



Université 
de Montréal
et du monde.

ADMISSION GUIDE 2018-2019

INDEX ALPHABÉTIQUE DES PROGRAMMES D'ÉTUDES _____	2-3
INDEX PAR FACULTÉ DES PROGRAMMES D'ÉTUDES _____	4-5
PROGRAMMES OFFERTS – PRÉSENTATION ALPHABÉTIQUE _____	6-810
COURS COLLÉGIAUX PRÉALABLES À L'ADMISSION _____	811-813
BASES D'ADMISSIBILITÉ _____	814-817
STATISTIQUES D'ADMISSION ET CRC MINIMALE _____	818-821

Dépôt légal

3^e trimestre 2016
Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque nationale du Québec

Publication

Université de Montréal
Service de l'admission et du recrutement
C.P. 6108, succursale Centre-ville
Montréal (Québec)
Canada H3C 3J7

Coordination, édition et révision

Service de l'admission et du recrutement de l'Université de
Montréal - SAR

Collaboration au graphisme

Service d'impression de l'Université de Montréal - SIUM

Concept visuel

Université de Montréal

Impression

Université de Montréal
Service d'impression de l'Université de Montréal - SIUM

La forme masculine est adoptée dans la publication
afin d'en alléger le texte.

Accès FEP	6-7	Études néo-helléniques	305
Action communautaire	8-9	Études québécoises	306-307
Administration des systèmes informatiques	10-11	Études religieuses	308-313
Année préparatoire	12-15	Français langue seconde : culture, études et travail	314-315
Année préparatoire - musique	16-17	Géographie environnementale	316-320
Anthropologie	18-27	Géographie	321-323
Architecture (Sciences)	28-31	Gérontologie	324-325
Architecture de paysage	32-34	Gestion appliquée à la police et la sécurité	326-327
Archivistique	35-36	Gestion de l'information numérique	328-329
Arts et sciences	37-38	Gestion des services de santé et des services sociaux	330-333
Audiologie - Actualisation	39-40	Gestion philanthropique	334-335
Bio-informatique	41-44	Histoire	336-343
Biochimie et médecine moléculaire	45-50	Histoire de l'art	344-351
Biologie (Sciences)	51-62	Histoire et Études classiques	352-354
Bureautique	63-64	Informatique	355-365
Chimie	65-73	Informatique appliquée	366-367
Cinéma	74-76	Initiation à la programmation	368-369
Communication (Sciences)	77-87	Initiation au multimédia	370-371
Communication appliquée	88-89	Intervention auprès des jeunes : fondements et pratiques	372-373
Communication et Politique	90-93	Intervention en déficience intellectuelle et TSA	374-375
Compléments de formation	94-95	Intervention psychoéducatrice	376-377
Coopération internationale	96-97	Journalisme	378-379
Créativité et innovation	98-99	Kinésiologie	380-382
Criminologie	100-111	Langue et culture allemandes	383-384
Démographie	112-113	Langue et culture anglaises	385-386
Démographie et Anthropologie	114-116	Langue et culture arabes	387-388
Démographie et Géographie	117-118	Langue et culture catalanes	389-390
Démographie et Statistique	119-121	Langue et culture chinoises	391-392
Design d'intérieur	122-125	Langue et culture coréennes	393-394
Design des jardins	126-128	Langue et culture grecques	395-396
Design industriel	129-132	Langue et culture hispaniques	397-398
Droit	133-141	Langue et culture italiennes	399-400
Économie (Sciences)	142-149	Langue et culture japonaises	401-402
Économie et Politique	150-153	Langue et culture latines	403-404
Écriture de scénario et création littéraire	154-157	Langue et culture néo-helléniques	405-406
Éducation préscolaire et enseignement primaire	158-163	Langue et culture russes	407
Enseign. de l'éducation physique et à la santé	164-166	Langue portugaise et cultures lusophones	408-409
Enseign. éthique et culture religieuse au secondaire	167-170	Leadership pour militaires	410-411
Enseign. de l'univers social au secondaire	171-174	Linguistique	412-416
Enseign. des mathématiques au secondaire	175-178	Littérature comparée	417-425
Enseign. des sciences et technologies au secondaire	179-183	Littératures de langue française	426-442
Enseign. du français au secondaire	184-187	Littératures de langue française et Linguistique	443-445
Enseign. du français langue seconde	188-191	Littératures de langue française et Philosophie	446-448
Enseign. en adaptation scolaire	192-199	Littératures de langues anglaise et française	449-451
Enseignement - Qualification	688-689	Mathématiques	452-465
Ergothérapie	200-204	Mathématiques et Économie	466-468
Éthique et droit	205-206	Mathématiques et Informatique	469-471
Études allemandes	207-213	Mathématiques et Physique	472-473
Études allemandes et Histoire	214-215	Médecine	474-490
Études anglaises	216-224	Médecine dentaire	491-497
Études arabes	225-226	Médecine vétérinaire	498-504
Études asiatiques	227-231	Microbiologie et immunologie	505-508
Études autochtones	232-235	Multimédia	509-510
Études catalanes	236-237	Musique	511-518
Études cinématographiques	238-241	Musique - composition et arrangement jazz	519-522
Études classiques	242-250	Musique - composition instrumentale	523-529
Études classiques et Anthropologie	251-253	Musique - composition mixte	530-536
Études du jeu vidéo	254-255	Musique - écriture	537-544
Études est-asiatiques	256-262	Musique - écriture musicale	545-546
Études féministes	263-264	Musique - interprétation chant classique	547-550
Études hispaniques	265-272	Musique - interprétation instruments classiques	551-560
Études individualisées ès arts	273-277	Musique - interprétation jazz	561-565
Études individualisées ès sciences	278-287	Musique - musicologie	566-572
Études internationales	288-292	Musique - art et société	573-579
Études italiennes	293-296	Musiques numériques	580-590
Études latino-américaines	297-298	Neuroscience cognitive	591-597
Études lusophones	299-300	Neurosciences	598-601
Études médiévales	301-304	Nutrition	602-607

Optométrie	608-613
Orthophonie	614-618
Petite enfance et famille : intervention précoce	619-620
Pharmacie	621-626
Pharmacie – Qualification	627-628
Philosophie	629-636
Philosophie et Études classiques	637-639
Physiothérapie	640-644
Physique	645-655
Physique et Informatique	656-658
Programmation	659-660
Programmation Internet	661-662
Psychoéducation	663-667
Psychologie	668-682
Psychologie et Sociologie	683-685
Publicité	686-687
Qualification en enseignement	688-689
Rédaction : principes et pratique	690
Rédaction professionnelle	691-692
Relations ethniques	693-694
Relations industrielles	695-700
Relations publiques	701-702
Rétablissement en santé mentale	703
Santé communautaire	704-706
Santé et sécurité du travail	707-708
Santé mentale : fondements et pratiques d'intervention	709-710
Science politique	711-720
Science politique et Philosophie	721-725
Sciences biologiques	51-62
Sciences biomédicales	726-732
Sciences biopharmaceutiques	733-737
Sciences cognitives	738-739
Sciences de la communication	77-87
Sciences des religions	740-741
Sciences économiques	142-149
Sciences infirmières (DEC-bac)	742-747
Sciences infirmières (Formation initiale)	748-755
Sc. infirm. évaluation de la santé et intervention	756-757
Sécurité et études policières	758-760
Sociologie	761-771
Soins préhospitaliers d'urgence avancés	772-775
Technologie et innocuité des aliments	776-777
Théologie	778-780
Toxicomanies : prévention et réadaptation	781-782
Traduction	783-786
Traduction 1	787-789
Traduction 2	790-792
Traduction troisième langue	793-795
Travail social	796-803
Urbanisme	804-808
Victimologie	809-810

Aménagement

Architecture (Sciences) _____	28-31
Architecture de paysage _____	32-34
Design d'intérieur _____	122-125
Design des jardins _____	126-128
Design industriel _____	129-132
Urbanisme _____	804-808

Arts et sciences

Action communautaire _____	8-9
Administration des systèmes informatiques _____	10-11
Année préparatoire _____	12-15
Anthropologie _____	18-27
Archivistique _____	35-36
Arts et sciences _____	37-38
Bio-informatique _____	41-44
Biologie (Sciences) _____	51-62
Chimie _____	65-73
Cinéma _____	74-76
Communication (Sciences) _____	77-87
Communication et Politique _____	90-93
Compléments de formation _____	94-95
Criminologie _____	100-111
Démographie _____	112-113
Démographie et Anthropologie _____	114-116
Démographie et Géographie _____	117-118
Démographie et Statistique _____	119-121
Économie (Sciences) _____	142-149
Économie et Politique _____	150-153
Écriture de scénario et création littéraire _____	154-157
Éthique et droit _____	205-206
Études allemandes _____	207-213
Études allemandes et Histoire _____	214-215
Études anglaises _____	216-224
Études arabes _____	225-226
Études asiatiques _____	227-231
Études autochtones _____	232-235
Études catalanes _____	236-237
Études cinématographiques _____	238-241
Études classiques _____	242-250
Études classiques et Anthropologie _____	251-253
Études du jeu vidéo _____	254-255
Études est-asiatiques _____	256-262
Études féministes _____	263-264
Études hispaniques _____	265-272
Études internationales _____	288-292
Études italiennes _____	293-296
Études latino-américaines _____	297-298
Études lusophones _____	299-300
Études médiévales _____	301-304
Études néo-helléniques _____	305
Études québécoises _____	306-307
Études religieuses _____	308-313
Géographie _____	321-323
Géographie environnementale _____	316-320
Gestion de l'information numérique _____	328-329
Histoire _____	336-343
Histoire de l'art _____	344-351
Histoire et Études classiques _____	352-354
Informatique _____	355-365
Informatique appliquée _____	366-367
Initiation à la programmation _____	368-369
Initiation au multimédia _____	370-371
Intervention psychoéducatrice _____	376-377
Langue et culture allemandes _____	383-384
Langue et culture anglaises _____	385-386
Langue et culture arabes _____	387-388
Langue et culture catalanes _____	389-390
Langue et culture chinoises _____	391-392
Langue et culture coréennes _____	393-394

Langue et culture grecques _____	395-396
Langue et culture hispaniques _____	397-398
Langue et culture italiennes _____	399-400
Langue et culture japonaises _____	401-402
Langue et culture latines _____	403-404
Langue et culture néo-helléniques _____	405-406
Langue et culture russes _____	407
Langue portugaise et cultures lusophones _____	408-409
Linguistique _____	412-416
Littérature comparée _____	417-425
Littératures de langue française _____	426-442
Littératures de langue française et Linguistique _____	443-445
Littératures de langue française et Philosophie _____	446-448
Littératures de langues anglaise et française _____	449-451
Mathématiques _____	452-465
Mathématiques et Économie _____	466-468
Mathématiques et Informatique _____	469-471
Mathématiques et Physique _____	472-473
Multimédia _____	509-510
Neuroscience cognitive _____	591-597
Philosophie _____	629-636
Philosophie et Études classiques _____	637-639
Physique _____	645-655
Physique et Informatique _____	656-658
Programmation _____	659-660
Psychoéducation _____	663-667
Psychologie _____	668-682
Psychologie et Sociologie _____	683-685
Relations ethniques _____	693-694
Relations industrielles _____	695-700
Science politique _____	711-720
Science politique et Philosophie _____	721-725
Sciences biologiques _____	51-62
Sciences cognitives _____	738-739
Sciences de la communication _____	82-92
Sciences des religions _____	740-741
Sciences économiques _____	142-149
Sécurité et études policières _____	758-760
Sociologie _____	761-771
Théologie _____	778-780
Traduction _____	783-792
Traduction 3 ^e langue _____	793-795
Travail social _____	796-803

Droit

Droit _____	133-141
-------------	---------

Éducation permanente

Accès-FEP _____	6-7
Bureautique _____	63-64
Communication appliquée _____	88-89
Coopération internationale _____	96-97
Créativité et innovation _____	98-99
Études individualisées ès arts _____	273-277
Études individualisées ès sciences _____	278-287
Français langue seconde : culture, études et travail _____	314-315
Gérontologie _____	324-325
Gestion appliquée à la police et à la sécurité _____	326-327
Gestion des services de santé et des services sociaux _____	330-333
Gestion philanthropique _____	334-335
Initiation à la programmation _____	368-369
Initiation au multimédia _____	370-371
Intervention auprès des jeunes : fondements et pratiques _____	372-373
Intervention en déficience intellectuelle et TSA _____	374-375
Journalisme _____	378-379
Leadership pour militaires _____	410-411
Petite enfance et famille : éducation et intervention précoce _____	619-620
Programmation Internet _____	661-662
Publicité _____	686-687
Rédaction : principes et pratique _____	690

Rédaction professionnelle _____	691-692	Optométrie	
Relations publiques _____	701-702	Optométrie _____	608-613
Santé communautaire _____	704-706	Pharmacie	
Santé et sécurité du travail _____	707-708	Pharmacie _____	621-626
Santé mentale : fondements et pratiques d'intervention _____	709-710	Pharmacie – qualification _____	627-628
Toxicomanies : prévention et réadaptation _____	781-782	Sciences biopharmaceutiques _____	733-737
Traduction I _____	789-790	Sciences de l'éducation	
Traduction II _____	791-792	Éducation préscolaire et enseignement primaire _____	158-163
Victimologie _____	809-810	Enseignement de l'éducation physique et à la santé _____	164-166
Kinésiologie		Ens. de l'éthique et de la culture religieuse au secondaire ____	167-170
Kinésiologie _____	380-382	Enseignement de l'univers social au secondaire _____	171-174
Médecine		Enseignement des mathématiques au secondaire _____	175-178
Audiologie - Actualisation _____	40-45	Ens. des sciences et des technologies au secondaire _____	179-183
Ergothérapie _____	200-204	Enseignement du français au secondaire _____	184-187
Médecine _____	474-490	Enseignement du français langue seconde _____	188-191
Microbiologie et immunologie _____	505-508	Enseignement en adaptation scolaire _____	192-199
Neurosciences _____	598-601	Enseignement - qualification _____	688-689
Nutrition _____	602-607	Sciences infirmières	
Orthophonie _____	614-618	Sciences infirmières – formation initiale _____	748-755
Physiothérapie _____	640-644	Sciences infirmières – DEC – bac _____	742-747
Sciences biomédicales _____	726-732	Sc. infirmières : évaluation de la santé et interventions ____	756-757
Soins préhospitaliers d'urgence avancés _____	772-775		
Médecine dentaire			
Médecine dentaire _____	491-497		
Médecine vétérinaire			
Médecine vétérinaire _____	498-504		
Technologie et innocuité des aliments _____	776-777		
Musique			
Année préparatoire - musique _____	16-17		
Musique _____	511-518		
Musique – composition et arrangement jazz _____	519-522		
Musique – composition instrumentale _____	523-529		
Musique – composition mixte _____	530-536		
Musique – écriture _____	537-544		
Musique – écriture musicale _____	545-546		
Musique – interprétation chant classique _____	547-550		
Musique – interprétation instruments classiques _____	551-560		
Musique – interprétation jazz _____	561-565		
Musique – musicologie _____	566-572		
Musique, art et société _____	573-579		
Musiques numériques _____	580-590		

Programme d'acquisition de connaissances et de compétences pour les études à la Faculté de l'éducation permanente


FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE


Sommaire et particularités


NUMÉRO 1-955-4-6


CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 24 crédits


 Admission à l'automne, l'hiver et l'été

 Cours de soir

 Capacité d'accueil non limitée

 Offert au campus de Montréal

 Temps plein

 Temps partiel

Information sur le programme

- Carine Nassif-Gouin : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 acces-responsable@fep.umontreal.ca
- TGDE ACCÈS-FEP : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 acces-tgde@fep.umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible au programme d'acquisition de connaissances et de compétences pour les études à la FEP, le candidat doit :

- Posséder une expérience de travail d'au moins trois (3) années après un secondaire complété. L'expérience sera évaluée au regard des conditions d'admission du programme visé.
- Le cas échéant, le candidat peut être invité à se présenter à une entrevue ou à subir un ou des tests d'admission.

Autres conditions

- Présenter ce formulaire

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre d'intention ou de motivation

Structure du programme (1-955-4-6)

Version 00 (A13)

Le Programme d'accès comporte un maximum de 24 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du programme d'Accès - FEP sont répartis de la façon suivante: 9 crédits obligatoires et de 3 à 15 crédits de cours optionnels.

COURS	TITRE	CR.H.			
EDP 1010	Élaboration d'un projet de recherche	3.0 S			
EDP 1030	Pratiques de résolution de problèmes	3.0 S			
EDP 1050	Questions actuelles dans son domaine d'études	3.0 S			
Bloc 70B Perfectionnement complémentaire			Option - Minimum 3 crédits, Maximum 15 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AEG 2110	Entraînement au travail en équipe	3.0 J	IFT 1986	Traitement informatique des textes	3.0 J S
AEG 3137	Groupe et situation d'aide	3.0 J	PPL 3040	Communication interculturelle	3.0 S
ANS 1106	Integrated English Communication Skills 1	3.0 S	STT 1901	Statistique pour sciences sociales	3.0 J S
ANS 1503	General and Professional English Writing 1	3.0 S	VIO 2015	Résolution de conflits	3.0 J

Certificat en action communautaire

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | ÉCOLE DE TRAVAIL SOCIAL






Sommaire et particularités

NUMÉRO 1-251-5-0

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 30 crédits

COTE R MINIMALE 20,000

-  Admission à l'automne et à l'hiver
-  Cours de jour
-  Offert au campus de Montréal
-  Temps plein
-  Temps partiel

Information sur le programme

- Nathalie Beaufay : (514) 343-6606 nathalie.beaufay@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit :

- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC et
- avoir une année d'expérience dans le domaine communautaire et
- remplir le document Supplément à la demande d'admission formulaire en ligne **ou** formulaire papier.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Structure du programme (1-251-5-0)

Version 06 (A17)

Le Certificat comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du Certificat sont répartis de la façon suivante : 12 crédits obligatoires, 15 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 70A Fondements

Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
SVS 1101	Inégalités et oppressions	3.0 J	SVS 2578	Intervention collective 2	3.0 J
SVS 1578	Intervention collective 1	3.0 J	SVS 3207	Gestion des organismes communautaires	3.0 J

Bloc 70B Connaissances générales et théoriques

Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
SVS 1102	Analyse des politiques sociales	3.0 J
SVS 1443	Travail social et pauvreté	3.0 J
SVS 3941	Mouvements sociaux et action collective	3.0 S

Bloc 70C Action collective et travail social

Option - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
SVS 1107	Droits et travail social	3.0 J	SVS 3175	Travail social auprès des autochtones	3.0 J
SVS 2101	Travail social et santé	3.0 J	SVS 3184	Jeunesse et action communautaire	3.0 S
SVS 2104	Travail social et santé mentale	3.0 J	SVS 3356	Intervention de proximité	3.0 S
SVS 2105	Travail social et interculturalité	3.0 J	SVS 3517	Travail social et environnement	3.0
SVS 2110	Travail social, sexe et genre	3.0 J	SVS 3732	Pratiques auprès des personnes âgées	3.0

Bloc 70D Action collective et développement social

Option - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MSO 2030D	Systèmes de santé et santé communautaire	3.0	PPL 2028	Citoyenneté et développement	3.0 S
MSO 2142G	Priorités nationales de santé publique	3.0 J S	PPL 3025	Approches et enjeux du développement durable	3.0 S
POL 2802	Théories du développement	3.0	PPL 3035	Économie sociale et solidaire	3.0 S
POL 3170	Politiques environnementales comparées	3.0 J	PPL 3040	Communication interculturelle	3.0 S
POL 3906	La coopération internationale	3.0 J	TXM 1331D	Prévention des toxicomanies	3.0

Bloc 70Z






Choix - 3 crédits.

Module en administration des systèmes informatiques

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT D'INFORMATIQUE ET DE RECHERCHE OPÉRATIONNELLE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-175-7-3
CYCLE	1 ^{er} cycle
CRÉDITS	12 crédits
COTE R MINIMALE	20,000

-  Admission à l'automne et à l'hiver
-  Cours de jour
-  Cours de soir
-  Offert au campus de Montréal
-  Temps partiel

Information sur le programme

- Susana Hernandez, TGDE : 514 343-7476 susana.hernandez@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC et
- avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme**, le cours préalables suivants :
 - Mathématiques 103 ou 105 et
- avoir des connaissances équivalentes à un premier cours d'initiation à la programmation dans un langage structuré (C, C++, Java, etc.).

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Remarques

Le module donne lieu à une attestation spécifique.

Structure du programme (1-175-7-3)

Version 01 (A11)

Le Module comporte 12 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 72

Les crédits du Module sont tous à option.

Bloc 72A

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1166	Programmation orientée objet en C++	3.0 J S	IFT 1175	Programmation en Visual Basic	3.0 S
IFT 1170	Programmation Java et applications	3.0 J S	IFT 1179	Programmation en C#	3.0 S
Bloc 72B			Option - Minimum 9 crédits, maximum 12 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
IFT 2830	Sécurité des systèmes informatiques	3.0 S	IFT 3820	Gestion de réseaux et protocoles	3.0
IFT 2880	Organisation des ordinateurs et systèmes	3.0	IFT 3830	Administration des systèmes d'exploitation	3.0 S

Année préparatoire

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | SERVICE D'APPUI À LA FORMATION INTERDISCIPLINAIRE ET À LA RÉUSSITE
ÉTUDIANTE








Sommaire et particularités

NUMÉRO 1-955-4-1

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 24 crédits

DURÉE 1 an

-  Admission à l'automne et à l'hiver
 -  Cours de jour
 -  Cours de soir
 -  Offert au campus de Montréal
 -  Temps plein
 -  Temps partiel
-  Certains cours sont offerts au campus de Laval

Information sur le programme

- SAFIRE : 514 343-6521 info-safire@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire soit :

- d'un diplôme d'études secondaires (DES) du Québec obtenu depuis au moins 4 ans
- d'un DES du Québec avec une interruption des études secondaires d'au moins 4 ans
- d'une équivalence de DES approuvée par le ministère de l'Éducation du Québec (par exemple, le Test d'équivalence de niveau secondaire (TENS) avec une interruption des études secondaires d'au moins 4 ans
- d'un diplôme d'études secondaires (12 années) d'une province canadienne autre que le Québec
- d'un diplôme d'études secondaires (12 années) d'un établissement secondaire privé au Québec offrant le programme de 12 années d'études
- d'un diplôme préuniversitaire obtenu à l'extérieur du Canada qui n'est pas équivalent à un diplôme d'études collégiales (DEC) du Québec (voir le tableau Formations hors Québec)

et en faire la preuve.

Le candidat pourra être invité à subir un ou des test(s) d'admission.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Remarques

- La réussite de l'année préparatoire rend admissible aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université de Montréal au même titre que le titulaire du DEC sauf pour les programmes de :
 - Baccalauréat en droit si l'admission à l'année préparatoire s'est faite sur la base d'un Diplôme d'études secondaires (DES) ou son équivalent
 - Doctorats de 1^{er} cycle, ou s'il y a lieu, leur année préparatoire
 - Programmes nécessitant une formation préalable spécifique :
 - Baccalauréat en sciences infirmières - formation intégrée DEC-bac
 - Majeure en soins préhospitaliers d'urgence avancés
 - Module en sciences infirmières
 - Programmes de qualification

l'ensemble des résultats de l'année préparatoire. Il est donc possible que le délai de réponse à la demande d'admission soit plus long que pour les autres catégories de candidats.

- Il est fortement suggéré à l'étudiant qui s'inscrit au cours MAT 1903 de se soumettre à un test d'évaluation des notions de mathématiques. Si son résultat au test est insuffisant, il lui est fortement suggéré de s'inscrire au cours hors programme MAT 1901.
- La plupart des cours du programme peuvent être suivis au campus de Montréal ou au campus de Laval.
- Toute personne intéressée par ce programme peut, si elle le désire, s'adresser à un conseiller en gestion des études du Service d'appui à la formation interdisciplinaire et à la réussite étudiante (SAFIRE) pour discuter de son cheminement d'études (514 343-6521).

Structure du programme (1-955-4-1)

Version 00 (A13)

L'année préparatoire comporte 24 crédits. Elle est offerte selon trois orientations:

- orientation Sciences humaines et sociales (segment 71)
- orientation Arts et lettres (segment 72)
- orientation Sciences (segment 73).

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 71 PROPRE À L'ORIENTATION SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante: 6 crédits obligatoires et 18 crédits à option.

Bloc 71A Démarche intellectuelle

Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
FAS 1901	Méthodes de travail universitaire	3.0 J S
PHI 1901	Pensée rationnelle et argumentation	3.0 J S

Bloc 71B Formation en sciences humaines et sociales

Option - Minimum 9 crédits, maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 1902	Éléments d'anthropologie	3.0 S	POL 1901	Dynamique de la vie politique	3.0 J S
ECN 1901	Initiation à l'économie	3.0 J	PSY 1901	Introduction à la psychologie	3.0 J S
HST 1901	Histoire contemporaine	3.0 J S	SOL 1901	Introduction à la sociologie	3.0 J

Bloc 71C Formation en arts et lettres

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
FRA 1903	Les littératures de langue française	3.0 J S
FRA 1904	La dissertation littéraire	3.0 J S
HAR 1901	Introduction aux arts visuels	3.0 J S

Bloc 71D Formation en langue anglaise

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1901A	Anglais 1 (niveau A1)	3.0 J
ANG 1902	Anglais 2 (niveau A2)	3.0 J

Bloc 71E Formation en sciences

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BIO 1953	Origine et diversité du vivant	3.0 J S	MAT 1903	Calcul différentiel	3.0 J S
BIO 1954	La cellule et l'uniformité du vivant	3.0 J S	MAT 1905	Algèbre vectorielle et linéaire	3.0 J S
CHM 1963	Chimie générale	3.0 J S	MAT 1923	Calcul intégral	3.0 J S
CHM 1982	Chimie organique	3.0 J S	PHY 1901	Mécanique et physique moderne	3.0 J S
IFT 1901	Initiation aux outils informatiques	3.0 J	PHY 1902	Électricité et optique	3.0 J S

Bloc 71E Formation en statistique Option - Maximum 3 crédits

COURS	TITRE	CR.H.
STT 1901	Statistique pour sciences sociales	3.0 J S
STT 1903	Initiation à la statistique	3.0 J

SEGMENT 72 PROPRE À L'ORIENTATION ARTS ET LETTRES

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante: 15 crédits obligatoires et 9 crédits à option.

Bloc 72A Démarche intellectuelle Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
FAS 1901	Méthodes de travail universitaire	3.0 J S
PHI 1901	Pensée rationnelle et argumentation	3.0 J S

Bloc 72B Formation en arts et lettres Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
FRA 1903	Les littératures de langue française	3.0 J S
FRA 1904	La dissertation littéraire	3.0 J S
HAR 1901	Introduction aux arts visuels	3.0 J S

Bloc 72C Formation en langue anglaise Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1901A	Anglais 1 (niveau A1)	3.0 J
ANG 1902	Anglais 2 (niveau A2)	3.0 J

Bloc 72D Formation en sciences humaines et sociales Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 1902	Éléments d'anthropologie	3.0 S	POL 1901	Dynamique de la vie politique	3.0 J S
ECN 1901	Initiation à l'économie	3.0 J	PSY 1901	Introduction à la psychologie	3.0 J S
HST 1901	Histoire contemporaine	3.0 J S	SOL 1901	Introduction à la sociologie	3.0 J

Bloc 72E Formation en sciences Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BIO 1953	Origine et diversité du vivant	3.0 J S	MAT 1903	Calcul différentiel	3.0 J S
BIO 1954	La cellule et l'uniformité du vivant	3.0 J S	MAT 1905	Algèbre vectorielle et linéaire	3.0 J S
CHM 1963	Chimie générale	3.0 J S	MAT 1923	Calcul intégral	3.0 J S
CHM 1982	Chimie organique	3.0 J S	PHY 1901	Mécanique et physique moderne	3.0 J S
IFT 1901	Initiation aux outils informatiques	3.0 J	PHY 1902	Électricité et optique	3.0 J S

Bloc 72F Formation en statistique Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
STT 1901	Statistique pour sciences sociales	3.0 J S
STT 1903	Initiation à la statistique	3.0 J

SEGMENT 73 PROPRE À L'ORIENTATION SCIENCES

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante: 3 crédits obligatoires et 21 crédits à option.

Bloc 73A Démarche intellectuelle Obligatoire - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
FAS 1901	Méthodes de travail universitaire	3.0 J S

Bloc 73B Formation en biologie Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
BIO 1953	Origine et diversité du vivant	3.0 J S
BIO 1954	La cellule et l'uniformité du vivant	3.0 J S

Bloc 73C Formation en chimie Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
CHM 1963	Chimie générale	3.0 J S
CHM 1982	Chimie organique	3.0 J S

Bloc 73D Formation en mathématiques Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MAT 1903	Calcul différentiel	3.0 J S
MAT 1905	Algèbre vectorielle et linéaire	3.0 J S
MAT 1923	Calcul intégral	3.0 J S

Bloc 73E Formation en statistique Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
STT 1901	Statistique pour sciences sociales	3.0 J S
STT 1903	Initiation à la statistique	3.0 J

Bloc 73F Formation en physique Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PHY 1901	Mécanique et physique moderne	3.0 J S
PHY 1902	Électricité et optique	3.0 J S

Bloc 73G Formation en informatique Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1901	Initiation aux outils informatiques	3.0 J

Bloc 73H Formation en arts et lettres Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
FRA 1903	Les littératures de langue française	3.0 J S
FRA 1904	La dissertation littéraire	3.0 J S
HAR 1901	Introduction aux arts visuels	3.0 J S

Bloc 73I Formation en sciences humaines et sociales Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 1902	Éléments d'anthropologie	3.0 S	POL 1901	Dynamique de la vie politique	3.0 J S
ECN 1901	Initiation à l'économie	3.0 J	PSY 1901	Introduction à la psychologie	3.0 J S
HST 1901	Histoire contemporaine	3.0 J S	SOL 1901	Introduction à la sociologie	3.0 J

Bloc 73J Formation en langue anglaise Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1901A	Anglais 1 (niveau A1)	3.0 J
ANG 1902	Anglais 2 (niveau A2)	3.0 J

Programme d'accès aux études universitaires en musique

FACULTÉ DE MUSIQUE








Sommaire et particularités

NUMÉRO 1-955-4-4

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 24 crédits

DURÉE 1 an

-  Admission à l'automne
-  Cours de jour
-  Cours de soir
-  Capacité d'accueil non limitée
-  Offert au campus de Montréal
-  Temps plein
-  Temps partiel

Information sur le programme

- Olivier Arlabosse : 514-343-7346 olivier.arlabosse@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Sous réserve de la qualité du dossier et des résultats aux épreuves d'admission, un candidat ne répondant pas à l'une ou l'autre des bases générales d'admissibilité aux programmes réguliers peut être admissible au programme d'accès aux études universitaires en musique s'il possède les connaissances et une expérience appropriées aux études universitaires en musique.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Sur recommandation exceptionnelle du jury d'admission, l'étudiant qui n'obtient pas 605/990 au TFI peut se voir offrir une admission conditionnelle; l'étudiant doit dans ce cas réussir le TFI avant la fin du cheminement académique prescrit par la Faculté. L'obtention de l'attestation d'études relative au programme d'accès aux études universitaires en musique est conditionnelle à la réussite du TFI.

Remarques

Le cas échéant, la Faculté prescrit les cours à suivre au sein du programme d'accès aux études universitaires en musique. L'admission au programme régulier est conditionnelle à la réussite des cours prescrits.

Structure du programme (1-955-4-4)

Version 00 (A13)

Le Programme totalise 24 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Le segment comporte de 18 à 36 crédits à option.

Bloc 70A Formation en musique

Option - Minimum 18 crédits, maximum 24 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 3145	Patrimoines musicaux de tradition orale	3.0	MUE 1431	Harmonie de concert	2.0
EMU 1310	Technique de direction	1.0 J	MUE 1432	Harmonie de concert	2.0
EMU 1320	Technique de direction avec application	2.0 J	MUE 1441	Orchestre	2.0 J
MIN 1804	Processus d'apprentissage en musique	3.0 J	MUE 1442	Orchestre	2.0 J
MTE 1100	Introduction à l'écriture et l'analyse 1	3.0 J	MUE 1451	Choeur d'opéra	1.0
MTE 1120	Introduction à l'écriture et l'analyse 2	3.0 J	MUE 1452	Choeur d'opéra	1.0
MUE 1151	Atelier de musique baroque	1.0 J	MUE 1453	Choeur d'opéra	1.0
MUE 1152	Atelier de musique baroque	1.0 J	MUE 1454	Choeur d'opéra	1.0
MUE 1161	Atelier de musique contemporaine	1.0 J	MUE 1481	Choeur d'opéra	2.0
MUE 1162	Atelier de musique contemporaine	1.0 J	MUE 1482	Choeur d'opéra	2.0
MUE 1241	Ensemble musique de chambre	1.0	MUI 1323A	Instrument 1	3.0
MUE 1242	Ensemble musique de chambre	1.0	MUI 1323B	Instrument 2	3.0
MUE 1281	Chorale	1.0 J	MUL 1101	Histoire générale de la musique 1	3.0 J
MUE 1282	Chorale	1.0 J	MUL 1102	Histoire générale de la musique 2	3.0 J
MUE 1341	Gamelan	1.0 S	MUS 1100I	Apprentissage auditif tonal 1	3.0 J
MUE 1342	Gamelan	1.0 S	MUS 1100J	Apprentissage auditif tonal 2	3.0 J
MUE 1361	Chorale jazz	1.0 J	MUS 1100Y	Apprentissage des éléments jazz 1	3.0 J
MUE 1362	Chorale jazz	1.0 J	MUS 1100Z	Apprentissage des éléments jazz 2	3.0 J
MUE 1411	Atelier d'opéra	3.0 J S	MUS 1315	Initiation à la théorie musicale	3.0 J
MUE 1412	Atelier d'opéra	3.0 J S			

Bloc 70B Formation complémentaire

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 1010	Les grandes théories en ethnologie	3.0 J	CIN 1103	Courants du cinéma contemporain	3.0 J
ANT 1013	Éléments d'ethnologie	3.0 J	HAR 1190	Introduction aux arts du 9 ^e au 18 ^e siècle	3.0 J
ANT 1611	Langage, culture, société	3.0 J	HAR 2030	Perception et oeuvre d'art	3.0 J
CIN 1101	Mouvements de l'histoire du cinéma	3.0 J S	HAR 3900	Théories de l'art	3.0 J
CIN 1102	Langage et matières de l'expression	3.0 J S	REL 1208	Introduction aux grandes religions	3.0

Bloc 70C Cours de langues

Option - Maximum 6 crédits

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1901	Allemand 1 (niveau A1.1)	3.0 J S	ANG 1911	Lire en anglais 1 (niveau B1)	3.0 J
ALL 1902	Allemand 2 (niveau A1.2)	3.0 S	ESP 1901	Espagnol 1 (niveau A1)	3.0 J S
ALL 1903	Allemand 3 (niveau A2.1)	3.0 J S	ESP 1902	Espagnol 2 (niveau A2)	3.0 J S
ALL 1904	Allemand 4 (niveau A2.2)	3.0 J S	ESP 1903	Espagnol 3 (niveau B1.1)	3.0 J S
ALL 1905	Allemand 5 (niveau B1.1)	3.0 J S	ESP 1904	Espagnol 4 (niveau B1.2)	3.0 J S
ALL 1906	Allemand 6 (niveau B1.2)	3.0 J S	ITL 1901	Italien 1 (niveau A1)	3.0 J S
ANG 1903	Anglais 3 (niveau B1.1)	3.0 J S	ITL 1902	Italien 2 (niveau A2)	3.0 J S
ANG 1904	Anglais 4 (niveau B1.2)	3.0 J S	ITL 1903	Italien 3 (niveau B1.1)	3.0 S
ANG 1905	Anglais 5 (niveau B2.1)	3.0 J S	ITL 1904	Italien 4 (niveau B1.2)	3.0 S
ANG 1906	Anglais 6 (niveau B2.2)	3.0 S			

Baccalauréat en anthropologie

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT D'ANTHROPOLOGIE

Sommaire et particularités








NUMÉRO 1-050-1-0

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 90 crédits

DURÉE 3 ans

COTE R MINIMALE 22,000

-  Admission à l'automne et à l'hiver
 -  Cours de jour
 -  Offert au campus de Montréal
 -  Stages facultatifs
 -  Temps plein
 -  Temps partiel
-  Possibilité de séjour d'études à l'international

Information sur le programme

- Jorge Pantaleon : 514 343-6111, poste 5999
- Marie-Myrtha Toussaint : 514 343-6111, poste 1297 marie-myrtha.toussaint@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-050-1-0)

Version 12 (A14)

Le Baccalauréat comporte 90 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 71

Les crédits du Baccalauréat sont répartis de la façon suivante : 15 crédits obligatoires, 66 crédits à option et 9 crédits au choix.

L'étudiant suit dès son premier trimestre à l'Université les cours ANT dont le numéro commence par le chiffre 1; après avoir complété un trimestre, il peut aborder ceux dont le numéro commence par 2, et après deux trimestres ceux dont le numéro commence par 3.

Bloc 71A

Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 1013	Éléments d'ethnologie	3.0 J	ANT 1513	La variation biologique	3.0 J
ANT 1065	Initiation à la démarche anthropologique	3.0 J	ANT 1611	Langage, culture, société	3.0 J
ANT 1210	Éléments de préhistoire	3.0 J			
Bloc 71B Cours de base : ethnologie			Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.			
ANT 1010	Les grandes théories en ethnologie	3.0 J			
ANT 1018	La parenté et la néo-parenté	3.0 J			
Bloc 71C Cours de base : archéologie			Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.			
ANT 1213	Les grandes civilisations	3.0 J			
ANT 1280	L'archéologie historique	3.0 S			
Bloc 71D Cours de base : bioanthropologie			Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.			
ANT 1511	Évolution et comportement humain	3.0 J			
ANT 2440	Génétique, épigénétique et anthropologie	3.0			
Bloc 71E Cours de base : anthropologie linguistique			Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.			
ANT 2610	L'analyse ethno-linguistique	3.0 J			
ANT 2660	Langue et identité	3.0			
Bloc 71F Cours de base : méthodologie			Option - Minimum 3 crédits, maximum 15 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 2070	Collecte de données ethnographiques	3.0 J	ANT 2665	Description ethno-linguistique	3.0 J
ANT 2210	Techniques de recherche en archéologie	3.0 J	ANT 3073	Méthodes de collaboration ethnographique	3.0 J
ANT 2280	Méthodes en archéologie historique	3.0 S	BIO 2041	Biostatistique 1	3.0 J S
Bloc 71G Cours thématiques : ethnologie			Option - Maximum 36 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 1020	Homme/femme : constructions culturelles	3.0 J	ANT 3141	Anthropologie visuelle	3.0 J
ANT 1030	La justice et les cultures	3.0	ANT 3142	Terrain et film ethnographique	3.0
ANT 2020	Anthropologie de la religion	3.0 S	ANT 3145	Patrimoines musicaux de tradition orale	3.0
ANT 2023	Anthropologie économique	3.0	ANT 3164	La société japonaise contemporaine	3.0
ANT 2026	Anthropologie politique	3.0 J	ANT 3171	L'Amérique latine contemporaine	3.0 J
ANT 2030	Ethnologie et environnement	3.0 J	ANT 3172	Inde contemporaine : idéologies et vécus	3.0 J
ANT 2036	Occident : représentations et idéologies	3.0	ANT 3180	Techniques de terrain en ethnologie	6.0
ANT 2037	Anthropologie du quotidien	3.0	ANT 3809	Séminaire d'ethnologie	3.0 J
ANT 2040	Anthropologie de la culture matérielle	3.0 J	ANT 3809Z	Séminaire d'ethnologie	3.0
ANT 2042	Anthropologie urbaine	3.0 J	ANT 3811	Problèmes actuels en ethnologie	3.0
ANT 2043	Globalisation, société, culture	3.0 J	ANT 3820	Anthropologie, migration et santé	3.0 J
ANT 2050	Cultures populaires du monde	3.0 J	ANT 3830	Anthropologie et santé mondiale	3.0 J
ANT 2055	Anthropologie des problèmes médicaux	3.0 J	ANT 3853	Texte ethnographique et terrain	3.0
ANT 2080	Le visuel artistique et l'imaginaire	3.0 J	ANT 3854	Autochtones de l'Est canadien	3.0 J
ANT 2830	Cosmologies autochtones	3.0 J	ANT 3855	Autochtones de l'Ouest nord-américain	3.0 J
ANT 3000	L'autochtonie dans les pays andins	3.0 J	ANT 3858	Autochtones d'Amérique latine	3.0 J
ANT 3022	Anthropologie de l'humanitaire	3.0	ANT 3864	Culture japonaise	3.0 J
ANT 3030	Les Autochtones et l'État canadien	3.0 J	ANT 3866	Cultures et sociétés de la Chine	3.0
ANT 3035	Dynamique socioculturelle	3.0	ANT 3867	Culture et société italienne	3.0
ANT 3060	Pouvoir et culture populaire en Afrique	3.0	AUT 2000	Les questions autochtones dans le monde	3.0 J

Bloc 71H Cours thématiques : archéologie

Option - Maximum 36 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 2260	Méthodes et concepts en archéologie	3.0 J	ANT 3283	Techniques de fouilles sur le terrain	6.0
ANT 2266	Approche interdisciplinaire en archéologie	3.0	ANT 3285	Céramiques en archéologie: théories et techniques	3.0
ANT 2270	La zooarchéologie	3.0 J	ANT 3287	Archéologie maritime	3.0 J
ANT 3214	L'archéologie de la mort	3.0 J	ANT 3290	Archéologie des interactions humain-environnement	3.0 J
ANT 3230	Préhistoire de l'ancien monde	3.0 J	ANT 3881	Mésamérique ancienne	3.0 J
ANT 3260	La théorie en archéologie	3.0 J	ANT 3882	Préhistoire du Québec	3.0 J
ANT 3270	Méthodes d'analyse en zooarchéologie	3.0 J	ANT 3884	Préhistoire de l'Amérique de Sud	3.0
ANT 3281	Fouilles en archéologie	6.0	ANT 3885	Préhistoire de l'Amérique du Nord	3.0

Bloc 71I Cours thématiques : bioanthropologie

Option - Maximum 30 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 2430	La paléontologie humaine	3.0 J	ANT 3470	Méthodes de la bioarchéologie	3.0 J
ANT 2454	La primatologie	3.0 J	ANT 3556	Évolution et comportement humain 2	3.0
ANT 2470	Méthodes d'ostéologie humaine	3.0 J	ANT 3814	Séminaire d'anthropologie biologique	3.0 J
ANT 3450	Neurosciences et anthropologie	3.0	ANT 3891	Bioarchéologie et peuplement en Afrique	3.0 J
ANT 3460	Concepts, méthodes en paléanthropologie	3.0			

Bloc 71J Cours thématiques : anthropologie linguistique

Option - Maximum 27 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 2611	Ethnographie de la communication	3.0 J	ANT 3626	Langage et genre social	3.0
ANT 2624	Mythes, rites, symboles	3.0 J	ANT 3631	Changement social et linguistique	3.0
ANT 2625	La variation ethnolinguistique	3.0 J	ANT 3875	Langues et cultures de l'Asie du Sud	3.0 J
ANT 2630	Langues en danger	3.0 J	ANT 3876	Langues et cultures du Caucase	3.0
ANT 3625	Langue, culture et poétique	3.0 J	AUT 2001	Introduction aux langues autochtones	3.0 J

Bloc 71K Pratiques de recherche

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ANT 3102	Lectures dirigées	3.0
ANT 3802	Recherche individuelle	3.0
ANT 3806	Pratique de terrain	3.0

Bloc 71Y

Option - Minimum 9 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1901	Allemand 1 (niveau A1.1)	3.0 J S	HST 1051	Histoire du Canada jusqu'en 1850	3.0 J
ALL 1902	Allemand 2 (niveau A1.2)	3.0 S	HST 1052	Histoire du Canada depuis 1850	3.0 J
ANG 1022	Contemporary Canadian Culture	3.0	HST 1061	Histoire de la Chine depuis le 16e siècle	3.0 J
ANG 1903	Anglais 3 (niveau B1.1)	3.0 J S	HST 2013	Histoire et muséologie	3.0 S
ANG 1904	Anglais 4 (niveau B1.2)	3.0 J S	HST 2440	Histoire du Québec, 1867-1959	3.0
ANG 1911	Lire en anglais 1 (niveau B1)	3.0 J	HST 2441	Histoire du Québec, 1960 à nos jours	3.0
ANG 1921	Écrire en anglais 1 (niveau B1)	3.0 J	HST 2446	Histoire des femmes au Canada	3.0 J
ANG 1922	Écrire en anglais 2 (niveau B2)	3.0 J	HST 2624	Histoire du Japon jusqu'en 1868	3.0
ARA 1901	Arabe 1 (niveau A1.1)	3.0 J S	HST 2625	Histoire du Japon contemporain	3.0 J
ARA 1902	Arabe 2 (niveau A1.2)	3.0 J S	HST 2904	Histoire du Québec contemporain	3.0 J
ARA 1912	Arabe A1	3.0 J	HST 3352	Pouvoir et société en Amérique latine	3.0 S
ARV 1050	Introduction à l'archivistique	3.0 S	IFT 1990	Informatique pour sciences sociales	3.0 J
BIO 1435	Biodiversité 2	2.0	ITL 1901	Italien 1 (niveau A1)	3.0 J S
BIO 1445	T.P. de biodiversité 2	1.0	ITL 1902	Italien 2 (niveau A2)	3.0 J S
BIO 2470	Morphologie évolutive des chordés	3.0 J	JPN 1901	Japonais 1 (niveau A1.1)	3.0 J S
BIO 2490	Mammalogie	3.0 J	JPN 1902	Japonais 2 (niveau A1.2)	3.0 J S
BIO 2855	Écologie adaptative	3.0 J	LAT 1111	Initiation à la langue latine 1	3.0 S
BIO 3204	Génétique des populations	3.0 J	LAT 1121	Initiation à la langue latine 2	3.0 S
BIO 3853	Débats en écologie	3.0 J	LCO 1000	Introduction à la littérature comparée	3.0 S
CHN 1901	Chinois 1 (niveau A1.1)	3.0 J S	LNG 1126	Histoire du français en Amérique	3.0 S
CHN 1902	Chinois 2 (niveau A1.2)	3.0 J S	LNG 1400	Notions de phonétique et de phonologie	3.0 J
CTL 1901	Catalan 1 (niveau A1)	3.0 J S	LNG 1540	Notions de syntaxe	3.0 J
DMO 1000	Introduction à la démographie	3.0 S	LNG 2140	Questions de bilinguisme	3.0
DMO 3420	Immigration et intégration	3.0 J	LNG 2340	Langues secondes	3.0 J
ECN 1700	Économie et mondialisation	3.0 S	LNG 2350	Sociolinguistique	3.0 J
ECN 1971	Économie de l'Amérique latine	3.0 S	MUL 1246	Appréciation musicale des musiques du monde	3.0 J
ESP 1901	Espagnol 1 (niveau A1)	3.0 J S	MUL 3314	Introduction à l'ethnomusicologie	3.0 J
ESP 1902	Espagnol 2 (niveau A2)	3.0 J S	MUL 3316X	Musiques et interdisciplinarité	3.0
FAS 1000	Introduction à l'interculturel	3.0	MUL 3317	La pratique du terrain en ethnomusicologie	3.0
GEO 1112	Système Terre 1	3.0 J	PBC 1040	Anatomie macroscopique humaine	2.0 J
GEO 1212	Espaces globaux, territoires locaux 1	3.0 J	PHI 1130	Philosophie des sciences	3.0 S
GEO 1312	Développement durable et environnement	3.0 J	PHI 1300	Philosophie de la connaissance	3.0 J
GEO 1412	Le Québec dans le monde	3.0 S	PHI 1430	Éthique et politique	3.0 J
GEO 1532	SIG1 - Cartographie	3.0 J S	POL 1954	Politique internationale	3.0 J
GEO 2512	SIG2 - Analyse spatiale	3.0 J S	POL 2606	Économie politique internationale	3.0 J
GEO 3412	Géographie de la Chine	3.0 J	POL 3010	Les relations Nord-Sud	3.0 J
GER 1020	Vieillesse, cultures et sociétés	3.0	PSE 2215	Perspectives évolutionnistes	3.0 J
GRC 1111	Initiation à la langue grecque 1	3.0 S	PSL 1993	Physiologie générale	3.0 J
GRC 1121	Initiation à la langue grecque 2	3.0 S	PSY 1085	L'apprentissage	3.0 J S
GRM 1901	Grec moderne 1 (niveau A1.1)	3.0 S	PSY 1983	Psychologie et comportement	3.0 J
GRM 1902	Grec moderne 2 (niveau A1.2)	3.0 S	PTG 1901	Portugais 1 (niveau A1)	3.0 J S
HAR 2201	Art et architecture : Premières nations	3.0	PTG 1902	Portugais 2 (niveau A2)	3.0 S
HGL 1011	Initiation à l'archéologie grécoromaine	3.0	RUS 1901	Russe 1 (niveau A1.1)	3.0 J S
HGL 2031	La Grèce archaïque et classique	3.0	RUS 1902	Russe 2 (niveau A1.2)	3.0 J S
HGL 2421	Stage pratique en archéologie	3.0	SOL 2104	Relations ethniques	3.0 J
HGL 3040	Aspects d'archéologie classique	3.0	SOL 3002	Sociologie du Québec : thèmes choisis	3.0
HST 1031	Histoire de l'Antiquité	3.0 J	TRA 2115	Histoire de la traduction	3.0 J
HST 1044	Introduction à l'Amérique latine	3.0 J			

Bloc 71Z

Choix - 9 crédits.

Majeure en anthropologie

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT D'ANTHROPOLOGIE

Sommaire et particularités








NUMÉRO 1-050-2-0

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 60 crédits

DURÉE 2 ans

COTE R MINIMALE 20,000

-  Admission à l'automne et à l'hiver
 -  Cours de jour
 -  Offert au campus de Montréal
 -  Stages facultatifs
 -  Temps plein
 -  Temps partiel
-  Possibilité de séjour d'études à l'international

Information sur le programme

- Jorge Pantaleon : 514 343-6111, poste 5999
- Marie-Myrtha Toussaint : 514 343-6111, poste 1297 marie-myrtha.toussaint@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-050-2-0)

Version 11 (A14)

La Majeure comporte 60 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 71

Les crédits de la Majeure sont répartis de la façon suivante : 15 crédits obligatoires, 42 crédits à option et 3 crédits au choix.

L'étudiant suit dès son premier trimestre à l'Université les cours ANT dont le numéro commence par le chiffre 1; après avoir complété un trimestre, il peut aborder ceux dont le numéro commence par 2, et après deux trimestres ceux dont le numéro commence par 3.

Bloc 71A

Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 1013	Éléments d'ethnologie	3.0 J	ANT 1513	La variation biologique	3.0 J
ANT 1065	Initiation à la démarche anthropologique	3.0 J	ANT 1611	Langage, culture, société	3.0 J
ANT 1210	Éléments de préhistoire	3.0 J			

Bloc 71B Méthodologie

Option - Minimum 3 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 2070	Collecte de données ethnographiques	3.0 J	ANT 2665	Description ethno linguistique	3.0 J
ANT 2210	Techniques de recherche en archéologie	3.0 J	ANT 3073	Méthodes de collaboration ethnographique	3.0 J
ANT 2280	Méthodes en archéologie historique	3.0 S	BIO 2041	Biostatistique 1	3.0 J S

Bloc 71C Cours thématiques : ethnologie

Option - Minimum 3 crédits, maximum 24 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 1010	Les grandes théories en ethnologie	3.0 J	ANT 3060	Pouvoir et culture populaire en Afrique	3.0
ANT 1018	La parenté et la néo-parenté	3.0 J	ANT 3141	Anthropologie visuelle	3.0 J
ANT 1020	Homme/femme : constructions culturelles	3.0 J	ANT 3142	Terrain et film ethnographique	3.0
ANT 1030	La justice et les cultures	3.0	ANT 3145	Patrimoines musicaux de tradition orale	3.0
ANT 2020	Anthropologie de la religion	3.0 S	ANT 3164	La société japonaise contemporaine	3.0
ANT 2023	Anthropologie économique	3.0	ANT 3171	L'Amérique latine contemporaine	3.0 J
ANT 2026	Anthropologie politique	3.0 J	ANT 3172	Inde contemporaine : idéologies et vécus	3.0 J
ANT 2030	Ethnologie et environnement	3.0 J	ANT 3180	Techniques de terrain en ethnologie	6.0
ANT 2036	Occident : représentations et idéologies	3.0	ANT 3809	Séminaire d'ethnologie	3.0 J
ANT 2037	Anthropologie du quotidien	3.0	ANT 3809Z	Séminaire d'ethnologie	3.0
ANT 2040	Anthropologie de la culture matérielle	3.0 J	ANT 3811	Problèmes actuels en ethnologie	3.0
ANT 2042	Anthropologie urbaine	3.0 J	ANT 3820	Anthropologie, migration et santé	3.0 J
ANT 2043	Globalisation, société, culture	3.0 J	ANT 3830	Anthropologie et santé mondiale	3.0 J
ANT 2050	Cultures populaires du monde	3.0 J	ANT 3853	Texte ethnographique et terrain	3.0
ANT 2055	Anthropologie des problèmes médicaux	3.0 J	ANT 3854	Autochtones de l'Est canadien	3.0 J
ANT 2080	Le visuel artistique et l'imaginaire	3.0 J	ANT 3855	Autochtones de l'Ouest nord-américain	3.0 J
ANT 2830	Cosmologies autochtones	3.0 J	ANT 3858	Autochtones d'Amérique latine	3.0 J
ANT 3000	L'autochtonie dans les pays andins	3.0 J	ANT 3864	Culture japonaise	3.0 J
ANT 3022	Anthropologie de l'humanitaire	3.0	ANT 3866	Cultures et sociétés de la Chine	3.0
ANT 3030	Les Autochtones et l'État canadien	3.0 J	ANT 3867	Culture et société italienne	3.0
ANT 3035	Dynamique socioculturelle	3.0	AUT 2000	Les questions autochtones dans le monde	3.0 J

Bloc 71D Cours thématiques : archéologie

Option - Minimum 3 crédits, maximum 24 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 1213	Les grandes civilisations	3.0 J	ANT 3281	Fouilles en archéologie	6.0
ANT 1280	L'archéologie historique	3.0 S	ANT 3283	Techniques de fouilles sur le terrain	6.0
ANT 2260	Méthodes et concepts en archéologie	3.0 J	ANT 3285	Céramiques en archéologie: théories et techniques	3.0
ANT 2266	Approche interdisciplinaire en archéologie	3.0	ANT 3287	Archéologie maritime	3.0 J
ANT 2270	La zooarchéologie	3.0 J	ANT 3290	Archéologie des interactions humain-environnement	3.0 J
ANT 3214	L'archéologie de la mort	3.0 J	ANT 3881	Mésopotamie ancienne	3.0 J
ANT 3230	Préhistoire de l'ancien monde	3.0 J	ANT 3882	Préhistoire du Québec	3.0 J
ANT 3260	La théorie en archéologie	3.0 J	ANT 3884	Préhistoire de l'Amérique de Sud	3.0
ANT 3270	Méthodes d'analyse en zooarchéologie	3.0 J	ANT 3885	Préhistoire de l'Amérique du Nord	3.0

Bloc 71E Cours thématiques : bioanthropologie

Option - Minimum 3 crédits, maximum 24 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 1511	Évolution et comportement humain	3.0 J	ANT 3460	Concepts, méthodes en paléanthropologie	3.0
ANT 2430	La paléontologie humaine	3.0 J	ANT 3470	Méthodes de la bioarchéologie	3.0 J
ANT 2440	Génétique, épigénétique et anthropologie	3.0	ANT 3556	Évolution et comportement humain 2	3.0
ANT 2454	La primatologie	3.0 J	ANT 3814	Séminaire d'anthropologie biologique	3.0 J
ANT 2470	Méthodes d'ostéologie humaine	3.0 J	ANT 3891	Bioarchéologie et peuplement en Afrique	3.0 J
ANT 3450	Neurosciences et anthropologie	3.0			

Bloc 71F Cours thématiques : anthropologie linguistique

Option - Minimum 3 crédits, maximum 24 crédits.

A

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 2610	L'analyse ethnolinguistique	3.0 J	ANT 3625	Langue, culture et poétique	3.0 J
ANT 2611	Ethnographie de la communication	3.0 J	ANT 3626	Langage et genre social	3.0
ANT 2624	Mythes, rites, symboles	3.0 J	ANT 3631	Changement social et linguistique	3.0
ANT 2625	La variation ethnolinguistique	3.0 J	ANT 3875	Langues et cultures de l'Asie du Sud	3.0 J
ANT 2630	Langues en danger	3.0 J	ANT 3876	Langues et cultures du Caucase	3.0
ANT 2660	Langue et identité	3.0	AUT 2001	Introduction aux langues autochtones	3.0 J

Bloc 71G Pratiques de recherche

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ANT 3102	Lectures dirigées	3.0
ANT 3802	Recherche individuelle	3.0
ANT 3806	Pratique de terrain	3.0

Bloc 71Y

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1901	Allemand 1 (niveau A1.1)	3.0 J S	HST 1052	Histoire du Canada depuis 1850	3.0 J
ALL 1902	Allemand 2 (niveau A1.2)	3.0 S	HST 1061	Histoire de la Chine depuis le 16 ^e siècle	3.0 J
ANG 1022	Contemporary Canadian Culture	3.0	HST 2013	Histoire et muséologie	3.0 S
ANG 1903	Anglais 3 (niveau B1.1)	3.0 J S	HST 2440	Histoire du Québec, 1867-1959	3.0
ANG 1904	Anglais 4 (niveau B1.2)	3.0 J S	HST 2441	Histoire du Québec, 1960 à nos jours	3.0
ANG 1911	Lire en anglais 1 (niveau B1)	3.0 J	HST 2446	Histoire des femmes au Canada	3.0 J
ANG 1921	Écrire en anglais 1 (niveau B1)	3.0 J	HST 2624	Histoire du Japon jusqu'en 1868	3.0
ANG 1922	Écrire en anglais 2 (niveau B2)	3.0 J	HST 2625	Histoire du Japon contemporain	3.0 J
ARA 1901	Arabe 1 (niveau A1.1)	3.0 J S	HST 2904	Histoire du Québec contemporain	3.0 J
ARA 1902	Arabe 2 (niveau A1.2)	3.0 J S	HST 3352	Pouvoir et société en Amérique latine	3.0 S
ARA 1912	Arabe A1	3.0 J	IFT 1990	Informatique pour sciences sociales	3.0 J
ARV 1050	Introduction à l'archivistique	3.0 S	ITL 1901	Italien 1 (niveau A1)	3.0 J S
BIO 1435	Biodiversité 2	2.0	ITL 1902	Italien 2 (niveau A2)	3.0 J S
BIO 1445	T.P. de biodiversité 2	1.0	JPN 1901	Japonais 1 (niveau A1.1)	3.0 J S
BIO 2470	Morphologie évolutive des chordés	3.0 J	JPN 1902	Japonais 2 (niveau A1.2)	3.0 J S
BIO 2490	Mammalogie	3.0 J	LAT 1111	Initiation à la langue latine 1	3.0 S
BIO 2855	Écologie adaptative	3.0 J	LAT 1121	Initiation à la langue latine 2	3.0 S
BIO 3204	Génétique des populations	3.0 J	LCO 1000	Introduction à la littérature comparée	3.0 S
BIO 3853	Débats en écologie	3.0 J	LNG 1126	Histoire du français en Amérique	3.0 S
CHN 1901	Chinois 1 (niveau A1.1)	3.0 J S	LNG 1400	Notions de phonétique et de phonologie	3.0 J
CHN 1902	Chinois 2 (niveau A1.2)	3.0 J S	LNG 1540	Notions de syntaxe	3.0 J
CTL 1901	Catalan 1 (niveau A1)	3.0 J S	LNG 2140	Questions de bilinguisme	3.0
DMO 1000	Introduction à la démographie	3.0 S	LNG 2340	Langues secondes	3.0 J
DMO 3420	Immigration et intégration	3.0 J	LNG 2350	Sociolinguistique	3.0 J
ECN 1700	Économie et mondialisation	3.0 S	MUL 1246	Appréciation musicale des musiques du monde	3.0 J
ECN 1971	Économie de l'Amérique latine	3.0 S	MUL 3314	Introduction à l'ethnomusicologie	3.0 J
ESP 1901	Espagnol 1 (niveau A1)	3.0 J S	MUL 3316X	Musiques et interdisciplinarité	3.0
ESP 1902	Espagnol 2 (niveau A2)	3.0 J S	MUL 3317	La pratique du terrain en ethnomusicologie	3.0
FAS 1000	Introduction à l'interculturel	3.0	PBC 1040	Anatomie macroscopique humaine	2.0 J
GEO 1112	Système Terre 1	3.0 J	PHI 1130	Philosophie des sciences	3.0 S
GEO 1212	Espaces globaux, territoires locaux 1	3.0 J	PHI 1300	Philosophie de la connaissance	3.0 J
GEO 1312	Développement durable et environnement	3.0 J	PHI 1430	Éthique et politique	3.0 J
GEO 1412	Le Québec dans le monde	3.0 S	POL 1954	Politique internationale	3.0 J
GEO 1532	SIG1 - Cartographie	3.0 J S	POL 2606	Économie politique internationale	3.0 J
GEO 2512	SIG2 - Analyse spatiale	3.0 J S	POL 3010	Les relations Nord-Sud	3.0 J
GEO 3412	Géographie de la Chine	3.0 J	PSE 2215	Perspectives évolutionnistes	3.0 J
GER 1020	Vieillesse, cultures et sociétés	3.0	PSL 1993	Physiologie générale	3.0 J
GRC 1111	Initiation à la langue grecque 1	3.0 S	PSY 1085	L'apprentissage	3.0 J S
GRC 1121	Initiation à la langue grecque 2	3.0 S	PSY 1983	Psychologie et comportement	3.0 J
GRM 1901	Grec moderne 1 (niveau A1.1)	3.0 S	PTG 1901	Portugais 1 (niveau A1)	3.0 J S
GRM 1902	Grec moderne 2 (niveau A1.2)	3.0 S	PTG 1902	Portugais 2 (niveau A2)	3.0 S
HAR 2201	Art et architecture : Premières nations	3.0	REL 1111	Introduction à l'étude du religieux	3.0 J
HGL 1011	Initiation à l'archéologie grécoromaine	3.0	REL 1208	Introduction aux grandes religions	3.0
HGL 2031	La Grèce archaïque et classique	3.0	RUS 1901	Russe 1 (niveau A1.1)	3.0 J S
HGL 2421	Stage pratique en archéologie	3.0	RUS 1902	Russe 2 (niveau A1.2)	3.0 J S
HGL 3040	Aspects d'archéologie classique	3.0	SOL 2104	Relations ethniques	3.0 J
HST 1031	Histoire de l'Antiquité	3.0 J	SOL 3002	Sociologie du Québec : thèmes choisis	3.0
HST 1044	Introduction à l'Amérique latine	3.0 J	TRA 2115	Histoire de la traduction	3.0 J
HST 1051	Histoire du Canada jusqu'en 1850	3.0 J			

Bloc 71Z

Choix - 3 crédits.

Mineure en anthropologie

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT D'ANTHROPOLOGIE

Sommaire et particularités






NUMÉRO 1-050-4-0

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 30 crédits

DURÉE 1 an

COTE R MINIMALE 20,000

-  Admission à l'automne et à l'hiver
-  Cours de jour
-  Offert au campus de Montréal
-  Temps plein
-  Temps partiel

Information sur le programme

- Jorge Pantaleon : 514 343-6111, poste 5999
- Marie-Myrtha Toussaint : 514 343-6111, poste 1297 marie-myrtha.toussaint@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Structure du programme (1-050-4-0)

Version 08 (A05)

La Mineure comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 71

Les crédits de la Mineure sont répartis de la façon suivante : 27 crédits à option et 3 crédits au choix.

L'étudiant suit dès son premier trimestre à l'Université les cours ANT dont le numéro commence par le chiffre 1; après avoir complété un trimestre, il peut aborder ceux dont le numéro commence par 2, et après deux trimestres, ceux dont le numéro commence par 3. Si l'étudiant désire suivre des cours de niveau 3000, il peut s'attendre à compléter le programme en plusieurs trimestres.

Bloc 71A Cours thématiques : ethnologie

Option - Minimum 3 crédits, maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 1010	Les grandes théories en ethnologie	3.0 J	ANT 3035	Dynamique socioculturelle	3.0
ANT 1013	Éléments d'ethnologie	3.0 J	ANT 3060	Pouvoir et culture populaire en Afrique	3.0
ANT 1018	La parenté et la néo-parenté	3.0 J	ANT 3073	Méthodes de collaboration ethnographique	3.0 J
ANT 1020	Homme/femme : constructions culturelles	3.0 J	ANT 3141	Anthropologie visuelle	3.0 J
ANT 1030	La justice et les cultures	3.0	ANT 3142	Terrain et film ethnographique	3.0
ANT 1065	Initiation à la démarche anthropologique	3.0 J	ANT 3145	Patrimoines musicaux de tradition orale	3.0
ANT 2020	Anthropologie de la religion	3.0 S	ANT 3164	La société japonaise contemporaine	3.0
ANT 2023	Anthropologie économique	3.0	ANT 3171	L'Amérique latine contemporaine	3.0 J
ANT 2026	Anthropologie politique	3.0 J	ANT 3172	Inde contemporaine : idéologies et vécus	3.0 J
ANT 2030	Ethnologie et environnement	3.0 J	ANT 3809	Séminaire d'ethnologie	3.0 J
ANT 2036	Occident : représentations et idéologies	3.0	ANT 3809Z	Séminaire d'ethnologie	3.0
ANT 2037	Anthropologie du quotidien	3.0	ANT 3811	Problèmes actuels en ethnologie	3.0
ANT 2040	Anthropologie de la culture matérielle	3.0 J	ANT 3820	Anthropologie, migration et santé	3.0 J
ANT 2042	Anthropologie urbaine	3.0 J	ANT 3830	Anthropologie et santé mondiale	3.0 J
ANT 2043	Globalisation, société, culture	3.0 J	ANT 3853	Texte ethnographique et terrain	3.0
ANT 2050	Cultures populaires du monde	3.0 J	ANT 3854	Autochtones de l'Est canadien	3.0 J
ANT 2055	Anthropologie des problèmes médicaux	3.0 J	ANT 3855	Autochtones de l'Ouest nord-américain	3.0 J
ANT 2070	Collecte de données ethnographiques	3.0 J	ANT 3858	Autochtones d'Amérique latine	3.0 J
ANT 2080	Le visuel artistique et l'imaginaire	3.0 J	ANT 3864	Culture japonaise	3.0 J
ANT 2830	Cosmologies autochtones	3.0 J	ANT 3866	Cultures et sociétés de la Chine	3.0
ANT 3000	L'autochtonie dans les pays andins	3.0 J	ANT 3867	Culture et société italienne	3.0
ANT 3022	Anthropologie de l'humanitaire	3.0	AUT 2000	Les questions autochtones dans le monde	3.0 J
ANT 3030	Les Autochtones et l'État canadien	3.0 J			

Bloc 71B Cours thématiques : archéologie

Option - Minimum 3 crédits, maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 1210	Éléments de préhistoire	3.0 J	ANT 3270	Méthodes d'analyse en zooarchéologie	3.0 J
ANT 1213	Les grandes civilisations	3.0 J	ANT 3281	Fouilles en archéologie	6.0
ANT 1280	L'archéologie historique	3.0 S	ANT 3283	Techniques de fouilles sur le terrain	6.0
ANT 2210	Techniques de recherche en archéologie	3.0 J	ANT 3285	Céramiques en archéologie: théories et techniques	3.0
ANT 2260	Méthodes et concepts en archéologie	3.0 J	ANT 3287	Archéologie maritime	3.0 J
ANT 2266	Approche interdisciplinaire en archéologie	3.0	ANT 3290	Archéologie des interactions humain-environnement	3.0 J
ANT 2270	La zooarchéologie	3.0 J	ANT 3881	Mésomérique ancienne	3.0 J
ANT 2280	Méthodes en archéologie historique	3.0 S	ANT 3882	Préhistoire du Québec	3.0 J
ANT 3214	L'archéologie de la mort	3.0 J	ANT 3884	Préhistoire de l'Amérique de Sud	3.0
ANT 3230	Préhistoire de l'ancien monde	3.0 J	ANT 3885	Préhistoire de l'Amérique du Nord	3.0
ANT 3260	La théorie en archéologie	3.0 J			

Bloc 71C Cours thématiques : bioanthropologie

Option - Minimum 3 crédits, maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 1511	Évolution et comportement humain	3.0 J	ANT 3450	Neurosciences et anthropologie	3.0
ANT 1513	La variation biologique	3.0 J	ANT 3460	Concepts, méthodes en paléanthropologie	3.0
ANT 2430	La paléontologie humaine	3.0 J	ANT 3470	Méthodes de la bioarchéologie	3.0 J
ANT 2440	Génétique, épigénétique et anthropologie	3.0	ANT 3556	Évolution et comportement humain 2	3.0
ANT 2454	La primatologie	3.0 J	ANT 3814	Séminaire d'anthropologie biologique	3.0 J
ANT 2470	Méthodes d'ostéologie humaine	3.0 J	ANT 3891	Bioarchéologie et peuplement en Afrique	3.0 J

Bloc 71D Cours thématiques : anthropologie linguistique

Option - Minimum 3 crédits, maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 1611	Langage, culture, société	3.0 J	ANT 2665	Description ethnolinguistique	3.0 J
ANT 2610	L'analyse ethnolinguistique	3.0 J	ANT 3625	Langue, culture et poétique	3.0 J
ANT 2611	Ethnographie de la communication	3.0 J	ANT 3626	Langage et genre social	3.0
ANT 2624	Mythes, rites, symboles	3.0 J	ANT 3631	Changement social et linguistique	3.0
ANT 2625	La variation ethnolinguistique	3.0 J	ANT 3875	Langues et cultures de l'Asie du Sud	3.0 J
ANT 2630	Langues en danger	3.0 J	ANT 3876	Langues et cultures du Caucase	3.0
ANT 2660	Langue et identité	3.0	AUT 2001	Introduction aux langues autochtones	3.0 J

Bloc 71Z

Choix - 3 crédits.

Baccalauréat en sciences - Architecture

FACULTÉ DE L'AMÉNAGEMENT | ÉCOLE D'ARCHITECTURE

Sommaire et particularités







NUMÉRO 1-010-1-3



CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 95 crédits

DURÉE 3 ans

COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2017 29,513

-  Admission à l'automne
-  Cours de jour
-  Capacité d'accueil limitée
-  Offert au campus de Montréal
-  Stages facultatifs
-  Temps plein

-  Possibilité de séjour d'études à l'international
-  Tout étudiant inscrit devra se doter d'un micro-ordinateur portable répondant aux exigences de l'École d'architecture dès le deuxième trimestre de la première année.

Information sur le programme

- Marie-José Pilon : 514 343-2205 mj.pilon@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- attester d'une des formations indiquées ci-dessous
Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :

- DEC en sciences, lettres et arts
- DEC en sciences de la nature
- DEC en sciences informatiques et mathématiques
- DEC en technologie de l'architecture
- DEC en technologie du génie civil

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
et
- avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme**, le cours Mathématiques 105 - Algèbre linéaire et géométrie vectorielle

et

- pour les candidats qui ont acquis une formation universitaire en architecture, en design de l'environnement ou en design d'intérieur, fournir un portfolio, une lettre de motivation personnelle et un curriculum vitae avant le 1^{er} février (voir la rubrique Remarques).

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Technologue en architecture : toute personne titulaire d'un DEC en technologie de l'architecture ou qui est en voie de l'obtenir.

- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Transfert : toute personne qui a suivi des cours universitaires dans un programme d'architecture, de design d'intérieur ou de design de l'environnement à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.

Capacité d'accueil

- Un maximum de 12 places sont attribuées à des candidats technologues en architecture.
- Le reste de la capacité d'accueil est réparti entre les autres catégories de candidats.

Critères de sélection

- Pour les collégiens et les universitaires
 - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
- Pour les candidats attestant d'études universitaires en architecture, en design de l'environnement ou en design d'intérieur
 - Le dossier est étudié par l'École d'architecture en tenant compte de la scolarité antérieure, des connaissances, de la lettre de motivation et du portfolio.

Remarques

- **Pour les candidats attestant d'études universitaires en architecture, en design de l'environnement ou en design d'intérieur**
 - La **lettre de motivation** demandée et le **portfolio** exigé doivent être déposés ou envoyés par la poste **avant le 1^{er} février**, à l'**École d'architecture**, Faculté de l'aménagement, Université de Montréal, adresse postale : C.P. 6128, succursale Centre-Ville, Montréal, Québec, H3C 3J7 - adresse géographique (pour livraison en personne ou par messenger) : 2940, chemin de la Côte-Ste-Catherine, local 2076; Montréal, Québec, H3T 1B9.
 - La lettre de motivation doit comporter un maximum de 2 pages rédigées en français dans laquelle, après s'être présenté, le candidat fera part de sa perception des études universitaires et de son intérêt pour l'architecture. Des images de travaux créatifs réalisés par le candidat peuvent être insérées dans le texte de la lettre. **Cette lettre est obligatoire pour l'étude du dossier d'admission.**
 - Le portfolio désigne une collection de documents produits par le candidat et démontrant des aptitudes en créativité. Le portfolio ne doit pas dépasser le format 9 pouces x 12 pouces (22,5 cm x 30 cm) et il comprend au maximum 14 pages. Les documents peuvent être par exemple des reproductions ou photos de dessins, d'esquisses ou de maquettes accompagnées par de courts textes. Le portfolio comporte également un curriculum vitae. Pour de plus amples détails, veuillez consulter le Guide sur le site de l'École d'architecture pour la préparation du portfolio.
- L'acquisition d'un ordinateur portable configuré selon les exigences de l'École d'architecture est nécessaire dès la 1^{re} année en vue d'un usage progressif dans les cours et les ateliers.
- Après un baccalauréat Sc., Architecture, la formation professionnelle des futurs architectes consiste en:
 - une maîtrise professionnelle en architecture agréée par le Conseil canadien de certification en architecture (45 crédits);
 - un stage de 3 720 heures (environ 2 ans) rémunéré et supervisé par un architecte professionnel selon les règles établies par l'Ordre des architectes du Québec (ce stage peut être entrepris après la deuxième année du baccalauréat, dès l'obtention de 60 crédits du programme);
 - la réussite des examens d'admission à l'Ordre des architectes du Québec donnant droit au permis d'exercice.
- Une moyenne cumulative minimale de 3,0/4,3 au baccalauréat est exigée pour l'admissibilité à la maîtrise. De plus, l'excellence du portfolio soumis est un critère important de sélection.
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-010-1-3)

Version 01 (A12)

Le Baccalauréat comporte 95 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du Baccalauréat sont répartis de la façon suivante : 74 crédits obligatoires, 18 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 70A Ateliers d'architecture

Obligatoire - 24 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ARC 1011	Atelier d'architecture 1	6.0 J	ARC 2011	Atelier d'architecture 3	6.0 J
ARC 1012	Atelier d'architecture 2	6.0 J	ARC 2012	Atelier d'architecture 4	6.0 J

Bloc 70B Ateliers optionnels

Option - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AME 3030	Atelier multidisciplinaire	6.0	ARC 3018	Projet d'architecture 2	6.0 J S
ARC 3014	Atelier triptyque	6.0 J	ARC 3019	Projet d'architecture	6.0
ARC 3017	Projet d'architecture 1	6.0 J S			

Bloc 70C Histoire et théories

Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ARC 1101	Histoire générale de l'architecture	3.0 J	ARC 3104	Histoire de l'architecture au Québec	3.0 J
ARC 1102	Histoire de l'architecture moderne	3.0 J	ARC 3305	Architecture et stratégies urbaines	3.0 J
ARC 2104	Théories du projet architectural	3.0 J			

Bloc 70D Dessin et informatique

Obligatoire - 8 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ARC 1214	Atelier d'expression	2.0 J
ARC 1215	Dessin d'architecture	3.0 J
ARC 2214	Conception assistée par ordinateur (CAO)	3.0 J

Bloc 70E Construction

Obligatoire - 21 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ARC 1311	Architecture et construction 1	3.0 J	ARC 2321	Statique et résistance des matériaux	3.0 J
ARC 1312	Architecture et construction 2	3.0 J	ARC 4324	Stratégie structurale	3.0 J
ARC 2313	Architecture et construction 3	3.0 J	ARC 5314	Mécanique, électricité et éclairagisme	3.0 S
ARC 2314	Architecture et construction 4	3.0 J			

Bloc 70F Cours complémentaires

Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ARC 1801	Intégration 1	1.0 J	ARC 1803	Intégration 3	1.0 J
ARC 1802	Intégration 2	1.0 J	ARC 3321	Espace architectural, cultures, sociétés	3.0 J

Bloc 70G Cours complémentaires

Option - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AME 2340	Photographie en aménagement	3.0 J	ARC 4328	Matériaux de construction	3.0
APA 1130	Écologie et développement durable	3.0 J	ARC 5317	Éclairagisme et acoustique appliqués	3.0
ARC 3614	Architectures virtuelles	3.0 J	ARC 5401	Voyage d'étude en architecture	3.0
ARC 3626	Patrimoine architectural et urbain	3.0	ARC 5403	Travaux dirigés en architecture	3.0 J
ARC 3627	Utopies et architecture	3.0	ARC 5405	Stage de formation dans la pratique	3.0
ARC 3640	L'architecture verte	3.0 J	ARP 2012	Dessin 2	3.0 J
ARC 4000F	Séminaire en architecture	3.0	URB 1113	Espaces et sociétés	3.0 J

Bloc 70Z

Choix - 3 crédits.

Baccalauréat en architecture de paysage

FACULTÉ DE L'AMÉNAGEMENT | ÉCOLE D'URBANISME ET D'ARCHITECTURE DE PAYSAGE

Sommaire et particularités









NUMÉRO 1-020-1-0

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 90 crédits

DURÉE 3 ans

COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2017 24,764

-  Admission à l'automne
-  Cours de jour
-  Capacité d'accueil limitée
-  Offert au campus de Montréal
-  Stages facultatifs
-  Temps plein
-  Menant à une accréditation professionnelle
-  Possibilité de séjour d'études à l'international

Information sur le programme

- Chantale Gagnon : 514-343-5865 chantale.gagnon@umontreal.ca
- Danielle Dagenais, professeure : (514) 343-6164 danielle.dagenais@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC et
- pour les candidats attestant d'études universitaires en architecture de paysage acquises hors Canada, fournir un **portfolio**, une **lettre de motivation** et **trois lettres de recommandation** (voir la rubrique Remarques). Sur demande du Comité d'admission, se présenter à une entrevue.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Transfert : toute personne qui a suivi un minimum de 12 crédits de cours universitaires à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission dans un des programmes universitaires suivants : architecture de paysage ou Landscape Architecture.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories, sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
 - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.

- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
- Pour les candidats attestant d'études en architecture de paysage acquises hors Canada
 - Le dossier est étudié par l'École d'architecture de paysage en tenant compte de la scolarité antérieure, des connaissances et de l'expérience acquise sur le marché du travail, du portfolio, des lettres de motivation et de recommandation et de l'entrevue, s'il y a lieu.

Remarques

- Pour les candidats attestant d'études en architecture de paysage acquises hors Canada
 - Le portfolio désigne une collection de documents reliés au domaine des arts et de l'aménagement.
 - Le portfolio, la lettre de motivation et les trois lettres de recommandation doivent être déposés ou envoyés par la poste à l'École d'architecture de paysage, Université de Montréal, C.P. 6128, succursale Centre-ville, Montréal, Québec, H3C 3J7, avant le 1^{er} février.
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-020-1-0)

Version 08 (A11)

Le Baccalauréat comporte 90 crédits. Ils sont répartis de la façon suivante : 75 crédits obligatoires, de 6 à 9 crédits à option et de 6 à 9 crédits au choix.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 CADRE CONCEPTUEL EN ARCHITECTURE DE PAYSAGE

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : 15 crédits obligatoires et, au maximum, 3 crédits à option.

Bloc 01A						Obligatoire - 15 crédits.
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.	
APA 1110	Histoire et théorie 1	3.0 J	APA 2110	Espaces et paysages urbains	3.0 J	
APA 1130	Écologie et développement durable	3.0 J	APA 2130	Écologie végétale : théorie et pratique	3.0 J	
APA 1150	Approches de la réception des paysages	3.0 J				

Bloc 01B			Option - Maximum 3 crédits.
COURS	TITRE	CR.H.	
APA 3115	Histoire et théorie 2	3.0 J	

SEGMENT 02 CONNAISSANCES TECHNIQUES

Tous les crédits du segment sont obligatoires.

Bloc 02A						Obligatoire - 15 crédits.
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.	
APA 1210	Connaissance des végétaux	3.0 J	APA 2210	Horticulture	3.0 J	
APA 1230	Nivellement, drainage et génie du site	3.0 J	APA 3210	Construction avancée	3.0 J	
APA 1240	Technologies, matériaux et assemblages	3.0 J				

SEGMENT 03 CONNAISSANCES PROCÉDURALES

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : 15 crédits obligatoires et, au maximum, 6 crédits à option.

Bloc 03A						Obligatoire - 15 crédits.
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.	
APA 1310	Représentation et communication	3.0 J S	APA 2330	Analyse et évaluation des paysages	3.0 J	
APA 1330	Laboratoire d'informatique appliquée	3.0 J S	APA 3310	Géomatique appliquée	3.0 J S	
APA 2310	Dessin technique et devis	3.0 J S				

Bloc 03B						Option - Maximum 6 crédits.
COURS	TITRE	CR.H.				
APA 3135	Gestion du paysage et de l'environnement	3.0 J				
APA 3335	Initiation à la recherche	3.0				

SEGMENT 70 INTÉGRATION DES APPRENTISSAGES

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : 30 crédits obligatoires, au maximum, 9 crédits à option et de 6 à 9 crédits au choix.

Bloc 70A						Obligatoire - 30 crédits.
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.	
APA 1410	Habitations et jardins	6.0 J	APA 3410	Espace régional	6.0 J	
APA 2410	Espace urbain	6.0 J	APA 3430	Atelier intégrateur 2	6.0 J	
APA 2430	Atelier intégrateur 1	6.0 J				

Bloc 70B						Option - Maximum 9 crédits.
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.	
APA 3441	Projet spécial 1	1.0	APA 3475	Atelier d'été	3.0	
APA 3442	Projet spécial 2	2.0	APA 3495	Travail dirigé	3.0	
APA 3455	Stage supervisé	3.0				








Bloc 70Z						Choix - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.
----------	--	--	--	--	--	---

Certificat en archivistique

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | ÉCOLE DE BIBLIOTHÉCONOMIE ET DES SCIENCES DE L'INFORMATION

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-056-5-1
CYCLE	1 ^{er} cycle
CRÉDITS	30 crédits
COTE R MINIMALE	20,000

-  Admission à l'automne et à l'hiver
-  Cours de soir
-  Capacité d'accueil limitée
-  Offert au campus de Montréal
-  Stages facultatifs
-  Temps plein
-  Temps partiel

Information sur le programme

- Cathy Dussault (TGDE) : 514-343-6646 cathy.dussault@umontreal.ca
- Sabine Mas (responsable du programme) : 514-343-2245 sabine.mas@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-056-5-1)

Version 02 (A12)

Le Certificat comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du Certificat sont répartis de la façon suivante : 21 crédits obligatoires, 6 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 70A Cours fondamentaux				Obligatoire - 21 crédits.	
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ARV 1050	Introduction à l'archivistique	3.0 S	ARV 1055	Description des archives	3.0 S
ARV 1052	Typologie des archives	3.0 S	ARV 1058	Administration des archives	3.0 S
ARV 1053	Évaluation des archives	3.0 S	ARV 3054	Gestion archives numériques	3.0 S
ARV 1054	Classification des archives	3.0 S			

Bloc 70B Cours thématiques

Option - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ARV 1056	Diffusion, communication et exploitation	3.0 S	ARV 3052	Activités dirigées	3.0
ARV 1057	Stage	3.0	ARV 3053	Aspects juridiques des archives et de l'information	3.0
ARV 1060	Archives et société	3.0	INU 1001	Introduction à l'information numérique	3.0 S
ARV 1061	Archives non textuelles	3.0	INU 1010	Création de l'information numérique	3.0 S
ARV 2955	Histoire du livre et de l'imprimé	3.0	INU 1030	Préservation de l'information numérique	3.0 S
ARV 3051	Préservation des archives	3.0 S	INU 1050	Diffusion d'information numérique	3.0 S

Bloc 70Z

Choix - 3 crédits.

Mineure arts et sciences

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | SERVICE D'APPUI À LA FORMATION INTERDISCIPLINAIRE ET À LA RÉUSSITE
ÉTUDIANTE

Sommaire et particularités


NUMÉRO 1-960-4-0


CYCLE 1^{er} cycle


CRÉDITS 30 crédits

DURÉE 1 an

COTE R MINIMALE 18,000


 Admission à l'automne et à l'hiver

 Cours de jour

 Cours de soir

 Offert au campus de Montréal

 Temps plein

 Temps partiel

Information sur le programme

- SAFIRE : 514 343-6521 info-safire@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Remarques

- La structure de ce programme est particulièrement bien adaptée à la personne qui effectue un retour aux études.
- La personne qui fait preuve d'une bonne préparation et qui a été refusée dans des programmes contingentés peut être orientée vers ce programme afin d'améliorer son dossier scolaire et de poursuivre son cheminement d'études.
- La combinaison de programmes en vue de l'obtention d'un baccalauréat ne permet pas l'association de la mineure arts et sciences avec le certificat d'études individualisées de la Faculté de l'éducation permanente.

Structure du programme (1-960-4-0)

Version 00 (A74)

La Mineure comporte 30 crédits. Elle est composée de deux concentrations choisies par l'étudiant parmi les concentrations suivantes :

- Anthropologie
- Chimie
- Communication
- Criminologie
- Études allemandes
- Études anglaises
- Études arabes

A

- Études chinoises
- Études cinématographiques
- Études classiques
- Études est-asiatiques
- Études françaises
- Études hispaniques
- Études italiennes
- Études japonaises
- Études latines
- Études néo-helléniques
- Études portugaises
- Études religieuses
- Études russes
- Géographie
- Grec ancien
- Histoire
- Histoire de l'art
- Informatique
- Linguistique
- Littérature comparée
- Mathématiques
- Philosophie
- Physique
- Psychoéducation
- Psychologie
- Relations industrielles
- Science politique
- Sciences biologiques
- Sciences économiques
- Service social
- Sociologie.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT Z COURS AU CHOIX

Le segment comporte 30 crédits de cours au choix.

Le choix de cours est fait selon les intérêts de l'étudiant et, au besoin, avec l'aide et l'approbation d'un conseiller en formation. L'inscription aux cours de certaines concentrations est conditionnelle à la réussite de préalables collégiaux.

Bloc 71Z**Choix - 30 crédits.**

Programme d'actualisation de formation en audiologie

FACULTÉ DE MÉDECINE | ÉCOLE D'ORTHOPHONIE ET D'AUDIOLOGIE

Sommaire et particularités

NUMÉRO 1-751-1-8

CYCLE 1^{er} cycle



Admission à l'automne



Cours de jour



Capacité d'accueil limitée



Offert au campus de Montréal



Temps plein



Temps partiel



Non offert aux candidats étrangers avec un permis d'études

Information sur le programme

- Gina Calzuola : 514 343-6111, poste 5062 gina.calzuola@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit :

- être titulaire d'un diplôme de premier cycle en audiologie et
- satisfaire aux conditions suivantes
 - avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent ou être boursier d'une agence canadienne ou internationale
 - fournir l'ensemble des documents exigés (voir la rubrique Remarques)
 - à la demande de l'École d'orthophonie et d'audiologie, se présenter à une entrevue.

Note : Les dossiers déjà analysés par l'Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec seront jugés prioritaires.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 850/990 au Test de français international (TFI).

Critères de sélection

- Le dossier est étudié par l'École d'orthophonie et d'audiologie, pour fins de présélection, en tenant compte de la scolarité antérieure et du niveau de réussite de celle-ci, et, le cas échéant, des connaissances et de l'expérience acquise sur le marché du travail.
- Le candidat présélectionné peut être convoqué à une entrevue. Cette entrevue est décisive.

Remarques

Documents à transmettre (avant le 1^{er} mars)

Outre les documents faisant partie de la demande d'admission de base, le candidat doit envoyer les documents suivants :

- une liste des cours suivis dans le cadre de la formation en audiologie
- une description détaillée de chaque cours incluant le nombre d'heures consacrées à chaque matière
- un formulaire établissant l'équivalence des cours suivis
- un curriculum vitae
- une lettre de motivation (2 pages maximum interligne simple).

- une lettre du conseil d'administration de l'Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec, le cas échéant

Si les documents sont rédigés dans une langue autre que le français ou l'anglais, prévoir une traduction certifiée conforme (sceaux du traducteur) de chaque document à l'exception de la description détaillée des cours suivis dont la traduction n'a pas nécessairement à être certifiée.

Structure du programme (1-751-1-8)

Version 00 (A03)

Le programme d'actualisation comporte un maximum de 90 crédits.

Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit à temps plein ou à temps partiel.

- À temps plein, l'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et à un maximum de 18 crédits par trimestre. Habituellement, il s'inscrit à un total de 30 crédits par année.

- À temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre), l'étudiant doit s'inscrire à un minimum de neuf crédits en quatre trimestres consécutifs.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Tous les crédits du programme d'actualisation sont au choix.

Bloc 70A

Choix - Maximum 90 crédits.

Baccalauréat en bio-informatique

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT D'INFORMATIQUE ET DE RECHERCHE OPÉRATIONNELLE |
DÉPARTEMENT DE BIOCHIMIE ET MÉDECINE MOLÉCULAIRE

Sommaire et particularités


NUMÉRO 1-468-1-0


CYCLE 1^{er} cycle


CRÉDITS 90 crédits


DURÉE 3 ans

COTE R MINIMALE 25,000


 Admission à l'automne

 Possibilité de séjour d'études à l'international


 Cours de jour

 Capacité d'accueil non limitée

 Offert au campus de Montréal

 Stages obligatoires

 Temps plein

 Temps partiel

Information sur le programme

- Miklos Csuros : 514 343-6111, p.1655 miklos.csuros@umontreal.ca
- Élane Meunier : 514-343-6111, p.5192 elaine.meunier@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
 - DEC en sciences, lettres et arts
 - DEC en sciences de la nature
 - DEC en sciences informatiques et mathématiques (voir la rubrique Remarques)
 - DEC en techniques de laboratoire : biotechnologies et avoir réussi les cours préalables Mathématiques 103, 105 et 203

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC et
- avoir réussi, avant l'entrée dans le programme, les cours préalables suivants :
 - Biologie 301
 - Chimie 101 et 201
 - Mathématiques 103, 105 et 203
 - Physique 101, 201 et 301

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.

- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
 - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - L'excellence du dossier constitue le seul critère de sélection.

Remarques

- L'étudiant admis sur la base d'un DEC en sciences informatiques et mathématiques doit réussir le cours préparatoire CHM 1963 (Chimie générale) lors de sa première année d'études à titre de cours hors programme. Il peut toutefois être exempté du cours prescrit s'il a réussi les cours équivalents de niveau collégial (Chimie 101 et 201).
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-468-1-0)

Version 05 (A15)

Le Baccalauréat comporte 90 crédits.

Le programme comprend 44 crédits obligatoires, 40 crédits à option et 6 crédits au choix. Dans le segment 70 Formation spécialisée, les étudiants peuvent choisir jusqu'à un maximum de 13 crédits de cours.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 COMMUN À TOUS LES ÉTUDIANTS

Tous les crédits du segment sont obligatoires.

Bloc 01A Bio-informatique

Obligatoire - 16 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BCM 2003	Application d'outils bio-informatiques	3.0 J	BIN 3002	Intégration biosciences et informatique 2	4.0 J
BIN 1002	Intégration biosciences et informatique	3.0 J	BIN 3005	Stage en laboratoire de recherche	6.0

Bloc 01B Fondement en informatique

Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1015	Programmation 1	3.0 J S	IFT 1065	Structures discrètes en informatique	3.0 J
IFT 1025	Programmation 2	3.0 J S	IFT 2015	Structures de données	3.0 J S

Bloc 01C Fondement en biologie moléculaire, biochimie, et génétique

Obligatoire - 16 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BCM 1501	Origine biochimique de la vie	3.0 J	BCM 2002	T.P. de biologie moléculaire	3.0 J
BCM 1503	Acides nucléiques et génétique 1	3.0 J	BCM 2004	Évolution moléculaire	2.0 J
BCM 1521	Travaux pratiques de biochimie 1	2.0 J	BCM 2502	Acides nucléiques et génétique 2	3.0 J

Le segment comporte un minimum de 27 crédits de cours à option et 6 au choix

B

Bloc 02A Fondement en mathématiques

Option - Minimum 4 crédits, maximum 8 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MAT 1400	Calcul 1	4.0 J
MAT 1600	Algèbre linéaire	4.0 J

Bloc 02B Fondements en probabilités et statistique

Option - Minimum 3 crédits, maximum 4 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
BIO 2041	Biostatistique 1	3.0 J S
MAT 1978	Probabilités et statistique	4.0 J S
STT 1700	Introduction à la statistique	3.0 J

Bloc 02C Compléments en informatique

Option - Minimum 12 crédits, maximum 21 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1215	Introduction aux systèmes informatiques	3.0 J S	IFT 2255	Génie logiciel	3.0 J S
IFT 1575	Modèles de recherche opérationnelle	3.0 J S	IFT 2905	Interfaces personne-machine	3.0 J
IFT 2035	Concepts des langages de programmation	3.0 J	IFT 2935	Bases de données	3.0 J
IFT 2105	Introduction à l'informatique théorique	3.0 J S	IFT 3295	Bio-informatique	3.0 J
IFT 2125	Introduction à l'algorithmique	3.0 J S	IFT 3355	Infographie	3.0 J

Bloc 02D Compléments en sciences de la Nature

Option - Minimum 8 crédits, maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BCM 1502	Fondements du métabolisme	4.0 J	BCM 3526	Génétique et génomique humaine	3.0 J
BCM 2501	Macromolécules biologiques	3.0 J	BIO 1153	Biologie cellulaire	3.0 J
BCM 2550	Programmation appliquée à la génomique	2.0 J	CHM 1301	Chimie organique 1	3.0 J
BCM 3515	Éthique en biochimie	2.0 J	MCB 1979	Microbiologie générale	3.0 J

Bloc 02Y

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1903	Anglais 3 (niveau B1.1)	3.0 J S	GEO 1532	SIG1 - Cartographie	3.0 J S
ANG 1913	Lire en anglais 2 (niveau B2 sciences)	3.0 J	GEO 2512	SIG2 - Analyse spatiale	3.0 J S
ANG 1921	Écrire en anglais 1 (niveau B1)	3.0 J	HEC 3015	Management (3040013)	3.0
ANT 1511	Évolution et comportement humain	3.0 J	MAT 2531	Histoire des mathématiques	3.0 J
BIO 1284	Évolution	2.0 J	PHI 1130	Philosophie des sciences	3.0 S
BIO 1335	Biodiversité 1	2.0	PHI 1300	Philosophie de la connaissance	3.0 J
BIO 1534	Physiologie végétale	3.0 J	PHI 1365	Évolution, pensée et valeurs	3.0 J
BIO 1634	Principes de physiologie animale	3.0 J S	PHI 2418	Éthique et politique de l'environnement	3.0
BIO 1803	Écologie et environnement	3.0 J S	PHY 1234	Introduction à la physique numérique	3.0 J
BIO 2306	Floristique du Québec	3.0 J	PHY 1973	Astrobiologie	3.0 S
BIO 2405	Microbiologie de l'environnement	3.0 J	POL 3235	Politiques scientifiques	3.0 J
BIO 3283	Principes d'évolution	3.0 J	PSL 1982	Les bases du système nerveux	2.0 J
CHM 1302	Chimie organique 2	3.0 J	PSL 3062	Base neuronale des fonctions cérébrales	3.0 J
CHM 1990	Physicochimie générale 1	3.0 J	PSY 1035	Psychologie physiologique	3.0 J S
CHM 3450	Éléments de cristallographie	3.0 J	REI 1030	Gestion et fonctions de l'organisation	3.0 J S
DMO 1000	Introduction à la démographie	3.0 S	SOL 3410	Technosciences, culture et société	3.0 J

Bloc 02Z

Choix - 6 crédits.

SEGMENT 70 FORMATION SPÉCIALISÉE

Tous les crédits du segment sont à option.

Bloc 70A Génétique

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BCM 3525	Génétique des organismes modèles	3.0 J	BIO 3204	Génétique des populations	3.0 J
BIO 3203	Génétique évolutive	3.0 J	PHL 3600	Pharmacogénétique	3.0 J

Bloc 70B Médecine moléculaire

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BCM 2503	Métabolisme moléculaire	2.0 J S	BCM 3512	Biochimie de la cellule	3.0 J S
BCM 2505	Enzymologie	3.0 J	BCM 3514	Régulation de l'expression génique	3.0 J
BCM 2532	Pratique de la communication en sciences	3.0 J	PBC 3060	Bases moléculaires des maladies humaines	3.0 J S
BCM 2562	Biochimie clinique	3.0 J	PHL 2100	Principes de pharmacologie	3.0 J

Bloc 70C Langages et conception de logiciel

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
IFT 3065	Langages de programmation et compilation	3.0 J	IFT 3911	Analyse et conception des logiciels	3.0 J
IFT 3165	Analyse des langages de programmation	3.0	IFT 3912	Développement, maintenance de logiciels	3.0
IFT 3225	Technologie de l'Internet	3.0 J	IFT 3913	Qualité du logiciel et métriques	3.0 J

Bloc 70D Informatique théorique et optimisation

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
IFT 2425	Introduction aux algorithmes numériques	3.0	IFT 3375	Informatique théorique	3.0 J
IFT 2455	Analyse numérique matricielle	3.0	IFT 3515	Techniques d'optimisation 2	3.0 J
IFT 2505	Techniques d'optimisation 1	3.0 J	IFT 3545	Graphes et réseaux	3.0 J

Bloc 70E Statistique et apprentissage machine

Option - Maximum 13 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
IFT 3205	Traitement du signal	3.0	MAT 2717	Processus stochastiques	3.0 J
IFT 3245	Simulation et modèles	3.0 J	STT 2000	Échantillonnage	3.0 J S
IFT 3335	Intelligence artificielle : introduction	3.0 J	STT 2700	Concepts et méthodes en statistique	3.0 J
IFT 3395	Fondements de l'apprentissage machine	3.0 J	STT 3510	Biostatistique	3.0
IFT 3655	Modèles stochastiques	3.0	STT 3700	Inférence statistique	3.0 J
MAT 1720	Probabilités	4.0 J			

Baccalauréat en biochimie et médecine moléculaire

FACULTÉ DE MÉDECINE | DÉPARTEMENT DE BIOCHIMIE

B

Sommaire et particularités

NUMÉRO 1-465-1-1

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 90 crédits

DURÉE 3 ans

COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2017 25,839



Admission à l'automne



Cours de jour



Capacité d'accueil limitée



Offert au campus de Montréal



Stages obligatoires



Temps plein



Temps partiel



Menant à une accréditation professionnelle



Possibilité de séjour d'études à l'international



Cheminement Honor



Cheminement international

Information sur le programme

- Kathie Gierka : [514] 343-6111 p. 5193 kathie.gierka@umontreal.ca
- Pascal Chartrand : [514] 343-6111 p. 5684 p.chartrand@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
 - DEC en sciences, lettres et arts
 - DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs 00XU (biologie) et 00XV (chimie)
 - DEC en techniques de laboratoire - biotechnologies (210.AA)

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC et
- avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme**, les cours préalables suivants :
 - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
 - Chimie 101, 201 et 202
 - Mathématiques 103 et 203
 - Physique 101, 201 et 301

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs

qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

B

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
 - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - L'excellence du dossier constitue le seul critère de sélection.

Remarques

- Le titulaire d'un DEC technique peut se voir accorder des exemptions de cours. Il doit s'adresser au Département pour obtenir des renseignements additionnels.
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-465-1-1)

Version 01 (A14)

Le Baccalauréat comporte 90 crédits. Il comprend un tronc commun (segment 01) et est offert avec les orientations suivantes :

- l'orientation Biochimie (segment 91);
- l'orientation Médecine moléculaire (segment 92);
- l'orientation Génétique et génomique humaine (segment 93).

Le programme de baccalauréat en Biochimie et médecine moléculaire offre trois orientations: l'orientation Biochimie, l'orientation Médecine moléculaire et l'orientation Génétique et génomique humaine. Pour chacune des orientations, il y a 3 cheminement: le cheminement général, le cheminement Honor et le cheminement International. Le programme s'articule comme suit:

Dans l'orientation Biochimie :

Le cheminement général comprend les blocs 01A, 01B, 01C, (01D ou 01E) et 01Z (crédits au choix) et les blocs 91A, B et C avec 72 crédits obligatoires et 18 crédits à option et au choix.

Le cheminement Honor comprend les blocs 01A, 01B, 01C et 01Z (crédits au choix) et les blocs 91 A, V et W avec 72 crédits obligatoires et 18 crédits à option et au choix.

Le cheminement International comprend les blocs 01A, 01B, 01C, 01D, 01I, 01J et 01Z (crédits au choix) et les blocs 91 A, B et C avec 72 crédits obligatoires et 18 crédits à option et au choix.

Dans l'orientation Médecine moléculaire :

Le cheminement général comprend les blocs 01A, 01B, 01C, 01D ou 01E et 01Z (crédits au choix) et les blocs 92A, B et C avec 73 crédits obligatoires et 17 crédits à option et au choix.

Le cheminement Honor comprend les blocs 01A, 01B, 01C et 01Z (crédits au choix) et les blocs 92 A, V et W avec 73 crédits obligatoires et 17 crédits à option et au choix.

Le cheminement International comprend les blocs 01A, 01B, 01C, 01D, 01I, 01J et 01Z (crédits au choix) et les blocs 92 A, B et C avec 73 crédits obligatoires et 17 crédits à option et au choix.

Dans l'orientation Génétique et génomique humaine :

Le cheminement général comprend les blocs 01A, 01B, 01C, 01D ou 01E et 01Z (crédits au choix) et les blocs 93 A, B, C avec 73 crédits obligatoires et 17 crédits à option et au choix.

Le cheminement Honor comprend les blocs 01A, 01B, 01C et 01Z (crédits au choix) et les blocs 93 A, V et W avec 73 crédits obligatoires et 17 crédits à option et au choix.

Le cheminement International comprend les blocs 01A, 01B, 01C, 01D, 01I, 01J et 01Z (crédits au choix) et les blocs 93 A, B et

C avec 73 crédits obligatoires et 17 crédits à option et au choix.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 COMMUN À TOUTES LES ORIENTATIONS

Le nombre de crédits requis par cheminement peut varier.

Bloc 01A Connaissances fondamentales en biochimie

Obligatoire - 32 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BCM 1501	Origine biochimique de la vie	3.0 J	BCM 2503	Métabolisme moléculaire	2.0 J S
BCM 1502	Fondements du métabolisme	4.0 J	BCM 2532	Pratique de la communication en sciences	3.0 J
BCM 1503	Acides nucléiques et génétique 1	3.0 J	BCM 3512	Biochimie de la cellule	3.0 J S
BCM 1521	Travaux pratiques de biochimie 1	2.0 J	BCM 3513	Pathophysiologie moléculaire	4.0 J
BCM 2501	Macromolécules biologiques	3.0 J	BCM 3515	Éthique en biochimie	2.0 J
BCM 2502	Acides nucléiques et génétique 2	3.0 J			

Bloc 01B Connaissances fondamentales en chimie

Obligatoire - 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CHM 1301	Chimie organique 1	3.0 J	CHM 1990	Physicochimie générale 1	3.0 J
CHM 1302	Chimie organique 2	3.0 J	CHM 2302	Chimie organique 3	3.0 J
CHM 1979	Laboratoire de chimie pour biochimistes	3.0 J	CHM 2971	Chimie bioanalytique	3.0 J

Bloc 01C Connaissances fondamentales en biologie

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
BIO 1155	Biologie cellulaire	3.0 J
BIO 2043	Statistique pratique pour sciences de la vie	3.0 J
MCB 1979	Microbiologie générale	3.0 J

Bloc 01D Cours de langue anglaise

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1921	Écrire en anglais 1 (niveau B1)	3.0 J
ANG 1922	Écrire en anglais 2 (niveau B2)	3.0 J

Bloc 01E Connaissances complémentaires

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MAT 1958	Mathématiques pour chimistes	3.0 J	POL 3235	Politiques scientifiques	3.0 J
MSN 2100	Toxicologie et environnement	3.0 J	PSY 1035	Psychologie physiologique	3.0 J S
NUT 2032	Nutrition fondamentale	3.0 J	PSY 2115	Psychopathologie: introduction	3.0 J S
PHI 1130	Philosophie des sciences	3.0 S	REI 1030	Gestion et fonctions de l'organisation	3.0 J S
PHI 1300	Philosophie de la connaissance	3.0 J	SOL 3410	Technosciences, culture et société	3.0 J
PHY 1973	Astrobiologie	3.0 S			

Bloc 01I Cours de langues et culture

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AES 3032	Culture et communication en Corée	3.0 S	ESP 1904	Espagnol 4 (niveau B1.2)	3.0 J S
ALL 1905	Allemand 5 (niveau B1.1)	3.0 J S	FAS 1000	Introduction à l'interculturel	3.0
ALL 1906	Allemand 6 (niveau B1.2)	3.0 J S	FAS 1900	Langue de l'Université d'accueil	3.0
ALL 1912	Lire en allemand 2 (niveau B1)	3.0 J	FAS 1902	Langue de l'Université d'accueil 2	3.0
ALL 1913	Lire en allemand 3 (niveau B2.1)	3.0 J	FAS 1910	Cultures de l'Université d'accueil 1	3.0
ALL 1914	Lire en allemand 4 (niveau B2.2)	3.0	FAS 1911	Cultures de l'Université d'accueil 2	3.0
ARA 1001	Introduction au monde arabe 1	3.0 S	FRA 2318	Imaginaire social et littérature	3.0 J
ARA 1002	Introduction au monde arabe 2	3.0 S	FRA 3641	Littérature et civilisation africaines	3.0
ESP 1215	Civilisation espagnole	3.0 J	ITL 1120	Introduction à la culture italienne	3.0 J
ESP 1317	Civilisation hispano-américaine	3.0 J	ITL 1903	Italien 3 (niveau B1.1)	3.0 S
ESP 1327	Cultures latino-américaines	3.0	ITL 1904	Italien 4 (niveau B1.2)	3.0 S
ESP 1903	Espagnol 3 (niveau B1.1)	3.0 J S			

Bloc 01J Stage et travaux pratiques à l'étranger

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
BCM 3531E	Travaux pratiques 3 à l'étranger	3.0
BCM 3534	Stage en laboratoire à l'étranger	6.0
BCM 3535	Stage en laboratoire à l'étranger	9.0

Bloc 01Z Cours au choix

Choix - Maximum 3 crédits.

SEGMENT 91 PROPRE À L'ORIENTATION BIOCHIMIE

Le nombre de crédits requis par cheminement peut varier.

Bloc 91A Connaissances disciplinaires obligatoires

Obligatoire - 13 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BCM 2505	Enzymologie	3.0 J	CHM 2979	Laboratoire organique pour biochimistes	2.0 J
BCM 2531	Travaux pratiques 2	2.0 J	CHM 2995	Physicochimie générale 2	3.0 J
BCM 3514	Régulation de l'expression génique	3.0 J			

Bloc 91B

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
BCM 3531	Travaux pratiques 3	3.0 J
BCM 3532	Stage en laboratoire de recherche	6.0 J

Bloc 91C

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BCM 2550	Programmation appliquée à la génomique	2.0 J	CHM 3331	Chimie bio-organique : De molécule à nanomachine	3.0 J
BCM 2562	Biochimie clinique	3.0 J	CHM 3450	Éléments de cristallographie	3.0 J
BCM 3525	Génétique des organismes modèles	3.0 J	PBC 3060	Bases moléculaires des maladies humaines	3.0 J S
BCM 3552	Bases de la bio-informatique appliquée	2.0 J	PHL 2100	Principes de pharmacologie	3.0 J
BIO 3702	Biotechnologie végétale	3.0			

Bloc 91V

Option - Maximum 13 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
BCM 4001	Stage honor en biochimie 1	6.0
BCM 4002	Stage honor en biochimie 2	6.0
BCM 4010	Séminaire de recherche honor	1.0

Bloc 91W

Option - Maximum 5 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BCM 6071	Signalisation et cycle cellulaire	2.0 J	PBC 6000	Biologie cellulaire avancée	3.0
BCM 6100	Biologie du développement	2.0 J	PHL 6085	Progrès en pharmacologie moléculaire	3.0
BIO 6157	Biochimie et bio moléculaire des plantes	3.0			

SEGMENT 92 PROPRE À L'ORIENTATION MÉDECINE MOLÉCULAIRE

Le nombre de crédits requis par cheminement peut varier.

Bloc 92A Connaissances disciplinaires obligatoires			Obligatoire - 14 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BCM 2505	Enzymologie	3.0 J	MCB 2987	Immunologie	3.0 J
BCM 2531	Travaux pratiques 2	2.0 J	PBC 3060	Bases moléculaires des maladies humaines	3.0 J S
BCM 2562	Biochimie clinique	3.0 J			

Bloc 92B			Option - Maximum 9 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.			
BCM 3531	Travaux pratiques 3	3.0 J			
BCM 3532	Stage en laboratoire de recherche	6.0 J			

Bloc 92C			Option - Maximum 6 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BCM 3514	Régulation de l'expression génique	3.0 J	BIO 2412	Histologie animale	3.0 J
BCM 3525	Génétique des organismes modèles	3.0 J	CHM 2995	Physicochimie générale 2	3.0 J
BCM 3552	Bases de la bio-informatique appliquée	2.0 J	PBC 3040	Développement du système nerveux	3.0 J
BIO 1634	Principes de physiologie animale	3.0 J S	PHL 2100	Principes de pharmacologie	3.0 J
BIO 2402	Embryologie animale	3.0 J			

Bloc 92V			Option - Maximum 13 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.			
BCM 4001	Stage honor en biochimie 1	6.0			
BCM 4002	Stage honor en biochimie 2	6.0			
BCM 4010	Séminaire de recherche honor	1.0			

Bloc 92W			Option - Maximum 5 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.			
BCM 6071	Signalisation et cycle cellulaire	2.0 J			
BCM 6100	Biologie du développement	2.0 J			
PHL 6085	Progrès en pharmacologie moléculaire	3.0			

SEGMENT 93 PROPRE À L'ORIENTATION GÉNÉTIQUE ET GÉNOMIQUE HUMAINE

Le nombre de crédits requis par cheminement peut varier.

Bloc 93A Connaissances disciplinaires obligatoires			Obligatoire - 14 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BCM 2002	T.P. de biologie moléculaire	3.0 J	BCM 3526	Génétique et génomique humaine	3.0 J
BCM 3514	Régulation de l'expression génique	3.0 J	BCM 3552	Bases de la bio-informatique appliquée	2.0 J
BCM 3525	Génétique des organismes modèles	3.0 J			

Bloc 93B			Option - Maximum 9 crédits.		
----------	--	--	-----------------------------	--	--

COURS	TITRE	CR.H.
BCM 3531	Travaux pratiques 3	3.0 J
BCM 3533	Stage en génétique et génomique	6.0 J

Bloc 93C

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BCM 2550	Programmation appliquée à la génomique	2.0 J	CHM 2995	Physicochimie générale 2	3.0 J
BIO 2402	Embryologie animale	3.0 J	PBC 3060	Bases moléculaires des maladies humaines	3.0 J S
BIO 3203	Génétique évolutive	3.0 J	PHL 1400	Méthodes statistiques en sciences biomédicales	3.0 J
BIO 3283	Principes d'évolution	3.0 J			

Bloc 93V

Option - Maximum 13 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
BCM 4003	Stage honor en génétique et génomique 1	6.0
BCM 4004	Stage honor en génétique et génomique 2	6.0
BCM 4010	Séminaire de recherche honor	1.0

Bloc 93W

Option - Maximum 5 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
BCM 6071	Signalisation et cycle cellulaire	2.0 J
BCM 6100	Biologie du développement	2.0 J
PGM 6001	Pharmacogénomique clinique	3.0 J

Baccalauréat en sciences biologiques

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT DE SCIENCES BIOLOGIQUES

B

Sommaire et particularités










NUMÉRO 1-235-1-0

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 90 crédits

DURÉE 3 ans

COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2017 26,750

-  Admission à l'automne et à l'hiver
-  Cours de jour
-  Capacité d'accueil limitée
-  Offert au campus de Montréal
-  Stages facultatifs
-  Temps plein
-  Temps partiel
-  Possibilité de séjour d'études à l'international
-  Cheminement Honor

Information sur le programme

- Secteur académique (sciences biologiques) : 514 343-6585
- Dan Nguyen : 514 343-6084

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
 - DEC en sciences, lettres et arts
 - DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs 00XU (biologie) et 00XV (chimie)

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC et
- avoir réussi, avant l'entrée dans le programme, les cours préalables suivants :
 - Deux cours de biologie
 - Deux cours de chimie dont un cours de chimie organique
 - Un cours de mathématiques

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
 - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - L'excellence du dossier constitue le seul critère de sélection.

Remarques

- Le titulaire d'un DEC technique peut se voir accorder des exemptions de cours. Il doit s'adresser au Département pour obtenir des renseignements additionnels.
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-235-1-0)

Version 20 (A17)

Le Baccalauréat comporte 90 crédits. Il comprend un tronc commun (segment 01) et est offert avec les trois orientations suivantes :

- l'orientation Biologie moléculaire et cellulaire (segments 01 et 92), 52 crédits obligatoires, 35 à option et 3 au choix,
- l'orientation Biodiversité, écologie et évolution (segments 01 et 94) 38 crédits obligatoires, 49 à option et 3 au choix,
- l'orientation Physiologie animale (segments 01 et 95), 35 crédits obligatoires, 52 à option et 3 au choix.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 COMMUN AUX TROIS ORIENTATIONS

Les crédits du Tronc commun sont répartis de la façon suivante : 35 crédits obligatoires, un maximum de 6 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 01A Connaissances fondamentales en biologie			Obligatoire - 35 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BIO 1001	Méthodes de recherche en biologie (TP)	1.0 J	BIO 1534	Physiologie végétale	3.0 J
BIO 1101	Biologie moléculaire	3.0 J	BIO 1634	Principes de physiologie animale	3.0 J S
BIO 1153	Biologie cellulaire	3.0 J	BIO 1803	Écologie et environnement	3.0 J S
BIO 1203	Introduction à la génétique	3.0 J S	BIO 2041	Biostatistique 1	3.0 J S
BIO 1284	Évolution	2.0 J	BIO 3002	Bioéthique	2.0 J
BIO 1334	Biodiversité 1	3.0 J	MCB 1979	Microbiologie générale	3.0 J
BIO 1434	Biodiversité 2	3.0 J			

Bloc 01B Connaissances connexes			Option - Maximum 6 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1913	Lire en anglais 2 (niveau B2 sciences)	3.0 J	GEO 3132	Paléogéographie	3.0 J
ANT 1900	Introduction à l'anthropologie	3.0	IFT 1810	Introduction à la programmation	3.0 J S
ANT 2454	La primatologie	3.0 J	PHI 1130	Philosophie des sciences	3.0 S
BCM 1501	Origine biochimique de la vie	3.0 J	PHI 1365	Évolution, pensée et valeurs	3.0 J
CHM 1600	Chimie de l'environnement : introduction	3.0 J	PHY 1972	Comprendre l'Univers	3.0
CHM 1984	Chimie organique	3.0 J	PHY 1973	Astrobiologie	3.0 S
DRT 3108	Droit international de l'environnement	3.0 J	SOL 2200	Sociologie de l'environnement	3.0 J
GEO 1312	Développement durable et environnement	3.0 J	URB 1114	Territoires et environnement	3.0 J
GEO 2122	Climatologie	3.0 J			

Bloc 01Z Cours au choix

Choix - 3 crédits.

SEGMENT 92 PROPRE À L'ORIENTATION BIOLOGIE MOLÉCULAIRE ET CELLULAIRE

Les crédits de l'orientation sont répartis de la façon suivante :

- en cheminement régulier : 17 crédits obligatoires et de 29 à 35 crédits à option

- en cheminement honor : 11 crédits obligatoires et de 29 à 35 crédits à option dont 12 crédits du bloc 92V.

Bloc 92A Connaissances disciplinaires obligatoires

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
BIO 2162	Compléments de biologie cellulaire	3.0 J
BIO 2240	Génétique et développement moléculaire	3.0
BIO 3150	Signalisation cellulaire	3.0 J

Bloc 92B Travaux en laboratoire

Obligatoire - 8 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BIO 2155	T.P. de biologie cellulaire	1.0 J	BIO 3102	T.P. en biologie moléculaire - ADN et ARN	3.0 J
BIO 2255	T.P. de génétique	1.0 J	BIO 3103	T.P. en biologie moléculaire - Protéines	3.0 J

Bloc 92C Connaissances en biologie moléculaire et cellulaire

Option - Minimum 15 crédits, maximum 30 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BCM 3512	Biochimie de la cellule	3.0 J S	BIO 3260	Génomique microbienne	3.0 J
BCM 3514	Régulation de l'expression génique	3.0 J	BIO 3293	Évolution et développement	3.0 J
BIO 2150	Protistologie	3.0 J	BIO 3701	Vitroculture des végétaux	3.0 J
BIO 2372	Anatomie et morphogénèse végétales	4.0 J	BIO 3702	Biotechnologie végétale	3.0
BIO 2402	Embryologie animale	3.0 J	MCB 2989	Immunologie 1	4.0 J
BIO 2412	Histologie animale	3.0 J	MCB 2991	Immunologie 2	4.0 J
BIO 3106	Biologie cellulaire avancée	3.0 J	MCB 2999	Levures et organismes levuriformes	3.0 J
BIO 3203	Génétique évolutive	3.0 J			

Bloc 92D Connaissances spécialisées complémentaires

Option - Maximum 20 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BCM 2003	Application d'outils bio-informatiques	3.0 J	BIO 3115	Principes de phylogénie et systématique	3.0
BCM 2501	Macromolécules biologiques	3.0 J	BIO 3204	Génétique des populations	3.0 J
BCM 2505	Enzymologie	3.0 J	BIO 3659	Les fonctions du système nerveux	3.0 J
BIO 2042	Biostatistique 2	3.0 J	BIO 3665	Respiration, circulation, excrétion	3.0 J
BIO 2350	Diversité fongique	3.0 J	BIO 3682	Endocrinologie animale	3.0 J
BIO 2405	Microbiologie de l'environnement	3.0 J	BIO 3721	Écologie microbienne	3.0 J
BIO 2470	Morphologie évolutive des chordés	3.0 J	BIO 3781	Microorganismes phytopathogènes	3.0 J
BIO 2471	Neuroanatomie comparée	3.0 J	BIO 3900	Chronobiologie	3.0 J
BIO 2541	Physiologie végétale avancée	3.0	MCB 2094	Virologie et pathogénèse virale	4.0 J
BIO 2620	Physiologie animale comparée 1	3.0 J	MCB 2979	Bactériologie générale 1	4.0 J
BIO 2625	Physiologie animale comparée 2	3.0	MCB 2992	Bactériologie générale 2	4.0 J
BIO 2820	Écologie écosystémique	3.0 J	MCB 3095	Microbiologie environnementale appliquée	2.0 J
BIO 2855	Écologie adaptative	3.0 J	MCB 3984	Diversité microbienne	3.0 J
BIO 3008	Sujets spéciaux en biologie	3.0 J	PHL 2100	Principes de pharmacologie	3.0 J

Bloc 92E Stages en milieu de travail

Option - Maximum 10 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BIO 2050	Stage de recherche 1	3.0	BIO 3050	Stage de recherche 2	3.0
BIO 3020	Stage en milieu de travail	3.0	BIO 3080	Stage d'animation en biologie	1.0

Bloc 92V Propre au Cheminement honor

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
BIO 4000	Communication scientifique	3.0 J
BIO 4050	Stage de recherche honor 1	3.0
BIO 4060	Stage de recherche honor 2	6.0

SEGMENT 94 PROPRE À L'ORIENTATION BIODIVERSITÉ, ÉCOLOGIE ET ÉVOLUTION

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante :

- en cheminement régulier : 3 crédits obligatoires et de 43 à 49 crédits à option

- en cheminement honor : 3 crédits obligatoires et de 43 à 49 crédits à option dont 12 crédits du bloc 94V.

Bloc 94A Connaissances disciplinaires obligatoires

Obligatoire - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
BIO 2042	Biostatistique 2	3.0 J

Bloc 94B Connaissances en écologie

Option - Minimum 6 crédits, maximum 27 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BIO 2811	Dynamique des populations	3.0 J	BIO 3811	Modélisation écologique	3.0
BIO 2820	Écologie écosystémique	3.0 J	BIO 3815	Modélisation de la qualité des habitats	3.0
BIO 3043	Théorie des réseaux	3.0	BIO 3831	Océanographie	3.0 J
BIO 3721	Écologie microbienne	3.0 J	BIO 3839	Limnologie	3.0 J
BIO 3754	Écologie végétale	3.0 J	BIO 3853	Débats en écologie	3.0 J
BIO 3790	Parasitisme	3.0 J	BIO 3893	Écotoxicologie	3.0 J
BIO 3801	Conservation et aménagement	3.0 J			

Bloc 94C Connaissances en évolution

Option - Minimum 6 crédits, maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BIO 2405	Microbiologie de l'environnement	3.0 J	BIO 3204	Génétique des populations	3.0 J
BIO 2855	Écologie adaptative	3.0 J	BIO 3283	Principes d'évolution	3.0 J
BIO 3203	Génétique évolutive	3.0 J	BIO 3293	Évolution et développement	3.0 J

Bloc 94D Connaissance en biodiversité

Option - Minimum 6 crédits, maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BIO 2150	Protistologie	3.0 J	BIO 2478	Herpétologie	3.0 J
BIO 2306	Floristique du Québec	3.0 J	BIO 2480	Ornithologie	3.0 J
BIO 2315	Les plantes utilisées par l'homme	3.0 J	BIO 2490	Mammalogie	3.0 J
BIO 2350	Diversité fongique	3.0 J	BIO 3115	Principes de phylogénie et systématique	3.0
BIO 2386	Taxonomie des plantes vasculaires	3.0	BIO 3441	Systématique des insectes	3.0 J
BIO 2431	Zoologie des invertébrés	3.0 J	BIO 3781	Microorganismes phytopathogènes	3.0 J
BIO 2440	Entomologie	3.0 J	MCB 2999	Levures et organismes levuriformes	3.0 J
BIO 2476	Ichtyologie	3.0 J	MCB 3984	Diversité microbienne	3.0 J

Bloc 94E Connaissances spécialisées et complémentaires

Option - Maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BIO 2110	T.P. de biologie moléculaire	2.0 J	BIO 3702	Biotechnologie végétale	3.0
BIO 2155	T.P. de biologie cellulaire	1.0 J	BIO 3863	T.P. en comportement animal	2.0 J
BIO 2162	Compléments de biologie cellulaire	3.0 J	BIO 3865	T.P. en comportement animal	3.0
BIO 2255	T.P. de génétique	1.0 J	BIO 3900	Chronobiologie	3.0 J
BIO 2372	Anatomie et morphogénèse végétales	4.0 J	ECN 2910	Environnement et ressources naturelles	3.0 J
BIO 2402	Embryologie animale	3.0 J	GEO 1532	SIG1 - Cartographie	3.0 J S
BIO 2470	Morphologie évolutive des chordés	3.0 J	GEO 1542	Introduction à la télédétection	3.0 J S
BIO 2541	Physiologie végétale avancée	3.0	GEO 2132	Géomorphologie	3.0 J
BIO 2620	Physiologie animale comparée 1	3.0 J	GEO 2152	Hydrologie	3.0 J
BIO 2625	Physiologie animale comparée 2	3.0	GEO 2512	SIG2 - Analyse spatiale	3.0 J S
BIO 2862	Comportement animal	3.0 J	GEO 3312	Études d'impacts	3.0
BIO 3008	Sujets spéciaux en biologie	3.0 J	MCB 2979	Bactériologie générale 1	4.0 J
BIO 3260	Génomique microbienne	3.0 J	MCB 2992	Bactériologie générale 2	4.0 J
BIO 3390	Architecture et mode de développement de l'arbre	3.0 J	MCB 3095	Microbiologie environnementale appliquée	2.0 J
BIO 3520	Écologie fonctionnelle des plantes	3.0	URB 2344	Gestion de l'environnement	3.0 J
BIO 3701	Vitroculture des végétaux	3.0 J			

Bloc 94F Stages sur le terrain et de recherche

Option - Minimum 6 crédits, maximum 26 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BIO 2050	Stage de recherche 1	3.0	BIO 3050	Stage de recherche 2	3.0
BIO 2432	Invertébrés marins	3.0	BIO 3080	Stage d'animation en biologie	1.0
BIO 2703	Stage d'écologie forestière	1.0 J	BIO 3753	Stage d'écologie végétale	3.0 J
BIO 2854	Stage d'écologie des animaux terrestres	3.0	BIO 3843	Stage de limnologie	3.0
BIO 3020	Stage en milieu de travail	3.0			

Bloc 94V Propre au Cheminement honor

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
BIO 4000	Communication scientifique	3.0 J
BIO 4050	Stage de recherche honor 1	3.0
BIO 4060	Stage de recherche honor 2	6.0

SEGMENT 95 PROPRE À L'ORIENTATION PHYSIOLOGIE ANIMALE

Les crédits de l'orientation sont répartis de la façon suivante :

- en cheminement régulier : 46 à 52 crédits à option
- en cheminement honor : 46 à 52 crédits à option dont 12 crédits du bloc 95V.

Bloc 95A Connaissances disciplinaires fondamentales

Option - Minimum 21 crédits, maximum 42 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BIO 2372	Anatomie et morphogénèse végétales	4.0 J	BIO 2625	Physiologie animale comparée 2	3.0
BIO 2402	Embryologie animale	3.0 J	BIO 2862	Comportement animal	3.0 J
BIO 2412	Histologie animale	3.0 J	BIO 3520	Écologie fonctionnelle des plantes	3.0
BIO 2470	Morphologie évolutive des chordés	3.0 J	BIO 3659	Les fonctions du système nerveux	3.0 J
BIO 2471	Neuroanatomie comparée	3.0 J	BIO 3665	Respiration, circulation, excrétion	3.0 J
BIO 2541	Physiologie végétale avancée	3.0	BIO 3682	Endocrinologie animale	3.0 J
BIO 2620	Physiologie animale comparée 1	3.0 J			

Bloc 95B Travaux en laboratoire

Option - Minimum 2 crédits, maximum 14 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BCM 2958	T.P. de biochimie générale	1.0	BIO 3661	T.P. Physiologie nerveuse et musculaire	2.0 J
BIO 2110	T.P. de biologie moléculaire	2.0 J	BIO 3674	T.P. Respiration, circulation, excrétion	3.0 J
BIO 2155	T.P. de biologie cellulaire	1.0 J	BIO 3863	T.P. en comportement animal	2.0 J
BIO 2255	T.P. de génétique	1.0 J			

Bloc 95C Connaissances spécialisées et complémentaires

Option - Minimum 9 crédits, maximum 30 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BIO 2042	Biostatistique 2	3.0 J	BIO 3203	Génétique évolutive	3.0 J
BIO 2150	Protistologie	3.0 J	BIO 3204	Génétique des populations	3.0 J
BIO 2162	Compléments de biologie cellulaire	3.0 J	BIO 3283	Principes d'évolution	3.0 J
BIO 2315	Les plantes utilisées par l'homme	3.0 J	BIO 3293	Évolution et développement	3.0 J
BIO 2350	Diversité fongique	3.0 J	BIO 3441	Systématique des insectes	3.0 J
BIO 2386	Taxonomie des plantes vasculaires	3.0	BIO 3701	Vitroculture des végétaux	3.0 J
BIO 2431	Zoologie des invertébrés	3.0 J	BIO 3781	Microorganismes phytopathogènes	3.0 J
BIO 2440	Entomologie	3.0 J	BIO 3790	Parasitisme	3.0 J
BIO 2476	Ichtyologie	3.0 J	BIO 3893	Écotoxicologie	3.0 J
BIO 2478	Herpétologie	3.0 J	BIO 3900	Chronobiologie	3.0 J
BIO 2480	Ornithologie	3.0 J	MCB 2094	Virologie et pathogénèse virale	4.0 J
BIO 2490	Mammalogie	3.0 J	MCB 2979	Bactériologie générale 1	4.0 J
BIO 2855	Écologie adaptative	3.0 J	MCB 2989	Immunologie 1	4.0 J
BIO 3008	Sujets spéciaux en biologie	3.0 J	MCB 2991	Immunologie 2	4.0 J
BIO 3150	Signalisation cellulaire	3.0 J	PHL 2100	Principes de pharmacologie	3.0 J

Bloc 95D Stage en milieu de travail

Option - Maximum 10 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BIO 2050	Stage de recherche 1	3.0	BIO 3050	Stage de recherche 2	3.0
BIO 3020	Stage en milieu de travail	3.0	BIO 3080	Stage d'animation en biologie	1.0

Bloc 95V propre au Cheminement honor

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
BIO 4000	Communication scientifique	3.0 J
BIO 4050	Stage de recherche honor 1	3.0
BIO 4060	Stage de recherche honor 2	6.0

Majeure en sciences biologiques

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT DE SCIENCES BIOLOGIQUES

Sommaire et particularités









NUMÉRO 1-235-2-0

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 60 crédits

DURÉE 2 ans

COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2017 26,750

-  Admission à l'automne et à l'hiver
 -  Cours de jour
 -  Capacité d'accueil limitée
 -  Offert au campus de Montréal
 -  Stages facultatifs
 -  Temps plein
 -  Temps partiel
-  Possibilité de séjour d'études à l'international

Information sur le programme

- Secteur académique (sciences biologiques) : 514 343-6585
- Dan Nguyen : 514 343-6084

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
 - DEC en sciences, lettres et arts
 - DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs 00XU (biologie) et 00XV (chimie)

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC et
- avoir réussi, avant l'entrée dans le programme, les cours préalables suivants :
 - Deux cours de biologie
 - Deux cours de chimie dont un cours de chimie organique
 - Un cours de mathématiques

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
 - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - L'excellence du dossier constitue le seul critère de sélection.

Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-235-2-0)

Version 15 (A17)

La Majeure comporte 60 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 81

Les crédits de la Majeure sont répartis de la façon suivante : 18 crédits obligatoires, 39 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 81A Connaissances fondamentales en biologie

Obligatoire - 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BIO 1101	Biologie moléculaire	3.0 J	BIO 1334	Biodiversité 1	3.0 J
BIO 1153	Biologie cellulaire	3.0 J	BIO 1434	Biodiversité 2	3.0 J
BIO 1203	Introduction à la génétique	3.0 J S	BIO 1803	Écologie et environnement	3.0 J S

Bloc 81B Microbiologie et immunologie

Option - Maximum 25 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MCB 1979	Microbiologie générale	3.0 J	MCB 2999	Levures et organismes levuriformes	3.0 J
MCB 2094	Virologie et pathogénèse virale	4.0 J	MCB 3050	Microbiologie des aliments 1	3.0 J
MCB 2979	Bactériologie générale 1	4.0 J	MCB 3095	Microbiologie environnementale appliquée	2.0 J
MCB 2989	Immunologie 1	4.0 J	MCB 3637	Pathogénèse bactérienne	2.0 J
MCB 2991	Immunologie 2	4.0 J	MCB 3984	Diversité microbienne	3.0 J
MCB 2992	Bactériologie générale 2	4.0 J			

Bloc 81C Biologie moléculaire, cellulaire et des organismes

Option - Maximum 25 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BIO 1534	Physiologie végétale	3.0 J	BIO 2412	Histologie animale	3.0 J
BIO 1634	Principes de physiologie animale	3.0 J S	BIO 2541	Physiologie végétale avancée	3.0
BIO 2150	Protistologie	3.0 J	BIO 2620	Physiologie animale comparée 1	3.0 J
BIO 2162	Compléments de biologie cellulaire	3.0 J	BIO 2625	Physiologie animale comparée 2	3.0
BIO 2372	Anatomie et morphogénèse végétales	4.0 J	BIO 3150	Signalisation cellulaire	3.0 J
BIO 2402	Embryologie animale	3.0 J	BIO 3682	Endocrinologie animale	3.0 J

Bloc 81D Biodiversité, écologie et évolution

Option - Maximum 26 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BIO 1284	Évolution	2.0 J	BIO 3204	Génétique des populations	3.0 J
BIO 2350	Diversité fongique	3.0 J	BIO 3293	Évolution et développement	3.0 J
BIO 2405	Microbiologie de l'environnement	3.0 J	BIO 3520	Écologie fonctionnelle des plantes	3.0
BIO 2811	Dynamique des populations	3.0 J	BIO 3721	Écologie microbienne	3.0 J
BIO 2820	Écologie écosystémique	3.0 J	BIO 3754	Écologie végétale	3.0 J
BIO 2855	Écologie adaptative	3.0 J	BIO 3801	Conservation et aménagement	3.0 J
BIO 2862	Comportement animal	3.0 J	BIO 3811	Modélisation écologique	3.0
BIO 3043	Théorie des réseaux	3.0	BIO 3815	Modélisation de la qualité des habitats	3.0
BIO 3115	Principes de phylogénie et systématique	3.0	BIO 3893	Écotoxicologie	3.0 J
BIO 3203	Génétique évolutive	3.0 J			

Bloc 81E Travaux pratiques et stages

Option - Maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BIO 1001	Méthodes de recherche en biologie (TP)	1.0 J	BIO 2255	T.P. de génétique	1.0 J
BIO 2050	Stage de recherche 1	3.0	BIO 2432	Invertébrés marins	3.0
BIO 2110	T.P. de biologie moléculaire	2.0 J	BIO 3020	Stage en milieu de travail	3.0
BIO 2155	T.P. de biologie cellulaire	1.0 J	BIO 3080	Stage d'animation en biologie	1.0

Bloc 81F Disciplines biologiques diverses

Option - Maximum 26 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BIO 2041	Biostatistique 1	3.0 J S	BIO 2490	Mammalogie	3.0 J
BIO 2306	Floristique du Québec	3.0 J	BIO 3002	Bioéthique	2.0 J
BIO 2315	Les plantes utilisées par l'homme	3.0 J	BIO 3390	Architecture et mode de développement de l'arbre	3.0 J
BIO 2386	Taxonomie des plantes vasculaires	3.0	BIO 3659	Les fonctions du système nerveux	3.0 J
BIO 2431	Zoologie des invertébrés	3.0 J	BIO 3665	Respiration, circulation, excrétion	3.0 J
BIO 2440	Entomologie	3.0 J	BIO 3781	Microorganismes phytopathogènes	3.0 J
BIO 2470	Morphologie évolutive des chordés	3.0 J	BIO 3790	Parasitisme	3.0 J
BIO 2471	Neuroanatomie comparée	3.0 J	BIO 3831	Océanographie	3.0 J
BIO 2476	Ichtyologie	3.0 J	BIO 3839	Limnologie	3.0 J
BIO 2478	Herpétologie	3.0 J	BIO 3900	Chronobiologie	3.0 J
BIO 2480	Ornithologie	3.0 J			

Bloc 81G Connaissances connexes

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1913	Lire en anglais 2 (niveau B2 sciences)	3.0 J	GEO 3132	Paléogéographie	3.0 J
ANT 1900	Introduction à l'anthropologie	3.0	IFT 1810	Introduction à la programmation	3.0 J S
ANT 2454	La primatologie	3.0 J	PHI 1130	Philosophie des sciences	3.0 S
BCM 1501	Origine biochimique de la vie	3.0 J	PHI 1365	Évolution, pensée et valeurs	3.0 J
CHM 1600	Chimie de l'environnement : introduction	3.0 J	PHY 1972	Comprendre l'Univers	3.0
CHM 1984	Chimie organique	3.0 J	PHY 1973	Astrobiologie	3.0 S
DRT 3108	Droit international de l'environnement	3.0 J	SOL 2200	Sociologie de l'environnement	3.0 J
GEO 1312	Développement durable et environnement	3.0 J	URB 1114	Territoires et environnement	3.0 J
GEO 2122	Climatologie	3.0 J			

Bloc 81Z Cours au choix

Choix - 3 crédits.

Mineure en sciences biologiques

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT DE SCIENCES BIOLOGIQUES

Sommaire et particularités


NUMÉRO 1-235-4-0


CYCLE 1^{er} cycle


CRÉDITS 30 crédits


DURÉE 1 an

COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2017 26,750


 Admission à l'automne et à l'hiver

 Cours de jour

 Capacité d'accueil limitée

 Offert au campus de Montréal

 Temps plein

 Temps partiel

Information sur le programme

- Secteur académique (sciences biologiques) : 514 343-6585
- Dan Nguyen : 514 343-6084

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
 - DEC en sciences, lettres et arts
 - DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs 00XU (biologie) et 00XV (chimie)

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC et
- avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme**, les cours préalables suivants :
 - Deux cours de biologie
 - Deux cours de chimie dont un cours de chimie organique
 - Un cours de mathématiques

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
 - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - L'excellence du dossier constitue le seul critère de sélection.

Structure du programme (1-235-4-0)

Version 12 (A17)

La Mineure comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 71

Les crédits de la Mineure sont répartis de la façon suivante : 12 crédits obligatoires, 15 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 71A Connaissances fondamentales en biologie

Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BIO 1101	Biologie moléculaire	3.0 J	BIO 1203	Introduction à la génétique	3.0 J S
BIO 1153	Biologie cellulaire	3.0 J	BIO 1803	Écologie et environnement	3.0 J S

Bloc 71B Microbiologie et immunologie

Option - Maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MCB 1979	Microbiologie générale	3.0 J	MCB 2979	Bactériologie générale 1	4.0 J
MCB 2094	Virologie et pathogénèse virale	4.0 J	MCB 2989	Immunologie 1	4.0 J

Bloc 71C Biologie moléculaire, cellulaire et des organismes

Option - Maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BIO 1534	Physiologie végétale	3.0 J	BIO 2372	Anatomie et morphogénèse végétales	4.0 J
BIO 1634	Principes de physiologie animale	3.0 J S	BIO 2541	Physiologie végétale avancée	3.0
BIO 2155	T.P. de biologie cellulaire	1.0 J	BIO 2620	Physiologie animale comparée 1	3.0 J
BIO 2162	Compléments de biologie cellulaire	3.0 J	BIO 2625	Physiologie animale comparée 2	3.0
BIO 2255	T.P. de génétique	1.0 J	BIO 3682	Endocrinologie animale	3.0 J

Bloc 71D Biodiversité, écologie et évolution

Option - Maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BIO 1284	Évolution	2.0 J	BIO 2820	Écologie écosystémique	3.0 J
BIO 1334	Biodiversité 1	3.0 J	BIO 2855	Écologie adaptative	3.0 J
BIO 1434	Biodiversité 2	3.0 J	BIO 3203	Génétique évolutive	3.0 J
BIO 2350	Diversité fongique	3.0 J	BIO 3293	Évolution et développement	3.0 J
BIO 2405	Microbiologie de l'environnement	3.0 J	BIO 3754	Écologie végétale	3.0 J

Bloc 71E Disciplines biologiques diverses

Option - Maximum 15 crédits.

B

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BIO 2041	Biostatistique 1	3.0 J S	BIO 2811	Dynamique des populations	3.0 J
BIO 2306	Floristique du Québec	3.0 J	BIO 2862	Comportement animal	3.0 J
BIO 2315	Les plantes utilisées par l'homme	3.0 J	BIO 3002	Bioéthique	2.0 J
BIO 2386	Taxonomie des plantes vasculaires	3.0	BIO 3115	Principes de phylogénie et systématique	3.0
BIO 2402	Embryologie animale	3.0 J	BIO 3390	Architecture et mode de développement de l'arbre	3.0 J
BIO 2412	Histologie animale	3.0 J	BIO 3659	Les fonctions du système nerveux	3.0 J
BIO 2431	Zoologie des invertébrés	3.0 J	BIO 3665	Respiration, circulation, excrétion	3.0 J
BIO 2440	Entomologie	3.0 J	BIO 3781	Microorganismes phytopathogènes	3.0 J
BIO 2470	Morphologie évolutive des chordés	3.0 J	BIO 3790	Parasitisme	3.0 J
BIO 2471	Neuroanatomie comparée	3.0 J	BIO 3801	Conservation et aménagement	3.0 J
BIO 2476	Ichtyologie	3.0 J	BIO 3831	Océanographie	3.0 J
BIO 2478	Herpétologie	3.0 J	BIO 3839	Limnologie	3.0 J
BIO 2480	Ornithologie	3.0 J	BIO 3893	Écotoxicologie	3.0 J
BIO 2490	Mammalogie	3.0 J	BIO 3900	Chronobiologie	3.0 J

Bloc 71Z Cours au choix

Choix - 3 crédits.

Module en bureautique


FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE | FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES


Sommaire et particularités


NUMÉRO 1-175-7-0


CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 12 crédits

 Admission à l'automne, l'hiver et l'été


 Cours de jour

 Cours de soir

 Capacité d'accueil non limitée

 Offert au campus de Montréal

 Temps plein

 Temps partiel

Information sur le programme

- Suzanne Major : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 ift-modules-responsable@fep.umontreal.ca
- TGDE FEP Bureautique : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 ift-tgde@fep.umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC.

Si le candidat ne répond pas à l'une ou l'autre des bases d'admissibilité décrites ci-dessus, la Faculté pourra lui suggérer de suivre le programme d'Accès-FEP. La réussite de ce programme est une condition préalable à une admission au module.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Remarques

Dans ce programme, l'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre). S'il s'inscrit à temps plein, il n'est pas assuré de pouvoir compléter son programme en un an.

Structure du programme (1-175-7-0)

Version 00 (A99)

Le module comporte 12 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 71

Tous les crédits du Module sont à option.

L'étudiant qui n'a aucune connaissance préalable en informatique doit suivre le cours IFT 1800 dès le premier trimestre de sa scolarité.

Bloc 71A Bureautique

Option - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1800	Initiation à l'informatique	3.0 J S	IFT 1935	Initiation au graphisme par ordinateur	3.0 J S
IFT 1912	Initiation aux chiffriers électroniques	3.0 S	IFT 1945	Internet et création de pages Web	3.0 J
IFT 1931	Initiation aux bases de données	3.0 J S	IFT 1986	Traitement informatique des textes	3.0 J S

Baccalauréat en chimie

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT DE CHIMIE

Sommaire et particularités


NUMÉRO 1-060-1-0


CYCLE 1^{er} cycle


CRÉDITS 90 crédits

DURÉE 3 ans

COTE R MINIMALE 22,000


 Admission à l'automne et à l'hiver

 Cours de jour


 Offert au campus de Montréal


 Stages facultatifs

 Temps plein

 Temps partiel

 Menant à une accréditation professionnelle

 Possibilité de séjour d'études à l'international

 Ce programme donne accès à un permis d'exercice de l'Ordre des chimistes du Québec.

Information sur le programme

- Richard Giasson : 514 343-6742 richard.giasson@umontreal.ca
- Stéphanie Valois : 514 343-7058 stephanie.valois.1@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
 - DEC en sciences, lettres et arts
 - DEC en sciences de la nature et avoir atteint l'objectif 00XV (chimie)
 - DEC en techniques de laboratoire : chimie analytique

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC et
- avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme**, les cours préalables suivants :
 - Chimie 101, 201 et 202
 - Mathématiques 103, 105 et 203
 - Physique 101, 201 et 301

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Remarques

- Le titulaire d'un DEC technique peut se voir accorder des exemptions de cours. Il doit s'adresser au département pour obtenir des renseignements additionnels.
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-060-1-0)

Version 17 (A07)

Le Baccalauréat comporte 90 crédits. Il comprend un tronc commun (segment 01) et est offert selon 5 orientations :

- orientation Chimie pharmaceutique et bioorganique (segments 01 et 71), 75 crédits obligatoires, 12 à option et 3 au choix
- orientation Chimie assistée par ordinateur (segments 01 et 72), 75 crédits obligatoires, 12 à option et 3 au choix
- orientation Chimie bioanalytique et environnementale (segments 01 et 73), 75 crédits obligatoires, 12 à option et 3 au choix
- orientation Chimie des matériaux et biomatériaux (segments 01 et 74), 75 crédits obligatoires, 12 à option et 3 au choix
- orientation générale (segments 01 et 75), 69 crédits obligatoires, 18 à option et 3 au choix.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 TRONC COMMUN

Tous les crédits du tronc commun sont obligatoires.

Bloc 01A Formation de base			Obligatoire - 30 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CHM 1101	Chimie analytique 1	3.0 J	CHM 1402	Chimie physique 2	3.0 J
CHM 1201	Chimie inorganique 1	3.0 J	CHM 1501	Chimie expérimentale 1	3.0 J
CHM 1301	Chimie organique 1	3.0 J	CHM 1502	Chimie expérimentale 2	3.0 J
CHM 1302	Chimie organique 2	3.0 J	MAT 1958	Mathématiques pour chimistes	3.0 J
CHM 1401	Chimie physique 1	3.0 J	PHY 1905	Physique pour chimistes	3.0 J

Bloc 01B Formation de base			Obligatoire - 30 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CHM 2101	Laboratoire de principes d'analyse	3.0 J	CHM 2302	Chimie organique 3	3.0 J
CHM 2102	Chimie analytique 2	3.0 J	CHM 2401	Chimie physique 3	3.0 J
CHM 2201	Chimie inorganique 2	3.0 J	CHM 2402	Chimie physique 4	3.0 J
CHM 2202	Laboratoire de chimie inorganique	3.0 J	CHM 2410	Introduction à la chimie macromoléculaire	3.0 J
CHM 2301	Laboratoire de chimie organique	3.0 J	CHM 2501	Chimie biologique	3.0 J

Bloc 01C Formation de base			Obligatoire - 9 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.			
CHM 3101	Laboratoire de chimie analytique	3.0 J			
CHM 3401	Laboratoire de chimie physique	3.0 J			
CHM 3521	Aspects professionnels de la chimie	3.0 J			

SEGMENT 71 PROPRE À L'ORIENTATION CHIMIE PHARMACEUTIQUE ET BIOORGANIQUE

Les crédits de l'orientation sont répartis de la façon suivante : 6 crédits obligatoires, 12 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 71A Cours de base			Obligatoire - 6 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.			
CHM 3331	Chimie bio-organique : De molécule à nanomachine	3.0 J			
PHM 2953	Pharmacologie générale	3.0 J			

Bloc 71B Cours de sigle CHM			Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CHM 3102	Chimie bioanalytique avancée	3.0 J	CHM 3333	Introduction à la modélisation moléculaire	3.0 J
CHM 3230	Chimie organométallique	3.0	CHM 3381	Chimie des produits naturels	3.0 J
CHM 3320	Méthodes de synthèse organique	3.0 J	CHM 3450	Éléments de cristallographie	3.0 J

Bloc 71C Cours d'autres sigles			Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BCM 1503	Acides nucléiques et génétique 1	3.0 J	MCB 1979	Microbiologie générale	3.0 J
BCM 1531	Introduction à la biochimie	3.0 J	PHL 3200	Méthodes de découverte des médicaments	3.0 J
BIO 1153	Biologie cellulaire	3.0 J	PHY 2300	Physique médicale	3.0 J S

Bloc 71D Cours avec stages Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
CHM 3551	Stage appliqué ou projet de recherche 1	3.0
CHM 3552	Stage appliqué ou projet de recherche 2	3.0

Bloc 71Z Choix - 3 crédits.

SEGMENT 72 PROPRE À L'ORIENTATION CHIMIE ASSISTÉE PAR ORDINATEUR

Les crédits de l'orientation sont répartis de la façon suivante : 6 crédits obligatoires, 12 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 72A Cours de base Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
CHM 3333	Introduction à la modélisation moléculaire	3.0 J

Bloc 72B Cours de sigle CHM Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
CHM 3402	Modélisation et mécanique quantique	3.0 J
CHM 3450	Éléments de cristallographie	3.0 J

Bloc 72C Cours d'autres sigles Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BCM 1503	Acides nucléiques et génétique 1	3.0 J	IFT 1931	Initiation aux bases de données	3.0 J S
BCM 1531	Introduction à la biochimie	3.0 J	IFT 1969	Programmation scientifique en langage C	3.0 J S
BIN 1002	Intégration biosciences et informatique	3.0 J	PHY 2500	Physique de la matière condensée	3.0 J
BIO 1153	Biologie cellulaire	3.0 J	PHY 3075	Modélisation numérique en physique	3.0 J

Bloc 72D Cours avec stages Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
CHM 3551	Stage appliqué ou projet de recherche 1	3.0
CHM 3552	Stage appliqué ou projet de recherche 2	3.0

Bloc 72Z Choix - 3 crédits.

SEGMENT 73 PROPRE À L'ORIENTATION CHIMIE BIOANALYTIQUE ET ENVIRONNEMENTALE

Les crédits de l'orientation sont répartis de la façon suivante : 6 crédits obligatoires, 12 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 73A Cours de base Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
CHM 3102	Chimie bioanalytique avancée	3.0 J
CHM 3601	Chimie de l'environnement	3.0 J

Bloc 73B Cours de sigle CHM Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
CHM 3103	Chimie analytique environnementale	3.0 J
CHM 3602	Chimie, pollution et toxicologie	3.0 J

Bloc 73C Cours d'autres sigles

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BCM 1531	Introduction à la biochimie	3.0 J	GEO 2122	Climatologie	3.0 J
BIO 1153	Biologie cellulaire	3.0 J	GEO 2152	Hydrologie	3.0 J
BIO 3839	Limnologie	3.0 J	MCB 1979	Microbiologie générale	3.0 J
BIO 3893	Écotoxicologie	3.0 J			

Bloc 73D Cours avec stages

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
CHM 3551	Stage appliqué ou projet de recherche 1	3.0
CHM 3552	Stage appliqué ou projet de recherche 2	3.0

Bloc 73Z

Choix - 3 crédits.

SEGMENT 74 PROPRE À L'ORIENTATION CHIMIE DES MATÉRIAUX ET BIOMATÉRIAUX

Les crédits de l'orientation sont répartis de la façon suivante : 6 crédits obligatoires, 12 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 74A Cours de base

Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
CHM 3404	Surfaces, interfaces et colloïdes	3.0 J
CHM 3483	Caractérisation des matériaux	3.0 J

Bloc 74B Cours de sigle CHM

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CHM 3102	Chimie bioanalytique avancée	3.0 J	CHM 3450	Éléments de cristallographie	3.0 J
CHM 3210	Matériaux minéraux et supramoléculaires	3.0 J	CHM 3481	Les matériaux polymères	3.0 J
CHM 3331	Chimie bio-organique : De molécule à nanomachine	3.0 J			

Bloc 74C Cours d'autres sigles

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
BCM 1531	Introduction à la biochimie	3.0 J
PHY 2500	Physique de la matière condensée	3.0 J
PHY 2900	Biophysique	3.0 J

Bloc 74D Cours avec stages

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
CHM 3551	Stage appliqué ou projet de recherche 1	3.0
CHM 3552	Stage appliqué ou projet de recherche 2	3.0

Bloc 74Z

Choix - 3 crédits.

SEGMENT 75 PROPRE À L'ORIENTATION GÉNÉRALE

Les crédits de l'orientation sont répartis de la façon suivante : 18 crédits à option et 3 crédits au choix.

L'étudiant doit prendre 6 crédits du Bloc 75 A et 12 crédits dans les Blocs 75 B, 75 C et 75 D, dont au moins 3 dans chacun des Blocs 75 B et 75 C.

Bloc 75A Cours de base

Option - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CHM 3102	Chimie bioanalytique avancée	3.0 J	CHM 3483	Caractérisation des matériaux	3.0 J
CHM 3331	Chimie bio-organique : De molécule à nanomachine	3.0 J	CHM 3601	Chimie de l'environnement	3.0 J
CHM 3333	Introduction à la modélisation moléculaire	3.0 J	PHM 2953	Pharmacologie générale	3.0 J
CHM 3404	Surfaces, interfaces et colloïdes	3.0 J			

Bloc 75B Cours de sigle CHM

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CHM 3103	Chimie analytique environnementale	3.0 J	CHM 3402	Modélisation et mécanique quantique	3.0 J
CHM 3210	Matériaux minéraux et supramoléculaires	3.0 J	CHM 3450	Éléments de cristallographie	3.0 J
CHM 3230	Chimie organométallique	3.0	CHM 3481	Les matériaux polymères	3.0 J
CHM 3320	Méthodes de synthèse organique	3.0 J	CHM 3602	Chimie, pollution et toxicologie	3.0 J
CHM 3381	Chimie des produits naturels	3.0 J			

Bloc 75C Cours d'autres sigles

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BCM 1503	Acides nucléiques et génétique 1	3.0 J	IFT 1969	Programmation scientifique en langage C	3.0 J S
BCM 1531	Introduction à la biochimie	3.0 J	MCB 1979	Microbiologie générale	3.0 J
BIN 1002	Intégration biosciences et informatique	3.0 J	PHL 3200	Méthodes de découverte des médicaments	3.0 J
BIO 1153	Biologie cellulaire	3.0 J	PHY 2300	Physique médicale	3.0 J S
BIO 3839	Limnologie	3.0 J	PHY 2500	Physique de la matière condensée	3.0 J
BIO 3893	Écotoxicologie	3.0 J	PHY 2900	Biophysique	3.0 J
GEO 2122	Climatologie	3.0 J	PHY 3075	Modélisation numérique en physique	3.0 J
IFT 1931	Initiation aux bases de données	3.0 J S			

Bloc 75D Cours avec stages

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
CHM 3551	Stage appliqué ou projet de recherche 1	3.0
CHM 3552	Stage appliqué ou projet de recherche 2	3.0

Bloc 75Z

Choix - 3 crédits.

Majeure en chimie

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT DE CHIMIE

C

Sommaire et particularités


NUMÉRO 1-060-2-0


CYCLE 1^{er} cycle


CRÉDITS 60 crédits


DURÉE 2 ans


COTE R MINIMALE 20,000

 Admission à l'automne et à l'hiver

 Cours de jour

 Offert au campus de Montréal

 Temps plein

 Temps partiel

Information sur le programme

- Richard Giasson : 514 343-6742 richard.giasson@umontreal.ca
- Stéphanie Valois : 514 343-7058 stephanie.valois.1@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
 - DEC en sciences, lettres et arts
 - DEC en sciences de la nature et avoir atteint l'objectif 00XV (chimie)
 - DEC en techniques de laboratoire : chimie analytique (version 210.AB)

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC et
- avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme**, les cours préalables suivants :
 - Chimie 101, 201 et 202
 - Mathématiques 103, 105 et 203
 - Physique 101, 201 et 301

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Structure du programme (1-060-2-0)

Version 15 (A07)

La Majeure comporte 60 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

Les crédits de la Majeure sont répartis de la façon suivante : 48 crédits obligatoires, 9 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 76A						Obligatoire - 30 crédits.
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.	
CHM 1101	Chimie analytique 1	3.0 J	CHM 1402	Chimie physique 2	3.0 J	
CHM 1201	Chimie inorganique 1	3.0 J	CHM 1501	Chimie expérimentale 1	3.0 J	
CHM 1301	Chimie organique 1	3.0 J	CHM 1502	Chimie expérimentale 2	3.0 J	
CHM 1302	Chimie organique 2	3.0 J	MAT 1958	Mathématiques pour chimistes	3.0 J	
CHM 1401	Chimie physique 1	3.0 J	PHY 1905	Physique pour chimistes	3.0 J	

Bloc 76B						Obligatoire - 18 crédits.
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.	
CHM 2101	Laboratoire de principes d'analyse	3.0 J	CHM 2302	Chimie organique 3	3.0 J	
CHM 2102	Chimie analytique 2	3.0 J	CHM 2401	Chimie physique 3	3.0 J	
CHM 2301	Laboratoire de chimie organique	3.0 J	CHM 2501	Chimie biologique	3.0 J	

Bloc 76C						Option - 9 crédits.
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.	
BCM 1503	Acides nucléiques et génétique 1	3.0 J	CHM 2410	Introduction à la chimie macromoléculaire	3.0 J	
BCM 1531	Introduction à la biochimie	3.0 J	CHM 3331	Chimie bio-organique : De molécule à nanomachine	3.0 J	
BIO 1153	Biologie cellulaire	3.0 J	CHM 3333	Introduction à la modélisation moléculaire	3.0 J	
CHM 2201	Chimie inorganique 2	3.0 J	CHM 3521	Aspects professionnels de la chimie	3.0 J	
CHM 2202	Laboratoire de chimie inorganique	3.0 J	CHM 3601	Chimie de l'environnement	3.0 J	
CHM 2402	Chimie physique 4	3.0 J	MCB 1979	Microbiologie générale	3.0 J	

Bloc 76Z						Choix - 3 crédits.
----------	--	--	--	--	--	--------------------

Mineure en chimie

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT DE CHIMIE

Sommaire et particularités


NUMÉRO 1-060-4-0


CYCLE 1^{er} cycle


CRÉDITS 30 crédits

DURÉE 1 an


COTE R MINIMALE 20,000

 Admission à l'automne et à l'hiver

 Cours de jour

 Offert au campus de Montréal

 Temps plein

 Temps partiel

Information sur le programme

- Richard Giasson : 514 343-6742 richard.giasson@umontreal.ca
- Stéphanie Valois : 514 343-7058 stephanie.valois.1@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
 - DEC en sciences, lettres et arts
 - DEC en sciences de la nature et avoir atteint l'objectif 00XV (chimie)
 - DEC en techniques de laboratoire : chimie analytique (version 210.AB)

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC et
- avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme**, les cours préalables suivants :
 - Chimie 101, 201 et 202
 - Mathématiques 103, 105 et 203
 - Physique 101, 201 et 301

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Structure du programme (1-060-4-0)

Version 06 (A02)

La Mineure comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 77

Les crédits de la Mineure sont répartis de la façon suivante : 21 crédits obligatoires, 6 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 77A

Obligatoire - 21 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CHM 1101	Chimie analytique 1	3.0 J	CHM 1501	Chimie expérimentale 1	3.0 J
CHM 1201	Chimie inorganique 1	3.0 J	CHM 1502	Chimie expérimentale 2	3.0 J
CHM 1301	Chimie organique 1	3.0 J	MAT 1958	Mathématiques pour chimistes	3.0 J
CHM 1401	Chimie physique 1	3.0 J			

Bloc 77B

Option - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BCM 1503	Acides nucléiques et génétique 1	3.0 J	CHM 1402	Chimie physique 2	3.0 J
BCM 1531	Introduction à la biochimie	3.0 J	CHM 1600	Chimie de l'environnement : introduction	3.0 J
BIO 1153	Biologie cellulaire	3.0 J	MCB 1979	Microbiologie générale	3.0 J
CHM 1302	Chimie organique 2	3.0 J	PHY 1905	Physique pour chimistes	3.0 J

Bloc 77Z

Choix - 3 crédits.

Baccalauréat en cinéma

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT D'HISTOIRE DE L'ART ET D'ÉTUDES CINÉMATOGRAPHIQUES

Sommaire et particularités

NUMÉRO 1-171-1-1

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 90 crédits

DURÉE 3 ans

COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2017 23,489



Admission à l'automne



Possibilité de séjour d'études à l'international



Cours de jour



Capacité d'accueil limitée



Offert au campus de Montréal



Stages facultatifs



Temps plein

Information sur le programme

- Patricia Correa Romero : 514 343-6111, poste 3679 patricia.correa.romero@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
 - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - L'excellence du dossier constitue le seul critère de sélection.

Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-171-1-1)

Version 00 (A13)

Le Baccalauréat comporte 90 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du Baccalauréat sont répartis de la façon suivante : 45 crédits obligatoires, 42 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 70A Étude du cinéma: cours fondamentaux

Obligatoire - 30 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CIN 1101	Mouvements de l'histoire du cinéma	3.0 J S	CIN 2102	Cinéma québécois	3.0 J
CIN 1102	Langage et matières de l'expression	3.0 J S	CIN 2103	Analyse filmique	3.0 J
CIN 1103	Courants du cinéma contemporain	3.0 J	CIN 2104	Cinéma documentaire	3.0 S
CIN 1104	Culture et documentation du cinéma	3.0	CIN 3101	Cinéma des différences	3.0 J
CIN 2101	Théories du cinéma	3.0 J	CIN 3102	Les théories des cinéastes	3.0 S

Bloc 70B Pratique du cinéma : cours fondamentaux

Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CIN 1001	Archéologie et technique de l'image	3.0 J	CIN 1004	Laboratoire de scénarisation	3.0 J S
CIN 1002	Théorie et pratique du montage	3.0 J	CIN 2000	Pratique et esthétique du son	3.0 J
CIN 1003	Laboratoire cinématographique	3.0 J			

Bloc 70C Approches spécifiques

Option - Minimum 6 crédits, maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CIN 1105	Cinéma d'animation et images composites	3.0 J	CIN 2109	Critique cinématographique	3.0 S
CIN 1106	Le cinéma politique	3.0 J	CIN 21171	Produire un film au Québec 1	0.0
CIN 1107	Cinémas nationaux	3.0 S	CIN 21172	Produire un film au Québec 2	3.0
CIN 2105	L'avènement du cinéma	3.0 J	CIN 2117T	Le métier de producteur au Québec	3.0
CIN 2106	Thème choisi	3.0 J	CIN 2118	Production cinématographique au Québec 1	3.0 J
CIN 21061	Thème choisi 1	0.0	CIN 2119	Production cinématographique au Québec 2	3.0
CIN 21062	Thème choisi 2	3.0	CIN 3103	Mythologies du cinéma	3.0
CIN 2107	L'adaptation cinématographique	3.0 J	CIN 3104	Histoire et théorie du scénario	3.0 S
CIN 2108	Cinéma expérimental et art vidéo	3.0 J	CIN 3106	L'acteur de cinéma	3.0 S

Bloc 70D Approfondissement pratiques cinématographiques

Option - Maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CIN 2002	Pratique vidéographique	3.0 J	CIN 30011	Projets dirigés 1	0.0 J
CIN 2003	Pratique scénaristique	3.0 J	CIN 30012	Projets dirigés 2	6.0 J
CIN 2004	Pratique cinématographique	3.0 J	CIN 3002	Stage	3.0

Bloc 70E Approches interdisciplinaires ou intermédiaires du cinéma

Option - Minimum 3 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CIN 1108	Cinéma et télévision	3.0 S	CIN 2116	Cinéma et sciences humaines	3.0 J
CIN 1109	Les genres et le cinéma 1	3.0 J	CIN 2120	Cinéma et bande dessinée	3.0 S
CIN 1110	Les genres et le cinéma 2	3.0	CIN 2121	Histoire de la télévision : une introduction	3.0 J
CIN 2110	Le cinéma et les autres arts	3.0 S	CIN 2122	Introduction à l'analyse des séries télévisées	3.0 S
CIN 2111	Histoire et cinéma	3.0 S	CIN 2123	Le hors-film : la télévision projetée	3.0 J
CIN 2112	Cinéma, genre et sexualité	3.0 J	JEU 1003	Jeu vidéo et cinéma	3.0 S
CIN 2113	Cinéma et technologies numériques	3.0 S			

Bloc 70F Ouvertures aux arts et lettres

Option - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ARV 2955	Histoire du livre et de l'imprimé	3.0	HAR 3185	Technologies du regard au 19e siècle	3.0
FRA 1027	Histoire de la littérature	3.0 J	HAR 3220	L'art actuel	3.0 S
FRA 1160	Histoire du théâtre de l'Antiquité au 17e siècle	3.0 J	HAR 3900	Théories de l'art	3.0 J
FRA 1161	Histoire du théâtre 18e - 21e siècles	3.0 J	MUL 1121	Histoire de la musique populaire anglophone	3.0 S
FRA 2131	Littérature québécoise des 20e et 21e siècles	3.0 J	MUL 1200	Histoire de la musique populaire francophone	3.0
FRA 2210	Poétiques modernes et contemporaines	3.0 S	MUL 1246	Appréciation musicale des musiques du monde	3.0 J
HAR 1145	L'oeuvre d'art et ses récits	3.0 S	MUL 2109	Analyse des musiques de film	3.0 S
HAR 1190	Introduction aux arts du 9e au 18e siècle	3.0 J	MUL 2119	Histoire de la musique de film	3.0 S
HAR 1200	Introduction à l'art moderne	3.0 J	MUL 3316X	Musiques et interdisciplinarité	3.0
HAR 1210	Introduction aux cultures visuelles	3.0 J	MUL 3333X	Courants historiques en musique, art et société	3.0 J
HAR 1610	Américanité et les arts	3.0 J	MUS 1217	Typologie et morphologie sonores	3.0 J
HAR 2030	Perception et oeuvre d'art	3.0 J	MUS 2314	Musique visuelle 1	3.0 J
HAR 2185	Histoire de la photographie	3.0	MUS 2315	Musique visuelle 2	3.0 J
HAR 2195	Art, culture et identité au Québec	3.0	MUS 2325	Prise de son créative	3.0 J S
HAR 2460	Ciné-histoire de l'art	3.0	MUS 2327	Création sonore jeux vidéo 1	3.0 J
HAR 2875	Images et rôles sociaux de l'artiste	3.0	MUS 2328	Création sonore jeux vidéo 2	3.0 J

Bloc 70G Ouvertures aux sciences humaines

Option - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 1511	Évolution et comportement humain	3.0 J	LCO 2100	Littérature et théories de la culture	3.0 S
ANT 1900	Introduction à l'anthropologie	3.0	LCO 3010	Théories de la littérature	3.0 J
ANT 3141	Anthropologie visuelle	3.0 J	PHI 1130	Philosophie des sciences	3.0 S
COM 1300	Théories de la communication	3.0 J	PHI 1255	Introduction à la philosophie de l'art	3.0 S
COM 1600	Introduction aux études médiatiques	3.0 J	PHI 1430	Éthique et politique	3.0 J
COM 2540	Pratiques de la photographie numérique	3.0 J	PHI 1600	Introduction à la philosophie moderne	3.0 J
COM 2710	Innovations, technologies et sociétés	3.0 J	POL 1953	Institutions politiques Canada - Québec	3.0 J
COM 2720	Politiques de communication	3.0 J	POL 1954	Politique internationale	3.0 J
ECN 1000	Principes d'économie	3.0 J S	POL 2102	Pensée politique contemporaine	3.0 J
ECN 1700	Économie et mondialisation	3.0 S	PSY 1045	Motivation et émotion	3.0 J S
GEO 1212	Espaces globaux, territoires locaux 1	3.0 J	PSY 2055	Psychologie de la perception	3.0 J S
HST 1042	L'Europe contemporaine	3.0 J	PSY 2065	Processus cognitifs 1	3.0 J S
HST 2013	Histoire et muséologie	3.0 S	REL 1111	Introduction à l'étude du religieux	3.0 J
HST 2371	Le 20e siècle américain	3.0 J	REL 1930	Bible, art et littérature	3.0
HST 2904	Histoire du Québec contemporain	3.0 J	SOL 1150	Culture, connaissance et idéologie	3.0 J
LCO 1001	Le textuel et le visuel	3.0 S	SOL 2107	Sociologie politique	3.0
LCO 2030	Littérature, technologies et médias	3.0 J	SOL 3410	Technosciences, culture et société	3.0 J

Bloc 70Z

Choix - 3 crédits.

Baccalauréat en sciences de la communication

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT DE COMMUNICATION

Sommaire et particularités








NUMÉRO 1-225-1-0

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 90 crédits

DURÉE 3 ans

COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2017 24,064

-  Admission à l'automne
 -  Cours de jour
 -  Capacité d'accueil limitée
 -  Offert au campus de Montréal
 -  Stages facultatifs
 -  Temps plein
-  Possibilité de séjour d'études à l'international

Information sur le programme

- Lorna Heaton : 514 343-6111, poste 29533 lorna.heaton@umontreal.ca
- Elisa Colorado-Lopez : 514 343-6111, poste 5439 elisa.colorado-lopez@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
 - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - L'excellence du dossier constitue le seul critère de sélection.

Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu

d'intervention.

- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-225-1-0)

Version 04 (A16)

Le Baccalauréat comporte 90 crédits. Il est offert avec un tronc commun (segment 01) et 4 orientations. Le bilan de chacune des orientations comprend 21 crédits obligatoires, 63 crédits à option et 6 crédits au choix.

- orientation Médias et culture (segment 72)
- orientation Communication organisationnelle (segment 73)
- orientation Communication et technologie (segment 74)
- orientation générale (segment 75).

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 TRONC COMMUN

Les crédits du tronc commun sont répartis de la façon suivante : 21 crédits obligatoires et de 15 à 42 crédits à option.

Bloc 01A Théories et fondements

Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
COM 1150	Rédaction en communication 1	3.0 J	COM 1500	Introduction à la communication organisationnelle	3.0 J
COM 1300	Théories de la communication	3.0 J	COM 1600	Introduction aux études médiatiques	3.0 J

Bloc 01B Méthodologies

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
COM 1100	Méthodologie de la recherche	3.0 J
COM 2008	Pratiques méthodologiques 1	3.0 J
COM 2009	Pratiques méthodologiques 2	3.0 J

Bloc 01C Communication, discours et connaissance

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
COM 1350	Communication, cognition, émotions	3.0 J	COM 2230	Communication et rhétorique	3.0 J
COM 2104	Communication non verbale	3.0 J	COM 2505	Gestion de projet en communication	3.0 J
COM 2150	Rédaction en communication 2	3.0 J	COM 3400	Séminaire thématique	3.0
COM 2200	Communication, interaction et discours	3.0 J			

Bloc 01D Formation linguistique

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

Bloc 01E Formation complémentaire

Option - Minimum 6 crédits, maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANG 2325	Contemporary Canadian Literature	3.0	PBT 1000	Communication marketing	3.0 S
ANG 2330	Reading Journalism	3.0	PBT 2004	Gestion - service-conseil	3.0
ARV 2955	Histoire du livre et de l'imprimé	3.0	PBT 2210D	Gestion des médias publicitaires	3.0
CIN 1102	Langage et matières de l'expression	3.0 J S	PHI 1430	Éthique et politique	3.0 J
CIN 1106	Le cinéma politique	3.0 J	PHI 2180	Philosophie du langage	3.0 S
CIN 2112	Cinéma, genre et sexualité	3.0 J	POL 1020	Politique au Québec, au Canada	3.0 J S
DRT 3805	Droit de l'information et de la communication	3.0 J	POL 3272	Sondages et opinion publique	3.0
ECN 1000	Principes d'économie	3.0 J S	POL 3920	Médias, conflits et paix	3.0 S
ECN 1800	Économies nord-américaines	3.0 J	PSY 1075	Psychologie sociale	3.0 J S
FRA 3310	Littérature et société	3.0 S	RED 2010	Rédaction et communications publiques	3.0 S
HAR 2030	Perception et oeuvre d'art	3.0 J	RED 2020	Langue et rédaction publicitaire	3.0 S
HST 2013	Histoire et muséologie	3.0 S	REI 1040	Comportement organisationnel	3.0 J S
IFT 1935	Initiation au graphisme par ordinateur	3.0 J S	REI 1240	Gestion des ressources humaines	3.0 J
JEU 1002	Esthétique et design vidéoludique	3.0 S	REP 2150	Relations publiques Marketing	3.0 J
JEU 1004	Immersion et expériences médiatisées	3.0 J	REP 2200	Communication orale	3.0 J S
JOU 1100	Le journalisme: évolution et perspectives	3.0 S	SOL 2107	Sociologie politique	3.0
JOU 1200	Méthodes journalistiques	3.0 S	SOL 3404	Rapport de genre et sexualités	3.0
JOU 2310	Analyse de l'actualité	3.0 S	SVS 3207	Gestion des organismes communautaires	3.0 J

SEGMENT 72 PROPRE À L'ORIENTATION MÉDIAS ET CULTURE

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante : de 21 à 48 crédits à option et 6 crédits au choix.

Bloc 72A Communication, médias et culture

Option - Minimum 15 crédits, maximum 30 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
COM 2001	Communication et mondialisation	3.0 J	COM 2920	Histoire des médias	3.0 S
COM 2450	Influences des médias	3.0 J	COM 2925	Industries culturelles	3.0 J
COM 2570	Médias, sexe et genre	3.0 J	COM 2945	Auditoires des médias de masse	3.0 J
COM 2660	Arts médiatiques, technologies et communication	3.0 J	COM 3035	Médias et cultures populaires	3.0 J
COM 2720	Politiques de communication	3.0 J	COM 3155	Pouvoir et communication	3.0 J

Bloc 72B Technologies et sociétés

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
COM 2021	Technologies et travail en collaboration	3.0 J	COM 2710	Innovations, technologies et sociétés	3.0 J
COM 2215	Culture mobile	3.0 J	COM 3060	Cyberculture	3.0
COM 2590	Communautés virtuelles, réseaux sociaux	3.0 J			

Bloc 72C Connaissance des médias numériques

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
COM 1560	Communication infographique	3.0 J	COM 2565	Pratiques de la télévision	3.0 J
COM 1570	Initiation à l'audio-visuel principes et pratiques	3.0 J	COM 2571	Interfaces et scénarisation	3.0
COM 1571	Initiation à la photographie numérique	3.0 J	COM 2580	Applications internet	3.0 J
COM 2540	Pratiques de la photographie numérique	3.0 J	COM 3562	Applications multimédias	3.0
COM 2550	Éditique	3.0 J	COM 3570	Communication vidéo, montage et diffusion	3.0 J

Bloc 72D Communication organisationnelle

Option - Maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
COM 2018	Éléments de relations publiques	3.0 J S	COM 2460	Communication et gestion de crise	3.0 J
COM 2019	Éléments de publicité	3.0 S	COM 2480	Communication organisationnelle 2	3.0
COM 2020	Éléments de communication interne	3.0 J	COM 3011	Planification en communication interne	3.0 J
COM 2130	Communication dans les équipes	3.0 J	COM 3012	Planification en communication externe	3.0 J
COM 2440	Communication et relations de presse	3.0 J	COM 3305	Narrations, identités et changements	3.0 S

Bloc 72E Activités d'intégration

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
COM 3000	Stage en communication 1	3.0
COM 3030	Stage en communication 2	3.0
COM 3032	Stage en communication 3	6.0

Bloc 72Z

Choix - 6 crédits.

SEGMENT 73 PROPRE À L'ORIENTATION COMMUNICATION ORGANISATIONNELLE

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante : de 21 à 48 crédits à option et 6 crédits au choix.

Bloc 73A Communication organisationnelle

Option - Minimum 15 crédits, maximum 30 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
COM 2018	Éléments de relations publiques	3.0 J S	COM 2460	Communication et gestion de crise	3.0 J
COM 2019	Éléments de publicité	3.0 S	COM 2480	Communication organisationnelle 2	3.0
COM 2020	Éléments de communication interne	3.0 J	COM 3011	Planification en communication interne	3.0 J
COM 2130	Communication dans les équipes	3.0 J	COM 3012	Planification en communication externe	3.0 J
COM 2440	Communication et relations de presse	3.0 J	COM 3305	Narrations, identités et changements	3.0 S

Bloc 73B Technologies et sociétés

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
COM 2021	Technologies et travail en collaboration	3.0 J	COM 2710	Innovations, technologies et sociétés	3.0 J
COM 2215	Culture mobile	3.0 J	COM 3060	Cyberculture	3.0
COM 2590	Communautés virtuelles, réseaux sociaux	3.0 J			

Bloc 73C Connaissance des médias numériques

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
COM 1560	Communication infographique	3.0 J	COM 2565	Pratiques de la télévision	3.0 J
COM 1570	Initiation à l'audio-visuel principes et pratiques	3.0 J	COM 2571	Interfaces et scénarisation	3.0
COM 1571	Initiation à la photographie numérique	3.0 J	COM 2580	Applications internet	3.0 J
COM 2540	Pratiques de la photographie numérique	3.0 J	COM 3562	Applications multimédias	3.0
COM 2550	Éditique	3.0 J	COM 3570	Communication vidéo, montage et diffusion	3.0 J

Bloc 73D Communication, médias et culture

Option - Maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
COM 2001	Communication et mondialisation	3.0 J	COM 2920	Histoire des médias	3.0 S
COM 2450	Influences des médias	3.0 J	COM 2925	Industries culturelles	3.0 J
COM 2570	Médias, sexe et genre	3.0 J	COM 2945	Auditoires des médias de masse	3.0 J
COM 2660	Arts médiatiques, technologies et communication	3.0 J	COM 3035	Médias et cultures populaires	3.0 J
COM 2720	Politiques de communication	3.0 J	COM 3155	Pouvoir et communication	3.0 J

Bloc 73E Activités d'intégration

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
COM 3000	Stage en communication 1	3.0
COM 3030	Stage en communication 2	3.0
COM 3032	Stage en communication 3	6.0

Bloc 73Z

Choix - 6 crédits.

SEGMENT 74 PROPRE À L'ORIENTATION COMMUNICATION ET TECHNOLOGIE

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante : de 21 à 48 crédits à option et 6 crédits au choix.

Bloc 74A Technologies et sociétés

Option - Minimum 9 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
COM 2021	Technologies et travail en collaboration	3.0 J	COM 2710	Innovations, technologies et sociétés	3.0 J
COM 2215	Culture mobile	3.0 J	COM 3060	Cyberculture	3.0
COM 2590	Communautés virtuelles, réseaux sociaux	3.0 J			

Bloc 74B Connaissance des médias numériques

Option - Minimum 9 crédits, maximum 21 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
COM 1560	Communication infographique	3.0 J	COM 2571	Interfaces et scénarisation	3.0
COM 1570	Initiation à l'audio-visuel principes et pratiques	3.0 J	COM 2580	Applications internet	3.0 J
COM 2540	Pratiques de la photographie numérique	3.0 J	COM 3562	Applications multimédias	3.0
COM 2550	Éditique	3.0 J	COM 3570	Communication vidéo, montage et diffusion	3.0 J
COM 2565	Pratiques de la télévision	3.0 J			

Bloc 74C Communication, médias et culture

Option - Maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
COM 2001	Communication et mondialisation	3.0 J	COM 2920	Histoire des médias	3.0 S
COM 2450	Influences des médias	3.0 J	COM 2925	Industries culturelles	3.0 J
COM 2570	Médias, sexe et genre	3.0 J	COM 2945	Auditoires des médias de masse	3.0 J
COM 2660	Arts médiatiques, technologies et communication	3.0 J	COM 3035	Médias et cultures populaires	3.0 J
COM 2720	Politiques de communication	3.0 J	COM 3155	Pouvoir et communication	3.0 J

Bloc 74D Communication organisationnelle

Option - Maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
COM 2018	Éléments de relations publiques	3.0 J S	COM 2460	Communication et gestion de crise	3.0 J
COM 2019	Éléments de publicité	3.0 S	COM 2480	Communication organisationnelle 2	3.0
COM 2020	Éléments de communication interne	3.0 J	COM 3011	Planification en communication interne	3.0 J
COM 2130	Communication dans les équipes	3.0 J	COM 3012	Planification en communication externe	3.0 J
COM 2440	Communication et relations de presse	3.0 J	COM 3305	Narrations, identités et changements	3.0 S

Bloc 74E Activités d'intégration

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
COM 3000	Stage en communication 1	3.0	COM 3032	Stage en communication 3	6.0
COM 3030	Stage en communication 2	3.0	COM 3830	Labo communication et technologie	3.0

Bloc 74Z

Choix - 6 crédits.

SEGMENT 75 PROPRE À L'ORIENTATION GÉNÉRALE

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante : de 21 à 48 crédits à option et 6 crédits au choix.

Bloc 75A Communication, médias et culture

Option - Minimum 3 crédits, maximum 24 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
COM 2001	Communication et mondialisation	3.0 J	COM 2920	Histoire des médias	3.0 S
COM 2450	Influences des médias	3.0 J	COM 2925	Industries culturelles	3.0 J
COM 2570	Médias, sexe et genre	3.0 J	COM 2945	Auditoires des médias de masse	3.0 J
COM 2660	Arts médiatiques, technologies et communication	3.0 J	COM 3035	Médias et cultures populaires	3.0 J
COM 2720	Politiques de communication	3.0 J	COM 3155	Pouvoir et communication	3.0 J

Bloc 75B Technologies et sociétés

Option - Minimum 3 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
COM 2021	Technologies et travail en collaboration	3.0 J	COM 2710	Innovations, technologies et sociétés	3.0 J
COM 2215	Culture mobile	3.0 J	COM 3060	Cyberculture	3.0
COM 2590	Communautés virtuelles, réseaux sociaux	3.0 J			

Bloc 75C Connaissance des médias numériques

Option - Maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
COM 1560	Communication infographique	3.0 J	COM 2565	Pratiques de la télévision	3.0 J
COM 1570	Initiation à l'audio-visuel principes et pratiques	3.0 J	COM 2571	Interfaces et scénarisation	3.0
COM 1571	Initiation à la photographie numérique	3.0 J	COM 2580	Applications internet	3.0 J
COM 2540	Pratiques de la photographie numérique	3.0 J	COM 3562	Applications multimédias	3.0
COM 2550	Éditique	3.0 J	COM 3570	Communication vidéo, montage et diffusion	3.0 J

Bloc 75D Communication organisationnelle

Option - Minimum 3 crédits, maximum 21 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
COM 2018	Éléments de relations publiques	3.0 J S	COM 2460	Communication et gestion de crise	3.0 J
COM 2019	Éléments de publicité	3.0 S	COM 2480	Communication organisationnelle 2	3.0
COM 2020	Éléments de communication interne	3.0 J	COM 3011	Planification en communication interne	3.0 J
COM 2130	Communication dans les équipes	3.0 J	COM 3012	Planification en communication externe	3.0 J
COM 2440	Communication et relations de presse	3.0 J	COM 3305	Narrations, identités et changements	3.0 S

Bloc 75E Activités d'intégration

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
COM 3000	Stage en communication 1	3.0
COM 3030	Stage en communication 2	3.0
COM 3032	Stage en communication 3	6.0

Bloc 75Z

Choix - 6 crédits.

Majeure en sciences de la communication

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT DE COMMUNICATION

Sommaire et particularités







NUMÉRO 1-225-2-0

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 60 crédits

DURÉE 2 ans

COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2017 24,064

-  Admission à l'automne
-  Cours de jour
-  Capacité d'accueil limitée
-  Offert au campus de Montréal
-  Stages facultatifs
-  Temps plein

Information sur le programme

- Lorna Heaton : 514 343-6111, poste 29533 lorna.heaton@umontreal.ca
- Elisa Colorado-Lopez : 514 343-6111, poste 5439 elisa.colorado-lopez@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
 - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - L'excellence du dossier constitue le seul critère de sélection.

Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu

d'intervention.

- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-225-2-0)

Version 06 (A12)

La Majeure comporte 60 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 76

Les crédits de la Majeure sont répartis de la façon suivante : 21 crédits obligatoires, 36 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 76A Théories et fondements

Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
COM 1150	Rédaction en communication 1	3.0 J	COM 1500	Introduction à la communication organisationnelle	3.0 J
COM 1300	Théories de la communication	3.0 J	COM 1600	Introduction aux études médiatiques	3.0 J

Bloc 76B Méthodologies

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
COM 1100	Méthodologie de la recherche	3.0 J
COM 2008	Pratiques méthodologiques 1	3.0 J
COM 2009	Pratiques méthodologiques 2	3.0 J

Bloc 76C Communication, discours et connaissance

Option - Minimum 3 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
COM 1350	Communication, cognition, émotions	3.0 J	COM 2230	Communication et rhétorique	3.0 J
COM 2104	Communication non verbale	3.0 J	COM 2505	Gestion de projet en communication	3.0 J
COM 2150	Rédaction en communication 2	3.0 J	COM 3400	Séminaire thématique	3.0
COM 2200	Communication, interaction et discours	3.0 J			

Bloc 76D Communication, médias et culture

Option - Minimum 3 crédits, maximum 24 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
COM 2001	Communication et mondialisation	3.0 J	COM 2920	Histoire des médias	3.0 S
COM 2450	Influences des médias	3.0 J	COM 2925	Industries culturelles	3.0 J
COM 2570	Médias, sexe et genre	3.0 J	COM 2945	Auditoires des médias de masse	3.0 J
COM 2660	Arts médiatiques, technologies et communication	3.0 J	COM 3035	Médias et cultures populaires	3.0 J
COM 2720	Politiques de communication	3.0 J	COM 3155	Pouvoir et communication	3.0 J

Bloc 76E Technologies et société

Option - Minimum 3 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
COM 2021	Technologies et travail en collaboration	3.0 J	COM 2710	Innovations, technologies et sociétés	3.0 J
COM 2215	Culture mobile	3.0 J	COM 3060	Cyberculture	3.0
COM 2590	Communautés virtuelles, réseaux sociaux	3.0 J			

Bloc 76F Connaissance des médias numériques

Option - Maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
COM 1560	Communication infographique	3.0 J	COM 2565	Pratiques de la télévision	3.0 J
COM 1570	Initiation à l'audio-visuel principes et pratiques	3.0 J	COM 2571	Interfaces et scénarisation	3.0
COM 1571	Initiation à la photographie numérique	3.0 J	COM 2580	Applications internet	3.0 J
COM 2540	Pratiques de la photographie numérique	3.0 J	COM 3562	Applications multimédias	3.0
COM 2550	Éditique	3.0 J	COM 3570	Communication vidéo, montage et diffusion	3.0 J

Bloc 76G Communication organisationnelle

Option - Minimum 3 crédits, maximum 21 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
COM 2018	Éléments de relations publiques	3.0 J S	COM 2460	Communication et gestion de crise	3.0 J
COM 2019	Éléments de publicité	3.0 S	COM 2480	Communication organisationnelle 2	3.0
COM 2020	Éléments de communication interne	3.0 J	COM 3011	Planification en communication interne	3.0 J
COM 2130	Communication dans les équipes	3.0 J	COM 3012	Planification en communication externe	3.0 J
COM 2440	Communication et relations de presse	3.0 J	COM 3305	Narrations, identités et changements	3.0 S

Bloc 76H Activités d'intégration

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
COM 3000	Stage en communication 1	3.0
COM 3032	Stage en communication 3	6.0

Bloc 76Z

Choix - 3 crédits.

C

Mineure en sciences de la communication

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT DE COMMUNICATION

Sommaire et particularités







NUMÉRO 1-225-4-0

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 30 crédits

DURÉE 1 an

COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2017 24,064

-  Admission à l'automne
-  Cours de jour
-  Capacité d'accueil limitée
-  Offert au campus de Montréal
-  Temps plein
-  Temps partiel

Information sur le programme

- Lorna Heaton : 514 343-6111, poste 29533 lorna.heaton@umontreal.ca
- Elisa Colorado-Lopez : 514 343-6111, poste 5439 elisa.colorado-lopez@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
 - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - L'excellence du dossier constitue le seul critère de sélection.

Structure du programme (1-225-4-0)

Version 08 (A12)

La Mineure comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 77

Les crédits de la Mineure sont répartis de la façon suivante : 9 crédits obligatoires, 18 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 77A Théories et fondements

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
COM 1300	Théories de la communication	3.0 J
COM 1500	Introduction à la communication organisationnelle	3.0 J
COM 1600	Introduction aux études médiatiques	3.0 J

Bloc 77B Méthodologies

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
COM 1100	Méthodologie de la recherche	3.0 J

Bloc 77C Médias, technologies et sociétés

Option - Minimum 6 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
COM 2001	Communication et mondialisation	3.0 J	COM 2660	Arts médiatiques, technologies et communication	3.0 J
COM 2021	Technologies et travail en collaboration	3.0 J	COM 2710	Innovations, technologies et sociétés	3.0 J
COM 2215	Culture mobile	3.0 J	COM 2720	Politiques de communication	3.0 J
COM 2450	Influences des médias	3.0 J	COM 2920	Histoire des médias	3.0 S
COM 2570	Médias, sexe et genre	3.0 J	COM 2925	Industries culturelles	3.0 J
COM 2590	Communautés virtuelles, réseaux sociaux	3.0 J	COM 2945	Auditoires des médias de masse	3.0 J

Bloc 77D Communication organisationnelle

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
COM 2020	Éléments de communication interne	3.0 J	COM 2460	Communication et gestion de crise	3.0 J
COM 2130	Communication dans les équipes	3.0 J	COM 2480	Communication organisationnelle 2	3.0

Bloc 77E Communication, discours et connaissance

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
COM 1150	Rédaction en communication 1	3.0 J	COM 2200	Communication, interaction et discours	3.0 J
COM 1350	Communication, cognition, émotions	3.0 J	COM 2230	Communication et rhétorique	3.0 J
COM 2104	Communication non verbale	3.0 J	COM 2505	Gestion de projet en communication	3.0 J
COM 2150	Rédaction en communication 2	3.0 J			

Bloc 77Z

Choix - 3 crédits.

Certificat en communication appliquée


FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE


Sommaire et particularités


NUMÉRO 1-226-5-1


CYCLE 1^{er} cycle


CRÉDITS 30 crédits


 Admission à l'automne, l'hiver et l'été


 Cours de soir


 Capacité d'accueil non limitée

 Offert au campus de Montréal

 Temps plein

 Temps partiel

 Afin de mieux répondre aux besoins des étudiants en situation d'emploi, les cours du programme sont surtout offerts le soir.

 Des cours du programme peuvent être offerts le samedi et le dimanche.

Information sur le programme

- Patrice Leroux : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 com-responsable@fep.umontreal.ca
- TGDE FEP Communication appliquée : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 com-tgde@fep.umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
 - être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC.
- Si le candidat ne répond pas à cette base d'admissibilité, la Faculté pourra lui suggérer de suivre le programme d'Accès-FEP. La réussite de ce programme est une condition préalable à une admission au certificat.
- Autre condition
 - se soumettre au test de français particulier à ce programme. Le test est obligatoire et peut être éliminatoire. Le candidat est prié de consulter la rubrique tests d'admission du site de la Faculté de l'éducation permanente pour en connaître la date. Cet avis tient lieu de convocation.

Remarques

- Si le candidat n'obtient pas un résultat satisfaisant au test d'admission, la Faculté peut lui imposer un cours de mise à niveau hors programme.
- Dans ce programme, l'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre). S'il s'inscrit à temps plein, il n'est pas assuré de pouvoir compléter son programme en un an.
- Le certificat offre des cours à distance identifiés par la lettre « D » dans la structure du programme. Pour un même cours, l'étudiant doit choisir entre le cours donné en salle et le cours à distance.
- Le certificat en communication appliquée ne peut être jumelé à la majeure ou à la mineure en sciences de la communication de la Faculté des arts et des sciences pour l'obtention d'un baccalauréat par cumul.

Structure du programme (1-226-5-1)

Version 00 (A05)

Le Certificat comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du Certificat sont répartis de la façon suivante : 9 crédits obligatoires et 21 crédits à option.

L'étudiant doit avoir réussi tous les cours obligatoires du bloc 70A avant de s'inscrire aux cours à option portant les sigles JOU, RED et REP.

Bloc 70A			Obligatoire - 9 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.			
COM 1500G	Communication et organisation	3.0 J S			
COM 1600G	Communication et médias de masse	3.0 S			
RED 2010	Rédaction et communications publiques	3.0 S			

Bloc 70B Médias et communications appliquées			Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
COM 1200G	Introduction aux médias	3.0	PBT 1000	Communication marketing	3.0 S
COM 2540G	Pratiques de la photographie	3.0 J S	PRO 1000	Communication promotionnelle : théories	3.0
EDP 2400	Communications pour le Web	3.0 S	REP 1000	Introduction aux relations publiques	3.0 S
EDP 2500	Communication interactive en entreprise	3.0 S	REP 2200	Communication orale	3.0 J S
JOU 1100	Le journalisme: évolution et perspectives	3.0 S			

Bloc 70C Communication et gestion			Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AEG 2110	Entraînement au travail en équipe	3.0 J	PBT 2210D	Gestion des médias publicitaires	3.0
HEC 3062	Gestion de projets (3047012)	3.0	REI 1030G	Gestion et fonctions de l'organisation	3.0 J S
PBT 2210	Gestion des médias publicitaires	3.0			

Bloc 70D Informatique et nouvelles technologies			Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1810	Introduction à la programmation	3.0 J S	IFT 2720	Introduction au multimédia	3.0 S
IFT 1941	Traitement et montage vidéo	3.0 J S	INU 1001	Introduction à l'information numérique	3.0 S
IFT 1945	Internet et création de pages Web	3.0 J	RED 2040	Rédaction pour Internet	3.0

Baccalauréat en communication et politique

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE

Sommaire et particularités








NUMÉRO 1-227-1-0

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 90 crédits

DURÉE 3 ans

COTE R MINIMALE 23,000

-  Admission à l'automne et à l'hiver
 -  Cours de jour
 -  Offert au campus de Montréal
 -  Stages facultatifs
 -  Temps plein
 -  Temps partiel
-  Possibilité de séjour d'études à l'international

Information sur le programme

- Jean-François Gagné, responsable de la formation professionnelle : 514 343-6111, poste 1217 jean-francois.gagne@umontreal.ca
- Sylvie Lauzon, technicienne en gestion de dossiers étudiants : 514 343-6111, poste 2982 sylvie.lauzon@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
 - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - L'excellence du dossier constitue le seul critère de sélection.

Remarques

- 90 ▪ La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un

établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-227-1-0)

Version 08 (A17)

Le Baccalauréat comporte 90 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 99

Les crédits du Baccalauréat sont répartis de la façon suivante : 36 crédits obligatoires, 48 à option et 6 au choix.

Un minimum de 33 crédits de POL et 33 crédits de COM est à respecter. Ceci inclut les cours obligatoires. Les étudiants doivent suivre au moins 12 crédits de cours de niveau 3000.

Bloc 99A Connaissances théoriques et méthod. fondamentales						Obligatoire - 24 crédits.
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.	
COM 1100	Méthodologie de la recherche	3.0 J	POL 1000	Analyse politique : théories et concepts	3.0 J S	
COM 1300	Théories de la communication	3.0 J	POL 1020	Politique au Québec, au Canada	3.0 J S	
COM 1500	Introduction à la communication organisationnelle	3.0 J	POL 1330	Administration et politiques publiques	3.0 J	
COM 1600	Introduction aux études médiatiques	3.0 J	POL 1803	Introduction à l'analyse quantitative	3.0 J	

Bloc 99B Fondements théoriques en communication politique						Obligatoire - 12 crédits.
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.	
CEP 1000	Fondements politiques	3.0 J	CEP 2000	Stratégies de communication politique	3.0 J	
CEP 1500	Fondements communicationnels	3.0 J	CEP 3000	Rhétorique et politique	3.0 J	

Bloc 99C Complément de formation en communication politique						Option - Maximum 24 crédits.
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.	
COM 2440	Communication et relations de presse	3.0 J	POL 3015	Les élections	3.0 J	
COM 2460	Communication et gestion de crise	3.0 J	POL 3101	Marketing politique	3.0 S	
COM 3035	Médias et cultures populaires	3.0 J	POL 3272	Sondages et opinion publique	3.0	
COM 3155	Pouvoir et communication	3.0 J	POL 3920	Médias, conflits et paix	3.0 S	

Bloc 99D Stages						Option - Maximum 6 crédits.
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.	
COM 3000	Stage en communication 1	3.0	POL 3240	Stage	3.0	
COM 3030	Stage en communication 2	3.0	POL 3241	Stage	6.0	
COM 3032	Stage en communication 3	6.0				

Bloc 99E Méthodologie spécialisée en communication						Option - Maximum 6 crédits.
COURS	TITRE	CR.H.				
COM 2008	Pratiques méthodologiques 1	3.0 J				
COM 2009	Pratiques méthodologiques 2	3.0 J				

Bloc 99F Méthodologie spécialisée en science politique						Option - Maximum 9 crédits.
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.	
POL 2112	Méthodes d'analyse de contenu en science politique	3.0	POL 2829	Évaluation des politiques publiques	3.0 J	
POL 2120	Méthodes qualitatives	3.0	POL 2839	Les techniques de l'analyse politique	3.0 J	
POL 2809	Méthodes quantitatives d'analyse	3.0 J	POL 2849	Les méthodes expérimentales en science politique	3.0 J	

Bloc 99G Communication, discours et connaissance						Option - Maximum 21 crédits.
--	--	--	--	--	--	------------------------------

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
COM 1150	Rédaction en communication 1	3.0 J	COM 2200	Communication, interaction et discours	3.0 J
COM 1350	Communication, cognition, émotions	3.0 J	COM 2505	Gestion de projet en communication	3.0 J
COM 2104	Communication non verbale	3.0 J	COM 3400	Séminaire thématique	3.0
COM 2150	Rédaction en communication 2	3.0 J			

Bloc 99H Communication organisationnelle

Option - Maximum 24 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
COM 2018	Éléments de relations publiques	3.0 J S	COM 2480	Communication organisationnelle 2	3.0
COM 2019	Éléments de publicité	3.0 S	COM 3011	Planification en communication interne	3.0 J
COM 2020	Éléments de communication interne	3.0 J	COM 3012	Planification en communication externe	3.0 J
COM 2130	Communication dans les équipes	3.0 J	COM 3305	Narrations, identités et changements	3.0 S

Bloc 99I Technologie et société

Option - Maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
COM 2021	Technologies et travail en collaboration	3.0 J	COM 2710	Innovations, technologies et sociétés	3.0 J
COM 2215	Culture mobile	3.0 J	COM 3060	Cyberculture	3.0
COM 2590	Communautés virtuelles, réseaux sociaux	3.0 J			

Bloc 99J Connaissance des médias numériques

Option - Maximum 24 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
COM 1560	Communication infographique	3.0 J	COM 2571	Interfaces et scénarisation	3.0
COM 1570	Initiation à l'audio-visuel principes et pratiques	3.0 J	COM 2580	Applications internet	3.0 J
COM 2540	Pratiques de la photographie numérique	3.0 J	COM 3562	Applications multimédias	3.0
COM 2550	Éditique	3.0 J	COM 3570	Communication vidéo, montage et diffusion	3.0 J
COM 2565	Pratiques de la télévision	3.0 J			

Bloc 99K Communication, médias et culture

Option - Maximum 24 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
COM 2001	Communication et mondialisation	3.0 J	COM 2720	Politiques de communication	3.0 J
COM 2450	Influences des médias	3.0 J	COM 2920	Histoire des médias	3.0 S
COM 2570	Médias, sexe et genre	3.0 J	COM 2925	Industries culturelles	3.0 J
COM 2660	Arts médiatiques, technologies et communication	3.0 J	COM 2945	Auditoires des médias de masse	3.0 J

Bloc 99L Forces et comportements

Option - Maximum 24 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
POL 1008	Forces et comportements politiques	3.0 J S	POL 3102	Marginalité et politique	3.0
POL 2050	Représentation politique	3.0	POL 3140	Psychologie politique	3.0 J
POL 2560	Action collective et politique	3.0	POL 3900	Politique et société	3.0 J
POL 3006	Le leadership politique	3.0 J	POL 3910	Genre et politique	3.0 S

Bloc 99M Relations internationales

Option - Maximum 24 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
POL 1600	Relations internationales	3.0 J S	POL 3220	Pensée stratégique contemporaine	3.0
POL 2011	Sécurité et conflits	3.0 J	POL 3287	La politique étrangère de la Russie	3.0
POL 2250	Systèmes internationaux : 19e - 20e siècles	3.0 J	POL 3601	Politique étrangère : grandes puissances	3.0
POL 2510	Les organisations internationales	3.0 J	POL 3602	Politique et mondialisation des marchés	3.0
POL 2602	Théories de politique étrangère comparée	3.0	POL 3605	Pouvoir et résistance dans le cyberspace	3.0 S
POL 2606	Économie politique internationale	3.0 J	POL 3721	Relations extérieures : Canada, Québec	3.0
POL 2806	Théories des relations internationales	3.0 J	POL 3811	Armées et groupes armés non étatiques	3.0
POL 3004	Contrôle des armements	3.0 J	POL 3851	Intégration européenne	3.0 J
POL 3005	Sociopolitique des conflits armés	3.0	POL 3861	Les États-Unis : politiques publiques	3.0 J
POL 3007	Résolution des conflits	3.0 J	POL 3906	La coopération internationale	3.0 J
POL 3008	Sécurité en Asie de l'Est	3.0 S	POL 3909	Relations internationales : enjeu actuel	3.0
POL 3010	Les relations Nord-Sud	3.0 J	POL 3914	Sécurité internationale: nouveaux enjeux	3.0
POL 3011	Relations internationales de l'Asie du Sud-Est	3.0	POL 3917	Interventions humanitaires : théories et pratiques	3.0 S

Bloc 99N Administration et politiques

Option - Maximum 24 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
POL 2111	L'État et l'économie	3.0	POL 3235	Politiques scientifiques	3.0 J
POL 2140	Analyse de politiques	3.0	POL 3321	Administration publique comparée	3.0 J
POL 2210	Participation et politique publique	3.0	POL 3322	Risque et politiques publiques	3.0
POL 2321	Politique et administration	3.0	POL 3350	Relations intergouvernementales : Canada	3.0
POL 3012	Politique et processus budgétaire	3.0	POL 3370	Pouvoir judiciaire et démocratie	3.0 S
POL 3013	Politique de l'Internet	3.0	POL 3545	Intervention et efficacité gouvernementales	3.0
POL 3155	Politiques sociales	3.0 J	POL 3913	Politiques publiques : enjeu actuel	3.0
POL 3170	Politiques environnementales comparées	3.0 J			

Bloc 99O Pensée politique

Option - Maximum 24 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
POL 1200	Pensée politique	3.0 J	POL 2808	Théories politiques empiriques	3.0 J
POL 2090	Pensée politique prémoderne	3.0	POL 3291	Idées politiques au Québec et au Canada	3.0
POL 2100	Pensée politique moderne	3.0 J	POL 3481	Politique et droit	3.0 J
POL 2102	Pensée politique contemporaine	3.0 J	POL 3807	Idéologies politiques	3.0 J
POL 2180	Pensée politique critique	3.0	POL 3911	Pensée politique : thématique spécifique	3.0
POL 2282	Épistémologie de la science politique	3.0 J			

Bloc 99P Politique comparée

Option - Maximum 24 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
POL 1009	Politique comparée	3.0 J	POL 3400	Fédéralisme comparé	3.0
POL 2007	Institutions politiques comparées	3.0 J	POL 3401	L'Asie du Sud-Est	3.0
POL 2403	Immigration et multiculturalisme	3.0 J	POL 3402	Identités et conflits en Eurasie	3.0 J
POL 2404	Nationalisme	3.0 J	POL 3405	La violence politique	3.0
POL 2802	Théories du développement	3.0	POL 3410	La formation des états en Europe	3.0
POL 3009	Politique et société au Moyen-Orient	3.0 S	POL 3500	Institutions politiques canadiennes	3.0
POL 3111	La France	3.0 J	POL 3753	La Chine	3.0 S
POL 3159	Politique et gouverne des peuples autochtones	3.0 J	POL 3754	Le Japon	3.0 S
POL 3165	Politiques urbaines	3.0 J	POL 3835	L'Amérique latine	3.0 J
POL 3285	Le système politique de la Russie	3.0 J	POL 3840	Sécurité au Moyen-Orient	3.0
POL 3286	Les États postsoviétiques	3.0	POL 3855	Enjeux politiques en Afrique	3.0 J
POL 3292	La politique au Québec	3.0 J	POL 3860	Régimes politiques de l'Asie de l'Est	3.0 S
POL 3310	Les États-Unis : institutions et forces politiques	3.0 J	POL 3908	Politique comparée : enjeu actuel	3.0
POL 3355	Systèmes politiques européens	3.0 J	POL 3916	Démocratisations comparées	3.0

Bloc 99Y Cours de langues

Option - Maximum 6 crédits.

Bloc 99Z

Choix - 6 crédits.

Compléments de formation

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | SERVICE D'APPUI À LA FORMATION INTERDISCIPLINAIRE ET À LA RÉUSSITE
ÉTUDIANTE








Sommaire et particularités

NUMÉRO 1-950-1-1

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 36 crédits

DURÉE 1 an

-  Admission à l'automne et à l'hiver
 -  Cours de jour
 -  Cours de soir
 -  Offert au campus de Montréal
 -  Temps plein
 -  Temps partiel
-  Certains cours sont offerts au campus de Laval

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Remarques

- Il est fortement suggéré à l'étudiant qui s'inscrit au cours MAT 1903 de se soumettre à un test d'évaluation des notions de mathématiques. Si son résultat au test est insuffisant, il lui est fortement suggéré de s'inscrire au cours hors programme MAT 1901.
- La plupart des cours du programme peuvent être suivis au campus de Montréal ou au campus de Laval.
- Toute personne intéressée par ce programme peut, si elle le désire, s'adresser à un conseiller en gestion des études du Service d'appui à la formation interdisciplinaire et à la réussite étudiante (SAFIRE) pour discuter de son cheminement d'études (514 343-6521).

Structure du programme (1-950-1-1)

Version 00 (A13)

Le programme d'études totalise 36 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 74

Le programme Compléments de formation peut totaliser jusqu'à 36 crédits de cours à option et jusqu'à 6 crédits de cours au choix.

Bloc 74A - Compléments de formation en biologie

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
BIO 1953	Origine et diversité du vivant	3.0 J S
BIO 1954	La cellule et l'uniformité du vivant	3.0 J S

Bloc 74B - Compléments de formation en chimie

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
CHM 1963	Chimie générale	3.0 J S
CHM 1982	Chimie organique	3.0 J S

Bloc 74C - Compléments de formation en mathématiques

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MAT 1903	Calcul différentiel	3.0 J S
MAT 1905	Algèbre vectorielle et linéaire	3.0 J S
MAT 1923	Calcul intégral	3.0 J S

Bloc 74D - Compléments de formation en physique

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PHY 1901	Mécanique et physique moderne	3.0 J S
PHY 1902	Électricité et optique	3.0 J S

Bloc 74E - Compléments de formation en psychologie

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PSY 1901	Introduction à la psychologie	3.0 J S

Bloc 74F - Compléments de formation en statistique

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
STT 1901	Statistique pour sciences sociales	3.0 J S
STT 1903	Initiation à la statistique	3.0 J

Bloc 74Z

Choix - Maximum 6 crédits.

Certificat en coopération internationale

FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

Sommaire et particularités

NUMÉRO 1-368-5-1

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 30 crédits



Admission à l'automne, l'hiver et l'été



Cours de soir



Capacité d'accueil non limitée



Offert au campus de Montréal



Stages facultatifs



Temps plein



Temps partiel



Afin de mieux répondre aux besoins des étudiants en situation d'emploi, les cours du programme sont surtout offerts le soir.



Des cours du programme peuvent être offerts le samedi et le dimanche.

Information sur le programme

- Carine Nassif-Gouin : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 ppl-responsable@fep.umontreal.ca
- TGDE FEP Coopération internationale : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 ppl-tgde@fep.umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
 - être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC et
 - avoir une expérience pertinente de travail rémunéré ou bénévole (attestations requises).
- Base universitaire
 - avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineure, majeure, certificat, baccalauréat). et
 - avoir une expérience pertinente de travail rémunérée ou bénévole (attestations requises).
- Si le candidat ne répond pas à l'une ou l'autre des bases d'admissibilité décrites ci-dessus, la Faculté pourra lui suggérer de suivre le programme Accès-FEP. La réussite de ce programme est une condition préalable à une admission au certificat, jumelée à une expérience pertinente de travail rémunéré ou bénévole, attestations requises.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Remarques

- Dans ce programme, l'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre). S'il s'inscrit à temps plein, il n'est pas assuré de pouvoir compléter son programme en un an.
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-368-5-1)

Le Certificat comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du Certificat sont répartis de la façon suivante : 9 crédits obligatoires et 21 crédits à option.

Le cours PPL 1040 doit être suivi en début de programme.

Bloc 70A Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PPL 1040	Enjeux et perspectives de la coopération internationale	3.0 S
PPL 2025	Dynamique de la coopération	3.0 S
PPL 3010	Coopération et interculturalisme	3.0 S

Bloc 70B Activité d'intégration Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PPL 3100	Stage en coopération internationale	3.0
PPL 3200	Travail dirigé en coopération internationale	3.0

Bloc 70C Problématiques spécifiques et pratiques reliées Option - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PPL 2028	Citoyenneté et développement	3.0 S	PPL 3050Y	Santé et transculturalité	3.0
PPL 2030	Méthodes et outils d'intervention	3.0	PPL 3065	Pratiques de développement endogène	3.0
PPL 2040	Rapport hommes/femmes et développement	3.0 J	PPL 3075	Atelier thématique	3.0
PPL 2065	Éducation et développement	3.0	PPL 3075X	Géopolitique et enjeux alimentaires du développement	3.0 J
PPL 3014	Intervention en situation d'urgence	3.0 S	PPL 3075Y	Conflits, paix, coopération et développement	3.0
PPL 3015	Gestion de projets et coopération	3.0 J	PPL 3075Z	Gouvernance, corruption et développement	3.0
PPL 3025	Approches et enjeux du développement durable	3.0 S	PPL 3080Y	Écoles d'été du CÉRIUM	3.0
PPL 3035	Économie sociale et solidaire	3.0 S			

Bloc 70D Formation complémentaire Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ESP 1903	Espagnol 3 (niveau B1.1)	3.0 J S	POL 3835	L'Amérique latine	3.0 J
MSO 2300G	Promotion et éducation de la santé	3.0 J S	POL 3855	Enjeux politiques en Afrique	3.0 J
PHE 1001	Introduction à la philanthropie	3.0 S	PPL 3040	Communication interculturelle	3.0 S
POL 1600	Relations internationales	3.0 J S	SME 3010	Intervention en situation de crise	3.0 J
POL 2510	Les organisations internationales	3.0 J	SVS 1101	Inégalités et oppressions	3.0 J
POL 3010	Les relations Nord-Sud	3.0 J			

Certificat en créativité et innovation

FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

Sommaire et particularités

NUMÉRO 1-407-5-1

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 30 crédits



Admission à l'automne, l'hiver et l'été



Cours de soir



Capacité d'accueil non limitée



Offert au campus de Montréal



Temps partiel



Afin de mieux répondre aux besoins des étudiants en situation d'emploi, les cours du programme sont surtout offerts le soir.



Des cours du certificat peuvent être offerts le samedi et le dimanche.

Information sur le programme

- Sylvain Matte : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 cre-responsable@fep.umontreal.ca
- TGDE FEP Créativité et Innovation : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 cre-tgde@fep.umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

Base DEC

- Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC.

Base universitaire

- Avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineure, majeure, certificat, baccalauréat).

Profil d'accueil individualisé

- Si le candidat ne possède pas l'une ou l'autre de ces bases d'admissibilité, la Faculté pourra lui suggérer de suivre le programme ACCÈS-FEP. La réussite de ce programme est une condition préalable à une admission au certificat.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Remarques

Dans ce programme, l'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre). S'il s'inscrit à temps plein, il n'est pas assuré de pouvoir compléter son programme en un an.

Structure du programme (1-407-5-1)

Version 00 (H17)

Le Certificat comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01

Les crédits du Certificat sont répartis de la façon suivante : 9 crédits obligatoires, de 18 à 21 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix.

COURS	TITRE	CR.H.
CRE 1001	Fondements de la créativité	3.0 S
CRE 1002	Outils et techniques de résolution de problèmes	3.0 S
CRE 3060	Projet créatif	3.0

Bloc 01B Approfondissement

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
CRE 2001	Gestion des connaissances en innovation	3.0
CRE 2003	Créativité, innovation et gestion du changement	3.0 S
CRE 2009	Créativité et innovation: individu et organisation	3.0 J

Bloc 01C Perspectives pluridisciplinaires

Option - Minimum 12 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CRE 3015	Innovation sociale	3.0	CRE 3032	Leadership, mobilisation, créativité et innovation	3.0
CRE 3024	Gouvernance et écosystèmes d'innovation	3.0	CRE 3042	Approches socio-numériques, créativité, innovation	3.0 S
CRE 3031	Animation d'un processus créatif	3.0	CRE 3050	Atelier thématique	3.0

Bloc 01D Formation complémentaire

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AEG 2110	Entraînement au travail en équipe	3.0 J	HEC 1065	Créativité - Innovation - entrepreneuriat (3041616)	3.0
AME 4722K	Créativité par le groupe	3.0	PBT 2000	Stratégies de création	3.0 S
COM 1200G	Introduction aux médias	3.0	RED 2101	Le texte de création	3.0
DRT 3406G	Propriété intellectuelle	3.0	REI 1040G	Comportement organisationnel	3.0 S

Bloc 01Z

Choix - Maximum 3 crédits.

Baccalauréat en criminologie

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | ÉCOLE DE CRIMINOLOGIE

Sommaire et particularités

NUMÉRO 1-065-1-0

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 90 crédits

DURÉE 3 ans

COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2017 29,498



Admission à l'automne



Cours de jour



Capacité d'accueil limitée



Offert au campus de Montréal



Stages obligatoires



Temps plein



Possibilité de séjour d'études à l'international



Accès à l'Ordre des criminologues du Québec

Information sur le programme

- Sophie Lussier : 514-343-6111, poste 40560 sophie.lussier@umontreal.ca
- Chantal Simoneau : 514-343-6111, poste 40565 chantal.simoneau.1@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
 - DEC en sciences humaines
 - DEC en sciences, lettres et arts
 - DEC en sciences de la nature
 - DEC en histoire et civilisation et avoir atteint l'objectif 022P (Méthodes quantitatives)

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC et
- avoir réussi, avant l'entrée dans le programme, le cours préalables suivants :
 - Statistique

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Transfert : toute personne qui a complété ou est en voie de compléter 24 crédits de cours dans l'un des programmes

suyvants (ou une combinaison de ces programmes) :

- certificat en criminologie, mineure en criminologie, majeure en criminologie de l'Université de Montréal;
- baccalauréat en sécurité et études policières de l'Université de Montréal;
- un programme de 1^{er} cycle en criminologie de l'Université d'Ottawa ou de l'Université Laval.

Les crédits complétés doivent être jugés par l'École comme étant équivalents aux 24 crédits obligatoires de 1^{re} année du baccalauréat (bloc 01A).

Capacité d'accueil

- La capacité d'accueil est limitée. Les places sont réparties entre les différentes catégories de candidats.
- Un maximum de 10 places additionnelles est réservé aux candidats de la catégorie Transfert.

Critères de sélection

- Pour les collégiens et les universitaires
 - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.

Remarques

- La majorité des milieux de stage demandant maintenant à nos étudiants de remplir une déclaration des antécédents judiciaires ou d'être soumis à une enquête sécuritaire, les étudiants ayant un casier judiciaire doivent savoir qu'il pourrait leur être difficile de trouver un milieu de stage.
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-065-1-0)

Version 14 (A16)

Le Baccalauréat comporte 90 crédits. Il est offert avec un tronc commun (segment 01) et 2 orientations :

- orientation Intervention (segment 01 et 70) comprend 51 crédits obligatoires, 36 crédits à option et 3 au choix.
- orientation Analyse (segment 01 et 71) comprend 42 crédits obligatoires, 45 crédits à option et 3 au choix.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 TRONC COMMUN

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : 30 crédits obligatoires, 18 crédits à option et 3 au choix. Les étudiants doivent obligatoirement compléter les 15 crédits du bloc 01B ou 01C.

Bloc 01A						Obligatoire - 30 crédits.
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.	
CRI 1001	Perspectives historiques en criminologie	3.0 J	CRI 1511	Délinquance et facteurs criminogènes	3.0 J	
CRI 1006	Méthodes et recherche en criminologie	3.0 J S	CRI 1730	Victimologie	3.0 J	
CRI 1050	Sociocriminologie 1	3.0 J	CRI 2410	Pénologie	3.0 J	
CRI 1100	Psychocriminologie	3.0 J	CRI 3900	Justice des mineurs	3.0 J	
CRI 1151	Justice criminelle 1	3.0 J	PHI 1455	Éthique et enjeux en criminologie	3.0 J	

Bloc 01B Formation pratique-bloc		Option - Maximum 15 crédits.
----------------------------------	--	------------------------------

COURS	TITRE	CR.H.
CRI 2250	Préparation au stage	3.0 J
CRI 3260	Stage professionnel-bloc	9.0
CRI 3360	Atelier de rétroaction au stage-bloc	3.0 J

Bloc 01C Formation pratique-année

Option - Maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CRI 2251	Préparation au stage	3.0 J	CRI 3362	Atelier de rétroaction 1	1.5 J
CRI 3262	Stage pratique 1	4.5	CRI 3363	Atelier de rétroaction 2	1.5 J
CRI 3263	Stage pratique 2	4.5			

Bloc 01Y Formation générale

Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1903	Anglais 3 (niveau B1.1)	3.0 J S	JES 2008	Jeunes et violence	3.0 S
ANT 1511	Évolution et comportement humain	3.0 J	PHI 2425	Philosophie politique contemporaine	3.0 J
ASA 1050G	La gestion en santé	3.0 J S	PSE 1201	Petite enfance et psychopathologie	3.0 J
ASA 2000G	Gérer la qualité et la performance	3.0 S	PSE 1203	Développement normal 6-18 ans	3.0 J
BIO 1803	Écologie et environnement	3.0 J S	PSY 1075	Psychologie sociale	3.0 J S
COM 1500	Introduction à la communication organisationnelle	3.0 J	PSY 1095	Développement de l'enfant	3.0 J S
DMO 1000	Introduction à la démographie	3.0 S	REI 1040	Comportement organisationnel	3.0 J S
DRT 1501	Droit constitutionnel 1	3.0 J	SIP 3050	Criminalistique	3.0 J
ESP 1901	Espagnol 1 (niveau A1)	3.0 J S	SOL 2503	Sociologie de la famille	3.0 J
HST 2904	Histoire du Québec contemporain	3.0 J	SVS 2378	Intervention communautaire	3.0 S
IFT 1931	Initiation aux bases de données	3.0 J S	TXM 1221	Effets des substances psychotropes	3.0
ITL 1901	Italien 1 (niveau A1)	3.0 J S	TXM 1331	Prévention des toxicomanies : théorie	3.0 S
JES 2005	Jeunes et famille	3.0 S	VIO 2012	Victimisation sexuelle	3.0 S

Bloc 01Z

Choix - 3 crédits.

SEGMENT 70 PROPRE À L'ORIENTATION INTERVENTION

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante : 21 crédits obligatoires et 18 crédits à option.

Bloc 70A Formation de base en intervention

Obligatoire - 21 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CRI 2000	Santé mentale et enjeux de l'évaluation	3.0 J	CRI 2811	Techniques d'entrevue en criminologie	3.0 J
CRI 2015	Relation d'aide en criminologie	3.0 J	CRI 3800	Principes d'évaluation clinique	3.0 J
CRI 2052	Insertion et réinsertion sociale	3.0 J	CRI 3820	Évaluation et intervention auprès des jeunes	3.0 J
CRI 2301	Évaluation et intervention auprès victimes	3.0 J			

Bloc 70B Connaissances criminologiques

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CRI 2427	Violences conjugales	3.0 J	CRI 3361	Prévention du crime	3.0 J
CRI 2531	L'analyse stratégique en criminologie	3.0 J	CRI 3415	Mesures pénales communautaires	3.0 J
CRI 3001	La justice pénale et les autochtones	3.0 S	CRI 3420	La femme et la question criminelle	3.0 J
CRI 3040	Trajectoires criminelles	3.0 J	CRI 3425	Sociologie du milieu carcéral	3.0 J
CRI 3161	Justice criminelle 2	3.0	CRI 3540	Les minorités et la question criminelle	3.0
CRI 3201	Droits de la personne et criminologie	3.0 J	CRI 3810	La délinquance sexuelle	3.0 J S
CRI 3305	Violences criminelles	3.0 J	CRI 3950	Criminalité informatique	3.0 J
CRI 3341	Drogues et criminalité	3.0 J S	SIP 3040	Régulation de la criminalité économique	3.0 J

Bloc 70C Formation spécialisée en intervention

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CRI 2455	Psychopathies	3.0 J	CRI 3203	Évaluation du risque	3.0
CRI 2545	Intervention en situation de crise	3.0 J	CRI 3465	Troubles de personnalité et délinquance	3.0 J
CRI 3010	Conciliation et médiation	3.0	CRI 3495	Criminels et troubles mentaux	3.0 J S
CRI 3015	Entrevues et interventions de groupe	3.0	CRI 3721	Principes et modèles d'intervention	3.0 J

Bloc 70D Cours complémentaires en analyse

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CRI 2951	Questions de criminologie 2	3.0	CRI 3213	Initiation aux méthodes qualitatives	3.0 J
CRI 3013	Analyse de la criminalité	3.0 J	CRI 3318	Méthodes quantitatives	3.0 J
CRI 3052	Sociabilités criminelles	3.0 J			

SEGMENT 71 PROPRE À L'ORIENTATION ANALYSE

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante : 12 crédits obligatoires et 27 crédits à option.

Bloc 71A Formation de base en analyse

Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CRI 2531	L'analyse stratégique en criminologie	3.0 J	CRI 3213	Initiation aux méthodes qualitatives	3.0 J
CRI 3013	Analyse de la criminalité	3.0 J	CRI 3318	Méthodes quantitatives	3.0 J

Bloc 71B Connaissances criminologiques

Option - Minimum 9 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CRI 2000	Santé mentale et enjeux de l'évaluation	3.0 J	CRI 3420	La femme et la question criminelle	3.0 J
CRI 2052	Insertion et réinsertion sociale	3.0 J	CRI 3425	Sociologie du milieu carcéral	3.0 J
CRI 2427	Violences conjugales	3.0 J	CRI 3540	Les minorités et la question criminelle	3.0
CRI 2951	Questions de criminologie 2	3.0	CRI 3810	La délinquance sexuelle	3.0 J S
CRI 3001	La justice pénale et les autochtones	3.0 S	CRI 3820	Évaluation et intervention auprès des jeunes	3.0 J
CRI 3161	Justice criminelle 2	3.0	CRI 3950	Criminalité informatique	3.0 J
CRI 3201	Droits de la personne et criminologie	3.0 J	SIP 1000	Sécurité intérieure : nature et mission	3.0 J
CRI 3305	Violences criminelles	3.0 J	SIP 2030	L'organisation de l'enquête	3.0 S
CRI 3341	Drogues et criminalité	3.0 J S	SIP 2242	Gestion de crises et plan d'urgence	3.0 J
CRI 3415	Mesures pénales communautaires	3.0 J	SIP 3070	Organisation de la sécurité intérieure	3.0 J

Bloc 71C Formation spécialisée en analyse

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CRI 3040	Trajectoires criminelles	3.0 J	CRI 3361	Prévention du crime	3.0 J
CRI 3052	Sociabilités criminelles	3.0 J	SIP 2050	Mouvements sociaux, violence et sécurité	3.0 J
CRI 3203	Évaluation du risque	3.0	SIP 3090	Le renseignement	3.0 J

Bloc 71D Cours complémentaires en intervention

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CRI 2015	Relation d'aide en criminologie	3.0 J	CRI 3010	Conciliation et médiation	3.0
CRI 2301	Évaluation et intervention auprès victimes	3.0 J	CRI 3465	Troubles de personnalité et délinquance	3.0 J
CRI 2455	Psychopathies	3.0 J	CRI 3495	Criminels et troubles mentaux	3.0 J S
CRI 2545	Intervention en situation de crise	3.0 J	CRI 3800	Principes d'évaluation clinique	3.0 J
CRI 2811	Techniques d'entrevue en criminologie	3.0 J			

Majeure en criminologie - Campus Laval

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | ÉCOLE DE CRIMINOLOGIE

Sommaire et particularités






NUMÉRO 1-065-2-0

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 60 crédits

DURÉE 2 ans

COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2017 25,185

-  Admission à l'automne
-  Cours de jour
-  Capacité d'accueil limitée
-  Offert au campus de Laval
-  Temps plein

Information sur le programme

- Etienne Blais : 514-343-7328 etienne.blais@umontreal.ca
- Marie-Eve Lamoureux : 514-343-6111, poste 45184 marie-eve.lamoureux@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants:
 - DEC en sciences humaines
 - DEC en sciences, lettres et arts
 - DEC en sciences de la nature
 - DEC en histoire et civilisation et avoir atteint l'objectif 022P (Méthodes quantitatives)

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC et
- avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme**, le cours préalable suivants :
 - Statistique

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Transfert : toute personne qui a complété ou est en voie de compléter 24 crédits de cours dans l'un des programmes suivants (ou une combinaison de ces programmes) :

- certificat en criminologie, mineure en criminologie, majeure en criminologie de l'Université de Montréal;
- baccalauréat en sécurité et études policières de l'Université de Montréal;
- un programme de 1er cycle en criminologie de l'Université d'Ottawa ou de l'Université Laval.

Capacité d'accueil

La capacité d'accueil est limitée. Les places sont réparties entre les différentes catégories de candidats.

Critères de sélection

- Pour les collégiens et les universitaires
 - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.

Structure du programme (1-065-2-0)

Version 05 (A16)

La Majeure comporte 60 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 91

Les crédits de la Majeure sont répartis de la façon suivante : 36 crédits obligatoires, 21 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 91A

Obligatoire - 36 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CRI 1001	Perspectives historiques en criminologie	3.0 J	CRI 1511	Délinquance et facteurs criminogènes	3.0 J
CRI 1006	Méthodes et recherche en criminologie	3.0 J S	CRI 1730	Victimologie	3.0 J
CRI 1050	Sociocriminologie 1	3.0 J	CRI 2052	Insertion et réinsertion sociale	3.0 J
CRI 1100	Psychocriminologie	3.0 J	CRI 2410	Pénologie	3.0 J
CRI 1151	Justice criminelle 1	3.0 J	CRI 3900	Justice des mineurs	3.0 J
CRI 1401	Milieus de pratique en criminologie	3.0 J	PHI 1455	Éthique et enjeux en criminologie	3.0 J

Bloc 91B Intervention criminologique

Option - Minimum 3 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CRI 2000	Santé mentale et enjeux de l'évaluation	3.0 J	CRI 3203	Évaluation du risque	3.0
CRI 2015	Relation d'aide en criminologie	3.0 J	CRI 3415	Mesures pénales communautaires	3.0 J
CRI 2301	Évaluation et intervention auprès victimes	3.0 J	CRI 3721	Principes et modèles d'intervention	3.0 J
CRI 2545	Intervention en situation de crise	3.0 J	CRI 3820	Évaluation et intervention auprès des jeunes	3.0 J
CRI 3010	Conciliation et médiation	3.0			

Bloc 91C Analyse et recherche criminologique

Option - Minimum 3 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CRI 2531	L'analyse stratégique en criminologie	3.0 J	CRI 3213	Initiation aux méthodes qualitatives	3.0 J
CRI 3013	Analyse de la criminalité	3.0 J	CRI 3318	Méthodes quantitatives	3.0 J
CRI 3040	Trajectoires criminelles	3.0 J	CRI 3361	Prévention du crime	3.0 J
CRI 3052	Sociabilités criminelles	3.0 J	CRI 3950	Criminalité informatique	3.0 J

Bloc 91D Connaissances criminologiques

Option - Minimum 3 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CRI 2427	Violences conjugales	3.0 J	CRI 3420	La femme et la question criminelle	3.0 J
CRI 2455	Psychopathies	3.0 J	CRI 3425	Sociologie du milieu carcéral	3.0 J
CRI 2951	Questions de criminologie 2	3.0	CRI 3465	Troubles de personnalité et délinquance	3.0 J
CRI 3001	La justice pénale et les autochtones	3.0 S	CRI 3495	Criminels et troubles mentaux	3.0 J S
CRI 3161	Justice criminelle 2	3.0	CRI 3540	Les minorités et la question criminelle	3.0
CRI 3201	Droits de la personne et criminologie	3.0 J	CRI 3810	La délinquance sexuelle	3.0 J S
CRI 3305	Violences criminelles	3.0 J	SIP 3040	Régulation de la criminalité économique	3.0 J
CRI 3341	Drogues et criminalité	3.0 J S			

Bloc 91Z

Choix - 3 crédits.

Mineure en criminologie

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | ÉCOLE DE CRIMINOLOGIE

Sommaire et particularités






NUMÉRO 1-065-4-0

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 30 crédits

DURÉE 1 an

COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2017 24,438

-  Admission à l'automne
-  Cours de jour
-  Capacité d'accueil limitée
-  Offert au campus de Montréal
-  Temps plein

Information sur le programme

- Sophie Lussier : 514-343-6111, poste 40560 sophie.lussier@umontreal.ca
- Chantal Simoneau : 514-343-6111, poste 40565 chantal.simoneau.1@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
 - DEC en sciences humaines
 - DEC en sciences, lettres et arts
 - DEC en sciences de la nature
 - DEC en histoire et civilisation et avoir atteint l'objectif 022P (Méthodes quantitatives)

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC et
- avoir réussi, avant l'entrée dans le programme, le cours préalables suivants :
 - Statistique

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Capacité d'accueil

La capacité d'accueil est limitée. Les places sont réparties entre les différentes catégories de candidats.

Critères de sélection

- Pour les collégiens et les universitaires
 - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.

Remarques

- La combinaison de programmes en vue de l'obtention d'un baccalauréat ne permet pas l'association de la mineure en criminologie avec le certificat ou la majeure en criminologie.

Structure du programme (1-065-4-0)

Version 02 (A16)

La Mineure comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 81

Les crédits de la Mineure sont répartis de la façon suivante : 12 crédits obligatoires, 15 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 81A Initiation à la criminologie

Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CRI 1006	Méthodes et recherche en criminologie	3.0 J S	CRI 1100	Psychocriminologie	3.0 J
CRI 1050	Sociocriminologie 1	3.0 J	CRI 1151	Justice criminelle 1	3.0 J

Bloc 81B Connaissances criminologiques

Option - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CRI 1001	Perspectives historiques en criminologie	3.0 J	CRI 3203	Évaluation du risque	3.0
CRI 1511	Délinquance et facteurs criminogènes	3.0 J	CRI 3213	Initiation aux méthodes qualitatives	3.0 J
CRI 1730	Victimologie	3.0 J	CRI 3305	Violences criminelles	3.0 J
CRI 2000	Santé mentale et enjeux de l'évaluation	3.0 J	CRI 3318	Méthodes quantitatives	3.0 J
CRI 2015	Relation d'aide en criminologie	3.0 J	CRI 3341	Drogues et criminalité	3.0 J S
CRI 2052	Insertion et réinsertion sociale	3.0 J	CRI 3361	Prévention du crime	3.0 J
CRI 2301	Évaluation et intervention auprès victimes	3.0 J	CRI 3415	Mesures pénales communautaires	3.0 J
CRI 2410	Pénologie	3.0 J	CRI 3420	La femme et la question criminelle	3.0 J
CRI 2455	Psychopathies	3.0 J	CRI 3425	Sociologie du milieu carcéral	3.0 J
CRI 2531	L'analyse stratégique en criminologie	3.0 J	CRI 3465	Troubles de personnalité et délinquance	3.0 J
CRI 2545	Intervention en situation de crise	3.0 J	CRI 3495	Criminels et troubles mentaux	3.0 J S
CRI 3001	La justice pénale et les autochtones	3.0 S	CRI 3540	Les minorités et la question criminelle	3.0
CRI 3010	Conciliation et médiation	3.0	CRI 3810	La délinquance sexuelle	3.0 J S
CRI 3013	Analyse de la criminalité	3.0 J	CRI 3820	Évaluation et intervention auprès des jeunes	3.0 J
CRI 3040	Trajectoires criminelles	3.0 J	CRI 3900	Justice des mineurs	3.0 J
CRI 3052	Sociabilités criminelles	3.0 J	CRI 3950	Criminalité informatique	3.0 J
CRI 3161	Justice criminelle 2	3.0	PHI 1455	Éthique et enjeux en criminologie	3.0 J
CRI 3201	Droits de la personne et criminologie	3.0 J			

Bloc 81Z

Choix - 3 crédits.

Certificat de criminologie










FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

Sommaire et particularités

NUMÉRO 1-065-5-0

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 30 crédits

-  Admission à l'automne, l'hiver et l'été
 -  Cours de soir
 -  Capacité d'accueil non limitée
 -  Offert au campus de Montréal
 -  Offert au campus de Laval
 -  Offert au campus de Longueuil
 -  Temps plein
 -  Temps partiel
-  Cours de jour aux campus de Longueuil et de Laval

Information sur le programme

- Fabienne Cusson : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 cri-responsable@fep.umontreal.ca
- TGDE FEP Criminologie : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 cri-tgde@fep.umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
 - être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.
- Base universitaire
 - avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineure, majeure, certificat, baccalauréat).
- Si le candidat ne répond pas à l'une ou l'autre des bases d'admissibilité décrites ci-dessus, la Faculté pourra lui suggérer de suivre le programme Accès-FEP. La réussite de ce programme est une condition préalable à une admission au certificat.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Remarques

- **Baccalauréat spécialisé en criminologie**
 - L'étudiant désireux de poursuivre des études en criminologie après l'obtention du certificat en criminologie peut avoir accès au baccalauréat spécialisé offert par l'École de criminologie. Cependant, l'admission à ce programme est contingentée et conditionnelle à la réussite des cours de mathématiques (103 et 307) ou 337, ou 360-300, offerts au cégep, ou STT 1901 offert à l'Université, de même que de certains cours du certificat. L'étude des dossiers est déterminante quant à l'admission.
- **Maîtrise en criminologie**
 - Pour être admissible à la maîtrise en criminologie, l'étudiant titulaire d'un baccalauréat doit obligatoirement avoir suivi dans son certificat les cours suivants : CRI 1050G, CRI 1100G, CRI 1151G, CRI 1600G et CRI 3213G.

Structure du programme (1-065-5-0)

Version 05 (A05)

Le Certificat comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du Certificat sont répartis de la façon suivante : 6 crédits obligatoires, de 21 à 24 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix.

Bloc 70A Fondements de la criminologie

Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
CRI 1050G	Sociocriminologie 1	3.0 J S
CRI 1100G	Psychocriminologie	3.0 J S

Bloc 70B Méthodologie

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
CRI 1006G	Méthodes et recherche en criminologie	3.0 J S
CRI 1600G	Initiation aux méthodes quantitatives	3.0
CRI 3213G	Initiation aux méthodes qualitatives	3.0 S

Bloc 70C La criminologie comme champ disciplinaire

Option - Minimum 3 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CRI 1001G	Perspectives historiques en criminologie	3.0 J S	CRI 1730G	Victimologie	3.0 J S
CRI 1151G	Justice criminelle 1	3.0 J S	CRI 2410G	Pénologie	3.0 S
CRI 1511G	Délinquance et facteurs criminogènes	3.0 J S			

Bloc 70D L'intervention criminologique

Option - Maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
CRI 2015G	Relation d'aide en criminologie	3.0 J S
CRI 2455G	Personnalité criminelle 1	3.0 J S
PSY 3012G	Méthodes et techniques d'entrevues	3.0 J S

Bloc 70E Cours thématiques

Option - Maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CRI 3010G	Conciliation et médiation	3.0 J	CRI 3495G	Criminels et troubles mentaux	3.0 J S
CRI 3040G	Formes particulières de crimes	3.0	CRI 3810G	La délinquance sexuelle	3.0 J S
CRI 3301G	Sociopolitique de la police	3.0 S	CRI 3900G	Justice des mineurs	3.0 S
CRI 3305G	Violences criminelles	3.0 S	GSP 2600Z	Analyse criminologique : enquête criminelle	3.0 J S
CRI 3341G	Drogues et criminalité	3.0 J S	JES 2015Z	Le phénomène des gangs	3.0 J
CRI 3415G	Mesures pénales communautaires	3.0	PPL 3040	Communication interculturelle	3.0 S
CRI 3420G	La femme et la question criminelle	3.0 J S	SIP 3040G	Régulation de la criminalité économique	3.0
CRI 3425G	Sociologie du milieu carcéral	3.0 S	VIO 2009	Violence familiale et conjugale	3.0 S

Bloc 70Z

Choix - Maximum 3 crédits

Programme d'actualisation de formation en criminologie

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | ÉCOLE DE CRIMINOLOGIE

Sommaire et particularités

NUMÉRO 1-065-1-8

CYCLE 1^{er} cycle



Cours de jour



Cours de soir



Capacité d'accueil non limitée



Offert au campus de Montréal



Temps plein



Temps partiel



Nouveau programme

Conditions d'admissibilité

Structure du programme (1-065-1-8)

Version 00 (A17)

Le programme d'actualisation comprend un maximum de 45 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 73

L'OPCQ prescrit les cours qui doivent être faits par l'étudiant.

Bloc 73Z

Choix - Maximum 45 crédits.

Mineure en démographie

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT DE DÉMOGRAPHIE

Sommaire et particularités






NUMÉRO 1-070-4-0

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 30 crédits

DURÉE 1 an

COTE R MINIMALE 20,000

-  Admission à l'automne et à l'hiver
-  Cours de jour
-  Offert au campus de Montréal
-  Temps plein
-  Temps partiel

Information sur le programme

- Anick Gagnon, TGDE : 514 343-6111, poste 1971 anick.gagnon.1@umontreal.ca
- Nadine Ouellette, responsable du programme : 514 343-6382 nadine.ouellette@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants:
 - DEC en sciences humaines
 - DEC en sciences, lettres et arts
 - DEC en sciences de la nature
 - DEC en histoire et civilisation et avoir atteint l'objectif 022P (Méthodes quantitatives)

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC et
- avoir réussi, avant l'entrée dans le programme, un cours préalable en statistique.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Structure du programme (1-070-4-0)

Version 03 (A97)

La Mineure comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 72

Les crédits de la Mineure sont répartis de la façon suivante : 12 crédits obligatoires et 18 crédits à option.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DMO 1000	Introduction à la démographie	3.0 S	DMO 2311	Analyse longitudinale	3.0 J
DMO 2200	Collecte : source des informations	3.0 J	DMO 2312	Analyse transversale	3.0 J

Bloc 72B

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
DMO 2100	Population canadienne	3.0
DMO 3100	Démographie des pays du Sud	3.0 J

Bloc 72C

Option - Minimum 12 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DMO 2170	Population et environnement	3.0 J	DMO 3400	Sociologie et population	3.0 S
DMO 2700	Histoire de la population	3.0 J	DMO 3420	Immigration et intégration	3.0 J
DMO 3150	Vieillessement des populations	3.0 J	DMO 3450	Économie et population	3.0 S
DMO 3307	Pratique de la démographie	3.0 J			

Baccalauréat en démographie et anthropologie

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT DE DÉMOGRAPHIE | DÉPARTEMENT D'ANTHROPOLOGIE

Sommaire et particularités








NUMÉRO 1-074-1-0

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 90 crédits

DURÉE 3 ans

COTE R MINIMALE 22,000

-  Admission à l'automne et à l'hiver
 -  Cours de jour
 -  Offert au campus de Montréal
 -  Stages facultatifs
 -  Temps plein
 -  Temps partiel
-  Possibilité de séjour d'études à l'international

Information sur le programme

- Anick Gagnon, TGDE : 514 343-6111, poste 1971 anick.gagnon.1@umontreal.ca
- Nadine Ouellette, responsable du programme : 514 343-6382 nadine.ouellette@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-074-1-0)

Version 02 (A16)

Le Baccalauréat comporte 90 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 71

Les crédits du Baccalauréat sont répartis de la façon suivante : 21 crédits obligatoires, 66 crédits à option et 3 crédits au choix. Quels que soient les cours à option choisis, l'étudiant doit compléter 42 crédits de cours de démographie et 42 crédits de cours d'anthropologie.

Bloc 71A Concepts et techniques d'analyse

Obligatoire - 21 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AND 3500	Atelier de démographie anthropologique	3.0	DMO 2311	Analyse longitudinale	3.0 J
ANT 1065	Initiation à la démarche anthropologique	3.0 J	DMO 2312	Analyse transversale	3.0 J
DMO 1000	Introduction à la démographie	3.0 S	DMO 3307	Pratique de la démographie	3.0 J
DMO 2200	Collecte : source des informations	3.0 J			

Bloc 71B Outils et techniques pour la démographie et les sciences sociales Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
SOL 1020	Introduction à la statistique sociale	3.0 J
SOL 2020	Statistique sociale avancée	3.0 J
SOL 3017	Méthodes de sondage	3.0 J

Bloc 71C Outils et techniques pour l'anthropologie Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 2070	Collecte de données ethnographiques	3.0 J	ANT 2665	Description ethno-linguistique	3.0 J
ANT 2210	Techniques de recherche en archéologie	3.0 J	SOL 1090	Construction des données qualitatives	3.0 J
ANT 2280	Méthodes en archéologie historique	3.0 S			

Bloc 71D Connaissances fondamentales en démographie Option - Minimum 15 crédits, maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DMO 2100	Population canadienne	3.0	DMO 3150	Vieillesse des populations	3.0 J
DMO 2170	Population et environnement	3.0 J	DMO 3400	Sociologie et population	3.0 S
DMO 2700	Histoire de la population	3.0 J	DMO 3420	Immigration et intégration	3.0 J
DMO 3100	Démographie des pays du Sud	3.0 J	DMO 3450	Économie et population	3.0 S

Bloc 71E Connaissances fondamentales en anthropologie Option - Minimum 12 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 1020	Homme/femme : constructions culturelles	3.0 J	ANT 2055	Anthropologie des problèmes médicaux	3.0 J
ANT 1030	La justice et les cultures	3.0	ANT 2260	Méthodes et concepts en archéologie	3.0 J
ANT 2020	Anthropologie de la religion	3.0 S	ANT 2624	Mythes, rites, symboles	3.0 J
ANT 2023	Anthropologie économique	3.0	ANT 3035	Dynamique socioculturelle	3.0
ANT 2026	Anthropologie politique	3.0 J	ANT 3260	La théorie en archéologie	3.0 J
ANT 2042	Anthropologie urbaine	3.0 J	ANT 3631	Changement social et linguistique	3.0

Bloc 71F Connaissances de base en ethnologie Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ANT 1010	Les grandes théories en ethnologie	3.0 J
ANT 1013	Éléments d'ethnologie	3.0 J
ANT 1018	La parenté et la néo-parenté	3.0 J

Bloc 71G Connaissances de base en archéologie Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ANT 1210	Éléments de préhistoire	3.0 J
ANT 1213	Les grandes civilisations	3.0 J
ANT 1280	L'archéologie historique	3.0 S

Bloc 71H Connaissances de base en bioanthropologie Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ANT 1511	Évolution et comportement humain	3.0 J
ANT 1513	La variation biologique	3.0 J
ANT 2440	Génétique, épigénétique et anthropologie	3.0

Bloc 71I Connaissances de base en anthropologie linguistique Option - Minimum 3 crédits, maximum 4 crédits

COURS	TITRE	CR.H.
ANT 1611	Langage, culture, société	3.0 J
ANT 2660	Langue et identité	3.0

Bloc 71J Études régionales Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 3030	Les Autochtones et l'État canadien	3.0 J	ANT 3855	Autochtones de l'Ouest nord-américain	3.0 J
ANT 3060	Pouvoir et culture populaire en Afrique	3.0	ANT 3858	Autochtones d'Amérique latine	3.0 J
ANT 3164	La société japonaise contemporaine	3.0	ANT 3864	Culture japonaise	3.0 J
ANT 3172	Inde contemporaine : idéologies et vécus	3.0 J	ANT 3866	Cultures et sociétés de la Chine	3.0
ANT 3854	Autochtones de l'Est canadien	3.0 J	ANT 3867	Culture et société italienne	3.0

Bloc 71K Connaissances complémentaires en anthropologie Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 2036	Occident : représentations et idéologies	3.0	ANT 3460	Concepts, méthodes en paléanthropologie	3.0
ANT 2037	Anthropologie du quotidien	3.0	ANT 3470	Méthodes de la bioarchéologie	3.0 J
ANT 2043	Globalisation, société, culture	3.0 J	ANT 3556	Évolution et comportement humain 2	3.0
ANT 2266	Approche interdisciplinaire en archéologie	3.0	ANT 3625	Langue, culture et poétique	3.0 J
ANT 2270	La zooarchéologie	3.0 J	ANT 3802	Recherche individuelle	3.0
ANT 2430	La paléontologie humaine	3.0 J	ANT 3806	Pratique de terrain	3.0
ANT 2454	La primatologie	3.0 J	ANT 3809	Séminaire d'ethnologie	3.0 J
ANT 2470	Méthodes d'ostéologie humaine	3.0 J	ANT 3811	Problèmes actuels en ethnologie	3.0
ANT 2611	Ethnographie de la communication	3.0 J	ANT 3814	Séminaire d'anthropologie biologique	3.0 J
ANT 3102	Lectures dirigées	3.0	ANT 3853	Texte ethnographique et terrain	3.0
ANT 3141	Anthropologie visuelle	3.0 J	ANT 3875	Langues et cultures de l'Asie du Sud	3.0 J
ANT 3142	Terrain et film ethnographique	3.0	ANT 3876	Langues et cultures du Caucase	3.0
ANT 3171	L'Amérique latine contemporaine	3.0 J	ANT 3881	Mésoamérique ancienne	3.0 J
ANT 3230	Préhistoire de l'ancien monde	3.0 J	ANT 3882	Préhistoire du Québec	3.0 J
ANT 3270	Méthodes d'analyse en zooarchéologie	3.0 J	ANT 3884	Préhistoire de l'Amérique de Sud	3.0
ANT 3283	Techniques de fouilles sur le terrain	6.0	ANT 3885	Préhistoire de l'Amérique du Nord	3.0
ANT 3287	Archéologie maritime	3.0 J			

Bloc 71Y Connaissances complémentaires à la démographie Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ECN 1000	Principes d'économie	3.0 J S	HST 1042	L'Europe contemporaine	3.0 J
ECN 1040	Introduction à la microéconomie	3.0 J	HST 2446	Histoire des femmes au Canada	3.0 J
ECN 1050	Introduction à la macroéconomie	3.0 J S	SOL 1013	Sociologie générale	3.0 J
ECN 2311	Problèmes économiques contemporains	3.0 J S	SOL 1967	Sociologie du vieillissement	3.0 J
GEO 1212	Espaces globaux, territoires locaux 1	3.0 J	SOL 2103	Sociologie de la santé	3.0 J
GEO 1222	Espaces globaux, territoires locaux 2	3.0 J	SOL 3201	Développement international	3.0 J
GEO 1532	SIG1 - Cartographie	3.0 J S	SOL 3406	Sociologie de la jeunesse	3.0 J
HST 1010	Histoire : fondements et méthodes	3.0 J			

Bloc 71Z Choix - 3 crédits.

Baccalauréat en démographie et géographie

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT DE DÉMOGRAPHIE | DÉPARTEMENT DE GÉOGRAPHIE

Sommaire et particularités







NUMÉRO 1-071-1-0

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 90 crédits

DURÉE 3 ans

COTE R MINIMALE 22,000

-  Admission à l'automne et à l'hiver
 -  Cours de jour
 -  Offert au campus de Montréal
 -  Temps plein
 -  Temps partiel
-  Possibilité de séjour d'études à l'international

Information sur le programme

- Anick Gagnon, TGDE : 514 343-6111, poste 1971 anick.gagnon.1@umontreal.ca
- Nadine Ouellette, responsable du programme : 514 343-6382 nadine.ouellette@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Structure du programme (1-071-1-0)

Version 04 (A16)

Le Baccalauréat comporte 90 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 71

Les crédits du Baccalauréat sont répartis de la façon suivante : 33 crédits obligatoires, 54 à option et 3 au choix.

Bloc 71A Concepts et techniques d'analyse

Obligatoire - 33 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DMO 1000	Introduction à la démographie	3.0 S	GEO 1212	Espaces globaux, territoires locaux 1	3.0 J
DMO 2200	Collecte : source des informations	3.0 J	GEO 1222	Espaces globaux, territoires locaux 2	3.0 J
DMO 2311	Analyse longitudinale	3.0 J	GEO 1312	Développement durable et environnement	3.0 J
DMO 2312	Analyse transversale	3.0 J	GEO 1532	SIG1 - Cartographie	3.0 J S
DMO 3307	Pratique de la démographie	3.0 J	GEO 2512	SIG2 - Analyse spatiale	3.0 J S
DMO 3500	Intégration en démographie-géographie	3.0 S			

Bloc 71B Outils et techniques pour la démographie et les sciences sociales

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
SOL 1020	Introduction à la statistique sociale	3.0 J
SOL 2020	Statistique sociale avancée	3.0 J
SOL 3017	Méthodes de sondage	3.0 J

Bloc 71C Outils et techniques pour la géographie

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GEO 1512	Géographie quantitative 1	3.0 J S	GEO 2522	Télétection numérique	3.0 J
GEO 1522	Géographie quantitative 2	3.0	GEO 2532	Techniques d'enquête et d'analyse	3.0 J
GEO 1542	Introduction à la télétection	3.0 J S			

Bloc 71D Connaissances fondamentales en démographie

Option - Minimum 15 crédits, maximum 21 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DMO 2100	Population canadienne	3.0	DMO 3150	Viellissement des populations	3.0 J
DMO 2170	Population et environnement	3.0 J	DMO 3400	Sociologie et population	3.0 S
DMO 2700	Histoire de la population	3.0 J	DMO 3420	Immigration et intégration	3.0 J
DMO 3100	Démographie des pays du Sud	3.0 J	DMO 3450	Économie et population	3.0 S

Bloc 71E Connaissances fondamentales en géographie

Option - Minimum 9 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GEO 1112	Système Terre 1	3.0 J	GEO 2252	Géographie politique	3.0 J
GEO 1122	Système Terre 2	3.0 J	GEO 2262	Géographie urbaine	3.0 J
GEO 2222	Géographie économique	3.0 J	GEO 2282	Terrain en environnement humain 1	3.0
GEO 2232	Géographie sociale et des populations	3.0 J	GEO 3222	Transport et réseaux géographiques	3.0
GEO 2242	Géographie culturelle	3.0 J	GEO 3322	Géographie de la santé et environnement	3.0

Bloc 71F Cours de géographie régionale

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GEO 1412	Le Québec dans le monde	3.0 S	GEO 3462	Thème régional	3.0 J
GEO 3412	Géographie de la Chine	3.0 J	GEO 3482	Géographie de l'Afrique	3.0 S
GEO 3442	Géographie de l'Asie du Sud-Est	3.0	GEO 3492	Géographie de l'Amérique latine	3.0
GEO 3452	Géographie de l'Europe	3.0	GEO 3495	Géographie des océans	3.0

Bloc 71G Connaissances complémentaires en géographie

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GEO 3252	Genre et développement international	3.0	GEO 3322	Géographie de la santé et environnement	3.0
GEO 3262	Environnement : approches critiques	3.0	GEO 3473	Territoires polaires et sociétés autochtones	3.0 J
GEO 3282	Terrain en environnement humain 2	3.0			

Bloc 71Y Connaissances complémentaires à la démographie

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 1900	Introduction à l'anthropologie	3.0	SOL 1013	Sociologie générale	3.0 J
ECN 1000	Principes d'économie	3.0 J S	SOL 1967	Sociologie du vieillissement	3.0 J
ECN 1040	Introduction à la microéconomie	3.0 J	SOL 2103	Sociologie de la santé	3.0 J
ECN 1050	Introduction à la macroéconomie	3.0 J S	SOL 3201	Développement international	3.0 J
ECN 2311	Problèmes économiques contemporains	3.0 J S	SOL 3406	Sociologie de la jeunesse	3.0 J
HST 1010	Histoire : fondements et méthodes	3.0 J			

Bloc 71Z

Choix - 3 crédits.

Baccalauréat en démographie et statistique

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT DE DÉMOGRAPHIE | DÉPARTEMENT DE MATHÉMATIQUES ET DE STATISTIQUE

Sommaire et particularités







NUMÉRO 1-073-1-1

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 90 crédits

DURÉE 3 ans

COTE R MINIMALE 22,000

-  Admission à l'automne et à l'hiver
 -  Cours de jour
 -  Offert au campus de Montréal
 -  Temps plein
 -  Temps partiel
-  Possibilité de séjour d'études à l'international

Information sur le programme

- Anick Gagnon, TGDE : 514 343-6111, poste 1971 anick.gagnon.1@umontreal.ca
- Nadine Ouellette, responsable du programme : 514 343-6382 nadine.ouellette@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
 - DEC en sciences, lettres et arts
 - DEC en sciences de la nature
 - DEC en sciences informatiques et mathématiques

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC et
- avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme**, les cours préalables suivants :
 - Mathématiques 103, 105 et 203

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Structure du programme (1-073-1-1)

Version 01 (A16)

Le Baccalauréat comporte 90 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 71

Les crédits du Baccalauréat sont répartis de la façon suivante : 48 crédits obligatoires, 39 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 71A Concepts et techniques d'analyse Obligatoire - 27 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DMO 1000	Introduction à la démographie	3.0 S	STT 1700	Introduction à la statistique	3.0 J
DMO 2311	Analyse longitudinale	3.0 J	STT 2000	Échantillonnage	3.0 J S
DMO 2312	Analyse transversale	3.0 J	STT 2400	Régression linéaire	3.0 J
DMO 3307	Pratique de la démographie	3.0 J	STT 2700	Concepts et méthodes en statistique	3.0 J
STD 3500	Laboratoire de démographie statistique	3.0			

Bloc 71B Outils et techniques pour la cueillette des données Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
DMO 2200	Collecte : source des informations	3.0 J
SOL 3017	Méthodes de sondage	3.0 J

Bloc 71C Outils et techniques pour les mathématiques et l'informatique Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1969	Programmation scientifique en langage C	3.0 J S	MAT 1600	Algèbre linéaire	4.0 J
MAT 1400	Calcul 1	4.0 J	MAT 1720	Probabilités	4.0 J

Bloc 71D Connaissances fondamentales en démographie Option - Minimum 15 crédits, maximum 21 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DMO 2100	Population canadienne	3.0	DMO 3150	Viellissement des populations	3.0 J
DMO 2170	Population et environnement	3.0 J	DMO 3400	Sociologie et population	3.0 S
DMO 2700	Histoire de la population	3.0 J	DMO 3420	Immigration et intégration	3.0 J
DMO 3100	Démographie des pays du Sud	3.0 J	DMO 3450	Économie et population	3.0 S

Bloc 71E Cours complémentaires en statistique mathématique Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
STT 2100	Théorie de la décision	3.0 J
STT 3500	Méthodes non paramétriques	3.0 J
STT 3700	Inférence statistique	3.0 J

Bloc 71F Cours complémentaires en statistique appliquée Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
STT 2305	Analyse multivariée appliquée	3.0	STT 3505	Données catégorielles	3.0 J
STT 3220	Méthodes de prévision	3.0 J	STT 3510	Biostatistique	3.0
STT 3260	Modèles de survie	3.0 J	STT 3781	Laboratoire de statistique	3.0 J
STT 3410	Plans et analyses d'expériences	3.0 J			

Bloc 71G Cours complémentaires en mathématiques Option - Maximum 7 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MAT 1000	Analyse 1	4.0 J	MAT 2412	Analyse numérique 1	3.0 J S
MAT 1410	Calcul 2	3.0 J	MAT 2717	Processus stochastiques	3.0 J
MAT 2050	Analyse 2	3.0 J S			

Bloc 71Y Connaissances complémentaires à la démographie Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ECN 1000	Principes d'économie	3.0 J S	GEO 2512	SIG2 - Analyse spatiale	3.0 J S
ECN 1040	Introduction à la microéconomie	3.0 J	HST 1042	L'Europe contemporaine	3.0 J
ECN 1050	Introduction à la macroéconomie	3.0 J S	HST 2446	Histoire des femmes au Canada	3.0 J
ECN 2311	Problèmes économiques contemporains	3.0 J S	SOL 1013	Sociologie générale	3.0 J
GEO 1212	Espaces globaux, territoires locaux 1	3.0 J	SOL 1967	Sociologie du vieillissement	3.0 J
GEO 1222	Espaces globaux, territoires locaux 2	3.0 J	SOL 3201	Développement international	3.0 J
GEO 1532	SIG1 - Cartographie	3.0 J S			

Bloc 71Z

Choix - 3 crédits.

D

Baccalauréat en design d'intérieur

FACULTÉ DE L'AMÉNAGEMENT | ÉCOLE DE DESIGN

Sommaire et particularités







NUMÉRO 1-016-1-0

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 90 crédits

DURÉE 3 ans

COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2017 26,180

-  Admission à l'automne
-  Cours de jour
-  Capacité d'accueil limitée
-  Offert au campus de Montréal
-  Stages facultatifs
-  Temps plein

Information sur le programme

- Jean Therrien : 514 343-7495 j.therrien@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- attester d'une des formations indiquées ci-dessous
Soit
 - être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
 - DEC en sciences humaines
 - DEC en histoire et civilisation et avoir atteint l'objectif 022P (Méthodes quantitatives)
 - DEC en sciences, lettres et arts
 - DEC en sciences de la nature
 - DEC en sciences informatiques et mathématiques
 - DEC en techniques de design industriel
 - DEC en techniques de design d'intérieur
 - DEC en technologie de l'architecture
 - Soit
 - être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
et
 - avoir réussi, avant l'entrée dans le programme, le ou les cours préalables suivants :
 - Mathématiques 337 ou [103 et 203] ou [103 et 307] ou 360-300
- satisfaire à la condition suivante :

Pour les candidats attestant d'études universitaires acquises hors Canada, en design de l'environnement, en architecture ou en Environmental Design, fournir un portfolio, une lettre de motivation et un curriculum vitae (voir la rubrique Remarques) et s'il y a lieu, se présenter à toute entrevue exigée par l'École de design.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Technicien en design d'intérieur, technicien en design industriel ou technicien en architecture : toute personne qui est titulaire d'un DEC en techniques de design d'intérieur, du DEC en techniques de design industriel ou du DEC en technologie de l'architecture ou qui est en voie de l'obtenir.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Capacité d'accueil

- La capacité d'accueil est limitée et est répartie entre les différentes catégories de candidats.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
 - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
- Pour les candidats attestant d'études universitaires en design acquises hors Canada
 - Le dossier est étudié par l'École de design industriel en tenant compte de la scolarité antérieure, des connaissances, du portfolio, de la lettre de motivation et du curriculum vitae.

Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- **Pour les candidats attestant d'études universitaires en design acquises hors Canada seulement**
 - **Documents demandés :**
 - **Lettre de motivation** : doit comporter de deux à trois pages rédigées en français dans laquelle, après s'être présenté, le candidat fera part de sa perception des études universitaires et de son intérêt pour le design d'intérieur.
 - **Curriculum vitae** : comporte une brève description des études antérieures, des expériences sur le marché du travail ou des activités de bénévolat et des principales activités de loisir.
 - **Portfolio** : comprend des travaux originaux réalisés par le candidat, qui démontrent des aptitudes à œuvrer dans le domaine du design d'intérieur. Ce document peut comprendre des dessins, des esquisses, des photos, des compositions, des exemples d'œuvres originales ou d'activités et tout autre genre de réalisation créative. Le portfolio peut inclure des œuvres numériques sur CD, sur DVD ou sur un site web accessible via un lien URL. Par contre, la majorité des œuvres doivent être originales et sur support papier. Aucune œuvre ne doit dépasser 30 cm x 45 cm. Les portfolios ne sont pas retournés.
 - **Transmission des documents (avant le 1er février)**
 - La lettre de motivation et le curriculum vitae doivent être déposés au Service de l'admission et du recrutement, Pavillon J.A.-DeSève, 2332, boul. Édouard-Montpetit, 3^e étage ou transmis par la poste à Université de Montréal, Admission et recrutement, C.P 6205, succursale Centre-ville, Montréal, Québec, H3C 3T5
 - Le portfolio doit être déposé à l'École de design, Pavillon de la Faculté de l'aménagement, 2940, chemin de la Côte-Ste-Catherine ou transmis par la poste à l'École de design industriel - programme design d'intérieur, Faculté de l'aménagement, Université de Montréal, C.P. 6128, succursale Centre-ville, Montréal, Québec, H3C 3J7.

Structure du programme (1-016-1-0)

Version 00 (A14)

Le Baccalauréat comporte 90 crédits. Ils sont répartis comme suit: 75 crédits obligatoires et 15 crédits à option. Les cours et ateliers sont regroupés en cinq segments rattachés à des catégories de connaissances et d'apprentissage du design d'intérieur.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 HISTOIRE ET THÉORIES DU DESIGN D'INTÉRIEUR

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : 18 crédits obligatoires et, au maximum, 6 crédits à option.

Bloc 01A						Obligatoire - 18 crédits.
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.	
DEI 1000	Introduction au design d'intérieur	3.0 J	DEI 2001	Espace et individu	3.0 J	
DEI 1005	Méthodologies et processus	3.0 J	DEI 2002	Fondements conceptuels	3.0 J	
DEI 1511	Histoire du design d'intérieur	3.0 J	DEI 3555	Intention et éthique en design	3.0 J	
Bloc 01B						Option - Maximum 6 crédits.
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.	
APA 1110	Histoire et théorie 1	3.0 J	HAR 1190	Introduction aux arts du 9e au 18e siècle	3.0 J	
APA 2110	Espaces et paysages urbains	3.0 J	HAR 1200	Introduction à l'art moderne	3.0 J	
ARC 3104	Histoire de l'architecture au Québec	3.0 J	HAR 3220	L'art actuel	3.0 S	
DIN 3211	Design et cultures matérielles	3.0 J	PHI 1255	Introduction à la philosophie de l'art	3.0 S	
DIN 3212	Sémiotique et design	3.0 J	SOL 1150	Culture, connaissance et idéologie	3.0 J	

SEGMENT 02 CRÉATION ET DESIGN D'INTÉRIEUR

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : 24 crédits obligatoires et 6 crédits à option.

Bloc 02A						Obligatoire - 24 crédits.
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.	
DEI 1012	Forme et couleur	3.0 J	DEI 2018	Atelier 3 en design d'intérieur	3.0 J	
DEI 1018	Atelier 1 en design d'intérieur	3.0 J	DEI 2100	Atelier 4 en design d'intérieur	6.0 J	
DEI 1019	Atelier 2 en design d'intérieur	3.0 J	DEI 3040	Projet de fin d'études	6.0 J	
Bloc 02B						Option - 6 crédits.
COURS	TITRE	CR.H.				
AME 3030	Atelier multidisciplinaire	6.0				
DEI 3000	Atelier thématique	6.0 J				

SEGMENT 03 CONNAISSANCES TECHNIQUES ET PROFESSIONNELLES

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : 21 crédits obligatoires et, au maximum, 6 crédits à option.

Bloc 03A						Obligatoire - 21 crédits.
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.	
DEI 1031	Systèmes de construction	3.0 J	DEI 3003	Pratiques du design d'intérieur	3.0 J	
DEI 2031	Matériaux et assemblages	3.0 J	DEI 3020	Éléments intérieurs et mobilier	3.0 J	
DEI 2210	Introduction à l'ergonomie pour design d'intérieur	3.0 J	DEI 3031	Systèmes environnementaux et durables	3.0 J	
DEI 2325	Couleur et lumière des espaces intérieurs	3.0 J				
Bloc 03B						Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ARC 4328	Matériaux de construction	3.0	HEC 3019	Intro au marketing (3010082)	3.0
DIN 3333	Textiles	3.0 J	HEC 3031B	Entrepreneuriat (241208)	3.0
DIN 3431	Gestion de projets créatifs	3.0 J			

SEGMENT 04 COMMUNICATION VISUELLE

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : 12 crédits obligatoires et, au maximum, 6 crédits à option.

Bloc 04A

Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AME 1212	Expression 2 et 3D	3.0 J	DEI 2013	Conception assistée par ordinateur	3.0 J
DEI 1211	Dessin et communication	3.0 J	DEI 2130	Techniques de présentation graphique	3.0 J

Bloc 04B

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
AME 2340	Photographie en aménagement	3.0 J
DEI 1120	Modélisation 3D avancée en DI	3.0 J
DEI 2140	Photographie en design	3.0 J

SEGMENT 70 STAGE ET TRAVAUX DIRIGÉS

Le segment comporte un maximum de 6 crédits à option.

Bloc 70A

Option - Maximum 6 crédits.







COURS	TITRE	CR.H.
DEI 2119	Travail dirigé en design d'intérieur 1	1.0 J
DEI 2120	Travail dirigé en design d'intérieur 2	2.0 J
DEI 4200	Stage	3.0

Mineure en design des jardins

FACULTÉ DE L'AMÉNAGEMENT | ÉCOLE D'URBANISME ET D'ARCHITECTURE DE PAYSAGE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-021-4-0
CYCLE	1 ^{er} cycle
CRÉDITS	30 crédits
DURÉE	1 an
COTE R MINIMALE	20,000

-  Admission à l'automne
-  Cours de jour
-  Capacité d'accueil non limitée
-  Offert au campus de Montréal
-  Temps plein
-  Temps partiel

Information sur le programme

- Chantale Gagnon : 514-343-5865 chantale.gagnon@umontreal.ca
- Danielle Dagenais, professeure : (514) 343-6164 danielle.dagenais@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
ou
- pour les candidats admissibles selon le profil d'accueil individualisé, présenter un portfolio, une lettre de motivation personnelle et trois lettres de recommandation (voir la rubrique Remarques).

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI).

Remarques

- Le portfolio désigne une collection de documents reliés au domaine des arts et de l'aménagement.
- Le portfolio, la lettre de motivation et les trois lettres de recommandation doivent être déposés ou envoyés par la poste à l'École d'architecture de paysage, Université de Montréal, C.P. 6128, succursale Centre-ville, Montréal, Québec, H3C 3J7, avant le 1^{er} février.

Structure du programme (1-021-4-0)

Version 01 (A11)

La Mineure comporte 30 crédits. Ils sont répartis de la façon suivante : 18 crédits obligatoires et 12 crédits à option.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 CADRE CONCEPTUEL EN ARCHITECTURE DE PAYSAGE

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : 3 crédits obligatoires et, au maximum, 3 crédits à option.

Bloc 01A

Obligatoire - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
APA 1110	Histoire et théorie 1	3.0 J

Bloc 01B

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
APA 1150	Approches de la réception des paysages	3.0 J

SEGMENT 02 CONNAISSANCES TECHNIQUES

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : 6 crédits obligatoires et de 3 à 6 crédits à option.

Bloc 02A

Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
APA 1210	Connaissance des végétaux	3.0 J
APA 1230	Nivellement, drainage et génie du site	3.0 J

Bloc 02B

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
APA 1240	Technologies, matériaux et assemblages	3.0 J
APA 2210	Horticulture	3.0 J

SEGMENT 03 CONNAISSANCES PROCÉDURALES

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : 3 crédits obligatoires et, au maximum, 6 crédits à option.

Bloc 03A

Obligatoire - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
APA 1310	Représentation et communication	3.0 J S

Bloc 03B

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
APA 1330	Laboratoire d'informatique appliquée	3.0 J S
APA 2310	Dessin technique et devis	3.0 J S
APA 2330	Analyse et évaluation des paysages	3.0 J

SEGMENT 04 INTÉGRATION DES APPRENTISSAGES

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : 6 crédits obligatoires et, au maximum, 3 crédits à option.

Bloc 04A

Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
APA 1410	Habitations et jardins	6.0 J

Bloc 04B

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
APA 3475	Atelier d'été	3.0

SEGMENT 70 ÉCOLOGIE

Le segment comporte de 3 à 6 crédits à option.

Bloc 70A Formation de base

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
APA 1130	Écologie et développement durable	3.0 J
APA 2130	Écologie végétale : théorie et pratique	3.0 J

Baccalauréat en design industriel

FACULTÉ DE L'AMÉNAGEMENT | ÉCOLE DE DESIGN

Sommaire et particularités

NUMÉRO 1-015-1-0

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 120 crédits

DURÉE 4 ans

COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2017 25,996



Admission à l'automne



Possibilité de séjour d'études à l'international



Cours de jour



Capacité d'accueil limitée



Offert au campus de Montréal



Stages obligatoires



Temps plein

Information sur le programme

- Mithra Zahedi : 514 343-7905 mithra.zahedi@umontreal.ca
- Cécile Lechat, TGDE : (514) 343-2435 cecile.lechat@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec, ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC et
- pour le candidat attestant d'études universitaires en design industriel, en création industrielle, en esthétique industrielle, en Industrial Design ou en Product Design, acquises hors Canada, fournir un **portfolio de ses oeuvres**, une **lettre de motivation personnelle** et un **curriculum vitae** (voir la rubrique Remarques) et s'il y a lieu, se présenter à toute entrevue exigée par l'École de design industriel.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Transfert : toute personne qui a suivi un minimum de 12 crédits de cours universitaires à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission dans un des programmes universitaires suivants : design industriel, création industrielle, esthétique industrielle, Industrial Design, Product Design.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de la qualité des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
 - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui

du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.

- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
- Pour les candidats attestant d'études universitaires en design acquises hors Canada
 - Le dossier est étudié par l'École de design industriel en tenant compte de la scolarité antérieure, des connaissances, du portfolio, de la lettre de motivation et du curriculum vitae.

Remarques

Pour les candidats attestant d'études universitaires en design acquises hors Canada

- La **lettre de motivation** doit comporter de deux à trois pages rédigées en français dans laquelle, après s'être présenté, le candidat fera part de sa perception des études universitaires et de son intérêt pour le design industriel.
- Le **curriculum vitae** comporte une brève description des études antérieures, des expériences sur le marché du travail ou des activités de bénévolat et des principales activités de loisirs.
- Le **portfolio** comprend des travaux originaux réalisés par le candidat, qui démontrent des aptitudes à oeuvrer dans le domaine du design industriel. Ce document peut comprendre des dessins, des esquisses, des photos, des compositions, des exemples d'oeuvres originales ou d'activités et tout autre genre de réalisation créative. Le portfolio peut inclure des oeuvres numériques sur CD, sur DVD ou sur un site web accessible via un lien URL. Par contre, **la majorité des oeuvres doivent être originales et sur support papier**. Aucune oeuvre ne doit dépasser 30 cm x 45 cm. Les portfolios ne sont pas retournés.
- La lettre de motivation et le curriculum vitae doivent être transmis, par la poste à Université de Montréal, Admission et recrutement, C.P. 6205, succursale Centre-ville, Montréal, Québec, H3C 3T5.
- Le portfolio doit être déposé à l'École de design industriel, Pavillon de la Faculté de l'aménagement, 2940, chemin de la Côte-Ste-Catherine ou transmis par la poste à l'École de design industriel, Faculté de l'aménagement, Université de Montréal, C.P. 6128, succursale Centre-ville, Montréal, Québec, H3C 3J7.
- Les documents doivent être transmis avant le 1^{er} février.
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire oeuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire oeuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-015-1-0)

Version 12 (A14)

Le Baccalauréat comporte 120 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du Baccalauréat sont répartis de la façon suivante : 84 crédits obligatoires, 33 à 36 crédits à option et, au maximum, 3 crédits au choix.

Bloc 70A

Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DIN 1210	Histoire du design industriel	3.0 J	DIN 3212	Sémiotique et design	3.0 J
DIN 2332	Introduction écoconception	3.0 J	DIN 3532	Produits et services durables	3.0 J
DIN 3211	Design et cultures matérielles	3.0 J			

Bloc 70B

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
DIN 3325	Couleur et lumière en design industriel	3.0 J

Bloc 70C

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
DIN 1310	Introduction aux matériaux	3.0 J
DIN 1321	Bois et métaux	3.0 J
DIN 2322	Matériaux 3 : matériaux polymériques	3.0 J

Bloc 70D

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
DIN 3333	Textiles	3.0 J
DIN 3334	Prototypage rapide en design	3.0 J

Bloc 70E

Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DIN 1110	Info 1 Outils informatiques 2D	3.0 J S	DIN 2120	Info 3 modélisation 3D avancée	3.0 J
DIN 1120	Info 2 modélisation 3D	3.0 J	DIN 2140	Dessin avancé et médias mixtes	3.0 J
DIN 1121	Dessin technique	3.0 J			

Bloc 70F

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DEI 2140	Photographie en design	3.0 J	DIN 3132	Graphisme et design	3.0 J S
DIN 1212	Expression 2D et 3D	3.0	DIN 3140	Vidéo - Outil de conception et de visualisation	3.0 J

Bloc 70G

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
DIN 2210	Mesure et observation de l'usage	3.0 J
DIN 2220	Méthodologie du design	3.0 J
DIN 4420	Pratique professionnelle	3.0 J

Bloc 70H

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
AME 4722K	Créativité par le groupe	3.0
DIN 3311	Design et interactivité	3.0
DIN 3431	Gestion de projets créatifs	3.0 J

Bloc 70I

Obligatoire - 36 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DIN 1031	Expression 2D (dessin)	3.0 J	DIN 2012	Idéation en design	2.0 J
DIN 1032	Expression 3D (volume)	3.0 J	DIN 2013	Design et viabilité technique	2.0 J
DIN 1041	Dessin	2.0 J	DIN 2021	Projet de synthèse	3.0 J
DIN 1042	Forme et couleur	2.0 J	DIN 2022	Design et communication	3.0 J
DIN 1043	Éléments de structure	2.0 J	DIN 3600	Stage en entreprise	3.0
DIN 2011	Méthodologie	2.0 J	DIN 4020	PFE 2 : développement et communication	9.0 J

Bloc 70J

Option - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DIN 3010	Ateliers thématiques	6.0	DIN 3016	Équipements médicaux	3.0 J
DIN 3011	Mobilier système	3.0 J	DIN 3017	Éclairage	3.0
DIN 3012	Écoconception	3.0 J	DIN 3018	Produits récréatifs	3.0 J
DIN 3013	Emballage éco-responsable	3.0 J	DIN 3019	Projet spécial 1	3.0 J
DIN 3014	Transport	3.0 J	DIN 3019A	Projet spécial 1A	3.0
DIN 3015	Objets ludiques	3.0 J			

Bloc 70K

Option - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DIN 3020	Atelier de design 5	6.0 J	DIN 3023	Design et société	6.0
DIN 3021	Près du corps	6.0 J	DIN 3024	Sémantique de l'objet	6.0 J
DIN 3022	Design et méthode avancée	6.0 J	DIN 3025	Projet spécial 2	6.0

Bloc 70L

Option - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DIN 4013	Problématique	1.0 J	DIN 4016	PFE 1 : recherche et idéation	6.0 J
DIN 4014	Artefact	1.0 J	DIN 4017	Atelier intégré	9.0 J
DIN 4015	Expérience et interaction	1.0 J			

Bloc 70M

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
DIN 5010	Travail dirigé en design industriel 1	1.0
DIN 5011	Travail dirigé en design industriel 2	2.0
DIN 5012	Travail dirigé en design industriel 3	3.0

Bloc 70Z

Choix - Maximum 3 crédits

Baccalauréat en droit

FACULTÉ DE DROIT

Sommaire et particularités

NUMÉRO 1-325-1-0


CYCLE 1^{er} cycle


CRÉDITS 101 crédits


DURÉE 3 ans


COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2017 31,319

 Admission à l'automne


 Cours de jour


 Capacité d'accueil limitée


 Offert au campus de Montréal

 Stages facultatifs

 Temps plein

 Possibilité de séjour d'études à l'international

 Cheminement Honor

 Il existe un programme combiné avec HEC (MBA) pour les étudiants qui ont complété un baccalauréat avant de commencer en droit.

Information sur le programme

- Info Droit : 514-343-6124 info-droit@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC

Soit

- avoir complété le certificat en droit général décerné par la Faculté de l'éducation permanente et pouvoir se qualifier à titre de candidat de transfert.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 48 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Transfert :
 - toute personne promue, ou en voie de l'être, en deuxième ou en troisième année d'un programme de premier cycle offert par une autre faculté de droit du Québec ou par la Faculté de droit (section droit civil) de l'Université d'Ottawa;
 - toute personne ayant complété le certificat en droit, orientation droit général de l'Université de Montréal (30 crédits) ou en voie de le compléter. De plus, au dépôt de la demande d'admission, le candidat devra avoir complété un total de 21 crédits de niveau 1000 et, au 1^{er} juin, 27 crédits dont 24 crédits de niveau 1000, étant entendu qu'il aura complété le certificat au 15 septembre.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
 - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - L'excellence du dossier constitue le seul critère de sélection.
- Pour l'admission en deuxième et en troisième année
 - Un nombre de places est déterminé par la Faculté.
 - Une liste d'excellence spécifique est établie pour chacun des types de transfert, qui tient compte de l'excellence du dossier scolaire.

Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-325-1-0)

Version 10 (A09)

Le Baccalauréat comporte 101 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du Baccalauréat sont répartis de la façon suivante : 62 crédits obligatoires, de 33 à 39 crédits à option et un maximum de 6 crédits au choix.

En 1^{re} année, l'étudiant s'inscrit aux cours du bloc 70A à moins qu'il ne bénéficie d'une reconnaissance de crédits auquel cas il doit s'assurer d'avoir complété tous les cours du bloc ou des cours équivalents au terme de sa 1^{re} année d'inscription dans le programme.

Une combinaison de crédits choisis dans plusieurs blocs à option est recommandée.

Bloc 70A						Obligatoire - 35 crédits.
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.	
DRT 1001	Introduction au droit	2.0 J	DRT 1224	Personnes physiques et famille	3.0 J	
DRT 1010	Fondements du droit 1	3.0 J	DRT 1225	Biens	3.0 J	
DRT 1022	Fondements du droit 2	3.0 J	DRT 1501	Droit constitutionnel 1	3.0 J	
DRT 1221	Obligations 1	3.0 J	DRT 1502	Droit constitutionnel 2	3.0 J	
DRT 1222	Obligations 2	3.0 J	DRT 1505	Droit pénal 1	3.0 J	
DRT 1223	Obligations 3	3.0 J	DRT 1901	Développement des habiletés du juriste 1	3.0	

Bloc 70B						Obligatoire - 27 crédits.
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.	
DRT 2001	Interprétation des lois	3.0 J	DRT 2402	Droit des affaires 2	3.0 J	
DRT 2100	Droit international public général	3.0 J S	DRT 2501	Droit administratif général	3.0 J	
DRT 2231	Droit judiciaire privé 1	3.0 J	DRT 2505	Droit pénal 2	3.0 J	
DRT 2232	Droit judiciaire privé 2	3.0 J S	DRT 2902	Développement des habiletés du juriste 2	3.0 S	
DRT 2401	Droit des affaires 1	3.0 J				

Bloc 70C Systèmes juridiques et fondements théoriques		Option - Minimum 3 crédits, maximum 24 crédits.
---	--	---

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DRT 3001	Introduction au droit comparé	3.0 J	DRT 3011	Droit des autochtones	3.0 J
DRT 3002	Droit constitutionnel comparé	3.0 J	DRT 3013	Droit de l'Union européenne	3.0 J
DRT 3003	Éléments de common law	3.0 J	DRT 3014	Chari'ah, le droit islamique	3.0
DRT 3005	Sociologie du droit	3.0	DRT 3016	Éthique et droit de l'animal	3.0 J
DRT 3006	Théories du droit	3.0 J	DRT 3021	Droit comparé avancé 1	3.0
DRT 3007	Philosophie du droit	3.0 J	DRT 3022	Droit comparé avancé 2	3.0
DRT 3008	Théorie économique du droit	3.0	DRT 3023	Droit comparé avancé 3	3.0
DRT 3010	Éthique et droit	3.0	DRT 3031	Système juridique chinois	3.0

D

Bloc 70D Droit international

Option - Minimum 3 crédits, maximum 24 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DRT 3102	Institutions internationales	3.0	DRT 3110	Droit international du travail	3.0
DRT 3103	Droit international des droits de la personne	3.0 J	DRT 3112	Féminismes, femmes et droit international	3.0 J
DRT 3104	Droit international privé	3.0 J	DRT 3121	Droit international avancé 1	3.0
DRT 3105	Droit des relations économiques internat	3.0	DRT 3122	Droit international avancé 2	3.0
DRT 3106	Droit transactions commerciales internat	3.0 J	DRT 3123	Droit international avancé 3	3.0
DRT 3107	Droit international de la mer	3.0 J	DRT 3124	Droit international avancé 4	3.0
DRT 3108	Droit international de l'environnement	3.0 J	DRT 3131	Aspects internationaux du droit chinois	3.0
DRT 3109	Droit international des conflits	3.0 J			

Bloc 70E Droit civil

Option - Maximum 30 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DRT 3201	Assurances	3.0 J	DRT 3206	Modes alternatifs de résolution des conflits	3.0 J
DRT 3202	Vente, louage et mandat	3.0 J	DRT 3207	Appel et procédures spéciales	3.0
DRT 3203	Régimes matrimoniaux	3.0 J	DRT 3209	Droit des personnes physiques	3.0 J
DRT 3204	Successions	3.0 J	DRT 3221	Droit civil avancé 1	3.0 J
DRT 3205	Sûretés	3.0 J			

Bloc 70F Droit des affaires

Option - Maximum 27 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DRT 3401	Faillite et insolvabilité	3.0 S	DRT 3406	Propriété intellectuelle	3.0 J
DRT 3402	Contrats et usages commerciaux	3.0 J	DRT 3407	Droit des valeurs mobilières	3.0 J
DRT 3403	Financement de l'entreprise	3.0	DRT 3421	Droit des affaires avancé 1	3.0
DRT 3404	Droit bancaire	3.0 J	DRT 3422	Droit des affaires avancé 2	3.0

Bloc 70G Droit public et droit pénal

Option - Maximum 30 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DRT 3501	Droit municipal	3.0 J	DRT 3508	Droit de l'immigration et des réfugiés	3.0
DRT 3502	Partage des compétences législatives	3.0	DRT 3521	Droit public avancé 1	3.0 J
DRT 3503	Libertés publiques	3.0 J	DRT 3522	Droit public avancé 2	3.0
DRT 3505	Preuve et procédure pénales	3.0 J	DRT 3523	Droit public avancé 3	3.0

Bloc 70H Droit du travail et droit social

Option - Maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DRT 3601	Arbitrage des griefs	3.0	DRT 3604	Droit de la santé et de la sécurité au travail	3.0
DRT 3602	Contrat individuel de travail	3.0 J	DRT 3605	Droit de la sécurité sociale	3.0
DRT 3603	Rapports collectifs de travail	3.0 J			

Bloc 70I Droit fiscal

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
DRT 3701	Fondements du régime fiscal	3.0 J
DRT 3702	Régime fiscal de l'entreprise	3.0 J
DRT 3703	Planification fiscale	3.0 J

Bloc 70J Cours thématiques

Option - Maximum 30 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DRT 3801	Droit de la concurrence	3.0	DRT 3807	Droit de la consommation	3.0 J
DRT 3802	Droit des sciences biologiques	3.0	DRT 3808	Droit du cyberspace	3.0 J
DRT 3803	Droit de l'enfant	3.0 J	DRT 3809	Droit du transport	3.0
DRT 3804	Droit de l'environnement	3.0	DRT 3810	Droit de la santé	3.0 J
DRT 3805	Droit de l'information et de la communication	3.0 J	DRT 3811	Droit et politiques publiques de la jeunesse	3.0
DRT 3806	Droit des professionnels	3.0 J	DRT 3812	Le droit d'auteur en musique	3.0 J

Bloc 70K Formation pratique

Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DRT 3910	Séminaire de recherche et rédaction	3.0 S	DRT 3914	Clinique juridique	3.0 J S
DRT 3911	Séminaire de gestion de cas pratiques	3.0 S	DRT 3915	Concours interne de plaidoiries	3.0 S
DRT 3912	Séminaire : modes alternatifs solution de conflits	3.0 S	DRT 3916	Stage de recherche 1	3.0
DRT 3913	Tribunal-école	3.0 S	DRT 3941	Stage 1 en milieu communautaire	3.0

Bloc 70L Formation pratique complémentaire

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DRT 3910	Séminaire de recherche et rédaction	3.0 S	DRT 3944	Stage à la Revue québécoise de droit interfacultaire	3.0
DRT 3911	Séminaire de gestion de cas pratiques	3.0 S	DRT 3946	Stage au Centre de formation pratique	3.0
DRT 3912	Séminaire : modes alternatifs solution de conflits	3.0 S	DRT 3947	Assistanat de recherche 1	3.0
DRT 3913	Tribunal-école	3.0 S	DRT 3948	Assistanat de recherche 2	3.0
DRT 3914	Clinique juridique	3.0 J S	DRT 3949	Stage en milieu professionnel	3.0
DRT 3915	Concours interne de plaidoiries	3.0 S	DRT 3951	Activité pratique complémentaire 1	3.0 S
DRT 3916	Stage de recherche 1	3.0	DRT 3965	Concours externe de plaidoiries	3.0 S
DRT 3940	Concours interne techniques de plaidoirie	3.0 S	DRT 3966	Stage de recherche 2	3.0
DRT 3941	Stage 1 en milieu communautaire	3.0	DRT 3990	Concours externe techniques de plaidoirie	3.0 S
DRT 3943	Stage aux Éditions Thémis	3.0	DRT 3991	Stage 2 en milieu communautaire	3.0

Bloc 70W Cheminement honor

Option - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DRT 6530	Sociologie du droit	3.0	DRT 6820A	Droit commercial avancé	3.0
DRT 6565	Fondements et méthodes de la common law	2.0 J	DRT 6830B	Droit international public avancé	3.0 S
DRT 6566	Contrats ("Contracts")	3.0 S	DRT 6845A	Droit constitutionnel avancé	3.0
DRT 6567	Responsabilité civile ("Torts")	3.0 S	DRT 6859A	Droit comparé avancé	3.0
DRT 6568	Biens immobiliers ("Real Property")	3.0 J	DRT 6910	Transactions commerciales internationales 1	3.0 S
DRT 6569	Procédure civile	3.0 S	DRT 6920	Financement de l'entreprise	3.0 S
DRT 6570	Droit des obligations - problèmes choisis	3.0 S	DRT 6950	Droit international privé avancé	3.0
DRT 6571	Droit des biens - éléments commerciaux	3.0 S	DRT 6965C	Droit des affaires avancé	3.0
DRT 6572	Remedies en droit public et privé	3.0 J S	DRT 6965H	Droit des affaires avancé	3.0
DRT 6573	Fiducies et successions ("Trusts-Estates")	3.0 J	DRT 6965L	Droit des affaires avancé	3.0 J
DRT 6800A	Droit civil avancé	3.0			

Bloc 70Z

Choix - Maximum 6 crédits.

Certificat en droit


FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE


Sommaire et particularités


NUMÉRO 1-325-5-0

CYCLE 1^{er} cycle


CRÉDITS 30 crédits

 Admission à l'automne, l'hiver et l'été

 Cours de soir


 Capacité d'accueil non limitée


 Offert au campus de Montréal


 Offert au campus de Laval

 Offert au campus de Longueuil

 Temps plein

 Temps partiel

 Afin de mieux répondre aux besoins des étudiants en situation d'emploi, les cours du programme sont surtout offerts le soir.

 Des cours du programme peuvent être offerts le samedi et le dimanche.

Information sur le programme

- Isabelle Petit : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 drt-responsable@fep.umontreal.ca
- TGDE FEP Droit : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 drt-tgde@fep.umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
 - être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC et
 - posséder au moins deux années d'expérience de travail après l'obtention du diplôme collégial.
- Base universitaire
 - avoir terminé une majeure ou deux certificats dans un champ pertinent ou être titulaire d'un grade universitaire.
- Si le candidat ne répond pas à l'une ou l'autre des bases d'admissibilité décrites ci-dessus, la Faculté pourra lui suggérer de suivre le programme Accès-FEP. La réussite de ce programme est une condition préalable à une admission au certificat, jumelée à une expérience pertinente de travail rémunéré ou bénévole d'au moins 2 ans, attestations requises.

Autre condition

- avoir la capacité de lire des textes rédigés en anglais.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Remarques

- Les conditions d'admissibilité au certificat en droit sont les mêmes que pour le microprogramme en droit. En conséquence, les candidats ne doivent faire qu'un seul choix de programme en droit.
- Dans ce programme, l'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre). S'il s'inscrit à temps plein, il n'est pas assuré de pouvoir compléter son programme en un an.
- **Extrait de l'entente entre la Faculté de droit et la Faculté de l'éducation permanente**
 - Les cours du certificat en droit sont équivalents, en termes d'objectifs et de contenus, aux cours offerts par la Faculté de droit. Ceci, toutefois, n'implique pas l'admission automatique à la Faculté de droit de l'Université de Montréal.
 - L'étudiant désireux de poursuivre des études en droit, après l'obtention du certificat en droit à la Faculté de l'éducation

permanente doit demander son admission à la Faculté de droit. Les règles d'admission et de contingentement de la Faculté de droit s'appliquent.

- Un étudiant ne peut cumuler plus de 30 crédits de sigle DRT à la Faculté de l'éducation permanente.
- Une demande d'admission à la Faculté de droit de l'Université de Montréal, par un étudiant ayant terminé le certificat en droit « orientation générale » à la Faculté de l'éducation permanente, sera considérée comme une demande d'admission en deuxième année, dans la mesure où le candidat aura complété 21 crédits de niveau 1000 au moment du dépôt de sa demande, et dans la mesure où son dossier laissera raisonnablement croire qu'il aura complété, au 1^{er} juin, 27 crédits dont 24 de sigle DRT 1000 et qu'il aura obtenu le certificat au 15 septembre.
- Les cours de sigle DRT 1000 représentent des cours de la première année du baccalauréat, alors que les cours de sigle DRT 2000 et DRT 3000 représentent des cours des deuxième et troisième années du baccalauréat en droit de l'Université de Montréal.

Structure du programme (1-325-5-0)

Version 06 (A01)

Le Certificat comporte 30 crédits. Il est offert avec un tronc commun et les trois orientations suivantes :

- l'orientation Droit général (segment 70),
- l'orientation Droit des affaires (segment 71),
- l'orientation Droit public (segment 72).

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 TRONC COMMUN

Le tronc commun comporte 12 crédits obligatoires.

Bloc 01A

Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DRT 1151G	Introduction à l'étude du droit	3.0 J S	DRT 1223G	Obligations 3	3.0 S
DRT 1221G	Obligations 1	3.0 J S	DRT 1901G	Développement des habiletés du juriste 1	3.0 J S

SEGMENT 70 PROPRE À L'ORIENTATION DROIT GÉNÉRAL

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante : 9 crédits obligatoires, de 6 à 9 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix.

Bloc 70A

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
DRT 1222G	Obligations 2	3.0 S
DRT 1501G	Droit constitutionnel 1	3.0 S
DRT 1502G	Droit constitutionnel 2	3.0 S

Bloc 70B

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DRT 1010G	Fondements du droit 1	3.0 S	DRT 2401G	Droit des affaires 1	3.0 J
DRT 1224G	Personnes physiques et famille	3.0 S	DRT 2501G	Droit administratif général	3.0 S
DRT 1225G	Biens	3.0 S	DRT 2505G	Droit pénal 2	3.0 S
DRT 1505G	Droit pénal 1	3.0 S	DRT 3602G	Contrat individuel de travail	3.0 S
DRT 2003G	Interprétation des lois	3.0 S	DRT 3603G	Rapports collectifs de travail	3.0 S
DRT 2231G	Droit judiciaire privé 1	3.0 J			

Bloc 70Z

Choix - Maximum 3 crédits.

SEGMENT 71 PROPRE À L'ORIENTATION DROIT DES AFFAIRES

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante : 9 crédits obligatoires, de 6 à 9 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix.

Bloc 71A Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
DRT 1225G	Biens	3.0 S
DRT 2401G	Droit des affaires 1	3.0 J
DRT 3205G	Sûretés	3.0 S

Bloc 71B Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DRT 1222G	Obligations 2	3.0 S	DRT 3402G	Contrats et usages commerciaux	3.0
DRT 2003G	Interprétation des lois	3.0 S	DRT 3406G	Propriété intellectuelle	3.0
DRT 2231G	Droit judiciaire privé 1	3.0 J	DRT 3602G	Contrat individuel de travail	3.0 S
DRT 2402G	Droit des affaires 2	3.0	DRT 3603G	Rapports collectifs de travail	3.0 S
DRT 3401G	Faillite et insolvabilité	3.0	DRT 3701G	Fondements du régime fiscal	3.0 S

Bloc 71Z Choix - Maximum 3 crédits.

SEGMENT 72 PROPRE À L'ORIENTATION DROIT PUBLIC

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante : 9 crédits obligatoires, de 6 à 9 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix.

Bloc 72A Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
DRT 1501G	Droit constitutionnel 1	3.0 S
DRT 1502G	Droit constitutionnel 2	3.0 S
DRT 2501G	Droit administratif général	3.0 S

Bloc 72B Option - minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DRT 1505G	Droit pénal 1	3.0 S	DRT 3602G	Contrat individuel de travail	3.0 S
DRT 2003G	Interprétation des lois	3.0 S	DRT 3603G	Rapports collectifs de travail	3.0 S
DRT 2505G	Droit pénal 2	3.0 S	DRT 3804G	Droit de l'environnement	3.0

Bloc 72Z Choix - Maximum 3 crédits.

Microprogramme en droit


FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE


Sommaire et particularités


NUMÉRO 1-325-6-5


CYCLE 1^{er} cycle


CRÉDITS 9 à 15 crédits

 Admission à l'automne, l'hiver et l'été


 Cours de soir


 Capacité d'accueil non limitée


 Offert au campus de Montréal

 Offert au campus de Longueuil

 Temps plein

 Temps partiel

 Afin de mieux répondre aux besoins des étudiants en situation d'emploi, les cours du programme sont surtout offerts le soir.

 Des cours du programme peuvent être offerts le samedi et le dimanche.

Information sur le programme

- Isabelle Petit : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 drt-responsable@fep.umontreal.ca
- TGDE FEP Droit : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 drt-tgde@fep.umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
 - être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC et
 - posséder au moins deux années d'expérience de travail après l'obtention du diplôme collégial.
- Base universitaire
 - avoir terminé une majeure ou deux certificats dans un champ pertinent ou être titulaire d'un grade universitaire.
- Si le candidat ne répond pas à l'une ou l'autre des bases d'admissibilité décrites ci-dessus, la Faculté pourra lui suggérer de suivre le programme Accès-FEP. La réussite de ce programme est une condition préalable à une admission au microprogramme, jumelée à une expérience pertinente de travail rémunéré ou bénévole d'au moins 2 ans, attestations requises.

Autres conditions

- avoir la capacité de lire des textes rédigés en anglais.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Remarques

- Les conditions d'admissibilité au certificat en droit sont les mêmes que pour le microprogramme en droit. En conséquence, les candidats ne doivent faire qu'un seul choix de programme en droit.

Structure du programme (1-325-6-5)

Version 03 (H96)

Le Microprogramme comporte de 9 à 15 crédits de cours.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du Microprogramme sont répartis de la façon suivante : 3 crédits obligatoires et de 6 à 12 crédits à option.

Le cours obligatoire doit être suivi en début de programme, avant les cours à option.

Bloc 70A

Obligatoire - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
DRT 1151G	Introduction à l'étude du droit	3.0 J S

Bloc 70B

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DRT 1010G	Fondements du droit 1	3.0 S	DRT 2401G	Droit des affaires 1	3.0 J
DRT 1221G	Obligations 1	3.0 J S	DRT 2402G	Droit des affaires 2	3.0
DRT 1222G	Obligations 2	3.0 S	DRT 2501G	Droit administratif général	3.0 S
DRT 1223G	Obligations 3	3.0 S	DRT 2505G	Droit pénal 2	3.0 S
DRT 1224G	Personnes physiques et famille	3.0 S	DRT 3205G	Sûretés	3.0 S
DRT 1225G	Biens	3.0 S	DRT 3401G	Faillite et insolvabilité	3.0
DRT 1501G	Droit constitutionnel 1	3.0 S	DRT 3402G	Contrats et usages commerciaux	3.0
DRT 1502G	Droit constitutionnel 2	3.0 S	DRT 3406G	Propriété intellectuelle	3.0
DRT 1505G	Droit pénal 1	3.0 S	DRT 3602G	Contrat individuel de travail	3.0 S
DRT 1901G	Développement des habiletés du juriste 1	3.0 J S	DRT 3603G	Rapports collectifs de travail	3.0 S
DRT 2003G	Interprétation des lois	3.0 S	DRT 3701G	Fondements du régime fiscal	3.0 S
DRT 2231G	Droit judiciaire privé 1	3.0 J	DRT 3804G	Droit de l'environnement	3.0

Baccalauréat en sciences économiques

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT DE SCIENCES ÉCONOMIQUES

Sommaire et particularités









NUMÉRO 1-240-1-0

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 90 crédits

DURÉE 3 ans

COTE R MINIMALE 22,000

-  Admission à l'automne et à l'hiver
-  Cours de jour
-  Offert au campus de Montréal
-  Stages facultatifs
-  Temps plein
-  Temps partiel
-  Possibilité de séjour d'études à l'international
-  Cheminement Honor

Information sur le programme

- Chiheb Charchour : 514 343-6111, poste 41338 chiheb.charchour@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants:
 - DEC en sciences, lettres et arts
 - DEC en sciences de la nature

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC et
- avoir réussi, avant l'entrée dans le programme, les cours préalables suivants :
 - Mathématiques 103, 105 et 203 ou Mathématiques 103 et [307 ou 337 ou 360-300]

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-240-1-0)

Version 10 (H07)

Le Baccalauréat comporte 90 crédits. Il comprend un tronc commun (segment 01) et est offert avec deux orientations:

- l'orientation générale (segment 91)

- l'orientation Honor (segment 92).

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 TRONC COMMUN

Les crédits du tronc commun sont répartis de la façon suivante : 51 crédits obligatoires, de 12 à 16 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 01A Cours de première année

Obligatoire - 27 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ECN 1000	Principes d'économie	3.0 J S	ECN 1160	Analyse des données économiques	3.0
ECN 1040	Introduction à la microéconomie	3.0 J	ECN 1260	Économétrie 1	3.0 J
ECN 1050	Introduction à la macroéconomie	3.0 J S	ECN 1600	Histoire de la pensée économique	3.0 J S
ECN 1070	Techniques d'analyse économique 1	3.0 J S	ECN 1800	Économies nord-américaines	3.0 J
ECN 1075	Techniques d'analyse économique 2	3.0 J S			

Bloc 01B Cours de deuxième année

Obligatoire - 24 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ECN 1350	Histoire économique du monde occidental	3.0 J	ECN 2055	Théorie macroéconomique 2	3.0 J
ECN 2040	Théorie microéconomique 1	3.0 J S	ECN 2160	Économétrie 2	3.0 J
ECN 2045	Théorie microéconomique 2	3.0 J	ECN 2800	Institutions publiques et financières	3.0 J S
ECN 2050	Théorie macroéconomique 1	3.0 J S	ECN 3950	Atelier en économie appliquée	3.0 J S

Bloc 01C Cours de spécialisation de première année

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ECN 1700	Économie et mondialisation	3.0 S	ECN 1971	Économie de l'Amérique latine	3.0 S
ECN 1966	Économie du monde arabe	3.0 S	POL 1953	Institutions politiques Canada - Québec	3.0 J
ECN 1967	Économie de l'Europe	3.0 J			

Bloc 01D Cours de spécialisation de deuxième année

Option - Minimum 6 crédits, maximum 10 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DMO 3450	Économie et population	3.0 S	ECN 2705	Régulation économique supranationale	3.0 J
ECN 2015	Comportements stratégiques	3.0 J	ECN 2910	Environnement et ressources naturelles	3.0 J
ECN 2165	Comptabilité 1	3.0 S	ECN 2964	Économie et finances publiques	3.0 J
ECN 2175	Comptabilité 2	3.0	HST 3450	Histoire économique nord-américaine	3.0 J
ECN 2230	Institutions et marchés financiers	3.0	MAT 1400	Calcul 1	4.0 J
ECN 2311	Problèmes économiques contemporains	3.0 J S	MAT 1600	Algèbre linéaire	4.0 J
ECN 2450	Économie urbaine et régionale	3.0 J	MAT 1978	Probabilités et statistique	4.0 J S
ECN 2565	Introduction à l'économie industrielle	3.0 J	REI 2475	Politiques gouvernementales en R.I.	3.0 J
ECN 2700	Relations économiques internationales	3.0 S			

Bloc 01Y

Option - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1901	Allemand 1 (niveau A1.1)	3.0 J S	HEC 3015	Management (3040013)	3.0
ALL 1902	Allemand 2 (niveau A1.2)	3.0 S	HST 2443	Le Canada et le Québec dans le monde	3.0 J
ALL 1903	Allemand 3 (niveau A2.1)	3.0 J S	HST 2820	La mondialisation depuis 1850	3.0 J
ALL 1904	Allemand 4 (niveau A2.2)	3.0 J S	IFT 1800	Initiation à l'informatique	3.0 J S
ANG 1103	Composition: Critical Writing	3.0 J	IFT 1990	Informatique pour sciences sociales	3.0 J
ANG 1903	Anglais 3 (niveau B1.1)	3.0 J S	JPN 1901	Japonais 1 (niveau A1.1)	3.0 J S
ANG 1904	Anglais 4 (niveau B1.2)	3.0 J S	JPN 1902	Japonais 2 (niveau A1.2)	3.0 J S
ANG 1911	Lire en anglais 1 (niveau B1)	3.0 J	JPN 1903	Japonais 3 (niveau A1+)	3.0 J S
ANG 1913	Lire en anglais 2 (niveau B2 sciences)	3.0 J	JPN 1904	Japonais 4 (niveau A2.1)	3.0 J S
ANT 1013	Éléments d'ethnologie	3.0 J	PHI 1130	Philosophie des sciences	3.0 S
DMO 1000	Introduction à la démographie	3.0 S	PHI 1400	Problèmes en éthique	3.0 J
DMO 3150	Vieillesse des populations	3.0 J	POL 1000	Analyse politique : théories et concepts	3.0 J S
ESP 1901	Espagnol 1 (niveau A1)	3.0 J S	POL 1600	Relations internationales	3.0 J S
ESP 1902	Espagnol 2 (niveau A2)	3.0 J S	PSY 1075	Psychologie sociale	3.0 J S
ESP 1903	Espagnol 3 (niveau B1.1)	3.0 J S	QCF 1050	Introduction au Québec	3.0 S
ESP 1904	Espagnol 4 (niveau B1.2)	3.0 J S	REI 1010	Introduction aux relations industrielles	3.0 J
GEO 2222	Géographie économique	3.0 J	SOL 1970	Sociologie du Québec	3.0

Bloc 01Z

Choix - 3 crédits.

SEGMENT 91 PROPRE À L'ORIENTATION GÉNÉRALE

L'Orientation comporte de 21 à 24 crédits à option.

Bloc 91A Cours avancés

Option - Minimum 21 crédits, maximum 24 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ECN 3013	Choix collectifs	3.0	ECN 3565	Économie industrielle avancée	3.0 S
ECN 3055	Fluctuations économiques	3.0 J	ECN 3650	Économie du comportement social	3.0 J
ECN 3064	Finances publiques	3.0 J	ECN 3705	Économie de l'assurance	3.0
ECN 3065	Analyse coûts-bénéfices	3.0 S	ECN 3801	Économie financière	3.0 J
ECN 3105	Commerce international	3.0 J	ECN 3820	Économie des organisations	3.0 J
ECN 3115	Finance internationale	3.0 S	ECN 3910	Économie de l'environnement	3.0
ECN 3405	Développement économique	3.0 J	ECN 3920	Économie et droit	3.0 J
ECN 3505	Économie du travail	3.0 J	ECN 3995	Stage	3.0
ECN 3550	Économie de la santé	3.0			

SEGMENT 92 PROPRE À L'ORIENTATION HONOR

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante : 9 crédits obligatoires et de 12 à 15 crédits à option.

Bloc 92A

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ECN 4040	Microéconomie honor	3.0 J
ECN 4050	Macroéconomie honor	3.0 J
ECN 4160	Économétrie appliquée honor	3.0 J

Bloc 92B Cours de spécialisation

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ECN 3013	Choix collectifs	3.0	ECN 3565	Économie industrielle avancée	3.0 S
ECN 3055	Fluctuations économiques	3.0 J	ECN 3650	Économie du comportement social	3.0 J
ECN 3064	Finances publiques	3.0 J	ECN 3705	Économie de l'assurance	3.0
ECN 3065	Analyse coûts-bénéfices	3.0 S	ECN 3801	Économie financière	3.0 J
ECN 3105	Commerce international	3.0 J	ECN 3820	Économie des organisations	3.0 J
ECN 3115	Finance internationale	3.0 S	ECN 3910	Économie de l'environnement	3.0
ECN 3405	Développement économique	3.0 J	ECN 3920	Économie et droit	3.0 J
ECN 3505	Économie du travail	3.0 J	ECN 3995	Stage	3.0
ECN 3550	Économie de la santé	3.0			

Bloc 92C Cours de spécialisation avancés

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ECN 4070	Économie mathématique honor	3.0 J	ECN 6578	Économétrie des marchés financiers	3.0 J
ECN 6233	Microéconométrie	3.0 J	ECN 6623	Organisation industrielle A	3.0 S
ECN 6238	Macroéconométrie	3.0 J	ECN 6823	Économie publique (taxation)	3.0
ECN 6473	Commerce international	3.0	ECN 6828	Économie publique (dépenses)	3.0
ECN 6478	Finance internationale	3.0 J	ECN 6873	Évaluation de projets	3.0 J
ECN 6523	Économie du travail A	3.0 J	ECN 6878	Choix d'investissement	3.0
ECN 6573	Économie financière	3.0 S			

Majeure en sciences économiques

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT DE SCIENCES ÉCONOMIQUES

Sommaire et particularités


NUMÉRO 1-240-2-0


CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 60 crédits


DURÉE 2 ans

COTE R MINIMALE 20,000


 Admission à l'automne et à l'hiver

 Cours de jour

 Cours de soir

 Offert au campus de Montréal

 Temps plein

 Temps partiel

Information sur le programme

- Chiheb Charchour : 514 343-6111, poste 41338 chiheb.charchour@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Structure du programme (1-240-2-0)

Version 08 (H01)

La Majeure comporte 60 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 71

Les crédits de la Majeure sont répartis de la façon suivante : 21 crédits obligatoires, 36 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 71A Cours de première année

Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ECN 1000	Principes d'économie	3.0 J S	ECN 1160	Analyse des données économiques	3.0
ECN 1040	Introduction à la microéconomie	3.0 J	ECN 1800	Économies nord-américaines	3.0 J
ECN 1050	Introduction à la macroéconomie	3.0 J S			

Bloc 71B Cours de deuxième année

Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ECN 2311	Problèmes économiques contemporains	3.0 J S
ECN 2800	Institutions publiques et financières	3.0 J S

Bloc 71C Cours de spécialisation de première année

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ECN 1070	Techniques d'analyse économique 1	3.0 J S	ECN 1700	Économie et mondialisation	3.0 S
ECN 1075	Techniques d'analyse économique 2	3.0 J S	ECN 1966	Économie du monde arabe	3.0 S
ECN 1260	Économétrie 1	3.0 J	ECN 1967	Économie de l'Europe	3.0 J
ECN 1350	Histoire économique du monde occidental	3.0 J	ECN 1971	Économie de l'Amérique latine	3.0 S
ECN 1600	Histoire de la pensée économique	3.0 J S	POL 1953	Institutions politiques Canada - Québec	3.0 J

Bloc 71D Cours de spécialisation de deuxième année

Option - Minimum 18 crédits, maximum 24 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DMO 3450	Économie et population	3.0 S	ECN 2565	Introduction à l'économie industrielle	3.0 J
ECN 2015	Comportements stratégiques	3.0 J	ECN 2700	Relations économiques internationales	3.0 S
ECN 2040	Théorie microéconomique 1	3.0 J S	ECN 2705	Régulation économique supranationale	3.0 J
ECN 2045	Théorie microéconomique 2	3.0 J	ECN 2910	Environnement et ressources naturelles	3.0 J
ECN 2050	Théorie macroéconomique 1	3.0 J S	ECN 2964	Économie et finances publiques	3.0 J
ECN 2055	Théorie macroéconomique 2	3.0 J	HST 3450	Histoire économique nord-américaine	3.0 J
ECN 2160	Économétrie 2	3.0 J	MAT 1400	Calcul 1	4.0 J
ECN 2165	Comptabilité 1	3.0 S	MAT 1600	Algèbre linéaire	4.0 J
ECN 2175	Comptabilité 2	3.0	MAT 1978	Probabilités et statistique	4.0 J S
ECN 2230	Institutions et marchés financiers	3.0	REI 2475	Politiques gouvernementales en R.I.	3.0 J
ECN 2450	Économie urbaine et régionale	3.0 J			

Bloc 71Y

Option - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1901	Allemand 1 (niveau A1.1)	3.0 J S	HEC 3015	Management (3040013)	3.0
ALL 1902	Allemand 2 (niveau A1.2)	3.0 S	HST 2443	Le Canada et le Québec dans le monde	3.0 J
ALL 1903	Allemand 3 (niveau A2.1)	3.0 J S	HST 2820	La mondialisation depuis 1850	3.0 J
ALL 1904	Allemand 4 (niveau A2.2)	3.0 J S	IFT 1800	Initiation à l'informatique	3.0 J S
ANG 1103	Composition: Critical Writing	3.0 J	IFT 1990	Informatique pour sciences sociales	3.0 J
ANG 1903	Anglais 3 (niveau B1.1)	3.0 J S	JPN 1901	Japonais 1 (niveau A1.1)	3.0 J S
ANG 1904	Anglais 4 (niveau B1.2)	3.0 J S	JPN 1902	Japonais 2 (niveau A1.2)	3.0 J S
ANG 1911	Lire en anglais 1 (niveau B1)	3.0 J	JPN 1903	Japonais 3 (niveau A1+)	3.0 J S
ANG 1913	Lire en anglais 2 (niveau B2 sciences)	3.0 J	JPN 1904	Japonais 4 (niveau A2.1)	3.0 J S
ANT 1013	Éléments d'ethnologie	3.0 J	PHI 1130	Philosophie des sciences	3.0 S
DMO 1000	Introduction à la démographie	3.0 S	PHI 1400	Problèmes en éthique	3.0 J
DMO 3150	Vieillesse des populations	3.0 J	POL 1000	Analyse politique : théories et concepts	3.0 J S
ESP 1901	Espagnol 1 (niveau A1)	3.0 J S	POL 1600	Relations internationales	3.0 J S
ESP 1902	Espagnol 2 (niveau A2)	3.0 J S	PSY 1075	Psychologie sociale	3.0 J S
ESP 1903	Espagnol 3 (niveau B1.1)	3.0 J S	QCF 1050	Introduction au Québec	3.0 S
ESP 1904	Espagnol 4 (niveau B1.2)	3.0 J S	REI 1010	Introduction aux relations industrielles	3.0 J
GEO 2222	Géographie économique	3.0 J	SOL 1970	Sociologie du Québec	3.0

Bloc 71Z







Choix - 3 crédits.

Mineure en sciences économiques

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT DE SCIENCES ÉCONOMIQUES

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-240-4-0
CYCLE	1 ^{er} cycle
CRÉDITS	30 crédits
DURÉE	1 an
COTE R MINIMALE	20,000

-  Admission à l'automne et à l'hiver
-  Cours de jour
-  Cours de soir
-  Offert au campus de Montréal
-  Temps plein
-  Temps partiel

Information sur le programme

- Chiheb Charchour : 514 343-6111, poste 41338 chiheb.charchour@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Structure du programme (1-240-4-0)

Version 06 (H04)

La Mineure comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 71

Les crédits de la Mineure sont répartis de la façon suivante : 15 crédits obligatoires, 12 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 71A

Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ECN 1000	Principes d'économie	3.0 J S	ECN 1160	Analyse des données économiques	3.0
ECN 1040	Introduction à la microéconomie	3.0 J	ECN 1800	Économies nord-américaines	3.0 J
ECN 1050	Introduction à la macroéconomie	3.0 J S			

Bloc 71B Économie et institutions régionales

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ECN 1700	Économie et mondialisation	3.0 S	ECN 1971	Économie de l'Amérique latine	3.0 S
ECN 1966	Économie du monde arabe	3.0 S	POL 1953	Institutions politiques Canada - Québec	3.0 J
ECN 1967	Économie de l'Europe	3.0 J			

Bloc 71C: Cours spécialisés			Option - Minimum 9 crédits, maximum 12 crédits		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ECN 1070	Techniques d'analyse économique 1	3.0 J S	ECN 2230	Institutions et marchés financiers	3.0
ECN 1075	Techniques d'analyse économique 2	3.0 J S	ECN 2311	Problèmes économiques contemporains	3.0 J S
ECN 1260	Économétrie 1	3.0 J	ECN 2450	Économie urbaine et régionale	3.0 J
ECN 1350	Histoire économique du monde occidental	3.0 J	ECN 2565	Introduction à l'économie industrielle	3.0 J
ECN 1600	Histoire de la pensée économique	3.0 J S	ECN 2700	Relations économiques internationales	3.0 S
ECN 2015	Comportements stratégiques	3.0 J	ECN 2705	Régulation économique supranationale	3.0 J
ECN 2040	Théorie microéconomique 1	3.0 J S	ECN 2800	Institutions publiques et financières	3.0 J S
ECN 2050	Théorie macroéconomique 1	3.0 J S	ECN 2910	Environnement et ressources naturelles	3.0 J
ECN 2165	Comptabilité 1	3.0 S	ECN 2964	Économie et finances publiques	3.0 J

Bloc 71Z

Choix - 3 crédits.









E

Baccalauréat en économie et politique

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE | DÉPARTEMENT DE SCIENCES ÉCONOMIQUES

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-244-1-0
CYCLE	1 ^{er} cycle
CRÉDITS	90 crédits
DURÉE	3 ans
COTE R MINIMALE	22,000

-  Admission à l'automne et à l'hiver
 -  Cours de jour
 -  Capacité d'accueil limitée
 -  Offert au campus de Montréal
 -  Stages facultatifs
 -  Temps plein
 -  Temps partiel
-  Possibilité de séjour d'études à l'international

Information sur le programme

- Jean-François Gagné, responsable de la formation professionnelle : 514 343-6111, poste 1217 jean-francois.gagne@umontreal.ca
- Lynda Croze, Technicienne en gestion de dossiers étudiants : 514 343-6111, poste 2982 lynda.croze@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
 - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - L'excellence du dossier constitue le seul critère de sélection.

Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-244-1-0)

Version 06 (A17)

Le Baccalauréat comporte 90 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 71

Ce programme totalise 30 crédits de cours obligatoire, 54 crédits à option et 3 crédits au choix. Quels que soient les cours à option choisis, 33 crédits de cours POL et 33 crédits de cours ECN devront avoir été complétés, incluant les cours obligatoires.

Bloc 71A Connaissances théoriques en Économie et Politique I Obligatoire - 21 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ECN 1000	Principes d'économie	3.0 J S	POL 1000	Analyse politique : théories et concepts	3.0 J S
ECN 1040	Introduction à la microéconomie	3.0 J	POL 1020	Politique au Québec, au Canada	3.0 J S
ECN 1050	Introduction à la macroéconomie	3.0 J S	POL 1600	Relations internationales	3.0 J S
ECN 1160	Analyse des données économiques	3.0			

Bloc 71B Connaissances théoriques en Économie et Politique II Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ECN 1070	Techniques d'analyse économique 1	3.0 J S
POL 1100	Méthodes de recherche en politique	3.0 J

Bloc 71C Connaissances théoriques en Économie et Politique III Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ECN 1075	Techniques d'analyse économique 2	3.0 J S
POL 1803	Introduction à l'analyse quantitative	3.0 J

Bloc 71D Cours d'intégration Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ECN 2311	Problèmes économiques contemporains	3.0 J S
EPL 1000	Approches et outils en économie politique	3.0 J
EPL 3900	Séminaire d'économie politique	3.0 J

Bloc 71E Méthodologies fondamentales Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ECN 2160	Économétrie 2	3.0 J
POL 2809	Méthodes quantitatives d'analyse	3.0 J

Bloc 71F Expérience pratique Option - maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ECN 3995	Stage	3.0	POL 3241	Stage	6.0
POL 3240	Stage	3.0	POL 3904	Travaux pratiques	3.0

Bloc 71G Cours de langues Option - maximum 6 crédits.

Bloc 71H Économie I Option - minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ECN 1260	Économétrie 1	3.0 J	ECN 1800	Économies nord-américaines	3.0 J
ECN 1350	Histoire économique du monde occidental	3.0 J	ECN 1966	Économie du monde arabe	3.0 S
ECN 1600	Histoire de la pensée économique	3.0 J S	ECN 1967	Économie de l'Europe	3.0 J
ECN 1700	Économie et mondialisation	3.0 S	ECN 1971	Économie de l'Amérique latine	3.0 S

Bloc 71I Économie II

Option - Minimum 12 crédits, maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ECN 2015	Comportements stratégiques	3.0 J	ECN 3013	Choix collectifs	3.0
ECN 2040	Théorie microéconomique 1	3.0 J S	ECN 3064	Finances publiques	3.0 J
ECN 2045	Théorie microéconomique 2	3.0 J	ECN 3065	Analyse coûts-bénéfices	3.0 S
ECN 2050	Théorie macroéconomique 1	3.0 J S	ECN 3105	Commerce international	3.0 J
ECN 2055	Théorie macroéconomique 2	3.0 J	ECN 3115	Finance internationale	3.0 S
ECN 2165	Comptabilité 1	3.0 S	ECN 3405	Développement économique	3.0 J
ECN 2175	Comptabilité 2	3.0	ECN 3505	Économie du travail	3.0 J
ECN 2230	Institutions et marchés financiers	3.0	ECN 3550	Économie de la santé	3.0
ECN 2450	Économie urbaine et régionale	3.0 J	ECN 3565	Économie industrielle avancée	3.0 S
ECN 2565	Introduction à l'économie industrielle	3.0 J	ECN 3650	Économie du comportement social	3.0 J
ECN 2700	Relations économiques internationales	3.0 S	ECN 3705	Économie de l'assurance	3.0
ECN 2705	Régulation économique supranationale	3.0 J	ECN 3801	Économie financière	3.0 J
ECN 2800	Institutions publiques et financières	3.0 J S	ECN 3820	Économie des organisations	3.0 J
ECN 2910	Environnement et ressources naturelles	3.0 J	ECN 3910	Économie de l'environnement	3.0
ECN 2964	Économie et finances publiques	3.0 J	ECN 3920	Économie et droit	3.0 J

Bloc 71J Politique

Option - Minimum 24 crédits, maximum 30 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
POL 1008	Forces et comportements politiques	3.0 J S	POL 3165	Politiques urbaines	3.0 J
POL 1009	Politique comparée	3.0 J	POL 3170	Politiques environnementales comparées	3.0 J
POL 1200	Pensée politique	3.0 J	POL 3220	Pensée stratégique contemporaine	3.0
POL 1330	Administration et politiques publiques	3.0 J	POL 3235	Politiques scientifiques	3.0 J
POL 2007	Institutions politiques comparées	3.0 J	POL 3272	Sondages et opinion publique	3.0
POL 2011	Sécurité et conflits	3.0 J	POL 3285	Le système politique de la Russie	3.0 J
POL 2050	Représentation politique	3.0	POL 3286	Les États postsoviétiques	3.0
POL 2090	Pensée politique prémoderne	3.0	POL 3287	La politique étrangère de la Russie	3.0
POL 2100	Pensée politique moderne	3.0 J	POL 3291	Idées politiques au Québec et au Canada	3.0
POL 2101	Communication politique	3.0 S	POL 3292	La politique au Québec	3.0 J
POL 2102	Pensée politique contemporaine	3.0 J	POL 3310	Les États-Unis : institutions et forces politiques	3.0 J
POL 2111	L'État et l'économie	3.0	POL 3321	Administration publique comparée	3.0 J
POL 2112	Méthodes d'analyse de contenu en science politique	3.0	POL 3322	Risque et politiques publiques	3.0
POL 2120	Méthodes qualitatives	3.0	POL 3350	Relations intergouvernementales : Canada	3.0
POL 2140	Analyse de politiques	3.0	POL 3355	Systèmes politiques européens	3.0 J
POL 2180	Pensée politique critique	3.0	POL 3370	Pouvoir judiciaire et démocratie	3.0 S
POL 2210	Participation et politique publique	3.0	POL 3400	Fédéralisme comparé	3.0
POL 2250	Systèmes internationaux : 19e - 20e siècles	3.0 J	POL 3401	L'Asie du Sud-Est	3.0
POL 2282	Épistémologie de la science politique	3.0 J	POL 3402	Identités et conflits en Eurasie	3.0 J
POL 2321	Politique et administration	3.0	POL 3405	La violence politique	3.0
POL 2403	Immigration et multiculturalisme	3.0 J	POL 3410	La formation des états en Europe	3.0
POL 2404	Nationalisme	3.0 J	POL 3481	Politique et droit	3.0 J
POL 2510	Les organisations internationales	3.0 J	POL 3500	Institutions politiques canadiennes	3.0
POL 2560	Action collective et politique	3.0	POL 3545	Intervention et efficacité gouvernementales	3.0
POL 2602	Théories de politique étrangère comparée	3.0	POL 3601	Politique étrangère : grandes puissances	3.0
POL 2606	Économie politique internationale	3.0 J	POL 3602	Politique et mondialisation des marchés	3.0
POL 2802	Théories du développement	3.0	POL 3605	Pouvoir et résistance dans le cyberspace	3.0 S
POL 2806	Théories des relations internationales	3.0 J	POL 3721	Relations extérieures : Canada, Québec	3.0
POL 2808	Théories politiques empiriques	3.0 J	POL 3753	La Chine	3.0 S
POL 2829	Évaluation des politiques publiques	3.0 J	POL 3754	Le Japon	3.0 S
POL 2839	Les techniques de l'analyse politique	3.0 J	POL 3807	Idéologies politiques	3.0 J
POL 2849	Les méthodes expérimentales en science politique	3.0 J	POL 3811	Armées et groupes armés non étatiques	3.0
POL 3004	Contrôle des armements	3.0 J	POL 3835	L'Amérique latine	3.0 J
POL 3005	Sociopolitique des conflits armés	3.0	POL 3840	Sécurité au Moyen-Orient	3.0
POL 3006	Le leadership politique	3.0 J	POL 3851	Intégration européenne	3.0 J
POL 3007	Résolution des conflits	3.0 J	POL 3855	Enjeux politiques en Afrique	3.0 J
POL 3008	Sécurité en Asie de l'Est	3.0 S	POL 3860	Régimes politiques de l'Asie de l'Est	3.0 S
POL 3009	Politique et société au Moyen-Orient	3.0 S	POL 3861	Les États-Unis : politiques publiques	3.0 J
POL 3010	Les relations Nord-Sud	3.0 J	POL 3900	Politique et société	3.0 J
POL 3011	Relations internationales de l'Asie du Sud-Est	3.0	POL 3906	La coopération internationale	3.0 J
POL 3012	Politique et processus budgétaire	3.0	POL 3908	Politique comparée : enjeu actuel	3.0
POL 3013	Politique de l'Internet	3.0	POL 3909	Relations internationales : enjeu actuel	3.0
POL 3015	Les élections	3.0 J	POL 3910	Genre et politique	3.0 S
POL 3101	Marketing politique	3.0 S	POL 3911	Pensée politique : thématique spécifique	3.0
POL 3102	Marginalité et politique	3.0	POL 3913	Politiques publiques : enjeu actuel	3.0
POL 3111	La France	3.0 J	POL 3914	Sécurité internationale: nouveaux enjeux	3.0
POL 3140	Psychologie politique	3.0 J	POL 3916	Démocratisations comparées	3.0
POL 3155	Politiques sociales	3.0 J	POL 3917	Interventions humanitaires : théories et pratiques	3.0 S
POL 3159	Politique et gouverne des peuples autochtones	3.0 J	POL 3920	Médias, conflits et paix	3.0 S

Bloc 71Z

Choix - 3 crédits.

Baccalauréat en écriture de scénario et création littéraire

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT D'HISTOIRE DE L'ART ET D'ÉTUDES CINÉMATOGRAPHIQUES |
DÉPARTEMENT DES LITTÉRATURES DE LANGUE FRANÇAISE








Sommaire et particularités

NUMÉRO 1-173-1-0

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 90 crédits

DURÉE 3 ans

-  Admission à l'automne
 -  Cours de jour
 -  Capacité d'accueil limitée
 -  Offert au campus de Montréal
 -  Temps plein
 -  Temps partiel
-  Possibilité de séjour d'études à l'international

Information sur le programme

- Patricia Correa Romero : 514 343-6111, poste 3679 patricia.correa.romero@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
 - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - L'excellence du dossier constitue le seul critère de sélection.

Structure du programme (1-173-1-0)

Version 01 (A16)

Le Baccalauréat comporte 90 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 71

Les crédits du Baccalauréat sont répartis de la façon suivante : 48 crédits obligatoires, 39 à 42 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix. Un cours de 3 crédits doit être pris dans les bloc 71I ou 71Z.

Quels que soient les cours à option choisis, l'étudiant doit compléter 42 crédits de cours CIN et 42 crédits de cours FRA. Le cheminement comprend 27 crédits obligatoires durant la première année, 12 pendant la deuxième année et 9 pendant la dernière année. Les cours de création littéraire et de scénarisation de deuxième et troisième années ont respectivement pour préalables les cours de création et de scénarisation de première et de deuxième années.

E

Bloc 71A Fondements en cinéma et littérature

Obligatoire - 30 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CIN 1101	Mouvements de l'histoire du cinéma	3.0 J S	FRA 1000	Approches des études littéraires	3.0 J
CIN 1102	Langage et matières de l'expression	3.0 J S	FRA 1005	Analyse de textes	3.0 J S
CIN 1103	Courants du cinéma contemporain	3.0 J	FRA 1009	Grammaire du français	3.0 J
CIN 1104	Culture et documentation du cinéma	3.0	FRA 1021	Littérature et histoire de la langue	3.0 J
CIN 3104	Histoire et théorie du scénario	3.0 S	FRA 1027	Histoire de la littérature	3.0 J

Bloc 71B Écritures scénaristique et littéraire

Obligatoire - 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CIN 1014	Laboratoire de scénarisation	3.0 J	FRA 1710	Initiation à la création littéraire	3.0 J
CIN 2013	Pratique scénaristique	3.0 J	FRA 2710	Exploration des genres	3.0 J
CIN 3105	Écritures scénaristiques: genre et média	3.0 J	FRA 3710	Penser - écrire	3.0 J

Bloc 71C Compléments aux cours d'écriture

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CIN 2109	Critique cinématographique	3.0 S	FRA 2760	L'écriture dramatique	3.0 J
FRA 1705	Regarder, écouter, écrire	3.0	FRA 2805	Littérature et édition	3.0 J
FRA 1706	Création littéraire: poésie	3.0 J	FRA 3715	Écriture et nouveaux médias	3.0
FRA 1707	Création littéraire: récit	3.0 S	FRA 3819	Stage dans une maison d'édition	3.0
FRA 2706	L'art de la critique	3.0	FRA 3825	Pratiques de l'édition numérique	3.0
FRA 2707	Pratique des genres	3.0	JEU 1006	Scénarisation et nouvelles plateformes	3.0 J

Bloc 71D Histoire des littératures de langue française

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 1100	Introduction à la littérature médiévale	3.0 J	FRA 2112	Littérature française du 18e siècle	3.0
FRA 1102	Introduction à l'humanisme	3.0	FRA 2124	Littérature française du 19e siècle	3.0 S
FRA 1110	Introduction aux classicismes	3.0 J	FRA 2130	Littérature québécoise du 19e siècle	3.0 J
FRA 1120	Introduction aux modernités	3.0	FRA 2131	Littérature québécoise des 20e et 21e siècles	3.0 J
FRA 1130	Introduction à la littérature québécoise	3.0 J	FRA 2141	Littérature maghrébine	3.0
FRA 1140	Introduction à la francophonie	3.0 S	FRA 2142	Littérature africaine	3.0 S
FRA 1160	Histoire du théâtre de l'Antiquité au 17e siècle	3.0 J	FRA 2143	Littérature des Caraïbes	3.0
FRA 1161	Histoire du théâtre 18e - 21e siècles	3.0 J	FRA 2180	Poésie moderne et contemporaine	3.0 J
FRA 2100	Littérature française du Moyen Âge	3.0	FRA 2181	Roman moderne et contemporain	3.0 S
FRA 2103	Littérature française de la Renaissance	3.0 J	FRA 2183	Histoire de la littérature des femmes	3.0 J
FRA 2110	Littérature française du 17e siècle	3.0 S	FRA 2184	Histoire de la littérature de jeunesse	3.0 J
FRA 2111	Littérature de la Nouvelle-France	3.0 J	FRA 2615	Questions de littérature québécoise	3.0 S

Bloc 71E Poétique et parcours de lecture

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 1203	Lecture du poème	3.0	FRA 2241	Lecture des textes francophones	3.0
FRA 1204	Lecture du roman	3.0 S	FRA 2261	Dramaturgie d'Ancien Régime	3.0 J
FRA 1205	Lecture de l'essai	3.0 S	FRA 2263	Dramaturgie moderne	3.0
FRA 1260	Lecture du texte de théâtre	3.0 J	FRA 2264	Dramaturgie québécoise	3.0 J
FRA 2203	Poétiques médiévales	3.0 J	FRA 2265	Questions d'analyse dramaturgique	3.0
FRA 2204	Poétiques classiques	3.0	FRA 2284	Paralittératures	3.0 J
FRA 2210	Poétiques modernes et contemporaines	3.0 S	FRA 2285	Les récits de soi	3.0
FRA 2220	Formes narratives	3.0	FRA 3230	Auteur québécois	3.0 S
FRA 2221	Formes poétiques	3.0 J	FRA 3241	Auteur francophone	3.0 J
FRA 2224	Formes brèves	3.0 S	FRA 3242	Questions de littérature francophone	3.0

Bloc 71F Approches théoriques et culturelles de la littérature

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 2311	Poétique et théorie des genres	3.0	FRA 3310	Littérature et société	3.0 S
FRA 2313	Théorie et analyse du récit	3.0	FRA 3313	Littérature et psychanalyse	3.0 J
FRA 2314	Théorie et analyse du discours poétique	3.0	FRA 3314	Littérature et philosophie	3.0 J
FRA 2318	Imaginaire social et littérature	3.0 J	FRA 3360	La représentation théâtrale	3.0
FRA 2500	La littérature et les autres arts	3.0 J	FRA 3500	Littérature, culture, médias	3.0
FRA 2510	La bande dessinée	3.0 J	FRA 3503	Mythes et littérature	3.0
FRA 3302	Rhétorique et argumentation	3.0	FRA 3508	Identités culturelles et littérature	3.0
FRA 3306	Théories des identités sexuelles	3.0 J	FRA 3511	Les avant-gardes	3.0
FRA 3308	Littérature et linguistique	3.0 J	FRA 3641	Littérature et civilisation africaines	3.0

Bloc 71G Approches spécifiques du cinéma

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CIN 1105	Cinéma d'animation et images composites	3.0 J	CIN 2107	L'adaptation cinématographique	3.0 J
CIN 1106	Le cinéma politique	3.0 J	CIN 2108	Cinéma expérimental et art vidéo	3.0 J
CIN 1107	Cinémas nationaux	3.0 S	CIN 21171	Produire un film au Québec 1	0.0
CIN 2101	Théories du cinéma	3.0 J	CIN 21172	Produire un film au Québec 2	3.0
CIN 2102	Cinéma québécois	3.0 J	CIN 2117T	Le métier de producteur au Québec	3.0
CIN 2103	Analyse filmique	3.0 J	CIN 2118	Production cinématographique au Québec 1	3.0 J
CIN 2104	Cinéma documentaire	3.0 S	CIN 2119	Production cinématographique au Québec 2	3.0
CIN 2105	L'avènement du cinéma	3.0 J	CIN 3102	Les théories des cinéastes	3.0 S
CIN 2106	Thème choisi	3.0 J	CIN 3103	Mythologies du cinéma	3.0
CIN 21061	Thème choisi 1	0.0	CIN 3106	L'acteur de cinéma	3.0 S
CIN 21062	Thème choisi 2	3.0			

Bloc 71H Appr. interdisciplinaires/intermédiaires du cinéma

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CIN 1108	Cinéma et télévision	3.0 S	CIN 2116	Cinéma et sciences humaines	3.0 J
CIN 1109	Les genres et le cinéma 1	3.0 J	CIN 2120	Cinéma et bande dessinée	3.0 S
CIN 1110	Les genres et le cinéma 2	3.0	CIN 2121	Histoire de la télévision : une introduction	3.0 J
CIN 2110	Le cinéma et les autres arts	3.0 S	CIN 2122	Introduction à l'analyse des séries télévisées	3.0 S
CIN 2111	Histoire et cinéma	3.0 S	CIN 2123	Le hors-film : la télévision projetée	3.0 J
CIN 2112	Cinéma, genre et sexualité	3.0 J	CIN 3101	Cinéma des différences	3.0 J
CIN 2113	Cinéma et technologies numériques	3.0 S	JEU 1003	Jeu vidéo et cinéma	3.0 S

Bloc 71I Ouvertures aux sciences humaines

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 1611	Langage, culture, société	3.0 J	HAR 2360	Les avant-gardes historiques	3.0
ANT 1900	Introduction à l'anthropologie	3.0	HAR 3040	Histoire et pratique de la critique d'art	3.0
ANT 3141	Anthropologie visuelle	3.0 J	HAR 3900	Théories de l'art	3.0 J
COM 1300	Théories de la communication	3.0 J	LCO 1001	Le textuel et le visuel	3.0 S
COM 1600	Introduction aux études médiatiques	3.0 J	LCO 2030	Littérature, technologies et médias	3.0 J
COM 2710	Innovations, technologies et sociétés	3.0 J	MUL 1101	Histoire générale de la musique 1	3.0 J
COM 2720	Politiques de communication	3.0 J	PHI 1255	Introduction à la philosophie de l'art	3.0 S
HAR 1190	Introduction aux arts du 9e au 18e siècle	3.0 J	PHI 1600	Introduction à la philosophie moderne	3.0 J
HAR 1200	Introduction à l'art moderne	3.0 J	REL 3221	Histoire du christianisme	3.0 J
HAR 1210	Introduction aux cultures visuelles	3.0 J	SOL 1150	Culture, connaissance et idéologie	3.0 J
HAR 2185	Histoire de la photographie	3.0			

Bloc 71Z

Choix - Maximum 3 crédits.

E

Baccalauréat en éducation préscolaire et enseignement au primaire - Campus Laval

FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION | CENTRE DE FORMATION INITIALE DES MAÎTRES

Sommaire et particularités







NUMÉRO 1-820-1-9




CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 120 crédits

DURÉE 4 ans

COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2017 23,057

-  Admission à l'automne
-  Cours de jour
-  Capacité d'accueil limitée
-  Offert au campus de Laval
-  Stages obligatoires
-  Temps plein

-  Menant à une accréditation professionnelle
-  Possibilité de séjour d'études à l'international
-  Aussi offert au campus de l'UdeM à Montréal

Information sur le programme

- Diane Lacoste : 514 343-6111, poste 45188 diane.lacoste@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Conditions relatives à la langue française

- Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
 - soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) et être classé au niveau 4 ou plus à la production écrite du Test de français international (TFI).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Transfert : toute personne qui a complété ou est en voie de compléter 24 crédits dans un programme en formation des maîtres dans une autre université (voir Remarques).

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
 - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec

- L'excellence du dossier constitue le seul critère de sélection.
- Pour les transferts
 - Le dossier est étudié par le Service de l'admission et du recrutement et par la Faculté.

Remarques

- Le candidat admis pourra faire une demande d'équivalence de cours. Voir l'article 8.2 Reconnaissance des crédits - Équivalence de cours.
- Le candidat admis doit se soumettre à l'épreuve diagnostique de français à laquelle il est convoqué par la Faculté. En cas d'échec à l'épreuve, l'étudiant se verra imposer, hors programme, un ou des cours de mise à niveau qu'il devra réussir.
- Un cours de mise à niveau en mathématiques est imposé à tous les étudiants inscrits dans le programme. Ce cours est hors programme.
- Le brevet d'enseignement, qui confère le droit d'enseigner au Québec, est émis par le ministère de l'Éducation du Québec. La citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent constitue une des exigences pour l'obtention du brevet. La Faculté informe les étudiants qu'ils devront produire une déclaration des antécédents judiciaires lors de la demande de délivrance de l'autorisation d'enseigner. Pour plus d'informations, voir www.mels.gouv.qc.ca.
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-820-1-9)

Version 02 (A17)

Ce programme comporte 120 crédits dont 114 obligatoires et 6 à option.

Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit à temps plein, l'inscription à temps partiel n'est autorisée qu'exceptionnellement.

- Le cheminement dans le programme se fait sur une période de quatre ans. L'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et à un maximum de 18 crédits par trimestre, pour une moyenne annuelle de 30 crédits.

- L'inscription à temps partiel n'est autorisée par le doyen ou l'autorité compétente qu'à titre exceptionnel à un étudiant qui éprouverait des difficultés particulières dans son cheminement. Toutefois, l'étudiant doit s'inscrire à un minimum de neuf crédits en quatre trimestres consécutifs, à défaut de quoi son inscription est annulée.

Prescriptions d'inscription - Structure du programme

L'étudiant s'inscrit selon le cheminement trimestriel prescrit par la Faculté, tel qu'affiché à l'adresse www.scedu.umontreal.ca/premier_cycle/apercu.html

L'étudiant qui doit reprendre un stage peut s'inscrire aux cours du ou des trimestres subséquents. Dans cette éventualité, le stage à reprendre devra avoir priorité sur tout autre cours du programme.

Prescriptions d'inscription

a) Cours de mise à niveau en français

En cas d'échec au test diagnostique de français écrit à l'entrée dans le programme, l'étudiant doit aussi se conformer aux prescriptions d'inscription à un ou à des cours, hors programme, de mise à niveau. Ces cours sont soumis aux règles ordinaires d'évaluation et de réussite.

b) Cours de mise à niveau en mathématiques

Tout étudiant admis dans le programme doit réussir un cours de mise à niveau en mathématiques, hors programme, prescrit par la Faculté. Ce cours est soumis aux règles ordinaires d'évaluation et de réussite.

c) Période d'inscription aux stages

La période d'inscription à un stage commence à la première réunion obligatoire d'inscription au stage et se termine le 15 juin suivant, sauf pour les nouveaux admis, pour qui la période d'inscription commence à la première séance d'accueil obligatoire et se termine le 15 septembre suivant.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01

Tous les crédits du segment sont obligatoires.

Bloc 01A Initiation à la profession enseignante Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ETA 1001	Histoire et philosophie de l'éducation	3.0 S	ETA 2200	École et environnement social	3.0 J S
ETA 1111	Les écrits sur les pratiques d'enseignement	1.0 J S	ETA 2250	La régulation des apprentissages et le jugement	1.0 J S
ETA 1250	Enjeux actuels de l'évaluation	1.0 J S	ETA 3012	Instruments pour l'évaluation à l'école primaire	2.0 J S
ETA 1900	Système d'éducation et profession enseignante	3.0 J S	ETA 4111	Recherche et pratique enseignante	1.0 J

Bloc 01B Intervention éducative Obligatoire - 28 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PPA 1100	Apprentissage scolaire et développement	3.0 J	PPA 3111	Intégration des TIC 2	1.0 J S
PPA 1201	Problématiques et prévention au préscolaire	2.0 J	PPA 3205	Diversité sociale et ethnoculturelle au primaire	3.0 J S
PPA 1366	Gestion de classe	2.0 J S	PPA 33661	Intervention pédagogique raisonnée 1	0.0 J S
PPA 2101	L'environnement éducatif à la maternelle	3.0 J S	PPA 33662	Intervention pédagogique raisonnée 2	3.0 J
PPA 2111	Intégration des TIC 1	1.0 J S	PPA 4111	Intégration des TIC 3	1.0 J S
PPA 2200	L'intervention éducative au préscolaire	3.0 J S	PPA 4366	Pratiques pédagogiques inclusives	2.0 J S
PPA 2368	Régulation de l'enseignement et microenseignement	4.0 J S			

Bloc 01C Didactique Obligatoire - 46 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DID 10101	Français écrit pour enseignants 1	0.0 J S	DID 2224	Didactique de l'arithmétique 1	3.0 J S
DID 10102	Français écrit pour enseignants 2	3.0 J	DID 3209	Didactique des sciences humaines au primaire	3.0 J
DID 1111	Culture scientifique au primaire	3.0 S	DID 3222	Didactique du français - BEPEP 3	3.0 J
DID 1206	Didactique du français - BEPEP 1	3.0 J S	DID 3309	Didactique de l'éthique et de la culture religieuse	3.0 J
DID 1342	Didactique des mathématiques	3.0 J	DID 3920	Didactique de la géométrie	3.0 J
DID 2000	Oral	1.0 J S	DID 4112	Didactique du français - élèves en difficultés	3.0 J
DID 2110	Didactique des sciences et technologies	3.0 J S	DID 4310	Didactique du français et diversité linguistique	3.0 J S
DID 2203	Didactique du français - BEPEP 2	3.0 J S	DID 4804	Didactique de l'arithmétique 2	3.0 J S
DID 2205	Les sciences humaines au primaire	3.0 J S			

Bloc 01D Stages Obligatoire - 25 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
EDU 1002	Stage d'initiation professionnelle	3.0 J	EDU 3002	Stage d'enseignement au primaire	6.0 J
EDU 1222	Laboratoire sur l'observation des apprentissages	1.0 J S	EDU 3222	Mise en oeuvre d'une SAÉ	1.0 J S
EDU 2002	Stage en éducation au préscolaire	3.0 J	EDU 4002	Stage d'intégration à la profession	9.0 J
EDU 2222	Objet d'apprentissage au préscolaire	1.0 J S	EDU 4222	Réalisation d'une recherche pédagogique	1.0 J S

SEGMENT 70

Tous les crédits du segment sont à option.

Bloc 70A Didactique des arts Option - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DID 2910	Didactique des arts plastiques 1	3.0 J S	DID 4444	Didactique des arts et de la culture	3.0 J S
DID 4442	Didactique de l'art dramatique au primaire	3.0	DID 4445	Didactique des arts plastiques 2	3.0 J S
DID 4443	Didactique de la musique au primaire	3.0			

Baccalauréat en éducation préscolaire et enseignement au primaire

FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION | CENTRE DE FORMATION INITIALE DES MAÎTRES

Sommaire et particularités

NUMÉRO 1-820-1-0

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 120 crédits

DURÉE 4 ans

COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2017 23,008



Admission à l'automne



Cours de jour



Capacité d'accueil limitée



Offert au campus de Montréal



Stages obligatoires



Temps plein



Menant à une accréditation professionnelle



Possibilité de séjour d'études à l'international



Aussi offert au campus de l'UdeM à Laval

Information sur le programme

- Matenda Valle (A à K) : 514 343-6111, poste 1459 matenda.valle@umontreal.ca
- Joëlle Fuchs (L à Z) : 514 343-6111, poste 4778 joelle.fuchs@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Conditions relatives à la langue française

- Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
 - soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) et être classé au niveau 4 ou plus à la production écrite du Test de français international (TFI).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Transfert : toute personne qui a complété ou est en voie de compléter 24 crédits dans un programme en formation des maîtres dans une autre université (voir Remarques).

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et universitaires
 - L'excellence du dossier constitue le seul critère de sélection.
 - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.

- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - L'excellence du dossier constitue le seul critère de sélection.
- Pour les transferts
 - Le dossier est étudié par le Service de l'admission et du recrutement et par la Faculté.

Remarques

- Le candidat admis pourra faire une demande d'équivalence de cours. Voir l'article 8.2 Reconnaissance des crédits - Équivalence de cours.
- Le candidat admis doit se soumettre à l'épreuve diagnostique de français à laquelle il est convoqué par la Faculté. En cas d'échec à l'épreuve, l'étudiant se verra imposer, hors programme, un ou des cours de mise à niveau qu'il devra réussir.
- Un cours de mise à niveau en mathématiques est imposé à tous les étudiants inscrits dans le programme. Ce cours est hors programme.
- Le brevet d'enseignement, qui confère le droit d'enseigner au Québec, est émis par le ministère de l'Éducation du Québec. La citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent constitue une des exigences pour l'obtention du brevet. La Faculté informe les étudiants qu'ils devront produire une déclaration des antécédents judiciaires lors de la demande de délivrance de l'autorisation d'enseigner. Pour plus d'informations, voir www.mels.gouv.qc.ca.
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-820-1-0)

Version 14 (A17)

Ce programme comporte 120 crédits, dont 114 obligatoires et 6 à option.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01

Tous les crédits du segment sont obligatoires.

Bloc 01A Initiation à la profession enseignante

Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ETA 1001	Histoire et philosophie de l'éducation	3.0 S	ETA 2200	École et environnement social	3.0 J S
ETA 1111	Les écrits sur les pratiques d'enseignement	1.0 J S	ETA 2250	La régulation des apprentissages et le jugement	1.0 J S
ETA 1250	Enjeux actuels de l'évaluation	1.0 J S	ETA 3012	Instruments pour l'évaluation à l'école primaire	2.0 J S
ETA 1900	Système d'éducation et profession enseignante	3.0 J S	ETA 4111	Recherche et pratique enseignante	1.0 J

Bloc 01B Intervention éducative

Obligatoire - 28 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PPA 1100	Apprentissage scolaire et développement	3.0 J	PPA 3111	Intégration des TIC 2	1.0 J S
PPA 1201	Problématiques et prévention au préscolaire	2.0 J	PPA 3205	Diversité sociale et ethnoculturelle au primaire	3.0 J S
PPA 1366	Gestion de classe	2.0 J S	PPA 33661	Intervention pédagogique raisonnée 1	0.0 J S
PPA 2101	L'environnement éducatif à la maternelle	3.0 J S	PPA 33662	Intervention pédagogique raisonnée 2	3.0 J
PPA 2111	Intégration des TIC 1	1.0 J S	PPA 4111	Intégration des TIC 3	1.0 J S
PPA 2200	L'intervention éducative au préscolaire	3.0 J S	PPA 4366	Pratiques pédagogiques inclusives	2.0 J S
PPA 2368	Régulation de l'enseignement et microenseignement	4.0 J S			

Bloc 01C Didactique

Obligatoire - 46 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DID 10101	Français écrit pour enseignants 1	0.0 J S	DID 2224	Didactique de l'arithmétique 1	3.0 J S
DID 10102	Français écrit pour enseignants 2	3.0 J	DID 3209	Didactique des sciences humaines au primaire	3.0 J
DID 1111	Culture scientifique au primaire	3.0 S	DID 3222	Didactique du français - BEPEP 3	3.0 J
DID 1206	Didactique du français - BEPEP 1	3.0 J S	DID 3309	Didactique de l'éthique et de la culture religieuse	3.0 J
DID 1342	Didactique des mathématiques	3.0 J	DID 3920	Didactique de la géométrie	3.0 J
DID 2000	Oral	1.0 J S	DID 4112	Didactique du français - élèves en difficultés	3.0 J
DID 2110	Didactique des sciences et technologies	3.0 J S	DID 4310	Didactique du français et diversité linguistique	3.0 J S
DID 2203	Didactique du français - BEPEP 2	3.0 J S	DID 4804	Didactique de l'arithmétique 2	3.0 J S
DID 2205	Les sciences humaines au primaire	3.0 J S			

Bloc 01D Stages

Obligatoire - 25 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
EDU 1002	Stage d'initiation professionnelle	3.0 J	EDU 3002	Stage d'enseignement au primaire	6.0 J
EDU 1222	Laboratoire sur l'observation des apprentissages	1.0 J S	EDU 3222	Mise en oeuvre d'une SAÉ	1.0 J S
EDU 2002	Stage en éducation au préscolaire	3.0 J	EDU 4002	Stage d'intégration à la profession	9.0 J
EDU 2222	Objet d'apprentissage au préscolaire	1.0 J S	EDU 4222	Réalisation d'une recherche pédagogique	1.0 J S

SEGMENT 70

Tous les crédits du segment sont à option.

Bloc 70A Didactique des arts

Option - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DID 2910	Didactique des arts plastiques 1	3.0 J S	DID 4444	Didactique des arts et de la culture	3.0 J S
DID 4442	Didactique de l'art dramatique au primaire	3.0	DID 4445	Didactique des arts plastiques 2	3.0 J S
DID 4443	Didactique de la musique au primaire	3.0			

Baccalauréat en enseignement de l'éducation physique et à la santé

FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION | CENTRE DE FORMATION INITIALE DES MAÎTRES

Sommaire et particularités


NUMÉRO 1-822-1-0


CYCLE 1^{er} cycle


CRÉDITS 120 crédits


DURÉE 4 ans


COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2017 26,009


 Admission à l'automne

 Menant à une accréditation professionnelle

 Cours de jour

 Capacité d'accueil limitée

 Offert au campus de Montréal

 Stages obligatoires

 Temps plein

Information sur le programme

- Sylvie Letellier : 514 343-6111 #4780 sylvie.letellier@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- attester d'une des formations indiquées ci-dessous :
Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :

- DEC en sciences lettres et arts
- DEC en sciences de la nature
- DEC en sciences humaines et avoir atteint l'objectif 022V (biologie)

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
et
- avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme**, les cours préalables suivants :
 - Un cours de biologie humaine
 - Mathématiques 360-300 ou 103 ou 307 ou 337

Conditions relatives à la langue française

- Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
 - soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) et être classé au niveau 4 ou plus à la production écrite du Test de français international (TFI).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.

- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Transfert : toute personne qui a complété ou est en voie de compléter 24 crédits dans un programme en formation des maîtres dans une autre université (voir Remarques).

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
 - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - L'excellence du dossier constitue le seul critère de sélection.
- Pour les transferts
 - Le dossier est étudié par le Service de l'admission et du recrutement et par la Faculté.

Remarques

- Le candidat admis pourra faire une demande d'équivalence de cours. Voir l'article 8.2 Reconnaissance des crédits - Équivalence de cours.
- Le candidat admis doit se soumettre à l'épreuve diagnostique de français à laquelle il est convoqué par la Faculté. En cas d'échec à l'épreuve, l'étudiant se verra imposer, hors programme, un ou des cours de mise à niveau qu'il devra réussir.
- Le brevet d'enseignement, qui confère le droit d'enseigner au Québec, est émis par le ministère de l'Éducation du Québec. La citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent constitue une des exigences pour l'obtention du brevet. La Faculté informe les étudiants qu'ils devront produire une déclaration des antécédents judiciaires lors de la demande de délivrance de l'autorisation d'enseigner. Pour plus d'informations, voir www.mels.gouv.qc.ca.
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-822-1-0)

Version 07 (A14)

Le Baccalauréat comporte 120 crédits, dont 57 en sciences de l'éducation (segment 01), 63 en éducation physique et à la santé (segment 70).

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 VOLET ÉDUCATION

Tous les crédits du segment sont obligatoires.

Bloc 01A Éducation

Obligatoire - 33 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DID 10101	Français écrit pour enseignants 1	0.0 J S	ETA 3888	Évaluation des apprentissages en ÉPS	3.0 J
DID 10102	Français écrit pour enseignants 2	3.0 J	PPA 1100	Apprentissage scolaire et développement	3.0 J
DID 2000	Oral	1.0 J S	PPA 2102	Gestion de classe en éducation physique	3.0 J
DID 2107	Didactique de l'ÉPS	4.0 J	PPA 3102	Intervention auprès d'élèves en difficulté	3.0 S
ETA 1001	Histoire et philosophie de l'éducation	3.0 S	PPA 3310	L'adolescent et l'école comme milieu de vie	3.0 J
ETA 1250	Enjeux actuels de l'évaluation	1.0 J S	PPA 3400	Intégration scolaire des élèves HDAA	3.0 J
ETA 1900	Système d'éducation et profession enseignante	3.0 J S			

Bloc 01B Stages et activités d'intégration

Obligatoire - 24 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
EDU 1004	Stage 1 enseignement EPS primaire et secondaire	3.0 J S	EDU 3004	Stage 3 enseignement EPS secondaire	5.0 J S
EDU 1314	Séminaire d'intégration en ÉPS1	1.0 J S	EDU 3314	Séminaire intégration en ÉPS 3	1.0 J S
EDU 2204	Stage 2 ens. ÉPS primaire	5.0 J S	EDU 4104	Stage pré-insertion professionnelle	7.0 J S
EDU 2314	Séminaire d'intégration en ÉPS 2	1.0 J S	EDU 4314	Séminaire d'intégration en ÉPS 4	1.0 J S

SEGMENT 70 VOLET ÉDUCATION PHYSIQUE ET SANTÉ

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : 60 crédits obligatoires et 3 crédits à option.

Bloc 70A Kinésiologie

Obligatoire - 28 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
KIN 1031	Apprentissage et contrôle du mouvement	3.0 J	KIN 2101	Biomécanique et enseignement	3.0 J
KIN 1047	Activité physique: bases physiologiques	4.0 J	KIN 2102	Sécurité et premiers soins	3.0 J
KIN 1049	Anatomie fonctionnelle et enseignement	3.0 J	KIN 3710	Élèves à besoins particuliers et ÉPS	3.0 J
KIN 1712	Introduction en ÉPS	3.0 J	KIN 4101	Éthique professionnelle en ÉPS	3.0 J
KIN 2010	Croissance et développement moteur	3.0 S			

Bloc 70B Intervention en éducation physique et santé

Obligatoire - 8 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
KIN 1402	Atelier au secondaire	3.0 J	KIN 14042	Recherche-action 2	2.0 J
KIN 14041	Recherche-action 1	0.0 J	KIN 1408	Atelier au préscolaire et au primaire	3.0 J

Bloc 70C Activités physiques et santé

Obligatoire - 5 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
KIN 4104	Activités de combat et autocontrôle	2.0 J
KIN 4105	Planification et évaluation de la compétence Santé	2.0 J
KIN 4106	ÉPS et bien-être	1.0 J

Bloc 70D Éducation à la santé

Obligatoire - 7 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
KIN 1405	Évaluation des aptitudes physiques	2.0 J
KIN 2209	Activités physiques et saine alimentation	2.0 J
KIN 3043	Promotion de l'A.P. en milieu scolaire	3.0 J

Bloc 70E Activités pratiques

Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
KIN 1109	Agir et interagir au primaire	2.0 J	KIN 2208	Agir et Interagir - Patinoire	2.0 J
KIN 2107	Activités collectives espace commun	2.0 J	KIN 3105	Activités - Duel et espaces distincts	2.0 J
KIN 2109	Agir mouvements fondamentaux	2.0 J	KIN 3106	Agir et Interagir - Piscine	2.0 J

Bloc 70F Complément de formation

Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
KIN 3201	Enseigner en plein air	1.0 J	KIN 4102	Activités artistiques	2.0 J
KIN 3202	Sauvetage - sécurité aquatique	1.0	KIN 4103	Entraînement aérobie et musculosquelettique	2.0 J

Baccalauréat en enseignement de l'éthique et de la culture religieuse au secondaire

FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION | CENTRE DE FORMATION INITIALE DES MAÎTRES

Sommaire et particularités

NUMÉRO 1-835-1-8

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 123 crédits

DURÉE 4 ans

COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2017 23,272



Admission à l'automne



Menant à une accréditation professionnelle



Cours de jour



Capacité d'accueil limitée



Offert au campus de Montréal



Stages obligatoires



Temps plein

Information sur le programme

- Sylvie Letellier : 514 343-6111 #4780 sylvie.letellier@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Conditions relatives à la langue française

- Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
 - soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) et être classé au niveau 4 ou plus à la production écrite du Test de français international (TFI).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Transfert : toute personne qui a complété ou est en voie de compléter 24 crédits dans un programme en formation des maîtres dans une autre université (voir Remarques).

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
 - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec

- L'excellence du dossier constitue le seul critère de sélection.
- Pour les transferts
 - Le dossier est étudié par le Service de l'admission et du recrutement et par la Faculté.

Remarques

- Le candidat admis pourra faire une demande d'équivalence de cours. Voir l'article 8.2 Reconnaissance des crédits - Équivalence de cours.
- Le candidat admis doit se soumettre à l'épreuve diagnostique de français à laquelle il est convoqué par la Faculté. En cas d'échec à l'épreuve, l'étudiant se verra imposer, hors programme, un ou des cours de mise à niveau qu'il devra réussir.
- Le brevet d'enseignement, qui confère le droit d'enseigner au Québec, est émis par le ministère de l'Éducation du Québec. La citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent constitue une des exigences pour l'obtention du brevet. La Faculté informe les étudiants qu'ils devront produire une déclaration des antécédents judiciaires lors de la demande de délivrance de l'autorisation d'enseigner. Pour plus d'informations, voir www.mels.gouv.qc.ca.
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-835-1-8)

Version 04 (A17)

Ce programme comporte 123 crédits répartis comme suit: 63 crédits du segment 01 Éducation, dont 5 à option; 30 crédits du segment 02 Éthique, dont 21 à option; et 30 crédits du segment 80 Culture religieuse, dont 18 à option.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 PROPRE AU VOLET ÉDUCATION

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : 58 crédits obligatoires et 5 crédits à option.

Bloc 01A Initiation à la profession enseignante

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ETA 1001	Histoire et philosophie de l'éducation	3.0 S	ETA 1900	Système d'éducation et profession enseignante	3.0 J S
ETA 1250	Enjeux actuels de l'évaluation	1.0 J S	ETA 3345	Évaluation des apprentissages à l'école secondaire	2.0 J S

Bloc 01B Intervention éducative

Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PPA 1210	L'adolescent et l'expérience scolaire	3.0 J S	PPA 2220	Apprentissage scolaire au secondaire	3.0 J
PPA 2000	Laboratoire d'enseignement	3.0 J S	PPA 3120	Gestion de classe au secondaire	3.0 J

Bloc 01C Didactique

Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DID 10101	Français écrit pour enseignants 1	0.0 J S	DID 3250	Didactique de l'éthique	3.0 J S
DID 10102	Français écrit pour enseignants 2	3.0 J	DID 3750	Didactique et médias pour ECR	3.0 J S
DID 2000	Oral	1.0 J S	DID 4650	Laboratoire de didactique en éthique et culture religieuse	2.0 J S
DID 2250	Didactique de la culture religieuse	3.0 J			

Bloc 01D Stages et activités d'intégration

Obligatoire - 22 crédits

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
EDU 1012	Stage de familiarisation à l'école secondaire	1.0 J	EDU 3212	Stage d'enseignement 1 au secondaire	6.0 J S
EDU 1512	Enseigner en contexte de diversité	1.0 J S	EDU 3512	Évaluer dans sa discipline	1.0 J S
EDU 2212	Stage d'initiation à l'enseignement au secondaire	3.0 J S	EDU 4017	Stage d'ens. de l'éthique et culture religieuse au secondaire	10.0 J S

Bloc 01E Élève et son milieu Option - 3 crédits

COURS	TITRE	CR.H.
ETA 2200	École et environnement social	3.0 J S
PPA 3300	Diversité sociale et ethnoculturelle au secondaire	3.0 S

Bloc 01F Élève à besoins particuliers Option - 2 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PPA 4420	Intervention éducative auprès des adultes	2.0
PPA 4440	Pédagogie et élèves à besoins particuliers	2.0 J

SEGMENT 02 PROPRE AU VOLET ÉTHIQUE

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : 9 crédits obligatoires et 21 crédits à option.

Bloc 02A Initiation à l'éthique Obligatoire - 9 crédits

COURS	TITRE	CR.H.
PHI 1400	Problèmes en éthique	3.0 J
PHI 1430	Éthique et politique	3.0 J
REL 1340	Religions, modernité et éthique	3.0 S

Bloc 02B Notions de base en philosophie Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHI 1005	Logique 1	3.0 J	PHI 1520	Introduction à la métaphysique	3.0 J
PHI 1130	Philosophie des sciences	3.0 S	PHI 1710	Langage, pensée et connaissance	3.0 J
PHI 1205	Philosophie française contemporaine	3.0 S	PHI 1800	Des présocratiques à Aristote	3.0 J
PHI 1300	Philosophie de la connaissance	3.0 J	PHI 1860	Introduction à la philosophie médiévale	3.0 S
PHI 1365	Évolution, pensée et valeurs	3.0 J			

Bloc 02C Théories éthiques Option - Minimum 12 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DRT 3010	Éthique et droit	3.0	PHI 2425	Philosophie politique contemporaine	3.0 J
PHI 2405	Théories éthiques modernes	3.0	PHI 2430	La philosophie pratique de Kant	3.0 J
PHI 2415	Éthique des relations internationales	3.0 J	PHI 2805	La République de Platon	3.0
PHI 2417	Théories de la justice	3.0	PHI 3685	Problèmes d'éthique appliquée	3.0
PHI 2418	Éthique et politique de l'environnement	3.0	PHI 3905	Philosophie de la religion	3.0
PHI 2421	Éthique et politique à l'âge classique	3.0 S	REL 2650	Éthique théologique	3.0
PHI 2422	Théories politiques modernes	3.0			

SEGMENT 80 PROPRE AU VOLET CULTURE RELIGIEUSE

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : 12 crédits obligatoires et 18 crédits à option.

Bloc 80A Études du religieux et traditions monothéistes Obligatoire - 12 crédits

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
REL 1111	Introduction à l'étude du religieux	3.0 J	REL 1230	Introduction à l'islam	3.0 J
REL 1220	Introduction au christianisme	3.0	REL 1240	Introduction au judaïsme	3.0

Bloc 80B Religions, sociétés et cultures Option - minimum 6 crédits, maximum 12 crédits

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
REL 1130	Histoire générale des religions	3.0	REL 2420	Religions, violence et paix	3.0
REL 1320	Rites et symboles	3.0	REL 2980	Fondements religieux de l'Occident	3.0S
REL 1330	Religions et espace public	3.0 J	REL 3310	Géopolitique des religions	3.0 J
REL 1930	Bible, art et littérature	3.0	REL 3320	Migration et diversité religieuse	3.0
REL 2310	Histoire religieuse du Québec	3.0 J	REL 3330	Religions et politique	3.0
REL 2320	Patrimoine religieux du Québec	3.0	REL 3920	Religions et sexualité	3.0
REL 2340	Nouveaux mouvements religieux et sectes	3.0 J			

Bloc 80C Religions, spiritualités

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHI 2965	Le bouddhisme chinois	3.0	REL 2260	Sikhisme: religion et culture	3.0
REL 1510	Ancien Testament : une introduction	3.0	REL 2270	Traditions spirituelles autochtones	3.0
REL 1520	Nouveau Testament : une introduction	3.0	REL 2330	Cultures et spiritualités des jeunes	3.0 J
REL 2231	L'islam au Québec et en Amérique du Nord	3.0	REL 3340	Le mourir et l'au-delà	3.0
REL 2240	Hindouisme: religion et culture	3.0 J	REL 3600	Dieu: histoire, concept, expérience	3.0 J
REL 2250	Bouddhisme : religion et culture	3.0 J			

Baccalauréat en enseignement de l'univers social au secondaire

FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION | CENTRE DE FORMATION INITIALE DES MAÎTRES

Sommaire et particularités

NUMÉRO 1-841-1-0

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 123 crédits

DURÉE 4 ans

COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2017 24,509



Admission à l'automne



Menant à une accréditation professionnelle



Cours de jour



Capacité d'accueil limitée



Offert au campus de Montréal



Stages obligatoires



Temps plein

Information sur le programme

- Sylvie Letellier : 514 343-6111 #4780 sylvie.letellier@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Conditions relatives à la langue française

- Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
 - soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) et être classé au niveau 4 ou plus à la production écrite du Test de français international (TFI).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Transfert : toute personne qui a complété ou est en voie de compléter 24 crédits dans un programme en formation des maîtres dans une autre université (voir Remarques).

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
 - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec

- L'excellence du dossier constitue le seul critère de sélection.
- Pour les transferts
 - Le dossier est étudié par le Service de l'admission et du recrutement et par la Faculté.

Remarques

- Le candidat admis pourra faire une demande d'équivalence de cours. Voir l'article 8.2 Reconnaissance des crédits - Équivalence de cours.
- Le candidat admis doit se soumettre à l'épreuve diagnostique de français à laquelle il est convoqué par la Faculté. En cas d'échec à l'épreuve, l'étudiant se verra imposer, hors programme, un ou des cours de mise à niveau qu'il devra réussir.
- Le brevet d'enseignement, qui confère le droit d'enseigner au Québec, est émis par le ministère de l'Éducation du Québec. La citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent constitue une des exigences pour l'obtention du brevet. La Faculté informe les étudiants qu'ils devront produire une déclaration des antécédents judiciaires lors de la demande de délivrance de l'autorisation d'enseigner. Pour plus d'informations, voir www.mels.gouv.qc.ca.
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-841-1-0)

Version 06 (A17)

Ce programme comporte 123 crédits répartis comme suit : 66 crédits du segment 01 Éducation, dont 5 à option et 57 crédits du segment 80 Histoire et Géographie, dont 24 à option.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 PROPRE AU VOLET ÉDUCATION

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : 61 crédits obligatoires et 5 crédits à option.

Bloc 01A Initiation à la profession enseignante

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ETA 1001	Histoire et philosophie de l'éducation	3.0 S	ETA 1900	Système d'éducation et profession enseignante	3.0 J S
ETA 1250	Enjeux actuels de l'évaluation	1.0 J S	ETA 3345	Évaluation des apprentissages à l'école secondaire	2.0 J S

Bloc 01B Intervention éducative

Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PPA 1210	L'adolescent et l'expérience scolaire	3.0 J S	PPA 2220	Apprentissage scolaire au secondaire	3.0 J
PPA 2000	Laboratoire d'enseignement	3.0 J S	PPA 3120	Gestion de classe au secondaire	3.0 J

Bloc 01C Didactique

Obligatoire - 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DID 10101	Français écrit pour enseignants 1	0.0 J S	DID 2000	Oral	1.0 J S
DID 10102	Français écrit pour enseignants 2	3.0 J	DID 2876	Didactique de l'histoire 2 au secondaire	2.0 J
DID 1098	Didactique de la géographie	2.0 J	DID 3778	Didactique et médias pour l'univers social	2.0 J
DID 1677	Didactique de la géographie et du monde contemporain	2.0 J	DID 4297	Laboratoire de didactique : l'univers social	2.0 J S
DID 1876	Didactique de l'histoire 1 au secondaire	2.0 S	DID 4876	Didactique de l'histoire 3 au secondaire	2.0 J

Bloc 01D Stages et activités d'intégration

Obligatoire - 22 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
EDU 1012	Stage de familiarisation à l'école secondaire	1.0 J	EDU 3212	Stage d'enseignement 1 au secondaire	6.0 J S
EDU 1512	Enseigner en contexte de diversité	1.0 J S	EDU 3512	Évaluer dans sa discipline	1.0 J S
EDU 2212	Stage d'initiation à l'enseignement au secondaire	3.0 J S	EDU 4016	Stage d'enseignement univers social au secondaire	10.0 J S

Bloc 01E Élève et son milieu Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ETA 2200	École et environnement social	3.0 J S
PPA 3300	Diversité sociale et ethnoculturelle au secondaire	3.0 S

Bloc 01F Élève à besoins particuliers Option - 2 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PPA 4420	Intervention éducative auprès des adultes	2.0
PPA 4440	Pédagogie et élèves à besoins particuliers	2.0 J

SEGMENT 80 PROPRE AU VOLET HISTOIRE, GÉOGRAPHIE

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : 33 crédits obligatoires et 24 crédits à option.

Bloc 80A Histoire Obligatoire - 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
HST 1010	Histoire : fondements et méthodes	3.0 J	HST 1041	L'Europe moderne	3.0 J
HST 1031	Histoire de l'Antiquité	3.0 J	HST 1042	L'Europe contemporaine	3.0 J
HST 1032	Histoire du Moyen Âge	3.0 J	HST 1043	Histoire des États-Unis	3.0 J

Bloc 80B Compléments de formation en histoire Option - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
HST 2420	Îles et continent: l'Amérique française	3.0 J	HST 2444	Autochtones, État et société au Canada	3.0 S
HST 2422	Histoire politique du Québec, 1760-1867	3.0 J	HST 2446	Histoire des femmes au Canada	3.0 J
HST 2427	Amérique du Nord britannique	3.0	HST 2904	Histoire du Québec contemporain	3.0 J
HST 2443	Le Canada et le Québec dans le monde	3.0 J			

Bloc 80C Géographie Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GEO 1112	Système Terre 1	3.0 J	GEO 1222	Espaces globaux, territoires locaux 2	3.0 J
GEO 1122	Système Terre 2	3.0 J	GEO 1312	Développement durable et environnement	3.0 J
GEO 1212	Espaces globaux, territoires locaux 1	3.0 J			

Bloc 80D Compléments de formation en géographie Option - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GEO 1412	Le Québec dans le monde	3.0 S	GEO 2242	Géographie culturelle	3.0 J
GEO 1532	SIG1 - Cartographie	3.0 J S	GEO 2252	Géographie politique	3.0 J
GEO 2222	Géographie économique	3.0 J			

Bloc 80E Histoire, géographie et autres disciplines de l'univers social Option - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ECN 1000	Principes d'économie	3.0 J S	HST 1061	Histoire de la Chine depuis le 16e siècle	3.0 J
ECN 1040	Introduction à la microéconomie	3.0 J	HST 1062	L'Asie du Sud-Est depuis 1500	3.0 J
ECN 1050	Introduction à la macroéconomie	3.0 J S	HST 1080	Histoire de l'Afrique	3.0
ECN 1600	Histoire de la pensée économique	3.0 J S	HST 2023	Introduction à la discipline historique	3.0 J
ECN 1800	Économies nord-américaines	3.0 J	HST 2109	Rome : des Antonins à l'empire tardif	3.0
GEO 2232	Géographie sociale et des populations	3.0 J	HST 2111	L'Égypte et la Mésopotamie anciennes	3.0 S
GEO 2262	Géographie urbaine	3.0 J	HST 2126	Le Moyen Âge européen 10e - 15e siècle	3.0
GEO 2312	Géographie des ressources naturelles	3.0 J	HST 2132	Histoire des croisades	3.0 S
GEO 3252	Genre et développement international	3.0	HST 2181	Le monde musulman du 7e au 15e siècles	3.0
GEO 3320	Changements environnementaux	3.0 J	HST 2212	Histoire de l'Union soviétique	3.0
GEO 3322	Géographie de la santé et environnement	3.0	HST 2264	Le Siècle des lumières en Europe	3.0 J
GEO 3412	Géographie de la Chine	3.0 J	HST 2282	Occident et Empire ottoman, 1500-1750	3.0
GEO 3442	Géographie de l'Asie du Sud-Est	3.0	HST 2371	Le 20e siècle américain	3.0 J
GEO 3452	Géographie de l'Europe	3.0	HST 2606	Les Juifs dans le monde contemporain	3.0
GEO 3473	Territoires polaires et sociétés autochtones	3.0 J	HST 2624	Histoire du Japon jusqu'en 1868	3.0
GEO 3482	Géographie de l'Afrique	3.0 S	POL 1000	Analyse politique : théories et concepts	3.0 J S
GEO 3492	Géographie de l'Amérique latine	3.0	POL 2180	Pensée politique critique	3.0
HST 1044	Introduction à l'Amérique latine	3.0 J	SOL 1400	Économie et sociétés	3.0 J

Baccalauréat en enseignement des mathématiques au secondaire

FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION | CENTRE DE FORMATION INITIALE DES MAÎTRES

Sommaire et particularités

NUMÉRO 1-834-1-2

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 123 crédits

DURÉE 4 ans

COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2017 24,041



Admission à l'automne



Menant à une accréditation professionnelle



Cours de jour



Capacité d'accueil limitée



Offert au campus de Montréal



Stages obligatoires



Temps plein

Information sur le programme

- Geneviève Beaudet : 514 343-6111 #1471 genevieve.beaudet.4@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- attester d'une des formations indiquées ci-dessous
Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :

- DEC en sciences, lettres et arts
- DEC en sciences de la nature
- DEC en sciences informatiques et mathématiques

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
et
- avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme**, les cours préalables suivants :
 - Mathématiques 103, 105 et 203

Conditions relatives à la langue française

- Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
 - soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) et être classé au niveau 4 ou plus à la production écrite du Test de français international (TFI).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.

- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Transfert : toute personne qui a complété ou est en voie de compléter 24 crédits dans un programme en formation des maîtres dans une autre université (voir Remarques).

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
 - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - L'excellence du dossier constitue le seul critère de sélection.
- Pour les transferts
 - Le dossier est étudié par le Service de l'admission et du recrutement et par la Faculté.

Remarques

- Le candidat admis pourra faire une demande d'équivalence de cours. Voir l'article 8.2 Reconnaissance des crédits - Équivalence de cours.
- Le candidat admis doit se soumettre à l'épreuve diagnostique de français à laquelle il est convoqué par la Faculté. En cas d'échec à l'épreuve, l'étudiant se verra imposer, hors programme, un ou des cours de mise à niveau qu'il devra réussir.
- Le brevet d'enseignement, qui confère le droit d'enseigner au Québec, est émis par le ministère de l'Éducation du Québec. La citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent constitue une des exigences pour l'obtention du brevet. La Faculté informe les étudiants qu'ils devront produire une déclaration des antécédents judiciaires lors de la demande de délivrance de l'autorisation d'enseigner. Pour plus d'informations, voir www.mels.gouv.qc.ca.
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-834-1-2)

Version 08 (A17)

Ce programme comporte 123 crédits répartis comme suit : 69 crédits du segment 01 Éducation, dont 5 à option, et 54 crédits du segment 80 Mathématiques, dont 12 à option.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 PROPRE AU VOLET ÉDUCATION

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : 64 crédits obligatoires et 5 crédits à option.

Bloc 01A Initiation à la profession enseignante

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ETA 1001	Histoire et philosophie de l'éducation	3.0 S	ETA 1900	Système d'éducation et profession enseignante	3.0 J S
ETA 1250	Enjeux actuels de l'évaluation	1.0 J S	ETA 3345	Évaluation des apprentissages à l'école secondaire	2.0 J S

Bloc 01B Intervention éducative

Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PPA 1210	L'adolescent et l'expérience scolaire	3.0 J S	PPA 2220	Apprentissage scolaire au secondaire	3.0 J
PPA 2000	Laboratoire d'enseignement	3.0 J S	PPA 3120	Gestion de classe au secondaire	3.0 J

Bloc 01C Didactique			Obligatoire - 21 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DID 10101	Français écrit pour enseignants 1	0.0 J S	DID 2280	Erreurs et obstacles d'apprentissage en mathématiques	3.0 J S
DID 10102	Français écrit pour enseignants 2	3.0 J			
DID 2000	Oral	1.0 J S	DID 3260	Technologies et enseignement des mathématiques	3.0 J
DID 2260	Didactique de la proportionnalité	3.0 J	DID 3270	Didactique de l'algèbre et des fonctions	3.0 J
DID 2270	Le raisonnement en mathématiques	3.0 J	DID 4298	Laboratoire de didactique des maths	2.0 J S

Bloc 01D Stages et activités d'intégration			Obligatoire - 22 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
EDU 1012	Stage de familiarisation à l'école secondaire	1.0 J	EDU 3212	Stage d'enseignement 1 au secondaire	6.0 J S
EDU 1512	Enseigner en contexte de diversité	1.0 J S	EDU 3512	Évaluer dans sa discipline	1.0 J S
EDU 2212	Stage d'initiation à l'enseignement au secondaire	3.0 J S	EDU 4013	Stage d'enseignement des maths au secondaire	10.0 J S

Bloc 01E Élève et son milieu			Option - 3 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.			
ETA 2200	École et environnement social	3.0 J S			
PPA 3300	Diversité sociale et ethnoculturelle au secondaire	3.0 S			

Bloc 01F Élèves à besoins particuliers			Option - 2 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.			
PPA 4420	Intervention éducative auprès des adultes	2.0			
PPA 4440	Pédagogie et élèves à besoins particuliers	2.0 J			

SEGMENT 80 PROPRE AU VOLET MATHÉMATIQUES

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : 42 crédits obligatoires et 12 crédits à option.

Bloc 80A Approfondissement des mathématiques du secondaire			Obligatoire - 9 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.			
MAT 1101	Mathématiques fondamentales	3.0 J			
MAT 1301	Mathématiques élémentaires	3.0 J			
MAT 1332	Géométrie euclidienne	3.0 J			

Bloc 80B Bases de mathématiques			Obligatoire - 23 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MAT 1000	Analyse 1	4.0 J	MAT 1600	Algèbre linéaire	4.0 J
MAT 1400	Calcul 1	4.0 J	MAT 1720	Probabilités	4.0 J
MAT 1500	Mathématiques discrètes	4.0 J	STT 1700	Introduction à la statistique	3.0 J

Bloc 80C Mise en contexte des mathématiques			Obligatoire - 10 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MAT 1680	Calcul symbolique et applications	1.0	MAT 2531	Histoire des mathématiques	3.0 J
MAT 2450	Mathématiques et technologie	3.0 J	MAT 3450	Modélisation mathématique	3.0 J

Bloc 80D Outils informatiques			Option - Maximum 3 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.			
IFT 1144	Introduction à la programmation internet	3.0 J S			
IFT 1166	Programmation orientée objet en C++	3.0 J S			
IFT 2720	Introduction au multimédia	3.0 S			

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ACT 1240	Mathématiques financières	3.0 J S	MAT 2600	Algèbre 1	3.0 J
MAT 1410	Calcul 2	3.0 J	MAT 2717	Processus stochastiques	3.0 J
MAT 2050	Analyse 2	3.0 J S	MAT 3060	Logique	3.0 J
MAT 2115	Équations différentielles	3.0 J	MAT 3632	Théorie des nombres	3.0 J
MAT 2130	Variable complexe	3.0 J	STT 2400	Régression linéaire	3.0 J
MAT 2300	Géométrie différentielle	3.0 J	STT 2700	Concepts et méthodes en statistique	3.0 J
MAT 2412	Analyse numérique 1	3.0 J S			

Bloc 80F Autres disciplines

Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BIO 1203	Introduction à la génétique	3.0 J S	PHI 1300	Philosophie de la connaissance	3.0 J
BIO 1803	Écologie et environnement	3.0 J S	PHI 1400	Problèmes en éthique	3.0 J
BIO 3283	Principes d'évolution	3.0 J	PHI 2160	Philosophie des sciences exactes	3.0
DMO 1000	Introduction à la démographie	3.0 S	PHY 1441	Électromagnétisme	3.0 J
ECN 1000	Principes d'économie	3.0 J S	PHY 1501	Introduction à la physique expérimentale	3.0 J
IFT 1575	Modèles de recherche opérationnelle	3.0 J S	PHY 1651	Mécanique classique 1	3.0 J
PHI 1130	Philosophie des sciences	3.0 S	PHY 3012	Évolution des concepts en physique	3.0 J

Bloc 80G Initiation à la programmation

Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1178	Programmation d'applications en VB	3.0 J S
IFT 1969	Programmation scientifique en langage C	3.0 J S
PHY 1234	Introduction à la physique numérique	3.0 J

Baccalauréat en enseignement des sciences et des technologies au secondaire

FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION | CENTRE DE FORMATION INITIALE DES MAÎTRES

Sommaire et particularités

NUMÉRO 1-828-1-0

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 124 crédits

DURÉE 4 ans

COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2017 24,056



Admission à l'automne



Menant à une accréditation professionnelle



Cours de jour



Capacité d'accueil limitée



Offert au campus de Montréal



Stages obligatoires



Temps plein

Information sur le programme

- Sylvie Letellier : 514 343-6111 #4780 sylvie.letellier@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- attester d'une des formations indiquées ci-dessous
Soit
 - être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
 - DEC en sciences, lettres et arts
 - DEC en sciences de la nature
 - Soit
 - être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC et
 - avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme**, les cours préalables suivants :
 - Biologie 301 ou un cours de biologie humaine
 - Chimie 101 et 201
 - Mathématiques 103, 105 et 203
 - Physique 101, 201 et 301

Conditions relatives à la langue française

- Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
 - soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) et être classé au niveau 4 ou plus à la production écrite du Test de français international (TFI).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12

crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.

- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Transfert : toute personne qui a complété ou est en voie de compléter 24 crédits dans un programme en formation des maîtres dans une autre université (voir Remarques).

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
 - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - L'excellence du dossier constitue le seul critère de sélection.
- Pour les transferts
 - Le dossier est étudié par le Service de l'admission et du recrutement et par la Faculté.

Remarques

- Le candidat admis pourra faire une demande d'équivalence de cours. Voir l'article 8.2 Reconnaissance des crédits - Équivalence de cours.
- Le candidat admis doit se soumettre à l'épreuve diagnostique de français à laquelle il est convoqué par la Faculté. En cas d'échec à l'épreuve, l'étudiant se verra imposer, hors programme, un ou des cours de mise à niveau qu'il devra réussir.
- Le brevet d'enseignement, qui confère le droit d'enseigner au Québec, est émis par le ministère de l'Éducation du Québec. La citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent constitue une des exigences pour l'obtention du brevet. La Faculté informe les étudiants qu'ils devront produire une déclaration des antécédents judiciaires lors de la demande de délivrance de l'autorisation d'enseigner. Pour plus d'informations, voir www.mels.gouv.qc.ca.
- Seuls les étudiants qui ont réussi soit le cours de chimie 202 au collégial ou l'équivalent avant l'entrée dans le programme, soit le cours CHM 1982 Chimie organique hors programme pendant leur 1^{er} trimestre universitaire pourront choisir l'orientation chimie.
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-828-1-0)

Version 07 (A17)

Le Baccalauréat comporte 124 crédits. Il est composé d'un tronc commun en éducation (segment 01) ainsi qu'en didactiques, sciences et technologies (segment 02). Il est offert selon trois orientations :

- orientation Physique (segments 80),
- orientation Chimie (segment 81),
- orientation Biologie (segment 82).

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 - PROPRE AU TRONC COMMUN ÉDUCATION

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : 56 crédits obligatoires et 5 crédits à option.

Bloc 01A Initiation à la profession enseignante

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ETA 1001	Histoire et philosophie de l'éducation	3.0 S	ETA 1900	Système d'éducation et profession enseignante	3.0 J S
ETA 1250	Enjeux actuels de l'évaluation	1.0 J S	ETA 3345	Évaluation des apprentissages à l'école secondaire	2.0 J S

Bloc 01B Intervention éducative

Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PPA 1210	L'adolescent et l'expérience scolaire	3.0 J S	PPA 2220	Apprentissage scolaire au secondaire	3.0 J
PPA 2000	Laboratoire d'enseignement	3.0 J S	PPA 3120	Gestion de classe au secondaire	3.0 J

Bloc 01C Stages et activités d'intégration

Obligatoire - 22 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
EDU 1012	Stage de familiarisation à l'école secondaire	1.0 J	EDU 3212	Stage d'enseignement 1 au secondaire	6.0 J S
EDU 1512	Enseigner en contexte de diversité	1.0 J S	EDU 3512	Évaluer dans sa discipline	1.0 J S
EDU 2212	Stage d'initiation à l'enseignement au secondaire	3.0 J S	EDU 4014	Stage d'enseignement des sciences et des technologies	10.0 J S

Bloc 01D Didactique

Obligatoire - 7 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DID 10101	Français écrit pour enseignants 1	0.0 J S	DID 2000	Oral	1.0 J S
DID 10102	Français écrit pour enseignants 2	3.0 J	DID 2217	Introduction à la didactique des sciences et des technologies	3.0 S

Bloc 01E Didactique de la discipline de spécialisation

Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
DID 3335A	Didactique des sciences biologiques	2.0 J
DID 3345A	Didactique de la chimie	2.0 J
DID 3355A	Didactique de la physique	2.0 J

Bloc 01F Élève et son milieu

Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ETA 2200	École et environnement social	3.0 J S
PPA 3300	Diversité sociale et ethnoculturelle au secondaire	3.0 S

Bloc 01G Élèves à besoins particuliers

Option - 2 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PPA 4420	Intervention éducative auprès des adultes	2.0
PPA 4440	Pédagogie et élèves à besoins particuliers	2.0 J

SEGMENT 02 - PROPRE AU TRONC COMMUN DIDACTIQUES, SCIENCES ET TECHNOLOGIES

Tous les crédits du segment sont obligatoires.

Bloc 02A

Obligatoire - 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BIO 1970	Notions de biologie pour enseignants	3.0 J	DST 3000	Laboratoire de technologie et de robotique	3.0 J
CHM 1945	Notions de chimie pour enseignants	3.0 S	PHI 1130	Philosophie des sciences	3.0 S
DST 2000	La technologie, outil d'apprentissage	3.0 J S	PHY 1950	Notions de physique pour enseignants	3.0 S

Bloc 02B Projets d'intégration

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
DST 2012	Projets sciences et technologie 1	3.0 J
DST 3012	Projets sciences et technologie 2	3.0 J S
DST 4012	Projets sciences et technologie 3	3.0

SEGMENT 80 - PROPRE À L'ORIENTATION PHYSIQUE

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante : 31 crédits obligatoires et de 5 à 6 crédits à option.

Bloc 80A			Obligatoire - 31 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MAT 1400	Calcul 1	4.0 J	PHY 1502	Introduction à la physique expérimentale	2.0 J
MAT 1410	Calcul 2	3.0 J	PHY 1620	Ondes et vibrations	3.0 J
MAT 1600	Algèbre linéaire	4.0 J	PHY 1651	Mécanique classique 1	3.0 J
PHY 1234	Introduction à la physique numérique	3.0 J	PHY 1652	Relativité 1	3.0 J
PHY 1441	Électromagnétisme	3.0 J	PHY 3012	Évolution des concepts en physique	3.0 J

Bloc 80B			Option - Minimum 2 crédits, maximum 3 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BIO 1153	Biologie cellulaire	3.0 J	BIO 1634	Principes de physiologie animale	3.0 J S
BIO 1203	Introduction à la génétique	3.0 J S	BIO 1803	Écologie et environnement	3.0 J S
BIO 1284	Évolution	2.0 J	GEO 1112	Système Terre 1	3.0 J
BIO 1434	Biodiversité 2	3.0 J			

Bloc 80C			Option - 3 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CHM 1101	Chimie analytique 1	3.0 J	CHM 1984	Chimie organique	3.0 J
CHM 1201	Chimie inorganique 1	3.0 J	CHM 1990	Physicochimie générale 1	3.0 J
CHM 1600	Chimie de l'environnement : introduction	3.0 J			

SEGMENT 81 - PROPRE À L'ORIENTATION CHIMIE

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante : 24 crédits obligatoires et 12 crédits à option.

Bloc 81A			Obligatoire - 24 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CHM 1101	Chimie analytique 1	3.0 J	CHM 1600	Chimie de l'environnement : introduction	3.0 J
CHM 1201	Chimie inorganique 1	3.0 J	CHM 1984	Chimie organique	3.0 J
CHM 1501	Chimie expérimentale 1	3.0 J	CHM 1990	Physicochimie générale 1	3.0 J
CHM 1502	Chimie expérimentale 2	3.0 J	CHM 2102	Chimie analytique 2	3.0 J

Bloc 81B			Option - Minimum 5 crédits, maximum 6 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BIO 1153	Biologie cellulaire	3.0 J	BIO 1634	Principes de physiologie animale	3.0 J S
BIO 1203	Introduction à la génétique	3.0 J S	BIO 1803	Écologie et environnement	3.0 J S
BIO 1284	Évolution	2.0 J	GEO 1112	Système Terre 1	3.0 J
BIO 1434	Biodiversité 2	3.0 J	GEO 1122	Système Terre 2	3.0 J

Bloc 81C			Option - Minimum 6 crédits, maximum 7 crédits.		
----------	--	--	--	--	--

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHY 1111	Introduction aux disciplines de la physique	1.0 J	PHY 1652	Relativité 1	3.0 J
PHY 1234	Introduction à la physique numérique	3.0 J	PHY 1972	Comprendre l'Univers	3.0
PHY 1502	Introduction à la physique expérimentale	2.0 J	PHY 1973	Astrobiologie	3.0 S
PHY 1651	Mécanique classique 1	3.0 J			

SEGMENT 82 - PROPRE À L'ORIENTATION BIOLOGIE

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante : 30 crédits obligatoires et 6 crédits à option.

Bloc 82A			Obligatoire - 30 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BIO 1153	Biologie cellulaire	3.0 J	BIO 1634	Principes de physiologie animale	3.0 J S
BIO 1203	Introduction à la génétique	3.0 J S	BIO 1803	Écologie et environnement	3.0 J S
BIO 1284	Évolution	2.0 J	BIO 2255	T.P. de génétique	1.0 J
BIO 1334	Biodiversité 1	3.0 J	BIO 2412	Histologie animale	3.0 J
BIO 1434	Biodiversité 2	3.0 J	MCB 1979	Microbiologie générale	3.0 J
BIO 1534	Physiologie végétale	3.0 J			

Bloc 82B			Option - 3 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CHM 1101	Chimie analytique 1	3.0 J	CHM 1984	Chimie organique	3.0 J
CHM 1201	Chimie inorganique 1	3.0 J	CHM 1990	Physicochimie générale 1	3.0 J
CHM 1600	Chimie de l'environnement : introduction	3.0 J	GEO 1112	Système Terre 1	3.0 J

Bloc 82C			Option - 3 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHY 1234	Introduction à la physique numérique	3.0 J	PHY 1972	Comprendre l'Univers	3.0
PHY 1651	Mécanique classique 1	3.0 J	PHY 1973	Astrobiologie	3.0 S
PHY 1652	Relativité 1	3.0 J			

Baccalauréat en enseignement du français au secondaire

FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION | CENTRE DE FORMATION INITIALE DES MAÎTRES

Sommaire et particularités








NUMÉRO 1-835-1-5

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 123 crédits

DURÉE 4 ans

COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2017 24,094

-  Admission à l'automne
 -  Cours de jour
 -  Capacité d'accueil limitée
 -  Offert au campus de Montréal
 -  Stages obligatoires
 -  Temps plein
-  Menant à une accréditation professionnelle

Information sur le programme

- Geneviève Beaudet : 514 343-6111 #1471 genevieve.beaudet.4@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Conditions relatives à la langue française

- Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
 - soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) et être classé au niveau 4 ou plus à la production écrite du Test de français international (TFI).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Transfert : toute personne qui a complété ou est en voie de compléter 24 crédits dans un programme en formation des maîtres dans une autre université (voir Remarques).

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
 - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec

- L'excellence du dossier constitue le seul critère de sélection.
- Pour les transferts
 - Le dossier est étudié par le Service de l'admission et du recrutement et par la Faculté.

Remarques

- Le candidat admis pourra faire une demande d'équivalence de cours. Voir l'article 8.2 Reconnaissance des crédits - Équivalence de cours.
- Le candidat admis doit se soumettre à l'épreuve diagnostique de français à laquelle il est convoqué par la Faculté. En cas d'échec à l'épreuve, l'étudiant se verra imposer, hors programme, un ou des cours de mise à niveau qu'il devra réussir.
- Le brevet d'enseignement, qui confère le droit d'enseigner au Québec, est émis par le ministère de l'Éducation du Québec. La citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent constitue une des exigences pour l'obtention du brevet. La Faculté informe les étudiants qu'ils devront produire une déclaration des antécédents judiciaires lors de la demande de délivrance de l'autorisation d'enseigner. Pour plus d'informations, voir www.mels.gouv.qc.ca.
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-835-1-5)

Version 10 (A17)

Ce programme comporte 123 crédits répartis comme suit : 66 crédits du segment 01 Éducation, dont 5 à option; et 57 crédits du segment 80 Français et linguistique, dont 15 à option.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 PROPRE AU VOLET ÉDUCATION

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : 61 crédits obligatoires et 5 crédits à option.

Bloc 01A Initiation à la profession enseignante						Obligatoire - 9 crédits.
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.	
ETA 1001	Histoire et philosophie de l'éducation	3.0 S	ETA 1900	Système d'éducation et profession enseignante	3.0 J S	
ETA 1250	Enjeux actuels de l'évaluation	1.0 J S	ETA 3345	Évaluation des apprentissages à l'école secondaire	2.0 J S	
Bloc 01B Intervention éducative						Obligatoire - 12 crédits.
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.	
PPA 1210	L'adolescent et l'expérience scolaire	3.0 J S	PPA 2220	Apprentissage scolaire au secondaire	3.0 J	
PPA 2000	Laboratoire d'enseignement	3.0 J S	PPA 3120	Gestion de classe au secondaire	3.0 J	
Bloc 01C Didactique						Obligatoire - 18 crédits.
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.	
DID 10101	Français écrit pour enseignants 1	0.0 J S	DID 3210	Didactique de la littérature	3.0 J	
DID 10102	Français écrit pour enseignants 2	3.0 J	DID 3212	Didactique de la grammaire et de l'orthographe	3.0 J S	
DID 2000	Oral	1.0 J S	DID 4202	Didactique des textes courants et de l'oral	3.0 J	
DID 2211	Introduction à la didactique du français au secondaire	3.0 J	DID 4212	Laboratoire de didactique du français	2.0 J S	
Bloc 01D Stages et activités d'intégration						Obligatoire - 22 crédits.
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.	
EDU 1012	Stage de familiarisation à l'école secondaire	1.0 J	EDU 3212	Stage d'enseignement 1 au secondaire	6.0 J S	
EDU 1512	Enseigner en contexte de diversité	1.0 J S	EDU 3512	Évaluer dans sa discipline	1.0 J S	
EDU 2212	Stage d'initiation à l'enseignement au secondaire	3.0 J S	EDU 4015	Stage d'enseignement du français au secondaire	10.0 J S	
Bloc 01E Élève et son milieu						Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ETA 2200	École et environnement social	3.0 J S
PPA 3300	Diversité sociale et ethnoculturelle au secondaire	3.0 S

Bloc 01F Élèves à besoins particuliers

Option - 2 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PPA 4420	Intervention éducative auprès des adultes	2.0
PPA 4440	Pédagogie et élèves à besoins particuliers	2.0 J

SEGMENT 80 PROPRE AU VOLET FRANÇAIS ET LINGUISTIQUE

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : 42 crédits obligatoires et 15 crédits à option.

Bloc 80A Introduction à la littérature

Obligatoire - 21 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 1000	Approches des études littéraires	3.0 J	FRA 2184	Histoire de la littérature de jeunesse	3.0 J
FRA 1005	Analyse de textes	3.0 J S	FRA 2210	Poétiques modernes et contemporaines	3.0 S
FRA 1021	Littérature et histoire de la langue	3.0 J	FRA 2284	Paralittératures	3.0 J
FRA 1027	Histoire de la littérature	3.0 J			

Bloc 80B Bases de la linguistique

Obligatoire - 21 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
LNG 1013	Langue et technologie	3.0 J	LNG 2045	Grammaire du français et linguistique	3.0 J
LNG 1080	Lexicologie, sémantique et morphologie	3.0 J	LNG 2100	Français québécois	3.0 J
LNG 1400	Notions de phonétique et de phonologie	3.0 J	LNG 2350	Sociolinguistique	3.0 J
LNG 1540	Notions de syntaxe	3.0 J			

Bloc 80C Histoire des littératures

Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 2100	Littérature française du Moyen Âge	3.0	FRA 2131	Littérature québécoise des 20e et 21e siècles	3.0 J
FRA 2103	Littérature française de la Renaissance	3.0 J	FRA 2141	Littérature maghrébine	3.0
FRA 2110	Littérature française du 17e siècle	3.0 S	FRA 2142	Littérature africaine	3.0 S
FRA 2111	Littérature de la Nouvelle-France	3.0 J	FRA 2143	Littérature des Caraïbes	3.0
FRA 2112	Littérature française du 18e siècle	3.0	FRA 2180	Poésie moderne et contemporaine	3.0 J
FRA 2124	Littérature française du 19e siècle	3.0 S	FRA 2181	Roman moderne et contemporain	3.0 S
FRA 2130	Littérature québécoise du 19e siècle	3.0 J	FRA 2183	Histoire de la littérature des femmes	3.0 J

Bloc 80D Poétiques et parcours de lecture

Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 1203	Lecture du poème	3.0	FRA 2224	Formes brèves	3.0 S
FRA 1204	Lecture du roman	3.0 S	FRA 2241	Lecture des textes francophones	3.0
FRA 1205	Lecture de l'essai	3.0 S	FRA 2285	Les récits de soi	3.0
FRA 2203	Poétiques médiévales	3.0 J	FRA 3220	Auteur français	3.0
FRA 2204	Poétiques classiques	3.0	FRA 3230	Auteur québécois	3.0 S
FRA 2220	Formes narratives	3.0	FRA 3241	Auteur francophone	3.0 J
FRA 2221	Formes poétiques	3.0 J	FRA 3242	Questions de littérature francophone	3.0

Bloc 80E Études en dramaturgie

Option - Minimum 0 crédit, maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 1260	Lecture du texte de théâtre	3.0 J	FRA 2263	Dramaturgie moderne	3.0
FRA 2223	Formes dramatiques	3.0	FRA 2264	Dramaturgie québécoise	3.0 J
FRA 2261	Dramaturgie d'Ancien Régime	3.0 J	FRA 3360	La représentation théâtrale	3.0

Bloc 80E Pratiques culturelles			Option - Minimum 0 crédits, maximum 3 crédits		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 2500	La littérature et les autres arts	3.0 J	FRA 3500	Littérature, culture, médias	3.0
FRA 2510	La bande dessinée	3.0 J	FRA 3503	Mythes et littérature	3.0

Bloc 80G Compléments de formation en linguistique			Option - 3 crédits.
COURS	TITRE	CR.H.	
LNG 1125	Temps et espaces francophones	3.0 J	
LNG 2250	Analyse du discours en linguistique	3.0	

Bloc 80H Compléments de formation en langue et cognition			Option - 3 crédits.
COURS	TITRE	CR.H.	
LNG 2160	Introduction à la psycholinguistique	3.0 S	
LNG 2340	Langues secondes	3.0 J	

Baccalauréat en enseignement du français langue seconde

FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION | CENTRE DE FORMATION INITIALE DES MAÎTRES

Sommaire et particularités








NUMÉRO 1-821-1-0

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 120 crédits

DURÉE 4 ans

COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2017 23,109

-  Admission à l'automne
-  Cours de jour
-  Capacité d'accueil limitée
-  Offert au campus de Montréal
-  Stages obligatoires
-  Temps plein
-  Menant à une accréditation professionnelle

Information sur le programme

- Anne-Marie Tourangeau : Noms de famille de A à K : 514 343-6111, poste 4779 anne-marie.tourangeau@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Conditions relatives à la langue française

- Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
 - soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) et être classé au niveau 4 ou plus à la production écrite du Test de français international (TFI).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Transfert : toute personne qui a complété ou est en voie de compléter 24 crédits dans un programme en formation des maîtres dans une autre université (voir Remarques).

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
 - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.

- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - L'excellence du dossier constitue le seul critère de sélection.
- Pour les transferts
 - Le dossier est étudié par le Service de l'admission et du recrutement et par la Faculté.

Remarques

- Le candidat admis pourra faire une demande d'équivalence de cours. Voir l'article 8.2 Reconnaissance des crédits - Équivalence de cours.
- Le candidat admis doit se soumettre à l'épreuve diagnostique de français à laquelle il est convoqué par la Faculté. En cas d'échec à l'épreuve, l'étudiant se verra imposer, hors programme, un ou des cours de mise à niveau qu'il devra réussir.
- Un cours de mise à niveau en mathématiques est imposé à tous les étudiants inscrits dans le programme. Ce cours est hors programme.
- Le brevet d'enseignement, qui confère le droit d'enseigner au Québec, est émis par le ministère de l'Éducation du Québec. La citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent constitue une des exigences pour l'obtention du brevet. La Faculté informe les étudiants qu'ils devront produire une déclaration des antécédents judiciaires lors de la demande de délivrance de l'autorisation d'enseigner. Pour plus d'informations, voir www.mels.gouv.qc.ca.
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-821-1-0)

Version 07 (A14)

Ce programme comporte 120 crédits dont 108 du segment 01 (102 crédits obligatoires et 6 crédits à option), et 12 crédits obligatoires des segments 71 ou 72.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 COMMUN AUX DEUX ORIENTATIONS

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : 102 crédits obligatoires et 6 crédits à option.

Bloc 01A Éducation						Obligatoire - 36 crédits.
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.	
ETA 1001	Histoire et philosophie de l'éducation	3.0 S	PPA 1100	Apprentissage scolaire et développement	3.0 J	
ETA 1111	Les écrits sur les pratiques d'enseignement	1.0 J S	PPA 1210	L'adolescent et l'expérience scolaire	3.0 J S	
ETA 1250	Enjeux actuels de l'évaluation	1.0 J S	PPA 2100T	Intégration des TIC	3.0 J	
ETA 1900	Système d'éducation et profession enseignante	3.0 J S	PPA 2105	Laboratoire d'enseignement en FLS	3.0 J S	
ETA 2200	École et environnement social	3.0 J S	PPA 3002	Diversité ethnoculturelle et enjeux pédagogiques	3.0 J	
ETA 2250	La régulation des apprentissages et le jugement	1.0 J S	PPA 3104	Élèves à besoins particuliers	3.0 J	
ETA 3030	Instruments pour l'évaluation en FLS	2.0 J	PPA 3222	Gestion de classe en L2	3.0 J	
ETA 4111	Recherche et pratique enseignante	1.0 J				

Bloc 01B Didactique du français langue seconde						Obligatoire - 30 crédits.
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.	
DID 10101	Français écrit pour enseignants 1	0.0 J S	DID 2102	Acquisition et apprentissage des langues	3.0 J	
DID 10102	Français écrit pour enseignants 2	3.0 J	DID 2109	Enseignement de la forme en FLS	3.0 J	
DID 1208	Didactique de l'oral en FLS	3.0 J S	DID 2209	Didactique de la littérature en FLS	3.0 J S	
DID 1212	Grammaire et didactique FLS	3.0 J	DID 3401	Culture, littérature jeunesse et didactique	3.0 J	
DID 1213	Sociolinguistique et FLS	3.0 J	DID 3441	Didactique de la littérature intégrée et différenciée	3.0 J	
DID 2000	Oral	1.0 J S	DID 4441	Didactique de la planification en FLS	2.0 J	

Bloc 01C Didactique des matières scolaires en L2						Obligatoire - 3 crédits.
--	--	--	--	--	--	--------------------------

COURS	TITRE	CR.H.
DID 2600	Didactique des mathématiques en langue seconde	3.0 J

Bloc 01D Littérature

Obligatoire - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
FRA 1005	Analyse de textes	3.0 J S

Bloc 01E Linguistique

Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
LNG 1400	Notions de phonétique et de phonologie	3.0 J
LNG 1540	Notions de syntaxe	3.0 J

Bloc 01F Stages et activités d'intégration

Obligatoire - 24 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
EDU 1007	Stage de familiarisation - accueil, secondaire	1.0 J S	EDU 3107	Stage de 3e année en enseignement du FLS	6.0 J
EDU 1307	L'enseignement en FLS	1.0 J S	EDU 3307	L'évaluation et la différenciation en FLS	1.0 J
EDU 2007	Stage d'assistantat en immersion au primaire	4.0 J	EDU 4107	Stage de 4e année en enseignement du FLS	9.0 J
EDU 2307	Intégration de l'oral, littératie et grammaire en FLS	1.0 J S	EDU 4307	Réalisation d'une recherche en FLS	1.0 J S

Bloc 01G Complément de littérature

Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
FRA 1130	Introduction à la littérature québécoise	3.0 J
FRA 1140	Introduction à la francophonie	3.0 S
FRA 2284	Paralittératures	3.0 J

Bloc 01H Compléments de formation

Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1901	Allemand 1 (niveau A1.1)	3.0 J S	ESP 1904	Espagnol 4 (niveau B1.2)	3.0 J S
ALL 1902	Allemand 2 (niveau A1.2)	3.0 S	FRA 1203	Lecture du poème	3.0
ALL 1903	Allemand 3 (niveau A2.1)	3.0 J S	FRA 1204	Lecture du roman	3.0 S
ALL 1904	Allemand 4 (niveau A2.2)	3.0 J S	FRA 1205	Lecture de l'essai	3.0 S
ANG 1052	English Grammar 1	3.0 S	FRA 1260	Lecture du texte de théâtre	3.0 J
ANG 1053	English Grammar 2	3.0 S	GRM 1901	Grec moderne 1 (niveau A1.1)	3.0 S
ANG 1903	Anglais 3 (niveau B1.1)	3.0 J S	GRM 1902	Grec moderne 2 (niveau A1.2)	3.0 S
ANG 1904	Anglais 4 (niveau B1.2)	3.0 J S	GRM 1903	Grec moderne 3 (niveau A2.1)	3.0
ARA 1901	Arabe 1 (niveau A1.1)	3.0 J S	GRM 1904	Grec moderne 4 (niveau A2.2)	3.0
ARA 1902	Arabe 2 (niveau A1.2)	3.0 J S	ITL 1901	Italien 1 (niveau A1)	3.0 J S
ARA 1903	Arabe 3 (niveau A2.1)	3.0 J	ITL 1902	Italien 2 (niveau A2)	3.0 J S
ARA 1904	Arabe 4 (niveau A2.2)	3.0 J	ITL 1903	Italien 3 (niveau B1.1)	3.0 S
ARA 1912	Arabe A1	3.0 J	ITL 1904	Italien 4 (niveau B1.2)	3.0 S
CTL 1901	Catalan 1 (niveau A1)	3.0 J S	PTG 1901	Portugais 1 (niveau A1)	3.0 J S
CTL 1902	Catalan 2 (niveau A2)	3.0 S	PTG 1902	Portugais 2 (niveau A2)	3.0 S
CTL 1903	Catalan 3 (niveau B1.1)	3.0 S	PTG 1903	Portugais 3 (niveau B1.1)	3.0 S
CTL 1904	Catalan 4 (niveau B1.2)	3.0 S	PTG 1904	Portugais 4 (niveau B1.2)	3.0 S
ESP 1901	Espagnol 1 (niveau A1)	3.0 J S	RUS 1901	Russe 1 (niveau A1.1)	3.0 J S
ESP 1902	Espagnol 2 (niveau A2)	3.0 J S	RUS 1902	Russe 2 (niveau A1.2)	3.0 J S
ESP 1903	Espagnol 3 (niveau B1.1)	3.0 J S			

SEGMENT 71 ORIENTATION PRIMAIRE

Tous les crédits de l'orientation sont obligatoires.

Bloc 71A

Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DID 2110	Didactique des sciences et technologies	3.0 J S	DID 4330	Didactique des maths en primaire en L2	3.0 J
DID 2205	Les sciences humaines au primaire	3.0 J S	DID 4888	Didactique des arts plastiques et diversité culturelle	3.0 J

SEGMENT 72 ORIENTATION SECONDAIRE

Tous les crédits de l'orientation sont obligatoires.

Bloc 72A Obligatoire - 12 crédits

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DID 2250	Didactique de la culture religieuse	3.0 J	DID 4266	Didactique de l'US au secondaire en FLS	3.0 J
DID 4127	FLS difficultés d'apprentissage / retard scolaire	3.0 J	PPA 4420A	Intervention éducative auprès des adultes	3.0 J

Baccalauréat en enseignement en adaptation scolaire - Campus Laval

FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION | CENTRE DE FORMATION INITIALE DES MAÎTRES

Sommaire et particularités







NUMÉRO 1-857-1-9





CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 120 crédits

DURÉE 4 ans

COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2017 23,401

-  Admission à l'automne
-  Cours de jour
-  Capacité d'accueil limitée
-  Offert au campus de Laval
-  Stages obligatoires
-  Temps plein

-  Menant à une accréditation professionnelle
-  Possibilité de séjour d'études à l'international
-  Aussi offert au campus de l'UdeM à Montréal
-  Uniquement l'orientation enseignement au primaire est offerte au campus de Laval

Information sur le programme

- Fabienne Lescot : (514) 343-6111 poste 45152 fabienne.lescot@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Conditions relatives à la langue française

- Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
 - soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) et être classé au niveau 4 ou plus à la production écrite du Test de français international (TFI).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Transfert : toute personne qui a complété ou est en voie de compléter 24 crédits dans un programme en formation des maîtres dans une autre université (voir Remarques).

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
 - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec

- L'excellence du dossier constitue le seul critère de sélection.
- Pour les transferts
 - Le dossier est étudié par le Service de l'admission et du recrutement et par la Faculté.

Remarques

- Le candidat admis pourra faire une demande d'équivalence de cours. Voir l'article 8.2 Reconnaissance des crédits - Équivalence de cours.
- Un cours de mise à niveau en mathématiques est imposé à tous les étudiants inscrits dans le programme. Ce cours est hors programme.
- Le candidat admis doit se soumettre à l'épreuve diagnostique de français à laquelle il est convoqué par la Faculté. En cas d'échec à l'épreuve, l'étudiant se verra imposer, hors programme, un ou des cours de mise à niveau qu'il devra réussir.
- Le brevet d'enseignement, qui confère le droit d'enseigner au Québec, est émis par le ministère de l'Éducation du Québec. La citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent constitue une des exigences pour l'obtention du brevet. La Faculté informe les étudiants qu'ils devront produire une déclaration des antécédents judiciaires lors de la demande de délivrance de l'autorisation d'enseigner. Pour plus d'informations, voir www.mels.gouv.qc.ca.
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-857-1-9)

Version 01 (A14)

Le programme totalise 120 crédits. Il comprend 75 crédits obligatoires communs aux deux orientations et 45 crédits propres à chacune des orientations :

- orientation Enseignement au primaire (segment 70),
- orientation Enseignement au secondaire (segment 75).

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 COMMUN AUX DEUX ORIENTATIONS

Tous les crédits du tronc commun sont obligatoires.

Bloc 01A Initiation à la profession enseignante

Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ETA 1001	Histoire et philosophie de l'éducation	3.0 S	ETA 2200	École et environnement social	3.0 J S
ETA 1111	Les écrits sur les pratiques d'enseignement	1.0 J S	ETA 2250	La régulation des apprentissages et le jugement	1.0 J S
ETA 1250	Enjeux actuels de l'évaluation	1.0 J S	ETA 3250	Instruments pour l'évaluation en adaptation scolaire	2.0 J
ETA 1900	Système d'éducation et profession enseignante	3.0 J S	ETA 4111	Recherche et pratique enseignante	1.0 J

Bloc 01B Intervention éducative en adaptation scolaire

Obligatoire - 34 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PPA 1111	Élèves HDAA et modèles de service	3.0 J	PPA 2209	Modèles d'enseignement en adaptation scolaire	3.0 J
PPA 1114	TIC et adaptation scolaire	3.0 J	PPA 2403	Élèves en difficulté du comportement	3.0 J S
PPA 1384	Apprentissage et adaptation scolaire	3.0 J	PPA 3205	Diversité sociale et ethnoculturelle au primaire	3.0 J S
PPA 2020	Microenseignement au BEAS	2.0 J S	PPA 3232	Coopération école-famille, plan d'intervention	2.0 J
PPA 2110	Gestion de classe et adaptation scolaire	3.0 J	PPA 3380	Élèves qui ont des incapacités intellectuelles	3.0 J S
PPA 2208	Développement de l'enfant et adaptation sociale et scolaire	3.0 J	PPA 4300	Pré-projet des finissants en adaptation scolaire	3.0 J

Bloc 01C Fondements en didactiques

Obligatoire - 16 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DID 1001	Fondements de la didactique des maths	3.0 J	DID 2000	Oral	1.0 J S
DID 10101	Français écrit pour enseignants 1	0.0 J S	DID 2031	Didactique de la géométrie en adaptation scolaire	3.0 J
DID 10102	Français écrit pour enseignants 2	3.0 J	DID 2240	Didactique du français - BEAS 2	3.0 J S
DID 1217	Didactique du français - BEAS 1	3.0 J			

Bloc 01D Stages et activités d'intégration

Obligatoire - 10 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
EDU 1210	Laboratoire d'initiation à l'enseignement en adaptation scolaire	1.0 J S	EDU 2410	Stage 2 en adaptation scolaire	3.0 J
EDU 1410	Stage 1 en adaptation scolaire	3.0 J S	EDU 3210	Laboratoire d'initiation à l'enseignement et à la gestion de classe en AS	1.0 J S
EDU 2210	Laboratoire d'initiation au choix d'enseigner en adaptation scolaire	1.0 J S	EDU 4210	Laboratoire d'initiation à l'insertion professionnelle	1.0 J S

SEGMENT 70 PROPRE À L'ORIENTATION ENSEIGNEMENT AU PRIMAIRE

Les crédits de l'orientation sont répartis de la façon suivante : 42 crédits obligatoires et 3 crédits à option.

Bloc 70A Didactique et orthodidactique des matières enseignées

Obligatoire - 24 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DID 1220	Didactique en adaptation scolaire: arithmétique	3.0 J	DID 3280	Didactique en adaptation scolaire au primaire : nombres rationnels	3.0 J
DID 3220	Didactique en adaptation scolaire au primaire: sciences	3.0 J	DID 3309	Didactique de l'éthique et de la culture religieuse	3.0 J
DID 3230	Sciences humaines, adaptation scolaire au primaire	3.0 J S	DID 4252	Didactique du français - élèves allophones	3.0 J
DID 3238	Didactique du français - BEAS 3 primaire	3.0 J	DID 4940	Didactique des arts plastiques au primaire au BEAS	3.0 J

Bloc 70B Besoins des élèves HDAA au primaire

Obligatoire - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PPA 2401	Élèves en difficulté d'apprentissage au primaire	3.0 J

Bloc 70C Stages

Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
EDU 3003	Stage 3 en adaptation scolaire au primaire	6.0 J S
EDU 4103	Stage 4 en adaptation scolaire au primaire	9.0 J S

Bloc 70D Clientèles particulières et environnement social

Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PPA 4406	Incapacités et pratiques d'intégration	3.0
PPA 4407	Élèves en difficulté grave de comportement	3.0 J

SEGMENT 75 PROPRE À L'ORIENTATION ENSEIGNEMENT AU SECONDAIRE

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante : 45 crédits obligatoires.

Bloc 75A Didactique et orthodidactique des matières enseignées

Obligatoire - 21 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DID 2030	Didactique en adaptation scolaire au secondaire : nombres rationnels	3.0 J	DID 3140	Didactique du français - BEAS 3 au secondaire	3.0 J
DID 2040	Didactique en adaptation scolaire au secondaire : sciences	3.0 J	DID 4040	Didactique du français - élèves allophones au secondaire	3.0 J
DID 3120	Didactique en adaptation scolaire : algèbre	3.0 J	DID 4950	Didactique des arts plastiques au secondaire au BEAS	3.0 J
DID 3130	Sciences humaines, adaptation scolaire au secondaire	3.0 S			

Bloc 75B Besoins des élèves HDAA au secondaire

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PPA 2402	Élèves en difficulté d'apprentissage au secondaire	3.0 J
PPA 4415	École et adolescents en difficulté	3.0 J
PPA 4675	L'adulte en difficulté d'apprentissage	3.0 J

Bloc 75C Stages

Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
EDU 3110	Stage 3 en adaptation scolaire au secondaire	6.0 J S
EDU 4310	Stage 4 d'intégration à la vie professionnelle au secondaire	9.0 J S

Baccalauréat en enseignement en adaptation scolaire

FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION | CENTRE DE FORMATION INITIALE DES MAÎTRES

Sommaire et particularités










NUMÉRO 1-857-1-0

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 120 crédits

DURÉE 4 ans

COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2017 23,108

-  Admission à l'automne
-  Cours de jour
-  Capacité d'accueil limitée
-  Offert au campus de Montréal
-  Stages obligatoires
-  Temps plein
-  Menant à une accréditation professionnelle
-  Possibilité de séjour d'études à l'international
-  Aussi offert au campus de l'UdeM à Laval

Information sur le programme

- Matenda Valle (A à K) : 514 343-6111, poste 1459 matenda.valle@umontreal.ca
- Joëlle Fuchs (L à Z) : 514 343-6111, poste 4778 joelle.fuchs@umontreal.ca
- Anne-Marie Tourangeau (2e, 3e et 4e années) : 514 343-6111, poste 4779 anne-marie.tourangeau@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Conditions relatives à la langue française

- Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
 - soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) et être classé au niveau 4 ou plus à la production écrite du Test de français international (TFI).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Transfert : toute personne qui a complété ou est en voie de compléter 24 crédits dans un programme en formation des maîtres dans une autre université (voir Remarques).

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
 - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.

- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - L'excellence du dossier constitue le seul critère de sélection.
- Pour les transferts
 - Le dossier est étudié par le Service de l'admission et du recrutement et par la Faculté.

Remarques

- Le candidat admis pourra faire une demande d'équivalence de cours. Voir l'article 8.2 Reconnaissance des crédits - Équivalence de cours.
- Un cours de mise à niveau en mathématiques est imposé à tous les étudiants inscrits dans le programme. Ce cours est hors programme.
- Le candidat admis doit se soumettre à l'épreuve diagnostique de français à laquelle il est convoqué par la Faculté. En cas d'échec à l'épreuve, l'étudiant se verra imposer, hors programme, un ou des cours de mise à niveau qu'il devra réussir.
- Le brevet d'enseignement, qui confère le droit d'enseigner au Québec, est émis par le ministère de l'Éducation du Québec. La citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent constitue une des exigences pour l'obtention du brevet. La Faculté informe les étudiants qu'ils devront produire une déclaration des antécédents judiciaires lors de la demande de délivrance de l'autorisation d'enseigner. Pour plus d'informations, voir www.mels.gouv.qc.ca.
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-857-1-0)

Version 03 (A14)

Le programme totalise 120 crédits. Il comprend 75 crédits obligatoires communs aux deux orientations et 45 crédits propres à chacune des orientations :

- orientation Enseignement au primaire (segment 70),
- orientation Enseignement au secondaire (segment 75).

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 COMMUN AUX DEUX ORIENTATIONS

Tous les crédits du tronc commun sont obligatoires.

Bloc 01A Initiation à la profession enseignante

Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ETA 1001	Histoire et philosophie de l'éducation	3.0 S	ETA 2200	École et environnement social	3.0 J S
ETA 1111	Les écrits sur les pratiques d'enseignement	1.0 J S	ETA 2250	La régulation des apprentissages et le jugement	1.0 J S
ETA 1250	Enjeux actuels de l'évaluation	1.0 J S	ETA 3250	Instruments pour l'évaluation en adaptation scolaire	2.0 J
ETA 1900	Système d'éducation et profession enseignante	3.0 J S	ETA 4111	Recherche et pratique enseignante	1.0 J

Bloc 01B Intervention éducative en adaptation scolaire

Obligatoire - 34 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PPA 1111	Élèves HDAA et modèles de service	3.0 J	PPA 2209	Modèles d'enseignement en adaptation scolaire	3.0 J
PPA 1114	TIC et adaptation scolaire	3.0 J	PPA 2403	Élèves en difficulté du comportement	3.0 J S
PPA 1384	Apprentissage et adaptation scolaire	3.0 J	PPA 3205	Diversité sociale et ethnoculturelle au primaire	3.0 J S
PPA 2020	Microenseignement au BEAS	2.0 J S	PPA 3232	Coopération école-famille, plan d'intervention	2.0 J
PPA 2110	Gestion de classe et adaptation scolaire	3.0 J	PPA 3380	Élèves qui ont des incapacités intellectuelles	3.0 J S
PPA 2208	Développement de l'enfant et adaptation sociale et scolaire	3.0 J	PPA 4300	Pré-projet des finissants en adaptation scolaire	3.0 J

Bloc 01C Fondements en didactique

Obligatoire - 16 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DID 1001	Fondements de la didactique des maths	3.0 J	DID 2000	Oral	1.0 J S
DID 10101	Français écrit pour enseignants 1	0.0 J S	DID 2031	Didactique de la géométrie en adaptation scolaire	3.0 J
DID 10102	Français écrit pour enseignants 2	3.0 J	DID 2240	Didactique du français - BEAS 2	3.0 J S
DID 1217	Didactique du français - BEAS 1	3.0 J			

Bloc 01D Stages et activités d'intégration

Obligatoire - 10 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
EDU 1210	Laboratoire d'initiation à l'enseignement en adaptation scolaire	1.0 J S	EDU 2410	Stage 2 en adaptation scolaire	3.0 J
EDU 1410	Stage 1 en adaptation scolaire	3.0 J S	EDU 3210	Laboratoire d'initiation à l'enseignement et à la gestion de classe en AS	1.0 J S
EDU 2210	Laboratoire d'initiation au choix d'enseigner en adaptation scolaire	1.0 J S	EDU 4210	Laboratoire d'initiation à l'insertion professionnelle	1.0 J S

SEGMENT 70 PROPRE À L'ORIENTATION ENSEIGNEMENT AU PRIMAIRE

Les crédits de l'orientation sont répartis de la façon suivante : 42 crédits obligatoires et 3 crédits à option.

Bloc 70A Didactique et orthodidactique des matières enseignées

Obligatoire - 24 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DID 1220	Didactique en adaptation scolaire: arithmétique	3.0 J	DID 3280	Didactique en adaptation scolaire au primaire : nombres rationnels	3.0 J
DID 3220	Didactique en adaptation scolaire au primaire: sciences	3.0 J	DID 3309	Didactique de l'éthique et de la culture religieuse	3.0 J
DID 3230	Sciences humaines, adaptation scolaire au primaire	3.0 J S	DID 4252	Didactique du français - élèves allophones	3.0 J
DID 3238	Didactique du français - BEAS 3 primaire	3.0 J	DID 4940	Didactique des arts plastiques au primaire au BEAS	3.0 J

Bloc 70B Besoins des élèves HDAA au primaire

Obligatoire - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PPA 2401	Élèves en difficulté d'apprentissage au primaire	3.0 J

Bloc 70C Stages

Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
EDU 3003	Stage 3 en adaptation scolaire au primaire	6.0 J S
EDU 4103	Stage 4 en adaptation scolaire au primaire	9.0 J S

Bloc 70D Clientèles particulières et environnement social

Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PPA 4406	Incapacités et pratiques d'intégration	3.0
PPA 4407	Élèves en difficulté grave de comportement	3.0 J

SEGMENT 75 PROPRE À L'ORIENTATION ENSEIGNEMENT AU SECONDAIRE

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante : 45 crédits obligatoires.

Bloc 75A Didactique et orthodidactique des matières enseignées

Obligatoire - 21 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DID 2030	Didactique en adaptation scolaire au secondaire : nombres rationnels	3.0 J	DID 3140	Didactique du français - BEAS 3 au secondaire	3.0 J
DID 2040	Didactique en adaptation scolaire au secondaire : sciences	3.0 J	DID 4040	Didactique du français - élèves allophones au secondaire	3.0 J
DID 3120	Didactique en adaptation scolaire : algèbre	3.0 J	DID 4950	Didactique des arts plastiques au secondaire au BEAS	3.0 J
DID 3130	Sciences humaines, adaptation scolaire au secondaire	3.0 S			

Bloc 75B Besoins des élèves HDAA au secondaire

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PPA 2402	Élèves en difficulté d'apprentissage au secondaire	3.0 J
PPA 4415	École et adolescents en difficulté	3.0 J
PPA 4675	L'adulte en difficulté d'apprentissage	3.0 J

Bloc 75C Stages

Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
EDU 3110	Stage 3 en adaptation scolaire au secondaire	6.0 J S
EDU 4310	Stage 4 d'intégration à la vie professionnelle au secondaire	9.0 J S

Baccalauréat en sciences de la santé (ergothérapie)

FACULTÉ DE MÉDECINE | ÉCOLE DE RÉADAPTATION

Sommaire et particularités

NUMÉRO 1-740-1-1

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 90 crédits

DURÉE 3 ans

COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2017 31,170



Admission à l'automne



Cours de jour



Capacité d'accueil limitée



Offert au campus de Montréal



Stages obligatoires



Temps plein



Possibilité de séjour d'études à l'international



Non offert aux candidats étrangers avec un permis d'études

Information sur le programme

- TGDE ergothérapie : 514 343-2189

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme intégré baccalauréat-maîtrise et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- **attester d'une des formations indiquées ci-dessous :**
Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
 - DEC en sciences, lettres et arts
 - DEC en sciences de la nature et avoir atteint l'objectif 00XU (biologie)
 - DEC en techniques de réadaptation physique

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
et
- avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme**, les cours préalables suivants :
 - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
 - Chimie 101 et [201 ou 202]
 - Mathématiques 103 et 203
 - Physique 101, 201 et 301

et

- **satisfaire aux conditions suivantes :**

- avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent ou être boursier d'une agence canadienne ou internationale
- avoir complété la formation scientifique postsecondaire préalable à l'admission pas plus de huit ans avant le dépôt de la demande d'admission. Si les cours préalables ont été effectués plus de huit ans avant le dépôt de la demande, les cours suivants ou leurs équivalents devront être refaits:
 - Biologie 401 (BIO 1954 à l'UdeM)
 - Chimie 202 (CHM 1982 à l'UdeM)
 - Physique 201 (PHY 1902 à l'UdeM)

- à la demande de l'École de réadaptation, se présenter à une entrevue.
- le cas échéant, présenter une lettre de motivation (voir la rubrique Remarques).

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 850/990 au Test de français international (TFI).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC (ou qui est en voie de l'obtenir) ou qui est un titulaire d'un diplôme jugé équivalent.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission. Cette catégorie comprend la sous-catégorie suivante :
 - Le candidat universitaire de 2^e ou de 3^e cycle, soit toute personne qui a complété une maîtrise ou un doctorat.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Francophone hors-Québec : toute personne francophone résidente d'une province canadienne qui a conclu une entente avec le gouvernement du Québec concernant l'accès aux programmes de sciences de la santé (notamment Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard et Ontario).
- Candidature particulière : toute personne admissible qui possède également une expérience de travail d'au moins trois ans à plein temps sur le marché du travail.

Capacité d'accueil

- La capacité d'accueil en première année est limitée. Elle est répartie entre les différentes catégories sous réserve de la qualité des dossiers.
- Deux places peuvent être attribuées par entente intergouvernementale aux candidats francophones hors-Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
 - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors-Québec
 - Le dossier est étudié par le Service de l'admission et du recrutement et par l'École de réadaptation.
 - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
- Pour les candidats francophones hors-Québec
 - Le candidat est convoqué à une entrevue qui a lieu au Nouveau-Brunswick.
 - Le dossier est étudié par le Comité d'admission du programme d'ergothérapie en tenant compte de la scolarité antérieure et du résultat à l'entrevue.
- Pour les autres catégories
 - Le dossier est étudié par le Comité d'admission du programme d'ergothérapie en tenant compte de la scolarité antérieure, des connaissances et, le cas échéant, de l'expérience acquise sur le marché du travail.
 - Le dossier du candidat retenu doit être de valeur égale à ceux des candidats des autres catégories qui ont été acceptés.

Remarques

- Le candidat des catégories *Formation acquise hors Québec* et *Candidature particulière* doit joindre une lettre expliquant pourquoi il a choisi l'ergothérapie.
- Le candidat qui a entrepris des études en ergothérapie dans une université québécoise ou canadienne n'est admissible qu'exceptionnellement à ce programme et seulement pour des motifs sérieux dont il doit faire état dans une lettre à l'appui à sa demande d'admission.

- Le candidat titulaire d'une maîtrise ou d'un doctorat au moment du dépôt de la demande d'admission n'est pas nécessairement tenu de compléter les cours préalables à l'admission.
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-740-1-1)

Version 02 (A16)

Le Baccalauréat comporte 90 crédits. Il constitue la première composante du programme intégré baccalauréat-maîtrise en ergothérapie.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Tous les cours du Baccalauréat sont obligatoires.

Bloc 70A Cours de 1re année

Obligatoire - 32 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CHI 1045	Anatomie de l'appareil locomoteur	4.0 J	ERT 1460	Initiation à la formation clinique	1.0
CSS 1900	Collaboration en sciences de la santé 1	1.0	ERT 1461	Accompagnement en milieu communautaire	1.0 J
ERT 1401	Approches théoriques en ergothérapie	2.0	PSL 1984	Fonctions du système nerveux	4.0 J
ERT 1402	Pratique factuelle en ergothérapie	4.0	PSL 1996	Anatomie et physiologie générales 1	2.0 J
ERT 1403	Notions et compétences de base en ergothérapie	3.0 J	PSL 1997	Anatomie et physiologie générales 2	2.0 J
ERT 1404	Ergothérapie et développement de la personne	2.0 J	PST 1964	Développement du système psychique	2.0 J
ERT 14511	Pratique réflexive 1.1	0.0 J	PSY 1984	Cognition, émotion et ergothérapie	3.0 J
ERT 14512	Pratique réflexive 1.2	1.0			

Bloc 70B Cours de 2e année

Obligatoire - 31 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CSS 2900	Collaboration en sciences de la santé 2	1.0 J	ERT 2404	Ergothérapie auprès de la personne âgée	5.0
ERT 2400	Introduction à l'analyse de cas cliniques	2.0 J	ERT 24511	Pratique réflexive 2.1	0.0 J
ERT 2401	Ergothérapie auprès de l'adulte 1	5.0 J	ERT 24512	Pratique réflexive 2.2	1.0
ERT 2402	Ergothérapie auprès de l'adulte 2	5.0 J	ERT 2461	Formation clinique 2	7.0
ERT 2403	Ergothérapie auprès de l'enfant	5.0			

Bloc 70C Cours de 3e année

Obligatoire - 27 crédits.







COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CSS 3900	Collaboration en sciences de la santé 3	1.0 J	ERT 3411	Problématiques intégratives 2	3.0
ERT 3401	Ergothérapie, enjeux professionnels et société	3.0	ERT 34511	Pratique réflexive 3.1	0.0
ERT 3402	Gestion et promotion de la santé en ergothérapie	3.0	ERT 34512	Pratique réflexive 3.2	1.0
ERT 3403	Ergothérapie et intervention de groupe	1.0	ERT 3460	Formation clinique 3	7.0 J
ERT 3405	Problématiques intégratives 1	5.0	SOL 1956	Ergothérapie et sociologie	3.0 J

Mineure en éthique et droit

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT DE PHILOSOPHIE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-198-4-0
CYCLE	1 ^{er} cycle
CRÉDITS	30 crédits
DURÉE	1 an
COTE R MINIMALE	26,500

-  Admission à l'automne
-  Cours de jour
-  Cours de soir
-  Offert au campus de Montréal
-  Temps plein
-  Temps partiel

Information sur le programme

- Peter Dietsch : 514 343-6482

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
 - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection en tenant compte de la cote de rendement au collégial (CRC) ou de la cote de rendement universitaire (CRU).
 - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - L'excellence du dossier constitue le seul critère de sélection.

Structure du programme (1-198-4-0)

Version 02 (A14)

La Mineure comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 71

Les crédits de la Mineure sont répartis de la façon suivante : 15 crédits obligatoires, 12 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 71A Philosophie

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PHI 1400	Problèmes en éthique	3.0 J
PHI 1430	Éthique et politique	3.0 J
PHI 3660	Philosophie du droit	3.0 J

Bloc 71B Droit

Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
DRT 1002S	Introduction au droit	3.0 J
DRT 1022	Fondements du droit 2	3.0 J

Bloc 71C Approfondissement en philosophie

Option - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHI 2415	Éthique des relations internationales	3.0 J	PHI 2425	Philosophie politique contemporaine	3.0 J
PHI 2417	Théories de la justice	3.0	PHI 2430	La philosophie pratique de Kant	3.0 J
PHI 2422	Théories politiques modernes	3.0	PHI 3685	Problèmes d'éthique appliquée	3.0

Bloc 71D Approfondissement en droit

Option - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DRT 1010	Fondements du droit 1	3.0 J	DRT 3006	Théories du droit	3.0 J
DRT 2100	Droit international public général	3.0 J S	DRT 3010	Éthique et droit	3.0
DRT 3005	Sociologie du droit	3.0	DRT 3802	Droit des sciences biologiques	3.0

Bloc 71Z

Choix - 3 crédits.

Baccalauréat en études allemandes

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT DE LITTÉRATURES ET DE LANGUES DU MONDE

Sommaire et particularités








NUMÉRO 1-085-1-0

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 90 crédits

DURÉE 3 ans

COTE R MINIMALE 22,000

-  Admission à l'automne et à l'hiver
 -  Cours de jour
 -  Offert au campus de Montréal
 -  Stages facultatifs
 -  Temps plein
 -  Temps partiel
-  Possibilité de séjour d'études à l'international

Information sur le programme

- Manuel Meune : 514 343-6235

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC et
- attester d'une connaissance de niveau élémentaire de l'allemand, par exemple en ayant réussi deux cours de niveau collégial.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-085-1-0)

Version 12 (H15)

Le Baccalauréat comporte 90 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 71

Les crédits du Baccalauréat sont répartis de la façon suivante : 21 crédits obligatoires, 60 crédits à option et 9 crédits au choix.

Bloc 71A Apprentissage de l'allemand 1

Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1903	Allemand 3 (niveau A2.1)	3.0 J S	ALL 1905	Allemand 5 (niveau B1.1)	3.0 J S
ALL 1904	Allemand 4 (niveau A2.2)	3.0 J S	ALL 1906	Allemand 6 (niveau B1.2)	3.0 J S

Bloc 71B Apprentissage de l'allemand 2

Option - Minimum 12 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1012	Allemand parlé 1	3.0 J	ALL 1913	Lire en allemand 3 (niveau B2.1)	3.0 J
ALL 1090	Grammaire avancée 1	3.0 J	ALL 2010	Grammaire avancée 2	3.0 J
ALL 1380	Allemand parlé 2	3.0			

Bloc 71C Introduction aux études allemandes

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1210	L'allemand à travers des oeuvres-phares	3.0 J
ALL 1310	Civilisation allemande	3.0 J
ALL 2200	Introduction à la littérature allemande	3.0 J

Bloc 71D Civilisation et histoire

Option - Minimum 6 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 2333	L'Allemagne moderne	3.0 J	ALL 3281	Colloque à sujet ouvert	3.0 J
ALL 2340	Histoire de la langue allemande	3.0 J	ALL 3333	L'Allemagne depuis 1945	3.0 J
ALL 2350	Perspectives médiévales	3.0 J	ALL 3350	Édition et médias germanophones	3.0

Bloc 71E Littérature et cinéma

Option - Minimum 12 crédits, maximum 21 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 2214	Panorama de la littérature allemande	3.0 J	ALL 2321	Panorama du cinéma allemand	3.0
ALL 2250	Le Siècle des Lumières et ses ombres	3.0	ALL 3200	Le film allemand contemporain	3.0 J
ALL 2260	Romantisme allemand	3.0	ALL 3263	Réalisme allemand	3.0
ALL 2270	Modernisme allemand	3.0 J	ALL 3273	Le roman allemand contemporain	3.0

Bloc 71F Traduction et rédaction

Option - Minimum 6 crédits, maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1110	Allemand écrit	3.0 J	ALL 3112	Traduction avancée 2	3.0
ALL 2110	Introduction à la traduction allemand-français	3.0 J	ALL 3131	Traduction spécialisée	3.0 J
ALL 3111	Traduction avancée 1	3.0 J	ALL 3145	Traduire la diversité de l'espace germanophone	3.0

Bloc 71G Lectures dirigées

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ALL 2290	Lectures dirigées 1 (Littérature)	3.0
ALL 3290	Lectures dirigées 2 (Civilisation)	3.0

Bloc 71H Stage

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ALL 3400	Stage dans une institution germanophone	6.0

Bloc 71Y Disciplines connexes

Option - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1033	20th Century Literatures in English	3.0 J	HST 3256	Relations internationales : Allemagne	3.0 J
ANT 1900	Introduction à l'anthropologie	3.0	LCO 1000	Introduction à la littérature comparée	3.0 S
COM 2200	Communication, interaction et discours	3.0 J	LCO 2100	Littérature et théories de la culture	3.0 S
ECN 1967	Économie de l'Europe	3.0 J	LNG 1955	Notions générales de linguistique	3.0 J
FRA 1027	Histoire de la littérature	3.0 J	LNG 2340	Langues secondes	3.0 J
FRA 2180	Poésie moderne et contemporaine	3.0 J	MUL 1107	Histoire de la musique romantique	3.0 J
FRA 2181	Roman moderne et contemporain	3.0 S	PHI 2200	Nietzsche	3.0 S
FRA 2210	Poétiques modernes et contemporaines	3.0 S	PHI 2650	Kant : Critique de la raison pure	3.0 J
HAR 1190	Introduction aux arts du 9e au 18e siècle	3.0 J	PHI 3640	Hegel	3.0
HAR 1200	Introduction à l'art moderne	3.0 J	PHI 3760	Heidegger	3.0 J
HAR 1630	Figuration et abstraction (1900-1950)	3.0	POL 1954	Politique internationale	3.0 J
HST 1042	L'Europe contemporaine	3.0 J	POL 3355	Systèmes politiques européens	3.0 J
HST 2275	Des Allemagnes au 3e Reich, 1862-1945	3.0 J	POL 3851	Intégration européenne	3.0 J

Bloc 71Z

Choix - 9 crédits.

Majeure en études allemandes

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT DE LITTÉRATURES ET DE LANGUES DU MONDE

Sommaire et particularités







NUMÉRO 1-085-2-0

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 60 crédits

DURÉE 2 ans

COTE R MINIMALE 20,000

-  Admission à l'automne et à l'hiver
 -  Cours de jour
 -  Offert au campus de Montréal
 -  Temps plein
 -  Temps partiel
-  Possibilité de séjour d'études à l'international

Information sur le programme

- Manuel Meune : 514 343-6235

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC et
- attester d'une connaissance de niveau élémentaire de l'allemand, par exemple en ayant réussi deux cours de niveau collégial.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Structure du programme (1-085-2-0)

Version 11 (H15)

La Majeure comporte 60 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 71

Les crédits de la Majeure sont répartis de la façon suivante : 21 crédits obligatoires, 36 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 71A Apprentissage de l'allemand 1

Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1903	Allemand 3 (niveau A2.1)	3.0 J S	ALL 1905	Allemand 5 (niveau B1.1)	3.0 J S
ALL 1904	Allemand 4 (niveau A2.2)	3.0 J S	ALL 1906	Allemand 6 (niveau B1.2)	3.0 J S

Bloc 71B Apprentissage de l'allemand 2

Option - Minimum 12 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1012	Allemand parlé 1	3.0 J	ALL 1913	Lire en allemand 3 (niveau B2.1)	3.0 J
ALL 1090	Grammaire avancée 1	3.0 J	ALL 2010	Grammaire avancée 2	3.0 J
ALL 1380	Allemand parlé 2	3.0			

Bloc 71C Introduction aux études allemandes

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1210	L'allemand à travers des oeuvres-phares	3.0 J
ALL 1310	Civilisation allemande	3.0 J
ALL 2200	Introduction à la littérature allemande	3.0 J

Bloc 71D Civilisation et histoire

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 2333	L'Allemagne moderne	3.0 J	ALL 3333	L'Allemagne depuis 1945	3.0 J
ALL 2340	Histoire de la langue allemande	3.0 J	ALL 3350	Édition et médias germanophones	3.0
ALL 2350	Perspectives médiévales	3.0 J			

Bloc 71E Littérature et cinéma

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 2214	Panorama de la littérature allemande	3.0 J	ALL 3200	Le film allemand contemporain	3.0 J
ALL 2250	Le Siècle des Lumières et ses ombres	3.0	ALL 3263	Réalisme allemand	3.0
ALL 2260	Romantisme allemand	3.0	ALL 3273	Le roman allemand contemporain	3.0
ALL 2270	Modernisme allemand	3.0 J	ALL 3281	Colloque à sujet ouvert	3.0 J
ALL 2321	Panorama du cinéma allemand	3.0			

Bloc 71F Traduction et rédaction

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1110	Allemand écrit	3.0 J	ALL 3112	Traduction avancée 2	3.0
ALL 2110	Introduction à la traduction allemand-français	3.0 J	ALL 3131	Traduction spécialisée	3.0 J
ALL 3111	Traduction avancée 1	3.0 J	ALL 3145	Traduire la diversité de l'espace germanophone	3.0

Bloc 71G Lectures dirigées

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ALL 2290	Lectures dirigées 1 (Littérature)	3.0
ALL 3290	Lectures dirigées 2 (Civilisation)	3.0

Bloc 71Y Disciplines connexes

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1033	20th Century Literatures in English	3.0 J	LCO 1000	Introduction à la littérature comparée	3.0 S
ANT 1900	Introduction à l'anthropologie	3.0	LCO 2100	Littérature et théories de la culture	3.0 S
COM 2200	Communication, interaction et discours	3.0 J	LLM 1000	Espaces linguistiques	3.0 S
ECN 1967	Économie de l'Europe	3.0 J	LNG 1955	Notions générales de linguistique	3.0 J
FRA 1027	Histoire de la littérature	3.0 J	LNG 2340	Langues secondes	3.0 J
FRA 2180	Poésie moderne et contemporaine	3.0 J	MUL 1107	Histoire de la musique romantique	3.0 J
FRA 2181	Roman moderne et contemporain	3.0 S	PHI 2200	Nietzsche	3.0 S
FRA 2210	Poétiques modernes et contemporaines	3.0 S	PHI 2650	Kant : Critique de la raison pure	3.0 J
HAR 1190	Introduction aux arts du 9e au 18e siècle	3.0 J	PHI 3640	Hegel	3.0
HAR 1200	Introduction à l'art moderne	3.0 J	PHI 3760	Heidegger	3.0 J
HAR 1630	Figuration et abstraction (1900-1950)	3.0	POL 1954	Politique internationale	3.0 J
HST 1042	L'Europe contemporaine	3.0 J	POL 3355	Systèmes politiques européens	3.0 J
HST 2275	Des Allemagnes au 3e Reich, 1862-1945	3.0 J	POL 3851	Intégration européenne	3.0 J
HST 3256	Relations internationales : Allemagne	3.0 J			

Bloc 71Z

Choix - 3 crédits.

Mineure en études allemandes

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT DE LITTÉRATURES ET DE LANGUES DU MONDE

Sommaire et particularités







NUMÉRO 1-085-4-0

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 30 crédits

DURÉE 1 an

COTE R MINIMALE 20,000

-  Admission à l'automne et à l'hiver
 -  Cours de jour
 -  Offert au campus de Montréal
 -  Temps plein
 -  Temps partiel
-  Possibilité de séjour d'études à l'international

Information sur le programme

- Manuel Meune : 514 343-6235

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit:

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Structure du programme (1-085-4-0)

Version 09 (H10)

La Mineure comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 71

Les crédits de la Mineure sont répartis de la façon suivante : 12 crédits obligatoires, 15 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 71A Apprentissage de l'allemand 1

Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1903	Allemand 3 (niveau A2.1)	3.0 J S	ALL 1905	Allemand 5 (niveau B1.1)	3.0 J S
ALL 1904	Allemand 4 (niveau A2.2)	3.0 J S	ALL 1906	Allemand 6 (niveau B1.2)	3.0 J S

Bloc 71B Introduction aux études allemandes

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1012	Allemand parlé 1	3.0 J	ALL 1380	Allemand parlé 2	3.0
ALL 1090	Grammaire avancée 1	3.0 J	ALL 1901	Allemand 1 (niveau A1.1)	3.0 J S
ALL 1110	Allemand écrit	3.0 J	ALL 1902	Allemand 2 (niveau A1.2)	3.0 S
ALL 1210	L'allemand à travers des oeuvres-phares	3.0 J	ALL 1913	Lire en allemand 3 (niveau B2.1)	3.0 J

Bloc 71C: Littérature et civilisation			Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1310	Civilisation allemande	3.0 J	ALL 2321	Panorama du cinéma allemand	3.0
ALL 2214	Panorama de la littérature allemande	3.0 J	LLM 1000	Espaces linguistiques	3.0 S

Bloc 71Z

Choix - 3 crédits.

Baccalauréat en études allemandes et histoire

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT DE LITTÉRATURES ET DE LANGUES MODERNES | DÉPARTEMENT D'HISTOIRE

Sommaire et particularités







NUMÉRO 1-087-1-0

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 90 crédits

DURÉE 3 ans

COTE R MINIMALE 22,000

-  Admission à l'automne et à l'hiver
 -  Cours de jour
 -  Offert au campus de Montréal
 -  Temps plein
 -  Temps partiel
-  Possibilité de séjour d'études à l'international

Information sur le programme

- Manuel Meune : 514 343-6235

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC et
- attester d'une connaissance de niveau élémentaire de l'allemand, par exemple en ayant réussi quatre cours de niveau collégial.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Structure du programme (1-087-1-0)

Version 01 (H10)

Le Baccalauréat comporte 90 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du Baccalauréat sont répartis de la façon suivante : 42 crédits obligatoires, 45 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 70A Formation de base 1

Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1310	Civilisation allemande	3.0 J	HST 1010	Histoire : fondements et méthodes	3.0 J
ALL 1905	Allemand 5 (niveau B1.1)	3.0 J S	HST 1032	Histoire du Moyen Âge	3.0 J
ALL 1906	Allemand 6 (niveau B1.2)	3.0 J S			

Bloc 70B Formation de base 2

Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1110	Allemand écrit	3.0 J	HST 1041	L'Europe moderne	3.0 J
ALL 1380	Allemand parlé 2	3.0	HST 1042	L'Europe contemporaine	3.0 J
ALL 1913	Lire en allemand 3 (niveau B2.1)	3.0 J			

Bloc 70C Perfectionnement

Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 2010	Grammaire avancée 2	3.0 J	HST 2023	Introduction à la discipline historique	3.0 J
ALL 2200	Introduction à la littérature allemande	3.0 J	HST 3700	Lectures dirigées	3.0

Bloc 70D De la Réforme au Congrès de Vienne

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ALL 2250	Le Siècle des Lumières et ses ombres	3.0
ALL 2340	Histoire de la langue allemande	3.0 J
ALL 2350	Perspectives médiévales	3.0 J

Bloc 70E De l'Antiquité au Congrès de Vienne

Option - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
HST 2113	Grèce antique : d'Alexandre à Auguste	3.0	HST 2264	Le Siècle des lumières en Europe	3.0 J
HST 2127	L'Italie, Moyen Âge et Renaissance	3.0	HST 2282	Occident et Empire ottoman, 1500-1750	3.0
HST 2132	Histoire des croisades	3.0 S	HST 3206	Histoire des mentalités françaises d'Ancien Régime	3.0 J
HST 2263	La Révolution française et l'Empire	3.0			

Bloc 70F Du Congrès de Vienne à nos jours 1

Option - Minimum 9 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 2260	Romantisme allemand	3.0	ALL 3273	Le roman allemand contemporain	3.0
ALL 2270	Modernisme allemand	3.0 J	ALL 3333	L'Allemagne depuis 1945	3.0 J
ALL 2333	L'Allemagne moderne	3.0 J			

Bloc 70G Du Congrès de Vienne à nos jours 2

Option - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
HST 2212	Histoire de l'Union soviétique	3.0	HST 2296	La Seconde Guerre mondiale	3.0 J
HST 2256	Histoire économique de l'Europe	3.0	HST 2522	Sciences et conflits internationaux	3.0
HST 2262	La Grande-Bretagne depuis 1485	3.0 J	HST 2606	Les Juifs dans le monde contemporain	3.0
HST 2267	La France de 1870 à nos jours	3.0 S	HST 3253	Paix et pacifisme au 20 ^e siècle	3.0
HST 2275	Des Allemagnes au 3 ^e Reich, 1862-1945	3.0 J	HST 3256	Relations internationales : Allemagne	3.0 J
HST 2284	L'Italie aux 19 ^e et 20 ^e siècles	3.0	HST 3257	Relations internationales : France	3.0 J
HST 2295	La Première Guerre mondiale	3.0 J	HST 3259	Relations internationales : URSS et Russie	3.0 J

Bloc 70H Contributions d'autres disciplines

Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PHI 2200	Nietzsche	3.0 S
PHI 2430	La philosophie pratique de Kant	3.0 J
POL 1954	Politique internationale	3.0 J

Bloc 70Z

Choix - 3 crédits.

Baccalauréat en études anglaises

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT DE LITTÉRATURES ET DE LANGUES DU MONDE

Sommaire et particularités








NUMÉRO 1-135-1-0

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 90 crédits

DURÉE 3 ans

COTE R MINIMALE 22,000

-  Admission à l'automne et à l'hiver
-  Cours de jour
-  Offert au campus de Montréal
-  Temps plein
-  Temps partiel
-  Possibilité de séjour d'études à l'international
-  Cheminement Honor

Information sur le programme

- Caroline Brown : 514 343-7358 caroline.brown@dumontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC et
- réussir un test de connaissance de l'anglais.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Structure du programme (1-135-1-0)

Version 12 (A17)

Le Baccalauréat comporte 90 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 71

Les crédits du Baccalauréat sont répartis de la façon suivante :

- en cheminement régulier : 36 crédits obligatoires, 45 crédits à option choisis dans les blocs de cours à option à l'exclusion du bloc 71V et 9 crédits au choix,

- en cheminement Honor : 36 crédits obligatoires, 45 crédits à option dont les 12 crédits du bloc 71V et 9 crédits au choix.

L'étudiant n'aura accès aux cours de niveau 2000 qu'après avoir suivi 15 crédits de niveau 1000.

Bloc 71A

Obligatoire - 36 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1001	Reading Poetry	3.0 J	ANG 1033	20th Century Literatures in English	3.0 J
ANG 1002	Reading Fiction	3.0 J	ANG 1100	Initiation to English Literary Studies	3.0 J
ANG 1005	Reading Popular Culture	3.0 J	ANG 1103	Composition: Critical Writing	3.0 J
ANG 1006	Reading Drama	3.0 S	ANG 1104	Composition: Writing and Research	3.0 J
ANG 1031	Survey of British Literature to 1650	3.0	ANG 2020	English Languages since 1066	3.0 J
ANG 1032	Survey of British Literature, 1650-1900	3.0 S	ANG 2461	Sexuality and Representation	3.0 J

Bloc 71B Grammaire et composition

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1052	English Grammar 1	3.0 S
ANG 1053	English Grammar 2	3.0 S

Bloc 71C Cultures et littératures populaires

Option - Minimum 9 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1320	Children's Literature in English	3.0	ANG 1755	Vampires in Film and Literature	3.0
ANG 1380	Theatre in Montreal	3.0 S	ANG 2115	Shakespeare	3.0
ANG 1600	Detective Fiction	3.0	ANG 2312	The Romance	3.0 J
ANG 1700	Literature and Film	3.0 J	ANG 2330	Reading Journalism	3.0
ANG 1750	Science Fiction and Fantasy	3.0			

Bloc 71D Interfaces culturelles

Option - Minimum 9 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1401	Quebec Writing in English	3.0	ANG 2322	War, Literature, and the Arts	3.0
ANG 1655	Travel Literature in English	3.0 J	ANG 2362	Literature and Globalization	3.0
ANG 2005	English Studies in a Comparatist Context	3.0	ANG 2404	Literature and Transnational Feminisms	3.0 J
ANG 2320	Literature and the Law	3.0			

Bloc 71E Perspectives historiques et nationales

Option - Minimum 9 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1282	British Drama	3.0	ANG 2173	American Literature 1776 to 1900	3.0
ANG 1325	Survey of Canadian Literature	3.0	ANG 2183	American Literature 1900 to Present	3.0
ANG 1341	Irish Literature and Culture	3.0	ANG 2260	Modernism in Art and Literature	3.0
ANG 1381	Survey of American Literature	3.0	ANG 2325	Contemporary Canadian Literature	3.0
ANG 1500	African-American Literature	3.0 J	ANG 2361	Postcolonial Literature in English	3.0
ANG 2153	British Literature 1790 to 1900	3.0			

Bloc 71F Stages

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ANG 3101	Stage 1	3.0
ANG 3102	Stage 2	3.0

Bloc 71V Cheminement honor

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ANG 3001	Honour's Thesis	6.0
ANG 6001	Séminaire honor 1	3.0
ANG 6002	Séminaire honor 2	3.0

Bloc 71Y Disciplines connexes

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CIN 1101	Mouvements de l'histoire du cinéma	3.0 J S	LCO 1000	Introduction à la littérature comparée	3.0 S
CIN 2102	Cinéma québécois	3.0 J	LCO 1001	Le textuel et le visuel	3.0 S
FRA 1130	Introduction à la littérature québécoise	3.0 J	MUL 1121	Histoire de la musique populaire anglophone	3.0 S
GRC 1031	Introduction à la littérature grecque	3.0 J	PHI 1255	Introduction à la philosophie de l'art	3.0 S
HAR 1190	Introduction aux arts du 9e au 18e siècle	3.0 J	POL 1953	Institutions politiques Canada - Québec	3.0 J
HAR 1200	Introduction à l'art moderne	3.0 J	POL 1954	Politique internationale	3.0 J
HST 1043	Histoire des États-Unis	3.0 J	SOL 1150	Culture, connaissance et idéologie	3.0 J
HST 1052	Histoire du Canada depuis 1850	3.0 J			

Bloc 71Z






Choix - 9 crédits.

Majeure en études anglaises

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT DE LITTÉRATURES ET DE LANGUES DU MONDE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-135-2-0
CYCLE	1 ^{er} cycle
CRÉDITS	60 crédits
DURÉE	2 ans
COTE R MINIMALE	20,000

-  Admission à l'automne et à l'hiver
-  Cours de jour
-  Offert au campus de Montréal
-  Temps plein
-  Temps partiel

Information sur le programme

- Caroline Brown : 514 343-7358 caroline.brown@dumontreal.ca
- Ada Ersilia Gioia : 514 343-6111, poste 5736

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC et
- réussir un test de connaissance de l'anglais.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Structure du programme (1-135-2-0)

Version 10 (A17)

La Majeure comporte 60 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 71

Les crédits de la Majeure sont répartis de la façon suivante : 21 crédits obligatoires, 36 crédits à option et 3 crédits au choix.

Les étudiants n'auront accès aux cours de niveau 2000 qu'après avoir suivi 15 crédits de niveau 1000.

Bloc 71A Initiation à la littérature

Obligatoire - 21 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1002	Reading Fiction	3.0 J	ANG 1100	Initiation to English Literary Studies	3.0 J
ANG 1005	Reading Popular Culture	3.0 J	ANG 1103	Composition: Critical Writing	3.0 J
ANG 1006	Reading Drama	3.0 S	ANG 1104	Composition: Writing and Research	3.0 J
ANG 1033	20th Century Literatures in English	3.0 J			

Bloc 71B Grammaire et composition

Option - maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1052	English Grammar 1	3.0 S
ANG 1053	English Grammar 2	3.0 S

Bloc 71C Langue parlée

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1904	Anglais 4 (niveau B1.2)	3.0 J S
ANG 1905	Anglais 5 (niveau B2.1)	3.0 J S
ANG 1906	Anglais 6 (niveau B2.2)	3.0 S

Bloc 71D Langue écrite

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1911	Lire en anglais 1 (niveau B1)	3.0 J
ANG 1912	Lire en anglais 2 (niveau B2)	3.0 J

Bloc 71E Cultures anglophones

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1021	Contemporary British and Irish Culture	3.0 S
ANG 1022	Contemporary Canadian Culture	3.0
ANG 1023	Contemporary American Culture	3.0 J

Bloc 71F Cultures et littératures populaires

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1320	Children's Literature in English	3.0	ANG 1755	Vampires in Film and Literature	3.0
ANG 1380	Theatre in Montreal	3.0 S	ANG 2115	Shakespeare	3.0
ANG 1600	Detective Fiction	3.0	ANG 2312	The Romance	3.0 J
ANG 1700	Literature and Film	3.0 J	ANG 2330	Reading Journalism	3.0
ANG 1750	Science Fiction and Fantasy	3.0	ANG 2461	Sexuality and Representation	3.0 J

Bloc 71G Interfaces culturelles

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1401	Quebec Writing in English	3.0	ANG 2320	Literature and the Law	3.0
ANG 1655	Travel Literature in English	3.0 J	ANG 2322	War, Literature, and the Arts	3.0
ANG 2005	English Studies in a Comparatist Context	3.0	ANG 2362	Literature and Globalization	3.0
ANG 2020	English Languages since 1066	3.0 J	ANG 2404	Literature and Transnational Feminisms	3.0 J

Bloc 71H Perspectives historiques et nationales

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1001	Reading Poetry	3.0 J	ANG 1500	African-American Literature	3.0 J
ANG 1031	Survey of British Literature to 1650	3.0	ANG 2153	British Literature 1790 to 1900	3.0
ANG 1032	Survey of British Literature, 1650-1900	3.0 S	ANG 2173	American Literature 1776 to 1900	3.0
ANG 1282	British Drama	3.0	ANG 2183	American Literature 1900 to Present	3.0
ANG 1325	Survey of Canadian Literature	3.0	ANG 2260	Modernism in Art and Literature	3.0
ANG 1341	Irish Literature and Culture	3.0	ANG 2325	Contemporary Canadian Literature	3.0
ANG 1381	Survey of American Literature	3.0	ANG 2361	Postcolonial Literature in English	3.0

Bloc 71I Disciplines connexes

Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CIN 1101	Mouvements de l'histoire du cinéma	3.0 J S	LCO 1000	Introduction à la littérature comparée	3.0 S
CIN 2102	Cinéma québécois	3.0 J	LCO 1001	Le textuel et le visuel	3.0 S
FRA 1130	Introduction à la littérature québécoise	3.0 J	MUL 1121	Histoire de la musique populaire anglophone	3.0 S
GRC 1031	Introduction à la littérature grecque	3.0 J	PHI 1255	Introduction à la philosophie de l'art	3.0 S
HAR 1190	Introduction aux arts du 9e au 18e siècle	3.0 J	POL 1953	Institutions politiques Canada - Québec	3.0 J
HAR 1200	Introduction à l'art moderne	3.0 J	POL 1954	Politique internationale	3.0 J
HST 1043	Histoire des États-Unis	3.0 J	SOL 1150	Culture, connaissance et idéologie	3.0 J
HST 1052	Histoire du Canada depuis 1850	3.0 J			

Bloc 71J Stages

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ANG 3101	Stage 1	3.0
ANG 3102	Stage 2	3.0

Bloc 71Z

Choix - 3 crédits.

Mineure en études anglaises

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT DE LITTÉRATURES ET DE LANGUES DU MONDE

Sommaire et particularités


NUMÉRO 1-135-4-0


CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 30 crédits


DURÉE 1 an


COTE R MINIMALE 20,000

 Admission à l'automne et à l'hiver

 Cours de jour

 Offert au campus de Montréal

 Temps plein

 Temps partiel

Information sur le programme

- Caroline Brown : 514 343-7358 caroline.brown@dumontreal.ca
- Ada Ersilia Gioia : 514 343-6111, poste 5736

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC et
- réussir un test de connaissance de l'anglais.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Structure du programme (1-135-4-0)

Version 07 (A05)

La Mineure comporte 30 crédits. Elle est offerte avec un tronc commun (segment 01) et deux orientations :

- orientation Littérature et culture (segment 71)
- orientation Langue et culture (segment 72).

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 TRONC COMMUN

Le tronc commun comporte de 9 à 15 crédits à option.

La structure du programme comprend des cours de trois niveaux croissants de difficulté indiqués par le premier chiffre du sigle : 1000 (1^{re} année), 2000 (2^e année) et 3000 (3^e année). Il est fortement recommandé de prendre les cours dans cet ordre.

L'étudiant n'aura accès aux cours de niveau 2000 qu'après avoir suivi 15 crédits de niveau 1000.

Bloc 01A Grammaire et composition

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1052	English Grammar 1	3.0 S	ANG 1103	Composition: Critical Writing	3.0 J
ANG 1053	English Grammar 2	3.0 S	ANG 1104	Composition: Writing and Research	3.0 J

Bloc 01B Cultures anglophones

Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1021	Contemporary British and Irish Culture	3.0 S
ANG 1022	Contemporary Canadian Culture	3.0
ANG 1023	Contemporary American Culture	3.0 J

Bloc 01C Disciplines connexes

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CIN 1101	Mouvements de l'histoire du cinéma	3.0 J S	LCO 1000	Introduction à la littérature comparée	3.0 S
CIN 2102	Cinéma québécois	3.0 J	LCO 1001	Le textuel et le visuel	3.0 S
FRA 1130	Introduction à la littérature québécoise	3.0 J	MUL 1121	Histoire de la musique populaire anglophone	3.0 S
GRC 1031	Introduction à la littérature grecque	3.0 J	PHI 1255	Introduction à la philosophie de l'art	3.0 S
HAR 1190	Introduction aux arts du 9e au 18e siècle	3.0 J	POL 1953	Institutions politiques Canada - Québec	3.0 J
HAR 1200	Introduction à l'art moderne	3.0 J	POL 1954	Politique internationale	3.0 J
HST 1043	Histoire des États-Unis	3.0 J	SOL 1150	Culture, connaissance et idéologie	3.0 J
HST 1052	Histoire du Canada depuis 1850	3.0 J			

SEGMENT 71 PROPRE À L'ORIENTATION LITTÉRATURE ET CULTURE

L'Orientation comporte de 9 à 21 crédits à option.

Bloc 71A Cultures et littératures populaires

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1005	Reading Popular Culture	3.0 J	ANG 1755	Vampires in Film and Literature	3.0
ANG 1320	Children's Literature in English	3.0	ANG 2115	Shakespeare	3.0
ANG 1380	Theatre in Montreal	3.0 S	ANG 2312	The Romance	3.0 J
ANG 1600	Detective Fiction	3.0	ANG 2330	Reading Journalism	3.0
ANG 1700	Literature and Film	3.0 J	ANG 2461	Sexuality and Representation	3.0 J
ANG 1750	Science Fiction and Fantasy	3.0			

Bloc 71B Interfaces culturelles

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1033	20th Century Literatures in English	3.0 J	ANG 2020	English Languages since 1066	3.0 J
ANG 1100	Initiation to English Literary Studies	3.0 J	ANG 2320	Literature and the Law	3.0
ANG 1401	Quebec Writing in English	3.0	ANG 2322	War, Literature, and the Arts	3.0
ANG 1655	Travel Literature in English	3.0 J	ANG 2362	Literature and Globalization	3.0
ANG 2005	English Studies in a Comparatist Context	3.0	ANG 2404	Literature and Transnational Feminisms	3.0 J

Bloc 71C Perspectives historiques et nationales

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1001	Reading Poetry	3.0 J	ANG 1381	Survey of American Literature	3.0
ANG 1002	Reading Fiction	3.0 J	ANG 1500	African-American Literature	3.0 J
ANG 1006	Reading Drama	3.0 S	ANG 2153	British Literature 1790 to 1900	3.0
ANG 1031	Survey of British Literature to 1650	3.0	ANG 2173	American Literature 1776 to 1900	3.0
ANG 1032	Survey of British Literature, 1650-1900	3.0 S	ANG 2183	American Literature 1900 to Present	3.0
ANG 1282	British Drama	3.0	ANG 2260	Modernism in Art and Literature	3.0
ANG 1325	Survey of Canadian Literature	3.0	ANG 2325	Contemporary Canadian Literature	3.0
ANG 1341	Irish Literature and Culture	3.0	ANG 2361	Postcolonial Literature in English	3.0

SEGMENT 72 PROPRE À L'ORIENTATION LANGUE ET CULTURE

L'Orientation comporte de 12 à 21 crédits à option.

Bloc 72A Langue parlée

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1904	Anglais 4 (niveau B1.2)	3.0 J S
ANG 1905	Anglais 5 (niveau B2.1)	3.0 J S
ANG 1906	Anglais 6 (niveau B2.2)	3.0 S

Bloc 72B Langue écrite

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1911	Lire en anglais 1 (niveau B1)	3.0 J
ANG 1912	Lire en anglais 2 (niveau B2)	3.0 J
ANG 1921	Écrire en anglais 1 (niveau B1)	3.0 J

Bloc 72C Littératures modernes

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1282	British Drama	3.0	ANG 1401	Quebec Writing in English	3.0
ANG 1320	Children's Literature in English	3.0	ANG 1500	African-American Literature	3.0 J
ANG 1325	Survey of Canadian Literature	3.0	ANG 1600	Detective Fiction	3.0
ANG 1341	Irish Literature and Culture	3.0	ANG 1700	Literature and Film	3.0 J
ANG 1380	Theatre in Montreal	3.0 S	ANG 1755	Vampires in Film and Literature	3.0
ANG 1381	Survey of American Literature	3.0			

Mineure en études arabes

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT DE LITTÉRATURES ET DE LANGUES DU MONDE

Sommaire et particularités








NUMÉRO 1-117-4-0

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 30 crédits

DURÉE 1 an

COTE R MINIMALE 20,000

-  Admission à l'automne et à l'hiver
 -  Cours de jour
 -  Cours de soir
 -  Offert au campus de Montréal
 -  Temps plein
 -  Temps partiel
-  Possibilité de séjour d'études à l'international

Information sur le programme

- Najat Rahman : 514 343-6111, poste 0840 najat.rahman@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Structure du programme (1-117-4-0)

Version 04 (H17)

La Mineure comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits de la Mineure sont répartis de la façon suivante : 6 crédits obligatoires, 21 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 70A Fondements

Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ARA 1001	Introduction au monde arabe 1	3.0 S
ARA 1002	Introduction au monde arabe 2	3.0 S

Bloc 70B Langue

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ARA 1901	Arabe 1 (niveau A1.1)	3.0 J S	ARA 1904	Arabe 4 (niveau A2.2)	3.0 J
ARA 1902	Arabe 2 (niveau A1.2)	3.0 J S	ARA 1912	Arabe A1	3.0 J
ARA 1903	Arabe 3 (niveau A2.1)	3.0 J			

Bloc 70C Le monde arabe

Option - Minimum 9 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ARA 2001	Études arabes interdisciplinaires	3.0 S	PHI 3870	Philosophie médiévale arabe et juive	3.0
ARA 2030	Traduction arabe 1	3.0 J	POL 3009	Politique et société au Moyen-Orient	3.0 S
ARA 2040	Cinéma arabe	3.0	REL 1230	Introduction à l'islam	3.0 J
ARA 2050	Littérature arabe	3.0 J	SOL 2050	Sociologie du monde arabo-musulman	3.0
ECN 1966	Économie du monde arabe	3.0 S			

Bloc 70D Disciplines connexes

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANG 2404	Literature and Transnational Feminisms	3.0 J	HST 3070	État et religion dans le monde arabe (18e-19e s.)	3.0 J
FRA 2141	Littérature maghrébine	3.0	LCO 1030	Postcolonialismes comparés	3.0 J
GEO 1222	Espaces globaux, territoires locaux 2	3.0 J	LCO 3020	Littérature et diversité humaine	3.0 J
HST 1070	Introduction aux mondes de l'islam	3.0 J	LLM 1000	Espaces linguistiques	3.0 S
HST 2070	Émergence du monde arabe contemporain	3.0	PHI 3805	Aristote : éthique et politique	3.0
HST 2111	L'Égypte et la Mésopotamie anciennes	3.0 S	REL 2231	L'islam au Québec et en Amérique du Nord	3.0
HST 2132	Histoire des croisades	3.0 S	REL 2310	Histoire religieuse du Québec	3.0 J
HST 2181	Le monde musulman du 7e au 15e siècles	3.0	REL 3232	Soufisme, mystique de l'islam	3.0
HST 2282	Occident et Empire ottoman, 1500-1750	3.0	REL 3310	Géopolitique des religions	3.0 J
HST 2627	Dominations et résistances dans le monde arabe	3.0	REL 3940	Dialogue interreligieux	3.0

Bloc 70Z

Choix - 3 crédits.

Baccalauréat en études asiatiques

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | CENTRE D'ÉTUDES DE L'ASIE DE L'EST

Sommaire et particularités








NUMÉRO 1-096-1-1

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 90 crédits

DURÉE 3 ans

COTE R MINIMALE 22,000

-  Admission à l'automne et à l'hiver
 -  Cours de jour
 -  Offert au campus de Montréal
 -  Stages facultatifs
 -  Temps plein
 -  Temps partiel
-  Possibilité de séjour d'études à l'international

Information sur le programme

- Bernard Bernier, directeur du programme : (514) 343-5807 bernard.bernier@umontreal.ca
- Hélène Leduc : 514 343-6486 helene.leduc@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-096-1-1)

Version 01 (A16)

Le Baccalauréat comporte 90 crédits. Il est offert avec un tronc commun (segment 01) et trois orientations :

- l'orientation Littérature, pensée et spiritualité (segments 01 et 75), 21 crédits obligatoires et 69 crédits à option,
- l'orientation Géographie politique contemporaine (segments 01 et 76), 21 crédits obligatoires et 69 crédits à option,
- l'orientation Histoire, culture et société (segments 01 et 77), 21 crédits obligatoires et 69 crédits à option.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 COMMUN AUX TROIS ORIENTATIONS

Le tronc commun comporte 21 crédits obligatoires et de 21 à 48 crédits à option.

Bloc 01A Formation en études asiatiques de base

Obligatoire - 21 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AES 2014	Le cinéma chinois	3.0 J	HST 1062	L'Asie du Sud-Est depuis 1500	3.0 J
AES 2020	Littérature du Japon traditionnel	3.0 J	PHI 2960	Naissance de la philosophie chinoise	3.0 S
ANT 3864	Culture japonaise	3.0 J	POL 3401	L'Asie du Sud-Est	3.0
GEO 3412	Géographie de la Chine	3.0 J			

Bloc 01B Langues

Option - Minimum 18 crédits, maximum 45 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AES 1001	Langue asiatique 1	3.0	CHN 1913	Lire en chinois 2 (niveau B2.2)	3.0
AES 1002	Langue asiatique 2	3.0	CRN 1901	Coréen 1 (niveau A1.1)	3.0 S
AES 1003	Langue asiatique 3	3.0	CRN 1902	Coréen 2 (niveau A1.2)	3.0 S
AES 1004	Langue asiatique 4	3.0	CRN 1903	Coréen 3 (niveau A1.3)	3.0 S
AES 1005	Langue asiatique 5	3.0	CRN 1904	Coréen 4 (niveau A2.1)	3.0 S
AES 1006	Langue asiatique 6	3.0	CRN 1905	Coréen 5 (niveau A2.2)	3.0 S
AES 1007	Langue asiatique 7	3.0	CRN 1906	Coréen 6 (niveau A2.3)	3.0
AES 1008	Langue asiatique 8	3.0	CRN 1907	Coréen 7 (niveau B1.1)	3.0
AES 1009	Langue asiatique 9	3.0	CRN 1908	Coréen 8 (niveau B1.2)	3.0
AES 1010A	Langue asiatique 10	3.0	CRN 1909	Coréen 9 (niveau B1.3)	3.0
AES 1011	Langue asiatique 11	3.0	CRN 1910	Coréen 10 (niveau B1.4)	3.0
AES 1012	Langue asiatique 12	3.0	JPN 1901	Japonais 1 (niveau A1.1)	3.0 J S
AES 1013	Langue asiatique 13	3.0	JPN 1902	Japonais 2 (niveau A1.2)	3.0 J S
AES 1014	Langue asiatique 14	3.0	JPN 1903	Japonais 3 (niveau A1+)	3.0 J S
AES 1015	Langue asiatique 15	3.0	JPN 1904	Japonais 4 (niveau A2.1)	3.0 J S
CHN 1901	Chinois 1 (niveau A1.1)	3.0 J S	JPN 1905	Japonais 5 (niveau A2.2)	3.0 J
CHN 1902	Chinois 2 (niveau A1.2)	3.0 J S	JPN 1906	Japonais 6 (niveau A2+)	3.0 J
CHN 1903	Chinois 3 (niveau A1.3)	3.0 J	JPN 1907	Japonais 7 (niveau B1.1)	3.0 J
CHN 1904	Chinois 4 (niveau A1+)	3.0 J	JPN 1908	Japonais 8 (niveau B1.2)	3.0 J
CHN 1905	Chinois 5 (niveau A2.1)	3.0 J	JPN 1909	Lire en japonais 1 (niveau B1)	3.0 J
CHN 1906	Chinois 6 (niveau A2.2)	3.0 J	JPN 1910	Parler en japonais 1 (Niveau B1)	3.0 J
CHN 1907	Chinois 7 (niveau A2.3)	3.0 J	JPN 1911	Lire en japonais 2 (Niveau B2)	3.0 J
CHN 1908	Chinois 8 (niveau A2+)	3.0 J	JPN 1912	Parler en japonais 2 (Niveau B2)	3.0 J
CHN 1909	Chinois 9 (niveau B1.1)	3.0 J	JPN 1913	Lire en japonais 3 (Niveau B2)	3.0
CHN 1910	Chinois 10 (niveau B1.2)	3.0 J	JPN 1914	Parler en japonais 3 (Niveau B2)	3.0
CHN 1911	Chinois 11 (niveau B1.3)	3.0 J	JPN 1915	Travaux dirigés en japonais (Niv. B2+)	3.0
CHN 1912	Lire en chinois 1 (niveau B2.1)	3.0 J			

Bloc 01C Méthodologie

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AES 1034	Traduire la pensée chinoise	3.0	HST 2023	Introduction à la discipline historique	3.0 J
ANT 1065	Initiation à la démarche anthropologique	3.0 J	LCO 1000	Introduction à la littérature comparée	3.0 S
CIN 2101	Théories du cinéma	3.0 J	POL 1100	Méthodes de recherche en politique	3.0 J
CIN 2103	Analyse filmique	3.0 J	POL 2120	Méthodes qualitatives	3.0
GEO 1512	Géographie quantitative 1	3.0 J S	SOL 1020	Introduction à la statistique sociale	3.0 J
HST 1010	Histoire : fondements et méthodes	3.0 J	SOL 1090	Construction des données qualitatives	3.0 J

Bloc 01D Intégration des acquis

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
AES 3500	Travail dirigé en études asiatiques	3.0
AES 4000	Stage en milieu de travail	3.0
AES 4005	Stage en milieu de travail	6.0

Bloc 01Y Compléments de formation

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
COM 2001	Communication et mondialisation	3.0 J	SOL 2050	Sociologie du monde arabo-musulman	3.0
DMO 3100	Démographie des pays du Sud	3.0 J	SOL 2107	Sociologie politique	3.0
MUL 1246	Appréciation musicale des musiques du monde	3.0 J	SOL 3201	Développement international	3.0 J
PPL 3040	Communication interculturelle	3.0 S	SOL 3506	Transformations du monde contemporain	3.0

SEGMENT 75 PROPRE À L'ORIENTATION LITTÉRATURE, PENSÉE ET SPIRITUALITÉ

Les crédits du segment 75 sont répartis comme suit: de 21 à 48 crédits à option.

Bloc 75A Philosophie

Option - Minimum 9 crédits, maximum 24 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AES 2034	Pensée chinoise par les textes	3.0	PHI 2810	Aristote	3.0
AES 3010	Lire la pensée chinoise antique	3.0 J	PHI 2965	Le bouddhisme chinois	3.0
HST 2621	Les religions de la Chine moderne	3.0 J	PHI 3905	Philosophie de la religion	3.0
PHI 1800	Des présocratiques à Aristote	3.0 J	REL 2240	Hindouisme: religion et culture	3.0 J
PHI 1860	Introduction à la philosophie médiévale	3.0 S	REL 2250	Bouddhisme : religion et culture	3.0 J
PHI 2800	Platon	3.0 J	REL 2260	Sikhisme: religion et culture	3.0

Bloc 75B Littérature et cinéma

Option - Minimum 9 crédits, maximum 24 crédits

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AES 2011	Littérature de la Chine traditionnelle	3.0	CIN 1105	Cinéma d'animation et images composites	3.0 J
AES 2012	Littérature chinoise contemporaine	3.0 J	CIN 1107	Cinéma nationaux	3.0 S
AES 2021	Littérature japonaise contemporaine	3.0 S	CIN 2111	Histoire et cinéma	3.0 S
AES 3021	Le cinéma japonais	3.0 S	LCO 1001	Le textuel et le visuel	3.0 S
AES 3022	Cultures du Japon contemporain	3.0 J	LCO 1020	Littérature comparée et philosophie	3.0 S
CIN 1101	Mouvements de l'histoire du cinéma	3.0 J S	LCO 2030	Littérature, technologies et médias	3.0 J
CIN 1103	Courants du cinéma contemporain	3.0 J	LCO 3010	Théories de la littérature	3.0 J

Bloc 75C Formation complémentaire en Études asiatiques

Option - Minimum 3 crédits, maximum 21 crédits

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AES 2015	Langue, culture et société en Asie	3.0 J	GEO 3442	Géographie de l'Asie du Sud-Est	3.0
AES 2050	Étude d'un pays asiatique 1	3.0 J	HST 1061	Histoire de la Chine depuis le 16e siècle	3.0 J
AES 2060	Étude d'un pays asiatique 2	3.0 S	HST 2624	Histoire du Japon jusqu'en 1868	3.0
AES 3032	Culture et communication en Corée	3.0 S	HST 2625	Histoire du Japon contemporain	3.0 J
AES 3041	L'économie politique du Japon moderne	3.0 J	HST 2628	Le Vietnam moderne	3.0 J
AES 3610	Enjeux politiques et économiques en Asie de l'est	3.0 J	HST 3571	L'économie politique de la Chine moderne	3.0 J
AES 3710	Calligraphie chinoise et japonaise	3.0 J	HST 3574	Asie de l'Est : médecine et colonisation	3.0 J
AES 3815	Sujets spéciaux en études asiatiques	3.0 S	POL 3008	Sécurité en Asie de l'Est	3.0 S
AES 3915	Recherches en études asiatiques	3.0 S	POL 3011	Relations internationales de l'Asie du Sud-Est	3.0
ANT 3164	La société japonaise contemporaine	3.0	POL 3402	Identités et conflits en Eurasie	3.0 J
ANT 3172	Inde contemporaine : idéologies et vécus	3.0 J	POL 3753	La Chine	3.0 S
ANT 3866	Cultures et sociétés de la Chine	3.0	POL 3754	Le Japon	3.0 S
ANT 3875	Langues et cultures de l'Asie du Sud	3.0 J	POL 3860	Régimes politiques de l'Asie de l'Est	3.0 S

Bloc 75D Formation complémentaire - Autres disciplines

Option - Maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CIN 1109	Les genres et le cinéma 1	3.0 J	PHI 1005	Logique 1	3.0 J
CIN 2110	Le cinéma et les autres arts	3.0 S	PHI 1430	Éthique et politique	3.0 J
CIN 2112	Cinéma, genre et sexualité	3.0 J	PHI 1520	Introduction à la métaphysique	3.0 J
CIN 2113	Cinéma et technologies numériques	3.0 S	PHI 1600	Introduction à la philosophie moderne	3.0 J
LCO 2100	Littérature et théories de la culture	3.0 S	PHI 1710	Langage, pensée et connaissance	3.0 J

SEGMENT 76 PROPRE À L'ORIENTATION GÉOGRAPHIE POLITIQUE CONTEMPORAINE

Les crédits du segment 76 sont répartis comme suit: de 21 à 48 crédits à option.

Bloc 76A Géographie

Option - Minimum 9 crédits, maximum 24 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GEO 1212	Espaces globaux, territoires locaux 1	3.0 J	GEO 2252	Géographie politique	3.0 J
GEO 1312	Développement durable et environnement	3.0 J	GEO 2312	Géographie des ressources naturelles	3.0 J
GEO 2222	Géographie économique	3.0 J	GEO 3442	Géographie de l'Asie du Sud-Est	3.0
GEO 2242	Géographie culturelle	3.0 J	GEO 3495	Géographie des océans	3.0

Bloc 76B Science politique

Option - Minimum 9 crédits, maximum 24 crédits

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
POL 2007	Institutions politiques comparées	3.0 J	POL 3402	Identités et conflits en Eurasie	3.0 J
POL 2510	Les organisations internationales	3.0 J	POL 3601	Politique étrangère : grandes puissances	3.0
POL 2602	Théories de politique étrangère comparée	3.0	POL 3602	Politique et mondialisation des marchés	3.0
POL 2606	Économie politique internationale	3.0 J	POL 3753	La Chine	3.0 S
POL 2802	Théories du développement	3.0	POL 3754	Le Japon	3.0 S
POL 3008	Sécurité en Asie de l'Est	3.0 S	POL 3860	Régimes politiques de l'Asie de l'Est	3.0 S
POL 3010	Les relations Nord-Sud	3.0 J	POL 3906	La coopération internationale	3.0 J
POL 3011	Relations internationales de l'Asie du Sud-Est	3.0	POL 3914	Sécurité internationale: nouveaux enjeux	3.0

Bloc 76C Formation complémentaire en Études asiatiques

Option - Minimum 3 crédits, maximum 21 crédits

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AES 2011	Littérature de la Chine traditionnelle	3.0	ANT 3164	La société japonaise contemporaine	3.0
AES 2012	Littérature chinoise contemporaine	3.0 J	ANT 3172	Inde contemporaine : idéologies et vécus	3.0 J
AES 2015	Langue, culture et société en Asie	3.0 J	ANT 3866	Cultures et sociétés de la Chine	3.0
AES 2021	Littérature japonaise contemporaine	3.0 S	ANT 3875	Langues et cultures de l'Asie du Sud	3.0 J
AES 2034	Pensée chinoise par les textes	3.0	HST 1061	Histoire de la Chine depuis le 16 ^e siècle	3.0 J
AES 2050	Étude d'un pays asiatique 1	3.0 J	HST 2621	Les religions de la Chine moderne	3.0 J
AES 2060	Étude d'un pays asiatique 2	3.0 S	HST 2624	Histoire du Japon jusqu'en 1868	3.0
AES 3010	Lire la pensée chinoise antique	3.0 J	HST 2625	Histoire du Japon contemporain	3.0 J
AES 3021	Le cinéma japonais	3.0 S	HST 2628	Le Vietnam moderne	3.0 J
AES 3022	Cultures du Japon contemporain	3.0 J	HST 3571	L'économie politique de la Chine moderne	3.0 J
AES 3032	Culture et communication en Corée	3.0 S	HST 3574	Asie de l'Est : médecine et colonisation	3.0 J
AES 3041	L'économie politique du Japon moderne	3.0 J	PHI 2965	Le bouddhisme chinois	3.0
AES 3610	Enjeux politiques et économiques en Asie de l'est	3.0 J	REL 2240	Hindouisme: religion et culture	3.0 J
AES 3710	Calligraphie chinoise et japonaise	3.0 J	REL 2250	Bouddhisme : religion et culture	3.0 J
AES 3815	Sujets spéciaux en études asiatiques	3.0 S	REL 2260	Sikhisme: religion et culture	3.0
AES 3915	Recherches en études asiatiques	3.0 S			

Bloc 76D Formation complémentaire - Autres disciplines

Option - Maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GEO 1112	Système Terre 1	3.0 J	POL 1330	Administration et politiques publiques	3.0 J
GEO 1122	Système Terre 2	3.0 J	POL 1954	Politique internationale	3.0 J
GEO 1222	Espaces globaux, territoires locaux 2	3.0 J	POL 3005	Sociopolitique des conflits armés	3.0
GEO 2232	Géographie sociale et des populations	3.0 J	POL 3287	La politique étrangère de la Russie	3.0

SEGMENT 77 PROPRE À L'ORIENTATION HISTOIRE, CULTURE ET SOCIÉTÉ

Les crédits du segment 77 sont répartis comme suit: de 21 à 48 crédits à option.

Bloc 77A Histoire

Option - Minimum 9 crédits, maximum 24 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
HST 1042	L'Europe contemporaine	3.0 J	HST 2628	Le Vietnam moderne	3.0 J
HST 1061	Histoire de la Chine depuis le 16 ^e siècle	3.0 J	HST 2820	La mondialisation depuis 1850	3.0 J
HST 2621	Les religions de la Chine moderne	3.0 J	HST 2831	Histoire des médecines alternatives	3.0
HST 2624	Histoire du Japon jusqu'en 1868	3.0	HST 3571	L'économie politique de la Chine moderne	3.0 J
HST 2625	Histoire du Japon contemporain	3.0 J	HST 3574	Asie de l'Est : médecine et colonisation	3.0 J

Bloc 77B Anthropologie

Option - Minimum 9 crédits, maximum 24 crédits

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AES 3041	L'économie politique du Japon moderne	3.0 J	ANT 2023	Anthropologie économique	3.0
ANT 1010	Les grandes théories en ethnologie	3.0 J	ANT 2026	Anthropologie politique	3.0 J
ANT 1013	Éléments d'ethnologie	3.0 J	ANT 3164	La société japonaise contemporaine	3.0
ANT 1213	Les grandes civilisations	3.0 J	ANT 3866	Cultures et sociétés de la Chine	3.0
ANT 1611	Langage, culture, société	3.0 J			

Bloc 77C Formation complémentaire en Études asiatiques Option - Minimum 3 crédits, maximum 21 crédits

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AES 2011	Littérature de la Chine traditionnelle	3.0	AES 3915	Recherches en études asiatiques	3.0 S
AES 2012	Littérature chinoise contemporaine	3.0 J	ANT 3875	Langues et cultures de l'Asie du Sud	3.0 J
AES 2015	Langue, culture et société en Asie	3.0 J	GEO 3442	Géographie de l'Asie du Sud-Est	3.0
AES 2021	Littérature japonaise contemporaine	3.0 S	GEO 3495	Géographie des océans	3.0
AES 2034	Pensée chinoise par les textes	3.0	PHI 2965	Le bouddhisme chinois	3.0
AES 2050	Étude d'un pays asiatique 1	3.0 J	POL 3008	Sécurité en Asie de l'Est	3.0 S
AES 2060	Étude d'un pays asiatique 2	3.0 S	POL 3011	Relations internationales de l'Asie du Sud-Est	3.0
AES 3010	Lire la pensée chinoise antique	3.0 J	POL 3402	Identités et conflits en Eurasie	3.0 J
AES 3021	Le cinéma japonais	3.0 S	POL 3753	La Chine	3.0 S
AES 3022	Cultures du Japon contemporain	3.0 J	POL 3754	Le Japon	3.0 S
AES 3032	Culture et communication en Corée	3.0 S	POL 3860	Régimes politiques de l'Asie de l'Est	3.0 S
AES 3610	Enjeux politiques et économiques en Asie de l'est	3.0 J	REL 2240	Hindouisme: religion et culture	3.0 J
AES 3710	Calligraphie chinoise et japonaise	3.0 J	REL 2250	Bouddhisme : religion et culture	3.0 J
AES 3815	Sujets spéciaux en études asiatiques	3.0 S	REL 2260	Sikhisme: religion et culture	3.0

Bloc 77D Formation complémentaire - Autres disciplines Option - Maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 1018	La parenté et la néo-parenté	3.0 J	HST 1052	Histoire du Canada depuis 1850	3.0 J
ANT 1210	Éléments de préhistoire	3.0 J	HST 2212	Histoire de l'Union soviétique	3.0
ANT 1280	L'archéologie historique	3.0 S	HST 2267	La France de 1870 à nos jours	3.0 S
ANT 1511	Évolution et comportement humain	3.0 J	HST 2371	Le 20e siècle américain	3.0 J
ANT 1513	La variation biologique	3.0 J	HST 2443	Le Canada et le Québec dans le monde	3.0 J

Mineure en études autochtones

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES


Sommaire et particularités


NUMÉRO 1-081-4-0


CYCLE 1^{er} cycle


CRÉDITS 30 crédits

DURÉE 1 an


 Admission à l'automne et à l'hiver

 Cours de jour

 Capacité d'accueil non limitée

 Offert au campus de Montréal

 Stages facultatifs

 Temps partiel

 Temps plein

Information sur le programme

- Département d'anthropologie : 514 343-6560 anthro@umontreal.ca
- Marie-Pierre Bousquet : 514 343-2152 marie-pierre.bousquet@umontreal.ca
- Marie-Myrtha Toussaint : 514 343-6111, poste 1297 marie-myrtha.toussaint@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC et
- avoir réussi, avant l'entrée dans le programme, 12 crédits de cours d'un programme universitaire.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-081-4-0)

Version 00 (A14)

La Mineure comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Ce programme comporte 6 crédits obligatoires et 24 crédits à option, dont un ou des stages optionnels de 3 à 6 crédits.

Bloc 70A

Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
AUT 2000	Les questions autochtones dans le monde	3.0 J
AUT 2500	Travail en contextes autochtones	3.0 J

Bloc 70B Autochtones du Canada

Option - Maximum 21 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 3030	Les Autochtones et l'État canadien	3.0 J	HAR 2201	Art et architecture : Premières nations	3.0
ANT 3854	Autochtones de l'Est canadien	3.0 J	HAR 2717	Arts contemporains autochtones	3.0 J
ANT 3882	Préhistoire du Québec	3.0 J	HST 2444	Autochtones, État et société au Canada	3.0 S
AUT 2001	Introduction aux langues autochtones	3.0 J	INN 1901	Innu 1 (niveau A1.1)	3.0 S
CRI 3001	La justice pénale et les autochtones	3.0 S	INN 1902	Innu 2 (niveau A1.2)	3.0 S
DRT 1002S	Introduction au droit	3.0 J	INN 1903	Innu 3 (niveau A1.3)	3.0
DRT 1011S	Droit canadien et peuples autochtones	3.0	INN 1904	Innu 4 (niveau A1.4)	3.0
DRT 3015	Traditions juridiques autochtones	3.0	PSE 2210	Intervention psychoéducative en contexte autochtone	3.0
DRT 3813	Le territoire et les peuples autochtones	3.0	SVS 3175	Travail social auprès des autochtones	3.0 J

Bloc 70C Autochtones du monde

Option - Maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 2630	Langues en danger	3.0 J	ANT 3885	Préhistoire de l'Amérique du Nord	3.0
ANT 2830	Cosmologies autochtones	3.0 J	DRT 3111	Droit international et peuples autochtones	3.0
ANT 3000	L'autochtonie dans les pays andins	3.0 J	GEO 3473	Territoires polaires et sociétés autochtones	3.0 J
ANT 3171	L'Amérique latine contemporaine	3.0 J	HST 1044	Introduction à l'Amérique latine	3.0 J
ANT 3855	Autochtones de l'Ouest nord-américain	3.0 J	POL 3159	Politique et gouverne des peuples autochtones	3.0 J
ANT 3858	Autochtones d'Amérique latine	3.0 J	REL 2270	Traditions spirituelles autochtones	3.0

Bloc 70D Cours connexes

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 3891	Bioarchéologie et peuplement en Afrique	3.0 J	HST 2351	Amérique latine à l'époque coloniale	3.0
DMO 2100	Population canadienne	3.0	HST 2352	Amérique latine depuis l'indépendance	3.0 J
DMO 2170	Population et environnement	3.0 J	PHI 2415	Éthique des relations internationales	3.0 J
DMO 3150	Vieillesse des populations	3.0 J	PHI 2417	Théories de la justice	3.0
DMO 3400	Sociologie et population	3.0 S	PHL 3900	Pharmacologie des plantes médicinales: introduction	3.0 J
DMO 3420	Immigration et intégration	3.0 J	SOL 2104	Relations ethniques	3.0 J
GEO 2242	Géographie culturelle	3.0 J	SOL 3404	Rapport de genre et sexualités	3.0

Bloc 70E

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
AUT 3001	Stage individuel	3.0
AUT 3002	Stage collectif	3.0

Module en études autochtones

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT D'ANTHROPOLOGIE


Sommaire et particularités


NUMÉRO 1-081-7-0


CYCLE 1^{er} cycle


CRÉDITS 15 crédits


DURÉE 1 an


 Admission à l'automne et à l'hiver


 Cours de jour

 Capacité d'accueil non limitée

 Offert au campus de Montréal

 Stages facultatifs

 Temps plein

 Temps partiel

Information sur le programme

- Département d'anthropologie : 514 343-6560 anthro@umontreal.ca
- Marie-Pierre Bousquet : 514 343-2152 marie-pierre.bousquet@umontreal.ca
- Marie-Myrtha Toussaint : 514 343-6111, poste 1297 marie-myrtha.toussaint@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC et
- avoir réussi, avant l'entrée dans le programme, 12 crédits de cours d'un programme universitaire.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-081-7-0)

Version 00 (A14)

Le Module comporte 15 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Ce programme comporte 6 crédits obligatoires et 9 crédits à option, dont un stage optionnel de 3 crédits.

Bloc 70A

Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
AUT 2000	Les questions autochtones dans le monde	3.0 J
AUT 2500	Travail en contextes autochtones	3.0 J

Bloc 70B Autochtones du Canada

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 3030	Les Autochtones et l'État canadien	3.0 J	HAR 2201	Art et architecture : Premières nations	3.0
ANT 3854	Autochtones de l'Est canadien	3.0 J	HAR 2717	Arts contemporains autochtones	3.0 J
ANT 3882	Préhistoire du Québec	3.0 J	HST 2444	Autochtones, État et société au Canada	3.0 S
AUT 2001	Introduction aux langues autochtones	3.0 J	INN 1901	Innu 1 (niveau A1.1)	3.0 S
CRI 3001	La justice pénale et les autochtones	3.0 S	INN 1902	Innu 2 (niveau A1.2)	3.0 S
DRT 1002S	Introduction au droit	3.0 J	INN 1903	Innu 3 (niveau A1.3)	3.0
DRT 1011S	Droit canadien et peuples autochtones	3.0	INN 1904	Innu 4 (niveau A1.4)	3.0
DRT 3015	Traditions juridiques autochtones	3.0	PSE 2210	Intervention psychoéducative en contexte autochtone	3.0
DRT 3813	Le territoire et les peuples autochtones	3.0	SVS 3175	Travail social auprès des autochtones	3.0 J

Bloc 70C Autochtones du monde

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 2630	Langues en danger	3.0 J	ANT 3885	Préhistoire de l'Amérique du Nord	3.0
ANT 2830	Cosmologies autochtones	3.0 J	DRT 3111	Droit international et peuples autochtones	3.0
ANT 3000	L'autochtonie dans les pays andins	3.0 J	GEO 3473	Territoires polaires et sociétés autochtones	3.0 J
ANT 3171	L'Amérique latine contemporaine	3.0 J	HST 1044	Introduction à l'Amérique latine	3.0 J
ANT 3855	Autochtones de l'Ouest nord-américain	3.0 J	POL 3159	Politique et gouverne des peuples autochtones	3.0 J
ANT 3858	Autochtones d'Amérique latine	3.0 J	REL 2270	Traditions spirituelles autochtones	3.0

Bloc 70D Cours connexes

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 3891	Bioarchéologie et peuplement en Afrique	3.0 J	HST 2351	Amérique latine à l'époque coloniale	3.0
DMO 2100	Population canadienne	3.0	HST 2352	Amérique latine depuis l'indépendance	3.0 J
DMO 2170	Population et environnement	3.0 J	PHI 2415	Éthique des relations internationales	3.0 J
DMO 3150	Vieillesse et populations	3.0 J	PHI 2417	Théories de la justice	3.0
DMO 3400	Sociologie et population	3.0 S	PHL 3900	Pharmacologie des plantes médicinales: introduction	3.0 J
DMO 3420	Immigration et intégration	3.0 J	SOL 2104	Relations ethniques	3.0 J
GEO 2242	Géographie culturelle	3.0 J	SOL 3404	Rapport de genre et sexualités	3.0

Bloc 70E Applications pratiques

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
AUT 3001	Stage individuel	3.0
AUT 3002	Stage collectif	3.0

Mineure en études catalanes

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT DE LITTÉRATURES ET DE LANGUES DU MONDE

Sommaire et particularités


NUMÉRO 1-104-4-0


CYCLE 1^{er} cycle


CRÉDITS 30 crédits

DURÉE 1 an


COTE R MINIMALE 20,000

 Admission à l'automne et à l'hiver

 Cours de jour

 Offert au campus de Montréal

 Temps plein

 Temps partiel

Information sur le programme

- Eric Viladrich Castellanas : 514-343-6111, poste 17322

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Structure du programme (1-104-4-0)

Version 00 (A13)

La Mineure comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 72

Les crédits de la Mineure sont répartis de la façon suivante : 3 crédits obligatoires, 24 à option et 3 au choix.

Bloc 72A A Civilisation

Obligatoire - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
CTL 1120	Introduction à la culture catalane	3.0 S

Bloc 72B Langue

Option - Minimum 9 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CTL 1901	Catalan 1 (niveau A1)	3.0 J S	CTL 1903	Catalan 3 (niveau B1.1)	3.0 S
CTL 1902	Catalan 2 (niveau A2)	3.0 S	CTL 1904	Catalan 4 (niveau B1.2)	3.0 S

Bloc 72C Lettres et société

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CTL 1140	Panorama de la littérature catalane	3.0 S	CTL 2260	Traduction catalan-français	3.0
CTL 2030	Lectures dirigées en études catalanes	3.0	LLM 1000	Espaces linguistiques	3.0 S

Bloc 72D Applications pratiques

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
CTL 2410	Stage	3.0
CTL 2420	Voyage d'études	3.0

Bloc 72E Disciplines connexes

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ESP 1215	Civilisation espagnole	3.0 J	POL 3851	Intégration européenne	3.0 J
FRA 2318	Imaginaire social et littérature	3.0 J	TRA 1005	Difficultés du français écrit	3.0 J
FRA 3508	Identités culturelles et littérature	3.0	TRA 1400	Recherche et documentation pour langagiers	3.0 J
HST 1032	Histoire du Moyen Âge	3.0 J	TRA 2115	Histoire de la traduction	3.0 J
HST 1042	L'Europe contemporaine	3.0 J	TRA 2210	Langue et notions scientifiques et techniques	3.0 J
HST 2256	Histoire économique de l'Europe	3.0	TRA 2220	Langues et notions commerciales, économiques et administratives	3.0 J
ITL 1120	Introduction à la culture italienne	3.0 J	TRA 2240	Langue et notions biomédicales	3.0 J
LCO 1008	Oeuvres de la littérature mondiale 1	3.0 J	TRA 2260	Langue et notions juridiques	3.0 J
LCO 2011	Études comparatives des récits	3.0 S	TRA 2450	Terminologie et terminographie	3.0 J
LCO 2040	Oeuvres de la littérature mondiale 2	3.0 J	TRA 3125	Théories contemporaines de la traduction	3.0 J
LCO 3010	Théories de la littérature	3.0 J	TRA 3250	Traduction en technologie de l'information	3.0 J S
LNG 2340	Langues secondes	3.0 J	TRA 3580	Traduction littéraire	3.0

Bloc 72Z

Choix - 3 crédits.

Majeure en études cinématographiques

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT D'HISTOIRE DE L'ART ET D'ÉTUDES CINÉMATOGRAPHIQUES

Sommaire et particularités






NUMÉRO 1-171-2-0


CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 60 crédits

DURÉE 2 ans

COTE R MINIMALE 20,000

-  Admission à l'automne et à l'hiver
-  Cours de jour
-  Offert au campus de Montréal
-  Temps plein
-  Temps partiel

 Possibilité de séjour d'études à l'international

Information sur le programme

- Patricia Correa Romero : 514 343-6111, poste 3679 patricia.correa.romero@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Structure du programme (1-171-2-0)

Version 12 (A05)

La Majeure comporte 60 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 74

Les crédits de la Majeure sont répartis de la façon suivante : 18 crédits obligatoires, 39 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 74A Cours fondamentaux

Obligatoire - 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CIN 1101	Mouvements de l'histoire du cinéma	3.0 J S	CIN 1104	Culture et documentation du cinéma	3.0
CIN 1102	Langage et matières de l'expression	3.0 J S	CIN 2101	Théories du cinéma	3.0 J
CIN 1103	Courants du cinéma contemporain	3.0 J	CIN 2103	Analyse filmique	3.0 J

Bloc 74B Cours à option dans la discipline

Option - 24 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CIN 1105	Cinéma d'animation et images composites	3.0 J	CIN 2113	Cinéma et technologies numériques	3.0 S
CIN 1106	Le cinéma politique	3.0 J	CIN 2116	Cinéma et sciences humaines	3.0 J
CIN 1107	Cinéma nationaux	3.0 S	CIN 21171	Produire un film au Québec 1	0.0
CIN 1108	Cinéma et télévision	3.0 S	CIN 21172	Produire un film au Québec 2	3.0
CIN 1109	Les genres et le cinéma 1	3.0 J	CIN 2117T	Le métier de producteur au Québec	3.0
CIN 1110	Les genres et le cinéma 2	3.0	CIN 2118	Production cinématographique au Québec 1	3.0 J
CIN 2102	Cinéma québécois	3.0 J	CIN 2119	Production cinématographique au Québec 2	3.0
CIN 2104	Cinéma documentaire	3.0 S	CIN 2120	Cinéma et bande dessinée	3.0 S
CIN 2105	L'avènement du cinéma	3.0 J	CIN 2121	Histoire de la télévision : une introduction	3.0 J
CIN 2106	Thème choisi	3.0 J	CIN 2122	Introduction à l'analyse des séries télévisées	3.0 S
CIN 21061	Thème choisi 1	0.0	CIN 2123	Le hors-film : la télévision projetée	3.0 J
CIN 21062	Thème choisi 2	3.0	CIN 3101	Cinéma des différences	3.0 J
CIN 2107	L'adaptation cinématographique	3.0 J	CIN 3102	Les théories des cinéastes	3.0 S
CIN 2108	Cinéma expérimental et art vidéo	3.0 J	CIN 3103	Mythologies du cinéma	3.0
CIN 2109	Critique cinématographique	3.0 S	CIN 3104	Histoire et théorie du scénario	3.0 S
CIN 2110	Le cinéma et les autres arts	3.0 S	CIN 3106	L'acteur de cinéma	3.0 S
CIN 2111	Histoire et cinéma	3.0 S	JEU 1003	Jeu vidéo et cinéma	3.0 S
CIN 2112	Cinéma, genre et sexualité	3.0 J			

Bloc 74C Ouvertures aux arts et lettres

Option - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ARV 2955	Histoire du livre et de l'imprimé	3.0	HAR 2195	Art, culture et identité au Québec	3.0
FRA 1027	Histoire de la littérature	3.0 J	HAR 2460	Ciné-histoire de l'art	3.0
FRA 1160	Histoire du théâtre de l'Antiquité au 17e siècle	3.0 J	HAR 2875	Images et rôles sociaux de l'artiste	3.0
FRA 1161	Histoire du théâtre 18e - 21e siècles	3.0 J	HAR 3185	Technologies du regard au 19e siècle	3.0
FRA 2131	Littérature québécoise des 20e et 21e siècles	3.0 J	HAR 3220	L'art actuel	3.0 S
FRA 2210	Poétiques modernes et contemporaines	3.0 S	HAR 3900	Théories de l'art	3.0 J
HAR 1145	L'oeuvre d'art et ses récits	3.0 S	MUL 1121	Histoire de la musique populaire anglophone	3.0 S
HAR 1190	Introduction aux arts du 9e au 18e siècle	3.0 J	MUL 1200	Histoire de la musique populaire francophone	3.0
HAR 1200	Introduction à l'art moderne	3.0 J	MUL 1246	Appréciation musicale des musiques du monde	3.0 J
HAR 1210	Introduction aux cultures visuelles	3.0 J	MUL 2119	Histoire de la musique de film	3.0 S
HAR 1610	Américanité et les arts	3.0 J	MUL 3316X	Musiques et interdisciplinarité	3.0
HAR 2030	Perception et oeuvre d'art	3.0 J	MUL 3333X	Courants historiques en musique, art et société	3.0 J
HAR 2185	Histoire de la photographie	3.0			

Bloc 74D Ouvertures aux sciences humaines

Option - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 1511	Évolution et comportement humain	3.0 J	LCO 2100	Littérature et théories de la culture	3.0 S
ANT 1900	Introduction à l'anthropologie	3.0	LCO 3010	Théories de la littérature	3.0 J
ANT 3141	Anthropologie visuelle	3.0 J	PHI 1130	Philosophie des sciences	3.0 S
COM 1300	Théories de la communication	3.0 J	PHI 1255	Introduction à la philosophie de l'art	3.0 S
COM 1600	Introduction aux études médiatiques	3.0 J	PHI 1430	Éthique et politique	3.0 J
COM 2540	Pratiques de la photographie numérique	3.0 J	PHI 1600	Introduction à la philosophie moderne	3.0 J
COM 2710	Innovations, technologies et sociétés	3.0 J	POL 1953	Institutions politiques Canada - Québec	3.0 J
COM 2720	Politiques de communication	3.0 J	POL 1954	Politique internationale	3.0 J
ECN 1000	Principes d'économie	3.0 J S	POL 2102	Pensée politique contemporaine	3.0 J
ECN 1700	Économie et mondialisation	3.0 S	PSY 1045	Motivation et émotion	3.0 J S
GEO 1212	Espaces globaux, territoires locaux 1	3.0 J	PSY 2055	Psychologie de la perception	3.0 J S
HST 1042	L'Europe contemporaine	3.0 J	PSY 2065	Processus cognitifs 1	3.0 J S
HST 2013	Histoire et muséologie	3.0 S	REL 1111	Introduction à l'étude du religieux	3.0 J
HST 2371	Le 20e siècle américain	3.0 J	REL 1930	Bible, art et littérature	3.0
HST 2904	Histoire du Québec contemporain	3.0 J	SOL 1150	Culture, connaissance et idéologie	3.0 J
LCO 1001	Le textuel et le visuel	3.0 S	SOL 2107	Sociologie politique	3.0
LCO 2030	Littérature, technologies et médias	3.0 J	SOL 3410	Technosciences, culture et société	3.0 J

Bloc 74Z

Choix - 3 crédits.

Mineure en études cinématographiques

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT D'HISTOIRE DE L'ART ET D'ÉTUDES CINÉMATOGRAPHIQUES

Sommaire et particularités


NUMÉRO 1-171-4-0


CYCLE 1^{er} cycle


CRÉDITS 30 crédits

DURÉE 1 an


COTE R MINIMALE 20,000

 Admission à l'automne et à l'hiver

 Cours de jour

 Offert au campus de Montréal

 Temps plein

 Temps partiel

Information sur le programme

- Patricia Correa Romero : 514 343-6111, poste 3679 patricia.correa.romero@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Structure du programme (1-171-4-0)

Version 09 (A08)

La Mineure comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 73

Les crédits de la Mineure sont répartis de la façon suivante : 9 crédits obligatoires, 18 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 73A Cours fondamentaux

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
CIN 1101	Mouvements de l'histoire du cinéma	3.0 J S
CIN 1102	Langage et matières de l'expression	3.0 J S
CIN 1104	Culture et documentation du cinéma	3.0

Bloc 73B Approches spécifiques

Option - 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CIN 1103	Courants du cinéma contemporain	3.0 J	CIN 2111	Histoire et cinéma	3.0 S
CIN 1105	Cinéma d'animation et images composites	3.0 J	CIN 2112	Cinéma, genre et sexualité	3.0 J
CIN 1106	Le cinéma politique	3.0 J	CIN 2113	Cinéma et technologies numériques	3.0 S
CIN 1107	Cinémas nationaux	3.0 S	CIN 2116	Cinéma et sciences humaines	3.0 J
CIN 1108	Cinéma et télévision	3.0 S	CIN 21171	Produire un film au Québec 1	0.0
CIN 1109	Les genres et le cinéma 1	3.0 J	CIN 21172	Produire un film au Québec 2	3.0
CIN 1110	Les genres et le cinéma 2	3.0	CIN 2117T	Le métier de producteur au Québec	3.0
CIN 2101	Théories du cinéma	3.0 J	CIN 2118	Production cinématographique au Québec 1	3.0 J
CIN 2102	Cinéma québécois	3.0 J	CIN 2119	Production cinématographique au Québec 2	3.0
CIN 2103	Analyse filmique	3.0 J	CIN 2120	Cinéma et bande dessinée	3.0 S
CIN 2104	Cinéma documentaire	3.0 S	CIN 2121	Histoire de la télévision : une introduction	3.0 J
CIN 2105	L'avènement du cinéma	3.0 J	CIN 2122	Introduction à l'analyse des séries télévisées	3.0 S
CIN 2106	Thème choisi	3.0 J	CIN 2123	Le hors-film : la télévision projetée	3.0 J
CIN 21061	Thème choisi 1	0.0	CIN 3101	Cinéma des différences	3.0 J
CIN 21062	Thème choisi 2	3.0	CIN 3102	Les théories des cinéastes	3.0 S
CIN 2107	L'adaptation cinématographique	3.0 J	CIN 3103	Mythologies du cinéma	3.0
CIN 2108	Cinéma expérimental et art vidéo	3.0 J	CIN 3104	Histoire et théorie du scénario	3.0 S
CIN 2109	Critique cinématographique	3.0 S	CIN 3106	L'acteur de cinéma	3.0 S
CIN 2110	Le cinéma et les autres arts	3.0 S	JEU 1003	Jeu vidéo et cinéma	3.0 S

Bloc 73C Cultures visuelles

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
HAR 1210	Introduction aux cultures visuelles	3.0 J

Bloc 73Z

Choix - 3 crédits.

Baccalauréat en études classiques

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | CENTRE D'ÉTUDES CLASSIQUES

Sommaire et particularités








NUMÉRO 1-095-1-0

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 90 crédits

DURÉE 3 ans

COTE R MINIMALE 22,000

-  Admission à l'automne et à l'hiver
 -  Cours de jour
 -  Offert au campus de Montréal
 -  Stages facultatifs
 -  Temps plein
 -  Temps partiel
-  Possibilité de séjour d'études à l'international

Information sur le programme

- Elsa Bouchard : 514-434-6111 poste 38472
- Hélène Leduc : 514 343-6486 helene.leduc@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-095-1-0)

Version 04 (A12)

Le Baccalauréat comporte 90 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 72

Les crédits du Baccalauréat sont répartis de la façon suivante: 30 crédits obligatoires, 57 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 72A

Obligatoire - 30 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GRC 1031	Introduction à la littérature grecque	3.0 J	HST 2108	Rome : des origines aux Antonins	3.0 J
GRC 1111	Initiation à la langue grecque 1	3.0 S	HST 2110	Grèce antique : des Minoens à Chéronée	3.0 J
GRC 1121	Initiation à la langue grecque 2	3.0 S	LAT 1031	Histoire de la littérature latine	3.0 J
HGL 1011	Initiation à l'archéologie grécoromaine	3.0	LAT 1111	Initiation à la langue latine 1	3.0 S
HGL 2005	Méthodes de recherche en antiquité	3.0 J	LAT 1121	Initiation à la langue latine 2	3.0 S

Bloc 72B Langues : lecture de textes

Option - Minimum 3 crédits, maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GRC 2011	Grec intermédiaire	3.0 S	LAT 2011	Latin intermédiaire	3.0 J
GRC 2021	Grec avancé (A)	3.0	LAT 2021	Latin avancé (A)	3.0
GRC 2031	Grec avancé (B)	3.0 J	LAT 2031	Latin avancé (B)	3.0 J

Bloc 72C Littérature

Option - Maximum 27 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GRC 3100	Poésie hellénistique	3.0	LAT 3100	Poésie didactique latine	3.0
GRC 3101	Rhétorique et art oratoire	3.0	LAT 3120	Poésie épique latine	3.0
GRC 3120	Homère et les poètes épiques	3.0	LAT 3130	Poésie lyrique et élégiaque latine	3.0 J
GRC 3140	La tragédie et la comédie	3.0 J	LAT 3140	Historiens romains	3.0
GRC 3165	Les poètes lyriques	3.0	LAT 3150	Auteurs latins de l'Antiquité tardive	3.0
GRC 3170	Xénophon, Platon et Aristote	3.0	LAT 3160	Le théâtre romain	3.0

Bloc 72D Histoire

Option - Maximum 21 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
HGL 1021	Mythe et religion en Grèce ancienne	3.0 J	HST 2113	Grèce antique : d'Alexandre à Auguste	3.0
HGL 1031	Mythe et religion dans le monde romain	3.0 J	HST 3104	Macédoine et Thrace dans l'Antiquité	3.0
HGL 3021	Questions d'histoire ancienne	3.0	HST 3105	Économie et société grecques	3.0 J
HST 2109	Rome : des Antonins à l'empire tardif	3.0	HST 3111	Systèmes économiques et sociaux à Rome	3.0

Bloc 72E Archéologie

Option - Maximum 27 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
HGL 2031	La Grèce archaïque et classique	3.0	HGL 2062	Archéologie : Le Bas Empire	3.0
HGL 2032	Archéologie du monde hellénistique	3.0	HGL 2422	Stage pratique en archéologie	6.0
HGL 2050	Méthodes et techniques en archéologie	3.0	HGL 3040	Aspects d'archéologie classique	3.0
HGL 2060	Archéologie : Étrurie et monde italique	3.0 J	HGL 3070	Architecture et urbanisme romains	3.0
HGL 2061	Archéologie de la République et du Haut Empire	3.0			

Bloc 72F Philosophie

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHI 1800	Des présocratiques à Aristote	3.0 J	PHI 2810	Aristote	3.0
PHI 2800	Platon	3.0 J	PHI 2820	Philosophie hellénistique	3.0 J

Bloc 72G Théorie linguistique et littéraire

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 2008	Théories et méthodes critiques	3.0 J	FRA 3359	La recherche en littérature	3.0 J
FRA 2311	Poétique et théorie des genres	3.0	LCO 1000	Introduction à la littérature comparée	3.0 S
FRA 2313	Théorie et analyse du récit	3.0	LCO 2030	Littérature, technologies et médias	3.0 J
FRA 2314	Théorie et analyse du discours poétique	3.0	LCO 3010	Théories de la littérature	3.0 J
FRA 3302	Rhétorique et argumentation	3.0	LNG 1400	Notions de phonétique et de phonologie	3.0 J
FRA 3308	Littérature et linguistique	3.0 J	LNG 1540	Notions de syntaxe	3.0 J
FRA 3314	Littérature et philosophie	3.0 J	LNG 1955	Notions générales de linguistique	3.0 J

Bloc 72H Le monde classique et le Proche-Orient ancien

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
HGL 2000	La Grèce et le Proche-Orient	3.0	REL 2710	Voyage virtuel/pays bibliques	3.0
HST 2111	L'Égypte et la Mésopotamie anciennes	3.0 S	REL 3910	Écrits juifs et chrétiens anciens	3.0
REL 2140	Religions de la Méditerranée antique	3.0			

Bloc 72I Compléments linguistiques

Option - Maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1901	Allemand 1 (niveau A1.1)	3.0 J S	ETM 2200	Latin médiéval 1	3.0 J
ALL 1902	Allemand 2 (niveau A1.2)	3.0 S	GRM 1901	Grec moderne 1 (niveau A1.1)	3.0 S
ALL 1903	Allemand 3 (niveau A2.1)	3.0 J S	GRM 1902	Grec moderne 2 (niveau A1.2)	3.0 S
ALL 1904	Allemand 4 (niveau A2.2)	3.0 J S	GRM 1903	Grec moderne 3 (niveau A2.1)	3.0
ALL 1905	Allemand 5 (niveau B1.1)	3.0 J S	GRM 1904	Grec moderne 4 (niveau A2.2)	3.0
ALL 1911	Lire en allemand 1 (niveau A1-A2)	3.0 J	ITL 1901	Italien 1 (niveau A1)	3.0 J S
ALL 1912	Lire en allemand 2 (niveau B1)	3.0 J	ITL 1902	Italien 2 (niveau A2)	3.0 J S
ALL 1913	Lire en allemand 3 (niveau B2.1)	3.0 J	ITL 1903	Italien 3 (niveau B1.1)	3.0 S
ANG 1053	English Grammar 2	3.0 S	ITL 1904	Italien 4 (niveau B1.2)	3.0 S
ANG 1103	Composition: Critical Writing	3.0 J			

Bloc 72J Tutorat

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
HGL 3170	Voyage d'études	3.0
HGL 3423	Lectures dirigées	3.0

Bloc 72Y

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ANT 1900	Introduction à l'anthropologie	3.0
ANT 2020	Anthropologie de la religion	3.0 S
HAR 1165	Introduction aux arts de l'an -800 à 800	3.0 J

Bloc 72Z

Choix - 3 crédits.

Majeure en études classiques

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | CENTRE D'ÉTUDES CLASSIQUES

Sommaire et particularités








NUMÉRO 1-095-2-0

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 60 crédits

DURÉE 2 ans

COTE R MINIMALE 20,000

-  Admission à l'automne et à l'hiver
 -  Cours de jour
 -  Offert au campus de Montréal
 -  Stages facultatifs
 -  Temps plein
 -  Temps partiel
-  Possibilité de séjour d'études à l'international

Information sur le programme

- Elsa Bouchard : 514-434-6111 poste 38472
- Hélène Leduc : 514 343-6486 helene.leduc@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-095-2-0)

Version 04 (A12)

La Majeure comporte 60 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 73

Les crédits de la Majeure sont répartis de la façon suivante : 18 crédits obligatoires, 39 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 73A

Obligatoire - 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GRC 1031	Introduction à la littérature grecque	3.0 J	HST 2108	Rome : des origines aux Antonins	3.0 J
HGL 1011	Initiation à l'archéologie grécoromaine	3.0	HST 2110	Grèce antique : des Minoens à Chéronée	3.0 J
HGL 2005	Méthodes de recherche en antiquité	3.0 J	LAT 1031	Histoire de la littérature latine	3.0 J

Bloc 73B Langue 1 : apprentissage

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
GRC 1111	Initiation à la langue grecque 1	3.0 S
LAT 1111	Initiation à la langue latine 1	3.0 S

Bloc 73C Langue 2 : apprentissage

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
GRC 1121	Initiation à la langue grecque 2	3.0 S
LAT 1121	Initiation à la langue latine 2	3.0 S

Bloc 73D Langues : lecture de textes

Option - Minimum 3 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GRC 2011	Grec intermédiaire	3.0 S	LAT 2011	Latin intermédiaire	3.0 J
GRC 2021	Grec avancé (A)	3.0	LAT 2021	Latin avancé (A)	3.0
GRC 2031	Grec avancé (B)	3.0 J	LAT 2031	Latin avancé (B)	3.0 J

Bloc 73E Littérature

Option - Maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GRC 3100	Poésie hellénistique	3.0	LAT 3100	Poésie didactique latine	3.0
GRC 3101	Rhétorique et art oratoire	3.0	LAT 3120	Poésie épique latine	3.0
GRC 3120	Homère et les poètes épiques	3.0	LAT 3130	Poésie lyrique et élégiaque latine	3.0 J
GRC 3140	La tragédie et la comédie	3.0 J	LAT 3140	Historiens romains	3.0
GRC 3165	Les poètes lyriques	3.0	LAT 3150	Auteurs latins de l'Antiquité tardive	3.0
GRC 3170	Xénophon, Platon et Aristote	3.0	LAT 3160	Le théâtre romain	3.0

Bloc 73F Histoire

Option - Maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
HGL 1021	Mythe et religion en Grèce ancienne	3.0 J	HST 2111	L'Égypte et la Mésopotamie anciennes	3.0 S
HGL 1031	Mythe et religion dans le monde romain	3.0 J	HST 2113	Grèce antique : d'Alexandre à Auguste	3.0
HGL 2000	La Grèce et le Proche-Orient	3.0	HST 3104	Macédoine et Thrace dans l'Antiquité	3.0
HGL 3021	Questions d'histoire ancienne	3.0	HST 3105	Économie et société grecques	3.0 J
HST 2109	Rome : des Antonins à l'empire tardif	3.0	HST 3111	Systèmes économiques et sociaux à Rome	3.0

Bloc 73G Archéologie

Option - Maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
HGL 2031	La Grèce archaïque et classique	3.0	HGL 2062	Archéologie : Le Bas Empire	3.0
HGL 2032	Archéologie du monde hellénistique	3.0	HGL 2422	Stage pratique en archéologie	6.0
HGL 2050	Méthodes et techniques en archéologie	3.0	HGL 3040	Aspects d'archéologie classique	3.0
HGL 2060	Archéologie : Étrurie et monde italique	3.0 J	HGL 3070	Architecture et urbanisme romains	3.0
HGL 2061	Archéologie de la République et du Haut Empire	3.0			

Bloc 73H Philosophie

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHI 1800	Des présocratiques à Aristote	3.0 J	PHI 2810	Aristote	3.0
PHI 2800	Platon	3.0 J	PHI 2820	Philosophie hellénistique	3.0 J

Bloc 73I Théorie linguistique et littéraire

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 2008	Théories et méthodes critiques	3.0 J	FRA 3359	La recherche en littérature	3.0 J
FRA 2311	Poétique et théorie des genres	3.0	LCO 1000	Introduction à la littérature comparée	3.0 S
FRA 2313	Théorie et analyse du récit	3.0	LCO 2030	Littérature, technologies et médias	3.0 J
FRA 2314	Théorie et analyse du discours poétique	3.0	LCO 3010	Théories de la littérature	3.0 J
FRA 3302	Rhétorique et argumentation	3.0	LNG 1400	Notions de phonétique et de phonologie	3.0 J
FRA 3308	Littérature et linguistique	3.0 J	LNG 1540	Notions de syntaxe	3.0 J
FRA 3314	Littérature et philosophie	3.0 J	LNG 1955	Notions générales de linguistique	3.0 J

Bloc 73J Compléments linguistiques

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1901	Allemand 1 (niveau A1.1)	3.0 J S	GRM 1901	Grec moderne 1 (niveau A1.1)	3.0 S
ALL 1902	Allemand 2 (niveau A1.2)	3.0 S	GRM 1902	Grec moderne 2 (niveau A1.2)	3.0 S
ALL 1903	Allemand 3 (niveau A2.1)	3.0 J S	GRM 1903	Grec moderne 3 (niveau A2.1)	3.0
ALL 1911	Lire en allemand 1 (niveau A1-A2)	3.0 J	GRM 1904	Grec moderne 4 (niveau A2.2)	3.0
ALL 1912	Lire en allemand 2 (niveau B1)	3.0 J	ITL 1901	Italien 1 (niveau A1)	3.0 J S
ALL 1913	Lire en allemand 3 (niveau B2.1)	3.0 J	ITL 1902	Italien 2 (niveau A2)	3.0 J S
ANG 1053	English Grammar 2	3.0 S	ITL 1903	Italien 3 (niveau B1.1)	3.0 S
ANG 1103	Composition: Critical Writing	3.0 J	ITL 1904	Italien 4 (niveau B1.2)	3.0 S
ETM 2200	Latin médiéval 1	3.0 J			

Bloc 73K Tutorat

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
HGL 3170	Voyage d'études	3.0
HGL 3423	Lectures dirigées	3.0

Bloc 73Y

Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ANT 1900	Introduction à l'anthropologie	3.0
ANT 2020	Anthropologie de la religion	3.0 S
HAR 1165	Introduction aux arts de l'an -800 à 800	3.0 J

Bloc 73Z

Choix - 3 crédits.

Mineure en études classiques

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | CENTRE D'ÉTUDES CLASSIQUES

Sommaire et particularités


NUMÉRO 1-095-4-0


CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 30 crédits

DURÉE 1 an

COTE R MINIMALE 20,000


 Admission à l'automne et à l'hiver

 Cours de jour

 Offert au campus de Montréal

 Stages facultatifs

 Temps plein

 Temps partiel

Information sur le programme

- Elsa Bouchard : 514-434-6111 poste 38472
- Hélène Leduc : 514 343-6486 helene.leduc@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-095-4-0)

Version 03 (A06)

La Mineure comporte 30 crédits. Elle est offerte avec un tronc commun (segment 01) et deux orientations :

- orientation Langues (segment 74)
- orientation Civilisation (segment 75).

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 TRONC COMMUN

Tous les crédits du tronc commun sont obligatoires.

Bloc 01A

Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
GRC 1031	Introduction à la littérature grecque	3.0 J
LAT 1031	Histoire de la littérature latine	3.0 J

SEGMENT 74 PROPRE À L'ORIENTATION LANGUES

Tous les crédits de l'Orientation sont à option.

Bloc 74A Langues: apprentissage			Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GRC 1111	Initiation à la langue grecque 1	3.0 S	LAT 1111	Initiation à la langue latine 1	3.0 S
GRC 1121	Initiation à la langue grecque 2	3.0 S	LAT 1121	Initiation à la langue latine 2	3.0 S

Bloc 74B Langues : lecture de textes			Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ETM 2200	Latin médiéval 1	3.0 J	LAT 2011	Latin intermédiaire	3.0 J
GRC 2011	Grec intermédiaire	3.0 S	LAT 2021	Latin avancé (A)	3.0
GRC 2021	Grec avancé (A)	3.0	LAT 2031	Latin avancé (B)	3.0 J
GRC 2031	Grec avancé (B)	3.0 J			

Bloc 74C Littérature			Option - Maximum 9 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GRC 3120	Homère et les poètes épiques	3.0	LAT 3130	Poésie lyrique et élégiaque latine	3.0 J
GRC 3140	La tragédie et la comédie	3.0 J	LAT 3140	Historiens romains	3.0
GRC 3170	Xénophon, Platon et Aristote	3.0	LAT 3150	Auteurs latins de l'Antiquité tardive	3.0
LAT 3120	Poésie épique latine	3.0	LAT 3160	Le théâtre romain	3.0

Bloc 74D Histoire et civilisation antique			Option - Maximum 9 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
HGL 1011	Initiation à l'archéologie grécoromaine	3.0	HST 1031	Histoire de l'Antiquité	3.0 J
HGL 1021	Mythe et religion en Grèce ancienne	3.0 J	HST 2108	Rome : des origines aux Antonins	3.0 J
HGL 1031	Mythe et religion dans le monde romain	3.0 J	HST 2109	Rome : des Antonins à l'empire tardif	3.0
HGL 2000	La Grèce et le Proche-Orient	3.0	HST 2110	Grèce antique : des Minoens à Chéronée	3.0 J
HGL 2005	Méthodes de recherche en antiquité	3.0 J	HST 2111	L'Égypte et la Mésopotamie anciennes	3.0 S
HGL 2031	La Grèce archaïque et classique	3.0	HST 2113	Grèce antique : d'Alexandre à Auguste	3.0
HGL 2061	Archéologie de la République et du Haut Empire	3.0	PHI 1800	Des présocratiques à Aristote	3.0 J

Bloc 74Y			Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1901	Allemand 1 (niveau A1.1)	3.0 J S	GRM 1901	Grec moderne 1 (niveau A1.1)	3.0 S
ALL 1902	Allemand 2 (niveau A1.2)	3.0 S	GRM 1902	Grec moderne 2 (niveau A1.2)	3.0 S
ALL 1903	Allemand 3 (niveau A2.1)	3.0 J S	GRM 1903	Grec moderne 3 (niveau A2.1)	3.0
ALL 1911	Lire en allemand 1 (niveau A1-A2)	3.0 J	GRM 1904	Grec moderne 4 (niveau A2.2)	3.0
ALL 1912	Lire en allemand 2 (niveau B1)	3.0 J	HAR 1165	Introduction aux arts de l'an -800 à 800	3.0 J
ALL 1913	Lire en allemand 3 (niveau B2.1)	3.0 J	HAR 2030	Perception et oeuvre d'art	3.0 J
ANT 1210	Éléments de préhistoire	3.0 J	ITL 1901	Italien 1 (niveau A1)	3.0 J S
ANT 1213	Les grandes civilisations	3.0 J	ITL 1902	Italien 2 (niveau A2)	3.0 J S
ANT 1900	Introduction à l'anthropologie	3.0	ITL 1903	Italien 3 (niveau B1.1)	3.0 S
ANT 2020	Anthropologie de la religion	3.0 S	ITL 1904	Italien 4 (niveau B1.2)	3.0 S

SEGMENT 75 PROPRE À L'ORIENTATION CIVILISATION

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante : 6 crédits obligatoires et 18 crédits à option.

Bloc 75A			Obligatoire - 4 crédits		
COURS	TITRE	CR.H.			
HGL 1011	Initiation à l'archéologie grécoromaine	3.0			
HST 1031	Histoire de l'Antiquité	3.0 J			

Bloc 75B Langues			Option - Maximum 15 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GRC 1111	Initiation à la langue grecque 1	3.0 S	LAT 1111	Initiation à la langue latine 1	3.0 S
GRC 1121	Initiation à la langue grecque 2	3.0 S	LAT 1121	Initiation à la langue latine 2	3.0 S
GRC 2011	Grec intermédiaire	3.0 S	LAT 2011	Latin intermédiaire	3.0 J
GRC 2021	Grec avancé (A)	3.0	LAT 2021	Latin avancé (A)	3.0
GRC 2031	Grec avancé (B)	3.0 J	LAT 2031	Latin avancé (B)	3.0 J

Bloc 75C Histoire et civilisation			Option - Maximum 15 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
HGL 1021	Mythe et religion en Grèce ancienne	3.0 J	HST 2110	Grèce antique : des Minoens à Chéronée	3.0 J
HGL 1031	Mythe et religion dans le monde romain	3.0 J	HST 2111	L'Égypte et la Mésopotamie anciennes	3.0 S
HGL 2000	La Grèce et le Proche-Orient	3.0	HST 2113	Grèce antique : d'Alexandre à Auguste	3.0
HGL 2005	Méthodes de recherche en antiquité	3.0 J	HST 3104	Macédoine et Thrace dans l'Antiquité	3.0
HST 2108	Rome : des origines aux Antonins	3.0 J	HST 3105	Économie et société grecques	3.0 J
HST 2109	Rome : des Antonins à l'empire tardif	3.0	HST 3111	Systèmes économiques et sociaux à Rome	3.0

Bloc 75D Archéologie			Option - Maximum 12 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
HGL 2031	La Grèce archaïque et classique	3.0	HGL 2421	Stage pratique en archéologie	3.0
HGL 2032	Archéologie du monde hellénistique	3.0	HGL 2422	Stage pratique en archéologie	6.0
HGL 2050	Méthodes et techniques en archéologie	3.0	HGL 3040	Aspects d'archéologie classique	3.0
HGL 2060	Archéologie : Étrurie et monde italique	3.0 J	HGL 3170	Voyage d'études	3.0
HGL 2061	Archéologie de la République et du Haut Empire	3.0	HGL 3423	Lectures dirigées	3.0
HGL 2062	Archéologie : Le Bas Empire	3.0			

Bloc 75Y			Option - Maximum 6 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1901	Allemand 1 (niveau A1.1)	3.0 J S	GRM 1902	Grec moderne 2 (niveau A1.2)	3.0 S
ALL 1902	Allemand 2 (niveau A1.2)	3.0 S	GRM 1903	Grec moderne 3 (niveau A2.1)	3.0
ALL 1903	Allemand 3 (niveau A2.1)	3.0 J S	GRM 1904	Grec moderne 4 (niveau A2.2)	3.0
ALL 1913	Lire en allemand 3 (niveau B2.1)	3.0 J	HAR 1165	Introduction aux arts de l'an -800 à 800	3.0 J
ANT 1210	Éléments de préhistoire	3.0 J	HAR 2030	Perception et oeuvre d'art	3.0 J
ANT 1213	Les grandes civilisations	3.0 J	ITL 1901	Italien 1 (niveau A1)	3.0 J S
ANT 1900	Introduction à l'anthropologie	3.0	ITL 1902	Italien 2 (niveau A2)	3.0 J S
ANT 2020	Anthropologie de la religion	3.0 S	ITL 1903	Italien 3 (niveau B1.1)	3.0 S
ETM 2200	Latin médiéval 1	3.0 J	ITL 1904	Italien 4 (niveau B1.2)	3.0 S
GRM 1901	Grec moderne 1 (niveau A1.1)	3.0 S			

Baccalauréat en études classiques et anthropologie

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | CENTRE D'ÉTUDES CLASSIQUES | DÉPARTEMENT D'ANTHROPOLOGIE

Sommaire et particularités








NUMÉRO 1-094-1-0

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 90 crédits

DURÉE 3 ans

COTE R MINIMALE 22,000

-  Admission à l'automne et à l'hiver
-  Cours de jour
-  Offert au campus de Montréal
-  Stages facultatifs
-  Temps plein
-  Temps partiel
-  Possibilité de séjour d'études à l'international

Information sur le programme

- Elsa Bouchard : 514-434-6111 poste 38472
- Hélène Leduc : 514 343-6486 helene.leduc@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-094-1-0)

Version 01 (A12)

Le Baccalauréat comporte 90 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 71

Les crédits du Baccalauréat sont répartis de la façon suivante : 30 crédits obligatoires, 57 crédits à option et 3 crédits au choix.

Quels que soient les cours à option choisis, 42 crédits de cours d'anthropologie et 42 crédits de cours d'études classiques devront avoir été complétés.

L'accès à la maîtrise en études classiques est assuré moyennant un minimum de crédits requis en langues anciennes qui varie selon l'option retenue.

Bloc 71A Formation de base

Obligatoire - 30 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 1013	Éléments d'ethnologie	3.0 J	HGL 1011	Initiation à l'archéologie grécoromaine	3.0
ANT 1065	Initiation à la démarche anthropologique	3.0 J	HGL 1021	Mythe et religion en Grèce ancienne	3.0 J
ANT 1210	Éléments de préhistoire	3.0 J	HGL 1031	Mythe et religion dans le monde romain	3.0 J
ANT 1513	La variation biologique	3.0 J	HGL 2005	Méthodes de recherche en antiquité	3.0 J
ANT 1611	Langage, culture, société	3.0 J	HST 1031	Histoire de l'Antiquité	3.0 J

Bloc 71B Méthodes et techniques de l'archéologie

Option - Minimum 3 crédits, maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 2210	Techniques de recherche en archéologie	3.0 J	ANT 3283	Techniques de fouilles sur le terrain	6.0
ANT 2266	Approche interdisciplinaire en archéologie	3.0	ANT 3287	Archéologie maritime	3.0 J
ANT 2280	Méthodes en archéologie historique	3.0 S	ANT 3806	Pratique de terrain	3.0
ANT 3102	Lectures dirigées	3.0	HGL 2050	Méthodes et techniques en archéologie	3.0
ANT 3270	Méthodes d'analyse en zooarchéologie	3.0 J	HGL 2422	Stage pratique en archéologie	6.0

Bloc 71C Compléments en archéologie anthropologique

Option - Minimum 3 crédits, maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 1213	Les grandes civilisations	3.0 J	ANT 3260	La théorie en archéologie	3.0 J
ANT 1280	L'archéologie historique	3.0 S	ANT 3881	Mésomérique ancienne	3.0 J
ANT 2260	Méthodes et concepts en archéologie	3.0 J	ANT 3882	Préhistoire du Québec	3.0 J
ANT 2270	La zooarchéologie	3.0 J	ANT 3884	Préhistoire de l'Amérique de Sud	3.0
ANT 3230	Préhistoire de l'ancien monde	3.0 J			

Bloc 71D Compléments en archéologie méditerranéenne

Option - Minimum 3 crédits, maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
HGL 2031	La Grèce archaïque et classique	3.0	HGL 2062	Archéologie : Le Bas Empire	3.0
HGL 2032	Archéologie du monde hellénistique	3.0	HGL 3040	Aspects d'archéologie classique	3.0
HGL 2060	Archéologie : Étrurie et monde italique	3.0 J	HGL 3070	Architecture et urbanisme romains	3.0
HGL 2061	Archéologie de la République et du Haut Empire	3.0	HGL 3170	Voyage d'études	3.0

Bloc 71E Compléments en ethnologie

Option - Minimum 3 crédits, maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 1010	Les grandes théories en ethnologie	3.0 J	ANT 2042	Anthropologie urbaine	3.0 J
ANT 1018	La parenté et la néo-parenté	3.0 J	ANT 2055	Anthropologie des problèmes médicaux	3.0 J
ANT 2020	Anthropologie de la religion	3.0 S	ANT 3035	Dynamique socioculturelle	3.0
ANT 2023	Anthropologie économique	3.0	ANT 3809	Séminaire d'ethnologie	3.0 J
ANT 2026	Anthropologie politique	3.0 J	ANT 3811	Problèmes actuels en ethnologie	3.0
ANT 2036	Occident : représentations et idéologies	3.0	ANT 3853	Texte ethnographique et terrain	3.0
ANT 2037	Anthropologie du quotidien	3.0			

Bloc 71F Compléments en bioanthropologie

Option - Minimum 3 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 1511	Évolution et comportement humain	3.0 J	ANT 2470	Méthodes d'ostéologie humaine	3.0 J
ANT 2430	La paléontologie humaine	3.0 J	ANT 3460	Concepts, méthodes en paléanthropologie	3.0
ANT 2440	Génétique, épigénétique et anthropologie	3.0	ANT 3556	Évolution et comportement humain 2	3.0
ANT 2454	La primatologie	3.0 J	ANT 3814	Séminaire d'anthropologie biologique	3.0 J

Bloc 71G Compléments en anthropologie linguistique

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 2611	Ethnographie de la communication	3.0 J	ANT 3625	Langue, culture et poétique	3.0 J
ANT 2624	Mythes, rites, symboles	3.0 J	ANT 3631	Changement social et linguistique	3.0
ANT 2660	Langue et identité	3.0	ANT 3876	Langues et cultures du Caucase	3.0

Bloc 71H Histoire antique

Option - Minimum 3 crédits, maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
HGL 3021	Questions d'histoire ancienne	3.0	HST 2111	L'Égypte et la Mésopotamie anciennes	3.0 S
HGL 3423	Lectures dirigées	3.0	HST 2113	Grèce antique : d'Alexandre à Auguste	3.0
HST 2108	Rome : des origines aux Antonins	3.0 J	HST 3104	Macédoine et Thrace dans l'Antiquité	3.0
HST 2109	Rome : des Antonins à l'empire tardif	3.0	HST 3105	Économie et société grecques	3.0 J
HST 2110	Grèce antique : des Minoens à Chéronée	3.0 J	HST 3111	Systèmes économiques et sociaux à Rome	3.0

Bloc 71I Histoire littéraire

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
GRC 1031	Introduction à la littérature grecque	3.0 J
LAT 1031	Histoire de la littérature latine	3.0 J

Bloc 71J Langues anciennes

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GRC 1111	Initiation à la langue grecque 1	3.0 S	LAT 1111	Initiation à la langue latine 1	3.0 S
GRC 1121	Initiation à la langue grecque 2	3.0 S	LAT 1121	Initiation à la langue latine 2	3.0 S

Bloc 71K Langues : lecture de textes

Option - Maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GRC 2011	Grec intermédiaire	3.0 S	LAT 2011	Latin intermédiaire	3.0 J
GRC 2021	Grec avancé (A)	3.0	LAT 2021	Latin avancé (A)	3.0
GRC 2031	Grec avancé (B)	3.0 J	LAT 2031	Latin avancé (B)	3.0 J

Bloc 71L Littérature

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GRC 3100	Poésie hellénistique	3.0	LAT 3100	Poésie didactique latine	3.0
GRC 3101	Rhétorique et art oratoire	3.0	LAT 3120	Poésie épique latine	3.0
GRC 3120	Homère et les poètes épiques	3.0	LAT 3130	Poésie lyrique et élégiaque latine	3.0 J
GRC 3140	La tragédie et la comédie	3.0 J	LAT 3140	Historiens romains	3.0
GRC 3165	Les poètes lyriques	3.0	LAT 3150	Auteurs latins de l'Antiquité tardive	3.0
GRC 3170	Xénophon, Platon et Aristote	3.0	LAT 3160	Le théâtre romain	3.0

Bloc 71M Langues modernes

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1901	Allemand 1 (niveau A1.1)	3.0 J S	ANG 1104	Composition: Writing and Research	3.0 J
ALL 1902	Allemand 2 (niveau A1.2)	3.0 S	GRM 1901	Grec moderne 1 (niveau A1.1)	3.0 S
ALL 1903	Allemand 3 (niveau A2.1)	3.0 J S	GRM 1902	Grec moderne 2 (niveau A1.2)	3.0 S
ALL 1904	Allemand 4 (niveau A2.2)	3.0 J S	GRM 1903	Grec moderne 3 (niveau A2.1)	3.0
ALL 1905	Allemand 5 (niveau B1.1)	3.0 J S	GRM 1904	Grec moderne 4 (niveau A2.2)	3.0
ALL 1911	Lire en allemand 1 (niveau A1-A2)	3.0 J	ITL 1901	Italien 1 (niveau A1)	3.0 J S
ALL 1912	Lire en allemand 2 (niveau B1)	3.0 J	ITL 1902	Italien 2 (niveau A2)	3.0 J S
ALL 1913	Lire en allemand 3 (niveau B2.1)	3.0 J	ITL 1903	Italien 3 (niveau B1.1)	3.0 S
ANG 1103	Composition: Critical Writing	3.0 J	ITL 1904	Italien 4 (niveau B1.2)	3.0 S

Bloc 71Z








Choix - 3 crédits.

Mineure en études du jeu vidéo

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT D'HISTOIRE DE L'ART ET D'ÉTUDES CINÉMATOGRAPHIQUES

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-171-4-1
CYCLE	1 ^{er} cycle
CRÉDITS	30 crédits
DURÉE	1 an
COTE R MINIMALE	20,000

-  Admission à l'automne et à l'hiver
-  Cours de jour
-  Cours de soir
-  Capacité d'accueil limitée
-  Offert au campus de Montréal
-  Temps plein
-  Temps partiel

Information sur le programme

- Patricia Correa Romero : 514 343-6111, poste 3679 patricia.correa.romero@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Structure du programme (1-171-4-1)

Version 00 (A11)

La Mineure comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits de la Mineure sont répartis de la façon suivante : 12 crédits obligatoires, 15 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 70A Cours fondamentaux

Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CIN 1104	Culture et documentation du cinéma	3.0	JEU 1002	Esthétique et design vidéoludique	3.0 S
JEU 1001	Histoire du jeu vidéo	3.0 J	JEU 1003	Jeu vidéo et cinéma	3.0 S

Bloc 70B Approches spécifiques

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
JEU 1004	Immersion et expériences médiatisées	3.0 J
JEU 1005	Les genres et le jeu vidéo	3.0 S
JEU 1006	Scénarisation et nouvelles plateformes	3.0 J

Bloc 70C Ouvertures au cinéma

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CIN 1101	Mouvements de l'histoire du cinéma	3.0 J S	CIN 2108	Cinéma expérimental et art vidéo	3.0 J
CIN 1102	Langage et matières de l'expression	3.0 J S	CIN 2110	Le cinéma et les autres arts	3.0 S
CIN 1103	Courants du cinéma contemporain	3.0 J	CIN 2113	Cinéma et technologies numériques	3.0 S
CIN 1105	Cinéma d'animation et images composites	3.0 J	CIN 2116	Cinéma et sciences humaines	3.0 J
CIN 1108	Cinéma et télévision	3.0 S	CIN 2120	Cinéma et bande dessinée	3.0 S
CIN 1109	Les genres et le cinéma 1	3.0 J	CIN 2121	Histoire de la télévision : une introduction	3.0 J
CIN 1110	Les genres et le cinéma 2	3.0	CIN 2122	Introduction à l'analyse des séries télévisées	3.0 S
CIN 2105	L'avènement du cinéma	3.0 J	CIN 2123	Le hors-film : la télévision projetée	3.0 J

Bloc 70D Cultures visuelles

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
HAR 1210	Introduction aux cultures visuelles	3.0 J

Bloc 70Z

Choix - 3 crédits.

Majeure en études est-asiatiques

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | CENTRE D'ÉTUDES DE L'ASIE DE L'EST

Sommaire et particularités







NUMÉRO 1-097-2-0

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 60 crédits

DURÉE 2 ans

COTE R MINIMALE 20,000

-  Admission à l'automne et à l'hiver
 -  Cours de jour
 -  Offert au campus de Montréal
 -  Temps plein
 -  Temps partiel
-  Possibilité de séjour d'études à l'international

Information sur le programme

- Bernard Bernier, directeur du programme : (514) 343-5807 bernard.bernier@umontreal.ca
- Hélène Leduc : 514 343-6486 helene.leduc@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Structure du programme (1-097-2-0)

Version 9 (A16)

La Majeure comporte 60 crédits. Elle est offerte avec un tronc commun (segment 01) et trois orientations :

- l'orientation Chine (segments 01 et 71), comporte 60 crédits à option,
- l'orientation Japon (segments 01 et 72), comporte 60 crédits à option,
- l'orientation Corée (segments 01 et 74), comporte 60 crédits à option.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 COMMUN AUX TROIS ORIENTATIONS

Le tronc commun comporte de 24 à 51 crédits à option.

Bloc 01A Formation est-asiatique

Option - Minimum 12 crédits, maximum 24 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 3164	La société japonaise contemporaine	3.0	HST 2625	Histoire du Japon contemporain	3.0 J
GEO 3412	Géographie de la Chine	3.0 J	HST 2628	Le Viêt Nam moderne	3.0 J
GEO 3442	Géographie de l'Asie du Sud-Est	3.0	PHI 2960	Naissance de la philosophie chinoise	3.0 S
HST 1061	Histoire de la Chine depuis le 16 ^e siècle	3.0 J	POL 3753	La Chine	3.0 S
HST 1062	L'Asie du Sud-Est depuis 1500	3.0 J	POL 3754	Le Japon	3.0 S
HST 2624	Histoire du Japon jusqu'en 1868	3.0			

Bloc 01B Formation est-asiatique complémentaire

Option - Minimum 6 crédits, maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AES 1034	Traduire la pensée chinoise	3.0	AES 3500	Travail dirigé en études asiatiques	3.0
AES 2011	Littérature de la Chine traditionnelle	3.0	AES 3710	Calligraphie chinoise et japonaise	3.0 J
AES 2012	Littérature chinoise contemporaine	3.0 J	ANT 3864	Culture japonaise	3.0 J
AES 2014	Le cinéma chinois	3.0 J	ANT 3866	Cultures et sociétés de la Chine	3.0
AES 2015	Langue, culture et société en Asie	3.0 J	ANT 3875	Langues et cultures de l'Asie du Sud	3.0 J
AES 2020	Littérature du Japon traditionnel	3.0 J	HST 2621	Les religions de la Chine moderne	3.0 J
AES 2021	Littérature japonaise contemporaine	3.0 S	HST 2831	Histoire des médecines alternatives	3.0
AES 2034	Pensée chinoise par les textes	3.0	PHI 2965	Le bouddhisme chinois	3.0
AES 2050	Étude d'un pays asiatique 1	3.0 J	POL 3011	Relations internationales de l'Asie du Sud-Est	3.0
AES 2060	Étude d'un pays asiatique 2	3.0 S	POL 3860	Régimes politiques de l'Asie de l'Est	3.0 S
AES 3021	Le cinéma japonais	3.0 S	REL 2240	Hindouisme: religion et culture	3.0 J
AES 3022	Cultures du Japon contemporain	3.0 J	REL 2250	Bouddhisme: religion et culture	3.0 J
AES 3032	Culture et communication en Corée	3.0 S	REL 2260	Sikhisme: religion et culture	3.0

Bloc 01C Formation est-asiatique avancée

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AES 3010	Lire la pensée chinoise antique	3.0 J	HST 3571	L'économie politique de la Chine moderne	3.0 J
AES 3041	L'économie politique du Japon moderne	3.0 J	HST 3574	Asie de l'Est: médecine et colonisation	3.0 J
AES 3610	Enjeux politiques et économiques en Asie de l'est	3.0 J	POL 3008	Sécurité en Asie de l'Est	3.0 S
AES 3815	Sujets spéciaux en études asiatiques	3.0 S	POL 3401	L'Asie du Sud-Est	3.0
AES 3915	Recherches en études asiatiques	3.0 S			

Bloc 01Y Complément de formation

Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 1213	Les grandes civilisations	3.0 J	MUL 1246	Appréciation musicale des musiques du monde	3.0 J
ANT 1611	Langage, culture, société	3.0 J	POL 1954	Politique internationale	3.0 J
COM 2001	Communication et mondialisation	3.0 J	PPL 3040	Communication interculturelle	3.0 S
LCO 2011	Études comparatives des récits	3.0 S			

SEGMENT 71 PROPRE À L'ORIENTATION CHINE

Tous les crédits de l'orientation sont à option. De 9 à 36 crédits peuvent être complétés.

Bloc 71A Langue chinoise

Option - Minimum 9 crédits, maximum 36 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CHN 1901	Chinois 1 (niveau A1.1)	3.0 J S	CHN 1908	Chinois 8 (niveau A2+)	3.0 J
CHN 1902	Chinois 2 (niveau A1.2)	3.0 J S	CHN 1909	Chinois 9 (niveau B1.1)	3.0 J
CHN 1903	Chinois 3 (niveau A1.3)	3.0 J	CHN 1910	Chinois 10 (niveau B1.2)	3.0 J
CHN 1904	Chinois 4 (niveau A1+)	3.0 J	CHN 1911	Chinois 11 (niveau B1.3)	3.0 J
CHN 1905	Chinois 5 (niveau A2.1)	3.0 J	CHN 1912	Lire en chinois 1 (niveau B2.1)	3.0 J
CHN 1906	Chinois 6 (niveau A2.2)	3.0 J	CHN 1913	Lire en chinois 2 (niveau B2.2)	3.0
CHN 1907	Chinois 7 (niveau A2.3)	3.0 J			

Bloc 71B Autres langues asiatiques

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AES 1001	Langue asiatique 1	3.0	JPN 1903	Japonais 3 (niveau A1+)	3.0 J S
AES 1002	Langue asiatique 2	3.0	JPN 1904	Japonais 4 (niveau A2.1)	3.0 J S
CRN 1901	Coréen 1 (niveau A1.1)	3.0 S	JPN 1905	Japonais 5 (niveau A2.2)	3.0 J
CRN 1902	Coréen 2 (niveau A1.2)	3.0 S	JPN 1906	Japonais 6 (niveau A2+)	3.0 J
CRN 1903	Coréen 3 (niveau A1.3)	3.0 S	JPN 1907	Japonais 7 (niveau B1.1)	3.0 J
CRN 1904	Coréen 4 (niveau A2.1)	3.0 S	JPN 1908	Japonais 8 (niveau B1.2)	3.0 J
CRN 1905	Coréen 5 (niveau A2.2)	3.0 S	JPN 1909	Lire en japonais 1 (niveau B1)	3.0 J
CRN 1906	Coréen 6 (niveau A2.3)	3.0	JPN 1910	Parler en japonais 1 (Niveau B1)	3.0 J
CRN 1907	Coréen 7 (niveau B1.1)	3.0	JPN 1911	Lire en japonais 2 (Niveau B2)	3.0 J
CRN 1908	Coréen 8 (niveau B1.2)	3.0	JPN 1912	Parler en japonais 2 (Niveau B2)	3.0 J
CRN 1909	Coréen 9 (niveau B1.3)	3.0	JPN 1913	Lire en japonais 3 (Niveau B2)	3.0
CRN 1910	Coréen 10 (niveau B1.4)	3.0	JPN 1914	Parler en japonais 3 (Niveau B2)	3.0
JPN 1901	Japonais 1 (niveau A1.1)	3.0 J S	JPN 1915	Travaux dirigés en japonais (Niv. B2+)	3.0
JPN 1902	Japonais 2 (niveau A1.2)	3.0 J S			

SEGMENT 72 PROPRE À L'ORIENTATION JAPON

Tous les crédits de l'orientation sont à option. De 9 à 36 crédits peuvent être complétés.

Bloc 72A Langue japonaise

Option - Minimum 9 crédits, maximum 36 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
JPN 1901	Japonais 1 (niveau A1.1)	3.0 J S	JPN 1909	Lire en japonais 1 (niveau B1)	3.0 J
JPN 1902	Japonais 2 (niveau A1.2)	3.0 J S	JPN 1910	Parler en japonais 1 (Niveau B1)	3.0 J
JPN 1903	Japonais 3 (niveau A1+)	3.0 J S	JPN 1911	Lire en japonais 2 (Niveau B2)	3.0 J
JPN 1904	Japonais 4 (niveau A2.1)	3.0 J S	JPN 1912	Parler en japonais 2 (Niveau B2)	3.0 J
JPN 1905	Japonais 5 (niveau A2.2)	3.0 J	JPN 1913	Lire en japonais 3 (Niveau B2)	3.0
JPN 1906	Japonais 6 (niveau A2+)	3.0 J	JPN 1914	Parler en japonais 3 (Niveau B2)	3.0
JPN 1907	Japonais 7 (niveau B1.1)	3.0 J	JPN 1915	Travaux dirigés en japonais (Niv. B2+)	3.0
JPN 1908	Japonais 8 (niveau B1.2)	3.0 J			

Bloc 72B Autres langues asiatiques

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AES 1001	Langue asiatique 1	3.0	CHN 1912	Lire en chinois 1 (niveau B2.1)	3.0 J
AES 1002	Langue asiatique 2	3.0	CHN 1913	Lire en chinois 2 (niveau B2.2)	3.0
CHN 1901	Chinois 1 (niveau A1.1)	3.0 J S	CRN 1901	Coréen 1 (niveau A1.1)	3.0 S
CHN 1902	Chinois 2 (niveau A1.2)	3.0 J S	CRN 1902	Coréen 2 (niveau A1.2)	3.0 S
CHN 1903	Chinois 3 (niveau A1.3)	3.0 J	CRN 1903	Coréen 3 (niveau A1.3)	3.0 S
CHN 1904	Chinois 4 (niveau A1+)	3.0 J	CRN 1904	Coréen 4 (niveau A2.1)	3.0 S
CHN 1905	Chinois 5 (niveau A2.1)	3.0 J	CRN 1905	Coréen 5 (niveau A2.2)	3.0 S
CHN 1906	Chinois 6 (niveau A2.2)	3.0 J	CRN 1906	Coréen 6 (niveau A2.3)	3.0
CHN 1907	Chinois 7 (niveau A2.3)	3.0 J	CRN 1907	Coréen 7 (niveau B1.1)	3.0
CHN 1908	Chinois 8 (niveau A2+)	3.0 J	CRN 1908	Coréen 8 (niveau B1.2)	3.0
CHN 1909	Chinois 9 (niveau B1.1)	3.0 J	CRN 1909	Coréen 9 (niveau B1.3)	3.0
CHN 1910	Chinois 10 (niveau B1.2)	3.0 J	CRN 1910	Coréen 10 (niveau B1.4)	3.0
CHN 1911	Chinois 11 (niveau B1.3)	3.0 J			

SEGMENT 74 PROPRE À L'ORIENTATION CORÉE

Tous les crédits de l'orientation sont à option. De 9 à 36 crédits peuvent être complétés.

Bloc 74A Langue coréenne

Option - Minimum 9 crédits, maximum 30 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CRN 1901	Coréen 1 (niveau A1.1)	3.0 S	CRN 1906	Coréen 6 (niveau A2.3)	3.0
CRN 1902	Coréen 2 (niveau A1.2)	3.0 S	CRN 1907	Coréen 7 (niveau B1.1)	3.0
CRN 1903	Coréen 3 (niveau A1.3)	3.0 S	CRN 1908	Coréen 8 (niveau B1.2)	3.0
CRN 1904	Coréen 4 (niveau A2.1)	3.0 S	CRN 1909	Coréen 9 (niveau B1.3)	3.0
CRN 1905	Coréen 5 (niveau A2.2)	3.0 S	CRN 1910	Coréen 10 (niveau B1.4)	3.0

Bloc 74B Autres langues asiatiques

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AES 1001	Langue asiatique 1	3.0	JPN 1901	Japonais 1 (niveau A1.1)	3.0 J S
AES 1002	Langue asiatique 2	3.0	JPN 1902	Japonais 2 (niveau A1.2)	3.0 J S
CHN 1901	Chinois 1 (niveau A1.1)	3.0 J S	JPN 1903	Japonais 3 (niveau A1+)	3.0 J S
CHN 1902	Chinois 2 (niveau A1.2)	3.0 J S	JPN 1904	Japonais 4 (niveau A2.1)	3.0 J S
CHN 1903	Chinois 3 (niveau A1.3)	3.0 J	JPN 1905	Japonais 5 (niveau A2.2)	3.0 J
CHN 1904	Chinois 4 (niveau A1+)	3.0 J	JPN 1906	Japonais 6 (niveau A2+)	3.0 J
CHN 1905	Chinois 5 (niveau A2.1)	3.0 J	JPN 1907	Japonais 7 (niveau B1.1)	3.0 J
CHN 1906	Chinois 6 (niveau A2.2)	3.0 J	JPN 1908	Japonais 8 (niveau B1.2)	3.0 J
CHN 1907	Chinois 7 (niveau A2.3)	3.0 J	JPN 1909	Lire en japonais 1 (niveau B1)	3.0 J
CHN 1908	Chinois 8 (niveau A2+)	3.0 J	JPN 1910	Parler en japonais 1 (Niveau B1)	3.0 J
CHN 1909	Chinois 9 (niveau B1.1)	3.0 J	JPN 1911	Lire en japonais 2 (Niveau B2)	3.0 J
CHN 1910	Chinois 10 (niveau B1.2)	3.0 J	JPN 1912	Parler en japonais 2 (Niveau B2)	3.0 J
CHN 1911	Chinois 11 (niveau B1.3)	3.0 J	JPN 1913	Lire en japonais 3 (Niveau B2)	3.0
CHN 1912	Lire en chinois 1 (niveau B2.1)	3.0 J	JPN 1914	Parler en japonais 3 (Niveau B2)	3.0
CHN 1913	Lire en chinois 2 (niveau B2.2)	3.0	JPN 1915	Travaux dirigés en japonais (Niv. B2+)	3.0

E

Mineure en études est-asiatiques

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | CENTRE D'ÉTUDES DE L'ASIE DE L'EST

Sommaire et particularités


NUMÉRO 1-097-4-0


CYCLE 1^{er} cycle


CRÉDITS 30 crédits


DURÉE 1 an


COTE R MINIMALE 20,000

 Admission à l'automne et à l'hiver

 Cours de jour

 Offert au campus de Montréal

 Temps plein

 Temps partiel

Information sur le programme

- Bernard Bernier, directeur du programme : (514) 343-5807 bernard.bernier@umontreal.ca
- Hélène Leduc : 514 343-6486 helene.leduc@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Structure du programme (1-097-4-0)

Version 07 (A10)

La Mineure comporte 30 crédits. Elle est offerte avec un tronc commun (segment 01) et trois orientations :

- l'orientation Chine (segment 01 et 71)
- l'orientation Japon (segment 01 et 72)
- l'orientation Corée (segment 01 et 73).

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 COMMUN AUX TROIS ORIENTATIONS

Le tronc commun comporte de 18 à 30 crédits à option.

Bloc 01A Formation est-asiatique de base

Option - Minimum 6 crédits, maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 3164	La société japonaise contemporaine	3.0	HST 1062	L'Asie du Sud-Est depuis 1500	3.0 J
GEO 3412	Géographie de la Chine	3.0 J	HST 2624	Histoire du Japon jusqu'en 1868	3.0
GEO 3442	Géographie de l'Asie du Sud-Est	3.0	HST 2625	Histoire du Japon contemporain	3.0 J
HST 1061	Histoire de la Chine depuis le 16 ^e siècle	3.0 J	HST 2628	Le Vietnam moderne	3.0 J

Bloc 01B Formation est-asiatique complémentaire

Option - Minimum 12 crédits, maximum 24 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AES 1034	Traduire la pensée chinoise	3.0	ANT 3864	Culture japonaise	3.0 J
AES 2011	Littérature de la Chine traditionnelle	3.0	ANT 3866	Cultures et sociétés de la Chine	3.0
AES 2012	Littérature chinoise contemporaine	3.0 J	ANT 3875	Langues et cultures de l'Asie du Sud	3.0 J
AES 2014	Le cinéma chinois	3.0 J	HST 2621	Les religions de la Chine moderne	3.0 J
AES 2015	Langue, culture et société en Asie	3.0 J	HST 2831	Histoire des médecines alternatives	3.0
AES 2020	Littérature du Japon traditionnel	3.0 J	HST 3571	L'économie politique de la Chine moderne	3.0 J
AES 2021	Littérature japonaise contemporaine	3.0 S	HST 3574	Asie de l'Est : médecine et colonisation	3.0 J
AES 2034	Pensée chinoise par les textes	3.0	PHI 2960	Naissance de la philosophie chinoise	3.0 S
AES 2050	Étude d'un pays asiatique 1	3.0 J	PHI 2965	Le bouddhisme chinois	3.0
AES 2060	Étude d'un pays asiatique 2	3.0 S	POL 3008	Sécurité en Asie de l'Est	3.0 S
AES 3010	Lire la pensée chinoise antique	3.0 J	POL 3011	Relations internationales de l'Asie du Sud-Est	3.0
AES 3021	Le cinéma japonais	3.0 S	POL 3401	L'Asie du Sud-Est	3.0
AES 3022	Cultures du Japon contemporain	3.0 J	POL 3753	La Chine	3.0 S
AES 3032	Culture et communication en Corée	3.0 S	POL 3754	Le Japon	3.0 S
AES 3041	L'économie politique du Japon moderne	3.0 J	POL 3860	Régimes politiques de l'Asie de l'Est	3.0 S
AES 3610	Enjeux politiques et économiques en Asie de l'est	3.0 J	REL 2240	Hindouisme: religion et culture	3.0 J
AES 3710	Calligraphie chinoise et japonaise	3.0 J	REL 2250	Bouddhisme : religion et culture	3.0 J
AES 3815	Sujets spéciaux en études asiatiques	3.0 S	REL 2260	Sikhisme: religion et culture	3.0
AES 3915	Recherches en études asiatiques	3.0 S			

SEGMENT 71 PROPRE À L'ORIENTATION CHINE

Tous les crédits de l'Oriente sont à option.

Bloc 71A Langue chinoise

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CHN 1901	Chinois 1 (niveau A1.1)	3.0 J S	CHN 1908	Chinois 8 (niveau A2+)	3.0 J
CHN 1902	Chinois 2 (niveau A1.2)	3.0 J S	CHN 1909	Chinois 9 (niveau B1.1)	3.0 J
CHN 1903	Chinois 3 (niveau A1.3)	3.0 J	CHN 1910	Chinois 10 (niveau B1.2)	3.0 J
CHN 1904	Chinois 4 (niveau A1+)	3.0 J	CHN 1911	Chinois 11 (niveau B1.3)	3.0 J
CHN 1905	Chinois 5 (niveau A2.1)	3.0 J	CHN 1912	Lire en chinois 1 (niveau B2.1)	3.0 J
CHN 1906	Chinois 6 (niveau A2.2)	3.0 J	CHN 1913	Lire en chinois 2 (niveau B2.2)	3.0
CHN 1907	Chinois 7 (niveau A2.3)	3.0 J			

SEGMENT 72 PROPRE À L'ORIENTATION JAPON

Tous les crédits de l'Oriente sont à option.

Bloc 72A Langue japonaise

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
JPN 1901	Japonais 1 (niveau A1.1)	3.0 J S	JPN 1909	Lire en japonais 1 (niveau B1)	3.0 J
JPN 1902	Japonais 2 (niveau A1.2)	3.0 J S	JPN 1910	Parler en japonais 1 (Niveau B1)	3.0 J
JPN 1903	Japonais 3 (niveau A1+)	3.0 J S	JPN 1911	Lire en japonais 2 (Niveau B2)	3.0 J
JPN 1904	Japonais 4 (niveau A2.1)	3.0 J S	JPN 1912	Parler en japonais 2 (Niveau B2)	3.0 J
JPN 1905	Japonais 5 (niveau A2.2)	3.0 J	JPN 1913	Lire en japonais 3 (Niveau B2)	3.0
JPN 1906	Japonais 6 (niveau A2+)	3.0 J	JPN 1914	Parler en japonais 3 (Niveau B2)	3.0
JPN 1907	Japonais 7 (niveau B1.1)	3.0 J	JPN 1915	Travaux dirigés en japonais (Niv. B2+)	3.0
JPN 1908	Japonais 8 (niveau B1.2)	3.0 J			

SEGMENT 73 PROPRE À L'ORIENTATION CORÉE

Tous les crédits de l'Oriente sont à option.

Bloc 73A Langue coréenne

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CRN 1901	Coréen 1 (niveau A1.1)	3.0 S	CRN 1906	Coréen 6 (niveau A2.3)	3.0
CRN 1902	Coréen 2 (niveau A1.2)	3.0 S	CRN 1907	Coréen 7 (niveau B1.1)	3.0
CRN 1903	Coréen 3 (niveau A1.3)	3.0 S	CRN 1908	Coréen 8 (niveau B1.2)	3.0
CRN 1904	Coréen 4 (niveau A2.1)	3.0 S	CRN 1909	Coréen 9 (niveau B1.3)	3.0
CRN 1905	Coréen 5 (niveau A2.2)	3.0 S	CRN 1910	Coréen 10 (niveau B1.4)	3.0

Mineure en études féministes, des genres et des sexualités

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES

Sommaire et particularités

NUMÉRO 1-241-4-0

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 30 crédits

DURÉE 1 an



Cours de jour



Capacité d'accueil non limitée



Offert au campus de Montréal



Temps plein



Temps partiel



Nouveau programme



Une formation ciblée sur les études féministes



Programme qui examine la problématique de « genres et sexualités »



Plus-value appréciable pour un.e étudiant.e qui suit un programme de majeure à la FAS

Information sur le programme

- Pascale Dufour : 514 343-6111, poste 41939 pascale.dufour@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC et
- avoir réussi, avant l'entrée dans le programme, 12 crédits de cours d'un programme universitaire, de préférence des cours d'introduction à sa discipline de rattachement ou des cours de base de méthodologie en sciences humaines et sociales.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Remarques

- Il est fortement recommandé d'avoir une maîtrise de l'anglais de niveau B.2 (utilisateur indépendant) pour suivre les cours d'anglais inscrits au programme.
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-241-4-0)

Version 00 (A17)

La Mineure comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits de la Mineure sont répartis de la façon suivante : 6 crédits obligatoires, 24 crédits à option.

Bloc 70A Méthodologies et histoires de la pensée féministe

Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
FEM 2000	Introduction aux courants de la pensée féministes	3.0 J
FEM 3200	Femmes et sociétés: Enjeux contemporains	3.0 J

Bloc 70B Corps, sexualités et représentations

Option - Maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANG 2461	Sexuality and Representation	3.0 J	HAR 2780	Art, genres et sexualités	3.0 S
ANT 1020	Homme/femme : constructions culturelles	3.0 J	PSY 2098	Sexualité et cycle de vie	3.0 J
ANT 3626	Langage et genre social	3.0	REL 3920	Religions et sexualité	3.0
CIN 2112	Cinéma, genre et sexualité	3.0 J	SOL 2111	Corps, culture et modernité	3.0 J
COM 2570	Médias, sexe et genre	3.0 J			

Bloc 70C Rapports de genre, violence et inégalités

Option - Maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GEO 3252	Genre et développement international	3.0	SOL 3404	Rapport de genre et sexualités	3.0
POL 3910	Genre et politique	3.0 S	SOL 3604	Inégalités, discriminations et citoyenneté	3.0
PPL 2040	Rapport hommes/femmes et développement	3.0 J	SVS 1101	Inégalités et oppressions	3.0 J
REI 3435	Diversité de la main-d'oeuvre	3.0 S	SVS 2110	Travail social, sexe et genre	3.0 J
SOL 1012	Inégalités sociales et marché du travail	3.0 J	VIO 2012	Victimisation sexuelle	3.0 S

Bloc 70D Histoires et théories féministes

Option - Maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANG 2404	Literature and Transnational Feminisms	3.0 J	HST 2446	Histoire des femmes au Canada	3.0 J
FRA 2183	Histoire de la littérature des femmes	3.0 J	LCO 1030	Postcolonialismes comparés	3.0 J
FRA 3306	Théories des identités sexuelles	3.0 J	PHI 2419	Philosophie féministe	3.0 J
HST 2283	Sexes et politique dans la France d'Ancien Régime	3.0 J	REL 3930	Féminismes et religions	3.0 S

Baccalauréat en études hispaniques

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT DE LITTÉRATURES ET DE LANGUES DU MONDE

Sommaire et particularités







NUMÉRO 1-105-1-0

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 90 crédits

DURÉE 3 ans

COTE R MINIMALE 22,000

-  Admission à l'automne et à l'hiver
 -  Cours de jour
 -  Offert au campus de Montréal
 -  Temps plein
 -  Temps partiel
-  Possibilité de séjour d'études à l'international

Information sur le programme

- Javier Rubiera : javier.rubiera@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC et
- attester d'une connaissance de niveau intermédiaire de l'espagnol, par exemple en ayant réussi deux cours de niveau collégial.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Structure du programme (1-105-1-0)

Version 12 (A13)

Le Baccalauréat comporte 90 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 73

Les crédits du Baccalauréat sont répartis de la façon suivante : 33 crédits obligatoires, 54 crédits à option et 3 crédits au choix.

Tous les cours ESP se donnent en espagnol sauf indication contraire.

Bloc 73A Langue, civilisations, littérature

Obligatoire - 33 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ESP 1215	Civilisation espagnole	3.0 J	ESP 2536	Grammaire avancée	3.0 J S
ESP 1225	Littérature espagnole : panorama	6.0 J	ESP 2651	Poésie et discours hispaniques : méthode	3.0 S
ESP 1317	Civilisation hispano-américaine	3.0 J	ESP 2652	Récit et théâtre hispaniques : méthode	3.0 S
ESP 1325	Littérature hispano-américaine: panorama	3.0 J	ESP 3517	Histoire de la langue espagnole 1	3.0 J
ESP 1327	Cultures latino-américaines	3.0	ESP 3537	Espagnol moderne	3.0

Bloc 73B Apprentissage de l'espagnol

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ESP 1903	Espagnol 3 (niveau B1.1)	3.0 J S	ESP 1907	Espagnol 7 (niveau B2.3)	3.0
ESP 1904	Espagnol 4 (niveau B1.2)	3.0 J S	ESP 2510	Pratique orale de l'espagnol	3.0 J
ESP 1905	Espagnol 5 (niveau B2.1)	3.0 J S	ESP 3610	Préparation au DELE (niveau supérieur)	3.0
ESP 1906	Espagnol 6 (niveau B2.2)	3.0 J			

Bloc 73C Étude de la langue

Option - Minimum 6 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ESP 3511	Phonologie et phonétique de l'espagnol	3.0 J	ESP 3720	L'espagnol : langue étrangère 2	3.0 S
ESP 3550	L'espagnol d'Amérique	3.0 J	LNG 1955	Notions générales de linguistique	3.0 J
ESP 3710	L'espagnol : langue étrangère 1	3.0 S			

Bloc 73D Traduction et rédaction

Option - Minimum 6 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ESP 2525	Composition espagnole 1	3.0 S	ESP 2710	Traduction espagnol-français 1	3.0 J
ESP 2535	Composition espagnole 2	3.0 J	ESP 2720	Traduction espagnol-français 2	3.0 J
ESP 2700	Introduction à la traduction hispanique	3.0 J	ESP 2730	Traduction français-espagnol	3.0 J

Bloc 73E Littérature espagnol

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ESP 3212	Littérature espagnole du Moyen Âge	3.0	ESP 3242	Romantisme et réalisme en Espagne	3.0
ESP 3222	Cervantes et le roman du Siècle d'or	3.0 J	ESP 3252	Roman et théâtre espagnols du 20e siècle	3.0

Bloc 73F Littérature hispano-américaine

Option - Minimum 6 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ESP 2300	Voix de l'Amérique latine	3.0	ESP 3326	Narration et théâtre hispano-américains	3.0 S
ESP 3311	Littérature de la Conquête	3.0	ESP 3335	Cinéma latino-américain	3.0
ESP 3312	Littérature de l'Indépendance	3.0	ESP 3355	Littérature hispano-américaine	3.0
ESP 3324	Roman et conte hispano-américains	3.0			

Bloc 73G Littérature hispanique

Option - Minimum 9 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ESP 2400	Cinéma et littératures hispaniques	3.0 J	ESP 3444	Écriture féminine hispanique	3.0 J
ESP 3435	Théâtre hispanique du Siècle d'or	3.0 J	ESP 3451	Essai hispanique XVIIIe - XXe siècles	3.0
ESP 3440	Poésie hispanique moderne	3.0			

Bloc 73H Lectures et recherches complémentaires

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ESP 3810	Travail de recherche	3.0
ESP 3820	Programme de lectures	3.0
ESP 3900	Travail dirigé en traduction	3.0

Bloc 73I Théorie littéraire

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 1000	Approches des études littéraires	3.0 J	LCO 2011	Études comparatives des récits	3.0 S
FRA 2311	Poétique et théorie des genres	3.0	LCO 3010	Théories de la littérature	3.0 J

Bloc 73J Culture et société

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 3858	Autochtones d'Amérique latine	3.0 J	HAR 2510	L'art baroque en Amérique latine	3.0
ANT 3881	Mésoamérique ancienne	3.0 J	HAR 3131	La peinture espagnole du Siècle d'or	3.0 J
CTL 1120	Introduction à la culture catalane	3.0 S	HST 1031	Histoire de l'Antiquité	3.0 J
CTL 1140	Panorama de la littérature catalane	3.0 S	LAA 1101	Amérique latine : cours synthèse	3.0 S
HAR 2201	Art et architecture : Premières nations	3.0	POL 3835	L'Amérique latine	3.0 J
HAR 2360	Les avant-gardes historiques	3.0			

Bloc 73Y

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1903	Anglais 3 (niveau B1.1)	3.0 J S	HST 2351	Amérique latine à l'époque coloniale	3.0
ANG 1904	Anglais 4 (niveau B1.2)	3.0 J S	HST 2352	Amérique latine depuis l'indépendance	3.0 J
ANG 1911	Lire en anglais 1 (niveau B1)	3.0 J	ITL 1120	Introduction à la culture italienne	3.0 J
ARA 1001	Introduction au monde arabe 1	3.0 S	ITL 1901	Italien 1 (niveau A1)	3.0 J S
ARA 1002	Introduction au monde arabe 2	3.0 S	ITL 1902	Italien 2 (niveau A2)	3.0 J S
ARA 1901	Arabe 1 (niveau A1.1)	3.0 J S	ITL 1903	Italien 3 (niveau B1.1)	3.0 S
ARA 1902	Arabe 2 (niveau A1.2)	3.0 J S	ITL 1904	Italien 4 (niveau B1.2)	3.0 S
ARA 1912	Arabe A1	3.0 J	LAT 1111	Initiation à la langue latine 1	3.0 S
CIN 1102	Langage et matières de l'expression	3.0 J S	LAT 1121	Initiation à la langue latine 2	3.0 S
COM 1200	Introduction aux médias	3.0 J	LAT 3160	Le théâtre romain	3.0
CTL 1901	Catalan 1 (niveau A1)	3.0 J S	LNG 1400	Notions de phonétique et de phonologie	3.0 J
CTL 1902	Catalan 2 (niveau A2)	3.0 S	LNG 1540	Notions de syntaxe	3.0 J
CTL 1903	Catalan 3 (niveau B1.1)	3.0 S	LNG 2340	Langues secondes	3.0 J
CTL 1904	Catalan 4 (niveau B1.2)	3.0 S	PHI 2320	Philosophie de l'esprit	3.0 J
FRA 1160	Histoire du théâtre de l'Antiquité au 17e siècle	3.0 J	PTG 1901	Portugais 1 (niveau A1)	3.0 J S
FRA 1161	Histoire du théâtre 18e - 21e siècles	3.0 J	PTG 1902	Portugais 2 (niveau A2)	3.0 S
FRA 2143	Littérature des Caraïbes	3.0	PTG 1903	Portugais 3 (niveau B1.1)	3.0 S
HGL 1021	Mythe et religion en Grèce ancienne	3.0 J	PTG 1904	Portugais 4 (niveau B1.2)	3.0 S
HGL 1031	Mythe et religion dans le monde romain	3.0 J			

Bloc 73Z

Choix - 3 crédits.

E

Majeure en études hispaniques

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT DE LITTÉRATURES ET DE LANGUES DU MONDE

Sommaire et particularités







NUMÉRO 1-105-2-0

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 60 crédits

DURÉE 2 ans

COTE R MINIMALE 20,000

-  Admission à l'automne et à l'hiver
 -  Cours de jour
 -  Offert au campus de Montréal
 -  Temps plein
 -  Temps partiel
-  Possibilité de séjour d'études à l'international

Information sur le programme

- Javier Rubiera : javier.rubiera@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC et
- attester d'une connaissance de niveau intermédiaire de l'espagnol, par exemple en ayant réussi deux cours de niveau collégial.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Structure du programme (1-105-2-0)

Version 14 (A16)

La Majeure comporte 60 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 73

Les crédits de la Majeure sont répartis de la façon suivante : 18 crédits obligatoires, 39 crédits à option et 3 crédits au choix.

Tous les cours ESP se donnent en espagnol sauf indication contraire.

Bloc 73A Langue, civilisations, littérature

Obligatoire - 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ESP 1215	Civilisation espagnole	3.0 J	ESP 1325	Littérature hispano-américaine: panorama	3.0 J
ESP 1225	Littérature espagnole : panorama	6.0 J	ESP 2536	Grammaire avancée	3.0 J S
ESP 1317	Civilisation hispano-américaine	3.0 J			

Bloc 73B Apprentissage de l'espagnol

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ESP 1903	Espagnol 3 (niveau B1.1)	3.0 J S	ESP 1907	Espagnol 7 (niveau B2.3)	3.0
ESP 1904	Espagnol 4 (niveau B1.2)	3.0 J S	ESP 2510	Pratique orale de l'espagnol	3.0 J
ESP 1905	Espagnol 5 (niveau B2.1)	3.0 J S	ESP 3610	Préparation au DELE (niveau supérieur)	3.0
ESP 1906	Espagnol 6 (niveau B2.2)	3.0 J			

Bloc 73C Étude de la langue

Option - Minimum 6 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ESP 3511	Phonologie et phonétique de l'espagnol	3.0 J	ESP 3710	L'espagnol : langue étrangère 1	3.0 S
ESP 3517	Histoire de la langue espagnole 1	3.0 J	ESP 3720	L'espagnol : langue étrangère 2	3.0 S
ESP 3537	Espagnol moderne	3.0	LNG 1955	Notions générales de linguistique	3.0 J
ESP 3550	L'espagnol d'Amérique	3.0 J			

Bloc 73D Traduction et rédaction

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ESP 2525	Composition espagnole 1	3.0 S	ESP 2710	Traduction espagnol-français 1	3.0 J
ESP 2535	Composition espagnole 2	3.0 J	ESP 2720	Traduction espagnol-français 2	3.0 J
ESP 2700	Introduction à la traduction hispanique	3.0 J	ESP 2730	Traduction français-espagnol	3.0 J

Bloc 73E Littérature espagnol

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ESP 3212	Littérature espagnole du Moyen Âge	3.0	ESP 3242	Romantisme et réalisme en Espagne	3.0
ESP 3222	Cervantes et le roman du Siècle d'or	3.0 J	ESP 3252	Roman et théâtre espagnols du 20e siècle	3.0

Bloc 73F Pratiques culturelles hispano-américaines

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ESP 1327	Cultures latino-américaines	3.0	ESP 3324	Roman et conte hispano-américains	3.0
ESP 2300	Voix de l'Amérique latine	3.0	ESP 3326	Narration et théâtre hispano-américains	3.0 S
ESP 3311	Littérature de la Conquête	3.0	ESP 3335	Cinéma latino-américain	3.0
ESP 3312	Littérature de l'Indépendance	3.0	ESP 3355	Littérature hispano-américaine	3.0

Bloc 73G Littérature hispanique

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ESP 2400	Cinéma et littératures hispaniques	3.0 J	ESP 3435	Théâtre hispanique du Siècle d'or	3.0 J
ESP 2651	Poésie et discours hispaniques : méthode	3.0 S	ESP 3440	Poésie hispanique moderne	3.0
ESP 2652	Récit et théâtre hispaniques : méthode	3.0 S	ESP 3451	Essai hispanique XVIIIe - Xxe siècles	3.0

Bloc 73H Lectures et recherches complémentaires

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ESP 3810	Travail de recherche	3.0
ESP 3820	Programme de lectures	3.0
ESP 3900	Travail dirigé en traduction	3.0

Bloc 73I Théorie littéraire

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 1000	Approches des études littéraires	3.0 J	LCO 2011	Études comparatives des récits	3.0 S
FRA 2311	Poétique et théorie des genres	3.0	LCO 3010	Théories de la littérature	3.0 J

Bloc 73J Culture et société

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 3858	Autochtones d'Amérique latine	3.0 J	HAR 2360	Les avant-gardes historiques	3.0
ANT 3881	Mésoamérique ancienne	3.0 J	HAR 2510	L'art baroque en Amérique latine	3.0
CTL 1120	Introduction à la culture catalane	3.0 S	HAR 3131	La peinture espagnole du Siècle d'or	3.0 J
CTL 1140	Panorama de la littérature catalane	3.0 S	LAA 1101	Amérique latine : cours synthèse	3.0 S
HAR 2201	Art et architecture : Premières nations	3.0	POL 3835	L'Amérique latine	3.0 J

Bloc 73Y

Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1903	Anglais 3 (niveau B1.1)	3.0 J S	HST 2351	Amérique latine à l'époque coloniale	3.0
ANG 1904	Anglais 4 (niveau B1.2)	3.0 J S	HST 2352	Amérique latine depuis l'indépendance	3.0 J
ANG 1911	Lire en anglais 1 (niveau B1)	3.0 J	ITL 1120	Introduction à la culture italienne	3.0 J
ARA 1001	Introduction au monde arabe 1	3.0 S	ITL 1903	Italien 3 (niveau B1.1)	3.0 S
ARA 1002	Introduction au monde arabe 2	3.0 S	ITL 1904	Italien 4 (niveau B1.2)	3.0 S
ARA 1903	Arabe 3 (niveau A2.1)	3.0 J	LAT 3160	Le théâtre romain	3.0
CIN 1102	Langage et matières de l'expression	3.0 J S	LLM 1000	Espaces linguistiques	3.0 S
COM 1200	Introduction aux médias	3.0 J	LNG 1400	Notions de phonétique et de phonologie	3.0 J
FRA 1160	Histoire du théâtre de l'Antiquité au 17e siècle	3.0 J	LNG 1540	Notions de syntaxe	3.0 J
FRA 1161	Histoire du théâtre 18e - 21e siècles	3.0 J	LNG 2340	Langues secondes	3.0 J
FRA 2143	Littérature des Caraïbes	3.0	PHI 2320	Philosophie de l'esprit	3.0 J
HGL 1021	Mythe et religion en Grèce ancienne	3.0 J	PTG 1903	Portugais 3 (niveau B1.1)	3.0 S
HGL 1031	Mythe et religion dans le monde romain	3.0 J	PTG 1904	Portugais 4 (niveau B1.2)	3.0 S

Bloc 73Z






Choix - 3 crédits.

Mineure en études hispaniques

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT DE LITTÉRATURES ET DE LANGUES DU MONDE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-105-4-0
CYCLE	1 ^{er} cycle
CRÉDITS	30 crédits
DURÉE	1 an
COTE R MINIMALE	20,000

-  Admission à l'automne et à l'hiver
-  Cours de jour
-  Offert au campus de Montréal
-  Temps plein
-  Temps partiel

Information sur le programme

- Javier Rubiera : javier.rubiera@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Structure du programme (1-105-4-0)

Version 07 (A95)

La Mineure comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 72

Les crédits de la Mineure sont répartis de la façon suivante : 27 crédits à option et 3 crédits au choix.

Tous les cours ESP se donnent en espagnol sauf indication contraire.

Bloc 72A Apprentissage de l'espagnol

Option - Maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ESP 1901	Espagnol 1 (niveau A1)	3.0 J S	ESP 1905	Espagnol 5 (niveau B2.1)	3.0 J S
ESP 1902	Espagnol 2 (niveau A2)	3.0 J S	ESP 1906	Espagnol 6 (niveau B2.2)	3.0 J
ESP 1903	Espagnol 3 (niveau B1.1)	3.0 J S	ESP 1907	Espagnol 7 (niveau B2.3)	3.0
ESP 1904	Espagnol 4 (niveau B1.2)	3.0 J S	ESP 2510	Pratique orale de l'espagnol	3.0 J

Bloc 72B Étude de la langue

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ESP 2536	Grammaire avancée	3.0 J S	ESP 3550	L'espagnol d'Amérique	3.0 J
ESP 3511	Phonologie et phonétique de l'espagnol	3.0 J	ESP 3610	Préparation au DELE (niveau supérieur)	3.0

Bloc 72C Traduction et rédaction

Option - Maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ESP 2525	Composition espagnole 1	3.0 S	ESP 2710	Traduction espagnol-français 1	3.0 J
ESP 2535	Composition espagnole 2	3.0 J	ESP 2720	Traduction espagnol-français 2	3.0 J
ESP 2700	Introduction à la traduction hispanique	3.0 J	ESP 2730	Traduction français-espagnol	3.0 J

Bloc 72D Civilisation et littérature

Option - Maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ESP 1215	Civilisation espagnole	3.0 J	ESP 2400	Cinéma et littératures hispaniques	3.0 J
ESP 1225	Littérature espagnole : panorama	6.0 J	ESP 2651	Poésie et discours hispaniques : méthode	3.0 S
ESP 1317	Civilisation hispano-américaine	3.0 J	ESP 2652	Récit et théâtre hispaniques : méthode	3.0 S
ESP 1325	Littérature hispano-américaine: panorama	3.0 J	ESP 3335	Cinéma latino-américain	3.0
ESP 1327	Cultures latino-américaines	3.0	ESP 3444	Écriture féminine hispanique	3.0 J
ESP 2300	Voix de l'Amérique latine	3.0	LLM 1000	Espaces linguistiques	3.0 S

Bloc 72Z

Choix - 3 crédits.

Certificat d'études individualisées ès arts


FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE


Sommaire et particularités


NUMÉRO 1-962-5-0


CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 30 crédits

 Admission à l'automne, l'hiver et l'été


 Cours de jour

 Cours de soir

 Capacité d'accueil non limitée

 Offert au campus de Montréal

 Temps plein

 Temps partiel

Information sur le programme

- Caroline Bergeron : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 cei-responsable@fep.umontreal.ca
- TGDE FEP Études individualisées : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 cei-tgde@fep.umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.
- Base universitaire
avoir à son actif des études universitaires dans un programme (module, mineure, majeure, certificat, baccalauréat).
- Si le candidat ne répond pas à l'une ou l'autre des bases d'admissibilité décrites ci-dessus, la Faculté pourra lui suggérer de suivre le programme Accès-FEP. La réussite de ce programme est une condition préalable à une admission au certificat, jumelée aux mêmes conditions liées à l'expérience que le certificat d'où émane la concentration, attestations requises.
- Autres conditions
 - compléter le questionnaire d'analyse de candidature qui permet au candidat de définir ses attentes et ses besoins.
 - élaborer avec le responsable du programme le projet de formation qui tiendra compte des intérêts et des besoins personnels et professionnels du candidat. Le projet de formation doit respecter le cadre du programme : le certificat d'études individualisées est composé d'une concentration de 9 à 15 crédits de cours. L'étudiant complète le certificat par des cours choisis dans la banque de cours de la Faculté de l'éducation permanente et des autres facultés, écoles et départements de l'Université.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Concentrations journalisme, publicité, rédaction, rédaction et communication, relations publiques :

- Pour être admissible, le candidat doit se soumettre au test de français particulier à la concentration. Le test est obligatoire et peut être éliminatoire. Le candidat est prié de consulter la rubrique Tests d'admission du site de la Faculté de l'Éducation permanente pour en connaître la date. Cet avis tient lieu de convocation.

Remarques

Dans ce programme, l'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre). S'il s'inscrit à temps plein, il n'est pas assuré de pouvoir compléter son programme en un an.

Structure du programme (1-962-5-0)

Version 02 (A16)

Le Certificat comporte 30 crédits.

Il est défini selon les besoins de formation professionnelle et personnelle de l'étudiant et comprend généralement de 9 à 15 crédits de cours spécifiques à une concentration et de 15 à 21 crédits de cours complémentaires. Dans tous les cas, le projet d'études est soumis à l'approbation du responsable de programme.

Le certificat comprend un tronc commun (segment 01) et les 9 concentrations suivantes:

Anglais langue seconde (segment 50)

Perfectionnement en français langue seconde (segment 52)

Intervention dans les groupes et les organisations (segment 53)

Journalisme (segment 54)

Publicité (segment 55)

Rédaction (segment 56)

Rédaction et communication (segment 57)

Relations publiques (segment 58)

Modules ou microprogrammes liés au secteur ès arts (segment 99)

Dans le cas où l'étudiant souhaite qu'un module ou un microprogramme soit considéré comme la concentration de son certificat d'études individualisées ès arts, il doit s'inscrire à ce module ou microprogramme préalablement à sa demande d'admission au certificat d'études individualisées ès arts.

Liste des modules ou microprogrammes liés au secteur ès arts:

Droit 1-325-6-5;

Langue et culture allemandes 1-085-7-0;

Langue et culture anglaises 1-135-7-0;

Langue et culture arabes 1-117-7-0;

Langue et culture catalanes 1-104-7-0;

Langue et culture chinoises 1-097-7-0;

Langue et culture grecques 1-095-7-1;

Langue et culture hispaniques 1-105-7-0;

Langue et culture italiennes 1-110-7-0;

Langue et culture japonaises 1-097-7-2;

Langue et culture latines 1-095-7-0;

Langue et culture néo-helléniques 1-130-7-0;

Langue et culture russes 1-121-7-0;

Langue portugaise et cultures lusophones 1-091-7-0;

Rédaction : principes pratiques 1-186-7-0.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 TRONC COMMUN

Tronc commun à toutes les concentrations.

Bloc 01Z

Choix - Minimum 15 crédits, maximum 21 crédits.

SEGMENT 50 PROPRE À LA CONCENTRATION ANGLAIS LANGUE SECONDE

Cette concentration totalise 6 crédits de cours obligatoires et 9 crédits de cours à option.

L'étudiant(e) qui choisit cette concentration doit se soumettre au test de classement de la Faculté de l'éducation permanente.

Bloc 50A

Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ANS 1603	General and Professional English Writing 2	3.0 S
ANS 1606	Integrated English Communication Skills 6	3.0 J S

Bloc 50B

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANS 1412	Phonetics and oral practice	3.0 S	ANS 1706	Integrated English Communication Skills 7	3.0 S
ANS 1504	Professional English: Intercultural Communication	3.0	ANS 2704	English for Negotiating in Global Contexts	3.0
ANS 1602	Professional English for Public Speaking	3.0	ANS 2705	English for Legal Purposes	3.0
ANS 1605	English for Health Care Professionals	3.0	ANS 2715	Scientific and Technical English	3.0
ANS 1615	English for Management and Administration	3.0 J	ANS 3705	English for Research and Development	3.0

Bloc 50C

Option - Minimum 0 crédits, maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ANS 1506	Integrated English Communication Skills 5	3.0 J S

SEGMENT 52 PROPRE À LA CONCENTRATION PERFECTIONNEMENT: FRANÇAIS LANGUE SECONDE

Cette concentration réservée exclusivement aux étudiants non francophones totalise 6 crédits de cours obligatoire et 9 crédits de cours à option.

L'étudiant(e) qui choisit cette concentration doit se soumettre au test de classement de la Faculté de l'éducation permanente.

Bloc 52A

Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
FRS 1505	Compréhension du français oral	3.0 J S
FRS 2702	Projet personnalisé d'intégration	3.0 J

Bloc 52B

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRS 1601	Langue, communication et culture, intensif, QUM6a	6.0 J	FRS 1604	Lecture et construction textuelle	3.0 J S
FRS 1601S	Langue, communication et culture, intensif, QUM6b	6.0 J	FRS 2704	Production écrite et stylistique	3.0 J S
FRS 1602	Langue, communication et culture, QUM6	3.0 J	FRS 2705	Débats et exposés oraux : questions actuelles	3.0 S

Bloc 52C

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRS 1606	Compréhension écrite par les textes littéraires	3.0 S	FRS 2706	Langue et cultures : compréhension et expression	3.0
FRS 1607	Le texte scientifique: compréhension et expression	3.0	FRS 2707	Méthodologie universitaire : habiletés langagières	3.0 S
FRS 1608	Français langue de l'entreprise	3.0 S			

SEGMENT 53 PROPRE À LA CONCENTRATION INTERVENTION: GROUPES ET ORGANISATIONS

Cette concentration totalise 9 crédits de cours obligatoires et 6 crédits de cours à option.

Bloc 53A

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
AEG 2110	Entraînement au travail en équipe	3.0 J
REI 1030G	Gestion et fonctions de l'organisation	3.0 J S
REI 1040G	Comportement organisationnel	3.0 S

Bloc 53B

Option - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
AEG 3137	Groupe et situation d'aide	3.0 J
PSY 1075	Psychologie sociale	3.0 J S

SEGMENT 54 PROPRE À LA CONCENTRATION JOURNALISME

Cette concentration totalise 9 crédits de cours obligatoires et 6 crédits de cours à option.

L'étudiant(e) qui choisit cette concentration doit se présenter au test de français d'admission de la Faculté de l'éducation permanente.

Bloc 54A Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
JOU 1100	Le journalisme: évolution et perspectives	3.0 S
JOU 1200	Méthodes journalistiques	3.0 S

Bloc 54B Option - 3 crédits.

Bloc 54C Option - 3 crédits

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
JOU 2101	Atelier de presse écrite 1	3.0	JOU 2350	Atelier de presse télévisée	3.0 J S
JOU 2201	Atelier de radio 1	3.0 J S	JOU 2400	Le journalisme en ligne	3.0
JOU 2310	Analyse de l'actualité	3.0 S	JOU 2500	Le journaliste-pupitreur	3.0

SEGMENT 55 PROPRE À LA CONCENTRATION PUBLICITÉ

Cette concentration totalise 6 crédits de cours obligatoires et 9 crédits de cours à option.

L'étudiant(e) qui choisit cette concentration doit se présenter au test de français d'admission de la Faculté de l'éducation permanente.

Bloc 55A Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PBT 1000	Communication marketing	3.0 S
PBT 2003	Stratégies - service-conseil	3.0 S

Bloc 55B Option - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PBT 2000	Stratégies de création	3.0 S	PBT 2004	Gestion - service-conseil	3.0
PBT 2001	Création et production publicitaires	3.0 S	PBT 2005	Publicité et culture	3.0 J
PBT 2002	Publicité interactive	3.0 S	PBT 2210D	Gestion des médias publicitaires	3.0

SEGMENT 56 PROPRE À LA CONCENTRATION RÉDACTION

Cette concentration totalise 12 crédits de cours obligatoires et 3 crédits de cours à option.

L'étudiant(e) qui choisit cette concentration doit se présenter au test de français d'admission de la Faculté de l'éducation permanente.

Bloc 56A Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 2952G	Techniques d'écriture	3.0 S	LNG 1061G	De la grammaire au style	3.0 S
FRA 2953G	Structuration de textes	3.0 S	LNG 1062G	Le lexique : particularités, difficultés	3.0 S

Bloc 56B Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 1300G	Révision de textes	3.0 S	RED 2101	Le texte de création	3.0
LNG 1505G	Introduction aux sciences du langage	3.0 S	TRA 1005G	Difficultés du français écrit	3.0 S
LNG 3510G	Grammaire supérieure normative	3.0	TRA 1007G	Stylistique et rédaction	3.0 S

SEGMENT 57 PROPRE À LA CONCENTRATION RÉDACTION ET COMMUNICATION

Cette concentration totalise 3 crédits de cours obligatoires et 12 crédits de cours à option.

L'étudiant(e) qui choisit cette concentration doit se présenter au test de français d'admission de la Faculté de l'éducation permanente.

Le cours obligatoire doit être suivi avant les cours RED2000, RED2010, RED2020. Il peut être concomitant à tous les autres.

Bloc 57A Obligatoire - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
FRA 2953G	Structuration de textes	3.0 S

Bloc 57B Option - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 1300G	Révision de textes	3.0 S	RED 2020	Langue et rédaction publicitaire	3.0 S
RED 2000	Rédaction administrative	3.0	RED 2030	Rédaction technique	3.0
RED 2010	Rédaction et communications publiques	3.0 S	RED 2101	Le texte de création	3.0

SEGMENT 58 PROPRE À LA CONCENTRATION RELATIONS PUBLIQUES

Cette concentration totalise 9 crédits de cours obligatoires et 6 crédits de cours à option.

L'étudiant(e) qui choisit cette concentration doit se présenter au test de français d'admission de la Faculté de l'éducation permanente.

Bloc 58A Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
REP 1000	Introduction aux relations publiques	3.0 S
REP 2100	Rédaction en relations publiques	3.0 S
REP 3101	Recherche et évaluation des actions	3.0 S

Bloc 58B Option - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
REP 2104	Relations avec les publics internes	3.0	REP 2300	Relations avec les médias	3.0 J
REP 2150	Relations publiques Marketing	3.0 J	REP 2400	Internet et relations publiques	3.0
REP 2200	Communication orale	3.0 J S	REP 2500	Responsabilité sociale et relations publiques	3.0 S

SEGMENT 99 PROPRE À LA CONCENTRATION MODULES OU MICROPROGRAMMES ÈS ARTS

Voir structure du module ou du microprogramme désiré.

Dans le cas où l'étudiant souhaite qu'un module ou un microprogramme soit considéré comme la concentration de son certificat d'études individualisées ès arts, il doit s'inscrire à ce module ou microprogramme préalablement à sa demande d'admission au certificat d'études individualisées ès arts.

Bloc 99A Option - Minimum 9 crédits, maximum 15 crédits.

Certificat d'études individualisées ès sciences


FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

Sommaire et particularités


NUMÉRO 1-962-5-1


CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 30 crédits


 Admission à l'automne, l'hiver et l'été

 Cours de soir

 Capacité d'accueil non limitée

 Offert au campus de Montréal

 Temps plein

 Temps partiel

Information sur le programme

- Caroline Bergeron : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 cei-responsable@fep.umontreal.ca
- TGDE FEP Études individualisées : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 cei-tgde@fep.umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Les conditions d'admissibilité à ce programme sont celles de la concentration choisie.

Structure du programme (1-962-5-1)

Version 03 (H17)

Le Certificat comporte 30 crédits. Il comprend un tronc commun (segment 01) et les 23 concentrations suivantes :

Coopération internationale (segment 50)

Criminologie (segment 51)

Gérontologie (segment 52)

Gestion appliquée à la police et à la sécurité (segment 53)

Gestion philanthropique (segment 54)

Intervention auprès des jeunes (segment 55)

Intervention en DI et en TSA (segment 56)

Petite enfance et famille (segment 57)

Relations interculturelles (segment 58)

Relations industrielles (segment 59)

Santé communautaire (segment 60)

Santé et sécurité du travail (segment 61)

Santé mentale (segment 62)

Toxicomanies (segment 63)

Victimologie (segment 64)

Violence et société (segment 65)

Créativité et innovation (segment 66)

Affaires internationales (HEC-Montréal) (segment 94)

Gestion des opérations et de la logistique (HEC-Montréal) (segment 95)

Gestion des ressources humaines (HEC-Montréal) (segment 96)

278 Management (HEC-Montréal) (segment 97)

Marketing (HEC-Montréal) (segment 98)

Module ès sciences (segment 99)

Dans le cas où l'étudiant souhaite qu'un module ou un microprogramme soit considéré comme la concentration de son certificat d'études individualisées ès sciences, il doit s'inscrire à ce module ou microprogramme préalablement à sa demande d'admission au certificat d'études individualisées ès sciences.

Liste des modules liés au secteur ès sciences:

Administration des systèmes informatiques 1-175-7-3;

Bureautique 1-175-7-0;

Études autochtones 1-081-7-0;

Gestion des services de santé et des services sociaux 1-631-7-2;

Initiation à la programmation 1-175-7-1;

Initiation au multimédia 1-175-7-6;

Multimédia 1-175-7-4;

Programmation 1-175-7-2;

Programmation Internet 1-175-7-7;

Relations ethniques 1-101-7-0;

Sciences infirmière - Évaluation santé et interventions 1-630-7-5.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 COMMUN À TOUTES LES ORIENTATIONS

Tous les crédits du segment commun sont au choix.

Bloc 01Z

Choix - Minimum 15 crédits, maximum 18 crédits.

SEGMENT 50 PROPRE À LA CONCENTRATION COOPÉRATION INTERNATIONALE

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 6 crédits obligatoires et 9 crédits à option.

Bloc 50A

Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PPL 1040	Enjeux et perspectives de la coopération internationale	3.0 S
PPL 2028	Citoyenneté et développement	3.0 S

Bloc 50B

Option - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PPL 2030	Méthodes et outils d'intervention	3.0	PPL 3035	Économie sociale et solidaire	3.0 S
PPL 2040	Rapport hommes/femmes et développement	3.0 J	PPL 3040	Communication interculturelle	3.0 S
PPL 2050	Santé et développement	3.0	PPL 3050Y	Santé et transculturalité	3.0
PPL 2065	Éducation et développement	3.0	PPL 3065	Pratiques de développement endogène	3.0
PPL 3010	Coopération et interculturalisme	3.0 S	PPL 3075X	Géopolitique et enjeux alimentaires du développement	3.0 J
PPL 3014	Intervention en situation d'urgence	3.0 S	PPL 3075Y	Conflits, paix, coopération et développement	3.0
PPL 3015	Gestion de projets et coopération	3.0 J	PPL 3075Z	Gouvernance, corruption et développement	3.0
PPL 3025	Approches et enjeux du développement durable	3.0 S			

SEGMENT 51 PROPRE À LA CONCENTRATION CRIMINOLOGIE

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 6 crédits obligatoires et 9 crédits à option.

Bloc 51A

Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
CRI 1050G	Sociocriminologie 1	3.0 J S
CRI 1100G	Psychocriminologie	3.0 J S

Bloc 51B

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CRI 1001G	Perspectives historiques en criminologie	3.0 J S	CRI 1730G	Victimologie	3.0 J S
CRI 1151G	Justice criminelle 1	3.0 J S	CRI 2410G	Pénologie	3.0 S
CRI 1511G	Délinquance et facteurs criminogènes	3.0 J S			

Bloc 51C

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
CRI 2015G	Relation d'aide en criminologie	3.0 J S
CRI 2455G	Personnalité criminelle 1	3.0 J S

Bloc 51D

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CRI 3010G	Conciliation et médiation	3.0 J	CRI 3415G	Mesures pénales communautaires	3.0
CRI 3040G	Formes particulières de crimes	3.0	CRI 3420G	La femme et la question criminelle	3.0 J S
CRI 3301G	Sociopolitique de la police	3.0 S	CRI 3425G	Sociologie du milieu carcéral	3.0 S
CRI 3305G	Violences criminelles	3.0 S	CRI 3495G	Criminels et troubles mentaux	3.0 J S
CRI 3341G	Drogues et criminalité	3.0 J S	CRI 3900G	Justice des mineurs	3.0 S

SEGMENT 52 PROPRE À LA CONCENTRATION GÉRONTOLOGIE

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 3 crédits obligatoires et 12 crédits à option.

Bloc 52A

Obligatoire - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
GER 1000D	Introduction à la gérontologie	3.0

Bloc 52B

Option - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
EDP 1001D	Méthode de recherche en sciences humaines et sociales	3.0	GER 3042D	Enjeux individuels et collectifs de la retraite	3.0
GER 1016D	Physiologie et vieillissement	3.0	GER 3045D	Maladie d'Alzheimer et autres troubles cognitifs	3.0
GER 2015D	Alimentation et vieillissement	3.0	GER 3046D	Le grand âge	3.0
GER 2017	Médicaments et vieillissement	3.0	GER 3065D	Femmes et vieillissement	3.0
GER 2019D	Activités physiques et vieillissement	3.0	GER 3065Z	La relation d'aide en gérontologie	3.0
GER 2021D	Santé mentale et vieillissement	3.0	MSO 2000D	Introduction à l'épidémiologie	3.0
GER 2022	Fin de vie et approches palliatives	3.0			

SEGMENT 53 PROPRE À LA CONCENTRATION GESTION APPL. À LA POLICE ET À LA SÉCURITÉ

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 12 crédits obligatoires et 3 crédits à option.

Bloc 53A

Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GSP 1100	Communication appliquée en sécurité intérieure	3.0 S	GSP 2100	Planification et organisation en sécurité intérieure	3.0 S
GSP 1200	Exploitation de l'information en sécurité	3.0 J	GSP 2200	Direction et contrôle des activités	3.0 S

Bloc 53B

Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
GSP 2300	Gestion d'équipes de travail en sécurité intérieure	3.0 S
GSP 2370	Analyse du risque et des opportunités en sécurité intérieure	3.0

SEGMENT 54 PROPRE À LA CONCENTRATION GESTION PHILANTHROPIQUE

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 6 crédits obligatoires et 9 crédits à option.

Bloc 54A			Obligatoire - 6 crédits.
COURS	TITRE	CR.H.	
PHE 1001	Introduction à la philanthropie	3.0 S	
PHE 2010	Cadre et normes en contexte philanthropique	3.0 S	

Bloc 54B						Option - 9 crédits.
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.	
PHE 2020	Les campagnes de collecte de fonds	3.0 S	PHE 3010	Dons majeurs et planifiés	3.0 S	
PHE 2030	Les événements bénéfiques	3.0	PHE 3020Z	Recherche, analyse et gestion de l'information et des données	3.0	
PHE 3000	Stratégies de développement	3.0 J				

SEGMENT 55 PROPRE À LA CONCENTRATION INTERVENTION AUPRÈS DES JEUNES

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 3 crédits obligatoires et 12 crédits à option.

Bloc 55A			Obligatoire - 3 crédits.
COURS	TITRE	CR.H.	
JES 1000	L'intervenant et la relation d'aide	3.0 S	

Bloc 55B			Option - 3 crédits.
COURS	TITRE	CR.H.	
JES 1001	Jeunes et réalités sociales	3.0 S	
JES 1010	Processus d'intervention	3.0 S	

Bloc 55C						Option - 9 crédits.
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.	
JES 2005	Jeunes et famille	3.0 S	JES 2014Z	Intervention auprès du jeune suicidaire	3.0 J	
JES 2007	Les jeunes des communautés culturelles	3.0	JES 2015Y	Les jeunes de la rue	3.0	
JES 2008	Jeunes et violence	3.0 S	JES 2015Z	Le phénomène des gangs	3.0 J	
JES 2009	Jeunes et sexualité	3.0 J				

SEGMENT 56 PROPRE À LA CONCENTRATION INTERVENTION EN DI ET EN TSA

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 9 crédits obligatoires et 6 crédits à option.

Bloc 56A			Obligatoire - 9 crédits.
COURS	TITRE	CR.H.	
IDI 1010	Fondements théoriques de la DI	3.0 S	
IDI 1040	Fondements théoriques des TSA	3.0 J	
IDI 2020	Éthique de l'intervention	3.0 J S	

Bloc 56B			Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.
----------	--	--	--

COURS	TITRE	CR.H.
IDI 2110	Intervenir avec les personnes ayant une DI	3.0 J
IDI 2120	Intervenir avec les personnes ayant un TSA	3.0 S

Bloc 56C

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DRT 3040G	Cadre juridique de l'intervention	3.0 S	IDI 2140	Intervenir avec les réseaux social et de services	3.0 J
IDI 2130	Intervenir avec les familles	3.0 S	IDI 3030	Comportements excessifs et intervention inclusive	3.0 J

SEGMENT 57 PROPRE À LA CONCENTRATION PETITE ENFANCE ET FAMILLE

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 3 crédits obligatoires et 12 crédits à option.

Bloc 57A

Obligatoire - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PEF 1200	Éducation en petite enfance : milieu de garde	3.0 S

Bloc 57B

Option - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MSO 2180G	Santé physique des tout-petits	3.0 J S	PEF 2715	Santé, pauvreté, intervention	3.0 J S
PEF 1050	Le développement de l'enfant de 0 à 5 ans	3.0 S	PEF 3200W	Sécurité des tout-petits	3.0 S
PEF 2315	Activité ludique et animation	3.0 S	PEF 3200Y	Langage et communication chez l'enfant	3.0
PEF 2510	Problématiques spécifiques chez l'enfant de 0 à 5 ans	3.0 S	PEF 3250	Programmes éducatifs en petite enfance	3.0 S
PEF 2710D	Jeunes familles en difficulté	3.0			

SEGMENT 58 PROPRE À LA CONCENTRATION RELATIONS INTERCULTURELLES

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 3 crédits obligatoires et 12 crédits à option.

Bloc 58A

Obligatoire - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PPL 3040	Communication interculturelle	3.0 S

Bloc 58B

Option - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AEG 3137	Groupe et situation d'aide	3.0 J	PSY 2084	Identités et interactions sociales	3.0 J
DMO 3420	Immigration et intégration	3.0 J	SOL 2104	Relations ethniques	3.0 J
JES 2007	Les jeunes des communautés culturelles	3.0	SVS 1101	Inégalités et oppressions	3.0 J
PHI 1400	Problèmes en éthique	3.0 J	SVS 2105	Travail social et interculturelité	3.0 J
PPL 3010	Coopération et interculturelisme	3.0 S	VIO 2015	Résolution de conflits	3.0 J
PPL 3050Y	Santé et transculturalité	3.0	VIO 2040Z	Violence et rapports interculturels	3.0 S

SEGMENT 59 PROPRE À LA CONCENTRATION RELATIONS INDUSTRIELLES

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 15 crédits obligatoires.

Bloc 59A

Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
REI 1010G	Introduction aux relations industrielles	3.0 J S	REI 1240G	Gestion des RH	3.0 J S
REI 1030G	Gestion et fonctions de l'organisation	3.0 J S	REI 2305G	Aspects juridiques du lien d'emploi	3.0 S
REI 1140G	Approche juridique en RI	3.0 S			

SEGMENT 60 PROPRE À LA CONCENTRATION SANTÉ COMMUNAUTAIRE

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 12 crédits obligatoires et 3 crédits à option.

Bloc 60A						Obligatoire - 12 crédits.
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.	
MSO 2000D	Introduction à l'épidémiologie	3.0	MSO 2142G	Priorités nationales de santé publique	3.0 J S	
MSO 2030D	Systèmes de santé et santé communautaire	3.0	MSO 2300G	Promotion et éducation de la santé	3.0 J S	

Bloc 60B						Option - 3 crédits.
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.	
AEQ 2110	Entraînement au travail en équipe	3.0 J	MSO 2180G	Santé physique des tout-petits	3.0 J S	
ANT 1980G	Anthropologie de la santé	3.0	PPL 2050	Santé et développement	3.0	
MSO 2146G	Maladies chroniques	3.0	PPL 3040	Communication interculturelle	3.0 S	

SEGMENT 61 PROPRE À LA CONCENTRATION SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 9 crédits obligatoires et 6 crédits à option.

Bloc 61A			Obligatoire - 9 crédits.
COURS	TITRE	CR.H.	
SST 1010	Introduction à la gestion de la SST	3.0 J S	
SST 2025	Droit de la SST	3.0 S	
SST 3035	Enjeux financiers	3.0 S	

Bloc 61B						Option - 6 crédits.
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.	
SST 1110	Sécurité du travail	3.0 J S	SST 2130	Hygiène du travail	3.0 S	
SST 1210	Gestion des lésions professionnelles	3.0 J	SST 2220	Maladies professionnelles	3.0 S	
SST 2120	Ergonomie	3.0 S				

SEGMENT 62 PROPRE À LA CONCENTRATION SANTÉ MENTALE

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 9 crédits obligatoires et 6 crédits à option.

Bloc 62A			Obligatoire - 9 crédits.
COURS	TITRE	CR.H.	
PST 2955G	Psychopathologie et intervention	3.0 S	
SME 1000	Compétences personnelle, professionnelle	3.0 J S	
SME 1020	Interdisciplinarité et intervention	3.0 S	

Bloc 62B						Option - 6 crédits.
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.	
SME 1050	Dynamique et développement de la personnalité	3.0 S	SME 3010	Intervention en situation de crise	3.0 J	
SME 2055T	Deuil et suicide	3.0	SME 3030Z	Maladies psychosomatiques	3.0 J	
SME 2055V	Troubles des conduites alimentaires	3.0 S	SME 3035V	Cadre juridique de l'intervention	3.0 S	
SME 3005	Approche systémique	3.0 J	SME 3035Z	Les troubles de la personnalité	3.0 J	

SEGMENT 63 PROPRE À LA CONCENTRATION TOXICOMANIES

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 15 crédits à option.

Bloc 62A			Option - Minimum 4 crédits, maximum 8 crédits		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
TXM 1331	Prévention des toxicomanies : théorie	3.0 S	TXM 2551	Santé mentale et traitement en toxicomanie	3.0 S
TXM 1441	Étiologie et modèles d'intervention	3.0 S	TXM 3530	Évaluation en toxicomanie	3.0 S

Bloc 63B			Option - Maximum 6 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.			
TXM 1111	Contextes d'utilisation des psychotropes	3.0 J			
TXM 1221	Effets des substances psychotropes	3.0			

Bloc 63C			Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
TXM 2300	Jeunes, prévention et toxicomanies	3.0 S	TXM 3400	Conception d'un programme de prévention	3.0 S
TXM 2470D	Prévention sida et toxicomanies	1.0	TXM 3500	Approches motivationnelles	3.0 S
TXM 2480D	Psychotropes en milieu de travail	1.0	TXM 3510	Intervention clinique en toxicomanie	3.0 J
TXM 2570D	Jeu pathologique	1.0	TXM 3520	Animation de groupe en toxicomanie	3.0 J
TXM 2580D	Héroïne et interventions spécifiques	1.0	TXM 3540	Intervention auprès des jeunes en toxicomanie	3.0 J
TXM 2583D	La réduction des méfaits	1.0			

SEGMENT 64 PROPRE À LA CONCENTRATION VICTIMOLOGIE

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 6 crédits obligatoires et 9 crédits à option.

Bloc 64A			Obligatoire - 6 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.			
CRI 1730G	Victimologie	3.0 J S			
VIO 2017	Victimes et institutions juridiques	3.0 S			

Bloc 64B			Option - 9 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CRI 2301G	Intervention auprès des victimes	3.0 S	VIO 2012	Victimisation sexuelle	3.0 S
VIO 1000	L'intervenant en contexte de violence	3.0 J S	VIO 2015	Résolution de conflits	3.0 J
VIO 2009	Violence familiale et conjugale	3.0 S	VIO 2016	Intervention en contexte traumatique	3.0 S
VIO 2011	Violence et harcèlement au travail	3.0 S	VIO 3020	Profils vulnérables	3.0 S

SEGMENT 65 PROPRE À LA CONCENTRATION VIOLENCE ET SOCIÉTÉ

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 6 crédits obligatoires et 9 crédits à option.

Bloc 65A			Obligatoire - 6 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.			
CRI 3305G	Violences criminelles	3.0 S			
VIO 1005	Violence : approches disciplinaires	3.0 S			

Bloc 65B			Option - 9 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CRI 3810G	La délinquance sexuelle	3.0 J S	VIO 2011	Violence et harcèlement au travail	3.0 S
JES 2008	Jeunes et violence	3.0 S	VIO 2040Z	Violence et rapports interculturels	3.0 S
VIO 1000	L'intervenant en contexte de violence	3.0 J S	VIO 3020	Profils vulnérables	3.0 S
VIO 2009	Violence familiale et conjugale	3.0 S			

SEGMENT 66 PROPRE À LA CONCENTRATION CRÉATIVITÉ ET INNOVATION

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 6 crédits obligatoires et 9 crédits à option.

Bloc 66A			Obligatoire - 6 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.			
CRE 1001	Fondements de la créativité	3.0 S			
CRE 1002	Outils et techniques de résolution de problèmes	3.0 S			

Bloc 66B						Option - 9 crédits.
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.	
CRE 2001	Gestion des connaissances en innovation	3.0	CRE 3024	Gouvernance et écosystèmes d'innovation	3.0	
CRE 2003	Créativité, innovation et gestion du changement	3.0 S	CRE 3032	Leadership, mobilisation, créativité et innovation	3.0	
CRE 2009	Créativité et innovation: individu et organisation	3.0 J	CRE 3042	Approches socio-numériques, créativité, innovation	3.0 S	
CRE 3015	Innovation sociale	3.0				

SEGMENT 94 PROPRE À LA CONCENTRATION AFFAIRES INTERNATIONALES (HEC-MONTRÉAL)

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 3 crédits obligatoires et 12 crédits à option.

Bloc 94A			Obligatoire - 3 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.			
HEC 1005	Environnement des affaires internationales (3001014)	3.0			

Bloc 94B						Option - 12 crédits.
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.	
HEC 1004	Aspects juridiques des transactions commerciales internationales (3000815)	3.0	HEC 1054	Gestion internationale de la chaîne logistique (3001415)	3.0	
HEC 1007	Stratégies d'entrée sur les marchés étrangers (3001215)	3.0	HEC 1055	Marketing international (3001615)	3.0	
HEC 1008	Gérer la diversité à l'international (3001314)	3.0	HEC 1056	Négociation commerciale internationale (3002014)	3.0	
HEC 1053	Entrepreneurship international (3000909)	3.0				

SEGMENT 95 PROPRE À LA CONCENTRATION GESTION OPÉRATIONS ET LOGISTIQUE (HEC-MTL)

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 3 crédits obligatoires et 12 crédits à option.

Bloc 95A			Obligatoire - 3 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.			
HEC 1041	Gestion des opérations (3050015)	3.0			

Bloc 95B						Option - 12 crédits.
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.	
HEC 1042	Gestion des opérations dans les entreprises de services (3050115)	3.0	HEC 1049	Gestion de la qualité totale (3053015)	3.0	
HEC 1043	Gestion du transport (3050207)	3.0	HEC 1050	Gestion des achats (3053701)	3.0	
HEC 1045	Planification et contrôle de la production (3050697)	3.0	HEC 1051	Gestion stratégique de l'approvisionnement et de la logistique (3053815)	3.0	
HEC 1046	Gestion de stocks et de la distribution (3050797)	3.0	HEC 1052	Analyse et conception des systèmes opérationnels (3055015)	3.0	
HEC 1047	Amélioration continue et réingénierie : outils et pratiques (3050815)	3.0	HEC 1057	Opérations, logistique et développement durable (3051515)	3.0	
HEC 1048	Normalisation ISO : concepts, mise en place et certification (3051115)	3.0				

SEGMENT 96 PROPRE À LA CONCENTRATION GESTION DES RESSOURCES HUMAINES (HEC-MTL)

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 6 crédits obligatoires et 9 crédits à option.

Bloc 96A Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
HEC 1017	Gestion du personnel (3030010)	3.0
HEC 1023	Relations de travail (3035080)	3.0

Bloc 96B Option - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
HEC 1018	Gestion de la rémunération (3030207)	3.0	HEC 1034	Supervision et gestion des cas problèmes et des conflits au travail (3042396)	3.0
HEC 1019	Recrutement et sélection des ressources humaines (3030312)	3.0	HEC 1058	Collaboration et partenariat en contexte de changement (3030115)	3.0
HEC 1020	Gestion de l'évaluation du rendement des employés (3031006)	3.0	HEC 1059	Mobilisation des ressources humaines (3031596)	3.0
HEC 1021	Gestion de la formation des ressources humaines (3032095)	3.0	HEC 1060	Habilités de négociation (3035604)	3.0
HEC 1026	Négociation de la convention collective (3035307)	3.0	HEC 3006	Management (3040017)	3.0

SEGMENT 97 PROPRE À LA CONCENTRATION MANAGEMENT (HEC-MONTRÉAL)

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 6 crédits obligatoires et 9 crédits à option.

Bloc 97A Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
HEC 1029	Leadership et pratique de direction (3041009)	3.0
HEC 3006	Management (3040017)	3.0

Bloc 97B Option - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
HEC 1028	Entrepreneuriat, repreneuriat et intrapreneuriat (3040515)	3.0	HEC 1038	Habilités politiques (3046009)	3.0
HEC 1030	Gestion du changement (3041196)	3.0	HEC 1039	Psychologie et gestion des personnalités difficiles (3046102)	3.0
HEC 1031	Habilités de supervision (3042009)	3.0	HEC 1061	Comportements et relations humaines au travail (3040100)	3.0
HEC 1032	Habilités de communication (3042109)	3.0	HEC 1062	Devenir une organisation apprenante (3040300)	3.0
HEC 1033	Animation et gestion du travail en équipe (3042295)	3.0	HEC 1063	Création d'occasions d'affaires (3040713)	3.0
HEC 1034	Supervision et gestion des cas problèmes et des conflits au travail (3042396)	3.0	HEC 1064	Leadership en gestion de projets (304310)	3.0
HEC 1035	Administration des petites entreprises (3043189)	3.0	HEC 1065	Créativité - Innovation - entrepreneuriat (3041616)	3.0
HEC 1036	Psychologie de la décision (3045103)	3.0	HEC 1066	Management éthique (3042512)	3.0
HEC 1037	Psychologie et leadership du changement (3045203)	3.0	HEC 3062	Gestion de projets (3047012)	3.0

SEGMENT 98 PROPRE À LA CONCENTRATION MARKETING (HEC-MONTRÉAL)

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 3 crédits obligatoires et 12 crédits à option.

Bloc 98A Obligatoire - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
HEC 3018	Introduction au marketing (3010082)	3.0

Bloc 98B Option - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
HEC 1010	La vente relationnelle II : la stratégie de vente (3011107)	3.0	HEC 1067	Communication marketing (3010215)	3.0
HEC 1011	Gestion de la relation client CRM (3011215)	3.0	HEC 1068	Marketing d'affaires (3011308)	3.0
HEC 1012	Localisation commerciale et géomarketing (3011415)	3.0	HEC 1069	Marketing de service (3011715)	3.0
HEC 1013	Gestion de l'équipe de vente (3013010)	3.0	HEC 1070	Tendances et stratégie en commerce de détail (3011815)	3.0
HEC 1015	Marchandisage (3013515)	3.0	HEC 1071	Marketing électronique (3017014)	3.0
HEC 1016	Comportement du consommateur (3013687)	3.0			

SEGMENT 99 PROPRE À LA CONCENTRATION MODULE ÈS SCIENCES

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 12 à 15 crédits à option.

Dans le cas où l'étudiant souhaite qu'un module ou un microprogramme soit considéré comme la concentration de son certificat d'études individualisées ès sciences, il doit s'inscrire à ce module ou microprogramme préalablement à sa demande d'admission au certificat d'études individualisées ès sciences.

Bloc 99A

Option - Minimum 12 crédits, maximum 15 crédits.

E

Baccalauréat en études internationales

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE

Sommaire et particularités

NUMÉRO 1-960-1-3

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 90 crédits

DURÉE 3 ans

COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2017 28,831



Admission à l'automne



Possibilité de séjour d'études à l'international



Cours de jour



Capacité d'accueil limitée



Offert au campus de Montréal



Stages facultatifs



Temps plein



Temps partiel

Information sur le programme

- Jean-François Gagné, responsable de la formation professionnelle : 514 343-6111, poste 1217 jean-francois.gagne@umontreal.ca
- Catherine-Anne Bisson, Technicienne en gestion de dossiers étudiants : 514 343-6111, poste 40563 catherine.anne.bisson@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
 - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection en tenant compte de la cote de rendement au collégial (CRC) ou de la cote de rendement universitaire (CRU).
 - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - L'excellence du dossier constitue le seul critère de sélection.

Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-960-1-3)

Version 06 (A17)

Le Baccalauréat comporte 90 crédits. Il est offert avec un tronc commun (segment 01) et 3 orientations. Les crédits de chacune des orientations se répartissent comme suit: 30 crédits obligatoires, de 57 à 60 crédits à option et un maximum de 9 crédits au choix.

- orientation Droit et gouvernance (segment 75)
- orientation Coopération et développement (segment 76)
- orientation Paix et sécurité (segment 77).

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 COMMUN AUX TROIS ORIENTATIONS

Les crédits du tronc commun sont répartis de la façon suivante : 27 crédits obligatoires et de 15 à 39 crédits à option et un maximum de 9 crédits au choix.

Bloc 01A Connaissances des bases

Obligatoire - 27 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DRT 1002S	Introduction au droit	3.0 J	HST 2453	L'Europe et le monde	3.0 J
DRT 2100	Droit international public général	3.0 J S	INT 1000	Introduction aux études internationales	3.0 J
ECN 1000	Principes d'économie	3.0 J S	POL 1000	Analyse politique : théories et concepts	3.0 J S
ECN 1700	Économie et mondialisation	3.0 S	POL 1600	Relations internationales	3.0 J S
HST 2443	Le Canada et le Québec dans le monde	3.0 J			

Bloc 01B Langues

Option - 12 crédits.

Bloc 01C Méthodes de recherche

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ECN 1070	Techniques d'analyse économique 1	3.0 J S	POL 1803	Introduction à l'analyse quantitative	3.0 J
ECN 1160	Analyse des données économiques	3.0	SOL 1020	Introduction à la statistique sociale	3.0 J
HST 1010	Histoire : fondements et méthodes	3.0 J	SOL 2020	Statistique sociale avancée	3.0 J

Bloc 01D Aires géographiques

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DRT 3013	Droit de l'Union européenne	3.0 J	HST 3257	Relations internationales : France	3.0 J
ECN 1800	Économies nord-américaines	3.0 J	HST 3259	Relations internationales : URSS et Russie	3.0 J
ECN 1966	Économie du monde arabe	3.0 S	HST 3352	Pouvoir et société en Amérique latine	3.0 S
ECN 1967	Économie de l'Europe	3.0 J	HST 3360	Société et idéologie aux États-Unis	3.0
ECN 1971	Économie de l'Amérique latine	3.0 S	HST 3440	Marginalité et exclusion au Canada	3.0 J
HST 1043	Histoire des États-Unis	3.0 J	HST 3450	Histoire économique nord-américaine	3.0 J
HST 1044	Introduction à l'Amérique latine	3.0 J	HST 3480	Canada: Empires et résistances	3.0
HST 1052	Histoire du Canada depuis 1850	3.0 J	HST 3571	L'économie politique de la Chine moderne	3.0 J
HST 1061	Histoire de la Chine depuis le 16 ^e siècle	3.0 J	POL 1020	Politique au Québec, au Canada	3.0 J S
HST 1062	L'Asie du Sud-Est depuis 1500	3.0 J	POL 3009	Politique et société au Moyen-Orient	3.0 S
HST 1070	Introduction aux mondes de l'islam	3.0 J	POL 3011	Relations internationales de l'Asie du Sud-Est	3.0
HST 1080	Histoire de l'Afrique	3.0	POL 3111	La France	3.0 J
HST 2070	Émergence du monde arabe contemporain	3.0	POL 3285	Le système politique de la Russie	3.0 J
HST 2212	Histoire de l'Union soviétique	3.0	POL 3286	Les États postsoviétiques	3.0
HST 2256	Histoire économique de l'Europe	3.0	POL 3287	La politique étrangère de la Russie	3.0
HST 2262	La Grande-Bretagne depuis 1485	3.0 J	POL 3310	Les États-Unis : institutions et forces politiques	3.0 J
HST 2267	La France de 1870 à nos jours	3.0 S	POL 3355	Systèmes politiques européens	3.0 J
HST 2275	Des Allemagnes au 3 ^e Reich, 1862-1945	3.0 J	POL 3401	L'Asie du Sud-Est	3.0
HST 2284	L'Italie aux 19 ^e et 20 ^e siècles	3.0	POL 3410	La formation des états en Europe	3.0
HST 2352	Amérique latine depuis l'indépendance	3.0 J	POL 3721	Relations extérieures : Canada, Québec	3.0
HST 2371	Le 20 ^e siècle américain	3.0 J	POL 3753	La Chine	3.0 S
HST 2444	Autochtones, État et société au Canada	3.0 S	POL 3754	Le Japon	3.0 S
HST 2625	Histoire du Japon contemporain	3.0 J	POL 3835	L'Amérique latine	3.0 J
HST 2628	Le Viêt Nam moderne	3.0 J	POL 3855	Enjeux politiques en Afrique	3.0 J
HST 2904	Histoire du Québec contemporain	3.0 J	POL 3860	Régimes politiques de l'Asie de l'Est	3.0 S
HST 3256	Relations internationales : Allemagne	3.0 J			

Bloc 01E Disciplines connexes

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 1030	La justice et les cultures	3.0	PHI 2415	Éthique des relations internationales	3.0 J
ANT 2023	Anthropologie économique	3.0	REL 1208	Introduction aux grandes religions	3.0
ANT 2026	Anthropologie politique	3.0 J	REL 1230	Introduction à l'islam	3.0 J
ANT 2043	Globalisation, société, culture	3.0 J	REL 2420	Religions, violence et paix	3.0
ANT 3022	Anthropologie de l'humanitaire	3.0	REL 2980	Fondements religieux de l'Occident	3.0 S
ANT 3820	Anthropologie, migration et santé	3.0 J	REL 3310	Géopolitique des religions	3.0 J
ANT 3858	Autochtones d'Amérique latine	3.0 J	REL 3320	Migration et diversité religieuse	3.0
DMO 1000	Introduction à la démographie	3.0 S	REL 3330	Religions et politique	3.0
DMO 2170	Population et environnement	3.0 J	SOL 2050	Sociologie du monde arabo-musulman	3.0
DMO 3100	Démographie des pays du Sud	3.0 J	SOL 2104	Relations ethniques	3.0 J
DMO 3420	Immigration et intégration	3.0 J	SOL 2200	Sociologie de l'environnement	3.0 J
DMO 3450	Économie et population	3.0 S	SOL 2201	Sociétés africaines en mutation	3.0 J
GEO 1312	Développement durable et environnement	3.0 J	SOL 3201	Développement international	3.0 J
GEO 2222	Géographie économique	3.0 J	SOL 3506	Transformations du monde contemporain	3.0
GEO 2252	Géographie politique	3.0 J	SVS 2105	Travail social et interculturalité	3.0 J
GEO 2312	Géographie des ressources naturelles	3.0 J	SVS 3853E	Pluralisme et intervention	3.0 J
GEO 3252	Genre et développement international	3.0	SVS 3941	Mouvements sociaux et action collective	3.0 S
GEO 3262	Environnement : approches critiques	3.0	URB 1115	Urbanisation et mondialisation	3.0 J
GEO 3322	Géographie de la santé et environnement	3.0			

Bloc 01F Formation pratique

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
INT 3001	Stage en milieu de travail	3.0
INT 3002	Stage en milieu de travail	6.0
INT 3003	Travail dirigé en études internationales	3.0

Bloc 01Z

Choix - Maximum 9 crédits

SEGMENT 75 PROPRE À L'ORIENTATION DROIT ET GOUVERNANCE

Les crédits sont répartis de la façon suivante : 3 crédits obligatoires et de 21 à 45 crédits à option.

Bloc 75A Intégration des acquis Obligatoire - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
DRT 3150	Droit et gouvernance	3.0 J

Bloc 75B Spécialisations thématiques Option - Minimum 21, maximum 45 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DRT 3102	Institutions internationales	3.0	ECN 2964	Économie et finances publiques	3.0 J
DRT 3103	Droit international des droits de la personne	3.0 J	HST 2820	La mondialisation depuis 1850	3.0 J
DRT 3105	Droit des relations économiques internat	3.0	POL 2250	Systèmes internationaux : 19e - 20e siècles	3.0 J
DRT 3107	Droit international de la mer	3.0 J	POL 2510	Les organisations internationales	3.0 J
DRT 3109	Droit international des conflits	3.0 J	POL 2602	Théories de politique étrangère comparée	3.0
DRT 3112	Féminismes, femmes et droit international	3.0 J	POL 2606	Économie politique internationale	3.0 J
DRT 3508	Droit de l'immigration et des réfugiés	3.0	POL 2806	Théories des relations internationales	3.0 J
ECN 2015	Comportements stratégiques	3.0 J	POL 3013	Politique de l'Internet	3.0
ECN 2230	Institutions et marchés financiers	3.0	POL 3321	Administration publique comparée	3.0 J
ECN 2705	Régulation économique supranationale	3.0 J	POL 3481	Politique et droit	3.0 J
ECN 2800	Institutions publiques et financières	3.0 J S	POL 3602	Politique et mondialisation des marchés	3.0

Bloc 75C Autres cours de spécialisation Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DRT 1501	Droit constitutionnel 1	3.0 J	ECN 2311	Problèmes économiques contemporains	3.0 J S
DRT 1502	Droit constitutionnel 2	3.0 J	ECN 2700	Relations économiques internationales	3.0 S
DRT 3001	Introduction au droit comparé	3.0 J	HST 2627	Dominations et résistances dans le monde arabe	3.0
DRT 3002	Droit constitutionnel comparé	3.0 J	HST 3253	Paix et pacifisme au 20e siècle	3.0
DRT 3108	Droit international de l'environnement	3.0 J	POL 2011	Sécurité et conflits	3.0 J
DRT 3110	Droit international du travail	3.0	POL 3010	Les relations Nord-Sud	3.0 J
ECN 1040	Introduction à la microéconomie	3.0 J	POL 3170	Politiques environnementales comparées	3.0 J
ECN 1050	Introduction à la macroéconomie	3.0 J S	POL 3601	Politique étrangère : grandes puissances	3.0
ECN 1075	Techniques d'analyse économique 2	3.0 J S	POL 3851	Intégration européenne	3.0 J
ECN 1350	Histoire économique du monde occidental	3.0 J	POL 3861	Les États-Unis : politiques publiques	3.0 J
ECN 2045	Théorie microéconomique 2	3.0 J	POL 3906	La coopération internationale	3.0 J
ECN 2055	Théorie macroéconomique 2	3.0 J	POL 3916	Démocratisations comparées	3.0
ECN 2160	Économétrie 2	3.0 J			

SEGMENT 76 PROPRE À L'ORIENTATION COOPÉRATION ET DÉVELOPPEMENT

Les crédits sont répartis de la façon suivante : 3 crédits obligatoires et de 21 à 45 crédits à option.

Bloc 76A Intégration des acquis Obligatoire - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
INT 3005	Coopération et développement	3.0 J

Bloc 76B Spécialisations thématiques Option - Minimum 21, maximum 45 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DRT 3102	Institutions internationales	3.0	POL 2606	Économie politique internationale	3.0 J
DRT 3103	Droit international des droits de la personne	3.0 J	POL 2802	Théories du développement	3.0
DRT 3108	Droit international de l'environnement	3.0 J	POL 2829	Évaluation des politiques publiques	3.0 J
DRT 3110	Droit international du travail	3.0	POL 3010	Les relations Nord-Sud	3.0 J
DRT 3112	Féminismes, femmes et droit international	3.0 J	POL 3155	Politiques sociales	3.0 J
ECN 2450	Économie urbaine et régionale	3.0 J	POL 3170	Politiques environnementales comparées	3.0 J
ECN 2700	Relations économiques internationales	3.0 S	POL 3602	Politique et mondialisation des marchés	3.0
ECN 2705	Régulation économique supranationale	3.0 J	POL 3906	La coopération internationale	3.0 J
ECN 2910	Environnement et ressources naturelles	3.0 J	POL 3916	Démocratisations comparées	3.0
POL 2510	Les organisations internationales	3.0 J	POL 3917	Interventions humanitaires : théories et pratiques	3.0 S

Bloc 76C Autres cours de spécialisation

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DRT 1501	Droit constitutionnel 1	3.0 J	ECN 2160	Économétrie 2	3.0 J
DRT 1502	Droit constitutionnel 2	3.0 J	ECN 2230	Institutions et marchés financiers	3.0
DRT 3001	Introduction au droit comparé	3.0 J	ECN 2311	Problèmes économiques contemporains	3.0 J S
DRT 3002	Droit constitutionnel comparé	3.0 J	ECN 2964	Économie et finances publiques	3.0 J
DRT 3105	Droit des relations économiques internat	3.0	HST 2820	La mondialisation depuis 1850	3.0 J
DRT 3508	Droit de l'immigration et des réfugiés	3.0	HST 2875	Histoire de Montréal - Ville d'Amérique/du monde	3.0
ECN 1040	Introduction à la microéconomie	3.0 J	HST 2885	Histoire de l'environnement au Canada	3.0 J
ECN 1050	Introduction à la macroéconomie	3.0 J S	HST 3253	Paix et pacifisme au 20e siècle	3.0
ECN 1075	Techniques d'analyse économique 2	3.0 J S	HST 3574	Asie de l'Est : médecine et colonisation	3.0 J
ECN 1350	Histoire économique du monde occidental	3.0 J	POL 2250	Systèmes internationaux : 19e - 20e siècles	3.0 J
ECN 2015	Comportements stratégiques	3.0 J	POL 2806	Théories des relations internationales	3.0 J
ECN 2045	Théorie microéconomique 2	3.0 J	POL 3004	Contrôle des armements	3.0 J
ECN 2055	Théorie macroéconomique 2	3.0 J	POL 3007	Résolution des conflits	3.0 J

SEGMENT 77 PROPRE À L'ORIENTATION PAIX ET SÉCURITÉ

Les crédits sont répartis de la façon suivante : 3 crédits obligatoires et de 21 à 45 crédits à option.

Bloc 77A Intégration des acquis

Obligatoire - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
INT 3006	Paix et sécurité	3.0 S

Bloc 77B Spécialisations thématiques

Option - Minimum 21, maximum 45 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DRT 3103	Droit international des droits de la personne	3.0 J	POL 2404	Nationalisme	3.0 J
DRT 3109	Droit international des conflits	3.0 J	POL 2806	Théories des relations internationales	3.0 J
DRT 3808	Droit du cyberspace	3.0 J	POL 3004	Contrôle des armements	3.0 J
ECN 2015	Comportements stratégiques	3.0 J	POL 3005	Sociopolitique des conflits armés	3.0
HST 2295	La Première Guerre mondiale	3.0 J	POL 3007	Résolution des conflits	3.0 J
HST 2296	La Seconde Guerre mondiale	3.0 J	POL 3405	La violence politique	3.0
HST 2297	Histoire de la Guerre froide	3.0 J	POL 3601	Politique étrangère : grandes puissances	3.0
HST 2627	Dominations et résistances dans le monde arabe	3.0	POL 3605	Pouvoir et résistance dans le cyberspace	3.0 S
HST 3253	Paix et pacifisme au 20e siècle	3.0	POL 3914	Sécurité internationale: nouveaux enjeux	3.0
POL 2011	Sécurité et conflits	3.0 J	POL 3920	Médias, conflits et paix	3.0 S
POL 2250	Systèmes internationaux : 19e - 20e siècles	3.0 J			

Bloc 77C Autres cours de spécialisation

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DRT 1501	Droit constitutionnel 1	3.0 J	ECN 2160	Économétrie 2	3.0 J
DRT 1502	Droit constitutionnel 2	3.0 J	ECN 2700	Relations économiques internationales	3.0 S
DRT 3001	Introduction au droit comparé	3.0 J	ECN 2964	Économie et finances publiques	3.0 J
DRT 3002	Droit constitutionnel comparé	3.0 J	HST 2820	La mondialisation depuis 1850	3.0 J
DRT 3102	Institutions internationales	3.0	POL 2250	Systèmes internationaux : 19e - 20e siècles	3.0 J
DRT 3508	Droit de l'immigration et des réfugiés	3.0	POL 2510	Les organisations internationales	3.0 J
ECN 1040	Introduction à la microéconomie	3.0 J	POL 2606	Économie politique internationale	3.0 J
ECN 1050	Introduction à la macroéconomie	3.0 J S	POL 3008	Sécurité en Asie de l'Est	3.0 S
ECN 1075	Techniques d'analyse économique 2	3.0 J S	POL 3013	Politique de l'Internet	3.0
ECN 1350	Histoire économique du monde occidental	3.0 J	POL 3402	Identités et conflits en Eurasie	3.0 J
ECN 2045	Théorie microéconomique 2	3.0 J	POL 3840	Sécurité au Moyen-Orient	3.0
ECN 2055	Théorie macroéconomique 2	3.0 J	POL 3906	La coopération internationale	3.0 J

Majeure en études italiennes

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT DE LITTÉRATURES ET DE LANGUES DU MONDE








Sommaire et particularités

NUMÉRO 1-110-2-0

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 60 crédits

DURÉE 2 ans

-  Admission à l'automne et à l'hiver
 -  Cours de jour
 -  Cours de soir
 -  Offert au campus de Montréal
 -  Temps plein
 -  Temps partiel
-  Possibilité de séjour d'études à l'international

Information sur le programme

- Gabriella Lodi : 514 343-7141

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Structure du programme (1-110-2-0)

Version 07 (A03)

La Majeure comporte 60 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 72

Les crédits de la Majeure sont répartis de la façon suivante : 6 crédits obligatoires, 51 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 72A Civilisation

Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ITL 1120	Introduction à la culture italienne	3.0 J
ITL 2195	Société et culture en Italie	3.0

Bloc 72B Langue

Option - Minimum 15 crédits, maximum 24 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ITL 1070	Grammaire avancée 1	3.0	ITL 2030	Stylistique et composition italiennes	3.0 S
ITL 1901	Italien 1 (niveau A1)	3.0 J S	ITL 2040	Italien parlé	3.0
ITL 1902	Italien 2 (niveau A2)	3.0 J S	ITL 2070	Grammaire avancée 2	3.0
ITL 1903	Italien 3 (niveau B1.1)	3.0 S	ITL 3002	Version	3.0 S
ITL 1904	Italien 4 (niveau B1.2)	3.0 S			

Bloc 72C Littérature et société

Option - Minimum 9 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ITL 1141	Introduction à la littérature italienne	3.0	ITL 2310	Littérature italienne 1 : 20e siècle	3.0 S
ITL 2120	Le théâtre italien du 20e siècle	3.0 S	ITL 2350	Littérature italienne 2: 20e et 21e siècle	3.0
ITL 2160	Cinéma et littérature après 1945	3.0 J	ITL 3075	Grands courants littéraires en Italie	3.0

Bloc 72D L'Italie dans la Méditerranée

Option - Minimum 6 crédits, maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 3867	Culture et société italienne	3.0	GRM 1201	Cinéma grec	3.0
ARA 2050	Littérature arabe	3.0 J	HST 2127	L'Italie, Moyen Âge et Renaissance	3.0
CTL 1120	Introduction à la culture catalane	3.0 S	HST 2284	L'Italie aux 19e et 20e siècles	3.0
ESP 1215	Civilisation espagnole	3.0 J	ITL 2880	L'Italie méditerranéenne	3.0
ESP 2400	Cinéma et littératures hispaniques	3.0 J			

Bloc 72E Les arts

Option - Minimum 6 crédits, maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
HAR 1090	La Renaissance : une définition	3.0	HAR 3420	L'art de la Renaissance à Venise	3.0
HAR 2090	L'art de la Renaissance à Rome	3.0 J	MUL 1105	Histoire de la musique baroque	3.0
HAR 2360	Les avant-gardes historiques	3.0	PHI 2255	Théories esthétiques	3.0

Bloc 72Y Disciplines connexes

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
HGL 1031	Mythe et religion dans le monde romain	3.0 J	LCO 2011	Études comparatives des récits	3.0 S
HST 1032	Histoire du Moyen Âge	3.0 J	LCO 2040	Oeuvres de la littérature mondiale 2	3.0 J
HST 1041	L'Europe moderne	3.0 J	LCO 3010	Théories de la littérature	3.0 J
HST 2108	Rome : des origines aux Antonins	3.0 J	LLM 1000	Espaces linguistiques	3.0 S
HST 2109	Rome : des Antonins à l'empire tardif	3.0	LNG 2340	Langues secondes	3.0 J
HST 2282	Occident et Empire ottoman, 1500-1750	3.0	TRA 2115	Histoire de la traduction	3.0 J
LCO 1008	Oeuvres de la littérature mondiale 1	3.0 J	TRA 3125	Théories contemporaines de la traduction	3.0 J

Bloc 72Z

Choix - 3 crédits.

Mineure en études italiennes

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT DE LITTÉRATURES ET DE LANGUES DU MONDE

Sommaire et particularités








NUMÉRO 1-110-4-0

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 30 crédits

DURÉE 1 an

COTE R MINIMALE 20,000

-  Admission à l'automne et à l'hiver
 -  Cours de jour
 -  Cours de soir
 -  Offert au campus de Montréal
 -  Temps plein
 -  Temps partiel
-  Possibilité de séjour d'études à l'international

Information sur le programme

- Gabriella Lodi : 514 343-7141

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Structure du programme (1-110-4-0)

Version 07 (A03)

La Mineure comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 72

Les crédits de la Mineure sont répartis de la façon suivante : 3 crédits obligatoires, 24 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 72A Civilisation

Obligatoire - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ITL 1120	Introduction à la culture italienne	3.0 J

Bloc 72B Langue

Option - Maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ITL 1070	Grammaire avancée 1	3.0	ITL 1904	Italien 4 (niveau B1.2)	3.0 S
ITL 1901	Italien 1 (niveau A1)	3.0 J S	ITL 2030	Stylistique et composition italiennes	3.0 S
ITL 1902	Italien 2 (niveau A2)	3.0 J S	ITL 2040	Italien parlé	3.0
ITL 1903	Italien 3 (niveau B1.1)	3.0 S			

Bloc 72C Lettres et société

Option - Minimum 9 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 3867	Culture et société italienne	3.0	ITL 2120	Le théâtre italien du 20e siècle	3.0 S
HAR 1090	La Renaissance : une définition	3.0	ITL 2160	Cinéma et littérature après 1945	3.0 J
HAR 2090	L'art de la Renaissance à Rome	3.0 J	ITL 2195	Société et culture en Italie	3.0
HAR 3420	L'art de la Renaissance à Venise	3.0	ITL 2310	Littérature italienne 1 : 20e siècle	3.0 S
HST 2127	L'Italie, Moyen Âge et Renaissance	3.0	ITL 2350	Littérature italienne 2: 20e et 21e siècle	3.0
HST 2284	L'Italie aux 19e et 20e siècles	3.0	ITL 2880	L'Italie méditerranéenne	3.0
ITL 1141	Introduction à la littérature italienne	3.0			

Bloc 72D Disciplines connexes

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
HGL 1031	Mythe et religion dans le monde romain	3.0 J	LCO 2011	Études comparatives des récits	3.0 S
HST 1032	Histoire du Moyen Âge	3.0 J	LCO 2040	Oeuvres de la littérature mondiale 2	3.0 J
HST 1041	L'Europe moderne	3.0 J	LCO 3010	Théories de la littérature	3.0 J
HST 2282	Occident et Empire ottoman, 1500-1750	3.0	LLM 1000	Espaces linguistiques	3.0 S
LCO 1008	Oeuvres de la littérature mondiale 1	3.0 J	LNG 2340	Langues secondes	3.0 J

Bloc 72Z

Choix - 3 crédits.

Mineure en études latino-américaines

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT DE LITTÉRATURES ET DE LANGUES DU MONDE

Sommaire et particularités







NUMÉRO 1-092-4-0

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 30 crédits

DURÉE 1 an

COTE R MINIMALE 20,000

-  Admission à l'automne et à l'hiver
 -  Cours de jour
 -  Offert au campus de Montréal
 -  Temps plein
 -  Temps partiel
-  Possibilité de séjour d'études à l'international

Information sur le programme

- Javier Rubiera : javier.rubiera@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Structure du programme (1-092-4-0)

Version 02 (A01)

La Mineure comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits de la Mineure sont répartis de la façon suivante : 3 crédits obligatoires, 24 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 70A Fondements

Obligatoire - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
LAA 1101	Amérique latine : cours synthèse	3.0 S

Bloc 70B Aires culturelles

Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ANT 3858	Autochtones d'Amérique latine	3.0 J

Bloc 70C Histoire

Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ESP 1317	Civilisation hispano-américaine	3.0 J
HST 1044	Introduction à l'Amérique latine	3.0 J

Bloc 70D Économie et société

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ECN 1971	Économie de l'Amérique latine	3.0 S
POL 3835	L'Amérique latine	3.0 J

Bloc 70E Langues

Option - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ESP 1903	Espagnol 3 (niveau B1.1)	3.0 J S	ESP 1907	Espagnol 7 (niveau B2.3)	3.0
ESP 1904	Espagnol 4 (niveau B1.2)	3.0 J S	PTG 1903	Portugais 3 (niveau B1.1)	3.0 S
ESP 1905	Espagnol 5 (niveau B2.1)	3.0 J S	PTG 1904	Portugais 4 (niveau B1.2)	3.0 S
ESP 1906	Espagnol 6 (niveau B2.2)	3.0 J			

Bloc 70F Histoire et développement

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
HST 2351	Amérique latine à l'époque coloniale	3.0
HST 2352	Amérique latine depuis l'indépendance	3.0 J
POL 3861	Les États-Unis : politiques publiques	3.0 J

Bloc 70G Arts, cultures et littératures

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 3881	Mésoamérique ancienne	3.0 J	ESP 3324	Roman et conte hispano-américains	3.0
ESP 1325	Littérature hispano-américaine: panorama	3.0 J	ESP 3326	Narration et théâtre hispano-américains	3.0 S
ESP 1327	Cultures latino-américaines	3.0	ESP 3355	Littérature hispano-américaine	3.0
ESP 2300	Voix de l'Amérique latine	3.0	ESP 3550	L'espagnol d'Amérique	3.0 J
ESP 2400	Cinéma et littératures hispaniques	3.0 J	HAR 2201	Art et architecture : Premières nations	3.0
ESP 3311	Littérature de la Conquête	3.0	HAR 2510	L'art baroque en Amérique latine	3.0
ESP 3312	Littérature de l'Indépendance	3.0	PTG 1220	Introduction à la culture brésilienne	3.0 J

Bloc 70H Croissance et développement

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
POL 2606	Économie politique internationale	3.0 J
POL 3602	Politique et mondialisation des marchés	3.0
SOL 3201	Développement international	3.0 J

Bloc 70Z









Choix - 3 crédits.

Mineure en études lusophones

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT DE LITTÉRATURES ET DE LANGUES DU MONDE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-091-4-1
CYCLE	1 ^{er} cycle
CRÉDITS	30 crédits
DURÉE	1 an
COTE R MINIMALE	20,000

-  Admission à l'automne et à l'hiver
 -  Cours de jour
 -  Cours de soir
 -  Capacité d'accueil non limitée
 -  Offert au campus de Montréal
 -  Temps plein
 -  Temps partiel
-  Possibilité de séjour d'études à l'international

Information sur le programme

- Maria Pinto Teixeira :

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Structure du programme (1-091-4-1)

Version 00 (A14)

La Mineure comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits de la Mineure sont répartis de la façon suivante : 27 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 70A Fondements

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PTG 1100	Le monde lusophone	3.0 S
PTG 1210	Introduction à la culture portugaise	3.0 S
PTG 1220	Introduction à la culture brésilienne	3.0 J

Bloc 70B Langue

Option - Minimum 12 crédits, maximum 21 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PTG 1901	Portugais 1 (niveau A1)	3.0 J S	PTG 1954	Portugais idiomatique et composition	3.0
PTG 1902	Portugais 2 (niveau A2)	3.0 S	PTG 1955	Portugais : communication orale et écrite	3.0 S
PTG 1903	Portugais 3 (niveau B1.1)	3.0 S	PTG 2050	Portugais : langue étrangère	3.0
PTG 1904	Portugais 4 (niveau B1.2)	3.0 S			

Bloc 70C Lettres et société

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PTG 2030	Lectures dirigées en études lusophones	3.0	PTG 2652	Théâtre et cinéma lusophones	3.0 S
PTG 2270	Portugal-Canada: parcours interculturels	3.0	PTG 2700	Introduction à la traduction lusophone	3.0

Bloc 70D Disciplines connexes

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ECN 1971	Économie de l'Amérique latine	3.0 S	HST 1044	Introduction à l'Amérique latine	3.0 J
HAR 2510	L'art baroque en Amérique latine	3.0	HST 2351	Amérique latine à l'époque coloniale	3.0
HAR 3510	Les arts modernes en Amérique latine	3.0 J	HST 2352	Amérique latine depuis l'indépendance	3.0 J
HST 1041	L'Europe moderne	3.0 J	LLM 1000	Espaces linguistiques	3.0 S
HST 1042	L'Europe contemporaine	3.0 J			

Bloc 70Z

Choix - 3 crédits.

Majeure en études médiévales

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | CENTRE D'ÉTUDES MÉDIÉVALES

Sommaire et particularités







NUMÉRO 1-150-2-0

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 60 crédits

DURÉE 2 ans

COTE R MINIMALE 20,000

-  Admission à l'automne et à l'hiver
 -  Cours de jour
 -  Offert au campus de Montréal
 -  Temps plein
 -  Temps partiel
-  Possibilité de séjour d'études à l'international

Information sur le programme

- Francis Gingras : 514-343-6214
- Hélène Leduc : 514 343-6486 helene.leduc@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Remarques

L'acquisition d'une troisième langue est fortement recommandée.

Structure du programme (1-150-2-0)

Version 01 (A12)

La Majeure comporte 60 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 71

Les crédits de la Majeure sont répartis de la façon suivante : 9 crédits obligatoires, 48 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 71A Introductions

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
FRA 1100	Introduction à la littérature médiévale	3.0 J
HST 1032	Histoire du Moyen Âge	3.0 J
PHI 1860	Introduction à la philosophie médiévale	3.0 S

Bloc 71B Latin

Option - Minimum 9 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ETM 2200	Latin médiéval 1	3.0 J	LAT 2011	Latin intermédiaire	3.0 J
LAT 1111	Initiation à la langue latine 1	3.0 S	LAT 2021	Latin avancé (A)	3.0
LAT 1121	Initiation à la langue latine 2	3.0 S			

Bloc 71C Outils

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ETM 3202	Initiation aux sources médiévales	3.0 S
ETM 3303	Sujet spécial	3.0
HST 2001	Paléographie	3.0 J

Bloc 71D Histoire médiévale

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ETM 2008	Archéologie médiévale	3.0 S	HST 2132	Histoire des croisades	3.0 S
ETM 2102	Les institutions médiévales	3.0	HST 2139	Mondes nordiques médiévaux: Vikings et Celtes	3.0
HST 2125	Le Moyen Âge européen 5e - 10e siècle	3.0	HST 2181	Le monde musulman du 7e au 15e siècles	3.0
HST 2126	Le Moyen Âge européen 10e - 15e siècle	3.0	HST 3108	Religion et société au Moyen Âge	3.0
HST 2127	L'Italie, Moyen Âge et Renaissance	3.0	HST 3130	Culture et société au Moyen Âge	3.0 J
HST 2128	Histoire religieuse du Moyen Âge	3.0 J	HST 3131	Les modernités du Moyen Âge	3.0

Bloc 71E Culture médiévale

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 2350	Perspectives médiévales	3.0 J	HAR 3056	Reliques et pèlerinages	3.0
ANG 1031	Survey of British Literature to 1650	3.0	HAR 3081	Enluminure, art des manuscrits	3.0
ANG 2312	The Romance	3.0 J	PHI 2865	Auteurs médiévaux (5e - 12e siècles)	3.0 S
ESP 3212	Littérature espagnole du Moyen Âge	3.0	PHI 2870	Auteurs médiévaux (13e - 15e siècles)	3.0
FRA 2100	Littérature française du Moyen Âge	3.0	PHI 3870	Philosophie médiévale arabe et juive	3.0
FRA 2203	Poétiques médiévales	3.0 J	REL 1230	Introduction à l'islam	3.0 J
HAR 2070	La cathédrale gothique	3.0 S	REL 3910	Écrits juifs et chrétiens anciens	3.0

Bloc 71F Langues et philologie

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 2340	Histoire de la langue allemande	3.0 J	FRA 1021	Littérature et histoire de la langue	3.0 J
ANG 2020	English Languages since 1066	3.0 J	GRC 1111	Initiation à la langue grecque 1	3.0 S
ARA 1901	Arabe 1 (niveau A1.1)	3.0 J S	GRC 1121	Initiation à la langue grecque 2	3.0 S
ARA 1902	Arabe 2 (niveau A1.2)	3.0 J S	GRC 2011	Grec intermédiaire	3.0 S
ARA 1903	Arabe 3 (niveau A2.1)	3.0 J	GRC 2021	Grec avancé (A)	3.0
ARA 1904	Arabe 4 (niveau A2.2)	3.0 J	LNG 1050	Ancien et moyen français	3.0 J
ARA 1912	Arabe A1	3.0 J	LNG 1120	Histoire de la langue française	3.0
ESP 3517	Histoire de la langue espagnole 1	3.0 J			

Bloc 71Z






Choix - 3 crédits.


Mineure en études médiévales

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | CENTRE D'ÉTUDES MÉDIÉVALES

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-150-4-0
CYCLE	1 ^{er} cycle
CRÉDITS	30 crédits
DURÉE	1 an
COTE R MINIMALE	20,000

-  Admission à l'automne et à l'hiver
-  Cours de jour
-  Offert au campus de Montréal
-  Temps plein
-  Temps partiel

 Ce programme est offert conjointement avec l'Université du Québec à Montréal.

Information sur le programme

- Francis Gingras : 514-343-6214
- Hélène Leduc : 514 343-6486 helene.leduc@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Remarques

L'acquisition d'une troisième langue est fortement recommandée.

Structure du programme (1-150-4-0)

Version 06 (A11)

La Mineure comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits de la Mineure sont répartis de la façon suivante : 6 crédits obligatoires et 24 crédits à option.

Bloc 70A Introductions

Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
FRA 1100	Introduction à la littérature médiévale	3.0 J
UQM 1500	Introduction à l'histoire au Moyen Âge (HIS2210)	3.0

Bloc 70B Latin

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ETM 2200	Latin médiéval 1	3.0 J
LAT 1111	Initiation à la langue latine 1	3.0 S
LAT 1121	Initiation à la langue latine 2	3.0 S

Bloc 70C Outils

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ETM 3202	Initiation aux sources médiévales	3.0 S
ETM 3303	Sujet spécial	3.0
HST 2001	Paléographie	3.0 J

Bloc 70D Histoire médiévale

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ETM 2008	Archéologie médiévale	3.0 S	HST 3108	Religion et société au Moyen Âge	3.0
ETM 2102	Les institutions médiévales	3.0	HST 3130	Culture et société au Moyen Âge	3.0 J
HST 2109	Rome : des Antonins à l'empire tardif	3.0	HST 3131	Les modernités du Moyen Âge	3.0
HST 2125	Le Moyen Âge européen 5e - 10e siècle	3.0	UQM 1501	L'espace au Moyen Âge (HIS4203)	3.0
HST 2126	Le Moyen Âge européen 10e - 15e siècle	3.0	UQM 1503	Histoire de la civilisation byzantine (HIS4205)	3.0
HST 2127	L'Italie, Moyen Âge et Renaissance	3.0	UQM 1504	Villes au Moyen Âge (HIS4219)	3.0
HST 2128	Histoire religieuse du Moyen Âge	3.0 J	UQM 1505	Europe - Guerre de cent ans (HIS4220)	3.0
HST 2132	Histoire des croisades	3.0 S	UQM 1506	Activité de recherche en histoire médiévale (HIS5289)	3.0
HST 2139	Mondes nordiques médiévaux: Vikings et Celtes	3.0	UQM 1507	Atelier d'histoire du Moyen Âge (HIS528X)	3.0
HST 2181	Le monde musulman du 7e au 15e siècles	3.0			

Bloc 70E Culture médiévale

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 2350	Perspectives médiévales	3.0 J	PHI 1860	Introduction à la philosophie médiévale	3.0 S
ANG 1031	Survey of British Literature to 1650	3.0	PHI 2865	Auteurs médiévaux (5e - 12e siècles)	3.0 S
ANG 2312	The Romance	3.0 J	PHI 2870	Auteurs médiévaux (13e - 15e siècles)	3.0
ESP 3212	Littérature espagnole du Moyen Âge	3.0	PHI 3870	Philosophie médiévale arabe et juive	3.0
FRA 2100	Littérature française du Moyen Âge	3.0	REL 1230	Introduction à l'islam	3.0 J
FRA 2203	Poétiques médiévales	3.0 J	REL 3910	Écrits juifs et chrétiens anciens	3.0
HAR 2070	La cathédrale gothique	3.0 S	UQM 1508	Arts visuels : 11e-16e siècles (HAR1820)	3.0
HAR 3056	Reliques et pèlerinages	3.0	UQM 1509	Textes fondamentaux du Moyen Âge (LIT2605)	3.0
HAR 3081	Enluminure, art des manuscrits	3.0	UQM 1510	Le pèlerinage (REL1660)	3.0

Bloc 70F Langues et philologie

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 2340	Histoire de la langue allemande	3.0 J	FRA 1021	Littérature et histoire de la langue	3.0 J
ANG 2020	English Languages since 1066	3.0 J	GRC 1111	Initiation à la langue grecque 1	3.0 S
ARA 1901	Arabe 1 (niveau A1.1)	3.0 J S	GRC 1121	Initiation à la langue grecque 2	3.0 S
ARA 1902	Arabe 2 (niveau A1.2)	3.0 J S	GRC 2011	Grec intermédiaire	3.0 S
ARA 1903	Arabe 3 (niveau A2.1)	3.0 J	GRC 2021	Grec avancé (A)	3.0
ARA 1904	Arabe 4 (niveau A2.2)	3.0 J	LNG 1050	Ancien et moyen français	3.0 J
ARA 1912	Arabe A1	3.0 J	LNG 1120	Histoire de la langue française	3.0
ESP 3517	Histoire de la langue espagnole 1	3.0 J			

Certificat en études néo-helléniques

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT DE LITTÉRATURES ET DE LANGUES DU MONDE








Sommaire et particularités

NUMÉRO 1-130-5-0

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 30 crédits

COTE R MINIMALE 20,000

-  Admission à l'automne et à l'hiver
 -  Cours de jour
 -  Cours de soir
 -  Offert au campus de Montréal
 -  Temps plein
 -  Temps partiel
-  Possibilité de séjour d'études à l'international

Information sur le programme

- Jacques Bouchard : 514 343-6902

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Structure du programme (1-130-5-0)

Version 00 (H03)

Le Certificat comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 72

Les crédits du Certificat sont répartis de la façon suivante : 27 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 72A Langue

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GRM 1901	Grec moderne 1 (niveau A1.1)	3.0 S	GRM 1903	Grec moderne 3 (niveau A2.1)	3.0
GRM 1902	Grec moderne 2 (niveau A1.2)	3.0 S	GRM 1904	Grec moderne 4 (niveau A2.2)	3.0

Bloc 72B Lettres et civilisation

Option - Minimum 15 crédits, maximum 27 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GRM 1001	Littérature néo-hellénique	3.0 J	GRM 3006	Poésie néo-hellénique	3.0 S
GRM 1201	Cinéma grec	3.0	GRM 3006Z	Poésie néo-hellénique	3.0
GRM 3000	Programme de lecture	3.0	GRM 3100	Traduction littéraire grec-français	3.0
GRM 3005	Prose néo-hellénique	3.0	HST 2282	Occident et Empire ottoman, 1500-1750	3.0
GRM 3005Z	Prose néo-hellénique	3.0 S	LLM 1000	Espaces linguistiques	3.0 S

Bloc 72Z

Choix - 3 crédits.

Mineure en études québécoises

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT DES LITTÉRATURES DE LANGUE FRANÇAISE

Sommaire et particularités


NUMÉRO 1-375-4-0


CYCLE 1^{er} cycle


CRÉDITS 30 crédits

DURÉE 1 an


COTE R MINIMALE 20,000

 Admission à l'automne et à l'hiver

 Cours de jour

 Offert au campus de Montréal

 Temps plein

 Temps partiel

Information sur le programme

- Martine-Emmanuelle Lapointe : 514-343-6526 martine.emmanuelle.lapointe@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Structure du programme (1-375-4-0)

Version 02 (A08)

La Mineure comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits de la Mineure sont répartis de la façon suivante : 6 crédits obligatoires, 21 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 70A

Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
QCF 1050	Introduction au Québec	3.0 S
QCF 3100	Travail dirigé sur le Québec	3.0

Bloc 70B Discipline des sciences et sciences humaines

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BIO 2306	Floristique du Québec	3.0 J	HST 2440	Histoire du Québec, 1867-1959	3.0
GEO 1412	Le Québec dans le monde	3.0 S	HST 2441	Histoire du Québec, 1960 à nos jours	3.0
HST 1032	Histoire du Moyen Âge	3.0 J	HST 2443	Le Canada et le Québec dans le monde	3.0 J
HST 1041	L'Europe moderne	3.0 J	HST 2446	Histoire des femmes au Canada	3.0 J
HST 1042	L'Europe contemporaine	3.0 J	HST 2904	Histoire du Québec contemporain	3.0 J
HST 1051	Histoire du Canada jusqu'en 1850	3.0 J	HST 3420	Le Québec préindustriel	3.0
HST 1052	Histoire du Canada depuis 1850	3.0 J	HST 3426	Le Canada avant 1830: traces et lectures	3.0 J
HST 2420	Îles et continent: l'Amérique française	3.0 J	HST 3440	Marginalité et exclusion au Canada	3.0 J
HST 2422	Histoire politique du Québec, 1760-1867	3.0 J	HST 3460	État, société et citoyenneté au Canada	3.0 J
HST 2430	Culture et société au Québec	3.0	SRL 1025	Christianisme, arts et littérature	3.0

E

Bloc 70C Discipline des sciences sociales

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 3030	Les Autochtones et l'État canadien	3.0 J	POL 3350	Relations intergouvernementales : Canada	3.0
ANT 3854	Autochtones de l'Est canadien	3.0 J	POL 3500	Institutions politiques canadiennes	3.0
ANT 3882	Préhistoire du Québec	3.0 J	POL 3721	Relations extérieures : Canada, Québec	3.0
DMO 1000	Introduction à la démographie	3.0 S	REI 1010	Introduction aux relations industrielles	3.0 J
DMO 2100	Population canadienne	3.0	SOL 1970	Sociologie du Québec	3.0
ECN 1800	Économies nord-américaines	3.0 J	SVS 1102	Analyse des politiques sociales	3.0 J
POL 1020	Politique au Québec, au Canada	3.0 J S	SVS 1107	Droits et travail social	3.0 J
POL 1953	Institutions politiques Canada - Québec	3.0 J	SVS 2110	Travail social, sexe et genre	3.0 J
POL 3291	Idées politiques au Québec et au Canada	3.0	SVS 3941	Mouvements sociaux et action collective	3.0 S
POL 3292	La politique au Québec	3.0 J	URB 1111	Le Québec urbain	3.0 J

Bloc 70D Discipline des arts et lettres

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1022	Contemporary Canadian Culture	3.0	FRA 3508	Identités culturelles et littérature	3.0
ANG 1401	Quebec Writing in English	3.0	HAR 2115	Les arts anciens au Canada	3.0 J
CIN 2102	Cinéma québécois	3.0 J	HAR 2195	Art, culture et identité au Québec	3.0
FRA 1130	Introduction à la littérature québécoise	3.0 J	LNG 1126	Histoire du français en Amérique	3.0 S
FRA 2111	Littérature de la Nouvelle-France	3.0 J	LNG 2100	Français québécois	3.0 J
FRA 2130	Littérature québécoise du 19 ^e siècle	3.0 J	LNG 2140	Questions de bilinguisme	3.0
FRA 2131	Littérature québécoise des 20 ^e et 21 ^e siècles	3.0 J	MUL 2112	Histoire de la musique au Canada	3.0
FRA 2264	Dramaturgie québécoise	3.0 J	QCF 1960	Culture et société, Québec contemporain	3.0
FRA 3230	Auteur québécois	3.0 S			

Bloc 70Z

Choix - 3 crédits.

Baccalauréat en études religieuses

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | INSTITUT D'ÉTUDES RELIGIEUSES

Sommaire et particularités

NUMÉRO 1-885-1-1

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 90 crédits

DURÉE 3 ans



Admission à l'automne, l'hiver et l'été



Certains cours peuvent être pris à l'Institut de pastorale des Dominicains.



Cours de jour



Cours de soir



Capacité d'accueil non limitée



Offert au campus de Montréal



Stages facultatifs



Temps plein



Temps partiel

Information sur le programme

- Sylvie Paquette : (514) 343-6492 sylvie.paquette@umontreal.ca
- Nathalie Roy : 514-343-7506 nathalie.roy@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Remarques

- Les demandes d'admission doivent être déposées avant la date limite. Toutefois, la Faculté ne refusera pas nécessairement les demandes remises après cette date.
- Le candidat qui n'est pas encore certain de son orientation, soit sciences des religions ou théologie, est invité à s'inscrire d'abord à la mineure en études religieuses, puisque ce programme est conçu pour explorer l'ensemble de la discipline. Par la suite, les 30 crédits de la mineure seront transférés dans le programme choisi par l'étudiant: majeure en sciences des religions; majeure en théologie; baccalauréat en études religieuses, option sciences des religions; baccalauréat en études religieuses, option théologie.
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-885-1-1)

Version 00 (A13)

Le Baccalauréat comporte 90 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante: de 9 à 15 crédits à option et 9 crédits au choix.

Bloc 01A			Option - Minimum 9 crédits, maximum 15 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
REL 1900	Approches et outils en études religieuses	3.0	REL 3402	Stage 2 : Intégration	3.0
REL 1910	Praxéologie	3.0 J	REL 3910	Écrits juifs et chrétiens anciens	3.0
REL 1930	Bible, art et littérature	3.0	REL 3920	Religions et sexualité	3.0
REL 2340	Nouveaux mouvements religieux et sectes	3.0 J	REL 3930	Féminismes et religions	3.0 S
REL 2420	Religions, violence et paix	3.0	REL 3940	Dialogue interreligieux	3.0
REL 2920	Figures de la mystique	3.0 S	REL 3960	Spiritualité et intervention	3.0
REL 2980	Fondements religieux de l'Occident	3.0 S	REL 3970	Question spéciale	3.0
REL 3401	Stage 1 : Exploration	3.0	REL 3980	Questions spéciales 2	3.0 S

E

Bloc 01Z	Choix - 9 crédits.
----------	--------------------

SEGMENT 70 PROPRE À L'ORIENTATION SCIENCES DES RELIGIONS

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante: 6 crédits obligatoires et de 60 à 66 crédits à option.

Bloc 70A Intégration			Obligatoire - 6 crédits.
COURS	TITRE	CR.H.	
REL 2001	Intégration en sciences des religions 1	3.0 S	
REL 3001	Intégration en sciences des religions 2	3.0 S	

Bloc 70B Champ de spécialisation			Option - Minimum 48 crédits, maximum 66 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 2020	Anthropologie de la religion	3.0 S	REL 2231	L'islam au Québec et en Amérique du Nord	3.0
DRT 3014	Chari'ah, le droit islamique	3.0	REL 2240	Hindouisme: religion et culture	3.0 J
HGL 1021	Mythe et religion en Grèce ancienne	3.0 J	REL 2250	Bouddhisme : religion et culture	3.0 J
HGL 1031	Mythe et religion dans le monde romain	3.0 J	REL 2260	Sikhisme: religion et culture	3.0
HST 2128	Histoire religieuse du Moyen Âge	3.0 J	REL 2270	Traditions spirituelles autochtones	3.0
HST 2621	Les religions de la Chine moderne	3.0 J	REL 2310	Histoire religieuse du Québec	3.0 J
HST 3108	Religion et société au Moyen Âge	3.0	REL 2320	Patrimoine religieux du Québec	3.0
PHI 2965	Le bouddhisme chinois	3.0	REL 2330	Cultures et spiritualités des jeunes	3.0 J
PHI 3870	Philosophie médiévale arabe et juive	3.0	REL 2340	Nouveaux mouvements religieux et sectes	3.0 J
PHI 3905	Philosophie de la religion	3.0	REL 2350	Croyance et psychanalyse 1 (Freud)	3.0 S
REL 1111	Introduction à l'étude du religieux	3.0 J	REL 2410	Religions, souffrance et guérison	3.0
REL 1130	Histoire générale des religions	3.0	REL 2420	Religions, violence et paix	3.0
REL 1208	Introduction aux grandes religions	3.0	REL 2430	Religions en milieu de santé	3.0
REL 1220	Introduction au christianisme	3.0	REL 3221	Histoire du christianisme	3.0 J
REL 1230	Introduction à l'islam	3.0 J	REL 3232	Soufisme, mystique de l'islam	3.0
REL 1240	Introduction au judaïsme	3.0	REL 3310	Géopolitique des religions	3.0 J
REL 1310	Religion, psychanalyse et psychologie	3.0	REL 3320	Migration et diversité religieuse	3.0
REL 1320	Rites et symboles	3.0	REL 3330	Religions et politique	3.0
REL 1330	Religions et espace public	3.0 J	REL 3340	Le mourir et l'au-delà	3.0
REL 1340	Religions, modernité et éthique	3.0 S	REL 3350	Croyance et psychanalyse 2 (Lacan)	3.0
REL 1410	Introduction à l'animation AVSEC	3.0	SOL 2306	Sociologie des religions	3.0 J
REL 2140	Religions de la Méditerranée antique	3.0			

Bloc 70C Formation complémentaire - Cours en théologie.	Option - Maximum 18 crédits.
---	------------------------------

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GRC 1111	Initiation à la langue grecque 1	3.0 S	REL 2620	L'Église	3.0
GRC 1121	Initiation à la langue grecque 2	3.0 S	REL 2630	Christianisme et spiritualité	3.0
PHI 2865	Auteurs médiévaux (5e - 12e siècles)	3.0 S	REL 2650	Éthique théologique	3.0
PHI 2870	Auteurs médiévaux (13e - 15e siècles)	3.0	REL 2660	Théologies contextuelles et action sociale	3.0
REL 1500	Introduction à la théologie	3.0 J	REL 2670	Souffrances et question du mal	3.0
REL 1510	Ancien Testament : une introduction	3.0	REL 2700	Les évangiles	3.0 S
REL 1520	Nouveau Testament : une introduction	3.0	REL 2710	Voyage virtuel/pays bibliques	3.0
REL 1530	Introduction à la théologie pratique	3.0	REL 2720	La tradition paulinienne	3.0 J
REL 1720	Hébreu biblique 1	3.0	REL 2800	Éducation de la foi	3.0
REL 1721	Hébreu biblique 2	3.0	REL 2810	Atelier de théologie pratique	3.0
REL 1730	Grec biblique 1	3.0	REL 3600	Dieu: histoire, concept, expérience	3.0 J
REL 1731	Grec biblique 2	3.0	REL 3630	Sacrements et ritualité chrétienne	3.0
REL 1800	Intervention Pastorale	3.0	REL 3710	La Torah, coeur de la Bible hébraïque	3.0
REL 2520	Interprétation biblique, théologique	3.0	REL 3720	Les prophètes	3.0
REL 2610	Jésus et l'émergence du christianisme	3.0			

SEGMENT 71 PROPRE À L'ORIENTATION THÉOLOGIE

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante: 6 crédits obligatoires et de 60 à 66 crédits à option.

Bloc 71A Intégration

Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
REL 2021	Intégration en théologie 1	3.0 S
REL 3021	Intégration en théologie 2	3.0 S

Bloc 71B Champ de spécialisation

Option - Minimum 48 crédits, maximum 66 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GRC 1111	Initiation à la langue grecque 1	3.0 S	REL 2620	L'Église	3.0
GRC 1121	Initiation à la langue grecque 2	3.0 S	REL 2630	Christianisme et spiritualité	3.0
PHI 2865	Auteurs médiévaux (5e - 12e siècles)	3.0 S	REL 2650	Éthique théologique	3.0
PHI 2870	Auteurs médiévaux (13e - 15e siècles)	3.0	REL 2660	Théologies contextuelles et action sociale	3.0
REL 1500	Introduction à la théologie	3.0 J	REL 2670	Souffrances et question du mal	3.0
REL 1510	Ancien Testament : une introduction	3.0	REL 2700	Les évangiles	3.0 S
REL 1520	Nouveau Testament : une introduction	3.0	REL 2710	Voyage virtuel/pays bibliques	3.0
REL 1530	Introduction à la théologie pratique	3.0	REL 2720	La tradition paulinienne	3.0 J
REL 1720	Hébreu biblique 1	3.0	REL 2800	Éducation de la foi	3.0
REL 1721	Hébreu biblique 2	3.0	REL 2805	Gestion - leadership en Église	3.0
REL 1730	Grec biblique 1	3.0	REL 2810	Atelier de théologie pratique	3.0
REL 1731	Grec biblique 2	3.0	REL 3600	Dieu: histoire, concept, expérience	3.0 J
REL 1800	Intervention Pastorale	3.0	REL 3630	Sacrements et ritualité chrétienne	3.0
REL 2520	Interprétation biblique, théologique	3.0	REL 3710	La Torah, coeur de la Bible hébraïque	3.0
REL 2610	Jésus et l'émergence du christianisme	3.0	REL 3720	Les prophètes	3.0

Bloc 71C Formation complémentaire - Cours en sciences des religions.

Option - Maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 2020	Anthropologie de la religion	3.0 S	REL 2231	L'islam au Québec et en Amérique du Nord	3.0
DRT 3014	Chari'ah, le droit islamique	3.0	REL 2240	Hindouisme: religion et culture	3.0 J
HGL 1021	Mythe et religion en Grèce ancienne	3.0 J	REL 2250	Bouddhisme : religion et culture	3.0 J
HGL 1031	Mythe et religion dans le monde romain	3.0 J	REL 2260	Sikhisme: religion et culture	3.0
HST 2128	Histoire religieuse du Moyen Âge	3.0 J	REL 2270	Traditions spirituelles autochtones	3.0
HST 2621	Les religions de la Chine moderne	3.0 J	REL 2310	Histoire religieuse du Québec	3.0 J
HST 3108	Religion et société au Moyen Âge	3.0	REL 2320	Patrimoine religieux du Québec	3.0
PHI 2965	Le bouddhisme chinois	3.0	REL 2330	Cultures et spiritualités des jeunes	3.0 J
PHI 3870	Philosophie médiévale arabe et juive	3.0	REL 2340	Nouveaux mouvements religieux et sectes	3.0 J
PHI 3905	Philosophie de la religion	3.0	REL 2350	Croyance et psychanalyse 1 (Freud)	3.0 S
REL 1111	Introduction à l'étude du religieux	3.0 J	REL 2410	Religions, souffrance et guérison	3.0
REL 1130	Histoire générale des religions	3.0	REL 2420	Religions, violence et paix	3.0
REL 1208	Introduction aux grandes religions	3.0	REL 2430	Religions en milieu de santé	3.0
REL 1220	Introduction au christianisme	3.0	REL 3221	Histoire du christianisme	3.0 J
REL 1230	Introduction à l'islam	3.0 J	REL 3232	Soufisme, mystique de l'islam	3.0
REL 1240	Introduction au judaïsme	3.0	REL 3310	Géopolitique des religions	3.0 J
REL 1310	Religion, psychanalyse et psychologie	3.0	REL 3320	Migration et diversité religieuse	3.0
REL 1320	Rites et symboles	3.0	REL 3330	Religions et politique	3.0
REL 1330	Religions et espace public	3.0 J	REL 3340	Le mourir et l'au-delà	3.0
REL 1340	Religions, modernité et éthique	3.0 S	REL 3350	Croyance et psychanalyse 2 (Lacan)	3.0
REL 1410	Introduction à l'animation AVSEC	3.0	SOL 2306	Sociologie des religions	3.0 J
REL 2140	Religions de la Méditerranée antique	3.0			

Mineure en études religieuses

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | INSTITUT D'ÉTUDES RELIGIEUSES


Sommaire et particularités


NUMÉRO 1-885-4-0


CYCLE 1^{er} cycle


CRÉDITS 30 crédits


DURÉE 1 an

 Admission à l'automne, l'hiver et l'été

 Cours de jour


 Cours de soir


 Capacité d'accueil non limitée

 Offert au campus de Montréal

 Stages facultatifs

 Temps plein

 Temps partiel

 Entente de partenariat avec l'Institut de pastorale des Dominicains pour l'offre de certains cours.

Information sur le programme

- Sylvie Paquette : (514) 343-6492 sylvie.paquette@umontreal.ca
- Nathalie Roy : 514-343-7506 nathalie.roy@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Remarques

- Les demandes d'admission doivent être déposées avant la date limite. Toutefois, la Faculté ne refusera pas nécessairement les demandes remises après cette date.
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-885-4-0)

Version 00 (A13)

La Mineure comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits de la Mineure sont répartis de la façon suivante: de 24 à 27 crédits à option et de 3 à 6 crédits au choix.

Bloc 70A Sciences des religions

Option - Maximum 27 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
REL 1111	Introduction à l'étude du religieux	3.0 J	REL 2270	Traditions spirituelles autochtones	3.0
REL 1130	Histoire générale des religions	3.0	REL 2310	Histoire religieuse du Québec	3.0 J
REL 1208	Introduction aux grandes religions	3.0	REL 2320	Patrimoine religieux du Québec	3.0
REL 1220	Introduction au christianisme	3.0	REL 2330	Cultures et spiritualités des jeunes	3.0 J
REL 1230	Introduction à l'islam	3.0 J	REL 2340	Nouveaux mouvements religieux et sectes	3.0 J
REL 1240	Introduction au judaïsme	3.0	REL 2350	Croyance et psychanalyse 1 (Freud)	3.0 S
REL 1310	Religion, psychanalyse et psychologie	3.0	REL 2410	Religions, souffrance et guérison	3.0
REL 1320	Rites et symboles	3.0	REL 2420	Religions, violence et paix	3.0
REL 1330	Religions et espace public	3.0 J	REL 2430	Religions en milieu de santé	3.0
REL 1340	Religions, modernité et éthique	3.0 S	REL 3221	Histoire du christianisme	3.0 J
REL 1410	Introduction à l'animation AVSEC	3.0	REL 3232	Soufisme, mystique de l'islam	3.0
REL 2140	Religions de la Méditerranée antique	3.0	REL 3310	Géopolitique des religions	3.0 J
REL 2231	L'islam au Québec et en Amérique du Nord	3.0	REL 3320	Migration et diversité religieuse	3.0
REL 2240	Hindouisme: religion et culture	3.0 J	REL 3330	Religions et politique	3.0
REL 2250	Bouddhisme: religion et culture	3.0 J	REL 3340	Le mourir et l'au-delà	3.0
REL 2260	Sikhisme: religion et culture	3.0	REL 3350	Croyance et psychanalyse 2 (Lacan)	3.0

Bloc 70B Théologie

Option - Maximum 27 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GRC 1111	Initiation à la langue grecque 1	3.0 S	REL 2620	L'Église	3.0
GRC 1121	Initiation à la langue grecque 2	3.0 S	REL 2630	Christianisme et spiritualité	3.0
REL 1500	Introduction à la théologie	3.0 J	REL 2650	Éthique théologique	3.0
REL 1510	Ancien Testament : une introduction	3.0	REL 2660	Théologies contextuelles et action sociale	3.0
REL 1520	Nouveau Testament : une introduction	3.0	REL 2700	Les évangiles	3.0 S
REL 1530	Introduction à la théologie pratique	3.0	REL 2710	Voyage virtuel/pays bibliques	3.0
REL 1720	Hébreu biblique 1	3.0	REL 2720	La tradition paulinienne	3.0 J
REL 1721	Hébreu biblique 2	3.0	REL 2800	Éducation de la foi	3.0
REL 1730	Grec biblique 1	3.0	REL 2810	Atelier de théologie pratique	3.0
REL 1731	Grec biblique 2	3.0	REL 3600	Dieu: histoire, concept, expérience	3.0 J
REL 1800	Intervention Pastorale	3.0	REL 3630	Sacrements et ritualité chrétienne	3.0
REL 2520	Interprétation biblique, théologique	3.0	REL 3710	La Torah, coeur de la Bible hébraïque	3.0
REL 2610	Jésus et l'émergence du christianisme	3.0	REL 3720	Les prophètes	3.0

Bloc 70C Thèmes transversaux et approches combinées

Option - Maximum 24 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
REL 1900	Approches et outils en études religieuses	3.0	REL 3401	Stage 1 : Exploration	3.0
REL 1910	Praxéologie	3.0 J	REL 3402	Stage 2 : Intégration	3.0
REL 1930	Bible, art et littérature	3.0	REL 3910	Écrits juifs et chrétiens anciens	3.0
REL 2001	Intégration en sciences des religions 1	3.0 S	REL 3920	Religions et sexualité	3.0
REL 2021	Intégration en théologie 1	3.0 S	REL 3930	Féminismes et religions	3.0 S
REL 2340	Nouveaux mouvements religieux et sectes	3.0 J	REL 3940	Dialogue interreligieux	3.0
REL 2420	Religions, violence et paix	3.0	REL 3960	Spiritualité et intervention	3.0
REL 2920	Figures de la mystique	3.0 S	REL 3970	Question spéciale	3.0
REL 2980	Fondements religieux de l'Occident	3.0 S	REL 3980	Questions spéciales 2	3.0 S

Bloc 70Z

Choix - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

Certificat en français langue seconde: culture, études et travail


FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE


Sommaire et particularités


NUMÉRO 1-821-5-1


CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 30 crédits


 Admission à l'automne, l'hiver et l'été


 Cours de soir

 Capacité d'accueil non limitée

 Offert au campus de Montréal

 Temps plein

 Temps partiel

 Les étudiants admis au programme seront convoqués par courriel à une séance d'accueil où un rendez-vous sera fixé pour une rencontre individuelle.

Information sur le programme

- Monique Beaulac : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 frs-responsable@fep.umontreal.ca
- TGDE FEP Français langue seconde: culture, études et travail pour non-francophones : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 frs-tgde@fep.umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit:

Base DEC

- être une personne non francophone et être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Autres conditions

- Les étudiants admis au programme sont convoqués à une séance d'accueil obligatoire et, ultérieurement, à une rencontre individuelle optionnelle avec un responsable. Lors de cette rencontre, le responsable évalue si le candidat a atteint le niveau d'entrée requis et établit avec lui un plan d'études adapté.
- Le candidat doit être de niveau QUM4 (QUM3 réussi) tant à l'oral qu'à l'écrit.
- Le candidat ayant déjà atteint les objectifs du programme, tant à l'oral qu'à l'écrit, ne peut être admis au certificat.
- Les étudiants du certificat sont exclus des dispositions de l'article 3.4 du Règlement des études de 1er cycle touchant la connaissance du français.

Structure du programme (1-821-5-1)

Version 01 (H16)

Le programme totalise 6 crédits de cours obligatoires et 24 crédits de cours à option. Le bloc 70 A est constitué de 2 cours obligatoires représentant des apprentissages essentiels. Les étudiants doivent suivre 2 cours au niveau 2000, le premier étant celui figurant dans le bloc de cours obligatoire. L'étudiant peut choisir le deuxième cours de niveau 2000 nécessaire à sa diplomation dans le bloc 70 E. Cumulé à d'autres programmes, ce certificat peut mener à l'obtention d'un baccalauréat.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Le segment totalise 6 crédits de cours obligatoires et 24 crédits de cours à option.

Bloc 70A Apprentissages essentiels

Obligatoire - 6 crédits

COURS	TITRE	CR.H.
FRS 1505	Compréhension du français oral	3.0 J S
FRS 2702	Projet personnalisé d'intégration	3.0 J

Bloc 70B Français général, formule intensive

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRS 1400	Langue, communication et culture, intensif, QUM4a	6.0 J	FRS 1501	Langue, communication et culture, intensif, QUM5b	6.0 J
FRS 1401	Langue, communication et culture, intensif, QUM4b	6.0 J	FRS 1601	Langue, communication et culture, intensif, QUM6a	6.0 J
FRS 1500	Langue, communication et culture, intensif, QUM5a	6.0 J	FRS 1601S	Langue, communication et culture, intensif, QUM6b	6.0 J

Bloc 70C Français général, formule non intensive

Option - Maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRS 1402	Langue, communication et culture, QUM4	3.0 J	FRS 1504	Lecture, écriture et grammaire du texte	3.0 J S
FRS 1404	Lecture, écriture et syntaxe	3.0 J S	FRS 1602	Langue, communication et culture, QUM6	3.0 J
FRS 1405	Phonétique corrective	3.0 S	FRS 1604	Lecture et construction textuelle	3.0 J S
FRS 1502	Langue, communication et culture, QUM5	3.0 J			

Bloc 70D Français de spécialité

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRS 1406	Introduction à la culture québécoise	3.0 J S	FRS 1607	Le texte scientifique: compréhension et expression	3.0
FRS 1508	Communication en contexte professionnel	3.0 J	FRS 1608	Français langue de l'entreprise	3.0 S
FRS 1606	Compréhension écrite par les textes littéraires	3.0 S			

Bloc 70E Français de spécialité, niveau avancé

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRS 2704	Production écrite et stylistique	3.0 J S	FRS 2706	Langue et cultures : compréhension et expression	3.0
FRS 2705	Débats et exposés oraux : questions actuelles	3.0 S	FRS 2707	Méthodologie universitaire : habiletés langagières	3.0 S

Bloc 70F Français de spécialité, perfectionnement

Option - Maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
COM 1200G	Introduction aux médias	3.0	MSO 2142G	Priorités nationales de santé publique	3.0 J S
FRA 1013	La rédaction	3.0	PBT 2005	Publicité et culture	3.0 J
FRA 1130	Introduction à la littérature québécoise	3.0 J	PEF 1200	Éducation en petite enfance : milieu de garde	3.0 S
FRA 1140	Introduction à la francophonie	3.0 S	POL 1953	Institutions politiques Canada - Québec	3.0 J
FRS 3802	Atelier thématique	3.0	PPL 3040	Communication interculturelle	3.0 S
FRS 3802W	Français du droit	3.0	QCF 1960	Culture et société, Québec contemporain	3.0
FRS 3802X	Français scientifique et technique	3.0	REI 1030G	Gestion et fonctions de l'organisation	3.0 J S
FRS 3802Y	Français des sciences de la santé	3.0	SOL 1970	Sociologie du Québec	3.0
FRS 3802Z	Français de la gestion des affaires	3.0	SST 1010	Introduction à la gestion de la SST	3.0 J S
LNG 1062G	Le lexique : particularités, difficultés	3.0 S	VIO 2015	Résolution de conflits	3.0 J

Baccalauréat en géographie environnementale

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT DE GÉOGRAPHIE

Sommaire et particularités

NUMÉRO 1-155-1-0

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 90 crédits

DURÉE 3 ans

COTE R MINIMALE 22,000



Admission à l'automne et à l'hiver



Possibilité de séjour d'études à l'international



Cours de jour



Cheminement Honor



Cours de soir



Offert au campus de Montréal



Stages facultatifs



Temps plein



Temps partiel

Information sur le programme

- Thora Herrmann : 514-343-8044 thora.martina.herrmann@umontreal.ca
- Annie Demers : 514 343-8052

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-155-1-0)

Version 19 (A15)

Le Baccalauréat comporte 90 crédits. Il offre deux orientations: l'orientation Environnement physique et l'orientation Environnement humain. Dans chacune des orientations, il est possible de choisir un des trois cheminements: le cheminement régulier, honor ou international.

- l'orientation Environnement physique (segment 01 et 81) est composé de 45 crédits obligatoires, de 42 à 45 crédits à option et d'un maximum de 3 crédits au choix.

- l'orientation Environnement humain (segment 01 et 82) est composé de 45 crédits obligatoires, de 42 à 45 crédits à option et d'un maximum de 3 crédits au choix.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 COMMUN AUX DEUX ORIENTATIONS

Les crédits du segment 01 sont répartis de la façon suivante :

- 316 - en cheminement régulier : 24 crédits obligatoires, de 30 à 42 crédits à option et d'un maximum de 3 crédits au choix;

- en cheminement honor : 24 crédits obligatoires, de 21 à 30 crédits à option et d'un maximum de 3 crédits au choix;

- en cheminement international : 24 crédits obligatoires, de 36 à 42 crédits à option et d'un maximum de 3 crédits au choix. De plus, l'étudiant doit faire 6 crédits dans chacun des blocs 01D, 01F et 01G. Il doit également compléter l'équivalent d'un ou deux trimestres (15 ou 30 crédits) dans une université à l'étranger.

Bloc 01A Fondements			Obligatoire - 24 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GEO 1112	Système Terre 1	3.0 J	GEO 1312	Développement durable et environnement	3.0 J
GEO 1122	Système Terre 2	3.0 J	GEO 1512	Géographie quantitative 1	3.0 J S
GEO 1212	Espaces globaux, territoires locaux 1	3.0 J	GEO 1532	SIG1 - Cartographie	3.0 J S
GEO 1222	Espaces globaux, territoires locaux 2	3.0 J	GEO 1550	Méthodes en géographie	3.0 J

Bloc 01B Analyse et gestion de l'environnement			Option - Minimum 9 crédits, maximum 15 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GEO 2312	Géographie des ressources naturelles	3.0 J	GEO 3312	Études d'impacts	3.0
GEO 3031	Sujet spécial en géographie de l'environnement	3.0	GEO 3320	Changements environnementaux	3.0 J
GEO 3262	Environnement : approches critiques	3.0	GEO 3322	Géographie de la santé et environnement	3.0

Bloc 01C Analyse et gestion de l'information géographique			Option - Minimum 6 crédits, maximum 18 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GEO 1522	Géographie quantitative 2	3.0	GEO 2532	Techniques d'enquête et d'analyse	3.0 J
GEO 1542	Introduction à la télédétection	3.0 J S	GEO 3015	SIG3 - Projet	3.0
GEO 2512	SIG2 - Analyse spatiale	3.0 J S	GEO 3532	Modélisation spatiale	3.0 J S
GEO 2522	Télédétection numérique	3.0 J			

Bloc 01D Régions, monde			Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GEO 1412	Le Québec dans le monde	3.0 S	GEO 3462	Thème régional	3.0 J
GEO 3412	Géographie de la Chine	3.0 J	GEO 3482	Géographie de l'Afrique	3.0 S
GEO 3442	Géographie de l'Asie du Sud-Est	3.0	GEO 3492	Géographie de l'Amérique latine	3.0
GEO 3452	Géographie de l'Europe	3.0	GEO 3495	Géographie des océans	3.0

Bloc 01E Projets individuels			Option - Maximum 3 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.			
GEO 3010	Travail dirigé	3.0			
GEO 3022	Stage pratique	3.0			
GEO 3044	Lectures dirigées en géographie	3.0			

Bloc 01F Cours de langue			Option - Maximum 6 crédits.		

Bloc 01G Études internationales - Compléments			Option - Maximum 6 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHI 2415	Éthique des relations internationales	3.0 J	PPL 3075X	Géopolitique et enjeux alimentaires du développement	3.0 J
POL 1954	Politique internationale	3.0 J	REL 3310	Géopolitique des religions	3.0 J
PPL 1040	Enjeux et perspectives de la coopération internationale	3.0 S	SOL 2050	Sociologie du monde arabo-musulman	3.0
PPL 3015	Gestion de projets et coopération	3.0 J	SOL 2201	Sociétés africaines en mutation	3.0 J
PPL 3040	Communication interculturelle	3.0 S	SOL 3201	Développement international	3.0 J

Bloc 01Y Complément de formation			Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.		

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 2042	Anthropologie urbaine	3.0 J	PHI 2418	Éthique et politique de l'environnement	3.0
ANT 2043	Globalisation, société, culture	3.0 J	POL 1000	Analyse politique : théories et concepts	3.0 J S
BCM 1531	Introduction à la biochimie	3.0 J	POL 1953	Institutions politiques Canada - Québec	3.0 J
BIO 2306	Floristique du Québec	3.0 J	SOL 1013	Sociologie générale	3.0 J
BIO 2855	Écologie adaptative	3.0 J	SOL 1090	Construction des données qualitatives	3.0 J
BIO 3811	Modélisation écologique	3.0	SOL 2020	Statistique sociale avancée	3.0 J
BIO 3831	Océanographie	3.0 J	SOL 2090	Analyse des données qualitatives	3.0 J
BIO 3893	Écotoxicologie	3.0 J	SOL 2103	Sociologie de la santé	3.0 J
CHM 1600	Chimie de l'environnement : introduction	3.0 J	SOL 2200	Sociologie de l'environnement	3.0 J
COM 1300	Théories de la communication	3.0 J	SOL 3017	Méthodes de sondage	3.0 J
DMO 1000	Introduction à la démographie	3.0 S	SOL 3075	Analyse des réseaux sociaux	3.0
ECN 1000	Principes d'économie	3.0 J S	SOL 3410	Technosciences, culture et société	3.0 J
ECN 1040	Introduction à la microéconomie	3.0 J	URB 1114	Territoires et environnement	3.0 J
ECN 1050	Introduction à la macroéconomie	3.0 J S	URB 2323	Collectivités viables	3.0 J
IFT 1015	Programmation 1	3.0 J S	URB 2342	Finances publiques urbaines	3.0
IFT 1025	Programmation 2	3.0 J S	URB 2344	Gestion de l'environnement	3.0 J
IFT 1800	Initiation à l'informatique	3.0 J S	URB 2347	Urbanisme et mobilité	3.0 S
IFT 1810	Introduction à la programmation	3.0 J S	URB 3345	Consultation et négociation	3.0 J

Bloc 01Z

Choix - Maximum 3 crédits.

SEGMENT 81 PROPRE À L'ORIENTATION ENVIRONNEMENT PHYSIQUE

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante :

- en cheminement régulier : 21 crédits obligatoires et de 3 à 12 crédits à option choisis dans les blocs 81B et 81C.

- en cheminement Honor : 21 crédits obligatoires et de 15 à 24 crédits à option. L'étudiant doit s'inscrire aux 9 crédits du Bloc 81V et à 3 crédits du Bloc 81W.

- en cheminement international: 21 crédits obligatoires et de 3 à 9 crédits à option choisis dans les blocs 81B et 81C.

Bloc 81A Environnement physique

Obligatoire - 21 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GEO 2112	Biogéographie	3.0 J	GEO 2152	Hydrologie	3.0 J
GEO 2122	Climatologie	3.0 J	GEO 2182	Terrain en environnement physique 1	3.0
GEO 2132	Géomorphologie	3.0 J	GEO 3182	Terrain en environnement physique 2	3.0
GEO 2143	Pédologie	3.0 J			

Bloc 81B Intégration

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GEO 3032	Sujet spécial en géographie physique	3.0	GEO 3152	Changements climatiques	3.0
GEO 3132	Paléogéographie	3.0 J	GEO 3162	Bassins versants	3.0 J

Bloc 81C Environnement humain

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GEO 2222	Géographie économique	3.0 J	GEO 3033	Sujet spécial en géographie humaine	3.0
GEO 2232	Géographie sociale et des populations	3.0 J	GEO 3222	Transport et réseaux géographiques	3.0
GEO 2242	Géographie culturelle	3.0 J	GEO 3252	Genre et développement international	3.0
GEO 2252	Géographie politique	3.0 J	GEO 3473	Territoires polaires et sociétés autochtones	3.0 J
GEO 2262	Géographie urbaine	3.0 J			

Bloc 81V Propre au cheminement Honor - Projet

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
GEO 3544	Projet d'environnement physique 1	3.0
GEO 3546	Projet d'environnement physique 2	3.0
GEO 3562	Initiation à la démarche scientifique	3.0 J

Bloc 81W Propre au cheminement Honor - Formation avancée				Option - Maximum 3 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.	
GEO 6041	Terrain avancé en environnement	3.0	GEO 6156	Environnements arctiques-alpins	3.0	
GEO 6130	Environnement atmosphérique	3.0	GEO 6333	Télédétection - physique et mathématique	3.0 J S	
GEO 6135	Géotechnique et processus géomorphologiques	3.0	GEO 6341	Étude des systèmes complexes	3.0 J S	
GEO 6141	Environnement physique des rivières	3.0 J	GEO 6342	S.I.G. : aspects théoriques	3.0	
GEO 6142	Biogéochimie environnementale	3.0	GEO 6343	Télédétection appliquée en environnement	3.0	
GEO 6144	Perspective millénaire sur la végétation	3.0	GEO 6352	S.I.G. : aspects pratiques	3.0 J S	
GEO 6148	Sujet spécial en géographie physique	3.0 J	STT 3500	Méthodes non paramétriques	3.0 J	
GEO 6154	Stage d'analyse pollinique	3.0				

SEGMENT 82 PROPRE À L'ORIENTATION ENVIRONNEMENT HUMAIN

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante :

- en cheminement régulier : 21 crédits obligatoires et de 3 à 12 crédits à option choisis dans les blocs 82B et 82C.

- en cheminement Honor : 21 crédits obligatoires et de 15 à 24 crédits à option. L'étudiant doit s'inscrire aux 9 crédits du Bloc 82V et à 3 crédits du Bloc 82W.

- en cheminement international: 21 crédits obligatoires et de 3 à 9 crédits à option choisis dans les blocs 82B et 82C.

Bloc 82A Environnement humain				Obligatoire - 21 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.	
GEO 2222	Géographie économique	3.0 J	GEO 2262	Géographie urbaine	3.0 J	
GEO 2232	Géographie sociale et des populations	3.0 J	GEO 2282	Terrain en environnement humain 1	3.0	
GEO 2242	Géographie culturelle	3.0 J	GEO 3282	Terrain en environnement humain 2	3.0	
GEO 2252	Géographie politique	3.0 J				

Bloc 82B Intégration				Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.	
GEO 3033	Sujet spécial en géographie humaine	3.0	GEO 3252	Genre et développement international	3.0	
GEO 3222	Transport et réseaux géographiques	3.0	GEO 3473	Territoires polaires et sociétés autochtones	3.0 J	

Bloc 82C Environnement physique				Option - Maximum 6 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.	
GEO 2112	Biogéographie	3.0 J	GEO 3032	Sujet spécial en géographie physique	3.0	
GEO 2122	Climatologie	3.0 J	GEO 3132	Paléogéographie	3.0 J	
GEO 2132	Géomorphologie	3.0 J	GEO 3152	Changements climatiques	3.0	
GEO 2143	Pédologie	3.0 J	GEO 3162	Bassins versants	3.0 J	
GEO 2152	Hydrologie	3.0 J				

Bloc 82V Propre au cheminement Honor - Projet				Option - Maximum 9 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.				
GEO 3554	Projet environnement humain 1	3.0				
GEO 3556	Projet environnement humain 2	3.0				
GEO 3562	Initiation à la démarche scientifique	3.0 J				

Bloc 82W Propre au cheminement Honor - Formation avancée				Option - Maximum 3 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.	
GEO 6147	Sujet spécial en géographie humaine	3.0 J	GEO 6341	Étude des systèmes complexes	3.0 J S	
GEO 6283	Systèmes de transports	3.0 J	GEO 6342	S.I.G. : aspects théoriques	3.0	
GEO 6286	Évaluation environnementale	3.0	GEO 6343	Télédétection appliquée en environnement	3.0	
GEO 6288	Dynamisme et mosaïque métropolitaine	3.0 J	GEO 6352	S.I.G. : aspects pratiques	3.0 J S	
GEO 6294	Amérique latine et mondialisation	3.0	GEO 6815	Cultures, sociétés et biodiversité	3.0	
GEO 6295	Territoires et développement durable	3.0	STT 3500	Méthodes non paramétriques	3.0 J	
GEO 6333	Télédétection - physique et mathématique	3.0 J S				

Majeure en géographie

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT DE GÉOGRAPHIE

Sommaire et particularités








NUMÉRO 1-155-2-0

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 60 crédits

DURÉE 2 ans

COTE R MINIMALE 20,000

-  Admission à l'automne et à l'hiver
 -  Cours de jour
 -  Cours de soir
 -  Offert au campus de Montréal
 -  Temps plein
 -  Temps partiel
-  Possibilité de séjour d'études à l'international

Information sur le programme

- Thora Herrmann : 514-343-8044 thora.martina.herrmann@umontreal.ca
- Annie Demers : 514 343-8052

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Structure du programme (1-155-2-0)

Version 12 (A15)

La Majeure comporte 60 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 80

Les crédits de la Majeure sont répartis de la façon suivante : 15 crédits obligatoires, 42 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 80A Fondements

Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GEO 1112	Système Terre 1	3.0 J	GEO 1222	Espaces globaux, territoires locaux 2	3.0 J
GEO 1122	Système Terre 2	3.0 J	GEO 1550	Méthodes en géographie	3.0 J
GEO 1212	Espaces globaux, territoires locaux 1	3.0 J			

Bloc 80B Analyse et gestion de l'environnement

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
GEO 1312	Développement durable et environnement	3.0 J
GEO 2312	Géographie des ressources naturelles	3.0 J

Bloc 80C Analyse et gestion de l'information géographique			Option - Minimum 9 crédits, maximum 12 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GEO 1512	Géographie quantitative 1	3.0 J S	GEO 1542	Introduction à la télédétection	3.0 J S
GEO 1522	Géographie quantitative 2	3.0	GEO 2512	SIG2 - Analyse spatiale	3.0 J S
GEO 1532	SIG1 - Cartographie	3.0 J S	GEO 2522	Télédétection numérique	3.0 J

Bloc 80D Environnement physique			Option - Minimum 9 crédits, maximum 12 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GEO 2112	Biogéographie	3.0 J	GEO 2143	Pédologie	3.0 J
GEO 2122	Climatologie	3.0 J	GEO 2152	Hydrologie	3.0 J
GEO 2132	Géomorphologie	3.0 J	GEO 2182	Terrain en environnement physique 1	3.0

Bloc 80E Environnement humain			Option - Minimum 9 crédits, maximum 12 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GEO 2222	Géographie économique	3.0 J	GEO 2252	Géographie politique	3.0 J
GEO 2232	Géographie sociale et des populations	3.0 J	GEO 2262	Géographie urbaine	3.0 J
GEO 2242	Géographie culturelle	3.0 J	GEO 2282	Terrain en environnement humain 1	3.0

Bloc 80F Régions, monde			Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GEO 1412	Le Québec dans le monde	3.0 S	GEO 3462	Thème régional	3.0 J
GEO 3412	Géographie de la Chine	3.0 J	GEO 3482	Géographie de l'Afrique	3.0 S
GEO 3442	Géographie de l'Asie du Sud-Est	3.0	GEO 3492	Géographie de l'Amérique latine	3.0
GEO 3452	Géographie de l'Europe	3.0	GEO 3495	Géographie des océans	3.0

Bloc 80Y Complément de formation			Option - Maximum 3 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 1900	Introduction à l'anthropologie	3.0	IFT 1800	Initiation à l'informatique	3.0 J S
CHM 1600	Chimie de l'environnement : introduction	3.0 J	IFT 1810	Introduction à la programmation	3.0 J S
DMO 1000	Introduction à la démographie	3.0 S	PHY 1972	Comprendre l'Univers	3.0

Bloc 80Z			Choix - 3 crédits.		
----------	--	--	--------------------	--	--

Mineure en géographie

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT DE GÉOGRAPHIE

Sommaire et particularités


NUMÉRO 1-155-4-0


CYCLE 1^{er} cycle


CRÉDITS 30 crédits


DURÉE 1 an

COTE R MINIMALE 20,000


 Admission à l'automne et à l'hiver

 Cours de jour

 Cours de soir

 Offert au campus de Montréal

 Temps plein

 Temps partiel

Information sur le programme

- Thora Herrmann : 514-343-8044 thora.martina.herrmann@umontreal.ca
- Annie Demers : 514 343-8052

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Structure du programme (1-155-4-0)

Version 07 (A15)

La Mineure comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 80

Les crédits de la Mineure sont répartis de la façon suivante : 18 crédits obligatoires, 9 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 80A Fondements

Obligatoire - 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GEO 1112	Système Terre 1	3.0 J	GEO 1222	Espaces globaux, territoires locaux 2	3.0 J
GEO 1122	Système Terre 2	3.0 J	GEO 1312	Développement durable et environnement	3.0 J
GEO 1212	Espaces globaux, territoires locaux 1	3.0 J	GEO 1550	Méthodes en géographie	3.0 J

Bloc 80B Régions, monde

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GEO 1412	Le Québec dans le monde	3.0 S	GEO 3462	Thème régional	3.0 J
GEO 3412	Géographie de la Chine	3.0 J	GEO 3482	Géographie de l'Afrique	3.0 S
GEO 3442	Géographie de l'Asie du Sud-Est	3.0	GEO 3492	Géographie de l'Amérique latine	3.0
GEO 3452	Géographie de l'Europe	3.0	GEO 3495	Géographie des océans	3.0

Bloc 80C Analyse et gestion de l'information géographique

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
GEO 1512	Géographie quantitative 1	3.0 J S
GEO 1532	SIG1 - Cartographie	3.0 J S
GEO 1542	Introduction à la télédétection	3.0 J S

Bloc 80Z

Choix - 3 crédits.

Certificat de gérontologie


FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE


Sommaire et particularités


NUMÉRO 1-377-5-0


CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 30 crédits

 Admission à l'automne, l'hiver et l'été


 Cours de soir


 Cours de jour


 Capacité d'accueil non limitée

 Offert au campus de Montréal

 Stages facultatifs

 Temps plein

 Temps partiel

 Programme pouvant être entièrement suivi à distance. Les cours obligatoires sont offerts à distance ainsi que tous les cours identifiés par la lettre « D » dans la structure du programme.

Information sur le programme

- Ignace Olazabal : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 ger-responsable@fep.umontreal.ca
- TGDE FEP Gérontologie : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 ger-tgde@fep.umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
 - être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.
- Base universitaire
 - avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineure, majeure, certificat, baccalauréat).
- Si le candidat ne répond pas à l'une ou l'autre des bases d'admissibilité décrites ci-dessus, la Faculté pourra lui suggérer de suivre le programme Accès-FEP. La réussite de ce programme est une condition préalable à une admission au certificat.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Remarques

- Dans ce programme, l'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre). S'il s'inscrit à temps plein, il n'est pas assuré de pouvoir compléter son programme en un an.
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-377-5-0)

Version 04 (A17)

Le Certificat comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du Certificat sont répartis de la façon suivante : 12 crédits obligatoires et 18 crédits de cours à option.

Bloc 70A Fondements

Obligatoire 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GER 1000D	Introduction à la gérontologie	3.0	GER 1020D	Vieillesse, cultures et sociétés	3.0
GER 1016D	Physiologie et vieillissement	3.0	GER 2021D	Santé mentale et vieillissement	3.0

Bloc 70B Notions biologiques

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
GER 2015D	Alimentation et vieillissement	3.0
GER 2017D	Médicaments et vieillissement	3.0
GER 2019D	Activités physiques et vieillissement	3.0

Bloc 70C Pratiques et thématiques psychosociales

Option - Minimum 9 crédits, maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GER 2022D	Fin de vie et approches palliatives	3.0	GER 3065D	Femmes et vieillissement	3.0
GER 3042D	Enjeux individuels et collectifs de la retraite	3.0	GER 3065X	Prévention de la maltraitance chez les aînés	3.0 J
GER 3045D	Maladie d'Alzheimer et autres troubles cognitifs	3.0	GER 3067D	Soutien à domicile des personnes âgées	3.0
GER 3046D	Le grand âge	3.0	GER 3100	Stage en gérontologie	3.0

Bloc 70D Thématiques complémentaires

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
EDP 1001D	Méthode de recherche en sciences humaines et sociales	3.0	SOL 1967	Sociologie du vieillissement	3.0 J
MSO 2030D	Systèmes de santé et santé communautaire	3.0	SVS 3732	Pratiques auprès des personnes âgées	3.0
MSO 2146G	Maladies chroniques	3.0	TXM 1221D	Effets des substances psychotropes	3.0
MSO 2300G	Promotion et éducation de la santé	3.0 J S	VIO 3020	Profils vulnérables	3.0 S
SME 3035V	Cadre juridique de l'intervention	3.0 S			

Certificat en gestion appliquée à la police et à la sécurité


FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE | FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE


Sommaire et particularités


NUMÉRO 1-066-5-0


CYCLE 1^{er} cycle


CRÉDITS 30 crédits


 Admission à l'automne, l'hiver et l'été


 Cours de soir


 Cours de jour


 Capacité d'accueil non limitée


 Offert au campus de Montréal

 Temps plein

 Temps partiel

 Afin de mieux répondre aux besoins des étudiants en situation d'emploi, les cours du programme sont surtout offerts le soir.

 Des cours du programme peuvent être offerts le samedi et le dimanche.

 Des cours du programme sont aussi offerts au campus de l'UdeM à Laval.

Information sur le programme

- TGDE FEP Gestion appliquée à la police et à la sécurité : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 gsp-tgde@fep.umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
 - être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou
 - être titulaire d'une attestation d'études collégiales (AEC), liée au travail de policier ou d'agent de sécurité, et posséder une expérience pertinente d'au moins trois ans.
- Base universitaire
 - avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineure, majeure, certificat, baccalauréat).
- Si le candidat ne répond pas à l'une ou l'autre des bases d'admissibilité décrites ci-dessus, la Faculté pourra lui suggérer de suivre le programme Accès-FEP. La réussite de ce programme est une condition préalable à une admission au certificat, jumelée à une expérience pertinente de travail rémunéré ou bénévole d'au moins 3 ans, attestations requises.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Remarques

Dans ce programme, l'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre). S'il s'inscrit à temps plein, il n'est pas assuré de pouvoir compléter son programme en un an.

Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Présenter une lettre de recommandation d'un spécialiste du domaine

Structure du programme (1-066-5-0)

Version 03 (A12)

Le Certificat comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du Certificat sont répartis de la façon suivante : 18 crédits obligatoires et 12 crédits à option.

Bloc 70A			Obligatoire - 18 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GSP 1100	Communication appliquée en sécurité intérieure	3.0 S	GSP 2200	Direction et contrôle des activités	3.0 S
GSP 1200	Exploitation de l'information en sécurité	3.0 J	GSP 2300	Gestion d'équipes de travail en sécurité intérieure	3.0 S
GSP 2100	Planification et organisation en sécurité intérieure	3.0 S	GSP 2500	Vision stratégique et dynamique en sécurité intérieure	3.0 J
Bloc 70B Formation spécifique			Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GSP 1040	Gestion des technologies en sécurité intérieure	3.0 J	GSP 2370	Analyse du risque et des opportunités en sécurité intérieure	3.0
GSP 1160	Gestion de projet en sécurité intérieure	3.0	GSP 2600Z	Analyse criminologique : enquête criminelle	3.0 J S
GSP 1400	Gestion des mesures d'urgence en sécurité intérieure	3.0	GSP 3010	Résolution des problèmes en sécurité intérieure	3.0 S
GSP 1700	Sécurité intérieure et droits individuels	3.0	GSP 3020	Éthique appliquée en sécurité intérieure	3.0
GSP 2360	Contextes émotionnels et leadership	3.0 S			
Bloc 70C Perfectionnement professionnel			Option - Maximum 6 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.			
GSP 2600V	Intégration des principes et des pratiques professionnelles	3.0			
GSP 2600W	Intégration des techniques professionnelles	3.0			
GSP 2600X	Examen de la fraude	3.0			
Bloc 70D Formation connexe			Option - Maximum 3 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AEQ 2110	Entraînement au travail en équipe	3.0 J	CRI 3040G	Formes particulières de crimes	3.0
AEQ 3137	Groupe et situation d'aide	3.0 J	PPL 3040	Communication interculturelle	3.0 S
CRI 1730G	Victimologie	3.0 J S	SIP 2080	La sécurité privée	3.0 J
CRI 3010G	Conciliation et médiation	3.0 J	SIP 3090	Le renseignement	3.0 J
Bloc 70Z			Choix - Maximum 3 crédits.		

Certificat en gestion de l'information numérique

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | ÉCOLE DE BIBLIOTHÉCONOMIE ET DES SCIENCES DE L'INFORMATION


Sommaire et particularités


NUMÉRO 1-053-5-1


CYCLE 1^{er} cycle


CRÉDITS 30 crédits


COTE R MINIMALE 20,000


 Admission à l'automne et à l'hiver

 Cours de soir

 Capacité d'accueil limitée

 Offert au campus de Montréal

 Temps plein

 Temps partiel

Information sur le programme

- Sabine Mas (responsable du programme) : 514-343-2245 sabine.mas@umontreal.ca
- Cathy Dussault (TGDE) : 514-343-6646 cathy.dussault@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Structure du programme (1-053-5-1)

Version 02 (A17)

Le Certificat comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 71

Les crédits du Certificat sont répartis de la façon suivante : 18 crédits obligatoires, 9 à option et 3 au choix.

Bloc 71A

Obligatoire - 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
INU 1001	Introduction à l'information numérique	3.0 S	INU 1030	Préservation de l'information numérique	3.0 S
INU 1010	Création de l'information numérique	3.0 S	INU 1040	Recherche de l'information numérique	3.0 S
INU 1020	Organisation de l'information numérique	3.0 S	INU 1050	Diffusion d'information numérique	3.0 S

Bloc 71B

Option - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ARV 1050	Introduction à l'archivistique	3.0 S	COM 2710	Innovations, technologies et sociétés	3.0 J
ARV 1052	Typologie des archives	3.0 S	IFT 1810	Introduction à la programmation	3.0 J S
ARV 2955	Histoire du livre et de l'imprimé	3.0	IFT 1912	Initiation aux chiffriers électroniques	3.0 S
ARV 3054	Gestion archives numériques	3.0 S	IFT 1931	Initiation aux bases de données	3.0 J S
COM 1500	Introduction à la communication organisationnelle	3.0 J	IFT 1941	Traitement et montage vidéo	3.0 J S
COM 1560	Communication infographique	3.0 J	IFT 2720	Introduction au multimédia	3.0 S
COM 1571	Initiation à la photographie numérique	3.0 J	INU 3011	Documents structurés	3.0 S
COM 2021	Technologies et travail en collaboration	3.0 J	INU 3051	Information et sites Web	3.0 S
COM 2571	Interfaces et scénarisation	3.0	INU 3052	Gestion de systèmes d'info. en réseau	3.0
COM 2590	Communautés virtuelles, réseaux sociaux	3.0 J			

Bloc 71Z

Choix - 3 crédits.

G

Certificat en gestion des services de santé et des services sociaux


FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE | FACULTÉ DE MÉDECINE


Sommaire et particularités


NUMÉRO 1-631-5-2


CYCLE 1^{er} cycle


CRÉDITS 30 crédits


 Admission à l'automne, l'hiver et l'été


 Cours de soir


 Capacité d'accueil non limitée


 Offert au campus de Montréal

 Temps plein

 Temps partiel

 Afin de mieux répondre aux besoins des étudiants en situation d'emploi, les cours du programme sont principalement offerts le soir.

 Des cours du programme peuvent être offerts le samedi et le dimanche.

 Certains cours sont offerts au campus de Laval

Information sur le programme

- Chantal Levesque : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 gsss-responsable@fep.umontreal.ca
- TGDE FEP Gestion des services de santé et des services sociaux : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 gsss-tgde@fep.umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible au programme de certificat en gestion des services de santé et des services sociaux, le candidat doit

- Base DEC
 - être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) technique ou l'équivalent dans le domaine de la santé et des services sociaux ou
 - être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent et avoir une expérience pertinente de travail rémunéré ou bénévole d'au moins un an, attestations requises.
- Base universitaire
 - avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire ou l'équivalent dans un programme (mineure, majeure, certificat, baccalauréat) et avoir une expérience pertinente de travail rémunéré ou bénévole d'au moins un an, attestations requises.
 - Si le candidat ne répond pas à l'une ou l'autre des bases d'admissibilité décrites ci-dessus, la Faculté pourra lui suggérer de suivre le programme Accès-FEP. La réussite de ce programme est une condition préalable à une admission au certificat en GSSS, jumelée à une expérience pertinente de travail rémunéré ou bénévole d'au moins trois ans, attestations requises.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Remarques

Dans ce programme, l'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre). S'il s'inscrit à temps plein, il n'est pas assuré de pouvoir compléter son programme en un an.

Structure du programme (1-631-5-2)

Version 01 (H14)

Le Certificat comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Le Certificat totalise 15 crédits obligatoires, de 12 à 15 crédits de cours à option et de 0 à 3 crédits de cours au choix.

Les cours ASA 1050G et MSO2142G doivent être suivis en début de programme, idéalement avant tout autre cours, ou de façon concomitante si l'étudiant est à temps plein.

Bloc 70A Fondements

Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ASA 1050G	La gestion en santé	3.0 J S	ASA 3300G	Planification en santé	3.0 J S
ASA 2221G	La communication en santé	3.0 J S	MSO 2142G	Priorités nationales de santé publique	3.0 J S
ASA 2350G	Leadership et influence	3.0 J S			

Bloc 70B Approfondissement

Option - Minimum 12 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ASA 1910G	Organisation du travail et optimisation des processus	3.0 S	ASA 3150G	Gestion stratégique du changement	3.0 S
ASA 2000G	Gérer la qualité et la performance	3.0 S	ASA 3250G	Droit et éthique en gestion	3.0 S
ASA 2010G	Gestion des ressources humaines	3.0 J	ASA 3620G	Mobiliser et gérer une équipe de travail	3.0 S

Bloc 70C Formation complémentaire

Option - Minimum 0 crédit, maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ASA 3050G	Activité d'intégration	3.0	PEF 2710D	Jeunes familles en difficulté	3.0
CRI 1730G	Victimologie	3.0 J S	PEF 3050	Intervention : enfant, famille, réseaux	3.0 S
GER 1016D	Physiologie et vieillissement	3.0	PPL 3035	Économie sociale et solidaire	3.0 S
GER 3045D	Maladie d'Alzheimer et autres troubles cognitifs	3.0	PPL 3040	Communication interculturelle	3.0 S
IDI 1010	Fondements théoriques de la DI	3.0 S	PPL 3050Y	Santé et transculturalité	3.0
IDI 1040	Fondements théoriques des TSA	3.0 J	SME 3035Y	Pratiques de réadaptation psychosociale	3.0 J
JES 1001	Jeunes et réalités sociales	3.0 S	TXM 1331D	Prévention des toxicomanies	3.0
JES 2005	Jeunes et famille	3.0 S	VIO 2011	Violence et harcèlement au travail	3.0 S

Bloc 70Z

Choix - 0 à 3 crédits.

Module en gestion des services de santé et des services sociaux


FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE | FACULTÉ DE MÉDECINE


Sommaire et particularités


NUMÉRO 1-631-7-2

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 15 crédits

 Admission à l'automne, l'hiver et l'été


 Cours de soir


 Capacité d'accueil non limitée

 Offert au campus de Montréal

 Temps plein

 Temps partiel

 Les cours sont principalement offerts le soir. Certains cours peuvent être offerts durant la journée ou la fin de semaine.

 Certains cours sont offerts au campus de Laval

Information sur le programme

- Chantal Levesque : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 gsss-responsable@fep.umontreal.ca
- TGDE FEP Gestion des services de santé et des services sociaux : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 gsss-tgde@fep.umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible au programme de module en gestion des services de santé et des services sociaux, le candidat doit

- Base DEC
 - être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) technique ou l'équivalent dans le domaine de la santé et des services sociaux;
 - ou
 - être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent et avoir une expérience pertinente de travail rémunéré ou bénévole d'au moins un an, attestations requises.
- Base universitaire
 - avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire ou l'équivalent dans un programme (mineure, majeure, certificat, baccalauréat) et avoir une expérience pertinente de travail rémunéré ou bénévole d'au moins un an, attestations requises.
- Si le candidat ne répond pas à l'une ou l'autre des bases d'admissibilité décrites ci-dessus, la Faculté pourra lui suggérer de suivre le programme d'Accès-FEP. La réussite de ce programme est une condition préalable à une admission au module en GSSS, jumelée à une expérience pertinente de travail rémunéré ou bénévole d'au moins trois ans, attestations requises.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Remarques

Dans ce programme, l'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre). S'il s'inscrit à temps plein, il n'est pas assuré de pouvoir compléter son programme en un an.

Structure du programme (1-631-7-2)

Version 02 (H15)

Le Module comporte 15 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du Module sont répartis de la façon suivante : 6 crédits obligatoires et 9 crédits à option. Les cours ASA1050G et MSO2142G doivent être suivis en début de programme.

Bloc 70A

Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ASA 1050G	La gestion en santé	3.0 J S
MSO 2142G	Priorités nationales de santé publique	3.0 J S

Bloc 70B

Option - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ASA 1910G	Organisation du travail et optimisation des processus	3.0 S	ASA 3150G	Gestion stratégique du changement	3.0 S
ASA 2000G	Gérer la qualité et la performance	3.0 S	ASA 3250G	Droit et éthique en gestion	3.0 S
ASA 2010G	Gestion des ressources humaines	3.0 J	ASA 3300G	Planification en santé	3.0 J S
ASA 2221G	La communication en santé	3.0 J S	ASA 3620G	Mobiliser et gérer une équipe de travail	3.0 S
ASA 2350G	Leadership et influence	3.0 J S			

Certificat en gestion philanthropique


FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE


Sommaire et particularités


NUMÉRO 1-067-5-0


CYCLE 1^{er} cycle


CRÉDITS 30 crédits


 Admission à l'automne, l'hiver et l'été


 Cours de soir


 Capacité d'accueil non limitée

 Offert au campus de Montréal

 Temps partiel

 Afin de mieux répondre aux besoins des étudiants en situation d'emploi, les cours du programme sont surtout offerts le soir.

 Des cours du programme peuvent être offerts le samedi et le dimanche.

 Le certificat offre un cours à distance identifié par la lettre « D » dans la structure du programme.

Information sur le programme

- Caroline Bergeron : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 phe-responsable@fep.umontreal.ca
- TGDE FEP Gestion philanthropique : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 phe-tgde@fep.umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
 - être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC et
 - posséder une année d'expérience pertinente.
- Base universitaire
 - avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineure, majeure, certificat, baccalauréat).
- Si le candidat ne répond pas à l'une ou l'autre des bases d'admissibilité décrites ci-dessus, la Faculté pourra lui suggérer de suivre le programme d'Accès-FEP. La réussite de ce programme est une condition préalable à une admission au certificat, jumelée à une expérience pertinente de travail rémunéré ou bénévole d'au moins 1 an, attestations requises.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Remarques

- Dans ce programme, l'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre). S'il s'inscrit à temps plein, il n'est pas assuré de pouvoir compléter son programme en un an.

Structure du programme (1-067-5-0)

Version 01 (A12)

Le Certificat comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du Certificat sont répartis de la façon suivante : 15 crédits obligatoires et 15 crédits à option.

Le cours PHE 1001 doit être suivi en début de programme.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
HEC 3006	Management (3040017)	3.0	PHE 3000	Stratégies de développement	3.0 J
PHE 1001	Introduction à la philanthropie	3.0 S	PHE 3030	Activité d'intégration	3.0
PHE 2010	Cadre et normes en contexte philanthropique	3.0 S			

Bloc 70B Pratiques spécifiques

Option - Minimum 9 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
HEC 3062	Gestion de projets (3047012)	3.0	PHE 2030	Les événements bénéfiques	3.0
HEC 3077	Comprendre les états financiers (3090016)	3.0	PHE 3010	Dons majeurs et planifiés	3.0 S
PBT 3000X	Publicités sociétales et humanitaires	3.0 J	PHE 3020X	Affaires publiques et développement des OBNL	3.0 S
PBT 3001Z	Les commandites	3.0 J	PHE 3020Y	Intégration professionnelle	3.0
PHE 2020	Les campagnes de collecte de fonds	3.0 S	PHE 3020Z	Recherche, analyse et gestion de l'information et des données	3.0

Bloc 70C Formation complémentaire

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AEG 2110	Entraînement au travail en équipe	3.0 J	RED 2010	Rédaction et communications publiques	3.0 S
COM 1500G	Communication et organisation	3.0 J S	RED 2010D	Rédaction et communications publiques	3.0
GSP 2600X	Examen de la fraude	3.0	REI 1040G	Comportement organisationnel	3.0 S
PBT 1000	Communication marketing	3.0 S	REP 2150	Relations publiques Marketing	3.0 J
PBT 3001X	Publicité directe	3.0	REP 2500	Responsabilité sociale et relations publiques	3.0 S
PRO 1000	Communication promotionnelle : théories	3.0			

Baccalauréat en histoire

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT D'HISTOIRE

Sommaire et particularités









NUMÉRO 1-165-1-0

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 90 crédits

DURÉE 3 ans

COTE R MINIMALE 22,000

-  Admission à l'automne et à l'hiver
-  Cours de jour
-  Offert au campus de Montréal
-  Stages facultatifs
-  Temps plein
-  Temps partiel
-  Possibilité de séjour d'études à l'international
-  Cheminement Honor

Information sur le programme

- Carole Richard : 514 343-6111, poste 2118 carole.richard@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-165-1-0)

Version 12 (A16)

Le Baccalauréat comporte 90 crédits. Il est offert selon 2 cheminement: le cheminement régulier ou le cheminement honor.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 71

Les crédits du Baccalauréat sont répartis de la façon suivante : 6 crédits obligatoires, de 78 à 81 crédits à option et de 3 à 6 crédits au choix. Au cheminement honor: 6 crédits obligatoires, de 78 à 81 crédits à option incluant les 12 crédits du cheminement honor (9 crédits du Bloc 71V et l'un des cours HST 3700 ou HST 3720 du bloc 71G) et de 3 à 6 crédits au choix.

Bloc 71A Fondement méthodologique

Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
HST 1010	Histoire : fondements et méthodes	3.0 J
HST 2023	Introduction à la discipline historique	3.0 J

Bloc 71B Fondement, histoire de l'Europe			Option - Minimum 9 crédits, maximum 12 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
HST 1031	Histoire de l'Antiquité	3.0 J	HST 1041	L'Europe moderne	3.0 J
HST 1032	Histoire du Moyen Âge	3.0 J	HST 1042	L'Europe contemporaine	3.0 J

Bloc 71C Fondement, histoire du Québec, du Canada et des Amériques			Option - Minimum 9 crédits, maximum 12 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
HST 1043	Histoire des États-Unis	3.0 J	HST 1051	Histoire du Canada jusqu'en 1850	3.0 J
HST 1044	Introduction à l'Amérique latine	3.0 J	HST 1052	Histoire du Canada depuis 1850	3.0 J

Bloc 71D Fondement, histoire de l'Afrique et de l'Orient			Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
HST 1061	Histoire de la Chine depuis le 16 ^e siècle	3.0 J	HST 1070	Introduction aux mondes de l'islam	3.0 J
HST 1062	L'Asie du Sud-Est depuis 1500	3.0 J	HST 1080	Histoire de l'Afrique	3.0

Bloc 71E Méthode et pratique de l'histoire			Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ARV 1050	Introduction à l'archivistique	3.0 S	HST 1015	Recherche et rédaction en histoire	3.0 J
ETM 3202	Initiation aux sources médiévales	3.0 S	HST 2001	Paléographie	3.0 J
HGL 1011	Initiation à l'archéologie grégoromaine	3.0	HST 2007	Histoire numérique	3.0
HGL 2005	Méthodes de recherche en antiquité	3.0 J	HST 2013	Histoire et muséologie	3.0 S

Bloc 71F Approfondissement			Option - Minimum 15 crédits, maximum 30 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
HST 2070	Émergence du monde arabe contemporain	3.0	HST 2370	Les États-Unis à l'ère des révolutions	3.0 S
HST 2108	Rome : des origines aux Antonins	3.0 J	HST 2371	Le 20 ^e siècle américain	3.0 J
HST 2109	Rome : des Antonins à l'empire tardif	3.0	HST 2381	Les États-Unis et la décolonisation	3.0
HST 2110	Grèce antique : des Minoens à Chéronée	3.0 J	HST 2410	Histoire des empires atlantiques, XVI ^e -XVIII ^e s.	3.0 J
HST 2111	L'Égypte et la Mésopotamie anciennes	3.0 S	HST 2411	L'Atlantique des communications, 16 ^e -18 ^e s.	3.0
HST 2113	Grèce antique : d'Alexandre à Auguste	3.0	HST 2420	Îles et continent: l'Amérique française	3.0 J
HST 2125	Le Moyen Âge européen 5 ^e - 10 ^e siècle	3.0	HST 2422	Histoire politique du Québec, 1760-1867	3.0 J
HST 2126	Le Moyen Âge européen 10 ^e - 15 ^e siècle	3.0	HST 2427	Amérique du Nord britannique	3.0
HST 2127	L'Italie, Moyen Âge et Renaissance	3.0	HST 2430	Culture et société au Québec	3.0
HST 2128	Histoire religieuse du Moyen Âge	3.0 J	HST 2440	Histoire du Québec, 1867-1959	3.0
HST 2132	Histoire des croisades	3.0 S	HST 2441	Histoire du Québec, 1960 à nos jours	3.0
HST 2139	Mondes nordiques médiévaux: Vikings et Celtes	3.0	HST 2443	Le Canada et le Québec dans le monde	3.0 J
HST 2181	Le monde musulman du 7 ^e au 15 ^e siècles	3.0	HST 2444	Autochtones, État et société au Canada	3.0 S
HST 2212	Histoire de l'Union soviétique	3.0	HST 2446	Histoire des femmes au Canada	3.0 J
HST 2256	Histoire économique de l'Europe	3.0	HST 2453	L'Europe et le monde	3.0 J
HST 2262	La Grande-Bretagne depuis 1485	3.0 J	HST 2522	Sciences et conflits internationaux	3.0
HST 2263	La Révolution française et l'Empire	3.0	HST 2606	Les Juifs dans le monde contemporain	3.0
HST 2264	Le Siècle des lumières en Europe	3.0 J	HST 2621	Les religions de la Chine moderne	3.0 J
HST 2267	La France de 1870 à nos jours	3.0 S	HST 2624	Histoire du Japon jusqu'en 1868	3.0
HST 2275	Des Allemagnes au 3 ^e Reich, 1862-1945	3.0 J	HST 2625	Histoire du Japon contemporain	3.0 J
HST 2282	Occident et Empire ottoman, 1500-1750	3.0	HST 2627	Dominations et résistances dans le monde arabe	3.0
HST 2283	Sexes et politique dans la France d'Ancien Régime	3.0 J	HST 2628	Le Viêt Nam moderne	3.0 J
HST 2284	L'Italie aux 19 ^e et 20 ^e siècles	3.0	HST 2820	La mondialisation depuis 1850	3.0 J
HST 2295	La Première Guerre mondiale	3.0 J	HST 2831	Histoire des médecines alternatives	3.0
HST 2296	La Seconde Guerre mondiale	3.0 J	HST 2875	Histoire de Montréal - Ville d'Amérique/du monde	3.0
HST 2297	Histoire de la Guerre froide	3.0 J	HST 2885	Histoire de l'environnement au Canada	3.0 J
HST 2351	Amérique latine à l'époque coloniale	3.0	HST 2904	Histoire du Québec contemporain	3.0 J
HST 2352	Amérique latine depuis l'indépendance	3.0 J	HST 2911	Thème d'histoire	3.0

Bloc 71G Spécialisation			Option - Minimum 6 crédits, maximum 30 crédits.		
-------------------------	--	--	---	--	--

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
HST 3070	État et religion dans le monde arabe (18e-19e s.)	3.0 J	HST 3361	Société et pouvoir aux États-Unis	3.0 J
HST 3100	Les Empires dans l'Antiquité	3.0	HST 3426	Le Canada avant 1830: traces et lectures	3.0 J
HST 3104	Macédoine et Thrace dans l'Antiquité	3.0	HST 3430	Vie matérielle en Amérique, 16e-18e s.	3.0 J
HST 3105	Économie et société grecques	3.0 J	HST 3434	Histoire de la consommation	3.0
HST 3108	Religion et société au Moyen Âge	3.0	HST 3440	Marginalité et exclusion au Canada	3.0 J
HST 3111	Systèmes économiques et sociaux à Rome	3.0	HST 3450	Histoire économique nord-américaine	3.0 J
HST 3130	Culture et société au Moyen Âge	3.0 J	HST 3460	État, société et citoyenneté au Canada	3.0 J
HST 3131	Les modernités du Moyen Âge	3.0	HST 3480	Canada: Empires et résistances	3.0
HST 3206	Histoire des mentalités françaises d'Ancien Régime	3.0 J	HST 3562	Sciences, techniques et sociétés	3.0 J
HST 3209	Esprit et culture en Europe 1790-1820	3.0	HST 3571	L'économie politique de la Chine moderne	3.0 J
HST 3253	Paix et pacifisme au 20e siècle	3.0	HST 3574	Asie de l'Est : médecine et colonisation	3.0 J
HST 3256	Relations internationales : Allemagne	3.0 J	HST 3611	Problèmes d'histoire	3.0
HST 3257	Relations internationales : France	3.0 J	HST 3700	Lectures dirigées	3.0
HST 3259	Relations internationales : URSS et Russie	3.0 J	HST 3710	Stage et activités professionnelles	3.0
HST 3352	Pouvoir et société en Amérique latine	3.0 S	HST 3720	Recherche en archives	3.0
HST 3360	Société et idéologie aux États-Unis	3.0	HST 3741	Voyage d'études	3.0

Bloc 71I Langues

Option - Maximum 12 crédits.

Bloc 71V propre au cheminement honor

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
HST 4000	Initiation à la recherche avancée	3.0 J
HST 4010	Spécialisation honor en histoire	3.0
HST 6033	Séminaire honor en histoire	3.0

Bloc 71Y Disciplines connexes

Option - Minimum 6 crédits, maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 1018	La parenté et la néo-parenté	3.0 J	HGL 1021	Mythe et religion en Grèce ancienne	3.0 J
ANT 1611	Langage, culture, société	3.0 J	HGL 1031	Mythe et religion dans le monde romain	3.0 J
ANT 1900	Introduction à l'anthropologie	3.0	HGL 2422	Stage pratique en archéologie	6.0
ARV 2955	Histoire du livre et de l'imprimé	3.0	IFT 1931	Initiation aux bases de données	3.0 J S
CIN 2111	Histoire et cinéma	3.0 S	IFT 2720	Introduction au multimédia	3.0 S
COM 1150	Rédaction en communication 1	3.0 J	INU 1001	Introduction à l'information numérique	3.0 S
CRI 1001	Perspectives historiques en criminologie	3.0 J	LCO 1000	Introduction à la littérature comparée	3.0 S
DMO 1000	Introduction à la démographie	3.0 S	LCO 1030	Postcolonialismes comparés	3.0 J
DMO 2700	Histoire de la population	3.0 J	LNG 1952	Analyse de textes et synthèse	3.0
ECN 1600	Histoire de la pensée économique	3.0 J S	LNG 1953	Rédaction et argumentation	3.0
ETM 2008	Archéologie médiévale	3.0 S	PHI 1800	Des présocratiques à Aristote	3.0 J
ETM 2102	Les institutions médiévales	3.0	PHI 1860	Introduction à la philosophie médiévale	3.0 S
FRA 1021	Littérature et histoire de la langue	3.0 J	POL 1953	Institutions politiques Canada - Québec	3.0 J
FRA 1027	Histoire de la littérature	3.0 J	POL 1954	Politique internationale	3.0 J
FRA 1130	Introduction à la littérature québécoise	3.0 J	REL 1230	Introduction à l'islam	3.0 J
GEO 1222	Espaces globaux, territoires locaux 2	3.0 J	REL 2240	Hindouisme: religion et culture	3.0 J
GEO 1312	Développement durable et environnement	3.0 J	REL 3221	Histoire du christianisme	3.0 J
GEO 1412	Le Québec dans le monde	3.0 S	SOL 1015	Histoire de la pensée sociale	3.0 J
HAR 1165	Introduction aux arts de l'an -800 à 800	3.0 J	SOL 1150	Culture, connaissance et idéologie	3.0 J
HAR 1190	Introduction aux arts du 9e au 18e siècle	3.0 J	SOL 1970	Sociologie du Québec	3.0
HAR 1200	Introduction à l'art moderne	3.0 J	URB 1118	Histoire de l'urbanisme	3.0 J
HAR 2195	Art, culture et identité au Québec	3.0			

Bloc 71Z

Choix - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

Majeure en histoire

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT D'HISTOIRE

Sommaire et particularités







NUMÉRO 1-165-2-0

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 60 crédits

DURÉE 2 ans

COTE R MINIMALE 20,000

-  Admission à l'automne et à l'hiver
-  Cours de jour
-  Offert au campus de Montréal
-  Temps plein
-  Temps partiel
-  Possibilité de séjour d'études à l'international

Information sur le programme

- Carole Richard : 514 343-6111, poste 2118 carole.richard@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Structure du programme (1-165-2-0)

Version 13 (A16)

La Majeure comporte 60 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 71

Les crédits de la Majeure sont répartis de la façon suivante : 6 crédits obligatoires, 51 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 71A Fondement méthodologique

Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
HST 1010	Histoire : fondements et méthodes	3.0 J
HST 2023	Introduction à la discipline historique	3.0 J

Bloc 71B Fondement, histoire de l'Europe

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
HST 1031	Histoire de l'Antiquité	3.0 J	HST 1041	L'Europe moderne	3.0 J
HST 1032	Histoire du Moyen Âge	3.0 J	HST 1042	L'Europe contemporaine	3.0 J

Bloc 71C Fondement, histoire du Québec, du Canada et des Amériques

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
HST 1043	Histoire des États-Unis	3.0 J	HST 1051	Histoire du Canada jusqu'en 1850	3.0 J
HST 1044	Introduction à l'Amérique latine	3.0 J	HST 1052	Histoire du Canada depuis 1850	3.0 J

Bloc 71D Fondement, histoire de l'Afrique et de l'Orient

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
HST 1061	Histoire de la Chine depuis le 16e siècle	3.0 J	HST 1070	Introduction aux mondes de l'islam	3.0 J
HST 1062	L'Asie du Sud-Est depuis 1500	3.0 J	HST 1080	Histoire de l'Afrique	3.0

Bloc 71E Pratique et méthode

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ARV 1050	Introduction à l'archivistique	3.0 S	HST 1015	Recherche et rédaction en histoire	3.0 J
ETM 3202	Initiation aux sources médiévales	3.0 S	HST 2001	Paléographie	3.0 J
HGL 1011	Initiation à l'archéologie grégoromaine	3.0	HST 2007	Histoire numérique	3.0
HGL 2005	Méthodes de recherche en antiquité	3.0 J	HST 2013	Histoire et muséologie	3.0 S

Bloc 71F Approfondissement

Option - Minimum 15 crédits, maximum 27 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
HST 2070	Émergence du monde arabe contemporain	3.0	HST 2370	Les États-Unis à l'ère des révolutions	3.0 S
HST 2108	Rome : des origines aux Antonins	3.0 J	HST 2371	Le 20e siècle américain	3.0 J
HST 2109	Rome : des Antonins à l'empire tardif	3.0	HST 2381	Les États-Unis et la décolonisation	3.0
HST 2110	Grèce antique : des Minoens à Chéronée	3.0 J	HST 2410	Histoire des empires atlantiques, XVIe-XVIIIe s.	3.0 J
HST 2111	L'Égypte et la Mésopotamie anciennes	3.0 S	HST 2411	L'Atlantique des communications, 16e-18e s.	3.0
HST 2113	Grèce antique : d'Alexandre à Auguste	3.0	HST 2420	Îles et continent: l'Amérique française	3.0 J
HST 2125	Le Moyen Âge européen 5e - 10e siècle	3.0	HST 2422	Histoire politique du Québec, 1760-1867	3.0 J
HST 2126	Le Moyen Âge européen 10e - 15e siècle	3.0	HST 2427	Amérique du Nord britannique	3.0
HST 2127	L'Italie, Moyen Âge et Renaissance	3.0	HST 2430	Culture et société au Québec	3.0
HST 2128	Histoire religieuse du Moyen Âge	3.0 J	HST 2440	Histoire du Québec, 1867-1959	3.0
HST 2132	Histoire des croisades	3.0 S	HST 2441	Histoire du Québec, 1960 à nos jours	3.0
HST 2139	Mondes nordiques médiévaux: Vikings et Celtes	3.0	HST 2443	Le Canada et le Québec dans le monde	3.0 J
HST 2181	Le monde musulman du 7e au 15e siècles	3.0	HST 2444	Autochtones, État et société au Canada	3.0 S
HST 2212	Histoire de l'Union soviétique	3.0	HST 2446	Histoire des femmes au Canada	3.0 J
HST 2256	Histoire économique de l'Europe	3.0	HST 2453	L'Europe et le monde	3.0 J
HST 2262	La Grande-Bretagne depuis 1485	3.0 J	HST 2522	Sciences et conflits internationaux	3.0
HST 2263	La Révolution française et l'Empire	3.0	HST 2606	Les Juifs dans le monde contemporain	3.0
HST 2264	Le Siècle des lumières en Europe	3.0 J	HST 2621	Les religions de la Chine moderne	3.0 J
HST 2267	La France de 1870 à nos jours	3.0 S	HST 2624	Histoire du Japon jusqu'en 1868	3.0
HST 2275	Des Allemagnes au 3e Reich, 1862-1945	3.0 J	HST 2625	Histoire du Japon contemporain	3.0 J
HST 2282	Occident et Empire ottoman, 1500-1750	3.0	HST 2627	Domination et résistances dans le monde arabe	3.0
HST 2283	Sexes et politique dans la France d'Ancien Régime	3.0 J	HST 2628	Le Viêt Nam moderne	3.0 J
HST 2284	L'Italie aux 19e et 20e siècles	3.0	HST 2820	La mondialisation depuis 1850	3.0 J
HST 2295	La Première Guerre mondiale	3.0 J	HST 2831	Histoire des médecines alternatives	3.0
HST 2296	La Seconde Guerre mondiale	3.0 J	HST 2875	Histoire de Montréal - Ville d'Amérique/du monde	3.0
HST 2297	Histoire de la Guerre froide	3.0 J	HST 2885	Histoire de l'environnement au Canada	3.0 J
HST 2351	Amérique latine à l'époque coloniale	3.0	HST 2904	Histoire du Québec contemporain	3.0 J
HST 2352	Amérique latine depuis l'indépendance	3.0 J	HST 2911	Thème d'histoire	3.0

Bloc 71G Spécialisation

Option - Minimum 6 crédits, maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
HST 3070	État et religion dans le monde arabe (18e-19e s.)	3.0 J	HST 3360	Société et idéologie aux États-Unis	3.0
HST 3100	Les Empires dans l'Antiquité	3.0	HST 3361	Société et pouvoir aux États-Unis	3.0 J
HST 3104	Macédoine et Thrace dans l'Antiquité	3.0	HST 3420	Le Québec préindustriel	3.0
HST 3105	Économie et société grecques	3.0 J	HST 3426	Le Canada avant 1830: traces et lectures	3.0 J
HST 3108	Religion et société au Moyen Âge	3.0	HST 3430	Vie matérielle en Amérique, 16e-18e s.	3.0 J
HST 3111	Systèmes économiques et sociaux à Rome	3.0	HST 3434	Histoire de la consommation	3.0
HST 3130	Culture et société au Moyen Âge	3.0 J	HST 3440	Marginalité et exclusion au Canada	3.0 J
HST 3131	Les modernités du Moyen Âge	3.0	HST 3450	Histoire économique nord-américaine	3.0 J
HST 3206	Histoire des mentalités françaises d'Ancien Régime	3.0 J	HST 3460	État, société et citoyenneté au Canada	3.0 J
HST 3209	Esprit et culture en Europe 1790-1820	3.0	HST 3480	Canada: Empires et résistances	3.0
HST 3253	Paix et pacifisme au 20e siècle	3.0	HST 3562	Sciences, techniques et sociétés	3.0 J
HST 3256	Relations internationales : Allemagne	3.0 J	HST 3571	L'économie politique de la Chine moderne	3.0 J
HST 3257	Relations internationales : France	3.0 J	HST 3574	Asie de l'Est : médecine et colonisation	3.0 J
HST 3259	Relations internationales : URSS et Russie	3.0 J	HST 3611	Problèmes d'histoire	3.0
HST 3352	Pouvoir et société en Amérique latine	3.0 S			

Bloc 71Z

Choix - 3 crédits.

H

Mineure en histoire

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT D'HISTOIRE

Sommaire et particularités


NUMÉRO 1-165-4-0


CYCLE 1^{er} cycle


CRÉDITS 30 crédits

DURÉE 1 an


COTE R MINIMALE 20,000

 Admission à l'automne et à l'hiver

 Cours de jour

 Offert au campus de Montréal

 Temps plein

 Temps partiel

Information sur le programme

- Carole Richard : 514 343-6111, poste 2118 carole.richard@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Structure du programme (1-165-4-0)

Version 07 (A16)

La Mineure comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 75

Les crédits de la Mineure sont répartis de la façon suivante : 27 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 75A Méthodologie et fondements

Option - Minimum 9 crédits, maximum 24 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
HST 1010	Histoire : fondements et méthodes	3.0 J	HST 1051	Histoire du Canada jusqu'en 1850	3.0 J
HST 1015	Recherche et rédaction en histoire	3.0 J	HST 1052	Histoire du Canada depuis 1850	3.0 J
HST 1031	Histoire de l'Antiquité	3.0 J	HST 1061	Histoire de la Chine depuis le 16 ^e siècle	3.0 J
HST 1032	Histoire du Moyen Âge	3.0 J	HST 1062	L'Asie du Sud-Est depuis 1500	3.0 J
HST 1041	L'Europe moderne	3.0 J	HST 1070	Introduction aux mondes de l'islam	3.0 J
HST 1042	L'Europe contemporaine	3.0 J	HST 1080	Histoire de l'Afrique	3.0
HST 1043	Histoire des États-Unis	3.0 J	HST 2023	Introduction à la discipline historique	3.0 J
HST 1044	Introduction à l'Amérique latine	3.0 J			

Bloc 75B Approfondissement

Option - Minimum 3 crédits, maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
HST 2070	Émergence du monde arabe contemporain	3.0	HST 2352	Amérique latine depuis l'indépendance	3.0 J
HST 2108	Rome : des origines aux Antonins	3.0 J	HST 2370	Les États-Unis à l'ère des révolutions	3.0 S
HST 2109	Rome : des Antonins à l'empire tardif	3.0	HST 2371	Le 20e siècle américain	3.0 J
HST 2110	Grèce antique : des Minoens à Chéronée	3.0 J	HST 2381	Les États-Unis et la décolonisation	3.0
HST 2111	L'Égypte et la Mésopotamie anciennes	3.0 S	HST 2410	Histoire des empires atlantiques, XVIe-XVIIIe s.	3.0 J
HST 2113	Grèce antique : d'Alexandre à Auguste	3.0	HST 2411	L'Atlantique des communications, 16e-18e s.	3.0
HST 2125	Le Moyen Âge européen 5e - 10e siècle	3.0	HST 2420	Îles et continent: l'Amérique française	3.0 J
HST 2126	Le Moyen Âge européen 10e - 15e siècle	3.0	HST 2422	Histoire politique du Québec, 1760-1867	3.0 J
HST 2127	L'Italie, Moyen Âge et Renaissance	3.0	HST 2427	Amérique du Nord britannique	3.0
HST 2128	Histoire religieuse du Moyen Âge	3.0 J	HST 2430	Culture et société au Québec	3.0
HST 2132	Histoire des croisades	3.0 S	HST 2440	Histoire du Québec, 1867-1959	3.0
HST 2139	Mondes nordiques médiévaux: Vikings et Celtes	3.0	HST 2443	Le Canada et le Québec dans le monde	3.0 J
HST 2181	Le monde musulman du 7e au 15e siècles	3.0	HST 2444	Autochtones, État et société au Canada	3.0 S
HST 2212	Histoire de l'Union soviétique	3.0	HST 2446	Histoire des femmes au Canada	3.0 J
HST 2256	Histoire économique de l'Europe	3.0	HST 2453	L'Europe et le monde	3.0 J
HST 2262	La Grande-Bretagne depuis 1485	3.0 J	HST 2522	Sciences et conflits internationaux	3.0
HST 2263	La Révolution française et l'Empire	3.0	HST 2606	Les Juifs dans le monde contemporain	3.0
HST 2264	Le Siècle des lumières en Europe	3.0 J	HST 2621	Les religions de la Chine moderne	3.0 J
HST 2267	La France de 1870 à nos jours	3.0 S	HST 2624	Histoire du Japon jusqu'en 1868	3.0
HST 2275	Des Allemagnes au 3e Reich, 1862-1945	3.0 J	HST 2625	Histoire du Japon contemporain	3.0 J
HST 2282	Occident et Empire ottoman, 1500-1750	3.0	HST 2627	Dominations et résistances dans le monde arabe	3.0
HST 2283	Sexes et politique dans la France d'Ancien Régime	3.0 J	HST 2628	Le Vietnam moderne	3.0 J
HST 2284	L'Italie aux 19e et 20e siècles	3.0	HST 2820	La mondialisation depuis 1850	3.0 J
HST 2295	La Première Guerre mondiale	3.0 J	HST 2831	Histoire des médecines alternatives	3.0
HST 2296	La Seconde Guerre mondiale	3.0 J	HST 2875	Histoire de Montréal - Ville d'Amérique/du monde	3.0
HST 2297	Histoire de la Guerre froide	3.0 J	HST 2885	Histoire de l'environnement au Canada	3.0 J
HST 2351	Amérique latine à l'époque coloniale	3.0	HST 2904	Histoire du Québec contemporain	3.0 J

Bloc 75Z









Choix - 3 crédits.

Baccalauréat en histoire de l'art

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT D'HISTOIRE DE L'ART ET D'ÉTUDES CINÉMATOGRAPHIQUES

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-170-1-0
CYCLE	1 ^{er} cycle
CRÉDITS	90 crédits
DURÉE	3 ans
COTE R MINIMALE	22,000

-  Admission à l'automne et à l'hiver
-  Cours de jour
-  Offert au campus de Montréal
-  Stages facultatifs
-  Temps plein
-  Temps partiel
-  Possibilité de séjour d'études à l'international
-  Cheminement Honor

Information sur le programme

- Patricia Correa Romero : 514 343-6111, poste 3679 patricia.correa.romero@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-170-1-0)

Version 11 (A14)

Le Baccalauréat comporte 90 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 73

Les crédits du Baccalauréat sont répartis de la façon suivante :

- en cheminement régulier : 24 crédits obligatoires, 63 crédits à option choisis dans les blocs 73C à 73H et 3 crédits au choix,
- en cheminement honor : 24 crédits obligatoires, 63 crédits à option, dont 51 crédits choisis dans les blocs 73C à 73H, 9 crédits du bloc 73V et 3 crédits du bloc 73W, et 3 crédits au choix.

La structure du programme comprend des cours de trois niveaux croissants de difficulté indiqués par le premier chiffre du sigle : 1000 (1^{re} année), 2000 (2^e année) et 3000 (3^e année). Il est fortement recommandé de prendre les cours dans cet ordre.

Bloc 73A Panoramas

Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
HAR 1145	L'oeuvre d'art et ses récits	3.0 S	HAR 1190	Introduction aux arts du 9e au 18e siècle	3.0 J
HAR 1165	Introduction aux arts de l'an -800 à 800	3.0 J	HAR 1200	Introduction à l'art moderne	3.0 J

Bloc 73B Théories et méthodes : fondements

Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
HAR 1075	Initiation à la recherche historique	3.0 J	HAR 2075	Historiographie	3.0 J
HAR 2030	Perception et oeuvre d'art	3.0 J	HAR 3900	Théories de l'art	3.0 J

Bloc 73C Théories et méthodes : cours complémentaires

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
HAR 2780	Art, genres et sexualités	3.0 S	HAR 3412	Art et anthropologie	3.0
HAR 3040	Histoire et pratique de la critique d'art	3.0	HAR 3870	Thèmes et problèmes d'histoire de l'art	3.0 J
HAR 3280	L'approche monographique	3.0			

Bloc 73D Moyen-Âge - Renaissance - Baroque

Option - Minimum 12 crédits, maximum 21 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
HAR 1090	La Renaissance : une définition	3.0	HAR 2810	La Renaissance hors d'Italie	3.0 S
HAR 2070	La cathédrale gothique	3.0 S	HAR 3081	Enluminure, art des manuscrits	3.0
HAR 2090	L'art de la Renaissance à Rome	3.0 J	HAR 3131	La peinture espagnole du Siècle d'or	3.0 J
HAR 2530	Le baroque italien	3.0 J	HAR 3420	L'art de la Renaissance à Venise	3.0

Bloc 73E 18e - 21e siècle

Option - Minimum 12 crédits, maximum 21 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
HAR 1130	Autour de l'impressionnisme	3.0	HAR 2360	Les avant-gardes historiques	3.0
HAR 1140	Architecture, art et utopies	3.0 J	HAR 2650	Les révolutions surréalistes	3.0
HAR 1630	Figuration et abstraction (1900-1950)	3.0	HAR 3065	Arts modernes et postmodernes	3.0
HAR 2252	L'art des Lumières	3.0 J	HAR 3195	Questions photographiques	3.0
HAR 2294	L'art des révolutions (1789-1871)	3.0 S	HAR 3220	L'art actuel	3.0 S

Bloc 73F Arts, médiums, techniques

Option - Minimum 6 crédits, maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ARP 1800	Techniques et procédés picturaux	3.0 J	HAR 2430	Histoire des arts décoratifs	3.0
CIN 2108	Cinéma expérimental et art vidéo	3.0 J	HAR 2460	Ciné-histoire de l'art	3.0
CIN 2110	Le cinéma et les autres arts	3.0 S	HAR 3185	Technologies du regard au 19e siècle	3.0
HAR 2185	Histoire de la photographie	3.0	HAR 3405	Histoire d'un genre	3.0
HAR 2400	Histoire d'un médium	3.0 S			

Bloc 73G Arts des Amériques

Option - Minimum 6 crédits, maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
HAR 1610	Américanité et les arts	3.0 J	HAR 2510	L'art baroque en Amérique latine	3.0
HAR 2115	Les arts anciens au Canada	3.0 J	HAR 2717	Arts contemporains autochtones	3.0 J
HAR 2195	Art, culture et identité au Québec	3.0	HAR 3175	La peinture moderne aux États-Unis	3.0
HAR 2201	Art et architecture : Premières nations	3.0	HAR 3510	Les arts modernes en Amérique latine	3.0 J

Bloc 73H Arts, institutions et sociétés

Option - Minimum 6 crédits, maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
HAR 1210	Introduction aux cultures visuelles	3.0 J	HAR 3235	Voir in situ ou l'art dans son milieu	3.0
HAR 2240	Le musée d'art	3.0	HAR 3290	Violences de l'image artistique	3.0 S
HAR 2260	Histoire des collections	3.0	HAR 3340	Exposition d'art : Discours et pratiques	3.0
HAR 2875	Images et rôles sociaux de l'artiste	3.0	HAR 3360	Stage	3.0
HAR 3056	Reliques et pèlerinages	3.0	HAR 3450	Économie de l'art	3.0
HAR 3230	Approche sociologique de l'art	3.0 J	HAR 3550	L'art du témoignage	3.0 J

Bloc 73V Cheminement honor : projet

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
HAR 4000	Lectures et recherches dirigées	3.0

Bloc 73W Cheminement honor : formation avancée

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
HAR 6015	Arts du Moyen Âge	3.0 S	HAR 6082	Arts et sociologie	3.0
HAR 6026	Arts de la Renaissance	3.0	HAR 6092	Théories de l'art	3.0 J
HAR 6046	Arts modernes	3.0 J	HAR 6126	Arts du 19 ^e siècle	3.0
HAR 6048	Art actuel	3.0 S	HAR 6140	Peinture baroque	3.0
HAR 6055	Histoire de l'art et sciences humaines	3.0	HAR 6150	La photographie en question	3.0 J
HAR 6073	Arts et cultures des Amériques	3.0	HAR 6246	Enjeux et thèmes de l'histoire de l'art	3.0
HAR 6074	Arts et cinémas autochtones	3.0 J	HAR 6300	L'objet en question	3.0
HAR 6080	Muséologie et histoire de l'art	3.0 J			

Bloc 73Y

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1901	Allemand 1 (niveau A1.1)	3.0 J S	FRA 2130	Littérature québécoise du 19 ^e siècle	3.0 J
ALL 1902	Allemand 2 (niveau A1.2)	3.0 S	FRA 2318	Imaginaire social et littérature	3.0 J
ALL 1903	Allemand 3 (niveau A2.1)	3.0 J S	GRC 1111	Initiation à la langue grecque 1	3.0 S
ALL 1911	Lire en allemand 1 (niveau A1-A2)	3.0 J	GRC 1121	Initiation à la langue grecque 2	3.0 S
ALL 1912	Lire en allemand 2 (niveau B1)	3.0 J	HGL 1021	Mythe et religion en Grèce ancienne	3.0 J
ANG 1911	Lire en anglais 1 (niveau B1)	3.0 J	HST 1032	Histoire du Moyen Âge	3.0 J
ANT 1611	Langage, culture, société	3.0 J	HST 1041	L'Europe moderne	3.0 J
ARV 1050	Introduction à l'archivistique	3.0 S	HST 1042	L'Europe contemporaine	3.0 J
ARV 2955	Histoire du livre et de l'imprimé	3.0	HST 1043	Histoire des États-Unis	3.0 J
CHN 1901	Chinois 1 (niveau A1.1)	3.0 J S	HST 1044	Introduction à l'Amérique latine	3.0 J
CHN 1902	Chinois 2 (niveau A1.2)	3.0 J S	HST 1051	Histoire du Canada jusqu'en 1850	3.0 J
CIN 1101	Mouvements de l'histoire du cinéma	3.0 J S	HST 1052	Histoire du Canada depuis 1850	3.0 J
CIN 1102	Langage et matières de l'expression	3.0 J S	HST 2128	Histoire religieuse du Moyen Âge	3.0 J
CIN 1103	Courants du cinéma contemporain	3.0 J	HST 2352	Amérique latine depuis l'indépendance	3.0 J
CIN 2101	Théories du cinéma	3.0 J	HST 2904	Histoire du Québec contemporain	3.0 J
CIN 2102	Cinéma québécois	3.0 J	ITL 1901	Italien 1 (niveau A1)	3.0 J S
COM 1150	Rédaction en communication 1	3.0 J	ITL 1902	Italien 2 (niveau A2)	3.0 J S
CTL 1901	Catalan 1 (niveau A1)	3.0 J S	ITL 1903	Italien 3 (niveau B1.1)	3.0 S
CTL 1902	Catalan 2 (niveau A2)	3.0 S	LAT 1111	Initiation à la langue latine 1	3.0 S
CTL 1903	Catalan 3 (niveau B1.1)	3.0 S	LCO 1001	Le textuel et le visuel	3.0 S
ESP 1225	Littérature espagnole : panorama	6.0 J	LCO 1008	Oeuvres de la littérature mondiale 1	3.0 J
ESP 1325	Littérature hispano-américaine: panorama	3.0 J	LCO 3001	Problèmes de la représentation	3.0 S
ESP 1901	Espagnol 1 (niveau A1)	3.0 J S	MUL 3331	Théories et contextes de la musique ancienne	3.0
ESP 1902	Espagnol 2 (niveau A2)	3.0 J S	MUL 3333X	Courants historiques en musique, art et société	3.0 J
ESP 1903	Espagnol 3 (niveau B1.1)	3.0 J S	PHI 1255	Introduction à la philosophie de l'art	3.0 S
FAS 1000	Introduction à l'interculturel	3.0	PSY 2055	Psychologie de la perception	3.0 J S
FAS 1020	Le monde Antique	3.0	PTG 1901	Portugais 1 (niveau A1)	3.0 J S
FRA 1013	La rédaction	3.0	PTG 1902	Portugais 2 (niveau A2)	3.0 S
FRA 1100	Introduction à la littérature médiévale	3.0 J	PTG 1903	Portugais 3 (niveau B1.1)	3.0 S
FRA 1120	Introduction aux modernités	3.0	REL 3221	Histoire du christianisme	3.0 J
FRA 1130	Introduction à la littérature québécoise	3.0 J	SOL 1150	Culture, connaissance et idéologie	3.0 J

Bloc 73Z

Choix - 3 crédits.

Majeure en histoire de l'art

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT D'HISTOIRE DE L'ART ET D'ÉTUDES CINÉMATOGRAPHIQUES

Sommaire et particularités







NUMÉRO 1-170-2-0

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 60 crédits

DURÉE 2 ans

COTE R MINIMALE 20,000

-  Admission à l'automne et à l'hiver
-  Cours de jour
-  Offert au campus de Montréal
-  Temps plein
-  Temps partiel
-  Possibilité de séjour d'études à l'international

Information sur le programme

- Patricia Correa Romero : 514 343-6111, poste 3679 patricia.correa.romero@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Structure du programme (1-170-2-0)

Version 09 (A14)

La Majeure comporte 60 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 72

Les crédits de la Majeure sont répartis de la façon suivante: 21 crédits obligatoires, 36 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 72A Panoramas et fondements

Obligatoire - 21 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
HAR 1075	Initiation à la recherche historique	3.0 J	HAR 1200	Introduction à l'art moderne	3.0 J
HAR 1145	L'oeuvre d'art et ses récits	3.0 S	HAR 2030	Perception et oeuvre d'art	3.0 J
HAR 1165	Introduction aux arts de l'an -800 à 800	3.0 J	HAR 2075	Historiographie	3.0 J
HAR 1190	Introduction aux arts du 9e au 18e siècle	3.0 J			

Bloc 72B Théories et méthodes

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
HAR 2780	Art, genres et sexualités	3.0 S	HAR 3412	Art et anthropologie	3.0
HAR 3040	Histoire et pratique de la critique d'art	3.0	HAR 3870	Thèmes et problèmes d'histoire de l'art	3.0 J
HAR 3280	L'approche monographique	3.0	HAR 3900	Théories de l'art	3.0 J

Bloc 72C Moyen Âge - Renaissance - Baroque			Option - Minimum 6 crédits, maximum 18 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
HAR 1090	La Renaissance : une définition	3.0	HAR 2810	La Renaissance hors d'Italie	3.0 S
HAR 2070	La cathédrale gothique	3.0 S	HAR 3081	Enluminure, art des manuscrits	3.0
HAR 2090	L'art de la Renaissance à Rome	3.0 J	HAR 3131	La peinture espagnole du Siècle d'or	3.0 J
HAR 2530	Le baroque italien	3.0 J	HAR 3420	L'art de la Renaissance à Venise	3.0

Bloc 72D 18e - 21e siècle			Option - Minimum 6 crédits, maximum 18 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
HAR 1130	Autour de l'impressionnisme	3.0	HAR 2360	Les avant-gardes historiques	3.0
HAR 1140	Architecture, art et utopies	3.0 J	HAR 2650	Les révolutions surréalistes	3.0
HAR 1630	Figuration et abstraction (1900-1950)	3.0	HAR 3065	Arts modernes et postmodernes	3.0
HAR 2252	L'art des Lumières	3.0 J	HAR 3195	Questions photographiques	3.0
HAR 2294	L'art des révolutions (1789-1871)	3.0 S	HAR 3220	L'art actuel	3.0 S

Bloc 72E Arts, médiums et techniques			Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ARP 1800	Techniques et procédés picturaux	3.0 J	HAR 2430	Histoire des arts décoratifs	3.0
CIN 2108	Cinéma expérimental et art vidéo	3.0 J	HAR 2460	Ciné-histoire de l'art	3.0
CIN 2110	Le cinéma et les autres arts	3.0 S	HAR 3185	Technologies du regard au 19e siècle	3.0
HAR 2185	Histoire de la photographie	3.0	HAR 3405	Histoire d'un genre	3.0
HAR 2400	Histoire d'un médium	3.0 S			

Bloc 72F Arts des Amériques			Option - Minimum 3 crédits, maximum 15 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
HAR 1610	Américanité et les arts	3.0 J	HAR 2510	L'art baroque en Amérique latine	3.0
HAR 2115	Les arts anciens au Canada	3.0 J	HAR 2717	Arts contemporains autochtones	3.0 J
HAR 2195	Art, culture et identité au Québec	3.0	HAR 3175	La peinture moderne aux États-Unis	3.0
HAR 2201	Art et architecture : Premières nations	3.0	HAR 3510	Les arts modernes en Amérique latine	3.0 J

Bloc 72G Arts, institutions et sociétés			Option - Minimum 3 crédits, maximum 15 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
HAR 1210	Introduction aux cultures visuelles	3.0 J	HAR 3235	Voir in situ ou l'art dans son milieu	3.0
HAR 2240	Le musée d'art	3.0	HAR 3290	Violences de l'image artistique	3.0 S
HAR 2260	Histoire des collections	3.0	HAR 3340	Exposition d'art : Discours et pratiques	3.0
HAR 2875	Images et rôles sociaux de l'artiste	3.0	HAR 3450	Économie de l'art	3.0
HAR 3056	Reliques et pèlerinages	3.0	HAR 3550	L'art du témoignage	3.0 J
HAR 3230	Approche sociologique de l'art	3.0 J			

Bloc 72Y			Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.		
----------	--	--	--	--	--

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1901	Allemand 1 (niveau A1.1)	3.0 J S	FRA 1120	Introduction aux modernités	3.0
ALL 1902	Allemand 2 (niveau A1.2)	3.0 S	FRA 1130	Introduction à la littérature québécoise	3.0 J
ALL 1903	Allemand 3 (niveau A2.1)	3.0 J S	FRA 2130	Littérature québécoise du 19 ^e siècle	3.0 J
ALL 1911	Lire en allemand 1 (niveau A1-A2)	3.0 J	FRA 2318	Imaginaire social et littérature	3.0 J
ALL 1912	Lire en allemand 2 (niveau B1)	3.0 J	GRC 1111	Initiation à la langue grecque 1	3.0 S
ANG 1911	Lire en anglais 1 (niveau B1)	3.0 J	GRC 1121	Initiation à la langue grecque 2	3.0 S
ANT 1611	Langage, culture, société	3.0 J	HGL 1021	Mythe et religion en Grèce ancienne	3.0 J
ARV 1050	Introduction à l'archivistique	3.0 S	HST 1043	Histoire des États-Unis	3.0 J
ARV 2955	Histoire du livre et de l'imprimé	3.0	HST 1044	Introduction à l'Amérique latine	3.0 J
CHN 1901	Chinois 1 (niveau A1.1)	3.0 J S	HST 1051	Histoire du Canada jusqu'en 1850	3.0 J
CHN 1902	Chinois 2 (niveau A1.2)	3.0 J S	HST 1052	Histoire du Canada depuis 1850	3.0 J
CIN 1101	Mouvements de l'histoire du cinéma	3.0 J S	HST 2128	Histoire religieuse du Moyen Âge	3.0 J
CIN 1102	Langage et matières de l'expression	3.0 J S	HST 2352	Amérique latine depuis l'indépendance	3.0 J
CIN 1103	Courants du cinéma contemporain	3.0 J	HST 2904	Histoire du Québec contemporain	3.0 J
CIN 2101	Théories du cinéma	3.0 J	ITL 1901	Italien 1 (niveau A1)	3.0 J S
CIN 2102	Cinéma québécois	3.0 J	ITL 1902	Italien 2 (niveau A2)	3.0 J S
COM 1150	Rédaction en communication 1	3.0 J	ITL 1903	Italien 3 (niveau B1.1)	3.0 S
CTL 1901	Catalan 1 (niveau A1)	3.0 J S	LAT 1111	Initiation à la langue latine 1	3.0 S
CTL 1902	Catalan 2 (niveau A2)	3.0 S	LCO 1001	Le textuel et le visuel	3.0 S
CTL 1903	Catalan 3 (niveau B1.1)	3.0 S	LCO 1008	Oeuvres de la littérature mondiale 1	3.0 J
ESP 1225	Littérature espagnole : panorama	6.0 J	LCO 3001	Problèmes de la représentation	3.0 S
ESP 1325	Littérature hispano-américaine: panorama	3.0 J	PHI 1255	Introduction à la philosophie de l'art	3.0 S
ESP 1901	Espagnol 1 (niveau A1)	3.0 J S	PSY 2055	Psychologie de la perception	3.0 J S
ESP 1902	Espagnol 2 (niveau A2)	3.0 J S	PTG 1901	Portugais 1 (niveau A1)	3.0 J S
ESP 1903	Espagnol 3 (niveau B1.1)	3.0 J S	PTG 1902	Portugais 2 (niveau A2)	3.0 S
FAS 1000	Introduction à l'interculturel	3.0	PTG 1903	Portugais 3 (niveau B1.1)	3.0 S
FAS 1020	Le monde Antique	3.0	REL 3221	Histoire du christianisme	3.0 J
FRA 1013	La rédaction	3.0	SOL 1150	Culture, connaissance et idéologie	3.0 J
FRA 1100	Introduction à la littérature médiévale	3.0 J			

Bloc 72Z

Choix - 3 crédits.

Mineure en histoire de l'art

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT D'HISTOIRE DE L'ART ET D'ÉTUDES CINÉMATOGRAPHIQUES

Sommaire et particularités


NUMÉRO 1-170-4-0


CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 30 crédits

DURÉE 1 an


COTE R MINIMALE 20,000

 Admission à l'automne et à l'hiver

 Cours de jour

 Offert au campus de Montréal

 Temps plein

 Temps partiel

Information sur le programme

- Patricia Correa Romero : 514 343-6111, poste 3679 patricia.correa.romero@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Structure du programme (1-170-4-0)

Version 07 (A14)

La Mineure comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 72

Les crédits de la Mineure sont répartis de la façon suivante : 27 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 72A Panoramas

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
HAR 1145	L'oeuvre d'art et ses récits	3.0 S	HAR 1200	Introduction à l'art moderne	3.0 J
HAR 1165	Introduction aux arts de l'an -800 à 800	3.0 J	HAR 1210	Introduction aux cultures visuelles	3.0 J
HAR 1190	Introduction aux arts du 9e au 18e siècle	3.0 J			

Bloc 72B Théories et méthodes

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
HAR 1075	Initiation à la recherche historique	3.0 J	HAR 3280	L'approche monographique	3.0
HAR 2030	Perception et oeuvre d'art	3.0 J	HAR 3412	Art et anthropologie	3.0
HAR 2075	Historiographie	3.0 J	HAR 3870	Thèmes et problèmes d'histoire de l'art	3.0 J
HAR 2780	Art, genres et sexualités	3.0 S	HAR 3900	Théories de l'art	3.0 J
HAR 3040	Histoire et pratique de la critique d'art	3.0			

Bloc 72C Arts, médiums, techniques

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ARP 1800	Techniques et procédés picturaux	3.0 J	HAR 2460	Ciné-histoire de l'art	3.0
HAR 2185	Histoire de la photographie	3.0	HAR 3175	La peinture moderne aux États-Unis	3.0
HAR 2400	Histoire d'un médium	3.0 S	HAR 3185	Technologies du regard au 19e siècle	3.0
HAR 2430	Histoire des arts décoratifs	3.0	HAR 3405	Histoire d'un genre	3.0

Bloc 72D Moyen Âge - Renaissance - Baroque

Option - Maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
HAR 1090	La Renaissance : une définition	3.0	HAR 2810	La Renaissance hors d'Italie	3.0 S
HAR 2070	La cathédrale gothique	3.0 S	HAR 3081	Enluminure, art des manuscrits	3.0
HAR 2090	L'art de la Renaissance à Rome	3.0 J	HAR 3131	La peinture espagnole du Siècle d'or	3.0 J
HAR 2530	Le baroque italien	3.0 J	HAR 3420	L'art de la Renaissance à Venise	3.0

Bloc 72E 18e - 21e siècle

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
HAR 1130	Autour de l'impressionnisme	3.0	HAR 2360	Les avant-gardes historiques	3.0
HAR 1140	Architecture, art et utopies	3.0 J	HAR 2650	Les révolutions surréalistes	3.0
HAR 1630	Figuration et abstraction (1900-1950)	3.0	HAR 3065	Arts modernes et postmodernes	3.0
HAR 2252	L'art des Lumières	3.0 J	HAR 3195	Questions photographiques	3.0
HAR 2294	L'art des révolutions (1789-1871)	3.0 S	HAR 3220	L'art actuel	3.0 S

Bloc 72F Arts des Amériques

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
HAR 1610	Américanité et les arts	3.0 J	HAR 2510	L'art baroque en Amérique latine	3.0
HAR 2115	Les arts anciens au Canada	3.0 J	HAR 2717	Arts contemporains autochtones	3.0 J
HAR 2195	Art, culture et identité au Québec	3.0	HAR 3510	Les arts modernes en Amérique latine	3.0 J
HAR 2201	Art et architecture : Premières nations	3.0			

Bloc 72G Arts, institutions et sociétés

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
HAR 2240	Le musée d'art	3.0	HAR 3230	Approche sociologique de l'art	3.0 J
HAR 2260	Histoire des collections	3.0	HAR 3235	Voir in situ ou l'art dans son milieu	3.0
HAR 2875	Images et rôles sociaux de l'artiste	3.0	HAR 3290	Violences de l'image artistique	3.0 S
HAR 3056	Reliques et pèlerinages	3.0	HAR 3340	Exposition d'art : Discours et pratiques	3.0

Bloc 72Z

Choix - 3 crédits.

Baccalauréat en histoire et études classiques

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | CENTRE D'ÉTUDES CLASSIQUES | DÉPARTEMENT D'HISTOIRE

Sommaire et particularités








NUMÉRO 1-166-1-0

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 90 crédits

DURÉE 3 ans

COTE R MINIMALE 22,000

-  Admission à l'automne et à l'hiver
 -  Cours de jour
 -  Offert au campus de Montréal
 -  Stages facultatifs
 -  Temps plein
 -  Temps partiel
-  Possibilité de séjour d'études à l'international

Information sur le programme

- Elsa Bouchard : 514-434-6111 poste 38472
- Hélène Leduc : 514 343-6486 helene.leduc@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-166-1-0)

Version 00 (A05)

Le Baccalauréat comporte 90 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 71

Les crédits du Baccalauréat sont répartis de la façon suivante : 24 crédits obligatoires, 63 crédits à option et 3 au choix.

Quels que soient les cours à option choisis, 42 crédits de cours d'histoire et 42 crédits de cours d'études classiques devront avoir été complétés. Pour être admissible à la maîtrise en études classiques, il faut avoir suivi tous les cours des blocs 71C et 71D.

Bloc 71A

Obligatoire - 24 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GRC 1031	Introduction à la littérature grecque	3.0 J	HST 1041	L'Europe moderne	3.0 J
HGL 1011	Initiation à l'archéologie grégoromaine	3.0	HST 2108	Rome : des origines aux Antonins	3.0 J
HGL 2005	Méthodes de recherche en antiquité	3.0 J	HST 2110	Grèce antique : des Minoens à Chéronée	3.0 J
HST 1032	Histoire du Moyen Âge	3.0 J	LAT 1031	Histoire de la littérature latine	3.0 J

Bloc 71B Introduction complémentaire

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
HST 1042	L'Europe contemporaine	3.0 J	HST 1052	Histoire du Canada depuis 1850	3.0 J
HST 1043	Histoire des États-Unis	3.0 J	HST 2023	Introduction à la discipline historique	3.0 J
HST 1051	Histoire du Canada jusqu'en 1850	3.0 J			

Bloc 71C Langues anciennes

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
GRC 1111	Initiation à la langue grecque 1	3.0 S
LAT 1111	Initiation à la langue latine 1	3.0 S

Bloc 71D Langues anciennes

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
GRC 1121	Initiation à la langue grecque 2	3.0 S
LAT 1121	Initiation à la langue latine 2	3.0 S

Bloc 71E Langues anciennes, lecture de textes

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GRC 2011	Grec intermédiaire	3.0 S	LAT 2011	Latin intermédiaire	3.0 J
GRC 2021	Grec avancé (A)	3.0	LAT 2021	Latin avancé (A)	3.0
GRC 2031	Grec avancé (B)	3.0 J	LAT 2031	Latin avancé (B)	3.0 J

Bloc 71F Sciences auxiliaires

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ARV 1050	Introduction à l'archivistique	3.0 S	HST 2007	Histoire numérique	3.0
ETM 3202	Initiation aux sources médiévales	3.0 S	HST 2013	Histoire et muséologie	3.0 S
HST 2001	Paléographie	3.0 J			

Bloc 71G Littérature gréco-romaine

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GRC 3100	Poésie hellénistique	3.0	LAT 3120	Poésie épique latine	3.0
GRC 3120	Homère et les poètes épiques	3.0	LAT 3130	Poésie lyrique et élégiaque latine	3.0 J
GRC 3140	La tragédie et la comédie	3.0 J	LAT 3140	Historiens romains	3.0
GRC 3170	Xénophon, Platon et Aristote	3.0	LAT 3150	Auteurs latins de l'Antiquité tardive	3.0
LAT 3100	Poésie didactique latine	3.0	LAT 3160	Le théâtre romain	3.0

Bloc 71H Histoire de l'Antiquité

Option - Minimum 6 crédits, maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
HGL 1021	Mythe et religion en Grèce ancienne	3.0 J	HST 2111	L'Égypte et la Mésopotamie anciennes	3.0 S
HGL 1031	Mythe et religion dans le monde romain	3.0 J	HST 2113	Grèce antique : d'Alexandre à Auguste	3.0
HGL 2000	La Grèce et le Proche-Orient	3.0	HST 3105	Économie et société grecques	3.0 J
HGL 3021	Questions d'histoire ancienne	3.0	HST 3111	Systèmes économiques et sociaux à Rome	3.0
HST 2109	Rome : des Antonins à l'empire tardif	3.0			

Bloc 71I Histoire médiévale et moderne

Option - Minimum 6 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ETM 2200	Latin médiéval 1	3.0 J	HST 2262	La Grande-Bretagne depuis 1485	3.0 J
HST 2125	Le Moyen Âge européen 5e - 10e siècle	3.0	HST 2282	Occident et Empire ottoman, 1500-1750	3.0
HST 2126	Le Moyen Âge européen 10e - 15e siècle	3.0	HST 3130	Culture et société au Moyen Âge	3.0 J
HST 2127	L'Italie, Moyen Âge et Renaissance	3.0	HST 3206	Histoire des mentalités françaises d'Ancien Régime	3.0 J
HST 2128	Histoire religieuse du Moyen Âge	3.0 J			

Bloc 71J Histoire contemporaine

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
HST 2267	La France de 1870 à nos jours	3.0 S	HST 2370	Les États-Unis à l'ère des révolutions	3.0 S
HST 2275	Des Allemagnes au 3e Reich, 1862-1945	3.0 J	HST 2371	Le 20e siècle américain	3.0 J
HST 2284	L'Italie aux 19e et 20e siècles	3.0	HST 2440	Histoire du Québec, 1867-1959	3.0
HST 2351	Amérique latine à l'époque coloniale	3.0	HST 2441	Histoire du Québec, 1960 à nos jours	3.0
HST 2352	Amérique latine depuis l'indépendance	3.0 J			

Bloc 71K Archéologie gréco-romaine

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
HGL 2031	La Grèce archaïque et classique	3.0	HGL 2062	Archéologie : Le Bas Empire	3.0
HGL 2032	Archéologie du monde hellénistique	3.0	HGL 2421	Stage pratique en archéologie	3.0
HGL 2050	Méthodes et techniques en archéologie	3.0	HGL 3040	Aspects d'archéologie classique	3.0
HGL 2060	Archéologie : Étrurie et monde italique	3.0 J	HGL 3070	Architecture et urbanisme romains	3.0
HGL 2061	Archéologie de la République et du Haut Empire	3.0			

Bloc 71L Compléments linguistiques

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1903	Allemand 3 (niveau A2.1)	3.0 J S	GRM 1901	Grec moderne 1 (niveau A1.1)	3.0 S
ALL 1904	Allemand 4 (niveau A2.2)	3.0 J S	GRM 1902	Grec moderne 2 (niveau A1.2)	3.0 S
ALL 1905	Allemand 5 (niveau B1.1)	3.0 J S	GRM 1903	Grec moderne 3 (niveau A2.1)	3.0
ALL 1911	Lire en allemand 1 (niveau A1-A2)	3.0 J	GRM 1904	Grec moderne 4 (niveau A2.2)	3.0
ALL 1912	Lire en allemand 2 (niveau B1)	3.0 J	ITL 1901	Italien 1 (niveau A1)	3.0 J S
ALL 1913	Lire en allemand 3 (niveau B2.1)	3.0 J	ITL 1902	Italien 2 (niveau A2)	3.0 J S
ANG 1103	Composition: Critical Writing	3.0 J	ITL 1903	Italien 3 (niveau B1.1)	3.0 S
ANG 1104	Composition: Writing and Research	3.0 J	ITL 1904	Italien 4 (niveau B1.2)	3.0 S

Bloc 71Z

Choix - 3 crédits.

Baccalauréat en informatique

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT D'INFORMATIQUE ET DE RECHERCHE OPÉRATIONNELLE

Sommaire et particularités

NUMÉRO 1-175-1-0

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 90 crédits

DURÉE 3 ans

COTE R MINIMALE 25,000



Admission à l'automne et à l'hiver



Cours de jour



Offert au campus de Montréal



Stages obligatoires



Stages facultatifs



Temps plein



Temps partiel



Orientation COOP



Possibilité de séjour d'études à l'international



Cheminement Honor



Cheminement accéléré/intensif

Information sur le programme

- Michel Boyer, responsable 1er cycle : 514 343-7220 boyer@iro.umontreal.ca
- Susana Hernandez, TGDE : 514 343-7476 susana.hernandez@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :

- DEC en sciences, lettres et arts
- DEC en sciences de la nature
- DEC en sciences informatiques et mathématiques
- DEC en techniques de l'informatique (voir remarques)

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC et
- avoir réussi, avant l'entrée dans le programme, les cours préalables suivants :
 - Mathématiques 103, 105 et 203

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
 - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - L'excellence du dossier constitue le seul critère de sélection.

Remarques

- Les conditions d'admissibilité étant les mêmes pour les programmes de baccalauréat, de majeure et de mineure en informatique et le programme de baccalauréat bidisciplinaire en mathématiques et informatique, le candidat est invité à n'indiquer sur le formulaire de demande d'admission qu'un seul de ces programmes et à inscrire comme autre choix un programme d'une autre discipline.
- L'étudiant admis sur la base du DEC en techniques de l'informatique doit réussir les cours de mathématiques MAT 1903 (Calcul différentiel) et MAT 1923 (Calcul intégral) et MAT 1905 (Algèbre linéaire et géométrie vectorielle) dans sa première année d'inscription. Il peut toutefois être exempté
 - d'un ou des cours prescrits s'il a réussi des cours équivalents au niveau collégial
 - du cours MAT 1903 si les résultats au test de mathématiques auquel il est soumis le justifient.
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-175-1-0)

Version 22 (A15)

Le Baccalauréat comporte 90 crédits. Il comprend un tronc commun (segment 01) et est offert selon 2 orientations et un cheminement particulier :

- orientation générale (segment 76)
- orientation Coop (segment 77)
- cheminement honor (segment 78).

Les crédits du Baccalauréat (tronc commun et orientations) sont répartis de la façon suivante :

- orientation générale (segment 01 et 76) : 57 crédits obligatoires, 27 crédits à option et 6 crédits au choix
- orientation Coop (segment 01 et 77) : 66 crédits obligatoires dont 9 de stages, 18 crédits à option et 6 crédits au choix
- cheminement honor (segment 01 et 78) : 54 crédits obligatoires, 30 crédits à option et 6 crédits au choix.

Note

La réussite des cours HEC 1001, 1002, 2100 et 3100 (2 cours du bloc 01Y et deux cours au choix) pourrait permettre d'intégrer la M. Sc. en technologies de l'information de HEC Montréal, sans propédeutique.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 COMMUN POUR TOUS LES ÉTUDIANTS DU PROGRAMME D'ÉTUDES

Les crédits du tronc commun sont répartis de la façon suivante : 51 crédits obligatoires, 6 crédits à option et 6 crédits au choix.

Bloc 01A Programmation

Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1005	Design et développement Web	3.0 J S	IFT 2015	Structures de données	3.0 J S
IFT 1015	Programmation 1	3.0 J S	IFT 2035	Concepts des langages de programmation	3.0 J
IFT 1025	Programmation 2	3.0 J S			

Bloc 01B Système Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1215	Introduction aux systèmes informatiques	3.0 J S	IFT 2245	Systèmes d'exploitation	3.0 J S
IFT 1227	Architecture des ordinateurs 1	3.0 J S	IFT 2255	Génie logiciel	3.0 J S

Bloc 01C Théorie Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1065	Structures discrètes en informatique	3.0 J	IFT 2105	Introduction à l'informatique théorique	3.0 J S
IFT 1575	Modèles de recherche opérationnelle	3.0 J S	IFT 2125	Introduction à l'algorithmique	3.0 J S

Bloc 01D Mathématiques Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MAT 1400	Calcul 1	4.0 J
MAT 1600	Algèbre linéaire	4.0 J
MAT 1978	Probabilités et statistique	4.0 J S

Bloc 01Y Contributions d'autres disciplines Option - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1903	Anglais 3 (niveau B1.1)	3.0 J S	HEC 3017	Comprendre les états financiers (3090016)	3.0
ANG 1913	Lire en anglais 2 (niveau B2 sciences)	3.0 J	LCO 2030	Littérature, technologies et médias	3.0 J
ANG 1921	Écrire en anglais 1 (niveau B1)	3.0 J	LNG 1080	Lexicologie, sémantique et morphologie	3.0 J
BCM 1501	Origine biochimique de la vie	3.0 J	LNG 1955	Notions générales de linguistique	3.0 J
BCM 1503	Acides nucléiques et génétique 1	3.0 J	MAT 2450	Mathématiques et technologie	3.0 J
BIO 1203	Introduction à la génétique	3.0 J S	MAT 2531	Histoire des mathématiques	3.0 J
COM 2001	Communication et mondialisation	3.0 J	MCB 1979	Microbiologie générale	3.0 J
DRT 10025	Introduction au droit	3.0 J	MUS 1323	Création musicale en langage Python 1	3.0 J
ECN 1000	Principes d'économie	3.0 J S	PHI 1130	Philosophie des sciences	3.0 S
ECN 1050	Introduction à la macroéconomie	3.0 J S	PHI 2005	Logique 2	3.0 S
ECN 2230	Institutions et marchés financiers	3.0	PHY 1651	Mécanique classique 1	3.0 J
GEO 1532	SIG1 - Cartographie	3.0 J S	PSY 2055	Psychologie de la perception	3.0 J S
GEO 1542	Introduction à la télédétection	3.0 J S	PSY 2065	Processus cognitifs 1	3.0 J S
HEC 1001	Management (140700)	3.0	RED 2000	Rédaction administrative	3.0
HEC 2010	Entrepreneuriat (241208)	3.0	REI 1010	Introduction aux relations industrielles	3.0 J
HEC 3015	Management (3040013)	3.0			

Bloc 01Z Choix - 6 crédits.**SEGMENT 76 PROPRE À L'ORIENTATION GÉNÉRALE**

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante : 6 crédits obligatoires et 21 crédits à option.

Bloc 76A Interfaces et bases de données Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
IFT 2905	Interfaces personne-machine	3.0 J
IFT 2935	Bases de données	3.0 J

Bloc 76B Génie logiciel Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
IFT 3911	Analyse et conception des logiciels	3.0 J
IFT 3912	Développement, maintenance de logiciels	3.0
IFT 3913	Qualité du logiciel et métriques	3.0 J

Bloc 76C Cours complémentaires Option - Minimum 12 crédits, maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
IFT 2425	Introduction aux algorithmes numériques	3.0	IFT 3325	Téléinformatique	3.0 J S
IFT 2455	Analyse numérique matricielle	3.0	IFT 3335	Intelligence artificielle : introduction	3.0 J
IFT 2505	Techniques d'optimisation 1	3.0 J	IFT 3355	Infographie	3.0 J
IFT 3065	Langages de programmation et compilation	3.0 J	IFT 3375	Informatique théorique	3.0 J
IFT 3155	Informatique quantique	3.0 J	IFT 3385	Architecture des ordinateurs 2	3.0
IFT 3165	Analyse des langages de programmation	3.0	IFT 3395	Fondements de l'apprentissage machine	3.0 J
IFT 3205	Traitement du signal	3.0	IFT 3405	Algèbre numérique	3.0
IFT 3225	Technologie de l'Internet	3.0 J	IFT 3515	Techniques d'optimisation 2	3.0 J
IFT 3245	Simulation et modèles	3.0 J	IFT 3545	Graphes et réseaux	3.0 J
IFT 3275	Sécurité informatique	3.0 J	IFT 3655	Modèles stochastiques	3.0
IFT 3295	Bio-informatique	3.0 J	STT 2700	Concepts et méthodes en statistique	3.0 J

Bloc 76D Projet et stage

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
IFT 3150	Projet d'informatique	3.0
IFT 3151	Stage d'informatique	3.0

SEGMENT 77 PROPRE À L'ORIENTATION COOP

Les crédits de l'Orientatation sont répartis de la façon suivante : 15 crédits obligatoires et 12 crédits à option.

Pour être inscrit à l'orientation COOP, l'étudiant doit avoir réussi 30 crédits du Baccalauréat en maintenant une moyenne cumulative de 3,0 et conserver cette moyenne tout au long des études.

Bloc 77A Interfaces et bases de données

Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
IFT 2905	Interfaces personne-machine	3.0 J
IFT 2935	Bases de données	3.0 J

Bloc 77B Génie logiciel

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
IFT 3911	Analyse et conception des logiciels	3.0 J
IFT 3912	Développement, maintenance de logiciels	3.0
IFT 3913	Qualité du logiciel et métriques	3.0 J

Bloc 77C Stages

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
IFT 2550	Stage d'informatique 1	3.0
IFT 3550	Stage d'informatique 2	3.0
IFT 3551	Stage d'informatique 3	3.0

Bloc 77D Cours complémentaires

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
IFT 2425	Introduction aux algorithmes numériques	3.0	IFT 3325	Téléinformatique	3.0 J S
IFT 2455	Analyse numérique matricielle	3.0	IFT 3335	Intelligence artificielle : introduction	3.0 J
IFT 2505	Techniques d'optimisation 1	3.0 J	IFT 3355	Infographie	3.0 J
IFT 3065	Langages de programmation et compilation	3.0 J	IFT 3375	Informatique théorique	3.0 J
IFT 3155	Informatique quantique	3.0 J	IFT 3385	Architecture des ordinateurs 2	3.0
IFT 3165	Analyse des langages de programmation	3.0	IFT 3395	Fondements de l'apprentissage machine	3.0 J
IFT 3205	Traitement du signal	3.0	IFT 3405	Algèbre numérique	3.0
IFT 3225	Technologie de l'Internet	3.0 J	IFT 3515	Techniques d'optimisation 2	3.0 J
IFT 3245	Simulation et modèles	3.0 J	IFT 3545	Graphes et réseaux	3.0 J
IFT 3275	Sécurité informatique	3.0 J	IFT 3655	Modèles stochastiques	3.0
IFT 3295	Bio-informatique	3.0 J	STT 2700	Concepts et méthodes en statistique	3.0 J

SEGMENT 78 PROPRE AU CHEMINEMENT HONOR

Les crédits du cheminement sont répartis de la façon suivante : 3 crédits obligatoires et 24 crédits à option.

Pour être inscrit au cheminement honor, l'étudiant doit avoir réussi 45 crédits du Baccalauréat en maintenant une moyenne cumulative de 3,5 et conserver cette moyenne tout au long des études.

Bloc 78A Méthodes formelles

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
IFT 2425	Introduction aux algorithmes numériques	3.0	IFT 3245	Simulation et modèles	3.0 J
IFT 2455	Analyse numérique matricielle	3.0	IFT 3395	Fondements de l'apprentissage machine	3.0 J
IFT 2505	Techniques d'optimisation 1	3.0 J	IFT 3655	Modèles stochastiques	3.0

Bloc 78B Projet honor

Obligatoire - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
IFT 4055	Projet informatique honor	3.0

Bloc 78C Cours de deuxième cycle

Option - Minimum 7 crédits, maximum 8 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BIN 6002	Principes d'analyse génomique	3.0	IFT 6232	Compilation	4.0 J
BIN 6003	Architecture des polymères biologiques	3.0 J	IFT 6243	Concepts de bases de données avancées	4.0
IFT 6010	Intelligence artificielle	4.0	IFT 6251	Sujets en génie logiciel	4.0 J
IFT 6042	Synthèse d'images	4.0 J	IFT 6255	Recherche d'information	4.0 J
IFT 6080	Sujets en exploitation des ordinateurs	4.0 J	IFT 6261	Traitement des connaissances	4.0 J
IFT 6095	Sujets en infographie	4.0 J	IFT 6271	Sécurité informatique	4.0 J
IFT 6141	Reconnaissance des formes	4.0 J	IFT 6281	Gestion de documents	4.0
IFT 6145	Vision tridimensionnelle	4.0 J S	IFT 6291	Bio-informatique génomique	4.0 J
IFT 6150	Traitements d'images	4.0 J S	IFT 6292	Bio-informatique moléculaire	4.0 J
IFT 6155	Informatique quantique	4.0 J	IFT 6299	Sujets en bio-informatique	4.0 J
IFT 6172	Sémantique des langages de programmation	4.0	IFT 6521	Programmation dynamique	4.0 J
IFT 6180	Cryptologie : théorie et applications	4.0 J	IFT 6551	Programmation en nombres entiers	4.0 J
IFT 6195	Sujets en informatique quantique	4.0 J	IFT 6561	Simulation : aspects stochastiques	4.0 J
IFT 6221	Synthèse des systèmes numériques	4.0			

Bloc 78D Compléments

Option - Minimum 9 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
IFT 2905	Interfaces personne-machine	3.0 J	IFT 3335	Intelligence artificielle : introduction	3.0 J
IFT 2935	Bases de données	3.0 J	IFT 3355	Infographie	3.0 J
IFT 3065	Langages de programmation et compilation	3.0 J	IFT 3375	Informatique théorique	3.0 J
IFT 3151	Stage d'informatique	3.0	IFT 3385	Architecture des ordinateurs 2	3.0
IFT 3155	Informatique quantique	3.0 J	IFT 3405	Algèbre numérique	3.0
IFT 3165	Analyse des langages de programmation	3.0	IFT 3515	Techniques d'optimisation 2	3.0 J
IFT 3205	Traitement du signal	3.0	IFT 3545	Graphes et réseaux	3.0 J
IFT 3225	Technologie de l'Internet	3.0 J	IFT 3911	Analyse et conception des logiciels	3.0 J
IFT 3275	Sécurité informatique	3.0 J	IFT 3912	Développement, maintenance de logiciels	3.0
IFT 3295	Bio-informatique	3.0 J	IFT 3913	Qualité du logiciel et métriques	3.0 J
IFT 3325	Téléinformatique	3.0 J S	STT 2700	Concepts et méthodes en statistique	3.0 J

Majeure en informatique

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT D'INFORMATIQUE ET DE RECHERCHE OPÉRATIONNELLE

Sommaire et particularités







NUMÉRO 1-175-2-0

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 60 crédits

DURÉE 2 ans

COTE R MINIMALE 25,000

-  Admission à l'automne et à l'hiver
 -  Cours de jour
 -  Offert au campus de Montréal
 -  Temps plein
 -  Temps partiel
-  Possibilité de séjour d'études à l'international

Information sur le programme

- Michel Boyer, responsable 1er cycle : 514 343-7220 boyer@iro.umontreal.ca
- Susana Hernandez, TGDE : 514 343-7476 susana.hernandez@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
 - DEC en sciences, lettres et arts
 - DEC en sciences de la nature
 - DEC en sciences informatiques et mathématiques

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC et
- avoir réussi, avant l'entrée dans le programme, les cours préalables suivants :
 - Mathématiques 103, 105 et 203

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
 - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - L'excellence du dossier constitue le seul critère de sélection.

Remarques

- Les conditions d'admissibilité étant les mêmes pour les programmes de baccalauréat, de majeure et de mineure en informatique et le programme de baccalauréat bidisciplinaire en mathématiques et informatique, le candidat est invité à n'indiquer sur le formulaire de demande d'admission qu'un seul de ces programmes et à inscrire comme autre choix un programme d'une autre discipline.
- La combinaison de programmes en vue de l'obtention d'un baccalauréat ne permet pas l'association du certificat en informatique appliquée avec la mineure ou la majeure en informatique.

Structure du programme (1-175-2-0)

Version 12 (A15)

La Majeure comporte 60 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 73

Les crédits de la Majeure sont répartis de la façon suivante : 24 crédits obligatoires, 33 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 73A Programmation et algorithmique

Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1005	Design et développement Web	3.0 J S	IFT 1025	Programmation 2	3.0 J S
IFT 1015	Programmation 1	3.0 J S	IFT 2015	Structures de données	3.0 J S

Bloc 73B Système

Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1215	Introduction aux systèmes informatiques	3.0 J S
IFT 1227	Architecture des ordinateurs 1	3.0 J S

Bloc 73C Théorie

Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1065	Structures discrètes en informatique	3.0 J
IFT 1575	Modèles de recherche opérationnelle	3.0 J S

Bloc 73D Domaines fondamentaux

Option - Minimum 9 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
IFT 2035	Concepts des langages de programmation	3.0 J	IFT 2245	Systèmes d'exploitation	3.0 J S
IFT 2105	Introduction à l'informatique théorique	3.0 J S	IFT 2255	Génie logiciel	3.0 J S
IFT 2125	Introduction à l'algorithmique	3.0 J S			

Bloc 73E Compléments

Option - Minimum 15 crédits, Maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
IFT 2425	Introduction aux algorithmes numériques	3.0	IFT 3325	Téléinformatique	3.0 J S
IFT 2455	Analyse numérique matricielle	3.0	IFT 3335	Intelligence artificielle : introduction	3.0 J
IFT 2505	Techniques d'optimisation 1	3.0 J	IFT 3355	Infographie	3.0 J
IFT 2905	Interfaces personne-machine	3.0 J	IFT 3375	Informatique théorique	3.0 J
IFT 2935	Bases de données	3.0 J	IFT 3385	Architecture des ordinateurs 2	3.0
IFT 3065	Langages de programmation et compilation	3.0 J	IFT 3395	Fondements de l'apprentissage machine	3.0 J
IFT 3150	Projet d'informatique	3.0	IFT 3405	Algèbre numérique	3.0
IFT 3155	Informatique quantique	3.0 J	IFT 3515	Techniques d'optimisation 2	3.0 J
IFT 3165	Analyse des langages de programmation	3.0	IFT 3545	Graphes et réseaux	3.0 J
IFT 3205	Traitement du signal	3.0	IFT 3655	Modèles stochastiques	3.0
IFT 3225	Technologie de l'Internet	3.0 J	IFT 3911	Analyse et conception des logiciels	3.0 J
IFT 3245	Simulation et modèles	3.0 J	IFT 3912	Développement, maintenance de logiciels	3.0
IFT 3275	Sécurité informatique	3.0 J	IFT 3913	Qualité du logiciel et métriques	3.0 J
IFT 3295	Bio-informatique	3.0 J	STT 2700	Concepts et méthodes en statistique	3.0 J

Bloc 73F Mathématiques

Option - Maximum 8 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MAT 1400	Calcul 1	4.0 J
MAT 1600	Algèbre linéaire	4.0 J
MAT 1978	Probabilités et statistique	4.0 J S

Bloc 73Y Contributions d'autres disciplines

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AEG 2110	Entraînement au travail en équipe	3.0 J	LCO 2030	Littérature, technologies et médias	3.0 J
ANG 1903	Anglais 3 (niveau B1.1)	3.0 J S	LNG 1080	Lexicologie, sémantique et morphologie	3.0 J
ANG 1913	Lire en anglais 2 (niveau B2 sciences)	3.0 J	LNG 1955	Notions générales de linguistique	3.0 J
BCM 1501	Origine biochimique de la vie	3.0 J	MAT 2450	Mathématiques et technologie	3.0 J
BCM 1503	Acides nucléiques et génétique 1	3.0 J	MAT 2531	Histoire des mathématiques	3.0 J
BIO 1203	Introduction à la génétique	3.0 J S	MCB 1979	Microbiologie générale	3.0 J
COM 2001	Communication et mondialisation	3.0 J	PHI 1130	Philosophie des sciences	3.0 S
DRT 1002S	Introduction au droit	3.0 J	PHI 2005	Logique 2	3.0 S
ECN 1000	Principes d'économie	3.0 J S	PHY 1651	Mécanique classique 1	3.0 J
ECN 1050	Introduction à la macroéconomie	3.0 J S	PSY 2055	Psychologie de la perception	3.0 J S
ECN 2230	Institutions et marchés financiers	3.0	PSY 2065	Processus cognitifs 1	3.0 J S
GEO 2522	Télétection numérique	3.0 J	RED 2000	Rédaction administrative	3.0
HEC 3015	Management (3040013)	3.0	REI 1010	Introduction aux relations industrielles	3.0 J
HEC 3017	Comprendre les états financiers (3090016)	3.0			

Bloc 73Z






Choix - 3 crédits.

Mineure en informatique

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT D'INFORMATIQUE ET DE RECHERCHE OPÉRATIONNELLE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-175-4-0
CYCLE	1 ^{er} cycle
CRÉDITS	30 crédits
DURÉE	1 an
COTE R MINIMALE	25,000

-  Admission à l'automne et à l'hiver
-  Cours de jour
-  Offert au campus de Montréal
-  Temps plein
-  Temps partiel

Information sur le programme

- Michel Boyer, responsable 1er cycle : 514 343-7220 boyer@iro.umontreal.ca
- Susana Hernandez, TGDE : 514 343-7476 susana.hernandez@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
 - DEC en sciences, lettres et arts
 - DEC en sciences de la nature
 - DEC en sciences informatiques et mathématiques

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC et
- avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme**, les cours préalables suivants :
 - Mathématiques 103, 105 et 203

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
 - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collègue est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - L'excellence et la pertinence du dossier constitue le seul critère de sélection.

Remarques

- Les conditions d'admissibilité étant les mêmes pour les programmes de baccalauréat, de majeure et de mineure en informatique et le programme de baccalauréat bidisciplinaire en mathématiques et informatique, le candidat est invité à n'indiquer sur le formulaire de demande d'admission qu'un seul de ces programmes et à inscrire comme autre choix un programme d'une autre discipline.
- La combinaison de programmes en vue de l'obtention d'un baccalauréat ne permet pas l'association du certificat en informatique appliquée avec la mineure ou la majeure en informatique.

Structure du programme (1-175-4-0)

Version 11 (A05)

La Mineure comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 73

Les crédits de la Mineure sont répartis de la façon suivante : 15 crédits obligatoires, 12 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 73A Programmation et matériel

Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1015	Programmation 1	3.0 J S	IFT 1215	Introduction aux systèmes informatiques	3.0 J S
IFT 1025	Programmation 2	3.0 J S	IFT 1227	Architecture des ordinateurs 1	3.0 J S
IFT 1065	Structures discrètes en informatique	3.0 J			

Bloc 73B Domaines fondamentaux

Option - Minimum 9 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
IFT 2015	Structures de données	3.0 J S	IFT 2245	Systèmes d'exploitation	3.0 J S
IFT 2035	Concepts des langages de programmation	3.0 J	IFT 2255	Génie logiciel	3.0 J S
IFT 2105	Introduction à l'informatique théorique	3.0 J S	IFT 2505	Techniques d'optimisation 1	3.0 J
IFT 2125	Introduction à l'algorithmique	3.0 J S			

Bloc 73C Mathématiques

Option - Maximum 4 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1575	Modèles de recherche opérationnelle	3.0 J S	MAT 1600	Algèbre linéaire	4.0 J
MAT 1400	Calcul 1	4.0 J	MAT 1978	Probabilités et statistique	4.0 J S

Bloc 73Y Contributions d'autres disciplines

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AEG 2110	Entraînement au travail en équipe	3.0 J	LCO 2030	Littérature, technologies et médias	3.0 J
ANG 1903	Anglais 3 (niveau B1.1)	3.0 J S	LNG 1080	Lexicologie, sémantique et morphologie	3.0 J
ANG 1913	Lire en anglais 2 (niveau B2 sciences)	3.0 J	LNG 1955	Notions générales de linguistique	3.0 J
BCM 1501	Origine biochimique de la vie	3.0 J	MAT 2450	Mathématiques et technologie	3.0 J
BCM 1503	Acides nucléiques et génétique 1	3.0 J	MAT 2531	Histoire des mathématiques	3.0 J
BIO 1203	Introduction à la génétique	3.0 J S	MCB 1979	Microbiologie générale	3.0 J
COM 2001	Communication et mondialisation	3.0 J	PHI 1130	Philosophie des sciences	3.0 S
DRT 1002S	Introduction au droit	3.0 J	PHI 2005	Logique 2	3.0 S
ECN 1000	Principes d'économie	3.0 J S	PHY 1651	Mécanique classique 1	3.0 J
ECN 1050	Introduction à la macroéconomie	3.0 J S	PSY 2055	Psychologie de la perception	3.0 J S
ECN 2230	Institutions et marchés financiers	3.0	PSY 2065	Processus cognitifs 1	3.0 J S
GEO 2522	Télétection numérique	3.0 J	RED 2000	Rédaction administrative	3.0
HEC 3015	Management (3040013)	3.0	REI 1010	Introduction aux relations industrielles	3.0 J
HEC 3017	Comprendre les états financiers (3090016)	3.0			

Bloc 73Z






Choix - 3 crédits.

Certificat en informatique appliquée

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT D'INFORMATIQUE ET DE RECHERCHE OPÉRATIONNELLE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-175-5-0
CYCLE	1 ^{er} cycle
CRÉDITS	30 crédits
COTE R MINIMALE	20,000

-  Admission à l'automne et à l'hiver
-  Cours de soir
-  Offert au campus de Montréal
-  Temps plein
-  Temps partiel

Information sur le programme

- Nadia El-Mabrouk, responsable : 514 343-7481 agde1@iro.umontreal.ca
- Susana Hernandez, TGDE : 514 343-7476 susana.hernandez@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC et
- avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme**, le cours préalables suivants :
 - Mathématiques 103 ou 105

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Remarques

La combinaison de programmes en vue de l'obtention d'un baccalauréat ne permet pas l'association du certificat en informatique appliquée avec la mineure ou la majeure en informatique.

Structure du programme (1-175-5-0)

Version 10 (A16)

Le Certificat comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 72

Les crédits du Certificat sont répartis de la façon suivante : de 24 à 30 crédits à option et, au maximum, 6 crédits au choix.

Bloc 72A Langages de programmation

Option - Maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1166	Programmation orientée objet en C++	3.0 J S	IFT 1179	Programmation en C#	3.0 S
IFT 1170	Programmation Java et applications	3.0 J S	IFT 1810	Introduction à la programmation	3.0 J S
IFT 1175	Programmation en Visual Basic	3.0 S			

Bloc 72B Compléments d'informatique Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1155	Programmation mobile à plateforme libre	3.0 S	IFT 1176	Aspects avancés de Java	3.0
IFT 1169	Programmation avancée en C++	3.0 S	IFT 2810	Structures de données	3.0 S

Bloc 72C Administration des systèmes informatiques Option - Maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
IFT 2821	Introduction aux bases de données	3.0 S	IFT 3820	Gestion de réseaux et protocoles	3.0
IFT 2830	Sécurité des systèmes informatiques	3.0 S	IFT 3830	Administration des systèmes d'exploitation	3.0 S
IFT 2880	Organisation des ordinateurs et systèmes	3.0			

Bloc 72D Multimédia Option - Maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1135	Introduction aux applications mobiles	3.0 J S	IFT 2730	Traitement d'images	3.0
IFT 1941	Traitement et montage vidéo	3.0 J S	IFT 2740	Outils de l'infographie 3D	3.0
IFT 2720	Introduction au multimédia	3.0 S	IFT 3730	Infographie 3D	3.0

Bloc 72E Programmation internet Option - Maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1142	Programmation côté client	3.0 J S	IFT 1148	Programmation serveur avec ASP	3.0 S
IFT 1144	Introduction à la programmation internet	3.0 J S	IFT 1149	Technologie JSP	3.0
IFT 1147	Programmation serveur avec PHP	3.0 S	IFT 1152	Introduction aux technologies XML	3.0 S

Bloc 72Z Choix - Maximum 6 crédits.

Module d'initiation à la programmation


FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE | FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES


Sommaire et particularités


NUMÉRO 1-175-7-1


CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 12 crédits

 Admission à l'automne, l'hiver et l'été


 Cours de jour

 Cours de soir

 Capacité d'accueil non limitée

 Offert au campus de Montréal

 Temps plein

 Temps partiel

Information sur le programme

- Suzanne Major : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 ift-modules-responsable@fep.umontreal.ca
- TGDE FEP Initiation à la programmation : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 ift-tgde@fep.umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC.
- Si le candidat ne répond pas à l'une ou l'autre des bases d'admissibilité décrites ci-dessus, la Faculté pourra lui suggérer de suivre le programme d'Accès-FEP. La réussite de ce programme est une condition préalable à une admission au module.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Remarques

Dans ce programme, l'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre). S'il s'inscrit à temps plein, il n'est pas assuré de pouvoir compléter son programme en un an.

Structure du programme (1-175-7-1)

Version 02 (H06)

Le Module comporte 12 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 72

Les crédits du Module sont répartis de la façon suivante : 3 crédits obligatoires et 9 crédits à option.

Bloc 72A

Obligatoire - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1810	Introduction à la programmation	3.0 J S

Bloc 72B

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1166	Programmation orientée objet en C++	3.0 J S	IFT 1175	Programmation en Visual Basic	3.0 S
IFT 1170	Programmation Java et applications	3.0 J S	IFT 1179	Programmation en C#	3.0 S

Bloc 72C

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1169	Programmation avancée en C++	3.0 S
IFT 1176	Aspects avancés de Java	3.0

Module d'initiation au multimédia


FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE | FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES


Sommaire et particularités


NUMÉRO 1-175-7-6


CYCLE 1^{er} cycle


CRÉDITS 12 crédits

 Admission à l'automne, l'hiver et l'été


 Cours de jour

 Cours de soir

 Capacité d'accueil non limitée

 Offert au campus de Montréal

 Temps plein

 Temps partiel

Information sur le programme

- Suzanne Major : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 ift-modules-responsable@fep.umontreal.ca
- TGDE FEP Initiation au multimédia : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 ift-tgde@fep.umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC.
- Si le candidat ne répond pas à l'une ou l'autre des bases d'admissibilité décrites ci-dessus, la Faculté pourra lui suggérer de suivre le programme d'Accès-FEP. La réussite de ce programme est une condition préalable à une admission au module.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Remarques

Dans ce programme, l'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre). S'il s'inscrit à temps plein, il n'est pas assuré de pouvoir compléter son programme en un an.

Structure du programme (1-175-7-6)

Version 02 (A07)

Le Module comporte 12 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 73

Tous les crédits du Module sont à option.

Bloc 73A Graphisme multimédia

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1935	Initiation au graphisme par ordinateur	3.0 J S
IFT 1941	Traitement et montage vidéo	3.0 J S
IFT 2720	Introduction au multimédia	3.0 S

Bloc 73B Programmation internet

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1142	Programmation côté client	3.0 J S
IFT 1144	Introduction à la programmation internet	3.0 J S
IFT 1147	Programmation serveur avec PHP	3.0 S

Certificat d'intervention auprès des jeunes : fondements et pratiques


FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE


Sommaire et particularités


NUMÉRO 1-373-5-0

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 30 crédits

 Admission à l'automne, l'hiver et l'été


 Cours de soir


 Capacité d'accueil non limitée


 Offert au campus de Montréal


 Stages facultatifs

 Temps plein

 Temps partiel

 Les cours du programme sont surtout offerts le soir.

 Cours pouvant être offerts le samedi et le dimanche.

 Certains cours sont offerts aux campus de Laval et de Longueuil

Information sur le programme

- Luc Hébert : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 jes-responsable@fep.umontreal.ca
- TGDE FEP Intervention auprès des jeunes : fondements et pratiques : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 [jes-tgde@fep.umontreal.ca](mailto:tgde@fep.umontreal.ca)

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
 - être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) technique dans un domaine pertinent au Certificat et comprenant un stage, notamment éducation spécialisée, travail social, intervention en délinquance ou autre. ou
 - être titulaire d'un diplôme d'études collégiales ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente et avoir une expérience de travail rémunéré ou bénévole d'au moins un an dans un domaine pertinent, attestations requises.
- Base universitaire
 - avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineure, majeure, certificat, baccalauréat) et avoir une expérience pertinente de travail rémunéré ou bénévole d'au moins un an. Un stage, d'une valeur minimale de 9 crédits, soit 405 h, effectué dans le cadre d'études universitaires dans le domaine de l'éducation ou de l'intervention psychosociale, peut tenir lieu d'expérience.
 - Si le candidat ne répond pas à l'une ou l'autre des bases d'admissibilité décrites ci-dessus, la Faculté pourra lui suggérer de suivre le programme d'Accès-FEP. La réussite de ce programme est une condition préalable à une admission au certificat, jumelée à une expérience pertinente de travail rémunéré ou bénévole d'au moins 1 an, attestations requises.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Remarques

- Dans ce programme, l'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre). S'il s'inscrit à temps plein, il n'est pas assuré de pouvoir compléter son programme en un an.
- Le certificat offre des cours à distance. Ils sont identifiés par la lettre « D » dans la structure du programme.
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-373-5-0)

Version 03 (H17)

Le Certificat comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Ce programme totalise 9 crédits de cours obligatoires, 18 à 21 crédits de cours à option et 0 à 3 crédits de cours au choix.

Le cours JES1000 doit être suivi en début de programme.

Bloc 70A Fondements de l'intervention Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
JES 1000	L'intervenant et la relation d'aide	3.0 S
JES 1001	Jeunes et réalités sociales	3.0 S
JES 1010	Processus d'intervention	3.0 S

Bloc 70B Intégration des apprentissages Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
JES 3010	Activité d'intégration	3.0 J S
JES 3020	Stage d'intervention	3.0

Bloc 70C Pratiques de l'intervention Option - Minimum 12 crédits, maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
JES 2005	Jeunes et famille	3.0 S	JES 2012	Insertion socioprofessionnelle des jeunes	3.0
JES 2006	Jeunes et médias sociaux	3.0 S	JES 2014Z	Intervention auprès du jeune suicidaire	3.0 J
JES 2007	Les jeunes des communautés culturelles	3.0	JES 2015Y	Les jeunes de la rue	3.0
JES 2008	Jeunes et violence	3.0 S	JES 2015Z	Le phénomène des gangs	3.0 J
JES 2009	Jeunes et sexualité	3.0 J	JES 2016Z	Le décrochage scolaire	3.0 J

Bloc 70D Formation complémentaire Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CRI 1511G	Délinquance et facteurs criminogènes	3.0 J S	REL 2330	Cultures et spiritualités des jeunes	3.0 J
CRI 3900G	Justice des mineurs	3.0 S	SME 2044	Jeunes et santé mentale	3.0 J
PSY 3012G	Méthodes et techniques d'entrevues	3.0 J S	TXM 2300	Jeunes, prévention et toxicomanies	3.0 S

Bloc 70Z Choix - maximum 3 crédits.

Certificat d'intervention en déficience intellectuelle et en troubles du spectre de l'autisme


FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE


Sommaire et particularités


NUMÉRO 1-422-5-1


CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 30 crédits


 Admission à l'automne, l'hiver et l'été


 Cours de soir

 Capacité d'accueil non limitée

 Offert au campus de Montréal

 Temps plein

 Temps partiel

 Afin de mieux répondre aux besoins des étudiants en situation d'emploi, les cours sont offerts le soir et les fins de semaine.

Information sur le programme

- Esther Paquet : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 idi-responsable@fep.umontreal.ca
- TGDE FEP IDI et TSA : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 idi-tgde@fep.umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
 - être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) technique dans un domaine pertinent au programme ou
 - être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) et posséder une expérience pertinente de travail rémunéré ou bénévole d'au moins un an, attestations requises.
- Base universitaire
 - avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineure, majeure, certificat, baccalauréat). et
 - avoir une expérience pertinente de travail rémunérée ou bénévole d'au moins un an (attestations requises).
- Si le candidat ne répond pas à l'une ou l'autre des bases d'admissibilité décrites ci-dessus, la Faculté pourra lui suggérer de suivre le programme d'Accès-FEP. La réussite de ce programme est une condition préalable à une admission au certificat, jumelée à une expérience pertinente de travail rémunéré ou bénévole d'au moins 1 an, attestations requises.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Remarques

Dans ce programme, l'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre). S'il s'inscrit à temps plein, il n'est pas assuré de pouvoir compléter son programme en un an.

Structure du programme (1-422-5-1)

Version 00 (A13)

Le Certificat comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du Certificat sont répartis de la façon suivante : 9 crédits obligatoires, de 18 à 21 crédits à option et, au maximum, 3 crédits au choix.

Bloc 70A Notions fondamentales

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
IDI 1010	Fondements théoriques de la DI	3.0 S
IDI 1040	Fondements théoriques des TSA	3.0 J
IDI 2020	Éthique de l'intervention	3.0 J S

Bloc 70B Intervention spécifique

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
IDI 2110	Intervenir avec les personnes ayant une DI	3.0 J
IDI 2120	Intervenir avec les personnes ayant un TSA	3.0 S

Bloc 70C Intervention et problématique reliées

Option - Minimum 9 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DRT 3040G	Cadre juridique de l'intervention	3.0 S	IDI 2200	Atelier thématique 1	3.0
IDI 2130	Intervenir avec les familles	3.0 S	IDI 3020	Atelier thématique 2	3.0
IDI 2140	Intervenir avec les réseaux social et de services	3.0 J	IDI 3030	Comportements excessifs et intervention inclusive	3.0 J

Bloc 70D Formation complémentaire

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AEG 2110	Entraînement au travail en équipe	3.0 J	PSE 1208	Introduction à la psychoéducation	3.0 J
AEG 3137	Groupe et situation d'aide	3.0 J	PSY 3012G	Méthodes et techniques d'entrevues	3.0 J S
PEF 2060	Observation et évaluation de l'enfant	3.0 S	SVS 1101	Inégalités et oppressions	3.0 J
PEF 2710D	Jeunes familles en difficulté	3.0	SVS 2378	Intervention communautaire	3.0 S
PPL 3040	Communication interculturelle	3.0 S			

Bloc 70Z

Choix - Maximum 3 crédits.

Certificat en intervention psychoéducative - Campus Laval

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | ÉCOLE DE PSYCHOÉDUCATION


Sommaire et particularités


NUMÉRO 1-215-5-1


CYCLE 1^{er} cycle


CRÉDITS 30 crédits

COTE R MINIMALE 22,000

 Admission à l'automne et à l'hiver

 Cours de soir

 Offert au campus de Laval

 Temps partiel

Information sur le programme

- Chantal Lalande : 514 343-6111, poste 38767
- Lyse Turgeon : lyse.turgeon@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.
- être présentement en exercice dans un milieu pertinent au champ d'études et en fournir la preuve.
- avoir une expérience appropriée à ce programme et en fournir la preuve.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Remarques

Ce programme est normalement réparti sur cinq trimestres.

Structure du programme (1-215-5-1)

Version 07 (A08)

Le Certificat comporte 30 crédits. Ce programme d'études n'est offert qu'au campus de l'UdeM à Laval.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 80

Les crédits du Certificat sont répartis de la façon suivante : 12 crédits obligatoires, 15 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 80A Initiation à la psychoéducation

Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PSE 1070	La croissance et ses principaux enjeux	3.0 S	PSE 1502	Évaluation des habiletés et des besoins	3.0 S
PSE 1501	Clientèles en difficulté d'adaptation	3.0 S	PSE 1503	Aspects méthodologiques en intervention	3.0 S

Bloc 80B Contextes d'intervention psychoéducative

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PSE 2500	Savoir-être et intervention	3.0 S	PSE 2502	L'intervention en milieu externe	3.0 S
PSE 2501	L'intervention à l'école	3.0 S	PSE 2504	L'intervention et le multiculturalisme	3.0 S

Bloc 80C Formation continue en intervention

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PSE 2510	Problématiques psychoéducatives	3.0	PSE 2514	Problématique en intervention 2	1.0
PSE 2511	Problématique en intervention 1	1.0	PSE 2515	Compétence en intervention 2	1.0
PSE 2512	Compétence en intervention 1	1.0	PSE 2516	Étude d'un programme d'intervention 2	1.0
PSE 2513	Étude d'un programme d'intervention 1	1.0			

Bloc 80Z

Choix - 3 crédits.

Certificat en journalisme


FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE


Sommaire et particularités


NUMÉRO 1-405-5-0


CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 30 crédits

 Admission à l'automne et à l'hiver


 Cours de soir


 Capacité d'accueil non limitée


 Offert au campus de Montréal

 Stages facultatifs

 Temps plein

 Temps partiel

 Afin de mieux répondre aux besoins des étudiants en situation d'emploi, les cours du programme sont surtout offerts le soir.

 Des cours du programme peuvent être offerts le samedi et le dimanche.

Information sur le programme

- Robert Maltais : 514 343-6111, p. 2950 jou-responsable@fep.umontreal.ca
- TGDE FEP Journalisme : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 jou-tgde@fep.umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

BASE DEC

- avoir réussi un DEC technique en journalisme.

BASE UNIVERSITAIRE

- avoir réussi un minimum de 30 crédits universitaires (dans un programme de baccalauréat, de majeure ou de mineure ou de certificat) ou faire la preuve d'une formation équivalente.

AUTRES CONDITIONS

- réussir le test de français particulier à ce programme. Le candidat est prié de consulter la rubrique tests d'admission du site de la Faculté de l'éducation permanente pour en connaître la date. Cet avis tient lieu de convocation. et
- présenter un curriculum vitae.

Remarques

- Le curriculum vitae demandé doit être déposé ou envoyé par la poste au Service de l'admission et du recrutement de l'Université, C.P. 6205, succursale Centre-ville, Montréal, Québec, H3C 3T5, avant la date limite pour le dépôt d'une demande d'admission.
- Dans ce programme, l'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre). S'il s'inscrit à temps plein, il ne pourra compléter le programme en moins de trois trimestres.
- En fonction du résultat au test de français, la Faculté peut imposer au candidat admis de suivre et de réussir un cours préalable : FRA 1958G Grammaire 2 : révision grammaticale, ou un cours équivalent. Ce cours est considéré comme hors programme.
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Curriculum vitae

Structure du programme (1-405-5-0)

Version 05 (A17)

Le Certificat comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du Certificat sont répartis de la façon suivante : 12 crédits obligatoires, de 15 à 18 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix.

Bloc 70A Notions fondamentales

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
JOU 1100	Le journalisme: évolution et perspectives	3.0 S
JOU 1200	Méthodes journalistiques	3.0 S
JOU 3300	Éthique et déontologie du journalisme	3.0 S

Bloc 70B Introduction au journalisme multiplateforme

Obligatoire - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
JOU 1450	Atelier de vidéo-journalisme	3.0 J

Bloc 70C Ateliers de presse

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
JOU 2101	Atelier de presse écrite 1	3.0	JOU 2400	Le journalisme en ligne	3.0
JOU 2201	Atelier de radio 1	3.0 J S	JOU 2500	Le journaliste-pupitreur	3.0
JOU 2350	Atelier de presse télévisée	3.0 J S			

Bloc 70D Formation à l'esprit critique et entrepreneurial

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
JOU 2310	Analyse de l'actualité	3.0 S
JOU 2510	Thématique particulière	3.0
JOU 2510Z	Le journaliste-entrepreneur	3.0

Bloc 70E Intégration

Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
JOU 3400	Stage en entreprise	3.0
JOU 3500	Travail dirigé	3.0

Bloc 70F Disciplines complémentaires

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
COM 2540G	Pratiques de la photographie	3.0 J S	RED 2201	Écriture et médias	3.0
CRE 1001	Fondements de la créativité	3.0 S	RED 2301	La vulgarisation	3.0 S
FRA 2953G	Structuration de textes	3.0 S	RED 3000	Atelier de rédaction professionnelle	3.0 J S
LNG 1061G	De la grammaire au style	3.0 S	REP 2200	Communication orale	3.0 J S

Bloc 70Z

Choix - Maximum 3 crédits.

Baccalauréat en kinésiologie

DÉPARTEMENT DE KINÉSIOLOGIE

Sommaire et particularités

NUMÉRO 1-352-1-0

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 90 crédits

DURÉE 3 ans

COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2017 27,500



Admission à l'automne



Cheminement Honor



Cours de jour



Capacité d'accueil limitée



Offert au campus de Montréal



Stages obligatoires



Temps plein

Information sur le programme

- Sonia Labrie : 514-343-6111 poste 4856 sonia.labrie@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales suivants :
 - DEC en sciences, lettres et arts
 - DEC en sciences de la nature
 - DEC en sciences humaines et avoir atteint l'objectif 022V (Biologie)

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC et
- avoir réussi, avant l'entrée dans le programme, les cours préalables suivants :
 - Un cours de biologie humaine
 - Mathématiques 360-300 ou 103 ou 307 ou 337

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.

- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
 - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - L'excellence du dossier constitue le seul critère de sélection.

Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-352-1-0)

Version 04 (A17)

Le Baccalauréat comporte 90 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du Baccalauréat sont répartis de la façon suivante :

- en cheminement régulier : 75 crédits obligatoires et 15 crédits à option,

- en cheminement Honor : 75 crédits obligatoires (Blocs 70A, 70B et 70C), 3 crédits à option (bloc 70D) auxquels s'ajoutent les 12 crédits des blocs à option 70V et 70W.

L'étudiant s'inscrit selon le cheminement trimestriel indiqué par le Département en début de scolarité.

Bloc 70A Connaissances fondamentales

Obligatoire - 61 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
KIN 1013	Approches de groupe en activité physique	1.0 J	KIN 2024	Biomécanique articulaire et analyse du mouvement	3.0 J
KIN 1016	Bases neurophysiologiques du mouvement	3.0 J	KIN 2037	Évaluation et entraînement cardiométabolique	2.0
KIN 1018	Méthode de recherche en kinésiologie	4.0 J	KIN 2038	Évaluation et entraînement cardiorespiratoire	4.0
KIN 1020	Introduction à la kinésiologie	2.0 J	KIN 2047	Évaluation et développement des qualités musculaires	3.0
KIN 1021	Anatomie fonctionnelle et exercice	3.0 J	KIN 2048	Intervention clinique et exercices thérapeutiques	3.0
KIN 1022	Intervention individuelle et de groupe	2.0 J	KIN 2060	Sécurité en activités physiques	3.0 J
KIN 1024	Physiologie de l'exercice 1	3.0 J	KIN 3032	Éthique et réflexions en kinésiologie	3.0 J
KIN 1025	Physiologie de l'exercice 2	3.0 J	KIN 3046	Environnement et aides ergogènes	3.0
KIN 1030	Introduction à la biomécanique	3.0 J	KIN 3090	Intégration et études de cas	4.0
KIN 1031	Apprentissage et contrôle du mouvement	3.0 J	NUT 2962	Nutrition	3.0 S
KIN 1037	Activités physiques, sports et sociétés	3.0 J			

Bloc 70B Formation clinique et professionnelle

Obligatoire - 11 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
KIN 2040	Démarche clinique en kinésiologie	1.0 J	KIN 3040	Pratique d'intervention	3.0 J S
KIN 2041	Introduction à l'intervention clinique	1.0 J S	KIN 3049	Stage professionnel	6.0

Bloc 70C Formation interprofessionnelle

Obligatoire - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
CSS 1900	Collaboration en sciences de la santé 1	1.0
CSS 2900	Collaboration en sciences de la santé 2	1.0 J
CSS 3900	Collaboration en sciences de la santé 3	1.0 J

Bloc 70D Formation spécialisée

Option - Minimum 12 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
KIN 2010	Croissance et développement moteur	3.0 S	KIN 3037	Préparation physique à la performance	3.0 J
KIN 2015	Activités physiques adaptées	3.0 S	KIN 3039	Aspects psychologiques de l'intervention en kinésiologie	3.0 J
KIN 2018	Biomécanique avancée	3.0	KIN 3050	Activité physique et troubles métaboliques	3.0 J
KIN 3020	Activité physique et affections cardiorespiratoires	3.0 J	KIN 3051	Exercice et atteintes neuromusculaires	3.0 J
KIN 3022	Vieillesse et activité physique	3.0 J	KIN 3072	Travail dirigé 1	3.0 J
KIN 3023	Promotion de l'activité physique	3.0 J	KIN 3073	Travail dirigé 2	3.0 J
KIN 3035	Gestion en activité physique	3.0			

Bloc 70E Complément de formation

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AEG 2110	Entraînement au travail en équipe	3.0 J	PPL 3040	Communication interculturelle	3.0 S
IFT 1912	Initiation aux chiffriers électroniques	3.0 S	PSY 2048	Psychologie de la santé	3.0 J
IFT 1945	Internet et création de pages Web	3.0 J	SOL 1967	Sociologie du vieillissement	3.0 J
IFT 1990	Informatique pour sciences sociales	3.0 J	SOL 2103	Sociologie de la santé	3.0 J
MSO 2030D	Systèmes de santé et santé communautaire	3.0	SOL 2104	Relations ethniques	3.0 J

Bloc 70V Cheminement honor : initiation à la recherche

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
KIN 4074	Practicum de recherche 1	3.0 J
KIN 4075	Practicum de recherche 2	3.0 J

Bloc 70W Cheminement honor : formation avancée

Option - Maximum 6 crédits.







COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
KIN 6500	Activité physique et santé	3.0 S	KIN 6825	Psychologie du sport et activité physique	3.0 J
KIN 6510	Physiopathologie de l'exercice	3.0 J	KIN 6831	Contrôle du mouvement chez l'humain	3.0
KIN 6515	Équilibre postural et locomotion	3.0	KIN 6832	Apprentissage du mouvement humain	3.0 J
KIN 6520	Évaluation, entraînement et prescription	3.0 S	KIN 6839	Cinétique et cinématique du mouvement	3.0
KIN 6525	L'évaluation en promotion de l'A.P.	3.0 S	KIN 6842	Physiologie de l'exercice	3.0 J
KIN 6530	Exercices et problèmes musculosquelettiques	3.0 J	KIN 6843	Exercice et métabolisme	3.0 J
KIN 6800	Méthodologie de la recherche	3.0 J	STT 6971	Méthodes de biostatistique	3.0

Module en langue et culture allemandes

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT DE LITTÉRATURES ET DE LANGUES DU MONDE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-085-7-0
CYCLE	1 ^{er} cycle
CRÉDITS	15 crédits
COTE R MINIMALE	20,000

-  Admission à l'automne et à l'hiver
-  Cours de jour
-  Cours de soir
-  Capacité d'accueil non limitée
-  Offert au campus de Montréal
-  Temps partiel

Information sur le programme

- Manuel Meune : 514 343-6235

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Remarques

- Le module donne lieu à une attestation spécifique.
- Les cours du module peuvent être intégrés dans un programme d'études dont ils font déjà partie.

Structure du programme (1-085-7-0)

Version 00 (E99)

Le Module comporte 15 crédits à option.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Tous les crédits du Module sont à option.

Bloc 70A Langue

Option - Minimum 9 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1901	Allemand 1 (niveau A1.1)	3.0 J S	ALL 1906	Allemand 6 (niveau B1.2)	3.0 J S
ALL 1902	Allemand 2 (niveau A1.2)	3.0 S	ALL 1911	Lire en allemand 1 (niveau A1-A2)	3.0 J
ALL 1903	Allemand 3 (niveau A2.1)	3.0 J S	ALL 1912	Lire en allemand 2 (niveau B1)	3.0 J
ALL 1904	Allemand 4 (niveau A2.2)	3.0 J S	ALL 1913	Lire en allemand 3 (niveau B2.1)	3.0 J
ALL 1905	Allemand 5 (niveau B1.1)	3.0 J S	ALL 1914	Lire en allemand 4 (niveau B2.2)	3.0

Bloc 70B Culture

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1210	L'allemand à travers des oeuvres-phares	3.0 J	ALL 3333	L'Allemagne depuis 1945	3.0 J
ALL 1310	Civilisation allemande	3.0 J	HST 1042	L'Europe contemporaine	3.0 J
ALL 2200	Introduction à la littérature allemande	3.0 J	HST 2275	Des Allemagnes au 3e Reich, 1862-1945	3.0 J
ALL 2214	Panorama de la littérature allemande	3.0 J	POL 1954	Politique internationale	3.0 J
ALL 2321	Panorama du cinéma allemand	3.0			

Module en langue et culture anglaises

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT DE LITTÉRATURES ET DE LANGUES DU MONDE






Sommaire et particularités

NUMÉRO 1-135-7-0

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 15 crédits

COTE R MINIMALE 20,000

-  Admission à l'automne et à l'hiver
-  Cours de jour
-  Cours de soir
-  Offert au campus de Montréal
-  Temps partiel

Information sur le programme

- Ada Ersilia Gioia : 514 343-6111, poste 5736
- Caroline Brown : 514 343-7358 caroline.brown@dumontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC et
- réussir un test de connaissance de l'anglais.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Remarques

- Le module donne lieu à une attestation spécifique.
- Les cours du module peuvent être intégrés dans un programme d'études dont ils font déjà partie.

Structure du programme (1-135-7-0)

Version 00 (E99)

Le Module comporte 15 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Tous les crédits du Module sont à option.

Bloc 70A Langue

Option - Minimum 9 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1103	Composition: Critical Writing	3.0 J	ANG 1911	Lire en anglais 1 (niveau B1)	3.0 J
ANG 1104	Composition: Writing and Research	3.0 J	ANG 1912	Lire en anglais 2 (niveau B2)	3.0 J
ANG 1903	Anglais 3 (niveau B1.1)	3.0 J S	ANG 1913	Lire en anglais 2 (niveau B2 sciences)	3.0 J
ANG 1904	Anglais 4 (niveau B1.2)	3.0 J S	ANG 1921	Écrire en anglais 1 (niveau B1)	3.0 J
ANG 1905	Anglais 5 (niveau B2.1)	3.0 J S	ANG 1922	Écrire en anglais 2 (niveau B2)	3.0 J
ANG 1906	Anglais 6 (niveau B2.2)	3.0 S			

Bloc 70B Culture

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.






COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1021	Contemporary British and Irish Culture	3.0 S
ANG 1022	Contemporary Canadian Culture	3.0
ANG 1023	Contemporary American Culture	3.0 J

Module en langue et culture arabes

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT DE LITTÉRATURES ET DE LANGUES DU MONDE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-117-7-0
CYCLE	1 ^{er} cycle
CRÉDITS	15 crédits
COTE R MINIMALE	20,000

-  Admission à l'automne et à l'hiver
-  Cours de jour
-  Cours de soir
-  Offert au campus de Montréal
-  Temps partiel

Information sur le programme

- Najat Rahman : 514 343-6111, poste 0840 najat.rahman@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Remarques

- Le module donne lieu à une attestation spécifique.
- Les cours du module peuvent être intégrés dans un programme d'études dont ils font déjà partie.

Structure du programme (1-117-7-0)

Version 01 (H17)

Le Module comporte 15 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Tous les crédits du Module sont à option.

Bloc 70A Langue

Option - Minimum 9 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ARA 1901	Arabe 1 (niveau A1.1)	3.0 J S	ARA 1904	Arabe 4 (niveau A2.2)	3.0 J
ARA 1902	Arabe 2 (niveau A1.2)	3.0 J S	ARA 1912	Arabe A1	3.0 J
ARA 1903	Arabe 3 (niveau A2.1)	3.0 J			

Bloc 70B Culture

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ARA 1001	Introduction au monde arabe 1	3.0 S	ECN 1966	Économie du monde arabe	3.0 S
ARA 1002	Introduction au monde arabe 2	3.0 S	LCO 1030	Postcolonialismes comparés	3.0 J
ARA 2001	Études arabes interdisciplinaires	3.0 S	POL 3009	Politique et société au Moyen-Orient	3.0 S
ARA 2030	Traduction arabe 1	3.0 J	REL 1230	Introduction à l'islam	3.0 J
ARA 2040	Cinéma arabe	3.0	SOL 2050	Sociologie du monde arabo-musulman	3.0
ARA 2050	Littérature arabe	3.0 J			

Module en langue et culture catalanes

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT DE LITTÉRATURES ET DE LANGUES DU MONDE






Sommaire et particularités

NUMÉRO 1-104-7-0

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 15 crédits

COTE R MINIMALE 20,000

-  Admission à l'automne et à l'hiver
-  Cours de jour
-  Cours de soir
-  Offert au campus de Montréal
-  Temps partiel

Information sur le programme

- Eric Viladrich Castellanas : 514-343-6111, poste 17322

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Remarques

- Le module donne lieu à une attestation spécifique.
- Les cours du module peuvent être intégrés dans un programme d'études dont ils font déjà partie.

Structure du programme (1-104-7-0)

Version 00 (A08)

Le Module comporte 15 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Tous les crédits du Module sont à option.

Bloc 70A Langue

Option - Minimum 9 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CTL 1901	Catalan 1 (niveau A1)	3.0 J S	CTL 1903	Catalan 3 (niveau B1.1)	3.0 S
CTL 1902	Catalan 2 (niveau A2)	3.0 S	CTL 1904	Catalan 4 (niveau B1.2)	3.0 S

Bloc 70B Culture

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.






COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 1611	Langage, culture, société	3.0 J	CTL 2260	Traduction catalan-français	3.0
CTL 1120	Introduction à la culture catalane	3.0 S	ESP 1215	Civilisation espagnole	3.0 J
CTL 1140	Panorama de la littérature catalane	3.0 S	POL 3851	Intégration européenne	3.0 J

Module en langue et culture chinoises

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | CENTRE D'ÉTUDES DE L'ASIE DE L'EST

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-097-7-0
CYCLE	1 ^{er} cycle
CRÉDITS	15 crédits
COTE R MINIMALE	20,000

-  Admission à l'automne et à l'hiver
-  Cours de jour
-  Cours de soir
-  Offert au campus de Montréal
-  Temps partiel

Information sur le programme

- Bernard Bernier, directeur du programme : (514) 343-5807 bernard.bernier@umontreal.ca
- Hélène Leduc : 514 343-6486 helene.leduc@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Remarques

- Le module donne lieu à une attestation spécifique.
- Les cours du module peuvent être intégrés dans un programme d'études dont ils font déjà partie.

Structure du programme (1-097-7-0)

Version 02 (A08)

Le Module comporte 15 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Ce module comporte un total de 15 crédits à option.

Bloc 70A Langue

Option - minimum 9 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CHN 1901	Chinois 1 (niveau A1.1)	3.0 J S	CHN 1908	Chinois 8 (niveau A2+)	3.0 J
CHN 1902	Chinois 2 (niveau A1.2)	3.0 J S	CHN 1909	Chinois 9 (niveau B1.1)	3.0 J
CHN 1903	Chinois 3 (niveau A1.3)	3.0 J	CHN 1910	Chinois 10 (niveau B1.2)	3.0 J
CHN 1904	Chinois 4 (niveau A1+)	3.0 J	CHN 1911	Chinois 11 (niveau B1.3)	3.0 J
CHN 1905	Chinois 5 (niveau A2.1)	3.0 J	CHN 1912	Lire en chinois 1 (niveau B2.1)	3.0 J
CHN 1906	Chinois 6 (niveau A2.2)	3.0 J	CHN 1913	Lire en chinois 2 (niveau B2.2)	3.0
CHN 1907	Chinois 7 (niveau A2.3)	3.0 J			

Bloc 70R Culture			Option - minimum 3 crédits, maximum 6 crédits		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AES 2011	Littérature de la Chine traditionnelle	3.0	HST 1061	Histoire de la Chine depuis le 16e siècle	3.0 J
AES 2012	Littérature chinoise contemporaine	3.0 J	HST 2621	Les religions de la Chine moderne	3.0 J
AES 2014	Le cinéma chinois	3.0 J	HST 3571	L'économie politique de la Chine moderne	3.0 J
AES 2015	Langue, culture et société en Asie	3.0 J	HST 3574	Asie de l'Est : médecine et colonisation	3.0 J
AES 3010	Lire la pensée chinoise antique	3.0 J	PHI 2960	Naissance de la philosophie chinoise	3.0 S
AES 3610	Enjeux politiques et économiques en Asie de l'est	3.0 J	POL 3401	L'Asie du Sud-Est	3.0
AES 3710	Calligraphie chinoise et japonaise	3.0 J	POL 3753	La Chine	3.0 S
ANT 3866	Cultures et sociétés de la Chine	3.0	REL 2250	Bouddhisme : religion et culture	3.0 J
GEO 3412	Géographie de la Chine	3.0 J			

Module en langue et culture coréennes


FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | CENTRE D'ÉTUDES DE L'ASIE DE L'EST


Sommaire et particularités


NUMÉRO 1-097-7-1


CYCLE 1^{er} cycle


CRÉDITS 15 crédits


 Admission à l'automne et à l'hiver

 Cours de jour

 Capacité d'accueil non limitée

 Offert au campus de Montréal

 Temps plein

 Temps partiel

Information sur le programme

- Bernard Bernier, directeur du programme : (514) 343-5807 bernard.bernier@umontreal.ca
- Hélène Leduc : 514 343-6486 helene.leduc@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Remarques

- Le module donne lieu à une attestation spécifique.
- Les cours du module peuvent être intégrés dans un programme d'études dont ils font déjà partie.

Structure du programme (1-097-7-1)

Version 01 (A15)

Ce module comporte 15 crédits à option.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Tous les crédits sont à option.

Bloc 70A Langue

Option - minimum 9 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CRN 1901	Coréen 1 (niveau A1.1)	3.0 S	CRN 1906	Coréen 6 (niveau A2.3)	3.0
CRN 1902	Coréen 2 (niveau A1.2)	3.0 S	CRN 1907	Coréen 7 (niveau B1.1)	3.0
CRN 1903	Coréen 3 (niveau A1.3)	3.0 S	CRN 1908	Coréen 8 (niveau B1.2)	3.0
CRN 1904	Coréen 4 (niveau A2.1)	3.0 S	CRN 1909	Coréen 9 (niveau B1.3)	3.0
CRN 1905	Coréen 5 (niveau A2.2)	3.0 S	CRN 1910	Coréen 10 (niveau B1.4)	3.0

Bloc 70B Culture

Option - minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.






COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AES 2015	Langue, culture et société en Asie	3.0 J	AES 3032	Culture et communication en Corée	3.0 S
AES 2050	Étude d'un pays asiatique 1	3.0 J	AES 3610	Enjeux politiques et économiques en Asie de l'est	3.0 J
AES 2060	Étude d'un pays asiatique 2	3.0 S			

Module en langue et culture grecques

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | CENTRE D'ÉTUDES CLASSIQUES

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-095-7-1
CYCLE	1 ^{er} cycle
CRÉDITS	15 crédits
COTE R MINIMALE	20,000

-  Admission à l'automne et à l'hiver
-  Cours de jour
-  Cours de soir
-  Offert au campus de Montréal
-  Temps partiel

Information sur le programme

- Hélène Leduc : 514 343-6486 helene.leduc@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Remarques

- Le module donne lieu à une attestation spécifique.
- Les cours du module peuvent être intégrés dans un programme d'études dont ils font déjà partie.

Structure du programme (1-095-7-1)

Version 00 (A00)

Le Module comporte 15 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Tous les crédits du Module sont à option.

Bloc 70A Langue

Option - Minimum 9 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GRC 1111	Initiation à la langue grecque 1	3.0 S	GRC 2031	Grec avancé (B)	3.0 J
GRC 1121	Initiation à la langue grecque 2	3.0 S	GRC 3120	Homère et les poètes épiques	3.0
GRC 2011	Grec intermédiaire	3.0 S	GRC 3140	La tragédie et la comédie	3.0 J
GRC 2021	Grec avancé (A)	3.0			

Bloc 70B Culture

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.






COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GRC 1031	Introduction à la littérature grecque	3.0 J	HST 1031	Histoire de l'Antiquité	3.0 J
HGL 1011	Initiation à l'archéologie grécoromaine	3.0	LAT 1031	Histoire de la littérature latine	3.0 J

Module en langue et culture hispaniques

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT DE LITTÉRATURES ET DE LANGUES DU MONDE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-105-7-0
CYCLE	1 ^{er} cycle
CRÉDITS	15 crédits
COTE R MINIMALE	20,000

-  Admission à l'automne et à l'hiver
-  Cours de jour
-  Cours de soir
-  Offert au campus de Montréal
-  Temps partiel

Information sur le programme

- Juan Carlos Godenzzi, responsable des études supérieures : 514 343-2303 juan.carlos.godenzzi@umontreal.ca
- Javier Rubiera : javier.rubiera@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Remarques

- Le module donne lieu à une attestation spécifique.
- Les cours du module peuvent être intégrés dans un programme d'études dont ils font déjà partie.

Structure du programme (1-105-7-0)

Version 00 (E99)

Le Module comporte 15 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Tous les crédits du Module sont à option.

Bloc 70A Langue

Option - Minimum 9 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ESP 1901	Espagnol 1 (niveau A1)	3.0 J S	ESP 1905	Espagnol 5 (niveau B2.1)	3.0 J S
ESP 1902	Espagnol 2 (niveau A2)	3.0 J S	ESP 1906	Espagnol 6 (niveau B2.2)	3.0 J
ESP 1903	Espagnol 3 (niveau B1.1)	3.0 J S	ESP 1907	Espagnol 7 (niveau B2.3)	3.0
ESP 1904	Espagnol 4 (niveau B1.2)	3.0 J S	ESP 2510	Pratique orale de l'espagnol	3.0 J

Bloc 70B Culture

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 3858	Autochtones d'Amérique latine	3.0 J	ESP 2400	Cinéma et littératures hispaniques	3.0 J
ESP 1215	Civilisation espagnole	3.0 J	HAR 2201	Art et architecture : Premières nations	3.0
ESP 1317	Civilisation hispano-américaine	3.0 J	HAR 2510	L'art baroque en Amérique latine	3.0
ESP 1325	Littérature hispano-américaine: panorama	3.0 J	HAR 3131	La peinture espagnole du Siècle d'or	3.0 J
ESP 1327	Cultures latino-américaines	3.0	HST 1044	Introduction à l'Amérique latine	3.0 J
ESP 2300	Voix de l'Amérique latine	3.0	POL 3835	L'Amérique latine	3.0 J

Module en langue et culture italiennes

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT DE LITTÉRATURES ET DE LANGUES DU MONDE






Sommaire et particularités

NUMÉRO 1-110-7-0

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 15 crédits

COTE R MINIMALE 20,000

-  Admission à l'automne et à l'hiver
-  Cours de jour
-  Cours de soir
-  Offert au campus de Montréal
-  Temps partiel

Information sur le programme

- Gabriella Lodi : 514 343-7141

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Remarques

- Le module donne lieu à une attestation spécifique.
- Les cours du module peuvent être intégrés dans un programme d'études dont ils font déjà partie.

Structure du programme (1-110-7-0)

Version 00 (E99)

Le Module comporte 15 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Tous les crédits du Module sont à option.

Bloc 70A Langue

Option - Minimum 9 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ITL 1070	Grammaire avancée 1	3.0	ITL 1903	Italien 3 (niveau B1.1)	3.0 S
ITL 1901	Italien 1 (niveau A1)	3.0 J S	ITL 1904	Italien 4 (niveau B1.2)	3.0 S
ITL 1902	Italien 2 (niveau A2)	3.0 J S	ITL 2040	Italien parlé	3.0

Bloc 70B Culture

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.






COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
HAR 1090	La Renaissance : une définition	3.0	ITL 1120	Introduction à la culture italienne	3.0 J
HAR 2090	L'art de la Renaissance à Rome	3.0 J	ITL 1141	Introduction à la littérature italienne	3.0
HAR 3420	L'art de la Renaissance à Venise	3.0	ITL 2160	Cinéma et littérature après 1945	3.0 J
HST 1041	L'Europe moderne	3.0 J	ITL 2310	Littérature italienne 1 : 20e siècle	3.0 S

Module en langue et culture japonaises

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | CENTRE D'ÉTUDES DE L'ASIE DE L'EST

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-097-7-2
CYCLE	1 ^{er} cycle
CRÉDITS	15 crédits
COTE R MINIMALE	20,000

-  Admission à l'automne et à l'hiver
-  Cours de jour
-  Cours de soir
-  Offert au campus de Montréal
-  Temps partiel

Information sur le programme

- Bernard Bernier, directeur du programme : (514) 343-5807 bernard.bernier@umontreal.ca
- Hélène Leduc : 514 343-6486 helene.leduc@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Remarques

- Le module donne lieu à une attestation spécifique.
- Le cours du module peuvent être intégrés dans un programme d'études dont ils font déjà partie.

Structure du programme (1-097-7-2)

Version 02 (A08)

Le Module comporte 15 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Ce module comporte un total de 15 crédits à option.

Bloc 70A Langue			Option - minimum 9 crédits, maximum 12 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
JPN 1901	Japonais 1 (niveau A1.1)	3.0 J S	JPN 1909	Lire en japonais 1 (niveau B1)	3.0 J
JPN 1902	Japonais 2 (niveau A1.2)	3.0 J S	JPN 1910	Parler en japonais 1 (Niveau B1)	3.0 J
JPN 1903	Japonais 3 (niveau A1+)	3.0 J S	JPN 1911	Lire en japonais 2 (Niveau B2)	3.0 J
JPN 1904	Japonais 4 (niveau A2.1)	3.0 J S	JPN 1912	Parler en japonais 2 (Niveau B2)	3.0 J
JPN 1905	Japonais 5 (niveau A2.2)	3.0 J	JPN 1913	Lire en japonais 3 (Niveau B2)	3.0
JPN 1906	Japonais 6 (niveau A2+)	3.0 J	JPN 1914	Parler en japonais 3 (Niveau B2)	3.0
JPN 1907	Japonais 7 (niveau B1.1)	3.0 J	JPN 1915	Travaux dirigés en japonais (Niv. B2+)	3.0
JPN 1908	Japonais 8 (niveau B1.2)	3.0 J			

Bloc 70B Culture			Option - minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AES 2015	Langue, culture et société en Asie	3.0 J	ANT 3164	La société japonaise contemporaine	3.0
AES 2020	Littérature du Japon traditionnel	3.0 J	ANT 3864	Culture japonaise	3.0 J
AES 2021	Littérature japonaise contemporaine	3.0 S	HST 2624	Histoire du Japon jusqu'en 1868	3.0
AES 3021	Le cinéma japonais	3.0 S	HST 2625	Histoire du Japon contemporain	3.0 J
AES 3022	Cultures du Japon contemporain	3.0 J	HST 3574	Asie de l'Est : médecine et colonisation	3.0 J
AES 3041	L'économie politique du Japon moderne	3.0 J	POL 3401	L'Asie du Sud-Est	3.0
AES 3610	Enjeux politiques et économiques en Asie de l'est	3.0 J	POL 3754	Le Japon	3.0 S
AES 3710	Calligraphie chinoise et japonaise	3.0 J	REL 2250	Bouddhisme : religion et culture	3.0 J
AES 3915	Recherches en études asiatiques	3.0 S			

Module en langue et culture latines

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | CENTRE D'ÉTUDES CLASSIQUES






Sommaire et particularités

NUMÉRO 1-095-7-0

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 15 crédits

COTE R MINIMALE 20,000

-  Admission à l'automne et à l'hiver
-  Cours de jour
-  Cours de soir
-  Offert au campus de Montréal
-  Temps partiel

Information sur le programme

- Hélène Leduc : 514 343-6486 helene.leduc@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Remarques

- Le module donne lieu à une attestation spécifique.
- Les cours du module peuvent être intégrés dans un programme d'études dont ils font déjà partie.

Structure du programme (1-095-7-0)

Version 00 (A00)

Le Module comporte 15 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Tous les crédits du Module sont à option.

Bloc 70A Langue

Option - Minimum 9 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
LAT 1111	Initiation à la langue latine 1	3.0 S	LAT 2031	Latin avancé (B)	3.0 J
LAT 1121	Initiation à la langue latine 2	3.0 S	LAT 3120	Poésie épique latine	3.0
LAT 2011	Latin intermédiaire	3.0 J	LAT 3130	Poésie lyrique et élégiaque latine	3.0 J
LAT 2021	Latin avancé (A)	3.0	LAT 3160	Le théâtre romain	3.0

Bloc 70B Culture

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GRC 1031	Introduction à la littérature grecque	3.0 J	HST 1031	Histoire de l'Antiquité	3.0 J
HGL 1011	Initiation à l'archéologie grécoromaine	3.0	LAT 1031	Histoire de la littérature latine	3.0 J

Module en langue et culture néo-helléniques

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT DE LITTÉRATURES ET DE LANGUES DU MONDE


Sommaire et particularités


NUMÉRO 1-130-7-0


CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 15 crédits


COTE R MINIMALE 20,000

 Admission à l'automne et à l'hiver

 Cours de jour

 Cours de soir

 Offert au campus de Montréal

 Temps partiel

Information sur le programme

- Jacques Bouchard : 514 343-6902

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Remarques

- Le module donne lieu à une attestation spécifique.
- Les cours du module peuvent être intégrés dans un programme d'études dont ils font déjà partie.

Structure du programme (1-130-7-0)

Version 00 (E99)

Le Module comporte 15 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Tous les crédits du Module sont à option.

Bloc 70A Langue

Option - Minimum 9 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GRM 1901	Grec moderne 1 (niveau A1.1)	3.0 S	GRM 1903	Grec moderne 3 (niveau A2.1)	3.0
GRM 1902	Grec moderne 2 (niveau A1.2)	3.0 S	GRM 1904	Grec moderne 4 (niveau A2.2)	3.0

Bloc 70B Culture

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
GRM 1001	Littérature néo-hellénique	3.0 J
GRM 1201	Cinéma grec	3.0
POL 3851	Intégration européenne	3.0 J

Module en langue et culture russes

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT DE LITTÉRATURES ET DE LANGUES DU MONDE


Sommaire et particularités


NUMÉRO 1-121-7-0


CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 15 crédits


COTE R MINIMALE 20,000

 Admission à l'automne et à l'hiver

 Cours de jour

 Cours de soir

 Offert au campus de Montréal

 Temps partiel

Information sur le programme

- Juan Godenzzi : 514 343-7050 juan.carlos.godenzzi@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Remarques

- Le module donne lieu à une attestation spécifique.
- Les cours du module peuvent être intégrés dans un programme d'études dont ils font déjà partie.

Structure du programme (1-121-7-0)

Version 00 (E99)

Le Module comporte 15 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Tous les crédits du Module sont à option.

Bloc 70A Langue

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
RUS 1901	Russe 1 (niveau A1.1)	3.0 J S	RUS 1903	Russe 3 (niveau A2.1)	3.0 S
RUS 1902	Russe 2 (niveau A1.2)	3.0 J S	RUS 1904	Russe 4 (niveau A2.2)	3.0 S

Bloc 70B Culture

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
HST 2212	Histoire de l'Union soviétique	3.0	POL 3286	Les États postsoviétiques	3.0
POL 3285	Le système politique de la Russie	3.0 J	POL 3287	La politique étrangère de la Russie	3.0

Module en langue portugaise et cultures lusophones

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT DE LITTÉRATURES ET DE LANGUES DU MONDE


Sommaire et particularités


NUMÉRO 1-091-7-0


CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 15 crédits


COTE R MINIMALE 20,000

 Admission à l'automne et à l'hiver

 Cours de jour

 Cours de soir

 Offert au campus de Montréal

 Temps partiel

Information sur le programme

- Luis Filipe Aguilar : 514 343-6599 luis.filipe.aguilar@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Remarques

- Le module donne lieu à une attestation spécifique.
- Les cours du module peuvent être intégrés dans un programme d'études dont ils font déjà partie.

Structure du programme (1-091-7-0)

Version 01 (A10)

Le Module comporte 15 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Tous les crédits du Module sont à option.

Bloc 70A Langue

Option - Minimum 9 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PTG 1901	Portugais 1 (niveau A1)	3.0 J S	PTG 1904	Portugais 4 (niveau B1.2)	3.0 S
PTG 1902	Portugais 2 (niveau A2)	3.0 S	PTG 1954	Portugais idiomatique et composition	3.0
PTG 1903	Portugais 3 (niveau B1.1)	3.0 S	PTG 1955	Portugais : communication orale et écrite	3.0 S

Bloc 70B Culture

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ECN 1971	Économie de l'Amérique latine	3.0 S	HST 2351	Amérique latine à l'époque coloniale	3.0
HAR 2510	L'art baroque en Amérique latine	3.0	HST 2352	Amérique latine depuis l'indépendance	3.0 J
HAR 3510	Les arts modernes en Amérique latine	3.0 J	PTG 1100	Le monde lusophone	3.0 S
HST 1041	L'Europe moderne	3.0 J	PTG 1210	Introduction à la culture portugaise	3.0 S
HST 1042	L'Europe contemporaine	3.0 J	PTG 1220	Introduction à la culture brésilienne	3.0 J
HST 1044	Introduction à l'Amérique latine	3.0 J			

Certificat en Leadership pour militaires

FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE | FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE


Sommaire et particularités


NUMÉRO 1-068-5-0


CYCLE 1^{er} cycle


CRÉDITS 30 crédits

DURÉE 1 an


 Admission à l'automne, l'hiver et l'été

 Cours de jour

 Cours de soir


 Capacité d'accueil non limitée

 Offert au campus de Montréal

 Temps partiel

 Temps plein

Nouveau programme

 Uniquement ouvert aux membres en règle des Forces armées canadiennes.

Information sur le programme

- Robert Maltais : 514 343-6111, p. 2950 jou-responsable@fep.umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible au certificat en Leadership pour militaires, le candidat doit :

a. Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC.

b. Base universitaire

Avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineure, majeure, certificat, baccalauréat)

Si le candidat ne possède pas l'une ou l'autre des bases d'admissibilité décrites ci-dessus, la Faculté pourra lui suggérer de suivre le programme ACCÈS-FEP. La réussite de ce programme est une condition préalable à une admission au certificat.

AUTRE CONDITION : Le candidat doit être un membre en règle des Forces armées canadiennes.

1.1. Conditions particulières pour les options (le cas échéant)

1.2. Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

1.3. Connaissances préalables requises (le cas échéant)

1.4. Exigences et/ou informations supplémentaires (le cas échéant)

SCOLARITÉ (durée minimale et maximale / statut des étudiants) La scolarité minimale du programme est de deux trimestres, la scolarité maximale, de quatre années.

Structure du programme (1-068-5-0)

Version 00 (A17)

Le Certificat comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du Certificat sont répartis de la façon suivante : 15 crédits obligatoires et 15 crédits à option.

Bloc 70A

Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AEG 2110	Entraînement au travail en équipe	3.0 J	HEC 1030	Gestion du changement (3041196)	3.0
COM 1500G	Communication et organisation	3.0 J S	VIO 2015	Résolution de conflits	3.0 J
CRE 1001	Fondements de la créativité	3.0 S			

Bloc 70B Problématiques et pratiques reliés

Option - Minimum 12 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ASA 2350G	Leadership et influence	3.0 J S	POL 1953	Institutions politiques Canada - Québec	3.0 J
CRE 3032	Leadership, mobilisation, créativité et innovation	3.0	POL 1954	Politique internationale	3.0 J
GSP 2360	Contextes émotionnels et leadership	3.0 S	PSY 1105	Psychologie de la personnalité	3.0 J S
HEC 3062	Gestion de projets (3047012)	3.0	REI 1030G	Gestion et fonctions de l'organisation	3.0 J S
HST 1052	Histoire du Canada depuis 1850	3.0 J	VIO 2016	Intervention en contexte traumatique	3.0 S

Bloc 70C Formation complémentaire

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANS 1306	Integrated English Communication Skills 3	3.0 J S	PSY 1045	Motivation et émotion	3.0 J S
PPL 3040	Communication interculturelle	3.0 S	RED 2010D	Rédaction et communications publiques	3.0

Majeure en linguistique

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT DE LINGUISTIQUE ET DE TRADUCTION

Sommaire et particularités






NUMÉRO 1-180-2-0


CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 60 crédits

DURÉE 2 ans

COTE R MINIMALE 20,000

-  Admission à l'automne et à l'hiver
-  Cours de jour
-  Offert au campus de Montréal
-  Temps plein
-  Temps partiel

 Possibilité de séjour d'études à l'international

Information sur le programme

- Richard Patry : 514 343-6111 p. 32483 richard.patry@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Structure du programme (1-180-2-0)

Version 05 (A97)

La Majeure comporte 60 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 71

Les crédits de la Majeure sont répartis de la façon suivante : 24 crédits obligatoires, 33 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 71A Connaissances de base 1

Obligatoire - 24 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
LNG 1080	Lexicologie, sémantique et morphologie	3.0 J	LNG 2080	Sémantique du français	3.0 J
LNG 1400	Notions de phonétique et de phonologie	3.0 J	LNG 2360	Morphologie du français	3.0 S
LNG 1540	Notions de syntaxe	3.0 J	LNG 2400	Phonétique instrumentale du français	3.0 J
LNG 2050	Syntaxe du français	3.0 J	LNG 2470	Phonologie du français	3.0 J

Bloc 71B Connaissances de base 2

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
LNG 3040	Syntaxe : théorie et description	3.0	LNG 3400	Morphologie : théorie et description	3.0 J
LNG 3050	Sémantique : théorie et description	3.0	LNG 3560	Phonétique : théorie et description	3.0 J
LNG 3070	Phonologie : théorie et description	3.0 J			

Bloc 71C Conn. de base 3 - Ling. historique/philologie

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
LNG 1050	Ancien et moyen français	3.0 J
LNG 1120	Histoire de la langue française	3.0
LNG 1125	Temps et espaces francophones	3.0 J

Bloc 71D Maîtrise du français

Option - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 1013	La rédaction	3.0	TRA 1005	Difficultés du français écrit	3.0 J
FRA 2952G	Techniques d'écriture	3.0 S	TRA 1015	Interférences linguistiques	3.0 J
FRA 2953G	Structuration de textes	3.0 S			

Bloc 71E Langues

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1901	Allemand 1 (niveau A1.1)	3.0 J S	ESP 1904	Espagnol 4 (niveau B1.2)	3.0 J S
ALL 1902	Allemand 2 (niveau A1.2)	3.0 S	GRC 1111	Initiation à la langue grecque 1	3.0 S
ALL 1903	Allemand 3 (niveau A2.1)	3.0 J S	GRC 1121	Initiation à la langue grecque 2	3.0 S
ALL 1904	Allemand 4 (niveau A2.2)	3.0 J S	GRM 1901	Grec moderne 1 (niveau A1.1)	3.0 S
ALL 1911	Lire en allemand 1 (niveau A1-A2)	3.0 J	GRM 1902	Grec moderne 2 (niveau A1.2)	3.0 S
ALL 1912	Lire en allemand 2 (niveau B1)	3.0 J	GRM 1903	Grec moderne 3 (niveau A2.1)	3.0
ALL 1913	Lire en allemand 3 (niveau B2.1)	3.0 J	GRM 1904	Grec moderne 4 (niveau A2.2)	3.0
ALL 1914	Lire en allemand 4 (niveau B2.2)	3.0	ITL 1901	Italien 1 (niveau A1)	3.0 J S
ARA 1901	Arabe 1 (niveau A1.1)	3.0 J S	ITL 1902	Italien 2 (niveau A2)	3.0 J S
ARA 1902	Arabe 2 (niveau A1.2)	3.0 J S	ITL 1903	Italien 3 (niveau B1.1)	3.0 S
ARA 1903	Arabe 3 (niveau A2.1)	3.0 J	ITL 1904	Italien 4 (niveau B1.2)	3.0 S
ARA 1904	Arabe 4 (niveau A2.2)	3.0 J	JPN 1901	Japonais 1 (niveau A1.1)	3.0 J S
ARA 1912	Arabe A1	3.0 J	JPN 1902	Japonais 2 (niveau A1.2)	3.0 J S
CHN 1901	Chinois 1 (niveau A1.1)	3.0 J S	JPN 1903	Japonais 3 (niveau A1+)	3.0 J S
CHN 1902	Chinois 2 (niveau A1.2)	3.0 J S	JPN 1904	Japonais 4 (niveau A2.1)	3.0 J S
CHN 1903	Chinois 3 (niveau A1.3)	3.0 J	LAT 1111	Initiation à la langue latine 1	3.0 S
CHN 1904	Chinois 4 (niveau A1+)	3.0 J	LAT 1121	Initiation à la langue latine 2	3.0 S
CTL 1901	Catalan 1 (niveau A1)	3.0 J S	LNG 1013	Langue et technologie	3.0 J
CTL 1902	Catalan 2 (niveau A2)	3.0 S	PTG 1901	Portugais 1 (niveau A1)	3.0 J S
CTL 1903	Catalan 3 (niveau B1.1)	3.0 S	PTG 1902	Portugais 2 (niveau A2)	3.0 S
CTL 1904	Catalan 4 (niveau B1.2)	3.0 S	PTG 1903	Portugais 3 (niveau B1.1)	3.0 S
ESP 1901	Espagnol 1 (niveau A1)	3.0 J S	PTG 1904	Portugais 4 (niveau B1.2)	3.0 S
ESP 1902	Espagnol 2 (niveau A2)	3.0 J S	RUS 1901	Russe 1 (niveau A1.1)	3.0 J S
ESP 1903	Espagnol 3 (niveau B1.1)	3.0 J S	RUS 1902	Russe 2 (niveau A1.2)	3.0 J S

Bloc 71F Outils et applications

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
LNG 1013	Langue et technologie	3.0 J	LNG 2350	Sociolinguistique	3.0 J
LNG 2002	Acquisition et linguistique	3.0 J	LNG 3120	Traitement automatique du langage	3.0 J
LNG 2160	Introduction à la psycholinguistique	3.0 S	LNG 3160	Atelier de travaux pratiques	3.0
LNG 2250	Analyse du discours en linguistique	3.0	LNG 3450	Production de la parole	3.0 S
LNG 2340	Langues secondes	3.0 J	LNG 3460	Perception et acoustique de la parole	3.0

Bloc 71G Sujets spéciaux

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
LNG 1300	Dictionnaires : analyse de contenu	3.0	LNG 2140	Questions de bilinguisme	3.0
LNG 2045	Grammaire du français et linguistique	3.0 J	LNG 2355	Troubles du langage et linguistique	3.0 J
LNG 2100	Français québécois	3.0 J	LNG 3090	Neurosciences du langage	3.0 J

Bloc 71H Compl. linguistique historique/philologie romane

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
LNG 1126	Histoire du français en Amérique	3.0 S
LNG 2120	Le français moderne, de 1500 à 1789	3.0

Bloc 71Y Formations complémentaires et connexes

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 2611	Ethnographie de la communication	3.0 J	IFT 1810	Introduction à la programmation	3.0 J S
ANT 2624	Mythes, rites, symboles	3.0 J	IFT 1990	Informatique pour sciences sociales	3.0 J
ANT 2665	Description ethnolinguistique	3.0 J	PHI 1005	Logique 1	3.0 J
ANT 3631	Changement social et linguistique	3.0	PHI 1130	Philosophie des sciences	3.0 S
ARV 1050	Introduction à l'archivistique	3.0 S	PHI 2150	Philosophie des sciences humaines	3.0
ARV 1054	Classification des archives	3.0 S	PHI 2160	Philosophie des sciences exactes	3.0
ARV 2955	Histoire du livre et de l'imprimé	3.0	PHI 2180	Philosophie du langage	3.0 S
COM 2200	Communication, interaction et discours	3.0 J	PHI 2320	Philosophie de l'esprit	3.0 J
ETM 2102	Les institutions médiévales	3.0	PSY 1085	L'apprentissage	3.0 J S
FRA 2111	Littérature de la Nouvelle-France	3.0 J	PSY 1095	Développement de l'enfant	3.0 J S
HST 2001	Paléographie	3.0 J	PSY 2055	Psychologie de la perception	3.0 J S
IFT 1166	Programmation orientée objet en C++	3.0 J S	PSY 2065	Processus cognitifs 1	3.0 J S

Bloc 71Z






Choix - 3 crédits.

Mineure en linguistique

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT DE LINGUISTIQUE ET DE TRADUCTION

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-180-4-0
CYCLE	1 ^{er} cycle
CRÉDITS	30 crédits
DURÉE	1 an
COTE R MINIMALE	20,000

-  Admission à l'automne et à l'hiver
-  Cours de jour
-  Offert au campus de Montréal
-  Temps plein
-  Temps partiel

Information sur le programme

- Richard Patry : 514 343-6111 p. 32483 richard.patry@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Structure du programme (1-180-4-0)

Version 04 (A98)

La Mineure comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 71

Les crédits de la Mineure sont répartis de la façon suivante : 9 crédits obligatoires, 18 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 71A Initiation à la linguistique 1

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
LNG 1080	Lexicologie, sémantique et morphologie	3.0 J
LNG 1400	Notions de phonétique et de phonologie	3.0 J
LNG 1540	Notions de syntaxe	3.0 J

Bloc 71B Initiation à la linguistique 2

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
LNG 2050	Syntaxe du français	3.0 J	LNG 2400	Phonétique instrumentale du français	3.0 J
LNG 2080	Sémantique du français	3.0 J	LNG 2470	Phonologie du français	3.0 J
LNG 2360	Morphologie du français	3.0 S			

Bloc 71C Initiation à linguistique historique/philologie			Option - Maximum 12 crédits		
COURS	TITRE	CR.H.			
LNG 1050	Ancien et moyen français	3.0 J			
LNG 1120	Histoire de la langue française	3.0			
LNG 1125	Temps et espaces francophones	3.0 J			

Bloc 71D Maîtrise du français			Option - Maximum 6 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 1013	La rédaction	3.0	TRA 1005	Difficultés du français écrit	3.0 J
FRA 2952G	Techniques d'écriture	3.0 S	TRA 1015	Interférences linguistiques	3.0 J
FRA 2953G	Structuration de textes	3.0 S			

Bloc 71E Outils et applications			Option - Minimum 3 crédits, maximum 15 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
LNG 1013	Langue et technologie	3.0 J	LNG 2350	Sociolinguistique	3.0 J
LNG 2002	Acquisition et linguistique	3.0 J	LNG 3120	Traitement automatique du langage	3.0 J
LNG 2160	Introduction à la psycholinguistique	3.0 S	LNG 3160	Atelier de travaux pratiques	3.0
LNG 2250	Analyse du discours en linguistique	3.0	LNG 3450	Production de la parole	3.0 S
LNG 2340	Langues secondes	3.0 J	LNG 3460	Perception et acoustique de la parole	3.0

Bloc 71F Sujets spéciaux			Option - Minimum 3 crédits, maximum 15 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
LNG 1300	Dictionnaires : analyse de contenu	3.0	LNG 2140	Questions de bilinguisme	3.0
LNG 2045	Grammaire du français et linguistique	3.0 J	LNG 2355	Troubles du langage et linguistique	3.0 J
LNG 2100	Français québécois	3.0 J			

Bloc 71Z			Choix - 3 crédits.		
----------	--	--	--------------------	--	--

Majeure en littérature comparée

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT DE LITTÉRATURES ET DE LANGUES DU MONDE

Sommaire et particularités







NUMÉRO 1-140-2-0

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 60 crédits

DURÉE 2 ans

COTE R MINIMALE 20,000

-  Admission à l'automne et à l'hiver
 -  Cours de jour
 -  Offert au campus de Montréal
 -  Temps plein
 -  Temps partiel
-  Possibilité de séjour d'études à l'international

Information sur le programme

- Jacques Cardinal : 514 343-2412 jacques.cardinal@umontreal.ca
- TGDE : 514 343-7255

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Structure du programme (1-140-2-0)

Version 03 (A17)

La Majeure comporte 60 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits de la Majeure sont répartis de la façon suivante : 15 crédits obligatoires, 39 crédits à option et 6 crédits au choix.

Bloc 70A Fondements

Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
LCO 1000	Introduction à la littérature comparée	3.0 S	LCO 2200	Modalités de l'analyse comparée	3.0 J
LCO 1008	Oeuvres de la littérature mondiale 1	3.0 J	LCO 3010	Théories de la littérature	3.0 J
LCO 2040	Oeuvres de la littérature mondiale 2	3.0 J			

Bloc 70B Comparaisons littéraires

Option - Minimum 9 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
LCO 1030	Postcolonialismes comparés	3.0 J	LCO 2070	Poésie comme pratique conceptuelle	3.0
LCO 1050	Discours épique	3.0	LCO 3000	Cours thématique	3.0
LCO 1080	La littérature québécoise en comparaison	3.0	LCO 3030	L'essai comme pensée littéraire	3.0 S
LCO 2000	Évolution du roman	3.0 J	LCO 3040	Comparatismes interaméricains	3.0
LCO 2011	Études comparatives des récits	3.0 S	LCO 3050	Problèmes de l'histoire littéraire	3.0
LCO 2060	Rhétorique et interprétation	3.0			

Bloc 70C Interdisciplinaire

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FAS 1005	Introduction aux sciences humaines	3.0	LCO 2100	Littérature et théories de la culture	3.0 S
FAS 1070	Avènement du monde contemporain	3.0	LCO 2300	Pratiques culturelles	3.0 J
LCO 1001	Le textuel et le visuel	3.0 S	LCO 3001	Problèmes de la représentation	3.0 S
LCO 1020	Littérature comparée et philosophie	3.0 S	LCO 3020	Littérature et diversité humaine	3.0 J
LCO 2030	Littérature, technologies et médias	3.0 J	LCO 3060	Lectures numériques	3.0
LCO 2090	Le livre et ses avatars	3.0			

Bloc 70D Ouverture aux autres disciplines

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 1611	Langage, culture, société	3.0 J	FRA 3715	Écriture et nouveaux médias	3.0
ANT 2020	Anthropologie de la religion	3.0 S	HST 1041	L'Europe moderne	3.0 J
ANT 3625	Langue, culture et poétique	3.0 J	HST 1042	L'Europe contemporaine	3.0 J
ARA 2030	Traduction arabe 1	3.0 J	PHI 1600	Introduction à la philosophie moderne	3.0 J
ARV 2955	Histoire du livre et de l'imprimé	3.0	PHI 3250	Esthétique de la littérature	3.0
CIN 3103	Mythologies du cinéma	3.0	SOL 1015	Histoire de la pensée sociale	3.0 J
FAS 1000	Introduction à l'interculturel	3.0	SOL 1150	Culture, connaissance et idéologie	3.0 J
FAS 1020	Le monde Antique	3.0	TRA 2115	Histoire de la traduction	3.0 J
FAS 1050	L'invention de l'homme moderne	3.0	TRA 3125	Théories contemporaines de la traduction	3.0 J

Bloc 70E Aires culturelles

Option - Minimum 6 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AES 2011	Littérature de la Chine traditionnelle	3.0	ESP 1225	Littérature espagnole : panorama	6.0 J
AES 2012	Littérature chinoise contemporaine	3.0 J	ESP 1325	Littérature hispano-américaine: panorama	3.0 J
AES 2020	Littérature du Japon traditionnel	3.0 J	ESP 2400	Cinéma et littératures hispaniques	3.0 J
AES 2021	Littérature japonaise contemporaine	3.0 S	FRA 1110	Introduction aux classicismes	3.0 J
ALL 2214	Panorama de la littérature allemande	3.0 J	FRA 1120	Introduction aux modernités	3.0
ALL 2260	Romantisme allemand	3.0	FRA 2141	Littérature maghrébine	3.0
ALL 2270	Modernisme allemand	3.0 J	FRA 2142	Littérature africaine	3.0 S
ALL 2321	Panorama du cinéma allemand	3.0	FRA 2143	Littérature des Caraïbes	3.0
ALL 3263	Réalisme allemand	3.0	GRC 1031	Introduction à la littérature grecque	3.0 J
ALL 3273	Le roman allemand contemporain	3.0	GRM 1001	Littérature néo-hellénique	3.0 J
ANG 1033	20th Century Literatures in English	3.0 J	ITL 1141	Introduction à la littérature italienne	3.0
ANG 1325	Survey of Canadian Literature	3.0	ITL 2160	Cinéma et littérature après 1945	3.0 J
ANG 2361	Postcolonial Literature in English	3.0	ITL 2880	L'Italie méditerranéenne	3.0
ANG 2404	Literature and Transnational Feminisms	3.0 J	ITL 3075	Grands courants littéraires en Italie	3.0
ARA 2040	Cinéma arabe	3.0	LAT 1031	Histoire de la littérature latine	3.0 J
ARA 2050	Littérature arabe	3.0 J	LLM 1200	Introduction à la culture roumaine	3.0
CIN 1107	Cinéma nationaux	3.0 S	LLM 1220	Panorama de la littérature roumaine	3.0
CTL 1120	Introduction à la culture catalane	3.0 S	PTG 1210	Introduction à la culture portugaise	3.0 S
CTL 1140	Panorama de la littérature catalane	3.0 S	PTG 1220	Introduction à la culture brésilienne	3.0 J

Bloc 70F Langues

Option - Maximum 6 crédits.

Bloc 70Z

Choix - 6 crédits.

Mineure en littérature comparée

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT DE LITTÉRATURES ET DE LANGUES DU MONDE

Sommaire et particularités


NUMÉRO 1-140-4-0


CYCLE 1^{er} cycle


CRÉDITS 30 crédits


DURÉE 1 an


COTE R MINIMALE 20,000

 Admission à l'automne et à l'hiver

 Cours de jour

 Offert au campus de Montréal

 Temps plein

 Temps partiel

Information sur le programme

- Jacques Cardinal : 514 343-2412 jacques.cardinal@umontreal.ca
- TGDE : 514 343-7255

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Structure du programme (1-140-4-0)

Version 01 (A98)

La Mineure comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits de la Mineure sont répartis de la façon suivante : 6 crédits obligatoires, 18 crédits à option et 6 crédits au choix.

Bloc 70A Méthodologies

Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
LCO 1000	Introduction à la littérature comparée	3.0 S
LCO 2100	Littérature et théories de la culture	3.0 S

Bloc 70B Littérature

Option - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
LCO 1008	Oeuvres de la littérature mondiale 1	3.0 J	LCO 2070	Poésie comme pratique conceptuelle	3.0
LCO 1030	Postcolonialismes comparés	3.0 J	LCO 2200	Modalités de l'analyse comparée	3.0 J
LCO 1050	Discours épique	3.0	LCO 3000	Cours thématique	3.0
LCO 2000	Évolution du roman	3.0 J	LCO 3010	Théories de la littérature	3.0 J
LCO 2040	Oeuvres de la littérature mondiale 2	3.0 J	LCO 3030	L'essai comme pensée littéraire	3.0 S
LCO 2060	Rhétorique et interprétation	3.0	LCO 3050	Problèmes de l'histoire littéraire	3.0

Bloc 70C Interdisciplinaire

Option - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 1611	Langage, culture, société	3.0 J	LCO 1001	Le textuel et le visuel	3.0 S
ANT 2020	Anthropologie de la religion	3.0 S	LCO 1020	Littérature comparée et philosophie	3.0 S
ANT 3625	Langue, culture et poésie	3.0 J	LCO 2011	Études comparatives des récits	3.0 S
ARA 2030	Traduction arabe 1	3.0 J	LCO 2030	Littérature, technologies et médias	3.0 J
ARA 2040	Cinéma arabe	3.0	LCO 2090	Le livre et ses avatars	3.0
CIN 3103	Mythologies du cinéma	3.0	LCO 2300	Pratiques culturelles	3.0 J
FAS 1000	Introduction à l'interculturel	3.0	LCO 3001	Problèmes de la représentation	3.0 S
FAS 1005	Introduction aux sciences humaines	3.0	LCO 3020	Littérature et diversité humaine	3.0 J
FAS 1070	Avènement du monde contemporain	3.0	LCO 3060	Lectures numériques	3.0
FRA 1110	Introduction aux classicismes	3.0 J	PHI 1600	Introduction à la philosophie moderne	3.0 J
FRA 1120	Introduction aux modernités	3.0	PHI 2200	Nietzsche	3.0 S
FRA 3715	Écriture et nouveaux médias	3.0	PHI 3250	Esthétique de la littérature	3.0
HST 1041	L'Europe moderne	3.0 J	SOL 1015	Histoire de la pensée sociale	3.0 J
HST 1042	L'Europe contemporaine	3.0 J	SOL 1150	Culture, connaissance et idéologie	3.0 J

Bloc 70D Aires culturelles

Option - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AES 2011	Littérature de la Chine traditionnelle	3.0	FRA 1140	Introduction à la francophonie	3.0 S
AES 2012	Littérature chinoise contemporaine	3.0 J	FRA 2131	Littérature québécoise des 20e et 21e siècles	3.0 J
AES 2020	Littérature du Japon traditionnel	3.0 J	FRA 2141	Littérature maghrébine	3.0
AES 2021	Littérature japonaise contemporaine	3.0 S	FRA 2142	Littérature africaine	3.0 S
ALL 2214	Panorama de la littérature allemande	3.0 J	FRA 2143	Littérature des Caraïbes	3.0
ALL 2260	Romantisme allemand	3.0	GRC 1031	Introduction à la littérature grecque	3.0 J
ALL 2270	Modernisme allemand	3.0 J	GRM 1001	Littérature néo-hellénique	3.0 J
ALL 2321	Panorama du cinéma allemand	3.0	ITL 1120	Introduction à la culture italienne	3.0 J
ANG 1033	20th Century Literatures in English	3.0 J	ITL 1141	Introduction à la littérature italienne	3.0
ANG 1325	Survey of Canadian Literature	3.0	ITL 2160	Cinéma et littérature après 1945	3.0 J
ANG 2361	Postcolonial Literature in English	3.0	LAT 1031	Histoire de la littérature latine	3.0 J
ANG 2404	Literature and Transnational Feminisms	3.0 J	LCO 1080	La littérature québécoise en comparaison	3.0
ARA 2050	Littérature arabe	3.0 J	LCO 3040	Comparatismes interaméricains	3.0
CIN 1107	Cinéma nationaux	3.0 S	LLM 1200	Introduction à la culture roumaine	3.0
CTL 1120	Introduction à la culture catalane	3.0 S	LLM 1220	Panorama de la littérature roumaine	3.0
CTL 1140	Panorama de la littérature catalane	3.0 S	PTG 1210	Introduction à la culture portugaise	3.0 S
ESP 1225	Littérature espagnole : panorama	6.0 J	PTG 1220	Introduction à la culture brésilienne	3.0 J
ESP 1325	Littérature hispano-américaine: panorama	3.0 J	QCF 1050	Introduction au Québec	3.0 S
ESP 2400	Cinéma et littératures hispaniques	3.0 J			

Bloc 70Z










Choix - 6 crédits.

Baccalauréat en littérature comparée

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT DE LITTÉRATURES ET DE LANGUES DU MONDE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-140-1-0
CYCLE	1 ^{er} cycle
CRÉDITS	90 crédits
DURÉE	3 ans
COTE R MINIMALE	22,000

-  Admission à l'automne et à l'hiver
-  Cours de jour
-  Capacité d'accueil non limitée
-  Offert au campus de Montréal
-  Temps plein
-  Temps partiel
-  Cheminement Honor
-  Interculturalité
-  Interdisciplinarité

Information sur le programme

- TGDE : 514 343-7255

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Structure du programme (1-140-1-0)

Version 00 (A14)

Le Baccalauréat comporte 90 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : 15 crédits obligatoires et 75 à option.

Bloc 70A Fondements

Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
LCO 1000	Introduction à la littérature comparée	3.0 S	LCO 2200	Modalités de l'analyse comparée	3.0 J
LCO 1008	Oeuvres de la littérature mondiale 1	3.0 J	LCO 3010	Théories de la littérature	3.0 J
LCO 2040	Oeuvres de la littérature mondiale 2	3.0 J			

Bloc 70B Bases : savoirs et théories littéraires

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
LCO 1020	Littérature comparée et philosophie	3.0 S	LCO 3030	L'essai comme pensée littéraire	3.0 S
LCO 2060	Rhétorique et interprétation	3.0	LCO 3050	Problèmes de l'histoire littéraire	3.0

Bloc 70C Bases : traditions littéraires comparées

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
LCO 1050	Discours épique	3.0	LCO 2011	Études comparatives des récits	3.0 S
LCO 1080	La littérature québécoise en comparaison	3.0	LCO 2070	Poésie comme pratique conceptuelle	3.0
LCO 2000	Évolution du roman	3.0 J	LCO 3040	Comparatismes interaméricains	3.0

Bloc 70D Bases : médias

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
LCO 1001	Le textuel et le visuel	3.0 S	LCO 3001	Problèmes de la représentation	3.0 S
LCO 2030	Littérature, technologies et médias	3.0 J	LCO 3060	Lectures numériques	3.0
LCO 2090	Le livre et ses avatars	3.0			

Bloc 70E Bases : interculturel

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
LCO 1030	Postcolonialismes comparés	3.0 J	LCO 2300	Pratiques culturelles	3.0 J
LCO 2100	Littérature et théories de la culture	3.0 S	LCO 3020	Littérature et diversité humaine	3.0 J

Bloc 70F Spécialisation : savoirs et théories littéraires

Option - Minimum 3 crédits, maximum 21 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FAS 1005	Introduction aux sciences humaines	3.0	PHI 1520	Introduction à la métaphysique	3.0 J
FAS 1070	Avènement du monde contemporain	3.0	PHI 2210	Théorie critique	3.0 S
HST 1031	Histoire de l'Antiquité	3.0 J	PHI 2215	Le post-structuralisme en France	3.0 J
HST 1032	Histoire du Moyen Âge	3.0 J	PHI 3015	Psychanalyse et philosophie	3.0 J
HST 1041	L'Europe moderne	3.0 J	PHI 3250	Esthétique de la littérature	3.0
HST 1042	L'Europe contemporaine	3.0 J	PHI 3730	Herméneutique philosophique	3.0 J
PHI 1205	Philosophie française contemporaine	3.0 S	SOL 1015	Histoire de la pensée sociale	3.0 J
PHI 1255	Introduction à la philosophie de l'art	3.0 S			

Bloc 70G Spécialisation : traditions littéraires comparées

Option - Minimum 3 crédits, maximum 21 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AES 2011	Littérature de la Chine traditionnelle	3.0	ESP 1225	Littérature espagnole : panorama	6.0 J
AES 2012	Littérature chinoise contemporaine	3.0 J	ESP 1325	Littérature hispano-américaine: panorama	3.0 J
AES 2020	Littérature du Japon traditionnel	3.0 J	ESP 3222	Cervantes et le roman du Siècle d'or	3.0 J
AES 2021	Littérature japonaise contemporaine	3.0 S	FRA 1100	Introduction à la littérature médiévale	3.0 J
ALL 2200	Introduction à la littérature allemande	3.0 J	FRA 1102	Introduction à l'humanisme	3.0
ALL 2214	Panorama de la littérature allemande	3.0 J	FRA 1110	Introduction aux classicismes	3.0 J
ALL 2260	Romantisme allemand	3.0	FRA 1120	Introduction aux modernités	3.0
ALL 2270	Modernisme allemand	3.0 J	FRA 1130	Introduction à la littérature québécoise	3.0 J
ALL 3263	Réalisme allemand	3.0	FRA 2141	Littérature maghrébine	3.0
ALL 3273	Le roman allemand contemporain	3.0	FRA 2142	Littérature africaine	3.0 S
ANG 1033	20th Century Literatures in English	3.0 J	FRA 2143	Littérature des Caraïbes	3.0
ANG 1325	Survey of Canadian Literature	3.0	GRC 1031	Introduction à la littérature grecque	3.0 J
ANG 2005	English Studies in a Comparatist Context	3.0	GRM 1001	Littérature néo-hellénique	3.0 J
ANG 2153	British Literature 1790 to 1900	3.0	ITL 1141	Introduction à la littérature italienne	3.0
ANG 2173	American Literature 1776 to 1900	3.0	ITL 3075	Grands courants littéraires en Italie	3.0
ANG 2361	Postcolonial Literature in English	3.0	LAT 1031	Histoire de la littérature latine	3.0 J
ANG 2404	Literature and Transnational Feminisms	3.0 J	LLM 1220	Panorama de la littérature roumaine	3.0
ARA 2050	Littérature arabe	3.0 J	REL 1930	Bible, art et littérature	3.0
CTL 1140	Panorama de la littérature catalane	3.0 S			

Bloc 70H Spécialisation : médias

Option - Minimum 3 crédits, maximum 21 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AES 2014	Le cinéma chinois	3.0 J	ESP 2400	Cinéma et littératures hispaniques	3.0 J
AES 3021	Le cinéma japonais	3.0 S	FRA 2510	La bande dessinée	3.0 J
ALL 2321	Panorama du cinéma allemand	3.0	FRA 3360	La représentation théâtrale	3.0
ANG 1700	Literature and Film	3.0 J	FRA 3715	Écriture et nouveaux médias	3.0
ARA 2040	Cinéma arabe	3.0	HAR 1145	L'oeuvre d'art et ses récits	3.0 S
ARV 2955	Histoire du livre et de l'imprimé	3.0	HAR 2030	Perception et oeuvre d'art	3.0 J
CIN 1107	Cinéma nationaux	3.0 S	HAR 2185	Histoire de la photographie	3.0
CIN 1108	Cinéma et télévision	3.0 S	HAR 2875	Images et rôles sociaux de l'artiste	3.0
CIN 2110	Le cinéma et les autres arts	3.0 S	HAR 3065	Arts modernes et postmodernes	3.0
CIN 2113	Cinéma et technologies numériques	3.0 S	HAR 3230	Approche sociologique de l'art	3.0 J
CIN 3103	Mythologies du cinéma	3.0	ITL 2160	Cinéma et littérature après 1945	3.0 J
COM 2001	Communication et mondialisation	3.0 J			

Bloc 70I Spécialisation : interculturel

Option - Minimum 3 crédits, maximum 21 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AES 3010	Lire la pensée chinoise antique	3.0 J	ESP 1317	Civilisation hispano-américaine	3.0 J
AES 3022	Cultures du Japon contemporain	3.0 J	FAS 1000	Introduction à l'interculturel	3.0
ALL 1310	Civilisation allemande	3.0 J	HST 1062	L'Asie du Sud-Est depuis 1500	3.0 J
ANT 1611	Langage, culture, société	3.0 J	ITL 1120	Introduction à la culture italienne	3.0 J
ANT 2020	Anthropologie de la religion	3.0 S	ITL 2880	L'Italie méditerranéenne	3.0
ANT 3625	Langue, culture et poétique	3.0 J	LLM 1200	Introduction à la culture roumaine	3.0
ARA 1001	Introduction au monde arabe 1	3.0 S	PHI 2960	Naissance de la philosophie chinoise	3.0 S
ARA 1002	Introduction au monde arabe 2	3.0 S	PTG 1210	Introduction à la culture portugaise	3.0 S
ARA 2001	Études arabes interdisciplinaires	3.0 S	PTG 1220	Introduction à la culture brésilienne	3.0 J
ARA 2030	Traduction arabe 1	3.0 J	SOL 1150	Culture, connaissance et idéologie	3.0 J
CTL 1120	Introduction à la culture catalane	3.0 S	TRA 2115	Histoire de la traduction	3.0 J
ESP 1215	Civilisation espagnole	3.0 J			

Bloc 70J Langues

Option - Minimum 12 crédits, maximum 21 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1012	Allemand parlé 1	3.0 J	ESP 1901	Espagnol 1 (niveau A1)	3.0 J S
ALL 1090	Grammaire avancée 1	3.0 J	ESP 1902	Espagnol 2 (niveau A2)	3.0 J S
ALL 1110	Allemand écrit	3.0 J	ESP 1903	Espagnol 3 (niveau B1.1)	3.0 J S
ALL 1380	Allemand parlé 2	3.0	ESP 1904	Espagnol 4 (niveau B1.2)	3.0 J S
ALL 1901	Allemand 1 (niveau A1.1)	3.0 J S	ESP 1905	Espagnol 5 (niveau B2.1)	3.0 J S
ALL 1902	Allemand 2 (niveau A1.2)	3.0 S	ESP 1906	Espagnol 6 (niveau B2.2)	3.0 J
ALL 1903	Allemand 3 (niveau A2.1)	3.0 J S	ESP 1907	Espagnol 7 (niveau B2.3)	3.0
ALL 1904	Allemand 4 (niveau A2.2)	3.0 J S	ESP 2510	Pratique orale de l'espagnol	3.0 J
ALL 1905	Allemand 5 (niveau B1.1)	3.0 J S	ESP 2525	Composition espagnole 1	3.0 S
ALL 1906	Allemand 6 (niveau B1.2)	3.0 J S	ESP 2535	Composition espagnole 2	3.0 J
ALL 1911	Lire en allemand 1 (niveau A1-A2)	3.0 J	GRC 1111	Initiation à la langue grecque 1	3.0 S
ALL 1912	Lire en allemand 2 (niveau B1)	3.0 J	GRC 1121	Initiation à la langue grecque 2	3.0 S
ALL 1913	Lire en allemand 3 (niveau B2.1)	3.0 J	GRC 2011	Grec intermédiaire	3.0 S
ALL 1914	Lire en allemand 4 (niveau B2.2)	3.0	GRC 2021	Grec avancé (A)	3.0
ALL 2010	Grammaire avancée 2	3.0 J	GRC 2031	Grec avancé (B)	3.0 J
ALL 2110	Introduction à la traduction allemand-français	3.0 J	GRM 1901	Grec moderne 1 (niveau A1.1)	3.0 S
ANG 1052	English Grammar 1	3.0 S	GRM 1902	Grec moderne 2 (niveau A1.2)	3.0 S
ANG 1053	English Grammar 2	3.0 S	GRM 1903	Grec moderne 3 (niveau A2.1)	3.0
ANG 1103	Composition: Critical Writing	3.0 J	GRM 1904	Grec moderne 4 (niveau A2.2)	3.0
ANG 1104	Composition: Writing and Research	3.0 J	INN 1901	Innu 1 (niveau A1.1)	3.0 S
ANG 1903	Anglais 3 (niveau B1.1)	3.0 J S	INN 1902	Innu 2 (niveau A1.2)	3.0 S
ANG 1904	Anglais 4 (niveau B1.2)	3.0 J S	INN 1903	Innu 3 (niveau A1.3)	3.0
ANG 1905	Anglais 5 (niveau B2.1)	3.0 J S	INN 1904	Innu 4 (niveau A1.4)	3.0
ANG 1906	Anglais 6 (niveau B2.2)	3.0 S	ITL 1070	Grammaire avancée 1	3.0
ANG 1907	Anglais 7 (niveau C1)	3.0	ITL 1901	Italien 1 (niveau A1)	3.0 J S
ANG 1911	Lire en anglais 1 (niveau B1)	3.0 J	ITL 1902	Italien 2 (niveau A2)	3.0 J S
ANG 1912	Lire en anglais 2 (niveau B2)	3.0 J	ITL 1903	Italien 3 (niveau B1.1)	3.0 S
ANG 1913	Lire en anglais 2 (niveau B2 sciences)	3.0 J	ITL 1904	Italien 4 (niveau B1.2)	3.0 S
ANG 1921	Écrire en anglais 1 (niveau B1)	3.0 J	ITL 2030	Stylistique et composition italiennes	3.0 S
ANG 1922	Écrire en anglais 2 (niveau B2)	3.0 J	ITL 2040	Italien parlé	3.0
ARA 1901	Arabe 1 (niveau A1.1)	3.0 J S	ITL 2070	Grammaire avancée 2	3.0
ARA 1902	Arabe 2 (niveau A1.2)	3.0 J S	JPN 1901	Japonais 1 (niveau A1.1)	3.0 J S
ARA 1903	Arabe 3 (niveau A2.1)	3.0 J	JPN 1902	Japonais 2 (niveau A1.2)	3.0 J S
ARA 1904	Arabe 4 (niveau A2.2)	3.0 J	JPN 1903	Japonais 3 (niveau A1+)	3.0 J S
ARA 1912	Arabe A1	3.0 J	JPN 1904	Japonais 4 (niveau A2.1)	3.0 J S
CHN 1901	Chinois 1 (niveau A1.1)	3.0 J S	JPN 1905	Japonais 5 (niveau A2.2)	3.0 J
CHN 1902	Chinois 2 (niveau A1.2)	3.0 J S	JPN 1906	Japonais 6 (niveau A2+)	3.0 J
CHN 1903	Chinois 3 (niveau A1.3)	3.0 J	JPN 1907	Japonais 7 (niveau B1.1)	3.0 J
CHN 1904	Chinois 4 (niveau A1+)	3.0 J	JPN 1908	Japonais 8 (niveau B1.2)	3.0 J
CHN 1905	Chinois 5 (niveau A2.1)	3.0 J	JPN 1909	Lire en japonais 1 (niveau B1)	3.0 J
CHN 1906	Chinois 6 (niveau A2.2)	3.0 J	JPN 1910	Parler en japonais 1 (Niveau B1)	3.0 J
CHN 1907	Chinois 7 (niveau A2.3)	3.0 J	JPN 1911	Lire en japonais 2 (Niveau B2)	3.0 J
CHN 1908	Chinois 8 (niveau A2+)	3.0 J	JPN 1912	Parler en japonais 2 (Niveau B2)	3.0 J
CHN 1909	Chinois 9 (niveau B1.1)	3.0 J	JPN 1913	Lire en japonais 3 (Niveau B2)	3.0
CHN 1910	Chinois 10 (niveau B1.2)	3.0 J	JPN 1914	Parler en japonais 3 (Niveau B2)	3.0
CHN 1911	Chinois 11 (niveau B1.3)	3.0 J	JPN 1915	Travaux dirigés en japonais (Niv. B2+)	3.0
CHN 1912	Lire en chinois 1 (niveau B2.1)	3.0 J	LAT 1111	Initiation à la langue latine 1	3.0 S
CHN 1913	Lire en chinois 2 (niveau B2.2)	3.0	LAT 1121	Initiation à la langue latine 2	3.0 S
CRN 1901	Coréen 1 (niveau A1.1)	3.0 S	LAT 2011	Latin intermédiaire	3.0 J
CRN 1902	Coréen 2 (niveau A1.2)	3.0 S	LAT 2021	Latin avancé (A)	3.0
CRN 1903	Coréen 3 (niveau A1.3)	3.0 S	LAT 2031	Latin avancé (B)	3.0 J
CRN 1904	Coréen 4 (niveau A2.1)	3.0 S	PTG 1901	Portugais 1 (niveau A1)	3.0 J S
CRN 1905	Coréen 5 (niveau A2.2)	3.0 S	PTG 1902	Portugais 2 (niveau A2)	3.0 S
CRN 1906	Coréen 6 (niveau A2.3)	3.0	PTG 1903	Portugais 3 (niveau B1.1)	3.0 S
CRN 1907	Coréen 7 (niveau B1.1)	3.0	PTG 1904	Portugais 4 (niveau B1.2)	3.0 S
CRN 1908	Coréen 8 (niveau B1.2)	3.0	PTG 1954	Portugais idiomatique et composition	3.0
CRN 1909	Coréen 9 (niveau B1.3)	3.0	PTG 1955	Portugais : communication orale et écrite	3.0 S
CRN 1910	Coréen 10 (niveau B1.4)	3.0	RUS 1901	Russe 1 (niveau A1.1)	3.0 J S
CTL 1901	Catalan 1 (niveau A1)	3.0 J S	RUS 1902	Russe 2 (niveau A1.2)	3.0 J S
CTL 1902	Catalan 2 (niveau A2)	3.0 S	RUS 1903	Russe 3 (niveau A2.1)	3.0 S
CTL 1903	Catalan 3 (niveau B1.1)	3.0 S	RUS 1904	Russe 4 (niveau A2.2)	3.0 S
CTL 1904	Catalan 4 (niveau B1.2)	3.0 S			

Bloc 70V Cheminement Honor Option - maximum 9 crédits

COURS	TITRE	CR.H.
LCO 4000	Projet de recherche Honor 1	3.0
LCO 4001	Projet de recherche Honor 2	6.0

Bloc 70W Cheminement Honor Option - maximum 3 crédits

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
LCO 6004	Poétique	3.0 J	LCO 6467	Littérature et philosophie	3.0
LCO 6011	Traduction littéraire	3.0	LCO 6469	Littératures et savoirs	3.0
LCO 6100	Épistémologie de la littérature	3.0	LCO 6540	Séminaire de recherche	3.0
LCO 6111	Théories du genre (gender)	3.0 J	LCO 6546	Littérature et médias	3.0
LCO 6312	Problèmes de la représentation	3.0	LCO 6555	Littératures canadiennes comparées	3.0 S
LCO 6350	Littératures européennes comparées	3.0			

Baccalauréat en littératures de langue française

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT DES LITTÉRATURES DE LANGUE FRANÇAISE

Sommaire et particularités








NUMÉRO 1-145-1-5

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 90 crédits

DURÉE 3 ans

COTE R MINIMALE 22,000

-  Admission à l'automne et à l'hiver
 -  Cours de jour
 -  Offert au campus de Montréal
 -  Stages facultatifs
 -  Temps plein
 -  Temps partiel
-  Possibilité de séjour d'études à l'international

Information sur le programme

- Christiane Ndiaye : 514-343-2041
- Lisane Breton : 514 343-6225 lisane.breton@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI).

Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-145-1-5)

Version 03 (A11)

Le Baccalauréat comporte 90 crédits. Il est offert avec un tronc commun (segment 01) et trois orientations:

- orientation Histoire, poétique et théorie des littératures (segment 83), comprend 21 crédits obligatoires, 66 crédits à option et 3 au choix.
- orientation Dramaturgie (segment 84), comprend 27 crédits obligatoires, 60 crédits à option et 3 au choix.
- orientation Francophonie (segment 85), comprend 24 crédits obligatoires, 63 crédits à option et 3 au choix.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 TRONC COMMUN AUX TROIS ORIENTATIONS

Les crédits du tronc commun sont répartis de la façon suivante : 21 crédits obligatoires et 3 crédits au choix.

Bloc 01A Outils fondamentaux de lecture et d'analyse

Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 1000	Approches des études littéraires	3.0 J	FRA 1021	Littérature et histoire de la langue	3.0 J
FRA 1005	Analyse de textes	3.0 J S	FRA 1027	Histoire de la littérature	3.0 J
FRA 1009	Grammaire du français	3.0 J			

Bloc 01B Lectures critiques

Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
FRA 2007	Questions d'histoire de la littérature	3.0 J
FRA 2008	Théories et méthodes critiques	3.0 J

Bloc 01Z

Choix - 3 crédits.

SEGMENT 83 PROPRE À L'ORIENTATION HISTOIRE, POÉTIQUE ET THÉORIE DES LITTÉRATURES

Les 66 crédits de l'Orientation sont à option.

Bloc 83A Introductions à l'histoire des littératures

Option - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 1100	Introduction à la littérature médiévale	3.0 J	FRA 1130	Introduction à la littérature québécoise	3.0 J
FRA 1102	Introduction à l'humanisme	3.0	FRA 1140	Introduction à la francophonie	3.0 S
FRA 1110	Introduction aux classicismes	3.0 J	FRA 1160	Histoire du théâtre de l'Antiquité au 17 ^e siècle	3.0 J
FRA 1120	Introduction aux modernités	3.0	FRA 1161	Histoire du théâtre 18 ^e - 21 ^e siècles	3.0 J

Bloc 83B Initiations à l'analyse et à l'écriture

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 1203	Lecture du poème	3.0	FRA 1705	Regarder, écouter, écrire	3.0
FRA 1204	Lecture du roman	3.0 S	FRA 1706	Création littéraire: poésie	3.0 J
FRA 1205	Lecture de l'essai	3.0 S	FRA 1707	Création littéraire: récit	3.0 S
FRA 1260	Lecture du texte de théâtre	3.0 J			

Bloc 83C Histoire des littératures

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 2100	Littérature française du Moyen Âge	3.0	FRA 2141	Littérature maghrébine	3.0
FRA 2103	Littérature française de la Renaissance	3.0 J	FRA 2142	Littérature africaine	3.0 S
FRA 2110	Littérature française du 17 ^e siècle	3.0 S	FRA 2143	Littérature des Caraïbes	3.0
FRA 2111	Littérature de la Nouvelle-France	3.0 J	FRA 2180	Poésie moderne et contemporaine	3.0 J
FRA 2112	Littérature française du 18 ^e siècle	3.0	FRA 2181	Roman moderne et contemporain	3.0 S
FRA 2124	Littérature française du 19 ^e siècle	3.0 S	FRA 2183	Histoire de la littérature des femmes	3.0 J
FRA 2130	Littérature québécoise du 19 ^e siècle	3.0 J	FRA 2184	Histoire de la littérature de jeunesse	3.0 J
FRA 2131	Littérature québécoise des 20 ^e et 21 ^e siècles	3.0 J			

Bloc 83D Poétiques et parcours de lecture

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 2203	Poétiques médiévales	3.0 J	FRA 2264	Dramaturgie québécoise	3.0 J
FRA 2204	Poétiques classiques	3.0	FRA 2265	Questions d'analyse dramaturgique	3.0
FRA 2210	Poétiques modernes et contemporaines	3.0 S	FRA 2284	Paralittératures	3.0 J
FRA 2220	Formes narratives	3.0	FRA 2285	Les récits de soi	3.0
FRA 2221	Formes poétiques	3.0 J	FRA 2615	Questions de littérature québécoise	3.0 S
FRA 2224	Formes brèves	3.0 S	FRA 3220	Auteur français	3.0
FRA 2241	Lecture des textes francophones	3.0	FRA 3230	Auteur québécois	3.0 S
FRA 2261	Dramaturgie d'Ancien Régime	3.0 J	FRA 3241	Auteur francophone	3.0 J
FRA 2263	Dramaturgie moderne	3.0	FRA 3242	Questions de littérature francophone	3.0

Bloc 83E Théories

Option - Minimum 12 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 2223	Formes dramatiques	3.0	FRA 3308	Littérature et linguistique	3.0 J
FRA 2311	Poétique et théorie des genres	3.0	FRA 3310	Littérature et société	3.0 S
FRA 2313	Théorie et analyse du récit	3.0	FRA 3313	Littérature et psychanalyse	3.0 J
FRA 2314	Théorie et analyse du discours poétique	3.0	FRA 3314	Littérature et philosophie	3.0 J
FRA 2318	Imaginaire social et littérature	3.0 J	FRA 3359	La recherche en littérature	3.0 J
FRA 3302	Rhétorique et argumentation	3.0	FRA 3360	La représentation théâtrale	3.0
FRA 3306	Théories des identités sexuelles	3.0 J			

Bloc 83F Langue française

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 1013	La rédaction	3.0	LNG 1126	Histoire du français en Amérique	3.0 S
LNG 1050	Ancien et moyen français	3.0 J	LNG 1955	Notions générales de linguistique	3.0 J
LNG 1061G	De la grammaire au style	3.0 S	LNG 2100	Français québécois	3.0 J
LNG 1062G	Le lexique : particularités, difficultés	3.0 S	LNG 2250	Analyse du discours en linguistique	3.0
LNG 1125	Temps et espaces francophones	3.0 J			

Bloc 83G Études interdisciplinaires et culturelles

Option - Maximum 12 crédits

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 2500	La littérature et les autres arts	3.0 J	FRA 3508	Identités culturelles et littérature	3.0
FRA 2510	La bande dessinée	3.0 J	FRA 3511	Les avant-gardes	3.0
FRA 3500	Littérature, culture, médias	3.0	FRA 3641	Littérature et civilisation africaines	3.0
FRA 3503	Mythes et littérature	3.0			

Bloc 83H Compléments ét. interdisciplinaires/culturelles

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CIN 2110	Le cinéma et les autres arts	3.0 S	LCO 1001	Le textuel et le visuel	3.0 S
CIN 3101	Cinéma des différences	3.0 J	LCO 1020	Littérature comparée et philosophie	3.0 S
FAS 1000	Introduction à l'interculturel	3.0	LCO 2030	Littérature, technologies et médias	3.0 J
FAS 1005	Introduction aux sciences humaines	3.0	LCO 2100	Littérature et théories de la culture	3.0 S
FAS 1020	Le monde Antique	3.0	LCO 2300	Pratiques culturelles	3.0 J
FAS 1050	L'invention de l'homme moderne	3.0	LCO 3001	Problèmes de la représentation	3.0 S
FAS 1070	Avènement du monde contemporain	3.0	SRL 1025	Christianisme, arts et littérature	3.0

Bloc 83I Pratiques d'écriture

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 2706	L'art de la critique	3.0	FRA 3709	Les chantiers de la création	3.0 J
FRA 2707	Pratique des genres	3.0	FRA 3715	Écriture et nouveaux médias	3.0
FRA 2760	L'écriture dramatique	3.0 J			

Bloc 83J Compléments aux pratiques d'écriture

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
CIN 2107	L'adaptation cinématographique	3.0 J
CIN 2109	Critique cinématographique	3.0 S
CIN 3104	Histoire et théorie du scénario	3.0 S

Bloc 83K Métiers de l'édition et de la culture

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 2805	Littérature et édition	3.0 J	FRA 3825	Pratiques de l'édition numérique	3.0
FRA 2862	Recherches en dramaturgie	3.0	FRA 3826	Théories de l'édition numérique	3.0 J
FRA 3819	Stage dans une maison d'édition	3.0			

Bloc 83L Compléments métiers de l'édition et de la culture

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 3141	Anthropologie visuelle	3.0 J	COM 1600	Introduction aux études médiatiques	3.0 J
ARV 2955	Histoire du livre et de l'imprimé	3.0	HAR 3340	Exposition d'art : Discours et pratiques	3.0
COM 1300	Théories de la communication	3.0 J	JOU 1100	Le journalisme: évolution et perspectives	3.0 S
COM 1350	Communication, cognition, émotions	3.0 J	JOU 2310	Analyse de l'actualité	3.0 S

Bloc 83M Littératures anciennes et étrangères

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AES 2012	Littérature chinoise contemporaine	3.0 J	ANG 1600	Detective Fiction	3.0
AES 2020	Littérature du Japon traditionnel	3.0 J	ANG 1655	Travel Literature in English	3.0 J
AES 2021	Littérature japonaise contemporaine	3.0 S	ANG 1750	Science Fiction and Fantasy	3.0
ALL 2200	Introduction à la littérature allemande	3.0 J	ANG 2115	Shakespeare	3.0
ALL 2214	Panorama de la littérature allemande	3.0 J	ANG 2173	American Literature 1776 to 1900	3.0
ALL 2250	Le Siècle des Lumières et ses ombres	3.0	ANG 2183	American Literature 1900 to Present	3.0
ALL 2260	Romantisme allemand	3.0	ANG 2325	Contemporary Canadian Literature	3.0
ALL 2270	Modernisme allemand	3.0 J	ANG 2404	Literature and Transnational Feminisms	3.0 J
ALL 2321	Panorama du cinéma allemand	3.0	ANG 2461	Sexuality and Representation	3.0 J
ALL 3263	Réalisme allemand	3.0	ARA 2050	Littérature arabe	3.0 J
ALL 3273	Le roman allemand contemporain	3.0	CTL 1140	Panorama de la littérature catalane	3.0 S
ANG 1001	Reading Poetry	3.0 J	ESP 2400	Cinéma et littératures hispaniques	3.0 J
ANG 1002	Reading Fiction	3.0 J	GRC 1031	Introduction à la littérature grecque	3.0 J
ANG 1031	Survey of British Literature to 1650	3.0	GRM 1001	Littérature néo-hellénique	3.0 J
ANG 1032	Survey of British Literature, 1650-1900	3.0 S	ITL 1141	Introduction à la littérature italienne	3.0
ANG 1033	20th Century Literatures in English	3.0 J	ITL 3075	Grands courants littéraires en Italie	3.0
ANG 1282	British Drama	3.0	LAT 1031	Histoire de la littérature latine	3.0 J
ANG 1320	Children's Literature in English	3.0	LCO 1008	Oeuvres de la littérature mondiale 1	3.0 J
ANG 1401	Quebec Writing in English	3.0	LCO 2000	Évolution du roman	3.0 J
ANG 1500	African-American Literature	3.0 J	LCO 2040	Oeuvres de la littérature mondiale 2	3.0 J

Bloc 83N Langues anciennes et modernes

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1901	Allemand 1 (niveau A1.1)	3.0 J S	ESP 1902	Espagnol 2 (niveau A2)	3.0 J S
ALL 1902	Allemand 2 (niveau A1.2)	3.0 S	ESP 1903	Espagnol 3 (niveau B1.1)	3.0 J S
ALL 1911	Lire en allemand 1 (niveau A1-A2)	3.0 J	ESP 1904	Espagnol 4 (niveau B1.2)	3.0 J S
ALL 1912	Lire en allemand 2 (niveau B1)	3.0 J	GRC 1111	Initiation à la langue grecque 1	3.0 S
ANG 1903	Anglais 3 (niveau B1.1)	3.0 J S	GRC 1121	Initiation à la langue grecque 2	3.0 S
ANG 1904	Anglais 4 (niveau B1.2)	3.0 J S	GRM 1901	Grec moderne 1 (niveau A1.1)	3.0 S
ANG 1911	Lire en anglais 1 (niveau B1)	3.0 J	GRM 1902	Grec moderne 2 (niveau A1.2)	3.0 S
ANG 1912	Lire en anglais 2 (niveau B2)	3.0 J	ITL 1901	Italien 1 (niveau A1)	3.0 J S
ARA 1901	Arabe 1 (niveau A1.1)	3.0 J S	ITL 1902	Italien 2 (niveau A2)	3.0 J S
ARA 1902	Arabe 2 (niveau A1.2)	3.0 J S	JPN 1901	Japonais 1 (niveau A1.1)	3.0 J S
ARA 1912	Arabe A1	3.0 J	JPN 1902	Japonais 2 (niveau A1.2)	3.0 J S
CHN 1901	Chinois 1 (niveau A1.1)	3.0 J S	LAT 1111	Initiation à la langue latine 1	3.0 S
CHN 1902	Chinois 2 (niveau A1.2)	3.0 J S	LAT 1121	Initiation à la langue latine 2	3.0 S
CTL 1901	Catalan 1 (niveau A1)	3.0 J S	PTG 1901	Portugais 1 (niveau A1)	3.0 J S
CTL 1902	Catalan 2 (niveau A2)	3.0 S	PTG 1902	Portugais 2 (niveau A2)	3.0 S
CTL 1903	Catalan 3 (niveau B1.1)	3.0 S	RUS 1901	Russe 1 (niveau A1.1)	3.0 J S
CTL 1904	Catalan 4 (niveau B1.2)	3.0 S	RUS 1902	Russe 2 (niveau A1.2)	3.0 J S
ESP 1901	Espagnol 1 (niveau A1)	3.0 J S			

Bloc 83Y

Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 1611	Langage, culture, société	3.0 J	HST 1051	Histoire du Canada jusqu'en 1850	3.0 J
ANT 1900	Introduction à l'anthropologie	3.0	HST 1052	Histoire du Canada depuis 1850	3.0 J
CIN 1101	Mouvements de l'histoire du cinéma	3.0 J S	HST 2108	Rome : des origines aux Antonins	3.0 J
CIN 1103	Courants du cinéma contemporain	3.0 J	HST 2267	La France de 1870 à nos jours	3.0 S
CIN 2101	Théories du cinéma	3.0 J	HST 2351	Amérique latine à l'époque coloniale	3.0
CIN 2102	Cinéma québécois	3.0 J	HST 2904	Histoire du Québec contemporain	3.0 J
CIN 3104	Histoire et théorie du scénario	3.0 S	ITL 2160	Cinéma et littérature après 1945	3.0 J
HAR 1090	La Renaissance : une définition	3.0	MUL 1101	Histoire générale de la musique 1	3.0 J
HAR 1130	Autour de l'impressionnisme	3.0	MUL 1102	Histoire générale de la musique 2	3.0 J
HAR 1190	Introduction aux arts du 9e au 18e siècle	3.0 J	MUL 2112	Histoire de la musique au Canada	3.0
HAR 1200	Introduction à l'art moderne	3.0 J	PHI 2180	Philosophie du langage	3.0 S
HAR 2185	Histoire de la photographie	3.0	PHI 2255	Théories esthétiques	3.0
HAR 2294	L'art des révolutions (1789-1871)	3.0 S	PHI 2615	Philosophie des Lumières	3.0 J
HAR 2360	Les avant-gardes historiques	3.0	PHI 3250	Esthétique de la littérature	3.0
HAR 3040	Histoire et pratique de la critique d'art	3.0	PHI 3780	Figures de la philosophie européenne	3.0 S
HAR 3220	L'art actuel	3.0 S	QCF 1050	Introduction au Québec	3.0 S
HAR 3900	Théories de l'art	3.0 J	QCF 1960	Culture et société, Québec contemporain	3.0
HGL 1021	Mythe et religion en Grèce ancienne	3.0 J	REL 2310	Histoire religieuse du Québec	3.0 J
HGL 1031	Mythe et religion dans le monde romain	3.0 J	REL 3221	Histoire du christianisme	3.0 J
HST 1010	Histoire : fondements et méthodes	3.0 J	SOL 1150	Culture, connaissance et idéologie	3.0 J
HST 1032	Histoire du Moyen Âge	3.0 J	TRA 2115	Histoire de la traduction	3.0 J
HST 1041	L'Europe moderne	3.0 J	TRA 3125	Théories contemporaines de la traduction	3.0 J
HST 1042	L'Europe contemporaine	3.0 J			

SEGMENT 84 PROPRE À L'ORIENTATION DRAMATURGIE

Les crédits de l'Orientatation sont répartis de la façon suivante : 6 crédits obligatoires et 60 crédits à option.

Bloc 84A Histoire du théâtre occidental

Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
FRA 1160	Histoire du théâtre de l'Antiquité au 17e siècle	3.0 J
FRA 1161	Histoire du théâtre 18e - 21e siècles	3.0 J

Bloc 84B Dramaturgies

Option - Minimum 18 crédits, maximum 21 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 1260	Lecture du texte de théâtre	3.0 J	FRA 2265	Questions d'analyse dramaturgique	3.0
FRA 2223	Formes dramatiques	3.0	FRA 2760	L'écriture dramatique	3.0 J
FRA 2261	Dramaturgie d'Ancien Régime	3.0 J	FRA 2862	Recherches en dramaturgie	3.0
FRA 2263	Dramaturgie moderne	3.0	FRA 3360	La représentation théâtrale	3.0
FRA 2264	Dramaturgie québécoise	3.0 J	FRA 3860	Stage en milieu théâtral	3.0

Bloc 84C Dramaturgie anglophone

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1282	British Drama	3.0
ANG 1380	Theatre in Montreal	3.0 S
ANG 2115	Shakespeare	3.0

Bloc 84D Compléments aux études dramaturgiques

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CIN 1101	Mouvements de l'histoire du cinéma	3.0 J S	HAR 2030	Perception et oeuvre d'art	3.0 J
CIN 1102	Langage et matières de l'expression	3.0 J S	HAR 2195	Art, culture et identité au Québec	3.0
CIN 1103	Courants du cinéma contemporain	3.0 J	HAR 2360	Les avant-gardes historiques	3.0
CIN 2101	Théories du cinéma	3.0 J	HAR 3220	L'art actuel	3.0 S
CIN 2102	Cinéma québécois	3.0 J	HAR 3900	Théories de l'art	3.0 J
CIN 2110	Le cinéma et les autres arts	3.0 S	HGL 1021	Mythe et religion en Grèce ancienne	3.0 J
CIN 3104	Histoire et théorie du scénario	3.0 S	HGL 1031	Mythe et religion dans le monde romain	3.0 J
CIN 3106	L'acteur de cinéma	3.0 S	MUL 1101	Histoire générale de la musique 1	3.0 J
HAR 1190	Introduction aux arts du 9e au 18e siècle	3.0 J	MUL 1102	Histoire générale de la musique 2	3.0 J
HAR 1200	Introduction à l'art moderne	3.0 J			

Bloc 84E Pratiques d'écriture

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 2706	L'art de la critique	3.0	FRA 3709	Les chantiers de la création	3.0 J
FRA 2707	Pratique des genres	3.0	FRA 3715	Écriture et nouveaux médias	3.0

Bloc 84F Métiers de l'édition et de la culture

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 2805	Littérature et édition	3.0 J	FRA 3825	Pratiques de l'édition numérique	3.0
FRA 3819	Stage dans une maison d'édition	3.0	FRA 3826	Théories de l'édition numérique	3.0 J

Bloc 84G Histoire des littératures

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 1100	Introduction à la littérature médiévale	3.0 J	FRA 2124	Littérature française du 19e siècle	3.0 S
FRA 1102	Introduction à l'humanisme	3.0	FRA 2130	Littérature québécoise du 19e siècle	3.0 J
FRA 1110	Introduction aux classicismes	3.0 J	FRA 2131	Littérature québécoise des 20e et 21e siècles	3.0 J
FRA 1120	Introduction aux modernités	3.0	FRA 2141	Littérature maghrébine	3.0
FRA 1130	Introduction à la littérature québécoise	3.0 J	FRA 2142	Littérature africaine	3.0 S
FRA 1140	Introduction à la francophonie	3.0 S	FRA 2143	Littérature des Caraïbes	3.0
FRA 2100	Littérature française du Moyen Âge	3.0	FRA 2180	Poésie moderne et contemporaine	3.0 J
FRA 2103	Littérature française de la Renaissance	3.0 J	FRA 2181	Roman moderne et contemporain	3.0 S
FRA 2110	Littérature française du 17e siècle	3.0 S	FRA 2183	Histoire de la littérature des femmes	3.0 J
FRA 2111	Littérature de la Nouvelle-France	3.0 J	FRA 2184	Histoire de la littérature de jeunesse	3.0 J
FRA 2112	Littérature française du 18e siècle	3.0			

Bloc 84H Poétiques et parcours de lecture

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 1203	Lecture du poème	3.0	FRA 2241	Lecture des textes francophones	3.0
FRA 1204	Lecture du roman	3.0 S	FRA 2284	Paralittératures	3.0 J
FRA 1205	Lecture de l'essai	3.0 S	FRA 2285	Les récits de soi	3.0
FRA 2203	Poétiques médiévales	3.0 J	FRA 2615	Questions de littérature québécoise	3.0 S
FRA 2204	Poétiques classiques	3.0	FRA 3220	Auteur français	3.0
FRA 2210	Poétiques modernes et contemporaines	3.0 S	FRA 3230	Auteur québécois	3.0 S
FRA 2220	Formes narratives	3.0	FRA 3241	Auteur francophone	3.0 J
FRA 2221	Formes poétiques	3.0 J	FRA 3242	Questions de littérature francophone	3.0
FRA 2224	Formes brèves	3.0 S			

Bloc 84I Théories

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 2311	Poétique et théorie des genres	3.0	FRA 3308	Littérature et linguistique	3.0 J
FRA 2313	Théorie et analyse du récit	3.0	FRA 3310	Littérature et société	3.0 S
FRA 2314	Théorie et analyse du discours poétique	3.0	FRA 3313	Littérature et psychanalyse	3.0 J
FRA 2318	Imaginaire social et littérature	3.0 J	FRA 3314	Littérature et philosophie	3.0 J
FRA 3302	Rhétorique et argumentation	3.0	FRA 3359	La recherche en littérature	3.0 J
FRA 3306	Théories des identités sexuelles	3.0 J			

Bloc 84J Langue française

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 1013	La rédaction	3.0	LNG 1126	Histoire du français en Amérique	3.0 S
LNG 1050	Ancien et moyen français	3.0 J	LNG 1955	Notions générales de linguistique	3.0 J
LNG 1061G	De la grammaire au style	3.0 S	LNG 2100	Français québécois	3.0 J
LNG 1062G	Le lexique : particularités, difficultés	3.0 S	LNG 2250	Analyse du discours en linguistique	3.0
LNG 1125	Temps et espaces francophones	3.0 J			

Bloc 84K Études interdisciplinaires et culturelles

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 2500	La littérature et les autres arts	3.0 J	FRA 3508	Identités culturelles et littérature	3.0
FRA 2510	La bande dessinée	3.0 J	FRA 3511	Les avant-gardes	3.0
FRA 3500	Littérature, culture, médias	3.0	FRA 3641	Littérature et civilisation africaines	3.0
FRA 3503	Mythes et littérature	3.0			

Bloc 84L Littératures/dramaturgies anciennes/étrangères

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AES 2012	Littérature chinoise contemporaine	3.0 J	ANG 2325	Contemporary Canadian Literature	3.0
AES 2020	Littérature du Japon traditionnel	3.0 J	ANG 2404	Literature and Transnational Feminisms	3.0 J
AES 2021	Littérature japonaise contemporaine	3.0 S	ANG 2461	Sexuality and Representation	3.0 J
ALL 2200	Introduction à la littérature allemande	3.0 J	ARA 2050	Littérature arabe	3.0 J
ALL 2214	Panorama de la littérature allemande	3.0 J	CTL 1140	Panorama de la littérature catalane	3.0 S
ALL 2250	Le Siècle des Lumières et ses ombres	3.0	ESP 1215	Civilisation espagnole	3.0 J
ALL 2260	Romantisme allemand	3.0	ESP 1225	Littérature espagnole : panorama	6.0 J
ALL 2270	Modernisme allemand	3.0 J	ESP 1317	Civilisation hispano-américaine	3.0 J
ALL 3263	Réalisme allemand	3.0	ESP 1325	Littérature hispano-américaine: panorama	3.0 J
ALL 3273	Le roman allemand contemporain	3.0	ESP 2400	Cinéma et littératures hispaniques	3.0 J
ANG 1001	Reading Poetry	3.0 J	ESP 3252	Roman et théâtre espagnols du 20e siècle	3.0
ANG 1002	Reading Fiction	3.0 J	ESP 3326	Narration et théâtre hispano-américains	3.0 S
ANG 1031	Survey of British Literature to 1650	3.0	ESP 3435	Théâtre hispanique du Siècle d'or	3.0 J
ANG 1032	Survey of British Literature, 1650-1900	3.0 S	GRC 1031	Introduction à la littérature grecque	3.0 J
ANG 1033	20th Century Literatures in English	3.0 J	GRC 3140	La tragédie et la comédie	3.0 J
ANG 1320	Children's Literature in English	3.0	GRM 1001	Littérature néo-hellénique	3.0 J
ANG 1401	Quebec Writing in English	3.0	ITL 1141	Introduction à la littérature italienne	3.0
ANG 1500	African-American Literature	3.0 J	ITL 3075	Grands courants littéraires en Italie	3.0
ANG 1600	Detective Fiction	3.0	LAT 1031	Histoire de la littérature latine	3.0 J
ANG 1655	Travel Literature in English	3.0 J	LAT 3160	Le théâtre romain	3.0
ANG 1750	Science Fiction and Fantasy	3.0	LCO 1008	Oeuvres de la littérature mondiale 1	3.0 J
ANG 2173	American Literature 1776 to 1900	3.0	LCO 2000	Évolution du roman	3.0 J
ANG 2183	American Literature 1900 to Present	3.0	LCO 2040	Oeuvres de la littérature mondiale 2	3.0 J

Bloc 84M Langues anciennes et modernes

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1901	Allemand 1 (niveau A1.1)	3.0 J S	ESP 1902	Espagnol 2 (niveau A2)	3.0 J S
ALL 1902	Allemand 2 (niveau A1.2)	3.0 S	ESP 1903	Espagnol 3 (niveau B1.1)	3.0 J S
ALL 1911	Lire en allemand 1 (niveau A1-A2)	3.0 J	ESP 1904	Espagnol 4 (niveau B1.2)	3.0 J S
ALL 1912	Lire en allemand 2 (niveau B1)	3.0 J	GRC 1111	Initiation à la langue grecque 1	3.0 S
ANG 1903	Anglais 3 (niveau B1.1)	3.0 J S	GRC 1121	Initiation à la langue grecque 2	3.0 S
ANG 1904	Anglais 4 (niveau B1.2)	3.0 J S	GRM 1901	Grec moderne 1 (niveau A1.1)	3.0 S
ANG 1911	Lire en anglais 1 (niveau B1)	3.0 J	GRM 1902	Grec moderne 2 (niveau A1.2)	3.0 S
ANG 1912	Lire en anglais 2 (niveau B2)	3.0 J	ITL 1901	Italien 1 (niveau A1)	3.0 J S
ARA 1901	Arabe 1 (niveau A1.1)	3.0 J S	ITL 1902	Italien 2 (niveau A2)	3.0 J S
ARA 1902	Arabe 2 (niveau A1.2)	3.0 J S	JPN 1901	Japonais 1 (niveau A1.1)	3.0 J S
CHN 1901	Chinois 1 (niveau A1.1)	3.0 J S	JPN 1902	Japonais 2 (niveau A1.2)	3.0 J S
CHN 1902	Chinois 2 (niveau A1.2)	3.0 J S	LAT 1111	Initiation à la langue latine 1	3.0 S
CTL 1901	Catalan 1 (niveau A1)	3.0 J S	LAT 1121	Initiation à la langue latine 2	3.0 S
CTL 1902	Catalan 2 (niveau A2)	3.0 S	PTG 1901	Portugais 1 (niveau A1)	3.0 J S
CTL 1903	Catalan 3 (niveau B1.1)	3.0 S	PTG 1902	Portugais 2 (niveau A2)	3.0 S
CTL 1904	Catalan 4 (niveau B1.2)	3.0 S	RUS 1901	Russe 1 (niveau A1.1)	3.0 J S
ESP 1901	Espagnol 1 (niveau A1)	3.0 J S	RUS 1902	Russe 2 (niveau A1.2)	3.0 J S

Bloc 84Y

Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 2321	Panorama du cinéma allemand	3.0	HST 2904	Histoire du Québec contemporain	3.0 J
ANT 1611	Langage, culture, société	3.0 J	ITL 2160	Cinéma et littérature après 1945	3.0 J
ANT 1900	Introduction à l'anthropologie	3.0	MUL 2112	Histoire de la musique au Canada	3.0
HAR 1090	La Renaissance : une définition	3.0	PHI 2180	Philosophie du langage	3.0 S
HAR 1130	Autour de l'impressionnisme	3.0	PHI 2255	Théories esthétiques	3.0
HAR 2185	Histoire de la photographie	3.0	PHI 2615	Philosophie des Lumières	3.0 J
HAR 2294	L'art des révolutions (1789-1871)	3.0 S	PHI 3250	Esthétique de la littérature	3.0
HAR 3040	Histoire et pratique de la critique d'art	3.0	PHI 3780	Figures de la philosophie européenne	3.0 S
HST 1010	Histoire : fondements et méthodes	3.0 J	REL 2310	Histoire religieuse du Québec	3.0 J
HST 1031	Histoire de l'Antiquité	3.0 J	REL 3221	Histoire du christianisme	3.0 J
HST 1052	Histoire du Canada depuis 1850	3.0 J	SOL 1150	Culture, connaissance et idéologie	3.0 J
HST 2108	Rome : des origines aux Antonins	3.0 J	TRA 2115	Histoire de la traduction	3.0 J
HST 2267	La France de 1870 à nos jours	3.0 S	TRA 3125	Théories contemporaines de la traduction	3.0 J

SEGMENT 85 PROPRE À L'ORIENTATION FRANCOPHONIE

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante : 3 crédits obligatoires et 63 crédits à option.

Bloc 85A Initiation aux littératures francophones

Obligatoire - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
FRA 1140	Introduction à la francophonie	3.0 S

Bloc 85B Approche historique des littératures francophones

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
FRA 2141	Littérature maghrébine	3.0
FRA 2142	Littérature africaine	3.0 S
FRA 2143	Littérature des Caraïbes	3.0

Bloc 85C Lecture des littératures francophones

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 2241	Lecture des textes francophones	3.0	FRA 3242	Questions de littérature francophone	3.0
FRA 3241	Auteur francophone	3.0 J	FRA 3641	Littérature et civilisation africaines	3.0

Bloc 85D Approches interculturelles

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CIN 3101	Cinéma des différences	3.0 J	LCO 2100	Littérature et théories de la culture	3.0 S
FAS 1000	Introduction à l'interculturel	3.0	LCO 2300	Pratiques culturelles	3.0 J
LCO 1020	Littérature comparée et philosophie	3.0 S			

Bloc 85E Sciences humaines

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CIN 2110	Le cinéma et les autres arts	3.0 S	LCO 3001	Problèmes de la représentation	3.0 S
HST 1070	Introduction aux mondes de l'islam	3.0 J	LNG 1125	Temps et espaces francophones	3.0 J
HST 2070	Émergence du monde arabe contemporain	3.0	LNG 1126	Histoire du français en Amérique	3.0 S
HST 2351	Amérique latine à l'époque coloniale	3.0	POL 3855	Enjeux politiques en Afrique	3.0 J
LCO 1001	Le textuel et le visuel	3.0 S	SRL 1025	Christianisme, arts et littérature	3.0
LCO 2030	Littérature, technologies et médias	3.0 J			

Bloc 85F Histoire des littératures

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 1100	Introduction à la littérature médiévale	3.0 J	FRA 2112	Littérature française du 18 ^e siècle	3.0
FRA 1102	Introduction à l'humanisme	3.0	FRA 2124	Littérature française du 19 ^e siècle	3.0 S
FRA 1110	Introduction aux classicismes	3.0 J	FRA 2130	Littérature québécoise du 19 ^e siècle	3.0 J
FRA 1120	Introduction aux modernités	3.0	FRA 2131	Littérature québécoise des 20 ^e et 21 ^e siècles	3.0 J
FRA 1130	Introduction à la littérature québécoise	3.0 J	FRA 2180	Poésie moderne et contemporaine	3.0 J
FRA 2100	Littérature française du Moyen Âge	3.0	FRA 2181	Roman moderne et contemporain	3.0 S
FRA 2103	Littérature française de la Renaissance	3.0 J	FRA 2183	Histoire de la littérature des femmes	3.0 J
FRA 2110	Littérature française du 17 ^e siècle	3.0 S	FRA 2184	Histoire de la littérature de jeunesse	3.0 J
FRA 2111	Littérature de la Nouvelle-France	3.0 J			

Bloc 85G Poétiques et parcours de lecture

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 1203	Lecture du poème	3.0	FRA 2261	Dramaturgie d'Ancien Régime	3.0 J
FRA 1204	Lecture du roman	3.0 S	FRA 2263	Dramaturgie moderne	3.0
FRA 1205	Lecture de l'essai	3.0 S	FRA 2264	Dramaturgie québécoise	3.0 J
FRA 1260	Lecture du texte de théâtre	3.0 J	FRA 2265	Questions d'analyse dramaturgique	3.0
FRA 2203	Poétiques médiévales	3.0 J	FRA 2284	Paralittératures	3.0 J
FRA 2204	Poétiques classiques	3.0	FRA 2285	Les récits de soi	3.0
FRA 2210	Poétiques modernes et contemporaines	3.0 S	FRA 2615	Questions de littérature québécoise	3.0 S
FRA 2220	Formes narratives	3.0	FRA 3220	Auteur français	3.0
FRA 2221	Formes poétiques	3.0 J	FRA 3230	Auteur québécois	3.0 S
FRA 2224	Formes brèves	3.0 S			

Bloc 85H Théories

Option - Minimum 9 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 2223	Formes dramatiques	3.0	FRA 3308	Littérature et linguistique	3.0 J
FRA 2311	Poétique et théorie des genres	3.0	FRA 3310	Littérature et société	3.0 S
FRA 2313	Théorie et analyse du récit	3.0	FRA 3313	Littérature et psychanalyse	3.0 J
FRA 2314	Théorie et analyse du discours poétique	3.0	FRA 3314	Littérature et philosophie	3.0 J
FRA 2318	Imaginaire social et littérature	3.0 J	FRA 3359	La recherche en littérature	3.0 J
FRA 3302	Rhétorique et argumentation	3.0	FRA 3360	La représentation théâtrale	3.0
FRA 3306	Théories des identités sexuelles	3.0 J			

Bloc 85I Langue française

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 1013	La rédaction	3.0	LNG 1125	Temps et espaces francophones	3.0 J
LNG 1050	Ancien et moyen français	3.0 J	LNG 1955	Notions générales de linguistique	3.0 J
LNG 1061G	De la grammaire au style	3.0 S	LNG 2100	Français québécois	3.0 J
LNG 1062G	Le lexique : particularités, difficultés	3.0 S	LNG 2250	Analyse du discours en linguistique	3.0

Bloc 85J Études interdisciplinaires et culturelles				Option - Maximum 6 crédits.	
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 2500	La littérature et les autres arts	3.0 J	FRA 3503	Mythes et littérature	3.0
FRA 2510	La bande dessinée	3.0 J	FRA 3508	Identités culturelles et littérature	3.0
FRA 3500	Littérature, culture, médias	3.0	FRA 3511	Les avant-gardes	3.0

Bloc 85K Pratiques d'écriture				Option - Maximum 6 crédits.	
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 1705	Regarder, écouter, écrire	3.0	FRA 2707	Pratique des genres	3.0
FRA 1706	Création littéraire: poésie	3.0 J	FRA 2760	L'écriture dramatique	3.0 J
FRA 1707	Création littéraire: récit	3.0 S	FRA 3709	Les chantiers de la création	3.0 J
FRA 2706	L'art de la critique	3.0			

Bloc 85L Métiers de l'éducation et de la culture				Option - Maximum 6 crédits.	
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 2805	Littérature et édition	3.0 J	FRA 3825	Pratiques de l'édition numérique	3.0
FRA 2862	Recherches en dramaturgie	3.0	FRA 3826	Théories de l'édition numérique	3.0 J
FRA 3819	Stage dans une maison d'édition	3.0			

Bloc 85M Littératures anciennes et étrangères				Option - Maximum 6 crédits.	
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AES 2012	Littérature chinoise contemporaine	3.0 J	ANG 1600	Detective Fiction	3.0
AES 2020	Littérature du Japon traditionnel	3.0 J	ANG 1655	Travel Literature in English	3.0 J
AES 2021	Littérature japonaise contemporaine	3.0 S	ANG 1750	Science Fiction and Fantasy	3.0
ALL 2200	Introduction à la littérature allemande	3.0 J	ANG 2115	Shakespeare	3.0
ALL 2214	Panorama de la littérature allemande	3.0 J	ANG 2173	American Literature 1776 to 1900	3.0
ALL 2250	Le Siècle des Lumières et ses ombres	3.0	ANG 2183	American Literature 1900 to Present	3.0
ALL 2260	Romantisme allemand	3.0	ANG 2325	Contemporary Canadian Literature	3.0
ALL 2270	Modernisme allemand	3.0 J	ANG 2404	Literature and Transnational Feminisms	3.0 J
ALL 2321	Panorama du cinéma allemand	3.0	ANG 2461	Sexuality and Representation	3.0 J
ALL 3263	Réalisme allemand	3.0	ARA 2050	Littérature arabe	3.0 J
ALL 3273	Le roman allemand contemporain	3.0	CTL 1140	Panorama de la littérature catalane	3.0 S
ANG 1001	Reading Poetry	3.0 J	ESP 2400	Cinéma et littératures hispaniques	3.0 J
ANG 1002	Reading Fiction	3.0 J	GRC 1031	Introduction à la littérature grecque	3.0 J
ANG 1031	Survey of British Literature to 1650	3.0	GRM 1001	Littérature néo-hellénique	3.0 J
ANG 1032	Survey of British Literature, 1650-1900	3.0 S	ITL 1141	Introduction à la littérature italienne	3.0
ANG 1033	20th Century Literatures in English	3.0 J	ITL 3075	Grands courants littéraires en Italie	3.0
ANG 1282	British Drama	3.0	LAT 1031	Histoire de la littérature latine	3.0 J
ANG 1320	Children's Literature in English	3.0	LCO 1008	Oeuvres de la littérature mondiale 1	3.0 J
ANG 1401	Quebec Writing in English	3.0	LCO 2000	Évolution du roman	3.0 J
ANG 1500	African-American Literature	3.0 J	LCO 2040	Oeuvres de la littérature mondiale 2	3.0 J

Bloc 85N Langues anciennes et modernes				Option - Maximum 6 crédits.	
--	--	--	--	-----------------------------	--

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1901	Allemand 1 (niveau A1.1)	3.0 J S	ESP 1902	Espagnol 2 (niveau A2)	3.0 J S
ALL 1902	Allemand 2 (niveau A1.2)	3.0 S	ESP 1903	Espagnol 3 (niveau B1.1)	3.0 J S
ALL 1911	Lire en allemand 1 (niveau A1-A2)	3.0 J	ESP 1904	Espagnol 4 (niveau B1.2)	3.0 J S
ALL 1912	Lire en allemand 2 (niveau B1)	3.0 J	GRC 1111	Initiation à la langue grecque 1	3.0 S
ANG 1903	Anglais 3 (niveau B1.1)	3.0 J S	GRC 1121	Initiation à la langue grecque 2	3.0 S
ANG 1904	Anglais 4 (niveau B1.2)	3.0 J S	GRM 1901	Grec moderne 1 (niveau A1.1)	3.0 S
ANG 1911	Lire en anglais 1 (niveau B1)	3.0 J	GRM 1902	Grec moderne 2 (niveau A1.2)	3.0 S
ANG 1912	Lire en anglais 2 (niveau B2)	3.0 J	ITL 1901	Italien 1 (niveau A1)	3.0 J S
ARA 1901	Arabe 1 (niveau A1.1)	3.0 J S	ITL 1902	Italien 2 (niveau A2)	3.0 J S
ARA 1902	Arabe 2 (niveau A1.2)	3.0 J S	JPN 1901	Japonais 1 (niveau A1.1)	3.0 J S
CHN 1901	Chinois 1 (niveau A1.1)	3.0 J S	JPN 1902	Japonais 2 (niveau A1.2)	3.0 J S
CHN 1902	Chinois 2 (niveau A1.2)	3.0 J S	LAT 1111	Initiation à la langue latine 1	3.0 S
CTL 1901	Catalan 1 (niveau A1)	3.0 J S	LAT 1121	Initiation à la langue latine 2	3.0 S
CTL 1902	Catalan 2 (niveau A2)	3.0 S	PTG 1901	Portugais 1 (niveau A1)	3.0 J S
CTL 1903	Catalan 3 (niveau B1.1)	3.0 S	PTG 1902	Portugais 2 (niveau A2)	3.0 S
CTL 1904	Catalan 4 (niveau B1.2)	3.0 S	RUS 1901	Russe 1 (niveau A1.1)	3.0 J S
ESP 1901	Espagnol 1 (niveau A1)	3.0 J S	RUS 1902	Russe 2 (niveau A1.2)	3.0 J S

Bloc 85Y

Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 1611	Langage, culture, société	3.0 J	HST 1052	Histoire du Canada depuis 1850	3.0 J
ANT 1900	Introduction à l'anthropologie	3.0	HST 2108	Rome : des origines aux Antonins	3.0 J
ANT 2020	Anthropologie de la religion	3.0 S	HST 2267	La France de 1870 à nos jours	3.0 S
ARA 1001	Introduction au monde arabe 1	3.0 S	HST 2904	Histoire du Québec contemporain	3.0 J
ARA 1002	Introduction au monde arabe 2	3.0 S	ITL 2160	Cinéma et littérature après 1945	3.0 J
CIN 1101	Mouvements de l'histoire du cinéma	3.0 J S	MUL 1101	Histoire générale de la musique 1	3.0 J
CIN 1103	Courants du cinéma contemporain	3.0 J	MUL 1102	Histoire générale de la musique 2	3.0 J
CIN 2101	Théories du cinéma	3.0 J	MUL 2112	Histoire de la musique au Canada	3.0
CIN 2102	Cinéma québécois	3.0 J	PHI 2180	Philosophie du langage	3.0 S
CIN 3104	Histoire et théorie du scénario	3.0 S	PHI 2255	Théories esthétiques	3.0
HAR 1090	La Renaissance : une définition	3.0	PHI 2615	Philosophie des Lumières	3.0 J
HAR 1130	Autour de l'impressionnisme	3.0	PHI 3250	Esthétique de la littérature	3.0
HAR 1190	Introduction aux arts du 9e au 18e siècle	3.0 J	PHI 3780	Figures de la philosophie européenne	3.0 S
HAR 1200	Introduction à l'art moderne	3.0 J	POL 1605G	Politique internationale	3.0
HAR 2185	Histoire de la photographie	3.0	POL 2510	Les organisations internationales	3.0 J
HAR 2294	L'art des révolutions (1789-1871)	3.0 S	POL 3010	Les relations Nord-Sud	3.0 J
HAR 2360	Les avant-gardes historiques	3.0	QCF 1050	Introduction au Québec	3.0 S
HAR 3040	Histoire et pratique de la critique d'art	3.0	QCF 1960	Culture et société, Québec contemporain	3.0
HAR 3220	L'art actuel	3.0 S	REL 2310	Histoire religieuse du Québec	3.0 J
HAR 3900	Théories de l'art	3.0 J	REL 3221	Histoire du christianisme	3.0 J
HGL 1021	Mythe et religion en Grèce ancienne	3.0 J	SOL 1150	Culture, connaissance et idéologie	3.0 J
HGL 1031	Mythe et religion dans le monde romain	3.0 J	TRA 2115	Histoire de la traduction	3.0 J
HST 1010	Histoire : fondements et méthodes	3.0 J	TRA 3125	Théories contemporaines de la traduction	3.0 J
HST 1031	Histoire de l'Antiquité	3.0 J			

Majeure en littératures de langue française

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT DES LITTÉRATURES DE LANGUE FRANÇAISE

Sommaire et particularités








NUMÉRO 1-145-2-5

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 60 crédits

DURÉE 2 ans

COTE R MINIMALE 20,000

-  Admission à l'automne et à l'hiver
-  Cours de jour
-  Offert au campus de Montréal
-  Stages facultatifs
-  Temps plein
-  Temps partiel
-  Possibilité de séjour d'études à l'international

Information sur le programme

- Christiane Ndiaye : 514-343-2041
- Lisane Breton : 514 343-6225 lisane.breton@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI).

Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-145-2-5)

Version 02 (A11)

La Majeure comporte 60 crédits. Elle comprend les segments 01 et 83 avec 21 crédits obligatoires, 36 crédits à option et 3 crédits au choix.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01

Tous les crédits du segment sont obligatoires.

Bloc 01A Outils fondamentaux de lecture et d'analyse

Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 1000	Approches des études littéraires	3.0 J	FRA 1021	Littérature et histoire de la langue	3.0 J
FRA 1005	Analyse de textes	3.0 J S	FRA 1027	Histoire de la littérature	3.0 J
FRA 1009	Grammaire du français	3.0 J			

Bloc 01B Lectures critiques

Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
FRA 2007	Questions d'histoire de la littérature	3.0 J
FRA 2008	Théories et méthodes critiques	3.0 J

SEGMENT 83 HISTOIRE, POÉTIQUE ET THÉORIE DES LITTÉRATURES

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : 36 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 83A Introductions à l'histoire des littératures

Option - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 1100	Introduction à la littérature médiévale	3.0 J	FRA 1130	Introduction à la littérature québécoise	3.0 J
FRA 1102	Introduction à l'humanisme	3.0	FRA 1140	Introduction à la francophonie	3.0 S
FRA 1110	Introduction aux classicismes	3.0 J	FRA 1160	Histoire du théâtre de l'Antiquité au 17 ^e siècle	3.0 J
FRA 1120	Introduction aux modernités	3.0	FRA 1161	Histoire du théâtre 18 ^e - 21 ^e siècles	3.0 J

Bloc 83B Initiations à l'analyse et à l'écriture

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 1203	Lecture du poème	3.0	FRA 1705	Regarder, écouter, écrire	3.0
FRA 1204	Lecture du roman	3.0 S	FRA 1706	Création littéraire: poésie	3.0 J
FRA 1205	Lecture de l'essai	3.0 S	FRA 1707	Création littéraire: récit	3.0 S
FRA 1260	Lecture du texte de théâtre	3.0 J			

Bloc 83C Histoire des littératures

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 2100	Littérature française du Moyen Âge	3.0	FRA 2141	Littérature maghrébine	3.0
FRA 2103	Littérature française de la Renaissance	3.0 J	FRA 2142	Littérature africaine	3.0 S
FRA 2110	Littérature française du 17 ^e siècle	3.0 S	FRA 2143	Littérature des Caraïbes	3.0
FRA 2111	Littérature de la Nouvelle-France	3.0 J	FRA 2180	Poésie moderne et contemporaine	3.0 J
FRA 2112	Littérature française du 18 ^e siècle	3.0	FRA 2181	Roman moderne et contemporain	3.0 S
FRA 2124	Littérature française du 19 ^e siècle	3.0 S	FRA 2183	Histoire de la littérature des femmes	3.0 J
FRA 2130	Littérature québécoise du 19 ^e siècle	3.0 J	FRA 2184	Histoire de la littérature de jeunesse	3.0 J
FRA 2131	Littérature québécoise des 20 ^e et 21 ^e siècles	3.0 J			

Bloc 83D Poétiques et parcours de lecture

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 2203	Poétiques médiévales	3.0 J	FRA 2264	Dramaturgie québécoise	3.0 J
FRA 2204	Poétiques classiques	3.0	FRA 2265	Questions d'analyse dramaturgique	3.0
FRA 2210	Poétiques modernes et contemporaines	3.0 S	FRA 2284	Paralittératures	3.0 J
FRA 2220	Formes narratives	3.0	FRA 2285	Les récits de soi	3.0
FRA 2221	Formes poétiques	3.0 J	FRA 2615	Questions de littérature québécoise	3.0 S
FRA 2224	Formes brèves	3.0 S	FRA 3220	Auteur français	3.0
FRA 2241	Lecture des textes francophones	3.0	FRA 3230	Auteur québécois	3.0 S
FRA 2261	Dramaturgie d'Ancien Régime	3.0 J	FRA 3241	Auteur francophone	3.0 J
FRA 2263	Dramaturgie moderne	3.0	FRA 3242	Questions de littérature francophone	3.0

Bloc 83E Théories

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 2223	Formes dramatiques	3.0	FRA 3308	Littérature et linguistique	3.0 J
FRA 2311	Poétique et théorie des genres	3.0	FRA 3310	Littérature et société	3.0 S
FRA 2313	Théorie et analyse du récit	3.0	FRA 3313	Littérature et psychanalyse	3.0 J
FRA 2314	Théorie et analyse du discours poétique	3.0	FRA 3314	Littérature et philosophie	3.0 J
FRA 2318	Imaginaire social et littérature	3.0 J	FRA 3359	La recherche en littérature	3.0 J
FRA 3302	Rhétorique et argumentation	3.0	FRA 3360	La représentation théâtrale	3.0
FRA 3306	Théories des identités sexuelles	3.0 J			

Bloc 83F Langue française

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 1013	La rédaction	3.0	LNG 1126	Histoire du français en Amérique	3.0 S
LNG 1050	Ancien et moyen français	3.0 J	LNG 1955	Notions générales de linguistique	3.0 J
LNG 1061G	De la grammaire au style	3.0 S	LNG 2100	Français québécois	3.0 J
LNG 1062G	Le lexique : particularités, difficultés	3.0 S	LNG 2250	Analyse du discours en linguistique	3.0
LNG 1125	Temps et espaces francophones	3.0 J			

Bloc 83G Études interdisciplinaires et culturelles

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 2500	La littérature et les autres arts	3.0 J	FRA 3508	Identités culturelles et littérature	3.0
FRA 2510	La bande dessinée	3.0 J	FRA 3511	Les avant-gardes	3.0
FRA 3500	Littérature, culture, médias	3.0	FRA 3641	Littérature et civilisation africaines	3.0
FRA 3503	Mythes et littérature	3.0			

Bloc 83H Compléments ét. interdisciplinaires/culturelles

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CIN 2110	Le cinéma et les autres arts	3.0 S	LCO 2030	Littérature, technologies et médias	3.0 J
CIN 3101	Cinéma des différences	3.0 J	LCO 2100	Littérature et théories de la culture	3.0 S
FAS 1000	Introduction à l'interculturel	3.0	LCO 2300	Pratiques culturelles	3.0 J
LCO 1001	Le textuel et le visuel	3.0 S	LCO 3001	Problèmes de la représentation	3.0 S
LCO 1020	Littérature comparée et philosophie	3.0 S			

Bloc 83I Pratiques d'écriture

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 2706	L'art de la critique	3.0	FRA 3709	Les chantiers de la création	3.0 J
FRA 2707	Pratique des genres	3.0	FRA 3715	Écriture et nouveaux médias	3.0
FRA 2760	L'écriture dramatique	3.0 J			

Bloc 83J Compléments aux pratiques d'écriture

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
CIN 2107	L'adaptation cinématographique	3.0 J
CIN 2109	Critique cinématographique	3.0 S
CIN 3104	Histoire et théorie du scénario	3.0 S

Bloc 83K Métiers de l'édition et de la culture

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 2805	Littérature et édition	3.0 J	FRA 3825	Pratiques de l'édition numérique	3.0
FRA 2862	Recherches en dramaturgie	3.0	FRA 3826	Théories de l'édition numérique	3.0 J
FRA 3819	Stage dans une maison d'édition	3.0			

Bloc 83L Compléments métiers de l'édition et de la culture

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 3141	Anthropologie visuelle	3.0 J	COM 1600	Introduction aux études médiatiques	3.0 J
ARV 2955	Histoire du livre et de l'imprimé	3.0	HAR 3340	Exposition d'art : Discours et pratiques	3.0
COM 1300	Théories de la communication	3.0 J	JOU 1100	Le journalisme: évolution et perspectives	3.0 S
COM 1350	Communication, cognition, émotions	3.0 J	JOU 2310	Analyse de l'actualité	3.0 S

Bloc 83Z

Choix - 3 crédits.

Mineure en littératures de langue française

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT DES LITTÉRATURES DE LANGUE FRANÇAISE

Sommaire et particularités


NUMÉRO 1-145-4-5


CYCLE 1^{er} cycle


CRÉDITS 30 crédits


DURÉE 1 an

COTE R MINIMALE 20,000


 Admission à l'automne et à l'hiver

 Cours de jour

 Cours de soir

 Offert au campus de Montréal

 Temps plein

 Temps partiel

Information sur le programme

- Lisane Breton : 514 343-6225 lisane.breton@umontreal.ca
- Christiane Ndiaye : 514-343-2041

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI).

Structure du programme (1-145-4-5)

Version 02 (A16)

La Mineure comporte 30 crédits. Elle comprend les segments 01 et 83 avec 15 crédits obligatoires et 15 crédits à option.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01

Tous les crédits du segment sont obligatoires.

Bloc 01A Outils fondamentaux de lecture et d'analyse

Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 1000	Approches des études littéraires	3.0 J	FRA 1021	Littérature et histoire de la langue	3.0 J
FRA 1005	Analyse de textes	3.0 J S	FRA 1027	Histoire de la littérature	3.0 J
FRA 1009	Grammaire du français	3.0 J			

SEGMENT 83 HISTOIRE, POÉTIQUE ET THÉORIE DES LITTÉRATURES

Tous les crédits du segment sont à option.

Bloc 83A Introductions à l'histoire des littératures

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 1100	Introduction à la littérature médiévale	3.0 J	FRA 1140	Introduction à la francophonie	3.0 S
FRA 1102	Introduction à l'humanisme	3.0	FRA 1160	Histoire du théâtre de l'Antiquité au 17e siècle	3.0 J
FRA 1110	Introduction aux classicismes	3.0 J	FRA 1161	Histoire du théâtre 18e - 21e siècles	3.0 J
FRA 1120	Introduction aux modernités	3.0	FRA 2183	Histoire de la littérature des femmes	3.0 J
FRA 1130	Introduction à la littérature québécoise	3.0 J			

Bloc 83B Initiations à l'analyse

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 1203	Lecture du poème	3.0	FRA 1260	Lecture du texte de théâtre	3.0 J
FRA 1204	Lecture du roman	3.0 S	FRA 2241	Lecture des textes francophones	3.0
FRA 1205	Lecture de l'essai	3.0 S			

Bloc 83C Études interdisciplinaires et culturelles

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FAS 1000	Introduction à l'interculturel	3.0	FRA 2500	La littérature et les autres arts	3.0 J
FRA 2318	Imaginaire social et littérature	3.0 J	FRA 2510	La bande dessinée	3.0 J

Bloc 83D Pratiques d'écriture

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 1013	La rédaction	3.0	FRA 1707	Création littéraire: récit	3.0 S
FRA 1705	Regarder, écouter, écrire	3.0	FRA 2760	L'écriture dramatique	3.0 J
FRA 1706	Création littéraire: poésie	3.0 J			

Bloc 83E Métiers de l'édition

Option - Maximum 6 crédits

COURS	TITRE	CR.H.
FRA 2805	Littérature et édition	3.0 J
FRA 3819	Stage dans une maison d'édition	3.0

Baccalauréat en littératures de langue française et linguistique

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT DES LITTÉRATURES DE LANGUE FRANÇAISE | DÉPARTEMENT DE LINGUISTIQUE ET DE TRADUCTION

Sommaire et particularités







NUMÉRO 1-147-1-5

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 90 crédits

DURÉE 3 ans

COTE R MINIMALE 22,000

-  Admission à l'automne et à l'hiver
 -  Cours de jour
 -  Offert au campus de Montréal
 -  Temps plein
 -  Temps partiel
-  Possibilité de séjour d'études à l'international

Information sur le programme

- Richard Patry : 514 343-6111, poste 32483 richard.patry@umontreal.ca
- Diane Camerlain-Boucher : 514 343-7869 diane.camerlain.boucher@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI).

Structure du programme (1-147-1-5)

Version 01 (A10)

Le Baccalauréat comporte 90 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 72

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : 48 crédits obligatoires, 39 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 72A Bases en études françaises et linguistique

Obligatoire - 48 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 1000	Approches des études littéraires	3.0 J	LNG 1080	Lexicologie, sémantique et morphologie	3.0 J
FRA 1005	Analyse de textes	3.0 J S	LNG 1400	Notions de phonétique et de phonologie	3.0 J
FRA 1021	Littérature et histoire de la langue	3.0 J	LNG 1540	Notions de syntaxe	3.0 J
FRA 1027	Histoire de la littérature	3.0 J	LNG 2050	Syntaxe du français	3.0 J
FRA 2007	Questions d'histoire de la littérature	3.0 J	LNG 2080	Sémantique du français	3.0 J
FRA 2008	Théories et méthodes critiques	3.0 J	LNG 2360	Morphologie du français	3.0 S
FRA 3308	Littérature et linguistique	3.0 J	LNG 2400	Phonétique instrumentale du français	3.0 J
LNG 1050	Ancien et moyen français	3.0 J	LNG 2470	Phonologie du français	3.0 J

Bloc 72B Langues

Option - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1901	Allemand 1 (niveau A1.1)	3.0 J S	CTL 1904	Catalan 4 (niveau B1.2)	3.0 S
ALL 1902	Allemand 2 (niveau A1.2)	3.0 S	ESP 1901	Espagnol 1 (niveau A1)	3.0 J S
ALL 1903	Allemand 3 (niveau A2.1)	3.0 J S	ESP 1902	Espagnol 2 (niveau A2)	3.0 J S
ALL 1904	Allemand 4 (niveau A2.2)	3.0 J S	ESP 1903	Espagnol 3 (niveau B1.1)	3.0 J S
ALL 1911	Lire en allemand 1 (niveau A1-A2)	3.0 J	ESP 1904	Espagnol 4 (niveau B1.2)	3.0 J S
ALL 1912	Lire en allemand 2 (niveau B1)	3.0 J	ITL 1901	Italien 1 (niveau A1)	3.0 J S
ALL 1913	Lire en allemand 3 (niveau B2.1)	3.0 J	ITL 1902	Italien 2 (niveau A2)	3.0 J S
ALL 1914	Lire en allemand 4 (niveau B2.2)	3.0	ITL 1903	Italien 3 (niveau B1.1)	3.0 S
ANG 1903	Anglais 3 (niveau B1.1)	3.0 J S	ITL 1904	Italien 4 (niveau B1.2)	3.0 S
ANG 1904	Anglais 4 (niveau B1.2)	3.0 J S	LAT 1111	Initiation à la langue latine 1	3.0 S
ANG 1911	Lire en anglais 1 (niveau B1)	3.0 J	LAT 1121	Initiation à la langue latine 2	3.0 S
ANG 1912	Lire en anglais 2 (niveau B2)	3.0 J	PTG 1901	Portugais 1 (niveau A1)	3.0 J S
CTL 1901	Catalan 1 (niveau A1)	3.0 J S	PTG 1902	Portugais 2 (niveau A2)	3.0 S
CTL 1902	Catalan 2 (niveau A2)	3.0 S	PTG 1903	Portugais 3 (niveau B1.1)	3.0 S
CTL 1903	Catalan 3 (niveau B1.1)	3.0 S	PTG 1904	Portugais 4 (niveau B1.2)	3.0 S

Bloc 72C Histoire des littératures de langue française

Option - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 1100	Introduction à la littérature médiévale	3.0 J	FRA 2111	Littérature de la Nouvelle-France	3.0 J
FRA 1102	Introduction à l'humanisme	3.0	FRA 2112	Littérature française du 18e siècle	3.0
FRA 1110	Introduction aux classicismes	3.0 J	FRA 2124	Littérature française du 19e siècle	3.0 S
FRA 1120	Introduction aux modernités	3.0	FRA 2130	Littérature québécoise du 19e siècle	3.0 J
FRA 1130	Introduction à la littérature québécoise	3.0 J	FRA 2131	Littérature québécoise des 20e et 21e siècles	3.0 J
FRA 1140	Introduction à la francophonie	3.0 S	FRA 2141	Littérature maghrébine	3.0
FRA 1160	Histoire du théâtre de l'Antiquité au 17e siècle	3.0 J	FRA 2142	Littérature africaine	3.0 S
FRA 1161	Histoire du théâtre 18e - 21e siècles	3.0 J	FRA 2143	Littérature des Caraïbes	3.0
FRA 2100	Littérature française du Moyen Âge	3.0	FRA 2180	Poésie moderne et contemporaine	3.0 J
FRA 2103	Littérature française de la Renaissance	3.0 J	FRA 2181	Roman moderne et contemporain	3.0 S
FRA 2110	Littérature française du 17e siècle	3.0 S	FRA 2615	Questions de littérature québécoise	3.0 S

Bloc 72D Langue dans la francophonie

Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
LNG 1125	Temps et espaces francophones	3.0 J	TRA 2115	Histoire de la traduction	3.0 J
LNG 1126	Histoire du français en Amérique	3.0 S	TRA 3125	Théories contemporaines de la traduction	3.0 J
LNG 1300	Dictionnaires : analyse de contenu	3.0	TRA 3580	Traduction littéraire	3.0
LNG 2045	Grammaire du français et linguistique	3.0 J			

Bloc 72E Poétique et parcours de lecture

Option - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 1203	Lecture du poème	3.0	FRA 2220	Formes narratives	3.0
FRA 1204	Lecture du roman	3.0 S	FRA 2221	Formes poétiques	3.0 J
FRA 1205	Lecture de l'essai	3.0 S	FRA 2223	Formes dramatiques	3.0
FRA 1260	Lecture du texte de théâtre	3.0 J	FRA 2241	Lecture des textes francophones	3.0
FRA 2203	Poétiques médiévales	3.0 J	FRA 2261	Dramaturgie d'Ancien Régime	3.0 J
FRA 2204	Poétiques classiques	3.0	FRA 2263	Dramaturgie moderne	3.0
FRA 2210	Poétiques modernes et contemporaines	3.0 S	FRA 2264	Dramaturgie québécoise	3.0 J

Bloc 72F Langue avant 1800

Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
LNG 1120	Histoire de la langue française	3.0
LNG 2120	Le français moderne, de 1500 à 1789	3.0

Bloc 72G Champs sectoriels en linguistique

Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
LNG 1013	Langue et technologie	3.0 J	LNG 2250	Analyse du discours en linguistique	3.0
LNG 2100	Français québécois	3.0 J	LNG 2340	Langues secondes	3.0 J
LNG 2140	Questions de bilinguisme	3.0	LNG 2350	Sociolinguistique	3.0 J
LNG 2160	Introduction à la psycholinguistique	3.0 S			

Bloc 72H Recherches en littérature française

Option - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 2311	Poétique et théorie des genres	3.0	FRA 3310	Littérature et société	3.0 S
FRA 2313	Théorie et analyse du récit	3.0	FRA 3314	Littérature et philosophie	3.0 J
FRA 2314	Théorie et analyse du discours poétique	3.0	FRA 3359	La recherche en littérature	3.0 J
FRA 2318	Imaginaire social et littérature	3.0 J	FRA 3500	Littérature, culture, médias	3.0
FRA 3302	Rhétorique et argumentation	3.0	FRA 3503	Mythes et littérature	3.0
FRA 3306	Théories des identités sexuelles	3.0 J	FRA 3508	Identités culturelles et littérature	3.0

Bloc 72I Recherches en linguistique

Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
LNG 3040	Syntaxe : théorie et description	3.0	LNG 3400	Morphologie : théorie et description	3.0 J
LNG 3050	Sémantique : théorie et description	3.0	LNG 3560	Phonétique : théorie et description	3.0 J
LNG 3070	Phonologie : théorie et description	3.0 J			

Bloc 72Z

Choix - 3 crédits.

Baccalauréat en littératures de langue française et philosophie

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT DES LITTÉRATURES DE LANGUE FRANÇAISE | DÉPARTEMENT DE PHILOSOPHIE

Sommaire et particularités







NUMÉRO 1-148-1-5

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 90 crédits

DURÉE 3 ans

COTE R MINIMALE 22,000

-  Admission à l'automne et à l'hiver
 -  Cours de jour
 -  Offert au campus de Montréal
 -  Temps plein
 -  Temps partiel
-  Possibilité de séjour d'études à l'international

Information sur le programme

- Peter Dietsch : 514 343-6482

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI).

Structure du programme (1-148-1-5)

Version 02 (H16)

Le Baccalauréat comporte 90 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du Baccalauréat sont répartis de la façon suivante : 39 crédits obligatoires, 48 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 70A Fondements philosophiques et littéraires

Obligatoire - 39 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 1000	Approches des études littéraires	3.0 J	PHI 1430	Éthique et politique	3.0 J
FRA 1005	Analyse de textes	3.0 J S	PHI 1520	Introduction à la métaphysique	3.0 J
FRA 1009	Grammaire du français	3.0 J	PHI 1600	Introduction à la philosophie moderne	3.0 J
FRA 1027	Histoire de la littérature	3.0 J	PHI 1800	Des présocratiques à Aristote	3.0 J
FRA 2008	Théories et méthodes critiques	3.0 J	PHI 2180	Philosophie du langage	3.0 S
FRA 3314	Littérature et philosophie	3.0 J	PHI 3250	Esthétique de la littérature	3.0
PHI 1005	Logique 1	3.0 J			

Bloc 70B Philosophie de la connaissance			Option - Maximum 3 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHI 1130	Philosophie des sciences	3.0 S	PHI 2150	Philosophie des sciences humaines	3.0
PHI 1300	Philosophie de la connaissance	3.0 J	PHI 2305	Théories de la connaissance	3.0
PHI 1365	Évolution, pensée et valeurs	3.0 J	PHI 2320	Philosophie de l'esprit	3.0 J
PHI 1710	Langage, pensée et connaissance	3.0 J	PHI 3710	Philosophie anglo-américaine	3.0

Bloc 70C Histoire des littératures de langue française			Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 1100	Introduction à la littérature médiévale	3.0 J	FRA 2111	Littérature de la Nouvelle-France	3.0 J
FRA 1102	Introduction à l'humanisme	3.0	FRA 2112	Littérature française du 18e siècle	3.0
FRA 1110	Introduction aux classicismes	3.0 J	FRA 2124	Littérature française du 19e siècle	3.0 S
FRA 1120	Introduction aux modernités	3.0	FRA 2130	Littérature québécoise du 19e siècle	3.0 J
FRA 1130	Introduction à la littérature québécoise	3.0 J	FRA 2131	Littérature québécoise des 20e et 21e siècles	3.0 J
FRA 1140	Introduction à la francophonie	3.0 S	FRA 2141	Littérature maghrébine	3.0
FRA 1160	Histoire du théâtre de l'Antiquité au 17e siècle	3.0 J	FRA 2142	Littérature africaine	3.0 S
FRA 1161	Histoire du théâtre 18e - 21e siècles	3.0 J	FRA 2143	Littérature des Caraïbes	3.0
FRA 2100	Littérature française du Moyen Âge	3.0	FRA 2180	Poésie moderne et contemporaine	3.0 J
FRA 2103	Littérature française de la Renaissance	3.0 J	FRA 2181	Roman moderne et contemporain	3.0 S
FRA 2110	Littérature française du 17e siècle	3.0 S	FRA 2615	Questions de littérature québécoise	3.0 S

Bloc 70D Histoire de la philosophie			Option - 6 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHI 1860	Introduction à la philosophie médiévale	3.0 S	PHI 2865	Auteurs médiévaux (5e - 12e siècles)	3.0 S
PHI 2605	Descartes	3.0	PHI 2965	Le bouddhisme chinois	3.0
PHI 2615	Philosophie des Lumières	3.0 J	PHI 3510	Problèmes de philosophie moderne	3.0
PHI 2650	Kant : Critique de la raison pure	3.0 J	PHI 3530	Le rationalisme moderne	3.0
PHI 2670	L'empirisme moderne	3.0	PHI 3645	La critique de la faculté de juger	3.0 J
PHI 2800	Platon	3.0 J	PHI 3802	Philosophie néo-platonicienne	3.0
PHI 2810	Aristote	3.0	PHI 3820	La métaphysique d'Aristote	3.0
PHI 2820	Philosophie hellénistique	3.0 J	PHI 3870	Philosophie médiévale arabe et juive	3.0

Bloc 70E Poétique et parcours de lecture			Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 1203	Lecture du poème	3.0	FRA 2220	Formes narratives	3.0
FRA 1204	Lecture du roman	3.0 S	FRA 2221	Formes poétiques	3.0 J
FRA 1205	Lecture de l'essai	3.0 S	FRA 2223	Formes dramatiques	3.0
FRA 1260	Lecture du texte de théâtre	3.0 J	FRA 2241	Lecture des textes francophones	3.0
FRA 2203	Poétiques médiévales	3.0 J	FRA 2261	Dramaturgie d'Ancien Régime	3.0 J
FRA 2204	Poétiques classiques	3.0	FRA 2263	Dramaturgie moderne	3.0
FRA 2210	Poétiques modernes et contemporaines	3.0 S	FRA 2264	Dramaturgie québécoise	3.0 J

Bloc 70F Éthique et philosophie politique			Option - 3 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHI 2421	Éthique et politique à l'âge classique	3.0 S	PHI 3625	Problèmes d'éthique	3.0 S
PHI 2422	Théories politiques modernes	3.0	PHI 3630	Philosophie de l'action	3.0
PHI 2425	Philosophie politique contemporaine	3.0 J	PHI 3660	Philosophie du droit	3.0 J
PHI 2430	La philosophie pratique de Kant	3.0 J	PHI 3685	Problèmes d'éthique appliquée	3.0
PHI 2805	La République de Platon	3.0	PHI 3805	Aristote : éthique et politique	3.0
PHI 3615	Éthique et psychologie morale	3.0			

Bloc 70G Philosophie continentale			Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.		
-----------------------------------	--	--	---	--	--

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHI 1205	Philosophie française contemporaine	3.0 S	PHI 3015	Psychanalyse et philosophie	3.0 J
PHI 1255	Introduction à la philosophie de l'art	3.0 S	PHI 3640	Hegel	3.0
PHI 2200	Nietzsche	3.0 S	PHI 3730	Herméneutique philosophique	3.0 J
PHI 2205	La phénoménologie de Husserl	3.0 J	PHI 3735	Gadamer et l'herméneutique	3.0
PHI 2210	Théorie critique	3.0 S	PHI 3755	La phénoménologie après Husserl	3.0
PHI 2215	Le post-structuralisme en France	3.0 J	PHI 3760	Heidegger	3.0 J
PHI 2255	Théories esthétiques	3.0	PHI 3780	Figures de la philosophie européenne	3.0 S

Bloc 70H Ouvertures

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 2311	Poétique et théorie des genres	3.0	FRA 3306	Théories des identités sexuelles	3.0 J
FRA 2313	Théorie et analyse du récit	3.0	FRA 3310	Littérature et société	3.0 S
FRA 2318	Imaginaire social et littérature	3.0 J	FRA 3313	Littérature et psychanalyse	3.0 J
FRA 2500	La littérature et les autres arts	3.0 J	FRA 3360	La représentation théâtrale	3.0
FRA 2805	Littérature et édition	3.0 J	FRA 3503	Mythes et littérature	3.0
FRA 3302	Rhétorique et argumentation	3.0	FRA 3508	Identités culturelles et littérature	3.0

Bloc 70I Langues

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1901	Allemand 1 (niveau A1.1)	3.0 J S	ANG 1906	Anglais 6 (niveau B2.2)	3.0 S
ALL 1902	Allemand 2 (niveau A1.2)	3.0 S	ANG 1911	Lire en anglais 1 (niveau B1)	3.0 J
ALL 1903	Allemand 3 (niveau A2.1)	3.0 J S	ANG 1912	Lire en anglais 2 (niveau B2)	3.0 J
ALL 1904	Allemand 4 (niveau A2.2)	3.0 J S	GRC 1111	Initiation à la langue grecque 1	3.0 S
ALL 1905	Allemand 5 (niveau B1.1)	3.0 J S	GRC 1121	Initiation à la langue grecque 2	3.0 S
ALL 1906	Allemand 6 (niveau B1.2)	3.0 J S	GRC 2011	Grec intermédiaire	3.0 S
ALL 1911	Lire en allemand 1 (niveau A1-A2)	3.0 J	GRC 2021	Grec avancé (A)	3.0
ALL 1912	Lire en allemand 2 (niveau B1)	3.0 J	GRC 2031	Grec avancé (B)	3.0 J
ALL 1913	Lire en allemand 3 (niveau B2.1)	3.0 J	LAT 1111	Initiation à la langue latine 1	3.0 S
ALL 1914	Lire en allemand 4 (niveau B2.2)	3.0	LAT 1121	Initiation à la langue latine 2	3.0 S
ANG 1903	Anglais 3 (niveau B1.1)	3.0 J S	LAT 2011	Latin intermédiaire	3.0 J
ANG 1904	Anglais 4 (niveau B1.2)	3.0 J S	LAT 2021	Latin avancé (A)	3.0
ANG 1905	Anglais 5 (niveau B2.1)	3.0 J S	LAT 2031	Latin avancé (B)	3.0 J

Bloc 70Z

Choix - 3 crédits.

Baccalauréat en littératures de langues anglaise et française

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT DE LITTÉRATURES ET DE LANGUES DU MONDE

Sommaire et particularités







NUMÉRO 1-137-1-0

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 90 crédits

DURÉE 3 ans

COTE R MINIMALE 22,000

-  Admission à l'automne et à l'hiver
 -  Cours de jour
 -  Offert au campus de Montréal
 -  Temps plein
 -  Temps partiel
-  Possibilité de séjour d'études à l'international

Information sur le programme

- Joyce Boro, responsable de programme : 514 343- 5683
- Tano Hubert, Konan, TGDE : 514-343-6223 tano.hubert.konan@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC et
- réussir un test de connaissance de l'anglais.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI).

Structure du programme (1-137-1-0)

Version 00 (A07)

Le Baccalauréat comporte 90 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du Baccalauréat sont répartis de la façon suivante : 36 crédits obligatoires, 51 à option et 3 au choix.

Quels que soient les cours à option choisis, 42 crédits de cours d'études anglaises et 42 crédits de cours des littératures de langue française devront avoir été complétés.

Bloc 70A Intro. discipline (ét. françaises/ét. anglaises)

Obligatoire - 36 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1001	Reading Poetry	3.0 J	FAS 3000	Formations culturelles des théories	3.0 J
ANG 1002	Reading Fiction	3.0 J	FRA 1000	Approches des études littéraires	3.0 J
ANG 1006	Reading Drama	3.0 S	FRA 1005	Analyse de textes	3.0 J S
ANG 1053	English Grammar 2	3.0 S	FRA 1009	Grammaire du français	3.0 J
ANG 1103	Composition: Critical Writing	3.0 J	FRA 1021	Littérature et histoire de la langue	3.0 J
ANG 2020	English Languages since 1066	3.0 J	FRA 1027	Histoire de la littérature	3.0 J

Bloc 70B Littératures des Amériques (ét. françaises)

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 1130	Introduction à la littérature québécoise	3.0 J	FRA 2143	Littérature des Caraïbes	3.0
FRA 2111	Littérature de la Nouvelle-France	3.0 J	FRA 2264	Dramaturgie québécoise	3.0 J
FRA 2130	Littérature québécoise du 19 ^e siècle	3.0 J	FRA 2615	Questions de littérature québécoise	3.0 S
FRA 2131	Littérature québécoise des 20 ^e et 21 ^e siècles	3.0 J	FRA 3230	Auteur québécois	3.0 S

Bloc 70C Littératures des Amériques (ét. anglaises)

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1325	Survey of Canadian Literature	3.0	ANG 2173	American Literature 1776 to 1900	3.0
ANG 1381	Survey of American Literature	3.0	ANG 2183	American Literature 1900 to Present	3.0
ANG 1401	Quebec Writing in English	3.0	ANG 2325	Contemporary Canadian Literature	3.0
ANG 1500	African-American Literature	3.0 J			

Bloc 70D Littératures du monde (ét. françaises)

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 1140	Introduction à la francophonie	3.0 S	FRA 3241	Auteur francophone	3.0 J
FRA 2141	Littérature maghrébine	3.0	FRA 3242	Questions de littérature francophone	3.0
FRA 2142	Littérature africaine	3.0 S	FRA 3641	Littérature et civilisation africaines	3.0
FRA 2241	Lecture des textes francophones	3.0			

Bloc 70E Littératures du monde (ét. anglaises)

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1033	20th Century Literatures in English	3.0 J	ANG 2322	War, Literature, and the Arts	3.0
ANG 1655	Travel Literature in English	3.0 J	ANG 2362	Literature and Globalization	3.0
ANG 2260	Modernism in Art and Literature	3.0			

Bloc 70F Littératures/cultures populaires (ét. françaises)

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 2184	Histoire de la littérature de jeunesse	3.0 J	FRA 2510	La bande dessinée	3.0 J
FRA 2284	Paralittératures	3.0 J	FRA 3508	Identités culturelles et littérature	3.0
FRA 2500	La littérature et les autres arts	3.0 J			

Bloc 70G Littératures/cultures populaires (ét. anglaises)

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1005	Reading Popular Culture	3.0 J	ANG 1750	Science Fiction and Fantasy	3.0
ANG 1320	Children's Literature in English	3.0	ANG 1755	Vampires in Film and Literature	3.0
ANG 1380	Theatre in Montreal	3.0 S	ANG 2115	Shakespeare	3.0
ANG 1600	Detective Fiction	3.0	ANG 2312	The Romance	3.0 J
ANG 1700	Literature and Film	3.0 J	ANG 2330	Reading Journalism	3.0

Bloc 70H Ident. sexuelles/sexualités (ét. franç./ét. ang.)

Option - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANG 2404	Literature and Transnational Feminisms	3.0 J	FRA 2183	Histoire de la littérature des femmes	3.0 J
ANG 2461	Sexuality and Representation	3.0 J	FRA 3306	Théories des identités sexuelles	3.0 J

Bloc 70I Histoire des littératures (ét. françaises)

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 2100	Littérature française du Moyen Âge	3.0	FRA 2180	Poésie moderne et contemporaine	3.0 J
FRA 2103	Littérature française de la Renaissance	3.0 J	FRA 2181	Roman moderne et contemporain	3.0 S
FRA 2110	Littérature française du 17 ^e siècle	3.0 S	FRA 2261	Dramaturgie d'Ancien Régime	3.0 J
FRA 2112	Littérature française du 18 ^e siècle	3.0	FRA 3220	Auteur français	3.0
FRA 2124	Littérature française du 19 ^e siècle	3.0 S			

Bloc 70J Histoire des littératures (ét. anglaises)

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1031	Survey of British Literature to 1650	3.0	ANG 1341	Irish Literature and Culture	3.0
ANG 1032	Survey of British Literature, 1650-1900	3.0 S	ANG 2153	British Literature 1790 to 1900	3.0
ANG 1282	British Drama	3.0			

Bloc 70K Théorie (ét. françaises)

Option - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 2008	Théories et méthodes critiques	3.0 J	FRA 3310	Littérature et société	3.0 S
FRA 2285	Les récits de soi	3.0	FRA 3313	Littérature et psychanalyse	3.0 J
FRA 2311	Poétique et théorie des genres	3.0	FRA 3503	Mythes et littérature	3.0
FRA 2313	Théorie et analyse du récit	3.0			

Bloc 70L Théorie (ét. anglaises)

Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ANG 2005	English Studies in a Comparatist Context	3.0
ANG 2320	Literature and the Law	3.0
ANG 2361	Postcolonial Literature in English	3.0

Bloc 70Z














Choix - 3 crédits.

Baccalauréat en mathématiques

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT DE MATHÉMATIQUES ET DE STATISTIQUE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-190-1-0
CYCLE	1 ^{er} cycle
CRÉDITS	90 crédits
DURÉE	3 ans
COTE R MINIMALE	22,000

-  Admission à l'automne et à l'hiver
-  Cours de jour
-  Offert au campus de Montréal
-  Stages obligatoires
-  Stages facultatifs
-  Temps plein
-  Temps partiel
-  Orientation COOP
-  Menant à une accréditation professionnelle
-  Possibilité de séjour d'études à l'international
-  Cheminement accéléré/intensif
-  Les étudiants des orientations Statistique et Statistique COOP peuvent obtenir une accréditation de la Société statistique du Canada au niveau A-Stat
-  Le programme peut durer un peu plus de 3 ans si l'orientation COOP est choisie

Information sur le programme

- Marielle Thorne : 514 343-6111, poste 1693

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
 - DEC en sciences, lettres et arts
 - DEC en sciences de la nature
 - DEC en sciences informatiques et mathématiques

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC et
- avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme**, les cours préalables suivants :
 - Mathématiques 103, 105 et 203

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-190-1-0)

Version 19 (A17)

Le Baccalauréat comporte 90 crédits. Il comprend un tronc commun (segment 02) et est offert selon sept orientations :

- orientation Actuariat (segments 02 et 75) avec 57 crédits obligatoires, 30 à option et 3 crédits au choix.
- orientation Actuariat COOP (segments 02 et 76) avec 63 crédits obligatoires et 27 crédits à option.
- orientation Mathématiques pures et appliquées (segments 02 et 77) avec 63 crédits obligatoires, 24 à option et 3 crédits au choix.
- orientation Sciences mathématiques (segments 02 et 78) avec 26 crédits obligatoires, 55 à option et 9 crédits au choix.
- orientation Statistique (segments 02 et 79) avec 60 crédits obligatoires, 27 à option et 3 crédits au choix.
- orientation Statistique COOP (segments 02 et 80) avec 66 crédits obligatoires, 24 crédits à option.
- orientation Mathématiques financières (segments 02 et 81) avec 62 crédits obligatoires, 25 à option et 3 crédits au choix

L'étudiant inscrit dans une orientation COOP, doit aussi s'inscrire à un stage hors programme.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 02 COMMUN AUX SEPT ORIENTATIONS

Tous les crédits du tronc commun sont obligatoires.

Bloc 02A			Obligatoire - 23 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MAT 1000	Analyse 1	4.0 J	MAT 1600	Algèbre linéaire	4.0 J
MAT 1400	Calcul 1	4.0 J	MAT 1720	Probabilités	4.0 J
MAT 1500	Mathématiques discrètes	4.0 J	STT 1700	Introduction à la statistique	3.0 J

SEGMENT 75 PROPRE À L'ORIENTATION ACTUARIAT

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante : 34 crédits obligatoires, 30 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 75A Mathématiques de l'aléatoire et actuarielles			Obligatoire - 27 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ACT 1240	Mathématiques financières	3.0 J S	MAT 2050	Analyse 2	3.0 J S
ACT 2241	Produits dérivés et gestion de risque	3.0 J	MAT 2717	Processus stochastiques	3.0 J
ACT 2250	Mathématiques de l'assurance-vie 1	3.0 J S	STT 2400	Régression linéaire	3.0 J
ACT 2284	Mathématiques de l'assurance IARD	3.0 J S	STT 2700	Concepts et méthodes en statistique	3.0 J
ACT 3251	Théorie du risque	3.0 J			

Bloc 75B Outils informatiques de base			Obligatoire - 7 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.			
IFT 1177	Chiffrier et bases de données : compléments	3.0 J S			
IFT 1178	Programmation d'applications en VB	3.0 J S			
STT 1682	Progiciels statistiques en actuariat	1.0 S			

Bloc 75C Compléments de mathématiques et de statistique			Option - Maximum 6 crédits.		
---	--	--	-----------------------------	--	--

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MAT 1410	Calcul 2	3.0 J	STT 2100	Théorie de la décision	3.0 J
MAT 2100	Analyse 3	3.0 J	STT 2305	Analyse multivariée appliquée	3.0
MAT 2115	Équations différentielles	3.0 J	STT 3410	Plans et analyses d'expériences	3.0 J
MAT 2412	Analyse numérique 1	3.0 J S	STT 3500	Méthodes non paramétriques	3.0 J
MAT 6111	Mesure et intégration	3.0 J	STT 3505	Données catégorielles	3.0 J
MAT 6112	Analyse fonctionnelle	3.0 J	STT 3700	Inférence statistique	3.0 J
MAT 6717	Probabilités	3.0 J	STT 3781	Laboratoire de statistique	3.0 J
STT 2000	Échantillonnage	3.0 J S			

Bloc 75D Compléments d'actuariat

Option - Minimum 15 crédits, maximum 21crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ACT 2242	Finance corporative	3.0 J S	ACT 3284	Modèles en assurance IARD	3.0 J
ACT 2243	Investissements	3.0 J	MAT 2000	Stage 1	3.0
ACT 2251	Mathématiques de l'assurance-vie 2	3.0 J S	MAT 3000	Stage 2	3.0
ACT 3201	Mathématiques des régimes de rentes	3.0 J S	STT 3220	Méthodes de prévision	3.0 J
ACT 3230	Finance mathématique	3.0 J	STT 3260	Modèles de survie	3.0 J
ACT 3281	Laboratoire d'actuariat	3.0			

Bloc 75Y Contributions d'autres disciplines

Option - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DMO 1000	Introduction à la démographie	3.0 S	IFT 1015	Programmation 1	3.0 J S
ECN 1000	Principes d'économie	3.0 J S	IFT 1025	Programmation 2	3.0 J S
ECN 1050	Introduction à la macroéconomie	3.0 J S	IFT 2015	Structures de données	3.0 J S
ECN 2165	Comptabilité 1	3.0 S	IFT 3245	Simulation et modèles	3.0 J

Bloc 75Z

Choix - 3 crédits.

SEGMENT 76 PROPRE À L'ORIENTATION ACTUARIAT COOP

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante : 40 crédits obligatoires et 27 crédits à option.

Les étudiants doivent aussi réussir un stage hors programme MAT 3001 (Stage 3).

Bloc 76A Mathématiques de l'aléatoire et actuarielles

Obligatoire - 27 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ACT 1240	Mathématiques financières	3.0 J S	MAT 2050	Analyse 2	3.0 J S
ACT 2241	Produits dérivés et gestion de risque	3.0 J	MAT 2717	Processus stochastiques	3.0 J
ACT 2250	Mathématiques de l'assurance-vie 1	3.0 J S	STT 2400	Régression linéaire	3.0 J
ACT 2284	Mathématiques de l'assurance IARD	3.0 J S	STT 2700	Concepts et méthodes en statistique	3.0 J
ACT 3251	Théorie du risque	3.0 J			

Bloc 76B Outils informatiques de base

Obligatoire - 7 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1177	Chiffrier et bases de données : compléments	3.0 J S
IFT 1178	Programmation d'applications en VB	3.0 J S
STT 1682	Progiciels statistiques en actuariat	1.0 S

Bloc 76C Compléments de mathématiques et de statistique

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MAT 1410	Calcul 2	3.0 J	STT 2100	Théorie de la décision	3.0 J
MAT 2100	Analyse 3	3.0 J	STT 2305	Analyse multivariée appliquée	3.0
MAT 2115	Équations différentielles	3.0 J	STT 3410	Plans et analyses d'expériences	3.0 J
MAT 2412	Analyse numérique 1	3.0 J S	STT 3500	Méthodes non paramétriques	3.0 J
MAT 6111	Mesure et intégration	3.0 J	STT 3505	Données catégorielles	3.0 J
MAT 6112	Analyse fonctionnelle	3.0 J	STT 3700	Inférence statistique	3.0 J
MAT 6717	Probabilités	3.0 J	STT 3781	Laboratoire de statistique	3.0 J
STT 2000	Échantillonnage	3.0 J S			

Bloc 76D Compléments d'actuariat

Option - Minimum 12 crédits, maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ACT 2242	Finance corporative	3.0 J S	ACT 3281	Laboratoire d'actuariat	3.0
ACT 2243	Investissements	3.0 J	ACT 3284	Modèles en assurance IARD	3.0 J
ACT 2251	Mathématiques de l'assurance-vie 2	3.0 J S	STT 3220	Méthodes de prévision	3.0 J
ACT 3201	Mathématiques des régimes de rentes	3.0 J S	STT 3260	Modèles de survie	3.0 J
ACT 3230	Finance mathématique	3.0 J			

Bloc 76E

Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MAT 2000	Stage 1	3.0
MAT 3000	Stage 2	3.0

Bloc 76Y Contributions d'autres disciplines

Option - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DMO 1000	Introduction à la démographie	3.0 S	IFT 1015	Programmation 1	3.0 J S
ECN 1000	Principes d'économie	3.0 J S	IFT 1025	Programmation 2	3.0 J S
ECN 1050	Introduction à la macroéconomie	3.0 J S	IFT 2015	Structures de données	3.0 J S
ECN 2165	Comptabilité 1	3.0 S	IFT 3245	Simulation et modèles	3.0 J

SEGMENT 77 PROPRE À L'ORIENTATION MATHÉMATIQUES PURES ET APPLIQUÉES

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante : 40 crédits obligatoires, 24 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 77A Analyse, algèbre et géométrie

Obligatoire - 33 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MAT 1410	Calcul 2	3.0 J	MAT 2412	Analyse numérique 1	3.0 J S
MAT 2050	Analyse 2	3.0 J S	MAT 2466	Analyse appliquée	3.0 J
MAT 2100	Analyse 3	3.0 J	MAT 2600	Algèbre 1	3.0 J
MAT 2115	Équations différentielles	3.0 J	MAT 2611	Algèbre 2	3.0 J
MAT 2130	Variable complexe	3.0 J	MAT 2717	Processus stochastiques	3.0 J
MAT 2300	Géométrie différentielle	3.0 J			

Bloc 77B Outils informatiques de base

Obligatoire - 7 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1969	Programmation scientifique en langage C	3.0 J S
MAT 1460	Modélisation	3.0 J S
MAT 1681	Mathématiques assistées par ordinateur	1.0 J

Bloc 77C Compléments de mathématiques et de statistique

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MAT 2000	Stage 1	3.0
MAT 2450	Mathématiques et technologie	3.0 J
MAT 2531	Histoire des mathématiques	3.0 J

Bloc 77D Compléments mathématiques 2

Option - Minimum 12 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MAT 3000	Stage 2	3.0	MAT 3632	Théorie des nombres	3.0 J
MAT 3060	Logique	3.0 J	MAT 3661	Théorie de Galois	3.0 J
MAT 3162	Équations aux dérivées partielles	3.0 J	MAT 4000	Mémoire de fin d'études	3.0
MAT 3363	Topologie	3.0 J	MAT 6111	Mesure et intégration	3.0 J
MAT 3431	Théorie de l'optimisation	3.0	MAT 6112	Analyse fonctionnelle	3.0 J
MAT 3450	Modélisation mathématique	3.0 J	MAT 6717	Probabilités	3.0 J

Bloc 77Y Contributions d'autres disciplines

Option - Minimum 9 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BIO 1203	Introduction à la génétique	3.0 J S	PHY 1651	Mécanique classique 1	3.0 J
BIO 1803	Écologie et environnement	3.0 J S	PHY 1652	Relativité 1	3.0 J
ECN 1000	Principes d'économie	3.0 J S	PHY 1972	Comprendre l'Univers	3.0
ECN 1050	Introduction à la macroéconomie	3.0 J S	PHY 2810	Mécanique quantique 1	4.0 J
ECN 2165	Comptabilité 1	3.0 S	PHY 3080	Applications des groupes en physique	3.0 J
ECN 3801	Économie financière	3.0 J	PHY 3131	Mécanique classique 2	3.0 J
GEO 1312	Développement durable et environnement	3.0 J	STT 2000	Échantillonnage	3.0 J S
GEO 2122	Climatologie	3.0 J	STT 2100	Théorie de la décision	3.0 J
GEO 2152	Hydrologie	3.0 J	STT 2305	Analyse multivariée appliquée	3.0
GEO 2312	Géographie des ressources naturelles	3.0 J	STT 2400	Régression linéaire	3.0 J
IFT 1015	Programmation 1	3.0 J S	STT 2700	Concepts et méthodes en statistique	3.0 J
IFT 1025	Programmation 2	3.0 J S	STT 3220	Méthodes de prévision	3.0 J
IFT 2015	Structures de données	3.0 J S	STT 3260	Modèles de survie	3.0 J
IFT 2505	Techniques d'optimisation 1	3.0 J	STT 3410	Plans et analyses d'expériences	3.0 J
IFT 3245	Simulation et modèles	3.0 J	STT 3500	Méthodes non paramétriques	3.0 J
IFT 3515	Techniques d'optimisation 2	3.0 J	STT 3505	Données catégorielles	3.0 J
PHI 1130	Philosophie des sciences	3.0 S	STT 3510	Biostatistique	3.0
PHI 1300	Philosophie de la connaissance	3.0 J	STT 3700	Inférence statistique	3.0 J
PHY 1620	Ondes et vibrations	3.0 J	STT 3781	Laboratoire de statistique	3.0 J

Bloc 77Z

Choix - 3 crédits.

SEGMENT 78 PROPRE À L'ORIENTATION SCIENCES MATHÉMATIQUES

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante : 3 crédits obligatoires, 55 crédits à option et 9 crédits au choix.

Bloc 78A Compléments

Obligatoire - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MAT 1410	Calcul 2	3.0 J

Bloc 78B Outils informatiques de base

Option - 7 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1166	Programmation orientée objet en C++	3.0 J S	IFT 1969	Programmation scientifique en langage C	3.0 J S
IFT 1177	Chiffrier et bases de données : compléments	3.0 J S	MAT 1681	Mathématiques assistées par ordinateur	1.0 J
IFT 1178	Programmation d'applications en VB	3.0 J S	STT 1682	Progiciels statistiques en actuariat	1.0 S

Bloc 78C Compléments mathématiques

Option - Minimum 36 crédits, maximum 39 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ACT 1240	Mathématiques financières	3.0 J S	MAT 3000	Stage 2	3.0
ACT 2241	Produits dérivés et gestion de risque	3.0 J	MAT 3060	Logique	3.0 J
ACT 3230	Finance mathématique	3.0 J	MAT 3162	Équations aux dérivées partielles	3.0 J
IFT 1575	Modèles de recherche opérationnelle	3.0 J S	MAT 3363	Topologie	3.0 J
IFT 2505	Techniques d'optimisation 1	3.0 J	MAT 3431	Théorie de l'optimisation	3.0
IFT 3515	Techniques d'optimisation 2	3.0 J	MAT 3450	Modélisation mathématique	3.0 J
MAT 1101	Mathématiques fondamentales	3.0 J	MAT 3632	Théorie des nombres	3.0 J
MAT 1301	Mathématiques élémentaires	3.0 J	MAT 3661	Théorie de Galois	3.0 J
MAT 1332	Géométrie euclidienne	3.0 J	STT 2000	Échantillonnage	3.0 J S
MAT 2000	Stage 1	3.0	STT 2100	Théorie de la décision	3.0 J
MAT 2050	Analyse 2	3.0 J S	STT 2305	Analyse multivariée appliquée	3.0
MAT 2100	Analyse 3	3.0 J	STT 2400	Régression linéaire	3.0 J
MAT 2115	Équations différentielles	3.0 J	STT 2700	Concepts et méthodes en statistique	3.0 J
MAT 2130	Variable complexe	3.0 J	STT 3220	Méthodes de prévision	3.0 J
MAT 2300	Géométrie différentielle	3.0 J	STT 3260	Modèles de survie	3.0 J
MAT 2412	Analyse numérique 1	3.0 J S	STT 3410	Plans et analyses d'expériences	3.0 J
MAT 2450	Mathématiques et technologie	3.0 J	STT 3500	Méthodes non paramétriques	3.0 J
MAT 2466	Analyse appliquée	3.0 J	STT 3505	Données catégorielles	3.0 J
MAT 2531	Histoire des mathématiques	3.0 J	STT 3510	Biostatistique	3.0
MAT 2600	Algèbre 1	3.0 J	STT 3700	Inférence statistique	3.0 J
MAT 2611	Algèbre 2	3.0 J	STT 3781	Laboratoire de statistique	3.0 J
MAT 2717	Processus stochastiques	3.0 J			

Bloc 78Y Contributions d'autres disciplines

Option - Minimum 9 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1903	Anglais 3 (niveau B1.1)	3.0 J S	IFT 1025	Programmation 2	3.0 J S
BIO 1203	Introduction à la génétique	3.0 J S	IFT 2015	Structures de données	3.0 J S
BIO 1803	Écologie et environnement	3.0 J S	IFT 2125	Introduction à l'algorithmique	3.0 J S
BIO 2811	Dynamique des populations	3.0 J	IFT 3245	Simulation et modèles	3.0 J
DMO 1000	Introduction à la démographie	3.0 S	LNG 1955	Notions générales de linguistique	3.0 J
ECN 1000	Principes d'économie	3.0 J S	PHI 1130	Philosophie des sciences	3.0 S
ECN 1050	Introduction à la macroéconomie	3.0 J S	PHI 1300	Philosophie de la connaissance	3.0 J
ECN 2165	Comptabilité 1	3.0 S	PHY 1620	Ondes et vibrations	3.0 J
ECN 3801	Économie financière	3.0 J	PHY 1651	Mécanique classique 1	3.0 J
GEO 1312	Développement durable et environnement	3.0 J	PHY 1652	Relativité 1	3.0 J
GEO 2122	Climatologie	3.0 J	PHY 1972	Comprendre l'Univers	3.0
GEO 2152	Hydrologie	3.0 J	PHY 2810	Mécanique quantique 1	4.0 J
GEO 2312	Géographie des ressources naturelles	3.0 J	PHY 3080	Applications des groupes en physique	3.0 J
HEC 3015	Management (3040013)	3.0	PHY 3131	Mécanique classique 2	3.0 J
HEC 3017	Comprendre les états financiers (3090016)	3.0	REI 1010	Introduction aux relations industrielles	3.0 J
IFT 1015	Programmation 1	3.0 J S			

Bloc 78Z

Choix - 9 crédits.

SEGMENT 79 PROPRE À L'ORIENTATION STATISTIQUE

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante : 37 crédits obligatoires, 27 crédits à option et 3 crédits au choix.

Afin d'obtenir l'accréditation de la Société statistique du Canada au niveau A-Stat, l'étudiant doit prendre trois cours du bloc 79 Y dans la même discipline.

Bloc 79A Compléments de mathématiques

Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MAT 2050	Analyse 2	3.0 J S	MAT 2412	Analyse numérique 1	3.0 J S
MAT 2100	Analyse 3	3.0 J	MAT 2717	Processus stochastiques	3.0 J

Bloc 79B Éléments de statistique

Obligatoire - 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
STT 2000	Échantillonnage	3.0 J S	STT 3410	Plans et analyses d'expériences	3.0 J
STT 2400	Régression linéaire	3.0 J	STT 3700	Inférence statistique	3.0 J
STT 2700	Concepts et méthodes en statistique	3.0 J	STT 3781	Laboratoire de statistique	3.0 J

Bloc 79C Outils informatiques de base

Obligatoire - 7 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1969	Programmation scientifique en langage C	3.0 J S
MAT 1460	Modélisation	3.0 J S
STT 1682	Progiciels statistiques en actuariat	1.0 S

Bloc 79D Outils informatiques avancés

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1015	Programmation 1	3.0 J S	IFT 2015	Structures de données	3.0 J S
IFT 1025	Programmation 2	3.0 J S	IFT 3245	Simulation et modèles	3.0 J

Bloc 79E Compléments en mathématiques

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MAT 1410	Calcul 2	3.0 J	MAT 2466	Analyse appliquée	3.0 J
MAT 2115	Équations différentielles	3.0 J	MAT 3431	Théorie de l'optimisation	3.0
MAT 2130	Variable complexe	3.0 J	MAT 6111	Mesure et intégration	3.0 J
MAT 2450	Mathématiques et technologie	3.0 J	MAT 6112	Analyse fonctionnelle	3.0 J

Bloc 79F Mathématiques financières et de l'assurance

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ACT 1240	Mathématiques financières	3.0 J S	ACT 3201	Mathématiques des régimes de rentes	3.0 J S
ACT 2241	Produits dérivés et gestion de risque	3.0 J	ACT 3230	Finance mathématique	3.0 J
ACT 2250	Mathématiques de l'assurance-vie 1	3.0 J S	ACT 3251	Théorie du risque	3.0 J
ACT 2251	Mathématiques de l'assurance-vie 2	3.0 J S	ACT 3281	Laboratoire d'actuariat	3.0
ACT 2284	Mathématiques de l'assurance IARD	3.0 J S	ACT 3284	Modèles en assurance IARD	3.0 J

Bloc 79G Compléments en probabilités et statistique 1

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MAT 2000	Stage 1	3.0	STT 2305	Analyse multivariée appliquée	3.0
STT 2100	Théorie de la décision	3.0 J	STT 4000	Mémoire de fin d'études	3.0

Bloc 79H Compléments en probabilités et statistique 2

Option - Minimum 3 crédits, maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MAT 3000	Stage 2	3.0	STT 3500	Méthodes non paramétriques	3.0 J
MAT 6717	Probabilités	3.0 J	STT 3505	Données catégorielles	3.0 J
STT 3220	Méthodes de prévision	3.0 J	STT 3510	Biostatistique	3.0
STT 3260	Modèles de survie	3.0 J			

Bloc 79Y Contributions d'autres disciplines

Option - Minimum 9 crédits, maximum 13 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BIO 1203	Introduction à la génétique	3.0 J S	ECN 2045	Théorie microéconomique 2	3.0 J
BIO 1803	Écologie et environnement	3.0 J S	ECN 2165	Comptabilité 1	3.0 S
BIO 2811	Dynamique des populations	3.0 J	ECN 3801	Économie financière	3.0 J
BIO 3002	Bioéthique	2.0 J	IFT 1575	Modèles de recherche opérationnelle	3.0 J S
BIO 3115	Principes de phylogénie et systématique	3.0	IFT 2505	Techniques d'optimisation 1	3.0 J
DMO 1000	Introduction à la démographie	3.0 S	IFT 3205	Traitement du signal	3.0
DMO 2200	Collecte : source des informations	3.0 J	IFT 3515	Techniques d'optimisation 2	3.0 J
DMO 2311	Analyse longitudinale	3.0 J	PHY 1441	Électromagnétisme	3.0 J
DMO 2312	Analyse transversale	3.0 J	PHY 1620	Ondes et vibrations	3.0 J
DMO 3307	Pratique de la démographie	3.0 J	PHY 1651	Mécanique classique 1	3.0 J
ECN 1000	Principes d'économie	3.0 J S	PHY 1652	Relativité 1	3.0 J
ECN 1050	Introduction à la macroéconomie	3.0 J S	PHY 1972	Comprendre l'Univers	3.0
ECN 2040	Théorie microéconomique 1	3.0 J S	PHY 2215	Physique thermique et statistique	4.0 J

Bloc 79Z

Choix - 3 crédits.

SEGMENT 80 PROPRE À L'ORIENTATION STATISTIQUE COOP

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante : 43 crédits obligatoires et 24 crédits à option.

Les étudiants doivent aussi réussir un stage hors programme MAT 3001 (Stage 3). Afin d'obtenir l'accréditation de la Société statistique du Canada au niveau A-Stat, l'étudiant doit prendre trois cours du bloc 80 Y dans la même discipline.

Bloc 80A Compléments de mathématiques

Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MAT 2050	Analyse 2	3.0 J S	MAT 2412	Analyse numérique 1	3.0 J S
MAT 2100	Analyse 3	3.0 J	MAT 2717	Processus stochastiques	3.0 J

Bloc 80B Éléments de statistique

Obligatoire - 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
STT 2000	Échantillonnage	3.0 J S	STT 3410	Plans et analyses d'expériences	3.0 J
STT 2400	Régression linéaire	3.0 J	STT 3700	Inférence statistique	3.0 J
STT 2700	Concepts et méthodes en statistique	3.0 J	STT 3781	Laboratoire de statistique	3.0 J

Bloc 80C Outils informatiques de base

Obligatoire - 7 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1969	Programmation scientifique en langage C	3.0 J S
MAT 1460	Modélisation	3.0 J S
STT 1682	Progiciels statistiques en actuariat	1.0 S

Bloc 80D Outils informatiques avancés

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1015	Programmation 1	3.0 J S	IFT 2015	Structures de données	3.0 J S
IFT 1025	Programmation 2	3.0 J S	IFT 3245	Simulation et modèles	3.0 J

Bloc 80E Compléments en mathématiques

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MAT 1410	Calcul 2	3.0 J	MAT 2466	Analyse appliquée	3.0 J
MAT 2115	Équations différentielles	3.0 J	MAT 3431	Théorie de l'optimisation	3.0
MAT 2130	Variable complexe	3.0 J	MAT 6111	Mesure et intégration	3.0 J
MAT 2450	Mathématiques et technologie	3.0 J	MAT 6112	Analyse fonctionnelle	3.0 J

Bloc 80F Mathématiques financières et de l'assurance

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ACT 1240	Mathématiques financières	3.0 J S	ACT 3201	Mathématiques des régimes de rentes	3.0 J S
ACT 2241	Produits dérivés et gestion de risque	3.0 J	ACT 3230	Finance mathématique	3.0 J
ACT 2250	Mathématiques de l'assurance-vie 1	3.0 J S	ACT 3251	Théorie du risque	3.0 J
ACT 2251	Mathématiques de l'assurance-vie 2	3.0 J S	ACT 3281	Laboratoire d'actuariat	3.0
ACT 2284	Mathématiques de l'assurance IARD	3.0 J S	ACT 3284	Modèles en assurance IARD	3.0 J

Bloc 80G Compléments en probabilités et statistique

Option - Maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MAT 6717	Probabilités	3.0 J	STT 3260	Modèles de survie	3.0 J
STT 2100	Théorie de la décision	3.0 J	STT 3500	Méthodes non paramétriques	3.0 J
STT 2305	Analyse multivariée appliquée	3.0	STT 3505	Données catégorielles	3.0 J
STT 3220	Méthodes de prévision	3.0 J	STT 3510	Biostatistique	3.0

Bloc 80H

Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MAT 2000	Stage 1	3.0
MAT 3000	Stage 2	3.0

Bloc 80Y Contributions d'autres disciplines

Option - Minimum 9 crédits, maximum 13 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BIO 1203	Introduction à la génétique	3.0 J S	ECN 2045	Théorie microéconomique 2	3.0 J
BIO 1803	Écologie et environnement	3.0 J S	ECN 2165	Comptabilité 1	3.0 S
BIO 2811	Dynamique des populations	3.0 J	ECN 3801	Économie financière	3.0 J
BIO 3002	Bioéthique	2.0 J	IFT 1575	Modèles de recherche opérationnelle	3.0 J S
BIO 3115	Principes de phylogénie et systématique	3.0	IFT 2505	Techniques d'optimisation 1	3.0 J
DMO 1000	Introduction à la démographie	3.0 S	IFT 3205	Traitement du signal	3.0
DMO 2200	Collecte : source des informations	3.0 J	IFT 3515	Techniques d'optimisation 2	3.0 J
DMO 2311	Analyse longitudinale	3.0 J	PHY 1441	Électromagnétisme	3.0 J
DMO 2312	Analyse transversale	3.0 J	PHY 1620	Ondes et vibrations	3.0 J
DMO 3307	Pratique de la démographie	3.0 J	PHY 1651	Mécanique classique 1	3.0 J
ECN 1000	Principes d'économie	3.0 J S	PHY 1652	Relativité 1	3.0 J
ECN 1050	Introduction à la macroéconomie	3.0 J S	PHY 1972	Comprendre l'Univers	3.0
ECN 2040	Théorie microéconomique 1	3.0 J S	PHY 2215	Physique thermique et statistique	4.0 J

SEGMENT 81 PROPRE À L'ORIENTATION MATHÉMATIQUES FINANCIÈRES

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante : 39 crédits obligatoires, 25 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 81A Mathématiques de l'aléatoire et la finance

Obligatoire - 39 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ACT 1240	Mathématiques financières	3.0 J S	MAT 2115	Équations différentielles	3.0 J
ACT 2241	Produits dérivés et gestion de risque	3.0 J	MAT 2412	Analyse numérique 1	3.0 J S
ACT 2242	Finance corporative	3.0 J S	MAT 2717	Processus stochastiques	3.0 J
ACT 2243	Investissements	3.0 J	STT 2400	Régression linéaire	3.0 J
ACT 3230	Finance mathématique	3.0 J	STT 2700	Concepts et méthodes en statistique	3.0 J
ACT 3282	Laboratoire de mathématiques financières	3.0 S	STT 3220	Méthodes de prévision	3.0 J
MAT 2050	Analyse 2	3.0 J S			

Bloc 81B Outils informatiques de base

Option - 7 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1015	Programmation 1	3.0 J S	IFT 1178	Programmation d'applications en VB	3.0 J S
IFT 1025	Programmation 2	3.0 J S	IFT 1969	Programmation scientifique en langage C	3.0 J S
IFT 1166	Programmation orientée objet en C++	3.0 J S	STT 1682	Progiciels statistiques en actuariat	1.0 S
IFT 1177	Chiffrer et bases de données : compléments	3.0 J S			

Bloc 81C Compléments de mathématiques

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MAT 1410	Calcul 2	3.0 J	MAT 3431	Théorie de l'optimisation	3.0
MAT 2100	Analyse 3	3.0 J	MAT 6111	Mesure et intégration	3.0 J
MAT 2466	Analyse appliquée	3.0 J	MAT 6717	Probabilités	3.0 J
MAT 3162	Équations aux dérivées partielles	3.0 J			

Bloc 81D Compléments d'actuariat

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ACT 2250	Mathématiques de l'assurance-vie 1	3.0 J S	ACT 2284	Mathématiques de l'assurance IARD	3.0 J S
ACT 2251	Mathématiques de l'assurance-vie 2	3.0 J S	ACT 3251	Théorie du risque	3.0 J

Bloc 81E Compléments de statistique

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
STT 2000	Échantillonnage	3.0 J S	STT 3260	Modèles de survie	3.0 J
STT 2100	Théorie de la décision	3.0 J	STT 3410	Plans et analyses d'expériences	3.0 J
STT 2305	Analyse multivariée appliquée	3.0	STT 3500	Méthodes non paramétriques	3.0 J

Bloc 81F Compléments de finance

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MAT 2000	Stage 1	3.0
MAT 3000	Stage 2	3.0
MAT 4000	Mémoire de fin d'études	3.0

Bloc 81G Compléments d'informatique

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
IFT 2015	Structures de données	3.0 J S	IFT 3245	Simulation et modèles	3.0 J
IFT 2505	Techniques d'optimisation 1	3.0 J	IFT 3515	Techniques d'optimisation 2	3.0 J

Bloc 81H Éléments d'économie

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ECN 1000	Principes d'économie	3.0 J S	ECN 2050	Théorie macroéconomique 1	3.0 J S
ECN 1040	Introduction à la microéconomie	3.0 J	ECN 2165	Comptabilité 1	3.0 S
ECN 1050	Introduction à la macroéconomie	3.0 J S	ECN 3801	Économie financière	3.0 J
ECN 2040	Théorie microéconomique 1	3.0 J S			

Bloc 81Z

Choix - 3 crédits.

Majeure en mathématiques

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT DE MATHÉMATIQUES ET DE STATISTIQUE

Sommaire et particularités

NUMÉRO 1-190-2-0

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 60 crédits

DURÉE 2 ans

COTE R MINIMALE 20,000



Admission à l'automne et à l'hiver



Possibilité de séjour d'études à l'international



Cours de jour



Offert au campus de Montréal



Temps plein



Temps partiel

Information sur le programme

- Marielle Thorne : 514 343-6111, poste 1693

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :

- DEC en sciences, lettres et arts
- DEC en sciences de la nature
- DEC en sciences informatiques et mathématiques

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC et
- avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme**, les cours préalables suivants :
 - Mathématiques 103, 105 et 203

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Remarques

Après une ou deux année(s) d'études, le candidat admis à la majeure peut transférer au baccalauréat spécialisé selon les résultats obtenus. La qualité du dossier du candidat est déterminante pour son admissibilité.

Structure du programme (1-190-2-0)

Version 13 (H15)

La Majeure comporte 60 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

Les crédits de la Majeure sont répartis de la façon suivante : 29 crédits obligatoires, 25 crédits à option et 6 crédits au choix.

Bloc 71A Éléments

Obligatoire - 29 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1969	Programmation scientifique en langage C	3.0 J S	MAT 1500	Mathématiques discrètes	4.0 J
MAT 1000	Analyse 1	4.0 J	MAT 1600	Algèbre linéaire	4.0 J
MAT 1400	Calcul 1	4.0 J	MAT 1720	Probabilités	4.0 J
MAT 1410	Calcul 2	3.0 J	STT 1700	Introduction à la statistique	3.0 J

Bloc 71B Compléments

Option - 22 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ACT 1240	Mathématiques financières	3.0 J S	MAT 3363	Topologie	3.0 J
ACT 3230	Finance mathématique	3.0 J	MAT 3431	Théorie de l'optimisation	3.0
IFT 2505	Techniques d'optimisation 1	3.0 J	MAT 3450	Modélisation mathématique	3.0 J
MAT 1681	Mathématiques assistées par ordinateur	1.0 J	MAT 3632	Théorie des nombres	3.0 J
MAT 2050	Analyse 2	3.0 J S	MAT 3661	Théorie de Galois	3.0 J
MAT 2100	Analyse 3	3.0 J	STT 1682	Progiciels statistiques en actuariat	1.0 S
MAT 2115	Équations différentielles	3.0 J	STT 2000	Échantillonnage	3.0 J S
MAT 2130	Variable complexe	3.0 J	STT 2100	Théorie de la décision	3.0 J
MAT 2300	Géométrie différentielle	3.0 J	STT 2305	Analyse multivariée appliquée	3.0
MAT 2412	Analyse numérique 1	3.0 J S	STT 2400	Régression linéaire	3.0 J
MAT 2450	Mathématiques et technologie	3.0 J	STT 2700	Concepts et méthodes en statistique	3.0 J
MAT 2466	Analyse appliquée	3.0 J	STT 3410	Plans et analyses d'expériences	3.0 J
MAT 2531	Histoire des mathématiques	3.0 J	STT 3500	Méthodes non paramétriques	3.0 J
MAT 2600	Algèbre 1	3.0 J	STT 3505	Données catégorielles	3.0 J
MAT 2611	Algèbre 2	3.0 J	STT 3510	Biostatistique	3.0
MAT 2717	Processus stochastiques	3.0 J	STT 3700	Inférence statistique	3.0 J
MAT 3060	Logique	3.0 J	STT 3781	Laboratoire de statistique	3.0 J
MAT 3162	Équations aux dérivées partielles	3.0 J			

Bloc 71Y

Option - Minimum 3 crédits, maximum 4 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BIO 1803	Écologie et environnement	3.0 J S	PHY 1441	Électromagnétisme	3.0 J
BIO 2811	Dynamique des populations	3.0 J	PHY 1620	Ondes et vibrations	3.0 J
DMO 1000	Introduction à la démographie	3.0 S	PHY 1651	Mécanique classique 1	3.0 J
ECN 1000	Principes d'économie	3.0 J S	PHY 1652	Relativité 1	3.0 J
ECN 1050	Introduction à la macroéconomie	3.0 J S	PHY 1972	Comprendre l'Univers	3.0
IFT 1166	Programmation orientée objet en C++	3.0 J S	PHY 2215	Physique thermique et statistique	4.0 J
PHI 1130	Philosophie des sciences	3.0 S	PHY 3080	Applications des groupes en physique	3.0 J
PHI 1300	Philosophie de la connaissance	3.0 J	PHY 3131	Mécanique classique 2	3.0 J

Bloc 71Z

Choix - 6 crédits.

Mineure en mathématiques

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT DE MATHÉMATIQUES ET DE STATISTIQUE

Sommaire et particularités






NUMÉRO 1-190-4-0

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 30 crédits

DURÉE 1 an

COTE R MINIMALE 20,000

-  Admission à l'automne et à l'hiver
-  Cours de jour
-  Offert au campus de Montréal
-  Temps plein
-  Temps partiel

Information sur le programme

- Marielle Thorne : 514 343-6111, poste 1693

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
 - DEC en sciences, lettres et arts
 - DEC en sciences de la nature
 - DEC en sciences informatiques et mathématiques

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC et
- avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme**, les cours préalables suivants :
 - Mathématiques 103, 105 et 203

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Remarques

Après une année d'études, le candidat admis à la mineure peut transférer au baccalauréat spécialisé ou à la majeure selon les résultats obtenus. La qualité du dossier du candidat est déterminante pour son admissibilité.

Structure du programme (1-190-4-0)

Version 09 (A00)

La Mineure comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

Les crédits de la Mineure sont répartis de la façon suivante : 22 crédits obligatoires, 6 crédits à option et 2 crédits au choix.

S'il y avait passage de la mineure à la majeure ou au spécialisé, le cours IFT 1850 y serait transféré comme cours au choix.

Bloc 71A Éléments

Obligatoire - 22 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MAT 1400	Calcul 1	4.0 J	MAT 1600	Algèbre linéaire	4.0 J
MAT 1410	Calcul 2	3.0 J	MAT 1720	Probabilités	4.0 J
MAT 1500	Mathématiques discrètes	4.0 J	STT 1700	Introduction à la statistique	3.0 J

Bloc 71B Compléments

Option - Minimum 3 crédits, maximum 7 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ACT 1240	Mathématiques financières	3.0 J S	MAT 2450	Mathématiques et technologie	3.0 J
IFT 1575	Modèles de recherche opérationnelle	3.0 J S	MAT 2531	Histoire des mathématiques	3.0 J
IFT 1969	Programmation scientifique en langage C	3.0 J S	MAT 2600	Algèbre 1	3.0 J
MAT 1000	Analyse 1	4.0 J	MAT 3060	Logique	3.0 J
MAT 1101	Mathématiques fondamentales	3.0 J	MAT 3632	Théorie des nombres	3.0 J
MAT 1301	Mathématiques élémentaires	3.0 J	STT 1682	Progiciels statistiques en actuariat	1.0 S
MAT 1332	Géométrie euclidienne	3.0 J	STT 2000	Échantillonnage	3.0 J S
MAT 1681	Mathématiques assistées par ordinateur	1.0 J	STT 2400	Régression linéaire	3.0 J
MAT 2050	Analyse 2	3.0 J S	STT 2700	Concepts et méthodes en statistique	3.0 J
MAT 2300	Géométrie différentielle	3.0 J			

Bloc 71Y Disciplines connexes

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BIO 1803	Écologie et environnement	3.0 J S	IFT 1178	Programmation d'applications en VB	3.0 J S
DMO 1000	Introduction à la démographie	3.0 S	PHY 1441	Électromagnétisme	3.0 J
ECN 1000	Principes d'économie	3.0 J S	PHY 1620	Ondes et vibrations	3.0 J
ECN 1050	Introduction à la macroéconomie	3.0 J S	PHY 1651	Mécanique classique 1	3.0 J
ECN 2165	Comptabilité 1	3.0 S	PHY 1652	Relativité 1	3.0 J
IFT 1166	Programmation orientée objet en C++	3.0 J S	PHY 1972	Comprendre l'Univers	3.0
IFT 1177	Chiffrier et bases de données : compléments	3.0 J S			

Bloc 71Z

Choix - 2 crédits.

Baccalauréat en mathématiques et économie

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT DE SCIENCES ÉCONOMIQUES | DÉPARTEMENT DE MATHÉMATIQUES ET DE STATISTIQUE

Sommaire et particularités






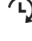

NUMÉRO 1-193-1-0

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 90 crédits

DURÉE 3 ans

COTE R MINIMALE 22,000

-  Admission à l'automne et à l'hiver
 -  Cours de jour
 -  Offert au campus de Montréal
 -  Stages facultatifs
 -  Temps plein
 -  Temps partiel
-  Possibilité de séjour d'études à l'international

Information sur le programme

- Chiheb Charchour : 514 343-6111, poste 41338 chiheb.charchour@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
 - DEC en sciences, lettres et arts
 - DEC en sciences de la nature
 - DEC en sciences informatiques et mathématiques

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC et
- avoir réussi, avant l'entrée dans le programme, les cours préalables suivants : Mathématiques 103, 105 et 203.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-193-1-0)

Version 06 (H01)

Le Baccalauréat comporte 90 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du Baccalauréat sont répartis de la façon suivante : 56 crédits obligatoires, 31 à option et 3 au choix.

Bloc 70A Bases de mathématiques et d'économie

Obligatoire - 56 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ECN 1000	Principes d'économie	3.0 J S	MAT 1400	Calcul 1	4.0 J
ECN 1040	Introduction à la microéconomie	3.0 J	MAT 1410	Calcul 2	3.0 J
ECN 1050	Introduction à la macroéconomie	3.0 J S	MAT 1500	Mathématiques discrètes	4.0 J
ECN 2040	Théorie microéconomique 1	3.0 J S	MAT 1600	Algèbre linéaire	4.0 J
ECN 2045	Théorie microéconomique 2	3.0 J	MAT 1720	Probabilités	4.0 J
ECN 2050	Théorie macroéconomique 1	3.0 J S	MAT 2050	Analyse 2	3.0 J S
ECN 2055	Théorie macroéconomique 2	3.0 J	MAT 2717	Processus stochastiques	3.0 J
ECN 2160	Économétrie 2	3.0 J	STT 1700	Introduction à la statistique	3.0 J
MAT 1000	Analyse 1	4.0 J			

Bloc 70B Perfectionnement en mathématiques et statistique

Option - Minimum 6 crédits, maximum 13 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ACT 1240	Mathématiques financières	3.0 J S	STT 2000	Échantillonnage	3.0 J S
ACT 2241	Produits dérivés et gestion de risque	3.0 J	STT 2100	Théorie de la décision	3.0 J
ACT 2242	Finance corporative	3.0 J S	STT 2305	Analyse multivariée appliquée	3.0
ACT 2243	Investissements	3.0 J	STT 2400	Régression linéaire	3.0 J
MAT 1681	Mathématiques assistées par ordinateur	1.0 J	STT 2700	Concepts et méthodes en statistique	3.0 J
MAT 2100	Analyse 3	3.0 J	STT 3220	Méthodes de prévision	3.0 J
MAT 2115	Équations différentielles	3.0 J	STT 3260	Modèles de survie	3.0 J
MAT 2412	Analyse numérique 1	3.0 J S	STT 3410	Plans et analyses d'expériences	3.0 J
MAT 2466	Analyse appliquée	3.0 J	STT 3700	Inférence statistique	3.0 J
MAT 3162	Équations aux dérivées partielles	3.0 J	STT 3781	Laboratoire de statistique	3.0 J
MAT 3450	Modélisation mathématique	3.0 J			

Bloc 70C Perfectionnement en économie

Option - Minimum 9 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DMO 3450	Économie et population	3.0 S	ECN 3550	Économie de la santé	3.0
ECN 2165	Comptabilité 1	3.0 S	ECN 3565	Économie industrielle avancée	3.0 S
ECN 2175	Comptabilité 2	3.0	ECN 3650	Économie du comportement social	3.0 J
ECN 2230	Institutions et marchés financiers	3.0	ECN 3705	Économie de l'assurance	3.0
ECN 2450	Économie urbaine et régionale	3.0 J	ECN 3801	Économie financière	3.0 J
ECN 2910	Environnement et ressources naturelles	3.0 J	ECN 3820	Économie des organisations	3.0 J
ECN 3013	Choix collectifs	3.0	ECN 3910	Économie de l'environnement	3.0
ECN 3055	Fluctuations économiques	3.0 J	ECN 3920	Économie et droit	3.0 J
ECN 3064	Finances publiques	3.0 J	ECN 3950	Atelier en économie appliquée	3.0 J S
ECN 3065	Analyse coûts-bénéfices	3.0 S	ECN 3995	Stage	3.0
ECN 3105	Commerce international	3.0 J	ECN 6013	Éléments de microéconomie	3.0 J S
ECN 3115	Finance internationale	3.0 S	ECN 6118	Éléments de macroéconomie	3.0 J
ECN 3405	Développement économique	3.0 J	ECN 6350	Éléments d'économétrie	3.0 J
ECN 3505	Économie du travail	3.0 J			

Bloc 70D Informatique

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1166	Programmation orientée objet en C++	3.0 J S
IFT 1969	Programmation scientifique en langage C	3.0 J S

Bloc 70E Optimisation

Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
IFT 2505	Techniques d'optimisation 1	3.0 J
MAT 3431	Théorie de l'optimisation	3.0

Bloc 70Y Contributions d'autres disciplines

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1901	Allemand 1 (niveau A1.1)	3.0 J S	ESP 1903	Espagnol 3 (niveau B1.1)	3.0 J S
ALL 1902	Allemand 2 (niveau A1.2)	3.0 S	ESP 1904	Espagnol 4 (niveau B1.2)	3.0 J S
ALL 1903	Allemand 3 (niveau A2.1)	3.0 J S	GEO 2222	Géographie économique	3.0 J
ALL 1904	Allemand 4 (niveau A2.2)	3.0 J S	HEC 3015	Management (3040013)	3.0
ANG 1103	Composition: Critical Writing	3.0 J	HST 2443	Le Canada et le Québec dans le monde	3.0 J
ANG 1903	Anglais 3 (niveau B1.1)	3.0 J S	HST 2820	La mondialisation depuis 1850	3.0 J
ANG 1904	Anglais 4 (niveau B1.2)	3.0 J S	JPN 1901	Japonais 1 (niveau A1.1)	3.0 J S
ANG 1911	Lire en anglais 1 (niveau B1)	3.0 J	JPN 1902	Japonais 2 (niveau A1.2)	3.0 J S
ANG 1913	Lire en anglais 2 (niveau B2 sciences)	3.0 J	JPN 1903	Japonais 3 (niveau A1+)	3.0 J S
ANT 1013	Éléments d'ethnologie	3.0 J	JPN 1904	Japonais 4 (niveau A2.1)	3.0 J S
DMO 1000	Introduction à la démographie	3.0 S	POL 1000	Analyse politique : théories et concepts	3.0 J S
DMO 3150	Vieillessement des populations	3.0 J	PSY 1075	Psychologie sociale	3.0 J S
ESP 1901	Espagnol 1 (niveau A1)	3.0 J S	QCF 1050	Introduction au Québec	3.0 S
ESP 1902	Espagnol 2 (niveau A2)	3.0 J S	REI 1010	Introduction aux relations industrielles	3.0 J

Bloc 70Z

Choix - 3 crédits.

Baccalauréat en mathématiques et informatique

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT D'INFORMATIQUE ET DE RECHERCHE OPÉRATIONNELLE |
DÉPARTEMENT DE MATHÉMATIQUES ET DE STATISTIQUE

Sommaire et particularités







NUMÉRO 1-191-1-0

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 90 crédits

DURÉE 3 ans

COTE R MINIMALE 25,000

-  Admission à l'automne et à l'hiver
 -  Cours de jour
 -  Offert au campus de Montréal
 -  Temps plein
 -  Temps partiel
-  Possibilité de séjour d'études à l'international

Information sur le programme

- Michel Boyer, responsable 1er cycle : 514 343-7220 boyer@iro.umontreal.ca
- Susana Hernandez, TGDE : 514 343-7476 susana.hernandez@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
 - DEC en sciences, lettres et arts
 - DEC en sciences de la nature
 - DEC en sciences informatiques et mathématiques

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC et
- avoir réussi, avant l'entrée dans le programme, les cours préalables suivants :
 - Mathématiques 103, 105 et 203

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
 - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - L'excellence du dossier constitue le seul critère de sélection.

Remarques

- Les conditions d'admissibilité étant les mêmes pour les programmes de baccalauréat, de majeure et de mineure en informatique et le programme de baccalauréat bidisciplinaire en mathématiques et informatique, le candidat est invité à n'indiquer sur le formulaire de demande d'admission qu'un seul de ces programmes et à inscrire comme autre choix un programme d'une autre discipline.

Structure du programme (1-191-1-0)

Version 09 (A05)

Le Baccalauréat comporte 91 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du Baccalauréat sont répartis de la façon suivante : 49 crédits obligatoires, 36 à option et 6 au choix.

Bloc 70A Bases de mathématiques et d'informatique

Obligatoire - 30 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1015	Programmation 1	3.0 J S	MAT 1000	Analyse 1	4.0 J
IFT 1025	Programmation 2	3.0 J S	MAT 1400	Calcul 1	4.0 J
IFT 1065	Structures discrètes en informatique	3.0 J	MAT 1600	Algèbre linéaire	4.0 J
IFT 1215	Introduction aux systèmes informatiques	3.0 J S	STT 1700	Introduction à la statistique	3.0 J
IFT 1575	Modèles de recherche opérationnelle	3.0 J S			

Bloc 70B Perfectionnement en mathématiques et informatique

Obligatoire - 19 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
IFT 2015	Structures de données	3.0 J S	MAT 1410	Calcul 2	3.0 J
IFT 2105	Introduction à l'informatique théorique	3.0 J S	MAT 1720	Probabilités	4.0 J
IFT 2125	Introduction à l'algorithmique	3.0 J S	MAT 2050	Analyse 2	3.0 J S

Bloc 70C Informatique

Option - Minimum 15 crédits, maximum 24 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1227	Architecture des ordinateurs 1	3.0 J S	IFT 3295	Bio-informatique	3.0 J
IFT 2035	Concepts des langages de programmation	3.0 J	IFT 3325	Téléinformatique	3.0 J S
IFT 2245	Systèmes d'exploitation	3.0 J S	IFT 3335	Intelligence artificielle : introduction	3.0 J
IFT 2255	Génie logiciel	3.0 J S	IFT 3355	Infographie	3.0 J
IFT 2425	Introduction aux algorithmes numériques	3.0	IFT 3375	Informatique théorique	3.0 J
IFT 2455	Analyse numérique matricielle	3.0	IFT 3385	Architecture des ordinateurs 2	3.0
IFT 2505	Techniques d'optimisation 1	3.0 J	IFT 3395	Fondements de l'apprentissage machine	3.0 J
IFT 2905	Interfaces personne-machine	3.0 J	IFT 3405	Algèbre numérique	3.0
IFT 2935	Bases de données	3.0 J	IFT 3515	Techniques d'optimisation 2	3.0 J
IFT 3150	Projet d'informatique	3.0	IFT 3545	Graphes et réseaux	3.0 J
IFT 3155	Informatique quantique	3.0 J	IFT 3655	Modèles stochastiques	3.0
IFT 3165	Analyse des langages de programmation	3.0	IFT 3911	Analyse et conception des logiciels	3.0 J
IFT 3205	Traitement du signal	3.0	IFT 3912	Développement, maintenance de logiciels	3.0
IFT 3225	Technologie de l'Internet	3.0 J	IFT 3913	Qualité du logiciel et métriques	3.0 J
IFT 3245	Simulation et modèles	3.0 J			

Bloc 70D Mathématiques et statistique

Option - Minimum 12 crédits, maximum 21 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MAT 2100	Analyse 3	3.0 J	MAT 3450	Modélisation mathématique	3.0 J
MAT 2115	Équations différentielles	3.0 J	MAT 3632	Théorie des nombres	3.0 J
MAT 2130	Variable complexe	3.0 J	MAT 3661	Théorie de Galois	3.0 J
MAT 2300	Géométrie différentielle	3.0 J	MAT 6111	Mesure et intégration	3.0 J
MAT 2412	Analyse numérique 1	3.0 J S	MAT 6112	Analyse fonctionnelle	3.0 J
MAT 2466	Analyse appliquée	3.0 J	STT 2000	Échantillonnage	3.0 J S
MAT 2600	Algèbre 1	3.0 J	STT 2305	Analyse multivariée appliquée	3.0
MAT 2611	Algèbre 2	3.0 J	STT 2400	Régression linéaire	3.0 J
MAT 2717	Processus stochastiques	3.0 J	STT 2700	Concepts et méthodes en statistique	3.0 J
MAT 3060	Logique	3.0 J	STT 3410	Plans et analyses d'expériences	3.0 J
MAT 3162	Équations aux dérivées partielles	3.0 J	STT 3700	Inférence statistique	3.0 J
MAT 3363	Topologie	3.0 J	STT 3781	Laboratoire de statistique	3.0 J
MAT 3431	Théorie de l'optimisation	3.0			

Bloc 70Z

Choix - 6 crédits.

Minimum de crédits de niveau 3000 de sigles IFT ou MAT ou STT

Baccalauréat en mathématiques et physique

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT DE MATHÉMATIQUES ET DE STATISTIQUE | DÉPARTEMENT DE PHYSIQUE

Sommaire et particularités







NUMÉRO 1-192-1-0

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 90 crédits

DURÉE 3 ans

COTE R MINIMALE 22,000

-  Admission à l'automne et à l'hiver
 -  Cours de jour
 -  Offert au campus de Montréal
 -  Temps plein
 -  Temps partiel
-  Possibilité de séjour d'études à l'international

Information sur le programme

- Anne Gosselin : anne.gosselin@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants:
 - DEC en sciences, lettres et arts
 - DEC en sciences de la nature
 - DEC en sciences informatiques et mathématiques

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC et
- avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme**, les cours préalables suivants:
 - Un cours de chimie
 - Mathématiques 103, 105 et 203
 - Deux cours de physique

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Structure du programme (1-192-1-0)

Version 11 (A10)

Le Baccalauréat comporte 90 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

Les crédits du Baccalauréat sont répartis de la façon suivante : 68 crédits obligatoires, 19 à option et 3 au choix.

Pour être admissible aux études supérieures en physique, l'étudiant doit avoir suivi au moins deux des trois cours suivants: PHY3131, PHY3214 et PHY3442.

Bloc 70A Éléments mathématiques			Obligatoire - 34 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MAT 1000	Analyse 1	4.0 J	MAT 2050	Analyse 2	3.0 J S
MAT 1400	Calcul 1	4.0 J	MAT 2115	Équations différentielles	3.0 J
MAT 1410	Calcul 2	3.0 J	MAT 2130	Variable complexe	3.0 J
MAT 1600	Algèbre linéaire	4.0 J	MAT 2300	Géométrie différentielle	3.0 J
MAT 1720	Probabilités	4.0 J	MAT 2466	Analyse appliquée	3.0 J

Bloc 70B Physique fondamentale			Obligatoire - 34 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHY 1111	Introduction aux disciplines de la physique	1.0 J	PHY 1652	Relativité 1	3.0 J
PHY 1234	Introduction à la physique numérique	3.0 J	PHY 2215	Physique thermique et statistique	4.0 J
PHY 1441	Électromagnétisme	3.0 J	PHY 2441	Optique et ondes électromagnétiques	4.0 J
PHY 1501	Introduction à la physique expérimentale	3.0 J	PHY 2810	Mécanique quantique 1	4.0 J
PHY 1620	Ondes et vibrations	3.0 J	PHY 2813	Mécanique quantique 2	3.0 J
PHY 1651	Mécanique classique 1	3.0 J			

Bloc 70C Compléments de mathématiques 1			Option - Minimum 3 crédits, maximum 7 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MAT 1681	Mathématiques assistées par ordinateur	1.0 J	MAT 3450	Modélisation mathématique	3.0 J
MAT 2100	Analyse 3	3.0 J	MAT 3632	Théorie des nombres	3.0 J
MAT 2412	Analyse numérique 1	3.0 J S	MAT 6111	Mesure et intégration	3.0 J
MAT 2450	Mathématiques et technologie	3.0 J	MAT 6112	Analyse fonctionnelle	3.0 J
MAT 2611	Algèbre 2	3.0 J	STT 1700	Introduction à la statistique	3.0 J
MAT 2717	Processus stochastiques	3.0 J	STT 2700	Concepts et méthodes en statistique	3.0 J

Bloc 70D Compléments de physique 1			Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHY 2300	Physique médicale	3.0 J S	PHY 3080	Applications des groupes en physique	3.0 J
PHY 2400	Physique des plasmas	3.0 J	PHY 3140	Hydrodynamique	3.0 J
PHY 2476	Physique expérimentale	3.0 J	PHY 3320	Optique quantique	3.0 J
PHY 2500	Physique de la matière condensée	3.0 J	PHY 3510	Magnétisme et supraconductivité	3.0
PHY 2601	Physique subatomique	3.0 J	PHY 3600	Physique nucléaire	3.0 J
PHY 2701	Astronomie et astrophysique	3.0 J	PHY 3700	Atmosphère et environnement stellaires	3.0 J
PHY 2900	Biophysique	3.0 J	PHY 3710	Structure et évolution stellaires	3.0 J
PHY 3012	Évolution des concepts en physique	3.0 J	PHY 3814	Compléments de mécanique quantique	3.0 J
PHY 3070	Relativité 2	3.0 J	PHY 3830	Structure atomique et moléculaire	3.0
PHY 3075	Modélisation numérique en physique	3.0 J			

Bloc 70E Compléments de physique 2			Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.			
PHY 3131	Mécanique classique 2	3.0 J			
PHY 3214	Compléments de mécanique statistique	3.0 J			
PHY 3442	Électromagnétisme avancé	3.0 J			

Bloc 70F Compléments de mathématiques 2			Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.			
MAT 2600	Algèbre 1	3.0 J			
MAT 3162	Équations aux dérivées partielles	3.0 J			

Bloc 70Z			Choix - 3 crédits.		
----------	--	--	--------------------	--	--

Année préparatoire au doctorat en médecine

FACULTÉ DE MÉDECINE

Sommaire et particularités







NUMÉRO 1-450-4-0

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 40 crédits

DURÉE 1 an

COTE DE RENDEMENT DU DERNIER
CONVOQUÉ EN ENTREVUE EN 2017 34,038

-  Admission à l'automne
-  Cours de jour
-  Capacité d'accueil limitée
-  Offert au campus de Montréal
-  Offert au campus de Trois-Rivières
-  Temps plein

Information sur le programme

- Isabelle Tremblay : 514 343-6111, poste 17308

Conditions d'admissibilité

Tous les candidats font une demande d'admission en année préparatoire du programme M.D. (1-450-4-0). Selon le profil académique du candidat, le Comité d'admission décidera si une candidature sera considérée pour l'année préparatoire ou pour la première année de médecine.

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à l'un ou l'autre des programmes d'études et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit :

▪ ATTESTER D'UNE DES FORMATIONS INDIQUÉES CI-DESSOUS

Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :

- DEC en sciences, lettres et arts
- DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs 00XU (biologie) et 00XV (chimie)

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec et
- avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme**, les cours préalables suivants :

- Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
- Chimie 101, 201 et 202
- Mathématiques 103 et 203
- Physique 101, 201 et 301

Soit

- être titulaire d'un diplôme d'études postsecondaires reconnu équivalent à un DEC par l'Université de Montréal et avoir réussi les cours préalables ci-dessus mentionnés ou des cours équivalents dans chacune des quatre disciplines.

Soit

- être titulaire d'un diplôme de premier cycle universitaire reconnu équivalent à un baccalauréat par l'Université de Montréal et avoir réussi les cours préalables ci-dessus mentionnés ou des cours équivalents dans chacune des quatre disciplines. **Des études universitaires non sanctionnées par un diplôme ne rendent pas admissible.**

Soit

- 474 ◦ être titulaire d'un doctorat en médecine décerné par une faculté de médecine reconnue par le Conseil médical du

Canada et avoir réussi l'Examen d'évaluation du Conseil médical du Canada (EECMC) prévu pour les diplômés de facultés de médecine hors du Canada ou des États-Unis.

et

▪ **SATISFAIRE AUX CONDITIONS SUIVANTES :**

- avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission ou respecter les dispositions du Décret gouvernemental relatif à l'admission de candidats internationaux.
- être résident du Québec à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission et en faire la preuve. Vous devez remplir le formulaire d'attestation du statut de résident du Québec, choisir une situation à la partie 2 (en excluant les situations numéro 2, 3, 6, 8 et 14) et fournir les documents reliés à cette situation, ou satisfaire aux dispositions des ententes Québec-Nouveau-Brunswick, Québec-Île-du-Prince-Édouard et Québec-Nouvelle-Écosse ou être francophone résident d'une autre province canadienne où les études médicales ne sont pas offertes en français.
- avoir complété la formation scientifique postsecondaire préalable à l'admission pas plus de huit ans avant le dépôt de la demande d'admission. Si les cours préalables ont été effectués plus de huit ans avant le dépôt de la demande, les cours suivants ou leurs équivalents devront être refaits, peu importe le parcours du candidat :
 - Biologie 401 (BIO 1954 à l'UdeM)
 - Chimie 202 (CHM 1982 à l'UdeM)
 - Physique 201 (PHY 1902 à l'UdeM)
- avoir complété ou être en voie de compléter les études à temps plein (DEC ou baccalauréat universitaire) pour être admissible au programme M.D. Le candidat qui ne satisfait pas à ce cheminement académique doit en expliquer les raisons dans la section « autres informations pertinentes » du formulaire d'admission. Sur demande, un candidat pourrait devoir fournir la justification d'un parcours non habituel. La Faculté se réserve le droit de refuser les candidatures dont le cheminement scolaire est jugé non conforme.
- le candidat n'ayant pas complété un premier grade universitaire doit être inscrit pendant le trimestre d'automne qui précède l'année d'admission à l'un des trois établissements : Université de Montréal, HEC Montréal ou Polytechnique Montréal pour être admissible.
- sur invitation, se présenter à une entrevue, tenue en français, à la date, à l'heure et au lieu fixés par le Comité d'admission de la Faculté ou le Comité interfacultaire des Mini Entrevues Multiples (MEM). Au préalable, avoir dans les délais prescrits :
 - acquitté les frais exigés
 - réussi le Test de français international (TFI) le cas échéant.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 850/990 au Test de français international (TFI).

Catégories de candidats

- **Candidat collégien** : toute personne qui est titulaire d'un DEC (ou qui est en voie de l'obtenir) ou d'un diplôme que l'Université juge équivalent.
- **Candidat universitaire** : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission. Cette catégorie comprend les sous catégories suivantes :
 - les candidats ayant complété ou en voie d'obtenir au moins un premier grade universitaire (baccalauréat, baccalauréat Honor (4 ans) pour les candidats résidents du Québec qui ont complété des études ailleurs au Canada) ;
 - les candidats n'ayant pas complété un premier grade universitaire. Pour être admissibles, les candidats doivent être inscrits à l'Université de Montréal, HEC Montréal ou École Polytechnique de Montréal. La Faculté privilégie cependant les candidats qui ont terminé un baccalauréat.
 - les candidats ayant complété un doctorat de recherche (Ph.D.) et qui demeurent actifs en recherche ou les candidats dont la thèse a été déposée à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission. Sur invitation du Comité d'admission, un curriculum vitae structuré selon les normes de la faculté doit être présenté. Une attestation officielle du dépôt de la thèse doit être fournie avec la demande d'admission. L'admission pourra être conditionnelle à ce que la thèse soit soutenue avant l'entrée dans le programme.
- **Candidat francophone hors Québec** : cette catégorie comprend deux sous-catégories :
 - toute personne francophone résidente du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse ou de l'Île-du-Prince-Édouard

lesquelles provinces ont conclu une entente avec le gouvernement du Québec concernant l'accès aux programmes de sciences de la santé. Les candidats admis dans le cadre de cette entente doivent préalablement à l'inscription au programme de médecine, signer un contrat stipulant qu'ils assureront pendant quatre années consécutives des services médicaux dans un établissement désigné par le ministre de la Santé, s'ils s'installent au Québec afin d'y exercer la médecine au terme de leur formation médicale. Pour obtenir plus de renseignements, cliquez ici.

- toute personne francophone résidente d'une autre province canadienne où les études médicales ne sont pas offertes en français. Ces candidats doivent fournir avec leur demande d'admission les documents appropriés permettant d'établir leur province de résidence et leur niveau de connaissance de la langue française. Le candidat admis doit préalablement à l'inscription au programme de médecine, signer un contrat stipulant qu'il assurera pendant quatre années consécutives des services médicaux dans un établissement désigné par le ministre de la Santé, s'il s'installe au Québec afin d'y exercer la médecine au terme de sa formation médicale. Pour obtenir plus de renseignements, cliquez ici.
- **Candidat des Premières Nations et Inuit du Québec** : toute personne reconnue membre des Premières Nations ou Inuits du Québec au moment du dépôt de la demande d'admission conformément à l'entente intervenue entre les Premières Nations et Inuits du Québec et les Facultés de médecine du Québec. Le candidat doit indiquer son statut dans la demande d'admission pour être considéré dans cette catégorie.
- **Candidat des Forces armées canadiennes** : toute personne francophone recommandée par le Comité de sélection des Forces armées canadiennes pour le Programme militaire d'études en médecine (PMEM) conformément à l'entente conclue entre les Forces armées canadiennes et les trois facultés de médecine francophones du Québec. Le candidat doit indiquer son statut dans la demande d'admission pour être considéré dans cette catégorie. Le membre de la Réserve ne peut pas être considéré dans cette catégorie.
- **Candidat médecin** : toute personne, résidente du Québec, diplômée d'une faculté de médecine reconnue par le Conseil médical du Canada mais située à l'extérieur du Canada ou des États-Unis (DHCEU), et ayant obtenu la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent au 31 décembre de l'année précédant le dépôt de la demande d'admission. Le candidat titulaire d'un doctorat en médecine ne peut être classé dans une autre catégorie.
- **Candidat international** : toute personne admissible qui n'a ni la citoyenneté canadienne ni le statut de résident permanent à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission. Un étudiant international admis doit obtenir un permis d'études (voir Étudiants internationaux) et doit préalablement à l'inscription au programme de médecine, signer un contrat stipulant qu'il assurera pendant quatre années consécutives des services médicaux dans un établissement désigné par le ministre de la Santé, s'il s'installe au Québec afin d'y exercer la médecine au terme de sa formation médicale. Pour obtenir plus de renseignements, cliquez ici.

Capacité d'accueil

CONTINGENT RÉGULIER

- Selon le décret gouvernemental, et tenant compte des places libérées l'année précédente par les étudiants qui ont abandonné le programme, le contingent régulier de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal pour l'admission 2017-2018 est de 286 nouveaux étudiants. Environ 70% de ces étudiants ont été inscrits en année préparatoire, et les autres au programme de doctorat, s'ajoutant ainsi au contingent de l'année préparatoire précédente pour former la première année.
- Le contingent régulier est presque exclusivement constitué de **candidats résidents québécois**, collégiens et universitaires.
- En outre, selon la répartition retenue par le Comité interfacultaire d'admission en médecine au Québec, la Faculté peut admettre un nombre très restreint de
 - **candidats médecins** résidents du Québec, titulaires d'un doctorat en médecine obtenu hors du Canada ou des États-Unis (DHCEU). La Faculté dispose présentement d'un maximum de trois places par année pour ces candidats.
 - **candidats canadiens francophones** résidents d'une province où les études médicales ne sont pas offertes en français. La Faculté dispose présentement d'une seule place par année pour ces candidats.

CONTINGENTS PARTICULIERS La Faculté peut admettre, hors du contingent régulier, par décret ou par entente, un nombre très restreint de candidats qui se qualifient pour l'un des contingents suivants :

- **Contingent des provinces maritimes** - La Faculté peut admettre, par entente intergouvernementale, un certain nombre de candidats francophones du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard. Le nombre de candidats admis varie annuellement selon les décisions gouvernementales des provinces impliquées et celles du Comité interfacultaire d'admission en médecine au Québec. Ces candidats doivent signer un contrat qui stipule qu'ils retourneront pratiquer la médecine dans leur province pendant quatre ans. La Faculté dispose présentement de trois places par année pour ce contingent.
- **Contingent international** - La Faculté peut admettre un nombre très restreint de candidats internationaux selon le décret gouvernemental et la répartition retenue par le Comité interfacultaire d'admission en médecine au Québec. Ces candidats doivent signer un contrat qui stipule qu'ils devront assurer pendant quatre années consécutives des services médicaux dans un établissement désigné par le ministre de la Santé, s'ils s'installent au Québec au terme de leur formation médicale. La Faculté dispose présentement de deux places par année pour ce contingent.
- **Contingent des Forces armées canadiennes** - La Faculté peut admettre, par entente avec les Forces armées canadiennes, un nombre restreint de candidats francophones recommandés par le Comité de sélection des Forces armées canadiennes pour le Programme militaire d'études en médecine (PMEM). L'entente prévoit un maximum de quatre places par année à répartir entre les trois facultés francophones selon les besoins.

- **Contingent des Premières Nations et des Inuits du Québec** - La Faculté peut admettre un nombre restreint de candidats reconnus membres des Premières Nations ou Inuits du Québec (PNIQ) conformément à l'entente intervenue entre les Premières Nations et Inuits du Québec et les Facultés de médecine du Québec. L'entente prévoit un maximum de quatre places par année à répartir entre les quatre facultés québécoises selon les besoins.

Critères de sélection

La Faculté répartit la capacité d'accueil de l'année préparatoire et du doctorat en médecine entre les différentes catégories de candidats, sous réserve de la qualité des dossiers et dans le respect des ententes intergouvernementales ou interuniversitaires s'il y a lieu.

Il n'y a qu'un seul processus de sélection bien que la formation soit offerte à Montréal et en Mauricie.

■ Pour les collégiens

- Une première sélection est faite, fondée **uniquement** sur l'excellence du dossier scolaire établie en tenant compte de la cote de rendement au collégial (CRC).
- Environ trois candidats par place disponible sont convoqués à une entrevue de type mini entrevues multiples (MEM) qui a lieu un samedi ou un dimanche du mois d'avril.
- Une deuxième sélection est faite, fondée sur le résultat à l'entrevue MEM, laquelle peut être éliminatoire.
- Un score global est ensuite établi pour chacun des candidats retenus selon la pondération suivante :
 - dossier scolaire : 50 %
 - entrevue : 50 %
- Aux fins de la sélection finale, une liste d'excellence est dressée en fonction des scores globaux.

■ Pour les universitaires

- Une première sélection est faite, fondée **uniquement** sur l'excellence du dossier scolaire. Dans l'évaluation du dossier scolaire, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Environ trois candidats par place disponible sont convoqués à une entrevue de type mini entrevues multiples (MEM) qui a lieu un samedi ou un dimanche du mois d'avril.
- Une deuxième sélection est faite, fondée sur le résultat à l'entrevue MEM, laquelle peut être éliminatoire.
- Un score global est ensuite établi pour chacun des candidats retenus selon la pondération suivante :
 - dossier scolaire : 50 %
 - entrevue : 50 %
- Aux fins de la sélection finale, deux listes d'excellence sont dressées en fonction des scores globaux :
 - une liste des candidats titulaires (ou en voie de l'être) d'un baccalauréat,
 - une liste des candidats qui sont en cours de baccalauréat.

■ Pour les candidats résidents québécois admissibles sur la base d'une formation acquise hors du Québec

- Selon leur niveau d'études, les candidats sont associés aux collégiens ou aux universitaires dans le processus de sélection.

■ Pour les candidats titulaires d'un doctorat de recherche

- Le travail de recherche doit avoir un lien avec le domaine des sciences biomédicales.
- Une présélection est effectuée sur la base de la cote de rendement universitaire qui doit être comparable à celle des autres candidats universitaires convoqués à l'entrevue MEM.
- Sur demande, les candidats présélectionnés doivent fournir un curriculum vitae structuré selon les normes de la Faculté à partir duquel le dossier de recherche est évalué tel qu'il était au moment du dépôt de la demande d'admission.
- Un nombre limité de candidats est convoqué à une entrevue MEM, laquelle peut être éliminatoire.
- Une liste d'excellence est ensuite établie selon la pondération suivante :
 - dossier de recherche : 50 %
 - entrevue : 50 %.
- La Faculté se réserve le droit d'admettre ou non des candidats de cette catégorie et d'en modifier le processus d'admission.

■ Pour les candidats internationaux

- Les critères de sélection sont les mêmes que pour les candidats québécois collégiens ou universitaires, selon le cas.
- La Faculté se réserve le droit d'admettre ou non des candidats de cette catégorie.

- Le candidat international admis devra avoir obtenu un visa d'étudiant.
- **Pour les candidats titulaires d'un doctorat en médecine**
 - Le processus de sélection est commun aux trois facultés de médecine québécoises francophones qui accueillent des candidats de cette catégorie.
 - Une première sélection est faite selon les résultats obtenus à l'examen d'évaluation du Conseil médical du Canada (EECMC).
 - Les candidats choisis doivent se présenter à un examen clinique de type ECOS (Examen Clinique Objectif et Structuré).
 - Selon les résultats obtenus à l'examen d'évaluation du CMC et à l'examen clinique de type ECOS, un certain nombre de candidats est convoqué pour une entrevue d'évaluation.
 - Une liste d'excellence est établie par le Comité interfacultaire d'admission en médecine au Québec en tenant compte des résultats de l'examen du CMC, de l'ECOS et de l'entrevue d'évaluation.
 - Le candidat titulaire d'un diplôme de médecine qui est admis devra compléter la totalité ou une partie du programme d'études médicales qui ne pourra être moindre que la durée de l'externat.
- **Pour les candidats canadiens francophones hors du Québec et hors entente**
 - Les critères de sélection sont les mêmes que pour les candidats québécois collégiens ou universitaires, selon le cas.
 - La Faculté se réserve le droit d'admettre ou non des candidats de cette catégorie.
- **Pour les candidats des Forces armées canadiennes**
 - Les critères de sélection sont les mêmes que pour les candidats québécois collégiens ou universitaires, selon le cas.
- **Pour les candidats des Premières Nations et Inuits du Québec**
 - Les conditions d'admissibilité et les critères de sélection de ce contingent sont convenus entre les quatre facultés de médecine du Québec.
 - La Faculté de médecine de l'Université Laval est gestionnaire de ce contingent provincial. Les candidats peuvent communiquer avec le coordonnateur du projet au 418 842-1540 poste 2710 ou consulter le site de la Faculté de médecine de l'Université Laval pour de plus amples informations.

Remarques

- Les conditions d'admissibilité tiennent compte des dispositions de la Loi médicale relatives à l'immatriculation des étudiants en médecine auprès du Collège des médecins du Québec (CMQ). Tout nouvel étudiant inscrit au doctorat en médecine doit être immatriculé auprès du CMQ afin d'être autorisé à poser, sous surveillance, les actes médicaux nécessaires à sa formation. L'information pertinente lui est fournie par la Faculté en début d'année.
- L'entrevue, de quelque type qu'elle soit, a pour but d'évaluer la motivation, l'empathie, la conscience sociale, l'équilibre de vie, l'authenticité, le leadership, l'ouverture d'esprit et le jugement du candidat ainsi que toute autre qualité jugée nécessaire à la réussite du programme et à la pratique de la médecine d'aujourd'hui; par exemple, la capacité de travailler en équipe, la capacité de communiquer, la capacité d'autocritique, la capacité d'adaptation et la capacité relationnelle. Le bilan de cette évaluation peut conduire à l'élimination de tout candidat qui ne répond pas aux normes de réussite fixées par le Comité d'admission.
- Avant le début des cours, tout nouvel étudiant en médecine (année préparatoire et doctorat) doit attester qu'il a reçu les **immunisations** et, le cas échéant, qu'il s'est soumis au **dépistage tuberculinique** tel que requis par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec. Un formulaire est disponible à cette fin.
- L'étudiant qui réussit l'année préparatoire est promu automatiquement en première année du Doctorat en médecine sans avoir à présenter une nouvelle demande d'admission. Cette promotion en première année ne peut être différée à une année subséquente.
- Si vous avez complété un grade universitaire de premier cycle jugé globalement équivalent à l'année préparatoire par le Comité d'admission, vous pourriez être admis directement en première année du Doctorat en médecine. Ces programmes de l'Université de Montréal sont jugés globalement équivalents à l'année préparatoire :
 - Baccalauréat en biochimie et médecine moléculaire
 - Baccalauréat en ergothérapie
 - Baccalauréat en nutrition
 - Baccalauréat en physiothérapie
 - Baccalauréat en sciences biologiques (sauf l'orientation Biodiversité, écologie et évolution)
 - Baccalauréat en sciences biomédicales
 - Baccalauréat en sciences biopharmaceutiques
 - Baccalauréat en neurosciences
 - Baccalauréat en microbiologie et immunologie

- Doctorat en médecine dentaire
- Doctorat (ou Baccalauréat) en pharmacie
- Doctorat en médecine vétérinaire
- Doctorat en optométrie
- Le transfert au programme M.D. d'un candidat en cours d'études médicales dans une faculté hors du Québec n'est pas possible. Le candidat peut toutefois soumettre sa candidature pour une admission au programme, auquel cas, il sera évalué selon les mêmes critères que les autres candidats du contingent dans lequel il est admissible.
- Le candidat ayant déjà été ou étant actuellement inscrit en médecine ou en année préparatoire dans une université au Québec n'est pas admissible dans le programme.
- La Faculté de médecine publie sur son site web des informations complémentaires sur les admissions, dont une foire aux questions (FAQ).
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-450-4-0)

Version 08 (A15)

L'année préparatoire comporte 40 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Tous les crédits de l'Année préparatoire sont obligatoires.

L'étudiant s'inscrit selon l'offre de cours trimestrielle.

Bloc 70A

Obligatoire - 40 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MMD 1010	Microbiologie et virologie	3.0 J	MMD 1031	Embryologie humaine	2.0 J
MMD 1017	Introduction à l'anatomie clinique 2	2.0 J	MMD 1032	Biologie moléculaire de la cellule	3.0 J
MMD 1019	Nutrition et métabolisme	3.0 J	MMD 1033	Développement du système psychique	3.0 J
MMD 1021	Physiologie générale	3.0 J	MMD 1034	Aspects sociaux de la santé	3.0 J
MMD 1025	Pharmacologie médicale	2.0 J	MMD 10351	Sensibilisation aux patients et aux proches, volet 1	0.0 J
MMD 1027	Méthodes quantitatives en médecine	2.0 J	MMD 10352	Sensibilisation aux patients et aux proches, volet 2	2.0
MMD 1028	Biologie cellulaire et tissulaire	3.0 J	MMD 1036	Introduction à l'anatomie clinique 1	3.0 J
MMD 1030	Génétique médicale	3.0 J	PHI 1968	Notions fondamentales d'éthique	3.0 J S

Doctorat de 1^{er} cycle en médecine

FACULTÉ DE MÉDECINE

Sommaire et particularités

NUMÉRO 1-450-1-0

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 200 crédits

DURÉE 4 ans



Admission à l'automne



Possibilité de séjour d'études à l'international



Cours de jour



Capacité d'accueil limitée



Offert au campus de Montréal



Offert au campus de Trois-Rivières



Stages obligatoires



Temps plein

Information sur le programme

- Isabelle Tremblay : 514 343-6111, poste 17308

Conditions d'admissibilité

Tous les candidats font une demande d'admission en année préparatoire du programme M.D. (1-450-4-0). Selon le profil académique du candidat, le Comité d'admission décidera si une candidature sera considérée pour l'année préparatoire ou pour la première année de médecine.

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à l'un ou l'autre des programmes d'études et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit :

■ ATTESTER D'UNE DES FORMATIONS INDIQUÉES CI-DESSOUS

Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
 - DEC en sciences, lettres et arts
 - DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs 00XU (biologie) et 00XV (chimie)

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec et
- avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme**, les cours préalables suivants :
 - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
 - Chimie 101, 201 et 202
 - Mathématiques 103 et 203
 - Physique 101, 201 et 301

Soit

- être titulaire d'un diplôme d'études postsecondaires reconnu équivalent à un DEC par l'Université de Montréal et avoir réussi les cours préalables ci-dessus mentionnés ou des cours équivalents dans chacune des quatre disciplines.

Soit

- être titulaire d'un diplôme de premier cycle universitaire reconnu équivalent à un baccalauréat par l'Université de Montréal et avoir réussi les cours préalables ci-dessus mentionnés ou des cours équivalents dans chacune des quatre disciplines. **Des études universitaires non sanctionnées par un diplôme ne rendent pas admissible.**

Soit

- être titulaire d'un doctorat en médecine décerné par une faculté de médecine reconnue par le Conseil médical du Canada et avoir réussi l'Examen d'évaluation du Conseil médical du Canada (EECMC) prévu pour les diplômés de facultés **481**

de médecine hors Canada ou des États-Unis.

et

▪ **SATISFAIRE AUX CONDITIONS SUIVANTES :**

- avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission ou respecter les dispositions du Décret gouvernemental relatif à l'admission de candidats internationaux.
- être résident du Québec à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission et en faire la preuve. Vous devez remplir le formulaire d'attestation du statut de résident du Québec, choisir une situation à la partie 2 (en excluant les situations numéro 2, 3, 6, 8 et 14) et fournir les documents reliés à cette situation, ou satisfaire aux dispositions des ententes Québec-Nouveau-Brunswick, Québec-Île-du-Prince-Édouard et Québec-Nouvelle-Écosse ou être francophone résident d'une autre province canadienne où les études médicales ne sont pas offertes en français.
- avoir complété la formation scientifique postsecondaire préalable à l'admission pas plus de huit ans avant le dépôt de la demande d'admission. Si les cours préalables ont été effectués plus de huit ans avant le dépôt de la demande, les cours suivants ou leurs équivalents devront être refaits, peu importe le parcours du candidat :
 - Biologie 401 (BIO 1954 à l'UdeM)
 - Chimie 202 (CHM 1982 à l'UdeM)
 - Physique 201 (PHY 1902 à l'UdeM)
- avoir complété ou être en voie de compléter les études à temps plein (DEC ou baccalauréat universitaire) pour être admissible au programme M.D. Le candidat qui ne satisfait pas à ce cheminement académique doit en expliquer les raisons dans la section « autres informations pertinentes » du formulaire d'admission. Sur demande, un candidat pourrait devoir fournir la justification d'un parcours non habituel. La Faculté se réserve le droit de refuser les candidatures dont le cheminement scolaire est jugé non conforme.
- le candidat n'ayant pas complété un premier grade universitaire doit être inscrit pendant le trimestre d'automne qui précède l'année d'admission à l'un des trois établissements : Université de Montréal, HEC Montréal ou Polytechnique Montréal pour être admissible.
- sur invitation, se présenter à une entrevue, tenue en français, à la date, à l'heure et au lieu fixés par le Comité d'admission de la Faculté ou le Comité interfacultaire des Mini entrevues multiples (MEM). **Au préalable**, avoir dans les délais prescrits :
 - acquitté les frais exigés
 - réussi le Test de français international (TFI) le cas échéant.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 850/990 au Test de français international (TFI).

Catégories de candidats

- **Candidat collégien** : toute personne qui est titulaire d'un DEC (ou qui est en voie de l'obtenir) ou d'un diplôme que l'Université juge équivalent.
- **Candidat universitaire** : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission. Cette catégorie comprend les sous catégories suivantes :
 - les candidats ayant complété ou en voie d'obtenir au moins un premier grade universitaire (baccalauréat, baccalauréat Honor (4 ans) pour les candidats résidents du Québec qui ont complété leurs études ailleurs au Canada).
 - les candidats n'ayant pas complété un premier grade universitaire. Pour être admissibles, les candidats doivent être inscrits à l'Université de Montréal, HEC Montréal ou École Polytechnique de Montréal. La Faculté privilégie cependant les candidats qui ont terminé un baccalauréat.
 - les candidats ayant complété un doctorat de recherche (Ph.D.) et qui demeurent actifs en recherche ou les candidats dont la thèse a été déposée à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission. Sur invitation du Comité d'admission, un curriculum vitae structuré selon les normes de la faculté doit être présenté. Une attestation officielle du dépôt de la thèse doit être fournie avec la demande d'admission. L'admission pourra être conditionnelle à ce que la thèse soit soutenue avant l'entrée dans le programme.

482 ▪ **Candidat francophone hors Québec** : cette catégorie comprend deux sous-catégories :

- toute personne francophone résidente du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse ou de l'Île-du-Prince-Édouard lesquelles provinces ont conclu une entente avec le gouvernement du Québec concernant l'accès aux programmes de sciences de la santé. Les candidats admis dans le cadre de cette entente doivent préalablement à l'inscription au programme de médecine, signer un contrat stipulant qu'ils assureront pendant quatre années consécutives des services médicaux dans un établissement désigné par le ministre de la Santé, s'ils s'installent au Québec afin d'y exercer la médecine au terme de leur formation médicale. Pour obtenir plus de renseignements, cliquez ici.
- toute personne francophone résidente d'une autre province canadienne où les études médicales ne sont pas offertes en français. Ces candidats doivent fournir avec leur demande d'admission les documents appropriés permettant d'établir leur province de résidence et leur niveau de connaissance de la langue française. Le candidat admis doit préalablement à l'inscription au programme de médecine, signer un contrat stipulant qu'il assurera pendant quatre années consécutives des services médicaux dans un établissement désigné par le ministre de la Santé, s'il s'installe au Québec afin d'y exercer la médecine au terme de sa formation médicale. Pour obtenir plus de renseignements, cliquez ici.
- **Candidat des Premières Nations et Inuit du Québec** : toute personne reconnue membre des Premières Nations ou Inuits du Québec au moment du dépôt de la demande d'admission conformément à l'entente intervenue entre les Premières Nations et Inuits du Québec et les Facultés de médecine du Québec. Le candidat doit indiquer son statut dans la demande d'admission pour être considéré dans cette catégorie.
- **Candidat des Forces armées canadiennes** : toute personne francophone recommandée par le Comité de sélection des Forces armées canadiennes pour le Programme militaire d'études en médecine (PMEM) conformément à l'entente conclue entre les Forces armées canadiennes et les trois facultés de médecine francophones du Québec. Le candidat doit indiquer son statut dans la demande d'admission pour être considéré dans cette catégorie. Le membre de la Réserve ne peut pas être considéré dans cette catégorie.
- **Candidat médecin** : toute personne, résidente du Québec, diplômée d'une faculté de médecine reconnue par le Conseil médical du Canada mais située à l'extérieur du Canada ou des États-Unis (DHCEU), et ayant obtenu la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent au 31 décembre de l'année précédant le dépôt de la demande d'admission. Le candidat titulaire d'un doctorat en médecine ne peut être classé dans une autre catégorie.
- **Candidat international** : toute personne admissible qui n'a ni la citoyenneté canadienne ni le statut de résident permanent à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission. Un étudiant international admis doit obtenir un permis d'études (voir Étudiants internationaux) et doit préalablement à l'inscription au programme de médecine, signer un contrat stipulant qu'il assurera pendant quatre années consécutives des services médicaux dans un établissement désigné par le ministre de la Santé, s'il s'installe au Québec afin d'y exercer la médecine au terme de sa formation médicale. Pour obtenir plus de renseignements, cliquez ici.

Capacité d'accueil

CONTINGENT RÉGULIER

- Selon le décret gouvernemental, et tenant compte des places libérées l'année précédente par les étudiants qui ont abandonné le programme, le contingent régulier de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal pour l'admission 2017-2018 est de 286 nouveaux étudiants. Environ 70 % de ces étudiants ont été inscrits en année préparatoire, et les autres au programme de doctorat, s'ajoutant ainsi au contingent de l'année préparatoire précédente pour former la première année.
- Le contingent régulier est presque exclusivement constitué de **candidats résidents québécois**, collégiens et universitaires.
- En outre, selon la répartition retenue par le Comité interfacultaire d'admission en médecine au Québec, la Faculté peut admettre un nombre très restreint de
 - **candidats médecins** résidents du Québec, titulaires d'un doctorat en médecine obtenu hors du Canada ou des États-Unis (DHCEU). La Faculté dispose présentement d'un maximum de trois places par année pour ces candidats.
 - **candidats canadiens francophones** résidents d'une province où les études médicales ne sont pas offertes en français. La Faculté dispose présentement d'une seule place par année pour ces candidats.

CONTINGENTS PARTICULIERS La Faculté peut admettre, hors du contingent régulier, par décret ou par entente, un nombre très restreint de candidats qui se qualifient pour l'un des contingents suivants :

- **Contingent des provinces maritimes** - La Faculté peut admettre, par entente intergouvernementale, un certain nombre de candidats francophones du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard. Le nombre de candidats admis varie annuellement selon les décisions gouvernementales des provinces impliquées et celles du Comité interfacultaire d'admission en médecine au Québec. Ces candidats doivent signer un contrat qui stipule qu'ils retourneront pratiquer la médecine dans leur province pendant quatre ans. La Faculté dispose présentement de trois places par année pour ce contingent.
- **Contingent international** - La Faculté peut admettre un nombre très restreint de candidats internationaux selon le décret gouvernemental et la répartition retenue par le Comité interfacultaire d'admission en médecine au Québec. Ces candidats doivent signer un contrat qui stipule qu'ils devront assurer pendant quatre années consécutives des services médicaux dans un établissement désigné par le ministre de la Santé, s'ils s'installent au Québec au terme de leur formation médicale. La Faculté dispose présentement de deux places par année pour ce contingent.
- **Contingent des Forces armées canadiennes** - La Faculté peut admettre, par entente avec les Forces armées canadiennes, un nombre restreint de candidats francophones recommandés par le Comité de sélection des Forces armées canadiennes pour le Programme militaire d'études en médecine (PMEM). L'entente prévoit un maximum de quatre places par année à

répartir entre les trois facultés francophones selon les besoins.

- **Contingent des Premières Nations et des Inuits du Québec** - La Faculté peut admettre un nombre restreint de candidats reconnus membres des Premières Nations ou Inuits du Québec (PNIQ) conformément à l'entente intervenue entre les Premières Nations et Inuits du Québec et les Facultés de médecine du Québec. L'entente prévoit un maximum de quatre places par année à répartir entre les quatre facultés québécoises selon les besoins.

Critères de sélection

La Faculté répartit la capacité d'accueil de l'année préparatoire et du doctorat en médecine entre les différentes catégories de candidats, sous réserve de la qualité des dossiers et dans le respect des ententes intergouvernementales ou interuniversitaires s'il y a lieu.

Il n'y a qu'un seul processus de sélection bien que la formation soit offerte à Montréal et en Mauricie.

■ Pour les collégiens

- Une première sélection est faite, fondée **uniquement** sur l'excellence du dossier scolaire établie en tenant compte de la cote de rendement au collégial (CRC).
- Environ trois candidats par place disponible sont convoqués à une entrevue de type mini entrevues multiples (MEM) qui a lieu un samedi ou un dimanche du mois d'avril.
- Une deuxième sélection est faite, fondée sur le résultat à l'entrevue MEM, laquelle peut être éliminatoire.
- Un score global est ensuite établi pour chacun des candidats retenus selon la pondération suivante :
 - dossier scolaire : 50 %
 - entrevue : 50 %
- Aux fins de la sélection finale, une liste d'excellence est dressée en fonction des scores globaux.

■ Pour les universitaires

- Une première sélection est faite, fondée **uniquement** sur l'excellence du dossier scolaire. Dans l'évaluation du dossier scolaire, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Environ trois candidats par place disponible sont convoqués à une entrevue de type mini entrevues multiples (MEM) qui a lieu un samedi ou un dimanche du mois d'avril.
- Une deuxième sélection est faite, fondée sur le résultat à l'entrevue MEM, laquelle peut être éliminatoire.
- Un score global est ensuite établi pour chacun des candidats retenus selon la pondération suivante :
 - dossier scolaire : 50 %
 - entrevue : 50 %
- Aux fins de la sélection finale, deux listes d'excellence sont dressées en fonction des scores globaux :
 - une liste des candidats titulaires (ou en voie de l'être) d'un baccalauréat,
 - une liste des candidats qui sont en cours de baccalauréat.

■ Pour les candidats résidents québécois admissibles sur la base d'une formation acquise hors du Québec

- Selon leur niveau d'études, les candidats sont associés aux collégiens ou aux universitaires dans le processus de sélection.

■ Pour les candidats titulaires d'un doctorat de recherche

- Le travail de recherche doit avoir un lien avec le domaine des sciences biomédicales.
- Une présélection est effectuée sur la base de la cote de rendement universitaire qui doit être comparable à celle des autres candidats universitaires convoqués à l'entrevue MEM.
- Sur demande, les candidats présélectionnés doivent fournir un curriculum vitae structuré selon les normes de la Faculté à partir duquel le dossier de recherche est évalué tel qu'il était au moment du dépôt de la demande d'admission.
- Un nombre limité de candidats est convoqué à une entrevue MEM, laquelle peut être éliminatoire.
- Une liste d'excellence est ensuite établie selon la pondération suivante :
 - dossier de recherche : 50 %
 - entrevue : 50 %.
- La Faculté se réserve le droit d'admettre ou non des candidats de cette catégorie et d'en modifier le processus d'admission.

■ Pour les candidats internationaux

- Les critères de sélection sont les mêmes que pour les candidats québécois collégiens ou universitaires, selon le cas.
- La Faculté se réserve le droit d'admettre ou non des candidats de cette catégorie.

- Le candidat international admis devra avoir obtenu un visa d'étudiant.
- **Pour les candidats titulaires d'un doctorat en médecine**
 - Le processus de sélection est commun aux trois facultés de médecine québécoises francophones qui accueillent des candidats de cette catégorie.
 - Une première sélection est faite selon les résultats obtenus à l'examen d'évaluation du Conseil médical du Canada (EECMC).
 - Les candidats choisis doivent se présenter à un examen clinique de type ECOS (Examen Clinique Objectif et Structuré).
 - Selon les résultats obtenus à l'examen d'évaluation du CMC et à l'examen clinique de type ECOS, un certain nombre de candidats est convoqué pour une entrevue d'évaluation.
 - Une liste d'excellence est établie par le Comité interfacultaire d'admission en médecine au Québec en tenant compte des résultats de l'examen du CMC, de l'ECOS et de l'entrevue d'évaluation.
 - Le candidat titulaire d'un diplôme de médecine qui est admis devra compléter la totalité ou une partie du programme d'études médicales qui ne pourra être moindre que la durée de l'externat.
- **Pour les candidats canadiens francophones hors du Québec et hors entente**
 - Les critères de sélection sont les mêmes que pour les candidats québécois collégiens ou universitaires, selon le cas.
 - La Faculté se réserve le droit d'admettre ou non des candidats de cette catégorie.
- **Pour les candidats des Forces armées canadiennes**
 - Les critères de sélection sont les mêmes que pour les candidats québécois collégiens ou universitaires, selon le cas.
- **Pour les candidats des Premières Nations et Inuits du Québec**
 - Les conditions d'admissibilité et les critères de sélection de ce contingent sont convenus entre les quatre facultés de médecine du Québec.
 - La Faculté de médecine de l'Université Laval est gestionnaire de ce contingent provincial. Les candidats peuvent communiquer avec le coordonnateur du projet au 418 842-1540 poste 2710 ou consulter le site de la Faculté de médecine de l'Université Laval pour de plus amples informations.

Remarques

- Les conditions d'admissibilité tiennent compte des dispositions de la Loi médicale relatives à l'immatriculation des étudiants en médecine auprès du Collège des médecins du Québec (CMQ). Tout nouvel étudiant inscrit au doctorat en médecine doit être immatriculé auprès du CMQ afin d'être autorisé à poser, sous surveillance, les actes médicaux nécessaires à sa formation. L'information pertinente lui est fournie par la Faculté en début d'année.
- L'entrevue, de quelque type qu'elle soit, a pour but d'évaluer la motivation, l'empathie, la conscience sociale, l'équilibre de vie, l'authenticité, le leadership, l'ouverture d'esprit et le jugement du candidat ainsi que toute autre qualité jugée nécessaire à la réussite du programme et à la pratique de la médecine d'aujourd'hui ; par exemple, la capacité de travailler en équipe, la capacité de communiquer, la capacité d'autocritique, la capacité d'adaptation et la capacité relationnelle. Le bilan de cette évaluation peut conduire à l'élimination de tout candidat qui ne répond pas aux normes de réussite fixées par le Comité d'admission.
- Avant le début des cours, tout nouvel étudiant en médecine (année préparatoire et doctorat) doit attester qu'il a reçu les **immunisations** et, le cas échéant, qu'il s'est soumis au **dépistage tuberculinique** tel que requis par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec. Un formulaire est disponible à cette fin.
- L'étudiant qui réussit l'année préparatoire est promu automatiquement en première année du Doctorat en médecine sans avoir à présenter une nouvelle demande d'admission. Cette promotion en première année ne peut être différée à une année subséquente.
- Si vous avez complété un grade universitaire de premier cycle jugé globalement équivalent à l'année préparatoire par le Comité d'admission, vous pourriez être admis directement en première année du Doctorat en médecine. Ces programmes de l'Université de Montréal sont jugés globalement équivalents à l'année préparatoire :
 - Baccalauréat en biochimie
 - Baccalauréat en ergothérapie
 - Baccalauréat en nutrition
 - Baccalauréat en physiothérapie
 - Baccalauréat en sciences biologiques (sauf l'orientation Biodiversité, écologie et évolution)
 - Baccalauréat en sciences biomédicales
 - Baccalauréat en sciences biopharmaceutiques
 - Baccalauréat en neurosciences
 - Baccalauréat en microbiologie et immunologie

- Doctorat en médecine dentaire
 - Doctorat (ou Baccalauréat) en pharmacie
 - Doctorat en médecine vétérinaire
 - Doctorat en optométrie
- Le transfert au programme M.D. d'un candidat en cours d'études médicales dans une faculté hors du Québec n'est pas possible. Le candidat peut toutefois soumettre sa candidature pour une admission au programme, auquel cas, il sera évalué selon les mêmes critères que les autres candidats du contingent dans lequel il est admissible.
 - Le candidat ayant déjà été ou étant actuellement inscrit en médecine ou en année préparatoire dans une université du Québec n'est pas admissible dans le programme.
 - La Faculté de médecine publie sur son site web des informations complémentaires sur les admissions, dont une foire aux questions (FAQ).
 - La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-450-1-0)

Version 27 (A17)

Le Doctorat comporte 200 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 PROPRE À LA 1RE ET À LA 2E ANNÉES

Les crédits que comportent la 1re et la 2e années sont répartis de la façon suivante : 88 crédits obligatoires, un maximum de 3 crédits à option ou un maximum de 3 crédits au choix.

Bloc 01A Propre à la 1re année

Obligatoire - 41 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CSS 1900	Collaboration en sciences de la santé 1	1.0	MMD 1233	Sciences psychiques	4.0 J
MMD 1228	Croissance, développement et vieillissement	4.0 J	MMD 1234	Appareil locomoteur	5.0 J
MMD 1229	Pathologie et immunologie générales	5.0 J	MMD 1236	Histoire de la médecine	1.0 J
MMD 1230	Micro-organismes pathogènes et infection	3.0 J	MMD 1238	Introduction à la médecine clinique 1	4.0 J
MMD 1231	Sciences hématologiques	3.0 J	MMD 1239	Introduction à la médecine clinique 2	5.0 J
MMD 1232	Exploration du système nerveux	6.0 J			

Bloc 01B Propre à la 2e année

Obligatoire - 47 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CSS 2900	Collaboration en sciences de la santé 2	1.0 J	MMD 2234	Problèmes systémiques	6.0 J
MMD 2229	Coeur et circulation	5.0 J	MMD 2235	Initiation à la démarche clinique 1	5.0 J
MMD 2230	Respiration et oxygénation	4.0 J	MMD 2236	Initiation à la démarche clinique 2	6.0 J
MMD 2231	Homéostasie, rein et arbre urinaire	4.0 J	MMD 22411	Épidémiologie clinique 1	0.0 J
MMD 2232	Digestion et nutrition	6.0 J	MMD 22412	Épidémiologie clinique 2	4.0 J
MMD 2233	Endocrinologie et reproduction	6.0 J			

Bloc 01C

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MMD 10291	Sensibilisation aux patients et aux proches, volet 1	0.0	MMD 1091	Initiation à la recherche	3.0
MMD 10292	Sensibilisation aux patients et aux proches, volet 2	3.0	MMD 1095	Médecine tropicale	3.0 J S
MMD 1082	Initiation à la médecine de réadaptation	3.0 J	MMD 1097	Intervention en milieux défavorisés	3.0
MMD 1085	Radio-anatomie	3.0	MMD 1098	Santé des premières nations	3.0
MMD 1086	Santé internationale	3.0	MMD 1141	Immersion à la santé mondiale	3.0
MMD 1087	Travaux cliniques individuels	3.0	MMD 1142	Immersion internationale clinique	3.0
MMD 1088A	Travaux de recherche individuels 1	3.0	MMD 1143	Espace de transition et santé mentale	3.0

Bloc 01Z

Choix - Maximum 3 crédits.

SEGMENT 70 PROPRE À LA 3E ET À LA 4E ANNÉES

La 3e et la 4e années totalisent 84 crédits obligatoires et 25 crédits à option.

Bloc 70A			Obligatoire - 84 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CSS 3900	Collaboration en sciences de la santé 3	1.0 J	MMD 3703	Pédiatrie	7.5
MMD 3551	Pratique médicale équilibrée 1	0.5	MMD 3704	Obstétrique-gynécologie	7.5
MMD 35521	Pratique médicale contemporaine en société 1	0.0	MMD 3705	Psychiatrie	7.5
MMD 35522	Pratique médicale contemporaine en société 2	1.0	MMD 3707	Médecine familiale	7.5
MMD 3553	Réanimation cardiorespiratoire	0.5	MMD 4507	Gériatrie	5.0
MMD 3556	Stage de médecine sociale engagée	1.5 J	MMD 4509	Anesthésie-réanimation	2.0
MMD 3557	Soins palliatifs	1.5	MMD 4510	Ophthalmologie	2.0
MMD 35611	Profession MD/Éthique clinique 1	0.0	MMD 4511	Médecine communautaire	5.0
MMD 35612	Profession MD/Éthique clinique 2	0.0	MMD 4513	Médecine d'urgence	5.0
MMD 35613	Profession MD/Éthique clin. 3	2.0	MMD 45221	Simulation et rendement progressif 2a	0.0
MMD 35621	Pharmacothérapie et toxicologie 1	0.0	MMD 45222	Simulation et rendement progressif 2b	1.0
MMD 35622	Pharmacothérapie et toxicologie 2	0.0	MMD 45241	Radiologie diagnostique 1	0.0
MMD 35623	Pharmacothérapie et toxicologie 3	0.0	MMD 45242	Radiologie diagnostique 2	0.0
MMD 35624	Pharmacothérapie et toxicologie 4	4.0	MMD 45243	Radiologie diagnostique 3	0.0
MMD 35631	Simulation du rendement progressif 1a	0.0	MMD 45244	Radiologie diagnostique 4	2.0
MMD 35632	Simulation du rendement progressif 1b	0.0	MMD 4525	Sciences fondamentales	0.5 J S
MMD 35633	Simulation du rendement progressif 1c	1.0	MMD 45291	Synthèse en médecine clinique 1	0.0
MMD 3701	Médecine	7.5	MMD 45292	Synthèse en médecine clinique 2	3.0
MMD 3702	Chirurgie	7.5	MMD 4551	Pratique médicale équilibrée 2	0.5

Bloc 70B			Option - 25 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MMD 3511	Stage : Spécialités médicales	5.0	MMD 3611M	Stage : oncologie médicale	2.5
MMD 3511A	Stage : Allergie	5.0	MMD 3611N	Stage : psychiatrie	2.5
MMD 3511B	Stage : Cardiologie	5.0	MMD 3611O	Stage : pneumologie	2.5
MMD 3511C	Stage : Dermatologie	5.0	MMD 3611P	Stage : rhumatologie	2.5
MMD 3511D	Stage : Endocrinologie	5.0	MMD 3611Q	Stage : hématologie clinique	2.5
MMD 3511E	Stage : Gastro-entérologie	5.0	MMD 3611R	Stage:hématologie et oncologie	2.5
MMD 3511H	Stage : Gériatrie	5.0	MMD 3611S	Stage : laboratoire des lipides	2.5
MMD 3511I	Stage : Hématologie	5.0	MMD 3611T	Stage : nutrition appliquée	2.5
MMD 3511J	Stage : Médecine interne	5.0	MMD 3611U	Stage : médecine vasculaire	2.5
MMD 3511K	Stage : Néphrologie	5.0	MMD 3611V	Stage : hépatologie	2.5
MMD 3511L	Stage : Neurologie	5.0	MMD 3611W	Stage:soins intensifs médicaux	2.5
MMD 3511M	Stage : Oncologie médicale	5.0	MMD 3611X	Stage : médecine génique	2.5
MMD 3511N	Stage : Physiatrie	5.0	MMD 3611Y	Stage : spécialités médicales 2	2.5
MMD 3511O	Stage : Pneumologie	5.0	MMD 3611Z	Stage : spécialités médicales 3	2.5
MMD 3511P	Stage : Rhumatologie	5.0	MMD 3612	Stage : spécialités chirurgicales 1	2.5
MMD 3511R	Stage: Hématologie et oncologie	5.0	MMD 3612A	Stage : chirurgie cardiaque	2.5
MMD 3511S	Stage: Laboratoire des lipides	5.0	MMD 3612B	Stage : chirurgie générale	2.5
MMD 3511T	Stage : Nutrition appliquée	5.0	MMD 3612C	Stage : chirurgie pédiatrique	2.5
MMD 3511V	Stage : Hépatologie	5.0	MMD 3612D	Stage : chirurgie orthopédique	2.5
MMD 3511W	Stage: Soins intensifs médicaux	5.0	MMD 3612E	Stage : chirurgie plastique	2.5
MMD 3511X	Stage : médecine génique	5.0	MMD 3612H	Stage : neurochirurgie	2.5
MMD 3512	Stage: Spécialités chirurgicales	5.0	MMD 3612I	Stage : oto-rhino-laryngologie	2.5
MMD 3512A	Stage : chirurgie cardiaque	5.0	MMD 3612J	Stage : urologie	2.5
MMD 3512B	Stage : Chirurgie générale	5.0	MMD 3612K	Stage: chirurgie thoracique	2.5
MMD 3512C	Stage: Chirurgie générale pédiatrique	5.0	MMD 3612L	Stage : chirurgie vasculaire	2.5
MMD 3512D	Stage : Chirurgie orthopédique	5.0	MMD 3612M	Stage : soins ambulatoires chirurgicaux	2.5
MMD 3512E	Stage : Chirurgie plastique	5.0	MMD 3612N	Stage : soins intensifs chirurgicaux	2.5
MMD 3512H	Stage : Neurochirurgie	5.0	MMD 3612O	Stage : chirurgie digestive	2.5
MMD 3512I	Stage : Oto-rhino-laryngologie	5.0	MMD 3612P	Stage : chirurgie hépatobiliaire	2.5
MMD 3512J	Stage : Urologie	5.0	MMD 3612Y	Stage : spécialités chirurgicales 2	2.5
MMD 3512K	Stage: chirurgie thoracique	5.0	MMD 3612Z	Stage : spécialités chirurgicales 3	2.5
MMD 3512L	Stage : Chirurgie vasculaire	5.0	MMD 3613A	Stage : santé communautaire	2.5
MMD 3512M	Stage: Soins ambulatoires chirurgicaux	5.0	MMD 3613B	Stage : recherche	2.5
MMD 3512N	Stage: Soins intensifs chirurgicaux	5.0	MMD 3613C	Intervention : pays en voie de développement	2.5
MMD 3512O	Stage : chirurgie digestive	5.0	MMD 3613D	Stage : santé premières nations	2.5
MMD 3512P	Stage : chirurgie hépatobiliaire	5.0	MMD 3614	Stages rotatifs	2.5
MMD 3512A	Stage : Santé communautaire	5.0	MMD 3615	Stage : spécialités pédiatriques 1	2.5

MMD 3513A	Stage : Santé communautaire	5.0	MMD 3619	Stage : spécialités pédiatriques 1	2.5
MMD 3513B	Stage : Recherche	5.0	MMD 3615A	Stage : néonatalogie	2.5
MMD 3513C	Intervention dans les pays en voie de développement	5.0	MMD 3615B	Stage : pédiatrie du nourrisson	2.5
MMD 3513D	Stage : santé des Premières Nations	5.0	MMD 3615C	Stage : pédiatrie du développement	2.5
MMD 3514	Stages rotatifs	5.0	MMD 3615D	Stage : pédiatrie de l'âge scolaire	2.5
MMD 3515	Stage : Pédiatrie globale	5.0	MMD 3615E	Stage : médecine de l'adolescence	2.5
MMD 3515A	Stage : Néonatalogie	5.0	MMD 3615H	Stage : urgences pédiatriques	2.5
MMD 3515C	Stage: Pédiatrie du développement	5.0	MMD 3615I	Stage : soins intensifs pédiatriques	2.5
MMD 3515D	Stage: Pédiatrie de l'âge scolaire	5.0	MMD 3615J	Stage : maladies infectieuses pédiatriques	2.5
MMD 3515E	Stage: Médecine de l'adolescence	5.0	MMD 3615K	Stage : pédiatrie ambulatoire	2.5
MMD 3515H	Stage : Urgences pédiatriques	5.0	MMD 3615L	Stage : immunologie, rhumatologie pédiatrique	2.5
MMD 3515I	Stage: Soins intensifs pédiatriques	5.0	MMD 3615M	Stage : cardiologie pédiatrique	2.5
MMD 3515J	Stage: Maladies infectieuses pédiatriques	5.0	MMD 3615N	Stage : dermatologie pédiatrique	2.5
MMD 3515K	Stage : Pédiatrie ambulatoire	5.0	MMD 3615O	Stage: endocrinologie pédiatrique	2.5
MMD 3515L	Stage: Immunologie pédiatrique	5.0	MMD 3615P	Stage : gastro-entérologie pédiatrique	2.5
MMD 3515M	Stage: Cardiologie pédiatrique	5.0	MMD 3615Q	Stage : hématologie, oncologie pédiatrique	2.5
MMD 3515N	Stage: Dermatologie pédiatrique	5.0	MMD 3615R	Stage : néphrologie pédiatrique	2.5
MMD 3515O	Stage: Endocrinologie pédiatrique	5.0	MMD 3615S	Stage : neurologie pédiatrique	2.5
MMD 3515P	Stage: Gastro-entérologie pédiatrique	5.0	MMD 3615T	Stage : réadaptation pédiatrique	2.5
MMD 3515Q	Stage: hématologie et oncologie pédiatriques	5.0	MMD 3615U	Stage : pneumologie pédiatrique	2.5
MMD 3515R	Stage: Néphrologie pédiatrique	5.0	MMD 3615V	Stage : génétique, maladies métaboliques	2.5
MMD 3515S	Stage : Neurologie pédiatrique	5.0	MMD 3615W	Stage : pédiatrie internationale	2.5
MMD 3515T	Stage: Réadaptation pédiatrique	5.0	MMD 3615X	Stage : pédiatrie sociale	2.5
MMD 3515U	Stage: Pneumologie pédiatrique	5.0	MMD 3615Y	Stage : allergie pédiatrique	2.5
MMD 3515V	Stage: Génétique, maladies métaboliques	5.0	MMD 3615Z	Stage : spécialités pédiatriques. 2	2.5
MMD 3515W	Stage: Pédiatrie internationale	5.0	MMD 3616	Stage : psychiatrie	2.5
MMD 3515X	Stage : Pédiatrie sociale	5.0	MMD 3616A	Stage : psychiatrie pédiatrique	2.5
MMD 3515Y	Stage : allergie pédiatrique	5.0	MMD 3616B	Stage : psychiatrie de l'adulte	2.5
MMD 3516	Stage : Psychiatrie	5.0	MMD 3616C	Stage : psychogériatrie	2.5
MMD 3516A	Stage: Psychiatrie pédiatrique	5.0	MMD 3616D	Stage : psychosomatique	2.5
MMD 3516B	Stage: Psychiatrie de l'adulte	5.0	MMD 3616E	Stage : psychiatrie légale	2.5
MMD 3516C	Stage : Psychogériatrie	5.0	MMD 3616F	Stage : soins ambulatoires pédopsychiatriques	2.5
MMD 3516D	Stage : Psychosomatique	5.0	MMD 3616G	Stage: Psychiatrie intégrative	2.5
MMD 3516E	Stage : Psychiatrie légale	5.0	MMD 3617	Stage : médecine familiale	2.5
MMD 3516F	Stage : soins ambulatoires pédopsychiatriques	5.0	MMD 3617A	Stage : omnipratique en régions	2.5
MMD 3517	Stage : Médecine familiale	5.0	MMD 3617B	Stage : soins d'urgence	2.5
MMD 3517A	Stage: Omnipratique en régions	5.0	MMD 3617C	Stage : urgences cardiologiques	2.5
MMD 3517B	Stage : Soins d'urgence	5.0	MMD 3617D	Stage : médecine du sport	2.5
MMD 3517C	Stage: Urgences cardiologiques	5.0	MMD 3617E	Stage : soins palliatifs	2.5
MMD 3517D	Stage Médecine du sport	5.0	MMD 3617F	Stage : diversité en médecine familiale	2.5
MMD 3517E	Stage : Soins palliatifs	5.0	MMD 3618	Stage : obstétrique-gynécologie	2.5
MMD 3517F	Stage: Diversité en médecine familiale	5.0	MMD 3618A	Stage : obstétrique médicale	2.5
MMD 3518	Stage: Obstétrique-gynécologie	5.0	MMD 3618B	Stage : obstétrique générale	2.5
MMD 3518A	Stage : Obstétrique médicale	5.0	MMD 3618C	Stage : oncologie gynécologique	2.5
MMD 3518B	Stage : Obstétrique générale	5.0	MMD 3618D	Stage clinique en soins ambulatoires gynécologiques	2.5
MMD 3518C	Stage : oncologie gynécologique	5.0	MMD 3619	Stage : anesthésie-réanimation	2.5
MMD 3518D	Stage clinique en soins ambulatoires gynécologiques	5.0	MMD 3620	Stage : radiologie	2.5
MMD 3519	Stage : Anesthésie-réanimation	5.0	MMD 3620A	Stage : radiologie générale	2.5
MMD 3520	Stage : Radiologie	5.0	MMD 3620B	Stage : médecine nucléaire	2.5
MMD 3520A	Stage: Radiologie générale	5.0	MMD 3620C	Stage : radiologie oncologique	2.5
MMD 3520B	Stage : Médecine nucléaire	5.0	MMD 3620D	Stage : neuroradiologie interventionnelle	2.5
MMD 3520C	Stage : Radiologie oncologique	5.0	MMD 3620E	Stage : radiologie interventionnelle	2.5
MMD 3520D	Stage: Neuroradiologie interventionnelle	5.0	MMD 3620F	Stage: neuroradiologie diagnostique	2.5
MMD 3520E	Stage: Radiologie interventionnelle	5.0	MMD 3620G	Stage : radiologie digestive	2.5
MMD 3520F	Stage: neuroradiologie diagnostique	5.0	MMD 3621	Stage : ophtalmologie	2.5
MMD 3520G	Stage : radiologie digestive	5.0	MMD 3621A	Stage : Santé oculaire	2.5
MMD 3521	Stage : Ophtalmologie	5.0	MMD 3622	Stage : nutrition	2.5
MMD 3522	Stage : Nutrition	5.0	MMD 3623	Stage : pathologie	2.5
MMD 3523	Stage : Pathologie	5.0	MMD 3623A	Stage : anatomie avancée	2.5
MMD 3523A	Stage : anatomie avancée	5.0	MMD 3624	Stage : biochimie médicale	2.5
MMD 3524	Stage : Biochimie médicale	5.0	MMD 3625	Stage : microbiologie médicale	2.5
MMD 3525	Stage : Microbiologie médicale	5.0	MMD 3626	Stage : pharmacologie clinique	2.5
MMD 3526	Stage : Pharmacologie clinique	5.0	MMD 3626A	Stage: Soins pharmaceutiques	2.5
MMD 3611	Stage : spécialités médicales 1	2.5	MMD 3627	Stage : spécialités autres 1	2.5
MMD 3611A	Stage : allergie	2.5	MMD 3627A	Stage : spécialités autres 2	2.5
MMD 3611B	Stage : cardiologie	2.5	MMD 3627B	Stage : spécialités autres 3	2.5
MMD 3611C	Stage : dermatologie	2.5	MMD 3627C	Stage : spécialités autres 4	2.5

MMD 3611C	Stage : dermatologie	2.5	MMD 3627C	Stage : spécialités autres 4	2.5
MMD 3611D	Stage : endocrinologie	2.5	MMD 3627D	Stage : spécialités autres 5	2.5
MMD 3611E	Stage : gastro-entérologie	2.5	MMD 3627E	Stage : spécialités autres 6	2.5
MMD 3611H	Stage : gériatrie	2.5	MMD 3627F	Stage : spécialités autres 7	2.5
MMD 3611I	Stage : hématologie	2.5	MMD 3627G	Stage : spécialités autres 8	2.5
MMD 3611J	Stage : médecine interne	2.5	MMD 3628	Stage : Dentisterie et santé buccale	2.5
MMD 3611K	Stage : néphrologie	2.5	MMD 3629	Stage: Audiologie et orthophonie	2.5
MMD 3611L	Stage : neurologie	2.5			

Doctorat de 1^{er} cycle en médecine dentaire

FACULTÉ DE MÉDECINE DENTAIRE

Sommaire et particularités

NUMÉRO 1-300-1-0

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 219 crédits

DURÉE 5 ans

COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2017 32,673



Cours de jour



Capacité d'accueil limitée



Offert au campus de Montréal



Stages obligatoires



Temps plein



Menant à une accréditation professionnelle



Possibilité de séjour d'études à l'international



Non offert aux candidats étrangers avec un permis d'études



Programme à promotion par année



Le programme dure cinq ans au total

Information sur le programme

- TGDE (Faculté de médecine dentaire) : tgde-fmd@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

A) POUR UNE ADMISSION EN PREMIÈRE ANNÉE

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et, sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit :

- **1) attester d'une des formations indiquées ci-dessous**

Soit

être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :

DEC en sciences, lettres et arts

DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs 00XU (biologie) et 00XV (chimie)

Soit

être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec

et

avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme**, les cours préalables suivants :

Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine

Chimie 101, 201 et 202

Mathématiques 103 et 203

Physique 101, 201 et 301

Soit être titulaire d'un diplôme d'études postsecondaires reconnu équivalent à un DEC par l'Université de Montréal et avoir réussi les cours préalables ci-dessus mentionnés ou des cours équivalents dans

chacune des quatre disciplines.

Soit être titulaire d'un diplôme de 1^{er} cycle universitaire reconnu équivalent à un baccalauréat par l'Université de Montréal et avoir réussi les cours préalables ci-dessus mentionnés ou des cours équivalents dans chacune des quatre disciplines.

Notes : En l'absence d'un des diplômes ci-haut mentionnés, la seule réussite des cours préalables ne permet pas de satisfaire aux conditions d'admissibilité.

et

■ **2) satisfaire aux conditions suivantes :**

- Avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Avoir complété la formation scientifique préalable à l'admission pas plus de huit ans avant le dépôt de la demande d'admission. Si les cours préalables ont été effectués plus de huit ans avant le dépôt de la demande, les cours suivants ou leurs équivalents devront être refaits, peu importe le parcours du candidat :
 - Biologie 401 (BIO 1954 à l'UdeM)
 - Chimie 202 (CHM 1982 à l'UdeM)
 - Physique 201 (PHY 1902 à l'UdeM)
- Réussir le Test d'aptitude aux études dentaires (TAED) (voir la rubrique **Remarques**).
- Réussir le Test d'évaluation des compétences transversales (TECT en ligne) (voir la rubrique **Remarques**).
- Sur demande, se présenter à une entrevue en personne.

B) POUR UNE ADMISSION EN DEUXIÈME ANNÉE

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et, sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit :

- être titulaire d'un diplôme de médecine dentaire obtenu dans un programme non agréé. Si le diplôme a été obtenu il y a plus de cinq ans, avoir pratiqué la médecine dentaire ou avoir travaillé ou avoir étudié dans un domaine clinique connexe à la médecine dentaire au cours des cinq dernières années.
- avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent à la date fixée pour le dépôt du dossier d'admission.
- réussir le Test d'aptitude aux études dentaires (TAED) (voir la rubrique **Remarques**).
- réussir le test d'Évaluation des connaissances fondamentales (BNED) (voir la rubrique **Remarques**).
- sur invitation, se présenter à une entrevue en personne.
- sur demande, réussir un examen pratique.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 850/990 au Test de français international (TFI).

Catégories de candidats

- **Collégien** : toute personne qui est titulaire ou qui en voie d'obtention d'un DEC ou d'un diplôme équivalent.
- **Universitaire** :
 - toute personne titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission
ou
 - toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent et qui est titulaire ou qui est en voie d'obtention d'un diplôme de premier cycle universitaire.
- **Francophone hors Québec** : toute personne francophone résidente d'une province canadienne qui a conclu une entente avec le gouvernement du Québec concernant l'accès aux programmes de sciences de la santé.
- **Titulaire d'un diplôme en médecine dentaire (dentiste) provenant d'un programme non agréé.**

Capacité d'accueil

La capacité d'accueil est limitée. Elle est répartie entre les différentes catégories de candidats.

- Pour les collégiens et les universitaires : la capacité d'accueil est laissée à l'appréciation du Comité d'admission de la Faculté qui tient compte de la qualité des candidatures dans chaque catégorie.
- Parmi les candidats admis, des places peuvent être attribuées par entente intergouvernementale à des candidats francophones hors Québec.
- Les titulaires d'un diplôme en médecine dentaire (dentiste) provenant d'un programme non agréé peuvent être admis selon la disponibilité des places, mais seulement en deuxième année. La Faculté se réserve le droit d'admettre ou non des candidats dans cette catégorie.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories de candidats sous réserve de l'excellence des dossiers.

- **Pour les collégiens, les universitaires, et les francophones hors Québec** :
 - L'excellence du dossier scolaire et les résultats du Test d'évaluation des compétences transversales (TECT en ligne) constituent les critères de sélection.
 - Lors de l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
 - La Faculté se réserve le droit de convoquer certains candidats à une entrevue en français en personne

si jugé nécessaire par le Comité d'admission. Cette décision sera basée sur l'évaluation de la performance de ces candidats au Test d'évaluation des compétences transversales (TECT en ligne). Cette entrevue peut être éliminatoire.

- Un score global est établi pour chaque candidat selon la pondération suivante :

Dossier scolaire : 60 %

TECT en ligne : 40 %

- Une liste d'excellence est établie en fonction des scores globaux des candidats aux fins de la sélection finale de ceux qui recevront une offre d'admission.

- **Pour les titulaires d'un diplôme en médecine dentaire (dentiste) provenant d'un programme non agréé :**

L'excellence des résultats obtenus au test d'Évaluation des connaissances fondamentales (BNED), les résultats de l'entrevue, et, s'il y a lieu, le résultat de l'examen pratique constituent les critères de sélection.

Une première liste d'excellence des candidats est établie en fonction uniquement du critère de réussite du test d'Évaluation des connaissances fondamentales (BNED).

Les meilleurs candidats sont convoqués à une entrevue en français, en personne où ils doivent soumettre un curriculum vitae d'une seule feuille recto verso selon le gabarit exigé. Cette entrevue peut être éliminatoire.

La Faculté se réserve le droit de demander à certains candidats de réussir un examen pratique. Cet examen pratique peut être éliminatoire.

Un score global est établi pour chaque candidat selon la pondération suivante :

Résultats BNED : 50 %

Entrevue et, s'il y a lieu, examen pratique : 50 %

Une deuxième liste d'excellence est établie en fonction des scores globaux des candidats aux fins de la sélection finale de ceux qui recevront une offre d'admission.

Remarques

■ Test d'aptitude aux études dentaires (TAED)

- Le TAED est un test d'habileté manuelle et perceptuelle administré par l'Association dentaire canadienne (ADC).
- Le candidat doit s'inscrire lui-même à l'une des deux sessions de test auprès de l'ADC (613 523-1770 ou cda-adc.ca/fr). Des frais sont à prévoir. L'inscription doit être soumise avant le 15 septembre pour le test de novembre et avant le 15 janvier pour le test de février. Le candidat est avisé de vérifier ces dates auprès de l'ADC.
- Le candidat doit s'assurer auprès de l'ADC que les résultats seront transmis au Service de l'admission et du recrutement (SAR) de l'Université de Montréal ou transmettre lui-même au SAR les résultats obtenus à des sessions antérieures à l'année en cours.
- Le TAED est réussi lorsqu'un candidat a obtenu au moins 5 à l'épreuve d'habileté manuelle et au moins 10 à l'épreuve d'habileté perceptuelle. La réussite confirme l'admissibilité, mais l'évaluation du dossier ne prend pas en compte le résultat obtenu.
- L'échec à la composante d'habileté manuelle du test (moins de 5) ou à la composante d'habileté perceptuelle du test (moins de 10) est éliminatoire. Le candidat peut toutefois reprendre le test, si nécessaire, et aucun refus ne sera signifié avant que les résultats du test de février ne soient transmis.
- Le candidat qui a déjà réussi le test n'est pas tenu de le refaire.

■ Test d'évaluation des compétences transversales (TECT en ligne)

- Le TECT en ligne, administré par Altus Assessments sous le nom de CASPer, vise à mesurer les compétences transversales (jugement, professionnalisme, éthique, capacité de travailler en équipe, etc.) des candidats par l'utilisation de scénarios (vidéos et écrits) inspirés de situations de la vie quotidienne. Les connaissances théoriques ne sont pas évaluées.
- À la suite du dépôt de sa demande d'admission, le candidat doit s'inscrire lui-même au TECT en ligne dans un délai de 10 jours ouvrables (examencasper.com). Des frais sont à prévoir.
- Le candidat doit s'assurer auprès d'Altus Assessments que les résultats seront transmis au Service de l'admission et du recrutement de l'Université de Montréal.
- Le candidat complète le TECT en ligne une seule fois par période d'admission. Les résultats obtenus sont valides pour tous les programmes qui le requièrent.
- Les résultats du TECT en ligne sont valides uniquement pour le trimestre d'admission en cours. Ils ne peuvent pas être reconduits à un trimestre d'admission ultérieur.
- Le TECT en ligne peut être éliminatoire.
- De l'information complémentaire est disponible à la page suivante : admission.umontreal.ca/tectenligne.

■ Test d'Évaluation des connaissances fondamentales (BNED)

- L'Évaluation des connaissances fondamentales est la première des trois évaluations du Processus d'équivalence administré par le Bureau national d'examen dentaire du Canada (BNED)
- Seuls les titulaires d'un diplôme en médecine dentaire (dentiste) provenant d'un programme non agréé sont tenus de réussir le test d'Évaluation des connaissances fondamentales.
- Le candidat doit s'inscrire lui-même au test d'Évaluation des connaissances fondamentales (613 236-5912 ou ndeb-bned.ca/fr) des frais sont à prévoir.
- Le test d'Évaluation des connaissances fondamentales est réussi lorsqu'un candidat a 75% et plus.
- Les résultats du test d'Évaluation des connaissances fondamentales sont valides pour une période de 5 ans.
- Tout nouvel étudiant au doctorat de 1^{er} cycle en médecine dentaire doit prévoir environ 40 000\$ pour l'achat d'instruments obligatoires et essentiels à sa formation, dont environ de 10 000\$ à 12 000\$ dès la rentrée dans le programme. Ces coûts peuvent varier selon les années et sont sujets à la fluctuation du dollar canadien.
- Avant le début des cours, tout nouvel étudiant au doctorat de 1^{er} cycle en médecine dentaire doit attester qu'il a reçu les immunisations et, le cas échéant, qu'il s'est soumis au dépistage tuberculinique tel que requis par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (MSSS). Les documents requis à cette fin sont transmis aux étudiants admis suite à l'offre d'admission.
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Le candidat ayant fait des études en médecine dentaire dans une autre université du Québec n'est pas admissible dans le programme.
- Le candidat ayant terminé des études en médecine dentaire dans un programme non agréé n'est admissible qu'en deuxième année du programme de doctorat de 1^{er} cycle en médecine dentaire.
- Le candidat titulaire d'un diplôme en médecine dentaire (dentiste) provenant d'un programme non-agréé admis en deuxième année pourrait avoir à se soumettre à une mise à niveau de ses connaissances à partir du matériel didactique remis par la Faculté. Un travail obligatoire témoignant de l'acquisition des connaissances attendues pourrait être exigé.
- La Faculté de médecine dentaire publie de l'information complémentaire sur son site Internet (medent.umontreal.ca).

Structure du programme (1-300-1-0)

Version 22 (A16)

Le Doctorat de doctorat en médecine dentaire comporte des cours obligatoires pour un total de 219 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Tous les cours du Doctorat sont obligatoires

Bloc 70A

Obligatoire - 40 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DEN 10021	Observation et assistance cliniques 1	0.0 J	PSL 1993	Physiologie générale	3.0 J
DEN 10022	Observation et assistance cliniques 2	1.5	PSY 1960	Psychologie et médecine dentaire 1	2.0 S
DEN 1006	Introduction à la médecine dentaire	3.0 J S	SAB 1017	Dentisterie préventive préclinique	2.0
DEN 1007	Préparation à la clinique en médecine dentaire 1	2.0	SAB 1040A	Thématiques cliniques en médecine dentaire 1	2.5 J
DEN 11001	Compétences en médecine dentaire 1.1	0.0 J	SAB 1040B	Thématiques cliniques en médecine dentaire 2	1.5 J
DEN 11002	Compétences en médecine dentaire 1.2	1.0	SAB 1040C	Thématiques cliniques en médecine dentaire 3	2.0 J
DER 1012	Morphologie dentaire	2.5	SAB 1040D	Thématiques cliniques en médecine dentaire 4	2.5 J
MCB 1097	Microbiologie et immunologie générales	2.0 J	SAB 1040E	Thématiques cliniques en médecine dentaire 5	2.0
PBC 1050	Anatomie macroscopique humaine	2.0 J	SAB 1040F	Thématiques cliniques en médecine dentaire 6	1.0
PBC 1060	Embryologie et histologie humaine	3.0 J S	SAB 1051	Intro. à la pratique professionnelle en méd. dent.	1.0
PSL 1982	Les bases du système nerveux	2.0 J	STO 1043	Odontopharmacothérapie clinique 1	1.5

Bloc 70B

Obligatoire - 41,5 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CSS 1900	Collaboration en sciences de la santé 1	1.0	PSY 1979	Gestion du stress en médecine dentaire	2.0 J
DEN 21001	Compétences en médecine dentaire 2.1	0.0 J	SAB 1060	Croissance et physiologie en orthodontie	1.0
DEN 21002	Compétences en médecine dentaire 2.2	1.0	SAB 20011	Dentisterie préventive et parodontie cliniques 1.1	0.0 J
DER 1001	Prothèse partielle fixe théorique 1	1.0	SAB 20012	Dentisterie préventive et parodontie cliniques 1.2	1.0
DER 1004	Prothèse partielle fixe préclinique 1	1.5	SAB 2051	Pratique professionnelle en médecine dentaire 1	1.0 J
DER 1010	Dentisterie opératoire théorique 1	1.0 J	SAB 2052	Médecine dentaire factuelle	3.0 J
DER 1013	Dentisterie opératoire préclinique 1	1.5 J	SAB 2085	Parodontie théorique 1	3.0 J
DER 1030	Matériaux dentaires 1	2.0 J	SAB 3040	Approche populationnelle en médecine dentaire	2.0 J
DER 1092	Prothèse complète préclinique 1	1.5	STO 1062	Radiologie 1	1.0 J
DER 1096	Prothèse complète théorique 1	1.0	STO 2020A	Thématiques cliniques en médecine dentaire 7	3.0 J
DER 2003	Dentisterie opératoire préclinique 2	1.5	STO 2020B	Thématiques cliniques en médecine dentaire 8	2.0 J
DER 2052	Dentisterie opératoire théorique 2	1.0 J	STO 2035	Pathologie buccale 1	1.0
PBC 1020	Pathologie générale en dentisterie	2.0 J	STO 2061	Radiologie clinique 1	0.5
PBC 2030	Pathologie spéciale en dentisterie	4.0 J	STO 2073	Interprétation radiologique	1.0

Bloc 70C

Obligatoire - 42 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CSS 2900	Collaboration en sciences de la santé 2	1.0 J	SAB 20411	Occlusion dentaire théorique 1	0.0 J
DEN 3007	Préparation à la clinique en médecine dentaire 2	1.0	SAB 20412	Occlusion dentaire théorique 2	2.0
DEN 31001	Compétences en médecine dentaire 3.1	0.0 J	SAB 2043	Occlusion dentaire préclinique	1.5
DEN 31002	Compétences en médecine dentaire 3.2	1.0	SAB 20721	Dentisterie pédiatrique théorique 1.1	0.0 J
DER 20011	Prothèse partielle fixe théorique 2.1	0.0 J	SAB 20722	Dentisterie pédiatrique théorique 1.2	2.0
DER 20012	Prothèse partielle fixe théorique 2.2	2.0	SAB 2077	Dentisterie pédiatrique préclinique	1.5 J
DER 20041	Prothèse partielle fixe préclinique 2.1	0.0 J	SAB 2079	Orthodontie préclinique	0.5
DER 20042	Prothèse partielle fixe préclinique 2.2	3.0	SAB 30001	Dentisterie préventive et parodontie cliniques 2.1	0.0 J
DER 2022	Introduction à l'endodontie	1.0	SAB 30002	Dentisterie préventive et parodontie cliniques 2.2	1.0
DER 2023	Endodontie préclinique	1.0	SAB 3051	Pratique professionnelle en médecine dentaire 2	1.0
DER 2032	Matériaux dentaires 2	2.0 J	SAB 4080	Parodontie théorique 2	1.0 S
DER 2092	Prothèse complète préclinique 2	1.5 J	STO 2050	Anesthésiologie régionale	1.0 J
DER 2095	Prothèse complète clinique 1	1.0	STO 20621	Radiologie 2.1	0.0 J S
DER 2098	Prothèse complète théorique 2	1.0 J	STO 20622	Radiologie 2.2	2.0
DER 2099	Prothèse complète théorique 3	1.0	STO 3000	Raisonnement clinique en médecine dentaire	1.0 J
DER 3003	Dentisterie opératoire préclinique 3	1.5 J	STO 30351	Pathologie buccale 2.1	0.0 J
DER 3005	Dentisterie opératoire clinique 1	1.0	STO 30352	Pathologie buccale 2.2	3.0
DER 3006	Prothèse partielle fixe théorique 3	1.0	STO 3043	Odontopharmacothérapie clinique 2	1.0 S
DER 3053	Dentisterie opératoire théorique 3	1.0 J	STO 3061	Radiologie clinique 2	0.5 J
DER 3054	Dentisterie opératoire théorique 4	1.0	STO 3069	Chirurgie buccale et maxillofaciale 1	1.0

Bloc 70D

Obligatoire - 58,5 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CSS 3900	Collaboration en sciences de la santé 3	1.0 J	SAB 30011	Dentisterie préventive et parodontie cliniques 3.1	0.0
DEN 3051	Travaux dirigés en médecine dentaire	2.0	SAB 30012	Dentisterie préventive et parodontie cliniques 3.2	3.0
DEN 3980	Clinique multidisciplinaire	7.0	SAB 3057	Préparation à la pratique dentaire privée 1	2.0 J
DEN 41001	Compétences en médecine dentaire 4.1	0.0	SAB 30781	Dentisterie pédiatrique clinique 1.1	0.0 J
DEN 41002	Compétences en médecine dentaire 4.2	0.0	SAB 30782	Dentisterie pédiatrique clinique 1.2	1.5
DEN 41003	Compétences en médecine dentaire 4.3	1.5	SAB 4056	Préparation à la pratique dentaire privée 2	1.0 S
DER 30041	Prothèse partielle fixe clinique 1.1	0.0	SAB 40731	Orthodontie clinique 1.1	0.0
DER 30042	Prothèse partielle fixe clinique 1.2	3.0	SAB 40732	Orthodontie clinique 1.2	1.0
DER 3015	Prothèse partielle amovible préclinique	1.0 J	SAB 4076	Dysfonctions et douleurs buccofaciales	1.0
DER 3017	Laboratoire d'implantologie	1.5	SAB 4087	Parodontie préclinique	0.5 J
DER 30221	Endodontie théorique 1	0.0 J S	SAB 40921	Dentisterie pédiatrique théorique 2.1	0.0
DER 30222	Endodontie théorique 2	2.0	SAB 40922	Dentisterie pédiatrique théorique 2.2	3.0
DER 3094	Réhabilitation implanto-portée 1	1.0	STO 3080A	Médecine buccale 1	2.5 J S
DER 3098	Prothèse partielle amovible théorique	2.0 J	STO 3080B	Médecine buccale 2	2.5
DER 4001	Prothèse partielle fixe théorique 4	1.0	STO 30811	Diagnostic clinique 1	0.0
DER 40051	Dentisterie opératoire clinique 2.1	0.0	STO 30812	Diagnostic clinique 2	1.0
DER 40052	Dentisterie opératoire clinique 2.2	3.0	STO 4001	Imagerie maxillofaciale CBCT petit champ	1.0
DER 40211	Endodontie clinique 1.1	0.0	STO 4002	Imagerie maxillofaciale CBCT grand champ	1.0
DER 40212	Endodontie clinique 1.2	1.0	STO 4069	Chirurgie buccale et maxillofaciale 2	1.0
DER 40951	Prothèse amovible clinique 1.1	0.0	STO 4070	Chirurgie buccale et maxillofaciale 3	2.0 S
DER 40952	Prothèse amovible clinique 1.2	2.0	STO 40721	Chirurgie clinique 1.1	0.0
DER 4097	Connaissances de pointe en médecine dentaire	1.0	STO 40722	Chirurgie clinique 1.2	1.5

Bloc 70E

Obligatoire - 37 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DEN 49951	Cliniques à options 1	0.0 J	DER 50951	Prothèse amovible clinique 2.1	0.0
DEN 49952	Cliniques à options 2	2.0	DER 50952	Prothèse amovible clinique 2.2	2.0
DEN 4996	Évolution en médecine dentaire factuelle	1.0 J S	SAB 40011	Dentisterie préventive et parodontie cliniques 4.1	0.0
DEN 50101	Médecine dentaire clinique 1	0.0	SAB 40012	Dentisterie préventive et parodontie cliniques 4.2	2.0
DEN 50102	Médecine dentaire clinique 2	8.0	SAB 4070	Conférences clinico-orthodontiques	2.0 S
DEN 51001	Compétences en médecine dentaire 5.1	0.0	SAB 50731	Orthodontie clinique 2.1	0.0
DEN 51002	Compétences en médecine dentaire 5.2	1.0	SAB 50732	Orthodontie clinique 2.2	1.0
DER 4082	Conférences clinico-restauratrices	1.0 J	SAB 50781	Dentisterie pédiatrique clinique 2.1	0.0
DER 4094	Réhabilitation implanto-portée 2	1.0	SAB 50782	Dentisterie pédiatrique clinique 2.2	2.0
DER 50041	Prothèse partielle fixe clinique 2.1	0.0	STO 4080	Médecine buccale 3	2.0 J S
DER 50042	Prothèse partielle fixe clinique 2.2	3.0	STO 40841	Diagnostic et urgence cliniques 1	0.0
DER 50051	Dentisterie opératoire clinique 3.1	0.0	STO 40842	Diagnostic et urgence cliniques 2	1.5
DER 50052	Dentisterie opératoire clinique 3.2	3.0	STO 50721	Chirurgie clinique 2.1	0.0
DER 50211	Endodontie clinique 2.1	0.0	STO 50722	Chirurgie clinique 2.2	1.5
DER 50212	Endodontie clinique 2.2	1.0	STO 5081	Conférences clinico-pathologiques	2.0

Doctorat de 1^{er} cycle en médecine vétérinaire

FACULTÉ DE MÉDECINE VÉTÉRAIRE

Sommaire et particularités

NUMÉRO 1-580-1-0

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 195 crédits

DURÉE 5 ans

COTE DE RENDEMENT DU DERNIER
CONVOQUÉ AU TEST D'ADMISSION EN
2017 32,860



Admission à l'automne



Cours de jour



Capacité d'accueil limitée



Offert au campus de St-Hyacinthe



Stages obligatoires



Temps plein



Menant à une accréditation professionnelle



Non offert aux candidats étrangers avec un permis d'études



Seule faculté de médecine vétérinaire francophone en Amérique



Taux d'employabilité: 100 %

Information sur le programme

- Information - Médecine vétérinaire : 514 345-8521, poste 8512 saefmv@medvet.umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

A) POUR UNE ADMISSION EN PREMIÈRE ANNÉE

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- 1) attester d'une des formations indiquées ci-dessous
Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
 - DEC en sciences, lettres et arts
 - DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs 00XU (biologie) et 00XV (chimie)
 - DEC en techniques de santé animale et avoir réussi les cours préalables Physique 101, 201 et 301
 - DEC en technologie des productions animales et avoir réussi les cours préalables Physique 101, 201 et 301, Chimie organique 202, Biologie 401 ou un cours de biologie humaine (voir la rubrique **Remarques**)

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec et
- avoir réussi, avant l'entrée dans le programme, les cours préalables suivants:
 - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
 - Chimie 101, 201 et 202
 - Mathématiques 103 et 203
 - Physique 101, 201 et 301

Soit être titulaire d'un diplôme d'études postsecondaires reconnu équivalent à un DEC par l'Université de Montréal et avoir réussi les cours préalables ci-dessus mentionnés ou des cours équivalents dans chacune des quatre disciplines.

Soit être titulaire d'un diplôme de premier cycle universitaire reconnu équivalent à un baccalauréat par l'Université de Montréal et avoir réussi les cours préalables ci-dessus mentionnés ou des cours équivalents dans chacune des quatre disciplines. Des études universitaires non sanctionnées par un diplôme ne rendent pas admissibles.

et

- 2) satisfaire aux conditions suivantes :

d'admission.

- avoir complété la formation scientifique postsecondaire préalable à l'admission pas plus de huit ans avant le dépôt de la demande d'admission. Si les cours préalables ont été effectués plus de huit ans avant le dépôt de la demande, les cours suivants ou leurs équivalents devront être refaits, peu importe le parcours du candidat :
 - Biologie 401 (BIO 1954 à l'UdeM)
 - Chimie 202 (CHM 1982 à l'UdeM)
 - Physique 201 (PHY 1902 à l'UdeM)
- Réussir le Test d'évaluation des compétences transversales (TECT en ligne) (voir la rubrique **Remarques**)
- Sur demande, se présenter à une entrevue en personne.

B) POUR UNE ADMISSION EN DEUXIÈME ANNÉE

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- être titulaire d'un doctorat en médecine vétérinaire d'une université étrangère ou d'un diplôme équivalent.
- avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- réussir le Test d'évaluation des compétences transversales (TECT en ligne) (voir la rubrique **Remarques**).
- réussir un examen écrit (voir la rubrique **Remarques**).
- sur demande, se présenter à une entrevue en personne.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit:

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI).

Catégories de candidats

- **Collégien** : toute personne qui est titulaire ou qui en voie d'obtention d'un DEC ou d'un diplôme équivalent.
- **Universitaire** :
 - toute personne titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission
 - ou
 - toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent et qui est titulaire ou qui est en voie d'obtention d'un diplôme de premier cycle universitaire.
- **Francophone hors Québec** : toute personne francophone répondant aux exigences de l'entente conclue entre cette province et le gouvernement du Québec concernant l'accès aux programmes de sciences de la santé (notamment Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard et Ontario).
- **Titulaire d'un doctorat en médecine vétérinaire d'une université étrangère ou d'un diplôme équivalent.**

Capacité d'accueil

La capacité d'accueil est limitée. Elle est répartie entre les différentes catégories de candidats.

- Pour les collégiens et les universitaires : la capacité d'accueil est laissée à l'appréciation du Comité d'admission de la Faculté qui tient compte de la qualité des candidatures dans chaque catégorie. Environ la moitié des places est réservée aux candidats collégiens.
- Parmi les candidats admis, des places peuvent être attribuées par entente intergouvernementale à des candidats francophones hors Québec. En vertu de l'entente Québec-Nouveau-Brunswick et selon la qualité des candidatures, un maximum de deux places peut être attribué à des candidats francophones du Nouveau-Brunswick.
- Les titulaires d'un doctorat en médecine vétérinaire d'une université étrangère ou d'un diplôme équivalent peuvent être admis selon la disponibilité des places, mais seulement en deuxième année. La Faculté se réserve le droit d'admettre ou non des candidats dans cette catégorie.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories de candidats sous réserve de l'excellence des dossiers.

- **Pour les collégiens, les universitaires, et les francophones hors Québec** :
 - L'excellence du dossier scolaire et les résultats du Test d'évaluation des compétences transversales (TECT en ligne)

constituent les critères de sélection.

- Lors de l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- La Faculté se réserve le droit de convoquer certains candidats à une entrevue en français en personne si jugé nécessaire par le Comité d'admission. Cette décision sera basée sur l'évaluation de la performance de ces candidats au Test d'évaluation des compétences transversales (TECT en ligne). Cette entrevue peut être éliminatoire.
- Un score global est établi pour chaque candidat selon la pondération suivante :
 - Dossier scolaire : 60 %
 - TECT en ligne : 40 %
- Une liste d'excellence est établie en fonction des scores globaux des candidats aux fins de la sélection finale de ceux qui recevront une offre d'admission.
- **Pour les titulaires d'un doctorat en médecine vétérinaire d'une université étrangère ou d'un diplôme équivalent :**
 - L'excellence des résultats obtenus à l'examen écrit et au Test d'évaluation des compétences transversales (TECT en ligne) constituent les critères de sélection.
 - La Faculté se réserve le droit de convoquer certains candidats à une entrevue en français en personne si jugé nécessaire par le Comité d'admission. Cette décision sera basée sur l'évaluation de la performance de ces candidats au Test d'évaluation des compétences transversales (TECT en ligne). Cette entrevue peut être éliminatoire.
 - Un score global est établi pour chaque candidat selon la pondération suivante :
 - Examen écrit : 50 %
 - TECT en ligne : 50 %
 - Une liste d'excellence est établie en fonction des scores globaux des candidats aux fins de la sélection finale de ceux qui recevront une offre d'admission.

Remarques

- **Test d'évaluation des compétences transversales (TECT en ligne)**
 - Le TECT en ligne, administré par Altus Assessments sous le nom de CASPer, vise à mesurer les compétences transversales (jugement, professionnalisme, éthique, capacité de travailler en équipe, etc.) des candidats par l'utilisation de scénarios (vidéos et écrits) inspirés de situations de la vie quotidienne. Les connaissances théoriques ne sont pas évaluées.
 - À la suite du dépôt de sa demande d'admission, le candidat doit s'inscrire lui-même au TECT en ligne dans un délai de 10 jours ouvrables (examencasper.com). Des frais sont à prévoir.
 - Le candidat doit s'assurer auprès d'Altus Assessments que les résultats seront transmis au Service de l'admission et du recrutement de l'Université de Montréal.
 - Le candidat complète le TECT en ligne une seule fois par période d'admission. Les résultats obtenus sont valides pour tous les programmes qui le requièrent.
 - Les résultats du TECT en ligne sont valides uniquement pour le trimestre d'admission en cours. Ils ne peuvent pas être reconduits à un trimestre d'admission ultérieur.
 - Le TECT en ligne peut être éliminatoire.
 - De l'information complémentaire est disponible à la page suivante : admission.umontreal.ca/tectenligne.
- **Examen écrit**
 - Seuls les titulaires d'un doctorat en médecine vétérinaire d'une université étrangère ou d'un diplôme équivalent sont tenus de réussir l'examen écrit. Les candidats concernés sont convoqués par la Faculté.
 - L'examen écrit est réussi lorsqu'un candidat a obtenu au moins 50%.
 - L'examen écrit porte sur les matières de la première année.
 - L'examen écrit se tient généralement entre la mi-mai et la mi-juin à la Faculté à Saint-Hyacinthe.
- Une connaissance pertinente du milieu vétérinaire dans divers secteurs de pratique est un atout important pour le candidat. Elle lui permet de confirmer son choix d'orientation d'études, son aisance à travailler avec des animaux et de juger de la réalité du travail d'un médecin vétérinaire.
- Le titulaire d'un DEC en technologie des productions animales qui désire avoir de l'information sur les cours préalables est invité à contacter l'Institut de technologie agroalimentaire (ITA) : registrariat.sh@mapaq.gov.qc.ca.
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- La vaccination contre la rage est fortement recommandée. Elle est offerte par le CLSC des Maskoutains. Dans la mesure du possible, le CLSC tient une séance de vaccination à la Faculté, à une date qui sera précisée en temps opportun.

Structure du programme (1-580-1-0)

Version 20 (A17)

Le Doctorat comporte de 195 à 198 crédits dont 161 obligatoires et de 34 à 37 à option.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 PROPRE À LA 1RE ANNÉE

La 1re année comporte 43 crédits obligatoires.

Bloc 01A						Obligatoire - 43 crédits.
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.	
DMV 1101	Morphophysiologie vétérinaire 1	6.0	DMV 1220	Microbiologie vétérinaire	2.0	
DMV 1102	Morphophysiologie vétérinaire 2	7.0	DMV 1410	Comportement animal	2.0	
DMV 1103	Morphophysiologie vétérinaire 3	8.0	DMV 14111	Stage préclinique vétérinaire 1.1	0.0	
DMV 1104	Morphophysiologie vétérinaire 4	6.0	DMV 14112	Stage préclinique vétérinaire 1.2	1.0	
DMV 1112	Introduction à la médecine vétérinaire	1.0	DMV 14121	Génomique médicale vétérinaire 1	0.0	
DMV 1113	Gestion de l'information vétérinaire	1.0	DMV 14122	Génomique médicale vétérinaire 2	4.0	
DMV 12131	Gestion vétérinaire des élevages 1	0.0	DMV 16011	Développement des compétences vétérinaires 1A	0.0	
DMV 12132	Gestion vétérinaire des élevages 2	5.0	DMV 16012	Développement des compétences vétérinaires 1B	0.0	

SEGMENT 02 PROPRE À LA 2E ANNÉE

La 2e année comporte 41 crédits obligatoires et 2 crédits à option.

Bloc 02A						Obligatoire - 41 crédits.
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.	
DMV 2110	Nutrition et alimentation animale	4.0	DMV 2220	Pathologie systémique	6.0	
DMV 2113	Éthique vétérinaire et bien-être animal	2.0	DMV 2230	Principes de chirurgie vétérinaire 1	2.0	
DMV 2120	Infectiologie vétérinaire	6.0	DMV 22311	Stage préclinique vétérinaire 2.1	0.0	
DMV 2121	Immunologie vétérinaire	3.0	DMV 22312	Stage préclinique vétérinaire 2.2	1.0	
DMV 2122	Biopathologie vétérinaire	4.0	DMV 2411	Principes de médecine vétérinaire 1	3.0	
DMV 2130	Stages vétérinaires à la ferme	1.0	DMV 2511	Principes de dentisterie vétérinaire	1.0	
DMV 2210	Méthodes quantitatives en médecine vétérinaire	3.0	DMV 2513	Communication en médecine vétérinaire	1.0	
DMV 2211	Médecine vétérinaire et environnement	1.0	DMV 26011	Développement des compétences vétérinaires 2A	0.0	
DMV 2212	Pharmacologie vétérinaire	3.0	DMV 26012	Développement des compétences vétérinaires 2B	0.0	

Bloc 02B						Option - 2 crédits.
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.	
DMV 2421	Morphologie vétérinaire intégrative	1.0	DMV 2423	Enjeux vétérinaires et productions animales durables	1.0	
DMV 2422	Physiologie vétérinaire intégrative	1.0	DMV 2424	Initiation à la recherche en médecine vétérinaire	1.0	

SEGMENT 03 PROPRE À LA 3E ANNÉE

La 3e année comporte 41 crédits obligatoires et 4 crédits à option.

Bloc 03A						Obligatoire - 41 crédits.
----------	--	--	--	--	--	---------------------------

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DMV 3120	Principes d'épidémiologie vétérinaire	3.0	DMV 3238	Introduction à la médecine des animaux de laboratoire	1.0
DMV 3131	Médecine de population animale	2.0	DMV 3410	Principes de médecine vétérinaire 2	5.0
DMV 3132	Anesthésie, analgésie et réanimation vétérinaire	3.0	DMV 34111	Stage préclinique vétérinaire 3.1	0.0
DMV 3133	Principes de chirurgie vétérinaire 2	3.0	DMV 34112	Stage préclinique vétérinaire 3.2	3.0
DMV 32181	Pathologie clinique vétérinaire 1	0.0	DMV 3413	Pharmacologie clinique vétérinaire	3.0
DMV 32182	Pathologie clinique vétérinaire 2	4.0	DMV 34141	Milieu de travail et communication en médecine vétérinaire 1	0.0
DMV 3219	Pathologies des maladies spécifiques	2.0	DMV 34142	Milieu de travail et communication en médecine vétérinaire 1	3.0
DMV 3221	Maladies infectieuses, santé publique, zoonoses	3.0	DMV 3512	Toxicologie vétérinaire	1.0
DMV 3236	Imagerie médicale vétérinaire	3.0	DMV 36011	Développement des compétences vétérinaires 3A	0.0
DMV 3237	Introduction à la médecine des animaux exotiques de compagnie	2.0	DMV 36012	Développement des compétences vétérinaires 3B	0.0

Bloc 03B

Option - 4 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DMV 3222	Immunologie clinique vétérinaire	2.0	DMV 3225	Infectiologie vétérinaire - animaux de rente	2.0
DMV 3223	Santé publique vétérinaire	2.0	DMV 3426	Imagerie spécialisée des animaux de compagnie	2.0
DMV 3224	Gestion vétérinaire du risque - production animale	2.0			

SEGMENT 04 PROPRE À LA 4E ANNÉE

La 4e année comporte 21 crédits obligatoires et de 12 à 15 crédits à option.

Bloc 04A

Obligatoire - 21 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DMV 4130	Médecine des ruminants	4.0	DMV 4409	Médecine des animaux de compagnie 1	2.0
DMV 4131	Médecine des équins	4.0	DMV 4410	Médecine des animaux de compagnie 2	4.0
DMV 4133	Médecine des volailles	2.0	DMV 4510	Aspects éthiques et juridiques vétérinaires	1.0
DMV 4134	Médecine des porcins	2.0	DMV 46011	Développement des compétences vétérinaires 4A	0.0
DMV 41351	Stage préclinique vétérinaire 4.1	0.0	DMV 46012	Développement des compétences vétérinaires 4B	0.0
DMV 41352	Stage préclinique vétérinaire 4.2	2.0			

Bloc 04B

Option - Minimum 12 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MEV 4017	Anesthésie et analgésie des grands animaux	1.0	MEV 4448	Médecine zoologique : amphibiens, reptiles, poissons	1.0
MEV 4315	Anesthésiologie des animaux de compagnie	1.0	MEV 4449	Médecine zoologique des mammifères	1.0
MEV 4336	Ophthalmologie canine et féline	1.0	MEV 4450	Dermatologie canine et féline	1.0
MEV 4340	Thériogénologie équine	1.0	MEV 4451	Chirurgie des animaux de compagnie	2.0
MEV 4423	Médecine interne équine	2.0	MEV 4452	Oncologie canine et féline	1.0
MEV 4424	Pathologies du système locomoteur des chevaux	2.0	MEV 4453	Chirurgie équine	2.0
MEV 4425	Alimentation pratique des bovins laitiers	2.0	MEV 4454	Médecine interne bovine	2.0
MEV 4427	Chirurgies spéciales des bovins	2.0	MEV 4455	Médecine de population des troupeaux laitiers	3.0
MEV 4430	Médecine de population de bovins de boucherie	1.0	MMV 4011	Santé des animaux, médecine réglementée	1.0
MEV 4431	Thériogénologie des grands animaux	2.0	MMV 4014	Pharmacothérapie des animaux de consommation	1.0
MEV 4432	Thériogénologie avancée des bovins	1.0	MMV 4015	Pharmacothérapie des animaux de compagnie	1.0
MEV 4433	Pratique des petits ruminants	2.0	MMV 4026	Nutrition clinique des chiens et chats	2.0
MEV 4434	Médecine porcine spécialisée 2	2.0	PAA 4142	Anatomie chirurgicale canine et féline	1.0
MEV 4435	Production porcine spécialisée	1.0	PAA 4143	Médecine préventive en apiculture	1.0 J
MEV 4436	Production avicole spécialisée	1.0	PAA 4405	Thérapies alternatives	1.0
MEV 4437	Médecine porcine spécialisée 1	2.0	PAA 4408	Médecine de population animale et environnement	2.0
MEV 4438	Médecine avicole spécialisée	2.0	PAA 4409	Développement international vétérinaire	1.0
MEV 4439	Prévention et thérapie : porc et volaille	1.0	PAA 4410	Alimentation du cheval	1.0
MEV 4441	Troubles du comportement canin	1.0	PAA 4440	Algologie vétérinaire : notions avancées	1.0
MEV 4442	Troubles du comportement félin	1.0	PTM 4241	Ichtyopathologie vétérinaire	1.0
MEV 4443	Dentisterie des animaux de compagnie	1.0	PTM 4411	Vétérinaire, faune et environnement	1.0
MEV 4444	Introduction à l'urgentologie vétérinaire	1.0	PTM 4412	Santé publique vétérinaire	2.0
MEV 4445	Interprétation en imagerie médicale vétérinaire	1.0	PTM 4413	Parasitologie, animaux de compagnie	1.0
MEV 4446	Médecine zoologique aviaire	1.0	PTM 4415	RH en milieu de travail vétérinaire	1.0
MEV 4447	Neurologie canine et féline	1.0	PTM 4424	Pathologie clinique canine et féline	1.0

SEGMENT 85 PROPRE À LA 5E ANNÉE

La 5e année comporte 15 crédits obligatoires et 16 crédits à option.

Bloc 85A			Obligatoire - 15 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DMV 5201	Clinique des animaux de compagnie	4.0	DMV 5300	Stage: Pathologie vétérinaire	3.0
DMV 5202	Clinique des animaux de consommation	4.0	DMV 56011	Développement des compétences vétérinaires 5A	0.0
DMV 5203	Clinique équine	4.0	DMV 56012	Développement des compétences vétérinaires 5B	0.0

Bloc 85B			Option - 16 crédits.		
----------	--	--	----------------------	--	--

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DMV 5204A	Médecine et chirurgie bovines	2.0	DMV 5305A	Vétérinaire et aquaculture	2.0
DMV 5204B	Médecine et chirurgie bovines	2.0	DMV 5305C	Vétérinaire et aquaculture	2.0
DMV 5205A	Médecine ambulatoire : animaux de consommation	2.0	DMV 5400A	Initiation à la recherche vétérinaire	2.0
DMV 5205B	Médecine ambulatoire : animaux de consommation	2.0	DMV 5400B	Initiation à la recherche vétérinaire	2.0
DMV 5205C	Médecine ambulatoire : animaux de consommation	2.0	DMV 5400C	Initiation à la recherche vétérinaire	2.0
DMV 5206A	Médecine interne équine	2.0	DMV 5401A	Stage en médecine de comportement	2.0
DMV 5206B	Médecine interne équine	2.0	DMV 5410A	Vétérinaire et santé des écosystèmes	2.0
DMV 5206C	Médecine interne équine	2.0	DMV 5410C	Vétérinaire et santé des écosystèmes	2.0
DMV 5207A	Chirurgie équine	2.0	DMV 5411A	Anesthésie bovine et équine	2.0
DMV 5207B	Chirurgie équine	2.0	DMV 5412A	Dermatologie vétérinaire	2.0
DMV 5207C	Chirurgie équine	2.0	DMV 5413A	Ophthalmologie vétérinaire	2.0
DMV 5208A	Médecine sportive équine	2.0	DMV 5414A	Neurologie vétérinaire	2.0
DMV 5208B	Médecine sportive équine	2.0	DMV 5415A	Urgentologie : animaux de compagnie	2.0
DMV 5209A	Médecine de population porcine	2.0	DMV 5416A	Dentisterie vétérinaire	2.0
DMV 5209B	Médecine de population porcine	2.0	DMV 5419A	Néonatalogie et médecine équines	2.0
DMV 5209C	Médecine de population porcine	2.0	DMV 5420A	Urgentologie et médecine équines	2.0
DMV 5210A	Médecine de population avicole	2.0	DMV 5421A	Stage externe vétérinaire	2.0
DMV 5210B	Médecine de population avicole	2.0	DMV 5421B	Stage externe vétérinaire	2.0
DMV 5210C	Médecine de population avicole	2.0	DMV 5422A	Ambulatoire équine	2.0
DMV 5211A	Médecine de population bovine	2.0	DMV 5422B	Ambulatoire équine	2.0
DMV 5211B	Médecine de population bovine	2.0	DMV 5423A	Anesthésie - animaux de compagnie	2.0
DMV 5211C	Médecine de population bovine	2.0	DMV 5424A	Médecine porcine	2.0
DMV 5212A	Médecine des animaux de laboratoire	2.0	DMV 5424B	Médecine porcine	2.0
DMV 5212B	Médecine des animaux de laboratoire	2.0	DMV 5424C	Médecine porcine	2.0
DMV 5212C	Médecine des animaux de laboratoire	2.0	DMV 5425A	Industrie pharmaceutique vétérinaire	2.0
DMV 5213A	Médecine zoologique	2.0	DMV 5426A	Médicaments vétérinaires: réglementation	2.0
DMV 5213B	Médecine zoologique	2.0	DMV 5427A	Oncologie des animaux de compagnie	2.0
DMV 5213C	Médecine zoologique	2.0	DMV 5427B	Oncologie des animaux de compagnie	2.0
DMV 5213D	Médecine zoologique	2.0	DMV 5428A	Chirurgie bovine	2.0
DMV 5214A	Médecine des animaux exotiques	2.0	DMV 5428B	Chirurgie bovine	2.0
DMV 5214B	Médecine des animaux exotiques	2.0	DMV 5428C	Chirurgie bovine	2.0
DMV 5214C	Médecine des animaux exotiques	2.0	DMV 5429A	Médecine interne bovine	2.0
DMV 5214D	Médecine des animaux exotiques	2.0	DMV 5429B	Médecine interne bovine	2.0
DMV 5216A	Thériogénologie : animaux de consommation	2.0	DMV 5429C	Médecine interne bovine	2.0
DMV 5216B	Thériogénologie : animaux de consommation	2.0	DMV 5430A	Investigations spécialisées clinique bovine	2.0
DMV 5216C	Thériogénologie : animaux de consommation	2.0	DMV 5430B	Investigations spécialisées clinique bovine	2.0
DMV 5217A	Imagerie médicale vétérinaire	2.0	DMV 5430C	Investigations spécialisées clinique bovine	2.0
DMV 5218A	Médecine des animaux de compagnie	2.0	DMV 5431A	Thériogénologie des animaux de compagnie	2.0
DMV 5218B	Médecine des animaux de compagnie	2.0	DMV 5431B	Thériogénologie des animaux de compagnie	2.0
DMV 5218C	Médecine des animaux de compagnie	2.0	DMV 5431C	Thériogénologie des animaux de compagnie	2.0
DMV 5219A	Chirurgie des animaux de compagnie	2.0	DMV 5432A	Thériogénologie équine	2.0
DMV 5219B	Chirurgie des animaux de compagnie	2.0	DMV 5432B	Thériogénologie équine	2.0
DMV 5219C	Chirurgie des animaux de compagnie	2.0	DMV 5432C	Thériogénologie équine	2.0
DMV 5303A	Pathologie macroscopique vétérinaire	2.0	DMV 5433A	Médecine de population de bovins de boucherie	2.0
DMV 5303B	Pathologie macroscopique vétérinaire	2.0	DMV 5433B	Médecine de population de bovins de boucherie	2.0
DMV 5303C	Pathologie macroscopique vétérinaire	2.0	DMV 5433C	Médecine de population de bovins de boucherie	2.0
DMV 5304A	Médecine vétérinaire réglementée	2.0	DMV 5434A	Stage en santé de la faune	2.0
DMV 5304B	Médecine vétérinaire réglementée	2.0	DMV 5434B	Stage en santé de la faune	2.0
DMV 5304C	Médecine vétérinaire réglementée	2.0	DMV 5434C	Stage en santé de la faune	2.0

Baccalauréat en microbiologie et immunologie

FACULTÉ DE MÉDECINE | DÉPARTEMENT DE MICROBIOLOGIE, INFECTIOLOGIE ET IMMUNOLOGIE

Sommaire et particularités

NUMÉRO 1-500-1-0

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 90 crédits

DURÉE 3 ans

COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2017 26,300



Admission à l'automne



Cours de jour



Capacité d'accueil limitée



Offert au campus de Montréal



Stages facultatifs



Temps plein



Temps partiel



Possibilité de séjour d'études à l'international



Cheminement Honor

Information sur le programme

- Fée-Ann Chapman Mc Nabb : 514 343 6111, poste 3155 fee-ann.chapman.mc.nabb@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
 - DEC en sciences, lettres et arts
 - DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs 00XU (biologie) et 00XV (chimie)

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC et
- avoir réussi **avant l'entrée dans le programme**, les cours préalables suivants :
 - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
 - Deux cours de chimie dont un cours de chimie organique
 - Un cours de statistiques ou le cours mathématiques 103

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
 - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - L'excellence du dossier constitue le seul critère de sélection.

Remarques

- Le titulaire d'un DEC technique peut se voir accorder des exemptions de cours. Il doit s'adresser au Département pour obtenir des renseignements additionnels.
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-500-1-0)

Version 02 (A17)

Le Baccalauréat comporte 90 crédits. Il comprend un tronc commun (segment 01) et les deux orientations suivantes :

- l'orientation Microbiologie et immunologie moléculaires (segment 95)
- l'orientation Microbiologie environnementale (segment 96).

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 COMMUN AUX DEUX ORIENTATIONS

Les crédits du segment commun sont répartis de la façon suivante : 55 crédits obligatoires et de 3 à 15 crédits à option.

Bloc 01A Connaissances fondamentales

Obligatoire - 55 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BCM 1531	Introduction à la biochimie	3.0 J	MCB 1040	Éthique en microbiologie et immunologie	2.0 J
BIO 1101	Biologie moléculaire	3.0 J	MCB 1980	Microbiologie générale et infectiologie	3.0 J
BIO 1153	Biologie cellulaire	3.0 J	MCB 2094	Virologie et pathogénèse virale	4.0 J
BIO 1203	Introduction à la génétique	3.0 J S	MCB 2979	Bactériologie générale 1	4.0 J
BIO 1804	Introduction à la microbiologie environnementale	3.0 J	MCB 2985	Travaux pratiques en immunologie	1.0
BIO 2043	Statistique pratique pour sciences de la vie	3.0 J	MCB 2987	Immunologie	3.0 J
BIO 2162	Compléments de biologie cellulaire	3.0 J	MCB 2991	Immunologie 2	4.0 J
BIO 2412	Histologie animale	3.0 J	MCB 2992	Bactériologie générale 2	4.0 J
CHM 1950	Introduction aux bioanalyses	3.0 J	MCB 3984	Diversité microbienne	3.0 J

Bloc 01B Connaissances fondamentales

Option - 3 crédits

COURS	TITRE	CR.H.
BIO 2350	Diversité fongique	3.0 J
MCB 2999	Levures et organismes levuriformes	3.0 J

Bloc 01S Stages

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BIO 2050	Stage de recherche 1	3.0	MCB 2020	Stage en milieu de travail	3.0
BIO 3020	Stage en milieu de travail	3.0	MCB 2091	Initiation à la recherche	3.0
BIO 3050	Stage de recherche 2	3.0	MCB 3091	Stage en milieu de recherche	3.0

Bloc 01V Cheminement Honor			Option - Maximum 12 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BIO 4000	Communication scientifique	3.0 J	MCB 4050	Stage de recherche honor 1	3.0
BIO 4050	Stage de recherche honor 1	3.0	MCB 4060	Stage de recherche honor 2	6.0
BIO 4060	Stage de recherche honor 2	6.0			

SEGMENT 95 ORIENTATION MICROBIOLOGIE ET IMMUNOLOGIE MOLÉCULAIRES

L'orientation Microbiologie et immunologie moléculaires comprend les segments 01 et 95 avec 64 crédits obligatoires et 26 crédits à option.

Bloc 95A			Obligatoire - 9 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MCB 2399	Compléments de biologie moléculaire	2.0 J	MCB 3637	Pathogenèse bactérienne	2.0 J
MCB 3094	Compléments de virologie	2.0 J	PSL 1001	Principes de physiologie humaine	3.0 J

Bloc 95B Connaissances spécialisées en microbiologie, immunologie et virologie					
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BIO 2150	Protistologie	3.0 J	MCB 3050	Microbiologie des aliments 1	3.0 J
BIO 3203	Génétique évolutive	3.0 J	MCB 3051	Microbiologie des aliments 2	3.0 J
MCB 3004	Protocole expérimental en vaccinologie	3.0	MCB 3080	Détection et épidémiologie d'agents infectieux	3.0 J
MCB 3008	Fondements de l'immunologie	2.0 J	MCB 3095	Microbiologie environnementale appliquée	2.0 J
MCB 3010	Immunologie moléculaire	2.0 J	MSO 3001	Introduction à l'épidémiologie	2.0 J

Bloc 95C Connaissances complémentaires			Option - Maximum 12 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BCM 2501	Macromolécules biologiques	3.0 J	BIO 2405	Microbiologie de l'environnement	3.0 J
BCM 2505	Enzymologie	3.0 J	BIO 3150	Signalisation cellulaire	3.0 J
BCM 3512	Biochimie de la cellule	3.0 J S	BIO 3204	Génétique des populations	3.0 J
BCM 3514	Régulation de l'expression génique	3.0 J	BIO 3721	Écologie microbienne	3.0 J
BIO 1284	Évolution	2.0 J	BIO 3781	Microorganismes phytopathogènes	3.0 J
BIO 1803	Écologie et environnement	3.0 J S	PHL 2100	Principes de pharmacologie	3.0 J

Bloc 95Y Connaissances d'autres disciplines			Option - Maximum 3 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1913	Lire en anglais 2 (niveau B2 sciences)	3.0 J	IFT 1810	Introduction à la programmation	3.0 J S
CHM 1984	Chimie organique	3.0 J	PHI 1130	Philosophie des sciences	3.0 S
GEO 2122	Climatologie	3.0 J	PHI 1365	Évolution, pensée et valeurs	3.0 J
GEO 3132	Paléogéographie	3.0 J	PHY 1973	Astrobiologie	3.0 S

SEGMENT 96 ORIENTATION MICROBIOLOGIE ENVIRONNEMENTALE

L'orientation Microbiologie environnementale comprend les segments 01 et 96 avec 66 crédits obligatoires et 24 crédits à option.

Bloc 96A Connaissances fondamentales			Obligatoire - 11 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BIO 1284	Évolution	2.0 J	BIO 2405	Microbiologie de l'environnement	3.0 J
BIO 1803	Écologie et environnement	3.0 J S	BIO 3721	Écologie microbienne	3.0 J

Bloc 96B Connaissances complémentaires			Option - Minimum 6 crédits, maximum 17 crédits.		
--	--	--	---	--	--

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BIO 2150	Protistologie	3.0 J	BIO 3781	Microorganismes phytopathogènes	3.0 J
BIO 3203	Génétique évolutive	3.0 J	MCB 3050	Microbiologie des aliments 1	3.0 J
BIO 3260	Génomique microbienne	3.0 J	MCB 3095	Microbiologie environnementale appliquée	2.0 J

Bloc 96C Autres connaissances en environnement

Option - Maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BIO 1334	Biodiversité 1	3.0 J	BIO 3853	Débats en écologie	3.0 J
BIO 1434	Biodiversité 2	3.0 J	BIO 3893	Écotoxicologie	3.0 J
BIO 2855	Écologie adaptative	3.0 J	CHM 1600	Chimie de l'environnement : introduction	3.0 J
BIO 3801	Conservation et aménagement	3.0 J	GEO 2143	Pédologie	3.0 J
BIO 3811	Modélisation écologique	3.0	GEO 3312	Études d'impacts	3.0
BIO 3831	Océanographie	3.0 J	GEO 3320	Changements environnementaux	3.0 J
BIO 3839	Limnologie	3.0 J	GEO 3322	Géographie de la santé et environnement	3.0
BIO 3843	Stage de limnologie	3.0			

Bloc 96D Connaissances en microbiologie générale

Option - Maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MCB 2399	Compléments de biologie moléculaire	2.0 J	MCB 3051	Microbiologie des aliments 2	3.0 J
MCB 3004	Protocole expérimental en vaccinologie	3.0	MCB 3080	Détection et épidémiologie d'agents infectieux	3.0 J
MCB 3008	Fondements de l'immunologie	2.0 J	MCB 3094	Compléments de virologie	2.0 J
MCB 3010	Immunologie moléculaire	2.0 J	MCB 3637	Pathogenèse bactérienne	2.0 J

Bloc 96E Connaissances connexes en sciences de la vie

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BCM 2501	Macromolécules biologiques	3.0 J	BIO 3115	Principes de phylogénie et systématique	3.0
BCM 2505	Enzymologie	3.0 J	BIO 3150	Signalisation cellulaire	3.0 J
BCM 3512	Biochimie de la cellule	3.0 J S	BIO 3204	Génétique des populations	3.0 J
BIO 1534	Physiologie végétale	3.0 J	BIO 3283	Principes d'évolution	3.0 J
BIO 2042	Biostatistique 2	3.0 J	PSL 1001	Principes de physiologie humaine	3.0 J
BIO 3080	Stage d'animation en biologie	1.0			

Bloc 96Y Connaissances d'autres disciplines

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1913	Lire en anglais 2 (niveau B2 sciences)	3.0 J	PHI 1130	Philosophie des sciences	3.0 S
BCM 3514	Régulation de l'expression génique	3.0 J	PHI 1365	Évolution, pensée et valeurs	3.0 J
CHM 1984	Chimie organique	3.0 J	PHL 2100	Principes de pharmacologie	3.0 J
GEO 1312	Développement durable et environnement	3.0 J	PHY 1973	Astrobiologie	3.0 S
GEO 2122	Climatologie	3.0 J	REI 1030	Gestion et fonctions de l'organisation	3.0 J S
GEO 3132	Paléogéographie	3.0 J	SOL 2200	Sociologie de l'environnement	3.0 J
IFT 1810	Introduction à la programmation	3.0 J S	URB 1114	Territoires et environnement	3.0 J

Module en multimédia

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT D'INFORMATIQUE ET DE RECHERCHE OPÉRATIONNELLE






Sommaire et particularités

NUMÉRO 1-175-7-4

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 12 crédits

COTE R MINIMALE 20,000

-  Admission à l'automne et à l'hiver
-  Cours de jour
-  Cours de soir
-  Offert au campus de Montréal
-  Temps partiel

Information sur le programme

- Nadia El-Mabrouk, responsable : 514 343-7481 agde1@iro.umontreal.ca
- Susana Hernandez, TGDE : 514 343-7476 susana.hernandez@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC et
- avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme**, le cours préalable suivant :
 - Mathématiques 103 ou 105

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Remarques

Le module donne lieu à une attestation spécifique.

Structure du programme (1-175-7-4)

Version 01 (E01)

Le Module comporte 12 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 72

Les crédits du Module sont tous à option.

Bloc 72A

Option - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1135	Introduction aux applications mobiles	3.0 J S	IFT 1941	Traitement et montage vidéo	3.0 J S
IFT 1142	Programmation côté client	3.0 J S	IFT 2720	Introduction au multimédia	3.0 S
IFT 1144	Introduction à la programmation internet	3.0 J S	IFT 2730	Traitement d'images	3.0
IFT 1147	Programmation serveur avec PHP	3.0 S	IFT 2740	Outils de l'infographie 3D	3.0
IFT 1155	Programmation mobile à plateforme libre	3.0 S	IFT 3730	Infographie 3D	3.0

Baccalauréat en musique

FACULTÉ DE MUSIQUE

Sommaire et particularités

NUMÉRO 1-600-1-1

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 90 crédits

DURÉE 3 ans



Admission à l'automne



Possibilité de séjour d'études à l'international



Cours de jour



Cours de soir



Capacité d'accueil limitée



Offert au campus de Montréal



Temps plein



Temps partiel

Information sur le programme

- Samuelle Meunier : 514-343-6111, poste 5548 samuelle.meunier@umontreal.ca
- Sylveline Bourion : 514 343-7510 sylveline.bourion@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit :

- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
- réussir les tests d'admission de la Faculté appropriés à ce programme : dictée musicale, solfège, théorie musicale, analyse et écriture, rédaction musicale
- soumettre une lettre de motivation
- démontrer ses qualités musicales au cours d'une audition instrumentale* (voir la rubrique Remarques)

Le candidat qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

* Veuillez noter que la Faculté de musique exige un montant unique de 50 \$ pour l'audition ou l'entrevue, quel que soit leur nombre (la somme déboursée demeure 50 \$ que l'étudiant passe une ou plusieurs auditions et/ou entrevues). Ces frais ne sont pas remboursables.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Critères de sélection

L'excellence des résultats obtenus aux tests d'admission constitue le plus important critère de sélection des candidats.

Remarques

- Un résultat exceptionnel aux tests d'admission pourrait suppléer à l'une ou l'autre des conditions d'admissibilité énoncées plus haut.
- Des exemples de tests théoriques et le répertoire type d'une audition sont disponibles sur le site de la Faculté.
- Dans ce programme, certains cours à option exigent que l'étudiant ait un ordinateur portable.
- En cours d'études et à certaines conditions, l'étudiant inscrit au baccalauréat en musique général pourra demander un changement de programme vers un baccalauréat en interprétation ou vers un baccalauréat théorique.
- L'audition instrumentale est soit classique (deux pièces au choix, avec ou sans partition) ou jazz (un standard jazz et une improvisation dans un structure de blues).
- Pour compléter sa demande d'admission, le candidat doit

- mentionner, sur le formulaire de demande d'admission en ligne, l'instrument qu'il désire étudier à la Faculté ainsi que le nom du professeur avec lequel il souhaiterait travailler;
- remplir le formulaire « Frais audition et/ou entrevue » à compléter en ligne
- déposer, en format PDF, les documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission mentionnés ci-haut, sur le site de la Faculté.

Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre de motivation

Structure du programme (1-600-1-1)

Version 00 (A16)

Le Baccalauréat comporte 90 crédits.

Il est offert avec un tronc commun (segment 01 à 03) et deux orientations :

- Orientation Instrument (segment 83)
- Orientation Connaissance du clavier (segment 84)

Les crédits du baccalauréat (tronc commun et orientation) sont répartis de la façon suivante :

Pour les deux orientations (Instrument et Connaissance du clavier) : 15 crédits obligatoires, 69 crédits à option, et 6 crédits au choix.

Le parcours Honor (bloc 01V) inclut 12 crédits répartis entre des travaux dirigés de premier cycle et des séminaires de deuxième cycle.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 CONNAISSANCES FONDAMENTALES EN MUSIQUE

Le segment comporte 15 crédits obligatoires et un minimum de 30 crédits à option.

Bloc 01A			Obligatoire - 15 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MTE 2210	Analyse musicale 1	3.0 J	MUL 1102	Histoire générale de la musique 2	3.0 J
MTE 2211	Analyse musicale 2	3.0 J	MUL 1132	Méthodologie en musique	3.0 J
MUL 1101	Histoire générale de la musique 1	3.0 J			

Bloc 01B Formation auditive			Option - Minimum 6 crédits, maximum 15 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUS 1004	Solfège et dictée 1	3.0 J	MUS 2004	Solfège et dictée 3	3.0 J
MUS 1005	Solfège et dictée 2	3.0 J	MUS 2005	Solfège et dictée 4	3.0 J
MUS 1103	Formation auditive en musique traditionnelle	3.0	MUS 2213	Éléments de jazz 1	3.0 J
MUS 1211	Solfège et dictée jazz 1	3.0 J	MUS 2214	Éléments de jazz 2	3.0 J
MUS 1212	Solfège et dictée jazz 2	3.0 J			

Bloc 01C Histoire			Option - Minimum 12 crédits, maximum 27 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUL 1105	Histoire de la musique baroque	3.0	MUL 2112	Histoire de la musique au Canada	3.0
MUL 1106	Histoire de la musique classique	3.0	MUL 2115	Histoire et analyse du jazz - Origines	3.0
MUL 1107	Histoire de la musique romantique	3.0 J	MUL 2116	Histoire et analyse du jazz - 1930 à 1945	3.0
MUL 1115	Histoire de la musique du Moyen-Âge à la Renaissance	3.0 J	MUL 2117	Histoire et analyse du jazz - 1940 à 1959	3.0 J
MUL 1116	Histoire de la musique moderne	3.0	MUL 2118	Histoire et analyse du jazz de 1960 à aujourd'hui	3.0 J
MUL 1117	Histoire de la musique contemporaine	3.0	MUL 2119	Histoire de la musique de film	3.0 S
MUL 1121	Histoire de la musique populaire anglophone	3.0 S	MUL 3208X	Histoire de la musique électro	3.0 J S
MUL 1200	Histoire de la musique populaire francophone	3.0			

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MTE 1110	Contrepoint 1	3.0 J	MTE 2117	Orchestration par section	3.0 J
MTE 1111	Contrepoint 2	3.0 J	MTE 2315	Arrangement jazz 1	3.0 J
MTE 1220	Harmonie 1	3.0 J	MTE 2316	Arrangement jazz 2	3.0 J
MTE 1221	Harmonie 2	3.0 J	MTE 3010	Harmonie avancée 1	3.0 J
MTE 1315	Harmonie jazz 1	3.0 J	MTE 3011	Harmonie avancée 2	3.0 J
MTE 1316	Harmonie jazz 2	3.0 J	MTE 3116	Orchestration symphonique 1	3.0 J
MTE 2116	Instrumentation	3.0 J			

Bloc 01E Analyse

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MTE 12041	Analyse du discours harmonique tonal 1	0.0 J	MTE 2212	Analyse musicale 3	3.0
MTE 12042	Analyse du discours harmonique tonal 2	6.0 J	MTE 3300	Analyse de la musique électroacoustique	3.0
MTE 1205	Analyse d'oeuvres du 20e siècle 1	3.0 J	MTE 3321	Analyse des musiques du monde	3.0
MTE 1206	Analyse d'oeuvres du 20e siècle 2	3.0 J	MUL 2109	Analyse des musiques de film	3.0 S

Bloc 01F Histoire et littérature musicale

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MIN 1745	Littérature du piano 1	3.0 J	MIN 1754	Littérature d'instruments d'orchestre 2	3.0
MIN 1746	Littérature du piano 2	3.0	MUL 1748	Histoire de la mélodie et du lied	3.0
MIN 1747	Littérature du piano 3	3.0	MUL 1749	Histoire de l'opéra	3.0
MIN 1753	Littérature d'instruments d'orchestre 1	3.0 J			

Bloc 01V Cheminement Honor

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUS 4000	Travaux dirigés en musique 1	3.0	MUS 6001	Séminaire du cheminement Honor	3.0
MUS 4001	Travaux dirigés en musique 2	3.0	MUS 6002	Séminaire du cheminement Honor	3.0
MUS 6000	Séminaire du cheminement Honor	3.0			

SEGMENT 02 CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES ET COMPLÉMENTAIRES

Le segment comporte un minimum de 6 crédits à option et 6 crédits au choix.

Bloc 02A Introduction aux théories et sciences de la musique

Option - Minimum 6 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUL 1134	Introduction à la musicologie	3.0	MUL 3334	Introduction à la sociomusicologie	3.0 S
MUL 1245	Esthétique musicale	3.0 J	MUS 1300	Introduction à l'acoustique musicale	3.0 J
MUL 3314	Introduction à l'ethnomusicologie	3.0 J			

Bloc 02B Théories et sciences de la musique

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUL 1246	Appréciation musicale des musiques du monde	3.0 J	MUL 3333X	Courants historiques en musique, art et société	3.0 J
MUL 2450	Historio. musicale et analyse	3.0 J	MUL 3344	Sociomusicologie contemporaine	3.0 S
MUL 3240X	Musicologie cognitive	3.0 S	MUS 2135	Musique, institutions et politiques culturelles	3.0 J
MUL 3317	La pratique du terrain en ethnomusicologie	3.0	MUS 3321	Psychoacoustique musicale	3.0 J
MUL 3320X	Enjeux contemporains des musiques du monde	3.0 S	MUS 3322X	Acoustique des instruments de musique	3.0
MUL 3331	Théories et contextes de la musique ancienne	3.0	MUS 3323	Musique de création et technologies	3.0 J

Bloc 02C Outils - création, interprétation

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
EMU 1310	Technique de direction	1.0 J	MTE 1506	Atelier de création sonore 2	3.0 J S
EMU 1320	Technique de direction avec application	2.0 J	MUS 1217	Typologie et morphologie sonores	3.0 J
MIN 1088	Introduction à l'improvisation jazz 1	2.0 J	MUS 1321	Analyse, synthèse et traitement des sons	3.0 J
MIN 1089	Introduction à l'improvisation jazz 2	2.0 J	MUS 1323	Création musicale en langage Python 1	3.0 J
MIN 1804	Processus d'apprentissage en musique	3.0 J	MUS 2204B	Atelier de lecture vocale 1	1.0 J
MIN 1810	La santé corporelle du musicien	3.0 J	MUS 2205B	Atelier de lecture vocale 2	1.0 J
MIN 1820	Préparation mentale à la performance musicale	3.0	MUS 2325	Prise de son créative	3.0 J S
MTE 1505	Atelier de création sonore 1	3.0 J S	MUS 3324X	Traitement sonore en temps réel 1	3.0 J

Bloc 02D Outils

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DRT 3812	Le droit d'auteur en musique	3.0 J	MUS 1127	Création de maquettes audio/MIDI	3.0 S
MUL 11101	Soutien à la rédaction en musique 1	0.0 S	MUS 1128	Édition musicale assistée par ordinateur	3.0
MUL 11102	Soutien à la rédaction en musique 2	3.0 S	MUS 2134	Le métier du musicien	3.0 J
MUL 3332	Écrire sur la musique	3.0 S			

Bloc 02E Cours de langue

Option - Maximum 6 crédits.

Bloc 02Z

Choix - 6 crédits.

SEGMENT 03 PRATIQUE MUSICALE COLLECTIVE

Le segment comporte un minimum de 4 crédits à option.

Bloc 03A Petits ensembles

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUE 1151	Atelier de musique baroque	1.0 J	MUE 1262	Ensemble	1.0
MUE 1152	Atelier de musique baroque	1.0 J	MUE 1263	Ensemble	1.0
MUE 1153	Atelier de musique baroque	1.0 J	MUE 1264	Ensemble	1.0
MUE 1154	Atelier de musique baroque	1.0 J	MUE 1265	Ensemble	1.0
MUE 1155	Atelier de musique baroque	1.0 J	MUE 1266	Ensemble	1.0
MUE 1156	Atelier de musique baroque	1.0 J	MUE 1381	Ensemble clarinettes	1.0
MUE 1161	Atelier de musique contemporaine	1.0 J	MUE 1382	Ensemble clarinettes	1.0
MUE 1162	Atelier de musique contemporaine	1.0 J	MUE 1383	Ensemble clarinettes	1.0
MUE 1163	Atelier de musique contemporaine	1.0 J	MUE 1384	Ensemble clarinettes	1.0
MUE 1164	Atelier de musique contemporaine	1.0 J	MUE 1385	Ensemble clarinettes	1.0
MUE 1165	Atelier de musique contemporaine	1.0 J	MUE 1386	Ensemble clarinettes	1.0
MUE 1166	Atelier de musique contemporaine	1.0 J	MUE 1391	Ensemble vocal jazz	1.0 J
MUE 1171	Atelier de percussion	1.0	MUE 1392	Ensemble vocal jazz	1.0 J
MUE 1172	Atelier de percussion	1.0	MUE 1393	Ensemble vocal jazz	1.0 J
MUE 1173	Atelier de percussion	1.0	MUE 1394	Ensemble vocal jazz	1.0 J
MUE 1174	Atelier de percussion	1.0	MUE 1395	Ensemble vocal jazz	1.0 J
MUE 1175	Atelier de percussion	1.0	MUE 1396	Ensemble vocal jazz	1.0 J
MUE 1176	Atelier de percussion	1.0	MUE 1491	Atelier d'improvisation	1.0
MUE 1191	Ensemble claviers	1.0	MUE 1492	Atelier d'improvisation	1.0
MUE 1192	Ensemble claviers	1.0	MUE 1493	Atelier d'improvisation	1.0
MUE 1193	Ensemble claviers	1.0	MUE 1494	Atelier d'improvisation	1.0
MUE 1194	Ensemble claviers	1.0	MUE 1495	Atelier d'improvisation	1.0
MUE 1195	Ensemble claviers	1.0	MUE 1496	Atelier d'improvisation	1.0
MUE 1196	Ensemble claviers	1.0	MUE 1501	Ensemble de guitares jazz	1.0
MUE 1211	Ensemble cuivres	1.0	MUE 1502	Ensemble de guitares jazz	1.0
MUE 1212	Ensemble cuivres	1.0	MUE 1503	Ensemble de guitares jazz	1.0
MUE 1213	Ensemble cuivres	1.0	MUE 1504	Ensemble de guitares jazz	1.0
MUE 1214	Ensemble cuivres	1.0	MUE 1505	Ensemble de guitares jazz	1.0
MUE 1215	Ensemble cuivres	1.0	MUE 1506	Ensemble de guitares jazz	1.0
MUE 1216	Ensemble cuivres	1.0	MUE 1531	Ensemble de musique traditionnelle	1.0
MUE 1231	Ensemble guitares	1.0	MUE 1532	Ensemble de musique traditionnelle	1.0
MUE 1232	Ensemble guitares	1.0	MUE 1541	Ensemble de trombones	1.0
MUE 1233	Ensemble guitares	1.0	MUE 1542	Ensemble de trombones	1.0
MUE 1234	Ensemble guitares	1.0	MUE 1543	Ensemble de trombones	1.0
MUE 1235	Ensemble guitares	1.0	MUE 1544	Ensemble de trombones	1.0
MUE 1236	Ensemble guitares	1.0	MUE 1545	Ensemble de trombones	1.0
MUE 1241	Ensemble musique de chambre	1.0	MUE 1546	Ensemble de trombones	1.0
MUE 1242	Ensemble musique de chambre	1.0	MUE 1601	Ensemble électroacoustique	1.0 J
MUE 1243	Ensemble musique de chambre	1.0	MUE 1602	Ensemble électroacoustique	1.0 J
MUE 1244	Ensemble musique de chambre	1.0	MUE 1603	Ensemble électroacoustique	1.0 J
MUE 1245	Ensemble musique de chambre	1.0	MUE 1604	Ensemble électroacoustique	1.0 J
MUE 1246	Ensemble musique de chambre	1.0	MUE 1605	Ensemble électroacoustique	1.0 J
MUE 1261	Ensemble	1.0	MUE 1606	Ensemble électroacoustique	1.0 J

Bloc 03B Grands ensembles

Option - Minimum 4 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUE 1281	Chorale	1.0 J	MUE 1442	Orchestre	2.0 J
MUE 1282	Chorale	1.0 J	MUE 1443	Orchestre	2.0 J
MUE 1283	Chorale	1.0 J	MUE 1444	Orchestre	2.0 J
MUE 1284	Chorale	1.0 J	MUE 1445	Orchestre	2.0 J
MUE 1285	Chorale	1.0 J	MUE 1446	Orchestre	2.0 J
MUE 1286	Chorale	1.0 J	MUE 1471	Ensemble Big Band	2.0 J
MUE 1341	Gamelan	1.0 S	MUE 1472	Ensemble Big Band	2.0 J
MUE 1342	Gamelan	1.0 S	MUE 1473	Ensemble Big Band	2.0 J
MUE 1343	Gamelan	1.0 S	MUE 1474	Ensemble Big Band	2.0 J
MUE 1344	Gamelan	1.0 S	MUE 1475	Ensemble Big Band	2.0 J
MUE 1345	Gamelan	1.0 S	MUE 1476	Ensemble Big Band	2.0 J
MUE 1346	Gamelan	1.0 S	MUE 1551	Jam-Session 1	2.0 S
MUE 1361	Chorale jazz	1.0 J	MUE 1552	Jam-Session 2	2.0 S
MUE 1362	Chorale jazz	1.0 J	MUE 1611	Orchestre de chambre jazz	2.0 J
MUE 1363	Chorale jazz	1.0 J	MUE 1612	Orchestre de chambre jazz	2.0 J
MUE 1364	Chorale jazz	1.0 J	MUE 1613	Orchestre de chambre jazz	2.0 J
MUE 1365	Chorale jazz	1.0 J	MUE 1614	Orchestre de chambre jazz	2.0 J
MUE 1366	Chorale jazz	1.0 J	MUE 1615	Orchestre de chambre jazz	2.0 J
MUE 1441	Orchestre	2.0 J	MUE 1616	Orchestre de chambre jazz	2.0 J

SEGMENT 83 PROPRE À L'ORIENTATION PRATIQUE MUSICALE INDIVIDUELLE

L'Orientation comporte de 3 à 13 crédits à option.

NOTE : Les cours de ce bloc sont accessibles sur audition. Un étudiant ne peut s'inscrire qu'au cours pour lequel il a été admis. Tout changement d'instrument doit faire l'objet d'une demande écrite et doit être autorisé par la vice-doyenne aux études en interprétation.

Bloc 83A Instrument

Option - Minimum 3 crédits, maximum 13 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUI 1023A	Flûte baroque 1	3.0	MUI 1423A	Chant jazz 1	3.0
MUI 1023B	Flûte baroque 2	3.0	MUI 1423B	Chant jazz 2	3.0
MUI 1033A	Flûte à bec 1	3.0	MUI 1453A	Guitare jazz 1	3.0
MUI 1033B	Flûte à bec 2	3.0	MUI 1453B	Guitare jazz 2	3.0
MUI 1043A	Hautbois baroque 1	3.0	MUI 1463A	Piano jazz 1	3.0
MUI 1043B	Hautbois baroque 2	3.0	MUI 1463B	Piano jazz 2	3.0
MUI 1053A	Luth 1	3.0	MUI 1473A	Saxophone jazz 1	3.0
MUI 1053B	Luth 2	3.0	MUI 1473B	Saxophone jazz 2	3.0
MUI 1073A	Violon baroque 1	3.0	MUI 1483A	Trompette jazz 1	3.0
MUI 1073B	Violon baroque 2	3.0	MUI 1483B	Trompette jazz 2	3.0
MUI 1083A	Viole de gambe 1	3.0	MUI 1493A	Violon jazz 1	3.0
MUI 1083B	Viole de gambe 2	3.0	MUI 1493B	Violon jazz 2	3.0
MUI 1103A	Alto 1	3.0	MUI 1523A	Trombone jazz 1	3.0
MUI 1103B	Alto 2	3.0	MUI 1523B	Trombone jazz 2	3.0
MUI 1123A	Basson 1	3.0	MUI 1533A	Contrebasse jazz 1	3.0
MUI 1123B	Basson 2	3.0	MUI 1533B	Contrebasse jazz 2	3.0
MUI 1132A	Chant 1	2.0	MUI 1543A	Harmonica jazz 1	3.0
MUI 1132B	Chant 2	2.0	MUI 1543B	Harmonica jazz 2	3.0
MUI 1143A	Clarinette 1	3.0	MUI 2023A	Flûte baroque 3	3.0
MUI 1143B	Clarinette 2	3.0	MUI 2033A	Flûte à bec 3	3.0
MUI 1153A	Clavecin 1	3.0	MUI 2043A	Hautbois baroque 3	3.0
MUI 1153B	Clavecin 2	3.0	MUI 2053A	Luth 3	3.0
MUI 1162A	Connaissance du clavier 1	2.0 J	MUI 2073A	Violon baroque 3	3.0
MUI 1162B	Connaissance du clavier 2	2.0 J	MUI 2083A	Viole de gambe 3	3.0
MUI 1173A	Contrebasse 1	3.0	MUI 2103A	Alto 3	3.0
MUI 1173B	Contrebasse 2	3.0	MUI 2123A	Basson 3	3.0
MUI 1183A	Cor 1	3.0	MUI 2132A	Chant 3	2.0
MUI 1183B	Cor 2	3.0	MUI 2143A	Clarinette 3	3.0
MUI 1193A	Flûte traversière 1	3.0	MUI 2153A	Clavecin 3	3.0
MUI 1193B	Flûte traversière 2	3.0	MUI 2162A	Connaissance du clavier 3	2.0
MUI 1203A	Guitare 1	3.0	MUI 2162B	Connaissance du clavier 4	2.0
MUI 1203B	Guitare 2	3.0	MUI 2173A	Contrebasse 3	3.0
MUI 1213A	Harpe 1	3.0	MUI 2183A	Cor 3	3.0
MUI 1213B	Harpe 2	3.0	MUI 2193A	Flûte traversière 3	3.0
MUI 1223A	Hautbois 1	3.0	MUI 2203A	Guitare 3	3.0
MUI 1223B	Hautbois 2	3.0	MUI 2213A	Harpe 3	3.0
MUI 1233A	Orgue 1	3.0	MUI 2223A	Hautbois 3	3.0
MUI 1233B	Orgue 2	3.0	MUI 2233A	Orgue 3	3.0
MUI 1243A	Percussion 1	3.0	MUI 2243A	Percussion 3	3.0
MUI 1243B	Percussion 2	3.0	MUI 2253A	Piano 3	3.0
MUI 1253A	Piano 1	3.0	MUI 2263A	Saxophone 3	3.0
MUI 1253B	Piano 2	3.0	MUI 2273A	Trombone 3	3.0
MUI 1263A	Saxophone 1	3.0	MUI 2283A	Trompette 3	3.0
MUI 1263B	Saxophone 2	3.0	MUI 2293A	Tuba 3	3.0
MUI 1273A	Trombone 1	3.0	MUI 2303A	Violon 3	3.0
MUI 1273B	Trombone 2	3.0	MUI 2313A	Violoncelle 3	3.0
MUI 1283A	Trompette 1	3.0	MUI 2403A	Basse électrique 3	3.0
MUI 1283B	Trompette 2	3.0	MUI 2413A	Batterie 3	3.0
MUI 1293A	Tuba 1	3.0	MUI 2423A	Chant jazz 3	3.0
MUI 1293B	Tuba 2	3.0	MUI 2453A	Guitare jazz 3	3.0
MUI 1303A	Violon 1	3.0	MUI 2463A	Piano jazz 3	3.0
MUI 1303B	Violon 2	3.0	MUI 2473A	Saxophone jazz 3	3.0
MUI 1313A	Violoncelle 1	3.0	MUI 2483A	Trompette jazz 3	3.0
MUI 1313B	Violoncelle 2	3.0	MUI 2493A	Violon jazz 3	3.0
MUI 1403A	Basse électrique 1	3.0	MUI 2523A	Trombone jazz 3	3.0
MUI 1403B	Basse électrique 2	3.0	MUI 2533A	Contrebasse jazz 3	3.0
MUI 1413A	Batterie 1	3.0	MUI 2543A	Harmonica jazz 3	3.0
MUI 1413B	Batterie 2	3.0			

SEGMENT 84 PROPRE À L'ORIENTATION CONNAISSANCE DU CLAVIER

L'Orientation comporte de 2 à 8 crédits à option.

Bloc 84A Connaissance du clavier

Option - Minimum 2 crédits, maximum 8 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUI 1162A	Connaissance du clavier 1	2.0 J	MUI 2162A	Connaissance du clavier 3	2.0
MUI 1162B	Connaissance du clavier 2	2.0 J	MUI 2162B	Connaissance du clavier 4	2.0

Majeure en composition et arrangement jazz

FACULTÉ DE MUSIQUE







Sommaire et particularités

NUMÉRO 1-610-2-6

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 60 crédits

DURÉE 2 ans

-  Admission à l'automne
-  Cours de jour
-  Capacité d'accueil non limitée
-  Offert au campus de Montréal
-  Temps plein
-  Temps partiel

Information sur le programme

- Samuelle Meunier : 514-343-6111, poste 5548 samuelle.meunier@umontreal.ca
- John Roney : 514-343-6111, poste 5547 john.roney@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- être titulaire du diplôme d'études collégiales en musique (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
- réussir les tests d'admission de la Faculté appropriés à ce programme : dictée et théorie jazz, solfège jazz et rédaction musicale
- présenter un portfolio (voir rubrique Remarques)
- démontrer ses qualités musicales au cours d'une audition instrumentale* (voir rubrique Remarques).

Le candidat qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

* Veuillez noter que la Faculté de musique exige un montant unique de 50 \$ pour l'audition ou l'entrevue, quel que soit leur nombre (la somme déboursée demeure 50 \$ que l'étudiant passe une ou plusieurs auditions et/ou entrevues). Ces frais ne sont pas remboursables.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Critères de sélection

L'excellence de l'audition instrumentale et la qualité des compositions soumises sont des critères importants de sélection des candidats.

Remarques

- Dans ce programme, certains cours à option exigent que l'étudiant ait un ordinateur portable.
- Un résultat exceptionnel aux tests d'admission pourrait suppléer à l'une ou l'autre des conditions d'admissibilité énoncées plus haut.
- Des exemples de tests théoriques et le répertoire type d'une audition sont disponibles sur le site de la Faculté.
- Le candidat doit mentionner, sur le formulaire d'admission, l'instrument qu'il désire étudier à la Faculté.
- L'audition jazz doit être composée d'un standard jazz et d'une improvisation dans une structure de blues.
- Le portfolio doit être constitué:
 - de deux à cinq compositions - partitions et enregistrements

- d'un curriculum vitae mettant en valeur l'expérience dans le domaine de la composition jazz et de la musique en général;
- des relevés de notes.
- Pour compléter sa demande d'admission, le candidat doit :
 - Compléter le formulaire « Frais audition et/ou entrevue »;
 - déposer, en format PDF, les documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission mentionnés ci-haut, la journée même de l'envoi de la demande d'admission, dans la boîte de dépôt.

Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Portfolio
- Relevés de notes
- Lettre de motivation

Structure du programme (1-610-2-6)

Version 00 (A15)

Ce programme totalise 60 crédits : 37 crédits obligatoires, 23 à option et 0 au choix.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits de la Majeure sont répartis de la façon suivante: 37 crédits obligatoires et 23 crédits à option.

Bloc 70A

Obligatoire - 37 crédits

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MCT 1301	Atelier de composition jazz 1	3.0 J	MTE 1316	Harmonie jazz 2	3.0 J
MCT 1302	Atelier de composition jazz 2	3.0 J	MTE 2116	Instrumentation	3.0 J
MCT 2301	Atelier de composition jazz 3	3.0 J	MTE 2315	Arrangement jazz 1	3.0 J
MCT 2302	Atelier de composition jazz 4	3.0 J	MTE 2316	Arrangement jazz 2	3.0 J
MIN 1791	Harmonie jazz au clavier 1	2.0 S	MUS 1211	Solfège et dictée jazz 1	3.0 J
MIN 1792	Harmonie jazz au clavier 2	2.0 S	MUS 1212	Solfège et dictée jazz 2	3.0 J
MTE 1315	Harmonie jazz 1	3.0 J			

Bloc 70B Écriture, analyse et formation auditive

Option - Minimum 4 crédits, maximum 10 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MIN 1088	Introduction à l'improvisation jazz 1	2.0 J	MTE 2211	Analyse musicale 2	3.0 J
MIN 1089	Introduction à l'improvisation jazz 2	2.0 J	MTE 2212	Analyse musicale 3	3.0
MIN 1098	Improvisation jazz 1	2.0 J	MTE 3010	Harmonie avancée 1	3.0 J
MIN 1099	Improvisation jazz 2	2.0 J	MTE 3011	Harmonie avancée 2	3.0 J
MTE 1110	Contrepoint 1	3.0 J	MTE 3116	Orchestration symphonique 1	3.0 J
MTE 1111	Contrepoint 2	3.0 J	MTE 3117X	Orchestration symphonique 2	3.0 J
MTE 12041	Analyse du discours harmonique tonal 1	0.0 J	MTE 3300	Analyse de la musique électroacoustique	3.0
MTE 12042	Analyse du discours harmonique tonal 2	6.0 J	MTE 3321	Analyse des musiques du monde	3.0
MTE 1205	Analyse d'oeuvres du 20e siècle 1	3.0 J	MUL 3240X	Musicologie cognitive	3.0 S
MTE 1206	Analyse d'oeuvres du 20e siècle 2	3.0 J	MUL 3242X	Perception de la musique	3.0
MTE 1220	Harmonie 1	3.0 J	MUS 1004	Solfège et dictée 1	3.0 J
MTE 1221	Harmonie 2	3.0 J	MUS 1005	Solfège et dictée 2	3.0 J
MTE 1403	Techniques modernes de composition 1	3.0 J	MUS 1103	Formation auditive en musique traditionnelle	3.0
MTE 1404	Techniques modernes de composition 2	3.0 J	MUS 2004	Solfège et dictée 3	3.0 J
MTE 2110	Contrepoint 3	3.0 S	MUS 2005	Solfège et dictée 4	3.0 J
MTE 2111	Contrepoint 4	3.0 S	MUS 2213	Éléments de jazz 1	3.0 J
MTE 2117	Orchestration par section	3.0 J	MUS 2214	Éléments de jazz 2	3.0 J
MTE 2210	Analyse musicale 1	3.0 J	MUS 3321	Psychoacoustique musicale	3.0 J

Bloc 70C Musique, histoire et société

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUL 1101	Histoire générale de la musique 1	3.0 J	MUL 2112	Histoire de la musique au Canada	3.0
MUL 1102	Histoire générale de la musique 2	3.0 J	MUL 2115	Histoire et analyse du jazz - Origines	3.0
MUL 1105	Histoire de la musique baroque	3.0	MUL 2116	Histoire et analyse du jazz - 1930 à 1945	3.0
MUL 1106	Histoire de la musique classique	3.0	MUL 2117	Histoire et analyse du jazz - 1940 à 1959	3.0 J
MUL 1107	Histoire de la musique romantique	3.0 J	MUL 2118	Histoire et analyse du jazz de 1960 à aujourd'hui	3.0 J
MUL 1115	Histoire de la musique du Moyen-Âge à la Renaissance	3.0 J	MUL 3208X	Histoire de la musique électro	3.0 J S
MUL 1116	Histoire de la musique moderne	3.0	MUL 3314	Introduction à l'ethnomusicologie	3.0 J
MUL 1117	Histoire de la musique contemporaine	3.0	MUL 3316X	Musiques et interdisciplinarité	3.0
MUL 1121	Histoire de la musique populaire anglophone	3.0 S	MUL 3317	La pratique du terrain en ethnomusicologie	3.0
MUL 1200	Histoire de la musique populaire francophone	3.0	MUL 3320X	Enjeux contemporains des musiques du monde	3.0 S
MUL 1245	Esthétique musicale	3.0 J	MUL 3331	Théories et contextes de la musique ancienne	3.0
MUL 1246	Appréciation musicale des musiques du monde	3.0 J	MUL 3333X	Courants historiques en musique, art et société	3.0 J
MUL 1748	Histoire de la mélodie et du lied	3.0	MUL 3334	Introduction à la sociomusicologie	3.0 S
MUL 1749	Histoire de l'opéra	3.0	MUL 3344	Sociomusicologie contemporaine	3.0 S

Bloc 70D Communication et outils professionnels

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DRT 3812	Le droit d'auteur en musique	3.0 J	MIN 1820	Préparation mentale à la performance musicale	3.0
EMU 1310	Technique de direction	1.0 J	MUL 1132	Méthodologie en musique	3.0 J
EMU 1320	Technique de direction avec application	2.0 J	MUL 3332	Écrire sur la musique	3.0 S
FRA 1009	Grammaire du français	3.0 J	MUS 2134	Le métier du musicien	3.0 J
MIN 1804	Processus d'apprentissage en musique	3.0 J	MUS 2135	Musique, institutions et politiques culturelles	3.0 J
MIN 1810	La santé corporelle du musicien	3.0 J			

Bloc 70E Électroacoustique et informatique musicale

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MTE 1505	Atelier de création sonore 1	3.0 J S	MUS 1330	Techniques d'enregistrement stéréo et sonorisation	3.0 S
MTE 1506	Atelier de création sonore 2	3.0 J S	MUS 1331	Techniques d'enregistrement en studio et mixage	3.0 S
MUS 1127	Création de maquettes audio/MIDI	3.0 S	MUS 2325	Prise de son créative	3.0 J S
MUS 1128	Édition musicale assistée par ordinateur	3.0	MUS 3101X	Composition spectrale et algorithmique 1	3.0 J
MUS 1217	Typologie et morphologie sonores	3.0 J	MUS 3102X	Composition spectrale et algorithmique 2	3.0
MUS 1300	Introduction à l'acoustique musicale	3.0 J	MUS 3127	Création de maquettes MIDI orchestrales	3.0 S
MUS 1321	Analyse, synthèse et traitement des sons	3.0 J	MUS 3322X	Acoustique des instruments de musique	3.0
MUS 1323	Création musicale en langage Python 1	3.0 J	MUS 3323	Musique de création et technologies	3.0 J

Bloc 70F Musique et média

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CIN 1101	Mouvements de l'histoire du cinéma	3.0 J S	MUL 2109	Analyse des musiques de film	3.0 S
CIN 1102	Langage et matières de l'expression	3.0 J S	MUL 2119	Histoire de la musique de film	3.0 S
CIN 1103	Courants du cinéma contemporain	3.0 J	MUS 2314	Musique visuelle 1	3.0 J
CIN 2103	Analyse filmique	3.0 J	MUS 2315	Musique visuelle 2	3.0 J
CIN 2108	Cinéma expérimental et art vidéo	3.0 J	MUS 2327	Création sonore jeux vidéo 1	3.0 J
CIN 2110	Le cinéma et les autres arts	3.0 S	MUS 2328	Création sonore jeux vidéo 2	3.0 J

Bloc 70G Musique d'ensemble

Option - Minimum 4 crédits, maximum 10 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUE 1261	Ensemble	1.0	MUE 1421	Atelier d'accompagnement vocal jazz	1.0 J
MUE 1262	Ensemble	1.0	MUE 1422	Atelier d'accompagnement vocal jazz	1.0 J
MUE 1263	Ensemble	1.0	MUE 1423	Atelier d'accompagnement vocal jazz	1.0 J
MUE 1264	Ensemble	1.0	MUE 1424	Atelier d'accompagnement vocal jazz	1.0 J
MUE 1265	Ensemble	1.0	MUE 1425	Atelier d'accompagnement vocal jazz	1.0 J
MUE 1266	Ensemble	1.0	MUE 1426	Atelier d'accompagnement vocal jazz	1.0 J
MUE 1281	Chorale	1.0 J	MUE 1431	Harmonie de concert	2.0
MUE 1282	Chorale	1.0 J	MUE 1432	Harmonie de concert	2.0
MUE 1283	Chorale	1.0 J	MUE 1433	Harmonie de concert	2.0
MUE 1284	Chorale	1.0 J	MUE 1434	Harmonie de concert	2.0
MUE 1285	Chorale	1.0 J	MUE 1471	Ensemble Big Band	2.0 J
MUE 1286	Chorale	1.0 J	MUE 1472	Ensemble Big Band	2.0 J
MUE 1287	Chorale	1.0 J	MUE 1473	Ensemble Big Band	2.0 J
MUE 1288	Chorale	1.0 J	MUE 1474	Ensemble Big Band	2.0 J
MUE 1341	Gamelan	1.0 S	MUE 1475	Ensemble Big Band	2.0 J
MUE 1342	Gamelan	1.0 S	MUE 1491	Atelier d'improvisation	1.0
MUE 1343	Gamelan	1.0 S	MUE 1492	Atelier d'improvisation	1.0
MUE 1344	Gamelan	1.0 S	MUE 1493	Atelier d'improvisation	1.0
MUE 1345	Gamelan	1.0 S	MUE 1494	Atelier d'improvisation	1.0
MUE 1346	Gamelan	1.0 S	MUE 1495	Atelier d'improvisation	1.0
MUE 1347	Gamelan	1.0 S	MUE 1496	Atelier d'improvisation	1.0
MUE 1348	Gamelan	1.0 S	MUE 1501	Ensemble de guitares jazz	1.0
MUE 1361	Chorale jazz	1.0 J	MUE 1502	Ensemble de guitares jazz	1.0
MUE 1362	Chorale jazz	1.0 J	MUE 1503	Ensemble de guitares jazz	1.0
MUE 1363	Chorale jazz	1.0 J	MUE 1504	Ensemble de guitares jazz	1.0
MUE 1364	Chorale jazz	1.0 J	MUE 1505	Ensemble de guitares jazz	1.0
MUE 1365	Chorale jazz	1.0 J	MUE 1506	Ensemble de guitares jazz	1.0
MUE 1366	Chorale jazz	1.0 J	MUE 1531	Ensemble de musique traditionnelle	1.0
MUE 1367	Chorale jazz	1.0 J	MUE 1532	Ensemble de musique traditionnelle	1.0
MUE 1368	Chorale jazz	1.0 J	MUE 1551	Jam-Session 1	2.0 S
MUE 1391	Ensemble vocal jazz	1.0 J	MUE 1552	Jam-Session 2	2.0 S
MUE 1392	Ensemble vocal jazz	1.0 J	MUE 1611	Orchestre de chambre jazz	2.0 J
MUE 1393	Ensemble vocal jazz	1.0 J	MUE 1612	Orchestre de chambre jazz	2.0 J
MUE 1394	Ensemble vocal jazz	1.0 J	MUE 1613	Orchestre de chambre jazz	2.0 J
MUE 1395	Ensemble vocal jazz	1.0 J	MUE 1614	Orchestre de chambre jazz	2.0 J
MUE 1396	Ensemble vocal jazz	1.0 J	MUE 1615	Orchestre de chambre jazz	2.0 J

Bloc 70H Instrument

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUI 1162A	Connaissance du clavier 1	2.0 J	MUI 1493A	Violon jazz 1	3.0
MUI 1162B	Connaissance du clavier 2	2.0 J	MUI 1493B	Violon jazz 2	3.0
MUI 1403A	Basse électrique 1	3.0	MUI 1523A	Trombone jazz 1	3.0
MUI 1403B	Basse électrique 2	3.0	MUI 1523B	Trombone jazz 2	3.0
MUI 1413A	Batterie 1	3.0	MUI 1533A	Contrebasse jazz 1	3.0
MUI 1413B	Batterie 2	3.0	MUI 1533B	Contrebasse jazz 2	3.0
MUI 1423A	Chant jazz 1	3.0	MUI 2403A	Basse électrique 3	3.0
MUI 1423B	Chant jazz 2	3.0	MUI 2413A	Batterie 3	3.0
MUI 1453A	Guitare jazz 1	3.0	MUI 2423A	Chant jazz 3	3.0
MUI 1453B	Guitare jazz 2	3.0	MUI 2453A	Guitare jazz 3	3.0
MUI 1463A	Piano jazz 1	3.0	MUI 2463A	Piano jazz 3	3.0
MUI 1463B	Piano jazz 2	3.0	MUI 2473A	Saxophone jazz 3	3.0
MUI 1473A	Saxophone jazz 1	3.0	MUI 2483A	Trompette jazz 3	3.0
MUI 1473B	Saxophone jazz 2	3.0	MUI 2493A	Violon jazz 3	3.0
MUI 1483A	Trompette jazz 1	3.0	MUI 2523A	Trombone jazz 3	3.0
MUI 1483B	Trompette jazz 2	3.0	MUI 2533A	Contrebasse jazz 3	3.0

Baccalauréat en musique - Composition instrumentale

FACULTÉ DE MUSIQUE

Sommaire et particularités

NUMÉRO 1-610-1-3

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 90 crédits

DURÉE 3 ans



Admission à l'automne



Possibilité de séjour d'études à l'international



Cours de jour



Capacité d'accueil limitée



Offert au campus de Montréal



Temps plein

Information sur le programme

- Véronique Lefebvre, TGDE : (514) 343-5897 veronique.lefebvre.1@umontreal.ca
- Ana Sokolovic : 514 343-6111, poste 32783 ana.sokolovic@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, l'étudiant doit

- être titulaire du diplôme d'études collégiales en musique (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
- réussir les tests d'admission de la Faculté appropriés à ce programme : dictée musicale, solfège, théorie musicale, analyse et écriture, rédaction musicale
- présenter un portfolio (voir la rubrique Remarques)
- se présenter à une entrevue après avoir fourni le portfolio*
- démontrer ses qualités musicales au cours d'une audition instrumentale*.

Le candidat qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

* Veuillez noter que la Faculté de musique exige un montant unique de 50\$ pour l'audition ou l'entrevue, quel que soit leur nombre (la somme déboursée demeure 50 \$ que l'étudiant passe une ou plusieurs auditions et/ou entrevues). Ces frais ne sont pas remboursables.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Critères de sélection

La qualité du portfolio soumis ainsi que la prestation à l'entrevue constituent les critères de sélection des candidats.

Remarques

- Un résultat exceptionnel aux tests d'admission pourrait suppléer à l'une ou l'autre des conditions d'admissibilité énoncées plus haut.
- Des exemples de tests théoriques et le répertoire type d'une audition sont disponibles sur le site de la Faculté.
- Dans ce programme, certains cours à option exigent que l'étudiant ait un ordinateur portable.
- L'audition demandée est soit classique (deux pièces au choix, avec ou sans partition) ou jazz (un standard jazz et une improvisation dans une structure de blues).
- Le portfolio doit être constitué :

- de deux à cinq compositions - partitions et enregistrements (simulations par ordinateur acceptées);
 - d'un curriculum vitae;
 - d'une lettre de motivation et
 - des relevés de notes du candidat.
- Pour compléter sa demande d'admission, le candidat doit :
- mentionner, sur le formulaire de demande d'admission en ligne, l'instrument qu'il désire étudier à la Faculté ainsi que le nom du professeur avec lequel il souhaiterait travailler;
 - Compléter le formulaire « Frais audition et/ou entrevue »;
 - déposer, en format PDF, les documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission mentionnés ci-haut, la journée même de l'envoi de la demande d'admission, dans la boîte de dépôt.

Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Portfolio
- Entrevue requise
- Curriculum vitae
- Lettre de motivation
- Relevés de notes

Structure du programme (1-610-1-3)

Version 05 (A16)

Le Baccalauréat comporte 90 crédits. Il est offert avec un tronc commun (segment 01) et sept orientations :

- orientation Cordes (segment 70)
- orientation Cuivres (segment 71)
- orientation Bois (segment 72)
- orientation Instruments anciens (segment 73)
- orientation Claviers (segment 74)
- orientation Chant et autres instruments (segment 75)
- orientation Jazz (segment 76).

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 COMMUN AUX SEPT ORIENTATIONS

Les crédits du Tronc commun sont répartis de la façon suivante : 60 crédits obligatoires, 27 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 01A				Obligatoire - 60 crédits.	
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MCT 1401	Composition 1	3.0	MTE 2116	Instrumentation	3.0 J
MCT 1402	Composition 2	3.0	MTE 2117	Orchestration par section	3.0 J
MCT 1403	Composition 3	3.0	MTE 2210	Analyse musicale 1	3.0 J
MCT 1404	Composition 4	3.0	MTE 2211	Analyse musicale 2	3.0 J
MTE 1205	Analyse d'oeuvres du 20e siècle 1	3.0 J	MTE 3010	Harmonie avancée 1	3.0 J
MTE 1206	Analyse d'oeuvres du 20e siècle 2	3.0 J	MTE 3011	Harmonie avancée 2	3.0 J
MTE 1403	Techniques modernes de composition 1	3.0 J	MTE 3116	Orchestration symphonique 1	3.0 J
MTE 1404	Techniques modernes de composition 2	3.0 J	MUL 1132	Méthodologie en musique	3.0 J
MTE 2110	Contrepoint 3	3.0 S	MUS 1004	Solfège et dictée 1	3.0 J
MTE 2111	Contrepoint 4	3.0 S	MUS 1005	Solfège et dictée 2	3.0 J

Bloc 01B Écriture, analyse et formation auditive

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MTE 12041	Analyse du discours harmonique tonal 1	0.0 J	MUL 2115	Histoire et analyse du jazz - Origines	3.0
MTE 12042	Analyse du discours harmonique tonal 2	6.0 J	MUL 2116	Histoire et analyse du jazz - 1930 à 1945	3.0
MTE 1315	Harmonie jazz 1	3.0 J	MUL 2117	Histoire et analyse du jazz - 1940 à 1959	3.0 J
MTE 1316	Harmonie jazz 2	3.0 J	MUL 2118	Histoire et analyse du jazz de 1960 à aujourd'hui	3.0 J
MTE 2315	Arrangement jazz 1	3.0 J	MUL 3242X	Perception de la musique	3.0
MTE 2316	Arrangement jazz 2	3.0 J	MUS 1103	Formation auditive en musique traditionnelle	3.0
MTE 3117X	Orchestration symphonique 2	3.0 J	MUS 2004	Solfège et dictée 3	3.0 J
MTE 3300	Analyse de la musique électroacoustique	3.0	MUS 2005	Solfège et dictée 4	3.0 J
MTE 3321	Analyse des musiques du monde	3.0	MUS 2204B	Atelier de lecture vocale 1	1.0 J
MUL 11101	Soutien à la rédaction en musique 1	0.0 S	MUS 2205B	Atelier de lecture vocale 2	1.0 J
MUL 11102	Soutien à la rédaction en musique 2	3.0 S	MUS 3321	Psychoacoustique musicale	3.0 J

Bloc 01C Histoire de la musique

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUL 1101	Histoire générale de la musique 1	3.0 J	MUL 1115	Histoire de la musique du Moyen-Âge à la Renaissance	3.0 J
MUL 1102	Histoire générale de la musique 2	3.0 J	MUL 1116	Histoire de la musique moderne	3.0
MUL 1105	Histoire de la musique baroque	3.0	MUL 1117	Histoire de la musique contemporaine	3.0
MUL 1106	Histoire de la musique classique	3.0	MUL 2112	Histoire de la musique au Canada	3.0
MUL 1107	Histoire de la musique romantique	3.0 J	MUL 3208X	Histoire de la musique électro	3.0 J S

Bloc 01D Musique, art et société

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CIN 1101	Mouvements de l'histoire du cinéma	3.0 J S	MUL 1245	Esthétique musicale	3.0 J
CIN 1102	Langage et matières de l'expression	3.0 J S	MUL 1748	Histoire de la mélodie et du lied	3.0
CIN 1103	Courants du cinéma contemporain	3.0 J	MUL 1749	Histoire de l'opéra	3.0
CIN 1105	Cinéma d'animation et images composites	3.0 J	MUL 2109	Analyse des musiques de film	3.0 S
CIN 2108	Cinéma expérimental et art vidéo	3.0 J	MUL 2119	Histoire de la musique de film	3.0 S
CIN 2110	Le cinéma et les autres arts	3.0 S	MUL 3314	Introduction à l'ethnomusicologie	3.0 J
EMU 1310	Technique de direction	1.0 J	MUL 3316X	Musiques et interdisciplinarité	3.0
EMU 1320	Technique de direction avec application	2.0 J	MUL 3317	La pratique du terrain en ethnomusicologie	3.0
MIN 1745	Littérature du piano 1	3.0 J	MUL 3331	Théories et contextes de la musique ancienne	3.0
MIN 1746	Littérature du piano 2	3.0	MUL 3333X	Courants historiques en musique, art et société	3.0 J
MIN 1747	Littérature du piano 3	3.0	MUL 3334	Introduction à la sociomusicologie	3.0 S
MIN 1753	Littérature d'instruments d'orchestre 1	3.0 J	MUS 2314	Musique visuelle 1	3.0 J
MIN 1754	Littérature d'instruments d'orchestre 2	3.0	MUS 2315	Musique visuelle 2	3.0 J
MUL 1121	Histoire de la musique populaire anglophone	3.0 S	MUS 2327	Création sonore jeux vidéo 1	3.0 J
MUL 1200	Histoire de la musique populaire francophone	3.0	MUS 2328	Création sonore jeux vidéo 2	3.0 J

Bloc 01E Grands ensembles

Option - Minimum 3 crédits, maximum 10 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUE 1281	Chorale	1.0 J	MUE 1362	Chorale jazz	1.0 J
MUE 1282	Chorale	1.0 J	MUE 1363	Chorale jazz	1.0 J
MUE 1283	Chorale	1.0 J	MUE 1364	Chorale jazz	1.0 J
MUE 1284	Chorale	1.0 J	MUE 1365	Chorale jazz	1.0 J
MUE 1285	Chorale	1.0 J	MUE 1366	Chorale jazz	1.0 J
MUE 1286	Chorale	1.0 J	MUE 1367	Chorale jazz	1.0 J
MUE 1287	Chorale	1.0 J	MUE 1368	Chorale jazz	1.0 J
MUE 1288	Chorale	1.0 J	MUE 1431	Harmonie de concert	2.0
MUE 1341	Gamelan	1.0 S	MUE 1432	Harmonie de concert	2.0
MUE 1342	Gamelan	1.0 S	MUE 1433	Harmonie de concert	2.0
MUE 1343	Gamelan	1.0 S	MUE 1434	Harmonie de concert	2.0
MUE 1344	Gamelan	1.0 S	MUE 1435	Harmonie de concert	2.0
MUE 1345	Gamelan	1.0 S	MUE 1441	Orchestre	2.0 J
MUE 1346	Gamelan	1.0 S	MUE 1442	Orchestre	2.0 J
MUE 1347	Gamelan	1.0 S	MUE 1443	Orchestre	2.0 J
MUE 1348	Gamelan	1.0 S	MUE 1444	Orchestre	2.0 J
MUE 1361	Chorale jazz	1.0 J	MUE 1445	Orchestre	2.0 J

Bloc 01F Autres ensembles			Option - Maximum 4 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUE 1151	Atelier de musique baroque	1.0 J	MUE 1262	Ensemble	1.0
MUE 1152	Atelier de musique baroque	1.0 J	MUE 1263	Ensemble	1.0
MUE 1153	Atelier de musique baroque	1.0 J	MUE 1264	Ensemble	1.0
MUE 1154	Atelier de musique baroque	1.0 J	MUE 1491	Atelier d'improvisation	1.0
MUE 1161	Atelier de musique contemporaine	1.0 J	MUE 1492	Atelier d'improvisation	1.0
MUE 1162	Atelier de musique contemporaine	1.0 J	MUE 1493	Atelier d'improvisation	1.0
MUE 1163	Atelier de musique contemporaine	1.0 J	MUE 1494	Atelier d'improvisation	1.0
MUE 1164	Atelier de musique contemporaine	1.0 J	MUE 1531	Ensemble de musique traditionnelle	1.0
MUE 1241	Ensemble musique de chambre	1.0	MUE 1532	Ensemble de musique traditionnelle	1.0
MUE 1242	Ensemble musique de chambre	1.0	MUE 1601	Ensemble électroacoustique	1.0 J
MUE 1243	Ensemble musique de chambre	1.0	MUE 1602	Ensemble électroacoustique	1.0 J
MUE 1244	Ensemble musique de chambre	1.0	MUE 1603	Ensemble électroacoustique	1.0 J
MUE 1261	Ensemble	1.0	MUE 1604	Ensemble électroacoustique	1.0 J

Bloc 01G Langues et cultures internationales			Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1901	Allemand 1 (niveau A1.1)	3.0 J S	ANT 1611	Langage, culture, société	3.0 J
ALL 1902	Allemand 2 (niveau A1.2)	3.0 S	ESP 1901	Espagnol 1 (niveau A1)	3.0 J S
ALL 1903	Allemand 3 (niveau A2.1)	3.0 J S	ESP 1902	Espagnol 2 (niveau A2)	3.0 J S
ALL 1904	Allemand 4 (niveau A2.2)	3.0 J S	ESP 1903	Espagnol 3 (niveau B1.1)	3.0 J S
ALL 1905	Allemand 5 (niveau B1.1)	3.0 J S	ESP 1904	Espagnol 4 (niveau B1.2)	3.0 J S
ALL 1906	Allemand 6 (niveau B1.2)	3.0 J S	ITL 1901	Italien 1 (niveau A1)	3.0 J S
ANG 1903	Anglais 3 (niveau B1.1)	3.0 J S	ITL 1902	Italien 2 (niveau A2)	3.0 J S
ANG 1904	Anglais 4 (niveau B1.2)	3.0 J S	ITL 1903	Italien 3 (niveau B1.1)	3.0 S
ANG 1905	Anglais 5 (niveau B2.1)	3.0 J S	ITL 1904	Italien 4 (niveau B1.2)	3.0 S
ANG 1906	Anglais 6 (niveau B2.2)	3.0 S	MUL 1246	Appréciation musicale des musiques du monde	3.0 J
ANG 1911	Lire en anglais 1 (niveau B1)	3.0 J	MUL 3320X	Enjeux contemporains des musiques du monde	3.0 S
ANT 1010	Les grandes théories en ethnologie	3.0 J	REL 1208	Introduction aux grandes religions	3.0
ANT 1013	Éléments d'ethnologie	3.0 J			

Bloc 01H Électroacoustique et informatique musicale			Option - Maximum 9 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1810	Introduction à la programmation	3.0 J S	MUS 1331	Techniques d'enregistrement en studio et mixage	3.0 S
MTE 1503	Atelier de composition électroacoustique	3.0 J	MUS 2325	Prise de son créative	3.0 J S
MTE 1504	Atelier de composition électroacoustique	3.0 J	MUS 3101X	Composition spectrale et algorithmique 1	3.0 J
MTE 2212	Analyse musicale 3	3.0	MUS 3102X	Composition spectrale et algorithmique 2	3.0
MUS 1217	Typologie et morphologie sonores	3.0 J	MUS 3322X	Acoustique des instruments de musique	3.0
MUS 1300	Introduction à l'acoustique musicale	3.0 J	MUS 3323	Musique de création et technologies	3.0 J
MUS 1321	Analyse, synthèse et traitement des sons	3.0 J	MUS 3324X	Traitement sonore en temps réel 1	3.0 J
MUS 1323	Création musicale en langage Python 1	3.0 J	MUS 3325X	Traitement sonore en temps réel 2	3.0 J
MUS 1330	Techniques d'enregistrement stéréo et sonorisation	3.0 S	MUS 3327X	Création musicale en langage Python 2	3.0 J

Bloc 01I Outils			Option - Maximum 9 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DRT 3812	Le droit d'auteur en musique	3.0 J	MUS 1128	Édition musicale assistée par ordinateur	3.0
FRA 1009	Grammaire du français	3.0 J	MUS 2134	Le métier du musicien	3.0 J
MUL 3332	Écrire sur la musique	3.0 S	MUS 2135	Musique, institutions et politiques culturelles	3.0 J
MUS 1127	Création de maquettes audio/MIDI	3.0 S			

Bloc 01Z			Choix - 3 crédits.		
----------	--	--	--------------------	--	--

SEGMENT 70 PROPRE À L'ORIENTATION CORDES

L'Orientation comporte de 3 à 11 crédits à option.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUI 1103A	Alto 1	3.0	MUI 1303B	Violon 2	3.0
MUI 1103B	Alto 2	3.0	MUI 1313A	Violoncelle 1	3.0
MUI 1162A	Connaissance du clavier 1	2.0 J	MUI 1313B	Violoncelle 2	3.0
MUI 1162B	Connaissance du clavier 2	2.0 J	MUI 2103A	Alto 3	3.0
MUI 1173A	Contrebasse 1	3.0	MUI 2173A	Contrebasse 3	3.0
MUI 1173B	Contrebasse 2	3.0	MUI 2303A	Violon 3	3.0
MUI 1303A	Violon 1	3.0	MUI 2313A	Violoncelle 3	3.0

SEGMENT 71 PROPRE À L'ORIENTATION CUIVRES

L'Orientation comporte de 3 à 15 crédits à option.

Bloc 71A Instrument

Option - Minimum 3 crédits, maximum 11 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUI 1162A	Connaissance du clavier 1	2.0 J	MUI 1283B	Trompette 2	3.0
MUI 1162B	Connaissance du clavier 2	2.0 J	MUI 1293A	Tuba 1	3.0
MUI 1183A	Cor 1	3.0	MUI 1293B	Tuba 2	3.0
MUI 1183B	Cor 2	3.0	MUI 2183A	Cor 3	3.0
MUI 1273A	Trombone 1	3.0	MUI 2273A	Trombone 3	3.0
MUI 1273B	Trombone 2	3.0	MUI 2283A	Trompette 3	3.0
MUI 1283A	Trompette 1	3.0	MUI 2293A	Tuba 3	3.0

Bloc 71B Ensemble

Option - Maximum 4 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUE 1211	Ensemble cuivres	1.0	MUE 1251	Ensemble d'instruments à vent	1.0
MUE 1212	Ensemble cuivres	1.0	MUE 1252	Ensemble d'instruments à vent	1.0
MUE 1213	Ensemble cuivres	1.0	MUE 1253	Ensemble d'instruments à vent	1.0
MUE 1214	Ensemble cuivres	1.0	MUE 1254	Ensemble d'instruments à vent	1.0

SEGMENT 72 PROPRE À L'ORIENTATION BOIS

L'Orientation comporte de 3 à 15 crédits à option.

Bloc 72A Instrument

Option - Minimum 3 crédits, maximum 11 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUI 1123A	Basson 1	3.0	MUI 1223B	Hautbois 2	3.0
MUI 1123B	Basson 2	3.0	MUI 1263A	Saxophone 1	3.0
MUI 1143A	Clarinette 1	3.0	MUI 1263B	Saxophone 2	3.0
MUI 1143B	Clarinette 2	3.0	MUI 2123A	Basson 3	3.0
MUI 1162A	Connaissance du clavier 1	2.0 J	MUI 2143A	Clarinette 3	3.0
MUI 1162B	Connaissance du clavier 2	2.0 J	MUI 2193A	Flûte traversière 3	3.0
MUI 1193A	Flûte traversière 1	3.0	MUI 2223A	Hautbois 3	3.0
MUI 1193B	Flûte traversière 2	3.0	MUI 2263A	Saxophone 3	3.0
MUI 1223A	Hautbois 1	3.0			

Bloc 72B Ensemble

Option - Maximum 4 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUE 1221	Ensemble flûtes	1.0	MUE 1271	Quatuor de saxophones	1.0
MUE 1222	Ensemble flûtes	1.0	MUE 1272	Quatuor de saxophones	1.0
MUE 1223	Ensemble flûtes	1.0	MUE 1273	Quatuor de saxophones	1.0
MUE 1224	Ensemble flûtes	1.0	MUE 1274	Quatuor de saxophones	1.0
MUE 1251	Ensemble d'instruments à vent	1.0	MUE 1381	Ensemble clarinettes	1.0
MUE 1252	Ensemble d'instruments à vent	1.0	MUE 1382	Ensemble clarinettes	1.0
MUE 1253	Ensemble d'instruments à vent	1.0	MUE 1383	Ensemble clarinettes	1.0
MUE 1254	Ensemble d'instruments à vent	1.0	MUE 1384	Ensemble clarinettes	1.0

SEGMENT 73 PROPRE À L'ORIENTATION INSTRUMENTS ANCIENS

L'Orientatation comporte de 3 à 11 crédits à option.

Bloc 73A Instrument

Option - Minimum 3 crédits, maximum 11 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUI 1023A	Flûte baroque 1	3.0	MUI 1083A	Violo de gambe 1	3.0
MUI 1023B	Flûte baroque 2	3.0	MUI 1083B	Violo de gambe 2	3.0
MUI 1033A	Flûte à bec 1	3.0	MUI 1162A	Connaissance du clavier 1	2.0 J
MUI 1033B	Flûte à bec 2	3.0	MUI 1162B	Connaissance du clavier 2	2.0 J
MUI 1043A	Hautbois baroque 1	3.0	MUI 2023A	Flûte baroque 3	3.0
MUI 1043B	Hautbois baroque 2	3.0	MUI 2033A	Flûte à bec 3	3.0
MUI 1053A	Luth 1	3.0	MUI 2043A	Hautbois baroque 3	3.0
MUI 1053B	Luth 2	3.0	MUI 2053A	Luth 3	3.0
MUI 1073A	Violon baroque 1	3.0	MUI 2073A	Violon baroque 3	3.0
MUI 1073B	Violon baroque 2	3.0	MUI 2083A	Violo de gambe 3	3.0

SEGMENT 74 PROPRE À L'ORIENTATION CLAVIERS

L'Orientatation comporte de 3 à 15 crédits à option.

Bloc 74A Instrument

Option - Minimum 3 crédits, maximum 11 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUI 1153A	Clavecin 1	3.0	MUI 1253A	Piano 1	3.0
MUI 1153B	Clavecin 2	3.0	MUI 1253B	Piano 2	3.0
MUI 1162A	Connaissance du clavier 1	2.0 J	MUI 2153A	Clavecin 3	3.0
MUI 1162B	Connaissance du clavier 2	2.0 J	MUI 2162A	Connaissance du clavier 3	2.0
MUI 1233A	Orgue 1	3.0	MUI 2233A	Orgue 3	3.0
MUI 1233B	Orgue 2	3.0	MUI 2253A	Piano 3	3.0

Bloc 74B Ensemble

Option - Maximum 4 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUE 1191	Ensemble claviers	1.0	MUE 1193	Ensemble claviers	1.0
MUE 1192	Ensemble claviers	1.0	MUE 1194	Ensemble claviers	1.0

SEGMENT 75 PROPRE À L'ORIENTATION CHANT ET AUTRES INSTRUMENTS

L'Orientatation comporte de 3 à 15 crédits à option.

Bloc 75A Instrument

Option - Minimum 3 crédits, maximum 11 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUI 1132A	Chant 1	2.0	MUI 1213B	Harpe 2	3.0
MUI 1132B	Chant 2	2.0	MUI 1243A	Percussion 1	3.0
MUI 1162A	Connaissance du clavier 1	2.0 J	MUI 1243B	Percussion 2	3.0
MUI 1162B	Connaissance du clavier 2	2.0 J	MUI 2132A	Chant 3	2.0
MUI 1203A	Guitare 1	3.0	MUI 2203A	Guitare 3	3.0
MUI 1203B	Guitare 2	3.0	MUI 2213A	Harpe 3	3.0
MUI 1213A	Harpe 1	3.0	MUI 2243A	Percussion 3	3.0

Bloc 75B Ensemble

Option - Maximum 4 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUE 1171	Atelier de percussion	1.0	MUE 1231	Ensemble guitares	1.0
MUE 1172	Atelier de percussion	1.0	MUE 1232	Ensemble guitares	1.0
MUE 1173	Atelier de percussion	1.0	MUE 1233	Ensemble guitares	1.0
MUE 1174	Atelier de percussion	1.0	MUE 1234	Ensemble guitares	1.0

SEGMENT 76 PROPRE À L'ORIENTATION JAZZ

L'Orientation comporte de 3 à 11 crédits à option.

Bloc 76A Instrument

Option - Minimum 3 crédits, maximum 11 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUI 1162A	Connaissance du clavier 1	2.0 J	MUI 1523A	Trombone jazz 1	3.0
MUI 1162B	Connaissance du clavier 2	2.0 J	MUI 1523B	Trombone jazz 2	3.0
MUI 1403A	Basse électrique 1	3.0	MUI 1533A	Contrebasse jazz 1	3.0
MUI 1403B	Basse électrique 2	3.0	MUI 1533B	Contrebasse jazz 2	3.0
MUI 1413A	Batterie 1	3.0	MUI 1543A	Harmonica jazz 1	3.0
MUI 1413B	Batterie 2	3.0	MUI 1543B	Harmonica jazz 2	3.0
MUI 1423A	Chant jazz 1	3.0	MUI 2403A	Basse électrique 3	3.0
MUI 1423B	Chant jazz 2	3.0	MUI 2413A	Batterie 3	3.0
MUI 1453A	Guitare jazz 1	3.0	MUI 2423A	Chant jazz 3	3.0
MUI 1453B	Guitare jazz 2	3.0	MUI 2453A	Guitare jazz 3	3.0
MUI 1463A	Piano jazz 1	3.0	MUI 2463A	Piano jazz 3	3.0
MUI 1463B	Piano jazz 2	3.0	MUI 2473A	Saxophone jazz 3	3.0
MUI 1473A	Saxophone jazz 1	3.0	MUI 2483A	Trompette jazz 3	3.0
MUI 1473B	Saxophone jazz 2	3.0	MUI 2523A	Trombone jazz 3	3.0
MUI 1483A	Trompette jazz 1	3.0	MUI 2533A	Contrebasse jazz 3	3.0
MUI 1483B	Trompette jazz 2	3.0	MUI 2543A	Harmonica jazz 3	3.0

Baccalauréat en musique - Composition mixte

FACULTÉ DE MUSIQUE

Sommaire et particularités

NUMÉRO 1-610-1-4

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 90 crédits

DURÉE 3 ans



Admission à l'automne



Possibilité de séjour d'études à l'international



Cours de jour



Capacité d'accueil limitée



Offert au campus de Montréal



Temps plein

Information sur le programme

- Véronique Lefebvre, TGDE : (514) 343-5897 veronique.lefebvre.1@umontreal.ca
- Pierre Michaud : 514 343-2048 p.michaud@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, l'étudiant doit

- être titulaire du diplôme d'études collégiales en musique (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
- réussir les tests d'admission de la Faculté appropriés à ce programme : dictée musicale, solfège, théorie musicale, analyse et écriture, rédaction musicale
- présenter un portfolio (voir la rubrique Remarques)
- se présenter à une entrevue après avoir fourni le portfolio*
- démontrer ses qualités musicales au cours d'une audition instrumentale*.

Le candidat qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

* Veuillez noter que la Faculté de musique exige un montant unique de 50\$ pour l'audition ou l'entrevue, quel que soit leur nombre (la somme déboursée demeure 50 \$ que l'étudiant passe une ou plusieurs auditions et/ou entrevues). Ces frais ne sont pas remboursables.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Critères de sélection

La qualité du portfolio soumis ainsi que la prestation à l'entrevue constituent les critères de sélection des candidats.

Remarques

- Un résultat exceptionnel aux tests d'admission pourrait suppléer à l'une ou l'autre des conditions d'admissibilité énoncées plus haut.
- Des exemples de tests théoriques et le répertoire type d'une audition sont disponibles sur le site de la Faculté.
- Dans ce programme, certains cours à option exigent que l'étudiant ait un ordinateur portable.
- L'audition demandée est soit classique (deux pièces au choix, avec ou sans partition) ou jazz (un standard jazz et une improvisation dans une structure de blues).
- Le portfolio doit être constitué :
 - de deux à cinq compositions instrumentales, mixtes et/ou électroacoustiques - partitions et enregistrements (simulations par ordinateur acceptées);

- d'un curriculum vitae;
 - d'une lettre de motivation et
 - des relevés de notes du candidat.
- Pour compléter sa demande d'admission, le candidat doit :
- mentionner, sur le formulaire de demande d'admission en ligne, l'instrument qu'il désire étudier à la Faculté ainsi que le nom du professeur avec lequel il souhaiterait travailler;
 - Compléter le formulaire « Frais audition et/ou entrevue »;
 - déposer, en format PDF, les documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission mentionnés ci-haut, la journée même de l'envoi de la demande d'admission, dans la boîte de dépôt.

Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Portfolio
- Curriculum vitae
- Lettre de motivation
- Relevés de notes
- Entrevue requise

Structure du programme (1-610-1-4)

Version 04 (A14)

Le Baccalauréat comporte 90 crédits. Il est offert avec un tronc commun (segment 01) et sept orientations :

- orientation Cordes (segment 70)
- orientation Cuivres (segment 71)
- orientation Bois (segment 72)
- orientation Instruments anciens (segment 73)
- orientation Claviers (segment 74)
- orientation Chant et autres instruments (segment 75)
- orientation Jazz (segment 76).

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 COMMUN AUX SEPT ORIENTATIONS

Les crédits du Tronc commun sont répartis de la façon suivante : 54 crédits obligatoires, 33 à option et 3 crédits au choix.

Bloc 01A

Obligatoire - 54 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MCT 1601	Composition instrumentale 1	3.0	MTE 1504	Atelier de composition électroacoustique	3.0 J
MCT 1602	Composition instrumentale 2	3.0	MTE 2116	Instrumentation	3.0 J
MCT 1701	Composition mixte 1	3.0	MTE 2117	Orchestration par section	3.0 J
MCT 1702	Composition mixte 2	3.0	MUS 1004	Solfège et dictée 1	3.0 J
MTE 1205	Analyse d'oeuvres du 20e siècle 1	3.0 J	MUS 1005	Solfège et dictée 2	3.0 J
MTE 1206	Analyse d'oeuvres du 20e siècle 2	3.0 J	MUS 1300	Introduction à l'acoustique musicale	3.0 J
MTE 1403	Techniques modernes de composition 1	3.0 J	MUS 1321	Analyse, synthèse et traitement des sons	3.0 J
MTE 1404	Techniques modernes de composition 2	3.0 J	MUS 3101X	Composition spectrale et algorithmique 1	3.0 J
MTE 1503	Atelier de composition électroacoustique	3.0 J	MUS 3324X	Traitement sonore en temps réel 1	3.0 J

Bloc 01B Électroacoustique et informatique musicale

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1810	Introduction à la programmation	3.0 J S	MUS 3102X	Composition spectrale et algorithmique 2	3.0
MTE 3300	Analyse de la musique électroacoustique	3.0	MUS 3322X	Acoustique des instruments de musique	3.0
MUS 1217	Typologie et morphologie sonores	3.0 J	MUS 3323	Musique de création et technologies	3.0 J
MUS 1323	Création musicale en langage Python 1	3.0 J	MUS 3325X	Traitement sonore en temps réel 2	3.0 J
MUS 1330	Techniques d'enregistrement stéréo et sonorisation	3.0 S	MUS 3327X	Création musicale en langage Python 2	3.0 J
MUS 1331	Techniques d'enregistrement en studio et mixage	3.0 S	MUS 3328X	Lutherie numérique et systèmes interactifs	3.0 J
MUS 2325	Prise de son créative	3.0 J S			

Bloc 01C Histoire

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUL 1101	Histoire générale de la musique 1	3.0 J	MUL 1200	Histoire de la musique populaire francophone	3.0
MUL 1102	Histoire générale de la musique 2	3.0 J	MUL 2112	Histoire de la musique au Canada	3.0
MUL 1105	Histoire de la musique baroque	3.0	MUL 2115	Histoire et analyse du jazz - Origines	3.0
MUL 1106	Histoire de la musique classique	3.0	MUL 2116	Histoire et analyse du jazz - 1930 à 1945	3.0
MUL 1107	Histoire de la musique romantique	3.0 J	MUL 2117	Histoire et analyse du jazz - 1940 à 1959	3.0 J
MUL 1115	Histoire de la musique du Moyen-Âge à la Renaissance	3.0 J	MUL 2118	Histoire et analyse du jazz de 1960 à aujourd'hui	3.0 J
MUL 1116	Histoire de la musique moderne	3.0	MUL 2119	Histoire de la musique de film	3.0 S
MUL 1117	Histoire de la musique contemporaine	3.0	MUL 3331	Théories et contextes de la musique ancienne	3.0
MUL 1121	Histoire de la musique populaire anglophone	3.0 S	MUL 3333X	Courants historiques en musique, art et société	3.0 J

Bloc 01D Littérature et cinéma

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CIN 1101	Mouvements de l'histoire du cinéma	3.0 J S	MUL 1246	Appréciation musicale des musiques du monde	3.0 J
CIN 1102	Langage et matières de l'expression	3.0 J S	MUL 1748	Histoire de la mélodie et du lied	3.0
CIN 1103	Courants du cinéma contemporain	3.0 J	MUL 1749	Histoire de l'opéra	3.0
CIN 1105	Cinéma d'animation et images composites	3.0 J	MUL 2109	Analyse des musiques de film	3.0 S
CIN 2108	Cinéma expérimental et art vidéo	3.0 J	MUL 3208X	Histoire de la musique électro	3.0 J S
CIN 2110	Le cinéma et les autres arts	3.0 S	MUL 3314	Introduction à l'ethnomusicologie	3.0 J
EMU 1310	Technique de direction	1.0 J	MUL 3316X	Musiques et interdisciplinarité	3.0
EMU 1320	Technique de direction avec application	2.0 J	MUL 3317	La pratique du terrain en ethnomusicologie	3.0
MIN 1745	Littérature du piano 1	3.0 J	MUL 3320X	Enjeux contemporains des musiques du monde	3.0 S
MIN 1746	Littérature du piano 2	3.0	MUL 3334	Introduction à la sociomusicologie	3.0 S
MIN 1747	Littérature du piano 3	3.0	MUS 2314	Musique visuelle 1	3.0 J
MIN 1753	Littérature d'instruments d'orchestre 1	3.0 J	MUS 2315	Musique visuelle 2	3.0 J
MIN 1754	Littérature d'instruments d'orchestre 2	3.0	MUS 2327	Création sonore jeux vidéo 1	3.0 J
MUL 1245	Esthétique musicale	3.0 J	MUS 2328	Création sonore jeux vidéo 2	3.0 J

Bloc 01E Grands ensembles

Option - Minimum 3 crédits, maximum 10 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUE 1281	Chorale	1.0 J	MUE 1361	Chorale jazz	1.0 J
MUE 1282	Chorale	1.0 J	MUE 1362	Chorale jazz	1.0 J
MUE 1283	Chorale	1.0 J	MUE 1363	Chorale jazz	1.0 J
MUE 1284	Chorale	1.0 J	MUE 1364	Chorale jazz	1.0 J
MUE 1285	Chorale	1.0 J	MUE 1365	Chorale jazz	1.0 J
MUE 1286	Chorale	1.0 J	MUE 1366	Chorale jazz	1.0 J
MUE 1287	Chorale	1.0 J	MUE 1431	Harmonie de concert	2.0
MUE 1288	Chorale	1.0 J	MUE 1432	Harmonie de concert	2.0
MUE 1341	Gamelan	1.0 S	MUE 1433	Harmonie de concert	2.0
MUE 1342	Gamelan	1.0 S	MUE 1434	Harmonie de concert	2.0
MUE 1343	Gamelan	1.0 S	MUE 1435	Harmonie de concert	2.0
MUE 1344	Gamelan	1.0 S	MUE 1441	Orchestre	2.0 J
MUE 1345	Gamelan	1.0 S	MUE 1442	Orchestre	2.0 J
MUE 1346	Gamelan	1.0 S	MUE 1443	Orchestre	2.0 J
MUE 1347	Gamelan	1.0 S	MUE 1444	Orchestre	2.0 J
MUE 1348	Gamelan	1.0 S	MUE 1445	Orchestre	2.0 J

Bloc 01F Autres ensembles

Option - Maximum 4 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUE 1151	Atelier de musique baroque	1.0 J	MUE 1261	Ensemble	1.0
MUE 1152	Atelier de musique baroque	1.0 J	MUE 1262	Ensemble	1.0
MUE 1153	Atelier de musique baroque	1.0 J	MUE 1263	Ensemble	1.0
MUE 1154	Atelier de musique baroque	1.0 J	MUE 1264	Ensemble	1.0
MUE 1161	Atelier de musique contemporaine	1.0 J	MUE 1491	Atelier d'improvisation	1.0
MUE 1162	Atelier de musique contemporaine	1.0 J	MUE 1492	Atelier d'improvisation	1.0
MUE 1163	Atelier de musique contemporaine	1.0 J	MUE 1493	Atelier d'improvisation	1.0
MUE 1164	Atelier de musique contemporaine	1.0 J	MUE 1494	Atelier d'improvisation	1.0
MUE 1241	Ensemble musique de chambre	1.0	MUE 1531	Ensemble de musique traditionnelle	1.0
MUE 1242	Ensemble musique de chambre	1.0	MUE 1532	Ensemble de musique traditionnelle	1.0
MUE 1243	Ensemble musique de chambre	1.0	MUE 2351	Atelier - arts performatifs 1	1.0
MUE 1244	Ensemble musique de chambre	1.0	MUE 2352	Atelier - arts performatifs 2	2.0

Bloc 01G Langues et cultures internationales

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1901	Allemand 1 (niveau A1.1)	3.0 J S	ANT 1013	Éléments d'ethnologie	3.0 J
ALL 1902	Allemand 2 (niveau A1.2)	3.0 S	ANT 1611	Langage, culture, société	3.0 J
ALL 1903	Allemand 3 (niveau A2.1)	3.0 J S	ESP 1901	Espagnol 1 (niveau A1)	3.0 J S
ALL 1904	Allemand 4 (niveau A2.2)	3.0 J S	ESP 1902	Espagnol 2 (niveau A2)	3.0 J S
ALL 1905	Allemand 5 (niveau B1.1)	3.0 J S	ESP 1903	Espagnol 3 (niveau B1.1)	3.0 J S
ALL 1906	Allemand 6 (niveau B1.2)	3.0 J S	ESP 1904	Espagnol 4 (niveau B1.2)	3.0 J S
ANG 1903	Anglais 3 (niveau B1.1)	3.0 J S	ITL 1901	Italien 1 (niveau A1)	3.0 J S
ANG 1904	Anglais 4 (niveau B1.2)	3.0 J S	ITL 1902	Italien 2 (niveau A2)	3.0 J S
ANG 1905	Anglais 5 (niveau B2.1)	3.0 J S	ITL 1903	Italien 3 (niveau B1.1)	3.0 S
ANG 1906	Anglais 6 (niveau B2.2)	3.0 S	ITL 1904	Italien 4 (niveau B1.2)	3.0 S
ANG 1911	Lire en anglais 1 (niveau B1)	3.0 J	REL 1208	Introduction aux grandes religions	3.0
ANT 1010	Les grandes théories en ethnologie	3.0 J			

Bloc 01H Théorie, écriture et formation auditive

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MTE 12041	Analyse du discours harmonique tonal 1	0.0 J	MTE 3011	Harmonie avancée 2	3.0 J
MTE 12042	Analyse du discours harmonique tonal 2	6.0 J	MTE 3116	Orchestration symphonique 1	3.0 J
MTE 1315	Harmonie jazz 1	3.0 J	MTE 3117X	Orchestration symphonique 2	3.0 J
MTE 1316	Harmonie jazz 2	3.0 J	MTE 3321	Analyse des musiques du monde	3.0
MTE 2110	Contrepoint 3	3.0 S	MUL 3240X	Musicologie cognitive	3.0 S
MTE 2111	Contrepoint 4	3.0 S	MUL 3242X	Perception de la musique	3.0
MTE 2210	Analyse musicale 1	3.0 J	MUS 1103	Formation auditive en musique traditionnelle	3.0
MTE 2211	Analyse musicale 2	3.0 J	MUS 2004	Solfège et dictée 3	3.0 J
MTE 2212	Analyse musicale 3	3.0	MUS 2005	Solfège et dictée 4	3.0 J
MTE 2315	Arrangement jazz 1	3.0 J	MUS 2205B	Atelier de lecture vocale 2	1.0 J
MTE 2316	Arrangement jazz 2	3.0 J	MUS 3321	Psychoacoustique musicale	3.0 J
MTE 3010	Harmonie avancée 1	3.0 J			

Bloc 01I Outils

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DRT 3812	Le droit d'auteur en musique	3.0 J	MUS 1127	Création de maquettes audio/MIDI	3.0 S
FRA 1009	Grammaire du français	3.0 J	MUS 1128	Édition musicale assistée par ordinateur	3.0
MUL 11101	Soutien à la rédaction en musique 1	0.0 S	MUS 2134	Le métier du musicien	3.0 J
MUL 11102	Soutien à la rédaction en musique 2	3.0 S	MUS 2135	Musique, institutions et politiques culturelles	3.0 J
MUL 1132	Méthodologie en musique	3.0 J	MUS 3127	Création de maquettes MIDI orchestrales	3.0 S
MUL 3332	Écrire sur la musique	3.0 S			

Bloc 01Z

Choix - 3 crédits.

SEGMENT 70 PROPRE À L'ORIENTATION CORDES

L'Orientatation comporte de 3 à 11 crédits à option.

Bloc 70A Instrument

Option - Minimum 3 crédits, maximum 11 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUI 1103A	Alto 1	3.0	MUI 1303B	Violon 2	3.0
MUI 1103B	Alto 2	3.0	MUI 1313A	Violoncelle 1	3.0
MUI 1162A	Connaissance du clavier 1	2.0 J	MUI 1313B	Violoncelle 2	3.0
MUI 1162B	Connaissance du clavier 2	2.0 J	MUI 2103A	Alto 3	3.0
MUI 1173A	Contrebasse 1	3.0	MUI 2173A	Contrebasse 3	3.0
MUI 1173B	Contrebasse 2	3.0	MUI 2303A	Violon 3	3.0
MUI 1303A	Violon 1	3.0	MUI 2313A	Violoncelle 3	3.0

SEGMENT 71 PROPRE À L'ORIENTATION CUIVRES

L'Orientatation comporte de 3 à 15 crédits à option.

Bloc 71A Instrument

Option - Minimum 3 crédits, maximum 11 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUI 1162A	Connaissance du clavier 1	2.0 J	MUI 1283B	Trompette 2	3.0
MUI 1162B	Connaissance du clavier 2	2.0 J	MUI 1293A	Tuba 1	3.0
MUI 1183A	Cor 1	3.0	MUI 1293B	Tuba 2	3.0
MUI 1183B	Cor 2	3.0	MUI 2183A	Cor 3	3.0
MUI 1273A	Trombone 1	3.0	MUI 2273A	Trombone 3	3.0
MUI 1273B	Trombone 2	3.0	MUI 2283A	Trompette 3	3.0
MUI 1283A	Trompette 1	3.0	MUI 2293A	Tuba 3	3.0

Bloc 71B Ensemble

Option - Maximum 4 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUE 1211	Ensemble cuivres	1.0	MUE 1251	Ensemble d'instruments à vent	1.0
MUE 1212	Ensemble cuivres	1.0	MUE 1252	Ensemble d'instruments à vent	1.0
MUE 1213	Ensemble cuivres	1.0	MUE 1253	Ensemble d'instruments à vent	1.0
MUE 1214	Ensemble cuivres	1.0	MUE 1254	Ensemble d'instruments à vent	1.0

SEGMENT 72 PROPRE À L'ORIENTATION BOIS

L'Orientatation comporte de 3 à 15 crédits à option.

Bloc 72A Instrument

Option - Minimum 3 crédits, maximum 11 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUI 1123A	Basson 1	3.0	MUI 1223B	Hautbois 2	3.0
MUI 1123B	Basson 2	3.0	MUI 1263A	Saxophone 1	3.0
MUI 1143A	Clarinette 1	3.0	MUI 1263B	Saxophone 2	3.0
MUI 1143B	Clarinette 2	3.0	MUI 2123A	Basson 3	3.0
MUI 1162A	Connaissance du clavier 1	2.0 J	MUI 2143A	Clarinette 3	3.0
MUI 1162B	Connaissance du clavier 2	2.0 J	MUI 2193A	Flûte traversière 3	3.0
MUI 1193A	Flûte traversière 1	3.0	MUI 2223A	Hautbois 3	3.0
MUI 1193B	Flûte traversière 2	3.0	MUI 2263A	Saxophone 3	3.0
MUI 1223A	Hautbois 1	3.0			

Bloc 72B Ensemble

Option - Maximum 4 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUE 1221	Ensemble flûtes	1.0	MUE 1271	Quatuor de saxophones	1.0
MUE 1222	Ensemble flûtes	1.0	MUE 1272	Quatuor de saxophones	1.0
MUE 1223	Ensemble flûtes	1.0	MUE 1273	Quatuor de saxophones	1.0
MUE 1224	Ensemble flûtes	1.0	MUE 1274	Quatuor de saxophones	1.0
MUE 1251	Ensemble d'instruments à vent	1.0	MUE 1381	Ensemble clarinettes	1.0
MUE 1252	Ensemble d'instruments à vent	1.0	MUE 1382	Ensemble clarinettes	1.0
MUE 1253	Ensemble d'instruments à vent	1.0	MUE 1383	Ensemble clarinettes	1.0
MUE 1254	Ensemble d'instruments à vent	1.0	MUE 1384	Ensemble clarinettes	1.0

SEGMENT 73 PROPRE À L'ORIENTATION INSTRUMENTS ANCIENS

L'Orientatation comporte de 3 à 11 crédits à option.

Bloc 73A Instrument

Option - Minimum 3 crédits, maximum 11 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUI 1023A	Flûte baroque 1	3.0	MUI 1083A	Violo de gambe 1	3.0
MUI 1023B	Flûte baroque 2	3.0	MUI 1083B	Violo de gambe 2	3.0
MUI 1033A	Flûte à bec 1	3.0	MUI 1162A	Connaissance du clavier 1	2.0 J
MUI 1033B	Flûte à bec 2	3.0	MUI 1162B	Connaissance du clavier 2	2.0 J
MUI 1043A	Hautbois baroque 1	3.0	MUI 2023A	Flûte baroque 3	3.0
MUI 1043B	Hautbois baroque 2	3.0	MUI 2033A	Flûte à bec 3	3.0
MUI 1053A	Luth 1	3.0	MUI 2043A	Hautbois baroque 3	3.0
MUI 1053B	Luth 2	3.0	MUI 2053A	Luth 3	3.0
MUI 1073A	Violon baroque 1	3.0	MUI 2073A	Violon baroque 3	3.0
MUI 1073B	Violon baroque 2	3.0	MUI 2083A	Violo de gambe 3	3.0

SEGMENT 74 PROPRE À L'ORIENTATION CLAVIERS

L'Orientatation comporte de 3 à 15 crédits à option.

Bloc 74A Instrument

Option - Minimum 3 crédits, maximum 11 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUI 1153A	Clavecin 1	3.0	MUI 1253A	Piano 1	3.0
MUI 1153B	Clavecin 2	3.0	MUI 1253B	Piano 2	3.0
MUI 1162A	Connaissance du clavier 1	2.0 J	MUI 2153A	Clavecin 3	3.0
MUI 1162B	Connaissance du clavier 2	2.0 J	MUI 2162A	Connaissance du clavier 3	2.0
MUI 1233A	Orgue 1	3.0	MUI 2233A	Orgue 3	3.0
MUI 1233B	Orgue 2	3.0	MUI 2253A	Piano 3	3.0

Bloc 74B Ensemble

Option - Maximum 4 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUE 1191	Ensemble claviers	1.0	MUE 1193	Ensemble claviers	1.0
MUE 1192	Ensemble claviers	1.0	MUE 1194	Ensemble claviers	1.0

SEGMENT 75 PROPRE À L'ORIENTATION CHANT ET AUTRES INSTRUMENTS

L'Orientatation comporte de 3 à 15 crédits à option.

Bloc 75A Instrument

Option - Minimum 3 crédits, maximum 11 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUI 1132A	Chant 1	2.0	MUI 1213B	Harpe 2	3.0
MUI 1132B	Chant 2	2.0	MUI 1243A	Percussion 1	3.0
MUI 1162A	Connaissance du clavier 1	2.0 J	MUI 1243B	Percussion 2	3.0
MUI 1162B	Connaissance du clavier 2	2.0 J	MUI 2132A	Chant 3	2.0
MUI 1203A	Guitare 1	3.0	MUI 2203A	Guitare 3	3.0
MUI 1203B	Guitare 2	3.0	MUI 2213A	Harpe 3	3.0
MUI 1213A	Harpe 1	3.0	MUI 2243A	Percussion 3	3.0

Bloc 75B Ensemble

Option - Maximum 4 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUE 1171	Atelier de percussion	1.0	MUE 1231	Ensemble guitares	1.0
MUE 1172	Atelier de percussion	1.0	MUE 1232	Ensemble guitares	1.0
MUE 1173	Atelier de percussion	1.0	MUE 1233	Ensemble guitares	1.0
MUE 1174	Atelier de percussion	1.0	MUE 1234	Ensemble guitares	1.0

SEGMENT 76 PROPRE À L'ORIENTATION JAZZ

L'Orientation comporte de 3 à 11 crédits à option.

Bloc 76A Instrument

Option - Minimum 3 crédits, maximum 11 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUI 1162A	Connaissance du clavier 1	2.0 J	MUI 1523A	Trombone jazz 1	3.0
MUI 1162B	Connaissance du clavier 2	2.0 J	MUI 1523B	Trombone jazz 2	3.0
MUI 1403A	Basse électrique 1	3.0	MUI 1533A	Contrebasse jazz 1	3.0
MUI 1403B	Basse électrique 2	3.0	MUI 1533B	Contrebasse jazz 2	3.0
MUI 1413A	Batterie 1	3.0	MUI 1543A	Harmonica jazz 1	3.0
MUI 1413B	Batterie 2	3.0	MUI 1543B	Harmonica jazz 2	3.0
MUI 1423A	Chant jazz 1	3.0	MUI 2403A	Basse électrique 3	3.0
MUI 1423B	Chant jazz 2	3.0	MUI 2413A	Batterie 3	3.0
MUI 1453A	Guitare jazz 1	3.0	MUI 2423A	Chant jazz 3	3.0
MUI 1453B	Guitare jazz 2	3.0	MUI 2453A	Guitare jazz 3	3.0
MUI 1463A	Piano jazz 1	3.0	MUI 2463A	Piano jazz 3	3.0
MUI 1463B	Piano jazz 2	3.0	MUI 2473A	Saxophone jazz 3	3.0
MUI 1473A	Saxophone jazz 1	3.0	MUI 2483A	Trompette jazz 3	3.0
MUI 1473B	Saxophone jazz 2	3.0	MUI 2523A	Trombone jazz 3	3.0
MUI 1483A	Trompette jazz 1	3.0	MUI 2533A	Contrebasse jazz 3	3.0
MUI 1483B	Trompette jazz 2	3.0	MUI 2543A	Harmonica jazz 3	3.0

Baccalauréat en musique - Écriture

FACULTÉ DE MUSIQUE

Sommaire et particularités


NUMÉRO 1-620-1-1


CYCLE 1^{er} cycle


CRÉDITS 90 crédits


DURÉE 3 ans

 Admission à l'automne

 Possibilité de séjour d'études à l'international


 Cours de jour

 Cours de soir

 Capacité d'accueil limitée

 Offert au campus de Montréal

 Temps plein

 Temps partiel

Information sur le programme

- Sylvain Caron, responsable du programme : (514) 343-6428 sylvain.caron@umontreal.ca
- Véronique Lefebvre, TGDE : (514) 343-5897 veronique.lefebvre.1@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- être titulaire du diplôme d'études collégiales en musique (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
- réussir les tests d'admission de la Faculté appropriés à ce programme : dictée musicale, solfège, théorie musicale, analyse et écriture, rédaction musicale
- présenter un portfolio (voir la rubrique Remarques)
- se présenter à une entrevue après avoir fourni le portfolio*
- démontrer ses qualités musicales au cours d'une audition instrumentale*.

Le candidat qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

* Veuillez noter que la Faculté de musique exige un montant unique de 50 \$ pour l'audition ou l'entrevue, quel que soit leur nombre (la somme déboursée demeure 50 \$ que l'étudiant passe une ou plusieurs auditions et/ou entrevues). Ces frais ne sont pas remboursables.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Critères de sélection

L'excellence des résultats obtenus aux tests d'admission, la qualité du portfolio soumis ainsi que la prestation à l'entrevue constituent les critères de sélection des candidats.

Remarques

- Un résultat exceptionnel aux tests d'admission pourrait suppléer à l'une ou l'autre des conditions d'admissibilité énoncées plus haut.
- Des exemples de tests théoriques et le répertoire type d'une audition sont disponibles sur le site de la Faculté.
- Dans ce programme, certains cours à option exigent que l'étudiant ait un ordinateur portable.
- L'audition demandée est soit classique (deux pièces au choix, avec ou sans partition) ou jazz (un standard jazz et une improvisation dans une structure de blues).
- Le portfolio doit être constitué :

- de deux à cinq compositions - partitions et enregistrements (simulations par ordinateur acceptées) ou des travaux d'écriture;
 - d'un curriculum vitae;
 - d'une lettre de motivation et
 - des relevés de notes du candidat.
- Pour compléter sa demande d'admission, le candidat doit :
- mentionner, sur le formulaire de demande d'admission en ligne, l'instrument qu'il désire étudier à la Faculté ainsi que le nom du professeur avec lequel il souhaiterait travailler;
 - remplir le formulaire « Frais audition et/ou entrevue » à compléter en ligne à l'adresse suivante : <https://ecommerce.dexero.com/shopping/musique/musique/cart/CreateAccount.view>;
 - déposer, en format PDF, les documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission mentionnés ci-haut, la journée même de l'envoi de la demande d'admission, dans la boîte de dépôt.

Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Portfolio
- Entrevue requise
- Curriculum vitae
- Lettre de motivation
- Relevés de notes

Structure du programme (1-620-1-1)

Version 04 (A16)

Le Baccalauréat comporte 90 crédits. Il est offert avec un tronc commun (segment 01) et sept orientations :

- orientation Cordes (segment 70)
- orientation Cuivres (segment 71)
- orientation Bois (segment 72)
- orientation Instruments anciens (segment 73)
- orientation Claviers (segment 74)
- orientation Chant et autres instruments (segment 75)
- orientation Jazz (segment 76).

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 COMMUN AUX SEPT ORIENTATIONS

Les crédits du Tronc commun sont répartis de la façon suivante : 51 crédits obligatoires, de 36 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 01A			Obligatoire - 51 crédits.			
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.	
MTE 1110	Contrepoint 1	3.0 J	MTE 2211	Analyse musicale 2	3.0 J	
MTE 1111	Contrepoint 2	3.0 J	MTE 3010	Harmonie avancée 1	3.0 J	
MTE 1220	Harmonie 1	3.0 J	MTE 3011	Harmonie avancée 2	3.0 J	
MTE 1221	Harmonie 2	3.0 J	MTE 3116	Orchestration symphonique 1	3.0 J	
MTE 2110	Contrepoint 3	3.0 S	MTE 3117X	Orchestration symphonique 2	3.0 J	
MTE 2111	Contrepoint 4	3.0 S	MUL 1132	Méthodologie en musique	3.0 J	
MTE 2116	Instrumentation	3.0 J	MUS 1004	Solfège et dictée 1	3.0 J	
MTE 2117	Orchestration par section	3.0 J	MUS 1005	Solfège et dictée 2	3.0 J	
MTE 2210	Analyse musicale 1	3.0 J				

Bloc 01B Formation auditive

Option - 8 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MTE 12041	Analyse du discours harmonique tonal 1	0.0 J	MUS 2005	Solfège et dictée 4	3.0 J
MTE 12042	Analyse du discours harmonique tonal 2	6.0 J	MUS 2204B	Atelier de lecture vocale 1	1.0 J
MUS 1103	Formation auditive en musique traditionnelle	3.0	MUS 2205B	Atelier de lecture vocale 2	1.0 J
MUS 2004	Solfège et dictée 3	3.0 J			

Bloc 01C Composition

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MCT 1301	Atelier de composition jazz 1	3.0 J	MCT 1401	Composition 1	3.0
MCT 1302	Atelier de composition jazz 2	3.0 J	MCT 1402	Composition 2	3.0

Bloc 01D Écriture et analyse

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MTE 1205	Analyse d'oeuvres du 20e siècle 1	3.0 J	MTE 2316	Arrangement jazz 2	3.0 J
MTE 1206	Analyse d'oeuvres du 20e siècle 2	3.0 J	MTE 3321	Analyse des musiques du monde	3.0
MTE 1315	Harmonie jazz 1	3.0 J	MUL 2115	Histoire et analyse du jazz - Origines	3.0
MTE 1316	Harmonie jazz 2	3.0 J	MUL 2116	Histoire et analyse du jazz - 1930 à 1945	3.0
MTE 1403	Techniques modernes de composition 1	3.0 J	MUL 2117	Histoire et analyse du jazz - 1940 à 1959	3.0 J
MTE 1404	Techniques modernes de composition 2	3.0 J	MUL 2118	Histoire et analyse du jazz de 1960 à aujourd'hui	3.0 J
MTE 2212	Analyse musicale 3	3.0	MUL 3240X	Musicologie cognitive	3.0 S
MTE 2315	Arrangement jazz 1	3.0 J			

Bloc 01E Outils

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DRT 3812	Le droit d'auteur en musique	3.0 J	MUS 1127	Création de maquettes audio/MIDI	3.0 S
FRA 1009	Grammaire du français	3.0 J	MUS 1128	Édition musicale assistée par ordinateur	3.0
MUL 11101	Soutien à la rédaction en musique 1	0.0 S	MUS 2134	Le métier du musicien	3.0 J
MUL 11102	Soutien à la rédaction en musique 2	3.0 S	MUS 2135	Musique, institutions et politiques culturelles	3.0 J
MUL 3332	Écrire sur la musique	3.0 S			

Bloc 01F Grands ensembles

Option - Minimum 3 crédits, maximum 10 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUE 1281	Chorale	1.0 J	MUE 1362	Chorale jazz	1.0 J
MUE 1282	Chorale	1.0 J	MUE 1363	Chorale jazz	1.0 J
MUE 1283	Chorale	1.0 J	MUE 1364	Chorale jazz	1.0 J
MUE 1284	Chorale	1.0 J	MUE 1365	Chorale jazz	1.0 J
MUE 1285	Chorale	1.0 J	MUE 1366	Chorale jazz	1.0 J
MUE 1286	Chorale	1.0 J	MUE 1367	Chorale jazz	1.0 J
MUE 1287	Chorale	1.0 J	MUE 1368	Chorale jazz	1.0 J
MUE 1288	Chorale	1.0 J	MUE 1431	Harmonie de concert	2.0
MUE 1341	Gamelan	1.0 S	MUE 1432	Harmonie de concert	2.0
MUE 1342	Gamelan	1.0 S	MUE 1433	Harmonie de concert	2.0
MUE 1343	Gamelan	1.0 S	MUE 1434	Harmonie de concert	2.0
MUE 1344	Gamelan	1.0 S	MUE 1435	Harmonie de concert	2.0
MUE 1345	Gamelan	1.0 S	MUE 1441	Orchestre	2.0 J
MUE 1346	Gamelan	1.0 S	MUE 1442	Orchestre	2.0 J
MUE 1347	Gamelan	1.0 S	MUE 1443	Orchestre	2.0 J
MUE 1348	Gamelan	1.0 S	MUE 1444	Orchestre	2.0 J
MUE 1361	Chorale jazz	1.0 J	MUE 1445	Orchestre	2.0 J

Bloc 01G Autres ensembles

Option - Maximum 4 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUE 1151	Atelier de musique baroque	1.0 J	MUE 1244	Ensemble musique de chambre	1.0
MUE 1152	Atelier de musique baroque	1.0 J	MUE 1261	Ensemble	1.0
MUE 1153	Atelier de musique baroque	1.0 J	MUE 1262	Ensemble	1.0
MUE 1154	Atelier de musique baroque	1.0 J	MUE 1263	Ensemble	1.0
MUE 1161	Atelier de musique contemporaine	1.0 J	MUE 1264	Ensemble	1.0
MUE 1162	Atelier de musique contemporaine	1.0 J	MUE 1491	Atelier d'improvisation	1.0
MUE 1163	Atelier de musique contemporaine	1.0 J	MUE 1492	Atelier d'improvisation	1.0
MUE 1164	Atelier de musique contemporaine	1.0 J	MUE 1493	Atelier d'improvisation	1.0
MUE 1241	Ensemble musique de chambre	1.0	MUE 1494	Atelier d'improvisation	1.0
MUE 1242	Ensemble musique de chambre	1.0	MUE 1531	Ensemble de musique traditionnelle	1.0
MUE 1243	Ensemble musique de chambre	1.0	MUE 1532	Ensemble de musique traditionnelle	1.0

Bloc 01H Histoire de la musique

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUL 1101	Histoire générale de la musique 1	3.0 J	MUL 1115	Histoire de la musique du Moyen-Âge à la Renaissance	3.0 J
MUL 1102	Histoire générale de la musique 2	3.0 J	MUL 1116	Histoire de la musique moderne	3.0
MUL 1105	Histoire de la musique baroque	3.0	MUL 1117	Histoire de la musique contemporaine	3.0
MUL 1106	Histoire de la musique classique	3.0	MUL 2112	Histoire de la musique au Canada	3.0
MUL 1107	Histoire de la musique romantique	3.0 J	MUL 3208X	Histoire de la musique électro	3.0 J S

Bloc 01I Musique, arts et société

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CIN 1101	Mouvements de l'histoire du cinéma	3.0 J S	MUL 1200	Histoire de la musique populaire francophone	3.0
CIN 1102	Langage et matières de l'expression	3.0 J S	MUL 1245	Esthétique musicale	3.0 J
CIN 1103	Courants du cinéma contemporain	3.0 J	MUL 1748	Histoire de la mélodie et du lied	3.0
CIN 1105	Cinéma d'animation et images composites	3.0 J	MUL 1749	Histoire de l'opéra	3.0
CIN 2108	Cinéma expérimental et art vidéo	3.0 J	MUL 2109	Analyse des musiques de film	3.0 S
CIN 2110	Le cinéma et les autres arts	3.0 S	MUL 2119	Histoire de la musique de film	3.0 S
EMU 1310	Technique de direction	1.0 J	MUL 3316X	Musiques et interdisciplinarité	3.0
EMU 1320	Technique de direction avec application	2.0 J	MUL 3317	La pratique du terrain en ethnomusicologie	3.0
MIN 1745	Littérature du piano 1	3.0 J	MUL 3331	Théories et contextes de la musique ancienne	3.0
MIN 1746	Littérature du piano 2	3.0	MUL 3334	Introduction à la sociomusicologie	3.0 S
MIN 1747	Littérature du piano 3	3.0	MUL 3344	Sociomusicologie contemporaine	3.0 S
MIN 1753	Littérature d'instruments d'orchestre 1	3.0 J	MUS 2314	Musique visuelle 1	3.0 J
MIN 1754	Littérature d'instruments d'orchestre 2	3.0	MUS 2315	Musique visuelle 2	3.0 J
MUL 1121	Histoire de la musique populaire anglophone	3.0 S			

Bloc 01J Langues et cultures internationales

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1901	Allemand 1 (niveau A1.1)	3.0 J S	ANT 1611	Langage, culture, société	3.0 J
ALL 1902	Allemand 2 (niveau A1.2)	3.0 S	ESP 1901	Espagnol 1 (niveau A1)	3.0 J S
ALL 1903	Allemand 3 (niveau A2.1)	3.0 J S	ESP 1902	Espagnol 2 (niveau A2)	3.0 J S
ALL 1904	Allemand 4 (niveau A2.2)	3.0 J S	ESP 1903	Espagnol 3 (niveau B1.1)	3.0 J S
ALL 1905	Allemand 5 (niveau B1.1)	3.0 J S	ESP 1904	Espagnol 4 (niveau B1.2)	3.0 J S
ALL 1906	Allemand 6 (niveau B1.2)	3.0 J S	ITL 1901	Italien 1 (niveau A1)	3.0 J S
ANG 1903	Anglais 3 (niveau B1.1)	3.0 J S	ITL 1902	Italien 2 (niveau A2)	3.0 J S
ANG 1904	Anglais 4 (niveau B1.2)	3.0 J S	ITL 1903	Italien 3 (niveau B1.1)	3.0 S
ANG 1905	Anglais 5 (niveau B2.1)	3.0 J S	ITL 1904	Italien 4 (niveau B1.2)	3.0 S
ANG 1906	Anglais 6 (niveau B2.2)	3.0 S	MUL 1246	Appréciation musicale des musiques du monde	3.0 J
ANG 1911	Lire en anglais 1 (niveau B1)	3.0 J	MUL 3320X	Enjeux contemporains des musiques du monde	3.0 S
ANT 1010	Les grandes théories en ethnologie	3.0 J	REL 1208	Introduction aux grandes religions	3.0
ANT 1013	Éléments d'ethnologie	3.0 J			

Bloc 01K Électroacoustique et informatique musicale

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MTE 3300	Analyse de la musique électroacoustique	3.0	MUS 2325	Prise de son créative	3.0 J S
MUL 3242X	Perception de la musique	3.0	MUS 2327	Création sonore jeux vidéo 1	3.0 J
MUS 1217	Typologie et morphologie sonores	3.0 J	MUS 2328	Création sonore jeux vidéo 2	3.0 J
MUS 1300	Introduction à l'acoustique musicale	3.0 J	MUS 3321	Psychoacoustique musicale	3.0 J
MUS 1321	Analyse, synthèse et traitement des sons	3.0 J	MUS 3322X	Acoustique des instruments de musique	3.0
MUS 1323	Création musicale en langage Python 1	3.0 J	MUS 3323	Musique de création et technologies	3.0 J
MUS 1330	Techniques d'enregistrement stéréo et sonorisation	3.0 S	MUS 3324X	Traitement sonore en temps réel 1	3.0 J
MUS 1331	Techniques d'enregistrement en studio et mixage	3.0 S	MUS 3325X	Traitement sonore en temps réel 2	3.0 J

Bloc 01Z

Choix - 3 crédits.

SEGMENT 70 PROPRE À L'ORIENTATION CORDES

L'Orientation comporte de 3 à 11 crédits à option.

Bloc 70A Instrument

Option - Minimum 3 crédits, maximum 11 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUI 1103A	Alto 1	3.0	MUI 1303B	Violon 2	3.0
MUI 1103B	Alto 2	3.0	MUI 1313A	Violoncelle 1	3.0
MUI 1162A	Connaissance du clavier 1	2.0 J	MUI 1313B	Violoncelle 2	3.0
MUI 1162B	Connaissance du clavier 2	2.0 J	MUI 2103A	Alto 3	3.0
MUI 1173A	Contrebasse 1	3.0	MUI 2173A	Contrebasse 3	3.0
MUI 1173B	Contrebasse 2	3.0	MUI 2303A	Violon 3	3.0
MUI 1303A	Violon 1	3.0	MUI 2313A	Violoncelle 3	3.0

SEGMENT 71 PROPRE À L'ORIENTATION CUIVRES

L'Orientation comporte de 3 à 15 crédits à option.

Bloc 71A Instrument

Option - Minimum 3 crédits, maximum 11 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUI 1162A	Connaissance du clavier 1	2.0 J	MUI 1283B	Trompette 2	3.0
MUI 1162B	Connaissance du clavier 2	2.0 J	MUI 1293A	Tuba 1	3.0
MUI 1183A	Cor 1	3.0	MUI 1293B	Tuba 2	3.0
MUI 1183B	Cor 2	3.0	MUI 2183A	Cor 3	3.0
MUI 1273A	Trombone 1	3.0	MUI 2273A	Trombone 3	3.0
MUI 1273B	Trombone 2	3.0	MUI 2283A	Trompette 3	3.0
MUI 1283A	Trompette 1	3.0	MUI 2293A	Tuba 3	3.0

Bloc 71B Ensemble

Option - Maximum 4 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUE 1211	Ensemble cuivres	1.0	MUE 1251	Ensemble d'instruments à vent	1.0
MUE 1212	Ensemble cuivres	1.0	MUE 1252	Ensemble d'instruments à vent	1.0
MUE 1213	Ensemble cuivres	1.0	MUE 1253	Ensemble d'instruments à vent	1.0
MUE 1214	Ensemble cuivres	1.0	MUE 1254	Ensemble d'instruments à vent	1.0

SEGMENT 72 PROPRE À L'ORIENTATION BOIS

L'Orientation comporte de 3 à 15 crédits à option.

Bloc 72A Instrument

Option - Minimum 3 crédits, maximum 11 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUI 1123A	Basson 1	3.0	MUI 1223B	Hautbois 2	3.0
MUI 1123B	Basson 2	3.0	MUI 1263A	Saxophone 1	3.0
MUI 1143A	Clarinette 1	3.0	MUI 1263B	Saxophone 2	3.0
MUI 1143B	Clarinette 2	3.0	MUI 2123A	Basson 3	3.0
MUI 1162A	Connaissance du clavier 1	2.0 J	MUI 2143A	Clarinette 3	3.0
MUI 1162B	Connaissance du clavier 2	2.0 J	MUI 2193A	Flûte traversière 3	3.0
MUI 1193A	Flûte traversière 1	3.0	MUI 2223A	Hautbois 3	3.0
MUI 1193B	Flûte traversière 2	3.0	MUI 2263A	Saxophone 3	3.0
MUI 1223A	Hautbois 1	3.0			

Bloc 72B Ensemble

Option - Maximum 4 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUE 1221	Ensemble flûtes	1.0	MUE 1271	Quatuor de saxophones	1.0
MUE 1222	Ensemble flûtes	1.0	MUE 1272	Quatuor de saxophones	1.0
MUE 1223	Ensemble flûtes	1.0	MUE 1273	Quatuor de saxophones	1.0
MUE 1224	Ensemble flûtes	1.0	MUE 1274	Quatuor de saxophones	1.0
MUE 1251	Ensemble d'instruments à vent	1.0	MUE 1381	Ensemble clarinettes	1.0
MUE 1252	Ensemble d'instruments à vent	1.0	MUE 1382	Ensemble clarinettes	1.0
MUE 1253	Ensemble d'instruments à vent	1.0	MUE 1383	Ensemble clarinettes	1.0
MUE 1254	Ensemble d'instruments à vent	1.0	MUE 1384	Ensemble clarinettes	1.0

SEGMENT 73 PROPRE À L'ORIENTATION INSTRUMENTS ANCIENS

L'Orientation comporte de 3 à 11 crédits à option.

Bloc 73A Instrument

Option - Minimum 3 crédits, maximum 11 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUI 1023A	Flûte baroque 1	3.0	MUI 1083A	Viole de gambe 1	3.0
MUI 1023B	Flûte baroque 2	3.0	MUI 1083B	Viole de gambe 2	3.0
MUI 1033A	Flûte à bec 1	3.0	MUI 1162A	Connaissance du clavier 1	2.0 J
MUI 1033B	Flûte à bec 2	3.0	MUI 1162B	Connaissance du clavier 2	2.0 J
MUI 1043A	Hautbois baroque 1	3.0	MUI 2023A	Flûte baroque 3	3.0
MUI 1043B	Hautbois baroque 2	3.0	MUI 2033A	Flûte à bec 3	3.0
MUI 1053A	Luth 1	3.0	MUI 2043A	Hautbois baroque 3	3.0
MUI 1053B	Luth 2	3.0	MUI 2053A	Luth 3	3.0
MUI 1073A	Violon baroque 1	3.0	MUI 2073A	Violon baroque 3	3.0
MUI 1073B	Violon baroque 2	3.0	MUI 2083A	Viole de gambe 3	3.0

SEGMENT 74 PROPRE À L'ORIENTATION CLAVIERS

L'Orientation comporte de 3 à 15 crédits à option.

Bloc 74A Instrument

Option - Minimum 3 crédits, maximum 11 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUI 1153A	Clavecin 1	3.0	MUI 1253A	Piano 1	3.0
MUI 1153B	Clavecin 2	3.0	MUI 1253B	Piano 2	3.0
MUI 1162A	Connaissance du clavier 1	2.0 J	MUI 2153A	Clavecin 3	3.0
MUI 1162B	Connaissance du clavier 2	2.0 J	MUI 2162A	Connaissance du clavier 3	2.0
MUI 1233A	Orgue 1	3.0	MUI 2233A	Orgue 3	3.0
MUI 1233B	Orgue 2	3.0	MUI 2253A	Piano 3	3.0

Bloc 74B Ensemble

Option - Maximum 4 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUE 1191	Ensemble claviers	1.0	MUE 1193	Ensemble claviers	1.0
MUE 1192	Ensemble claviers	1.0	MUE 1194	Ensemble claviers	1.0

SEGMENT 75 PROPRE À L'ORIENTATION CHANT ET AUTRES INSTRUMENTS

L'Orientation comporte de 3 à 15 crédits à option.

Bloc 75A Instrument			Option - Minimum 3 crédits, maximum 11 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUI 1132A	Chant 1	2.0	MUI 1213B	Harpe 2	3.0
MUI 1132B	Chant 2	2.0	MUI 1243A	Percussion 1	3.0
MUI 1162A	Connaissance du clavier 1	2.0 J	MUI 1243B	Percussion 2	3.0
MUI 1162B	Connaissance du clavier 2	2.0 J	MUI 2132A	Chant 3	2.0
MUI 1203A	Guitare 1	3.0	MUI 2203A	Guitare 3	3.0
MUI 1203B	Guitare 2	3.0	MUI 2213A	Harpe 3	3.0
MUI 1213A	Harpe 1	3.0	MUI 2243A	Percussion 3	3.0

Bloc 75B Ensemble			Option - Maximum 4 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUE 1171	Atelier de percussion	1.0	MUE 1231	Ensemble guitares	1.0
MUE 1172	Atelier de percussion	1.0	MUE 1232	Ensemble guitares	1.0
MUE 1173	Atelier de percussion	1.0	MUE 1233	Ensemble guitares	1.0
MUE 1174	Atelier de percussion	1.0	MUE 1234	Ensemble guitares	1.0

SEGMENT 76 PROPRE À L'ORIENTATION JAZZ

L'Orientation comporte de 3 à 11 crédits à option.

Bloc 76A Instrument			Option - Minimum 3 crédits, maximum 11 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUI 1162A	Connaissance du clavier 1	2.0 J	MUI 1523A	Trombone jazz 1	3.0
MUI 1162B	Connaissance du clavier 2	2.0 J	MUI 1523B	Trombone jazz 2	3.0
MUI 1403A	Basse électrique 1	3.0	MUI 1533A	Contrebasse jazz 1	3.0
MUI 1403B	Basse électrique 2	3.0	MUI 1533B	Contrebasse jazz 2	3.0
MUI 1413A	Batterie 1	3.0	MUI 1543A	Harmonica jazz 1	3.0
MUI 1413B	Batterie 2	3.0	MUI 1543B	Harmonica jazz 2	3.0
MUI 1423A	Chant jazz 1	3.0	MUI 2403A	Basse électrique 3	3.0
MUI 1423B	Chant jazz 2	3.0	MUI 2413A	Batterie 3	3.0
MUI 1453A	Guitare jazz 1	3.0	MUI 2423A	Chant jazz 3	3.0
MUI 1453B	Guitare jazz 2	3.0	MUI 2453A	Guitare jazz 3	3.0
MUI 1463A	Piano jazz 1	3.0	MUI 2463A	Piano jazz 3	3.0
MUI 1463B	Piano jazz 2	3.0	MUI 2473A	Saxophone jazz 3	3.0
MUI 1473A	Saxophone jazz 1	3.0	MUI 2483A	Trompette jazz 3	3.0
MUI 1473B	Saxophone jazz 2	3.0	MUI 2523A	Trombone jazz 3	3.0
MUI 1483A	Trompette jazz 1	3.0	MUI 2533A	Contrebasse jazz 3	3.0
MUI 1483B	Trompette jazz 2	3.0	MUI 2543A	Harmonica jazz 3	3.0

Mineure en écriture musicale

FACULTÉ DE MUSIQUE


Sommaire et particularités


NUMÉRO 1-620-4-0


CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 30 crédits

DURÉE 1 an


 Admission à l'automne et à l'hiver

 Cours de jour

 Capacité d'accueil non limitée

 Offert au campus de Montréal

 Temps plein

 Temps partiel

Information sur le programme

- Sylvain Caron, responsable du programme : (514) 343-6428 sylvain.caron@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- être titulaire du diplôme d'études collégiales en musique (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
- réussir les tests d'admission de la Faculté appropriés à ce programme : dictée musicale, solfège, théorie musicale, analyse et écriture, rédaction musicale
- présenter un portfolio (voir la rubrique Remarques)
- se présenter à une entrevue après avoir fourni le portfolio*

Le candidat qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

* Veuillez noter que la Faculté de musique exige un montant unique de 50 \$ pour l'audition ou l'entrevue, quel que soit leur nombre (la somme déboursée demeure 50 \$ que l'étudiant passe une ou plusieurs auditions et/ou entrevues). Ces frais ne sont pas remboursables.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Critères de sélection

L'entrevue et la qualité des compositions soumises sont des critères importants de sélection des candidats.

Remarques

- Un résultat exceptionnel aux tests d'admission pourrait suppléer à l'une ou l'autre des conditions d'admissibilité énoncées plus haut.
- Des exemples de tests théoriques et le répertoire type d'une audition sont disponibles sur le site de la Faculté.
- Dans ce programme, certains cours à option exigent que l'étudiant ait un ordinateur portable.
- Le portfolio doit être constitué :
 - de deux à cinq compositions, des partitions et un enregistrement ou des travaux d'écriture;
 - d'un curriculum vitae;
 - d'une lettre de motivation et
 - des relevés de notes du candidat.

- Pour compléter sa demande d'admission, le candidat doit :
 - remplir en ligne le formulaire « Frais audition et/ou entrevue » et ce, dès le dépôt de sa demande d'admission.
 - S'il y a lieu, le candidat doit déposer, en format PDF, les documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission mentionnés dans la section appropriée de cette page.

Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Portfolio
- Entrevue requise
- Curriculum vitae
- Lettre de motivation
- Relevés de notes

Structure du programme (1-620-4-0)

Version 01 (A17)

La mineure comprend 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01

Les crédits sont répartis de la façon suivante : 12 crédits obligatoires et 18 crédits à option.

Bloc 01A

Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MTE 1110	Contrepoint 1	3.0 J	MTE 1220	Harmonie 1	3.0 J
MTE 1111	Contrepoint 2	3.0 J	MTE 1221	Harmonie 2	3.0 J

Bloc 01B Écriture, analyse et formation auditive

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MTE 12041	Analyse du discours harmonique tonal 1	0.0 J	MTE 2210	Analyse musicale 1	3.0 J
MTE 12042	Analyse du discours harmonique tonal 2	6.0 J	MTE 2211	Analyse musicale 2	3.0 J
MTE 1205	Analyse d'oeuvres du 20e siècle 1	3.0 J	MTE 3010	Harmonie avancée 1	3.0 J
MTE 1206	Analyse d'oeuvres du 20e siècle 2	3.0 J	MTE 3011	Harmonie avancée 2	3.0 J
MTE 1315	Harmonie jazz 1	3.0 J	MTE 3116	Orchestration symphonique 1	3.0 J
MTE 1316	Harmonie jazz 2	3.0 J	MUS 1004	Solfège et dictée 1	3.0 J
MTE 2116	Instrumentation	3.0 J	MUS 1005	Solfège et dictée 2	3.0 J
MTE 2117	Orchestration par section	3.0 J			

Bloc 01C Histoire et culture musicale

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUL 1101	Histoire générale de la musique 1	3.0 J	MUL 2109	Analyse des musiques de film	3.0 S
MUL 1102	Histoire générale de la musique 2	3.0 J	MUL 2112	Histoire de la musique au Canada	3.0
MUL 1105	Histoire de la musique baroque	3.0	MUL 2115	Histoire et analyse du jazz - Origines	3.0
MUL 1106	Histoire de la musique classique	3.0	MUL 2116	Histoire et analyse du jazz - 1930 à 1945	3.0
MUL 1107	Histoire de la musique romantique	3.0 J	MUL 2117	Histoire et analyse du jazz - 1940 à 1959	3.0 J
MUL 1115	Histoire de la musique du Moyen-Âge à la Renaissance	3.0 J	MUL 2118	Histoire et analyse du jazz de 1960 à aujourd'hui	3.0 J
MUL 1116	Histoire de la musique moderne	3.0	MUL 2119	Histoire de la musique de film	3.0 S
MUL 1117	Histoire de la musique contemporaine	3.0	MUL 3331	Théories et contextes de la musique ancienne	3.0
MUL 1121	Histoire de la musique populaire anglophone	3.0 S	MUL 3333X	Courants historiques en musique, art et société	3.0 J
MUL 1200	Histoire de la musique populaire francophone	3.0	MUS 1300	Introduction à l'acoustique musicale	3.0 J
MUL 1246	Appréciation musicale des musiques du monde	3.0 J			

Bloc 01D Outils professionnels et de communication

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DRT 3812	Le droit d'auteur en musique	3.0 J	MUL 3332	Écrire sur la musique	3.0 S
FRA 1009	Grammaire du français	3.0 J	MUS 2134	Le métier du musicien	3.0 J
MUL 1132	Méthodologie en musique	3.0 J	MUS 2135	Musique, institutions et politiques culturelles	3.0 J

Bloc 01E Grands ensembles

Option - Maximum 4 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUE 1281	Chorale	1.0 J	MUE 1284	Chorale	1.0 J
MUE 1282	Chorale	1.0 J	MUE 1441	Orchestre	2.0 J
MUE 1283	Chorale	1.0 J	MUE 1442	Orchestre	2.0 J

Baccalauréat en musique - Interprétation chant classique

FACULTÉ DE MUSIQUE

Sommaire et particularités

NUMÉRO 1-605-1-9

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 90 crédits

DURÉE 3 ans



Admission à l'automne



Possibilité de séjour d'études à l'international



Cours de jour



Capacité d'accueil limitée



Offert au campus de Montréal



Temps plein

Information sur le programme

- Lynne Thuot : 514-343-7998 lynne.thuot@umontreal.ca
- Rosemarie Landry : 514 343-6060 rosemarie.landry@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, l'étudiant doit

- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
- réussir les tests d'admission de la Faculté appropriés à ce programme : dictée musicale, solfège, théorie musicale, analyse et écriture, rédaction musicale
- démontrer ses qualités musicales au cours d'une audition vocale.* La qualité de cette audition détermine les possibilités d'admission en interprétation. (voir la rubrique Remarques)
- soumettre une lettre de motivation

Le candidat qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

* Veuillez noter que la Faculté de musique exige un montant unique de 50 \$ pour l'audition ou l'entrevue, quel que soit leur nombre (la somme déboursée demeure 50 \$ que l'étudiant passe une ou plusieurs auditions et/ou entrevues). Ces frais ne sont pas remboursables.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Critères de sélection

L'excellence de l'audition vocale constitue le critère le plus important de sélection des candidats.

Remarques

- Un résultat exceptionnel aux tests d'admission pourrait suppléer à l'une ou l'autre des conditions d'admissibilité énoncées plus haut.
- Des exemples de tests théoriques et le répertoire type d'une audition sont disponibles sur le site de la Faculté.
- Dans ce programme, certains cours à option exigent que l'étudiant ait un ordinateur portable.
- L'audition vocale demandée est classique (deux pièces au choix, avec ou sans partition).
- Pour compléter sa demande d'admission, le candidat doit :

- mentionner, sur le formulaire de demande d'admission en ligne, l'instrument qu'il désire étudier à la Faculté ainsi que le **547**

nom du professeur avec lequel il souhaiterait travailler;

- compléter le formulaire « Frais audition et/ou entrevue »;
- déposer, en format PDF, les documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission mentionnés dans la section ci-haut, sur le site de la Faculté.

Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre de motivation

Structure du programme (1-605-1-9)

Version 05 (A14)

Le Baccalauréat comporte 90 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du Baccalauréat sont répartis de la façon suivante : 41 crédits obligatoires, 46 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 70A			Obligatoire - 41 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MIN 1096	Techniques de jeu scénique 1	2.0 J	MIN 1962	Diction lyrique italienne 2	1.0 J
MIN 1097	Techniques de jeu scénique 2	2.0 J	MIN 1963	Diction lyrique italienne 3	1.0 J
MIN 1931	Diction lyrique anglaise 1	1.0 J	MIN 1964	Diction lyrique italienne 4	1.0 J
MIN 1932	Diction lyrique anglaise 2	1.0 J	MIN 1965	Diction lyrique italienne 5	1.0 J
MIN 1933	Diction lyrique anglaise 3	1.0 J	MIN 1966	Diction lyrique italienne 6	1.0 J
MIN 1941	Diction lyrique allemande 1	1.0 J	MTE 2210	Analyse musicale 1	3.0 J
MIN 1942	Diction lyrique allemande 2	1.0 J	MUL 1749	Histoire de l'opéra	3.0
MIN 1943	Diction lyrique allemande 3	1.0 J	MUS 1004	Solfège et dictée 1	3.0 J
MIN 1944	Diction lyrique allemande 4	1.0 J	MUS 1005	Solfège et dictée 2	3.0 J
MIN 1945	Diction lyrique allemande 5	1.0 J	MUS 2006	Solfège 3	3.0 J
MIN 1946	Diction lyrique allemande 6	1.0 J	MUS 2007	Solfège 4	3.0 J
MIN 1951	Diction lyrique française 1	1.0 J	MUS 2204B	Atelier de lecture vocale 1	1.0 J
MIN 1952	Diction lyrique française 2	1.0 J	MUS 2205B	Atelier de lecture vocale 2	1.0 J
MIN 1961	Diction lyrique italienne 1	1.0 J			

Bloc 70B Communications et outils professionnels			Option - Maximum 9 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DRT 3812	Le droit d'auteur en musique	3.0 J	MUL 11101	Soutien à la rédaction en musique 1	0.0 S
MIN 1804	Processus d'apprentissage en musique	3.0 J	MUL 11102	Soutien à la rédaction en musique 2	3.0 S
MIN 1810	La santé corporelle du musicien	3.0 J	MUS 2135	Musique, institutions et politiques culturelles	3.0 J
MIN 1820	Préparation mentale à la performance musicale	3.0			

Bloc 70C Sciences et technologies de la musique			Option - Maximum 9 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUL 3240X	Musicologie cognitive	3.0 S	MUS 1331	Techniques d'enregistrement en studio et mixage	3.0 S
MUL 3242X	Perception de la musique	3.0	MUS 2314	Musique visuelle 1	3.0 J
MUS 1127	Création de maquettes audio/MIDI	3.0 S	MUS 2315	Musique visuelle 2	3.0 J
MUS 1128	Édition musicale assistée par ordinateur	3.0	MUS 2325	Prise de son créative	3.0 J S
MUS 1300	Introduction à l'acoustique musicale	3.0 J	MUS 3321	Psychoacoustique musicale	3.0 J
MUS 1321	Analyse, synthèse et traitement des sons	3.0 J	MUS 3322X	Acoustique des instruments de musique	3.0
MUS 1323	Création musicale en langage Python 1	3.0 J	MUS 3323	Musique de création et technologies	3.0 J
MUS 1330	Techniques d'enregistrement stéréo et sonorisation	3.0 S	MUS 3324X	Traitement sonore en temps réel 1	3.0 J

Bloc 70D Histoire et théorie			Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.		
------------------------------	--	--	--	--	--

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MTE 1220	Harmonie 1	3.0 J	MUL 1748	Histoire de la mélodie et du lied	3.0
MTE 1221	Harmonie 2	3.0 J	MUL 2109	Analyse des musiques de film	3.0 S
MTE 2211	Analyse musicale 2	3.0 J	MUL 2112	Histoire de la musique au Canada	3.0
MUL 1101	Histoire générale de la musique 1	3.0 J	MUL 2115	Histoire et analyse du jazz - Origines	3.0
MUL 1102	Histoire générale de la musique 2	3.0 J	MUL 2116	Histoire et analyse du jazz - 1930 à 1945	3.0
MUL 1105	Histoire de la musique baroque	3.0	MUL 2117	Histoire et analyse du jazz - 1940 à 1959	3.0 J
MUL 1106	Histoire de la musique classique	3.0	MUL 2118	Histoire et analyse du jazz de 1960 à aujourd'hui	3.0 J
MUL 1107	Histoire de la musique romantique	3.0 J	MUL 2119	Histoire de la musique de film	3.0 S
MUL 1115	Histoire de la musique du Moyen-Âge à la Renaissance	3.0 J	MUL 3208X	Histoire de la musique électro	3.0 J S
MUL 1116	Histoire de la musique moderne	3.0	MUL 3316X	Musiques et interdisciplinarité	3.0
MUL 1117	Histoire de la musique contemporaine	3.0	MUL 3331	Théories et contextes de la musique ancienne	3.0
MUL 1121	Histoire de la musique populaire anglophone	3.0 S	MUL 3333X	Courants historiques en musique, art et société	3.0 J
MUL 1200	Histoire de la musique populaire francophone	3.0	MUL 3334	Introduction à la sociomusicologie	3.0 S
MUL 1245	Esthétique musicale	3.0 J			

Bloc 70E Littérature et langages musicaux

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MIN 1745	Littérature du piano 1	3.0 J	MIN 1753	Littérature d'instruments d'orchestre 1	3.0 J
MIN 1746	Littérature du piano 2	3.0	MIN 1754	Littérature d'instruments d'orchestre 2	3.0
MIN 1747	Littérature du piano 3	3.0	MTE 3300	Analyse de la musique électroacoustique	3.0

Bloc 70F Instrument

Option - Minimum 26 crédits, maximum 30 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUI 1134A	Chant 1	4.0	MUI 1252B	Piano 2	2.0
MUI 1134B	Chant 2	4.0	MUI 2134A	Chant 3	4.0
MUI 1162A	Connaissance du clavier 1	2.0 J	MUI 2134B	Chant 4	4.0
MUI 1162B	Connaissance du clavier 2	2.0 J	MUI 3135A	Chant 5	5.0
MUI 1252A	Piano 1	2.0	MUI 3135B	Chant 6	5.0

Bloc 70G Grands ensembles

Option - Maximum 8 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUE 1281	Chorale	1.0 J	MUE 1304	Ensemble vocal	1.0
MUE 1282	Chorale	1.0 J	MUE 1305	Ensemble vocal	1.0
MUE 1283	Chorale	1.0 J	MUE 1306	Ensemble vocal	1.0
MUE 1284	Chorale	1.0 J	MUE 1341	Gamelan	1.0 S
MUE 1285	Chorale	1.0 J	MUE 1342	Gamelan	1.0 S
MUE 1286	Chorale	1.0 J	MUE 1343	Gamelan	1.0 S
MUE 1301	Ensemble vocal	1.0	MUE 1344	Gamelan	1.0 S
MUE 1302	Ensemble vocal	1.0	MUE 1345	Gamelan	1.0 S
MUE 1303	Ensemble vocal	1.0	MUE 1346	Gamelan	1.0 S

Bloc 70H Autres ensembles

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUE 1241	Ensemble musique de chambre	1.0	MUE 1261	Ensemble	1.0
MUE 1242	Ensemble musique de chambre	1.0	MUE 1262	Ensemble	1.0
MUE 1243	Ensemble musique de chambre	1.0	MUE 1263	Ensemble	1.0
MUE 1244	Ensemble musique de chambre	1.0	MUE 1264	Ensemble	1.0
MUE 1245	Ensemble musique de chambre	1.0	MUE 1265	Ensemble	1.0
MUE 1246	Ensemble musique de chambre	1.0	MUE 1266	Ensemble	1.0

Bloc 70I Spécialisation

Option - Minimum 3 crédits, maximum 14 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUE 1151	Atelier de musique baroque	1.0 J	MUE 1454	Choeur d'opéra	1.0
MUE 1152	Atelier de musique baroque	1.0 J	MUE 1455	Choeur d'opéra	1.0
MUE 1153	Atelier de musique baroque	1.0 J	MUE 1456	Choeur d'opéra	1.0
MUE 1161	Atelier de musique contemporaine	1.0 J	MUE 1481	Choeur d'opéra	2.0
MUE 1162	Atelier de musique contemporaine	1.0 J	MUE 1482	Choeur d'opéra	2.0
MUE 1163	Atelier de musique contemporaine	1.0 J	MUE 1483	Choeur d'opéra	2.0
MUE 1411	Atelier d'opéra	3.0 J S	MUE 1484	Choeur d'opéra	2.0
MUE 1412	Atelier d'opéra	3.0 J S	MUE 2101	Atelier d'interprétation du lied et de la mélodie	1.0 J
MUE 1413	Atelier d'opéra	3.0 J S	MUE 2102	Atelier d'interprétation du lied et de la mélodie	1.0 J
MUE 1451	Choeur d'opéra	1.0	MUE 2103	Atelier d'interprétation du lied et de la mélodie	1.0 J
MUE 1452	Choeur d'opéra	1.0	MUE 2104	Atelier d'interprétation du lied et de la mélodie	1.0 J
MUE 1453	Choeur d'opéra	1.0			

Bloc 70J Cours connexes

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
EMU 1310	Technique de direction	1.0 J	MTE 12041	Analyse du discours harmonique tonal 1	0.0 J
EMU 1320	Technique de direction avec application	2.0 J	MTE 2212	Analyse musicale 3	3.0

Bloc 70K Langues et cultures internationales

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1901	Allemand 1 (niveau A1.1)	3.0 J S	ESP 1901	Espagnol 1 (niveau A1)	3.0 J S
ALL 1902	Allemand 2 (niveau A1.2)	3.0 S	ESP 1902	Espagnol 2 (niveau A2)	3.0 J S
ALL 1903	Allemand 3 (niveau A2.1)	3.0 J S	ESP 1903	Espagnol 3 (niveau B1.1)	3.0 J S
ALL 1904	Allemand 4 (niveau A2.2)	3.0 J S	ESP 1904	Espagnol 4 (niveau B1.2)	3.0 J S
ALL 1905	Allemand 5 (niveau B1.1)	3.0 J S	ITL 1901	Italien 1 (niveau A1)	3.0 J S
ALL 1906	Allemand 6 (niveau B1.2)	3.0 J S	ITL 1902	Italien 2 (niveau A2)	3.0 J S
ANG 1903	Anglais 3 (niveau B1.1)	3.0 J S	ITL 1903	Italien 3 (niveau B1.1)	3.0 S
ANG 1904	Anglais 4 (niveau B1.2)	3.0 J S	ITL 1904	Italien 4 (niveau B1.2)	3.0 S
ANG 1905	Anglais 5 (niveau B2.1)	3.0 J S	MUL 1246	Appréciation musicale des musiques du monde	3.0 J
ANG 1906	Anglais 6 (niveau B2.2)	3.0 S	MUL 3314	Introduction à l'ethnomusicologie	3.0 J
ANG 1911	Lire en anglais 1 (niveau B1)	3.0 J	MUL 3317	La pratique du terrain en ethnomusicologie	3.0
ANT 1010	Les grandes théories en ethnologie	3.0 J	MUL 3320X	Enjeux contemporains des musiques du monde	3.0 S
ANT 1013	Éléments d'ethnologie	3.0 J	REL 1208	Introduction aux grandes religions	3.0
ANT 1611	Langage, culture, société	3.0 J			

Bloc 70Z

Choix - 3 crédits.

Baccalauréat en musique - Interprétation instruments classiques

FACULTÉ DE MUSIQUE

Sommaire et particularités

NUMÉRO 1-605-1-8

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 90 crédits

DURÉE 3 ans



Admission à l'automne



Possibilité de séjour d'études à l'international



Cours de jour



Capacité d'accueil limitée



Offert au campus de Montréal



Temps plein

Information sur le programme

- Lynne Thuot : 514-343-7998 lynne.thuot@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, l'étudiant doit

- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
- réussir les tests d'admission de la Faculté appropriés à ce programme : dictée musicale, solfège, théorie musicale, analyse et écriture, rédaction musicale
- démontrer ses qualités musicales au cours d'une audition instrumentale.* La qualité de cette audition détermine les possibilités d'admission en interprétation. (voir la rubrique Remarques)
- soumettre une lettre de motivation

Le candidat qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

* Veuillez noter que la Faculté de musique exige un montant unique de 50 \$ pour l'audition ou l'entrevue, quel que soit leur nombre (la somme déboursée demeure 50 \$ que l'étudiant passe une ou plusieurs auditions et/ou entrevues). Ces frais ne sont pas remboursables.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Critères de sélection

L'excellence de l'audition instrumentale constitue le critère le plus important de sélection des candidats.

Remarques

- Un résultat exceptionnel aux tests d'admission pourrait suppléer à l'une ou l'autre des conditions d'admissibilité énoncées plus haut.
- Des exemples de tests théoriques et le répertoire type d'une audition sont disponibles sur le site de la Faculté.
- Dans ce programme, certains cours à option exigent que l'étudiant ait un ordinateur portable.
- L'audition vocale demandée est classique (deux pièces au choix, avec ou sans partition).
- Pour compléter sa demande d'admission, le candidat doit :
 - mentionner, sur le formulaire de demande d'admission en ligne, l'instrument qu'il désire étudier à la Faculté ainsi que le nom du professeur avec lequel il souhaiterait travailler;

- compléter le formulaire « Frais audition et/ou entrevue »;
- déposer, en format PDF, les documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission mentionnés dans la section ci-haut, sur le site de la Faculté.

Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre de motivation

Structure du programme (1-605-1-8)

Version 05 (A15)

Le Baccalauréat comporte 90 crédits. Il est offert avec un tronc commun (segment 01) et six orientations :

- orientation Cordes (segment 70)
- orientation Cuivres (segment 71)
- orientation Bois (segment 72)
- orientation Instruments anciens (segment 73)
- orientation Claviers (segment 74)
- orientation Autres instruments (segment 75).

Les crédits du Baccalauréat (tronc commun et orientation) sont répartis de la façon suivante :

- pour les orientations Cordes (segment 70) et Claviers (segment 74): 26 crédits obligatoires et 64 crédits à option.
- pour les orientations Cuivres (segment 71) et Bois (segment 72): 29 crédits obligatoires et 61 crédits à option.
- pour l'orientation Instruments anciens (segment 73): 24 crédits obligatoires et 66 crédits à option.
- pour l'orientation Autres instruments (segment 75): 25 crédits obligatoires et 65 crédits à option.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 COMMUN AUX SIX ORIENTATIONS

Les crédits du Tronc commun sont répartis de la façon suivante : 24 crédits obligatoires, un minimum de 19 crédits à option et 0 crédits au choix.

Bloc 01A

Obligatoire - 24 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MIN 1810	La santé corporelle du musicien	3.0 J	MTE 2211	Analyse musicale 2	3.0 J
MTE 1220	Harmonie 1	3.0 J	MUL 1132	Méthodologie en musique	3.0 J
MTE 1221	Harmonie 2	3.0 J	MUS 1004	Solfège et dictée 1	3.0 J
MTE 2210	Analyse musicale 1	3.0 J	MUS 1005	Solfège et dictée 2	3.0 J

Bloc 01B Écriture, analyse et formation auditive

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MIN 1769	Harmonie au clavier	3.0	MTE 2212	Analyse musicale 3	3.0
MTE 1110	Contrepoint 1	3.0 J	MTE 2315	Arrangement jazz 1	3.0 J
MTE 1111	Contrepoint 2	3.0 J	MTE 2316	Arrangement jazz 2	3.0 J
MTE 12041	Analyse du discours harmonique tonal 1	0.0 J	MTE 3010	Harmonie avancée 1	3.0 J
MTE 12042	Analyse du discours harmonique tonal 2	6.0 J	MTE 3011	Harmonie avancée 2	3.0 J
MTE 1205	Analyse d'oeuvres du 20e siècle 1	3.0 J	MUS 2004	Solfège et dictée 3	3.0 J
MTE 1206	Analyse d'oeuvres du 20e siècle 2	3.0 J	MUS 2005	Solfège et dictée 4	3.0 J
MTE 1315	Harmonie jazz 1	3.0 J	MUS 2204B	Atelier de lecture vocale 1	1.0 J
MTE 1316	Harmonie jazz 2	3.0 J	MUS 2205B	Atelier de lecture vocale 2	1.0 J

Bloc 01C Sciences et technologies de la musique

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUL 3240X	Musicologie cognitive	3.0 S	MUS 1331	Techniques d'enregistrement en studio et mixage	3.0 S
MUL 3242X	Perception de la musique	3.0	MUS 2314	Musique visuelle 1	3.0 J
MUS 1127	Création de maquettes audio/MIDI	3.0 S	MUS 2315	Musique visuelle 2	3.0 J
MUS 1128	Édition musicale assistée par ordinateur	3.0	MUS 2325	Prise de son créative	3.0 J S
MUS 1217	Typologie et morphologie sonores	3.0 J	MUS 3321	Psychoacoustique musicale	3.0 J
MUS 1300	Introduction à l'acoustique musicale	3.0 J	MUS 3322X	Acoustique des instruments de musique	3.0
MUS 1321	Analyse, synthèse et traitement des sons	3.0 J	MUS 3323	Musique de création et technologies	3.0 J
MUS 1323	Création musicale en langage Python 1	3.0 J	MUS 3324X	Traitement sonore en temps réel 1	3.0 J
MUS 1330	Techniques d'enregistrement stéréo et sonorisation	3.0 S	MUS 3325X	Traitement sonore en temps réel 2	3.0 J

Bloc 01D Histoire et théorie

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUL 1101	Histoire générale de la musique 1	3.0 J	MUL 2115	Histoire et analyse du jazz - Origines	3.0
MUL 1102	Histoire générale de la musique 2	3.0 J	MUL 2116	Histoire et analyse du jazz - 1930 à 1945	3.0
MUL 1105	Histoire de la musique baroque	3.0	MUL 2117	Histoire et analyse du jazz - 1940 à 1959	3.0 J
MUL 1106	Histoire de la musique classique	3.0	MUL 2118	Histoire et analyse du jazz de 1960 à aujourd'hui	3.0 J
MUL 1107	Histoire de la musique romantique	3.0 J	MUL 2119	Histoire de la musique de film	3.0 S
MUL 1115	Histoire de la musique du Moyen-Âge à la Renaissance	3.0 J	MUL 3208X	Histoire de la musique électro	3.0 J S
MUL 1116	Histoire de la musique moderne	3.0	MUL 3314	Introduction à l'ethnomusicologie	3.0 J
MUL 1117	Histoire de la musique contemporaine	3.0	MUL 3316X	Musiques et interdisciplinarité	3.0
MUL 1121	Histoire de la musique populaire anglophone	3.0 S	MUL 3331	Théories et contextes de la musique ancienne	3.0
MUL 1200	Histoire de la musique populaire francophone	3.0	MUL 3333X	Courants historiques en musique, art et société	3.0 J
MUL 1245	Esthétique musicale	3.0 J	MUL 3334	Introduction à la sociomusicologie	3.0 S
MUL 2109	Analyse des musiques de film	3.0 S	MUL 3344	Sociomusicologie contemporaine	3.0 S
MUL 2112	Histoire de la musique au Canada	3.0			

Bloc 01E Littérature et langages musicaux

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
EMU 1310	Technique de direction	1.0 J	MIN 1753	Littérature d'instruments d'orchestre 1	3.0 J
EMU 1320	Technique de direction avec application	2.0 J	MIN 1754	Littérature d'instruments d'orchestre 2	3.0
MIN 1745	Littérature du piano 1	3.0 J	MTE 3300	Analyse de la musique électroacoustique	3.0
MIN 1746	Littérature du piano 2	3.0	MUL 3208X	Histoire de la musique électro	3.0 J S
MIN 1747	Littérature du piano 3	3.0			

Bloc 01F Grands ensembles

Option - Minimum 4 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUE 1281	Chorale	1.0 J	MUE 1431	Harmonie de concert	2.0
MUE 1282	Chorale	1.0 J	MUE 1432	Harmonie de concert	2.0
MUE 1283	Chorale	1.0 J	MUE 1433	Harmonie de concert	2.0
MUE 1284	Chorale	1.0 J	MUE 1434	Harmonie de concert	2.0
MUE 1285	Chorale	1.0 J	MUE 1435	Harmonie de concert	2.0
MUE 1286	Chorale	1.0 J	MUE 1436	Harmonie de concert	2.0
MUE 1287	Chorale	1.0 J	MUE 1441	Orchestre	2.0 J
MUE 1288	Chorale	1.0 J	MUE 1442	Orchestre	2.0 J
MUE 1341	Gamelan	1.0 S	MUE 1443	Orchestre	2.0 J
MUE 1342	Gamelan	1.0 S	MUE 1444	Orchestre	2.0 J
MUE 1343	Gamelan	1.0 S	MUE 1445	Orchestre	2.0 J
MUE 1344	Gamelan	1.0 S	MUE 1446	Orchestre	2.0 J
MUE 1345	Gamelan	1.0 S	MUE 1471	Ensemble Big Band	2.0 J
MUE 1346	Gamelan	1.0 S	MUE 1472	Ensemble Big Band	2.0 J
MUE 1347	Gamelan	1.0 S	MUE 1473	Ensemble Big Band	2.0 J
MUE 1348	Gamelan	1.0 S	MUE 1474	Ensemble Big Band	2.0 J
MUE 1361	Chorale jazz	1.0 J	MUE 1475	Ensemble Big Band	2.0 J
MUE 1362	Chorale jazz	1.0 J	MUE 1476	Ensemble Big Band	2.0 J
MUE 1363	Chorale jazz	1.0 J	MUE 1611	Orchestre de chambre jazz	2.0 J
MUE 1364	Chorale jazz	1.0 J	MUE 1612	Orchestre de chambre jazz	2.0 J
MUE 1365	Chorale jazz	1.0 J	MUE 1613	Orchestre de chambre jazz	2.0 J
MUE 1366	Chorale jazz	1.0 J	MUE 1614	Orchestre de chambre jazz	2.0 J
MUE 1367	Chorale jazz	1.0 J	MUE 1615	Orchestre de chambre jazz	2.0 J
MUE 1368	Chorale jazz	1.0 J	MUE 1616	Orchestre de chambre jazz	2.0 J

Bloc 01G Communication et outils professionnels

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DRT 3812	Le droit d'auteur en musique	3.0 J	MUL 11102	Soutien à la rédaction en musique 2	3.0 S
FRA 1009	Grammaire du français	3.0 J	MUL 3332	Écrire sur la musique	3.0 S
MIN 1804	Processus d'apprentissage en musique	3.0 J	MUS 2134	Le métier du musicien	3.0 J
MIN 1820	Préparation mentale à la performance musicale	3.0	MUS 2135	Musique, institutions et politiques culturelles	3.0 J
MUL 11101	Soutien à la rédaction en musique 1	0.0 S			

Bloc 01H Langues et cultures internationales

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

SEGMENT 02 COMMUN AUX ORIENT. BOIS, CLAVIERS, CUIVRES, INSTR. ANC., AUT. INSTR.

Le segment comporte de 1 à 6 crédits à option.

Bloc 02A Autres ensembles

Option - Minimum 1 crédit, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUE 1151	Atelier de musique baroque	1.0 J	MUE 1245	Ensemble musique de chambre	1.0
MUE 1152	Atelier de musique baroque	1.0 J	MUE 1246	Ensemble musique de chambre	1.0
MUE 1153	Atelier de musique baroque	1.0 J	MUE 1261	Ensemble	1.0
MUE 1154	Atelier de musique baroque	1.0 J	MUE 1262	Ensemble	1.0
MUE 1155	Atelier de musique baroque	1.0 J	MUE 1263	Ensemble	1.0
MUE 1156	Atelier de musique baroque	1.0 J	MUE 1264	Ensemble	1.0
MUE 1162	Atelier de musique contemporaine	1.0 J	MUE 1265	Ensemble	1.0
MUE 1163	Atelier de musique contemporaine	1.0 J	MUE 1266	Ensemble	1.0
MUE 1164	Atelier de musique contemporaine	1.0 J	MUE 1491	Atelier d'improvisation	1.0
MUE 1165	Atelier de musique contemporaine	1.0 J	MUE 1492	Atelier d'improvisation	1.0
MUE 1166	Atelier de musique contemporaine	1.0 J	MUE 1493	Atelier d'improvisation	1.0
MUE 1241	Ensemble musique de chambre	1.0	MUE 1494	Atelier d'improvisation	1.0
MUE 1242	Ensemble musique de chambre	1.0	MUE 1495	Atelier d'improvisation	1.0
MUE 1243	Ensemble musique de chambre	1.0	MUE 1496	Atelier d'improvisation	1.0
MUE 1244	Ensemble musique de chambre	1.0			

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante : 2 crédits obligatoires et de 30 à 40 crédits à option.

Bloc 70A Instrument			Option - Minimum 30 crédits, maximum 34 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUI 1105A	Alto 1	5.0	MUI 2175B	Contrebasse 4	5.0
MUI 1105B	Alto 2	5.0	MUI 2305A	Violon 3	5.0
MUI 1162A	Connaissance du clavier 1	2.0 J	MUI 2305B	Violon 4	5.0
MUI 1162B	Connaissance du clavier 2	2.0 J	MUI 2315A	Violoncelle 3	5.0
MUI 1175A	Contrebasse 1	5.0	MUI 2315B	Violoncelle 4	5.0
MUI 1175B	Contrebasse 2	5.0	MUI 3105A	Alto 5	5.0
MUI 1305A	Violon 1	5.0	MUI 3105B	Alto 6	5.0
MUI 1305B	Violon 2	5.0	MUI 3175A	Contrebasse 5	5.0
MUI 1315A	Violoncelle 1	5.0	MUI 3175B	Contrebasse 6	5.0
MUI 1315B	Violoncelle 2	5.0	MUI 3305A	Violon 5	5.0
MUI 2105A	Alto 3	5.0	MUI 3305B	Violon 6	5.0
MUI 2105B	Alto 4	5.0	MUI 3315A	Violoncelle 5	5.0
MUI 2175A	Contrebasse 3	5.0	MUI 3315B	Violoncelle 6	5.0

Bloc 70B Ensembles			Obligatoire - 2 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.			
MUE 1151	Atelier de musique baroque	1.0 J			
MUE 1161	Atelier de musique contemporaine	1.0 J			

Bloc 70C Autres ensembles			Option - Maximum 6 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUE 1152	Atelier de musique baroque	1.0 J	MUE 1263	Ensemble	1.0
MUE 1153	Atelier de musique baroque	1.0 J	MUE 1264	Ensemble	1.0
MUE 1154	Atelier de musique baroque	1.0 J	MUE 1265	Ensemble	1.0
MUE 1155	Atelier de musique baroque	1.0 J	MUE 1266	Ensemble	1.0
MUE 1156	Atelier de musique baroque	1.0 J	MUE 1371	Quatuor à cordes	1.0
MUE 1162	Atelier de musique contemporaine	1.0 J	MUE 1372	Quatuor à cordes	1.0
MUE 1163	Atelier de musique contemporaine	1.0 J	MUE 1373	Quatuor à cordes	1.0
MUE 1164	Atelier de musique contemporaine	1.0 J	MUE 1374	Quatuor à cordes	1.0
MUE 1165	Atelier de musique contemporaine	1.0 J	MUE 1375	Quatuor à cordes	1.0
MUE 1166	Atelier de musique contemporaine	1.0 J	MUE 1376	Quatuor à cordes	1.0
MUE 1241	Ensemble musique de chambre	1.0	MUE 1491	Atelier d'improvisation	1.0
MUE 1242	Ensemble musique de chambre	1.0	MUE 1492	Atelier d'improvisation	1.0
MUE 1243	Ensemble musique de chambre	1.0	MUE 1493	Atelier d'improvisation	1.0
MUE 1244	Ensemble musique de chambre	1.0	MUE 1494	Atelier d'improvisation	1.0
MUE 1245	Ensemble musique de chambre	1.0	MUE 1495	Atelier d'improvisation	1.0
MUE 1246	Ensemble musique de chambre	1.0	MUE 1496	Atelier d'improvisation	1.0
MUE 1261	Ensemble	1.0	MUE 1531	Ensemble de musique traditionnelle	1.0
MUE 1262	Ensemble	1.0	MUE 1532	Ensemble de musique traditionnelle	1.0

SEGMENT 71 PROPRE À L'ORIENTATION CUIVRES

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante : 5 crédits obligatoires et de 30 à 40 crédits à option.

Bloc 71A Instrument			Option - Minimum 30 crédits, maximum 34 crédits.		
---------------------	--	--	--	--	--

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUI 1162A	Connaissance du clavier 1	2.0 J	MUI 2275B	Trombone 4	5.0
MUI 1162B	Connaissance du clavier 2	2.0 J	MUI 2285A	Trompette 3	5.0
MUI 1185A	Cor 1	5.0	MUI 2285B	Trompette 4	5.0
MUI 1185B	Cor 2	5.0	MUI 2295A	Tuba 3	5.0
MUI 1275A	Trombone 1	5.0	MUI 2295B	Tuba 4	5.0
MUI 1275B	Trombone 2	5.0	MUI 3185A	Cor 5	5.0
MUI 1285A	Trompette 1	5.0	MUI 3185B	Cor 6	5.0
MUI 1285B	Trompette 2	5.0	MUI 3275A	Trombone 5	5.0
MUI 1295A	Tuba 1	5.0	MUI 3275B	Trombone 6	5.0
MUI 1295B	Tuba 2	5.0	MUI 3285A	Trompette 5	5.0
MUI 2185A	Cor 3	5.0	MUI 3285B	Trompette 6	5.0
MUI 2185B	Cor 4	5.0	MUI 3295A	Tuba 5	5.0
MUI 2275A	Trombone 3	5.0	MUI 3295B	Tuba 6	5.0

Bloc 71B Ensembles

Obligatoire - 5 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MUE 1161	Atelier de musique contemporaine	1.0 J
MUE 3441	Traits d'orchestre-cuivres 1	2.0
MUE 3442	Traits d'orchestre-cuivres 2	2.0

Bloc 71C Autres ensembles

Option - Maximum 8 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUE 1211	Ensemble cuivres	1.0	MUE 1256	Ensemble d'instruments à vent	1.0
MUE 1212	Ensemble cuivres	1.0	MUE 1541	Ensemble de trombones	1.0
MUE 1213	Ensemble cuivres	1.0	MUE 1542	Ensemble de trombones	1.0
MUE 1214	Ensemble cuivres	1.0	MUE 1543	Ensemble de trombones	1.0
MUE 1215	Ensemble cuivres	1.0	MUE 1544	Ensemble de trombones	1.0
MUE 1216	Ensemble cuivres	1.0	MUE 1545	Ensemble de trombones	1.0
MUE 1251	Ensemble d'instruments à vent	1.0	MUE 1546	Ensemble de trombones	1.0
MUE 1252	Ensemble d'instruments à vent	1.0	MUE 3443	Traits d'orchestre-cuivres 3	2.0
MUE 1253	Ensemble d'instruments à vent	1.0	MUE 3444	Traits d'orchestre-cuivres 4	2.0
MUE 1254	Ensemble d'instruments à vent	1.0	MUE 3445	Traits d'orchestre-cuivres 5	2.0
MUE 1255	Ensemble d'instruments à vent	1.0	MUE 3446	Traits d'orchestre-cuivres 6	2.0

SEGMENT 72 PROPRE À L'ORIENTATION BOIS

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante : 5 crédits obligatoires et de 30 à 40 crédits à option.

Bloc 72A Instrument

Option - Minimum 30 crédits, maximum 34 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUI 1125A	Basson 1	5.0	MUI 2195A	Flûte traversière 3	5.0
MUI 1125B	Basson 2	5.0	MUI 2195B	Flûte traversière 4	5.0
MUI 1145A	Clarinette 1	5.0	MUI 2225A	Hautbois 3	5.0
MUI 1145B	Clarinette 2	5.0	MUI 2225B	Hautbois 4	5.0
MUI 1162A	Connaissance du clavier 1	2.0 J	MUI 2265A	Saxophone 3	5.0
MUI 1162B	Connaissance du clavier 2	2.0 J	MUI 2265B	Saxophone 4	5.0
MUI 1195A	Flûte traversière 1	5.0	MUI 3125A	Basson 5	5.0
MUI 1195B	Flûte traversière 2	5.0	MUI 3125B	Basson 6	5.0
MUI 1225A	Hautbois 1	5.0	MUI 3145A	Clarinette 5	5.0
MUI 1225B	Hautbois 2	5.0	MUI 3145B	Clarinette 6	5.0
MUI 1265A	Saxophone 1	5.0	MUI 3195A	Flûte traversière 5	5.0
MUI 1265B	Saxophone 2	5.0	MUI 3195B	Flûte traversière 6	5.0
MUI 2125A	Basson 3	5.0	MUI 3225A	Hautbois 5	5.0
MUI 2125B	Basson 4	5.0	MUI 3225B	Hautbois 6	5.0
MUI 2145A	Clarinette 3	5.0	MUI 3265A	Saxophone 5	5.0
MUI 2145B	Clarinette 4	5.0	MUI 3265B	Saxophone 6	5.0

Bloc 72B Ensembles			Oblectaire	5 crédits
COURS	TITRE	CR.H.		
MUE 1161	Atelier de musique contemporaine	1.0 J		
MUE 3451	Traits d'orchestre-bois 1	2.0		
MUE 3452	Traits d'orchestre-bois 2	2.0		

Bloc 72C Autres ensembles				Option - Maximum 8 crédits.	
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUE 1221	Ensemble flûtes	1.0	MUE 1273	Quatuor de saxophones	1.0
MUE 1222	Ensemble flûtes	1.0	MUE 1274	Quatuor de saxophones	1.0
MUE 1223	Ensemble flûtes	1.0	MUE 1275	Quatuor de saxophones	1.0
MUE 1224	Ensemble flûtes	1.0	MUE 1276	Quatuor de saxophones	1.0
MUE 1225	Ensemble flûtes	1.0	MUE 1381	Ensemble clarinettes	1.0
MUE 1226	Ensemble flûtes	1.0	MUE 1382	Ensemble clarinettes	1.0
MUE 1251	Ensemble d'instruments à vent	1.0	MUE 1383	Ensemble clarinettes	1.0
MUE 1252	Ensemble d'instruments à vent	1.0	MUE 1384	Ensemble clarinettes	1.0
MUE 1253	Ensemble d'instruments à vent	1.0	MUE 1385	Ensemble clarinettes	1.0
MUE 1254	Ensemble d'instruments à vent	1.0	MUE 1386	Ensemble clarinettes	1.0
MUE 1255	Ensemble d'instruments à vent	1.0	MUE 3453	Traits d'orchestre-bois 3	2.0
MUE 1256	Ensemble d'instruments à vent	1.0	MUE 3454	Traits d'orchestre-bois 4	2.0
MUE 1271	Quatuor de saxophones	1.0	MUE 3455	Traits d'orchestre-bois 5	2.0
MUE 1272	Quatuor de saxophones	1.0	MUE 3456	Traits d'orchestre-bois 6	2.0

SEGMENT 73 PROPRE À L'ORIENTATION INSTRUMENTS ANCIENS

Tous les crédits de l'Orientation sont à option.

Bloc 73A Instrument principal	Option - 34 crédits.
-------------------------------	----------------------

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUI 1022A	Flûte baroque 1	2.0	MUI 2052A	Luth 3	2.0
MUI 1022B	Flûte baroque 2	2.0	MUI 2052B	Luth 4	2.0
MUI 1023A	Flûte baroque 1	3.0	MUI 2054A	Luth 3	4.0
MUI 1023B	Flûte baroque 2	3.0	MUI 2054B	Luth 4	4.0
MUI 1032A	Flûte à bec 1	2.0	MUI 2072A	Violon baroque 3	2.0
MUI 1032B	Flûte à bec 2	2.0	MUI 2072B	Violon baroque 4	2.0
MUI 1033A	Flûte à bec 1	3.0	MUI 2074A	Violon baroque 3	4.0
MUI 1033B	Flûte à bec 2	3.0	MUI 2074B	Violon baroque 4	4.0
MUI 1042A	Hautbois baroque 1	2.0	MUI 2082A	Viole de gambe 3	2.0
MUI 1042B	Hautbois baroque 2	2.0	MUI 2082B	Viole de gambe 4	2.0
MUI 1043A	Hautbois baroque 1	3.0	MUI 2084A	Viole de gambe 3	4.0
MUI 1043B	Hautbois baroque 2	3.0	MUI 2084B	Viole de gambe 4	4.0
MUI 1052A	Luth 1	2.0	MUI 3022A	Flûte baroque 5	2.0
MUI 1052B	Luth 2	2.0	MUI 3022B	Flûte baroque 6	2.0
MUI 1053A	Luth 1	3.0	MUI 3024A	Flûte baroque 5	4.0
MUI 1053B	Luth 2	3.0	MUI 3024B	Flûte baroque 6	4.0
MUI 1072A	Violon baroque 1	2.0	MUI 3032A	Flûte à bec 5	2.0
MUI 1072B	Violon baroque 2	2.0	MUI 3032B	Flûte à bec 6	2.0
MUI 1073A	Violon baroque 1	3.0	MUI 3034A	Flûte à bec 5	4.0
MUI 1073B	Violon baroque 2	3.0	MUI 3034B	Flûte à bec 6	4.0
MUI 1082A	Viole de gambe 1	2.0	MUI 3042A	Hautbois baroque 5	2.0
MUI 1082B	Viole de gambe 2	2.0	MUI 3042B	Hautbois baroque 6	2.0
MUI 1083A	Viole de gambe 1	3.0	MUI 3044A	Hautbois baroque 5	4.0
MUI 1083B	Viole de gambe 2	3.0	MUI 3044B	Hautbois baroque 6	4.0
MUI 2022A	Flûte baroque 3	2.0	MUI 3052A	Luth 5	2.0
MUI 2022B	Flûte baroque 4	2.0	MUI 3052B	Luth 6	2.0
MUI 2024A	Flûte baroque 3	4.0	MUI 3054A	Luth 5	4.0
MUI 2024B	Flûte baroque 4	4.0	MUI 3054B	Luth 6	4.0
MUI 2032A	Flûte à bec 3	2.0	MUI 3072A	Violon baroque 5	2.0
MUI 2032B	Flûte à bec 4	2.0	MUI 3072B	Violon baroque 6	2.0
MUI 2034A	Flûte à bec 3	4.0	MUI 3074A	Violon baroque 5	4.0
MUI 2034B	Flûte à bec 4	4.0	MUI 3074B	Violon baroque 6	4.0
MUI 2042A	Hautbois baroque 3	2.0	MUI 3082A	Viole de gambe 5	2.0
MUI 2042B	Hautbois baroque 4	2.0	MUI 3082B	Viole de gambe 6	2.0
MUI 2044A	Hautbois baroque 3	4.0	MUI 3084A	Viole de gambe 5	4.0
MUI 2044B	Hautbois baroque 4	4.0	MUI 3084B	Viole de gambe 6	4.0

Bloc 73B Instrument second

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUI 1152A	Clavecin 1	2.0	MUI 1162A	Connaissance du clavier 1	2.0 J
MUI 1152B	Clavecin 2	2.0	MUI 1162B	Connaissance du clavier 2	2.0 J

SEGMENT 74 PROPRE À L'ORIENTATION CLAVIERS

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante : 2 crédits obligatoires et de 34 à 40 crédits à option.

Bloc 74A Instrument

Option - 34 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUI 1062A	Pianoforte 1	2.0	MUI 2152A	Clavecin 3	2.0
MUI 1062B	Pianoforte 2	2.0	MUI 2154A	Clavecin 3	4.0
MUI 1152A	Clavecin 1	2.0	MUI 2154B	Clavecin 4	4.0
MUI 1152B	Clavecin 2	2.0	MUI 2234A	Orgue 3	4.0
MUI 1155A	Clavecin 1	5.0	MUI 2234B	Orgue 4	4.0
MUI 1155B	Clavecin 2	5.0	MUI 2252A	Piano 3	2.0
MUI 1232A	Orgue 1	2.0	MUI 2254A	Piano 3	4.0
MUI 1232B	Orgue 2	2.0	MUI 2254B	Piano 4	4.0
MUI 1234A	Orgue 1	4.0	MUI 2256A	Piano 3	6.0
MUI 1234B	Orgue 2	4.0	MUI 2256B	Piano 4	6.0
MUI 1235A	Orgue 1	5.0	MUI 2462A	Piano jazz 3	2.0
MUI 1252A	Piano 1	2.0	MUI 3156A	Clavecin 5	6.0
MUI 1252B	Piano 2	2.0	MUI 3156B	Clavecin 6	6.0
MUI 1255A	Piano 1	5.0	MUI 3236A	Orgue 5	6.0
MUI 1255B	Piano 2	5.0	MUI 3236B	Orgue 6	6.0
MUI 1462A	Piano jazz 1	2.0	MUI 3256A	Piano 5	6.0
MUI 1462B	Piano jazz 2	2.0	MUI 3256B	Piano 6	6.0
MUI 2062A	Pianoforte 3	2.0			

Bloc 74B Accompagnement

Obligatoire - 2 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MUE 1101	Atelier d'accompagnement	1.0 S
MUE 1102	Atelier d'accompagnement	1.0 S

Bloc 74C Ensembles

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUE 1103	Atelier d'accompagnement	1.0 S	MUE 1195	Ensemble claviers	1.0
MUE 1161	Atelier de musique contemporaine	1.0 J	MUE 1196	Ensemble claviers	1.0
MUE 1191	Ensemble claviers	1.0	MUE 2101	Atelier d'interprétation du lied et de la mélodie	1.0 J
MUE 1192	Ensemble claviers	1.0	MUE 2102	Atelier d'interprétation du lied et de la mélodie	1.0 J
MUE 1193	Ensemble claviers	1.0	MUE 2103	Atelier d'interprétation du lied et de la mélodie	1.0 J
MUE 1194	Ensemble claviers	1.0	MUE 2104	Atelier d'interprétation du lied et de la mélodie	1.0 J

SEGMENT 75 PROPRE À L'ORIENTATION AUTRES INSTRUMENTS

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante : 1 crédit obligatoire et de 30 à 40 crédits à option.

Bloc 75A Instrument

Option - Minimum 30 crédits, maximum 34 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUI 1162A	Connaissance du clavier 1	2.0 J	MUI 2215A	Harpe 3	5.0
MUI 1162B	Connaissance du clavier 2	2.0 J	MUI 2215B	Harpe 4	5.0
MUI 1205A	Guitare 1	5.0	MUI 2245A	Percussion 3	5.0
MUI 1205B	Guitare 2	5.0	MUI 2245B	Percussion 4	5.0
MUI 1215A	Harpe 1	5.0	MUI 3205A	Guitare 5	5.0
MUI 1215B	Harpe 2	5.0	MUI 3205B	Guitare 6	5.0
MUI 1245A	Percussion 1	5.0	MUI 3215A	Harpe 5	5.0
MUI 1245B	Percussion 2	5.0	MUI 3215B	Harpe 6	5.0
MUI 2205A	Guitare 3	5.0	MUI 3245A	Percussion 5	5.0
MUI 2205B	Guitare 4	5.0	MUI 3245B	Percussion 6	5.0

Bloc 75B Ensemble

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUE 1171	Atelier de percussion	1.0	MUE 1231	Ensemble guitares	1.0
MUE 1172	Atelier de percussion	1.0	MUE 1232	Ensemble guitares	1.0
MUE 1173	Atelier de percussion	1.0	MUE 1233	Ensemble guitares	1.0
MUE 1174	Atelier de percussion	1.0	MUE 1234	Ensemble guitares	1.0
MUE 1175	Atelier de percussion	1.0	MUE 1235	Ensemble guitares	1.0
MUE 1176	Atelier de percussion	1.0	MUE 1236	Ensemble guitares	1.0

Bloc 75C Musique contemporaine

Obligatoire - 1 crédit.

COURS	TITRE	CR.H.
MUE 1161	Atelier de musique contemporaine	1.0 J

Baccalauréat en musique - Interprétation jazz

FACULTÉ DE MUSIQUE






Sommaire et particularités

NUMÉRO 1-605-1-6

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 90 crédits

DURÉE 3 ans

-  Admission à l'automne
-  Cours de jour
-  Capacité d'accueil limitée
-  Offert au campus de Montréal
-  Temps plein

Information sur le programme

- Reno De Stefano : 514 343-6111, poste 3026 reno.de.stefano@umontreal.ca
- Samuelle Meunier : 514-343-6111, poste 5548 samuelle.meunier@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, l'étudiant doit

- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
- réussir les tests d'admission de la Faculté appropriés à ce programme : dictée musicale jazz, solfège jazz et rédaction musicale
- démontrer ses qualités musicales au cours d'une audition instrumentale.* La qualité de cette audition détermine les possibilités d'admission en interprétation. (voir la rubrique Remarques)
- soumettre une lettre de motivation

Le candidat qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

* Veuillez noter que la Faculté de musique exige un montant unique de 50 \$ pour l'audition ou l'entrevue, quel que soit leur nombre (la somme déboursée demeure 50 \$ que l'étudiant passe une ou plusieurs auditions et/ou entrevues). Ces frais ne sont pas remboursables.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Critères de sélection

L'excellence de l'audition instrumentale constitue le critère le plus important de sélection des candidats.

Remarques

- Les tests de classement en dictée jazz et rédaction musicale permettent de placer l'étudiant dans le niveau approprié. Si ce dernier ne s'y présente pas, il sera d'office orienté vers les cours de mise à niveau correspondant à la discipline (MUS1100Y-1100Z Apprentissage des éléments jazz 1 et 2, MUL1110 Soutien à la rédaction en musique, respectivement). En revanche, selon les résultats du test, l'étudiant peut accéder directement aux cours plus avancés. Par ailleurs, des tests d'exemption sont également proposés pour les cours MTE2210-2211 Analyse musicale 1 et 2, MTE1110-1111 Contrepoint 1 et 2, MTE1220-1221 Harmonie 1 et 2 (voir Guide de la rentrée).
- L'audition instrumentale: pour toutes les précisions sur le répertoire type à présenter, veuillez consulter le lien suivant.
- Pour compléter sa demande d'admission, le candidat doit :
 - mentionner, sur le formulaire de demande d'admission, le jour même de la transmission de la demande d'admission en ligne, l'instrument qu'il désire étudier à la Faculté ainsi que le nom du professeur avec lequel il souhaiterait travailler;

- compléter le formulaire « Frais audition et/ou entrevue ».
- déposer, en format PDF, les documents additionnels mentionnés ci-haut dans la boîte prévue à cet effet.
- Dans ce programme, certains cours à option exigent que l'étudiant ait un ordinateur portable.
- En cours d'études et à certaines conditions, l'étudiant inscrit à ce programme pourra soumettre une demande de changement de programme.

Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Entrevue requise
- Relevés de notes
- Formulaire "Profil Jazz" qu'on vous aura fait parvenir
- Veuillez déposer vos documents à l'adresse suivante : <http://musique.umontreal.ca/soumission.html>

Structure du programme (1-605-1-6)

Version 06 (A12)

Le Baccalauréat comporte 90 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 80

Les crédits du Baccalauréat sont répartis de la façon suivante : 25 crédits obligatoires, 53 crédits à option et 12 crédits au choix.

Bloc 80A			Obligatoire - 25 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MIN 3500	Programme de récital final	1.0	MUE 1465A	Combo en studio multipiste 5	1.0
MUE 1461A	Combo en studio multipiste 1	1.0	MUE 1465B	Combo en atelier 5	1.0
MUE 1461B	Combo en atelier 1	1.0	MUE 1466A	Combo en studio multipiste 6	1.0
MUE 1462A	Combo en studio multipiste 2	1.0	MUE 1466B	Combo en atelier 6	1.0
MUE 1462B	Combo en atelier 2	1.0	MUS 1211	Solfège et dictée jazz 1	3.0 J
MUE 1463A	Combo en studio multipiste 3	1.0	MUS 1212	Solfège et dictée jazz 2	3.0 J
MUE 1463B	Combo en atelier 3	1.0	MUS 2213	Éléments de jazz 1	3.0 J
MUE 1464A	Combo en studio multipiste 4	1.0	MUS 2214	Éléments de jazz 2	3.0 J
MUE 1464B	Combo en atelier 4	1.0			

Bloc 80B Communications et outils professionnels			Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DRT 3812	Le droit d'auteur en musique	3.0 J	MUL 1132	Méthodologie en musique	3.0 J
FRA 1009	Grammaire du français	3.0 J	MUL 3332	Écrire sur la musique	3.0 S
MUL 11101	Soutien à la rédaction en musique 1	0.0 S	MUS 2134	Le métier du musicien	3.0 J
MUL 11102	Soutien à la rédaction en musique 2	3.0 S			

Bloc 80C Écriture, analyse et audition			Option - Minimum 9 crédits, maximum 18 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MCT 1301	Atelier de composition jazz 1	3.0 J	MTE 2210	Analyse musicale 1	3.0 J
MCT 1302	Atelier de composition jazz 2	3.0 J	MTE 2211	Analyse musicale 2	3.0 J
MTE 12041	Analyse du discours harmonique tonal 1	0.0 J	MTE 2212	Analyse musicale 3	3.0
MTE 12042	Analyse du discours harmonique tonal 2	6.0 J	MTE 2315	Arrangement jazz 1	3.0 J
MTE 1220	Harmonie 1	3.0 J	MTE 2316	Arrangement jazz 2	3.0 J
MTE 1221	Harmonie 2	3.0 J	MTE 3010	Harmonie avancée 1	3.0 J
MTE 1315	Harmonie jazz 1	3.0 J	MTE 3011	Harmonie avancée 2	3.0 J
MTE 1316	Harmonie jazz 2	3.0 J	MTE 3116	Orchestration symphonique 1	3.0 J
MTE 2116	Instrumentation	3.0 J	MTE 3321	Analyse des musiques du monde	3.0
MTE 2117	Orchestration par section	3.0 J	MUS 1103	Formation auditive en musique traditionnelle	3.0

Bloc 80D Improvisation et harmonie du clavier

Option - Minimum 2 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MIN 1088	Introduction à l'improvisation jazz 1	2.0 J	MIN 1791	Harmonie jazz au clavier 1	2.0 S
MIN 1089	Introduction à l'improvisation jazz 2	2.0 J	MIN 1792	Harmonie jazz au clavier 2	2.0 S
MIN 1098	Improvisation jazz 1	2.0 J	MIN 2791	Harmonie jazz au clavier 3	2.0
MIN 1099	Improvisation jazz 2	2.0 J	MIN 2792	Harmonie jazz au clavier 4	2.0

Bloc 80E Histoire et théorie

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUL 1101	Histoire générale de la musique 1	3.0 J	MUL 2112	Histoire de la musique au Canada	3.0
MUL 1102	Histoire générale de la musique 2	3.0 J	MUL 2115	Histoire et analyse du jazz - Origines	3.0
MUL 1105	Histoire de la musique baroque	3.0	MUL 2116	Histoire et analyse du jazz - 1930 à 1945	3.0
MUL 1106	Histoire de la musique classique	3.0	MUL 2117	Histoire et analyse du jazz - 1940 à 1959	3.0 J
MUL 1107	Histoire de la musique romantique	3.0 J	MUL 2118	Histoire et analyse du jazz de 1960 à aujourd'hui	3.0 J
MUL 1115	Histoire de la musique du Moyen-Âge à la Renaissance	3.0 J	MUL 2119	Histoire de la musique de film	3.0 S
MUL 1116	Histoire de la musique moderne	3.0	MUL 3316X	Musiques et interdisciplinarité	3.0
MUL 1117	Histoire de la musique contemporaine	3.0	MUL 3331	Théories et contextes de la musique ancienne	3.0
MUL 1121	Histoire de la musique populaire anglophone	3.0 S	MUL 3333X	Courants historiques en musique, art et société	3.0 J
MUL 1200	Histoire de la musique populaire francophone	3.0	MUL 3334	Introduction à la sociomusicologie	3.0 S
MUL 1245	Esthétique musicale	3.0 J	MUL 3344	Sociomusicologie contemporaine	3.0 S
MUL 2109	Analyse des musiques de film	3.0 S			

Bloc 80F Instrument

Option - 24 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUI 1404A	Basse électrique 1	4.0	MUI 2464B	Piano jazz 4	4.0
MUI 1404B	Basse électrique 2	4.0	MUI 2474A	Saxophone jazz 3	4.0
MUI 1414A	Batterie 1	4.0	MUI 2474B	Saxophone jazz 4	4.0
MUI 1414B	Batterie 2	4.0	MUI 2484A	Trompette jazz 3	4.0
MUI 1424A	Chant jazz 1	4.0	MUI 2484B	Trompette jazz 4	4.0
MUI 1424B	Chant jazz 2	4.0	MUI 2494A	Violon jazz 3	4.0
MUI 1434A	Clarinette jazz 1	4.0	MUI 2494B	Violon jazz 4	4.0
MUI 1434B	Clarinette jazz 2	4.0	MUI 2524A	Trombone jazz 3	4.0
MUI 1454A	Guitare jazz 1	4.0	MUI 2524B	Trombone jazz 4	4.0
MUI 1454B	Guitare jazz 2	4.0	MUI 2534A	Contrebasse jazz 3	4.0
MUI 1464A	Piano jazz 1	4.0	MUI 2534B	Contrebasse jazz 4	4.0
MUI 1464B	Piano jazz 2	4.0	MUI 3404A	Basse électrique 5	4.0
MUI 1474A	Saxophone jazz 1	4.0	MUI 3404B	Basse électrique 6	4.0
MUI 1474B	Saxophone jazz 2	4.0	MUI 3414A	Batterie 5	4.0
MUI 1484A	Trompette jazz 1	4.0	MUI 3414B	Batterie 6	4.0
MUI 1484B	Trompette jazz 2	4.0	MUI 3424A	Chant jazz 5	4.0
MUI 1494A	Violon jazz 1	4.0	MUI 3424B	Chant jazz 6	4.0
MUI 1494B	Violon jazz 2	4.0	MUI 3434A	Clarinette jazz 5	4.0
MUI 1524A	Trombone jazz 1	4.0	MUI 3434B	Clarinette jazz 6	4.0
MUI 1524B	Trombone jazz 2	4.0	MUI 3454A	Guitare jazz 5	4.0
MUI 1534A	Contrebasse jazz 1	4.0	MUI 3454B	Guitare jazz 6	4.0
MUI 1534B	Contrebasse jazz 2	4.0	MUI 3464A	Piano jazz 5	4.0
MUI 2404A	Basse électrique 3	4.0	MUI 3464B	Piano jazz 6	4.0
MUI 2404B	Basse électrique 4	4.0	MUI 3474A	Saxophone jazz 5	4.0
MUI 2414A	Batterie 3	4.0	MUI 3474B	Saxophone jazz 6	4.0
MUI 2414B	Batterie 4	4.0	MUI 3484A	Trompette jazz 5	4.0
MUI 2424A	Chant jazz 3	4.0	MUI 3484B	Trompette jazz 6	4.0
MUI 2424B	Chant jazz 4	4.0	MUI 3494A	Violon jazz 5	4.0
MUI 2434A	Clarinette jazz 3	4.0	MUI 3494B	Violon jazz 6	4.0
MUI 2434B	Clarinette jazz 4	4.0	MUI 3524A	Trombone jazz 5	4.0
MUI 2454A	Guitare jazz 3	4.0	MUI 3524B	Trombone jazz 6	4.0
MUI 2454B	Guitare jazz 4	4.0	MUI 3534A	Contrebasse jazz 5	4.0
MUI 2464A	Piano jazz 3	4.0	MUI 3534B	Contrebasse jazz 6	4.0

Bloc 80G Grands ensembles

Option - Minimum 3 crédits, maximum 8 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUE 1281	Chorale	1.0 J	MUE 1365	Chorale jazz	1.0 J
MUE 1282	Chorale	1.0 J	MUE 1366	Chorale jazz	1.0 J
MUE 1283	Chorale	1.0 J	MUE 1367	Chorale jazz	1.0 J
MUE 1284	Chorale	1.0 J	MUE 1368	Chorale jazz	1.0 J
MUE 1285	Chorale	1.0 J	MUE 1431	Harmonie de concert	2.0
MUE 1286	Chorale	1.0 J	MUE 1432	Harmonie de concert	2.0
MUE 1287	Chorale	1.0 J	MUE 1433	Harmonie de concert	2.0
MUE 1288	Chorale	1.0 J	MUE 1434	Harmonie de concert	2.0
MUE 1341	Gamelan	1.0 S	MUE 1471	Ensemble Big Band	2.0 J
MUE 1342	Gamelan	1.0 S	MUE 1472	Ensemble Big Band	2.0 J
MUE 1343	Gamelan	1.0 S	MUE 1473	Ensemble Big Band	2.0 J
MUE 1344	Gamelan	1.0 S	MUE 1474	Ensemble Big Band	2.0 J
MUE 1345	Gamelan	1.0 S	MUE 1475	Ensemble Big Band	2.0 J
MUE 1346	Gamelan	1.0 S	MUE 1476	Ensemble Big Band	2.0 J
MUE 1347	Gamelan	1.0 S	MUE 1551	Jam-Session 1	2.0 S
MUE 1348	Gamelan	1.0 S	MUE 1552	Jam-Session 2	2.0 S
MUE 1361	Chorale jazz	1.0 J	MUE 1611	Orchestre de chambre jazz	2.0 J
MUE 1362	Chorale jazz	1.0 J	MUE 1612	Orchestre de chambre jazz	2.0 J
MUE 1363	Chorale jazz	1.0 J	MUE 1613	Orchestre de chambre jazz	2.0 J
MUE 1364	Chorale jazz	1.0 J	MUE 1614	Orchestre de chambre jazz	2.0 J

Bloc 80H Autres ensembles

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUE 1261	Ensemble	1.0	MUE 1425	Atelier d'accompagnement vocal jazz	1.0 J
MUE 1262	Ensemble	1.0	MUE 1426	Atelier d'accompagnement vocal jazz	1.0 J
MUE 1263	Ensemble	1.0	MUE 1491	Atelier d'improvisation	1.0
MUE 1264	Ensemble	1.0	MUE 1492	Atelier d'improvisation	1.0
MUE 1265	Ensemble	1.0	MUE 1493	Atelier d'improvisation	1.0
MUE 1266	Ensemble	1.0	MUE 1494	Atelier d'improvisation	1.0
MUE 1391	Ensemble vocal jazz	1.0 J	MUE 1495	Atelier d'improvisation	1.0
MUE 1392	Ensemble vocal jazz	1.0 J	MUE 1496	Atelier d'improvisation	1.0
MUE 1393	Ensemble vocal jazz	1.0 J	MUE 1501	Ensemble de guitares jazz	1.0
MUE 1394	Ensemble vocal jazz	1.0 J	MUE 1502	Ensemble de guitares jazz	1.0
MUE 1395	Ensemble vocal jazz	1.0 J	MUE 1503	Ensemble de guitares jazz	1.0
MUE 1396	Ensemble vocal jazz	1.0 J	MUE 1504	Ensemble de guitares jazz	1.0
MUE 1421	Atelier d'accompagnement vocal jazz	1.0 J	MUE 1505	Ensemble de guitares jazz	1.0
MUE 1422	Atelier d'accompagnement vocal jazz	1.0 J	MUE 1506	Ensemble de guitares jazz	1.0
MUE 1423	Atelier d'accompagnement vocal jazz	1.0 J	MUE 1531	Ensemble de musique traditionnelle	1.0
MUE 1424	Atelier d'accompagnement vocal jazz	1.0 J	MUE 1532	Ensemble de musique traditionnelle	1.0

Bloc 80I Cours connexes

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
EMU 1310	Technique de direction	1.0 J	MIN 1820	Préparation mentale à la performance musicale	3.0
EMU 1320	Technique de direction avec application	2.0 J	MUS 1217	Typologie et morphologie sonores	3.0 J
MIN 1804	Processus d'apprentissage en musique	3.0 J	MUS 2135	Musique, institutions et politiques culturelles	3.0 J
MIN 1810	La santé corporelle du musicien	3.0 J			

Bloc 80J Langues et cultures internationales

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1901	Allemand 1 (niveau A1.1)	3.0 J S	ANT 1611	Langage, culture, société	3.0 J
ALL 1902	Allemand 2 (niveau A1.2)	3.0 S	ESP 1901	Espagnol 1 (niveau A1)	3.0 J S
ALL 1903	Allemand 3 (niveau A2.1)	3.0 J S	ESP 1902	Espagnol 2 (niveau A2)	3.0 J S
ALL 1904	Allemand 4 (niveau A2.2)	3.0 J S	ESP 1903	Espagnol 3 (niveau B1.1)	3.0 J S
ALL 1905	Allemand 5 (niveau B1.1)	3.0 J S	ESP 1904	Espagnol 4 (niveau B1.2)	3.0 J S
ALL 1906	Allemand 6 (niveau B1.2)	3.0 J S	ITL 1901	Italien 1 (niveau A1)	3.0 J S
ANG 1903	Anglais 3 (niveau B1.1)	3.0 J S	ITL 1902	Italien 2 (niveau A2)	3.0 J S
ANG 1904	Anglais 4 (niveau B1.2)	3.0 J S	ITL 1903	Italien 3 (niveau B1.1)	3.0 S
ANG 1905	Anglais 5 (niveau B2.1)	3.0 J S	ITL 1904	Italien 4 (niveau B1.2)	3.0 S
ANG 1906	Anglais 6 (niveau B2.2)	3.0 S	MUL 1246	Appréciation musicale des musiques du monde	3.0 J
ANG 1911	Lire en anglais 1 (niveau B1)	3.0 J	MUL 3314	Introduction à l'ethnomusicologie	3.0 J
ANT 1010	Les grandes théories en ethnologie	3.0 J	MUL 3317	La pratique du terrain en ethnomusicologie	3.0
ANT 1013	Éléments d'ethnologie	3.0 J	REL 1208	Introduction aux grandes religions	3.0

Bloc 80K Littérature et langages musicaux

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MIN 1745	Littérature du piano 1	3.0 J	MIN 1754	Littérature d'instruments d'orchestre 2	3.0
MIN 1746	Littérature du piano 2	3.0	MTE 3300	Analyse de la musique électroacoustique	3.0
MIN 1747	Littérature du piano 3	3.0	MUL 3208X	Histoire de la musique électro	3.0 J S
MIN 1753	Littérature d'instruments d'orchestre 1	3.0 J			

Bloc 80L Sciences et technologies de la musique

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUL 3242X	Perception de la musique	3.0	MUS 2314	Musique visuelle 1	3.0 J
MUS 1127	Création de maquettes audio/MIDI	3.0 S	MUS 2315	Musique visuelle 2	3.0 J
MUS 1128	Édition musicale assistée par ordinateur	3.0	MUS 2325	Prise de son créative	3.0 J S
MUS 1300	Introduction à l'acoustique musicale	3.0 J	MUS 3321	Psychoacoustique musicale	3.0 J
MUS 1321	Analyse, synthèse et traitement des sons	3.0 J	MUS 3322X	Acoustique des instruments de musique	3.0
MUS 1323	Création musicale en langage Python 1	3.0 J	MUS 3323	Musique de création et technologies	3.0 J
MUS 1330	Techniques d'enregistrement stéréo et sonorisation	3.0 S	MUS 3324X	Traitement sonore en temps réel 1	3.0 J
MUS 1331	Techniques d'enregistrement en studio et mixage	3.0 S	MUS 3325X	Traitement sonore en temps réel 2	3.0 J
MUS 2236	Introduction à la neurocognition musicale	3.0			

Bloc 80Z

Choix - 12 crédits.

Baccalauréat en musicologie

FACULTÉ DE MUSIQUE

Sommaire et particularités

NUMÉRO 1-615-1-1

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 90 crédits

DURÉE 3 ans



Admission à l'automne



Possibilité de séjour d'études à l'international



Cours de jour



Cours de soir



Capacité d'accueil limitée



Offert au campus de Montréal



Temps plein



Temps partiel

Information sur le programme

- Véronique Lefebvre, TGDE : (514) 343-5897 veronique.lefebvre.1@umontreal.ca
- Marie-Hélène Benoit-Otis : 514 343-2173 marie-helene.benoit-otis@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- être titulaire du diplôme d'études collégiales en musique (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
- réussir les tests d'admission de la Faculté appropriés à ce programme : dictée musicale, solfège, théorie musicale, écriture et analyse, rédaction musicale
- démontrer ses qualités musicales au cours d'une audition instrumentale* (voir la rubrique Remarques)
- se soumettre à une entrevue*
- soumettre une lettre de motivation (voir la rubrique Remarques)

Le candidat qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

* Veuillez noter que la Faculté de musique exige un montant unique de 50 \$ pour l'audition ou l'entrevue, quel que soit leur nombre (la somme déboursée demeure 50 \$ que l'étudiant passe une ou plusieurs auditions et/ou entrevues). Ces frais ne sont pas remboursables.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Critères de sélection

L'excellence des résultats aux tests d'admission, plus particulièrement au test de rédaction, la qualité du dossier académique ainsi que la prestation à l'entrevue constituent les critères de sélection des candidats.

Remarques

- Un résultat exceptionnel aux tests d'admission pourrait suppléer à l'une ou l'autre des conditions d'admissibilité énoncées plus haut.
- Des exemples de tests théoriques et le répertoire type d'une audition sont disponibles sur le site de la Faculté.
- Dans ce programme, certains cours à option exigent que l'étudiant ait un ordinateur portable.
- L'audition demandée peut être soit classique (deux pièces au choix, avec ou sans partition) ou jazz (un standard jazz et une improvisation dans une structure de blues).
- La lettre de motivation demandée doit comporter un maximum de trois pages, rédigées en français, dans laquelle, après

s'être présenté, le candidat expose son parcours antérieur, décrit ses projets de formation et précise ses objectifs professionnels. Cette lettre est obligatoire pour l'étude du dossier d'admission. Elle vise à s'assurer de la conformité des motivations du candidat avec les objectifs du programme et constitue un critère de sélection.

- Pour compléter sa demande d'admission, le candidat doit :
 - mentionner, sur le formulaire de demande d'admission en ligne, l'instrument qu'il désire étudier à la Faculté ainsi que le nom du professeur avec lequel il souhaiterait travailler;
 - compléter le formulaire « Frais audition et/ou entrevue »;
 - déposer, en format PDF, les documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission mentionnés dans la section appropriée de cette page, sur le site de la Faculté.

Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Entrevue requise
- Curriculum vitae
- Relevés de notes
- Lettre de motivation

Structure du programme (1-615-1-1)

Version 11 (A17)

Le Baccalauréat comporte 90 crédits. Il est offert avec un tronc commun (segment 01) et deux orientations :

- orientation Instrument (segment 83)
- orientation Connaissance du clavier (segment 84)

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01

Les crédits du programme sont répartis de la façon suivante: 48 crédits obligatoires et 42 crédits à options.

Bloc 01A Connaissances fondamentales

Obligatoire - 48 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MTE 2210	Analyse musicale 1	3.0 J	MUL 1132	Méthodologie en musique	3.0 J
MTE 2211	Analyse musicale 2	3.0 J	MUL 1134	Introduction à la musicologie	3.0
MUL 1105	Histoire de la musique baroque	3.0	MUL 1245	Esthétique musicale	3.0 J
MUL 1106	Histoire de la musique classique	3.0	MUL 3314	Introduction à l'ethnomusicologie	3.0 J
MUL 1107	Histoire de la musique romantique	3.0 J	MUL 3334	Introduction à la sociomusicologie	3.0 S
MUL 1115	Histoire de la musique du Moyen-Âge à la Renaissance	3.0 J	MUS 1004	Solfège et dictée 1	3.0 J
MUL 1116	Histoire de la musique moderne	3.0	MUS 1005	Solfège et dictée 2	3.0 J
MUL 1117	Histoire de la musique contemporaine	3.0	MUS 1300	Introduction à l'acoustique musicale	3.0 J

Bloc 01B Formation auditive

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUS 1103	Formation auditive en musique traditionnelle	3.0	MUS 2004	Solfège et dictée 3	3.0 J
MUS 1211	Solfège et dictée jazz 1	3.0 J	MUS 2005	Solfège et dictée 4	3.0 J
MUS 1212	Solfège et dictée jazz 2	3.0 J	MUS 2213	Éléments de jazz 1	3.0 J
MUS 1217	Typologie et morphologie sonores	3.0 J	MUS 2214	Éléments de jazz 2	3.0 J

Bloc 01C Histoire de la musique

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUL 1121	Histoire de la musique populaire anglophone	3.0 S	MUL 2117	Histoire et analyse du jazz - 1940 à 1959	3.0 J
MUL 1200	Histoire de la musique populaire francophone	3.0	MUL 2118	Histoire et analyse du jazz de 1960 à aujourd'hui	3.0 J
MUL 2112	Histoire de la musique au Canada	3.0	MUL 2119	Histoire de la musique de film	3.0 S
MUL 2115	Histoire et analyse du jazz - Origines	3.0	MUL 3208X	Histoire de la musique électro	3.0 J S
MUL 2116	Histoire et analyse du jazz - 1930 à 1945	3.0			

Bloc 01D Analyse musicale

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MTE 12041	Analyse du discours harmonique tonal 1	0.0 J	MTE 2212	Analyse musicale 3	3.0
MTE 12042	Analyse du discours harmonique tonal 2	6.0 J	MTE 3300	Analyse de la musique électroacoustique	3.0
MTE 1205	Analyse d'oeuvres du 20e siècle 1	3.0 J	MTE 3321	Analyse des musiques du monde	3.0
MTE 1206	Analyse d'oeuvres du 20e siècle 2	3.0 J	MUL 2109	Analyse des musiques de film	3.0 S

Bloc 01E Écriture musicale

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MTE 1110	Contrepoint 1	3.0 J	MTE 2117	Orchestration par section	3.0 J
MTE 1111	Contrepoint 2	3.0 J	MTE 2315	Arrangement jazz 1	3.0 J
MTE 1220	Harmonie 1	3.0 J	MTE 2316	Arrangement jazz 2	3.0 J
MTE 1221	Harmonie 2	3.0 J	MTE 3010	Harmonie avancée 1	3.0 J
MTE 1315	Harmonie jazz 1	3.0 J	MTE 3011	Harmonie avancée 2	3.0 J
MTE 1316	Harmonie jazz 2	3.0 J	MTE 3116	Orchestration symphonique 1	3.0 J
MTE 2116	Instrumentation	3.0 J	MTE 3321	Analyse des musiques du monde	3.0

Bloc 01F Théories et sciences de la musique

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUL 2450	Historio. musicale et analyse	3.0 J	MUS 3321	Psychoacoustique musicale	3.0 J
MUL 3240X	Musicologie cognitive	3.0 S	MUS 3322X	Acoustique des instruments de musique	3.0
MUL 3331	Théories et contextes de la musique ancienne	3.0	MUS 3323	Musique de création et technologies	3.0 J
MUL 3333X	Courants historiques en musique, art et société	3.0 J			

Bloc 01G Musiques, cultures et sociétés

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUL 1246	Appréciation musicale des musiques du monde	3.0 J	MUL 3344	Sociomusicologie contemporaine	3.0 S
MUL 3317	La pratique du terrain en ethnomusicologie	3.0	MUS 2135	Musique, institutions et politiques culturelles	3.0 J
MUL 3320X	Enjeux contemporains des musiques du monde	3.0 S			

Bloc 01H Outils professionnels

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DRT 3812	Le droit d'auteur en musique	3.0 J	MUS 1128	Édition musicale assistée par ordinateur	3.0
MUL 3332	Écrire sur la musique	3.0 S	MUS 2134	Le métier du musicien	3.0 J
MUS 1127	Création de maquettes audio/MIDI	3.0 S			

Bloc 01I Cours de langues

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

Bloc 01J Petits ensembles

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUE 1151	Atelier de musique baroque	1.0 J	MUE 1242	Ensemble musique de chambre	1.0
MUE 1152	Atelier de musique baroque	1.0 J	MUE 1243	Ensemble musique de chambre	1.0
MUE 1153	Atelier de musique baroque	1.0 J	MUE 1244	Ensemble musique de chambre	1.0
MUE 1154	Atelier de musique baroque	1.0 J	MUE 1245	Ensemble musique de chambre	1.0
MUE 1155	Atelier de musique baroque	1.0 J	MUE 1246	Ensemble musique de chambre	1.0
MUE 1156	Atelier de musique baroque	1.0 J	MUE 1261	Ensemble	1.0
MUE 1161	Atelier de musique contemporaine	1.0 J	MUE 1262	Ensemble	1.0
MUE 1162	Atelier de musique contemporaine	1.0 J	MUE 1263	Ensemble	1.0
MUE 1163	Atelier de musique contemporaine	1.0 J	MUE 1264	Ensemble	1.0
MUE 1164	Atelier de musique contemporaine	1.0 J	MUE 1265	Ensemble	1.0
MUE 1165	Atelier de musique contemporaine	1.0 J	MUE 1266	Ensemble	1.0
MUE 1166	Atelier de musique contemporaine	1.0 J	MUE 1381	Ensemble clarinettes	1.0
MUE 1171	Atelier de percussion	1.0	MUE 1382	Ensemble clarinettes	1.0
MUE 1172	Atelier de percussion	1.0	MUE 1383	Ensemble clarinettes	1.0
MUE 1173	Atelier de percussion	1.0	MUE 1384	Ensemble clarinettes	1.0
MUE 1174	Atelier de percussion	1.0	MUE 1385	Ensemble clarinettes	1.0
MUE 1175	Atelier de percussion	1.0	MUE 1386	Ensemble clarinettes	1.0
MUE 1176	Atelier de percussion	1.0	MUE 1391	Ensemble vocal jazz	1.0 J
MUE 1191	Ensemble claviers	1.0	MUE 1392	Ensemble vocal jazz	1.0 J
MUE 1192	Ensemble claviers	1.0	MUE 1393	Ensemble vocal jazz	1.0 J
MUE 1193	Ensemble claviers	1.0	MUE 1394	Ensemble vocal jazz	1.0 J
MUE 1194	Ensemble claviers	1.0	MUE 1395	Ensemble vocal jazz	1.0 J
MUE 1195	Ensemble claviers	1.0	MUE 1396	Ensemble vocal jazz	1.0 J
MUE 1196	Ensemble claviers	1.0	MUE 1491	Atelier d'improvisation	1.0
MUE 1211	Ensemble cuivres	1.0	MUE 1492	Atelier d'improvisation	1.0
MUE 1212	Ensemble cuivres	1.0	MUE 1493	Atelier d'improvisation	1.0
MUE 1213	Ensemble cuivres	1.0	MUE 1494	Atelier d'improvisation	1.0
MUE 1214	Ensemble cuivres	1.0	MUE 1495	Atelier d'improvisation	1.0
MUE 1215	Ensemble cuivres	1.0	MUE 1496	Atelier d'improvisation	1.0
MUE 1216	Ensemble cuivres	1.0	MUE 1501	Ensemble de guitares jazz	1.0
MUE 1231	Ensemble guitares	1.0	MUE 1502	Ensemble de guitares jazz	1.0
MUE 1232	Ensemble guitares	1.0	MUE 1503	Ensemble de guitares jazz	1.0
MUE 1233	Ensemble guitares	1.0	MUE 1504	Ensemble de guitares jazz	1.0
MUE 1234	Ensemble guitares	1.0	MUE 1505	Ensemble de guitares jazz	1.0
MUE 1235	Ensemble guitares	1.0	MUE 1506	Ensemble de guitares jazz	1.0
MUE 1236	Ensemble guitares	1.0	MUE 1531	Ensemble de musique traditionnelle	1.0
MUE 1241	Ensemble musique de chambre	1.0	MUE 1532	Ensemble de musique traditionnelle	1.0

Bloc 01K Grands ensembles

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUE 1281	Chorale	1.0 J	MUE 1365	Chorale jazz	1.0 J
MUE 1282	Chorale	1.0 J	MUE 1366	Chorale jazz	1.0 J
MUE 1283	Chorale	1.0 J	MUE 1441	Orchestre	2.0 J
MUE 1284	Chorale	1.0 J	MUE 1442	Orchestre	2.0 J
MUE 1285	Chorale	1.0 J	MUE 1443	Orchestre	2.0 J
MUE 1286	Chorale	1.0 J	MUE 1444	Orchestre	2.0 J
MUE 1341	Gamelan	1.0 S	MUE 1445	Orchestre	2.0 J
MUE 1342	Gamelan	1.0 S	MUE 1446	Orchestre	2.0 J
MUE 1343	Gamelan	1.0 S	MUE 1471	Ensemble Big Band	2.0 J
MUE 1344	Gamelan	1.0 S	MUE 1472	Ensemble Big Band	2.0 J
MUE 1345	Gamelan	1.0 S	MUE 1473	Ensemble Big Band	2.0 J
MUE 1346	Gamelan	1.0 S	MUE 1474	Ensemble Big Band	2.0 J
MUE 1361	Chorale jazz	1.0 J	MUE 1475	Ensemble Big Band	2.0 J
MUE 1362	Chorale jazz	1.0 J	MUE 1476	Ensemble Big Band	2.0 J
MUE 1363	Chorale jazz	1.0 J	MUE 1531	Ensemble de musique traditionnelle	1.0
MUE 1364	Chorale jazz	1.0 J	MUE 1532	Ensemble de musique traditionnelle	1.0

Bloc 01V Cheminement honor

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUS 4000	Travaux dirigés en musique 1	3.0	MUS 6001	Séminaire du cheminement Honor	3.0
MUS 4001	Travaux dirigés en musique 2	3.0	MUS 6002	Séminaire du cheminement Honor	3.0
MUS 6000	Séminaire du cheminement Honor	3.0			

SEGMENT 83 INSTRUMENT

L'orientation comporte de 3 à 13 crédits à option.

Note: les cours de ce bloc sont accessibles sur audition. Un étudiant ne peut s'inscrire qu'au cours pour lequel il a été admis. Tout changement d'instrument doit faire l'objet d'une demande écrite et doit être autorisé par la vice-doyenne aux études en interprétation.

Bloc 83A Instrument

Option - Maximum 13 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUI 1023A	Flûte baroque 1	3.0	MUI 1423A	Chant jazz 1	3.0
MUI 1023B	Flûte baroque 2	3.0	MUI 1423B	Chant jazz 2	3.0
MUI 1033A	Flûte à bec 1	3.0	MUI 1453A	Guitare jazz 1	3.0
MUI 1033B	Flûte à bec 2	3.0	MUI 1453B	Guitare jazz 2	3.0
MUI 1043A	Hautbois baroque 1	3.0	MUI 1463A	Piano jazz 1	3.0
MUI 1043B	Hautbois baroque 2	3.0	MUI 1463B	Piano jazz 2	3.0
MUI 1053A	Luth 1	3.0	MUI 1473A	Saxophone jazz 1	3.0
MUI 1053B	Luth 2	3.0	MUI 1473B	Saxophone jazz 2	3.0
MUI 1073A	Violon baroque 1	3.0	MUI 1483A	Trompette jazz 1	3.0
MUI 1073B	Violon baroque 2	3.0	MUI 1483B	Trompette jazz 2	3.0
MUI 1083A	Viole de gambe 1	3.0	MUI 1493A	Violon jazz 1	3.0
MUI 1083B	Viole de gambe 2	3.0	MUI 1493B	Violon jazz 2	3.0
MUI 1103A	Alto 1	3.0	MUI 1523A	Trombone jazz 1	3.0
MUI 1103B	Alto 2	3.0	MUI 1523B	Trombone jazz 2	3.0
MUI 1123A	Basson 1	3.0	MUI 1533A	Contrebasse jazz 1	3.0
MUI 1123B	Basson 2	3.0	MUI 1533B	Contrebasse jazz 2	3.0
MUI 1132A	Chant 1	2.0	MUI 1543A	Harmonica jazz 1	3.0
MUI 1132B	Chant 2	2.0	MUI 1543B	Harmonica jazz 2	3.0
MUI 1143A	Clarinette 1	3.0	MUI 2023A	Flûte baroque 3	3.0
MUI 1143B	Clarinette 2	3.0	MUI 2033A	Flûte à bec 3	3.0
MUI 1153A	Clavecin 1	3.0	MUI 2043A	Hautbois baroque 3	3.0
MUI 1153B	Clavecin 2	3.0	MUI 2053A	Luth 3	3.0
MUI 1162A	Connaissance du clavier 1	2.0 J	MUI 2073A	Violon baroque 3	3.0
MUI 1162B	Connaissance du clavier 2	2.0 J	MUI 2083A	Viole de gambe 3	3.0
MUI 1173A	Contrebasse 1	3.0	MUI 2103A	Alto 3	3.0
MUI 1173B	Contrebasse 2	3.0	MUI 2123A	Basson 3	3.0
MUI 1183A	Cor 1	3.0	MUI 2132A	Chant 3	2.0
MUI 1183B	Cor 2	3.0	MUI 2143A	Clarinette 3	3.0
MUI 1193A	Flûte traversière 1	3.0	MUI 2153A	Clavecin 3	3.0
MUI 1193B	Flûte traversière 2	3.0	MUI 2162A	Connaissance du clavier 3	2.0
MUI 1203A	Guitare 1	3.0	MUI 2162B	Connaissance du clavier 4	2.0
MUI 1203B	Guitare 2	3.0	MUI 2173A	Contrebasse 3	3.0
MUI 1213A	Harpe 1	3.0	MUI 2183A	Cor 3	3.0
MUI 1213B	Harpe 2	3.0	MUI 2193A	Flûte traversière 3	3.0
MUI 1223A	Hautbois 1	3.0	MUI 2203A	Guitare 3	3.0
MUI 1223B	Hautbois 2	3.0	MUI 2213A	Harpe 3	3.0
MUI 1233A	Orgue 1	3.0	MUI 2223A	Hautbois 3	3.0
MUI 1233B	Orgue 2	3.0	MUI 2233A	Orgue 3	3.0
MUI 1243A	Percussion 1	3.0	MUI 2243A	Percussion 3	3.0
MUI 1243B	Percussion 2	3.0	MUI 2253A	Piano 3	3.0
MUI 1253A	Piano 1	3.0	MUI 2263A	Saxophone 3	3.0
MUI 1253B	Piano 2	3.0	MUI 2273A	Trombone 3	3.0
MUI 1263A	Saxophone 1	3.0	MUI 2283A	Trompette 3	3.0
MUI 1263B	Saxophone 2	3.0	MUI 2293A	Tuba 3	3.0
MUI 1273A	Trombone 1	3.0	MUI 2303A	Violon 3	3.0
MUI 1273B	Trombone 2	3.0	MUI 2313A	Violoncelle 3	3.0
MUI 1283A	Trompette 1	3.0	MUI 2403A	Basse électrique 3	3.0
MUI 1283B	Trompette 2	3.0	MUI 2413A	Batterie 3	3.0
MUI 1293A	Tuba 1	3.0	MUI 2423A	Chant jazz 3	3.0
MUI 1293B	Tuba 2	3.0	MUI 2453A	Guitare jazz 3	3.0
MUI 1303A	Violon 1	3.0	MUI 2463A	Piano jazz 3	3.0
MUI 1303B	Violon 2	3.0	MUI 2473A	Saxophone jazz 3	3.0
MUI 1313A	Violoncelle 1	3.0	MUI 2483A	Trompette jazz 3	3.0
MUI 1313B	Violoncelle 2	3.0	MUI 2493A	Violon jazz 3	3.0
MUI 1403A	Basse électrique 1	3.0	MUI 2523A	Trombone jazz 3	3.0
MUI 1403B	Basse électrique 2	3.0	MUI 2533A	Contrebasse jazz 3	3.0
MUI 1413A	Batterie 1	3.0	MUI 2543A	Harmonica jazz 3	3.0
MUI 1413B	Batterie 2	3.0			

SEGMENT 84 CONNAISSANCE DU CLAVIER

L'orientation comporte de 2 à 8 crédits à option.

Bloc 84A Instrument

Option - Minimum 2 crédits, maximum 8 crédits.








COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUI 1162A	Connaissance du clavier 1	2.0 J	MUI 2162A	Connaissance du clavier 3	2.0
MUI 1162B	Connaissance du clavier 2	2.0 J	MUI 2162B	Connaissance du clavier 4	2.0

Mineure en musique, art et société

FACULTÉ DE MUSIQUE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-615-4-0
CYCLE	1 ^{er} cycle
CRÉDITS	30 crédits
DURÉE	1 an
COTE R MINIMALE	20,000

-  Admission à l'automne et à l'hiver
-  Cours de jour
-  Cours de soir
-  Capacité d'accueil limitée
-  Offert au campus de Montréal
-  Temps plein
-  Temps partiel

Information sur le programme

- Véronique Lefebvre, TGDE : (514) 343-5897 veronique.lefebvre.1@umontreal.ca
- Marie-Hélène Benoit-Otis : 514 343-2173 marie-helene.benoit-otis@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.
- satisfaire aux conditions suivantes :
 - soumettre une lettre de motivation personnelle (en mentionnant si le programme sera suivi concurremment ou successivement avec une autre mineure ou majeure), un curriculum vitae et ses relevés de notes (voir la rubrique Remarques)
 - le candidat qui souhaite suivre des cours requérant des préalables musicaux devra se soumettre aux tests d'admission de la Faculté appropriés à ce programme.

Le candidat qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Remarques

- Dans ce programme, certains cours à option exigent que l'étudiant ait un ordinateur portable.
- Pour compléter sa demande d'admission, le candidat doit:
 - déposer, en format PDF, les documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission mentionnés ci-haut dans la boîte de dépôt.
 - La lettre de motivation demandée doit comporter un maximum de trois pages, rédigées en français, dans laquelle, après s'être présenté, le candidat expose son parcours antérieur, décrit ses projets de formation, notamment la possibilité de jumelage avec d'autres programmes universitaires et précise ses objectifs professionnels. Cette lettre est obligatoire pour l'étude du dossier d'admission. Elle vise à s'assurer de la conformité des motivations du candidat avec les objectifs du programme et constitue un critère de sélection.

Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Curriculum vitae
- Dernier relevé de notes
- Lettre de motivation

Structure du programme (1-615-4-0)

Version 02 (H15)

La Mineure comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits de la Mineure sont répartis de la façon suivante : 12 crédits obligatoires et 18 crédits à option.

Bloc 70A Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUL 1245	Esthétique musicale	3.0 J	MUL 3333X	Courants historiques en musique, art et société	3.0 J
MUL 3316X	Musiques et interdisciplinarité	3.0	MUL 3334	Introduction à la sociomusicologie	3.0 S

Bloc 70B Sociomusicologie Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DRT 3812	Le droit d'auteur en musique	3.0 J	MUL 3320X	Enjeux contemporains des musiques du monde	3.0 S
MUL 1246	Appréciation musicale des musiques du monde	3.0 J	MUL 3344	Sociomusicologie contemporaine	3.0 S
MUL 2210	Musicologie comparée contemporaine	3.0	MUS 2134	Le métier du musicien	3.0 J
MUL 3314	Introduction à l'ethnomusicologie	3.0 J	MUS 2135	Musique, institutions et politiques culturelles	3.0 J
MUL 3317	La pratique du terrain en ethnomusicologie	3.0			

Bloc 70C Histoire et répertoire musical Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUL 1101	Histoire générale de la musique 1	3.0 J	MUL 1121	Histoire de la musique populaire anglophone	3.0 S
MUL 1102	Histoire générale de la musique 2	3.0 J	MUL 1200	Histoire de la musique populaire francophone	3.0
MUL 1105	Histoire de la musique baroque	3.0	MUL 2112	Histoire de la musique au Canada	3.0
MUL 1106	Histoire de la musique classique	3.0	MUL 2115	Histoire et analyse du jazz - Origines	3.0
MUL 1107	Histoire de la musique romantique	3.0 J	MUL 2116	Histoire et analyse du jazz - 1930 à 1945	3.0
MUL 1115	Histoire de la musique du Moyen-Âge à la Renaissance	3.0 J	MUL 2117	Histoire et analyse du jazz - 1940 à 1959	3.0 J
MUL 1116	Histoire de la musique moderne	3.0	MUL 2118	Histoire et analyse du jazz de 1960 à aujourd'hui	3.0 J
MUL 1117	Histoire de la musique contemporaine	3.0			

Bloc 70D La musique et les autres arts Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CIN 1101	Mouvements de l'histoire du cinéma	3.0 J S	HAR 2030	Perception et oeuvre d'art	3.0 J
CIN 1102	Langage et matières de l'expression	3.0 J S	HAR 2195	Art, culture et identité au Québec	3.0
CIN 1103	Courants du cinéma contemporain	3.0 J	HAR 3900	Théories de l'art	3.0 J
CIN 2103	Analyse filmique	3.0 J	MUL 2109	Analyse des musiques de film	3.0 S
CIN 2110	Le cinéma et les autres arts	3.0 S	MUL 2119	Histoire de la musique de film	3.0 S
HAR 1190	Introduction aux arts du 9e au 18e siècle	3.0 J	MUL 3331	Théories et contextes de la musique ancienne	3.0
HAR 1200	Introduction à l'art moderne	3.0 J	SOL 3410	Technosciences, culture et société	3.0 J

Bloc 70E Outils Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MTE 1100	Introduction à l'écriture et l'analyse 1	3.0 J	MUL 1132	Méthodologie en musique	3.0 J
MTE 1120	Introduction à l'écriture et l'analyse 2	3.0 J	MUL 1134	Introduction à la musicologie	3.0
MUL 11101	Soutien à la rédaction en musique 1	0.0 S	MUL 3332	Écrire sur la musique	3.0 S
MUL 11102	Soutien à la rédaction en musique 2	3.0 S	MUS 1315	Initiation à la théorie musicale	3.0 J

Bloc 70F Musique d'ensemble

Option - Maximum 4 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUE 1281	Chorale	1.0 J	MUE 1442	Orchestre	2.0 J
MUE 1282	Chorale	1.0 J	MUE 1471	Ensemble Big Band	2.0 J
MUE 1283	Chorale	1.0 J	MUE 1472	Ensemble Big Band	2.0 J
MUE 1284	Chorale	1.0 J	MUE 1491	Atelier d'improvisation	1.0
MUE 1341	Gamelan	1.0 S	MUE 1492	Atelier d'improvisation	1.0
MUE 1342	Gamelan	1.0 S	MUE 1493	Atelier d'improvisation	1.0
MUE 1343	Gamelan	1.0 S	MUE 1494	Atelier d'improvisation	1.0
MUE 1344	Gamelan	1.0 S	MUE 1611	Orchestre de chambre jazz	2.0 J
MUE 1441	Orchestre	2.0 J	MUE 1612	Orchestre de chambre jazz	2.0 J

Majeure en musique, art et société

FACULTÉ DE MUSIQUE


Sommaire et particularités


NUMÉRO 1-615-2-0


CYCLE 1^{er} cycle


CRÉDITS 60 crédits

DURÉE 2 ans


 Admission à l'automne et à l'hiver


 Cours de jour

 Cours de soir

 Capacité d'accueil limitée

 Offert au campus de Montréal

 Temps plein

 Temps partiel

Information sur le programme

- Véronique Lefebvre, TGDE : (514) 343-5897 veronique.lefebvre.1@umontreal.ca
- Marie-Hélène Benoit-Otis : 514 343-2173 marie-helene.benoit-otis@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

- Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire preuve d'une formation équivalente au DEC et
- Satisfaire aux conditions suivantes :
 - Soumettre une lettre de motivation personnelle (en mentionnant si le programme sera suivi concurremment ou successivement avec une autre mineure) et un curriculum vitae (voir la rubrique Remarques)
 - Réussir les tests d'admission de la Faculté appropriés à ce programme : théorie musicale, écriture et analyse et rédaction musicale
 - Le candidat qui souhaite suivre des cours requérant des préalables musicaux devra se soumettre aux tests d'admission de la Faculté appropriés à ce programme, à savoir le test d'admission «Écriture et analyse»

Les étudiants faisant leur entrée au trimestre d'hiver auront à passer un test au sein même du premier cours d'Harmonie 1.

Le candidat qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- Soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- Soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Remarques

- Dans ce programme, certains cours à option exigent que l'étudiant ait un ordinateur portable.
- Pour compléter sa demande d'admission, le candidat doit:
 - s'il y a lieu, déposer, en format PDF, les documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission mentionnés dans la section appropriée de cette page, à l'adresse suivante: <http://musique.umontreal.ca/soumission.html>
 - La lettre de motivation demandée doit comporter un maximum de trois pages, rédigées en français, dans laquelle, après s'être présenté, le candidat expose son parcours antérieur, décrit ses projets de formation et précise ses objectifs professionnels. Cette lettre est obligatoire pour l'étude du dossier d'admission. Elle vise à s'assurer de la conformité des motivations du candidat avec les objectifs du programme et constitue un critère de sélection.

Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre de motivation
- Dernier relevé de notes
- Curriculum vitae

Structure du programme (1-615-2-0)

Version 01 (H15)

La Majeure comporte 60 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits de la Majeure sont répartis de la façon suivante : 27 crédits obligatoires et 33 crédits à option.

Bloc 70A			Obligatoire - 27 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MTE 2210	Analyse musicale 1	3.0 J	MUL 3314	Introduction à l'ethnomusicologie	3.0 J
MTE 2211	Analyse musicale 2	3.0 J	MUL 3316X	Musiques et interdisciplinarité	3.0
MUL 1132	Méthodologie en musique	3.0 J	MUL 3333X	Courants historiques en musique, art et société	3.0 J
MUL 1134	Introduction à la musicologie	3.0	MUL 3334	Introduction à la sociomusicologie	3.0 S
MUL 1245	Esthétique musicale	3.0 J			

Bloc 70B Histoire de la musique occidentale			Option - Minimum 6 crédits, maximum 15 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUL 1101	Histoire générale de la musique 1	3.0 J	MUL 1116	Histoire de la musique moderne	3.0
MUL 1102	Histoire générale de la musique 2	3.0 J	MUL 1117	Histoire de la musique contemporaine	3.0
MUL 1105	Histoire de la musique baroque	3.0	MUL 2112	Histoire de la musique au Canada	3.0
MUL 1106	Histoire de la musique classique	3.0	MUL 2450	Historio. musicale et analyse	3.0 J
MUL 1107	Histoire de la musique romantique	3.0 J	MUL 3208X	Histoire de la musique électro	3.0 J S
MUL 1115	Histoire de la musique du Moyen-Âge à la Renaissance	3.0 J			

Bloc 70C Histoire de la musique jazz et pop			Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUL 1121	Histoire de la musique populaire anglophone	3.0 S	MUL 2116	Histoire et analyse du jazz - 1930 à 1945	3.0
MUL 1200	Histoire de la musique populaire francophone	3.0	MUL 2117	Histoire et analyse du jazz - 1940 à 1959	3.0 J
MUL 2115	Histoire et analyse du jazz - Origines	3.0	MUL 2118	Histoire et analyse du jazz de 1960 à aujourd'hui	3.0 J

Bloc 70D Sociomusicologie			Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DRT 3812	Le droit d'auteur en musique	3.0 J	MUL 3317	La pratique du terrain en ethnomusicologie	3.0
HAR 2195	Art, culture et identité au Québec	3.0	MUL 3320X	Enjeux contemporains des musiques du monde	3.0 S
HAR 2875	Images et rôles sociaux de l'artiste	3.0	MUL 3344	Sociomusicologie contemporaine	3.0 S
MUL 1246	Appréciation musicale des musiques du monde	3.0 J	MUS 2134	Le métier du musicien	3.0 J
MUL 2210	Musicologie comparée contemporaine	3.0	MUS 2135	Musique, institutions et politiques culturelles	3.0 J

Bloc 70E Écriture, analyse et formation auditive			Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.		
--	--	--	---	--	--

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MTE 1110	Contrepoint 1	3.0 J	MTE 2212	Analyse musicale 3	3.0
MTE 1111	Contrepoint 2	3.0 J	MTE 3300	Analyse de la musique électroacoustique	3.0
MTE 12041	Analyse du discours harmonique tonal 1	0.0 J	MUS 1004	Solfège et dictée 1	3.0 J
MTE 12042	Analyse du discours harmonique tonal 2	6.0 J	MUS 1005	Solfège et dictée 2	3.0 J
MTE 1205	Analyse d'oeuvres du 20e siècle 1	3.0 J	MUS 2004	Solfège et dictée 3	3.0 J
MTE 1206	Analyse d'oeuvres du 20e siècle 2	3.0 J	MUS 2005	Solfège et dictée 4	3.0 J
MTE 1220	Harmonie 1	3.0 J	MUS 3322X	Acoustique des instruments de musique	3.0
MTE 1221	Harmonie 2	3.0 J			

Bloc 70F La musique et les autres arts

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CIN 1101	Mouvements de l'histoire du cinéma	3.0 J S	HAR 1200	Introduction à l'art moderne	3.0 J
CIN 1102	Langage et matières de l'expression	3.0 J S	HAR 2030	Perception et oeuvre d'art	3.0 J
CIN 1103	Courants du cinéma contemporain	3.0 J	HAR 3900	Théories de l'art	3.0 J
CIN 2101	Théories du cinéma	3.0 J	MUL 2109	Analyse des musiques de film	3.0 S
CIN 2103	Analyse filmique	3.0 J	MUL 2119	Histoire de la musique de film	3.0 S
CIN 2110	Le cinéma et les autres arts	3.0 S	MUL 3331	Théories et contextes de la musique ancienne	3.0
HAR 1190	Introduction aux arts du 9e au 18e siècle	3.0 J			

Bloc 70G Acoustique et perception de la musique

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUL 3240X	Musicologie cognitive	3.0 S	MUS 2236	Introduction à la neurocognition musicale	3.0
MUL 3242X	Perception de la musique	3.0	MUS 3321	Psychoacoustique musicale	3.0 J
MUS 1300	Introduction à l'acoustique musicale	3.0 J			

Bloc 70H Outils

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1911	Lire en anglais 1 (niveau B1)	3.0 J	MUL 3332	Écrire sur la musique	3.0 S
FRA 1009	Grammaire du français	3.0 J	MUS 1128	Édition musicale assistée par ordinateur	3.0
MUL 11101	Soutien à la rédaction en musique 1	0.0 S	MUS 1330	Techniques d'enregistrement stéréo et sonorisation	3.0 S
MUL 11102	Soutien à la rédaction en musique 2	3.0 S			

Bloc 70I Langues

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1901	Allemand 1 (niveau A1.1)	3.0 J S	ANG 1905	Anglais 5 (niveau B2.1)	3.0 J S
ALL 1902	Allemand 2 (niveau A1.2)	3.0 S	ANG 1906	Anglais 6 (niveau B2.2)	3.0 S
ALL 1903	Allemand 3 (niveau A2.1)	3.0 J S	ESP 1901	Espagnol 1 (niveau A1)	3.0 J S
ALL 1904	Allemand 4 (niveau A2.2)	3.0 J S	ESP 1902	Espagnol 2 (niveau A2)	3.0 J S
ALL 1905	Allemand 5 (niveau B1.1)	3.0 J S	ESP 1903	Espagnol 3 (niveau B1.1)	3.0 J S
ALL 1906	Allemand 6 (niveau B1.2)	3.0 J S	ESP 1904	Espagnol 4 (niveau B1.2)	3.0 J S
ALL 1911	Lire en allemand 1 (niveau A1-A2)	3.0 J	ITL 1901	Italien 1 (niveau A1)	3.0 J S
ALL 1912	Lire en allemand 2 (niveau B1)	3.0 J	ITL 1902	Italien 2 (niveau A2)	3.0 J S
ANG 1903	Anglais 3 (niveau B1.1)	3.0 J S	ITL 1903	Italien 3 (niveau B1.1)	3.0 S
ANG 1904	Anglais 4 (niveau B1.2)	3.0 J S			

Bloc 70J Grands ensembles et ateliers

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUE 1281	Chorale	1.0 J	MUE 1363	Chorale jazz	1.0 J
MUE 1282	Chorale	1.0 J	MUE 1364	Chorale jazz	1.0 J
MUE 1283	Chorale	1.0 J	MUE 1365	Chorale jazz	1.0 J
MUE 1284	Chorale	1.0 J	MUE 1366	Chorale jazz	1.0 J
MUE 1285	Chorale	1.0 J	MUE 1431	Harmonie de concert	2.0
MUE 1286	Chorale	1.0 J	MUE 1432	Harmonie de concert	2.0
MUE 1341	Gamelan	1.0 S	MUE 1433	Harmonie de concert	2.0
MUE 1342	Gamelan	1.0 S	MUE 1441	Orchestre	2.0 J
MUE 1343	Gamelan	1.0 S	MUE 1442	Orchestre	2.0 J
MUE 1344	Gamelan	1.0 S	MUE 1443	Orchestre	2.0 J
MUE 1345	Gamelan	1.0 S	MUI 1162A	Connaissance du clavier 1	2.0 J
MUE 1346	Gamelan	1.0 S	MUI 1162B	Connaissance du clavier 2	2.0 J
MUE 1361	Chorale jazz	1.0 J	MUI 2162A	Connaissance du clavier 3	2.0
MUE 1362	Chorale jazz	1.0 J			

Baccalauréat en musiques numériques

FACULTÉ DE MUSIQUE


Sommaire et particularités


NUMÉRO 1-615-1-2


CYCLE 1^{er} cycle


CRÉDITS 90 crédits


DURÉE 3 ans

 Admission à l'automne et à l'hiver

 Cours de jour

 Capacité d'accueil limitée

 Offert au campus de Montréal

 Temps plein

Information sur le programme

- Véronique Lefebvre, TGDE : (514) 343-5897 veronique.lefebvre.1@umontreal.ca
- Robert Normandeau : 514 343-6111, poste 3486 robert.normandeau@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- être titulaire du diplôme d'études collégiales en musique (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
- réussir les tests d'admission de la Faculté appropriés à ce programme : théorie musicale, analyse et écriture, rédaction musicale (voir la rubrique Remarques)
- présenter un portfolio (voir la rubrique Remarques)
- se présenter à une entrevue après avoir fourni le portfolio*.

Le candidat qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

* Veuillez noter que la Faculté de musique exige un montant unique de 50 \$ pour l'audition ou l'entrevue, quel que soit leur nombre (la somme déboursée demeure 50 \$ que l'étudiant passe une ou plusieurs auditions et/ou entrevues). Ces frais ne sont pas remboursables.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Critères de sélection

La qualité du portfolio soumis ainsi que la prestation à l'entrevue constituent les critères de sélection des candidats.

Remarques

- Un résultat exceptionnel aux tests d'admission pourrait suppléer à l'une ou l'autre des conditions d'admissibilité énoncées plus haut.
- Des exemples de tests théoriques et le répertoire type d'une audition sont disponibles sur le site de la Faculté.
- L'étudiant doit posséder un ordinateur portable pour suivre ce programme.
- Le test analyse et écriture n'est pas requis pour l'admission dans le programme, mais il est fortement recommandé de le passer puisqu'il donne accès aux cours du bloc "écriture et analyse".
- Le test de dictée et solfège est optionnel, mais recommandé, car advenant le cas où le candidat ne serait pas admis dans ce programme, il pourrait recevoir une offre d'admission dans un autre programme.
- Pour les étudiants qui souhaitent suivre des cours d'instrument, une audition classique (deux pièces au choix, avec ou sans partition) ou jazz (un standard jazz et une improvisation dans une structure de blues) sera demandée.

- Le portfolio doit être constitué:
 - de deux à cinq réalisations en composition ou conception sonore numérique;
 - d'un curriculum vitae;
 - de relevés de notes;
 - d'une lettre de motivation qui doit comporter un maximum de trois pages, rédigées en français, dans laquelle, après s'être présenté, le candidat expose son parcours antérieur, décrit ses projets de formation et précise ses objectifs professionnels. Cette lettre est obligatoire pour l'étude du dossier d'admission. Elle vise à s'assurer de la conformité des motivations du candidat avec les objectifs du programme et constitue un critère de sélection;
 - de la description d'un projet (1 à 2 pages) représentant l'orientation principale visée au sein du programme:
 - (1) composition électroacoustique
 - (2) arts médiatiques
 - (3) lutherie audionumérique
 - (4) arts performatifs.
- Pour compléter sa demande d'admission, le candidat doit :
 - mentionner, sur le formulaire de demande d'admission en ligne, l'instrument qu'il désire étudier à la Faculté ainsi que le nom du professeur avec lequel il souhaiterait travailler;
 - compléter le formulaire « Frais audition et/ou entrevue »;
 - déposer, en format PDF, les documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission mentionnés ci-haut, la journée même de l'envoi de la demande d'admission, dans la boîte de dépôt.

Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Curriculum vitae
- Relevés de notes
- Portfolio
- Lettre de motivation
- Entrevue requise

Structure du programme (1-615-1-2)

Version 01 (A17)

Le Baccalauréat comporte 90 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : 36 crédits obligatoires, 51 à option et 3 au choix.

Bloc 70A

Obligatoire - 36 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MTE 1503	Atelier de composition électroacoustique	3.0 J	MUS 1321	Analyse, synthèse et traitement des sons	3.0 J
MTE 1504	Atelier de composition électroacoustique	3.0 J	MUS 1323	Création musicale en langage Python 1	3.0 J
MUL 1132	Méthodologie en musique	3.0 J	MUS 2325	Prise de son créative	3.0 J S
MUL 3208X	Histoire de la musique électro	3.0 J S	MUS 3321	Psychoacoustique musicale	3.0 J
MUS 1217	Typologie et morphologie sonores	3.0 J	MUS 3323	Musique de création et technologies	3.0 J
MUS 1300	Introduction à l'acoustique musicale	3.0 J	MUS 3324X	Traitement sonore en temps réel 1	3.0 J

Bloc 70B Projets

Option - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MCT 2511	Projet : composition électroacoustique 1	3.0	MCT 2531	Projet : arts performatifs 1	3.0
MCT 2512	Projet : composition électroacoustique 2	3.0	MCT 2532	Projet : arts performatifs 2	3.0
MCT 2513	Projet : composition électroacoustique 3	3.0	MCT 2533	Projet : arts performatifs 3	3.0
MCT 2514	Projet : composition électroacoustique 4	3.0	MCT 2534	Projet : arts performatifs 4	3.0
MCT 2521	Projet : arts médiatiques 1	3.0	MCT 2541	Projet : lutherie audionumérique 1	3.0
MCT 2522	Projet : arts médiatiques 2	3.0	MCT 2542	Projet : lutherie audionumérique 2	3.0
MCT 2523	Projet : arts médiatiques 3	3.0	MCT 2543	Projet : lutherie audionumérique 3	3.0
MCT 2524	Projet : arts médiatiques 4	3.0	MCT 2544	Projet : lutherie audionumérique 4	3.0

Bloc 70C Électroacoustique et informatique musicale

Option - Minimum 6 crédits, maximum 21 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1135	Introduction aux applications mobiles	3.0 J S	MUS 1331	Techniques d'enregistrement en studio et mixage	3.0 S
IFT 1144	Introduction à la programmation internet	3.0 J S	MUS 3101X	Composition spectrale et algorithmique 1	3.0 J
IFT 1155	Programmation mobile à plateforme libre	3.0 S	MUS 3102X	Composition spectrale et algorithmique 2	3.0
IFT 1166	Programmation orientée objet en C++	3.0 J S	MUS 3127	Création de maquettes MIDI orchestrales	3.0 S
IFT 1810	Introduction à la programmation	3.0 J S	MUS 3322X	Acoustique des instruments de musique	3.0
MTE 3300	Analyse de la musique électroacoustique	3.0	MUS 3325X	Traitement sonore en temps réel 2	3.0 J
MUS 1127	Création de maquettes audio/MIDI	3.0 S	MUS 3327X	Création musicale en langage Python 2	3.0 J
MUS 1128	Édition musicale assistée par ordinateur	3.0	MUS 3328X	Lutherie numérique et systèmes interactifs	3.0 J
MUS 1330	Techniques d'enregistrement stéréo et sonorisation	3.0 S			

Bloc 70D Musique et multimédia

Option - Minimum 6 crédits, maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CIN 1101	Mouvements de l'histoire du cinéma	3.0 J S	IFT 2720	Introduction au multimédia	3.0 S
CIN 1102	Langage et matières de l'expression	3.0 J S	IFT 2730	Traitement d'images	3.0
CIN 1103	Courants du cinéma contemporain	3.0 J	JEU 1001	Histoire du jeu vidéo	3.0 J
CIN 1105	Cinéma d'animation et images composites	3.0 J	JEU 1002	Esthétique et design vidéoludique	3.0 S
CIN 2000	Pratique et esthétique du son	3.0 J	JEU 1003	Jeu vidéo et cinéma	3.0 S
CIN 2101	Théories du cinéma	3.0 J	MUL 2109	Analyse des musiques de film	3.0 S
CIN 2103	Analyse filmique	3.0 J	MUL 2119	Histoire de la musique de film	3.0 S
CIN 2108	Cinéma expérimental et art vidéo	3.0 J	MUS 2314	Musique visuelle 1	3.0 J
CIN 2110	Le cinéma et les autres arts	3.0 S	MUS 2315	Musique visuelle 2	3.0 J
CIN 2113	Cinéma et technologies numériques	3.0 S	MUS 2327	Création sonore jeux vidéo 1	3.0 J
IFT 1941	Traitement et montage vidéo	3.0 J S	MUS 2328	Création sonore jeux vidéo 2	3.0 J

Bloc 70E Musique et cognition

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
HAR 2030	Perception et oeuvre d'art	3.0 J	PSY 2055	Psychologie de la perception	3.0 J S
MUL 3240X	Musicologie cognitive	3.0 S	PSY 2065	Processus cognitifs 1	3.0 J S
MUL 3242X	Perception de la musique	3.0	PSY 3022	Histoire critique de la psychologie	3.0 J S
PSY 1035	Psychologie physiologique	3.0 J S	PSY 3033	Neuropsychologie sensorielle	3.0 J

Bloc 70F Écriture et analyse

Option - Maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MTE 1110	Contrepoint 1	3.0 J	MTE 2117	Orchestration par section	3.0 J
MTE 1111	Contrepoint 2	3.0 J	MTE 2210	Analyse musicale 1	3.0 J
MTE 1205	Analyse d'oeuvres du 20e siècle 1	3.0 J	MTE 2211	Analyse musicale 2	3.0 J
MTE 1206	Analyse d'oeuvres du 20e siècle 2	3.0 J	MTE 2212	Analyse musicale 3	3.0
MTE 1220	Harmonie 1	3.0 J	MTE 2315	Arrangement jazz 1	3.0 J
MTE 1221	Harmonie 2	3.0 J	MTE 2316	Arrangement jazz 2	3.0 J
MTE 1315	Harmonie jazz 1	3.0 J	MTE 3010	Harmonie avancée 1	3.0 J
MTE 1316	Harmonie jazz 2	3.0 J	MTE 3011	Harmonie avancée 2	3.0 J
MTE 1403	Techniques modernes de composition 1	3.0 J	MUS 1004	Solfège et dictée 1	3.0 J
MTE 1404	Techniques modernes de composition 2	3.0 J	MUS 1005	Solfège et dictée 2	3.0 J
MTE 2116	Instrumentation	3.0 J			

Bloc 70G Culture musicale et artistique			Option - Minimum 4 crédits, maximum 12 crédits		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
HAR 1190	Introduction aux arts du 9e au 18e siècle	3.0 J	MUL 1245	Esthétique musicale	3.0 J
HAR 1200	Introduction à l'art moderne	3.0 J	MUL 1246	Appréciation musicale des musiques du monde	3.0 J
HAR 2030	Perception et oeuvre d'art	3.0 J	MUL 2112	Histoire de la musique au Canada	3.0
HAR 2195	Art, culture et identité au Québec	3.0	MUL 2115	Histoire et analyse du jazz - Origines	3.0
HAR 2875	Images et rôles sociaux de l'artiste	3.0	MUL 2116	Histoire et analyse du jazz - 1930 à 1945	3.0
HAR 3900	Théories de l'art	3.0 J	MUL 2117	Histoire et analyse du jazz - 1940 à 1959	3.0 J
MUL 1101	Histoire générale de la musique 1	3.0 J	MUL 2118	Histoire et analyse du jazz de 1960 à aujourd'hui	3.0 J
MUL 1102	Histoire générale de la musique 2	3.0 J	MUL 3314	Introduction à l'ethnomusicologie	3.0 J
MUL 1105	Histoire de la musique baroque	3.0	MUL 3317	La pratique du terrain en ethnomusicologie	3.0
MUL 1106	Histoire de la musique classique	3.0	MUL 3320X	Enjeux contemporains des musiques du monde	3.0 S
MUL 1107	Histoire de la musique romantique	3.0 J	MUL 3333X	Courants historiques en musique, art et société	3.0 J
MUL 1115	Histoire de la musique du Moyen-Âge à la Renaissance	3.0 J	MUL 3334	Introduction à la sociomusicologie	3.0 S
MUL 1116	Histoire de la musique moderne	3.0	MUL 3344	Sociomusicologie contemporaine	3.0 S
MUL 1117	Histoire de la musique contemporaine	3.0	SOL 1017	Théories contemporaines	3.0 J
MUL 1121	Histoire de la musique populaire anglophone	3.0 S	SOL 3410	Technosciences, culture et société	3.0 J
MUL 1134	Introduction à la musicologie	3.0			

Bloc 70H Langues

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

Bloc 70I Communication et outils professionnels

Option - Maximum 9 crédits

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DRT 3812	Le droit d'auteur en musique	3.0 J	MUL 11102	Soutien à la rédaction en musique 2	3.0 S
FRA 1009	Grammaire du français	3.0 J	MUL 3332	Écrire sur la musique	3.0 S
MIN 1810	La santé corporelle du musicien	3.0 J	MUS 2134	Le métier du musicien	3.0 J
MUL 11101	Soutien à la rédaction en musique 1	0.0 S	MUS 2135	Musique, institutions et politiques culturelles	3.0 J

Bloc 70J Musique d'ensemble

Option - Minimum 2 crédits, maximum 10 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUE 1171	Atelier de percussion	1.0	MUE 1362	Chorale jazz	1.0 J
MUE 1172	Atelier de percussion	1.0	MUE 1363	Chorale jazz	1.0 J
MUE 1173	Atelier de percussion	1.0	MUE 1364	Chorale jazz	1.0 J
MUE 1174	Atelier de percussion	1.0	MUE 1365	Chorale jazz	1.0 J
MUE 1191	Ensemble claviers	1.0	MUE 1366	Chorale jazz	1.0 J
MUE 1192	Ensemble claviers	1.0	MUE 1367	Chorale jazz	1.0 J
MUE 1193	Ensemble claviers	1.0	MUE 1368	Chorale jazz	1.0 J
MUE 1194	Ensemble claviers	1.0	MUE 1381	Ensemble clarinettes	1.0
MUE 1211	Ensemble cuivres	1.0	MUE 1382	Ensemble clarinettes	1.0
MUE 1212	Ensemble cuivres	1.0	MUE 1383	Ensemble clarinettes	1.0
MUE 1213	Ensemble cuivres	1.0	MUE 1384	Ensemble clarinettes	1.0
MUE 1214	Ensemble cuivres	1.0	MUE 1441	Orchestre	2.0 J
MUE 1221	Ensemble flûtes	1.0	MUE 1442	Orchestre	2.0 J
MUE 1222	Ensemble flûtes	1.0	MUE 1443	Orchestre	2.0 J
MUE 1223	Ensemble flûtes	1.0	MUE 1444	Orchestre	2.0 J
MUE 1224	Ensemble flûtes	1.0	MUE 1445	Orchestre	2.0 J
MUE 1231	Ensemble guitares	1.0	MUE 1446	Orchestre	2.0 J
MUE 1232	Ensemble guitares	1.0	MUE 1447	Orchestre	2.0 J
MUE 1233	Ensemble guitares	1.0	MUE 1448	Orchestre	2.0 J
MUE 1234	Ensemble guitares	1.0	MUE 1471	Ensemble Big Band	2.0 J
MUE 1251	Ensemble d'instruments à vent	1.0	MUE 1472	Ensemble Big Band	2.0 J
MUE 1252	Ensemble d'instruments à vent	1.0	MUE 1473	Ensemble Big Band	2.0 J
MUE 1253	Ensemble d'instruments à vent	1.0	MUE 1474	Ensemble Big Band	2.0 J
MUE 1254	Ensemble d'instruments à vent	1.0	MUE 1475	Ensemble Big Band	2.0 J
MUE 1271	Quatuor de saxophones	1.0	MUE 1476	Ensemble Big Band	2.0 J
MUE 1272	Quatuor de saxophones	1.0	MUE 1491	Atelier d'improvisation	1.0
MUE 1273	Quatuor de saxophones	1.0	MUE 1492	Atelier d'improvisation	1.0
MUE 1274	Quatuor de saxophones	1.0	MUE 1493	Atelier d'improvisation	1.0
MUE 1281	Chorale	1.0 J	MUE 1494	Atelier d'improvisation	1.0
MUE 1282	Chorale	1.0 J	MUE 1495	Atelier d'improvisation	1.0
MUE 1283	Chorale	1.0 J	MUE 1496	Atelier d'improvisation	1.0
MUE 1284	Chorale	1.0 J	MUE 1601	Ensemble électroacoustique	1.0 J
MUE 1285	Chorale	1.0 J	MUE 1602	Ensemble électroacoustique	1.0 J
MUE 1286	Chorale	1.0 J	MUE 1603	Ensemble électroacoustique	1.0 J
MUE 1287	Chorale	1.0 J	MUE 1604	Ensemble électroacoustique	1.0 J
MUE 1288	Chorale	1.0 J	MUE 1605	Ensemble électroacoustique	1.0 J
MUE 1341	Gamelan	1.0 S	MUE 1606	Ensemble électroacoustique	1.0 J
MUE 1342	Gamelan	1.0 S	MUE 1611	Orchestre de chambre jazz	2.0 J
MUE 1343	Gamelan	1.0 S	MUE 1612	Orchestre de chambre jazz	2.0 J
MUE 1344	Gamelan	1.0 S	MUE 1613	Orchestre de chambre jazz	2.0 J
MUE 1345	Gamelan	1.0 S	MUE 1614	Orchestre de chambre jazz	2.0 J
MUE 1346	Gamelan	1.0 S	MUE 1615	Orchestre de chambre jazz	2.0 J
MUE 1347	Gamelan	1.0 S	MUE 2351	Atelier - arts performatifs 1	1.0
MUE 1348	Gamelan	1.0 S	MUE 2352	Atelier - arts performatifs 2	2.0
MUE 1361	Chorale jazz	1.0 J			

Bloc 70K Instrument

Option - Maximum 13 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUI 1162A	Connaissance du clavier 1	2.0 J	MUI 1323B	Instrument 2	3.0
MUI 1162B	Connaissance du clavier 2	2.0 J	MUI 2323A	Instrument 3	3.0
MUI 1323A	Instrument 1	3.0			

Bloc 70Z








Choix - 3 crédits

Majeure en musiques numériques

FACULTÉ DE MUSIQUE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-615-2-1
CYCLE	1 ^{er} cycle
CRÉDITS	60 crédits
DURÉE	2 ans
COTE R MINIMALE	20,000

-  Admission à l'automne et à l'hiver
-  Cours de jour
-  Cours de soir
-  Capacité d'accueil limitée
-  Offert au campus de Montréal
-  Temps plein
-  Temps partiel

Information sur le programme

- Véronique Lefebvre, TGDE : (514) 343-5897 veronique.lefebvre.1@umontreal.ca
- Nicolas Bernier : 514 343-6061 nicolas.bernier@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.
- satisfaire aux conditions suivantes
 - soumettre une lettre de motivation personnelle (en mentionnant si le programme sera suivi concurremment ou successivement avec une autre mineure ou majeure), un curriculum vitae et ses relevés de notes (voir la rubrique Remarques)
 - le candidat qui souhaite suivre des cours requérant des préalables musicaux, devra se soumettre aux tests d'admission de la Faculté appropriés à ce programme.

Le candidat qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Remarques

- L'étudiant doit posséder un ordinateur portable pour suivre ce programme.
- Le portfolio doit être constitué :
 - d'un curriculum vitae mettant en valeur la formation et/ou l'expérience acquises dans le domaine des musiques numériques;
 - d'une lettre de présentation de deux pages;
 - des relevés de notes du candidat.

Dans la lettre de présentation qui doit comporter un maximum de deux pages et être rédigée en français, le candidat expose son parcours antérieur (formation et expérience acquises dans le domaine des musiques numériques), décrit ses projets de formation et précise ses objectifs professionnels. Le candidat peut également y préciser si le programme sera suivi concurremment ou successivement avec une autre mineure ou majeure dans une autre discipline. Cette lettre est obligatoire pour l'étude du dossier d'admission. Elle vise à s'assurer de la conformité des motivations du candidat avec les objectifs du programme et constitue un critère de sélection.

- En vue de l'obtention d'un baccalauréat par cumul, la majeure en musiques numériques peut être jumelée à autre programme court offert par la Faculté de musique ou par d'autres facultés de l'université de Montréal ou par d'autres universités.
- Pour compléter sa demande d'admission, le jour même de la transmission de la demande en ligne sur le site de l'Université de Montréal, le candidat doit déposer les documents additionnels mentionnés ci-haut dans la boîte de dépôt prévue à cet effet.
- En cours d'études et à certaines conditions, l'étudiant inscrit à ce programme pourra soumettre une demande de changement de programme.

Structure du programme (1-615-2-1)

Version 02 (A13)

La Majeure comporte 60 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits de la Majeure sont répartis de la façon suivante : 15 crédits obligatoires et 45 crédits à option.

Bloc 70A			Obligatoire - 15 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUS 1217	Typologie et morphologie sonores	3.0 J	MUS 1323	Création musicale en langage Python 1	3.0 S
MUS 1300	Introduction à l'acoustique musicale	3.0 J	MUS 3323	Musique de création et technologies	3.0 J
MUS 1321	Analyse, synthèse et traitement des sons	3.0 J			

Bloc 70B Électroacoustique et musique numérique			Option - Minimum 6 crédits, maximum 18 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CIN 2000	Pratique et esthétique du son	3.0 J	MUS 1330	Techniques d'enregistrement stéréo et sonorisation	3.0 S
MTE 1505	Atelier de création sonore 1	3.0 J S	MUS 1331	Techniques d'enregistrement en studio et mixage	3.0 S
MTE 1506	Atelier de création sonore 2	3.0 J S	MUS 2325	Prise de son créative	3.0 J S
MTE 3300	Analyse de la musique électroacoustique	3.0	MUS 3322X	Acoustique des instruments de musique	3.0
MUL 3208X	Histoire de la musique électro	3.0 J S			

Bloc 70C Informatique musicale			Option - Minimum 6 crédits, maximum 15 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1135	Introduction aux applications mobiles	3.0 J S	MUS 1128	Édition musicale assistée par ordinateur	3.0
IFT 1144	Introduction à la programmation internet	3.0 J S	MUS 3324X	Traitement sonore en temps réel 1	3.0 J
IFT 1155	Programmation mobile à plateforme libre	3.0 S	MUS 3325X	Traitement sonore en temps réel 2	3.0 J
IFT 1166	Programmation orientée objet en C++	3.0 J S	MUS 3327X	Création musicale en langage Python 2	3.0 J
IFT 1810	Introduction à la programmation	3.0 J S	MUS 3328X	Lutherie numérique et systèmes interactifs	3.0 J
MUS 1127	Création de maquettes audio/MIDI	3.0 S			

Bloc 70D Musique et cognition			Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUL 3240X	Musicologie cognitive	3.0 S	PSY 2055	Psychologie de la perception	3.0 J S
MUL 3242X	Perception de la musique	3.0	PSY 2065	Processus cognitifs 1	3.0 J S
MUS 2236	Introduction à la neurocognition musicale	3.0	PSY 3022	Histoire critique de la psychologie	3.0 J S
MUS 3321	Psychoacoustique musicale	3.0 J	PSY 3033	Neuropsychologie sensorielle	3.0 J
PSY 1035	Psychologie physiologique	3.0 J S			

Bloc 70E Musique et multimédia			Option - Minimum 6 crédits, maximum 15 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CIN 1101	Mouvements de l'histoire du cinéma	3.0 J S	IFT 1941	Traitement et montage vidéo	3.0 J S
CIN 1102	Langage et matières de l'expression	3.0 J S	IFT 2720	Introduction au multimédia	3.0 S
CIN 1103	Courants du cinéma contemporain	3.0 J	IFT 2730	Traitement d'images	3.0
CIN 1105	Cinéma d'animation et images composites	3.0 J	MUL 2109	Analyse des musiques de film	3.0 S
CIN 2101	Théories du cinéma	3.0 J	MUL 2119	Histoire de la musique de film	3.0 S
CIN 2103	Analyse filmique	3.0 J	MUS 2314	Musique visuelle 1	3.0 J
CIN 2108	Cinéma expérimental et art vidéo	3.0 J	MUS 2315	Musique visuelle 2	3.0 J
CIN 2110	Le cinéma et les autres arts	3.0 S	MUS 2327	Création sonore jeux vidéo 1	3.0 J
CIN 2113	Cinéma et technologies numériques	3.0 S	MUS 2328	Création sonore jeux vidéo 2	3.0 J

Bloc 70F Musique et culture

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DRT 3812	Le droit d'auteur en musique	3.0 J	MUL 2115	Histoire et analyse du jazz - Origines	3.0
HAR 1190	Introduction aux arts du 9e au 18e siècle	3.0 J	MUL 2116	Histoire et analyse du jazz - 1930 à 1945	3.0
HAR 1200	Introduction à l'art moderne	3.0 J	MUL 2117	Histoire et analyse du jazz - 1940 à 1959	3.0 J
HAR 2030	Perception et oeuvre d'art	3.0 J	MUL 2118	Histoire et analyse du jazz de 1960 à aujourd'hui	3.0 J
HAR 2195	Art, culture et identité au Québec	3.0	MUL 3314	Introduction à l'ethnomusicologie	3.0 J
HAR 2875	Images et rôles sociaux de l'artiste	3.0	MUL 3316X	Musiques et interdisciplinarité	3.0
HAR 3900	Théories de l'art	3.0 J	MUL 3317	La pratique du terrain en ethnomusicologie	3.0
MTE 1100	Introduction à l'écriture et l'analyse 1	3.0 J	MUL 3320X	Enjeux contemporains des musiques du monde	3.0 S
MTE 1120	Introduction à l'écriture et l'analyse 2	3.0 J	MUL 3331	Théories et contextes de la musique ancienne	3.0
MUL 1101	Histoire générale de la musique 1	3.0 J	MUL 3333X	Courants historiques en musique, art et société	3.0 J
MUL 1102	Histoire générale de la musique 2	3.0 J	MUL 3334	Introduction à la sociomusicologie	3.0 S
MUL 1121	Histoire de la musique populaire anglophone	3.0 S	MUL 3344	Sociomusicologie contemporaine	3.0 S
MUL 1132	Méthodologie en musique	3.0 J	MUS 1315	Initiation à la théorie musicale	3.0 J
MUL 1134	Introduction à la musicologie	3.0	MUS 2134	Le métier du musicien	3.0 J
MUL 1200	Histoire de la musique populaire francophone	3.0	MUS 2135	Musique, institutions et politiques culturelles	3.0 J
MUL 1246	Appréciation musicale des musiques du monde	3.0 J	SOL 1017	Théories contemporaines	3.0 J
MUL 2112	Histoire de la musique au Canada	3.0	SOL 3410	Technosciences, culture et société	3.0 J

Bloc 70G Musique d'ensemble

Option - Maximum 4 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUE 1281	Chorale	1.0 J	MUE 1472	Ensemble Big Band	2.0 J
MUE 1282	Chorale	1.0 J	MUE 1491	Atelier d'improvisation	1.0
MUE 1283	Chorale	1.0 J	MUE 1492	Atelier d'improvisation	1.0
MUE 1284	Chorale	1.0 J	MUE 1493	Atelier d'improvisation	1.0
MUE 1341	Gamelan	1.0 S	MUE 1494	Atelier d'improvisation	1.0
MUE 1342	Gamelan	1.0 S	MUE 1531	Ensemble de musique traditionnelle	1.0
MUE 1343	Gamelan	1.0 S	MUE 1601	Ensemble électroacoustique	1.0 J
MUE 1344	Gamelan	1.0 S	MUE 1602	Ensemble électroacoustique	1.0 J
MUE 1361	Chorale jazz	1.0 J	MUE 1603	Ensemble électroacoustique	1.0 J
MUE 1362	Chorale jazz	1.0 J	MUE 1604	Ensemble électroacoustique	1.0 J
MUE 1363	Chorale jazz	1.0 J	MUE 1611	Orchestre de chambre jazz	2.0 J
MUE 1364	Chorale jazz	1.0 J	MUE 1612	Orchestre de chambre jazz	2.0 J
MUE 1441	Orchestre	2.0 J	MUE 2351	Atelier - arts performatifs 1	1.0
MUE 1442	Orchestre	2.0 J	MUE 2352	Atelier - arts performatifs 2	2.0
MUE 1471	Ensemble Big Band	2.0 J			

Mineure en musiques numériques

FACULTÉ DE MUSIQUE


Sommaire et particularités


NUMÉRO 1-615-4-1


CYCLE 1^{er} cycle


CRÉDITS 30 crédits

DURÉE 1 an

 Admission à l'automne et à l'hiver


 Cours de jour

 Cours de soir

 Capacité d'accueil limitée

 Offert au campus de Montréal

 Temps plein

 Temps partiel

Information sur le programme

- Véronique Lefebvre, TGDE : (514) 343-5897 veronique.lefebvre.1@umontreal.ca
- Nicolas Bernier : 514 343-6061 nicolas.bernier@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.
- satisfaire aux conditions suivantes
 - soumettre une lettre de motivation personnelle (en mentionnant si le programme sera suivi concurremment ou successivement avec une autre mineure ou majeure), un curriculum vitae et ses relevés de notes (voir la rubrique Remarques)
 - le candidat qui souhaite suivre des cours requérant des préalables musicaux, devra se soumettre aux tests d'admission de la Faculté appropriés à ce programme.

Le candidat qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Remarques

- L'étudiant doit posséder un ordinateur portable pour suivre ce programme.
- Le portfolio doit être constitué :
 - d'un curriculum vitae mettant en valeur la formation et/ou l'expérience acquises dans le domaine des musiques numériques;
 - d'une lettre de présentation de deux pages;
 - des relevés de notes du candidat.

Dans la lettre de présentation qui doit comporter un maximum de deux pages et être rédigée en français, le candidat expose son parcours antérieur (formation et expérience acquises dans le domaine des musiques numériques), décrit ses projets de formation et précise ses objectifs professionnels. Le candidat peut également y préciser si le programme sera suivi concurremment ou successivement avec une autre mineure ou majeure dans une autre discipline en vue de l'obtention d'un baccalauréat par cumul. Cette lettre est obligatoire pour l'étude du dossier d'admission. Elle vise à s'assurer de la conformité des motivations du candidat avec les objectifs du programme et constitue un critère de sélection.

- Pour compléter sa demande d'admission, le jour même de la transmission de la demande en ligne sur le site de l'Université de Montréal, le candidat doit déposer les documents additionnels mentionnés ci-haut dans la boîte de dépôt prévue à cet effet.
- En cours d'études et à certaines conditions, l'étudiant inscrit à ce programme pourra soumettre une demande de changement de programme.

Structure du programme (1-615-4-1)

Version 02 (A13)

La Mineure comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits de la Mineure sont répartis de la façon suivante : 9 crédits obligatoires et 21 crédits à option.

Bloc 70A

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MUS 1300	Introduction à l'acoustique musicale	3.0 J
MUS 1321	Analyse, synthèse et traitement des sons	3.0 J
MUS 3323	Musique de création et technologies	3.0 J

Bloc 70B Électroacoustique

Option - Minimum 3 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CIN 2000	Pratique et esthétique du son	3.0 J	MUS 1331	Techniques d'enregistrement en studio et mixage	3.0 S
MTE 1505	Atelier de création sonore 1	3.0 J S	MUS 2325	Prise de son créative	3.0 J S
MTE 1506	Atelier de création sonore 2	3.0 J S	MUS 2327	Création sonore jeux vidéo 1	3.0 J
MTE 3300	Analyse de la musique électroacoustique	3.0	MUS 2328	Création sonore jeux vidéo 2	3.0 J
MUL 3208X	Histoire de la musique électro	3.0 J S	MUS 3321	Psychoacoustique musicale	3.0 J
MUS 1217	Typologie et morphologie sonores	3.0 J	MUS 3322X	Acoustique des instruments de musique	3.0
MUS 1330	Techniques d'enregistrement stéréo et sonorisation	3.0 S			

Bloc 70C Informatique musicale et médiatique

Option - Minimum 3 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CIN 1105	Cinéma d'animation et images composites	3.0 J	MUS 1128	Édition musicale assistée par ordinateur	3.0
CIN 2113	Cinéma et technologies numériques	3.0 S	MUS 1323	Création musicale en langage Python 1	3.0 J
IFT 1135	Introduction aux applications mobiles	3.0 J S	MUS 2314	Musique visuelle 1	3.0 J
IFT 1144	Introduction à la programmation internet	3.0 J S	MUS 2315	Musique visuelle 2	3.0 J
IFT 1155	Programmation mobile à plateforme libre	3.0 S	MUS 3324X	Traitement sonore en temps réel 1	3.0 J
IFT 1810	Introduction à la programmation	3.0 J S	MUS 3325X	Traitement sonore en temps réel 2	3.0 J
IFT 1941	Traitement et montage vidéo	3.0 J S	MUS 3327X	Création musicale en langage Python 2	3.0 J
IFT 2730	Traitement d'images	3.0	MUS 3328X	Lutherie numérique et systèmes interactifs	3.0 J
MUS 1127	Création de maquettes audio/MIDI	3.0 S			

Bloc 70D Culture musicale et artistique

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CIN 1101	Mouvements de l'histoire du cinéma	3.0 J S	MUL 2109	Analyse des musiques de film	3.0 S
CIN 1102	Langage et matières de l'expression	3.0 J S	MUL 2112	Histoire de la musique au Canada	3.0
CIN 1103	Courants du cinéma contemporain	3.0 J	MUL 2115	Histoire et analyse du jazz - Origines	3.0
CIN 2101	Théories du cinéma	3.0 J	MUL 2116	Histoire et analyse du jazz - 1930 à 1945	3.0
CIN 2103	Analyse filmique	3.0 J	MUL 2117	Histoire et analyse du jazz - 1940 à 1959	3.0 J
CIN 2108	Cinéma expérimental et art vidéo	3.0 J	MUL 2118	Histoire et analyse du jazz de 1960 à aujourd'hui	3.0 J
CIN 2110	Le cinéma et les autres arts	3.0 S	MUL 2119	Histoire de la musique de film	3.0 S
DRT 3812	Le droit d'auteur en musique	3.0 J	MUL 3240X	Musicologie cognitive	3.0 S
HAR 1190	Introduction aux arts du 9e au 18e siècle	3.0 J	MUL 3242X	Perception de la musique	3.0
HAR 1200	Introduction à l'art moderne	3.0 J	MUL 3314	Introduction à l'ethnomusicologie	3.0 J
HAR 2030	Perception et oeuvre d'art	3.0 J	MUL 3316X	Musiques et interdisciplinarité	3.0
HAR 2195	Art, culture et identité au Québec	3.0	MUL 3317	La pratique du terrain en ethnomusicologie	3.0
HAR 2875	Images et rôles sociaux de l'artiste	3.0	MUL 3320X	Enjeux contemporains des musiques du monde	3.0 S
HAR 3900	Théories de l'art	3.0 J	MUL 3331	Théories et contextes de la musique ancienne	3.0
MTE 1100	Introduction à l'écriture et l'analyse 1	3.0 J	MUL 3333X	Courants historiques en musique, art et société	3.0 J
MTE 1120	Introduction à l'écriture et l'analyse 2	3.0 J	MUL 3334	Introduction à la sociomusicologie	3.0 S
MUL 1101	Histoire générale de la musique 1	3.0 J	MUL 3344	Sociomusicologie contemporaine	3.0 S
MUL 1102	Histoire générale de la musique 2	3.0 J	MUS 1315	Initiation à la théorie musicale	3.0 J
MUL 1121	Histoire de la musique populaire anglophone	3.0 S	MUS 2134	Le métier du musicien	3.0 J
MUL 1132	Méthodologie en musique	3.0 J	MUS 2135	Musique, institutions et politiques culturelles	3.0 J
MUL 1134	Introduction à la musicologie	3.0	MUS 2236	Introduction à la neurocognition musicale	3.0
MUL 1200	Histoire de la musique populaire francophone	3.0	SOL 1017	Théories contemporaines	3.0 J
MUL 1246	Appréciation musicale des musiques du monde	3.0 J	SOL 3410	Technosciences, culture et société	3.0 J

Bloc 70E Musique d'ensemble

Option - Maximum 4 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUE 1281	Chorale	1.0 J	MUE 1472	Ensemble Big Band	2.0 J
MUE 1282	Chorale	1.0 J	MUE 1491	Atelier d'improvisation	1.0
MUE 1283	Chorale	1.0 J	MUE 1492	Atelier d'improvisation	1.0
MUE 1284	Chorale	1.0 J	MUE 1493	Atelier d'improvisation	1.0
MUE 1341	Gamelan	1.0 S	MUE 1494	Atelier d'improvisation	1.0
MUE 1342	Gamelan	1.0 S	MUE 1531	Ensemble de musique traditionnelle	1.0
MUE 1343	Gamelan	1.0 S	MUE 1532	Ensemble de musique traditionnelle	1.0
MUE 1344	Gamelan	1.0 S	MUE 1601	Ensemble électroacoustique	1.0 J
MUE 1361	Chorale jazz	1.0 J	MUE 1602	Ensemble électroacoustique	1.0 J
MUE 1362	Chorale jazz	1.0 J	MUE 1603	Ensemble électroacoustique	1.0 J
MUE 1363	Chorale jazz	1.0 J	MUE 1604	Ensemble électroacoustique	1.0 J
MUE 1364	Chorale jazz	1.0 J	MUE 1611	Orchestre de chambre jazz	2.0 J
MUE 1441	Orchestre	2.0 J	MUE 1612	Orchestre de chambre jazz	2.0 J
MUE 1442	Orchestre	2.0 J	MUE 2351	Atelier - arts performatifs 1	1.0
MUE 1471	Ensemble Big Band	2.0 J	MUE 2352	Atelier - arts performatifs 2	2.0

Baccalauréat en neuroscience cognitive

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT DE PSYCHOLOGIE

Sommaire et particularités

NUMÉRO 1-220-1-2

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 90 crédits

DURÉE 3 ans

COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2017 26,759



Admission à l'automne



Cours de jour



Capacité d'accueil limitée



Temps plein



Cheminement Honor



Premier programme du genre offert dans une université francophone, en Amérique du Nord!

Information sur le programme

- Secrétariat des études : 514 343-7579 premiercycle@psy.umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit attester d'une des formations suivantes :

Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
 - DEC en sciences humaines et avoir atteint les objectifs suivants : 022W (Statistiques avancées) et 022V (Biologie)
 - DEC en sciences, lettres et arts
 - DEC en sciences de la nature
 - DEC en histoire et civilisation, et avoir atteint les objectifs suivants : 022P (Méthodes quantitatives), 022W (Statistiques avancées) et 022V (Biologie)

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC et
- avoir réussi, avant l'entrée dans le programme, les cours préalables suivants :
 - Un cours de biologie
 - Mathématiques 337 ou (360-300 et 201-300) ou (360-300 et 360-301) ou (360-300 et 103) ou (103 et 307) ou (103 et 105 et 203)
 - Psychologie 102

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.

- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
 - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - L'excellence du dossier constitue le seul critère de sélection.

Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-220-1-2)

Version 00 (A16)

Le Baccalauréat comporte 90 crédits et quatre orientations.

- L'orientation Fondamentale comprend les segments 01 et 71 avec 52 crédits obligatoires, 35 à option et 3 au choix.
- L'orientation Neuropsychologie comprend les segments 01 et 72 avec 69 crédits obligatoires, 18 à option et 3 au choix.
- L'orientation Neurolinguistique comprend les segments 01 et 73 avec 69 crédits obligatoires, 18 à option et 3 au choix.
- L'orientation Neurocognition de la musique comprend les segments 01 et 74 avec 63 crédits obligatoires, 24 à option et 3 au choix.
- Le cheminement Honor comporte obligatoirement les 12 crédits du bloc 01V.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 COMMUN À TOUTES LES ORIENTATIONS

Cheminement régulier : 39 crédits obligatoires, des crédits à option et 3 crédits au choix.

Cheminement honor : 39 crédits obligatoires, les 12 crédits du bloc 01V, des crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 01A Méthodes

Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1015	Programmation 1	3.0 J S	PSY 2008	Méthodes en neurosciences cognitives 1	3.0 J
PSY 1004	Analyses quantitatives en psychologie 1	3.0 J	PSY 3018	Méthodes en neurosciences cognitives 2	3.0
PSY 1006	Méthodologie scientifique 1	3.0 J S			

Bloc 01B Bases en neuroscience cognitive

Obligatoire - 24 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
LNG 1010	Langage et cognition	3.0 J	PSY 2055	Psychologie de la perception	3.0 J S
LNG 1955	Notions générales de linguistique	3.0 J	PSY 2065	Processus cognitifs 1	3.0 J S
PSY 1048	Neuroanatomie et neurophysiologie des systèmes	3.0 J	PSY 3032	Neuropsychologie humaine	3.0 J
PSY 1049	Neuroscience de la cognition et du comportement	3.0 J	PSY 3033	Neuropsychologie sensorielle	3.0 J

Bloc 01C Approfondissement des méthodes et rédaction en anglais

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1921	Écrire en anglais 1 (niveau B1)	3.0 J	IFT 1025	Programmation 2	3.0 J S
ANG 1922	Écrire en anglais 2 (niveau B2)	3.0 J	PSY 3008	Laboratoire 2	3.0

Bloc 01D Neuroanatomie et neuropsychophysiologie

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BIO 1153	Biologie cellulaire	3.0 J	PSE 3208	Médication et toxicomanie	3.0 J
KIN 2026	Bases neurophysiologiques du mouvement	2.0 J	PSY 3035	Psychopharmacologie : introduction	3.0 S
NSC 1001	Neurosciences cellulaire et moléculaire 1	2.0 J	PSY 3036	Hormones, stress et comportement	3.0 J
NSC 1002	Neurosciences intégratives 1	2.0 J	SBM 3200	Chronobiologie et sommeil	3.0 J

Bloc 01E Génétique, évolution et cognition

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 1511	Évolution et comportement humain	3.0 J	BIO 1203	Introduction à la génétique	3.0 J S
ANT 2440	Génétique, épigénétique et anthropologie	3.0	PSE 2201	Bases biologiques de l'adaptation	3.0 J

Bloc 01F Philosophie

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHI 1005	Logique 1	3.0 J	PHI 2180	Philosophie du langage	3.0 S
PHI 1300	Philosophie de la connaissance	3.0 J	PHI 2305	Théories de la connaissance	3.0
PHI 1400	Problèmes en éthique	3.0 J	PHI 2320	Philosophie de l'esprit	3.0 J
PHI 1968	Notions fondamentales d'éthique	3.0 J S	PHI 3005	Logique 3	3.0
PHI 2005	Logique 2	3.0 S			

Bloc 01V Cheminement Honor

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PSY 40001	Projet de recherche honor 1	0.0 J	PSY 64071	Séminaire: psychologie cognitive et neuropsychologie 1	0.0 J
PSY 40002	Projet de recherche honor 2	6.0 J			
PSY 6026	Méthodologie avancée en psychologie	3.0 J	PSY 64072	Séminaire: psychologie cognitive et neuropsychologie 2	3.0 J

Bloc 01Z

Choix - 3 crédits

SEGMENT 71 PROPRE À L'ORIENTATION FONDAMENTALE

Cheminement régulier : 13 crédits obligatoires du bloc 71A et un minimum de 15 crédits à option.

Cheminement honor : 13 crédits obligatoires du bloc 71A et minimum de 3 crédits à option.

Les étudiants qui veulent accéder à l'orientation Fondamentale devront avoir fait les cours collégiaux de mathématiques 103, 105, 203 ou leurs équivalents (par exemple MAT 1903, MAT 1905 et MAT 1923)

Bloc 71A Modélisation et programmation en neuroscience cognitive

Obligatoire - 13 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MAT 1600	Algèbre linéaire	4.0 J	PSY 3204	Analyses quantitatives en psychologie 2	3.0 J
PSY 2038	Programmation en neuroscience cognitive	3.0 J	STT 3910	Introduction au modèle général linéaire	3.0

Bloc 71B Laboratoires en neuroscience cognitive

Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
LNG 3160	Atelier de travaux pratiques	3.0
NCM 2200	Laboratoire en neurocognition musicale	3.0 J
PSY 2007	Laboratoire 1	3.0 J

Bloc 71C Psychologie

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PSE 1203	Développement normal 6-18 ans	3.0 J	PSY 2115	Psychopathologie: introduction	3.0 J S
PSE 1204	Psychopathologie 6-18 ans	3.0 J	PSY 2254	Maturité et vieillesse	3.0 J
PSY 1045	Motivation et émotion	3.0 J S	PSY 3022	Histoire critique de la psychologie	3.0 J S
PSY 1075	Psychologie sociale	3.0 J S	PSY 3063	Processus cognitifs 2	3.0 J
PSY 1095	Développement de l'enfant	3.0 J S	PSY 3083	Mémoire humaine	3.0 J
PSY 1105	Psychologie de la personnalité	3.0 J S	PSY 3088	Neuroscience sociale	3.0 J
PSY 2003	Introduction à la psychométrie	3.0 J	PSY 3114	Les troubles mentaux graves	3.0 J
PSY 2084	Identités et interactions sociales	3.0 J	PSY 3258	Psychopathologie 2	3.0 J

Bloc 71D Audition et neurocognition musicale

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUL 1101	Histoire générale de la musique 1	3.0 J	MUS 1315	Initiation à la théorie musicale	3.0 J
MUL 1102	Histoire générale de la musique 2	3.0 J	MUS 3321	Psychoacoustique musicale	3.0 J
MUL 1132	Méthodologie en musique	3.0 J	MUS 3322X	Acoustique des instruments de musique	3.0
MUL 1134	Introduction à la musicologie	3.0	NCM 1500	Perception auditive	3.0
MUL 1246	Appréciation musicale des musiques du monde	3.0 J	NCM 2000	Cognition de la musique	3.0 J
MUL 3316X	Musiques et interdisciplinarité	3.0	NCM 2100	Neurocognition de la musique	3.0 J
MUS 1300	Introduction à l'acoustique musicale	3.0 J	ORA 1528	Anatomie et physiologie de l'audition	2.0

Bloc 71E Linguistique

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
LNG 1080	Lexicologie, sémantique et morphologie	3.0 J	LNG 2340	Langues secondes	3.0 J
LNG 1400	Notions de phonétique et de phonologie	3.0 J	LNG 2355	Troubles du langage et linguistique	3.0 J
LNG 1540	Notions de syntaxe	3.0 J	LNG 2360	Morphologie du français	3.0 S
LNG 2002	Acquisition et linguistique	3.0 J	LNG 2400	Phonétique instrumentale du français	3.0 J
LNG 2050	Syntaxe du français	3.0 J	LNG 2470	Phonologie du français	3.0 J
LNG 2080	Sémantique du français	3.0 J	LNG 3090	Neurosciences du langage	3.0 J
LNG 2140	Questions de bilinguisme	3.0	LNG 3460	Perception et acoustique de la parole	3.0
LNG 2160	Introduction à la psycholinguistique	3.0 S			

SEGMENT 72 PROPRE À L'ORIENTATION NEUROPSYCHOLOGIE

Cheminement régulier : 30 crédits obligatoires du bloc 72A et un minimum de 12 crédits à option.

Cheminement honor : 30 crédits obligatoires du bloc 72A et des crédits à option.

Bloc 72A Psychologie générale

Obligatoire - 30 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PSY 1045	Motivation et émotion	3.0 J S	PSY 2007	Laboratoire 1	3.0 J
PSY 1075	Psychologie sociale	3.0 J S	PSY 2084	Identités et interactions sociales	3.0 J
PSY 1095	Développement de l'enfant	3.0 J S	PSY 2115	Psychopathologie: introduction	3.0 J S
PSY 1105	Psychologie de la personnalité	3.0 J S	PSY 2254	Maturité et vieillesse	3.0 J
PSY 2003	Introduction à la psychométrie	3.0 J	PSY 3022	Histoire critique de la psychologie	3.0 J S

Bloc 72B Psychologie avancée

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PSE 1203	Développement normal 6-18 ans	3.0 J	PSY 3088	Neuroscience sociale	3.0 J
PSE 1204	Psychopathologie 6-18 ans	3.0 J	PSY 3114	Les troubles mentaux graves	3.0 J
PSY 3063	Processus cognitifs 2	3.0 J	PSY 3258	Psychopathologie 2	3.0 J
PSY 3083	Mémoire humaine	3.0 J			

Bloc 72C Linguistique

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
LNG 1080	Lexicologie, sémantique et morphologie	3.0 J	LNG 2340	Langues secondes	3.0 J
LNG 1400	Notions de phonétique et de phonologie	3.0 J	LNG 2355	Troubles du langage et linguistique	3.0 J
LNG 1540	Notions de syntaxe	3.0 J	LNG 2360	Morphologie du français	3.0 S
LNG 2002	Acquisition et linguistique	3.0 J	LNG 2400	Phonétique instrumentale du français	3.0 J
LNG 2050	Syntaxe du français	3.0 J	LNG 2470	Phonologie du français	3.0 J
LNG 2080	Sémantique du français	3.0 J	LNG 3090	Neurosciences du langage	3.0 J
LNG 2140	Questions de bilinguisme	3.0	LNG 3460	Perception et acoustique de la parole	3.0
LNG 2160	Introduction à la psycholinguistique	3.0 S			

Bloc 72D Modélisation et programmation en neuroscience cognitive

Option - Maximum 13 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MAT 1600	Algèbre linéaire	4.0 J	PSY 3204	Analyses quantitatives en psychologie 2	3.0 J
PSY 2038	Programmation en neuroscience cognitive	3.0 J	STT 3910	Introduction au modèle général linéaire	3.0

Bloc 72E Audition et neurocognition musicale

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUL 1101	Histoire générale de la musique 1	3.0 J	MUS 1315	Initiation à la théorie musicale	3.0 J
MUL 1102	Histoire générale de la musique 2	3.0 J	MUS 3321	Psychoacoustique musicale	3.0 J
MUL 1132	Méthodologie en musique	3.0 J	MUS 3322X	Acoustique des instruments de musique	3.0
MUL 1134	Introduction à la musicologie	3.0	NCM 1500	Perception auditive	3.0
MUL 1246	Appréciation musicale des musiques du monde	3.0 J	NCM 2000	Cognition de la musique	3.0 J
MUL 3316X	Musiques et interdisciplinarité	3.0	NCM 2100	Neurocognition de la musique	3.0 J
MUS 1300	Introduction à l'acoustique musicale	3.0 J	ORA 1528	Anatomie et physiologie de l'audition	2.0

SEGMENT 73 PROPRE À L'ORIENTATION NEUROLINGUISTIQUE

Cheminement régulier : 30 crédits obligatoires du bloc 73A et un minimum de 12 crédits à option.

Cheminement honor : 30 crédits obligatoires du bloc 73A et des crédits à option.

Bloc 73A Linguistique générale

Obligatoire - 30 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
LNG 1080	Lexicologie, sémantique et morphologie	3.0 J	LNG 2360	Morphologie du français	3.0 S
LNG 1400	Notions de phonétique et de phonologie	3.0 J	LNG 2400	Phonétique instrumentale du français	3.0 J
LNG 1540	Notions de syntaxe	3.0 J	LNG 2470	Phonologie du français	3.0 J
LNG 2050	Syntaxe du français	3.0 J	LNG 3090	Neurosciences du langage	3.0 J
LNG 2080	Sémantique du français	3.0 J	LNG 3160	Atelier de travaux pratiques	3.0

Bloc 73B Linguistique avancée

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
LNG 2002	Acquisition et linguistique	3.0 J	LNG 2340	Langues secondes	3.0 J
LNG 2140	Questions de bilinguisme	3.0	LNG 2355	Troubles du langage et linguistique	3.0 J
LNG 2160	Introduction à la psycholinguistique	3.0 S	LNG 3460	Perception et acoustique de la parole	3.0

Bloc 73C Psychologie

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PSE 1203	Développement normal 6-18 ans	3.0 J	PSY 2115	Psychopathologie: introduction	3.0 J S
PSE 1204	Psychopathologie 6-18 ans	3.0 J	PSY 2254	Maturité et vieillesse	3.0 J
PSY 1045	Motivation et émotion	3.0 J S	PSY 3022	Histoire critique de la psychologie	3.0 J S
PSY 1075	Psychologie sociale	3.0 J S	PSY 3063	Processus cognitifs 2	3.0 J
PSY 1095	Développement de l'enfant	3.0 J S	PSY 3083	Mémoire humaine	3.0 J
PSY 1105	Psychologie de la personnalité	3.0 J S	PSY 3088	Neuroscience sociale	3.0 J
PSY 2003	Introduction à la psychométrie	3.0 J	PSY 3114	Les troubles mentaux graves	3.0 J
PSY 2084	Identités et interactions sociales	3.0 J	PSY 3258	Psychopathologie 2	3.0 J

Bloc 73D Audition et neurocognition musicale Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUL 1101	Histoire générale de la musique 1	3.0 J	MUS 1315	Initiation à la théorie musicale	3.0 J
MUL 1102	Histoire générale de la musique 2	3.0 J	MUS 3321	Psychoacoustique musicale	3.0 J
MUL 1132	Méthodologie en musique	3.0 J	MUS 3322X	Acoustique des instruments de musique	3.0
MUL 1134	Introduction à la musicologie	3.0	NCM 1500	Perception auditive	3.0
MUL 1246	Appréciation musicale des musiques du monde	3.0 J	NCM 2000	Cognition de la musique	3.0 J
MUL 3316X	Musiques et interdisciplinarité	3.0	NCM 2100	Neurocognition de la musique	3.0 J
MUS 1300	Introduction à l'acoustique musicale	3.0 J	ORA 1528	Anatomie et physiologie de l'audition	2.0

Bloc 73E Modélisation et programmation en neuroscience cognitive Option - Maximum 13 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MAT 1600	Algèbre linéaire	4.0 J	PSY 3204	Analyses quantitatives en psychologie 2	3.0 J
PSY 2038	Programmation en neuroscience cognitive	3.0 J	STT 3910	Introduction au modèle général linéaire	3.0

Bloc 73F Spécialisation en linguistique Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
LNG 3040	Syntaxe : théorie et description	3.0	LNG 3400	Morphologie : théorie et description	3.0 J
LNG 3050	Sémantique : théorie et description	3.0	LNG 3450	Production de la parole	3.0 S
LNG 3070	Phonologie : théorie et description	3.0 J	LNG 3510G	Grammaire supérieure normative	3.0
LNG 3120	Traitement automatique du langage	3.0 J	LNG 3560	Phonétique : théorie et description	3.0 J
LNG 3160	Atelier de travaux pratiques	3.0			

SEGMENT 74 PROPRE À L'ORIENTATION NEUROCOGNITION DE LA MUSIQUE

Cheminement régulier : 24 crédits obligatoires du bloc 74A et un minimum de 12 crédits à option.

Cheminement honor : 24 crédits obligatoires du bloc 74A et des crédits à option.

Bloc 74A Obligatoire - 24 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUL 1132	Méthodologie en musique	3.0 J	NCM 1500	Perception auditive	3.0
MUL 3316X	Musiques et interdisciplinarité	3.0	NCM 2000	Cognition de la musique	3.0 J
MUS 1300	Introduction à l'acoustique musicale	3.0 J	NCM 2100	Neurocognition de la musique	3.0 J
MUS 1315	Initiation à la théorie musicale	3.0 J	NCM 2200	Laboratoire en neurocognition musicale	3.0 J

Bloc 74B Audition et musique Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUL 1101	Histoire générale de la musique 1	3.0 J	MUL 3240X	Musicologie cognitive	3.0 S
MUL 1102	Histoire générale de la musique 2	3.0 J	MUS 3321	Psychoacoustique musicale	3.0 J
MUL 1134	Introduction à la musicologie	3.0	MUS 3322X	Acoustique des instruments de musique	3.0
MUL 1246	Appréciation musicale des musiques du monde	3.0 J	ORA 1528	Anatomie et physiologie de l'audition	2.0

Bloc 74C Musiques numériques Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUS 1127	Création de maquettes audio/MIDI	3.0 S	MUS 1323	Création musicale en langage Python 1	3.0 J
MUS 1128	Édition musicale assistée par ordinateur	3.0	MUS 3324X	Traitement sonore en temps réel 1	3.0 J
MUS 1217	Typologie et morphologie sonores	3.0 J	MUS 3325X	Traitement sonore en temps réel 2	3.0 J
MUS 1321	Analyse, synthèse et traitement des sons	3.0 J	MUS 3327X	Création musicale en langage Python 2	3.0 J

Bloc 74D Psychologie Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PSE 1203	Développement normal 6-18 ans	3.0 J	PSY 2115	Psychopathologie: introduction	3.0 J S
PSE 1204	Psychopathologie 6-18 ans	3.0 J	PSY 2254	Maturité et vieillesse	3.0 J
PSY 1045	Motivation et émotion	3.0 J S	PSY 3022	Histoire critique de la psychologie	3.0 J S
PSY 1075	Psychologie sociale	3.0 J S	PSY 3063	Processus cognitifs 2	3.0 J
PSY 1095	Développement de l'enfant	3.0 J S	PSY 3083	Mémoire humaine	3.0 J
PSY 1105	Psychologie de la personnalité	3.0 J S	PSY 3088	Neuroscience sociale	3.0 J
PSY 2003	Introduction à la psychométrie	3.0 J	PSY 3114	Les troubles mentaux graves	3.0 J
PSY 2084	Identités et interactions sociales	3.0 J	PSY 3258	Psychopathologie 2	3.0 J

Bloc 74E Linguistique

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
LNG 1080	Lexicologie, sémantique et morphologie	3.0 J	LNG 2340	Langues secondes	3.0 J
LNG 1400	Notions de phonétique et de phonologie	3.0 J	LNG 2355	Troubles du langage et linguistique	3.0 J
LNG 1540	Notions de syntaxe	3.0 J	LNG 2360	Morphologie du français	3.0 S
LNG 2002	Acquisition et linguistique	3.0 J	LNG 2400	Phonétique instrumentale du français	3.0 J
LNG 2050	Syntaxe du français	3.0 J	LNG 2470	Phonologie du français	3.0 J
LNG 2080	Sémantique du français	3.0 J	LNG 3090	Neurosciences du langage	3.0 J
LNG 2140	Questions de bilinguisme	3.0	LNG 3460	Perception et acoustique de la parole	3.0
LNG 2160	Introduction à la psycholinguistique	3.0 S			

Bloc 74F Modélisation et programmation en neuroscience cognitive

Option - Maximum 13 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MAT 1600	Algèbre linéaire	4.0 J	PSY 3204	Analyses quantitatives en psychologie 2	3.0 J
PSY 2038	Programmation en neuroscience cognitive	3.0 J	STT 3910	Introduction au modèle général linéaire	3.0

Baccalauréat en neurosciences

FACULTÉ DE MÉDECINE | DÉPARTEMENT DE NEUROSCIENCES

Sommaire et particularités

NUMÉRO 1-530-1-0

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 90 crédits

DURÉE 3 ans

COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2017 30,948



Admission à l'automne



Cheminement Honor



Cours de jour



Capacité d'accueil limitée



Offert au campus de Montréal



Stages obligatoires



Temps plein

Information sur le programme

- Marie-Laurence Dumont : 514 343-6361 marie-laurence.dumont@dumontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- attester d'une des formations indiquées ci-dessous :

Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
 - DEC en sciences, lettres et arts
 - DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs 00XU (biologie) et 00XV (chimie)

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC

et

- avoir réussi, avant l'entrée dans le programme, les cours préalables suivants :

- Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
- Chimie 101, 201 et 202
- Mathématiques 103 et 203
- Physique 101, 201 et 301.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
 - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection en tenant compte de la cote de rendement au collégial (CRC) ou de la cote de rendement universitaire (CRU).
 - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - L'excellence du dossier constitue le seul critère de sélection.

Remarques

- La capacité d'accueil est limitée à 75 places.
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-530-1-0)

Version 01 (A16)

Le baccalauréat comporte 90 crédits. Il comprend un tronc commun (segment 01) et deux cheminements.

- Le cheminement général comprend les segments 01 et 70 et totalise 90 crédits répartis de la façon suivante : 60 crédits obligatoires, 21 à 30 crédits à option et 0 à 9 crédits au choix.

- Le cheminement honor en neurosciences comprend les segments 01 et 71 et totalise 90 crédits répartis de la façon suivante : 78 crédits obligatoires, 6 à 12 crédits à option et 0 à 6 crédits au choix.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 COMMUN AUX DEUX ORIENTATIONS

Le segment commun comporte 60 crédits obligatoires.

Bloc 01A

Obligatoire - 60 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BCM 1531	Introduction à la biochimie	3.0 J	NSC 2002	Neurosciences intégratives 2	3.0 J
BIO 1101	Biologie moléculaire	3.0 J	NSC 2003	Méthodes expérimentales en neurosciences	3.0 J
BIO 1157	Biologie cellulaire	3.0 J	NSC 2004	Neurosciences : travaux pratiques	3.0 J
BIO 1204	Génétique	3.0 J	NSC 2006	Méthodes quantitatives	2.0 J
BIO 2043	Statistique pratique pour sciences de la vie	3.0 J	PBC 1011	Éléments de morphologie fonctionnelle humaine	1.0 J
BIO 2110	T.P. de biologie moléculaire	2.0 J	PBC 2000	Biopathologie générale	3.0 J
BIO 2471	Neuroanatomie comparée	3.0 J	PBC 3040	Développement du système nerveux	3.0 J
NSC 1001	Neurosciences cellulaire et moléculaire 1	2.0 J	PHL 2025	Principes de l'expérimentation animale	1.0 J
NSC 1002	Neurosciences intégratives 1	2.0 J	PHL 2100	Principes de pharmacologie	3.0 J
NSC 1003	Communication scientifique	1.0 J	PSL 1993	Physiologie générale	3.0 J
NSC 1004	Éthique en milieu universitaire et en recherche	1.0 J	PSY 2065	Processus cognitifs 1	3.0 J S
NSC 1006	Éléments d'immunologie pour neurosciences	1.0 J	SBM 2006	Analyse de la communication scientifique	2.0 J
NSC 2001	Neurosciences cellulaire et moléculaire 2	3.0 J			

SEGMENT 70 PROPRE À L'ORIENTATION GÉNÉRALE

Les crédits du cheminement général sont répartis de la façon suivante : 21 à 30 crédits à option et 0 à 9 crédits au choix.

Bloc 70A Neurosciences cellulaire et moléculaire

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
NSC 3001	Neurobiologie de la mémoire	3.0 J S	NSC 3013	Neurobiologie du vieillissement	3.0 J
NSC 3007	Développement neural : données récentes	3.0 J	PSL 3062	Base neuronale des fonctions cérébrales	3.0 J

Bloc 70B Neurosciences des systèmes et cognitives

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
NSC 3003	Perception, action et neurocomputation	3.0 J
PSL 3063	Neuroscience cognitive	3.0
PSY 3032	Neuropsychologie humaine	3.0 J

Bloc 70C Neurosciences et santé

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
NSC 3005	Neurobiologie des maladies mentales	3.0 J	PST 3100	Neurosciences, cognition et santé mentale	3.0 J
NSC 3009	Neurobiologie des maladies neurologiques	3.0 J	PSY 3035	Psychopharmacologie : introduction	3.0 S

Bloc 70D

Option - Minimum 12 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR. H.
NSC 3010	Stage en neurosciences	15.0
NSC 3011	Projet de fin d'études	12.0

Bloc 70Z

Choix - Maximum 9 crédits.

SEGMENT 71 PROPRE AU CHEMINEMENT HONOR

Les crédits du cheminement honor sont répartis de la façon suivante : 18 crédits obligatoires, 6 à 12 crédits à option et 0 à 6 crédits au choix.

Bloc 71A

Obligatoire - 18 crédits.

COURS	TITRE	CR. H.
NSC 4010	Stage honor en neurosciences	15.0
NSC 4041	Séminaire honor en neurosciences	1.0
NSC 6044	Colloque en neurosciences 1	2.0 J

Bloc 71B Neurosciences cellulaire et moléculaire

Option - 3 crédits

COURS	TITRE	CR.H.
NSC 6060	Neurophysiologie cellulaire	3.0 J
NSC 6061	Aspect moléculaire des neuropathologies	3.0 J
PHL 6031	Neuropharmacologie	3.0 J

Bloc 71C Neurosciences des systèmes et cognitives

Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
NSC 6051	Neurosciences des systèmes	3.0 J
NSC 6070	Neurophysiologie fonctionnelle	3.0 J

Bloc 71D Neurosciences cellulaire et moléculaire

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
NSC 3001	Neurobiologie de la mémoire	3.0 J S	NSC 3013	Neurobiologie du vieillissement	3.0 J
NSC 3007	Développement neural : données récentes	3.0 J	PSL 3062	Base neuronale des fonctions cérébrales	3.0 J

Bloc 71E Neurosciences des systèmes et cognitives

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
NSC 3003	Perception, action et neurocomputation	3.0 J
PSL 3063	Neuroscience cognitive	3.0
PSY 3032	Neuropsychologie humaine	3.0 J

Bloc 71F Neurosciences et santé

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
NSC 3005	Neurobiologie des maladies mentales	3.0 J	PST 3100	Neurosciences, cognition et santé mentale	3.0 J
NSC 3009	Neurobiologie des maladies neurologiques	3.0 J	PSY 3035	Psychopharmacologie : introduction	3.0 S

Bloc 71Z

Choix - Maximum 6 crédits.

Baccalauréat en nutrition

FACULTÉ DE MÉDECINE | DÉPARTEMENT DE NUTRITION

Sommaire et particularités

NUMÉRO 1-320-1-0

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 119 crédits

DURÉE 3,5 ans

COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2017 32,218



Admission à l'automne



Menant à une accréditation professionnelle



Cours de jour



Capacité d'accueil limitée



Offert au campus de Montréal



Stages obligatoires



Temps plein

Information sur le programme

- Louise St-Denis : 514 343-6111, poste 1739
- TGDE Nutrition : 514 343-6111, poste 25218 1ercycle@mdnut.umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- **attester d'une des formations indiquées ci-dessous :**
Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
 - DEC en sciences, lettres et arts
 - DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs 00XU (biologie) et 00XV (chimie)
 - DEC techniques de diététique et avoir réussi les cours préalables Chimie 201 et 202, Mathématiques 103 et 203, Physique 101, 201 et 301

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
et
- avoir réussi **avant l'entrée dans le programme**, les cours préalables suivants :
 - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
 - Chimie 101, 201 et 202
 - Mathématiques 103 et 203
 - Physique 101, 201 et 301

et

- **satisfaire aux conditions suivantes :**

- avoir complété la formation scientifique postsecondaire préalable à l'admission pas plus de huit ans avant le dépôt de la demande d'admission. Si les cours préalables ont été effectués plus de huit ans avant le dépôt de la demande, les cours suivants ou leurs équivalents devront être refaits:
 - Biologie 401 (BIO 1954 à l'UdeM)
 - Chimie 202 (CHM 1982 à l'UdeM)
 - Physique 201 (PHY 1902 à l'UdeM)

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 850/990 au Test de français international (TFI).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Technicien en diététique : toute personne titulaire d'un DEC en techniques de diététique ou qui est en voie de l'obtenir.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
 - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - Le dossier est étudié par le Service de l'admission et du recrutement et par l'École.
 - L'excellence du dossier constitue le seul critère de sélection.
- Pour les autres catégories
 - Le dossier est étudié par le Département de nutrition et le Service de l'admission et du recrutement en tenant compte de la scolarité antérieure.

Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-320-1-0)

Version 19 (A17)

Le Baccalauréat comporte 119 crédits en cheminement régulier, 120 crédits en cheminement Honor.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du Baccalauréat sont répartis de la façon suivante :

- cheminement régulier : 106 crédits obligatoires et 13 crédits à option,
- cheminement Honor : 106 crédits obligatoires et 14 crédits à option.

Les stages dirigés (34 crédits obligatoires et 5 crédits à option) totalisent 40 semaines.

Bloc 70A

Obligatoire - 28 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CSS 1900	Collaboration en sciences de la santé 1	1.0	NUT 1025	Techno et chimie alimentaire	3.0 J
MCB 2956	Microbiologie générale	3.0 J	NUT 1035	Nutrition et alimentation	3.0 J
NUT 1000	Statistique en nutrition	2.0 J	NUT 1971	Principes de biochimie nutritionnelle	3.0 J
NUT 1016	Salubrité et qualité des aliments	1.0 J	NUT 1972	Principes de biochimie clinique	3.0
NUT 1023	Science des aliments 1	2.0 J	PSL 1996	Anatomie et physiologie générales 1	2.0 J
NUT 1023A	Science des aliments 1 T.P.	1.0 J	PSL 1997	Anatomie et physiologie générales 2	2.0 J
NUT 1024	Science des aliments 2	2.0 J			

Bloc 70B

Obligatoire - 35 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CSS 2900	Collaboration en sciences de la santé 2	1.0 J	NUT 2047	Nutrition: cardiologie et gastroentérologie	2.0 J
NUT 20241	Alimentation pour des collectivités 1	0.0 J	NUT 2048	Mesures de l'état nutritionnel	2.0 J
NUT 20242	Alimentation pour des collectivités 2	5.0	NUT 2049	Nutrition, sport et performance	1.0 J
NUT 2028	Ressources humaines en nutrition	3.0 J	NUT 2053	Initiation à la pratique clinique	1.0 J
NUT 2032	Nutrition fondamentale	3.0 J	NUT 2054	Nutrition clinique : endocrinologie	2.0 J
NUT 2039	Nutrition et cycles de vie	3.0	NUT 2065	Consultation diététique 1	1.0 J
NUT 2045	Soutien nutritionnel	1.0 J	NUT 2073A	Stage gestion: alimentation et nutrition 2	5.0
NUT 2046	Nutrition clinique et dysphagie	1.0 J	NUT 2074	Stage clinique et soutien nutritionnel 2	4.0

Bloc 70C

Obligatoire - 22 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CSS 3900	Collaboration en sciences de la santé 3	1.0 J	NUT 3047	Nutrition clinique et maladies chroniques	3.0 J
NUT 3022	Gestion financière et systèmes d'information	3.0 J	NUT 3048	Nutrition clinique et maladies chroniques 2	3.0
NUT 3026	Principes de gestion et nutrition	1.0	NUT 3066	Nutrition en santé publique	2.0 J
NUT 3027	Le mangeur et son environnement	3.0	NUT 3067	Consultation diététique 2	1.0 J
NUT 3035	Mini-mémoires et séminaires	1.0	NUT 3076A	Stage gestion: alimentation et nutrition 3	4.0

Bloc 70D

Option - Maximum 2 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
NUT 3034	Initiation à la recherche en nutrition	2.0 J

Bloc 70E

Obligatoire - 8 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
NUT 3077A	Stage clinique : soutien nutritionnel 3A	4.0
NUT 3078A	Stage en nutrition publique	4.0

Bloc 70F

Obligatoire - 13 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
NUT 4074A	Stage clinique et soutien nutritionnel 4A	4.0 J
NUT 4075A	Stage clinique : soutien nutritionnel 4B	4.0
NUT 4076A	Stage en nutrition publique	5.0

Bloc 70G

Option - Maximum 5 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
NUT 4072A	Stage gestion: alimentation et nutrition 4	5.0

Bloc 70H

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 1511	Évolution et comportement humain	3.0 J	PPL 3040	Communication interculturelle	3.0 S
ASA 1050G	La gestion en santé	3.0 J S	SOL 1970	Sociologie du Québec	3.0

Bloc 70I			Option - Maximum 3 crédits		
COURS	TITRE	CR.H.			
PSY 1045	Motivation et émotion	3.0 J S			
PSY 1075	Psychologie sociale	3.0 J S			
PSY 1085	L'apprentissage	3.0 J S			

Bloc 70J			Option - Maximum 3 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AEG 2110	Entraînement au travail en équipe	3.0 J	NUT 3030	Nutrition et métabolisme	3.0 J
HEC 2010	Entrepreneuriat (241208)	3.0	NUT 3039	Pratique intégrée: nutrition clinique	3.0 J
JES 1000	L'intervenant et la relation d'aide	3.0 S	NUT 3046	Pratique intégrée: nutrition publique	3.0 J
MSO 2300G	Promotion et éducation de la santé	3.0 J S	PPL 3014	Intervention en situation d'urgence	3.0 S
NUT 2029	Évaluation sensorielle des aliments	3.0	PPL 3075X	Géopolitique et enjeux alimentaires du développement	3.0 J
NUT 3013	Projets de recherche en chimie alimentaire	3.0 J	SME 2055V	Troubles des conduites alimentaires	3.0 S

Bloc 70V Propre au cheminement Honor			Option - Maximum 7 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.			
NUT 6001A	Stage de recherche en nutrition clinique	5.0			
NUT 6002A	Stage de recherche en nutrition publique	5.0			
NUT 6675	Méthodologie de recherche en nutrition	2.0 J			

Bloc 70W Propre au cheminement Honor			Option - 4 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
NUT 6612	Méthodologie en nutrition fondamentale	1.0 J	NUT 6644	Pratique avancée : nutrition publique	3.0 J
NUT 6613	Méthodologie en nutrition humaine	1.0 J	NUT 6654	Recherches qualitatives en nutrition	1.0
NUT 6643	Pratique avancée : nutrition clinique	3.0 J			

Bloc 70X Propre au cheminement Honor			Option - 3 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
NUT 6027	Syndrome métabolique, obésité et diabète	3.0 S	NUT 6626	Problèmes contemporains de nutrition	3.0 J
NUT 6028	Nutrition et vieillissement	3.0 J	NUT 6629	Mesure de la consommation alimentaire	3.0 J
NUT 6029	Neuroscience nutritionnelle	3.0 S	NUT 6638	Évaluation de l'état nutritionnel	3.0 S
NUT 6093	Nutrition cardiovasculaire	3.0 S	NUT 6642	Nutrition et cancer	3.0
NUT 6606	Comportement du consommateur	3.0 S	NUT 6659	Intervention nutritionnelle en dysphagie	3.0 S
NUT 6607	Épidémiologie de la nutrition	3.0 J	NUT 6670	Nutrition internationale	3.0 J
NUT 6610	Sciences et technologies des aliments	3.0 J	NUT 6671	Séminaires de nutrition publique	3.0 J

Actualisation de formation en nutrition

FACULTÉ DE MÉDECINE | DÉPARTEMENT DE NUTRITION

Sommaire et particularités

NUMÉRO 1-320-1-8

CYCLE 1^{er} cycle



Cours de jour



Capacité d'accueil non limitée



Offert au campus de Montréal



Temps plein



Temps partiel



Nouveau programme



Programme de formation individualisée



Intégration des étudiants aux cohortes du BSc nutrition

Information sur le programme

- Louise St-Denis : 514 343-6111, poste 1739
- TGDE Nutrition : 514 343-6111, poste 25218 1ercycle@mdnut.umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit :

- soumettre un avis valide du Comité des équivalences de l'Ordre professionnel des diététistes du Québec (OPDQ) aux fins de la délivrance d'un permis de l'OPDQ
- avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent
- sur demande, passer un test d'admission
- sur demande, se présenter à une entrevue

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 850/990 au Test de français international (TFI).

Remarques

- Au cours de ses études, l'étudiant devra répondre aux exigences suivantes : fournir des preuves des immunisations requises par le Ministère de la santé et des services sociaux du Québec. De l'information à ce sujet sera transmise au début du programme.
- Certains stages du programme pourraient être effectués en région éloignée de la région métropolitaine. Le processus d'assignation aux milieux de stages est géré par le programme et est expliqué aux étudiants en cours du premier trimestre d'études.
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire oeuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Curriculum vitae
- Prescription de l'OPDQ

Structure du programme (1-320-1-8)

Version 00 (A16)

Ce programme d'études ne comporte pas de structure précise. Le candidat reçoit de l'OPDQ une prescription de formation selon son dossier.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Le choix des cours doit être approuvé par le responsable du programme d'études.

Bloc 70Z

Choix - Maximum 119 crédits.

Année préparatoire au doctorat en optométrie

ÉCOLE D'OPTOMÉTRIE

Sommaire et particularités

NUMÉRO 1-655-4-0

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 40 crédits

DURÉE 1 an

COTE DE RENDEMENT DU DERNIER
CONVOQUÉ EN ENTREVUE EN 2017 33,106



Admission à l'automne



Cours de jour



Capacité d'accueil limitée



Offert au campus de Montréal



Temps plein



Non offert aux candidats étrangers avec un permis d'études



Seule école d'optométrie francophone en Amérique du Nord



Le programme dure cinq ans au total: 1 année préparatoire et 4 années de doctorat

Information sur le programme

- Sabine Démosthènes : 514 343-6325 sabine.demosthenes@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Une année préparatoire (1-655-4-0) précède le doctorat de 1^{er} cycle en optométrie (1-655-1-1).

A) ADMISSION À L'ANNÉE PRÉPARATOIRE

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- 1) attester d'une des formations indiquées ci-dessous :
Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
 - DEC en sciences, lettres et arts
 - DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs 00XU (biologie) et 00XV (chimie)

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec et
- avoir réussi, avant l'entrée dans le programme, les cours préalables suivants :
 - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
 - Chimie 101, 201 et 202
 - Mathématiques 103 et 203
 - Physique 101, 201 et 301

Soit être titulaire d'un diplôme d'études postsecondaires reconnu équivalent à un DEC par l'Université de Montréal et avoir réussi les cours préalables ci-dessus mentionnés ou des cours équivalents dans chacune des quatre disciplines.

Soit être titulaire d'un diplôme de premier cycle universitaire reconnu équivalent à un baccalauréat par l'Université de Montréal et avoir réussi les cours préalables ci-dessus mentionnés ou des cours équivalents dans chacune des quatre disciplines. **Des études universitaires non sanctionnées par un diplôme ne rendent pas admissibles.**

et

- 2) satisfaire aux conditions suivantes :

- Avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- avoir complété la formation scientifique postsecondaire préalable à l'admission pas plus de huit ans avant le dépôt de la

demande d'admission. Si les cours préalables ont été effectués plus de huit ans avant le dépôt de la demande, les cours suivants ou leurs équivalents devront être refaits, peu importe le parcours du candidat :

- Biologie 401 (BIO 1954 à l'UdeM)
- Chimie 202 (CHM 1982 à l'UdeM)
- Physique 201 (PHY 1902 à l'UdeM)
- Réussir le Test d'évaluation des compétences transversales (TECT en ligne) (voir la rubrique **Remarques**).
- Sur demande, se présenter à une entrevue en personne.

B) ADMISSION EN PREMIÈRE ANNÉE DU DOCTORAT DE 1^{ER} CYCLE EN OPTOMÉTRIE

Les étudiants qui réussissent l'année préparatoire sont admis en première année du doctorat de 1^{er} cycle en optométrie. Si des places sont disponibles, des universitaires ayant complété un baccalauréat jugé globalement équivalent à l'année préparatoire (voir la liste partielle à la rubrique **Remarques**) pourront être admis en première année du doctorat de 1^{er} cycle en optométrie. Cependant, ils devront compléter les cours OPH 2992, OPM 1010 et OPM 1009 en plus des cours de la première année.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI).

Catégories de candidats

- **Collégien** : toute personne qui est titulaire ou qui en voie d'obtention d'un DEC ou d'un diplôme équivalent.
- **Universitaire** :
 - toute personne titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission
 - ou
 - toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent et qui est titulaire ou qui est en voie d'obtention d'un diplôme de premier cycle universitaire.
- **Francophone hors Québec** : toute personne francophone résidente de l'Ontario ou du Nouveau-Brunswick couvert par une entente entre ces provinces et le Québec concernant l'accès aux programmes de sciences de santé.

Capacité d'accueil

La capacité d'accueil est limitée à 46 places réparties entre les différentes catégories de candidats.

- Pour les collégiens et les universitaires : la capacité d'accueil est laissée à l'appréciation du Comité d'admission de la Faculté qui tient compte de la qualité des candidatures dans chaque catégorie.
- Parmi les candidats admis, des places peuvent être attribuées par entente intergouvernementale à des candidats francophones hors Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- L'excellence du dossier scolaire et les résultats du Test d'évaluation des compétences transversales (TECT en ligne) constituent les critères de sélection.
- Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Un score global est établi, en appliquant la pondération suivante
 - dossier scolaire : 60 %
 - TECT en ligne : 40 %.
- Une liste d'excellence est établie en fonction des scores globaux des candidats aux fins de la sélection finale de ceux qui recevront une offre d'admission.

Remarques

- **Test d'évaluation des compétences transversales (TECT en ligne)**
 - Le TECT en ligne, administré par Altus Assessments sous le nom de CASPer, vise à mesurer les compétences

transversales (jugement, professionnalisme, éthique, capacité de travailler en équipe, etc.) des candidats par l'utilisation de scénarios (vidéos et écrits) inspirés de situations de la vie quotidienne. Les connaissances théoriques ne sont pas évaluées.

- À la suite du dépôt de sa demande d'admission, le candidat doit s'inscrire lui-même au TECT en ligne dans un délai de 10 jours ouvrables (examencasper.com). Des frais sont à prévoir.
 - Le candidat doit s'assurer auprès d'Altus Assessments que les résultats seront transmis au Service de l'admission et du recrutement de l'Université de Montréal.
 - Le candidat complète le TECT en ligne une seule fois par période d'admission. Les résultats obtenus sont valides pour tous les programmes qui le requièrent.
 - Les résultats du TECT en ligne sont valides uniquement pour le trimestre d'admission en cours. Ils ne peuvent pas être reconduits à un trimestre d'admission ultérieur.
 - Le TECT en ligne peut être éliminatoire.
 - De l'information complémentaire est disponible à la page suivante : admission.umontreal.ca/tectenligne.
- Un étudiant admis doit prévoir environ 6 000 \$ après l'année préparatoire pour l'achat d'instruments obligatoires durant le reste de son programme de formation.
 - Pour être autorisé à s'inscrire à un stage, l'étudiant doit répondre aux exigences suivantes : fournir des preuves des immunisations requises par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec et attester d'un cours de niveau C de Réanimation cardiorespiratoire (RCR).
 - À titre d'exemple, les programmes de premier cycle de l'Université de Montréal énumérés ci-dessous peuvent être jugés globalement équivalents à l'année préparatoire.
 - Baccalauréat en audiologie
 - Baccalauréat en biochimie
 - Baccalauréat en ergothérapie
 - Baccalauréat en nutrition
 - Baccalauréat en orthophonie
 - Baccalauréat ou doctorat en pharmacie
 - Baccalauréat en physiothérapie
 - Baccalauréat en sciences biologiques
 - Baccalauréat en sciences biomédicales
 - Baccalauréat en sciences biopharmaceutiques
 - Doctorat en médecine dentaire
 - D'autres programmes pourraient être jugés équivalents après étude du dossier.
 - La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
 - Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-655-4-0)

Version 02 (A02)

L'année préparatoire comporte 40 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits de l'Année préparatoire son répartis de la façon suivante : 37 crédits obligatoires et 3 crédits au choix.

Bloc 70A

Obligatoire - 37 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BCM 1970	Biochimie 1	2.0 J	PBC 1091	Embryologie et histologie en optométrie	3.0 J
BIO 1203	Introduction à la génétique	3.0 J S	PHI 1968	Notions fondamentales d'éthique	3.0 J S
DRT 1810S	Droit pour professionnels de la santé	3.0 J	PHY 1982	Optique physique	2.0 J
MCB 1097	Microbiologie et immunologie générales	2.0 J	PHY 1984	Travaux pratiques d'optique	1.0 J
OPH 2992	Anatomie oculaire	3.0 J	PSL 1982	Les bases du système nerveux	2.0 J
OPM 1009	Optique géométrique	3.0 J	PSL 1993	Physiologie générale	3.0 J
OPM 1010	Introduction à la profession	2.0 J	STT 1979	Statistique : concepts et applications	3.0 J
PBC 1040	Anatomie macroscopique humaine	2.0 J			

Bloc 70Z

Choix - 3 crédits.

Doctorat de 1^{er} cycle en optométrie

ÉCOLE D'OPTOMÉTRIE | DIRECTION OPTOMÉTRIE







Sommaire et particularités







NUMÉRO 1-655-1-1

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 157 crédits

DURÉE 4 ans

-  Admission à l'automne
-  Cours de jour
-  Capacité d'accueil limitée
-  Offert au campus de Montréal
-  Stages obligatoires
-  Temps plein

-  Menant à une accréditation professionnelle
-  Possibilité de séjour d'études à l'international
-  Non offert aux candidats étrangers avec un permis d'études
-  Obligation de se conformer à la politique de vaccination et à la politique sur la réanimation cardiorespiratoire.
-  Le programme dure cinq ans au total: 1 année préparatoire et 4 années de doctorat
-  Un stage externe de 3 mois principalement aux États-Unis et au Québec est obligatoire en 4^e année

Information sur le programme

- Sabine Démosthènes : 514 343-6325 sabine.demosthenes@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Une année préparatoire précède le programme de Doctorat en optométrie. Tous les candidats font leur demande d'admission à l'année préparatoire du programme du doctorat en optométrie (1-655-4-0).

Structure du programme (1-655-1-1)

Version 24 (A12)

Le Doctorat comporte 157 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 PROPRE À LA 1RE ANNÉE

Tous les crédits du segment sont obligatoires.

Bloc 01A

Obligatoire - 39 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CSS 1900	Collaboration en sciences de la santé 1	1.0	OPM 1203	Optique ophtalmique 1.2	2.0 J
MCB 1180	Microbiologie et immunologie oculaires	3.0 J	PBC 1010	Pathologie générale en optométrie	2.0 J
MSO 3001	Introduction à l'épidémiologie	2.0 J	PHM 2952	Pharmacologie générale	2.0 J
OPM 1105	Optométrie 1.1	4.0 J	PSY 3954	Méthodes d'entrevue en santé	3.0 J
OPM 1107	Optométrie 1.3	2.0 J	SCV 1101	Sciences de la vision 1 - Physiologie de l'oeil	3.0 J
OPM 1108	Jugement clinique	1.0 J	SCV 1102	Sciences de la vision 2 Dioptrique oculaire	3.0 J
OPM 1109	Laboratoire d'optométrie 1.1	0.5 J	SCV 1103	Sciences de la vision 3 - Vision binoculaire	3.0 J
OPM 1110	Laboratoire d'optométrie 1.2	1.5 J	SCV 1105	Sciences de la vision 4 - Neurophysiologie	3.0 J
OPM 1201	Optique ophtalmique 1.1	3.0 J S			

SEGMENT 02 PROPRE À LA 2E ANNÉE

Tous les crédits du segment sont obligatoires.

Bloc 02A

Obligatoire - 42 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CSS 2900	Collaboration en sciences de la santé 2	1.0 J	OPM 2407	Déséquilibres oculomoteurs 1	3.0 J S
OPM 2109	Optométrie 2.1	2.0 J	OPM 2502	Santé oculaire 2.1	3.0 J
OPM 2112	Stage en soins de première ligne 2.1	1.0 J	OPM 2503	Pharmacologie oculaire 2.1	2.0 J S
OPM 2113	Techniques diagnostiques	1.0 J	OPM 2505	Pharmacologie oculaire 2.2	4.0 J
OPM 2114	Techniques diagnostiques avancées	1.0 J	OPM 2506	Santé oculaire 2.2	3.0 J
OPM 2115	Jugement clinique 2.1	1.0 J	OPM 2507	Santé oculaire 2.3	2.0 J
OPM 2205	Optique ophtalmique 2.1	2.5 J	OPM 2508	Santé oculaire 2.4	2.0 J
OPM 2206	Optique ophtalmique 2.2	2.5 J	SCV 2102	Sciences de la vision 5 - Psychophysique	3.0 J
OPM 2302	Lentilles cornéennes 2.1	3.0 J	SCV 2103	Sciences de la vision 6 - Mouvements oculaires	3.0 J
OPM 2406	Adaptations sensorielles au strabisme	2.0 J			

SEGMENT 03 PROPRE À LA 3E ANNÉE

Tous les crédits du segment sont obligatoires.

Bloc 03A

Obligatoire - 36 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CSS 3900	Collaboration en sciences de la santé 3	1.0 J	OPM 3412	Déséquilibres oculomoteurs 2	3.0 J
OPM 3107	Gestion et jurisprudence en optométrie	3.0 S	OPM 3502	Santé oculaire 3.1	2.0 J
OPM 3116	Analyse de cas	2.0 J	OPM 3602	Optométrie gériatrique	2.0 J
OPM 31171	Introduction à la recherche 3.1	0.0 J	OPM 3603	Ergonomie visuelle et prévention	2.0 J
OPM 31172	Introduction à la recherche 3.2	1.0 J	OPM 3604	Réadaptation et handicap visuel	2.0 J
OPM 3120	Optométrie 3.1	3.0 J	OPM 3607	Optométrie pédiatrique	3.0 J
OPM 3130	Électrodiagnostic	2.0 J	OPM 37011	Stage - soins de 1re ligne 3.1	0.0
OPM 3307	Éléments de diagnostic - Lentille cornéenne	2.0 J	OPM 37012	Stage - soins de 1re ligne 3.2	3.0
OPM 3308	Lentilles cornéennes 3.1	3.0 J	OPM 3817	Stage en cliniques spécialisées 3.1	1.0
OPM 3309	Lentilles cornéennes 3.1	1.0 J			

SEGMENT 74 PROPRE À LA 4E ANNÉE

Tous les crédits du segment sont obligatoires.

Bloc 74A

Obligatoire - 40 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
OPM 41141	Travaux de recherche dirigés 1	0.0	OPM 4701	Stage en soins de première ligne 4.1	7.0
OPM 41142	Travaux de recherche dirigés 2	5.0	OPM 4702	Stage en soins de première ligne 4.2	7.0
OPM 4115	Optométrie 4.1	1.0	OPM 4801	Stages en cliniques spécialisées 4.1	3.0
OPM 41171	Discussions cliniques 1	0.0	OPM 4802	Stages en cliniques spécialisées 4.2	3.0
OPM 41172	Discussions cliniques 2	2.0	OPM 4902	Stages externes	12.0

Baccalauréat en orthophonie

FACULTÉ DE MÉDECINE | ÉCOLE D'ORTHOPHONIE ET D'AUDIOLOGIE

Sommaire et particularités







NUMÉRO 1-752-1-0


CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 107 crédits

DURÉE 3 ans

COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2017 31,653

-  Admission à l'automne
-  Cours de jour
-  Capacité d'accueil limitée
-  Offert au campus de Montréal
-  Stages obligatoires
-  Temps plein

 Non offert aux candidats étrangers avec un permis d'études

Information sur le programme

- Gina Calzuola : 514 343-6111, poste 5062 gina.calzuola@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- **attester d'une des formations indiquées ci-dessous :**

Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
 - DEC en sciences, lettres et arts
 - DEC en sciences de la nature et avoir atteint l'objectif 00XU (biologie)

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC et
- avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme**, les cours préalables suivants :
 - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
 - Chimie 101 et 201
 - Mathématiques 103
 - Physique 101, 201 et 301

et

- **satisfaire aux conditions suivantes :**

- avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent ou être boursier d'une agence canadienne ou internationale
- avoir complété la formation scientifique postsecondaire préalable à l'admission pas plus de huit ans avant le dépôt de la demande d'admission. Si les cours préalables ont été effectués plus de huit ans avant le dépôt de la demande, les cours suivants ou leurs équivalents devront être refaits:
 - Biologie 401 (BIO 1954 à l'UdeM)
 - Chimie 101 ou 201 ou 202 (CHM 1963 ou CHM 1982 à l'UdeM)
 - Physique 201 (PHY 1902 à l'UdeM)
- à la demande de l'École d'orthophonie et d'audiologie, se présenter à une entrevue.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 850/990 au Test de français international (TFI).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission. Cette catégorie comprend la sous-catégorie suivante :
 - Le candidat universitaire de 2^e ou de 3^e cycle, soit toute personne qui a complété une maîtrise ou entamé un doctorat.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Candidature particulière : toute personne admissible qui possède également une expérience de travail d'au moins trois ans à plein temps sur le marché du travail.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
 - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - Le dossier est étudié par le Service de l'admission et du recrutement et par l'École.
 - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
- Pour les candidats universitaires de 2^e et de 3^e cycle
 - Le dossier est étudié par l'École, pour fins de présélection, en tenant compte du dossier scolaire.
 - Le candidat présélectionné est convoqué à une entrevue. Cette entrevue est décisive.
- Pour les autres catégories
 - Le dossier est étudié par l'École, pour fins de présélection, en tenant compte de la scolarité antérieure et, le cas échéant, des connaissances et de l'expérience acquise sur le marché du travail.
 - Tout candidat sélectionné peut être convoqué à une entrevue. Cette entrevue est décisive.

Remarques

- Le candidat de la catégorie universitaire de 2^e ou 3^e cycle n'est pas nécessairement tenu de compléter les cours préalables à l'admission, mais cela est souhaitable.
- Le titulaire d'un diplôme de premier cycle en orthophonie qui souhaite actualiser sa formation en vue d'une mise à jour de ses connaissances pour répondre aux exigences spécifiques d'un ordre professionnel ou pour répondre aux exigences de l'admission à la maîtrise, doit soumettre sa candidature au Programme d'actualisation de formation en orthophonie (1-752-1-8). Les dossiers déjà analysés par l'Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec seront jugés prioritaires.
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-752-1-0)

Version 10 (A16)

Le Baccalauréat comporte 107 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 73

Les crédits du Baccalauréat sont répartis de la façon suivante : 1re année - 35 crédits obligatoires, Bloc 73A; 2e année - 34 crédits obligatoires, Bloc 73B; 3e année - 35 crédits obligatoires, Bloc 73C et 73D. L'étudiant doit compléter son programme par 3 crédits au choix.

Bloc 73A Première année

Obligatoire - 35 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CSS 1900	Collaboration en sciences de la santé 1	1.0	ORT 1534	Langage 1	3.0 J
ORA 1531	Phonétique clinique	3.0 J	ORT 1535	Langage 2	3.0 J
ORT 1125	Communication et déglutition chez l'enfant	4.0 J	ORT 1536	Sciences de la parole	3.0 J
ORT 15201	Initiation à l'intervention orthophonique 1	0.0 J	PSY 1085	L'apprentissage	3.0 J S
ORT 15202	Initiation à l'intervention orthophonique 2	3.0 J	PSY 1961	Psychologie du développement humain 1	3.0 J
ORT 1526	Initiation à l'exercice professionnel	2.0 J	PSY 2961	Psychologie du développement humain 2	3.0 J
ORT 1530	Parole/déglutition/audition : Anatomie-physiologie	4.0 J			

Bloc 73B Deuxième année

Obligatoire - 34 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CSS 2900	Collaboration en sciences de la santé 2	1.0 J	ORT 2525	Diversité culturelle et pratique orthophonique	3.0 J
ORA 2627	Bases neurobiologiques de la communication humaine	3.0 J	ORT 2527	Troubles de la communication chez l'enfant	2.0 J
ORA 2716	Méthodes et recherche 1	3.0 J	ORT 2530	Troubles du développement des sons de la parole	3.0 J
ORA 2717	Méthodes et recherche 2	3.0 J	ORT 2539	Troubles neurologiques de l'adulte - évaluation	3.0 J
ORA 3373	Systèmes de santé et d'éducation	2.0 J	ORT 2620	Troubles neurologiques de l'adulte	2.0 J
ORT 2240	Enseignement clinique en orthophonie	1.0 J	ORT 2626	Troubles de la parole	2.0 J
ORT 2514	Initiation à la pratique audiologique	3.0 J	ORT 2628	Intervention orthophonique	3.0 J

Bloc 73C Troisième année

Obligatoire - 16 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CSS 3900	Collaboration en sciences de la santé 3	1.0 J	ORT 3551	Activités d'intégration 1	1.0
ORA 3372	Réadaptation et adulte déficient auditif	2.0 J	ORT 3552	Activités d'intégration 2	1.0
ORT 3540	Atelier d'activités cliniques	1.0	ORT 3573	Intervention et enfant déficient auditif	2.0
ORT 3541	Premier stage en orthophonie	1.0	ORT 3578	Orthophonie enfant 1	3.0
ORT 3542	Deuxième stage en orthophonie	1.0	ORT 3579	Orthophonie enfant 2	3.0

Bloc 73D Troisième année

Obligatoire - 19 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ORT 3355	Troubles neurologiques de l'adulte - intervention 2	2.0	ORT 3563	Troubles de la voix et de la résonance	4.0
ORT 3358	Troubles du langage écrit	3.0	ORT 3639	Troubles neurologiques de l'adulte - intervention 3	2.0
ORT 3539	Troubles neurologiques de l'adulte - intervention 1	2.0	ORT 3657	Dysphagies	3.0
ORT 3557	Problèmes de la fluidité	3.0			

Bloc 73Z

Choix - 3 crédits.







Programme d'actualisation de formation en orthophonie


FACULTÉ DE MÉDECINE | ÉCOLE D'ORTHOPHONIE ET D'AUDIOLOGIE

Sommaire et particularités

NUMÉRO 1-752-1-8

CYCLE 1^{er} cycle

-  Admission à l'automne
-  Cours de jour
-  Capacité d'accueil limitée
-  Offert au campus de Montréal
-  Temps plein
-  Temps partiel

 Non offert aux candidats étrangers avec un permis d'études

Information sur le programme

- Gina Calzuola : 514 343-6111, poste 5062 gina.calzuola@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admis et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit :

- **attester d'une des formations indiquées ci-dessous :**
Soit
 - être titulaire d'un diplôme de premier cycle en orthophonie et
 - **satisfaire aux conditions suivantes**
 - avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent ou être boursier d'une agence canadienne ou internationale
 - fournir l'ensemble des documents exigés (voir la rubrique Remarques)
 - à la demande de l'École d'orthophonie et d'audiologie, se présenter à une entrevue.

Note : Les dossiers déjà analysés par l'Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec seront jugés prioritaires.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 850/990 au Test de français international (TFI).

Critères de sélection

- Le dossier est étudié par l'École d'orthophonie et d'audiologie, pour fins de présélection, en tenant compte de la scolarité antérieure et du niveau de réussite de celle-ci, et, le cas échéant, des connaissances et de l'expérience acquise sur le marché du travail.
- Le candidat présélectionné peut être convoqué à une entrevue. Cette entrevue est décisive.

Remarques

Documents à transmettre (avant le 1^{er} mars)

Outre les documents faisant partie de la demande d'admission de base, le candidat doit envoyer les documents suivants :

- une liste des cours suivis dans le cadre de la formation en orthophonie
- une description détaillée de chaque cours incluant le nombre d'heures consacrées à chaque matière
- un formulaire établissant l'équivalence des cours suivis

- un curriculum vitae
- une lettre de motivation (2 pages maximum à interligne simple)
- Une lettre du conseil d'administration de l'Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec, le cas échéant

Si les documents sont rédigés dans une langue autre que le français ou l'anglais, prévoir une traduction certifiée conforme (sceaux du traducteur) de chaque document à l'exception de la description détaillée des cours suivis dont la traduction n'a pas nécessairement à être certifiée.

Structure du programme (1-752-1-8)

Version 00 (A03)

Le programme d'actualisation comporte un maximum de 90 crédits.

Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit à temps plein ou à temps partiel.

- À temps plein, l'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et à un maximum de 18 crédits par trimestre. Habituellement, il s'inscrit à un total de 30 crédits par année.

- À temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre), l'étudiant doit s'inscrire à un minimum de neuf crédits en quatre trimestres consécutifs.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Tous les crédits du programme d'actualisation sont au choix.

Bloc 70A

Choix - Maximum 90 crédits.

Certificat en petite enfance et famille: éducation et intervention précoce


FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE


Sommaire et particularités


NUMÉRO 1-253-5-0


CYCLE 1^{er} cycle


CRÉDITS 30 crédits

 Admission à l'automne, l'hiver et l'été


 Cours de soir


 Capacité d'accueil non limitée


 Offert au campus de Montréal


 Offert au campus de Laval


 Stages facultatifs

 Temps plein

 Temps partiel

 Afin de mieux répondre aux besoins des étudiants en situation d'emploi, les cours du programme sont surtout offerts le soir.

 Cours pouvant être offerts le samedi et le dimanche.

 Certains cours sont aussi offerts au campus de Longueuil.

Information sur le programme

- Suzanne Major : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 pef-responsable@fep.umontreal.ca
- TGDE FEP Petite enfance : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 pef-tgde@fep.umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.
- Base universitaire
avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineure, majeure, certificat, baccalauréat).
- Si le candidat ne répond pas à l'une ou l'autre des bases d'admissibilité décrites ci-dessus, la Faculté pourra lui suggérer de suivre le programme Accès-FEP. La réussite de ce programme est une condition préalable à une admission au certificat.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Remarques

- Dans ce programme, l'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre). S'il s'inscrit à temps plein, il n'est pas assuré de pouvoir compléter son programme en un an.
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-253-5-0)

Version 01 (A13)

Le Certificat comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du Certificat sont répartis de la façon suivante : 15 crédits obligatoires, de 12 à 15 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix.

Bloc 70A Notions fondamentales

Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PEF 1050	Le développement de l'enfant de 0 à 5 ans	3.0 S	PEF 3200W	Sécurité des tout-petits	3.0 S
PEF 2060	Observation et évaluation de l'enfant	3.0 S	PEF 3500	Activité d'intégration	3.0 S
PEF 3050	Intervention : enfant, famille, réseaux	3.0 S			

Bloc 70B Problématiques et pratiques spécifiques

Option - Minimum 9 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MSO 2180G	Santé physique des tout-petits	3.0 J S	PEF 3200Y	Langage et communication chez l'enfant	3.0
PEF 1200	Éducation en petite enfance : milieu de garde	3.0 S	PEF 3250	Programmes éducatifs en petite enfance	3.0 S
PEF 2315	Activité ludique et animation	3.0 S	PEF 3600	Interculturalisme et petite enfance	3.0
PEF 2510	Problématiques spécifiques chez l'enfant de 0 à 5 ans	3.0 S	PEF 3650	Didactique ludique en service de garde	3.0
PEF 2710D	Jeunes familles en difficulté	3.0	PEF 3700	Plein air et développement moteur	3.0
PEF 2715	Santé, pauvreté, intervention	3.0 J S			

Bloc 70C Formation complémentaire

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AEG 2110	Entraînement au travail en équipe	3.0 J	PSY 3090	Développement social et cognitif 0-5 ans	3.0 J
ASA 1050G	La gestion en santé	3.0 J S	PSY 3096	Famille et développement de l'enfant	3.0 J
DRT 3803	Droit de l'enfant	3.0 J	REI 1040G	Comportement organisationnel	3.0 S
IDI 1040	Fondements théoriques des TSA	3.0 J	REL 1330	Religions et espace public	3.0 J
PPL 3050Y	Santé et transculturalité	3.0	SME 1050	Dynamique et développement de la personnalité	3.0 S
PSE 1201	Petite enfance et psychopathologie	3.0 J	SVS 2378	Intervention communautaire	3.0 S
PSY 1095	Développement de l'enfant	3.0 J S	VIO 2009	Violence familiale et conjugale	3.0 S

Bloc 70Z

Choix - maximum 3 crédits.

Doctorat de 1^{er} cycle en pharmacie

FACULTÉ DE PHARMACIE

Sommaire et particularités

NUMÉRO 1-675-1-1

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 164 crédits

COTE DE RENDEMENT DU DERNIER 33,156

CONVOQUÉ AU TEST D'ADMISSION EN

2017



Admission à l'automne



Cours de jour



Capacité d'accueil limitée



Offert au campus de Montréal



Stages obligatoires



Temps plein



Menant à une accréditation professionnelle



Possibilité de séjour d'études à l'international



Non offert aux candidats étrangers avec un permis d'études



Cheminement Honor



Obligation de posséder un ordinateur portable conforme aux spécifications de la Faculté



Obligation de se conformer à la politique de vaccination et à la politique sur la réanimation cardio-respiratoire

Information sur le programme

- Myriam Grefford : 514-343-7906 myriam.grefford@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- 1) attester d'une des formations indiquées ci-dessous
Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
 - DEC en sciences, lettres et arts
 - DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs 00XU (biologie) et 00XV (chimie)

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec et
- avoir réussi, avant l'entrée dans le programme, les cours préalables suivants :
 - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
 - Chimie 101, 201 et 202
 - Mathématiques 103 et 203
 - Physique 101, 201 et 301

Soit être titulaire d'un diplôme d'études postsecondaires reconnu équivalent à un DEC par l'Université de Montréal et avoir réussi les cours préalables ci-dessus mentionnés ou des cours équivalents dans chacune des quatre disciplines.

Soit être titulaire d'un diplôme de premier cycle universitaire reconnu équivalent à un baccalauréat par l'Université de Montréal et avoir réussi les cours préalables ci-dessus mentionnés ou des cours équivalents dans chacune des quatre disciplines. **Des études universitaires non sanctionnées par un diplôme ne rendent pas admissibles.**

et

- 2) satisfaire aux conditions suivantes :

- avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission ou être boursier d'une agence canadienne ou internationale ou être boursier d'un gouvernement qui a conclu une entente avec l'Université.
- avoir complété la formation scientifique postsecondaire préalable à l'admission pas plus de huit ans avant le dépôt de la demande d'admission. Si les cours préalables ont été effectués plus de huit ans avant le dépôt de la demande, les cours suivants ou leurs équivalents devront être refaits, peu importe le parcours du candidat :

- Biologie 401 (BIO 1954 à l'UdeM)
- Chimie 202 (CHM 1982 à l'UdeM)
- Mathématiques 103 (MAT 1903 à l'UdeM)
- Physique 201 (PHY 1902 à l'UdeM)
- Réussir le Test d'évaluation des compétences transversales (TECT en ligne) (voir la rubrique **Remarques**).
- Sur demande, se présenter à une entrevue en personne.
-

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 850/990 au Test de français international (TFI).

Catégories de candidats

- **Collégien** : toute personne qui est titulaire ou qui en voie d'obtention d'un DEC ou d'un diplôme équivalent.
- **Universitaire** :
 - toute personne titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission
 - ou
 - toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent et qui est titulaire ou qui est en voie d'obtention d'un diplôme de premier cycle universitaire.
- **Francophone hors Québec** : toute personne francophone résidente d'une province canadienne qui a conclu une entente avec le gouvernement du Québec concernant l'accès aux programmes de sciences de santé.

Capacité d'accueil

La capacité d'accueil est limitée. Elle est répartie entre les différentes catégories de candidats.

- Pour les collégiens et les universitaires : la capacité d'accueil est laissée à l'appréciation du Comité d'admission qui tient compte de la qualité des candidatures dans chaque catégorie.
- Parmi les candidats admis, un maximum de sept places peut être attribué, par entente intergouvernementale, à des candidats francophones hors-Québec (quatre des provinces maritimes, trois de l'Ontario).
- Parmi les candidats admis, un maximum de deux places peut être attribué à des candidats étrangers boursiers d'une agence canadienne ou internationale ou candidats boursiers d'un gouvernement qui a conclu une entente avec l'Université.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- L'excellence du dossier scolaire et les résultats du Test d'évaluation des compétences transversales (TECT en ligne) constituent les critères de sélection.
- Lors de l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- La Faculté se réserve le droit de convoquer certains candidats à une entrevue en français en personne si jugé nécessaire par le Comité d'admission. Cette décision sera basée sur l'évaluation de la performance de ces candidats au Test d'évaluation des compétences transversales (TECT en ligne). Cette entrevue peut être éliminatoire.
- Un score global est établi pour chaque candidat selon la pondération suivante :
 - Dossier scolaire : 80 %
 - TECT en ligne : 20 %
- Une liste d'excellence est établie en fonction des scores globaux des candidats aux fins de la sélection finale de ceux qui recevront une offre d'admission.

Remarques

- **Test d'évaluation des compétences transversales (TECT en ligne)**
 - Le TECT en ligne, administré par Altus Assessments sous le nom de CASPer, vise à mesurer les compétences transversales (jugement, professionnalisme, éthique, capacité de travailler en équipe, etc.) des candidats par l'utilisation

de scénarios (vidéos et écrits) inspirés de situations de la vie quotidienne. Les connaissances théoriques ne sont pas évaluées.

- À la suite du dépôt de sa demande d'admission, le candidat doit s'inscrire lui-même au TECT en ligne dans un délai de 10 jours ouvrables (examencasper.com). Des frais sont à prévoir.
- Le candidat doit s'assurer auprès d'Altus Assessments que les résultats seront transmis au Service de l'admission et du recrutement de l'Université de Montréal.
- Le candidat complète le TECT en ligne une seule fois par période d'admission. Les résultats obtenus sont valides pour tous les programmes qui le requièrent.
- Les résultats du TECT en ligne sont valides uniquement pour le trimestre d'admission en cours. Ils ne peuvent pas être reconduits à un trimestre d'admission ultérieur.
- Le TECT en ligne peut être éliminatoire.
- De l'information complémentaire est disponible à la page suivante : admission.umontreal.ca/tectenligne.

■ Exigences du programme

- Dans les délais prévus par le programme, l'étudiant doit répondre aux exigences suivantes : fournir des preuves des immunisations requises par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, attester de la réussite d'un cours de Réanimation cardiorespiratoire (RCR) reconnu par la Faculté et être inscrit au Registre des étudiants de l'Ordre des pharmaciens du Québec selon les exigences en vigueur au début de l'année universitaire. La documentation nécessaire est fournie à l'étudiant par la Faculté.
- L'acquisition d'un ordinateur portable est requise dès l'entrée dans le programme. Consulter le site Internet de la Faculté (pharm.umontreal.ca) au sujet du modèle et de la configuration requis.
- Des frais institutionnels obligatoires sont exigés à partir de la 2^e année du programme.

■ Les stages

- Certains stages du programme pourraient être effectués en région éloignée de la grande région métropolitaine. Le processus d'assignation aux milieux de stage est géré par la Faculté et est expliqué aux étudiants au cours de leur première année.
- Les stages PHA 1510 et PHA 2510 des deux premières années sont effectués soit en mai, soit en juin (une moitié de la cohorte en mai, l'autre moitié en juin).

■ Boursiers étrangers

- Il est de la responsabilité du candidat étranger boursier de mentionner son statut au moment du dépôt de sa demande d'admission et de fournir à la Faculté toutes les informations pertinentes concernant sa bourse : durée, montant et obligations. Pour le boursier d'un gouvernement, la Faculté exige que ce gouvernement ait établi une entente officielle avec l'Université. Le candidat doit détenir un visa d'étudiant.
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-675-1-1)

Version 06 (A16)

Le Doctorat comporte 164 crédits dans son Cheminement général et 177 crédits dans son Cheminement Honor.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 COURS DE 1RE ANNÉE

Tous les crédits du segment sont obligatoires.

Bloc 01A

Obligatoire - 20 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHA 1110	Fonctionnement normal du corps humain 1	2.0 J	PHA 1210	Le pharmacien, professionnel de la santé	2.0 J
PHA 1120	Fonctionnement normal du corps humain 2	2.0 J	PHA 1215	Le pharmacien et la loi	2.0 J
PHA 1130	Fonctionnement normal du corps humain 3	4.0 J	PHA 1311	Laboratoire - pratique professionnelle 1	2.0 J
PHA 1140	Fonctionnement normal du corps humain 4	3.0 J	PHA 1416A	Projet spécial en pharmacie : service à la communauté 1A	3.0 J

Bloc 01B Obligatoire - 24 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CSS 1900	Collaboration en sciences de la santé 1	1.0	PHA 1220	Le pharmacien et le patient	2.0 J
PHA 1150	LADMER 1 - Médicament en dose unique	4.0 J	PHA 1320	Laboratoire - pratique professionnelle 2	3.0 J
PHA 1160	LADMER 2 - Médicament en doses multiples	3.0 J	PHA 1416B	Projet spécial en pharmacie : service à la communauté 1B	2.0 J
PHA 1170	LADMER 3 - Médicaments en interaction	2.0 J	PHA 1510	Pratique pharmaceutique communautaire 1	4.0 J
PHA 1180	Soins pharmaceutiques : immunologie	3.0 J			

SEGMENT 02 COURS DE 2E ANNÉE

Tous les crédits du segment sont obligatoires.

Bloc 02A Obligatoire - 19 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHA 2110	Soins pharmaceutiques : hématologie, néphrologie	4.0 J	PHA 2210	Le pharmacien et le savoir scientifique	3.0 J
PHA 2121	Soins pharmaceutiques : infectiologie 1	5.0 J	PHA 2310	Laboratoire - pratique professionnelle 3	3.0 J
PHA 2140	Soins pharmaceutiques : gastro-entérologie	4.0 J			

Bloc 02B Obligatoire - 23 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CSS 2900	Collaboration en sciences de la santé 2	1.0 J	PHA 2170	Soins pharmaceutiques : endocrinologie	3.0 J
PHA 2131	Soins pharmaceutiques : infectiologie 2	1.0 J	PHA 2220	Le pharmacien-conseil	3.0 J
PHA 2150	Soins pharmaceutiques : cardiologie 1	4.0 J	PHA 2320	Laboratoire - pratique professionnelle 4	3.0 J
PHA 2160	Soins pharmaceutiques : cardiologie 2	4.0 J	PHA 2510	Pratique en établissement de santé 1	4.0 J

SEGMENT 03 COURS DE 3E ANNÉE

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante: 36 crédits obligatoires et, au maximum, 3 crédits à option.

Cheminement Honor: Les étudiants devront s'inscrire au cours du Bloc 03V et suivre dans le Bloc 03C les cours suivants: PHM 6077 (2 crédits) et, au choix, le cours PHM 2081 (1 crédit) ou PHM 3083 (1 crédit) ou PHA 3603 (1 crédit).

Bloc 03A Obligatoire - 21 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CSS 3900	Collaboration en sciences de la santé 3	1.0 J	PHA 3180	Soins pharmaceutiques : infectiologie 3	2.0 J
PHA 3120	Soins pharmaceutiques : pneumologie, rhumatologie	4.0 J	PHA 3210	Le pharmacien et la communauté	4.0 J
PHA 3130	Soins pharmaceutiques : obstétrique-gynéco, urologie, ORLO	4.0 J	PHA 3310	Laboratoire - pratique professionnelle 5	2.0 J
PHA 3160	Soins pharmaceutiques : psychiatrie, toxicomanie	3.0 J	PHA 3416	Services à la communauté	1.0 J

Bloc 03B Obligatoire - 16 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHA 3140	Soins pharmaceutiques : dermatologie	3.0 J S	PHA 3190	Soins pharmaceutiques : infectiologie 4	1.0 J
PHA 3150	Soins pharmaceutiques : neurologie	3.0 J	PHA 3220	Le pharmacien gestionnaire	3.0 J
PHA 3170	Soins pharmaceutiques : oncologie	3.0 J	PHA 3323	Laboratoire de pratique professionnelle 6	3.0

Bloc 03C Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHA 3600	Atelier thématique	1.0	PHA 3604	Problèmes pharmaceutiques 4	3.0
PHA 3603	Problèmes pharmaceutiques 3	1.0	PHM 6077	Fondements, méthodologie de la recherche	2.0

Bloc 03D Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHM 6010	Développement du médicament	3.0 S	PHM 6512	Produits stériles en pharmacie communautaire	1.0 J
PHM 6501	Soins pharmaceutiques mère-enfant	3.0 J	PHM 6513	Le pharmacien et l'aide humanitaire	3.0 J
PHM 6504	Pharmacothérapie gériatrique	3.0 J	PHM 6514	Soins pharm. urgence et soins critiques	3.0 J
PHM 6505	Soins pharmaceutiques appliqués en première ligne	3.0 J	PHM 6515	Soins pharmaceutiques pédiatriques	3.0 J
PHM 6507	Chronopharmacologie	3.0			

Bloc 03V

Option - Maximum 13 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
SBP 4001	Projet de recherche Honor	13.0

SEGMENT 70 COURS DE 4E ANNÉE

Tous les crédits du segment sont obligatoires.

Bloc 70A

Obligatoire - 38 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHA 4410	Activités d'intégration en pharmacie 6	6.0 J	PHA 4530	Pratique en établissement de santé 2	8.0
PHA 4510T	Pratique pharmaceutique communautaire 2	8.0 J	PHA 4540	Pratique en établissement de santé 3	4.0
PHA 4520T	Pratique pharmaceutique communautaire 3	8.0	PHA 4550	Stage à thématique optionnelle	4.0 J

Qualification en pharmacie

FACULTÉ DE PHARMACIE

Sommaire et particularités

NUMÉRO 1-675-1-2

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 64 crédits



Admission à l'automne



Cours de jour



Capacité d'accueil limitée



Offert au campus de Montréal



Stages obligatoires



Temps plein



Menant à une accréditation professionnelle



Non offert aux candidats étrangers avec un permis d'études



Réservé aux citoyens canadiens ou résidents permanents avec diplôme de pharmacien acquis à l'étranger



Frais institutionnels obligatoires et obligation de posséder un ordinateur portable



Obligation de satisfaire aux exigences des politiques facultaires sur la vaccination et la réanimation cardiorespiratoire

Information sur le programme

- Myldred Larathe, TGDE : 514 343-7351, poste 33585 myldred.larathe@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- être titulaire d'un diplôme en pharmacie obtenu hors Canada. et
- satisfaire aux conditions suivantes
 - soumettre un avis valide de la Direction de l'admission et du perfectionnement de l'Ordre des pharmaciens du Québec relatif aux exigences de qualification pour l'obtention du droit de pratique au Québec
 - avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent
 - réussir le Test d'évaluation des compétences transversales (TECT en ligne) (voir la rubrique **Remarques**)
 - Sur demande, se présenter à une entrevue en personne.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI).

Capacité d'accueil

La capacité d'accueil est limitée à 30 places.

Critères de sélection

- Les candidats dont le dossier scolaire et les résultats au Test d'évaluation des compétences transversales (TECT en ligne) sont jugés satisfaisants sont convoqués à une entrevue qui peut être éliminatoire.
- Une liste d'excellence est établie en fonction du dossier scolaire, des résultats au Test d'évaluation des compétences transversales (TECT en ligne) et de l'entrevue aux fins de sélection finale de ceux qui recevront une offre d'admission.

Remarques

- Test d'évaluation des compétences transversales (TECT en ligne)**
 - Le TECT en ligne, administré par Altus Assessments sous le nom de CASPer, vise à mesurer les compétences transversales (jugement, professionnalisme, éthique, capacité de travailler en équipe, etc.) des candidats par l'utilisation de scénarios (vidéos et écrits) inspirés de situations de la vie quotidienne. Les connaissances théoriques ne sont pas évaluées.
 - À la suite du dépôt de sa demande d'admission, le candidat doit s'inscrire lui-même au TECT en ligne dans un délai de 10

jours ouvrables (examencasper.com). Des frais sont à prévoir.

- Le candidat doit s'assurer auprès d'Altus Assessments que les résultats seront transmis au Service de l'admission et du recrutement de l'Université de Montréal.
- Le candidat complète le TECT en ligne une seule fois par période d'admission. Les résultats obtenus sont valides pour tous les programmes qui le requièrent.
- Les résultats du TECT en ligne sont valides uniquement pour le trimestre d'admission en cours. Ils ne peuvent pas être reconduits à un trimestre d'admission ultérieur.
- Le TECT en ligne peut être éliminatoire.
- De l'information complémentaire est disponible à la page suivante : admission.umontreal.ca/tectenligne.

■ Exigences du programme

- Dès le début de ses études au programme de qualification, l'étudiant doit répondre aux exigences suivantes : fournir des preuves des immunisations requises par le Ministère de la santé et des services sociaux du Québec, attester d'un cours de Réanimation cardiorespiratoire (RCR) reconnu par la Faculté et être inscrit au Registre des étudiants de l'Ordre des pharmaciens du Québec selon les exigences en vigueur au début de l'année universitaire. La documentation nécessaire est fournie à l'étudiant par la Faculté.
- L'acquisition d'un ordinateur portable est requise dès l'entrée dans le programme. Consulter le site web de la Faculté (pharm.umontreal.ca) au sujet du modèle et de la configuration requis.
- Certains stages du programme pourraient être effectués en région éloignée de la grande région métropolitaine. Le processus d'assignation aux milieux de stage est géré par la Faculté et est expliqué aux étudiants au cours du premier trimestre d'études
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre spécifiant la formation prescrite par l'Ordre des pharmaciens du Québec

Structure du programme (1-675-1-2)

Version 02 (A14)

Le Programme comporte 64 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01

Tous les crédits du segment sont obligatoires.

Bloc 01A Cours de 1re année

Obligatoire - 17.5 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PAP 1100	Processus LADMER	3.0 J	PAP 1210	Communication	3.0
PAP 1110	Soins pharmaceutiques : dermatologie	1.0 J	PAP 12101	Le pharmacien-conseil 1	0.0 J
PAP 1120	Soins pharmaceutiques : gastro-entérologie	3.0 J	PAP 12102	Le pharmacien-conseil 2	3.0 J
PAP 1130	Soins pharmaceutiques : hématologie-néphrologie	2.0 J	PAP 1220	Pharmacie et systèmes de santé	2.0 J
PAP 1200	Introduction à la profession de pharmacien au Québec	2.0 J	PAP 1301	Laboratoire de pratique professionnelle 1	1.5 J

Bloc 01B Cours de 1re année

Obligatoire - 17 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PAP 2101	Soins pharmaceutiques : infectiologie 1	1.5 J	PAP 2200	Législation et normes pharmaceutiques	3.0 J
PAP 2110	Soins pharmaceutiques : infectiologie 2	3.0 J	PAP 2210	Éthique en pharmacie	1.0 J
PAP 2120	Soins pharmaceutiques : cardiologie 1	2.0 J	PAP 2301	Laboratoire de pratique professionnelle 2	1.5 J
PAP 2130	Soins pharmaceutiques : cardiologie 2	2.0 J	PAP 2500	Introduction à la pratique en pharmacie hospitalière	1.0 J
PAP 2140	Soins pharmaceutiques : neurologie	2.0 J			

Bloc 01C Cours de 1re année

Obligatoire - 13.5 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PAP 3100	Soins pharmaceutiques : rhumatologie	2.0	PAP 3140	Soins pharmaceutiques : psychiatrie	2.0
PAP 3110	Soins pharmaceutiques : endocrinologie- pneumologie	3.0	PAP 3150	Soins pharmaceutiques : oncologie	2.0
PAP 3121	Soins pharmaceutiques : santé homme et femme	1.5	PAP 3300	Laboratoire de pratique professionnelle	2.0
PAP 3130	Soins pharmaceutiques : ORLO	1.0			

SEGMENT 70 COURS DE 2E ANNÉE

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante: 8 crédits obligatoires et 8 crédits à option.

Bloc 70A

Obligatoire - 8 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PAP 4500	Stage milieu communautaire 1	8.0 J

Bloc 70B

Option - 8 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PAP 4520	Stage milieu communautaire 2	8.0
PAP 4530	Stage en établissement santé	8.0

Baccalauréat en philosophie

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT DE PHILOSOPHIE

Sommaire et particularités








NUMÉRO 1-195-1-0

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 90 crédits

DURÉE 3 ans

COTE R MINIMALE 22,000

-  Admission à l'automne et à l'hiver
 -  Cours de jour
 -  Cours de soir
 -  Offert au campus de Montréal
 -  Temps plein
 -  Temps partiel
-  Possibilité de séjour d'études à l'international

Information sur le programme

- Peter Dietsch : 514-343-6482 peter.dietsch@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Structure du programme (1-195-1-0)

Version 12 (A14)

Le Baccalauréat comporte 90 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 83

Les crédits du Baccalauréat sont répartis de la façon suivante : 18 crédits obligatoires, 66 crédits à option et 6 crédits au choix.

Bloc 83A Bases de la philosophie

Obligatoire - 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHI 1005	Logique 1	3.0 J	PHI 1600	Introduction à la philosophie moderne	3.0 J
PHI 1430	Éthique et politique	3.0 J	PHI 1710	Langage, pensée et connaissance	3.0 J
PHI 1520	Introduction à la métaphysique	3.0 J	PHI 1800	Des présocratiques à Aristote	3.0 J

Bloc 83B Histoire de la philosophie 1

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHI 2800	Platon	3.0 J	PHI 2810	Aristote	3.0
PHI 2805	La République de Platon	3.0	PHI 2820	Philosophie hellénistique	3.0 J

Bloc 83C Histoire de la philosophie 2

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PHI 1860	Introduction à la philosophie médiévale	3.0 S
PHI 2865	Auteurs médiévaux (5e - 12e siècles)	3.0 S
PHI 2870	Auteurs médiévaux (13e - 15e siècles)	3.0

Bloc 83D Histoire de la philosophie 3

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHI 2605	Descartes	3.0	PHI 2650	Kant : Critique de la raison pure	3.0 J
PHI 2615	Philosophie des Lumières	3.0 J	PHI 2670	L'empirisme moderne	3.0

Bloc 83E Philosophie et sciences humaines

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHI 1205	Philosophie française contemporaine	3.0 S	PHI 2210	Théorie critique	3.0 S
PHI 1255	Introduction à la philosophie de l'art	3.0 S	PHI 2215	Le post-structuralisme en France	3.0 J
PHI 2195	Idéalisme allemand	3.0 S	PHI 2220	Philosophie de la perception	3.0 S
PHI 2200	Nietzsche	3.0 S	PHI 2225	Théories philosophiques de la conscience	3.0 J
PHI 2205	La phénoménologie de Husserl	3.0 J	PHI 2255	Théories esthétiques	3.0

Bloc 83F Philosophie éthico-politique

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHI 1400	Problèmes en éthique	3.0 J	PHI 2419	Philosophie féministe	3.0 J
PHI 2405	Théories éthiques modernes	3.0	PHI 2421	Éthique et politique à l'âge classique	3.0 S
PHI 2406	Théories éthiques contemporaines	3.0 S	PHI 2422	Théories politiques modernes	3.0
PHI 2415	Éthique des relations internationales	3.0 J	PHI 2425	Philosophie politique contemporaine	3.0 J
PHI 2417	Théories de la justice	3.0	PHI 2430	La philosophie pratique de Kant	3.0 J
PHI 2418	Éthique et politique de l'environnement	3.0			

Bloc 83G Philosophie et pensée scientifique

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHI 1130	Philosophie des sciences	3.0 S	PHI 2180	Philosophie du langage	3.0 S
PHI 1300	Philosophie de la connaissance	3.0 J	PHI 2305	Théories de la connaissance	3.0
PHI 1365	Évolution, pensée et valeurs	3.0 J	PHI 2320	Philosophie de l'esprit	3.0 J
PHI 2005	Logique 2	3.0 S	PHI 2330	Problèmes de métaphysique	3.0
PHI 2150	Philosophie des sciences humaines	3.0	PHI 2340	Induction et raisonnement scientifique	3.0
PHI 2160	Philosophie des sciences exactes	3.0			

Bloc 83H Cours approfondis

Option - Minimum 15 crédits, maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHI 3005	Logique 3	3.0	PHI 3710	Philosophie anglo-américaine	3.0
PHI 3015	Psychanalyse et philosophie	3.0 J	PHI 3730	Herméneutique philosophique	3.0 J
PHI 3250	Esthétique de la littérature	3.0	PHI 3735	Gadamer et l'herméneutique	3.0
PHI 3365	Philosophie de la biologie	3.0	PHI 3745	Conceptions philosophiques du soi	3.0
PHI 3510	Problèmes de philosophie moderne	3.0	PHI 3755	La phénoménologie après Husserl	3.0
PHI 3530	Le rationalisme moderne	3.0	PHI 3760	Heidegger	3.0 J
PHI 3615	Éthique et psychologie morale	3.0	PHI 3780	Figures de la philosophie européenne	3.0 S
PHI 3625	Problèmes d'éthique	3.0 S	PHI 3802	Philosophie néo-platonicienne	3.0
PHI 3630	Philosophie de l'action	3.0	PHI 3805	Aristote : éthique et politique	3.0
PHI 3640	Hegel	3.0	PHI 3820	La métaphysique d'Aristote	3.0
PHI 3645	La critique de la faculté de juger	3.0 J	PHI 3870	Philosophie médiévale arabe et juive	3.0
PHI 3660	Philosophie du droit	3.0 J	PHI 3905	Philosophie de la religion	3.0
PHI 3685	Problèmes d'éthique appliquée	3.0			

Bloc 83I Philosophie orientale

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PHI 2960	Naissance de la philosophie chinoise	3.0 S
PHI 2965	Le bouddhisme chinois	3.0

Bloc 83L Langues

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1911	Lire en allemand 1 (niveau A1-A2)	3.0 J	CHN 1906	Chinois 6 (niveau A2.2)	3.0 J
ALL 1912	Lire en allemand 2 (niveau B1)	3.0 J	CHN 1907	Chinois 7 (niveau A2.3)	3.0 J
ALL 1913	Lire en allemand 3 (niveau B2.1)	3.0 J	CHN 1908	Chinois 8 (niveau A2+)	3.0 J
ALL 1914	Lire en allemand 4 (niveau B2.2)	3.0	CHN 1911	Chinois 11 (niveau B1.3)	3.0 J
ANG 1912	Lire en anglais 2 (niveau B2)	3.0 J	CHN 1912	Lire en chinois 1 (niveau B2.1)	3.0 J
ARA 1901	Arabe 1 (niveau A1.1)	3.0 J S	CHN 1913	Lire en chinois 2 (niveau B2.2)	3.0
ARA 1902	Arabe 2 (niveau A1.2)	3.0 J S	GRC 1111	Initiation à la langue grecque 1	3.0 S
ARA 1903	Arabe 3 (niveau A2.1)	3.0 J	GRC 1121	Initiation à la langue grecque 2	3.0 S
ARA 1904	Arabe 4 (niveau A2.2)	3.0 J	LAT 1111	Initiation à la langue latine 1	3.0 S
ARA 1912	Arabe A1	3.0 J	LAT 1121	Initiation à la langue latine 2	3.0 S
CHN 1905	Chinois 5 (niveau A2.1)	3.0 J			

Bloc 83Y Initiations complémentaires

Option - Minimum 9 crédits, maximum 13 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 1013	Éléments d'ethnologie	3.0 J	HST 1031	Histoire de l'Antiquité	3.0 J
ANT 2026	Anthropologie politique	3.0 J	HST 1041	L'Europe moderne	3.0 J
COM 1300	Théories de la communication	3.0 J	HST 1042	L'Europe contemporaine	3.0 J
COM 2200	Communication, interaction et discours	3.0 J	IFT 1015	Programmation 1	3.0 J S
ECN 1000	Principes d'économie	3.0 J S	IFT 1025	Programmation 2	3.0 J S
ECN 1050	Introduction à la macroéconomie	3.0 J S	IFT 1065	Structures discrètes en informatique	3.0 J
ECN 1350	Histoire économique du monde occidental	3.0 J	IFT 1810	Introduction à la programmation	3.0 J S
ECN 1600	Histoire de la pensée économique	3.0 J S	LAT 1031	Histoire de la littérature latine	3.0 J
FAS 1005	Introduction aux sciences humaines	3.0	LCO 1000	Introduction à la littérature comparée	3.0 S
FAS 1020	Le monde Antique	3.0	LCO 1008	Oeuvres de la littérature mondiale 1	3.0 J
FAS 1050	L'invention de l'homme moderne	3.0	LCO 2040	Oeuvres de la littérature mondiale 2	3.0 J
FAS 1070	Avènement du monde contemporain	3.0	LCO 3010	Théories de la littérature	3.0 J
FRA 1027	Histoire de la littérature	3.0 J	LNG 1540	Notions de syntaxe	3.0 J
FRA 1110	Introduction aux classicismes	3.0 J	LNG 1955	Notions générales de linguistique	3.0 J
FRA 2100	Littérature française du Moyen Âge	3.0	MAT 1000	Analyse 1	4.0 J
FRA 2112	Littérature française du 18e siècle	3.0	MAT 1101	Mathématiques fondamentales	3.0 J
FRA 3313	Littérature et psychanalyse	3.0 J	PHY 1651	Mécanique classique 1	3.0 J
FRA 3314	Littérature et philosophie	3.0 J	PHY 1652	Relativité 1	3.0 J
GRC 1031	Introduction à la littérature grecque	3.0 J	POL 3235	Politiques scientifiques	3.0 J
HAR 1165	Introduction aux arts de l'an -800 à 800	3.0 J	PSY 1085	L'apprentissage	3.0 J S
HAR 1190	Introduction aux arts du 9e au 18e siècle	3.0 J	PSY 2055	Psychologie de la perception	3.0 J S
HAR 1200	Introduction à l'art moderne	3.0 J	PSY 2065	Processus cognitifs 1	3.0 J S
HAR 2252	L'art des Lumières	3.0 J	PSY 2115	Psychopathologie: introduction	3.0 J S
HAR 2294	L'art des révolutions (1789-1871)	3.0 S	PSY 3022	Histoire critique de la psychologie	3.0 J S
HAR 3040	Histoire et pratique de la critique d'art	3.0	REL 2980	Fondements religieux de l'Occident	3.0 S

Bloc 83Z

Choix - 6 crédits.

Majeure en philosophie

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT DE PHILOSOPHIE

Sommaire et particularités








NUMÉRO 1-195-2-0

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 60 crédits

DURÉE 2 ans

COTE R MINIMALE 20,000

-  Admission à l'automne et à l'hiver
 -  Cours de jour
 -  Cours de soir
 -  Offert au campus de Montréal
 -  Temps plein
 -  Temps partiel
-  Possibilité de séjour d'études à l'international

Information sur le programme

- Peter Dietsch : 514 343-6482

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Structure du programme (1-195-2-0)

Version 12 (A14)

La Majeure comporte 60 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 84

Les crédits de la Majeure sont répartis de la façon suivante : 18 crédits obligatoires, 39 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 84A Bases de la philosophie

Obligatoire - 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHI 1005	Logique 1	3.0 J	PHI 1600	Introduction à la philosophie moderne	3.0 J
PHI 1430	Éthique et politique	3.0 J	PHI 1710	Langage, pensée et connaissance	3.0 J
PHI 1520	Introduction à la métaphysique	3.0 J	PHI 1800	Des présocratiques à Aristote	3.0 J

Bloc 84B Histoire de la philosophie 1

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHI 2800	Platon	3.0 J	PHI 2810	Aristote	3.0
PHI 2805	La République de Platon	3.0	PHI 2820	Philosophie hellénistique	3.0 J

Bloc 84C Histoire de la philosophie 2

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PHI 1860	Introduction à la philosophie médiévale	3.0 S
PHI 2865	Auteurs médiévaux (5e - 12e siècles)	3.0 S
PHI 2870	Auteurs médiévaux (13e - 15e siècles)	3.0

Bloc 84D Histoire de la philosophie 3

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHI 2605	Descartes	3.0	PHI 2650	Kant : Critique de la raison pure	3.0 J
PHI 2615	Philosophie des Lumières	3.0 J	PHI 2670	L'empirisme moderne	3.0

Bloc 84E Philosophie et sciences humaines

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHI 1205	Philosophie française contemporaine	3.0 S	PHI 2210	Théorie critique	3.0 S
PHI 1255	Introduction à la philosophie de l'art	3.0 S	PHI 2215	Le post-structuralisme en France	3.0 J
PHI 2195	Idéalisme allemand	3.0 S	PHI 2220	Philosophie de la perception	3.0 S
PHI 2200	Nietzsche	3.0 S	PHI 2225	Théories philosophiques de la conscience	3.0 J
PHI 2205	La phénoménologie de Husserl	3.0 J	PHI 2255	Théories esthétiques	3.0

Bloc 84F Philosophie éthico-politique

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHI 1400	Problèmes en éthique	3.0 J	PHI 2419	Philosophie féministe	3.0 J
PHI 2405	Théories éthiques modernes	3.0	PHI 2421	Éthique et politique à l'âge classique	3.0 S
PHI 2406	Théories éthiques contemporaines	3.0 S	PHI 2422	Théories politiques modernes	3.0
PHI 2415	Éthique des relations internationales	3.0 J	PHI 2425	Philosophie politique contemporaine	3.0 J
PHI 2417	Théories de la justice	3.0	PHI 2430	La philosophie pratique de Kant	3.0 J
PHI 2418	Éthique et politique de l'environnement	3.0			

Bloc 84G Philosophie et pensée scientifique

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHI 1130	Philosophie des sciences	3.0 S	PHI 2180	Philosophie du langage	3.0 S
PHI 1300	Philosophie de la connaissance	3.0 J	PHI 2305	Théories de la connaissance	3.0
PHI 1365	Évolution, pensée et valeurs	3.0 J	PHI 2320	Philosophie de l'esprit	3.0 J
PHI 2005	Logique 2	3.0 S	PHI 2330	Problèmes de métaphysique	3.0
PHI 2150	Philosophie des sciences humaines	3.0	PHI 2340	Induction et raisonnement scientifique	3.0
PHI 2160	Philosophie des sciences exactes	3.0			

Bloc 84H Cours approfondis

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHI 3005	Logique 3	3.0	PHI 3710	Philosophie anglo-américaine	3.0
PHI 3015	Psychanalyse et philosophie	3.0 J	PHI 3730	Herméneutique philosophique	3.0 J
PHI 3250	Esthétique de la littérature	3.0	PHI 3735	Gadamer et l'herméneutique	3.0
PHI 3365	Philosophie de la biologie	3.0	PHI 3745	Conceptions philosophiques du soi	3.0
PHI 3510	Problèmes de philosophie moderne	3.0	PHI 3755	La phénoménologie après Husserl	3.0
PHI 3530	Le rationalisme moderne	3.0	PHI 3760	Heidegger	3.0 J
PHI 3615	Éthique et psychologie morale	3.0	PHI 3780	Figures de la philosophie européenne	3.0 S
PHI 3625	Problèmes d'éthique	3.0 S	PHI 3802	Philosophie néo-platonicienne	3.0
PHI 3630	Philosophie de l'action	3.0	PHI 3805	Aristote : éthique et politique	3.0
PHI 3640	Hegel	3.0	PHI 3820	La métaphysique d'Aristote	3.0
PHI 3645	La critique de la faculté de juger	3.0 J	PHI 3870	Philosophie médiévale arabe et juive	3.0
PHI 3660	Philosophie du droit	3.0 J	PHI 3905	Philosophie de la religion	3.0
PHI 3685	Problèmes d'éthique appliquée	3.0			

Bloc 84I Philosophie orientale

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PHI 2960	Naissance de la philosophie chinoise	3.0 S
PHI 2965	Le bouddhisme chinois	3.0

Bloc 84Y Initiations complémentaires

Option - Minimum 6 crédits, maximum 10 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 1013	Éléments d'ethnologie	3.0 J	HST 1031	Histoire de l'Antiquité	3.0 J
ANT 2026	Anthropologie politique	3.0 J	HST 1041	L'Europe moderne	3.0 J
COM 1300	Théories de la communication	3.0 J	HST 1042	L'Europe contemporaine	3.0 J
COM 2200	Communication, interaction et discours	3.0 J	IFT 1015	Programmation 1	3.0 J S
ECN 1000	Principes d'économie	3.0 J S	IFT 1025	Programmation 2	3.0 J S
ECN 1050	Introduction à la macroéconomie	3.0 J S	IFT 1065	Structures discrètes en informatique	3.0 J
ECN 1350	Histoire économique du monde occidental	3.0 J	IFT 1810	Introduction à la programmation	3.0 J S
ECN 1600	Histoire de la pensée économique	3.0 J S	LAT 1031	Histoire de la littérature latine	3.0 J
FAS 1005	Introduction aux sciences humaines	3.0	LCO 1000	Introduction à la littérature comparée	3.0 S
FAS 1020	Le monde Antique	3.0	LCO 1008	Oeuvres de la littérature mondiale 1	3.0 J
FAS 1050	L'invention de l'homme moderne	3.0	LCO 2040	Oeuvres de la littérature mondiale 2	3.0 J
FAS 1070	Avènement du monde contemporain	3.0	LCO 3010	Théories de la littérature	3.0 J
FRA 1027	Histoire de la littérature	3.0 J	LNG 1540	Notions de syntaxe	3.0 J
FRA 1110	Introduction aux classicismes	3.0 J	LNG 1955	Notions générales de linguistique	3.0 J
FRA 2100	Littérature française du Moyen Âge	3.0	MAT 1000	Analyse 1	4.0 J
FRA 2112	Littérature française du 18e siècle	3.0	MAT 1101	Mathématiques fondamentales	3.0 J
FRA 3313	Littérature et psychanalyse	3.0 J	PHY 1651	Mécanique classique 1	3.0 J
FRA 3314	Littérature et philosophie	3.0 J	PHY 1652	Relativité 1	3.0 J
GRC 1031	Introduction à la littérature grecque	3.0 J	POL 3235	Politiques scientifiques	3.0 J
HAR 1165	Introduction aux arts de l'an -800 à 800	3.0 J	PSY 1085	L'apprentissage	3.0 J S
HAR 1190	Introduction aux arts du 9e au 18e siècle	3.0 J	PSY 2055	Psychologie de la perception	3.0 J S
HAR 1200	Introduction à l'art moderne	3.0 J	PSY 2065	Processus cognitifs 1	3.0 J S
HAR 2252	L'art des Lumières	3.0 J	PSY 2115	Psychopathologie: introduction	3.0 J S
HAR 2294	L'art des révolutions (1789-1871)	3.0 S	PSY 3022	Histoire critique de la psychologie	3.0 J S
HAR 3040	Histoire et pratique de la critique d'art	3.0	REL 2980	Fondements religieux de l'Occident	3.0 S

Bloc 84Z







Choix - 3 crédits.

Mineure en philosophie

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT DE PHILOSOPHIE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-195-4-0
CYCLE	1 ^{er} cycle
CRÉDITS	30 crédits
DURÉE	1 an
COTE R MINIMALE	20,000

-  Admission à l'automne et à l'hiver
-  Cours de jour
-  Cours de soir
-  Offert au campus de Montréal
-  Temps plein
-  Temps partiel

Information sur le programme

- Peter Dietsch : 514 343-6482

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Structure du programme (1-195-4-0)

Version 05 (A09)

La Mineure comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 85

Les crédits de la Mineure sont répartis de la façon suivante : 6 crédits obligatoires, 21 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 85A Bases de la philosophie

Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PHI 1600	Introduction à la philosophie moderne	3.0 J
PHI 1800	Des présocratiques à Aristote	3.0 J

Bloc 85B Histoire de la philosophie 1

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHI 2800	Platon	3.0 J	PHI 2810	Aristote	3.0
PHI 2805	La République de Platon	3.0	PHI 2820	Philosophie hellénistique	3.0 J

Bloc 85C Histoire de la philosophie 2

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PHI 1860	Introduction à la philosophie médiévale	3.0 S
PHI 2865	Auteurs médiévaux (5e - 12e siècles)	3.0 S
PHI 2870	Auteurs médiévaux (13e - 15e siècles)	3.0

Bloc 85D Histoire de la philosophie 3

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHI 2605	Descartes	3.0	PHI 2650	Kant : Critique de la raison pure	3.0 J
PHI 2615	Philosophie des Lumières	3.0 J	PHI 2670	L'empirisme moderne	3.0

Bloc 85E Philosophie et sciences humaines

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHI 1205	Philosophie française contemporaine	3.0 S	PHI 2210	Théorie critique	3.0 S
PHI 1255	Introduction à la philosophie de l'art	3.0 S	PHI 2215	Le post-structuralisme en France	3.0 J
PHI 1520	Introduction à la métaphysique	3.0 J	PHI 2220	Philosophie de la perception	3.0 S
PHI 2195	Idéalisme allemand	3.0 S	PHI 2225	Théories philosophiques de la conscience	3.0 J
PHI 2200	Nietzsche	3.0 S	PHI 2255	Théories esthétiques	3.0
PHI 2205	La phénoménologie de Husserl	3.0 J			

Bloc 85F Philosophie éthico-politique

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHI 1400	Problèmes en éthique	3.0 J	PHI 2418	Éthique et politique de l'environnement	3.0
PHI 1430	Éthique et politique	3.0 J	PHI 2419	Philosophie féministe	3.0 J
PHI 2405	Théories éthiques modernes	3.0	PHI 2421	Éthique et politique à l'âge classique	3.0 S
PHI 2406	Théories éthiques contemporaines	3.0 S	PHI 2422	Théories politiques modernes	3.0
PHI 2415	Éthique des relations internationales	3.0 J	PHI 2425	Philosophie politique contemporaine	3.0 J
PHI 2417	Théories de la justice	3.0	PHI 2430	La philosophie pratique de Kant	3.0 J

Bloc 85G Philosophie et pensée scientifique

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHI 1005	Logique 1	3.0 J	PHI 2160	Philosophie des sciences exactes	3.0
PHI 1130	Philosophie des sciences	3.0 S	PHI 2180	Philosophie du langage	3.0 S
PHI 1300	Philosophie de la connaissance	3.0 J	PHI 2305	Théories de la connaissance	3.0
PHI 1365	Évolution, pensée et valeurs	3.0 J	PHI 2320	Philosophie de l'esprit	3.0 J
PHI 1710	Langage, pensée et connaissance	3.0 J	PHI 2330	Problèmes de métaphysique	3.0
PHI 2005	Logique 2	3.0 S	PHI 2340	Induction et raisonnement scientifique	3.0
PHI 2150	Philosophie des sciences humaines	3.0			

Bloc 85I Philosophie orientale

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PHI 2960	Naissance de la philosophie chinoise	3.0 S
PHI 2965	Le bouddhisme chinois	3.0

Bloc 85Z

Choix - 3 crédits.

Baccalauréat en philosophie et études classiques

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT DE PHILOSOPHIE | CENTRE D'ÉTUDES CLASSIQUES

Sommaire et particularités







NUMÉRO 1-199-1-0

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 90 crédits

DURÉE 3 ans

COTE R MINIMALE 22,000

-  Admission à l'automne et à l'hiver
 -  Cours de jour
 -  Offert au campus de Montréal
 -  Temps plein
 -  Temps partiel
-  Possibilité de séjour d'études à l'international

Information sur le programme

- Hélène Leduc : 514 343-6486 helene.leduc@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Structure du programme (1-199-1-0)

Version 00 (A05)

Le Baccalauréat comporte 90 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du Baccalauréat sont répartis de la façon suivante : 24 crédits obligatoires, 63 crédits à option et 3 au choix.

Quels que soient les cours à option choisis, 42 crédits de cours de philosophie et 42 crédits de cours d'études classiques devront avoir été complétés.

Pour être admissible à la maîtrise en études classiques, il faut avoir suivi tous les cours des blocs 70C et 70D.

Bloc 70A

Obligatoire - 24 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GRC 1031	Introduction à la littérature grecque	3.0 J	PHI 1430	Éthique et politique	3.0 J
HGL 2005	Méthodes de recherche en antiquité	3.0 J	PHI 1520	Introduction à la métaphysique	3.0 J
LAT 1031	Histoire de la littérature latine	3.0 J	PHI 1600	Introduction à la philosophie moderne	3.0 J
PHI 1005	Logique 1	3.0 J	PHI 1800	Des présocratiques à Aristote	3.0 J

Bloc 70B Introduction complémentaire (ét. classiques)

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
HGL 1011	Initiation à l'archéologie grécoromaine	3.0	HST 2108	Rome : des origines aux Antonins	3.0 J
HST 1031	Histoire de l'Antiquité	3.0 J	HST 2110	Grèce antique : des Minoens à Chéronée	3.0 J

Bloc 70C Langues anc. : apprentissage (ét. classiques)

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
GRC 1111	Initiation à la langue grecque 1	3.0 S
LAT 1111	Initiation à la langue latine 1	3.0 S

Bloc 70D Langues anc. : apprentissage (ét. classiques)

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
GRC 1121	Initiation à la langue grecque 2	3.0 S
LAT 1121	Initiation à la langue latine 2	3.0 S

Bloc 70E Langues, lecture de textes (ét. classiques)

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GRC 2011	Grec intermédiaire	3.0 S	LAT 2011	Latin intermédiaire	3.0 J
GRC 2021	Grec avancé (A)	3.0	LAT 2021	Latin avancé (A)	3.0
GRC 2031	Grec avancé (B)	3.0 J	LAT 2031	Latin avancé (B)	3.0 J

Bloc 70F Philosophie grecque (philosophie)

Option - Minimum 12 crédits, maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHI 2800	Platon	3.0 J	PHI 3802	Philosophie néo-platonicienne	3.0
PHI 2805	La République de Platon	3.0	PHI 3805	Aristote : éthique et politique	3.0
PHI 2810	Aristote	3.0	PHI 3820	La métaphysique d'Aristote	3.0
PHI 2820	Philosophie hellénistique	3.0 J			

Bloc 70G Philosophie et pensée scientifique (philosophie)

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHI 1130	Philosophie des sciences	3.0 S	PHI 2180	Philosophie du langage	3.0 S
PHI 1300	Philosophie de la connaissance	3.0 J	PHI 2305	Théories de la connaissance	3.0
PHI 1710	Langage, pensée et connaissance	3.0 J	PHI 2320	Philosophie de l'esprit	3.0 J
PHI 2150	Philosophie des sciences humaines	3.0			

Bloc 70H Histoire de la philosophie (philosophie)

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHI 1860	Introduction à la philosophie médiévale	3.0 S	PHI 2870	Auteurs médiévaux (13e - 15e siècles)	3.0
PHI 2605	Descartes	3.0	PHI 2960	Naissance de la philosophie chinoise	3.0 S
PHI 2615	Philosophie des Lumières	3.0 J	PHI 3530	Le rationalisme moderne	3.0
PHI 2650	Kant : Critique de la raison pure	3.0 J	PHI 3645	La critique de la faculté de juger	3.0 J
PHI 2670	L'empirisme moderne	3.0	PHI 3870	Philosophie médiévale arabe et juive	3.0
PHI 2865	Auteurs médiévaux (5e - 12e siècles)	3.0 S			

Bloc 70I Philosophie éthico-politique (philosophie)

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHI 2421	Éthique et politique à l'âge classique	3.0 S	PHI 3625	Problèmes d'éthique	3.0 S
PHI 2422	Théories politiques modernes	3.0	PHI 3630	Philosophie de l'action	3.0
PHI 2425	Philosophie politique contemporaine	3.0 J	PHI 3660	Philosophie du droit	3.0 J
PHI 2430	La philosophie pratique de Kant	3.0 J			

Bloc 70J Philosophie continentale (philosophie)

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHI 1205	Philosophie française contemporaine	3.0 S	PHI 2255	Théories esthétiques	3.0
PHI 1255	Introduction à la philosophie de l'art	3.0 S	PHI 3640	Hegel	3.0
PHI 2195	Idéalisme allemand	3.0 S	PHI 3730	Herméneutique philosophique	3.0 J
PHI 2200	Nietzsche	3.0 S	PHI 3735	Gadamer et l'herméneutique	3.0
PHI 2205	La phénoménologie de Husserl	3.0 J	PHI 3760	Heidegger	3.0 J
PHI 2215	Le post-structuralisme en France	3.0 J	PHI 3780	Figures de la philosophie européenne	3.0 S

Bloc 70K Langues : latin médiéval (ét. classiques)

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ETM 2200	Latin médiéval 1	3.0 J

Bloc 70L Littérature gréco-latine (ét. classiques)

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GRC 3100	Poésie hellénistique	3.0	LAT 3120	Poésie épique latine	3.0
GRC 3120	Homère et les poètes épiques	3.0	LAT 3130	Poésie lyrique et élégiaque latine	3.0 J
GRC 3140	La tragédie et la comédie	3.0 J	LAT 3140	Historiens romains	3.0
GRC 3170	Xénophon, Platon et Aristote	3.0	LAT 3150	Auteurs latins de l'Antiquité tardive	3.0
LAT 3100	Poésie didactique latine	3.0	LAT 3160	Le théâtre romain	3.0

Bloc 70M Histoire de l'Antiquité (ét. classiques)

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
HGL 1021	Mythe et religion en Grèce ancienne	3.0 J	HST 2111	L'Égypte et la Mésopotamie anciennes	3.0 S
HGL 1031	Mythe et religion dans le monde romain	3.0 J	HST 2113	Grèce antique : d'Alexandre à Auguste	3.0
HGL 3021	Questions d'histoire ancienne	3.0	HST 3105	Économie et société grecques	3.0 J
HST 2109	Rome : des Antonins à l'empire tardif	3.0	HST 3111	Systèmes économiques et sociaux à Rome	3.0

Bloc 70N Archéologie gréco-romaine (ét. classiques)

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
HGL 2000	La Grèce et le Proche-Orient	3.0	HGL 2061	Archéologie de la République et du Haut Empire	3.0
HGL 2031	La Grèce archaïque et classique	3.0	HGL 2062	Archéologie : Le Bas Empire	3.0
HGL 2032	Archéologie du monde hellénistique	3.0	HGL 3070	Architecture et urbanisme romains	3.0
HGL 2050	Méthodes et techniques en archéologie	3.0			

Bloc 70O Linguistique (ét. classiques)

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
LNG 1955	Notions générales de linguistique	3.0 J

Bloc 70P Langues modernes (philosophie/ét. classiques)

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1901	Allemand 1 (niveau A1.1)	3.0 J S	ANG 1912	Lire en anglais 2 (niveau B2)	3.0 J
ALL 1902	Allemand 2 (niveau A1.2)	3.0 S	ITL 1901	Italien 1 (niveau A1)	3.0 J S
ALL 1903	Allemand 3 (niveau A2.1)	3.0 J S	ITL 1902	Italien 2 (niveau A2)	3.0 J S
ALL 1911	Lire en allemand 1 (niveau A1-A2)	3.0 J	ITL 1903	Italien 3 (niveau B1.1)	3.0 S
ALL 1912	Lire en allemand 2 (niveau B1)	3.0 J	ITL 1904	Italien 4 (niveau B1.2)	3.0 S
ALL 1913	Lire en allemand 3 (niveau B2.1)	3.0 J			

Bloc 70Z

Choix - 3 crédits.

Baccalauréat en sciences de la santé (physiothérapie)

FACULTÉ DE MÉDECINE | ÉCOLE DE RÉADAPTATION

Sommaire et particularités







NUMÉRO 1-745-1-1


CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 90 crédits

DURÉE 3 ans

COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2017 33,285

-  Admission à l'automne
-  Cours de jour
-  Capacité d'accueil limitée
-  Offert au campus de Montréal
-  Stages obligatoires
-  Temps plein

 Non offert aux candidats étrangers avec un permis d'études

Information sur le programme

- Mathieu Renaud : 514 343-6111, poste 1480 mathieu.renaud.1@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme intégré baccalauréat-maîtrise et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- **attester d'une des formations indiquées ci-dessous :**
Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :

- DEC en sciences, lettres et arts
- DEC en sciences de la nature et avoir atteint l'objectif 00XU (biologie)
- DEC en techniques de réadaptation physique

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
et
- avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme**, les cours préalables suivants :

- Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
- Chimie 101 et [201 ou 202]
- Mathématiques 103 et 203
- Physique 101, 201 et 301

et

- **satisfaire aux conditions suivantes :**

- avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent ou être boursier d'une agence canadienne ou internationale
- avoir complété la formation scientifique postsecondaire préalable à l'admission pas plus de huit ans avant le dépôt de la demande d'admission. Si les cours préalables ont été effectués plus de huit ans avant le dépôt de la demande, les cours suivants ou leurs équivalents devront être refaits:

- Chimie 202 (CHM 1982 à l'UdeM)
- Physique 201 (PHY 1902 à l'UdeM)
- à la demande de l'École de réadaptation, se présenter à une entrevue.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 850/990 au Test de français international (TFI).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC (ou qui est en voie de l'obtenir) ou qui est titulaire d'un diplôme jugé équivalent.
- Technicien en réadaptation physique : toute personne titulaire d'un DEC en techniques de réadaptation physique ou qui est en voie de l'obtenir.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Francophone hors-Québec : toute personne francophone résidente d'une province canadienne qui a conclu une entente avec le gouvernement du Québec concernant l'accès aux programmes de sciences de la santé.
- Candidature particulière : toute personne admissible qui possède également une expérience de travail d'au moins trois ans à plein temps sur le marché du travail.

Capacité d'accueil

La capacité d'accueil est répartie comme suit :

- quatre places de réinscription, s'il y a lieu
- quatre places pour les candidats francophones hors-Québec dont les dossiers présentent une valeur égale à celle des candidats acceptés dans les autres catégories
- cinq places pour des candidatures particulières
- quinze places pour des techniciens en réadaptation physique
- le reste de la capacité d'accueil est réparti entre les collégiens et les universitaires. On accordera au moins 45 places aux candidats collégiens. Les places restantes sont attribuées aux universitaires.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens, les universitaires, les techniciens en réadaptation physique et les francophones hors-Québec
 - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - Le dossier est étudié par le Service de l'admission et du recrutement et par l'École de réadaptation.
 - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
- Pour les autres catégories
 - Le dossier est étudié par l'École pour fins de présélection en tenant compte de la scolarité antérieure, de l'expérience et des connaissances acquises sur le marché du travail, le cas échéant
 - Le candidat présélectionné pourra être convoqué à une entrevue.

Remarques

- Le candidat ayant entrepris des études en physiothérapie dans une université québécoise ou canadienne n'est admissible qu'exceptionnellement à ce programme et seulement pour des motifs sérieux dont il doit faire état dans une lettre à l'appui à sa demande d'admission.
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-745-1-1)

Version 02 (A15)

Le Baccalauréat comporte 90 crédits. Il constitue la première composante du programme intégré baccalauréat-maîtrise en physiothérapie.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Tous les cours du Baccalauréat sont obligatoires.

Bloc 70A Cours de 1re année

Obligatoire - 31 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CHI 1045	Anatomie de l'appareil locomoteur	4.0 J	PHT 1309	Pathokinésiologie articulaire et fonctionnelle	4.0
CSS 1900	Collaboration en sciences de la santé 1	1.0	PHT 1310	Physiothérapie musculosquelettique 1, extrémités	4.0
PHT 1108	Application des exercices thérapeutiques	3.0 J	PSL 1984	Fonctions du système nerveux	4.0 J
PHT 1301	Introduction à la physiothérapie	1.0 J	PSL 1996	Anatomie et physiologie générales 1	2.0 J
PHT 1303	Biomécanique et rééducation	3.0 J	PSL 1997	Anatomie et physiologie générales 2	2.0 J
PHT 1307	Théorie des exercices thérapeutiques	3.0 J			

Bloc 70B Cours de 2e année

Obligatoire - 32 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CSS 2900	Collaboration en sciences de la santé 2	1.0 J	PHT 2316	Physiothérapie des affections neurologiques 2	4.0
PBC 2060	Pathologie générale	3.0 J	PHT 2319	Modalités électrothérapeutiques 1	2.0 J
PHT 1302	Éthique et déontologie en physiothérapie	1.0 J	PHT 2320	Modalités électrothérapeutiques 2	2.0
PHT 2311	Physiothérapie musc.squel. 2, quadrant inférieur	4.0 J	PHT 2351	Stage clinique 1	3.0 J
PHT 2312	Physiothérapie musc.squel. 3, quadrant supérieur	3.0 J	PHT 2418	Pratiques factuelles en physiothérapie	2.0 J
PHT 2314	Physiothérapie des affections neurologiques 1	4.0 J	PHT 2453	Stage clinique 2	3.0

Bloc 70C Cours de 3e année

Obligatoire - 27 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CSS 3900	Collaboration en sciences de la santé 3	1.0 J	PHT 3322	Éducation et consultation en physiothérapie	2.0 J
PHL 2900	Éléments de pharmacologie	2.0 J	PHT 3323	Outils pratiques d'érudition	1.0 J
PHT 3313	Physiothérapie musculosquelettique 4	2.0 J	PHT 3331	Physiothérapie de la douleur	2.0 J
PHT 3318	Physiothérapie et géroto-gériatrie	3.0 J	PHT 3358	Stage clinique 3	3.0
PHT 3320	Physiothérapie des affections cardiovasculaires	4.0 J	PST 1970	Psychopathologie	2.0 J
PHT 3321	Physiothérapie des affections respiratoires	3.0 J	PSY 3955	Relation d'aide en réadaptation	2.0 J

Baccalauréat en physique

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT DE PHYSIQUE

Sommaire et particularités








NUMÉRO 1-200-1-0

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 90 crédits

DURÉE 3 ans

COTE R MINIMALE 22,000

-  Admission à l'automne et à l'hiver
 -  Cours de jour
 -  Offert au campus de Montréal
 -  Stages facultatifs
 -  Temps plein
 -  Temps partiel
-  Possibilité de séjour d'études à l'international

Information sur le programme

- Marie-Lou Rondeau : 514-343-6111 poste 29160 marie-lou.rondeau@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants:

- DEC en sciences, lettres et arts
- DEC en sciences de la nature
- DEC en sciences informatiques et mathématiques

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC et
- avoir réussi, avant l'entrée dans le programme, les cours préalables suivants :
 - Un cours de chimie
 - Mathématiques 103, 105 et 203
 - Deux cours de physique

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-200-1-0)

Le Baccalauréat comporte 90 crédits. Il comprend un tronc commun (segment 01) et est offert selon 5 orientations :

- Astronomie et astrophysique (segments 01 et 71), 57 crédits obligatoires, 30 à option et 3 au choix
- Physique des matériaux (segments 01 et 72), 60 crédits obligatoires, 27 à option et 3 au choix
- Physique du vivant (segments 01 et 73), 60 crédits obligatoires, 27 à option et 3 au choix
- Physique subatomique (segments 01 et 74), 57 crédits obligatoires, 30 à option et 3 au choix
- Générale (segments 01 et 75), 54 crédits obligatoires, 33 à option et 3 au choix.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 COMMUN À TOUTES LES ORIENTATIONS

Les crédits du tronc commun sont répartis de la façon suivante : 51 crédits obligatoires et de 3 à 18 crédits à option. Pour être admissible aux cycles supérieurs en physique, l'étudiant doit avoir suivi du bloc 01E au moins trois des quatre cours de sigle PHY 2813, 3131, 3214 et 3442.

Bloc 01A Physique fondamentale

Obligatoire - 25 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHY 1111	Introduction aux disciplines de la physique	1.0 J	PHY 1652	Relativité 1	3.0 J
PHY 1441	Électromagnétisme	3.0 J	PHY 2215	Physique thermique et statistique	4.0 J
PHY 1620	Ondes et vibrations	3.0 J	PHY 2441	Optique et ondes électromagnétiques	4.0 J
PHY 1651	Mécanique classique 1	3.0 J	PHY 2810	Mécanique quantique 1	4.0 J

Bloc 01B Formation expérimentale

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PHY 1501	Introduction à la physique expérimentale	3.0 J
PHY 2476	Physique expérimentale	3.0 J
PHY 3040	Laboratoire d'optique	3.0 J

Bloc 01C Outils mathématiques de base

Obligatoire - 11 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MAT 1400	Calcul 1	4.0 J
MAT 1410	Calcul 2	3.0 J
MAT 1600	Algèbre linéaire	4.0 J

Bloc 01D Méthodes de solution de problèmes en physique

Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PHY 1234	Introduction à la physique numérique	3.0 J
PHY 2345	Outils théoriques de la physique	3.0 J

Bloc 01E Physique avancée

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHY 2813	Mécanique quantique 2	3.0 J	PHY 3214	Compléments de mécanique statistique	3.0 J
PHY 3131	Mécanique classique 2	3.0 J	PHY 3442	Électromagnétisme avancé	3.0 J

Bloc 01F Outils mathématiques complémentaires

Option - Maximum 4 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MAT 1720	Probabilités	4.0 J
MAT 2115	Équations différentielles	3.0 J
MAT 3450	Modélisation mathématique	3.0 J

Bloc 01G Outils informatiques complémentaires

Option - Maximum 4 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1166	Programmation orientée objet en C++	3.0 J S	IFT 1575	Modèles de recherche opérationnelle	3.0 J S
IFT 1170	Programmation Java et applications	3.0 J S	MAT 1681	Mathématiques assistées par ordinateur	1.0 J

Bloc 01H Stages en industrie

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PHY 2031	Stage 1 en industrie	3.0

SEGMENT 71 PROPRE À L'ORIENTATION ASTRONOMIE ET ASTROPHYSIQUE

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante : 6 crédits obligatoires, de 12 à 27 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 71A Cours de base

Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PHY 2701	Astronomie et astrophysique	3.0 J
PHY 3030	Projet de fin d'études	3.0

Bloc 71B Cours de spécialisation

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PHY 3140	Hydrodynamique	3.0 J
PHY 3700	Atmosphère et environnement stellaires	3.0 J
PHY 3710	Structure et évolution stellaires	3.0 J

Bloc 71C Autres disciplines de la physique

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHY 2300	Physique médicale	3.0 J S	PHY 2601	Physique subatomique	3.0 J
PHY 2400	Physique des plasmas	3.0 J	PHY 2900	Biophysique	3.0 J
PHY 2500	Physique de la matière condensée	3.0 J			

Bloc 71D Compléments de physique

Option - Maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHY 3012	Évolution des concepts en physique	3.0 J	PHY 3510	Magnétisme et supraconductivité	3.0
PHY 3070	Relativité 2	3.0 J	PHY 3600	Physique nucléaire	3.0 J
PHY 3075	Modélisation numérique en physique	3.0 J	PHY 3814	Compléments de mécanique quantique	3.0 J
PHY 3080	Applications des groupes en physique	3.0 J	PHY 3830	Structure atomique et moléculaire	3.0
PHY 3320	Optique quantique	3.0 J			

Bloc 71Y Contributions d'autres disciplines

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1903	Anglais 3 (niveau B1.1)	3.0 J S	GIN 4321	Carac. des matériaux de pointe (PHS4321)	3.0
BCM 1531	Introduction à la biochimie	3.0 J	GIN 4603	Énergie et environnement (PHS4603)	3.0
BIO 1101	Biologie moléculaire	3.0 J	HEC 3015	Management (3040013)	3.0
BIO 1153	Biologie cellulaire	3.0 J	HEC 3017	Comprendre les états financiers (3090016)	3.0
CHM 2402	Chimie physique 4	3.0 J	IFT 2425	Introduction aux algorithmes numériques	3.0
CHM 3450	Éléments de cristallographie	3.0 J	IFT 3155	Informatique quantique	3.0 J
ECN 1000	Principes d'économie	3.0 J S	PHI 1130	Philosophie des sciences	3.0 S
ECN 1050	Introduction à la macroéconomie	3.0 J S	PHI 1300	Philosophie de la connaissance	3.0 J
GEO 2122	Climatologie	3.0 J	RED 2301	La vulgarisation	3.0 S
GIN 4302	Dispositifs électroniques (PHS8302)	3.0			

Bloc 71Z

Choix - 3 crédits.

SEGMENT 72 PROPRE À L'ORIENTATION PHYSIQUE DES MATÉRIAUX

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante : 9 crédits obligatoires, de 9 à 24 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 72A Cours de base

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PHY 2400	Physique des plasmas	3.0 J
PHY 2500	Physique de la matière condensée	3.0 J
PHY 3030	Projet de fin d'études	3.0

Bloc 72B Cours de spécialisation

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CHM 3483	Caractérisation des matériaux	3.0 J	PHY 3510	Magnétisme et supraconductivité	3.0
PHY 3320	Optique quantique	3.0 J	PHY 3830	Structure atomique et moléculaire	3.0

Bloc 72C Autres disciplines de la physique

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHY 2300	Physique médicale	3.0 J S	PHY 2701	Astronomie et astrophysique	3.0 J
PHY 2601	Physique subatomique	3.0 J	PHY 2900	Biophysique	3.0 J

Bloc 72D Compléments de physique

Option - Maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHY 3012	Évolution des concepts en physique	3.0 J	PHY 3600	Physique nucléaire	3.0 J
PHY 3070	Relativité 2	3.0 J	PHY 3700	Atmosphère et environnement stellaires	3.0 J
PHY 3075	Modélisation numérique en physique	3.0 J	PHY 3710	Structure et évolution stellaires	3.0 J
PHY 3080	Applications des groupes en physique	3.0 J	PHY 3814	Compléments de mécanique quantique	3.0 J
PHY 3140	Hydrodynamique	3.0 J			

Bloc 72Y Contributions d'autres disciplines

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1903	Anglais 3 (niveau B1.1)	3.0 J S	GIN 4321	Carac. des matériaux de pointe (PHS4321)	3.0
BCM 1531	Introduction à la biochimie	3.0 J	GIN 4603	Énergie et environnement (PHS4603)	3.0
BIO 1101	Biologie moléculaire	3.0 J	HEC 3015	Management (3040013)	3.0
BIO 1153	Biologie cellulaire	3.0 J	HEC 3017	Comprendre les états financiers (3090016)	3.0
CHM 2402	Chimie physique 4	3.0 J	IFT 2425	Introduction aux algorithmes numériques	3.0
CHM 3450	Éléments de cristallographie	3.0 J	IFT 3155	Informatique quantique	3.0 J
ECN 1000	Principes d'économie	3.0 J S	PHI 1130	Philosophie des sciences	3.0 S
ECN 1050	Introduction à la macroéconomie	3.0 J S	PHI 1300	Philosophie de la connaissance	3.0 J
GEO 2122	Climatologie	3.0 J	RED 2301	La vulgarisation	3.0 S
GIN 4302	Dispositifs électroniques (PHS8302)	3.0			

Bloc 72Z

Choix - 3 crédits.

SEGMENT 73 PROPRE À L'ORIENTATION PHYSIQUE DU VIVANT

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante : 9 crédits obligatoires, de 9 à 24 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 73A Cours de base

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PHY 2300	Physique médicale	3.0 J S
PHY 2900	Biophysique	3.0 J
PHY 3030	Projet de fin d'études	3.0

Bloc 73B Cours de spécialisation

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BCM 1531	Introduction à la biochimie	3.0 J	BIO 1153	Biologie cellulaire	3.0 J
BIO 1101	Biologie moléculaire	3.0 J	PSL 1993	Physiologie générale	3.0 J

Bloc 73C Autres disciplines de la physique

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHY 2400	Physique des plasmas	3.0 J	PHY 2601	Physique subatomique	3.0 J
PHY 2500	Physique de la matière condensée	3.0 J	PHY 2701	Astronomie et astrophysique	3.0 J

Bloc 73D Compléments de physique

Option - Maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHY 3012	Évolution des concepts en physique	3.0 J	PHY 3510	Magnétisme et supraconductivité	3.0
PHY 3070	Relativité 2	3.0 J	PHY 3600	Physique nucléaire	3.0 J
PHY 3075	Modélisation numérique en physique	3.0 J	PHY 3700	Atmosphère et environnement stellaires	3.0 J
PHY 3080	Applications des groupes en physique	3.0 J	PHY 3710	Structure et évolution stellaires	3.0 J
PHY 3140	Hydrodynamique	3.0 J	PHY 3814	Compléments de mécanique quantique	3.0 J
PHY 3320	Optique quantique	3.0 J	PHY 3830	Structure atomique et moléculaire	3.0

Bloc 73Y Contributions d'autres disciplines

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1903	Anglais 3 (niveau B1.1)	3.0 J S	GIN 4603	Énergie et environnement (PHS4603)	3.0
CHM 2402	Chimie physique 4	3.0 J	HEC 3015	Management (3040013)	3.0
CHM 3450	Éléments de cristallographie	3.0 J	HEC 3017	Comprendre les états financiers (3090016)	3.0
ECN 1000	Principes d'économie	3.0 J S	IFT 2425	Introduction aux algorithmes numériques	3.0
ECN 1050	Introduction à la macroéconomie	3.0 J S	IFT 3155	Informatique quantique	3.0 J
GEO 2122	Climatologie	3.0 J	PHI 1130	Philosophie des sciences	3.0 S
GIN 4302	Dispositifs électroniques (PHS8302)	3.0	PHI 1300	Philosophie de la connaissance	3.0 J
GIN 4321	Carac. des matériaux de pointe (PHS4321)	3.0	RED 2301	La vulgarisation	3.0 S

Bloc 73Z

Choix - 3 crédits.

SEGMENT 74 PROPRE À L'ORIENTATION PHYSIQUE SUBATOMIQUE

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante : 6 crédits obligatoires, de 12 à 27 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 74A Cours de base

Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PHY 2601	Physique subatomique	3.0 J
PHY 3030	Projet de fin d'études	3.0

Bloc 74B Cours de spécialisation

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PHY 3070	Relativité 2	3.0 J
PHY 3080	Applications des groupes en physique	3.0 J
PHY 3600	Physique nucléaire	3.0 J

Bloc 74C Autres disciplines de la physique

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHY 2300	Physique médicale	3.0 J S	PHY 2701	Astronomie et astrophysique	3.0 J
PHY 2400	Physique des plasmas	3.0 J	PHY 2900	Biophysique	3.0 J
PHY 2500	Physique de la matière condensée	3.0 J			

Bloc 74D Compléments de physique

Option - Maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHY 3012	Évolution des concepts en physique	3.0 J	PHY 3700	Atmosphère et environnement stellaires	3.0 J
PHY 3075	Modélisation numérique en physique	3.0 J	PHY 3710	Structure et évolution stellaires	3.0 J
PHY 3140	Hydrodynamique	3.0 J	PHY 3814	Compléments de mécanique quantique	3.0 J
PHY 3320	Optique quantique	3.0 J	PHY 3830	Structure atomique et moléculaire	3.0
PHY 3510	Magnétisme et supraconductivité	3.0			

Bloc 74Y Contributions d'autres disciplines

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1903	Anglais 3 (niveau B1.1)	3.0 J S	GIN 4321	Carac. des matériaux de pointe (PHS4321)	3.0
BCM 1531	Introduction à la biochimie	3.0 J	GIN 4603	Énergie et environnement (PHS4603)	3.0
BIO 1101	Biologie moléculaire	3.0 J	HEC 3015	Management (3040013)	3.0
BIO 1153	Biologie cellulaire	3.0 J	HEC 3017	Comprendre les états financiers (3090016)	3.0
CHM 2402	Chimie physique 4	3.0 J	IFT 2425	Introduction aux algorithmes numériques	3.0
CHM 3450	Éléments de cristallographie	3.0 J	IFT 3155	Informatique quantique	3.0 J
ECN 1000	Principes d'économie	3.0 J S	PHI 1130	Philosophie des sciences	3.0 S
ECN 1050	Introduction à la macroéconomie	3.0 J S	PHI 1300	Philosophie de la connaissance	3.0 J
GEO 2122	Climatologie	3.0 J	RED 2301	La vulgarisation	3.0 S
GIN 4302	Dispositifs électroniques (PHS8302)	3.0			

Bloc 74Z

Choix - 3 crédits.

SEGMENT 75 PROPRE À L'ORIENTATION GÉNÉRALE

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante : 3 crédits obligatoires, de 9 à 30 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 75A

Obligatoire - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PHY 3030	Projet de fin d'études	3.0

Bloc 75B Disciplines de la physique

Option - Minimum 6 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHY 2300	Physique médicale	3.0 J S	PHY 2601	Physique subatomique	3.0 J
PHY 2400	Physique des plasmas	3.0 J	PHY 2701	Astronomie et astrophysique	3.0 J
PHY 2500	Physique de la matière condensée	3.0 J	PHY 2900	Biophysique	3.0 J

Bloc 75C Compléments de physique

Option - Maximum 21 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHY 3012	Évolution des concepts en physique	3.0 J	PHY 3510	Magnétisme et supraconductivité	3.0
PHY 3070	Relativité 2	3.0 J	PHY 3600	Physique nucléaire	3.0 J
PHY 3075	Modélisation numérique en physique	3.0 J	PHY 3700	Atmosphère et environnement stellaires	3.0 J
PHY 3080	Applications des groupes en physique	3.0 J	PHY 3710	Structure et évolution stellaires	3.0 J
PHY 3140	Hydrodynamique	3.0 J	PHY 3814	Compléments de mécanique quantique	3.0 J
PHY 3320	Optique quantique	3.0 J	PHY 3830	Structure atomique et moléculaire	3.0

Bloc 75Y Contributions d'autres disciplines

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1903	Anglais 3 (niveau B1.1)	3.0 J S	GIN 4302	Dispositifs électroniques (PHS8302)	3.0
BCM 1531	Introduction à la biochimie	3.0 J	GIN 4321	Carac. des matériaux de pointe (PHS4321)	3.0
BIO 1101	Biologie moléculaire	3.0 J	GIN 4603	Énergie et environnement (PHS4603)	3.0
BIO 1153	Biologie cellulaire	3.0 J	HEC 3015	Management (3040013)	3.0
CHM 2402	Chimie physique 4	3.0 J	HEC 3017	Comprendre les états financiers (3090016)	3.0
CHM 3450	Éléments de cristallographie	3.0 J	IFT 2425	Introduction aux algorithmes numériques	3.0
CHM 3483	Caractérisation des matériaux	3.0 J	IFT 3155	Informatique quantique	3.0 J
ECN 1000	Principes d'économie	3.0 J S	PHI 1130	Philosophie des sciences	3.0 S
ECN 1050	Introduction à la macroéconomie	3.0 J S	PHI 1300	Philosophie de la connaissance	3.0 J
GEO 2122	Climatologie	3.0 J	RED 2301	La vulgarisation	3.0 S

Bloc 75Z

Choix - 3 crédits.

Majeure en physique

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT DE PHYSIQUE

Sommaire et particularités

NUMÉRO 1-200-2-0

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 60 crédits

DURÉE 2 ans

COTE R MINIMALE 20,000



Admission à l'automne et à l'hiver



Possibilité de séjour d'études à l'international



Cours de jour



Offert au campus de Montréal



Temps plein



Temps partiel

Information sur le programme

- Marie-Lou Rondeau : 514-343-6111 poste 29160 marie-lou.rondeau@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants:
 - DEC en sciences, lettres et arts
 - DEC en sciences de la nature

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC et
- avoir réussi, avant l'entrée dans le programme, les cours préalables suivants :
 - Un cours de biologie
 - Un cours de chimie
 - Mathématiques 103, 105 et 203
 - Deux cours de physique

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Structure du programme (1-200-2-0)

Version 13 (A10)

La Majeure comporte 60 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 71

Bloc 71A Physique fondamentale			Obligatoire - 25 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHY 1111	Introduction aux disciplines de la physique	1.0 J	PHY 1652	Relativité 1	3.0 J
PHY 1441	Électromagnétisme	3.0 J	PHY 2215	Physique thermique et statistique	4.0 J
PHY 1620	Ondes et vibrations	3.0 J	PHY 2441	Optique et ondes électromagnétiques	4.0 J
PHY 1651	Mécanique classique 1	3.0 J	PHY 2810	Mécanique quantique 1	4.0 J

Bloc 71B Outils mathématiques			Obligatoire - 11 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.			
MAT 1400	Calcul 1	4.0 J			
MAT 1410	Calcul 2	3.0 J			
MAT 1600	Algèbre linéaire	4.0 J			

Bloc 71C Formation expérimentale			Obligatoire - 3 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.			
PHY 1501	Introduction à la physique expérimentale	3.0 J			

Bloc 71D Méthodes de solution de problème en physique			Obligatoire - 6 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.			
PHY 1234	Introduction à la physique numérique	3.0 J			
PHY 2345	Outils théoriques de la physique	3.0 J			

Bloc 71E Physique avancée			Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHY 2813	Mécanique quantique 2	3.0 J	PHY 3214	Compléments de mécanique statistique	3.0 J
PHY 3131	Mécanique classique 2	3.0 J	PHY 3442	Électromagnétisme avancé	3.0 J

Bloc 71F Compléments de physique			Option - Maximum 9 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHY 2300	Physique médicale	3.0 J S	PHY 3075	Modélisation numérique en physique	3.0 J
PHY 2400	Physique des plasmas	3.0 J	PHY 3080	Applications des groupes en physique	3.0 J
PHY 2476	Physique expérimentale	3.0 J	PHY 3140	Hydrodynamique	3.0 J
PHY 2500	Physique de la matière condensée	3.0 J	PHY 3320	Optique quantique	3.0 J
PHY 2601	Physique subatomique	3.0 J	PHY 3510	Magnétisme et supraconductivité	3.0
PHY 2701	Astronomie et astrophysique	3.0 J	PHY 3600	Physique nucléaire	3.0 J
PHY 2900	Biophysique	3.0 J	PHY 3700	Atmosphère et environnement stellaires	3.0 J
PHY 3012	Évolution des concepts en physique	3.0 J	PHY 3710	Structure et évolution stellaires	3.0 J
PHY 3030	Projet de fin d'études	3.0	PHY 3814	Compléments de mécanique quantique	3.0 J
PHY 3040	Laboratoire d'optique	3.0 J	PHY 3830	Structure atomique et moléculaire	3.0
PHY 3070	Relativité 2	3.0 J			

Bloc 71G Outils informatiques complémentaires			Option - Maximum 4 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1166	Programmation orientée objet en C++	3.0 J S	IFT 1575	Modèles de recherche opérationnelle	3.0 J S
IFT 1170	Programmation Java et applications	3.0 J S	MAT 1681	Mathématiques assistées par ordinateur	1.0 J

Bloc 71Z			Choix - 3 crédits.		
----------	--	--	--------------------	--	--

Mineure en physique

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT DE PHYSIQUE

Sommaire et particularités






NUMÉRO 1-200-4-0

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 30 crédits

DURÉE 1 an

COTE R MINIMALE 20,000

-  Admission à l'automne et à l'hiver
-  Cours de jour
-  Offert au campus de Montréal
-  Temps plein
-  Temps partiel

Information sur le programme

- Marie-Lou Rondeau : 514-343-6111 poste 29160 marie-lou.rondeau@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants:
 - DEC en sciences, lettres et arts
 - DEC en sciences de la nature

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC et
- avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme**, les cours préalables suivants :
 - Un cours de biologie
 - Un cours de chimie
 - Mathématiques 103, 105 et 203
 - Deux cours de physique

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Structure du programme (1-200-4-0)

Version 05 (A04)

La Mineure comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 71

Bloc 71A Physique fondamentale			Obligatoire - 12 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHY 1441	Électromagnétisme	3.0 J	PHY 1651	Mécanique classique 1	3.0 J
PHY 1620	Ondes et vibrations	3.0 J	PHY 1652	Relativité 1	3.0 J

Bloc 71B Outils mathématiques			Option - Maximum 12 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MAT 1400	Calcul 1	4.0 J	MAT 1600	Algèbre linéaire	4.0 J
MAT 1410	Calcul 2	3.0 J	MAT 1681	Mathématiques assistées par ordinateur	1.0 J

Bloc 71C Compléments de physique			Option - Minimum 3 crédits, maximum 15 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHY 1234	Introduction à la physique numérique	3.0 J	PHY 2476	Physique expérimentale	3.0 J
PHY 1501	Introduction à la physique expérimentale	3.0 J	PHY 2500	Physique de la matière condensée	3.0 J
PHY 2215	Physique thermique et statistique	4.0 J	PHY 2601	Physique subatomique	3.0 J
PHY 2300	Physique médicale	3.0 J S	PHY 2701	Astronomie et astrophysique	3.0 J
PHY 2345	Outils théoriques de la physique	3.0 J	PHY 2810	Mécanique quantique 1	4.0 J
PHY 2400	Physique des plasmas	3.0 J	PHY 2900	Biophysique	3.0 J
PHY 2441	Optique et ondes électromagnétiques	4.0 J	PHY 3012	Évolution des concepts en physique	3.0 J


Bloc 71Z			Choix - 3 crédits.		
----------	--	--	--------------------	--	--


Baccalauréat en physique et informatique


FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT DE PHYSIQUE | DÉPARTEMENT D'INFORMATIQUE ET DE RECHERCHE OPÉRATIONNELLE

Sommaire et particularités


NUMÉRO	1-205-1-0
CYCLE	1 ^{er} cycle
CRÉDITS	90 crédits
DURÉE	3 ans
COTE R MINIMALE	25,000


 Admission à l'automne et à l'hiver


 Cours de jour

 Offert au campus de Montréal

 Temps plein

 Temps partiel

 Possibilité de séjour d'études à l'international

 Les étudiants commençant le programme au trimestre d'hiver ne pourront pas le compléter en 6 trimestres.

Information sur le programme

- Marie-Lou Rondeau : 514-343-6111 poste 29160 marie-lou.rondeau@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants:
 - DEC en sciences, lettres et arts
 - DEC en sciences de la nature
 - DEC en sciences informatiques et mathématiques

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC et
- avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme**, les cours préalables suivants :
 - Un cours de chimie
 - Mathématiques 103, 105 et 203
 - Deux cours de physique

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
 - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - L'excellence du dossier constitue le seul critère de sélection.

Structure du programme (1-205-1-0)

Version 05 (A16)

Le Baccalauréat comporte 90 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du Baccalauréat sont répartis de la façon suivante : 66 crédits obligatoires, 18 à option et 6 au choix. Pour être admissible aux études supérieures en physique, l'étudiant doit avoir suivi au moins trois des quatre cours suivants : PHY 2813, 3131, 3214 et 3442.

Bloc 70A Physique fondamentale

Obligatoire - 31 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHY 1111	Introduction aux disciplines de la physique	1.0 J	PHY 1652	Relativité 1	3.0 J
PHY 1441	Électromagnétisme	3.0 J	PHY 2215	Physique thermique et statistique	4.0 J
PHY 1501	Introduction à la physique expérimentale	3.0 J	PHY 2345	Outils théoriques de la physique	3.0 J
PHY 1620	Ondes et vibrations	3.0 J	PHY 2441	Optique et ondes électromagnétiques	4.0 J
PHY 1651	Mécanique classique 1	3.0 J	PHY 2810	Mécanique quantique 1	4.0 J

Bloc 70B Informatique fondamentale

Obligatoire - 24 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1015	Programmation 1	3.0 J S	IFT 2015	Structures de données	3.0 J S
IFT 1025	Programmation 2	3.0 J S	IFT 2105	Introduction à l'informatique théorique	3.0 J S
IFT 1065	Structures discrètes en informatique	3.0 J	IFT 2125	Introduction à l'algorithmique	3.0 J S
IFT 1575	Modèles de recherche opérationnelle	3.0 J S	IFT 2425	Introduction aux algorithmes numériques	3.0

Bloc 70C Outils mathématiques

Obligatoire - 11 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MAT 1400	Calcul 1	4.0 J
MAT 1410	Calcul 2	3.0 J
MAT 1600	Algèbre linéaire	4.0 J

Bloc 70D Modélisation

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
IFT 3245	Simulation et modèles	3.0 J
PHY 3075	Modélisation numérique en physique	3.0 J

Bloc 70E Compléments de physique

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHY 2300	Physique médicale	3.0 J S	PHY 3131	Mécanique classique 2	3.0 J
PHY 2400	Physique des plasmas	3.0 J	PHY 3140	Hydrodynamique	3.0 J
PHY 2476	Physique expérimentale	3.0 J	PHY 3214	Compléments de mécanique statistique	3.0 J
PHY 2500	Physique de la matière condensée	3.0 J	PHY 3320	Optique quantique	3.0 J
PHY 2601	Physique subatomique	3.0 J	PHY 3442	Électromagnétisme avancé	3.0 J
PHY 2701	Astronomie et astrophysique	3.0 J	PHY 3510	Magnétisme et supraconductivité	3.0
PHY 2813	Mécanique quantique 2	3.0 J	PHY 3600	Physique nucléaire	3.0 J
PHY 2900	Biophysique	3.0 J	PHY 3700	Atmosphère et environnement stellaires	3.0 J
PHY 3030	Projet de fin d'études	3.0	PHY 3710	Structure et évolution stellaires	3.0 J
PHY 3070	Relativité 2	3.0 J	PHY 3814	Compléments de mécanique quantique	3.0 J
PHY 3080	Applications des groupes en physique	3.0 J	PHY 3830	Structure atomique et moléculaire	3.0

Bloc 70F Compléments d'informatique

Option - Minimum 3 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1215	Introduction aux systèmes informatiques	3.0 J S	IFT 3275	Sécurité informatique	3.0 J
IFT 1227	Architecture des ordinateurs 1	3.0 J S	IFT 3295	Bio-informatique	3.0 J
IFT 2035	Concepts des langages de programmation	3.0 J	IFT 3325	Téléinformatique	3.0 J S
IFT 2245	Systèmes d'exploitation	3.0 J S	IFT 3335	Intelligence artificielle : introduction	3.0 J
IFT 2255	Génie logiciel	3.0 J S	IFT 3355	Infographie	3.0 J
IFT 2455	Analyse numérique matricielle	3.0	IFT 3375	Informatique théorique	3.0 J
IFT 2505	Techniques d'optimisation 1	3.0 J	IFT 3385	Architecture des ordinateurs 2	3.0
IFT 2905	Interfaces personne-machine	3.0 J	IFT 3395	Fondements de l'apprentissage machine	3.0 J
IFT 2935	Bases de données	3.0 J	IFT 3405	Algèbre numérique	3.0
IFT 3065	Langages de programmation et compilation	3.0 J	IFT 3515	Techniques d'optimisation 2	3.0 J
IFT 3150	Projet d'informatique	3.0	IFT 3545	Graphes et réseaux	3.0 J
IFT 3155	Informatique quantique	3.0 J	IFT 3655	Modèles stochastiques	3.0
IFT 3165	Analyse des langages de programmation	3.0	IFT 3911	Analyse et conception des logiciels	3.0 J
IFT 3205	Traitement du signal	3.0	IFT 3912	Développement, maintenance de logiciels	3.0
IFT 3225	Technologie de l'Internet	3.0 J	IFT 3913	Qualité du logiciel et métriques	3.0 J

Bloc 70G Outils mathématiques complémentaires

Option - Maximum 10 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MAT 1978	Probabilités et statistique	4.0 J S
MAT 2115	Équations différentielles	3.0 J
MAT 3450	Modélisation mathématique	3.0 J

Bloc 70Z

Choix - 6 crédits.

Maximum de 81 crédits 1000/2000

L'étudiant peut faire un maximum de 81 crédits de niveau 1000 et

Minimum de crédits de niveau 3000 de sigle IFT ou PHY






L'étudiant doit prendre au moins 9 crédits de niveau 3000 librement

Module en programmation

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT D'INFORMATIQUE ET DE RECHERCHE OPÉRATIONNELLE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-175-7-2
CYCLE	1 ^{er} cycle
CRÉDITS	12 crédits
COTE R MINIMALE	20,000

-  Admission à l'automne et à l'hiver
-  Cours de jour
-  Cours de soir
-  Offert au campus de Montréal
-  Temps partiel

Information sur le programme

- Nadia El-Mabrouk, responsable : 514 343-7481 agde1@iro.umontreal.ca
- Susana Hernandez, TGDE : 514 343-7476 susana.hernandez@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC et
- avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme**, le cours préalable suivant :
 - Mathématiques 103 ou 105

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Remarques

Le module donne lieu à une attestation spécifique.

Structure du programme (1-175-7-2)

Version 00 (A99)

Le Module comporte 12 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 72

Les crédits du Module sont tous à option.

Bloc 72A

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1166	Programmation orientée objet en C++	3.0 J S	IFT 1179	Programmation en C#	3.0 S
IFT 1170	Programmation Java et applications	3.0 J S	IFT 1810	Introduction à la programmation	3.0 J S
IFT 1175	Programmation en Visual Basic	3.0 S			

Bloc 72B

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1169	Programmation avancée en C++	3.0 S	IFT 2810	Structures de données	3.0 S
IFT 1176	Aspects avancés de Java	3.0	IFT 2821	Introduction aux bases de données	3.0 S

Module en programmation Internet


FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE | FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES


Sommaire et particularités


NUMÉRO 1-175-7-7


CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 15 crédits

 Admission à l'automne, l'hiver et l'été


 Cours de jour

 Cours de soir

 Capacité d'accueil non limitée

 Offert au campus de Montréal

 Temps plein

 Temps partiel

Information sur le programme

- Suzanne Major : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 ift-modules-responsable@fep.umontreal.ca
- TGDE FEP Programmation Internet : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 ift-tgde@fep.umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC.
- Si le candidat ne répond pas à la base d'admissibilité décrite ci-dessus, la Faculté pourra lui suggérer de suivre le programme d'Accès-FEP. La réussite de ce programme est une condition préalable à une admission au module.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Remarques

Dans ce programme, l'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre). S'il s'inscrit à temps plein, il n'est pas assuré de pouvoir compléter son programme en un an.

Structure du programme (1-175-7-7)

Version 01 (A06)

Le Module comporte 15 crédits à option.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du Module sont répartis de la façon suivante : 9 crédits obligatoires et 6 crédits à option.

Bloc 70A Graphisme multimédia

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1142	Programmation côté client	3.0 J S
IFT 1144	Introduction à la programmation internet	3.0 J S
IFT 1810	Introduction à la programmation	3.0 J S

Bloc 70B

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1170	Programmation Java et applications	3.0 J S
IFT 1175	Programmation en Visual Basic	3.0 S
IFT 1179	Programmation en C#	3.0 S

Bloc 70C

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1147	Programmation serveur avec PHP	3.0 S	IFT 1149	Technologie JSP	3.0
IFT 1148	Programmation serveur avec ASP	3.0 S	IFT 1152	Introduction aux technologies XML	3.0 S

Baccalauréat en psychoéducation

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | ÉCOLE DE PSYCHOÉDUCATION

Sommaire et particularités

NUMÉRO 1-210-1-0

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 90 crédits

DURÉE 3 ans

COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2017 26,857



Admission à l'automne



Cours de jour



Capacité d'accueil limitée



Offert au campus de Montréal



Stages obligatoires



Temps plein



Possibilité de séjour d'études à l'international



La maîtrise est essentielle pour accéder à l'Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec.

Information sur le programme

- TGDE Psychoéducation : infobacc@psyced.umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
 - DEC en sciences humaines
 - DEC en sciences, lettres et arts
 - DEC en sciences de la nature
 - DEC en histoire et civilisation et avoir atteint l'objectif 022P (Méthodes quantitatives)

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC et
- avoir réussi, avant l'entrée dans le programme, un cours préalable en statistique.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Transfert : toute personne ayant complété, au jugement de l'École, l'équivalent d'une année universitaire en psychoéducation.

Capacité d'accueil

Selon le nombre de places disponibles et la qualité des candidats, l'École peut admettre quelques candidats en deuxième année.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
 - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - L'excellence du dossier constitue le seul critère de sélection.

Remarques

- Ce programme doit être suivi à temps plein. La personne qui a une expérience de travail dans le domaine peut faire une demande d'inscription à temps partiel après la première année de scolarité à temps plein. La demande est acceptée si l'étudiant montre un dossier scolaire jugé satisfaisant.
- L'étudiant qui débute au baccalauréat en psychoéducation qui veut obtenir le permis d'exercer délivré par l'OPPQ doit compléter une maîtrise en psychoéducation avec stages.
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-210-1-0)

Version 13 (A15)

Le Baccalauréat comporte 90 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du Baccalauréat en cheminement régulier sont répartis de la façon suivante: 66 crédits obligatoires, dont 15 crédits attribués à des stages, 18 crédits à option et 6 crédits au choix.

En cheminement honor, 66 crédits obligatoires, dont 15 crédits attribués à des stages, 21 crédits à option dont 9 crédits choisis dans les bloc 70D et 70E et les 12 crédits du bloc 70V et 3 crédits au choix.

Bloc 70A Fondements et évaluation

Obligatoire - 33 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PSE 1201	Petite enfance et psychopathologie	3.0 J	PSE 1208	Introduction à la psychoéducation	3.0 J
PSE 1202	Développement et psychopathologie adulte	3.0 J	PSE 2201	Bases biologiques de l'adaptation	3.0 J
PSE 1203	Développement normal 6-18 ans	3.0 J	PSE 2202	Psychométrie et évaluation	3.0 J
PSE 1204	Psychopathologie 6-18 ans	3.0 J	PSE 2206	Réseau et déontologie	3.0 J
PSE 1205	Méthodologie scientifique 1	3.0 J	PSY 1004	Analyses quantitatives en psychologie 1	3.0 J
PSE 1207	Observation des comportements	3.0 J			

Bloc 70B Formation professionnelle

Obligatoire - 33 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PSE 1206	Ateliers préparatoires aux stages	3.0 J	PSE 3201	Conception de plans d'intervention	3.0 J
PSE 2203	Évaluation clinique	3.0 J	PSE 32021	Relation psychoéducative 1	0.0 J
PSE 2204	Intervention cognitivo-comportementale	3.0 J	PSE 32022	Relation psychoéducative 2	3.0 J
PSE 2205	L'activité psychoéducative	3.0 J	PSE 32031	Stage d'intervention 1	0.0 S
PSE 22071	Stage initiation pratique 1	0.0 S	PSE 32032	Stage d'intervention 2	9.0 S
PSE 22072	Stage initiation pratique 2	6.0 S			

Bloc 70C Développement et psychopathologie

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PSE 2210	Intervention psychoéducatrice en contexte autochtone	3.0	PSE 2215	Perspectives évolutionnistes	3.0 J
PSE 2213	Échec et décrochage scolaire	3.0	PSE 2217	Psychopathologie : thème choisi	3.0
PSE 2214	Personnalité et adaptation	3.0 J	PSE 3208	Médication et toxicomanie	3.0 J

Bloc 70D Évaluation de problématiques spécifiques

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PSE 2222	Évaluation des relations parent-enfant	3.0	PSE 2225	Évaluation des retards de développement	3.0 J
PSE 2223	Évaluation du fonctionnement cognitif	3.0 J	PSE 2226	TDAH : Évaluation-intervention psychoéducatives	3.0 J
PSE 2224	Évaluation des relations avec les pairs	3.0			

Bloc 70E Laboratoires thématiques d'intervention

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PSE 3210	Prévention de l'inadaptation scolaire	3.0 J	PSE 3220	Intervention et troubles extériorisés	3.0 J
PSE 3212	Intervention en maltraitance	3.0	PSE 3221	Intervention en autisme et en DI	3.0 J
PSE 3213	Prévention des toxicomanies	3.0	PSE 3222	Intervention en contexte d'autorité	3.0 J
PSE 3217	Interventions cognitives	3.0	PSE 3223	L'intervention psychoéducatrice interculturelle	3.0
PSE 3218	Intervention auprès de la famille	3.0	PSY 3119	Psychologie communautaire	3.0 J
PSE 3219	Intervention et troubles intériorisés	3.0 J			

Bloc 70F Complément de formation scientifique

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CRI 3213	Initiation aux méthodes qualitatives	3.0 J	SOL 2020	Statistique sociale avancée	3.0 J
PSE 3320	Synthèse des pratiques	3.0	SOL 2090	Analyse des données qualitatives	3.0 J
SOL 1090	Construction des données qualitatives	3.0 J			

Bloc 70G Complément de formation sur le développement et l'inadaptation

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CRI 1050	Sociocriminologie 1	3.0 J	PSY 3114	Les troubles mentaux graves	3.0 J
CRI 1511	Délinquance et facteurs criminogènes	3.0 J	PSY 3258	Psychopathologie 2	3.0 J
CRI 3341	Drogues et criminalité	3.0 J S	SOL 1016	Déviance, exclusion et contrôle social	3.0 J
CRI 3420	La femme et la question criminelle	3.0 J	SOL 2104	Relations ethniques	3.0 J
CRI 3540	Les minorités et la question criminelle	3.0	SOL 3406	Sociologie de la jeunesse	3.0 J
DMO 3420	Immigration et intégration	3.0 J	SOL 3604	Inégalités, discriminations et citoyenneté	3.0
GER 2021D	Santé mentale et vieillissement	3.0	SVS 1101	Inégalités et oppressions	3.0 J

Bloc 70V Propre au cheminement honor

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PSE 4001	Séminaire d'initiation recherche 1	3.0 J	PSE 6001	Séminaire de maîtrise en psychoéducation	3.0
PSE 4002	Séminaire d'initiation recherche 2	3.0 J	PSE 6575	Méthodologie de la recherche évaluative	3.0 J

Bloc 70Z

Choix - Maximum 6 crédits.

Mineure en psychoéducation

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | ÉCOLE DE PSYCHOÉDUCATION

Sommaire et particularités






NUMÉRO 1-210-4-0

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 30 crédits

DURÉE 1 an

COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2017 24,468

-  Admission à l'automne
-  Cours de jour
-  Capacité d'accueil limitée
-  Offert au campus de Montréal
-  Temps plein

Information sur le programme

- TGDE Psychoéducation : infobacc@psyced.umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
 - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - L'excellence du dossier constitue le seul critère de sélection.

Structure du programme (1-210-4-0)

Version 05 (A10)

La Mineure comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 73

Les crédits de la Mineure sont répartis de la façon suivante : 21 crédits obligatoires, 6 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 73A Fondements

Obligatoire - 21 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PSE 1201	Petite enfance et psychopathologie	3.0 J	PSE 1205	Méthodologie scientifique 1	3.0 J
PSE 1202	Développement et psychopathologie adulte	3.0 J	PSE 1207	Observation des comportements	3.0 J
PSE 1203	Développement normal 6-18 ans	3.0 J	PSE 1208	Introduction à la psychoéducation	3.0 J
PSE 1204	Psychopathologie 6-18 ans	3.0 J			

Bloc 73B Compléments

Option - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CRI 1050	Sociocriminologie 1	3.0 J	PSY 1075	Psychologie sociale	3.0 J S
CRI 1511	Délinquance et facteurs criminogènes	3.0 J	PSY 1085	L'apprentissage	3.0 J S
PSY 1004	Analyses quantitatives en psychologie 1	3.0 J	PSY 1105	Psychologie de la personnalité	3.0 J S
PSY 1035	Psychologie physiologique	3.0 J S	SOL 1016	Déviance, exclusion et contrôle social	3.0 J
PSY 1045	Motivation et émotion	3.0 J S	SVS 1101	Inégalités et oppressions	3.0 J

Bloc 73Z

Choix - 3 crédits.

Baccalauréat en psychologie - Campus Laval

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT DE PSYCHOLOGIE

Sommaire et particularités

NUMÉRO 1-220-1-9

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 90 crédits

DURÉE 3 ans

COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2017 24,530



Admission à l'automne et à l'hiver



Cours de jour



Capacité d'accueil limitée



Offert au campus de Laval



Stages facultatifs



Temps plein



Possibilité de séjour d'études à l'international



Cheminement Honor



Aussi offert au campus de l'UdeM à Montréal

Information sur le programme

- Yolaine Bourget : 514 343-6111, poste 45153 yolaine.bourget @umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit attester d'une des formations suivantes :

Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
 - DEC en sciences humaines et avoir atteint les objectifs suivants : 022W (Statistiques avancées) et 022V (Biologie)
 - DEC en sciences, lettres et arts
 - DEC en sciences de la nature
 - DEC en histoire et civilisation, et avoir atteint les objectifs suivants : 022P (Méthodes quantitatives), 022W (Statistiques avancées) et 022V (Biologie)

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC et
- avoir réussi, avant l'entrée dans le programme, les cours préalables suivants :
 - Un cours de biologie
 - Mathématiques 337 ou (360-300 et 201-300) ou (360-300 et 360-301) ou (360-300 et 103) ou (103 et 307) ou (103 et 105 et 203)
 - Psychologie 102

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.

- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
 - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - L'excellence du dossier constitue le seul critère de sélection.

Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-220-1-9)

Version 03 (A16)

Le Baccalauréat comporte 90 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 71

Les crédits du Baccalauréat sont répartis de la façon suivante : 45 crédits obligatoires, 42 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 71A Histoire et méthode						Obligatoire - 12 crédits.
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.	
PSY 1004	Analyses quantitatives en psychologie 1	3.0 J	PSY 2003	Introduction à la psychométrie	3.0 J	
PSY 1006	Méthodologie scientifique 1	3.0 J S	PSY 3022	Histoire critique de la psychologie	3.0 J S	
Bloc 71B Bases en neuropsychologie/psychologie cognitive						Obligatoire - 12 crédits.
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.	
PSY 1035	Psychologie physiologique	3.0 J S	PSY 2065	Processus cognitifs 1	3.0 J S	
PSY 2055	Psychologie de la perception	3.0 J S	PSY 3032	Neuropsychologie humaine	3.0 J	
Bloc 71C Bases en psychologie développement/apprentissage						Obligatoire - 6 crédits.
COURS	TITRE	CR.H.				
PSY 1085	L'apprentissage	3.0 J S				
PSY 1095	Développement de l'enfant	3.0 J S				
Bloc 71D Bases individuelles et sociales						Obligatoire - 15 crédits.
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.	
PSY 1045	Motivation et émotion	3.0 J S	PSY 2115	Psychopathologie: introduction	3.0 J S	
PSY 1075	Psychologie sociale	3.0 J S	PSY 2128	Psychologie et monde du travail	3.0 J	
PSY 1105	Psychologie de la personnalité	3.0 J S				
Bloc 71E Psychologie du développement						Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PSY 2093	Adolescence	3.0 J
PSY 2254	Maturité et vieillesse	3.0 J

Bloc 71F Individu, groupe et société

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PSY 2071	Relations interpersonnelles	3.0 J	PSY 3073	Psychologie des groupes et équipes	3.0 J
PSY 2084	Identités et interactions sociales	3.0 J	PSY 3119	Psychologie communautaire	3.0 J

Bloc 71G Neuropsychologie et psychologie cognitive

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PSY 3033	Neuropsychologie sensorielle	3.0 J	PSY 3063	Processus cognitifs 2	3.0 J
PSY 3035	Psychopharmacologie : introduction	3.0 S	PSY 3083	Mémoire humaine	3.0 J
PSY 3036	Hormones, stress et comportement	3.0 J			

Bloc 71H Psychologie développement et apprentissage

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PSE 1208	Introduction à la psychoéducation	3.0 J	PSY 3090	Développement social et cognitif 0-5 ans	3.0 J
PSY 2098	Sexualité et cycle de vie	3.0 J	PSY 3096	Famille et développement de l'enfant	3.0 J
PSY 2127	Psychologie et éducation	3.0			

Bloc 71I Personnalité, comportement et adaptation

Option - Maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PSE 2215	Perspectives évolutionnistes	3.0 J	PSY 3257	Personnalité 2	3.0 J
PSY 2044	Stress et anxiété	3.0 J	PSY 3258	Psychopathologie 2	3.0 J
PSY 2048	Psychologie de la santé	3.0 J	PSY 3260	Théorie psychanalytique : Freud et après	3.0 J
PSY 3106	La psychologie du rêve	3.0 J	PSY 3263	Troubles sexuels: les paraphilies	3.0 J
PSY 3114	Les troubles mentaux graves	3.0 J			

Bloc 71J Initiation aux pratiques en psychologie

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PSY 2226	Modèles d'intervention	3.0	PSY 3298	Stage d'initiation à la psychologie 1	3.0
PSY 3129	Méthodes et techniques d'entrevues	3.0 J	PSY 3299	Stage d'initiation à la psychologie 2	3.0

Bloc 71K Méthodologie scientifique

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PSY 2007	Laboratoire 1	3.0 J
PSY 3008	Laboratoire 2	3.0
PSY 3204	Analyses quantitatives en psychologie 2	3.0 J

Bloc 71V Propre au cheminement honor

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PSY 40001	Projet de recherche honor 1	0.0 J
PSY 40002	Projet de recherche honor 2	6.0 J
PSY 6026	Méthodologie avancée en psychologie	3.0 J

Bloc 71Y Ouverture disciplinaire

Option - Minimum 6 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1901	Allemand 1 (niveau A1.1)	3.0 J S	ESP 1906	Espagnol 6 (niveau B2.2)	3.0 J
ALL 1902	Allemand 2 (niveau A1.2)	3.0 S	ESP 1907	Espagnol 7 (niveau B2.3)	3.0
ALL 1903	Allemand 3 (niveau A2.1)	3.0 J S	GRM 1901	Grec moderne 1 (niveau A1.1)	3.0 S
ALL 1904	Allemand 4 (niveau A2.2)	3.0 J S	GRM 1902	Grec moderne 2 (niveau A1.2)	3.0 S

ALL 1905	Allemand 5 (niveau B1.1)	3.0 J S	GRM 1903	Grec moderne 3 (niveau A2.1)	3.0
ALL 1906	Allemand 6 (niveau B1.2)	3.0 J S	GRM 1904	Grec moderne 4 (niveau A2.2)	3.0
ALL 1911	Lire en allemand 1 (niveau A1-A2)	3.0 J	IFT 1810	Introduction à la programmation	3.0 J S
ALL 1912	Lire en allemand 2 (niveau B1)	3.0 J	IFT 1945	Internet et création de pages Web	3.0 J
ALL 1913	Lire en allemand 3 (niveau B2.1)	3.0 J	IFT 1969	Programmation scientifique en langage C	3.0 J S
ALL 1914	Lire en allemand 4 (niveau B2.2)	3.0	IFT 1990	Informatique pour sciences sociales	3.0 J
ANG 1903	Anglais 3 (niveau B1.1)	3.0 J S	INN 1901	Innu 1 (niveau A1.1)	3.0 S
ANG 1904	Anglais 4 (niveau B1.2)	3.0 J S	INN 1902	Innu 2 (niveau A1.2)	3.0 S
ANG 1905	Anglais 5 (niveau B2.1)	3.0 J S	INN 1903	Innu 3 (niveau A1.3)	3.0
ANG 1906	Anglais 6 (niveau B2.2)	3.0 S	INN 1904	Innu 4 (niveau A1.4)	3.0
ANG 1907	Anglais 7 (niveau C1)	3.0	INU 1001	Introduction à l'information numérique	3.0 S
ANG 1911	Lire en anglais 1 (niveau B1)	3.0 J	ITL 1901	Italien 1 (niveau A1)	3.0 J S
ANG 1912	Lire en anglais 2 (niveau B2)	3.0 J	ITL 1902	Italien 2 (niveau A2)	3.0 J S
ANG 1913	Lire en anglais 2 (niveau B2 sciences)	3.0 J	ITL 1903	Italien 3 (niveau B1.1)	3.0 S
ANG 1921	Écrire en anglais 1 (niveau B1)	3.0 J	ITL 1904	Italien 4 (niveau B1.2)	3.0 S
ANG 1922	Écrire en anglais 2 (niveau B2)	3.0 J	JPN 1901	Japonais 1 (niveau A1.1)	3.0 J S
ANT 1511	Évolution et comportement humain	3.0 J	JPN 1902	Japonais 2 (niveau A1.2)	3.0 J S
ANT 2454	La primatologie	3.0 J	JPN 1903	Japonais 3 (niveau A1+)	3.0 J S
ARA 1901	Arabe 1 (niveau A1.1)	3.0 J S	JPN 1904	Japonais 4 (niveau A2.1)	3.0 J S
ARA 1902	Arabe 2 (niveau A1.2)	3.0 J S	JPN 1905	Japonais 5 (niveau A2.2)	3.0 J
ARA 1903	Arabe 3 (niveau A2.1)	3.0 J	JPN 1906	Japonais 6 (niveau A2+)	3.0 J
ARA 1904	Arabe 4 (niveau A2.2)	3.0 J	JPN 1907	Japonais 7 (niveau B1.1)	3.0 J
ARA 1912	Arabe A1	3.0 J	JPN 1908	Japonais 8 (niveau B1.2)	3.0 J
ARV 1050	Introduction à l'archivistique	3.0 S	JPN 1909	Lire en japonais 1 (niveau B1)	3.0 J
CHN 1901	Chinois 1 (niveau A1.1)	3.0 J S	JPN 1910	Parler en japonais 1 (Niveau B1)	3.0 J
CHN 1902	Chinois 2 (niveau A1.2)	3.0 J S	JPN 1911	Lire en japonais 2 (Niveau B2)	3.0 J
CHN 1903	Chinois 3 (niveau A1.3)	3.0 J	JPN 1912	Parler en japonais 2 (Niveau B2)	3.0 J
CHN 1904	Chinois 4 (niveau A1+)	3.0 J	JPN 1913	Lire en japonais 3 (Niveau B2)	3.0
CHN 1905	Chinois 5 (niveau A2.1)	3.0 J	JPN 1914	Parler en japonais 3 (Niveau B2)	3.0
CHN 1906	Chinois 6 (niveau A2.2)	3.0 J	JPN 1915	Travaux dirigés en japonais (Niv. B2+)	3.0
CHN 1907	Chinois 7 (niveau A2.3)	3.0 J	LNG 1010	Langage et cognition	3.0 J
CHN 1908	Chinois 8 (niveau A2+)	3.0 J	LNG 1080	Lexicologie, sémantique et morphologie	3.0 J
CHN 1909	Chinois 9 (niveau B1.1)	3.0 J	LNG 1400	Notions de phonétique et de phonologie	3.0 J
CHN 1910	Chinois 10 (niveau B1.2)	3.0 J	LNG 1540	Notions de syntaxe	3.0 J
CHN 1911	Chinois 11 (niveau B1.3)	3.0 J	LNG 2160	Introduction à la psycholinguistique	3.0 S
CHN 1912	Lire en chinois 1 (niveau B2.1)	3.0 J	NCM 1500	Perception auditive	3.0
CHN 1913	Lire en chinois 2 (niveau B2.2)	3.0	NCM 2000	Cognition de la musique	3.0 J
COM 1300	Théories de la communication	3.0 J	NCM 2100	Neurocognition de la musique	3.0 J
COM 1500	Introduction à la communication organisationnelle	3.0 J	NCM 2200	Laboratoire en neurocognition musicale	3.0 J
COM 1600	Introduction aux études médiatiques	3.0 J	PHI 1300	Philosophie de la connaissance	3.0 J
CRI 1050	Sociocriminologie 1	3.0 J	PHI 1600	Introduction à la philosophie moderne	3.0 J
CRI 1151	Justice criminelle 1	3.0 J	PHI 2305	Théories de la connaissance	3.0
CRI 1511	Délinquance et facteurs criminogènes	3.0 J	PHI 2320	Philosophie de l'esprit	3.0 J
CRI 1950	Introduction à la criminologie	3.0 J	PTG 1901	Portugais 1 (niveau A1)	3.0 J S
CRI 3341	Drogues et criminalité	3.0 J S	PTG 1902	Portugais 2 (niveau A2)	3.0 S
CRN 1901	Coréen 1 (niveau A1.1)	3.0 S	PTG 1903	Portugais 3 (niveau B1.1)	3.0 S
CRN 1902	Coréen 2 (niveau A1.2)	3.0 S	PTG 1904	Portugais 4 (niveau B1.2)	3.0 S
CRN 1903	Coréen 3 (niveau A1.3)	3.0 S	REI 1010	Introduction aux relations industrielles	3.0 J
CRN 1904	Coréen 4 (niveau A2.1)	3.0 S	REI 1020	Organisation et dynamiques de la firme	3.0 J
CRN 1905	Coréen 5 (niveau A2.2)	3.0 S	REI 1030	Gestion et fonctions de l'organisation	3.0 J S
CRN 1906	Coréen 6 (niveau A2.3)	3.0	REI 1140	Approche juridique en RI	3.0 J
CRN 1907	Coréen 7 (niveau B1.1)	3.0	RUS 1901	Russe 1 (niveau A1.1)	3.0 J S
CRN 1908	Coréen 8 (niveau B1.2)	3.0	RUS 1902	Russe 2 (niveau A1.2)	3.0 J S
CRN 1909	Coréen 9 (niveau B1.3)	3.0	RUS 1903	Russe 3 (niveau A2.1)	3.0 S
CRN 1910	Coréen 10 (niveau B1.4)	3.0	RUS 1904	Russe 4 (niveau A2.2)	3.0 S
CTL 1901	Catalan 1 (niveau A1)	3.0 J S	SOL 1016	Déviance, exclusion et contrôle social	3.0 J
CTL 1902	Catalan 2 (niveau A2)	3.0 S	SOL 1090	Construction des données qualitatives	3.0 J
CTL 1903	Catalan 3 (niveau B1.1)	3.0 S	SOL 2090	Analyse des données qualitatives	3.0 J
CTL 1904	Catalan 4 (niveau B1.2)	3.0 S	SOL 2511	Microsociologie	3.0 J
ESP 1901	Espagnol 1 (niveau A1)	3.0 J S	SVS 1101	Inégalités et oppressions	3.0 J
ESP 1902	Espagnol 2 (niveau A2)	3.0 J S	SVS 2104	Travail social et santé mentale	3.0 J
ESP 1903	Espagnol 3 (niveau B1.1)	3.0 J S	SVS 2110	Travail social, sexe et genre	3.0 J
ESP 1904	Espagnol 4 (niveau B1.2)	3.0 J S	SVS 3445	Pratiques en protection de l'enfance	3.0 J
ESP 1905	Espagnol 5 (niveau B2.1)	3.0 J S			

Bloc 71Z

Choix - 3 crédits.

Baccalauréat en psychologie

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT DE PSYCHOLOGIE

Sommaire et particularités

NUMÉRO 1-220-1-0

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 90 crédits

DURÉE 3 ans

COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2017 25,032



Admission à l'automne et à l'hiver



Cours de jour



Capacité d'accueil limitée



Offert au campus de Montréal



Stages facultatifs



Temps plein



Possibilité de séjour d'études à l'international



Cheminement Honor



Aussi offert au campus de l'UdeM à Laval

Information sur le programme

- Secrétariat des études : 514 343-7579 premiercycle@psy.umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit attester d'une des formations suivantes :

Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
 - DEC en sciences humaines et avoir atteint les objectifs suivants : 022W (Statistiques avancées) et 022V (Biologie)
 - DEC en sciences, lettres et arts
 - DEC en sciences de la nature
 - DEC en histoire et civilisation, et avoir atteint les objectifs suivants : 022P (Méthodes quantitatives), 022W (Statistiques avancées) et 022V (Biologie)

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC et
- avoir réussi, avant l'entrée dans le programme, les cours préalables suivants :
 - Un cours de biologie
 - Mathématiques 337 ou (360-300 et 201-300) ou (360-300 et 360-301) ou (360-300 et 103) ou (103 et 307) ou (103 et 105 et 203)
 - Psychologie 102

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.

- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
 - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - L'excellence du dossier constitue le seul critère de sélection.

Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-220-1-0)

Version 14 (A16)

Le Baccalauréat comporte 90 crédits. Il est offert avec deux cheminements: le cheminement régulier et le cheminement honor.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 71

Les crédits du Baccalauréat sont répartis de la façon suivante : 45 crédits obligatoires, 42 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 71A Histoire et méthode						Obligatoire - 12 crédits.
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.	
PSY 1004	Analyses quantitatives en psychologie 1	3.0 J	PSY 2003	Introduction à la psychométrie	3.0 J	
PSY 1006	Méthodologie scientifique 1	3.0 J S	PSY 3022	Histoire critique de la psychologie	3.0 J S	
Bloc 71B Bases en neuropsychologie/psychologie cognitive						Obligatoire - 12 crédits.
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.	
PSY 1035	Psychologie physiologique	3.0 J S	PSY 2065	Processus cognitifs 1	3.0 J S	
PSY 2055	Psychologie de la perception	3.0 J S	PSY 3032	Neuropsychologie humaine	3.0 J	
Bloc 71C Bases en psychologie développement/apprentissage						Obligatoire - 6 crédits.
COURS	TITRE	CR.H.				
PSY 1085	L'apprentissage	3.0 J S				
PSY 1095	Développement de l'enfant	3.0 J S				
Bloc 71D Bases individuelles et sociales						Obligatoire - 15 crédits.
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.	
PSY 1045	Motivation et émotion	3.0 J S	PSY 2115	Psychopathologie: introduction	3.0 J S	
PSY 1075	Psychologie sociale	3.0 J S	PSY 2128	Psychologie et monde du travail	3.0 J	
PSY 1105	Psychologie de la personnalité	3.0 J S				
Bloc 71E Psychologie du développement						Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PSY 2093	Adolescence	3.0 J
PSY 2254	Maturité et vieillesse	3.0 J

Bloc 71F Individu, groupe et société

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PSY 2071	Relations interpersonnelles	3.0 J	PSY 3073	Psychologie des groupes et équipes	3.0 J
PSY 2084	Identités et interactions sociales	3.0 J	PSY 3119	Psychologie communautaire	3.0 J

Bloc 71G Neuropsychologie et psychologie cognitive

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PSY 3033	Neuropsychologie sensorielle	3.0 J	PSY 3063	Processus cognitifs 2	3.0 J
PSY 3035	Psychopharmacologie : introduction	3.0 S	PSY 3083	Mémoire humaine	3.0 J
PSY 3036	Hormones, stress et comportement	3.0 J			

Bloc 71H Psychologie développement et apprentissage

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PSE 1208	Introduction à la psychoéducation	3.0 J	PSY 3090	Développement social et cognitif 0-5 ans	3.0 J
PSY 2098	Sexualité et cycle de vie	3.0 J	PSY 3096	Famille et développement de l'enfant	3.0 J
PSY 2127	Psychologie et éducation	3.0			

Bloc 71I Personnalité, comportement et adaptation

Option - Maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PSE 2215	Perspectives évolutionnistes	3.0 J	PSY 3257	Personnalité 2	3.0 J
PSY 2044	Stress et anxiété	3.0 J	PSY 3258	Psychopathologie 2	3.0 J
PSY 2048	Psychologie de la santé	3.0 J	PSY 3260	Théorie psychanalytique : Freud et après	3.0 J
PSY 3106	La psychologie du rêve	3.0 J	PSY 3263	Troubles sexuels: les paraphilies	3.0 J
PSY 3114	Les troubles mentaux graves	3.0 J			

Bloc 71J Initiation aux pratiques en psychologie

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PSY 2226	Modèles d'intervention	3.0	PSY 3298	Stage d'initiation à la psychologie 1	3.0
PSY 3129	Méthodes et techniques d'entrevues	3.0 J	PSY 3299	Stage d'initiation à la psychologie 2	3.0

Bloc 71K Méthodologie scientifique

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PSY 2007	Laboratoire 1	3.0 J
PSY 3008	Laboratoire 2	3.0
PSY 3204	Analyses quantitatives en psychologie 2	3.0 J

Bloc 71V Propre au cheminement honor

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PSY 40001	Projet de recherche honor 1	0.0 J
PSY 40002	Projet de recherche honor 2	6.0 J
PSY 6026	Méthodologie avancée en psychologie	3.0 J

Bloc 71Y Ouverture disciplinaire et cours de langues

Option - Minimum 6 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1901	Allemand 1 (niveau A1.1)	3.0 J S	ESP 1906	Espagnol 6 (niveau B2.2)	3.0 J
ALL 1902	Allemand 2 (niveau A1.2)	3.0 S	ESP 1907	Espagnol 7 (niveau B2.3)	3.0
ALL 1903	Allemand 3 (niveau A2.1)	3.0 J S	GRM 1901	Grec moderne 1 (niveau A1.1)	3.0 S
ALL 1904	Allemand 4 (niveau A2.2)	3.0 J S	GRM 1902	Grec moderne 2 (niveau A1.2)	3.0 S

ALL 1905	Allemand 5 (niveau B1.1)	3.0 J S	GRM 1903	Grec moderne 3 (niveau A2.1)	3.0
ALL 1906	Allemand 6 (niveau B1.2)	3.0 J S	GRM 1904	Grec moderne 4 (niveau A2.2)	3.0
ALL 1911	Lire en allemand 1 (niveau A1-A2)	3.0 J	IFT 1810	Introduction à la programmation	3.0 J S
ALL 1912	Lire en allemand 2 (niveau B1)	3.0 J	IFT 1945	Internet et création de pages Web	3.0 J
ALL 1913	Lire en allemand 3 (niveau B2.1)	3.0 J	IFT 1969	Programmation scientifique en langage C	3.0 J S
ALL 1914	Lire en allemand 4 (niveau B2.2)	3.0	IFT 1990	Informatique pour sciences sociales	3.0 J
ANG 1903	Anglais 3 (niveau B1.1)	3.0 J S	INN 1901	Innu 1 (niveau A1.1)	3.0 S
ANG 1904	Anglais 4 (niveau B1.2)	3.0 J S	INN 1902	Innu 2 (niveau A1.2)	3.0 S
ANG 1905	Anglais 5 (niveau B2.1)	3.0 J S	INN 1903	Innu 3 (niveau A1.3)	3.0
ANG 1906	Anglais 6 (niveau B2.2)	3.0 S	INN 1904	Innu 4 (niveau A1.4)	3.0
ANG 1907	Anglais 7 (niveau C1)	3.0	INU 1001	Introduction à l'information numérique	3.0 S
ANG 1911	Lire en anglais 1 (niveau B1)	3.0 J	ITL 1901	Italien 1 (niveau A1)	3.0 J S
ANG 1912	Lire en anglais 2 (niveau B2)	3.0 J	ITL 1902	Italien 2 (niveau A2)	3.0 J S
ANG 1913	Lire en anglais 2 (niveau B2 sciences)	3.0 J	ITL 1903	Italien 3 (niveau B1.1)	3.0 S
ANG 1921	Écrire en anglais 1 (niveau B1)	3.0 J	ITL 1904	Italien 4 (niveau B1.2)	3.0 S
ANG 1922	Écrire en anglais 2 (niveau B2)	3.0 J	JPN 1901	Japonais 1 (niveau A1.1)	3.0 J S
ANT 1511	Évolution et comportement humain	3.0 J	JPN 1902	Japonais 2 (niveau A1.2)	3.0 J S
ANT 2454	La primatologie	3.0 J	JPN 1903	Japonais 3 (niveau A1+)	3.0 J S
ARA 1901	Arabe 1 (niveau A1.1)	3.0 J S	JPN 1904	Japonais 4 (niveau A2.1)	3.0 J S
ARA 1902	Arabe 2 (niveau A1.2)	3.0 J S	JPN 1905	Japonais 5 (niveau A2.2)	3.0 J
ARA 1903	Arabe 3 (niveau A2.1)	3.0 J	JPN 1906	Japonais 6 (niveau A2+)	3.0 J
ARA 1904	Arabe 4 (niveau A2.2)	3.0 J	JPN 1907	Japonais 7 (niveau B1.1)	3.0 J
ARA 1912	Arabe A1	3.0 J	JPN 1908	Japonais 8 (niveau B1.2)	3.0 J
ARV 1050	Introduction à l'archivistique	3.0 S	JPN 1909	Lire en japonais 1 (niveau B1)	3.0 J
CHN 1901	Chinois 1 (niveau A1.1)	3.0 J S	JPN 1910	Parler en japonais 1 (Niveau B1)	3.0 J
CHN 1902	Chinois 2 (niveau A1.2)	3.0 J S	JPN 1911	Lire en japonais 2 (Niveau B2)	3.0 J
CHN 1903	Chinois 3 (niveau A1.3)	3.0 J	JPN 1912	Parler en japonais 2 (Niveau B2)	3.0 J
CHN 1904	Chinois 4 (niveau A1+)	3.0 J	JPN 1913	Lire en japonais 3 (Niveau B2)	3.0
CHN 1905	Chinois 5 (niveau A2.1)	3.0 J	JPN 1914	Parler en japonais 3 (Niveau B2)	3.0
CHN 1906	Chinois 6 (niveau A2.2)	3.0 J	JPN 1915	Travaux dirigés en japonais (Niv. B2+)	3.0
CHN 1907	Chinois 7 (niveau A2.3)	3.0 J	LNG 1010	Langage et cognition	3.0 J
CHN 1908	Chinois 8 (niveau A2+)	3.0 J	LNG 1080	Lexicologie, sémantique et morphologie	3.0 J
CHN 1909	Chinois 9 (niveau B1.1)	3.0 J	LNG 1400	Notions de phonétique et de phonologie	3.0 J
CHN 1910	Chinois 10 (niveau B1.2)	3.0 J	LNG 1540	Notions de syntaxe	3.0 J
CHN 1911	Chinois 11 (niveau B1.3)	3.0 J	LNG 2160	Introduction à la psycholinguistique	3.0 S
CHN 1912	Lire en chinois 1 (niveau B2.1)	3.0 J	NCM 1500	Perception auditive	3.0
CHN 1913	Lire en chinois 2 (niveau B2.2)	3.0	NCM 2000	Cognition de la musique	3.0 J
COM 1300	Théories de la communication	3.0 J	NCM 2100	Neurocognition de la musique	3.0 J
COM 1500	Introduction à la communication organisationnelle	3.0 J	NCM 2200	Laboratoire en neurocognition musicale	3.0 J
COM 1600	Introduction aux études médiatiques	3.0 J	PHI 1300	Philosophie de la connaissance	3.0 J
CRI 1050	Sociocriminologie 1	3.0 J	PHI 1600	Introduction à la philosophie moderne	3.0 J
CRI 1151	Justice criminelle 1	3.0 J	PHI 2305	Théories de la connaissance	3.0
CRI 1511	Délinquance et facteurs criminogènes	3.0 J	PHI 2320	Philosophie de l'esprit	3.0 J
CRI 1950	Introduction à la criminologie	3.0 J	PTG 1901	Portugais 1 (niveau A1)	3.0 J S
CRI 3341	Drogues et criminalité	3.0 J S	PTG 1902	Portugais 2 (niveau A2)	3.0 S
CRN 1901	Coréen 1 (niveau A1.1)	3.0 S	PTG 1903	Portugais 3 (niveau B1.1)	3.0 S
CRN 1902	Coréen 2 (niveau A1.2)	3.0 S	PTG 1904	Portugais 4 (niveau B1.2)	3.0 S
CRN 1903	Coréen 3 (niveau A1.3)	3.0 S	REI 1010	Introduction aux relations industrielles	3.0 J
CRN 1904	Coréen 4 (niveau A2.1)	3.0 S	REI 1020	Organisation et dynamiques de la firme	3.0 J
CRN 1905	Coréen 5 (niveau A2.2)	3.0 S	REI 1030	Gestion et fonctions de l'organisation	3.0 J S
CRN 1906	Coréen 6 (niveau A2.3)	3.0	REI 1140	Approche juridique en RI	3.0 J
CRN 1907	Coréen 7 (niveau B1.1)	3.0	RUS 1901	Russe 1 (niveau A1.1)	3.0 J S
CRN 1908	Coréen 8 (niveau B1.2)	3.0	RUS 1902	Russe 2 (niveau A1.2)	3.0 J S
CRN 1909	Coréen 9 (niveau B1.3)	3.0	RUS 1903	Russe 3 (niveau A2.1)	3.0 S
CRN 1910	Coréen 10 (niveau B1.4)	3.0	RUS 1904	Russe 4 (niveau A2.2)	3.0 S
CTL 1901	Catalan 1 (niveau A1)	3.0 J S	SOL 1016	Déviance, exclusion et contrôle social	3.0 J
CTL 1902	Catalan 2 (niveau A2)	3.0 S	SOL 1090	Construction des données qualitatives	3.0 J
CTL 1903	Catalan 3 (niveau B1.1)	3.0 S	SOL 2090	Analyse des données qualitatives	3.0 J
CTL 1904	Catalan 4 (niveau B1.2)	3.0 S	SOL 2511	Microsociologie	3.0 J
ESP 1901	Espagnol 1 (niveau A1)	3.0 J S	SVS 1101	Inégalités et oppressions	3.0 J
ESP 1902	Espagnol 2 (niveau A2)	3.0 J S	SVS 2104	Travail social et santé mentale	3.0 J
ESP 1903	Espagnol 3 (niveau B1.1)	3.0 J S	SVS 2110	Travail social, sexe et genre	3.0 J
ESP 1904	Espagnol 4 (niveau B1.2)	3.0 J S	SVS 3445	Pratiques en protection de l'enfance	3.0 J
ESP 1905	Espagnol 5 (niveau B2.1)	3.0 J S			

Bloc 71Z

Choix - 3 crédits.

Majeure en psychologie

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT DE PSYCHOLOGIE

Sommaire et particularités






NUMÉRO 1-220-2-0

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 60 crédits

DURÉE 2 ans

COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2017 25,032

-  Admission à l'automne et à l'hiver
-  Cours de jour
-  Capacité d'accueil limitée
-  Offert au campus de Montréal
-  Temps plein

Information sur le programme

- Secrétariat des études : 514 343-7579 premiercycle@psy.umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
 - DEC en sciences humaines et avoir atteint les objectifs suivants : 022W (Statistiques avancées) et 022V (Biologie)
 - DEC en sciences, lettres et arts
 - DEC en sciences de la nature
 - DEC en histoire et civilisation, et avoir atteint les objectifs suivants : 022P (Méthodes quantitatives), 022W (Statistiques avancées) et 022V (Biologie)

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
- avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme**, les cours préalables suivants :
 - Un cours de biologie
 - Mathématiques 337 ou (360-300 et 201-300) ou (360-300 et 360-301) ou (360-300 et 103) ou (103 et 307) ou (103 et 105 et 203)
 - Psychologie 102

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs

qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
 - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - L'excellence du dossier constitue le seul critère de sélection.

Structure du programme (1-220-2-0)

Version 05 (A12)

La Majeure comporte 60 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 71

Les crédits de la Majeure sont répartis de la façon suivante : 45 crédits obligatoires, 12 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 71A Histoire et méthode

Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PSY 1004	Analyses quantitatives en psychologie 1	3.0 J	PSY 2003	Introduction à la psychométrie	3.0 J
PSY 1006	Méthodologie scientifique 1	3.0 J S	PSY 3022	Histoire critique de la psychologie	3.0 J S

Bloc 71B Bases en neuropsychologie/psychologie cognitive

Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PSY 1035	Psychologie physiologique	3.0 J S	PSY 2065	Processus cognitifs 1	3.0 J S
PSY 2055	Psychologie de la perception	3.0 J S	PSY 3032	Neuropsychologie humaine	3.0 J

Bloc 71C Bases en psychologie développement/apprentissage

Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PSY 1085	L'apprentissage	3.0 J S
PSY 1095	Développement de l'enfant	3.0 J S

Bloc 71D Bases individuelles sociales

Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PSY 1045	Motivation et émotion	3.0 J S	PSY 2115	Psychopathologie: introduction	3.0 J S
PSY 1075	Psychologie sociale	3.0 J S	PSY 2128	Psychologie et monde du travail	3.0 J
PSY 1105	Psychologie de la personnalité	3.0 J S			

Bloc 71E Psychologie du développement

Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PSY 2093	Adolescence	3.0 J
PSY 2254	Maturité et vieillesse	3.0 J

Bloc 71F Individu, groupe et société

Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PSY 2071	Relations interpersonnelles	3.0 J	PSY 3073	Psychologie des groupes et équipes	3.0 J
PSY 2084	Identités et interactions sociales	3.0 J	PSY 3119	Psychologie communautaire	3.0 J

Bloc 71G Cours d'approfondissement

Option - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PSE 2215	Perspectives évolutionnistes	3.0 J	PSY 3083	Mémoire humaine	3.0 J
PSY 2007	Laboratoire 1	3.0 J	PSY 3090	Développement social et cognitif 0-5 ans	3.0 J
PSY 2044	Stress et anxiété	3.0 J	PSY 3096	Famille et développement de l'enfant	3.0 J
PSY 2048	Psychologie de la santé	3.0 J	PSY 3106	La psychologie du rêve	3.0 J
PSY 2098	Sexualité et cycle de vie	3.0 J	PSY 3114	Les troubles mentaux graves	3.0 J
PSY 2127	Psychologie et éducation	3.0	PSY 3129	Méthodes et techniques d'entrevues	3.0 J
PSY 2226	Modèles d'intervention	3.0	PSY 3204	Analyses quantitatives en psychologie 2	3.0 J
PSY 3008	Laboratoire 2	3.0	PSY 3257	Personnalité 2	3.0 J
PSY 3033	Neuropsychologie sensorielle	3.0 J	PSY 3258	Psychopathologie 2	3.0 J
PSY 3035	Psychopharmacologie : introduction	3.0 S	PSY 3260	Théorie psychanalytique : Freud et après	3.0 J
PSY 3036	Hormones, stress et comportement	3.0 J	PSY 3263	Troubles sexuels: les paraphilies	3.0 J
PSY 3063	Processus cognitifs 2	3.0 J			

Bloc 71Z

Choix - 3 crédits.

Mineure en psychologie

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT DE PSYCHOLOGIE

Sommaire et particularités

NUMÉRO 1-220-4-0

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 30 crédits

DURÉE 1 an

COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2017 25,032



Admission à l'automne et à l'hiver



Cours de jour



Capacité d'accueil limitée



Offert au campus de Montréal



Temps plein



Temps partiel



Possibilité de séjour d'études à l'international



Certains cours sont offerts aux campus de Laval et de Longueuil

Information sur le programme

- Secrétariat des études : 514 343-7579 premiercycle@psy.umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
 - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - L'excellence du dossier constitue le seul critère de sélection.

Structure du programme (1-220-4-0)

Version 04 (H17)

La Mineure comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 71

Les crédits de la Mineure sont répartis de la façon suivante : 27 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 71A Psychologie, science expérimentale

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PSY 1006	Méthodologie scientifique 1	3.0 J S	PSY 2055	Psychologie de la perception	3.0 J S
PSY 1983	Psychologie et comportement	3.0 J	PSY 2065	Processus cognitifs 1	3.0 J S

Bloc 71B Développement et apprentissage

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PSY 1085	L'apprentissage	3.0 J S	PSY 2098	Sexualité et cycle de vie	3.0 J
PSY 1095	Développement de l'enfant	3.0 J S	PSY 2127	Psychologie et éducation	3.0
PSY 2093	Adolescence	3.0 J	PSY 2254	Maturité et vieillesse	3.0 J

Bloc 71C Individu, groupe et société

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PSY 1075	Psychologie sociale	3.0 J S	PSY 2084	Identités et interactions sociales	3.0 J
PSY 2071	Relations interpersonnelles	3.0 J	PSY 2128	Psychologie et monde du travail	3.0 J

Bloc 71D Personnalité, comportement, adaptation

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PSE 2215	Perspectives évolutionnistes	3.0 J	PSY 2044	Stress et anxiété	3.0 J
PSY 1045	Motivation et émotion	3.0 J S	PSY 2048	Psychologie de la santé	3.0 J
PSY 1105	Psychologie de la personnalité	3.0 J S	PSY 2115	Psychopathologie: introduction	3.0 J S

Bloc 71Z

Choix - 3 crédits.

Baccalauréat en psychologie et sociologie

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE | DÉPARTEMENT DE PSYCHOLOGIE

Sommaire et particularités










NUMÉRO 1-257-1-0

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 90 crédits

DURÉE 3 ans

COTE R MINIMALE 23,500

-  Admission à l'automne et à l'hiver
-  Cours de jour
-  Capacité d'accueil limitée
-  Offert au campus de Montréal
-  Stages facultatifs
-  Temps plein
-  Temps partiel
-  Possibilité de séjour d'études à l'international
-  Certains cours sont aussi offerts au campus de l'UdeM à Laval

Information sur le programme

- Valérie Dostaler : (514) 343-6111 p. 3769 valerie.dostaler@umontreal.ca
- Nicolas Sallée : (514) 343-6111 p. 36887 nicolas.sallee@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-257-1-0)

Version 06 (A16)

Le Baccalauréat comporte 90 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 75

Les crédits du Baccalauréat sont répartis de la façon suivante : 42 crédits obligatoires, 45 crédits à option et 3 crédits au choix.

Sauf exception autorisée, en sociologie, les étudiants suivent des cours SOL 1000 au 1^{er} trimestre, 2000 dès le 2^e trimestre et 3000 après 45 crédits du programme. En psychologie, ils suivent les cours PSY1000 en 1^{re} année, 2000 en 2^e année et 3000 en 3^e année.

Bloc 75A Fondements théoriques

Obligatoire - 24 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PSY 1075	Psychologie sociale	3.0 J S	SOL 1013	Sociologie générale	3.0 J
PSY 1105	Psychologie de la personnalité	3.0 J S	SOL 1015	Histoire de la pensée sociale	3.0 J
PSY 2115	Psychopathologie: introduction	3.0 J S	SOL 1017	Théories contemporaines	3.0 J
PSY 3022	Histoire critique de la psychologie	3.0 J S	SOL 2105	Sociologie de l'individu	3.0 J

Bloc 75B Fondements méthodologiques

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PSY 1006	Méthodologie scientifique 1	3.0 J S
SOL 1020	Introduction à la statistique sociale	3.0 J
SOL 1090	Construction des données qualitatives	3.0 J

Bloc 75C Intégration bidisciplinaire

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PSO 1000	Psychologie-Sociologie: regards croisés	3.0 J
PSO 2000	Psychologie-Sociologie: champs d'études	3.0 J
PSO 3000	Psychologie-Sociologie: laboratoire	3.0 J

Bloc 75D Psychologie, culture et société

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PSY 2048	Psychologie de la santé	3.0 J	PSY 2128	Psychologie et monde du travail	3.0 J
PSY 2071	Relations interpersonnelles	3.0 J	PSY 3073	Psychologie des groupes et équipes	3.0 J
PSY 2084	Identités et interactions sociales	3.0 J	PSY 3119	Psychologie communautaire	3.0 J

Bloc 75E Psychologie et développement

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PSY 1095	Développement de l'enfant	3.0 J S	PSY 2254	Maturité et vieillesse	3.0 J
PSY 2093	Adolescence	3.0 J	PSY 3090	Développement social et cognitif 0-5 ans	3.0 J
PSY 2127	Psychologie et éducation	3.0	PSY 3096	Famille et développement de l'enfant	3.0 J

Bloc 75F Psychologie : bases cognitives, affectives et physiologiques

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PSY 1035	Psychologie physiologique	3.0 J S	PSY 2055	Psychologie de la perception	3.0 J S
PSY 1045	Motivation et émotion	3.0 J S	PSY 2065	Processus cognitifs 1	3.0 J S
PSY 1085	L'apprentissage	3.0 J S	PSY 3032	Neuropsychologie humaine	3.0 J
PSY 2044	Stress et anxiété	3.0 J	PSY 3083	Mémoire humaine	3.0 J

Bloc 75G Sociologie : Groupes et rapports sociaux

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
SOL 1012	Inégalités sociales et marché du travail	3.0 J	SOL 2410	Classes et mouvements sociaux	3.0 J
SOL 1016	Déviance, exclusion et contrôle social	3.0 J	SOL 2503	Sociologie de la famille	3.0 J
SOL 1150	Culture, connaissance et idéologie	3.0 J	SOL 3106	Les déterminants sociaux de la santé	3.0
SOL 1967	Sociologie du vieillissement	3.0 J	SOL 3107	Inégalités sociales et parcours de vie	3.0
SOL 2050	Sociologie du monde arabo-musulman	3.0	SOL 3402	Stratification et mobilité sociales	3.0 J
SOL 2104	Relations ethniques	3.0 J	SOL 3404	Rapport de genre et sexualités	3.0
SOL 2111	Corps, culture et modernité	3.0 J	SOL 3406	Sociologie de la jeunesse	3.0 J
SOL 2201	Sociétés africaines en mutation	3.0 J	SOL 3505	Sociologie : thèmes choisis	3.0 J
SOL 2306	Sociologie des religions	3.0 J	SOL 3506	Transformations du monde contemporain	3.0
SOL 2403	Sociologie des organisations	3.0	SOL 3604	Inégalités, discriminations et citoyenneté	3.0

Bloc 75H Sociologie : structure et action sociales

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
SOL 1102	Sociologie de l'éducation	3.0 J	SOL 3002	Sociologie du Québec : thèmes choisis	3.0
SOL 1400	Économie et sociétés	3.0 J	SOL 3006	Comparaison internationale	3.0
SOL 2015	Sociologie du travail	3.0 J	SOL 3007	Sociologie urbaine : imaginaires sociaux	3.0
SOL 2103	Sociologie de la santé	3.0 J	SOL 3101	Sociologie du droit	3.0 J
SOL 2107	Sociologie politique	3.0	SOL 3201	Développement international	3.0 J
SOL 2200	Sociologie de l'environnement	3.0 J	SOL 3410	Technosciences, culture et société	3.0 J

Bloc 75I Sociologie : pensée sociale et sociologie

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
SOL 1003	Introduction à la sociologie du Québec	3.0 J	SOL 2511	Microsociologie	3.0 J
SOL 2016	Durkheim et l'École française	3.0 J	SOL 3008	Débats théoriques contemporains	3.0
SOL 2017	Weber, rationalité, rationalisation	3.0 J	SOL 3012	Sociologie critique	3.0
SOL 2018	Marx et marxismes	3.0 J	SOL 3026	Théorie classique : thèmes choisis	3.0 J
SOL 2027	Sociologie et société aux États-Unis	3.0 J	SOL 3028	Sociologie de la modernité	3.0

Bloc 75J Méthodologie avancée

Option - Minimum 3 crédits, maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PSY 2003	Introduction à la psychométrie	3.0 J	SOL 3017	Méthodes de sondage	3.0 J
SOL 2020	Statistique sociale avancée	3.0 J	SOL 3035	Épistémologie sociologique	3.0 J
SOL 2090	Analyse des données qualitatives	3.0 J	SOL 3075	Analyse des réseaux sociaux	3.0

Bloc 75K Stage et laboratoire

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
SOL 3031	Stage en milieu de travail 1	3.0
SOL 3036	Laboratoire de recherche 1	3.0

Bloc 75Z

Choix - 3 crédits.

Certificat de publicité


FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE


Sommaire et particularités


NUMÉRO 1-390-5-0


CYCLE 1^{er} cycle


CRÉDITS 30 crédits

 Admission à l'automne et à l'hiver


 Cours de soir


 Capacité d'accueil non limitée


 Offert au campus de Montréal


 Stages facultatifs

 Temps plein

 Temps partiel

 Les cours du programme sont surtout offerts le soir. Des cours du programme sont également offerts au campus de l'UdeM à Longueuil.

 Des cours du programme peuvent être offerts le samedi et le dimanche.

 Le certificat offre un cours obligatoire à distance. Ce cours est identifié par la lettre « D » dans la structure du programme.

Information sur le programme

- Sylvain Desrochers : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 pbt-responsable@fep.umontreal.ca
- TGDE FEP Publicité : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 pbt-tgde@fep.umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC.
- Si le candidat ne répond pas à la base d'admissibilité décrite ci-dessus, la Faculté pourra lui suggérer de suivre le programme d'Accès-FEP. La réussite de ce programme est une condition préalable à une admission au certificat.

Autre condition

- se soumettre au test de français particulier à ce programme. Le test est obligatoire et peut être éliminatoire. Le candidat est prié de consulter la rubrique tests d'admission du site de la Faculté de l'éducation permanente pour en connaître la date. Cet avis tient lieu de convocation.

Remarques

- Dans ce programme, l'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre). S'il s'inscrit à temps plein, il n'est pas assuré de pouvoir compléter son programme en un an.
- Si le candidat n'obtient pas un résultat satisfaisant au test d'admission, la Faculté peut lui imposer un ou des cours de mise à niveau hors programme.
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-390-5-0)

Version 06 (H00)

Le Certificat comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du Certificat sont répartis de la façon suivante : 15 crédits obligatoires et 15 crédits à option.

Le cours PBT1000 doit être suivi dès le premier trimestre de l'inscription.

Bloc 70A

Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PBT 1000	Communication marketing	3.0 S	PBT 2210D	Gestion des médias publicitaires	3.0
PBT 2000	Stratégies de création	3.0 S	PBT 4000	Activité de synthèse	1.0 S
PBT 2003	Stratégies - service-conseil	3.0 S	PBT 4100	Atelier d'intégration	2.0 S
PBT 2210	Gestion des médias publicitaires	3.0			
Bloc 70B Création publicitaire			Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PBT 2001	Création et production publicitaires	3.0 S	PBT 3000Z	Briefings, évaluations, conceptions	3.0 J
PBT 2002	Publicité interactive	3.0 S	PBT 3100	Stage en création	3.0
PBT 3000X	Publicités sociétales et humanitaires	3.0 J	RED 2020	Langue et rédaction publicitaire	3.0 S
PBT 3000Y	Projets publicitaires pour PME	3.0			
Bloc 70C Service conseil			Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PBT 2004	Gestion - service-conseil	3.0	PBT 3001X	Publicité directe	3.0
PBT 2005	Publicité et culture	3.0 J	PBT 3001Y	Concours - relève publicitaire	3.0
PBT 3001	Atelier en service-conseil	3.0	PBT 3001Z	Les commandites	3.0 J
PBT 3001W	Publicité pour commerces de détail	3.0 J	PBT 3101	Stage en service-conseil	3.0
Bloc 70D Instruments complémentaires			Option - Maximum 3 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AEG 2110	Entraînement au travail en équipe	3.0 J	IFT 1800	Initiation à l'informatique	3.0 J S
ANS 1615	English for Management and Administration	3.0 J	PRO 1000	Communication promotionnelle : théories	3.0
HEC 3006	Management (3040017)	3.0	REP 2200	Communication orale	3.0 J S

Module de qualification en enseignement

FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION | CENTRE DE FORMATION INITIALE DES MAÎTRES


Sommaire et particularités


NUMÉRO 1-827-7-0


CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 15 crédits

DURÉE 1 an


 Admission à l'automne, l'hiver et l'été

 Cours de soir

 Capacité d'accueil non limitée

 Offert au campus de Montréal

 Temps plein

 Temps partiel

Information sur le programme

- Information - Module de qualification en enseignement : genevieve.beaudet.4@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier, le candidat doit avoir reçu un avis d'admissibilité de la part du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou avoir un permis d'enseigner en formation générale émis par le Ministère. L'avis ou le permis doit être présenté au Service de l'admission et du recrutement (original ou copie certifiée conforme à l'original).

Structure du programme (1-827-7-0)

Version 01 (A15)

Le Module comporte 15 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du module sont répartis de la façon suivante : 12 crédits obligatoires et 3 crédits à option.

Bloc 70A Didactique

Obligatoire - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
DID 1114	Notions didactiques pour l'enseignement	3.0 S

Bloc 70B Formation disciplinaire

Option - Minimum 3 crédits, maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
DID 3371	Didactique des maths, des sciences et des technologies	3.0 S
DID 3372	Didactique des langues et autres disciplines	3.0 S

Bloc 70C Psychopédagogie

Obligatoire - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PPA 1212	Intervention éducative et développement	3.0 S

Bloc 70D Fondement de l'éducation

Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ETA 1112	Organisation et culture de l'enseignement au Québec	3.0 S
ETA 3550	Évaluation des apprentissages	3.0 S

Module de rédaction : principes et pratique


FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE


Sommaire et particularités


NUMÉRO 1-186-7-0

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 12 crédits


 Admission à l'automne, l'hiver et l'été


 Cours de soir

 Capacité d'accueil non limitée

 Offert au campus de Montréal

 Temps plein

 Temps partiel

 Les cours sont principalement offerts le soir. Certains cours peuvent être offerts la fin de semaine.

Information sur le programme

- Robert Maltais : 514 343-6111, p. 2950 jou-responsable@fep.umontreal.ca
- TGDE FEP Rédaction : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 red-tgde@fep.umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC.
- Si le candidat ne répond pas à la base d'admissibilité décrite ci-dessus, la Faculté pourra lui suggérer de suivre le programme d'Accès-FEP. La réussite de ce programme est une condition préalable à une admission au certificat.

Autre condition

- se soumettre au test de français particulier à ce programme. Le test est obligatoire et peut être éliminatoire. Le candidat est prié de consulter la rubrique tests d'admission du site de la Faculté de l'éducation permanente pour en connaître la date. Cet avis tient lieu de convocation.

Remarques

- Dans ce programme, l'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre).
- Si le candidat n'obtient pas un résultat satisfaisant au test d'admission, la Faculté peut lui imposer un ou des cours de mise à niveau hors programme.

Structure du programme (1-186-7-0)

Version 00 (A96)

Le Module comporte 12 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Tous les crédits du Module sont obligatoires.

Le cours LNG 1061G doit être suivi en fin de candidature.

Bloc 70A

Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 2952G	Techniques d'écriture	3.0 S	LNG 1061G	De la grammaire au style	3.0 S
FRA 2953G	Structuration de textes	3.0 S	LNG 1062G	Le lexique : particularités, difficultés	3.0 S

Certificat de rédaction professionnelle


FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE


Sommaire et particularités


NUMÉRO 1-186-5-2

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 30 crédits


 Admission à l'automne, l'hiver et l'été


 Cours de soir


 Capacité d'accueil non limitée


 Offert au campus de Montréal


 Stages facultatifs

 Temps plein

 Temps partiel

 Afin de mieux répondre aux besoins des étudiants en situation d'emploi, les cours du programme sont surtout offerts le soir.

 Des cours du programme peuvent être offerts le samedi et le dimanche.

 Le Certificat offre un cours à distance identifié par la lettre «D» dans la structure du programme. L'étudiant doit choisir entre le cours donné en salle et le cours à distance.

Information sur le programme

- TGDE FEP Rédaction : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 red-tgde@fep.umontreal.ca
- Robert Maltais : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 red-responsable@fep.umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC.
- Si le candidat ne répond pas à la base d'admissibilité décrite ci-dessus, la Faculté pourra lui suggérer de suivre le programme d'Accès-FEP. La réussite de ce programme est une condition préalable à une admission au certificat, jumelée à une expérience pertinente de travail rémunéré ou bénévole, attestations requises.

Autre condition

- se soumettre au test de français particulier à ce programme. Le test est obligatoire et peut être éliminatoire. Le candidat est prié de consulter la rubrique tests d'admission du site de la Faculté de l'éducation permanente pour en connaître la date. Cet avis tient lieu de convocation.

Remarques

- Dans ce programme, l'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre). S'il s'inscrit à temps plein, il n'est pas assuré de pouvoir compléter son programme en un an.
- Si le candidat n'obtient pas un résultat satisfaisant au test d'admission, la Faculté peut lui imposer un ou des cours de mise à niveau hors programme.
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-186-5-2)

Version 00 (A14)

Le Certificat comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du Certificat sont répartis de la façon suivante : 12 crédits obligatoires, de 15 à 18 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix.

Les cours obligatoires doivent être suivis avant les cours à option du bloc 70 C et le cours FRA 1300G du bloc 70 D. Si l'étudiant se trouve

dans l'impossibilité de suivre les cours dans cet ordre, il doit faire approuver son choix de cours par la responsable du Certificat.

Bloc 70A			Obligatoire - 12 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 2952G	Techniques d'écriture	3.0 S	LNG 1061G	De la grammaire au style	3.0 S
FRA 2953G	Structuration de textes	3.0 S	LNG 1062G	Le lexique : particularités, difficultés	3.0 S

Bloc 70B Activité d'intégration des connaissances			Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.			
RED 3000	Atelier de rédaction professionnelle	3.0 J S			
RED 3001	Stage en révision linguistique	3.0			

Bloc 70C Rédaction spécialisée			Option - Minimum 9 crédits, maximum 12 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
RED 2000	Rédaction administrative	3.0	RED 2040	Rédaction pour Internet	3.0
RED 2010	Rédaction et communications publiques	3.0 S	RED 2101	Le texte de création	3.0
RED 2010D	Rédaction et communications publiques	3.0	RED 2201	Écriture et médias	3.0
RED 2020	Langue et rédaction publicitaire	3.0 S	RED 2301	La vulgarisation	3.0 S
RED 2030	Rédaction technique	3.0			

Bloc 70D Documentation, langue et outils informatiques			Option - Maximum 6 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 1300G	Révision de textes	3.0 S	TRA 1072G	Documentation et terminologie 1	3.0 S
IFT 1986	Traitement informatique des textes	3.0 J S	TRA 3400G	Initiation à la localisation	3.0 S
LNG 3510G	Grammaire supérieure normative	3.0			

Bloc 70E Formation complémentaire			Option - Maximum 6 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 1021	Littérature et histoire de la langue	3.0 J	FRA 2142	Littérature africaine	3.0 S
FRA 2131	Littérature québécoise des 20e et 21e siècles	3.0 J	LNG 1505G	Introduction aux sciences du langage	3.0 S
FRA 2141	Littérature maghrébine	3.0			

Bloc 70Z			Choix - Maximum 3 crédits.		
----------	--	--	----------------------------	--	--

Module en relations ethniques

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE






Sommaire et particularités

NUMÉRO 1-101-7-0

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 15 crédits

COTE R MINIMALE 20,000

-  Admission à l'automne et à l'hiver
-  Cours de jour
-  Offert au campus de Montréal
-  Temps plein
-  Temps partiel

Information sur le programme

- Nicolas Sallée : (514) 343-6111 p. 36887 nicolas.sallee@umontreal.ca
- Valérie Dostaler : (514) 343-6111 p. 3769 valerie.dostaler@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Remarques

- Le module donne lieu à une attestation spécifique.
- Les cours du module peuvent être intégrés dans un programme d'études dont ils font déjà partie.

Structure du programme (1-101-7-0)

Version 01 (A14)

Le Module comporte 15 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du Module sont répartis de la façon suivante : 3 crédits obligatoires et 12 crédits à option.

Bloc 70A

Obligatoire - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
SOL 2104	Relations ethniques	3.0 J

Bloc 70B

Option - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 2042	Anthropologie urbaine	3.0 J	PPL 3040	Communication interculturelle	3.0 S
CRI 3540	Les minorités et la question criminelle	3.0	PSY 2084	Identités et interactions sociales	3.0 J
LNG 2140	Questions de bilinguisme	3.0	SVS 2105	Travail social et interculturalité	3.0 J
PHI 1400	Problèmes en éthique	3.0 J			

Baccalauréat en relations industrielles

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | ÉCOLE DE RELATIONS INDUSTRIELLES

Sommaire et particularités

NUMÉRO 1-230-1-0

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 90 crédits

DURÉE 3 ans

COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2017 24,025



Admission à l'automne



Cours de jour



Capacité d'accueil limitée



Offert au campus de Montréal



Stages obligatoires



Temps plein



Temps partiel



Menant à une accréditation professionnelle



Possibilité de séjour d'études à l'international



Cheminement Honor



Cheminement international

Information sur le programme

- Brahim Boudarbat : 514 343-7320 brahim.boudarbat@umontreal.ca
- Chantal Garceau : 343-6111 poste 1267 chantal.garceau@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
 - DEC en sciences humaines
 - DEC en sciences, lettres et arts
 - DEC en sciences de la nature
 - DEC en histoire et civilisation et avoir atteint l'objectif 022P (Méthodes quantitatives)

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC et
- avoir réussi, avant l'entrée dans le programme, le cours préalables suivants :
 - Statistique

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Transfert : toute personne qui a complété ou est en voie de compléter (au trimestre d'hiver précédent le début du programme) 24 crédits universitaires de 1^{er} cycle en relations industrielles.

Capacité d'accueil

- La capacité d'accueil est limitée. Les places sont réparties entre les différentes catégories de candidats.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les catégories collégien, universitaire et transfert
 - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - L'excellence du dossier constitue le seul critère de sélection.

Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-230-1-0)

Version 13 (A14)

Le programme comporte 90 crédits. Il est offert selon trois cheminements :

- le cheminement régulier
- le cheminement honor
- le cheminement international.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 72

Les crédits du Baccalauréat sont répartis de la façon suivante :

- en cheminement régulier et en cheminement international : 63 crédits obligatoires, 24 crédits à option et 3 crédits au choix,
- en cheminement Honor, 63 crédits obligatoires, 24 crédits à option et 3 crédits au choix

Bloc 72A Formation de base

Obligatoire - 24 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
REI 1010	Introduction aux relations industrielles	3.0 J	REI 1105	Techniques d'analyse statistique en R.I.	3.0 J
REI 1020	Organisation et dynamiques de la firme	3.0 J	REI 1130	Méthodologie en relations industrielles	3.0 J
REI 1030	Gestion et fonctions de l'organisation	3.0 J S	REI 1140	Approche juridique en RI	3.0 J
REI 1040	Comportement organisationnel	3.0 J S	REI 3220	Gestion financière appliquée aux R.I.	3.0 J

Bloc 72B Gestion des ressources humaines

Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
REI 1240	Gestion des ressources humaines	3.0 J	REI 2215	Rémunération	3.0 J S
REI 2211	Formation et développement des RH	3.0 J	REI 2230	Stratégie RH et dotation	3.0 J S

Bloc 72C Relations du travail et droit du travail

Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
REI 2305	Aspects juridiques du lien d'emploi	3.0 J	REI 2330	Syndicalisme	3.0 J
REI 2310	Convention collective	3.0 J	REI 2340	Négociation collective	3.0 J
REI 2320	Droit des rapports collectifs du travail	3.0 J			

Bloc 72D Politiques gouvernementales du travail			Obligatoire - 9 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.			
REI 1420	Emploi et salaire	3.0 J			
REI 2470	Perspectives économiques des institutions	3.0 J			
REI 2475	Politiques gouvernementales en R.I.	3.0 J			
Bloc 72E Santé et sécurité du travail			Obligatoire - 3 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.			
REI 2510	Gestion de la SST	3.0 J			
Bloc 72F Stage professionnel			Option - 9 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.			
REI 3680	Stage en relations industrielles	9.0			
REI 3690	Stage en RI à l'étranger	9.0			
Bloc 72G Approfondissement en gestion des ress. humaines			Option - Maximum 6 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.			
REI 3206	Systèmes d'information en GRH	3.0 S			
REI 3270	Consultation et interventions en G.R.H.	3.0			
REI 3275	Pilotage des performances au travail	3.0 J			
Bloc 72H Approfondissement en rel. du trav./droit du trav.			Option - Maximum 6 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.			
REI 3335	Droit fédéral du travail	3.0 S			
REI 3345	Arbitrage des griefs	3.0 J			
REI 3375	Pratique de la négociation collective	3.0			
Bloc 72I Approfondissement en politiques gov. du travail			Option - Maximum 3 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.			
REI 3435	Diversité de la main-d'oeuvre	3.0 S			
Bloc 72J Approfondissement en santé et sécurité du travail			Option - Maximum 6 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.			
REI 3525	Évaluations et enquête en SST	3.0 S			
REI 3535	Santé et mieux-être au travail	3.0 S			
Bloc 72K Cours synthèses en relations industrielles			Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
REI 3700	Éthique et pratique professionnelle	3.0 S	REI 3740	Enjeux contemporains en RI	3.0
REI 3710	Mondialisation et travail	3.0	REI 3750	Cours - Projet intégrateur	3.0
REI 3720	Secteur public et relations d'emploi	3.0			
Bloc 72V propre au Cheminement Honor 1			Option - Maximum 6 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.			
REI 4001	Initiation à la recherche RI 1	3.0 S			
REI 4002	Initiation à la recherche RI 2	3.0 S			
Bloc 72W propre au Cheminement Honor 2			Option - Maximum 6 crédits.		

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DRI 6110	Nouvelles formes d'emploi	3.0	REI 6610	Rémunération, équité et performance	3.0 S
DRI 6120	Rapports collectifs du travail	3.0 S	REI 6611	Gestion internationale des RH	3.0 J
DRI 6125	Chartes des droits et travail	3.0 S	REI 6613	Gestion stratégique des ressources humaines	3.0 J S
REI 6170	Stratégies en santé et sécurité du travail	3.0 S	REI 6614	Diversité, Immigration et équité en emploi	3.0 S
REI 6300	Séminaire sur la négociation collective	3.0	REI 6615	RI: problèmes contemporains 1	3.0
REI 6604	Formation et développement des compétences	3.0 S	REI 6625	Audit de la GRH	3.0 S
REI 6605	Défis du syndicalisme contemporain	3.0	SST 6100	Sciences sociales et SST	3.0 S
REI 6606	Travail et innovation organisationnelle	3.0 S	SST 6400	Gestion stratégique de la prévention	3.0 S
REI 6608	Gestion du changement	3.0 S			

Bloc 72X propre au Cheminement international

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
REI 3280	GRH dans les entreprises multinationales	3.0 J S	REI 3810	Études à l'étranger 1	3.0
REI 3315	Stratégies syndicales comparées	3.0 J	REI 3815	Études à l'étranger 2	3.0
REI 3415	Politiques d'emploi dans le monde	3.0 S	REI 3820	Études à l'étranger 3	3.0
REI 3800	Stage d'été à l'étranger	3.0			

Bloc 72Y Connaissances connexes

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1901	Allemand 1 (niveau A1.1)	3.0 J S	POL 1953	Institutions politiques Canada - Québec	3.0 J
ALL 1902	Allemand 2 (niveau A1.2)	3.0 S	POL 2250	Systèmes internationaux : 19e - 20e siècles	3.0 J
ANG 1903	Anglais 3 (niveau B1.1)	3.0 J S	POL 2560	Action collective et politique	3.0
ANG 1904	Anglais 4 (niveau B1.2)	3.0 J S	POL 3906	La coopération internationale	3.0 J
COM 1500	Introduction à la communication organisationnelle	3.0 J	PSY 1045	Motivation et émotion	3.0 J S
CRI 3341	Drogues et criminalité	3.0 J S	PTG 1901	Portugais 1 (niveau A1)	3.0 J S
DRT 2401G	Droit des affaires 1	3.0 J	PTG 1902	Portugais 2 (niveau A2)	3.0 S
DRT 3010	Éthique et droit	3.0	REL 1330	Religions et espace public	3.0 J
DRT 3106	Droit transactions commerciales internat	3.0 J	SOL 1012	Inégalités sociales et marché du travail	3.0 J
ECN 2165	Comptabilité 1	3.0 S	SOL 1970	Sociologie du Québec	3.0
ESP 1901	Espagnol 1 (niveau A1)	3.0 J S	SOL 2104	Relations ethniques	3.0 J
ESP 1902	Espagnol 2 (niveau A2)	3.0 J S	SVS 2104	Travail social et santé mentale	3.0 J
HST 2820	La mondialisation depuis 1850	3.0 J	TXM 1111	Contextes d'utilisation des psychotropes	3.0 J
HST 2904	Histoire du Québec contemporain	3.0 J	TXM 1331	Prévention des toxicomanies : théorie	3.0 S
PHI 1400	Problèmes en éthique	3.0 J	VIO 2015	Résolution de conflits	3.0 J
PHI 1430	Éthique et politique	3.0 J			

Bloc 72Z

Choix - 3 crédits.

Certificat de relations industrielles

FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

Sommaire et particularités

NUMÉRO 1-230-5-2

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 30 crédits



Admission à l'automne, l'hiver et l'été



Cours de soir



Capacité d'accueil non limitée



Offert au campus de Montréal



Temps plein



Temps partiel



Afin de mieux répondre aux besoins des étudiants en situation d'emploi, les cours du programme sont surtout offerts le soir.



Des cours peuvent être offerts le samedi et le dimanche.



Certains cours sont offerts aux campus de Laval et de Longueuil

Information sur le programme

- Mélissa Leboeuf : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 rei-responsable@fep.umontreal.ca
- TGDE FEP Relations industrielles : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 rei-tgde@fep.umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.
- Base universitaire
avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineure, majeure, certificat, baccalauréat).
- Si le candidat ne répond pas à l'une ou l'autre des bases d'admissibilité décrites ci-dessus, la Faculté pourra lui suggérer de suivre le programme Accès-FEP. La réussite de ce programme est une condition préalable à une admission au certificat.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Remarques

Dans ce programme, l'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre). S'il s'inscrit à temps plein, il n'est pas assuré de pouvoir compléter son programme en un an.

TRANSFERT AU BACCALAURÉAT EN RELATIONS INDUSTRIELLES

Les cours de sigle REI du Certificat en relations industrielles offert par la Faculté d'éducation permanente sont équivalents, en termes d'objectifs et de contenus, aux cours du Baccalauréat en relations industrielles offert par l'École de relations industrielles de la Faculté des arts et des sciences.

L'étudiant désireux de poursuivre des études en relations industrielles après l'obtention du certificat peut déposer une demande d'admission au Baccalauréat en relations industrielles. La capacité d'accueil de ce programme est limitée.

L'étudiant doit consulter la fiche du Baccalauréat en relations industrielles pour prendre connaissance de l'information sur le transfert au baccalauréat.

Le dossier de l'étudiant admis au baccalauréat doit être jugé par l'École de relations industrielles pour l'obtention des équivalences.

Structure du programme (1-230-5-2)

Version 01 (E13)

Le Certificat comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du Certificat sont répartis de la façon suivante : 12 crédits obligatoires, de 15 à 18 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix.

Bloc 70A Fondements de la pratique professionnelle

Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
REI 1010G	Introduction aux relations industrielles	3.0 J S	REI 1240G	Gestion des RH	3.0 J S
REI 1140G	Approche juridique en RI	3.0 S	REI 2305G	Aspects juridiques du lien d'emploi	3.0 S

Bloc 70B Administration

Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
REI 1030G	Gestion et fonctions de l'organisation	3.0 J S
REI 3220G	Gestion financière appliquée aux RI	3.0 S

Bloc 70C Formation pluridisciplinaire

Option - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
REI 1020G	Organisation et dynamique de la firme	3.0 J S
REI 1040G	Comportement organisationnel	3.0 S
REI 1420G	Emploi et salaire	3.0 S

Bloc 70D Perfectionnement

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
REI 2211G	Formation et dévelop. des RH	3.0 S	REI 2330G	Syndicalisme	3.0 J
REI 2215G	Rémunération	3.0 S	REI 2475G	Politiques gouvernementales en RI	3.0 S
REI 2230G	Stratégie RH et dotation	3.0 J	SST 1010	Introduction à la gestion de la SST	3.0 J S
REI 2320G	Rapports collectifs du travail	3.0 S			

Bloc 70E Formation complémentaire

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANS 1603	General and Professional English Writing 2	3.0 S	PPL 3040	Communication interculturelle	3.0 S
COM 1500G	Communication et organisation	3.0 J S	PSY 1045	Motivation et émotion	3.0 J S
HEC 3018	Introduction au marketing (3010082)	3.0	VIO 2015	Résolution de conflits	3.0 J
PHI 2405	Théories éthiques modernes	3.0			

Bloc 70Z

Choix - Maximum 3 crédits.

Certificat de relations publiques


FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE


Sommaire et particularités


NUMÉRO 1-400-5-0

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 30 crédits

 Admission à l'automne et à l'hiver


 Cours de soir


 Capacité d'accueil non limitée


 Offert au campus de Montréal

 Stages facultatifs

 Temps plein

 Temps partiel

 Afin de mieux répondre aux besoins des étudiants en situation d'emploi, les cours du programme sont surtout offerts le soir.

 Des cours du programme peuvent être offerts le samedi et le dimanche.

Information sur le programme

- Patrice Leroux : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 rep-responsable@fep.umontreal.ca
- TGDE FEP Relations publiques : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 rep-tgde@fep.umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible le candidat doit

- Base DEC
 - être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC et
 - posséder au moins deux années d'expérience de travail.
- Base universitaire
avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineure, majeure, certificat, baccalauréat).
- Si le candidat ne répond pas à l'une ou l'autre des bases d'admissibilité décrites ci-dessus, la Faculté pourra lui suggérer de suivre le programme d'Accès-FEP. La réussite de ce programme est une condition préalable à une admission au certificat, jumelée à une expérience pertinente de travail rémunéré ou bénévole d'au moins 2 ans, attestations requises.
- Autre condition
 - se soumettre au test de français particulier à ce programme. Le test est obligatoire et peut être éliminatoire. Le candidat est prié de consulter la rubrique tests d'admission du site de la Faculté de l'éducation permanente pour en connaître la date. Cet avis tient lieu de convocation.

Remarques

- Dans ce programme, l'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre). S'il s'inscrit à temps plein, il n'est pas assuré de pouvoir compléter son programme en un an.
- Si le candidat n'obtient pas un résultat satisfaisant au test d'admission, la Faculté peut lui imposer un ou des cours de mise à niveau hors programme.
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-400-5-0)

Version 05 (A05)

Le Certificat comporte 30 crédits.

La Faculté peut exiger la réussite de cours hors programme avant l'inscription aux cours du bloc 70C.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du Certificat sont répartis de la façon suivante : 15 crédits obligatoires et 15 crédits à option.

Les cours obligatoires REP1000 et 2100 doivent être suivis en début de programme.

Bloc 70A Fondements

Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
REP 1000	Introduction aux relations publiques	3.0 S	REP 3102	Gestion stratégique des relations publiques	3.0 S
REP 2100	Rédaction en relations publiques	3.0 S	REP 3103	Atelier : Plans de communication	3.0 J S
REP 3101	Recherche et évaluation des actions	3.0 S			

Bloc 70B Habilités spécifiques

Option - Minimum 9 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
REP 2104	Relations avec les publics internes	3.0	REP 2300	Relations avec les médias	3.0 J
REP 2150	Relations publiques Marketing	3.0 J	REP 2400	Internet et relations publiques	3.0
REP 2200	Communication orale	3.0 J S	REP 2500	Responsabilité sociale et relations publiques	3.0 S

Bloc 70C Approfondissements de thématiques

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
REP 3104	Gestion de crises et communication	3.0 J S	REP 3106	Relations avec investisseurs	3.0
REP 3105	Lobbying et relations publiques	3.0	REP 3107	Stage en relations publiques	3.0

Bloc 70D Ouverture disciplinaire

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DMO 1000	Introduction à la démographie	3.0 S	POL 1954	Politique internationale	3.0 J
PHI 1400	Problèmes en éthique	3.0 J	PPL 3040	Communication interculturelle	3.0 S
POL 1953	Institutions politiques Canada - Québec	3.0 J	PSY 1045	Motivation et émotion	3.0 J S

Module de formation de mentor de rétablissement en santé mentale

FACULTÉ DE MÉDECINE | DÉPARTEMENT DE PSYCHIATRIE

Sommaire et particularités

NUMÉRO 1-540-7-0

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 10 crédits

DURÉE 1 an



Cours de jour



Cours de soir



Capacité d'accueil non limitée



Offert au campus de Montréal



Temps partiel



Nouveau programme



Cours accessibles en ligne



Pédagogie par "classe inversée"

Information sur le programme

- Jean-François Pelletier : 514-251-4000, poste 2835 jean-francois.pelletier.1@umontreal.ca
- Marie-Ève Gervais : 514-343-6111 poste 4568 me.gervais@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI).

Structure du programme (1-540-7-0)

Version 00 (A17)

Le Module comporte 10 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Tous les crédits du Module sont obligatoires.

Bloc 70A

Obligatoire - 10 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MSO 2030D	Systèmes de santé et santé communautaire	3.0	PST 1001	Éthique du rétablissement	1.0
PST 1000	Rétablissement et santé globale	3.0 J	PST 1100	Stage de mentor en rétablissement	3.0

Certificat en santé communautaire


FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE | FACULTÉ DE MÉDECINE | FACULTÉ DES SCIENCES INFIRMIÈRES


Sommaire et particularités


NUMÉRO 1-481-5-0


CYCLE 1^{er} cycle


CRÉDITS 30 crédits


 Admission à l'automne, l'hiver et l'été


 Cours de soir


 Capacité d'accueil non limitée

 Offert au campus de Montréal

 Temps plein

 Temps partiel

 Les cours du programme sont surtout offerts le soir.

 Des cours du programme peuvent être offerts le samedi et le dimanche.

Information sur le programme

- Chantal Levesque : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 gsss-responsable@fep.umontreal.ca
- TGDE FEP Santé communautaire : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 mso-tgde@fep.umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC.
- Base universitaire
avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineure, majeure, certificat, baccalauréat).
- Si le candidat ne répond pas à l'une ou l'autre des bases d'admissibilité décrites ci-dessus, la Faculté pourra lui suggérer de suivre le programme d'Accès-FEP. La réussite de ce programme est une condition préalable à une admission au certificat.
- Autre condition
 - pour choisir l'orientation 1 du programme, soit le segment 70 sciences infirmières et, en plus de satisfaire aux conditions générales d'admission, être détenteur d'un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec et être inscrit au tableau de l'Ordre.

N.B. Seule l'orientation 70 sciences infirmières est offerte en ce moment.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Remarques

- Dans ce programme, l'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre). S'il s'inscrit à temps plein, il n'est pas assuré de pouvoir compléter son programme en un an.
- Des photocopies du permis et de l'attestation d'inscription au tableau de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec sont requises.

Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Copie du permis de l'Ordre des infirmières valide pour l'année en cours

Structure du programme (1-481-5-0)

Version 02 (A96)

Le Certificat comporte 30 crédits et est offert avec deux orientations :

- l'orientation I Sciences infirmières (segment 70)
- l'orientation II multidisciplinaire (segment 71).

Neuf crédits sont communs aux deux orientations qui comportent chacune 21 crédits. Globalement, les crédits sont répartis de la façon suivante : 18 crédits obligatoires, 9 crédits à option et 3 crédits au choix.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 TRONC COMMUN

Le segment comporte 9 crédits obligatoires.

Bloc 01A Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MSO 2000D	Introduction à l'épidémiologie	3.0
MSO 2030D	Systèmes de santé et santé communautaire	3.0
MSO 2300G	Promotion et éducation de la santé	3.0 J S

SEGMENT 70 PROPRE À L'ORIENTATION I SCIENCES INFIRMIÈRES

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante : 9 crédits obligatoires, de 9 à 12 crédits à option et, au maximum, 3 crédits au choix.

Bloc 70A Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
SOI 1401	Famille en santé	3.0 J
SOI 1402	Communauté en santé	3.0 S
SOI 1414	Projet d'intervention dans la communauté	3.0 S

Bloc 70B Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
SOI 1421	Communautés culturelles et soins	3.0 S
SOI 2202	Éthique en sciences infirmières	3.0 S
SOI 3220	Intervention en situation de crise	3.0

Bloc 70C Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AEG 2110	Entraînement au travail en équipe	3.0 J	MSO 2142G	Priorités nationales de santé publique	3.0 J S
ANT 1980G	Anthropologie de la santé	3.0	MSO 2146G	Maladies chroniques	3.0
EDP 1001D	Méthode de recherche en sciences humaines et sociales	3.0	PPL 3040	Communication interculturelle	3.0 S

Bloc 70Z Choix - Maximum 3 crédits.

SEGMENT 71 PROPRE À L'ORIENTATION II MULTIDISCIPLINAIRE

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante : 9 crédits obligatoires, de 9 à 12 crédits à option et, au maximum, 3 crédits au choix.

Bloc 71A Obligatoire - 9 crédits.

Bloc 71B Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
AEG 3137	Groupe et situation d'aide	3.0 J
MSO 2150G	Aspects éthiques en santé communautaire	3.0
MSO 2180G	Santé physique des tout-petits	3.0 J S

Bloc 71C

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AEG 2110	Entraînement au travail en équipe	3.0 J	MSO 2142G	Priorités nationales de santé publique	3.0 J S
ANT 1980G	Anthropologie de la santé	3.0	PPL 3040	Communication interculturelle	3.0 S
EDP 1001D	Méthode de recherche en sciences humaines et sociales	3.0			

Bloc 71Z

Choix - Maximum 3 crédits.

Certificat de santé et sécurité du travail

FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

Sommaire et particularités

NUMÉRO 1-402-5-0

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 30 crédits



Admission à l'automne, l'hiver et l'été



Cours de soir



Capacité d'accueil non limitée



Offert au campus de Montréal



Stages facultatifs



Temps plein



Temps partiel



Les cours du programme sont surtout offerts le soir.



Des cours peuvent être offerts le samedi et le dimanche.



Certains cours sont offerts aux campus de Laval et de Longueuil

Information sur le programme

- Mélissa Leboeuf : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 sst-responsable@fep.umontreal.ca
- TGDE FEP Santé et sécurité du travail : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 sst-tgde@fep.umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC.
- Base universitaire
avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineure, majeure, certificat, baccalauréat).
- Profil d'accueil individualisé
Si le candidat ne répond pas à l'une ou l'autre des bases d'admissibilité décrites ci-dessus, la Faculté pourra lui suggérer de suivre le programme d'Accès-FEP. La réussite de ce programme est une condition préalable à une admission au certificat.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Remarques

- Dans ce programme, l'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre). S'il s'inscrit à temps plein, il n'est pas assuré de pouvoir compléter son programme en un an.
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-402-5-0)

Version 06 (A15)

Le Certificat comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

Les crédits du Certificat sont répartis de la façon suivante : 9 crédits de cours obligatoires, de 18 à 21 crédits de cours à option et un maximum de 3 crédits au choix.

Bloc 70A Fondements de la SST			Obligatoire - 9 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.			
SST 1010	Introduction à la gestion de la SST	3.0 J S			
SST 2025	Droit de la SST	3.0 S			
SST 3035	Enjeux financiers	3.0 S			
Bloc 70B Prévention			Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.			
SST 1110	Sécurité du travail	3.0 J S			
SST 2120	Ergonomie	3.0 S			
SST 2130	Hygiène du travail	3.0 S			
Bloc 70C Réparation			Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.			
DRT 3230G	Preuve et procédure en SST	3.0 S			
SST 1210	Gestion des lésions professionnelles	3.0 J			
SST 2220	Maladies professionnelles	3.0 S			
Bloc 70D Approfondissement des pratiques de la SST			Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
SST 2310	Santé psychologique et mieux-être au travail	3.0 S	SST 3330	Amélioration continue en SST	3.0 S
SST 3300	Stage d'intégration en SST	3.0	SST 3340	Leadership et culture en SST	3.0 J S
SST 3320	Stratégies de la formation en SST	3.0 S			
Bloc 70E Cours complémentaires			Option - Maximum 3 crédits		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AEG 2110	Entraînement au travail en équipe	3.0 J	PPL 3040	Communication interculturelle	3.0 S
AEG 3137	Groupe et situation d'aide	3.0 J	RED 2000	Rédaction administrative	3.0
COM 1500G	Communication et organisation	3.0 J S	REI 1030G	Gestion et fonctions de l'organisation	3.0 J S
MSO 2300G	Promotion et éducation de la santé	3.0 J S	VIO 2011	Violence et harcèlement au travail	3.0 S
Bloc 70Z			Choix - Maximum 3 crédits.		

Certificat en santé mentale : fondements et pratiques d'intervention

FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE | FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES

Sommaire et particularités

NUMÉRO 1-482-5-0

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 30 crédits



Admission à l'automne, l'hiver et l'été



Cours de soir



Capacité d'accueil non limitée



Offert au campus de Montréal



Temps plein



Temps partiel



Certains cours sont offerts aux campus de Laval et de Longueuil



Les cours sont offerts le soir et la fin de semaine.

Information sur le programme

- Esther Paquet : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 sme-responsable@fep.umontreal.ca
- TGDE FEP Santé mentale : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 sme-tgde@fep.umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
 - être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) technique dans un domaine pertinent au programme ou
 - être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) et posséder une expérience pertinente de travail rémunéré ou bénévole d'au moins un an, attestations requises.
- Base universitaire
 - avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineure, majeure, certificat, baccalauréat) et
 - avoir une expérience pertinente de travail rémunérée ou bénévole d'au moins un an (attestations requises).
- Si le candidat ne répond pas à l'une ou l'autre des bases d'admissibilité décrites ci-dessus, la Faculté pourra lui suggérer de suivre le programme d'Accès-FEP. La réussite de ce programme est une condition préalable à une admission au certificat, jumelée à une expérience pertinente de travail rémunéré ou bénévole d'au moins 1 an, attestations requises.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Remarques

Dans ce programme, l'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre). S'il s'inscrit à temps plein, il n'est pas assuré de pouvoir compléter son programme en un an.

Structure du programme (1-482-5-0)

Version 02 (A03)

Le Certificat comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du Certificat sont répartis de la façon suivante : 15 crédits obligatoires et 15 crédits à option.

Pour respecter l'ordre des apprentissages, les cours obligatoires devraient être suivis dans l'ordre suivant : SME 1000, SME 1020, PST 2955G, SVS 2901 et SME 3000 (ou de façon concomitante), avant les cours des blocs B et C. Si l'étudiant se trouve dans l'impossibilité de suivre les cours dans cet ordre, il doit faire approuver son choix de cours par la personne responsable du Certificat.

Bloc 70A Notions fondamentales

Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PST 2955G	Psychopathologie et intervention	3.0 S	SME 3000	Atelier d'intégration	3.0 J
SME 1000	Compétences personnelle, professionnelle	3.0 J S	SVS 2901	Santé mentale : aspects sociopolitiques	3.0 S
SME 1020	Interdisciplinarité et intervention	3.0 S			

Bloc 70B Problématiques et pratiques spécifiques

Option - Minimum 9 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
SME 1050	Dynamique et développement de la personnalité	3.0 S	SME 3030V	Explorations créatrices en santé mentale	3.0
SME 2044	Jeunes et santé mentale	3.0 J	SME 3030Z	Maladies psychosomatiques	3.0 J
SME 2055	Problématiques complexes	3.0	SME 3035V	Cadre juridique de l'intervention	3.0 S
SME 2055T	Deuil et suicide	3.0	SME 3035W	Systemique/processus de guérison en Écho	3.0
SME 2055V	Troubles des conduites alimentaires	3.0 S	SME 3035Y	Pratiques de réadaptation psychosociale	3.0 J
SME 3005	Approche systémique	3.0 J	SME 3035Z	Les troubles de la personnalité	3.0 J
SME 3010	Intervention en situation de crise	3.0 J	SME 3040	Discussion de cas cliniques	3.0 J

Bloc 70C Formation complémentaire

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AEG 3137	Groupe et situation d'aide	3.0 J	PPL 3050Y	Santé et transculturalité	3.0
CRI 1730G	Victimologie	3.0 J S	PSY 1075	Psychologie sociale	3.0 J S
EDP 1001D	Méthode de recherche en sciences humaines et sociales	3.0	PSY 3012G	Méthodes et techniques d'entrevues	3.0 J S
GER 2021D	Santé mentale et vieillissement	3.0	TXM 1221D	Effets des substances psychotropes	3.0
GER 3045D	Maladie d'Alzheimer et autres troubles cognitifs	3.0	VIO 2009	Violence familiale et conjugale	3.0 S
IDI 2020	Éthique de l'intervention	3.0 J S			

Baccalauréat en science politique

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE

Sommaire et particularités

NUMÉRO 1-245-1-0

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 90 crédits

DURÉE 3 ans

COTE R MINIMALE 24,000



Admission à l'automne et à l'hiver



Cours de jour



Offert au campus de Montréal



Stages facultatifs



Temps plein



Temps partiel



Possibilité de séjour d'études à l'international



Cheminement accéléré/intensif



Cheminement Honor

Information sur le programme

- Jean-François Gagné, responsable de la formation professionnelle : 514 343-6111, poste 1217 jean-francois.gagne@umontreal.ca
- Chantal Loiseau, Technicienne en gestion de dossiers étudiants : 514 343-6111, poste 3872 chantal.loiseau@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
 - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - L'excellence du dossier constitue le seul critère de sélection.

Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un

établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-245-1-0)

Version 16 (A17)

Le Baccalauréat comporte 90 crédits. Il est offert selon 2 cheminements: le cheminement régulier et le cheminement honor.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 71

Les crédits du Baccalauréat en cheminement régulier sont répartis de la façon suivante : 30 crédits obligatoires, de 48 à 57 crédits à option et de 3 à 12 crédits au choix.

En cheminement honor, 39 crédits obligatoires incluant les cours des blocs V et W, de 42 à 48 crédits à option et de 3 à 9 crédits au choix.

Bloc 71A Fondement

Obligatoire - 30 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
POL 1000	Analyse politique : théories et concepts	3.0 J S	POL 1100	Méthodes de recherche en politique	3.0 J
POL 1008	Forces et comportements politiques	3.0 J S	POL 1200	Pensée politique	3.0 J
POL 1009	Politique comparée	3.0 J	POL 1330	Administration et politiques publiques	3.0 J
POL 1020	Politique au Québec, au Canada	3.0 J S	POL 1600	Relations internationales	3.0 J S
POL 1025	Politique et économie	3.0 J	POL 1803	Introduction à l'analyse quantitative	3.0 J

Bloc 71B Méthodologies

Option - Minimum 3 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
POL 2112	Méthodes d'analyse de contenu en science politique	3.0	POL 2829	Évaluation des politiques publiques	3.0 J
POL 2120	Méthodes qualitatives	3.0	POL 2839	Les techniques de l'analyse politique	3.0 J
POL 2282	Épistémologie de la science politique	3.0 J	POL 2849	Les méthodes expérimentales en science politique	3.0 J
POL 2809	Méthodes quantitatives d'analyse	3.0 J			

Bloc 71C Approfondissement

Option - Minimum 15 crédits, maximum 30 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
POL 2007	Institutions politiques comparées	3.0 J	POL 2250	Systèmes internationaux : 19e - 20e siècles	3.0 J
POL 2011	Sécurité et conflits	3.0 J	POL 2321	Politique et administration	3.0
POL 2050	Représentation politique	3.0	POL 2403	Immigration et multiculturalisme	3.0 J
POL 2090	Pensée politique prémoderne	3.0	POL 2404	Nationalisme	3.0 J
POL 2100	Pensée politique moderne	3.0 J	POL 2510	Les organisations internationales	3.0 J
POL 2101	Communication politique	3.0 S	POL 2560	Action collective et politique	3.0
POL 2102	Pensée politique contemporaine	3.0 J	POL 2602	Théories de politique étrangère comparée	3.0
POL 2111	L'État et l'économie	3.0	POL 2606	Économie politique internationale	3.0 J
POL 2140	Analyse de politiques	3.0	POL 2802	Théories du développement	3.0
POL 2180	Pensée politique critique	3.0	POL 2806	Théories des relations internationales	3.0 J
POL 2210	Participation et politique publique	3.0	POL 2808	Théories politiques empiriques	3.0 J

Bloc 71D Spécialisation

Option - Minimum 15 crédits, maximum 30 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
POL 3004	Contrôle des armements	3.0 J	POL 3401	L'Asie du Sud-Est	3.0
POL 3005	Sociopolitique des conflits armés	3.0	POL 3402	Identités et conflits en Eurasie	3.0 J
POL 3006	Le leadership politique	3.0 J	POL 3405	La violence politique	3.0
POL 3007	Résolution des conflits	3.0 J	POL 3410	La formation des états en Europe	3.0
POL 3008	Sécurité en Asie de l'Est	3.0 S	POL 3481	Politique et droit	3.0 J
POL 3009	Politique et société au Moyen-Orient	3.0 S	POL 3500	Institutions politiques canadiennes	3.0
POL 3010	Les relations Nord-Sud	3.0 J	POL 3545	Intervention et efficacité gouvernementales	3.0
POL 3011	Relations internationales de l'Asie du Sud-Est	3.0	POL 3601	Politique étrangère : grandes puissances	3.0
POL 3012	Politique et processus budgétaire	3.0	POL 3602	Politique et mondialisation des marchés	3.0
POL 3013	Politique de l'Internet	3.0	POL 3605	Pouvoir et résistance dans le cyberspace	3.0 S
POL 3015	Les élections	3.0 J	POL 3721	Relations extérieures : Canada, Québec	3.0
POL 3101	Marketing politique	3.0 S	POL 3753	La Chine	3.0 S
POL 3102	Marginalité et politique	3.0	POL 3754	Le Japon	3.0 S
POL 3111	La France	3.0 J	POL 3807	Idéologies politiques	3.0 J
POL 3140	Psychologie politique	3.0 J	POL 3811	Armées et groupes armés non étatiques	3.0
POL 3155	Politiques sociales	3.0 J	POL 3835	L'Amérique latine	3.0 J
POL 3159	Politique et gouverne des peuples autochtones	3.0 J	POL 3840	Sécurité au Moyen-Orient	3.0
POL 3165	Politiques urbaines	3.0 J	POL 3851	Intégration européenne	3.0 J
POL 3170	Politiques environnementales comparées	3.0 J	POL 3855	Enjeux politiques en Afrique	3.0 J
POL 3220	Pensée stratégique contemporaine	3.0	POL 3860	Régimes politiques de l'Asie de l'Est	3.0 S
POL 3235	Politiques scientifiques	3.0 J	POL 3861	Les États-Unis : politiques publiques	3.0 J
POL 3272	Sondages et opinion publique	3.0	POL 3900	Politique et société	3.0 J
POL 3285	Le système politique de la Russie	3.0 J	POL 3906	La coopération internationale	3.0 J
POL 3286	Les États postsoviétiques	3.0	POL 3908	Politique comparée : enjeu actuel	3.0
POL 3287	La politique étrangère de la Russie	3.0	POL 3909	Relations internationales : enjeu actuel	3.0
POL 3291	Idées politiques au Québec et au Canada	3.0	POL 3910	Genre et politique	3.0 S
POL 3292	La politique au Québec	3.0 J	POL 3911	Pensée politique : thématique spécifique	3.0
POL 3310	Les États-Unis : institutions et forces politiques	3.0 J	POL 3913	Politiques publiques : enjeu actuel	3.0
POL 3321	Administration publique comparée	3.0 J	POL 3914	Sécurité internationale: nouveaux enjeux	3.0
POL 3322	Risque et politiques publiques	3.0	POL 3916	Démocratisations comparées	3.0
POL 3350	Relations intergouvernementales : Canada	3.0	POL 3917	Interventions humanitaires : théories et pratiques	3.0 S
POL 3355	Systèmes politiques européens	3.0 J	POL 3918	Simulation des Nations Unies	3.0
POL 3370	Pouvoir judiciaire et démocratie	3.0 S	POL 3920	Médias, conflits et paix	3.0 S
POL 3400	Fédéralisme comparé	3.0			

Bloc 71E Cours de langues

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

Bloc 71F Cours avancés de langue

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1012	Allemand parlé 1	3.0 J	FAS 1900	Langue de l'Université d'accueil	3.0
ALL 1090	Grammaire avancée 1	3.0 J	GRC 1111	Initiation à la langue grecque 1	3.0 S
ALL 1110	Allemand écrit	3.0 J	GRC 1121	Initiation à la langue grecque 2	3.0 S
ALL 1380	Allemand parlé 2	3.0	ITL 1070	Grammaire avancée 1	3.0
ALL 2010	Grammaire avancée 2	3.0 J	ITL 2030	Stylistique et composition italiennes	3.0 S
ANG 1052	English Grammar 1	3.0 S	ITL 2040	Italien parlé	3.0
ANG 1053	English Grammar 2	3.0 S	ITL 2070	Grammaire avancée 2	3.0
ESP 2510	Pratique orale de l'espagnol	3.0 J	ITL 3002	Version	3.0 S
ESP 2525	Composition espagnole 1	3.0 S	PTG 1954	Portugais idiomatique et composition	3.0
ESP 2535	Composition espagnole 2	3.0 J	PTG 1955	Portugais : communication orale et écrite	3.0 S
ESP 2536	Grammaire avancée	3.0 J S			

Bloc 71G Expérience pratique

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
POL 3240	Stage	3.0	POL 3918	Simulation des Nations Unies	3.0
POL 3241	Stage	6.0	RPE 1003	Reconnaissance: participation étudiante	3.0
POL 3904	Travaux pratiques	3.0			

Bloc 71V Propre au cheminement honor 1

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
POL 4001	Séminaire d'initiation à la recherche 1	3.0 J
POL 4002	Séminaire d'initiation à la recherche 2	3.0 J

Bloc 71W Propre au cheminement honor 2

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
POL 6960	Séminaire aux études supérieures	3.0

Bloc 71Z

Choix - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

Majeure en science politique

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE

Sommaire et particularités








NUMÉRO 1-245-2-0

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 60 crédits

DURÉE 2 ans

COTE R MINIMALE 24,000

-  Admission à l'automne et à l'hiver
 -  Cours de jour
 -  Offert au campus de Montréal
 -  Stages facultatifs
 -  Temps plein
 -  Temps partiel
-  Possibilité de séjour d'études à l'international

Information sur le programme

- Chantal Loiseau, Technicienne en gestion de dossiers étudiants : 514 343-6111, poste 3872 chantal.loiseau@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
 - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - L'excellence du dossier constitue le seul critère de sélection.

Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-245-2-0)

Version 11 (A17)

La Majeure comporte 60 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 71

Les crédits de la Majeure sont répartis de la façon suivante : 9 crédits obligatoires, 48 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 71A Fondement I

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
POL 1000	Analyse politique : théories et concepts	3.0 J S
POL 1020	Politique au Québec, au Canada	3.0 J S
POL 1100	Méthodes de recherche en politique	3.0 J

Bloc 71B Fondement II

Option - Minimum 9 crédits, maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
POL 1008	Forces et comportements politiques	3.0 J S	POL 1200	Pensée politique	3.0 J
POL 1009	Politique comparée	3.0 J	POL 1330	Administration et politiques publiques	3.0 J
POL 1025	Politique et économie	3.0 J	POL 1600	Relations internationales	3.0 J S

Bloc 71C Méthodologies

Option - Minimum 3 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
POL 1803	Introduction à l'analyse quantitative	3.0 J	POL 2809	Méthodes quantitatives d'analyse	3.0 J
POL 2112	Méthodes d'analyse de contenu en science politique	3.0	POL 2829	Évaluation des politiques publiques	3.0 J
POL 2120	Méthodes qualitatives	3.0	POL 2839	Les techniques de l'analyse politique	3.0 J
POL 2282	Épistémologie de la science politique	3.0 J	POL 2849	Les méthodes expérimentales en science politique	3.0 J

Bloc 71D Approfondissement

Option - Minimum 9 crédits, maximum 21 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
POL 2007	Institutions politiques comparées	3.0 J	POL 2321	Politique et administration	3.0
POL 2011	Sécurité et conflits	3.0 J	POL 2403	Immigration et multiculturalisme	3.0 J
POL 2050	Représentation politique	3.0	POL 2404	Nationalisme	3.0 J
POL 2090	Pensée politique prémoderne	3.0	POL 2510	Les organisations internationales	3.0 J
POL 2100	Pensée politique moderne	3.0 J	POL 2560	Action collective et politique	3.0
POL 2101	Communication politique	3.0 S	POL 2602	Théories de politique étrangère comparée	3.0
POL 2102	Pensée politique contemporaine	3.0 J	POL 2606	Économie politique internationale	3.0 J
POL 2111	L'État et l'économie	3.0	POL 2802	Théories du développement	3.0
POL 2140	Analyse de politiques	3.0	POL 2806	Théories des relations internationales	3.0 J
POL 2180	Pensée politique critique	3.0	POL 2808	Théories politiques empiriques	3.0 J
POL 2210	Participation et politique publique	3.0	POL 3400	Fédéralisme comparé	3.0
POL 2250	Systèmes internationaux : 19e - 20e siècles	3.0 J	POL 3916	Démocratisations comparées	3.0
POL 2282	Épistémologie de la science politique	3.0 J			

Bloc 71E Spécialisation

Option - Minimum 9 crédits, maximum 21 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
POL 3004	Contrôle des armements	3.0 J	POL 3401	L'Asie du Sud-Est	3.0
POL 3005	Sociopolitique des conflits armés	3.0	POL 3402	Identités et conflits en Eurasie	3.0 J
POL 3006	Le leadership politique	3.0 J	POL 3405	La violence politique	3.0
POL 3007	Résolution des conflits	3.0 J	POL 3410	La formation des états en Europe	3.0
POL 3008	Sécurité en Asie de l'Est	3.0 S	POL 3481	Politique et droit	3.0 J
POL 3009	Politique et société au Moyen-Orient	3.0 S	POL 3500	Institutions politiques canadiennes	3.0
POL 3010	Les relations Nord-Sud	3.0 J	POL 3545	Intervention et efficacité gouvernementales	3.0
POL 3011	Relations internationales de l'Asie du Sud-Est	3.0	POL 3601	Politique étrangère : grandes puissances	3.0
POL 3012	Politique et processus budgétaire	3.0	POL 3602	Politique et mondialisation des marchés	3.0
POL 3013	Politique de l'Internet	3.0	POL 3605	Pouvoir et résistance dans le cyberspace	3.0 S
POL 3015	Les élections	3.0 J	POL 3721	Relations extérieures : Canada, Québec	3.0
POL 3101	Marketing politique	3.0 S	POL 3753	La Chine	3.0 S
POL 3102	Marginalité et politique	3.0	POL 3754	Le Japon	3.0 S
POL 3111	La France	3.0 J	POL 3807	Idéologies politiques	3.0 J
POL 3140	Psychologie politique	3.0 J	POL 3811	Armées et groupes armés non étatiques	3.0
POL 3155	Politiques sociales	3.0 J	POL 3835	L'Amérique latine	3.0 J
POL 3159	Politique et gouverne des peuples autochtones	3.0 J	POL 3840	Sécurité au Moyen-Orient	3.0
POL 3165	Politiques urbaines	3.0 J	POL 3851	Intégration européenne	3.0 J
POL 3170	Politiques environnementales comparées	3.0 J	POL 3855	Enjeux politiques en Afrique	3.0 J
POL 3220	Pensée stratégique contemporaine	3.0	POL 3860	Régimes politiques de l'Asie de l'Est	3.0 S
POL 3235	Politiques scientifiques	3.0 J	POL 3861	Les États-Unis : politiques publiques	3.0 J
POL 3272	Sondages et opinion publique	3.0	POL 3900	Politique et société	3.0 J
POL 3285	Le système politique de la Russie	3.0 J	POL 3906	La coopération internationale	3.0 J
POL 3286	Les États postsoviétiques	3.0	POL 3908	Politique comparée : enjeu actuel	3.0
POL 3287	La politique étrangère de la Russie	3.0	POL 3909	Relations internationales : enjeu actuel	3.0
POL 3291	Idées politiques au Québec et au Canada	3.0	POL 3910	Genre et politique	3.0 S
POL 3292	La politique au Québec	3.0 J	POL 3911	Pensée politique : thématique spécifique	3.0
POL 3310	Les États-Unis : institutions et forces politiques	3.0 J	POL 3913	Politiques publiques : enjeu actuel	3.0
POL 3321	Administration publique comparée	3.0 J	POL 3914	Sécurité internationale: nouveaux enjeux	3.0
POL 3322	Risque et politiques publiques	3.0	POL 3917	Interventions humanitaires : théories et pratiques	3.0 S
POL 3350	Relations intergouvernementales : Canada	3.0	POL 3918	Simulation des Nations Unies	3.0
POL 3355	Systèmes politiques européens	3.0 J	POL 3920	Médias, conflits et paix	3.0 S
POL 3370	Pouvoir judiciaire et démocratie	3.0 S			

Bloc 71F Langues

Option - 6 crédits.

Bloc 71G Expérience pratique

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
POL 3240	Stage	3.0
POL 3241	Stage	6.0
POL 3904	Travaux pratiques	3.0

Bloc 71Z

Choix - 3 crédits.

Mineure en science politique

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE

Sommaire et particularités


NUMÉRO 1-245-4-0


CYCLE 1^{er} cycle


CRÉDITS 30 crédits


DURÉE 1 an


COTE R MINIMALE 24,000

 Admission à l'automne et à l'hiver

 Cours de jour

 Offert au campus de Montréal

 Temps plein

 Temps partiel

Information sur le programme

- Jean-François Gagné, responsable de la formation professionnelle : 514 343-6111, poste 1217 jean-francois.gagne@dumontreal.ca
- Chantal Loiseau, Technicienne en gestion de dossiers étudiants : 514 343-6111, poste 3872 chantal.loiseau@dumontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
 - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - L'excellence du dossier constitue le seul critère de sélection.

Structure du programme (1-245-4-0)

Version 01 (A17)

La Mineure comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 71

Les crédits de la Mineure sont répartis de la façon suivante : 9 crédits obligatoires, 18 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 71A Connaissances de base

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
POL 1000	Analyse politique : théories et concepts	3.0 J S
POL 1020	Politique au Québec, au Canada	3.0 J S
POL 1100	Méthodes de recherche en politique	3.0 J

Bloc 71B Connaissances générales

Option - 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
POL 1008	Forces et comportements politiques	3.0 J S	POL 3155	Politiques sociales	3.0 J
POL 1009	Politique comparée	3.0 J	POL 3159	Politique et gouverne des peuples autochtones	3.0 J
POL 1025	Politique et économie	3.0 J	POL 3165	Politiques urbaines	3.0 J
POL 1200	Pensée politique	3.0 J	POL 3170	Politiques environnementales comparées	3.0 J
POL 1330	Administration et politiques publiques	3.0 J	POL 3220	Pensée stratégique contemporaine	3.0
POL 1600	Relations internationales	3.0 J S	POL 3235	Politiques scientifiques	3.0 J
POL 1803	Introduction à l'analyse quantitative	3.0 J	POL 3272	Sondages et opinion publique	3.0
POL 2007	Institutions politiques comparées	3.0 J	POL 3285	Le système politique de la Russie	3.0 J
POL 2011	Sécurité et conflits	3.0 J	POL 3286	Les États postsoviétiques	3.0
POL 2050	Représentation politique	3.0	POL 3287	La politique étrangère de la Russie	3.0
POL 2090	Pensée politique prémoderne	3.0	POL 3291	Idées politiques au Québec et au Canada	3.0
POL 2100	Pensée politique moderne	3.0 J	POL 3292	La politique au Québec	3.0 J
POL 2101	Communication politique	3.0 S	POL 3310	Les États-Unis : institutions et forces politiques	3.0 J
POL 2102	Pensée politique contemporaine	3.0 J	POL 3321	Administration publique comparée	3.0 J
POL 2111	L'État et l'économie	3.0	POL 3322	Risque et politiques publiques	3.0
POL 2112	Méthodes d'analyse de contenu en science politique	3.0	POL 3350	Relations intergouvernementales : Canada	3.0
POL 2120	Méthodes qualitatives	3.0	POL 3355	Systèmes politiques européens	3.0 J
POL 2140	Analyse de politiques	3.0	POL 3370	Pouvoir judiciaire et démocratie	3.0 S
POL 2180	Pensée politique critique	3.0	POL 3400	Fédéralisme comparé	3.0
POL 2210	Participation et politique publique	3.0	POL 3401	L'Asie du Sud-Est	3.0
POL 2250	Systèmes internationaux : 19e - 20e siècles	3.0 J	POL 3402	Identités et conflits en Eurasie	3.0 J
POL 2282	Épistémologie de la science politique	3.0 J	POL 3405	La violence politique	3.0
POL 2321	Politique et administration	3.0	POL 3410	La formation des états en Europe	3.0
POL 2403	Immigration et multiculturalisme	3.0 J	POL 3481	Politique et droit	3.0 J
POL 2404	Nationalisme	3.0 J	POL 3500	Institutions politiques canadiennes	3.0
POL 2510	Les organisations internationales	3.0 J	POL 3545	Intervention et efficacité gouvernementales	3.0
POL 2560	Action collective et politique	3.0	POL 3601	Politique étrangère : grandes puissances	3.0
POL 2602	Théories de politique étrangère comparée	3.0	POL 3602	Politique et mondialisation des marchés	3.0
POL 2606	Économie politique internationale	3.0 J	POL 3605	Pouvoir et résistance dans le cyberspace	3.0 S
POL 2802	Théories du développement	3.0	POL 3721	Relations extérieures : Canada, Québec	3.0
POL 2806	Théories des relations internationales	3.0 J	POL 3753	La Chine	3.0 S
POL 2808	Théories politiques empiriques	3.0 J	POL 3754	Le Japon	3.0 S
POL 2809	Méthodes quantitatives d'analyse	3.0 J	POL 3807	Idéologies politiques	3.0 J
POL 2829	Évaluation des politiques publiques	3.0 J	POL 3811	Armées et groupes armés non étatiques	3.0
POL 2839	Les techniques de l'analyse politique	3.0 J	POL 3835	L'Amérique latine	3.0 J
POL 2849	Les méthodes expérimentales en science politique	3.0 J	POL 3840	Sécurité au Moyen-Orient	3.0
POL 3004	Contrôle des armements	3.0 J	POL 3851	Intégration européenne	3.0 J
POL 3005	Sociopolitique des conflits armés	3.0	POL 3855	Enjeux politiques en Afrique	3.0 J
POL 3006	Le leadership politique	3.0 J	POL 3860	Régimes politiques de l'Asie de l'Est	3.0 S
POL 3007	Résolution des conflits	3.0 J	POL 3861	Les États-Unis : politiques publiques	3.0 J
POL 3008	Sécurité en Asie de l'Est	3.0 S	POL 3900	Politique et société	3.0 J
POL 3009	Politique et société au Moyen-Orient	3.0 S	POL 3906	La coopération internationale	3.0 J
POL 3010	Les relations Nord-Sud	3.0 J	POL 3908	Politique comparée : enjeu actuel	3.0
POL 3011	Relations internationales de l'Asie du Sud-Est	3.0	POL 3909	Relations internationales : enjeu actuel	3.0
POL 3012	Politique et processus budgétaire	3.0	POL 3910	Genre et politique	3.0 S
POL 3013	Politique de l'Internet	3.0	POL 3911	Pensée politique : thématique spécifique	3.0
POL 3015	Les élections	3.0 J	POL 3913	Politiques publiques : enjeu actuel	3.0
POL 3101	Marketing politique	3.0 S	POL 3914	Sécurité internationale: nouveaux enjeux	3.0
POL 3102	Marginalité et politique	3.0	POL 3916	Démocratisations comparées	3.0
POL 3111	La France	3.0 J	POL 3917	Interventions humanitaires : théories et pratiques	3.0 S
POL 3140	Psychologie politique	3.0 J	POL 3920	Médias, conflits et paix	3.0 S

Bloc 71Z

Choix - 3 crédits.

Baccalauréat en science politique et philosophie

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT DE PHILOSOPHIE

Sommaire et particularités

NUMÉRO 1-247-1-0

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 90 crédits

DURÉE 3 ans

COTE R MINIMALE 24,000



Admission à l'automne



Possibilité de séjour d'études à l'international



Cours de jour



Capacité d'accueil limitée



Offert au campus de Montréal



Stages facultatifs



Temps plein



Temps partiel

Information sur le programme

- Christian Nadeau : 514-343-6111 #27918 christian.nadeau@umontreal.ca
- Isabelle Pinçon : 514-343-6111 #39891 isabelle.pincon@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
 - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - L'excellence du dossier constitue le seul critère de sélection.

Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-247-1-0)

Version 02 (A12)

Le Baccalauréat comporte 90 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du Baccalauréat sont répartis de la façon suivante : 33 crédits obligatoires, 51 crédits à option et 6 crédits au choix.

Bloc 70A

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PEP 1000	Analyse politique théorique	3.0 J
PEP 2000	Enjeux philosophiques du politique	3.0 J
PEP 3000	Épistémologie des théories politiques	3.0 J

Bloc 70B Fondements philosophiques

Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHI 1005	Logique 1	3.0 J	PHI 1600	Introduction à la philosophie moderne	3.0 J
PHI 1430	Éthique et politique	3.0 J	PHI 1800	Des présocratiques à Aristote	3.0 J
PHI 1520	Introduction à la métaphysique	3.0 J			

Bloc 70C Volet science politique

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
POL 1009	Politique comparée	3.0 J
POL 1600	Relations internationales	3.0 J S
POL 1803	Introduction à l'analyse quantitative	3.0 J

Bloc 70D Philosophie de la connaissance

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHI 1130	Philosophie des sciences	3.0 S	PHI 2180	Philosophie du langage	3.0 S
PHI 1300	Philosophie de la connaissance	3.0 J	PHI 2305	Théories de la connaissance	3.0
PHI 1365	Évolution, pensée et valeurs	3.0 J	PHI 2320	Philosophie de l'esprit	3.0 J
PHI 1710	Langage, pensée et connaissance	3.0 J	PHI 2330	Problèmes de métaphysique	3.0
PHI 2005	Logique 2	3.0 S	PHI 2340	Induction et raisonnement scientifique	3.0
PHI 2150	Philosophie des sciences humaines	3.0	PHI 3005	Logique 3	3.0
PHI 2160	Philosophie des sciences exactes	3.0	PHI 3365	Philosophie de la biologie	3.0

Bloc 70E Tradition philosophique

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHI 1860	Introduction à la philosophie médiévale	3.0 S	PHI 2870	Auteurs médiévaux (13e - 15e siècles)	3.0
PHI 2195	Idéalisme allemand	3.0 S	PHI 2960	Naissance de la philosophie chinoise	3.0 S
PHI 2215	Le post-structuralisme en France	3.0 J	PHI 2965	Le bouddhisme chinois	3.0
PHI 2605	Descartes	3.0	PHI 3015	Psychanalyse et philosophie	3.0 J
PHI 2615	Philosophie des Lumières	3.0 J	PHI 3510	Problèmes de philosophie moderne	3.0
PHI 2650	Kant : Critique de la raison pure	3.0 J	PHI 3530	Le rationalisme moderne	3.0
PHI 2670	L'empirisme moderne	3.0	PHI 3645	La critique de la faculté de juger	3.0 J
PHI 2800	Platon	3.0 J	PHI 3802	Philosophie néo-platonicienne	3.0
PHI 2810	Aristote	3.0	PHI 3820	La métaphysique d'Aristote	3.0
PHI 2820	Philosophie hellénistique	3.0 J	PHI 3870	Philosophie médiévale arabe et juive	3.0
PHI 2865	Auteurs médiévaux (5e - 12e siècles)	3.0 S	PHI 3905	Philosophie de la religion	3.0

Bloc 70F Philosophie politique

Option - Minimum 9 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHI 2405	Théories éthiques modernes	3.0	PHI 2430	La philosophie pratique de Kant	3.0 J
PHI 2406	Théories éthiques contemporaines	3.0 S	PHI 2805	La République de Platon	3.0
PHI 2415	Éthique des relations internationales	3.0 J	PHI 3615	Éthique et psychologie morale	3.0
PHI 2417	Théories de la justice	3.0	PHI 3625	Problèmes d'éthique	3.0 S
PHI 2418	Éthique et politique de l'environnement	3.0	PHI 3630	Philosophie de l'action	3.0
PHI 2421	Éthique et politique à l'âge classique	3.0 S	PHI 3660	Philosophie du droit	3.0 J
PHI 2422	Théories politiques modernes	3.0	PHI 3685	Problèmes d'éthique appliquée	3.0
PHI 2425	Philosophie politique contemporaine	3.0 J	PHI 3805	Aristote : éthique et politique	3.0

Bloc 70G Esthétique, herméneutique

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHI 1205	Philosophie française contemporaine	3.0 S	PHI 3640	Hegel	3.0
PHI 1255	Introduction à la philosophie de l'art	3.0 S	PHI 3710	Philosophie anglo-américaine	3.0
PHI 2200	Nietzsche	3.0 S	PHI 3730	Herméneutique philosophique	3.0 J
PHI 2205	La phénoménologie de Husserl	3.0 J	PHI 3735	Gadamer et l'herméneutique	3.0
PHI 2210	Théorie critique	3.0 S	PHI 3755	La phénoménologie après Husserl	3.0
PHI 2255	Théories esthétiques	3.0	PHI 3760	Heidegger	3.0 J
PHI 3250	Esthétique de la littérature	3.0	PHI 3780	Figures de la philosophie européenne	3.0 S

Bloc 70H Pensée politique

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
POL 2090	Pensée politique prémoderne	3.0	POL 2808	Théories politiques empiriques	3.0 J
POL 2100	Pensée politique moderne	3.0 J	POL 3291	Idées politiques au Québec et au Canada	3.0
POL 2102	Pensée politique contemporaine	3.0 J	POL 3481	Politique et droit	3.0 J
POL 2180	Pensée politique critique	3.0	POL 3807	Idéologies politiques	3.0 J

Bloc 70I Méthodologies

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
POL 1100	Méthodes de recherche en politique	3.0 J	POL 2809	Méthodes quantitatives d'analyse	3.0 J
POL 2120	Méthodes qualitatives	3.0	POL 2839	Les techniques de l'analyse politique	3.0 J

Bloc 70J Politique comparée

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
POL 2007	Institutions politiques comparées	3.0 J	POL 2802	Théories du développement	3.0
POL 2403	Immigration et multiculturalisme	3.0 J	POL 3400	Fédéralisme comparé	3.0
POL 2404	Nationalisme	3.0 J	POL 3410	La formation des états en Europe	3.0

Bloc 70K Systèmes politiques

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
POL 1020	Politique au Québec, au Canada	3.0 J S	POL 3401	L'Asie du Sud-Est	3.0
POL 3009	Politique et société au Moyen-Orient	3.0 S	POL 3500	Institutions politiques canadiennes	3.0
POL 3111	La France	3.0 J	POL 3753	La Chine	3.0 S
POL 3165	Politiques urbaines	3.0 J	POL 3754	Le Japon	3.0 S
POL 3285	Le système politique de la Russie	3.0 J	POL 3835	L'Amérique latine	3.0 J
POL 3286	Les États postsoviétiques	3.0	POL 3840	Sécurité au Moyen-Orient	3.0
POL 3292	La politique au Québec	3.0 J	POL 3855	Enjeux politiques en Afrique	3.0 J
POL 3310	Les États-Unis : institutions et forces politiques	3.0 J	POL 3860	Régimes politiques de l'Asie de l'Est	3.0 S
POL 3355	Systèmes politiques européens	3.0 J			

Bloc 70L Forces et comportements

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
POL 2050	Représentation politique	3.0	POL 3102	Marginalité et politique	3.0
POL 2101	Communication politique	3.0 S	POL 3140	Psychologie politique	3.0 J
POL 2560	Action collective et politique	3.0	POL 3272	Sondages et opinion publique	3.0
POL 3006	Le leadership politique	3.0 J	POL 3900	Politique et société	3.0 J
POL 3015	Les élections	3.0 J	POL 3910	Genre et politique	3.0 S
POL 3101	Marketing politique	3.0 S			

Bloc 70M Administration et politiques publiques

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
POL 1025	Politique et économie	3.0 J	POL 3170	Politiques environnementales comparées	3.0 J
POL 1330	Administration et politiques publiques	3.0 J	POL 3235	Politiques scientifiques	3.0 J
POL 2111	L'État et l'économie	3.0	POL 3287	La politique étrangère de la Russie	3.0
POL 2140	Analyse de politiques	3.0	POL 3321	Administration publique comparée	3.0 J
POL 2210	Participation et politique publique	3.0	POL 3350	Relations intergouvernementales : Canada	3.0
POL 2321	Politique et administration	3.0	POL 3370	Pouvoir judiciaire et démocratie	3.0 S
POL 2829	Évaluation des politiques publiques	3.0 J	POL 3545	Intervention et efficacité gouvernementales	3.0
POL 3155	Politiques sociales	3.0 J			

Bloc 70N Relations internationales

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
POL 2250	Systèmes internationaux : 19e - 20e siècles	3.0 J	POL 3010	Les relations Nord-Sud	3.0 J
POL 2510	Les organisations internationales	3.0 J	POL 3220	Pensée stratégique contemporaine	3.0
POL 2602	Théories de politique étrangère comparée	3.0	POL 3601	Politique étrangère : grandes puissances	3.0
POL 2606	Économie politique internationale	3.0 J	POL 3602	Politique et mondialisation des marchés	3.0
POL 2806	Théories des relations internationales	3.0 J	POL 3851	Intégration européenne	3.0 J
POL 3004	Contrôle des armements	3.0 J	POL 3861	Les États-Unis : politiques publiques	3.0 J
POL 3005	Sociopolitique des conflits armés	3.0	POL 3906	La coopération internationale	3.0 J

Bloc 70O Sociologie et sciences économiques

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ECN 1000	Principes d'économie	3.0 J S	SOL 2016	Durkheim et l'École française	3.0 J
ECN 1040	Introduction à la microéconomie	3.0 J	SOL 2017	Weber, rationalité, rationalisation	3.0 J
ECN 1050	Introduction à la macroéconomie	3.0 J S	SOL 3008	Débats théoriques contemporains	3.0
ECN 1600	Histoire de la pensée économique	3.0 J S			

Bloc 70P Culture et langue allemandes

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1901	Allemand 1 (niveau A1.1)	3.0 J S	ALL 1906	Allemand 6 (niveau B1.2)	3.0 J S
ALL 1902	Allemand 2 (niveau A1.2)	3.0 S	ALL 1911	Lire en allemand 1 (niveau A1-A2)	3.0 J
ALL 1903	Allemand 3 (niveau A2.1)	3.0 J S	ALL 1912	Lire en allemand 2 (niveau B1)	3.0 J
ALL 1904	Allemand 4 (niveau A2.2)	3.0 J S	ALL 1913	Lire en allemand 3 (niveau B2.1)	3.0 J
ALL 1905	Allemand 5 (niveau B1.1)	3.0 J S			

Bloc 70Z







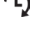
Choix - 6 crédits.

Baccalauréat en sciences biomédicales

FACULTÉ DE MÉDECINE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-484-1-0
CYCLE	1 ^{er} cycle
CRÉDITS	90 crédits
DURÉE	3 ans
COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2017	29,803

-  Admission à l'automne
-  Cours de jour
-  Capacité d'accueil limitée
-  Offert au campus de Montréal
-  Stages obligatoires
-  Temps plein
-  Temps partiel

Information sur le programme

- Laure Perez : 514 343-6111, poste 4243 laure.perez@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
 - DEC en sciences, lettres et arts
 - DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs 00XU (biologie) et 00XV (chimie)
 - DEC en techniques de laboratoire - biotechnologies (210.AA)

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC

et

- avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme**, les cours préalables suivants :
 - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
 - Chimie 101, 201 et 202
 - Mathématiques 103 et 203
 - Physique 101, 201 et 301

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec

- soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
 - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - L'excellence du dossier constitue le seul critère de sélection.

Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-484-1-0)

Version 08 (A17)

Le Baccalauréat comporte 90 crédits. Il comprend un tronc commun (segment 01) et les huit orientations suivantes :

- Sciences biomédicales (segment 90, 9 à 15 crédits)
- Perfusion extracorporelle (segment 91, 27 crédits)
- Pharmacologie (segment 92, de 21 à 27 crédits)
- Neurosciences (segment 93, 21 à 27 crédits)
- Physiologie intégrée (segment 94, 21 à 27 crédits)
- Pathologie et biologie cellulaire (segment 95, 21 à 27 crédits)
- Sciences de la vision (segment 96, 21 à 27 crédits)
- Sciences de l'audition (segment 97, 24 à 30 crédits)

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 COMMUN À TOUTES LES ORIENTATIONS

Les crédits du segment commun sont répartis de la façon suivante : 60 crédits obligatoires, un maximum de 15 crédits à option et un maximum de 6 crédits au choix.

Bloc 01A

Obligatoire - 60 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BCM 1521	Travaux pratiques de biochimie 1	2.0 J	PHL 1400	Méthodes statistiques en sciences biomédicales	3.0 J
BCM 1531A	Introduction à la biochimie	3.0 J	PHL 2025	Principes de l'expérimentation animale	1.0 J
BIO 1101	Biologie moléculaire	3.0 J	PHL 2100	Principes de pharmacologie	3.0 J
BIO 1157	Biologie cellulaire	3.0 J	SBM 1001	Morphologie fonctionnelle	5.0 J
BIO 1204	Génétique	3.0 J	SBM 1002	Introduction à la communication scientifique	1.0 J
BIO 2110	T.P. de biologie moléculaire	2.0 J	SBM 2001	Système nerveux	4.0 J
MCB 1979	Microbiologie générale	3.0 J	SBM 2002	Circulation, respiration et rein	4.0 J
MCB 2989	Immunologie 1	4.0 J	SBM 2003	Digestion et nutrition	2.0 J
MSN 2100	Toxicologie et environnement	3.0 J	SBM 2004	Endocrinologie et reproduction	3.0 J
PBC 2000	Biopathologie générale	3.0 J	SBM 2006	Analyse de la communication scientifique	2.0 J
PHI 1968	Notions fondamentales d'éthique	3.0 J S			

Bloc 01B

Option - Maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AUD 1130	Science de l'audition et de la parole	3.0	PBC 3010	Biologie cellulaire 2	3.0 J
BCM 2501	Macromolécules biologiques	3.0 J	PBC 3040	Développement du système nerveux	3.0 J
BCM 2502	Acides nucléiques et génétique 2	3.0 J	PBC 3050	Embryologie et biologie du développement	3.0 J
BCM 2531	Travaux pratiques 2	2.0 J	PBC 3060	Bases moléculaires des maladies humaines	3.0 J S
BCM 2562	Biochimie clinique	3.0 J	PHL 3100	Pharmacodynamie des médicaments	3.0 J
BCM 3512	Biochimie de la cellule	3.0 J S	PHL 3200	Méthodes de découverte des médicaments	3.0 J
BCM 3514	Régulation de l'expression génique	3.0 J	PHL 3300	Travaux pratiques en pharmacologie	3.0 J
BIO 3661	T.P. Physiologie nerveuse et musculaire	2.0 J	PHL 3500	Intro pharmacologie cardiovasculaire	3.0 J
BIO 3674	T.P. Respiration, circulation, excrétion	3.0 J	PHL 3600	Pharmacogénétique	3.0 J
MCB 2094	Virologie et pathogénèse virale	4.0 J	PHL 3900	Pharmacologie des plantes médicinales: introduction	3.0 J
MCB 2979	Bactériologie générale 1	4.0 J	PSL 3000	Approche computationnelle de la physiologie	3.0 J
MCB 2991	Immunologie 2	4.0 J	PSL 3001	Analyse d'images et de signaux biomédicaux	3.0 J
MCB 2992	Bactériologie générale 2	4.0 J	PSL 3061	Physiologie intégrée	3.0 J
MCB 3008	Fondements de l'immunologie	2.0 J	PSL 3062	Base neuronale des fonctions cérébrales	3.0 J
MCB 3010	Immunologie moléculaire	2.0 J	PSL 3063	Neuroscience cognitive	3.0
MSO 3001	Introduction à l'épidémiologie	2.0 J	PST 3100	Neurosciences, cognition et santé mentale	3.0 J
NSC 2003	Méthodes expérimentales en neurosciences	3.0 J	PSY 1095	Développement de l'enfant	3.0 J S
NSC 2004	Neurosciences : travaux pratiques	3.0 J	PSY 2254	Maturité et vieillesse	3.0 J
NSC 3001	Neurobiologie de la mémoire	3.0 J S	PSY 3032	Neuropsychologie humaine	3.0 J
NSC 3003	Perception, action et neurocomputation	3.0 J	PSY 3033	Neuropsychologie sensorielle	3.0 J
NSC 3005	Neurobiologie des maladies mentales	3.0 J	PSY 3035	Psychopharmacologie : introduction	3.0 S
NSC 3007	Développement neural : données récentes	3.0 J	SBM 3003	Hématologie	3.0 J
NSC 3009	Neurobiologie des maladies neurologiques	3.0 J	SBM 3200	Chronobiologie et sommeil	3.0 J
NUT 3030	Nutrition et métabolisme	3.0 J	SCV 1101	Sciences de la vision 1 - Physiologie de l'oeil	3.0 J
OPH 2992	Anatomie oculaire	3.0 J	SCV 1103	Sciences de la vision 3 - Vision binoculaire	3.0 J
OPM 1009	Optique géométrique	3.0 J	SCV 1105	Sciences de la vision 4 - Neurophysiologie	3.0 J
OPM 2503	Pharmacologie oculaire 2.1	2.0 J S	SCV 2102	Sciences de la vision 5 - Psychophysique	3.0 J
OPM 2505	Pharmacologie oculaire 2.2	4.0 J	SCV 2103	Sciences de la vision 6 - Mouvements oculaires	3.0 J
ORA 1531	Phonétique clinique	3.0 J			

Bloc 01Z

Choix - Maximum 6 crédits.

SEGMENT 90 PROPRE À L'ORIENTATION SCIENCES BIOMÉDICALES

Tous les crédits de l'Orientation sont à option.

Pour le Cheminement Honor, en plus du bloc 90W, l'étudiant doit s'inscrire au stage SBM 4008 du Bloc 90A.

Bloc 90A Stages en milieu de travail

Option - Minimum 9 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR. H.
SBM 3000	Stage de recherche en sciences biomédicales	9.0
SBM 3008	Stage de recherche en sciences biomédicales	15.0
SBM 4008	Stage honor en sciences biomédicales	15.0

Bloc 90W propre au cheminement Honor

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BCM 6026	L'ARN dans la biochimie fonctionnelle	3.0 J	PHL 6093	Immunopharmacologie	3.0 J
BCM 6210	Génomique humaine fonctionnelle	3.0 J	PHL 6095	Genèse et réglementation des médicaments	3.0 S
MCB 6031	Immunologie fondamentale	3.0 J	PSL 6020	Méthodes en physiologie moléculaire et cellulaire	3.0 J
MCB 6210	Microorganismes-pathogénicité, immunité	3.0 J S	PSL 6021	Physiologie moléculaire et structurale	3.0 J
MSO 6011	Concepts et méthodes en épidémiologie	3.0 J	PSL 6022	Stages de physiologie moléculaire	3.0
MSO 6061	Introduction à la biostatistique	3.0 J	PSL 6081	Données récentes en cardiovasculaire	3.0 J
PBC 6000	Biologie cellulaire avancée	3.0	PSL 6090	Mécanismes régulateurs en physiologie	3.0 J
PHL 6011	Pharmacodynamie	3.0 J	PSL 6170	Physiologie cardiovasculaire	3.0 J
PHL 6031	Neuropharmacologie	3.0 J	PST 6100	Thèmes de recherche en psychiatrie	3.0 J
PHL 6035	Pharmacologie de la douleur	3.0 S	PST 6200	Le sommeil, la chronobiologie et les rêves	3.0 J
PHL 6041	Toxicologie cellulaire et moléculaire	3.0	SCV 6007	Neurophysiologie de la vision	3.0 J
PHL 6064	Méthodes statistiques-pharmacologie 2	3.0 J	SCV 6010	Psychophysique de la vision	3.0
PHL 6081	Métabolisme des médicaments	3.0 J			

SEGMENT 91 PROPRE À L'ORIENTATION PERFUSION EXTRACORPORELLE

Tous les crédits de l'Orientation sont obligatoires.

Bloc 91A

Obligatoire - 27 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CHI 1900	Introduction aux techniques en C.E.C.	3.0	CHI 3000	Introduction aux principes de perfusion	3.0
CHI 1901	Stage d'introduction en C.E.C.	6.0	PHL 3100	Pharmacodynamie des médicaments	3.0 J
CHI 1902	Appropriation des techniques en C.E.C.	9.0	PHL 3500	Intro pharmacologie cardiovasculaire	3.0 J

SEGMENT 92 PROPRE À L'ORIENTATION PHARMACOLOGIE

Tous les crédits de l'Orientation sont à option.

Bloc 92A Stages en milieu de travail

Option - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR. H.
SBM 3009	Stage de recherche en pharmacologie	15.0
SBM 4009	Stage honor en pharmacologie	15.0

Bloc 92B Compléments de formation en pharmacologie

Option - Maximum 12 crédits

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHL 3100	Pharmacodynamie des médicaments	3.0 J	PHL 3500	Intro pharmacologie cardiovasculaire	3.0 J
PHL 3200	Méthodes de découverte des médicaments	3.0 J	PHL 3600	Pharmacogénétique	3.0 J
PHL 3300	Travaux pratiques en pharmacologie	3.0 J	PHL 3900	Pharmacologie des plantes médicinales: introduction	3.0 J

Bloc 92W Cheminement Honor

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHL 6011	Pharmacodynamie	3.0 J	PHL 6081	Métabolisme des médicaments	3.0 J
PHL 6031	Neuropharmacologie	3.0 J	PHL 6093	Immunopharmacologie	3.0 J
PHL 6035	Pharmacologie de la douleur	3.0 S	PHL 6095	Genèse et réglementation des médicaments	3.0 S
PHL 6041	Toxicologie cellulaire et moléculaire	3.0			

SEGMENT 93 PROPRE À L'ORIENTATION NEUROSCIENCES

Tous les crédits de l'Orientation sont à option.

Bloc 93A Stages en milieu de travail

Option - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR. H.
SBM 3010	Stage de recherche en neurosciences	15.0
SBM 4010	Stage honor en neurosciences	15.0

Bloc 93B Compléments formation en Neurosciences

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BIO 3661	T.P. Physiologie nerveuse et musculaire	2.0 J	PBC 3040	Développement du système nerveux	3.0 J
NSC 2003	Méthodes expérimentales en neurosciences	3.0 J	PSL 3062	Base neuronale des fonctions cérébrales	3.0 J
NSC 2004	Neurosciences : travaux pratiques	3.0 J	PSL 3063	Neuroscience cognitive	3.0
NSC 3001	Neurobiologie de la mémoire	3.0 J S	PST 3100	Neurosciences, cognition et santé mentale	3.0 J
NSC 3003	Perception, action et neurocomputation	3.0 J	PSY 3032	Neuropsychologie humaine	3.0 J
NSC 3005	Neurobiologie des maladies mentales	3.0 J	PSY 3033	Neuropsychologie sensorielle	3.0 J
NSC 3007	Développement neural : données récentes	3.0 J	PSY 3035	Psychopharmacologie : introduction	3.0 S
NSC 3009	Neurobiologie des maladies neurologiques	3.0 J	SBM 3200	Chronobiologie et sommeil	3.0 J

Bloc 93W Cheminement Honor

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PHL 6031	Neuropharmacologie	3.0 J
PSL 6022	Stages de physiologie moléculaire	3.0

SEGMENT 94 PROPRE À L'ORIENTATION PHYSIOLOGIE INTÉGRÉE

Tous les crédits de l'Orientation sont à option.

Bloc 94A Stages en milieu de travail

Option - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR. H.
SBM 3011	Stage de recherche physiologie intégrée	15.0
SBM 4011	Stage honor en physiologie intégrée	15.0

Bloc 94B Compléments de formation en physiologie intégrée

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BIO 3674	T.P. Respiration, circulation, excrétion	3.0 J	PSL 3000	Approche computationnelle de la physiologie	3.0 J
NUT 3030	Nutrition et métabolisme	3.0 J	PSL 3001	Analyse d'images et de signaux biomédicaux	3.0 J
PBC 3010	Biologie cellulaire 2	3.0 J	PSL 3061	Physiologie intégrée	3.0 J
PBC 3050	Embryologie et biologie du développement	3.0 J	SBM 3003	Hématologie	3.0 J
PHL 3300	Travaux pratiques en pharmacologie	3.0 J	SBM 3200	Chronobiologie et sommeil	3.0 J

Bloc 94W Cheminement Honor

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHL 6031	Neuropharmacologie	3.0 J	PSL 6081	Données récentes en cardiovasculaire	3.0 J
PSL 6020	Méthodes en physiologie moléculaire et cellulaire	3.0 J	PSL 6090	Mécanismes régulateurs en physiologie	3.0 J
PSL 6021	Physiologie moléculaire et structurale	3.0 J	PSL 6170	Physiologie cardiovasculaire	3.0 J
PSL 6022	Stages de physiologie moléculaire	3.0			

SEGMENT 95 PROPRE À L'ORIENTATION PATHOLOGIE ET BIOLOGIE CELLULAIRE

Tous les crédits de l'Orientation sont à option.

Bloc 95A Stages en milieu de travail

Option - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR. H.
SBM 3012	Stage de recherche en pathologie et biologie cellulaire	15.0
SBM 4012	Stage honor en pathologie et biologie cellulaire	15.0

Bloc 95B Compl. form. en pathologie/biologie cellulaire

Option - Maximum 12 crédits

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BCM 3512	Biochimie de la cellule	3.0 J S	PBC 3050	Embryologie et biologie du développement	3.0 J
BCM 3514	Régulation de l'expression génique	3.0 J	PBC 3060	Bases moléculaires des maladies humaines	3.0 J S
PBC 3010	Biologie cellulaire 2	3.0 J	PSL 3062	Base neuronale des fonctions cérébrales	3.0 J
PBC 3040	Développement du système nerveux	3.0 J	SBM 3003	Hématologie	3.0 J

Bloc 95W Cheminement Honor

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
BCM 6026	L'ARN dans la biochimie fonctionnelle	3.0 J
BCM 6210	Génomique humaine fonctionnelle	3.0 J
PBC 6000	Biologie cellulaire avancée	3.0

SEGMENT 96 PROPRE À L'ORIENTATION SCIENCES DE LA VISION

Tous les crédits de l'Orientation sont à option.

Bloc 96A Stages en milieu de travail

Option - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR. H.
SBM 3013	Stage recherche sciences de la vision	15.0
SBM 4013	Stage honor en sciences de la vision	15.0

Bloc 96B Compléments de formation en sciences de la vision

Option - Maximum 12 crédits

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
OPH 2992	Anatomie oculaire	3.0 J	SCV 1103	Sciences de la vision 3 - Vision binoculaire	3.0 J
OPM 1009	Optique géométrique	3.0 J	SCV 1105	Sciences de la vision 4 - Neurophysiologie	3.0 J
OPM 2503	Pharmacologie oculaire 2.1	2.0 J S	SCV 2102	Sciences de la vision 5 - Psychophysique	3.0 J
OPM 2505	Pharmacologie oculaire 2.2	4.0 J	SCV 2103	Sciences de la vision 6 - Mouvements oculaires	3.0 J
SCV 1101	Sciences de la vision 1 - Physiologie de l'oeil	3.0 J			

Bloc 96W Cheminement Honor

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PBC 6000	Biologie cellulaire avancée	3.0	SCV 6009	L'optique de l'oeil	3.0
PHL 6011	Pharmacodynamie	3.0 J	SCV 6010	Psychophysique de la vision	3.0
SCV 6007	Neurophysiologie de la vision	3.0 J			

SEGMENT 97 PROPRE À L'ORIENTATION SCIENCES DE L'AUDITION

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante : 12 crédits obligatoires et de 15 à 18 crédits à option

Bloc 97A Formation initiale

Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AUD 1130	Science de l'audition et de la parole	3.0	PSY 1095	Développement de l'enfant	3.0 J S
ORA 1531	Phonétique clinique	3.0 J	PSY 2254	Maturité et vieillesse	3.0 J

Bloc 97B Compléments de formation

Option - Maximum 15 crédits

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
NSC 3001	Neurobiologie de la mémoire	3.0 J S	PSL 3063	Neuroscience cognitive	3.0
PBC 3040	Développement du système nerveux	3.0 J	PSY 3032	Neuropsychologie humaine	3.0 J
PBC 3060	Bases moléculaires des maladies humaines	3.0 J S	PSY 3033	Neuropsychologie sensorielle	3.0 J
PSL 3062	Base neuronale des fonctions cérébrales	3.0 J			

Bloc 97V Cheminement Honor (stage)

Option - maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR. H.
AUD 4000	Stage honor en sciences de l'audition	15.0

Bloc 97W Cheminement Honor (approfondissement)

Option - maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MSO 6001	Concepts de base en épidémiologie	3.0 J	NSC 6070	Neurophysiologie fonctionnelle	3.0 J
MSO 6011	Concepts et méthodes en épidémiologie	3.0 J	PBC 6000	Biologie cellulaire avancée	3.0
MSO 6060	Concepts de base en biostatistique	3.0 J	PHL 6011	Pharmacodynamie	3.0 J
MSO 6061	Introduction à la biostatistique	3.0 J	PSL 6020	Méthodes en physiologie moléculaire et cellulaire	3.0 J
NSC 6060	Neurophysiologie cellulaire	3.0 J	PSL 6021	Physiologie moléculaire et structurale	3.0 J
NSC 6061	Aspect moléculaire des neuropathologies	3.0 J	STT 6971	Méthodes de biostatistique	3.0

Baccalauréat en sciences biopharmaceutiques

FACULTÉ DE PHARMACIE

Sommaire et particularités

NUMÉRO 1-670-1-0

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 90 crédits

DURÉE 3 ans

COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2017 27,547



Admission à l'automne



Cours de jour



Capacité d'accueil limitée



Offert au campus de Montréal



Stages facultatifs



Temps plein



Cheminement Honor



Frais institutionnels obligatoires de 350\$ par an



Refonte du programme en 2014

Information sur le programme

- Névine Nessim : 514 343-6111, poste 0372 nevine.nessim@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- **attester d'une des formations indiquées ci-dessous :**

Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
 - DEC en sciences, lettres et arts
 - DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs 00XU (biologie) et 00XV (chimie)
 - DEC en techniques de laboratoire - biotechnologies (210.AA)

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
- et
- avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme**, les cours préalables suivants :
 - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
 - Chimie 101, 201 et 202
 - Mathématiques 103 et 203
 - Physique 101, 201 et 301

et

- **satisfaire aux conditions suivantes**

- avoir complété la formation scientifique postsecondaire préalable à l'admission pas plus de huit ans avant le dépôt de la demande d'admission. Si les cours préalables ont été effectués plus de huit ans avant le dépôt de la demande, les cours suivants ou leurs équivalents devront être refaits :
 - Biologie 401 (BIO 1954 à l'UdeM)
 - Chimie 202 (CHM 1982 à l'UdeM)
 - Mathématiques 103 (MAT 1903 à l'UdeM)
 - Physique 201 (PHY 1902 à l'UdeM)
- à la demande de la Faculté, se présenter à une ou plusieurs entrevues.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Capacité d'accueil

La capacité d'accueil pour toutes les catégories de candidats est limitée

- Pour les collégiens et les universitaires : la capacité d'accueil est laissée à l'appréciation du Comité d'admission qui tient compte de la qualité des candidatures dans chaque catégorie.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
 - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - L'excellence du dossier constitue le seul critère de sélection.

Remarques

- Le titulaire d'un DEC technique peut se voir accorder des exemptions de cours. Il doit s'adresser à la faculté pour obtenir des renseignements additionnels.
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-670-1-0)

Version 04 (A17)

Le Baccalauréat comporte 90 crédits répartis comme suit : 75 crédits obligatoires et 15 crédits à option. Il comprend trois cheminements :

- le cheminement général,
- le cheminement Honor,
- le cheminement milieu de travail.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 - PREMIÈRE ANNÉE

Tous les crédits du segment sont obligatoires.

Bloc 01A			Obligatoire - 15 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
SBP 1000	Découverte et développement du médicament et orientation	1.0 J	SBP 1021	Éléments de chimie pour sciences biopharmaceutiques 2	2.0 J
SBP 1006	Fonctionnement normal et pathologique du corps humain	5.0 J	SBP 1035	Biochimie, biologie cellulaire et moléculaire	4.0 J
SBP 1010	Éléments de chimie pour sciences biopharmaceutiques 1	3.0 J			

Bloc 01B						Obligatoire - 15 crédits.
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.	
SBP 1007	Fonctionnement normal et pathologique du corps humain	5.0 J	SBP 1030	Éléments de chimie pour sciences biopharmaceutiques 3	3.0 J	
SBP 1025	Statistiques appliquées aux sciences biopharmaceutiques	3.0 J	SBP 2010	Pharmacologie fonctionnelle et expérimentale	4.0 J	

SEGMENT 02 - DEUXIÈME ANNÉE

Tous les crédits du segment sont obligatoires.

Bloc 02A						Obligatoire - 14.5 crédits.
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.	
SBP 2015	Laboratoire de chimie pour sciences biopharmaceutiques	1.5 J	SBP 2026	Compléments de biologie moléculaire : éléments de génomique	3.0 J	
SBP 2020	Pharmacologie fonctionnelle et expérimentale	6.0 J	SBP 2031	Pharmacocinétique	4.0 J	

Bloc 02B						Obligatoire - 14.5 crédits.
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.	
SBP 2028	Laboratoire de biologie moléculaire pour sciences biopharmaceutiques	1.5 J	SBP 2052	Innocuité préclinique et toxicité	2.0 J	
SBP 2041	Biopharmacie et formulation	3.0 J	SBP 3011	Développement du médicament 1	5.0 J	
SBP 2045	Laboratoire de technologie pharmaceutique 1	1.0 J	SBP 3016	Projet d'intégration : notions et compétences 1	2.0 J	

SEGMENT 70 TROISIÈME ANNÉE

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : 16 crédits obligatoires (bloc 70A) plus 15 crédits à option si l'étudiant choisit le bloc 70B propre au Cheminement général ou les 15 crédits propre au Cheminement Honor répartis en 13 crédits du Bloc 70V et 2 crédits du cours PHM 6077 dans le bloc 70B, ou 15 crédits du bloc 70D s'il choisit le cheminement milieu de travail.

Bloc 70A						Obligatoire - 16 crédits.
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.	
SBP 2060	Développement des produits de biotechnologie	1.0 J	SBP 3040	Développement du médicament 4	4.0 J	
SBP 3021	Développement du médicament 2	4.0 J S	SBP 3045	Projet d'intégration : notions et compétences 2	2.0 J	
SBP 3031	Développement du médicament 3	5.0 J				

Bloc 70B Cheminement général - Cours multivolets						Option - Maximum 15 crédits.
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.	
ANG 1913	Lire en anglais 2 (niveau B2 sciences)	3.0 J	PHM 6077	Fondements, méthodologie de la recherche	2.0	
ANG 1921	Écrire en anglais 1 (niveau B1)	3.0 J	PHM 6156A	Atelier thématique	1.0	
ASA 6132	Marketing social	3.0 J	SBM 2006	Analyse de la communication scientifique	2.0 J	
ASA 6732	Évaluation des technologies de la santé	3.0 J	SBP 3410	Introduction à la libération contrôlée des médicaments	2.0	
BCM 2562	Biochimie clinique	3.0 J	SBP 3420	Introduction à la cosmétologie	2.0	
BCM 6071	Signalisation et cycle cellulaire	2.0 J	SBP 3430	Travaux spécialisés en pharmacologie	3.0	
MSO 2142G	Priorités nationales de santé publique	3.0 J S	SBP 3435	Pharmacogénétique et pharmacogénomique	3.0	
MSO 2300G	Promotion et éducation de la santé	3.0 J S	SBP 3440	Sujets spéciaux 1	3.0	
PGM 6001	Pharmacogénomique clinique	3.0 J	SBP 3450	Sujets spéciaux 2	3.0	
PHL 3300	Travaux pratiques en pharmacologie	3.0 J	SBP 3610	Stage en laboratoire 1	3.0	
PHL 6035	Pharmacologie de la douleur	3.0 S	SBP 3620	Stage en laboratoire 2	3.0	
PHM 6032	Pharmacoeconomie	3.0 J	SBP 6400	Développement et fabrication d'un médicament générique	3.0	

Bloc 70C Cheminement Milieu de travail						Option - Maximum 15 crédits.
--	--	--	--	--	--	------------------------------

COURS	TITRE	CR. H.
SBP 3500	Stage en milieu de travail	15.0J

Bloc 70V Cheminement Honor

Option - Maximum 13 crédits.






COURS	TITRE	CR. H.
SBP 4001	Projet de recherche Honor	13.0

Mineure en sciences cognitives

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT DE LINGUISTIQUE ET DE TRADUCTION

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-182-4-0
CYCLE	1 ^{er} cycle
CRÉDITS	30 crédits
DURÉE	1 an
COTE R MINIMALE	20,000

-  Admission à l'automne et à l'hiver
-  Cours de jour
-  Offert au campus de Montréal
-  Temps plein
-  Temps partiel

Information sur le programme

- Richard Patry : 514 343-6111 p. 32483 richard.patry@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI).

Structure du programme (1-182-4-0)

Version 01 (A07)

La Mineure comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 74

Les crédits de la Mineure sont répartis de la façon suivante : 3 crédits obligatoires et 27 crédits à option.

Bloc 74A

Obligatoire - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PSY 2065	Processus cognitifs 1	3.0 J S

Bloc 74B Fondements théoriques et méthodologiques

Option - Minimum 18 crédits, maximum 21 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1810	Introduction à la programmation	3.0 J S	PHI 1005	Logique 1	3.0 J
IFT 1990	Informatique pour sciences sociales	3.0 J	PHI 2320	Philosophie de l'esprit	3.0 J
LNG 1080	Lexicologie, sémantique et morphologie	3.0 J	PSY 1006	Méthodologie scientifique 1	3.0 J S
LNG 1540	Notions de syntaxe	3.0 J	PSY 1035	Psychologie physiologique	3.0 J S

Bloc 74C Champs sectoriels disciplinaires

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1166	Programmation orientée objet en C++	3.0 J S	PHI 1130	Philosophie des sciences	3.0 S
IFT 2810	Structures de données	3.0 S	PHI 1300	Philosophie de la connaissance	3.0 J
IFT 2821	Introduction aux bases de données	3.0 S	PHI 2005	Logique 2	3.0 S
LNG 1400	Notions de phonétique et de phonologie	3.0 J	PHI 2180	Philosophie du langage	3.0 S
LNG 2002	Acquisition et linguistique	3.0 J	PHI 2305	Théories de la connaissance	3.0
LNG 2050	Syntaxe du français	3.0 J	PSY 1004	Analyses quantitatives en psychologie 1	3.0 J
LNG 2160	Introduction à la psycholinguistique	3.0 S	PSY 2055	Psychologie de la perception	3.0 J S
LNG 2250	Analyse du discours en linguistique	3.0	PSY 3032	Neuropsychologie humaine	3.0 J
LNG 2355	Troubles du langage et linguistique	3.0 J	PSY 3063	Processus cognitifs 2	3.0 J
LNG 3090	Neurosciences du langage	3.0 J	PSY 3083	Mémoire humaine	3.0 J

Majeure en sciences des religions

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | INSTITUT D'ÉTUDES RELIGIEUSES


Sommaire et particularités


NUMÉRO 1-905-2-0


CYCLE 1^{er} cycle


CRÉDITS 60 crédits


DURÉE 2 ans


 Admission à l'automne, l'hiver et l'été

 Cours de jour


 Cours de soir


 Capacité d'accueil non limitée


 Offert au campus de Montréal


 Stages facultatifs

 Temps plein

 Temps partiel

 Formation personnalisée

 Curriculum souple basé sur des parcours-types

 Activité d'intégration permettant la synthèse des acquis

Information sur le programme

- Sylvie Paquette : (514) 343-6492 sylvie.paquette@umontreal.ca
- Nathalie Roy : 514-343-7506 nathalie.roy@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Remarques

- Les demandes d'admission doivent être déposées avant la date limite. Toutefois, la Faculté ne refusera pas nécessairement les demandes remises après cette date.
- Le candidat qui n'est pas encore certain de son orientation, soit sciences des religions ou théologie, est invité à s'inscrire d'abord à la mineure en études religieuses, puisque ce programme est conçu pour explorer l'ensemble de la discipline. Par la suite, les 30 crédits de la mineure seront transférés dans le programme choisi par l'étudiant: majeure en sciences des religions; majeure en théologie; baccalauréat en études religieuses, option sciences des religions; baccalauréat en études religieuses, option théologie.
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-905-2-0)

Version 02 (A13)

La Majeure comporte 60 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

Les crédits de la Majeure sont répartis de la façon suivante: 3 crédits obligatoires, 51 crédits à option et 6 à 9 crédits au choix.

Bloc 70A - Intégration

Obligatoire - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
REL 2001	Intégration en sciences des religions 1	3.0 S

Bloc 70B - Sciences des religions

Option - Minimum 33 crédits, maximum 45 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
REL 1111	Introduction à l'étude du religieux	3.0 J	REL 2270	Traditions spirituelles autochtones	3.0
REL 1130	Histoire générale des religions	3.0	REL 2310	Histoire religieuse du Québec	3.0 J
REL 1208	Introduction aux grandes religions	3.0	REL 2320	Patrimoine religieux du Québec	3.0
REL 1220	Introduction au christianisme	3.0	REL 2330	Cultures et spiritualités des jeunes	3.0 J
REL 1230	Introduction à l'islam	3.0 J	REL 2340	Nouveaux mouvements religieux et sectes	3.0 J
REL 1240	Introduction au judaïsme	3.0	REL 2350	Croyance et psychanalyse 1 (Freud)	3.0 S
REL 1310	Religion, psychanalyse et psychologie	3.0	REL 2410	Religions, souffrance et guérison	3.0
REL 1320	Rites et symboles	3.0	REL 2420	Religions, violence et paix	3.0
REL 1330	Religions et espace public	3.0 J	REL 2430	Religions en milieux de santé	3.0
REL 1340	Religions, modernité et éthique	3.0 S	REL 3221	Histoire du christianisme	3.0 J
REL 1410	Introduction à l'animation AVSEC	3.0	REL 3232	Soufisme, mystique de l'islam	3.0
REL 2140	Religions de la Méditerranée antique	3.0	REL 3310	Géopolitique des religions	3.0 J
REL 2231	L'islam au Québec et en Amérique du Nord	3.0	REL 3320	Migration et diversité religieuse	3.0
REL 2240	Hindouisme: religion et culture	3.0 J	REL 3330	Religions et politique	3.0
REL 2250	Bouddhisme : religion et culture	3.0 J	REL 3340	Le mourir et l'au-delà	3.0
REL 2260	Sikhisme: religion et culture	3.0	REL 3350	Croyance et psychanalyse 2 (Lacan)	3.0

Bloc 70C Thèmes transversaux et approches combinées

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
REL 1900	Approches et outils en études religieuses	3.0	REL 3402	Stage 2 : Intégration	3.0
REL 1910	Praxéologie	3.0 J	REL 3910	Écrits juifs et chrétiens anciens	3.0
REL 1930	Bible, art et littérature	3.0	REL 3920	Religions et sexualité	3.0
REL 2340	Nouveaux mouvements religieux et sectes	3.0 J	REL 3930	Féminismes et religions	3.0 S
REL 2420	Religions, violence et paix	3.0	REL 3940	Dialogue interreligieux	3.0
REL 2920	Figures de la mystique	3.0 S	REL 3960	Spiritualité et intervention	3.0
REL 2980	Fondements religieux de l'Occident	3.0 S	REL 3970	Question spéciale	3.0
REL 3401	Stage 1 : Exploration	3.0	REL 3980	Questions spéciales 2	3.0 S

Bloc 70D Formation complémentaire - Cours en théologie.

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GRC 1111	Initiation à la langue grecque 1	3.0 S	REL 2630	Christianisme et spiritualité	3.0
GRC 1121	Initiation à la langue grecque 2	3.0 S	REL 2650	Éthique théologique	3.0
REL 1500	Introduction à la théologie	3.0 J	REL 2660	Théologies contextuelles et action sociale	3.0
REL 1510	Ancien Testament : une introduction	3.0	REL 2670	Souffrances et question du mal	3.0
REL 1520	Nouveau Testament : une introduction	3.0	REL 2700	Les évangiles	3.0 S
REL 1530	Introduction à la théologie pratique	3.0	REL 2710	Voyage virtuel/pays bibliques	3.0
REL 1720	Hébreu biblique 1	3.0	REL 2720	La tradition paulinienne	3.0 J
REL 1721	Hébreu biblique 2	3.0	REL 2800	Éducation de la foi	3.0
REL 1730	Grec biblique 1	3.0	REL 2810	Atelier de théologie pratique	3.0
REL 1731	Grec biblique 2	3.0	REL 3600	Dieu: histoire, concept, expérience	3.0 J
REL 1800	Intervention Pastorale	3.0	REL 3630	Sacrements et ritualité chrétienne	3.0
REL 2520	Interprétation biblique, théologique	3.0	REL 3710	La Torah, coeur de la Bible hébraïque	3.0
REL 2610	Jésus et l'émergence du christianisme	3.0	REL 3720	Les prophètes	3.0
REL 2620	L'Église	3.0			

Bloc 70Z

Choix - 6 à 9 crédits.

Baccalauréat en sciences infirmières - Formation intégrée DEC-bac - Campus Laval

FACULTÉ DES SCIENCES INFIRMIÈRES

Sommaire et particularités

NUMÉRO 1-630-1-9

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 103 crédits

DURÉE 2 ans

COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2017 24,000

-  Admission à l'automne
-  Cours de jour
-  Capacité d'accueil limitée
-  Offert au campus de Laval
-  Stages obligatoires
-  Temps plein
-  Possibilité de séjour d'études à l'international
-  Cheminement Honor
-  Cheminement international
-  Cheminement clinique
-  Aussi offert au campus de l'UdeM à Montréal

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- attester d'une des formations indiquées ci-dessous :
 - être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) en soins infirmiers (programme 180.A0 ou 180.B0), composante collégiale du DEC-bac
ou
 - être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) en soins infirmiers (programmes 180.01, 180.21 ou versions antérieures)
ou
 - pour les candidats formés hors Québec, être titulaire d'un diplôme en soins infirmiers que l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec juge équivalent au DEC en soins infirmiers décerné par le ministre de l'Éducation du Québec.
- et
- satisfaire aux conditions suivantes :
 - sauf pour les titulaires du diplôme d'études collégiales (DEC) en soins infirmiers (programme 180.A0 ou 180.B0), être détenteur d'un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec et être inscrit au tableau de l'Ordre
 - à la demande de la Faculté, présenter un certificat médical
 - à la demande de la Faculté, se présenter à une entrevue.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

- 742
- Pour les collégiens et les universitaires

- L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection. Le candidat doit toutefois avoir une cote de rendement minimale de 24,000.
- Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - Le dossier est étudié par le Service de l'admission et du recrutement et par la Faculté.
 - L'excellence du dossier et, s'il y a lieu, l'entrevue constituent les critères de sélection.

Remarques

- Reconnaissance d'acquis
 - Selon les termes convenus avec le ministère de l'Éducation dans le cadre du DEC-bac, il est reconnu que le titulaire du DEC en soins infirmiers (180.A0 ou 180.B0) a satisfait aux exigences des cours du segment 01 (35 crédits).
 - Le titulaire d'un DEC en soins infirmiers (versions antérieures aux programmes 180.A0 ou 180.B0) peut, après avoir été admis au programme, demander une reconnaissance d'acquis pour des cours du segment 01.
- Pour être autorisé à s'inscrire à un stage, l'étudiant doit se conformer à l'exigence suivante : fournir des preuves des immunisations requises par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec. Les formulaires requis sont disponibles au secrétariat de la Faculté.
- Le candidat admis doit se soumettre à des épreuves de français auxquelles il est convoqué par la Faculté. En cas d'échec, l'étudiant se verra imposer, hors programme, un ou des cours de mise à niveau qu'il devra réussir.
- **La compréhension des textes de langue anglaise est essentielle.**
- Même si le programme est offert de jour, il peut arriver que certaines activités d'apprentissage aient lieu en soirée.
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-630-1-9)

Version 01 (A18)

Le Baccalauréat comprend un tronc commun (blocs 01A, 01B et 01C) et 3 orientations :

- l'orientation Clinique comportant 103 crédits,
- l'orientation Cheminement international comportant 104 crédits,
- l'orientation Honor comportant 104 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 COMMUN AUX TROIS ORIENTATIONS

Tous les crédits du segment sont obligatoires.

Bloc 01A - Cours de la première année

Obligatoire - 35 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CSS 1900	Collaboration en sciences de la santé 1	1.0	SOI 1713	Initiation à la pratique infirmière	3.0
SOI 1604A	Discipline infirmière et santé 1	4.0 J S	SOI 1804	Initiation aux sciences infirmières	4.0 J
SOI 1613	Évaluation infirmière et santé 1	3.0 J	SOI 1813	Évaluation infirmière et santé 2	3.0 J S
SOI 1626	Expériences relatives à la chirurgie	6.0 J S	SOI 1903	Expériences de santé en médecine 2	3.0 J S
SOI 1704	Pratique infirmière en chirurgie	4.0 J	SOI 1904	Expériences de santé en médecine 1	4.0 J S

Bloc 01B - Cours de la deuxième année

Obligatoire - 34 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CSS 2900	Collaboration en sciences de la santé 2	1.0 J	SOI 2624	Expériences de santé des communautés	4.0
SOI 2104	Situations de santé et soins complexes 1	4.0 J	SOI 2763	Pratique infirmière populationnelle	3.0
SOI 2113	Situations de santé et soins complexes 2	3.0 J	SOI 2775	Pratique infirmière 1re ligne	5.0
SOI 2623A	Expérience de santé en 1re ligne 1	3.0	SOI 2804	Initiation à la discipline et aux sciences infirmières	4.0 J
SOI 2623B	Expérience de santé en 1re ligne 2	3.0	SOI 2814	Perspectives infirmières sur la santé	3.0 J

Bloc 01C - Cours de la troisième année

Obligatoire - 23 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CSS 3900	Collaboration en sciences de la santé 3	1.0 J	SOI 3614	Expériences de fin de vie	4.0
SOI 3604A	Expériences de soins critiques 1	4.0	SOI 3704	Pratique infirmière soins critiques	4.0
SOI 3604B	Expériences de soins critiques 2	4.0	SOI 3812	Leadership et profession infirmière 2	2.0 J
SOI 3612	Expériences de santé et vieillissement	2.0	SOI 3822	Leadership et profession infirmière 3	2.0

SEGMENT 70 PROPRE À L'ORIENTATION CLINIQUE

Tous les crédits du segment sont obligatoires.

Bloc 70A

Obligatoire - 11 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
SOI 3502	Expérience de santé spécifique 1	2.0
SOI 3503	Expérience de santé spécifique 2	3.0
SOI 3716	Pratique infirmière	6.0

SEGMENT 71 PROPRE À L'ORIENTATION CHEMINEMENT INTERNATIONAL

Tous les crédits du segment sont obligatoires.

Bloc 71A

Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
SOI 3516	Projet international d'intervention infirmière	6.0 J
SOI 3716	Pratique infirmière	6.0

SEGMENT 72 PROPRE AU CHEMINEMENT HONOR

Tous les crédits du segment sont obligatoires.

Bloc 72A

Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
SOI 4706	Practicum de recherche	6.0
SOI 6102	Recherche et pratique infirmière	3.0 J
SOI 6177	Gestion de projets - nouvelles pratiques	3.0 J

Baccalauréat en sciences infirmières - Formation intégrée DEC-bac - Campus Montréal

FACULTÉ DES SCIENCES INFIRMIÈRES

Sommaire et particularités




NUMÉRO 1-630-1-2

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 103 crédits

DURÉE 2 ans

COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2017 24,000

-  Admission à l'automne et à l'hiver
-  Cours de jour
-  Capacité d'accueil limitée
-  Offert au campus de Montréal
-  Stages obligatoires
-  Temps plein
-  Possibilité de séjour d'études à l'international
-  Cheminement Honor
-  Cheminement international
-  Cheminement clinique
-  Aussi offert au campus de l'UdeM à Laval

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- attester d'une des formations indiquées ci-dessous :
 - être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) en soins infirmiers (programme 180.A0 ou 180.B0), composante collégiale du DEC-bac
ou
 - être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) en soins infirmiers (programmes 180.01, 180.21 ou versions antérieures)
ou
 - pour les candidats formés hors Québec, être titulaire d'un diplôme en soins infirmiers que l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec juge équivalent au DEC en soins infirmiers décerné par le ministre de l'Éducation du Québec.
- et
- satisfaire aux conditions suivantes :
 - sauf pour les titulaires du diplôme d'études collégiales (DEC) en soins infirmiers (programme 180.A0 ou 180.B0), être détenteur d'un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec et être inscrit au tableau de l'Ordre
 - à la demande de la Faculté, présenter un certificat médical
 - à la demande de la Faculté, se présenter à une entrevue.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

- Pour les collégiens et les universitaires
 - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection. Le candidat doit toutefois avoir une cote de rendement minimale de 24,000.
 - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - Le dossier est étudié par le Service de l'admission et du recrutement et par la Faculté.
 - L'excellence du dossier et, s'il y a lieu, l'entrevue constituent les critères de sélection.

Remarques

- Reconnaissance d'acquis
 - Selon les termes convenus avec le ministère de l'Éducation dans le cadre du DEC-bac, il est reconnu que le titulaire du DEC en soins infirmiers (180.A0 ou 180.B0) a satisfait aux exigences des cours du segment 01 (35 crédits).
 - Le titulaire d'un DEC en soins infirmiers (versions antérieures aux programmes 180.A0 ou 180.B0) peut, après avoir été admis au programme, demander une reconnaissance d'acquis pour des cours du segment 01.
- Pour être autorisé à s'inscrire à un stage, l'étudiant doit se conformer à l'exigence suivante : fournir des preuves des immunisations requises par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec. Les formulaires requis sont disponibles au secrétariat de la Faculté.
- Le candidat admis doit se soumettre à des épreuves de français auxquelles il est convoqué par la Faculté. En cas d'échec, l'étudiant se verra imposer, hors programme, un ou des cours de mise à niveau qu'il devra réussir.
- **La compréhension des textes de langue anglaise est essentielle.**
- Même si le programme est offert de jour, il peut arriver que certaines activités d'apprentissage aient lieu en soirée.
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-630-1-2)

Version 03 (H18)

Le Baccalauréat comprend un tronc commun (blocs 01A, 01B et 01C) et 3 orientations :

- l'orientation Clinique comportant 103 crédits,
- l'orientation Cheminement international comportant 104 crédits,
- l'orientation Honor comportant 104 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 COMMUN AUX TROIS ORIENTATIONS

Tous les crédits du segment sont obligatoires.

Bloc 01A - Cours de la première année

Obligatoire - 35 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CSS 1900	Collaboration en sciences de la santé 1	1.0	SOI 1713	Initiation à la pratique infirmière	3.0
SOI 1604A	Discipline infirmière et santé 1	4.0 J S	SOI 1804	Initiation aux sciences infirmières	4.0 J
SOI 1613	Évaluation infirmière et santé 1	3.0 J	SOI 1813	Évaluation infirmière et santé 2	3.0 J S
SOI 1626	Expériences relatives à la chirurgie	6.0 J S	SOI 1903	Expériences de santé en médecine 2	3.0 J S
SOI 1704	Pratique infirmière en chirurgie	4.0 J	SOI 1904	Expériences de santé en médecine 1	4.0 J S

Bloc 01B - Cours de la deuxième année

Obligatoire - 34 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CSS 2900	Collaboration en sciences de la santé 2	1.0 J	SOI 2624	Expériences de santé des communautés	4.0
SOI 2104	Situations de santé et soins complexes 1	4.0 J	SOI 2763	Pratique infirmière populationnelle	3.0
SOI 2113	Situations de santé et soins complexes 2	3.0 J	SOI 2775	Pratique infirmière 1re ligne	5.0
SOI 2623A	Expérience de santé en 1re ligne 1	3.0	SOI 2804	Initiation à la discipline et aux sciences infirmières	4.0 J
SOI 2623B	Expérience de santé en 1re ligne 2	3.0	SOI 2814	Perspectives infirmières sur la santé	3.0 J

Bloc 01C - Cours de la troisième année

Obligatoire - 23 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CSS 3900	Collaboration en sciences de la santé 3	1.0 J	SOI 3614	Expériences de fin de vie	4.0
SOI 3604A	Expériences de soins critiques 1	4.0	SOI 3704	Pratique infirmière soins critiques	4.0
SOI 3604B	Expériences de soins critiques 2	4.0	SOI 3812	Leadership et profession infirmière 2	2.0 J
SOI 3612	Expériences de santé et vieillissement	2.0	SOI 3822	Leadership et profession infirmière 3	2.0

SEGMENT 70 PROPRE À L'ORIENTATION CLINIQUE

Tous les crédits du segment sont obligatoires.

Bloc 70A

Obligatoire - 11 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
SOI 3502	Expérience de santé spécifique 1	2.0
SOI 3503	Expérience de santé spécifique 2	3.0
SOI 3716	Pratique infirmière	6.0

SEGMENT 71 PROPRE À L'ORIENTATION CHEMINEMENT INTERNATIONAL

Tous les crédits du segment sont obligatoires.

Bloc 71A

Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
SOI 3516	Projet international d'intervention infirmière	6.0 J
SOI 3716	Pratique infirmière	6.0

SEGMENT 72 PROPRE AU CHEMINEMENT HONOR

Tous les crédits du segment sont obligatoires.

Bloc 72A

Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
SOI 4706	Practicum de recherche	6.0
SOI 6102	Recherche et pratique infirmière	3.0 J
SOI 6177	Gestion de projets - nouvelles pratiques	3.0 J

Baccalauréat en sciences infirmières - Formation initiale - Campus Laval

FACULTÉ DES SCIENCES INFIRMIÈRES

Sommaire et particularités

NUMÉRO 1-630-1-8

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 103 crédits

DURÉE 3 ans

COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2017 24,000



Admission à l'automne



Cours de jour



Capacité d'accueil limitée



Offert au campus de Laval



Stages obligatoires



Temps plein



Menant à une accréditation professionnelle



Possibilité de séjour d'études à l'international



Cheminement Honor



Cheminement international



Cheminement clinique



Aussi offert au campus de l'UdeM à Montréal

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- attester d'une des formations indiquées ci-dessous
Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
 - DEC en sciences, lettres et arts
 - DEC en sciences de la nature et avoir atteint l'objectif 00XU (biologie)
 - DEC en soins préhospitaliers d'urgence (181.A0)
 - DEC en techniques de laboratoire - biotechnologies (210.AA)
 - DEC en technologie de médecine nucléaire (142.F0 ou 142.B0)
 - DEC en technologie de radio-oncologie (142.C0)
 - DEC techniques de physiothérapie (144.A0)
 - DEC techniques de santé animale (145.A0)

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
et
- avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme**, les cours préalables suivants :
 - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
 - Chimie 101 et 201
 - Mathématiques (103 et 203) ou 337
 - Physique, 2 cours parmi 101, 201 et 301

et

- satisfaire aux conditions suivantes :

- avoir complété la formation scientifique postsecondaire préalable à l'admission pas plus de huit ans avant le dépôt de la demande d'admission. Si les cours préalables ont été effectués plus de huit ans avant le dépôt de la demande, les cours suivants ou leurs équivalents devront être refaits:
 - Biologie 401 (BIO 1954 à l'UdeM)
 - Chimie 101 ou 201 (CHM 1963 à l'UdeM)
 - Mathématiques 103 (MAT 1903 à l'UdeM) ou 337 (STT 1903 à l'UdeM)

- à la demande de la Faculté, présenter un certificat médical
- à la demande de la Faculté, se présenter à une entrevue.

Conditions relatives à la langue française

- Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
 - soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 48 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
 - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection. Le candidat doit toutefois avoir une cote de rendement minimale de 24,000.
 - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - Le dossier est étudié par le Service de l'admission et du recrutement et par la Faculté.
 - L'excellence du dossier et, s'il y a lieu, l'entrevue constituent les critères de sélection.

Remarques

- Le programme de baccalauréat en sciences infirmières comprend un stage en milieu hospitalier dès le premier trimestre de scolarité. La Faculté juge essentiel que tout candidat au programme maîtrise le vocabulaire français des sciences fondamentales et ait une connaissance suffisante de la culture et des pratiques propres aux milieux québécois de la santé. En conséquence, la Faculté se réserve le droit d'imposer la réussite d'une formation préparatoire à tout candidat qui au jugement de la Faculté ne satisfait pas à ces exigences.
- Le candidat admis doit se soumettre à des épreuves de français auxquelles il est convoqué par la Faculté. En cas d'échec, l'étudiant se verra imposer, hors programme, un ou des cours de mise à niveau qu'il devra réussir.
- **La compréhension des textes de langue anglaise est essentielle.**
- Pour être autorisé à s'inscrire à un stage, l'étudiant doit se conformer aux exigences suivantes : fournir des preuves des immunisations requises par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec et être inscrit au Registre des étudiants de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec. Les formulaires requis sont disponibles au secrétariat de la Faculté.
- Même si le programme est offert de jour, il peut arriver que certaines activités d'apprentissage aient lieu en soirée.
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-630-1-8)

Version 01 (A17)

Le Baccalauréat comprend un tronc commun (segment 01) et trois orientations :

- l'orientation Clinique comportant 103 crédits,
- l'orientation Cheminement international comportant 104 crédits,

- l'orientation Honor comportant 104 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 COMMUN AUX TROIS ORIENTATIONS

Tous les crédits du segment sont obligatoires.

Bloc 01A - Cours de la première année

Obligatoire - 35 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CSS 1900	Collaboration en sciences de la santé 1	1.0	SOI 1713	Initiation à la pratique infirmière	3.0
SOI 1604A	Discipline infirmière et santé 1	4.0 J S	SOI 1804	Initiation aux sciences infirmières	4.0 J
SOI 1613	Évaluation infirmière et santé 1	3.0 J	SOI 1813	Évaluation infirmière et santé 2	3.0 J S
SOI 1626	Expériences relatives à la chirurgie	6.0 J S	SOI 1903	Expériences de santé en médecine 2	3.0 J S
SOI 1704	Pratique infirmière en chirurgie	4.0 J	SOI 1904	Expériences de santé en médecine 1	4.0 J S

Bloc 01B - Cours de la deuxième année

Obligatoire - 34 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CSS 2900	Collaboration en sciences de la santé 2	1.0 J	SOI 2713	Pratique infirmière en santé mentale	3.0
SOI 2605	Expériences en santé mentale	5.0	SOI 2763	Pratique infirmière populationnelle	3.0
SOI 2623A	Expérience de santé en 1re ligne 1	3.0	SOI 2775	Pratique infirmière 1re ligne	5.0
SOI 2623B	Expérience de santé en 1re ligne 2	3.0	SOI 2822	Leadership et profession infirmière 1	2.0 J
SOI 2624	Expériences de santé des communautés	4.0	SOI 2905	Expériences de santé en périnatalité	5.0 J

Bloc 01C - Cours de la troisième année

Obligatoire - 23 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CSS 3900	Collaboration en sciences de la santé 3	1.0 J	SOI 3614	Expériences de fin de vie	4.0
SOI 3604A	Expériences de soins critiques 1	4.0	SOI 3704	Pratique infirmière soins critiques	4.0
SOI 3604B	Expériences de soins critiques 2	4.0	SOI 3812	Leadership et profession infirmière 2	2.0 J
SOI 3612	Expériences de santé et vieillissement	2.0	SOI 3822	Leadership et profession infirmière 3	2.0

SEGMENT 80 PROPRE À L'ORIENTATION CLINIQUE

Les crédits du segment sont obligatoires.

Bloc 80A

Obligatoire - 11 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
SOI 3502	Expérience de santé spécifique 1	2.0
SOI 3503	Expérience de santé spécifique 2	3.0
SOI 3716	Pratique infirmière	6.0

SEGMENT 81 PROPRE À L'ORIENTATION CHEMINEMENT INTERNATIONAL

Les crédits du segment sont obligatoires.

Bloc 81A

Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
SOI 3516	Projet international d'intervention infirmière	6.0 J	SOI 37161	Pratique de soins pour une clientèle spécifique 1	0.0
SOI 3716	Pratique infirmière	6.0	SOI 37162	Pratique de soins pour une clientèle spécifique 2	6.0

SEGMENT 82 PROPRE À L'ORIENTATION CHEMINEMENT HONOR

Les crédits du segment sont obligatoires.

Bloc 82A

Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
SOI 4706	Practicum de recherche	6.0
SOI 6102	Recherche et pratique infirmière	3.0 J
SOI 6177	Gestion de projets - nouvelles pratiques	3.0 J

Baccalauréat en sciences infirmières - Formation initiale - Campus Montréal

FACULTÉ DES SCIENCES INFIRMIÈRES

Sommaire et particularités

NUMÉRO 1-630-1-1

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 103 crédits

DURÉE 3 ans

COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2017 24,000

-  Admission à l'automne et à l'hiver
-  Cours de jour
-  Capacité d'accueil limitée
-  Offert au campus de Montréal
-  Stages obligatoires
-  Temps plein
-  Menant à une accréditation professionnelle
-  Possibilité de séjour d'études à l'international
-  Cheminement Honor
-  Cheminement international
-  Cheminement clinique
-  Aussi offert au campus de l'UdeM à Laval

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- attester d'une des formations indiquées ci-dessous
Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
 - DEC en sciences, lettres et arts
 - DEC en sciences de la nature et avoir atteint l'objectif 00XU (biologie)
 - DEC en soins préhospitaliers d'urgence (181.A0)
 - DEC en techniques de laboratoire - biotechnologies (210.AA)
 - DEC en technologie de médecine nucléaire (142.F0 ou 142.B0)
 - DEC en technologie de radio-oncologie (142.C0)
 - DEC techniques de physiothérapie (144.A0)
 - DEC techniques de santé animale (145.A0)

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
et
- avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme**, les cours préalables suivants :
 - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
 - Chimie 101 et 201
 - Mathématiques (103 et 203) ou 337
 - Physique, 2 cours parmi 101, 201 et 301

et

- satisfaire aux conditions suivantes :

- avoir complété la formation scientifique postsecondaire préalable à l'admission pas plus de huit ans avant le dépôt de la demande d'admission. Si les cours préalables ont été effectués plus de huit ans avant le dépôt de la demande, les cours suivants ou leurs équivalents devront être refaits:
 - Biologie 401 (BIO 1954 à l'UdeM)
 - Chimie 101 ou 201 (CHM 1963 à l'UdeM)
 - Mathématiques 103 (MAT 1903 à l'UdeM) ou 337 (STT 1903 à l'UdeM)

- à la demande de la Faculté, présenter un certificat médical
- à la demande de la Faculté, se présenter à une entrevue.

Conditions relatives à la langue française

- Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
 - soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 48 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
 - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection. Le candidat doit toutefois avoir une cote de rendement minimale de 24,000.
 - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - Le dossier est étudié par le Service de l'admission et du recrutement et par la Faculté.
 - L'excellence du dossier et, s'il y a lieu, l'entrevue constituent les critères de sélection.

Remarques

- Le programme de baccalauréat en sciences infirmières comprend un stage en milieu hospitalier dès le premier trimestre de scolarité. La Faculté juge essentiel que tout candidat au programme maîtrise le vocabulaire français des sciences fondamentales et ait une connaissance suffisante de la culture et des pratiques propres aux milieux québécois de la santé. En conséquence, la Faculté se réserve le droit d'imposer la réussite d'une formation préparatoire à tout candidat qui au jugement de la Faculté ne satisfait pas à ces exigences.
- Le candidat admis doit se soumettre à des épreuves de français auxquelles il est convoqué par la Faculté. En cas d'échec, l'étudiant se verra imposer, hors programme, un ou des cours de mise à niveau qu'il devra réussir.
- **La compréhension des textes de langue anglaise est essentielle.**
- Pour être autorisé à s'inscrire à un stage, l'étudiant doit se conformer aux exigences suivantes : fournir des preuves des immunisations requises par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec et être inscrit au Registre des étudiants de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec. Les formulaires requis sont disponibles au secrétariat de la Faculté.
- Même si le programme est offert de jour, il peut arriver que certaines activités d'apprentissage aient lieu en soirée.
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-630-1-1)

Version 03 (A17)

Le Baccalauréat comprend un tronc commun (segment 01), et 3 orientations :

- l'orientation Clinique comportant 103 crédits
- l'orientation Cheminement international comportant 104 crédits

- l'orientation Cheminement Honor comportant 104 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 COMMUN AUX TROIS ORIENTATIONS

Tous les crédits du segment sont obligatoires.

Bloc 01A - Cours de la première année

Obligatoire - 35 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CSS 1900	Collaboration en sciences de la santé 1	1.0	SOI 1713	Initiation à la pratique infirmière	3.0
SOI 1604A	Discipline infirmière et santé 1	4.0 J S	SOI 1804	Initiation aux sciences infirmières	4.0 J
SOI 1613	Évaluation infirmière et santé 1	3.0 J	SOI 1813	Évaluation infirmière et santé 2	3.0 J S
SOI 1626	Expériences relatives à la chirurgie	6.0 J S	SOI 1903	Expériences de santé en médecine 2	3.0 J S
SOI 1704	Pratique infirmière en chirurgie	4.0 J	SOI 1904	Expériences de santé en médecine 1	4.0 J S

Bloc 01B - Cours de la deuxième année

Obligatoire - 34 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CSS 2900	Collaboration en sciences de la santé 2	1.0 J	SOI 2713	Pratique infirmière en santé mentale	3.0
SOI 2605	Expériences en santé mentale	5.0	SOI 2763	Pratique infirmière populationnelle	3.0
SOI 2623A	Expérience de santé en 1re ligne 1	3.0	SOI 2775	Pratique infirmière 1re ligne	5.0
SOI 2623B	Expérience de santé en 1re ligne 2	3.0	SOI 2822	Leadership et profession infirmière 1	2.0 J
SOI 2624	Expériences de santé des communautés	4.0	SOI 2905	Expériences de santé en périnatalité	5.0 J

Bloc 01C - Cours de la troisième année

Obligatoire - 23 cr.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CSS 3900	Collaboration en sciences de la santé 3	1.0 J	SOI 3614	Expériences de fin de vie	4.0
SOI 3604A	Expériences de soins critiques 1	4.0	SOI 3704	Pratique infirmière soins critiques	4.0
SOI 3604B	Expériences de soins critiques 2	4.0	SOI 3812	Leadership et profession infirmière 2	2.0 J
SOI 3612	Expériences de santé et vieillissement	2.0	SOI 3822	Leadership et profession infirmière 3	2.0

SEGMENT 80 PROPRE À L'ORIENTATION CLINIQUE

Tous les cours sont obligatoires.

Bloc 80A

Obligatoire - 11 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
SOI 3502	Expérience de santé spécifique 1	2.0
SOI 3503	Expérience de santé spécifique 2	3.0
SOI 3716	Pratique infirmière	6.0

SEGMENT 81 PROPRE À L'ORIENTATION CHEMINEMENT INTERNATIONAL

Tous les cours sont obligatoires.

Bloc 81A

Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
SOI 3516	Projet international d'intervention infirmière	6.0 J	SOI 37161	Pratique de soins pour une clientèle spécifique 1	0.0
SOI 3716	Pratique infirmière	6.0	SOI 37162	Pratique de soins pour une clientèle spécifique 2	6.0

SEGMENT 82 PROPRE À L'ORIENTATION CHEMINEMENT HONOR

Tous les cours sont obligatoires.

Bloc 82A

Obligatoire - 12 crédits.







COURS	TITRE	CR.H.
SOI 4706	Practicum de recherche	6.0
SOI 6102	Recherche et pratique infirmière	3.0 J
SOI 6177	Gestion de projets - nouvelles pratiques	3.0 J

Module Évaluation de la santé et interventions

FACULTÉ DES SCIENCES INFIRMIÈRES

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-630-7-5
CYCLE	1 ^{er} cycle
CRÉDITS	15 crédits
DURÉE	1 an
COTE R MINIMALE	21,000

-  Admission à l'automne et à l'hiver
-  Cours de jour
-  Cours de soir
-  Capacité d'accueil non limitée
-  Offert au campus de Montréal
-  Temps partiel

Information sur le programme

- Secrétariat de la Faculté : 514 343-6437 information@scinf.umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- attester d'une des formations indiquées ci-dessous :
 - être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) en soins infirmiers (programme 180.A0 ou 180.B0), composante collégiale du DEC-bac
ou
 - être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) en soins infirmiers (programmes 180.01, 180.21 ou versions antérieures)
ou
 - pour les candidats formés hors Québec, être titulaire d'un diplôme en soins infirmiers que l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec juge équivalent au DEC en soins infirmiers décerné par le ministre de l'Éducation du Québec.
- et
- être détenteur d'un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec et être inscrit au tableau de l'Ordre
- à la demande de la Faculté, soumettre un curriculum vitae et se présenter à une ou à des entrevues.

Conditions relatives à la langue française

- Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
 - soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI).

Remarques

- Des photocopies du permis et de l'attestation d'inscription au tableau de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec sont requises.
- Le module donne lieu à une attestation spécifique.
- Le candidat admis doit se soumettre à des épreuves de français auxquelles il est convoqué par la Faculté. En cas d'échec, l'étudiant se verra imposer, hors programme, un ou des cours de mise à niveau qu'il devra réussir.
- **La compréhension des textes de langue anglaise est essentielle.**
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services

sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-630-7-5)

Version 00 (A07)

Ce module comporte 15 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du Module sont répartis de la façon suivante : 12 crédits obligatoires et 3 crédits à option.

Bloc 70A

Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
SOI 1007	Méthodes d'évaluation de la santé	3.0 S
SOI 1173	Enseignement à la clientèle	3.0 J
SOI 3213	Interaction infirmière-client	3.0

Bloc 70B

Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
SOI 1421	Communautés culturelles et soins	3.0 S	SOI 3012	Prévention des infections	3.0
SOI 2202	Éthique en sciences infirmières	3.0 S	SOI 3220	Intervention en situation de crise	3.0

Baccalauréat en sécurité et études policières

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | ÉCOLE DE CRIMINOLOGIE

Sommaire et particularités

NUMÉRO 1-066-1-0

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 90 crédits

DURÉE 3 ans

COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2017 26,009



Admission à l'automne



Possibilité de séjour d'études à l'international



Cours de jour



Capacité d'accueil limitée



Offert au campus de Montréal



Stages obligatoires



Temps plein

Information sur le programme

- Sylvie Archambault : 514 343-6111, poste 1376 sylvie.archambault@umontreal.ca
- Marc Hébert : 514 343-6111 poste 39943 marc.hebert@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
 - DEC en sciences humaines
 - DEC en sciences, lettres et arts
 - DEC en sciences de la nature
 - DEC en histoire et civilisation et avoir atteint l'objectif 022P (Méthodes quantitatives)

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC et
- avoir réussi, avant l'entrée dans le programme, le cours préalables suivants :
 - Statistique

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

La capacité d'accueil est limitée. Les places sont réparties entre les différentes catégories de candidats.

Critères de sélection

- Pour les collégiens et les universitaires
 - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.

Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-066-1-0)

Version 04 (A17)

Le Baccalauréat comporte 90 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01

Les crédits sont répartis de la façon suivante : 66 crédits obligatoires, 18 crédits optionnels et 6 crédits au choix.

Bloc 01A Connaissances criminologiques

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
CRI 2531	L'analyse stratégique en criminologie	3.0 J
CRI 3013	Analyse de la criminalité	3.0 J
CRI 3361	Prévention du crime	3.0 J

Bloc 01B Connaissances en droit

Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
DRT 1002S	Introduction au droit	3.0 J
DRT 1505	Droit pénal 1	3.0 J

Bloc 01C Formation complémentaire générale

Option - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CRI 1050	Sociocriminologie 1	3.0 J	DRT 3505	Preuve et procédure pénales	3.0 J
CRI 1100	Psychocriminologie	3.0 J	DRT 3603	Rapports collectifs de travail	3.0 J
CRI 1511	Délinquance et facteurs criminogènes	3.0 J	DRT 3804	Droit de l'environnement	3.0
CRI 2410	Pénologie	3.0 J	DRT 3806	Droit des professionnels	3.0 J
CRI 3201	Droits de la personne et criminologie	3.0 J	IFT 1912	Initiation aux chiffriers électroniques	3.0 S
CRI 3305	Violences criminelles	3.0 J	IFT 1931	Initiation aux bases de données	3.0 J S
CRI 3341	Drogues et criminalité	3.0 J S	PHI 1400	Problèmes en éthique	3.0 J
CRI 3495	Criminels et troubles mentaux	3.0 J S	PHI 3660	Philosophie du droit	3.0 J
CRI 3540	Les minorités et la question criminelle	3.0	POL 1953	Institutions politiques Canada - Québec	3.0 J
DRT 1222	Obligations 2	3.0 J	POL 1954	Politique internationale	3.0 J
DRT 1224	Personnes physiques et famille	3.0 J	PSY 1075	Psychologie sociale	3.0 J S
DRT 1502	Droit constitutionnel 2	3.0 J	SOL 2410	Classes et mouvements sociaux	3.0 J
DRT 3503	Libertés publiques	3.0 J			

Bloc 01D Connaissances en sécurité et études policières

Obligatoire - 51 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CRI 1006	Méthodes et recherche en criminologie	3.0 J S	SIP 2242	Gestion de crises et plan d'urgence	3.0 J
GSP 3010	Résolution des problèmes en sécurité intérieure	3.0 S	SIP 2990	Éthique appliquée en sécurité intérieure	1.5 J
PHI 2990	Fondements et enjeux pratiques de l'éthique	1.5	SIP 3001	Préparation au stage	3.0 J
SIP 1000	Sécurité intérieure : nature et mission	3.0 J	SIP 3006	Stage en intervention	6.0
SIP 2010	Gestion en sécurité intérieure	3.0 J	SIP 3060	Exploitation des systèmes d'information	3.0
SIP 2030	L'organisation de l'enquête	3.0 S	SIP 3070	Organisation de la sécurité intérieure	3.0 J
SIP 2040	Sécurité et cadre normatif	3.0	SIP 3090	Le renseignement	3.0 J
SIP 2080	La sécurité privée	3.0 J	SIP 3100	Rétroaction de stage	3.0 J
SIP 2085	Police et sécurité transnationale	3.0 J			

Bloc 01E Formation complémentaire en sécurité et études policières

Option - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CRI 1730	Victimologie	3.0 J	SIP 3012	Équipe de travail en sécurité intérieure	3.0
CRI 3040	Trajectoires criminelles	3.0 J	SIP 3020	Évaluation en justice pénale et sécurité	3.0
CRI 3213	Initiation aux méthodes qualitatives	3.0 J	SIP 3030	Les crimes contre la personne	3.0 J
CRI 3318	Méthodes quantitatives	3.0 J	SIP 3040	Régulation de la criminalité économique	3.0 J
CRI 3950	Criminalité informatique	3.0 J	SIP 3050	Criminalistique	3.0 J
GSP 1040	Gestion des technologies en sécurité intérieure	3.0 J	SIP 3071	Question de sécurité intérieure	3.0
SIP 2050	Mouvements sociaux, violence et sécurité	3.0 J	SIP 3242	Plan de continuité des activités	3.0 S

Bloc 01Z

Choix - 6 crédits

Baccalauréat en sociologie

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE

Sommaire et particularités

NUMÉRO 1-255-1-0

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 90 crédits

DURÉE 3 ans

COTE R MINIMALE 22,000



Admission à l'automne et à l'hiver



Cours de jour



Offert au campus de Montréal



Stages facultatifs



Temps plein



Temps partiel



Possibilité de séjour d'études à l'international



Cheminement international

Information sur le programme

- Valérie Dostaler : (514) 343-6111 p. 3769 valerie.dostaler@umontreal.ca
- Marianne Kempeneers : 514 343-5772 marianne.kempeneers@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Remarques

- Le titulaire d'un DEC technique peut se voir accorder des exemptions de cours. Il doit s'adresser au département pour obtenir des renseignements additionnels.
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-255-1-0)

Version 12 (A11)

Le Baccalauréat comporte 90 crédits. Il est offert avec un tronc commun (segment 01) et 4 orientations :

- orientation Fondamentale (segment 72)
- orientation Études de la population (segment 73)
- orientation Relations ethniques, immigration et racisme (segment 74)
- orientation Santé et société (segment 75).

L'orientation Fondamentale comprend les segments 01 et 72 avec 27 crédits obligatoires, 57 crédits à option et 6 au choix. Les orientations « Études de la population », « Relations ethniques, immigration et racismes » et « Santé et société » comprennent respectivement les segments 01 et 73, 01 et 74 et 01 et 75, avec 30 crédits obligatoires, 54 crédits à option et 6 au choix. Les étudiants suivent des cours SOL 1000 au 1^{er} trimestre, 2000 dès le 2^e trimestre et 3000 après 45 crédits du programme. Les cours obligatoires doivent être suivis selon le cheminement prescrit.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 COMMUN AUX QUATRE ORIENTATIONS

Les crédits du tronc commun sont répartis de la façon suivante :

- cheminement régulier : 27 crédits obligatoires et de 6 à 36 crédits à option.
- cheminement international : 27 crédits obligatoires et de 24 à 36 crédits à option.

Bloc 01A Bases théoriques et méthodologiques

Obligatoire - 27 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
SOL 1013	Sociologie générale	3.0 J	SOL 1090	Construction des données qualitatives	3.0 J
SOL 1015	Histoire de la pensée sociale	3.0 J	SOL 2020	Statistique sociale avancée	3.0 J
SOL 1017	Théories contemporaines	3.0 J	SOL 2090	Analyse des données qualitatives	3.0 J
SOL 1018	Initiation à la recherche sociologique	3.0 J	SOL 3035	Épistémologie sociologique	3.0 J
SOL 1020	Introduction à la statistique sociale	3.0 J			

Bloc 01B Théorie classique

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
SOL 2016	Durkheim et l'École française	3.0 J	SOL 2018	Marx et marxismes	3.0 J
SOL 2017	Weber, rationalité, rationalisation	3.0 J	SOL 3026	Théorie classique : thèmes choisis	3.0 J

Bloc 01C Théorie contemporaine

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
SOL 2511	Microsociologie	3.0 J	SOL 3012	Sociologie critique	3.0
SOL 3008	Débats théoriques contemporains	3.0	SOL 3028	Sociologie de la modernité	3.0

Bloc 01D Laboratoires et stages

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
SOL 3031	Stage en milieu de travail 1	3.0	SOL 3034	Stage en milieu de recherche 2	3.0
SOL 3032	Stage en milieu de travail 2	3.0	SOL 3036	Laboratoire de recherche 1	3.0
SOL 3033	Stage en milieu de recherche 1	3.0	SOL 3037	Laboratoire de recherche 2	3.0

Bloc 01M Cheminement international 1

Cheminement régulier : option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
SOL 2104	Relations ethniques	3.0 J	SOL 3201	Développement international	3.0 J
SOL 3006	Comparaison internationale	3.0	SOL 3506	Transformations du monde contemporain	3.0

Bloc 01N Cheminement international 2

Cheminement régulier : option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
SOL 3041	Stage en milieu de travail à l'étranger	9.0	SOL 3715	Études sur le pays d'accueil 2	3.0
SOL 3042	Stage dans un organisme international	9.0	SOL 3720	Études sur le pays d'accueil 3	3.0
SOL 3710	Études sur le pays d'accueil 1	3.0			

Bloc 01O Cheminement international 3

Cheminement régulier : option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1901	Allemand 1 (niveau A1.1)	3.0 J S	ESP 1902	Espagnol 2 (niveau A2)	3.0 J S
ALL 1902	Allemand 2 (niveau A1.2)	3.0 S	ESP 1903	Espagnol 3 (niveau B1.1)	3.0 J S
ANG 1903	Anglais 3 (niveau B1.1)	3.0 J S	ESP 1904	Espagnol 4 (niveau B1.2)	3.0 J S
ANG 1904	Anglais 4 (niveau B1.2)	3.0 J S	ITL 1901	Italien 1 (niveau A1)	3.0 J S
ARA 1901	Arabe 1 (niveau A1.1)	3.0 J S	ITL 1902	Italien 2 (niveau A2)	3.0 J S
ARA 1902	Arabe 2 (niveau A1.2)	3.0 J S	PTG 1901	Portugais 1 (niveau A1)	3.0 J S
ARA 1912	Arabe A1	3.0 J	PTG 1902	Portugais 2 (niveau A2)	3.0 S
CTL 1901	Catalan 1 (niveau A1)	3.0 J S	RUS 1901	Russe 1 (niveau A1.1)	3.0 J S
CTL 1902	Catalan 2 (niveau A2)	3.0 S	RUS 1902	Russe 2 (niveau A1.2)	3.0 J S
ESP 1901	Espagnol 1 (niveau A1)	3.0 J S			

SEGMENT 72 PROPRE À L'ORIENTATION FONDAMENTALE

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante :

- cheminement régulier : de 21 à 51 crédits à option et 6 crédits au choix.
- cheminement international : de 21 à 33 crédits à option et 6 crédits au choix.

Bloc 72A Cours thématiques en sociologie

Option - Minimum 12 crédits, maximum 42 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
SOL 1003	Introduction à la sociologie du Québec	3.0 J	SOL 2410	Classes et mouvements sociaux	3.0 J
SOL 1012	Inégalités sociales et marché du travail	3.0 J	SOL 2503	Sociologie de la famille	3.0 J
SOL 1016	Déviance, exclusion et contrôle social	3.0 J	SOL 3002	Sociologie du Québec : thèmes choisis	3.0
SOL 1102	Sociologie de l'éducation	3.0 J	SOL 3006	Comparaison internationale	3.0
SOL 1150	Culture, connaissance et idéologie	3.0 J	SOL 3007	Sociologie urbaine : imaginaires sociaux	3.0
SOL 1400	Économie et sociétés	3.0 J	SOL 3017	Méthodes de sondage	3.0 J
SOL 1967	Sociologie du vieillissement	3.0 J	SOL 3075	Analyse des réseaux sociaux	3.0
SOL 2015	Sociologie du travail	3.0 J	SOL 3101	Sociologie du droit	3.0 J
SOL 2027	Sociologie et société aux États-Unis	3.0 J	SOL 3106	Les déterminants sociaux de la santé	3.0
SOL 2050	Sociologie du monde arabo-musulman	3.0	SOL 3107	Inégalités sociales et parcours de vie	3.0
SOL 2103	Sociologie de la santé	3.0 J	SOL 3201	Développement international	3.0 J
SOL 2104	Relations ethniques	3.0 J	SOL 3402	Stratification et mobilité sociales	3.0 J
SOL 2105	Sociologie de l'individu	3.0 J	SOL 3404	Rapport de genre et sexualités	3.0
SOL 2107	Sociologie politique	3.0	SOL 3406	Sociologie de la jeunesse	3.0 J
SOL 2111	Corps, culture et modernité	3.0 J	SOL 3410	Technosciences, culture et société	3.0 J
SOL 2200	Sociologie de l'environnement	3.0 J	SOL 3505	Sociologie : thèmes choisis	3.0 J
SOL 2201	Sociétés africaines en mutation	3.0 J	SOL 3506	Transformations du monde contemporain	3.0
SOL 2306	Sociologie des religions	3.0 J	SOL 3604	Inégalités, discriminations et citoyenneté	3.0
SOL 2403	Sociologie des organisations	3.0			

Bloc 72Y Disciplines connexes

Option - Minimum 9 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1901	Allemand 1 (niveau A1.1)	3.0 J S	GEO 1222	Espaces globaux, territoires locaux 2	3.0 J
ALL 1902	Allemand 2 (niveau A1.2)	3.0 S	HST 1052	Histoire du Canada depuis 1850	3.0 J
ANG 1911	Lire en anglais 1 (niveau B1)	3.0 J	JOU 1200	Méthodes journalistiques	3.0 S
ANG 1912	Lire en anglais 2 (niveau B2)	3.0 J	MUL 3334	Introduction à la sociomusicologie	3.0 S
ANT 1010	Les grandes théories en ethnologie	3.0 J	PHI 1400	Problèmes en éthique	3.0 J
ANT 1511	Évolution et comportement humain	3.0 J	POL 1953	Institutions politiques Canada - Québec	3.0 J
ANT 3030	Les Autochtones et l'État canadien	3.0 J	POL 1954	Politique internationale	3.0 J
ANT 3631	Changement social et linguistique	3.0	PSY 1045	Motivation et émotion	3.0 J S
CRI 1950	Introduction à la criminologie	3.0 J	PSY 1095	Développement de l'enfant	3.0 J S
DMO 1000	Introduction à la démographie	3.0 S	PSY 1983	Psychologie et comportement	3.0 J
DMO 2200	Collecte : source des informations	3.0 J	REI 1030	Gestion et fonctions de l'organisation	3.0 J S
ECN 1000	Principes d'économie	3.0 J S	REL 1340	Religions, modernité et éthique	3.0 S
ECN 1040	Introduction à la microéconomie	3.0 J	SVS 2103	Travail social et cycles de vie	3.0 J
ECN 1050	Introduction à la macroéconomie	3.0 J S	SVS 2378	Intervention communautaire	3.0 S
ESP 1901	Espagnol 1 (niveau A1)	3.0 J S	URB 1113	Espaces et sociétés	3.0 J
ESP 1902	Espagnol 2 (niveau A2)	3.0 J S			

Bloc 727

Choix - 6 crédits

SEGMENT 73 PROPRE À L'ORIENTATION ÉTUDES DE LA POPULATION

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante :

- cheminement régulier : 3 crédits obligatoires, de 24 à 48 crédits à option et 6 crédits au choix.
- cheminement international : 3 crédits obligatoires, 30 crédits à option et 6 crédits au choix.

Bloc 73A

Obligatoire - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
DMO 1000	Introduction à la démographie	3.0 S

Bloc 73B Formation en démographie

Option - Minimum 12 crédits, maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DMO 2100	Population canadienne	3.0	DMO 3100	Démographie des pays du Sud	3.0 J
DMO 2200	Collecte : source des informations	3.0 J	DMO 3307	Pratique de la démographie	3.0 J
DMO 2311	Analyse longitudinale	3.0 J	DMO 3400	Sociologie et population	3.0 S
DMO 2312	Analyse transversale	3.0 J	DMO 3450	Économie et population	3.0 S
DMO 2700	Histoire de la population	3.0 J			

Bloc 73C Formation spécialisée en sociologie

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
SOL 1012	Inégalités sociales et marché du travail	3.0 J	SOL 2503	Sociologie de la famille	3.0 J
SOL 1967	Sociologie du vieillissement	3.0 J	SOL 3017	Méthodes de sondage	3.0 J
SOL 2015	Sociologie du travail	3.0 J	SOL 3106	Les déterminants sociaux de la santé	3.0
SOL 2103	Sociologie de la santé	3.0 J	SOL 3201	Développement international	3.0 J
SOL 2104	Relations ethniques	3.0 J	SOL 3404	Rapport de genre et sexualités	3.0
SOL 2201	Sociétés africaines en mutation	3.0 J	SOL 3406	Sociologie de la jeunesse	3.0 J

Bloc 73D

Option - Maximum 24 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
SOL 1003	Introduction à la sociologie du Québec	3.0 J	SOL 2410	Classes et mouvements sociaux	3.0 J
SOL 1016	Déviance, exclusion et contrôle social	3.0 J	SOL 3002	Sociologie du Québec : thèmes choisis	3.0
SOL 1102	Sociologie de l'éducation	3.0 J	SOL 3006	Comparaison internationale	3.0
SOL 1150	Culture, connaissance et idéologie	3.0 J	SOL 3007	Sociologie urbaine : imaginaires sociaux	3.0
SOL 1400	Économie et sociétés	3.0 J	SOL 3075	Analyse des réseaux sociaux	3.0
SOL 2027	Sociologie et société aux États-Unis	3.0 J	SOL 3101	Sociologie du droit	3.0 J
SOL 2050	Sociologie du monde arabo-musulman	3.0	SOL 3107	Inégalités sociales et parcours de vie	3.0
SOL 2105	Sociologie de l'individu	3.0 J	SOL 3402	Stratification et mobilité sociales	3.0 J
SOL 2107	Sociologie politique	3.0	SOL 3410	Technosciences, culture et société	3.0 J
SOL 2111	Corps, culture et modernité	3.0 J	SOL 3505	Sociologie : thèmes choisis	3.0 J
SOL 2200	Sociologie de l'environnement	3.0 J	SOL 3506	Transformations du monde contemporain	3.0
SOL 2306	Sociologie des religions	3.0 J	SOL 3604	Inégalités, discriminations et citoyenneté	3.0
SOL 2403	Sociologie des organisations	3.0			

Bloc 73Y

Option - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1901	Allemand 1 (niveau A1.1)	3.0 J S	HST 1052	Histoire du Canada depuis 1850	3.0 J
ALL 1902	Allemand 2 (niveau A1.2)	3.0 S	JOU 1200	Méthodes journalistiques	3.0 S
ANG 1911	Lire en anglais 1 (niveau B1)	3.0 J	MUL 3334	Introduction à la sociomusicologie	3.0 S
ANG 1912	Lire en anglais 2 (niveau B2)	3.0 J	PHI 1400	Problèmes en éthique	3.0 J
ANT 1010	Les grandes théories en ethnologie	3.0 J	POL 1953	Institutions politiques Canada - Québec	3.0 J
ANT 1511	Évolution et comportement humain	3.0 J	POL 1954	Politique internationale	3.0 J
ANT 3030	Les Autochtones et l'État canadien	3.0 J	PSY 1045	Motivation et émotion	3.0 J S
ANT 3631	Changement social et linguistique	3.0	PSY 1095	Développement de l'enfant	3.0 J S
CRI 1950	Introduction à la criminologie	3.0 J	PSY 1983	Psychologie et comportement	3.0 J
ECN 1000	Principes d'économie	3.0 J S	REI 1030	Gestion et fonctions de l'organisation	3.0 J S
ECN 1040	Introduction à la microéconomie	3.0 J	REL 1340	Religions, modernité et éthique	3.0 S
ECN 1050	Introduction à la macroéconomie	3.0 J S	SVS 2103	Travail social et cycles de vie	3.0 J
ESP 1901	Espagnol 1 (niveau A1)	3.0 J S	SVS 2378	Intervention communautaire	3.0 S
ESP 1902	Espagnol 2 (niveau A2)	3.0 J S	URB 1113	Espaces et sociétés	3.0 J
GEO 1222	Espaces globaux, territoires locaux 2	3.0 J			

Bloc 73Z

Choix - 6 crédits.

SEGMENT 74 PROPRE À L'ORIENTATION RELATIONS ETHNIQUES, IMMIGRATION ET RACISME

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante :

- cheminement régulier : 3 crédits obligatoires, de 21 à 48 crédits à option et 6 crédits au choix.

- cheminement international : 3 crédits obligatoires, de 21 à 30 crédits à option et 6 crédits au choix.

Bloc 74A

Obligatoire - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
SOL 2104	Relations ethniques	3.0 J

Bloc 74B Formation multidisciplinaire

Option - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 2042	Anthropologie urbaine	3.0 J	LNG 2350	Sociolinguistique	3.0 J
ANT 2660	Langue et identité	3.0	REL 1208	Introduction aux grandes religions	3.0
ANT 3030	Les Autochtones et l'État canadien	3.0 J	SOL 2306	Sociologie des religions	3.0 J
ANT 3141	Anthropologie visuelle	3.0 J	SOL 3604	Inégalités, discriminations et citoyenneté	3.0
DMO 3420	Immigration et intégration	3.0 J	SVS 2105	Travail social et interculturalité	3.0 J

Bloc 74C Cours thématiques en sociologie

Option - Minimum 3 crédits, maximum 30 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
SOL 1003	Introduction à la sociologie du Québec	3.0 J	SOL 2410	Classes et mouvements sociaux	3.0 J
SOL 1012	Inégalités sociales et marché du travail	3.0 J	SOL 2503	Sociologie de la famille	3.0 J
SOL 1016	Déviance, exclusion et contrôle social	3.0 J	SOL 3002	Sociologie du Québec : thèmes choisis	3.0
SOL 1102	Sociologie de l'éducation	3.0 J	SOL 3006	Comparaison internationale	3.0
SOL 1150	Culture, connaissance et idéologie	3.0 J	SOL 3007	Sociologie urbaine : imaginaires sociaux	3.0
SOL 1400	Économie et sociétés	3.0 J	SOL 3017	Méthodes de sondage	3.0 J
SOL 1967	Sociologie du vieillissement	3.0 J	SOL 3075	Analyse des réseaux sociaux	3.0
SOL 2015	Sociologie du travail	3.0 J	SOL 3101	Sociologie du droit	3.0 J
SOL 2027	Sociologie et société aux États-Unis	3.0 J	SOL 3106	Les déterminants sociaux de la santé	3.0
SOL 2050	Sociologie du monde arabo-musulman	3.0	SOL 3107	Inégalités sociales et parcours de vie	3.0
SOL 2103	Sociologie de la santé	3.0 J	SOL 3201	Développement international	3.0 J
SOL 2105	Sociologie de l'individu	3.0 J	SOL 3402	Stratification et mobilité sociales	3.0 J
SOL 2107	Sociologie politique	3.0	SOL 3404	Rapport de genre et sexualités	3.0
SOL 2111	Corps, culture et modernité	3.0 J	SOL 3406	Sociologie de la jeunesse	3.0 J
SOL 2200	Sociologie de l'environnement	3.0 J	SOL 3410	Technosciences, culture et société	3.0 J
SOL 2201	Sociétés africaines en mutation	3.0 J	SOL 3505	Sociologie : thèmes choisis	3.0 J
SOL 2403	Sociologie des organisations	3.0	SOL 3506	Transformations du monde contemporain	3.0

Bloc 74Y Disciplines connexes

Option - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1901	Allemand 1 (niveau A1.1)	3.0 J S	GEO 1222	Espaces globaux, territoires locaux 2	3.0 J
ALL 1902	Allemand 2 (niveau A1.2)	3.0 S	HST 1052	Histoire du Canada depuis 1850	3.0 J
ANG 1911	Lire en anglais 1 (niveau B1)	3.0 J	JOU 1200	Méthodes journalistiques	3.0 S
ANG 1912	Lire en anglais 2 (niveau B2)	3.0 J	MUL 3334	Introduction à la sociomusicologie	3.0 S
ANT 1010	Les grandes théories en ethnologie	3.0 J	PHI 1400	Problèmes en éthique	3.0 J
ANT 1511	Évolution et comportement humain	3.0 J	POL 1953	Institutions politiques Canada - Québec	3.0 J
ANT 3631	Changement social et linguistique	3.0	POL 1954	Politique internationale	3.0 J
CRI 1950	Introduction à la criminologie	3.0 J	PSY 1045	Motivation et émotion	3.0 J S
DMO 1000	Introduction à la démographie	3.0 S	PSY 1095	Développement de l'enfant	3.0 J S
DMO 2200	Collecte : source des informations	3.0 J	PSY 1983	Psychologie et comportement	3.0 J
ECN 1000	Principes d'économie	3.0 J S	REI 1030	Gestion et fonctions de l'organisation	3.0 J S
ECN 1040	Introduction à la microéconomie	3.0 J	REL 1340	Religions, modernité et éthique	3.0 S
ECN 1050	Introduction à la macroéconomie	3.0 J S	SVS 2103	Travail social et cycles de vie	3.0 J
ESP 1901	Espagnol 1 (niveau A1)	3.0 J S	SVS 2378	Intervention communautaire	3.0 S
ESP 1902	Espagnol 2 (niveau A2)	3.0 J S	URB 1113	Espaces et sociétés	3.0 J

Bloc 74Z

Choix - 6 crédits.

SEGMENT 75 PROPRE À L'ORIENTATION SANTÉ ET SOCIÉTÉ

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante :

- cheminement régulier : 3 crédits obligatoires, de 21 à 48 crédits à option et 6 crédits au choix.

- cheminement international : 3 crédits obligatoires, de 21 à 30 crédits à option et 6 crédits au choix.

Bloc 75A

Obligatoire - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
SOL 2103	Sociologie de la santé	3.0 J

Bloc 75B

Option - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 2055	Anthropologie des problèmes médicaux	3.0 J	SOL 1967	Sociologie du vieillissement	3.0 J
BIE 6000	Bioéthique : origines, sens, pratiques	3.0 S	SOL 3106	Les déterminants sociaux de la santé	3.0
GEO 3322	Géographie de la santé et environnement	3.0	SVS 2104	Travail social et santé mentale	3.0 J
PSY 2048	Psychologie de la santé	3.0 J			

Bloc 75C Cours thématiques en sociologie

Option - Minimum 3 crédits, maximum 30 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
SOL 1003	Introduction à la sociologie du Québec	3.0 J	SOL 2410	Classes et mouvements sociaux	3.0 J
SOL 1012	Inégalités sociales et marché du travail	3.0 J	SOL 2503	Sociologie de la famille	3.0 J
SOL 1016	Déviance, exclusion et contrôle social	3.0 J	SOL 3002	Sociologie du Québec : thèmes choisis	3.0
SOL 1102	Sociologie de l'éducation	3.0 J	SOL 3006	Comparaison internationale	3.0
SOL 1150	Culture, connaissance et idéologie	3.0 J	SOL 3007	Sociologie urbaine : imaginaires sociaux	3.0
SOL 1400	Économie et sociétés	3.0 J	SOL 3017	Méthodes de sondage	3.0 J
SOL 2015	Sociologie du travail	3.0 J	SOL 3075	Analyse des réseaux sociaux	3.0
SOL 2027	Sociologie et société aux États-Unis	3.0 J	SOL 3101	Sociologie du droit	3.0 J
SOL 2050	Sociologie du monde arabo-musulman	3.0	SOL 3107	Inégalités sociales et parcours de vie	3.0
SOL 2104	Relations ethniques	3.0 J	SOL 3201	Développement international	3.0 J
SOL 2105	Sociologie de l'individu	3.0 J	SOL 3402	Stratification et mobilité sociales	3.0 J
SOL 2107	Sociologie politique	3.0	SOL 3404	Rapport de genre et sexualités	3.0
SOL 2111	Corps, culture et modernité	3.0 J	SOL 3406	Sociologie de la jeunesse	3.0 J
SOL 2200	Sociologie de l'environnement	3.0 J	SOL 3410	Technosciences, culture et société	3.0 J
SOL 2201	Sociétés africaines en mutation	3.0 J	SOL 3505	Sociologie : thèmes choisis	3.0 J
SOL 2306	Sociologie des religions	3.0 J	SOL 3506	Transformations du monde contemporain	3.0
SOL 2403	Sociologie des organisations	3.0	SOL 3604	Inégalités, discriminations et citoyenneté	3.0

Bloc 75Y Disciplines connexes

Option - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1901	Allemand 1 (niveau A1.1)	3.0 J S	GEO 1222	Espaces globaux, territoires locaux 2	3.0 J
ALL 1902	Allemand 2 (niveau A1.2)	3.0 S	HST 1052	Histoire du Canada depuis 1850	3.0 J
ANG 1911	Lire en anglais 1 (niveau B1)	3.0 J	JOU 1200	Méthodes journalistiques	3.0 S
ANG 1912	Lire en anglais 2 (niveau B2)	3.0 J	MUL 3334	Introduction à la sociomusicologie	3.0 S
ANT 1010	Les grandes théories en ethnologie	3.0 J	PHI 1400	Problèmes en éthique	3.0 J
ANT 1511	Évolution et comportement humain	3.0 J	POL 1953	Institutions politiques Canada - Québec	3.0 J
ANT 3030	Les Autochtones et l'État canadien	3.0 J	POL 1954	Politique internationale	3.0 J
ANT 3631	Changement social et linguistique	3.0	PSY 1045	Motivation et émotion	3.0 J S
CRI 1950	Introduction à la criminologie	3.0 J	PSY 1095	Développement de l'enfant	3.0 J S
DMO 1000	Introduction à la démographie	3.0 S	PSY 1983	Psychologie et comportement	3.0 J
DMO 2200	Collecte : source des informations	3.0 J	REI 1030	Gestion et fonctions de l'organisation	3.0 J S
ECN 1000	Principes d'économie	3.0 J S	REL 1340	Religions, modernité et éthique	3.0 S
ECN 1040	Introduction à la microéconomie	3.0 J	SVS 2103	Travail social et cycles de vie	3.0 J
ECN 1050	Introduction à la macroéconomie	3.0 J S	SVS 2378	Intervention communautaire	3.0 S
ESP 1901	Espagnol 1 (niveau A1)	3.0 J S	URB 1113	Espaces et sociétés	3.0 J
ESP 1902	Espagnol 2 (niveau A2)	3.0 J S			

Bloc 75Z

Choix - 6 crédits.

Majeure en sociologie

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE

Sommaire et particularités







NUMÉRO 1-255-2-0

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 60 crédits

DURÉE 2 ans

COTE R MINIMALE 20,000

-  Admission à l'automne et à l'hiver
 -  Cours de jour
 -  Offert au campus de Montréal
 -  Temps plein
 -  Temps partiel
-  Possibilité de séjour d'études à l'international

Information sur le programme

- Valérie Dostaler : (514) 343-6111 p. 3769 valerie.dostaler@umontreal.ca
- Marianne Kempeneers : 514 343-5772 marianne.kempeneers@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Structure du programme (1-255-2-0)

Version 11 (A05)

La Majeure comporte 60 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 72

Les crédits de la Majeure sont répartis de la façon suivante: 18 crédits obligatoires, 39 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 72A Bases théoriques et méthodologiques

Obligatoire - 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
SOL 1013	Sociologie générale	3.0 J	SOL 1018	Initiation à la recherche sociologique	3.0 J
SOL 1015	Histoire de la pensée sociale	3.0 J	SOL 1020	Introduction à la statistique sociale	3.0 J
SOL 1017	Théories contemporaines	3.0 J	SOL 1090	Construction des données qualitatives	3.0 J

Bloc 72B Cours thématiques en sociologie

Option - 36 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
SOL 1003	Introduction à la sociologie du Québec	3.0 J	SOL 2410	Classes et mouvements sociaux	3.0 J
SOL 1012	Inégalités sociales et marché du travail	3.0 J	SOL 2503	Sociologie de la famille	3.0 J
SOL 1016	Déviance, exclusion et contrôle social	3.0 J	SOL 2511	Microsociologie	3.0 J
SOL 1102	Sociologie de l'éducation	3.0 J	SOL 3002	Sociologie du Québec : thèmes choisis	3.0
SOL 1150	Culture, connaissance et idéologie	3.0 J	SOL 3006	Comparaison internationale	3.0
SOL 1400	Économie et sociétés	3.0 J	SOL 3007	Sociologie urbaine : imaginaires sociaux	3.0
SOL 1967	Sociologie du vieillissement	3.0 J	SOL 3008	Débats théoriques contemporains	3.0
SOL 2015	Sociologie du travail	3.0 J	SOL 3012	Sociologie critique	3.0
SOL 2016	Durkheim et l'École française	3.0 J	SOL 3017	Méthodes de sondage	3.0 J
SOL 2017	Weber, rationalité, rationalisation	3.0 J	SOL 3026	Théorie classique : thèmes choisis	3.0 J
SOL 2018	Marx et marxismes	3.0 J	SOL 3028	Sociologie de la modernité	3.0
SOL 2020	Statistique sociale avancée	3.0 J	SOL 3035	Épistémologie sociologique	3.0 J
SOL 2027	Sociologie et société aux États-Unis	3.0 J	SOL 3101	Sociologie du droit	3.0 J
SOL 2050	Sociologie du monde arabo-musulman	3.0	SOL 3106	Les déterminants sociaux de la santé	3.0
SOL 2090	Analyse des données qualitatives	3.0 J	SOL 3107	Inégalités sociales et parcours de vie	3.0
SOL 2103	Sociologie de la santé	3.0 J	SOL 3201	Développement international	3.0 J
SOL 2104	Relations ethniques	3.0 J	SOL 3402	Stratification et mobilité sociales	3.0 J
SOL 2105	Sociologie de l'individu	3.0 J	SOL 3404	Rapport de genre et sexualités	3.0
SOL 2107	Sociologie politique	3.0	SOL 3406	Sociologie de la jeunesse	3.0 J
SOL 2111	Corps, culture et modernité	3.0 J	SOL 3410	Technosciences, culture et société	3.0 J
SOL 2200	Sociologie de l'environnement	3.0 J	SOL 3505	Sociologie : thèmes choisis	3.0 J
SOL 2201	Sociétés africaines en mutation	3.0 J	SOL 3506	Transformations du monde contemporain	3.0
SOL 2306	Sociologie des religions	3.0 J	SOL 3604	Inégalités, discriminations et citoyenneté	3.0
SOL 2403	Sociologie des organisations	3.0			

Bloc 72Y Disciplines connexes

Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1911	Lire en anglais 1 (niveau B1)	3.0 J	JOU 1200	Méthodes journalistiques	3.0 S
ANT 1010	Les grandes théories en ethnologie	3.0 J	MUL 3334	Introduction à la sociomusicologie	3.0 S
ANT 1511	Évolution et comportement humain	3.0 J	PHI 1400	Problèmes en éthique	3.0 J
ANT 3030	Les Autochtones et l'État canadien	3.0 J	POL 1953	Institutions politiques Canada - Québec	3.0 J
ANT 3631	Changement social et linguistique	3.0	POL 1954	Politique internationale	3.0 J
CRI 1950	Introduction à la criminologie	3.0 J	PSY 1045	Motivation et émotion	3.0 J S
DMO 1000	Introduction à la démographie	3.0 S	PSY 1095	Développement de l'enfant	3.0 J S
DMO 2200	Collecte : source des informations	3.0 J	PSY 1983	Psychologie et comportement	3.0 J
ECN 1000	Principes d'économie	3.0 J S	REI 1030	Gestion et fonctions de l'organisation	3.0 J S
ECN 1040	Introduction à la microéconomie	3.0 J	REL 1340	Religions, modernité et éthique	3.0 S
ECN 1050	Introduction à la macroéconomie	3.0 J S	SVS 2103	Travail social et cycles de vie	3.0 J
GEO 1222	Espaces globaux, territoires locaux 2	3.0 J	SVS 2378	Intervention communautaire	3.0 S
HST 1052	Histoire du Canada depuis 1850	3.0 J	URB 1113	Espaces et sociétés	3.0 J

Bloc 72Z

Choix - 3 crédits.

Mineure en sociologie

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE

Sommaire et particularités


NUMÉRO 1-255-4-0


CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 30 crédits

DURÉE 1 an


COTE R MINIMALE 20,000

 Admission à l'automne et à l'hiver

 Cours de jour

 Offert au campus de Montréal

 Temps plein

 Temps partiel

Information sur le programme

- Valérie Dostaler : (514) 343-6111 p. 3769 valerie.dostaler@umontreal.ca
- Marianne Kempeneers : 514 343-5772 marianne.kempeneers@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Structure du programme (1-255-4-0)

Version 09 (A05)

La Mineure comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 73

Les crédits de la Mineure sont répartis de la façon suivante : 12 crédits obligatoires, 15 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 73A Bases théoriques et méthodologiques

Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
SOL 1013	Sociologie générale	3.0 J	SOL 1017	Théories contemporaines	3.0 J
SOL 1015	Histoire de la pensée sociale	3.0 J	SOL 1018	Initiation à la recherche sociologique	3.0 J

Bloc 73B Cours thématiques en sociologie

Option - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
SOL 1003	Introduction à la sociologie du Québec	3.0 J	SOL 2306	Sociologie des religions	3.0 J
SOL 1012	Inégalités sociales et marché du travail	3.0 J	SOL 2403	Sociologie des organisations	3.0
SOL 1016	Déviance, exclusion et contrôle social	3.0 J	SOL 2410	Classes et mouvements sociaux	3.0 J
SOL 1020	Introduction à la statistique sociale	3.0 J	SOL 2503	Sociologie de la famille	3.0 J
SOL 1090	Construction des données qualitatives	3.0 J	SOL 2511	Microsociologie	3.0 J
SOL 1102	Sociologie de l'éducation	3.0 J	SOL 3002	Sociologie du Québec : thèmes choisis	3.0
SOL 1150	Culture, connaissance et idéologie	3.0 J	SOL 3006	Comparaison internationale	3.0
SOL 1400	Économie et sociétés	3.0 J	SOL 3007	Sociologie urbaine : imaginaires sociaux	3.0
SOL 1967	Sociologie du vieillissement	3.0 J	SOL 3017	Méthodes de sondage	3.0 J
SOL 2015	Sociologie du travail	3.0 J	SOL 3026	Théorie classique : thèmes choisis	3.0 J
SOL 2016	Durkheim et l'École française	3.0 J	SOL 3028	Sociologie de la modernité	3.0
SOL 2017	Weber, rationalité, rationalisation	3.0 J	SOL 3101	Sociologie du droit	3.0 J
SOL 2018	Marx et marxismes	3.0 J	SOL 3106	Les déterminants sociaux de la santé	3.0
SOL 2020	Statistique sociale avancée	3.0 J	SOL 3107	Inégalités sociales et parcours de vie	3.0
SOL 2027	Sociologie et société aux États-Unis	3.0 J	SOL 3201	Développement international	3.0 J
SOL 2050	Sociologie du monde arabo-musulman	3.0	SOL 3402	Stratification et mobilité sociales	3.0 J
SOL 2103	Sociologie de la santé	3.0 J	SOL 3404	Rapport de genre et sexualités	3.0
SOL 2104	Relations ethniques	3.0 J	SOL 3406	Sociologie de la jeunesse	3.0 J
SOL 2105	Sociologie de l'individu	3.0 J	SOL 3410	Technosciences, culture et société	3.0 J
SOL 2107	Sociologie politique	3.0	SOL 3505	Sociologie : thèmes choisis	3.0 J
SOL 2111	Corps, culture et modernité	3.0 J	SOL 3506	Transformations du monde contemporain	3.0
SOL 2200	Sociologie de l'environnement	3.0 J	SOL 3604	Inégalités, discriminations et citoyenneté	3.0
SOL 2201	Sociétés africaines en mutation	3.0 J			

Bloc 73Z

Choix - 3 crédits.

Majeure en soins préhospitaliers d'urgence avancés

FACULTÉ DE MÉDECINE | DÉPARTEMENT DE MÉDECINE DE FAMILLE ET DE MÉDECINE D'URGENCE

Sommaire et particularités

NUMÉRO 1-483-2-0

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 60 crédits

DURÉE 2 ans



Admission à l'automne



Cours de jour



Capacité d'accueil limitée



Offert au campus de Montréal



Temps plein



Permet d'administrer des soins préhospitaliers avancés de haut niveau.



Permet le traitement et la stabilisation de l'état clinique de patients qui sont dans un état d'instabilité sévère en préhospitalier.



Développe la capacité d'évaluation et d'analyse.

Information sur le programme

- Sébastien Légaré : sebastien.legare@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

A) pour le cheminement régulier

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- **attester d'une des formations indiquées ci-dessous :**
 - être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) en soins préhospitaliers d'urgence (programme 181.A0),
- ou
- être titulaire d'une formation permettant l'inscription au registre national de la main-d'œuvre des techniciens ambulanciers du Québec (AEC, diplôme de technique ambulancière ou de préposé d'ambulance, etc.)

et

- **satisfaire aux conditions suivantes :**
 - être inscrit, à titre de technicien ambulancier paramédic actif au registre national de la main-d'œuvre des techniciens ambulanciers du Québec et en faire la preuve (voir remarques)
 - attester d'une exposition clinique minimale de 2 ans (3 600 heures cliniques) à titre de technicien ambulancier paramédic sur le terrain (ambulance) et en faire la preuve (voir remarques)
 - transmettre : (1) une lettre de motivation, (2) un curriculum vitae et (3) une lettre de recommandation du supérieur immédiat du service ambulancier pour lequel vous travaillez, ou le plus récent.
 - réussir l'**examen théorique** (voir remarques).

B) pour le cheminement de reconnaissance des acquis et des compétences

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- **attester d'une des formations indiquées ci-dessous :**
 - être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) en soins préhospitaliers d'urgence (programme 181.A0),
- ou
- être titulaire d'une formation permettant l'inscription au registre national de la main-d'œuvre des techniciens ambulanciers du Québec (AEC, diplôme de technique ambulancière ou de préposé d'ambulance, etc.)

et

- attester d'une des formations en soins préhospitaliers d'urgences avancés suivie à l'extérieur du Québec ou dans le cadre d'une formation spécifique ayant les mêmes objectifs que ceux du programme de Majeure auprès de l'un des organismes

gouvernementaux responsables de la formation continue dans le cadre des Services préhospitaliers d'urgence au Québec.

et

▪ **satisfaire aux conditions suivantes :**

- être inscrit, à titre de technicien ambulancier paramédic actif au registre national de la main-d'œuvre des techniciens ambulanciers du Québec et en faire la preuve (voir remarques)
- attester d'une exposition clinique minimale de 2 ans (3 600 heures cliniques) à titre de technicien ambulancier paramédic sur le terrain (ambulance) et en faire la preuve (voir remarques)
- transmettre : (1) une lettre de motivation, (2) un curriculum vitae et (3) une lettre de recommandation du supérieur immédiat du service ambulancier pour lequel vous travaillez, ou le plus récent, (4) une copie des attestations de formation ainsi que les relevés de notes, (5) un certificat de Conduite professionnelle, si membre d'un ordre professionnel
- transmettre le **travail d'autoévaluation sur les compétences et les capacités** (voir remarques).

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Critères de sélection

A) Pour le cheminement régulier :

Une présélection est faite, fondée uniquement sur les résultats obtenus à l'**examen théorique**.

Un score global est ensuite établi, pour chacun des candidats retenus, selon la pondération suivante :

- **Entrevue** (voir remarques) : 60 %
- **Dossier du candidat** (expériences de travail, recommandations d'employeurs, CV, lettre de motivation, etc.) : 15 %
- **Examen théorique** : 25 %

Une sélection est faite en fonction des résultats globaux des candidats, aux fins de la sélection finale de ceux qui recevront une offre d'admission.

B) Pour le cheminement de reconnaissance des acquis et des compétences :

Le *Comité de reconnaissance des acquis et des compétences* examinera les demandes d'admission au cheminement. Les candidats qui auront un dossier jugé recevable seront reçus en **entrevue** (voir remarques).

Une sélection est faite en fonction des résultats globaux des candidats, aux fins de la sélection finale de ceux qui recevront une offre d'admission.

Remarques

▪ A) Pour le cheminement régulier

- Pour qu'une candidature soit considérée, le candidat doit transmettre au Service de l'admission et du recrutement :
 - Une confirmation de l'inscription au registre national de la main-d'œuvre des techniciens ambulanciers du Québec et attribution d'un statut d'exercice ou, confirmation de renouvellement de celle-ci et du statut d'exercice. Le candidat qui est reçu en entrevue devra autoriser l'Université de Montréal à faire la vérification de son dossier au Registre national de la main-d'œuvre des techniciens ambulanciers du Québec
 - une, ou si plus d'un employeur, des attestations d'une exposition clinique minimale de 2 ans (3 600 heures cliniques) en tant que technicien ambulancier sur la route
 - une lettre de motivation
 - un curriculum vitae
 - une lettre de recommandation du supérieur immédiat du service ambulancier pour lequel vous travaillez, ou le plus récent
- L'**examen théorique** valide le niveau de connaissance du candidat à l'égard
 - de la physiologie et de l'anatomie humaine
 - de la physiopathologie
 - de la pharmacologie

- des éléments de base de chimie
- des opérations de base des mathématiques et du système international relié au poids et aux volumes
- des aspects médico-légaux et réglementaires de la profession de techniciens ambulanciers

Seuil de réussite de l'examen théorique : 70 %
Des frais d'examen de 55\$ sont applicables.

- L'entrevue a pour but d'évaluer la motivation, les aptitudes et le jugement du candidat ainsi que toute autre qualité jugée nécessaire à la réussite du programme et à la pratique des soins préhospitaliers d'urgence avancés (connaissances cliniques, capacité de travailler en équipe, capacité de communiquer, etc.).
- **B) Pour le cheminement de reconnaissance des acquis et des compétences**
- Pour qu'une candidature soit considérée, le candidat doit transmettre au Service de l'admission et du recrutement :
 - Une confirmation de l'inscription au registre national de la main-d'œuvre des techniciens ambulanciers du Québec et attribution d'un statut d'exercice ou, confirmation de renouvellement de celle-ci et du statut d'exercice. Le candidat qui est reçu en entrevue devra autoriser l'Université de Montréal à faire la vérification de son dossier au Registre national de la main-d'œuvre des techniciens ambulanciers du Québec
 - une, ou si plus d'un employeur, des attestations d'une exposition clinique minimale de 2 ans (3 600 heures cliniques) en tant que technicien ambulancier sur la route
 - une lettre de motivation
 - un curriculum vitae
 - une lettre de recommandation du supérieur immédiat du service ambulancier pour lequel vous travaillez, ou le plus récent
 - une copie des attestations de formation ainsi que les relevés de notes
 - un certificat de conduite professionnelle (si membre d'un ordre professionnel).
- Le travail d'autoévaluation sur les compétences et les capacités sera transmis par courriel au candidat après la réception de la demande d'admission. Le travail devra être effectué et transmis dans les délais requis. Des frais de 55\$ sont applicables.
- L'entrevue a pour but de confirmer l'évaluation reliée au travail d'autoévaluation sur les compétences et les capacités et de statuer sur l'admissibilité de la candidature.
- **C) Pour tous les cheminements**
 - La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire travailler au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
 - Le candidat qui a été déclaré coupable d'un acte criminel relié à l'exercice des activités pour lesquelles il est inscrit au registre national de la main-d'œuvre des SPU sera automatiquement exclu du processus ou du programme, le cas échéant.
 - Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire oeuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-483-2-0)

Version 01 (A17)

La majeure totalise 60 crédits. Elle comporte deux orientations offrant les cheminements suivants:

- Cheminement régulier (segment 70)
- Cheminement de reconnaissance des acquis et des compétences (segment 71)

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les 60 crédits du cheminement régulier sont obligatoires.

Bloc 70A			Obligatoire - 15 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MDF 1001	Approche professionnelle	3.0 J	MDF 1004	Problèmes cardiaques 1	3.0 J S
MDF 1002	Administration de médicaments	3.0 J S	MDF 1005	Stage: Soins avancés 1	3.0 J
MDF 1003	Antécédents médicaux et médicaments	3.0 J S			

Bloc 70B			Obligatoire - 15 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MDF 1006	Problèmes spécifiques 1	3.0 J	MDF 1009	Problèmes respiratoires 1	3.0 J
MDF 1007	Problèmes spécifiques 2	3.0 J	MDF 1010	Stage: soins avancés 2	3.0 J S
MDF 1008	Problèmes cardiaques 2	3.0 J			

Bloc 70C			Obligatoire - 15 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MDF 2001	Obstétrique et néonatalogie	3.0 J	MDF 2004	Problèmes respiratoires 2	3.0 J S
MDF 2002	Clientèle pédiatrique	3.0 J	MDF 2005	Stage: Soins avancés 3	3.0 J S
MDF 2003	Voies respiratoires avancées	3.0 J S			

Bloc 70D			Obligatoire - 15 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MDF 2006	Clientèles spécifiques	3.0 J S	MDF 2009	Intégration des soins	3.0 J S
MDF 2007	Stage: Soins à l'urgence	3.0 J	MDF 2010	Stage: Soins avancés 4	3.0 J S
MDF 2008	Collaboration professionnelle	3.0 J S			

SEGMENT 71

Les crédits du cheminement de reconnaissance des acquis et des compétences sont répartis de la façon suivante: 21 crédits obligatoires et 39 crédits à option.

Bloc 71A			Obligatoire - 21 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MDF 2501	Protocoles de soins préhospitaliers avancés	6.0 J	MDF 2503	Synthèse pratique en soins préhospitaliers	6.0 J
MDF 2502	Application clinique en soins préhospitaliers	5.0 J	MDF 2504	Stage intégrateur en soins préhospitaliers	4.0

Bloc 71B			Option - 39 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MDF 1001	Approche professionnelle	3.0 J	MDF 2001	Obstétrique et néonatalogie	3.0 J
MDF 1002	Administration de médicaments	3.0 J S	MDF 2002	Clientèle pédiatrique	3.0 J
MDF 1003	Antécédents médicaux et médicaments	3.0 J S	MDF 2003	Voies respiratoires avancées	3.0 J S
MDF 1004	Problèmes cardiaques 1	3.0 J S	MDF 2004	Problèmes respiratoires 2	3.0 J S
MDF 1005	Stage: Soins avancés 1	3.0 J	MDF 2005	Stage: Soins avancés 3	3.0 J S
MDF 1006	Problèmes spécifiques 1	3.0 J	MDF 2006	Clientèles spécifiques	3.0 J S
MDF 1007	Problèmes spécifiques 2	3.0 J	MDF 2007	Stage: Soins à l'urgence	3.0 J
MDF 1008	Problèmes cardiaques 2	3.0 J	MDF 2008	Collaboration professionnelle	3.0 J S
MDF 1009	Problèmes respiratoires 1	3.0 J	MDF 2009	Intégration des soins	3.0 J S
MDF 1010	Stage: soins avancés 2	3.0 J S	MDF 2010	Stage: Soins avancés 4	3.0 J S

Certificat en technologie et innocuité des aliments








FACULTÉ DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE | DÉPARTEMENT DE PATHOLOGIE ET MICROBIOLOGIE



Sommaire et particularités

NUMÉRO 1-598-5-0

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 30 crédits

-  Admission à l'automne
-  Cours de jour
-  Capacité d'accueil limitée
-  Offert au campus de Longueuil
-  Stages obligatoires
-  Temps plein
-  Temps partiel

-  Le programme est majoritairement offert à Longueuil.
-  Certains cours se donnent en ligne, tout ou en partie, en fonction des professeurs.

Information sur le programme

- Infos-CTIA : 514 343-6111, poste 8512 saefmv@medvet.umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC

et

- avoir réussi un cours de biologie de niveau collégial ou universitaire avant l'entrée dans le programme.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Le programme est majoritairement offert au campus de Longueuil. L'étudiant devra suivre un cours obligatoire au campus de Saint-Hyacinthe. Il pourra aussi y suivre deux cours à option et un stage.

Structure du programme (1-598-5-0)

Version 01 (A11)

Le Certificat comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du Certificat sont répartis de la façon suivante : 16 crédits obligatoires et 14 crédits à option.

Bloc 70A

Obligatoire - 16 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PTM 4412	Santé publique vétérinaire	2.0	PTM 4904	Microflore et écologie alimentaire vétérinaire	2.0 J
PTM 4901A	Système HACCP en médecine vétérinaire 1	2.0 J	PTM 4905	Travaux dirigés en SPV	2.0
PTM 4901B	Système HACCP en médecine vétérinaire 2	2.0	PTM 4906	Séminaire multidisciplinaire vétérinaire	2.0
PTM 4902	Épidémiologie des zoonoses	2.0	SPV 4903	Analyse du risque en médecine vétérinaire	2.0

Bloc 70B

Option - Minimum 6 crédits, maximum 10 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DMV 3223	Santé publique vétérinaire	2.0	PTM 4911	Hygiène, nettoyage et désinfection	2.0 J
PTM 4415	RH en milieu de travail vétérinaire	1.0	PTM 4912	Éthique en santé publique	2.0
PTM 4907	Conservation des viandes	2.0 J S	PTM 4913	Problèmes en hygiène vétérinaire	2.0
PTM 4908	Analyse et contrôle de la qualité vétérinaire	2.0 J	PTM 4914	Problème en salubrité des viandes	2.0
PTM 4909	Toxicologie et l'agroalimentaire vétérinaire	2.0 J	PTM 4915	Problèmes en sciences biomédicales	1.0

Bloc 70C Stages

Option - Minimum 4 crédits, maximum 8 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
TIA 4810A	Stage en innocuité alimentaire	2.0	TIA 4820C	Stage en assurance qualité	2.0
TIA 4810B	Stage en innocuité alimentaire	2.0	TIA 4820D	Stage en assurance qualité	2.0
TIA 4810C	Stage en innocuité alimentaire	2.0	TIA 4830A	Stage en technologie des aliments	2.0
TIA 4810D	Stage en innocuité alimentaire	2.0	TIA 4830B	Stage en technologie des aliments	2.0
TIA 4820A	Stage en assurance qualité	2.0	TIA 4830C	Stage en technologie des aliments	2.0
TIA 4820B	Stage en assurance qualité	2.0	TIA 4830D	Stage en technologie des aliments	2.0

Majeure en théologie

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | INSTITUT D'ÉTUDES RELIGIEUSES


Sommaire et particularités


NUMÉRO 1-885-2-0


CYCLE 1^{er} cycle


CRÉDITS 60 crédits

DURÉE 2 ans

 Admission à l'automne, l'hiver et l'été

 Cours de jour


 Cours de soir

 Capacité d'accueil non limitée

 Offert au campus de Montréal

 Stages facultatifs

 Temps plein

 Temps partiel

Information sur le programme

- Sylvie Paquette : (514) 343-6492 sylvie.paquette@umontreal.ca
- Nathalie Roy : 514-343-7506 nathalie.roy@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Remarques

- Les demandes d'admission doivent être déposées avant la date limite. Toutefois, la Faculté ne refusera pas nécessairement les demandes remises après cette date.
- Le candidat qui n'est pas encore certain de son orientation, soit sciences des religions ou théologie, est invité à s'inscrire d'abord à la mineure en études religieuses, puisque ce programme est conçu pour explorer l'ensemble de la discipline. Par la suite, les 30 crédits de la mineure seront transférés dans le programme choisi par l'étudiant: majeure en sciences des religions; majeure en théologie; baccalauréat en études religieuses, option sciences des religions; baccalauréat en études religieuses, option théologie.
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-885-2-0)

Version 07 (A13)

La Majeure comporte 60 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : 3 crédits obligatoires, de 48 à 51 crédits à option et de 6 à 9 crédits au choix.

Bloc 70A Intégration

Obligatoire - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
REL 2021	Intégration en théologie 1	3.0 S

Bloc 70B Théologie

Option - Minimum 33 crédits, maximum 45 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GRC 1111	Initiation à la langue grecque 1	3.0 S	REL 2630	Christianisme et spiritualité	3.0
GRC 1121	Initiation à la langue grecque 2	3.0 S	REL 2650	Éthique théologique	3.0
REL 1500	Introduction à la théologie	3.0 J	REL 2660	Théologies contextuelles et action sociale	3.0
REL 1510	Ancien Testament : une introduction	3.0	REL 2670	Souffrances et question du mal	3.0
REL 1520	Nouveau Testament : une introduction	3.0	REL 2700	Les évangiles	3.0 S
REL 1530	Introduction à la théologie pratique	3.0	REL 2710	Voyage virtuel/pays bibliques	3.0
REL 1720	Hébreu biblique 1	3.0	REL 2720	La tradition paulinienne	3.0 J
REL 1721	Hébreu biblique 2	3.0	REL 2800	Éducation de la foi	3.0
REL 1730	Grec biblique 1	3.0	REL 2810	Atelier de théologie pratique	3.0
REL 1731	Grec biblique 2	3.0	REL 3600	Dieu: histoire, concept, expérience	3.0 J
REL 1800	Intervention Pastorale	3.0	REL 3630	Sacrements et ritualité chrétienne	3.0
REL 2520	Interprétation biblique, théologique	3.0	REL 3710	La Torah, coeur de la Bible hébraïque	3.0
REL 2610	Jésus et l'émergence du christianisme	3.0	REL 3720	Les prophètes	3.0
REL 2620	L'Église	3.0			

Bloc 70C Thèmes transversaux et approches combinées

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
REL 1900	Approches et outils en études religieuses	3.0	REL 3402	Stage 2 : Intégration	3.0
REL 1910	Praxéologie	3.0 J	REL 3910	Écrits juifs et chrétiens anciens	3.0
REL 1930	Bible, art et littérature	3.0	REL 3920	Religions et sexualité	3.0
REL 2340	Nouveaux mouvements religieux et sectes	3.0 J	REL 3930	Féminismes et religions	3.0 S
REL 2420	Religions, violence et paix	3.0	REL 3940	Dialogue interreligieux	3.0
REL 2920	Figures de la mystique	3.0 S	REL 3960	Spiritualité et intervention	3.0
REL 2980	Fondements religieux de l'Occident	3.0 S	REL 3970	Question spéciale	3.0
REL 3401	Stage 1 : Exploration	3.0	REL 3980	Questions spéciales 2	3.0 S

Bloc 70D Formation complémentaire - Cours en sciences des religions.

Option - Maximum 12 crédits.

T

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
REL 1111	Introduction à l'étude du religieux	3.0 J	REL 2270	Traditions spirituelles autochtones	3.0
REL 1130	Histoire générale des religions	3.0	REL 2310	Histoire religieuse du Québec	3.0 J
REL 1208	Introduction aux grandes religions	3.0	REL 2320	Patrimoine religieux du Québec	3.0
REL 1220	Introduction au christianisme	3.0	REL 2330	Cultures et spiritualités des jeunes	3.0 J
REL 1230	Introduction à l'islam	3.0 J	REL 2340	Nouveaux mouvements religieux et sectes	3.0 J
REL 1240	Introduction au judaïsme	3.0	REL 2350	Croyance et psychanalyse 1 (Freud)	3.0 S
REL 1310	Religion, psychanalyse et psychologie	3.0	REL 2410	Religions, souffrance et guérison	3.0
REL 1320	Rites et symboles	3.0	REL 2420	Religions, violence et paix	3.0
REL 1330	Religions et espace public	3.0 J	REL 2430	Religions en milieu de santé	3.0
REL 1340	Religions, modernité et éthique	3.0 S	REL 3221	Histoire du christianisme	3.0 J
REL 1410	Introduction à l'animation AVSEC	3.0	REL 3232	Soufisme, mystique de l'islam	3.0
REL 2140	Religions de la Méditerranée antique	3.0	REL 3310	Géopolitique des religions	3.0 J
REL 2231	L'islam au Québec et en Amérique du Nord	3.0	REL 3320	Migration et diversité religieuse	3.0
REL 2240	Hindouisme: religion et culture	3.0 J	REL 3330	Religions et politique	3.0
REL 2250	Bouddhisme : religion et culture	3.0 J	REL 3340	Le mourir et l'au-delà	3.0
REL 2260	Sikhisme: religion et culture	3.0	REL 3350	Croyance et psychanalyse 2 (Lacan)	3.0

Bloc 70Z

Choix - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

Certificat en toxicomanies : prévention et réadaptation


FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE


Sommaire et particularités


NUMÉRO 1-420-5-0

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 30 crédits

 Admission à l'automne, l'hiver et l'été


 Cours de soir


 Capacité d'accueil non limitée


 Offert au campus de Montréal


 Stages facultatifs

 Temps plein

 Temps partiel

 Certains cours sont offerts le soir, le samedi et le dimanche.

 Certains cours sont offerts aux campus de Laval et de Longueuil

 Le certificat offre des cours à distance, dont trois cours obligatoires. Les cours offerts à distance sont identifiés par la lettre « D » dans la structure du programme.

Information sur le programme

- Ignace Olazabal : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 txm-responsable@fep.umontreal.ca
- TGDE FEP Toxicomanies : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 txm-tgde@fep.umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC.
- Base universitaire
avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineure, majeure, certificat, baccalauréat).
- Si le candidat ne répond pas à l'une ou l'autre des bases d'admissibilité décrites ci-dessus, la Faculté pourra lui suggérer de suivre le programme Accès-FEP. La réussite de ce programme est une condition préalable à une admission au certificat.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Remarques

- Dans ce programme, l'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre). S'il s'inscrit à temps plein, il n'est pas assuré de pouvoir compléter son programme en un an.
- Le certificat offre des cours à distance identifiés par la lettre « D » dans la structure du programme. Pour un même cours, l'étudiant doit choisir entre le cours donné en salle et le cours à distance.
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-420-5-0)

Version 04 (A04)

Le Certificat comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du Certificat sont répartis de la façon suivante : 18 crédits obligatoires et 12 crédits à option dont 9 à 12 crédits d'ateliers pratiques.

L'étudiant doit suivre les cours obligatoires en début de programme, de préférence en commençant par les cours TXM 1441 et 1331.

Bloc 70A Notions fondamentales

Obligatoire - 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
TXM 1111	Contextes d'utilisation des psychotropes	3.0 J	TXM 1331D	Prévention des toxicomanies	3.0
TXM 1111D	Contextes d'utilisation des psychotropes	3.0	TXM 1441	Étiologie et modèles d'intervention	3.0 S
TXM 1221	Effets des substances psychotropes	3.0	TXM 2551	Santé mentale et traitement en toxicomanie	3.0 S
TXM 1221D	Effets des substances psychotropes	3.0	TXM 3530	Évaluation en toxicomanie	3.0 S
TXM 1331	Prévention des toxicomanies : théorie	3.0 S			

Bloc 70B Pratiques en toxicomanie - Ateliers et stages

Option - Minimum 9 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
TXM 3400	Conception d'un programme de prévention	3.0 S	TXM 3540	Intervention auprès des jeunes en toxicomanie	3.0 J
TXM 3500	Approches motivationnelles	3.0 S	TXM 3600	Stage en milieu d'intervention	6.0 J S
TXM 3510	Intervention clinique en toxicomanie	3.0 J	TXM 3610	Stage international	6.0
TXM 3520	Animation de groupe en toxicomanie	3.0 J			

Bloc 70C Problématiques associées

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CRI 1511G	Délinquance et facteurs criminogènes	3.0 J S	TXM 2310	Pratiques novatrices en prévention	3.0
JES 2014Z	Intervention auprès du jeune suicidaire	3.0 J	TXM 2470D	Prévention sida et toxicomanies	1.0
JES 2015Z	Le phénomène des gangs	3.0 J	TXM 2480D	Psychotropes en milieu de travail	1.0
PSY 3012G	Méthodes et techniques d'entrevues	3.0 J S	TXM 2570D	Jeu pathologique	1.0
SME 1050	Dynamique et développement de la personnalité	3.0 S	TXM 2580D	Héroïne et interventions spécifiques	1.0
SME 3010	Intervention en situation de crise	3.0 J	TXM 2583D	La réduction des méfaits	1.0
SME 3035Z	Les troubles de la personnalité	3.0 J	VIO 2009	Violence familiale et conjugale	3.0 S
TXM 2300	Jeunes, prévention et toxicomanies	3.0 S			

Baccalauréat en traduction

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT DE LINGUISTIQUE ET DE TRADUCTION

Sommaire et particularités


NUMÉRO 1-185-1-0


CYCLE 1^{er} cycle


CRÉDITS 90 crédits


DURÉE 3 ans

COTE R MINIMALE 22,000

 Admission à l'automne et à l'hiver


 Cours de jour


 Capacité d'accueil limitée


 Offert au campus de Montréal


 Temps plein

 Orientation COOP

 Menant à une accréditation professionnelle

 Possibilité de séjour d'études à l'international

 Cheminement international

 Le programme peut durer un peu plus de 3 ans si l'orientation COOP est choisie.

Information sur le programme

- Richard Patry : 514 343-6111, poste 32483 richard.patry@umontreal.ca
- Caroline Guay : 514 343-7445 caroline.guay.2@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC et
- réussir les tests de français et d'anglais.

Remarques

- Tout candidat étranger est admis sous réserve de réussir les tests lors de la rentrée. En cas d'échec, il sera admis au programme de la mineure en arts et sciences et s'inscrira à des cours dans d'autres disciplines que la traduction, dont une partie des crédits pourra être intégrée dans le programme régulier du baccalauréat spécialisé ou de la majeure en traduction advenant une admission subséquente.
- Est exempté des tests d'admission :
 - Le candidat ayant subi et réussi les tests d'admission de la Faculté de l'éducation permanente sauf s'il doit encore suivre un ou deux cours préalables imposés par la Faculté de l'éducation permanente.
 - Le candidat ayant terminé au moins 30 crédits de cours d'un programme de traduction agréé par l'Association canadienne des écoles de traduction (ACET) avec une moyenne d'au moins 2,7 sur 4,3 (70 % ou B-).
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-185-1-0)

Version 13 (A17)

Le Baccalauréat comporte 90 crédits dans l'orientation générale et au cheminement international. Au cheminement COOP, le baccalauréat comporte 90 crédits auxquels s'ajoutent les 9 crédits obligatoires du segment 72.

- L'orientation générale comprend les blocs des segments 01, 02 et 71 avec 54 crédits obligatoires, 33 à option et 3 au choix.
- L'orientation COOP comprend les blocs des segments 01, 02, 72, avec 63 crédits obligatoires, 33 à option et 3 au choix.
- Le Cheminement international comprend les blocs des segments 01, 02 et 71 avec 54 crédits obligatoires et 36 à option.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 COMMUN AUX DEUX ORIENTATIONS ET AU CHEMINEMENT INTERNATIONAL

Les crédits du segment 01 sont répartis de la façon suivante: 54 crédits obligatoires et au minimum 27 crédits optionnels.

Bloc 01A Transfert linguistique						Obligatoire - 15 crédits.
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.	
TRA 1500	Méthodologie de la traduction	3.0 J S	TRA 2650	Révision	3.0 J S	
TRA 1550	Traduction générale	3.0 J	TRA 3555	Traduction professionnelle assistée par ordinateur	3.0 J S	
TRA 2505	Traduction et adaptation	3.0 J				
Bloc 01B Communication						Obligatoire - 12 crédits.
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.	
TRA 1005	Difficultés du français écrit	3.0 J	TRA 1300	Techniques de rédaction	3.0 J	
TRA 1015	Interférences linguistiques	3.0 J	TRA 2330	Rédaction professionnelle	3.0 J S	
Bloc 01C Recherche et outils informatiques						Obligatoire - 9 crédits.
COURS	TITRE	CR.H.				
TRA 1400	Recherche et documentation pour langagiers	3.0 J				
TRA 1600	Outils informatiques des langagiers	3.0 J				
TRA 2600	Outils informatiques avancés	3.0 J S				
Bloc 01D Terminologie						Obligatoire - 6 crédits
COURS	TITRE	CR.H.				
TRA 2450	Terminologie et terminographie	3.0 J				
TRA 3455	Terminologie avancée	3.0 J				
Bloc 01E Exercice de la profession						Obligatoire - 6 crédits.
COURS	TITRE	CR.H.				
TRA 3900	Réalités professionnelles	3.0 S				
TRA 3915	Gestion de projet et rôle-conseil en traduction	3.0 J				
Bloc 01F Évolution de la discipline						Obligatoire - 6 crédits.
COURS	TITRE	CR.H.				
TRA 2115	Histoire de la traduction	3.0 J				
TRA 3125	Théories contemporaines de la traduction	3.0 J				
Bloc 01G Anglais						Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.	
TRA 1025	Professional Writing for Translators	3.0 J	TRA 2750	Advanced Translation	3.0 S	
TRA 1750	General Translation	3.0 J	TRA 3750	Specialized Translation	3.0	
Bloc 01H Thématiques particulières						Option - Maximum 3 crédits.
COURS	TITRE	CR.H.				
TRA 3450	Terminologie, langues et cités	3.0				
TRA 3650	Révision et post-édition	3.0 S				
TRA 3655	Traduction et terminologie au Canada	3.0				
Bloc 01I Connaissances linguistiques						Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
LNG 1120	Histoire de la langue française	3.0	LNG 1955	Notions générales de linguistique	3.0 J
LNG 1125	Temps et espaces francophones	3.0 J	LNG 2100	Français québécois	3.0 J
LNG 1300	Dictionnaires : analyse de contenu	3.0	LNG 2250	Analyse du discours en linguistique	3.0

SEGMENT 02 TRADUCTION SPÉCIALISÉE

Les étudiants du cheminement régulier et du cheminement COOP doivent faire un minimum de 15 crédits (maximum 18 crédits) dans au moins 2 blocs (2A-2B-2C-2D-2E) au choix dont 3 crédits d'un cours de langue et notions (soit TRA2210, 2220,2240 ou 2260).

Les étudiants du cheminement international doivent faire un minimum de 9 crédits dans au moins 2 blocs (2A-2B-2C-2D-2E) dont 3 crédits d'un cours de langue et notions (soit TRA2210, 2220,2240 ou 2260).

Bloc 02A Filière scientifique et technique

(Option - Maximum 15 crédits.)

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
TRA 2210	Langue et notions scientifiques et techniques	3.0 J	TRA 3355	Traduction en environnement	3.0
TRA 2515	Traduction technique	3.0	TRA 3515	Traduction scientifique	3.0 J
TRA 3250	Traduction en technologie de l'information	3.0 J S			

Bloc 02B Filière juridique

(Option - Maximum 9 crédits.)

COURS	TITRE	CR.H.
TRA 2260	Langue et notions juridiques	3.0 J
TRA 2565	Traduction juridique : contrats	3.0
TRA 3565	Traduction juridique : valeurs mobilières	3.0 J

Bloc 02C Filière biomédicale et pharmaceutique

(Option - Maximum 9 crédits.)

COURS	TITRE	CR.H.
TRA 2240	Langue et notions biomédicales	3.0 J
TRA 2545	Traduction médicale et pharmaceutique	3.0 J
TRA 3545	Traduction en biotechnologie	3.0 J

Bloc 02D Filière commerciale, économique et administrative

(Option - Maximum 12 crédits.)

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
TRA 2220	Langues et notions commerciales, économiques et administratives	3.0 J	TRA 3525	Traduction économique	3.0 J
TRA 2525	Traduction commerciale	3.0	TRA 3575	Traduction administrative	3.0

Bloc 02E Filière littéraire et multimodale

(Option - Maximum 12 crédits.)

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
TRA 2570	Localisation, multimédia et jeux vidéo	3.0 S	TRA 3580	Traduction littéraire	3.0
TRA 3550	Adaptation publicitaire	3.0	TRA 3590	Traduction audiovisuelle	3.0 J

SEGMENT 71 PROPRE À L'ORIENTATION GÉNÉRALE ET AU CHEMINEMENT INTERNATIONAL

Les étudiants du cheminement régulier: maximum 6 crédits optionnels dans le bloc 71A et 3 crédits au choix, bloc 71Z.

Les étudiants du cheminement international: 12 crédits du bloc 71J, un maximum de 12 crédits optionnels dans les blocs 71A et 71I et un maximum de 3 crédits au choix, bloc 71Z.

Bloc 71A Stages pratiques

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
TRA 2900	Téléstage	3.0
TRA 2950H	Pratique en milieu de travail	6.0

Bloc 71I Propre au chem. international - Perfect. connaissance de la 3e langue

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1310	Civilisation allemande	3.0 J	ESP 2730	Traduction français-espagnol	3.0 J
ALL 1906	Allemand 6 (niveau B1.2)	3.0 J S	ITL 1141	Introduction à la littérature italienne	3.0
ALL 1913	Lire en allemand 3 (niveau B2.1)	3.0 J	ITL 1904	Italien 4 (niveau B1.2)	3.0 S
ALL 2010	Grammaire avancée 2	3.0 J	ITL 2030	Stylistique et composition italiennes	3.0 S
ALL 2110	Introduction à la traduction allemand-français	3.0 J	ITL 2040	Italien parlé	3.0
ALL 2200	Introduction à la littérature allemande	3.0 J	ITL 2070	Grammaire avancée 2	3.0
ALL 3111	Traduction avancée 1	3.0 J	ITL 2195	Société et culture en Italie	3.0
ALL 3112	Traduction avancée 2	3.0	ITL 3002	Version	3.0 S
ESP 1317	Civilisation hispano-américaine	3.0 J	PTG 1210	Introduction à la culture portugaise	3.0 S
ESP 1325	Littérature hispano-américaine: panorama	3.0 J	PTG 1220	Introduction à la culture brésilienne	3.0 J
ESP 1905	Espagnol 5 (niveau B1.1)	3.0 J S	PTG 1904	Portugais 4 (niveau B1.2)	3.0 S
ESP 2535	Composition espagnole 2	3.0 J	PTG 1954	Portugais idiomatique et composition	3.0
ESP 2536	Grammaire avancée	3.0 J S	PTG 1955	Portugais : communication orale et écrite	3.0 S
ESP 2700	Introduction à la traduction hispanique	3.0 J	PTG 2652	Théâtre et cinéma lusophones	3.0 S
ESP 2710	Traduction espagnol-français 1	3.0 J	PTG 2700	Introduction à la traduction lusophone	3.0
ESP 2720	Traduction espagnol-français 2	3.0 J			

Bloc 71J Propre au chem. international - Ét. à l'étranger-Transfert linguistique

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
TRA 2801E	Langue C (niveau B2)	3.0	TRA 2817E	Traduction économique et commerciale C-A	3.0
TRA 2802E	Langue C (niveau C1)	3.0	TRA 2818E	Traduction économique et commerciale C-B	3.0
TRA 2803E	Langue C (niveau C2)	3.0	TRA 2819E	Traduction juridique et administrative C-A	3.0
TRA 2804E	Culture et civilisation, langue C	3.0	TRA 2820E	Traduction juridique et administrative C-B	3.0
TRA 2805E	Littérature de langue C	3.0	TRA 2821E	Traduction médico-pharmaceutique C-A	3.0
TRA 2806E	Communication écrite en langue C	3.0	TRA 2822E	Traduction médico-pharmaceutique C-B	3.0
TRA 2807E	Grammaire avancée, langue C	3.0	TRA 2823E	Traduction informatique C-A	3.0
TRA 2808E	Linguistique, langue C	3.0	TRA 2824E	Traduction informatique A-C	3.0
TRA 2809E	Histoire et théorie de la traduction	3.0	TRA 2825E	Traduction littéraire C-A	3.0
TRA 2810E	Traduction générale avancée C-A	3.0	TRA 2826E	Traduction littéraire A-C	3.0
TRA 2811E	Traduction générale avancée A-C	3.0	TRA 2827E	Traduction littéraire C-B	3.0
TRA 2812E	Traduction générale avancée C-B	3.0	TRA 2828E	Terminologie C-A	3.0
TRA 2813E	Traduction générale avancée B-C	3.0	TRA 2829E	Interprétation C-A	3.0
TRA 2814E	Langue de spécialité C	3.0	TRA 2830E	Interprétation B-A	3.0
TRA 2815E	Traduction technico-scientifique C-A	3.0	TRA 2831E	Interprétation C-B	3.0
TRA 2816E	Traduction technico-scientifique C-B	3.0	TRA 2832E	Traduction assistée par ordinateur	3.0

Bloc 71Z

Choix - Maximum 3 crédits.

SEGMENT 72 PROPRE À L'ORIENTATION COOP

Les crédits du segment 72 sont répartis de la façon suivante: 9 crédits obligatoires et 3 crédits au choix.

Bloc 72A Stages Coop

Option - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
TRA 2001	Stage en milieu de travail 1	3.0
TRA 3001	Stage en milieu de travail 2	3.0
TRA 3002	Stage en milieu de travail 3	3.0

Bloc 72Z

Choix - 3 crédits.

Majeure en traduction

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT DE LINGUISTIQUE ET DE TRADUCTION

Sommaire et particularités







NUMÉRO 1-185-2-0

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 60 crédits

DURÉE 2 ans

COTE R MINIMALE 20,000

-  Admission à l'automne et à l'hiver
 -  Cours de jour
 -  Capacité d'accueil limitée
 -  Offert au campus de Montréal
 -  Temps plein
-  Possibilité de séjour d'études à l'international

Information sur le programme

- Richard Patry : 514 343-6111 p. 32483 richard.patry@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC et
- réussir les tests de français et d'anglais.

Remarques

- Tout candidat étranger est admis sous réserve de réussir les tests lors de la rentrée. En cas d'échec, il sera admis au programme de la mineure arts et sciences et s'inscrira à des cours dans d'autres disciplines que la traduction et dont une partie des crédits pourra être intégrée dans le programme régulier du baccalauréat spécialisé ou de la majeure en traduction advenant une admission subséquente.
- Est exempté des tests d'admission :
 - Le candidat ayant subi et réussi les tests d'admission de la Faculté de l'éducation permanente sauf s'il doit encore suivre un ou deux cours préalables imposés par la Faculté de l'éducation permanente.
 - Le candidat ayant terminé au moins 30 crédits de cours d'un programme de traduction agréé par l'Association canadienne des écoles de traduction (ACET), avec une moyenne d'au moins 2,7 sur 4,3 (70 % ou B-).
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-185-2-0)

Version 04 (A17)

La Majeure comporte 60 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits de la Majeure sont répartis de la façon suivante: 36 crédits obligatoires, 21 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 70A Formation de base

Obligatoire - 24 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
TRA 1005	Difficultés du français écrit	3.0 J	TRA 1400	Recherche et documentation pour langagiers	3.0 J
TRA 1015	Interférences linguistiques	3.0 J	TRA 1500	Méthodologie de la traduction	3.0 J S
TRA 1025	Professional Writing for Translators	3.0 J	TRA 1550	Traduction générale	3.0 J
TRA 1300	Techniques de rédaction	3.0 J	TRA 1600	Outils informatiques des langagiers	3.0 J

Bloc 70B Connaissance de l'anglais

Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1022	Contemporary Canadian Culture	3.0	ANG 1913	Lire en anglais 2 (niveau B2 sciences)	3.0 J
ANG 1023	Contemporary American Culture	3.0 J	ANG 1921	Écrire en anglais 1 (niveau B1)	3.0 J
ANG 1053	English Grammar 2	3.0 S	ANG 1922	Écrire en anglais 2 (niveau B2)	3.0 J
ANG 1103	Composition: Critical Writing	3.0 J	TRA 1750	General Translation	3.0 J
ANG 1104	Composition: Writing and Research	3.0 J	TRA 2750	Advanced Translation	3.0 S

Bloc 70C Formation avancée

Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
TRA 2450	Terminologie et terminographie	3.0 J	TRA 3555	Traduction professionnelle assistée par ordinateur	3.0 J S
TRA 2600	Outils informatiques avancés	3.0 J S	TRA 3900	Réalités professionnelles	3.0 S

Bloc 70D Langues de spécialités

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
TRA 2210	Langue et notions scientifiques et techniques	3.0 J	TRA 2240	Langue et notions biomédicales	3.0 J
TRA 2220	Langues et notions commerciales, économiques et administratives	3.0 J	TRA 2260	Langue et notions juridiques	3.0 J

Bloc 70E Traduction spécialisée

Option - Minimum 9 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
TRA 2515	Traduction technique	3.0	TRA 3515	Traduction scientifique	3.0 J
TRA 2525	Traduction commerciale	3.0	TRA 3525	Traduction économique	3.0 J
TRA 2545	Traduction médicale et pharmaceutique	3.0 J	TRA 3545	Traduction en biotechnologie	3.0 J
TRA 2565	Traduction juridique : contrats	3.0	TRA 3565	Traduction juridique : valeurs mobilières	3.0 J
TRA 3250	Traduction en technologie de l'information	3.0 J S	TRA 3750	Specialized Translation	3.0

Bloc 70F Thématiques particulières

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
TRA 2115	Histoire de la traduction	3.0 J	TRA 3400G	Initiation à la localisation	3.0 S
TRA 2305G	Interprétation en milieu social	3.0 S	TRA 3450	Terminologie, langues et cités	3.0
TRA 2330	Rédaction professionnelle	3.0 J S	TRA 3550	Adaptation publicitaire	3.0
TRA 2505	Traduction et adaptation	3.0 J	TRA 3580	Traduction littéraire	3.0
TRA 2650	Révision	3.0 J S	TRA 3590	Traduction audiovisuelle	3.0 J
TRA 3125	Théories contemporaines de la traduction	3.0 J			

Bloc 70Z

Choix - 3 crédits.

Certificat de traduction 1

FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

Sommaire et particularités

NUMÉRO 1-185-5-0

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 30 crédits



Admission à l'automne et à l'hiver



Cours de soir



Capacité d'accueil non limitée



Offert au campus de Montréal



Temps plein



Temps partiel



Les cours du programme sont surtout offerts le soir.



Des cours du programme peuvent être offerts le samedi et le dimanche.

Information sur le programme

- Louis Poirier : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 tra-responsable@fep.umontreal.ca
- TGDE FEP Traduction : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 tra-tgde@fep.umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC.
- Si le candidat ne répond pas à cette base d'admissibilité, la Faculté pourra lui suggérer de suivre le programme Accès-FEP. La réussite de ce programme est une condition préalable à une admission au certificat.
- Autres conditions
 - se soumettre au test d'admission visant à déterminer le degré de connaissance et de maîtrise du français et de l'anglais du candidat. Le test est obligatoire et peut être éliminatoire. Le candidat est prié de consulter la rubrique tests d'admission pour en connaître la date. Cet avis tient lieu de convocation.

Remarques

- Dans ce programme, l'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre). S'il s'inscrit à temps plein, il n'est pas assuré de pouvoir compléter son programme en un an.
- Si le candidat n'obtient pas un résultat satisfaisant au test d'admission, la Faculté peut lui imposer un ou des cours de mise à niveau hors programme.
- **Baccalauréat spécialisé en traduction** L'étudiant ayant terminé les deux certificats (60 crédits) peut avoir accès au baccalauréat spécialisé en traduction offert par le Département de linguistique et de traduction de la Faculté des arts et des sciences. Il est à noter que le programme offert par le Département de linguistique et de traduction ne peut être suivi le soir en totalité. Voir la rubrique *Remarques* du Certificat en traduction 2.

Structure du programme (1-185-5-0)

Version 04 (A95)

Le Certificat comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du Certificat sont répartis de la façon suivante : 21 crédits de cours obligatoires, de 6 à 9 crédits de cours à option et de 0 à 3 crédits de cours au choix.

Les cours obligatoires doivent être suivis dans l'ordre suivant: TRA1005G, LNG1505G, TRA1006G, 1007G, 1015G, 1072G ET 1082G (ou de façon concomitante), avant les cours à option des blocs 70B et 70C.

Bloc 70A Formation de base

Obligatoire - 21 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
LNG 1505G	Introduction aux sciences du langage	3.0 S	TRA 1015G	Interférences linguistiques	3.0 S
TRA 1005G	Difficultés du français écrit	3.0 S	TRA 1072G	Documentation et terminologie 1	3.0 S
TRA 1006G	Increased English Comprehension	3.0 S	TRA 1082G	Méthodologie et traduction générale	3.0 S
TRA 1007G	Stylistique et rédaction	3.0 S			

Bloc 70B Formation professionnelle

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
TRA 2022G	Traduction littéraire	3.0	TRA 2052G	Traduction juridique et administrative	3.0 S
TRA 2032G	Traduction commerciale et économique	3.0 S	TRA 2062G	Traduction médico-pharmaceutique	3.0 S
TRA 2042G	Traduction scientifique et technique	3.0	TRA 2100G	General Translation	3.0 S

Bloc 70C Outils méthodologiques et intégration au milieu

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1986	Traitement informatique des textes	3.0 J S	TRA 2305G	Interprétation en milieu social	3.0 S
TRA 2072G	Documentation et terminologie 2	3.0 S	TRA 3200G	Réalités professionnelles	3.0
TRA 2092G	Les outils informatiques en traduction	3.0 J S	TRA 3400G	Initiation à la localisation	3.0 S

Bloc 70D Perfectionnement

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANS 1615	English for Management and Administration	3.0 J	FRA 2953G	Structuration de textes	3.0 S
FRA 2952G	Techniques d'écriture	3.0 S	LNG 3510G	Grammaire supérieure normative	3.0

Bloc 70Z

Choix - Maximum 3 crédits.

Certificat de traduction 2


FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE


Sommaire et particularités


NUMÉRO 1-185-5-1


CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 30 crédits


 Admission à l'automne, l'hiver et l'été


 Cours de soir


 Capacité d'accueil non limitée


 Offert au campus de Montréal

 Stages facultatifs

 Temps plein

 Temps partiel

 Afin de mieux répondre aux besoins des étudiants en situation d'emploi, les cours du programme sont surtout offerts le soir.

 Des cours du programme peuvent être offerts le samedi et le dimanche.

Information sur le programme

- Louis Poirier : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 tra-responsable@fep.umontreal.ca
- TGDE FEP Traduction : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 tra-tgde@fep.umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit être titulaire du certificat en traduction 1 ou posséder une formation jugée équivalente.

Remarques

- Dans ce programme, l'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre). S'il s'inscrit à temps plein, il n'est pas assuré de pouvoir compléter son programme en un an.
- **Accès au baccalauréat spécialisé en traduction**
 - L'étudiant ayant terminé les deux certificats (60 crédits) peut avoir accès au baccalauréat spécialisé en traduction (B.A. spécialisé) offert par le Département de linguistique et de traduction de la Faculté des arts et des sciences.
 - Même si le programme offert par le Département de linguistique et de traduction ne peut être suivi le soir en totalité, les étudiants qui ont obtenu les deux certificats de traduction (60 crédits) à la Faculté de l'éducation permanente peuvent demander d'y être admis pour en faire les 30 derniers crédits et obtenir ainsi le baccalauréat spécialisé en traduction.
- **Conditions et procédure de transfert**
 - Avoir terminé les deux certificats de traduction et remplir une demande d'admission.
- **Informations sur le baccalauréat en traduction**
 - Pour renseignements supplémentaires, consulter le Secrétariat, Département de linguistique et de traduction au 514-343-6220.
 - La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
 - Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-185-5-1)

Version 04 (A95)

Le Certificat comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du Certificat sont répartis de la façon suivante : 18 crédits obligatoires, de 9 à 12 crédits à option et un maximum de 3 crédits au **791**

choix.

Bloc 70A Formation professionnelle				Obligatoire - 18 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.	
TRA 2032G	Traduction commerciale et économique	3.0 S	TRA 2072G	Documentation et terminologie 2	3.0 S	
TRA 2042G	Traduction scientifique et technique	3.0	TRA 2100G	General Translation	3.0 S	
TRA 2052G	Traduction juridique et administrative	3.0 S	TRA 3010G	Révision et contrôle de la qualité	3.0 S	

Bloc 70B Formation complémentaire et perfectionnement				Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.	
FRA 2953G	Structuration de textes	3.0 S	TRA 2022G	Traduction littéraire	3.0	
LNG 3510G	Grammaire supérieure normative	3.0	TRA 2062G	Traduction médico-pharmaceutique	3.0 S	
RED 2000	Rédaction administrative	3.0	TRA 3020G	Traduction et adaptation publicitaire	3.0 S	
RED 2020	Langue et rédaction publicitaire	3.0 S	TRA 3025G	Traduction et adaptation cinématographique	3.0	
TRA 1025	Professional Writing for Translators	3.0 J				

Bloc 70C Outils méthodologiques et intégration au milieu				Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.	
TRA 2092G	Les outils informatiques en traduction	3.0 J S	TRA 3210G	Stage en traduction	3.0	
TRA 2305G	Interprétation en milieu social	3.0 S	TRA 3220G	Travail dirigé en traduction	3.0	
TRA 3200G	Réalités professionnelles	3.0	TRA 3400G	Initiation à la localisation	3.0 S	

Bloc 70D Connaissances connexes				Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.	
ANG 1022	Contemporary Canadian Culture	3.0	JOU 2310	Analyse de l'actualité	3.0 S	
ANG 1023	Contemporary American Culture	3.0 J	MSO 2000D	Introduction à l'épidémiologie	3.0	
ARV 1050	Introduction à l'archivistique	3.0 S	PBT 1000	Communication marketing	3.0 S	
COM 1200G	Introduction aux médias	3.0	POL 1020G	Systèmes politiques : Québec et Canada	3.0	
DRT 1151G	Introduction à l'étude du droit	3.0 J S	POL 1605G	Politique internationale	3.0	
DRT 2401G	Droit des affaires 1	3.0 J	REI 1030G	Gestion et fonctions de l'organisation	3.0 J S	
ESP 1317	Civilisation hispano-américaine	3.0 J	REI 3220G	Gestion financière appliquée aux RI	3.0 S	

Bloc 70Z				Choix - Maximum 3 crédits.		
----------	--	--	--	----------------------------	--	--

Certificat de traduction 3^e langue

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT DE LITTÉRATURES ET DE LANGUES MODERNES






Sommaire et particularités



NUMÉRO 1-185-5-2

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 30 crédits

COTE R MINIMALE 20,000

-  Admission à l'automne
-  Cours de jour
-  Offert au campus de Montréal
-  Temps plein
-  Temps partiel

-  Orientation traduction allemand-français
-  Orientation traduction espagnol-français, français-espagnol

Information sur le programme

- Pour l'allemand : Manuel Meune : 514 343-6235
- Javier Rubiera : javier.rubiera@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC et
- réussir un test de français et d'anglais. et
- réussir un test d'allemand ou d'espagnol, selon le cas.

Remarques

- Le certificat peut être combiné à une majeure (ex. : majeure en études allemandes, majeure en études hispaniques, majeure en traduction).
- Est exempté du test d'admission de français et d'anglais :
 - Le candidat ayant subi et réussi le test d'admission de la Faculté de l'éducation permanente sauf s'il doit encore suivre un ou deux cours préalables imposés par la Faculté de l'éducation permanente.
 - Le candidat ayant terminé au moins 30 crédits de cours d'un programme de traduction agréé par l'Association canadienne des écoles de traduction (ACET) avec une moyenne d'au moins 2,7 sur 4,3 (70 % ou B-).

Structure du programme (1-185-5-2)

Version 00 (A97)

Le Certificat comporte 30 crédits. Il comporte un tronc commun (segment 01) et est offert avec deux orientations :

- l'orientation Traduction allemand-français (segment 81)
- l'orientation Traduction espagnol-français, français-espagnol (segment 82).

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 COMMUN AUX DEUX ORIENTATIONS

Les crédits du tronc commun sont répartis de la façon suivante : de 15 à 21 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 01A

Option - 3 crédits.

T

COURS	TITRE	CR.H.
ALL 3191	Travail dirigé en traduction 1	1.5
ALL 3192	Travail dirigé en traduction 2	1.5
ESP 3900	Travail dirigé en traduction	3.0

Bloc 01B

Option - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 2010	Grammaire avancée 2	3.0 J	ESP 2710	Traduction espagnol-français 1	3.0 J
ALL 2110	Introduction à la traduction allemand-français	3.0 J	TRA 1005	Difficultés du français écrit	3.0 J
ESP 2536	Grammaire avancée	3.0 J S	TRA 1400	Recherche et documentation pour langagiers	3.0 J

Bloc 01C

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
TRA 2115	Histoire de la traduction	3.0 J	TRA 3125	Théories contemporaines de la traduction	3.0 J
TRA 2210	Langue et notions scientifiques et techniques	3.0 J	TRA 3250	Traduction en technologie de l'information	3.0 J S
TRA 2220	Langues et notions commerciales, économiques et administratives	3.0 J	TRA 3580	Traduction littéraire	3.0
TRA 2450	Terminologie et terminographie	3.0 J			

Bloc 01Z

Choix - 3 crédits.

SEGMENT 81 PROPRE À L'ORIENTATION TRADUCTION ALLEMAND-FRANÇAIS

L'Orientatation comporte de 6 à 12 crédits à option.

Bloc 81A

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 3111	Traduction avancée 1	3.0 J	ALL 3131	Traduction spécialisée	3.0 J
ALL 3112	Traduction avancée 2	3.0	ALL 3145	Traduire la diversité de l'espace germanophone	3.0

Bloc 81B

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 2200	Introduction à la littérature allemande	3.0 J	ALL 2333	L'Allemagne moderne	3.0 J
ALL 2250	Le Siècle des Lumières et ses ombres	3.0	ALL 2340	Histoire de la langue allemande	3.0 J
ALL 2270	Modernisme allemand	3.0 J	ALL 3263	Réalisme allemand	3.0
ALL 2321	Panorama du cinéma allemand	3.0	ALL 3273	Le roman allemand contemporain	3.0

SEGMENT 82 PROPRE À L'ORIENT. TRADUCTION ESPAGNOL-FRANÇAIS, FRANÇ.-ESP.

L'Orientatation comporte de 6 à 12 crédits à option.

Bloc 82A

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ESP 2535	Composition espagnole 2	3.0 J	ESP 2720	Traduction espagnol-français 2	3.0 J
ESP 2700	Introduction à la traduction hispanique	3.0 J	ESP 2730	Traduction français-espagnol	3.0 J

Bloc 82B

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ESP 1225	Littérature espagnole : panorama	6.0 J	ESP 3324	Roman et conte hispano-américains	3.0
ESP 1325	Littérature hispano-américaine: panorama	3.0 J	ESP 3355	Littérature hispano-américaine	3.0
ESP 1327	Cultures latino-américaines	3.0	ESP 3444	Écriture féminine hispanique	3.0 J
ESP 2651	Poésie et discours hispaniques : méthode	3.0 S	ESP 3537	Espagnol moderne	3.0
ESP 2652	Récit et théâtre hispaniques : méthode	3.0 S	ESP 3550	L'espagnol d'Amérique	3.0 J
ESP 3252	Roman et théâtre espagnols du 20e siècle	3.0			

Baccalauréat en travail social - Campus Laval

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | ÉCOLE DE TRAVAIL SOCIAL

Sommaire et particularités








NUMÉRO 1-250-1-5






CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 90 crédits

DURÉE 3 ans

COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2017 27,403

-  Admission à l'automne
-  Cours de jour
-  Capacité d'accueil limitée
-  Offert au campus de Laval
-  Stages obligatoires
-  Temps plein
-  Temps partiel

-  Menant à une accréditation professionnelle
-  Possibilité de séjour d'études à l'international
-  Cheminement international
-  Accès à l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec
-  Aussi offert au campus de l'UdeM à Montréal

Information sur le programme

- Chantal Lalande : 514 343-6111, poste 38767

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit attester d'une des formations suivantes :

Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants:
 - DEC en sciences humaines
 - DEC en sciences, lettres et arts
 - DEC en sciences de la nature
 - DEC en techniques de travail social et avoir atteint l'objectif 022P (Méthodes quantitatives)
 - DEC en histoire et civilisation et avoir atteint l'objectif 022P (Méthodes quantitatives)

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC et
- avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme**, un cours préalable en statistique.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Capacité d'accueil

La capacité d'accueil est limitée et est répartie entre les différentes catégories de candidats.

Critères de sélection

- Pour les collégiens et les universitaires
 - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
 - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.

Remarques

- Ce programme est offert à temps plein et à temps partiel. Toutefois, le statut à temps partiel n'est pas possible pendant les trimestres au cours desquels les candidats sont inscrits aux stages SVS 3021 et SVS 3121 (pour les étudiants du cheminement régulier) et SVS3715E et SVS 3121 (pour les étudiants du cheminement international) ainsi qu'aux cours concomitants à ces stages.
- Le titulaire d'un DEC en techniques de travail social peut se voir accorder des exemptions de cours (jusqu'à 24 crédits, sous réserve de la nature des cours suivis au DEC). Les renseignements additionnels à ce sujet sont fournis lors de la rencontre d'accueil obligatoire.
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-250-1-5)

Version 01 (A17)

Le cheminement régulier du baccalauréat en travail social, totalise 90 crédits et comporte les segments 01 et 75 avec 78 crédits obligatoires et 12 crédits à option.

Le cheminement international du baccalauréat en travail social, totalise 90 crédits et comporte les segments 01 et 76 avec 78 crédits obligatoires, de 9 à 12 crédits à option et de 0 à 3 crédits au choix.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 - TRONC COMMUN

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : 62 crédits obligatoires et 6 crédits à option.

Bloc 01A Fondements			Obligatoire - 16 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
SVS 1005	Initiation au travail social	1.0 J	SVS 1109	Éthique du travail social 1	1.0 J
SVS 1101	Inégalités et oppressions	3.0 J	SVS 1341	Méthodologie de la recherche	3.0 J
SVS 1102	Analyse des politiques sociales	3.0 J	SVS 2109	Éthique du travail social 2	1.0 J
SVS 1107	Droits et travail social	3.0 J	SVS 2111	Éthique du travail social 3	1.0 J
Bloc 01B Formation pratique			Obligatoire - 34 crédits.		

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CSS 1900	Collaboration en sciences de la santé 1	1.0	SVS 2107	Stage 2 implication et analyse	2.0
CSS 2900	Collaboration en sciences de la santé 2	1.0 J	SVS 2108	Laboratoire d'intervention	3.0 J
CSS 3900	Collaboration en sciences de la santé 3	1.0 J	SVS 2577	Intervention de groupe 2	3.0 J
SVS 1510	Introduction au travail social	3.0 J	SVS 2578	Intervention collective 2	3.0 J
SVS 1575	Intervention individu et famille 1	3.0 J	SVS 3109	Synthèse et intégration	1.0 J
SVS 1577	Intervention de groupe 1	3.0 J	SVS 3121	Stage 3 consolidation partie 2	7.0
SVS 1578	Intervention collective 1	3.0 J			

Bloc 01C Formation pratique

Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
SVS 2575	Intervention individuelle 2	3.0 J
SVS 2576	Intervention famille et proches 2	3.0 J

Bloc 01D Approfondissement

Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
SVS 1443	Travail social et pauvreté	3.0 J	SVS 2105	Travail social et interculturalité	3.0 J
SVS 2103	Travail social et cycles de vie	3.0 J	SVS 2110	Travail social, sexe et genre	3.0 J

Bloc 01Y Cours complémentaires

Option - 3 crédits

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 2043	Globalisation, société, culture	3.0 J	PSE 1201	Petite enfance et psychopathologie	3.0 J
CRI 1511	Délinquance et facteurs criminogènes	3.0 J	PSE 1203	Développement normal 6-18 ans	3.0 J
CRI 1950	Introduction à la criminologie	3.0 J	PSE 3213	Prévention des toxicomanies	3.0
CRI 3341	Drogues et criminalité	3.0 J S	PSY 1075	Psychologie sociale	3.0 J S
GER 1020	Vieillesse, cultures et sociétés	3.0	SME 3010	Intervention en situation de crise	3.0 J
IDI 2110	Intervenir avec les personnes ayant une DI	3.0 J	SOL 1967	Sociologie du vieillissement	3.0 J
PHI 1400	Problèmes en éthique	3.0 J	SOL 2503	Sociologie de la famille	3.0 J
POL 2802	Théories du développement	3.0	TXM 1111	Contextes d'utilisation des psychotropes	3.0 J
POL 2806	Théories des relations internationales	3.0 J	TXM 1221	Effets des substances psychotropes	3.0
POL 3170	Politiques environnementales comparées	3.0 J	TXM 1331	Prévention des toxicomanies : théorie	3.0 S
POL 3602	Politique et mondialisation des marchés	3.0	TXM 1441	Étiologie et modèles d'intervention	3.0 S
POL 3906	La coopération internationale	3.0 J	TXM 2300	Jeunes, prévention et toxicomanies	3.0 S
PPL 2028	Citoyenneté et développement	3.0 S	VIO 2009	Violence familiale et conjugale	3.0 S
PPL 3014	Intervention en situation d'urgence	3.0 S	VIO 2012	Victimisation sexuelle	3.0 S
PPL 3025	Approches et enjeux du développement durable	3.0 S	VIO 2015	Résolution de conflits	3.0 J
PPL 3075Y	Conflits, paix, coopération et développement	3.0			

SEGMENT 75 - CHEMINEMENT RÉGULIER

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : 16 crédits obligatoires et 6 crédits à option.

Bloc 75A Approfondissement

Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
SVS 2101	Travail social et santé	3.0 J
SVS 2104	Travail social et santé mentale	3.0 J

Bloc 75B Champs et pratiques

Option - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
SVS 3015	Pratiques auprès des mineurs	3.0	SVS 3445	Pratiques en protection de l'enfance	3.0 J
SVS 3141	Recherches, savoirs et pratiques	3.0	SVS 3486	Pratiques d'émancipation	3.0 J
SVS 3175	Travail social auprès des autochtones	3.0 J	SVS 3517	Travail social et environnement	3.0
SVS 3184	Jeunesse et action communautaire	3.0 S	SVS 3732	Pratiques auprès des personnes âgées	3.0
SVS 3207	Gestion des organismes communautaires	3.0 J	SVS 3742	Pratiques en santé mentale	3.0
SVS 3275	Pratiques en santé	3.0	SVS 3853E	Pluralisme et intervention	3.0 J
SVS 3356	Intervention de proximité	3.0 S	SVS 3941	Mouvements sociaux et action collective	3.0 S
SVS 3362	Problèmes sociaux et institutions	3.0			

Bloc 75C Formation pratique

Obligatoire - 10 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
SVS 3020	Séminaire de stage 3 partie 1	1.5 J
SVS 3021	Stage 3 Consolidation partie 1	7.0
SVS 3120	Séminaire de stage 3 partie 2	1.5 J

SEGMENT 76 - CHEMINEMENT INTERNATIONAL

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : 16 crédits obligatoires, de 3 à 6 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix.

Bloc 76A Approfondissement

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
SVS 2101	Travail social et santé	3.0 J
SVS 2104	Travail social et santé mentale	3.0 J

Bloc 76I International

Obligatoire - 16 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
SVS 2106E	Pratique du travail social à l'étranger	3.0 J	SVS 3760E	Séminaire de stage 3 int. partie 2	1.0 J
SVS 3715E	Stage 3 à l'international	7.0	SVS 3853E	Pluralisme et intervention	3.0 J
SVS 3752E	Séminaire stage international	2.0 J			

Bloc 76Z

Choix - Maximum 3 crédits.

Baccalauréat en travail social

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | ÉCOLE DE TRAVAIL SOCIAL

Sommaire et particularités













NUMÉRO 1-250-1-1

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 90 crédits

DURÉE 3 ans

COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2017 28,967

-  Admission à l'automne
-  Cours de jour
-  Capacité d'accueil limitée
-  Offert au campus de Montréal
-  Stages obligatoires
-  Temps plein
-  Temps partiel
-  Menant à une accréditation professionnelle
-  Possibilité de séjour d'études à l'international
-  Cheminement international
-  Accès à l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec
-  Aussi offert au campus de l'UdeM à Laval

Information sur le programme

- Nathalie Beaufay : (514) 343-6606 nathalie.beaufay@dumontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit attester d'une des formations suivantes :

Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
 - DEC en sciences humaines
 - DEC en sciences, lettres et arts
 - DEC en sciences de la nature
 - DEC en techniques de travail social et avoir atteint l'objectif 022P (Méthodes quantitatives)
 - DEC en histoire et civilisation et avoir atteint l'objectif 022P (Méthodes quantitatives)

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC et
- avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme**, un cours préalable en statistique.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Capacité d'accueil

La capacité d'accueil est limitée. Les places sont réparties entre les différentes catégories de candidats.

Critères de sélection

- Pour les collégiens et les universitaires
 - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
 - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.

Remarques

- Ce programme est offert à temps plein et à temps partiel. Toutefois, le statut à temps partiel n'est pas possible pendant les trimestres au cours desquels les candidats sont inscrits aux stages SVS 3021 et SVS 3121 (pour les étudiants du cheminement régulier) et SVS 3715E et SVS 3121 (pour les étudiants du cheminement international) ainsi qu'aux cours concomitants à ces stages.
- Le titulaire d'un DEC en techniques de travail social peut se voir accorder des exemptions de cours (jusqu'à 24 crédits, sous réserve de la nature des cours suivis au DEC). Les renseignements additionnels à ce sujet sont fournis lors de la rencontre d'accueil obligatoire.
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-250-1-1)

Version 01 (A17)

Le cheminement régulier du baccalauréat en travail social, totalise 90 crédits et comporte les segments 01 et 75 avec 78 crédits obligatoires et 12 crédits à option.

Le cheminement international du baccalauréat en travail social, totalise 90 crédits et comporte les segments 01 et 76 avec 78 crédits obligatoires, de 9 à 12 crédits à option et de 0 à 3 crédits au choix.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 - TRONC COMMUN

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : 62 crédits obligatoires et 6 crédits à option.

Bloc 01A Fondements			Obligatoire - 16 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
SVS 1005	Initiation au travail social	1.0 J	SVS 1109	Éthique du travail social 1	1.0 J
SVS 1101	Inégalités et oppressions	3.0 J	SVS 1341	Méthodologie de la recherche	3.0 J
SVS 1102	Analyse des politiques sociales	3.0 J	SVS 2109	Éthique du travail social 2	1.0 J
SVS 1107	Droits et travail social	3.0 J	SVS 2111	Éthique du travail social 3	1.0 J
Bloc 01B Formation pratique			Obligatoire - 34 crédits.		

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CSS 1900	Collaboration en sciences de la santé 1	1.0	SVS 2107	Stage 2 implication et analyse	2.0
CSS 2900	Collaboration en sciences de la santé 2	1.0 J	SVS 2108	Laboratoire d'intervention	3.0 J
CSS 3900	Collaboration en sciences de la santé 3	1.0 J	SVS 2577	Intervention de groupe 2	3.0 J
SVS 1510	Introduction au travail social	3.0 J	SVS 2578	Intervention collective 2	3.0 J
SVS 1575	Intervention individu et famille 1	3.0 J	SVS 3109	Synthèse et intégration	1.0 J
SVS 1577	Intervention de groupe 1	3.0 J	SVS 3121	Stage 3 consolidation partie 2	7.0
SVS 1578	Intervention collective 1	3.0 J			

Bloc 01C Formation pratique

Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
SVS 2575	Intervention individuelle 2	3.0 J
SVS 2576	Intervention famille et proches 2	3.0 J

Bloc 01D Approfondissement

Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
SVS 1443	Travail social et pauvreté	3.0 J	SVS 2105	Travail social et interculturalité	3.0 J
SVS 2103	Travail social et cycles de vie	3.0 J	SVS 2110	Travail social, sexe et genre	3.0 J

Bloc 01Y Cours complémentaires

Option - 3 crédits

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 2043	Globalisation, société, culture	3.0 J	PSE 1201	Petite enfance et psychopathologie	3.0 J
CRI 1511	Délinquance et facteurs criminogènes	3.0 J	PSE 1203	Développement normal 6-18 ans	3.0 J
CRI 1950	Introduction à la criminologie	3.0 J	PSE 3213	Prévention des toxicomanies	3.0
CRI 3341	Drogues et criminalité	3.0 J S	PSY 1075	Psychologie sociale	3.0 J S
GER 1020	Vieillesse, cultures et sociétés	3.0	SME 3010	Intervention en situation de crise	3.0 J
IDI 2110	Intervenir avec les personnes ayant une DI	3.0 J	SOL 1967	Sociologie du vieillissement	3.0 J
PHI 1400	Problèmes en éthique	3.0 J	SOL 2503	Sociologie de la famille	3.0 J
POL 2802	Théories du développement	3.0	TXM 1111	Contextes d'utilisation des psychotropes	3.0 J
POL 2806	Théories des relations internationales	3.0 J	TXM 1221	Effets des substances psychotropes	3.0
POL 3170	Politiques environnementales comparées	3.0 J	TXM 1331	Prévention des toxicomanies : théorie	3.0 S
POL 3602	Politique et mondialisation des marchés	3.0	TXM 1441	Étiologie et modèles d'intervention	3.0 S
POL 3906	La coopération internationale	3.0 J	TXM 2300	Jeunes, prévention et toxicomanies	3.0 S
PPL 2028	Citoyenneté et développement	3.0 S	VIO 2009	Violence familiale et conjugale	3.0 S
PPL 3014	Intervention en situation d'urgence	3.0 S	VIO 2012	Victimisation sexuelle	3.0 S
PPL 3025	Approches et enjeux du développement durable	3.0 S	VIO 2015	Résolution de conflits	3.0 J
PPL 3075Y	Conflits, paix, coopération et développement	3.0			

SEGMENT 75 - CHEMINEMENT RÉGULIER

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : 16 crédits obligatoires et 6 crédits à option.

Bloc 75A Approfondissement

Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
SVS 2101	Travail social et santé	3.0 J
SVS 2104	Travail social et santé mentale	3.0 J

Bloc 75B Champs et pratiques

Option - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
SVS 3015	Pratiques auprès des mineurs	3.0	SVS 3445	Pratiques en protection de l'enfance	3.0 J
SVS 3141	Recherches, savoirs et pratiques	3.0	SVS 3486	Pratiques d'émancipation	3.0 J
SVS 3175	Travail social auprès des autochtones	3.0 J	SVS 3517	Travail social et environnement	3.0
SVS 3184	Jeunesse et action communautaire	3.0 S	SVS 3732	Pratiques auprès des personnes âgées	3.0
SVS 3207	Gestion des organismes communautaires	3.0 J	SVS 3742	Pratiques en santé mentale	3.0
SVS 3275	Pratiques en santé	3.0	SVS 3853E	Pluralisme et intervention	3.0 J
SVS 3356	Intervention de proximité	3.0 S	SVS 3941	Mouvements sociaux et action collective	3.0 S
SVS 3362	Problèmes sociaux et institutions	3.0			

Bloc 75C Formation pratique

Obligatoire - 10 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
SVS 3020	Séminaire de stage 3 partie 1	1.5 J
SVS 3021	Stage 3 Consolidation partie 1	7.0
SVS 3120	Séminaire de stage 3 partie 2	1.5 J

SEGMENT 76 - CHEMINEMENT INTERNATIONAL

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : 16 crédits obligatoires, de 3 à 6 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix.

Bloc 76A Approfondissement

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
SVS 2101	Travail social et santé	3.0 J
SVS 2104	Travail social et santé mentale	3.0 J

Bloc 76I International

Obligatoire - 16 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
SVS 2106E	Pratique du travail social à l'étranger	3.0 J	SVS 3760E	Séminaire de stage 3 int. partie 2	1.0 J
SVS 3715E	Stage 3 à l'international	7.0	SVS 3853E	Pluralisme et intervention	3.0 J
SVS 3752E	Séminaire stage international	2.0 J			

Bloc 76Z

Choix - Maximum 3 crédits.

Baccalauréat en urbanisme

FACULTÉ DE L'AMÉNAGEMENT | ÉCOLE D'URBANISME ET D'ARCHITECTURE DE PAYSAGE

Sommaire et particularités









NUMÉRO 1-025-1-0

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 90 crédits

DURÉE 3 ans

COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2017 23,574

-  Admission à l'automne
-  Cours de jour
-  Capacité d'accueil limitée
-  Offert au campus de Montréal
-  Stages facultatifs
-  Temps plein
-  Menant à une accréditation professionnelle
-  Possibilité de séjour d'études à l'international

Information sur le programme

- Sébastien Lord : 514 343-7215 sebastien.lord@umontreal.ca
- Sylvie Beaudoin : 514-343-5699 sylvie.beaudoin@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Transfert : toute personne qui a suivi un minimum de 12 crédits de cours à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission dans un des programmes universitaires suivants : urbanisme, études urbaines, urban planning, city and regional planning.

Capacité d'accueil

La capacité d'accueil est limitée. Les places sont réparties entre les différentes catégories de candidats.

Critères de sélection

- Pour les collégiens et les universitaires
 - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec

- L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
- Pour les autres catégories de candidats
 - Le dossier est étudié par l'École d'urbanisme et d'architecture de paysage en tenant compte de la scolarité antérieure, des connaissances et de l'expérience acquise sur le marché du travail.

Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-025-1-0)

Version 09 (A13)

Le Baccalauréat comprend 90 crédits. Ils sont répartis de la façon suivante : 69 crédits obligatoires, 18 crédits à option et 3 crédits au choix à prendre hors faculté. Les cours obligatoires et à option sont regroupés en blocs se rattachant à des secteurs de connaissance et d'apprentissage de l'urbanisme :

Les villes et l'urbanisation (segment 01)

La ville, les formes, les fonctions et les acteurs (segment 02)

Les pratiques et les méthodes de l'urbanisme (segment 03)

Les compétences techniques (segment 04)

Les laboratoires-ateliers (segment 05).

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 LES VILLES ET L'URBANISATION

Tous les crédits du segment sont obligatoires.

Bloc 01A

Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
URB 1111	Le Québec urbain	3.0 J	URB 1114	Territoires et environnement	3.0 J
URB 1113	Espaces et sociétés	3.0 J	URB 1115	Urbanisation et mondialisation	3.0 J

SEGMENT 02 LA VILLE : FORMES, FONCTIONS ET ACTEURS

Tous les crédits du segment sont obligatoires.

Bloc 02A

Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
URB 1116	Formes urbaines et patrimoine	3.0 J	URB 2212	Économie urbaine et régionale	3.0 J
URB 1117	Cadres institutionnels	3.0 J	URB 2213	Politiques urbaines et habitat	3.0 J

SEGMENT 03 LES PRATIQUES ET LES MÉTHODES DE L'URBANISME

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : 15 crédits obligatoires et de 6 à 12 crédits à option.

Bloc 03A

Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
URB 1118	Histoire de l'urbanisme	3.0 J	URB 3312	Planification urbaine	3.0 J
URB 2046	Outils juridiques en urbanisme	3.0 S	URB 3345	Consultation et négociation	3.0 J
URB 3047	Pratiques de l'urbanisme	3.0 J			

Bloc 03B Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
URB 2322	Design urbain	3.0 S	URB 2346	Services urbains en réseau	3.0
URB 2323	Collectivités viables	3.0 J	URB 2347	Urbanisme et mobilité	3.0 S
URB 2342	Finances publiques urbaines	3.0	URB 2348	Infrastructures de transport	3.0 S
URB 2344	Gestion de l'environnement	3.0 J			

SEGMENT 04 LES COMPÉTENCES TECHNIQUES

Tous les crédits du segment sont obligatoires.

Bloc 04A Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
URB 1412	Analyse de données urbaines	3.0 J	URB 2415	Géomatique et urbanisme 2	3.0 J
URB 1414	Géomatique et urbanisme 1	3.0 J S	URB 2430	Communication en urbanisme	3.0 S

SEGMENT 05 LABORATOIRES-ATELIERS

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : 18 crédits obligatoires et de 6 à 12 crédits à option.

Bloc 05A Obligatoire - 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
URB 2513	Labo-atelier 1	6.0 J
URB 2514	Labo-atelier 2	6.0 J
URB 3519	Projet terminal	6.0 J

Bloc 05B Option - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
AME 3030	Atelier multidisciplinaire	6.0
URB 3514	Labo-atelier 3	6.0 J

SEGMENT 70

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : un maximum de 6 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 70A Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
URB 3589	Stage	3.0
URB 3599	Activité spéciale	3.0

Bloc 70Z Choix - 3 crédits.

Mineure en urbanisme

FACULTÉ DE L'AMÉNAGEMENT | ÉCOLE D'URBANISME ET D'ARCHITECTURE DE PAYSAGE







Sommaire et particularités

NUMÉRO 1-025-4-0

CYCLE 1^{er} cycle

CRÉDITS 30 crédits

DURÉE 1 an

-  Admission à l'automne
-  Cours de jour
-  Capacité d'accueil non limitée
-  Offert au campus de Montréal
-  Temps plein
-  Temps partiel

Information sur le programme

- Sébastien Lord : 514 343-7215 sebastien.lord@umontreal.ca
- Sylvie Beaudoin : 514-343-5699 sylvie.beaudoin@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI).

Structure du programme (1-025-4-0)

Version 03 (A13)

La Mineure comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 L'URBAIN

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : 9 crédits obligatoires et de 3 à 9 crédits à option.

Bloc 01A

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
URB 1111	Le Québec urbain	3.0 J
URB 1113	Espaces et sociétés	3.0 J
URB 1116	Formes urbaines et patrimoine	3.0 J

Bloc 01B

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
URB 1114	Territoires et environnement	3.0 J
URB 1115	Urbanisation et mondialisation	3.0 J
URB 2213	Politiques urbaines et habitat	3.0 J

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : 6 crédits obligatoires et de 3 à 9 crédits à option.

Bloc 02A

Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
URB 1117	Cadres institutionnels	3.0 J
URB 1118	Histoire de l'urbanisme	3.0 J

Bloc 02B

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
URB 2046	Outils juridiques en urbanisme	3.0 S	URB 2344	Gestion de l'environnement	3.0 J
URB 2322	Design urbain	3.0 S	URB 2346	Services urbains en réseau	3.0
URB 2323	Collectivités viables	3.0 J	URB 2347	Urbanisme et mobilité	3.0 S
URB 2342	Finances publiques urbaines	3.0	URB 2348	Infrastructures de transport	3.0 S

SEGMENT 70 COMPÉTENCES TECHNIQUES

Le segment comporte un maximum de 6 crédits à option.

Bloc 70A

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
URB 1412	Analyse de données urbaines	3.0 J
URB 1414	Géomatique et urbanisme 1	3.0 J S

Certificat en victimologie


FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE


Sommaire et particularités


NUMÉRO 1-252-5-2


CYCLE 1^{er} cycle


CRÉDITS 30 crédits


 Admission à l'automne, l'hiver et l'été


 Cours de soir


 Capacité d'accueil non limitée


 Offert au campus de Montréal


 Offert au campus de Laval

 Offert au campus de Longueuil

 Temps plein

 Temps partiel

 Les cours sont surtout offerts le soir.

 Des cours peuvent être offerts le samedi et le dimanche.

Information sur le programme

- TGDE FEP Victimologie : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 vio-tgde@fep.umontreal.ca
- Paolo De Michele, responsable : 514 343-6111 p. 2870 paolo.de.michele@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

- Base DEC
être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.
- Base universitaire
avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineure, majeure, certificat, baccalauréat).
- Si le candidat ne répond pas à l'une ou l'autre des bases d'admissibilité décrites ci-dessus, la Faculté pourra lui suggérer de suivre le programme Accès-FEP. La réussite de ce programme est une condition préalable à une admission au certificat.

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

Structure du programme (1-252-5-2)

Version 00 (A12)

Le Certificat comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du Certificat sont répartis de la façon suivante : 9 crédits obligatoires, de 18 à 21 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix.

Bloc 70A Fondements

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
CRI 1730G	Victimologie	3.0 J S
CRI 2301G	Intervention auprès des victimes	3.0 S
VIO 2017	Victimes et institutions juridiques	3.0 S

Bloc 70B Formes violences/contextes partic. victimisation			Option - Minimum 6 crédits, maximum 15 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CRI 3305G	Violences criminelles	3.0 S	VIO 2012	Victimisation sexuelle	3.0 S
JES 2008	Jeunes et violence	3.0 S	VIO 2040	Problématique spécifique	3.0
VIO 1005	Violence : approches disciplinaires	3.0 S	VIO 2040Z	Violence et rapports interculturels	3.0 S
VIO 2009	Violence familiale et conjugale	3.0 S	VIO 3020	Profils vulnérables	3.0 S
VIO 2011	Violence et harcèlement au travail	3.0 S			

Bloc 70C Intervention			Option - Minimum 6 crédits, maximum 15 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AEG 3137	Groupe et situation d'aide	3.0 J	VIO 1000	L'intervenant en contexte de violence	3.0 J S
CRI 3010G	Conciliation et médiation	3.0 J	VIO 2015	Résolution de conflits	3.0 J
JES 2014Z	Intervention auprès du jeune suicidaire	3.0 J	VIO 2016	Intervention en contexte traumatique	3.0 S
PSY 3012G	Méthodes et techniques d'entrevues	3.0 J S			

Bloc 70D Connaissances connexes			Option - Maximum 6 crédits.		
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CRI 1006G	Méthodes et recherche en criminologie	3.0 J S	PPL 3040	Communication interculturelle	3.0 S
JES 2015Y	Les jeunes de la rue	3.0	SVS 2378	Intervention communautaire	3.0 S
PEF 2710D	Jeunes familles en difficulté	3.0			

Bloc 70Z			Choix - Maximum 3 crédits.		
----------	--	--	----------------------------	--	--

Le candidat est tenu d'avoir complété tous les cours préalables à la date limite prévue, soit le **15 septembre** pour le trimestre d'automne et le **1^{er} février** pour le trimestre d'hiver.

L'Université peut exiger qu'un candidat reprenne des cours préalables réussis il y a plus de huit ans avant le dépôt de la demande d'admission.

Dans une page descriptive de programme, lorsqu'il est indiqué sans plus de précisions que des cours préalables sont exigés, il doit s'agir de cours dont le sigle collégial commence par BIO ou 101 pour la biologie; MAT ou 201 pour les mathématiques; CHI ou 202 pour la chimie; PHY ou 203 pour la physique.

Les cours préalables peuvent être suivis dans un cégep ou à l'Université dans le cadre du programme *Compléments de formation*. Pour plus d'information, consultez la page descriptive du programme dans ce guide ou sur le site admission.umontreal.ca.

DESCRIPTIONS DES COURS

Allemand et Espagnol

- 101 Communiquer de façon restreinte**
201 Communiquer sur des sujets familiers

Biologie

301 Évolution et diversité du vivant
 Caractéristiques structurales et fonctionnelles des macromolécules, des cellules et des écosystèmes. ADN et régulation de l'expression génique, synthèse des protéines, mutations. Les lois mendéliennes et leur généralisation, gènes liés, hérédité liée au sexe et aberrations chromosomiques. Origine de la vie, théories de l'évolution, évolution des populations, spéciation, caractéristiques des cinq règnes du monde vivant. Cycles biogéochimiques, flux d'énergie et productivité dans un écosystème.

401 Organismes pluricellulaires
 Analyse de la structure et fonctionnement d'organismes pluricellulaires sous l'angle de l'homéostasie et selon une perspective évolutive.

911 Biologie humaine I
 Les systèmes digestif, cardiovasculaire, pulmonaire et rénal.

921 Biologie humaine II
 Les systèmes nerveux, musculaire, endocrinien, de reproduction et de soutien.

Chimie

201 Chimie générale

Orbitales et probabilité de présence des électrons, nombres quantiques. Éléments : classification périodique, état physique habituel, propriétés périodiques des éléments, nombres d'oxydation. Nomenclature des éléments et des composés inorganiques. Formation des liaisons : aspect énergétique. Liaisons intramoléculaires. Prédiction des structures moléculaires. Liaisons intermoléculaires et états de la matière. Techniques expérimentales de base en chimie.

201 Chimie des solutions

Phénomène de mise en solution (étude qualitative). Unités de concentration. Propriétés colligatives : températures d'ébullition et de congélation, pression osmotique, loi de Raoult. Cinétique des réactions : aspect qualitatif, équation de vitesse et équation intégrée de vitesse appliquées à des réactions d'ordre 1 et 2, aspect énergétique, constantes de vitesse, temps de demi-réaction. Principe de Le Chatelier. Équilibres en solutions aqueuses (aspects qualitatifs et quantitatifs) : réactions acido-basiques, réactions d'oxydoréduction, solubilité.

202 Chimie organique

Nomenclature, représentation tridimensionnelle. Types d'isomérisation. Types de réactifs. Réaction d'addition, d'élimination et de substitution. Effets électroniques. Réactivité des fonctions organiques simples. Fonctions en biologie et en biochimie. Expériences pratiques sur les composés organiques simples.

Mathématiques

103 Calcul différentiel

Fonctions algébriques, exponentielles, logarithmiques, trigonométriques et trigonométriques inverses. Limite : approche intuitive, définition, propriétés, calculs de limites. Continuité : définition et propriétés. Dérivée : interprétation géométrique, définition, règles et techniques usuelles. Applications : études de courbes, problèmes d'optimisation, taux de variation.

203 Calcul intégral

Limite : formes indéterminées, règle de l'Hospital. Règles et techniques d'intégration usuelles. Propriétés de l'intégrale indéfinie et de l'intégrale définie. Calcul de longueurs, d'aires et de volumes. Théorème fondamental du calcul différentiel et intégral. Équations différentielles à variables séparables. Séries de Taylor et de MacLaurin.

105 Algèbre linéaire et géométrie vectorielle

Matrice et déterminant : définitions, propriétés, opérations, applications. Méthodes de Gauss-Jordan et de la matrice inverse pour résoudre des systèmes d'équations linéaires. Vecteurs géométriques et algébriques : définition, représentation, propriétés, opérations, applications. Produits de vecteurs : scalaire, vectoriel et mixte. Espace vectoriel : repère, base, dimension, combinaison linéaire, indépendance linéaire. Applications géométriques : droites et plans, intersections de lieux, calculs d'angles et de distances.

201-300 Formation complémentaire en méthodes quantitatives

Probabilités : probabilités empiriques, axiomes et théorèmes fondamentaux ; probabilités conditionnelles et événements indépendants. Inférence statistique : échantillonnage aléatoire, estimation d'une moyenne et d'une proportion, intervalles de confiance, vérifications d'hypothèses, tests sur une moyenne et sur une proportion, test d'ajustement du Khi-carré.

307 Probabilité et statistique

Analyse combinatoire. Probabilités. Statistiques descriptives. Inférences statistiques. Tests d'hypothèse.

337 Statistiques

Statistiques descriptives. Notions d'indépendance et de corrélation. Probabilités, échantillonnage. Estimation. Tests d'hypothèse. Association de deux variables.

360-300 Méthodes quantitatives en sciences humaines

Concepts fondamentaux et techniques de base de la méthode quantitative appliquée à la recherche scientifique en sciences humaines.

Physique**101 Mécanique**

Quantités physiques scalaires et vectorielles : unités et dimensions. Cinématique des différents mouvements de rotation et de translation : position, déplacement, vitesse linéaire et angulaire, accélération. Force, dynamique de translation et de rotation. Énergie et travail mécanique. Principes de conservation de l'énergie et de la quantité de mouvement.

201 Électricité et magnétisme

Électrostatique : charge, champ, potentiel, énergie. Électrocinétique : courant, circuit, énergie, puissance. Magnétisme : aimant, force, champ magnétique.

301 Ondes et physique moderne

Cinématique et dynamique des vibrations. Ondes longitudinales et transversales. Ondes progressives et stationnaires, résonance. Ondes sonores. Éléments de physique moderne. Optique géométrique et physique.

Psychologie**102 Psychologie générale**

L'approche du comportement par la psychologie et l'acquisition d'un vocabulaire fondamental : spécialités de la psychologie et relations avec les autres savoirs, méthodes, écoles.

TABLEAUX D'ÉQUIVALENCES

Discipline	Code	Sujet	Codes de cours communs (des collèges peuvent utiliser des codes qui leurs sont propres)	Objectif ou l'équivalent attesté par le collège		Cours préparatoires UdeM
				DEC sciences de la nature	DEC sciences humaines	
Biologie (101)	301	Évolution et diversité du vivant	101-NYA-XX	00UK		BIO 1953
	401	Organismes pluricellulaires	101-XXX-XX	00XU		BIO 1954
Chimie (202)	101	Chimie générale	202-NYA-XX	00UL		CHM 1963
	201	Chimie des solutions	202-NYB-XX	00UM		
	202	Chimie organique	202-XXX-XX	00XV		CHM 1982
Mathématiques (201)	103	Calcul différentiel	201-NYA-XX (MAT ou 201)-103-RE	00UN	022X	MAT 1903
	203	Calcul intégral	201-NYB-XX (MAT ou 201)-203-RE	00UP	022Y	MAT 1923
	105	Algèbre linéaire et géométrie vectorielle	201-NYC-XX (MAT ou 201)-105-RE	00UQ	022Z	MAT 1905
	307	Probabilité et statistique	201-XXX-XX			STT 1901
		Statistique	201-XXX-XX 360-300-RE		022P	STT 1901
	337	Statistique avancée	201-XXX-XX		022W	STT 1903
Physique (203)	101	Mécanique	203-NYA-XX	00UR		PHY 1901 et PHY 1902
	201	Électricité et magnétisme	203-NYB-XX	00US		
	301	Ondes et physique moderne	203-NYC-XX	00UT		
Psychologie	102	Psychologie générale	350-XXX-XX (PSY ou 350)-102/3-RE		022K	PSY 1901 ou PSY 1983

De façon générale, un diplôme d'études collégiales (DEC) rend admissible à un programme de 1^{er} cycle. Cependant, plusieurs formations sont équivalentes au DEC et d'autres bases d'admissibilité peuvent être considérées. Quelle que soit la base d'admissibilité, le candidat doit avoir réussi les cours préalables ou des cours équivalents et satisfaire aux autres conditions lorsque requis dans les conditions propres au programme choisi.

Certains certificats offerts par la Faculté de l'éducation permanente ont des conditions d'admissibilité différentes, indiquées dans les pages descriptives de chacun des programmes.

FORMATION ACQUISE AU QUÉBEC

- Diplôme d'études collégiales (DEC)
- Baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise

FORMATION ACQUISE AU CANADA HORS DU QUÉBEC

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires
- Diplôme d'études secondaires et le programme année préparatoire de la Faculté des arts et des sciences
- Pour être admissible aux doctorats de 1^{er} cycle ou, s'il y a lieu, à leur année préparatoire, le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat.

FORMATION ACQUISE HORS DU CANADA

- Le tableau *Formations hors Québec* présente les formations considérées équivalentes au diplôme d'études collégiales (DEC) et celles qui nécessitent l'ajout d'une année d'études universitaires. Le programme année préparatoire de la Faculté des arts et des sciences correspond à une année d'études universitaires.
- Pour être admissible aux doctorats de 1^{er} cycle, ou s'il y a lieu, à leur année préparatoire, le candidat qui n'est pas titulaire d'une formation considérée équivalente au DEC doit être titulaire d'un baccalauréat universitaire.

FORMATION UNIVERSITAIRE (SANS DIPLÔME D'ÉTUDES COLLÉGIALES OU SON ÉQUIVALENT)

- Un baccalauréat ou son équivalent rend admissible à tous les programmes de 1^{er} cycle à l'exception des programmes nécessitant une formation préalable spécifique :
 - Baccalauréat en sciences infirmières – formation intégrée DEC-bac
 - Majeure en soins préhospitaliers d'urgence avancés
 - Module en sciences infirmières
 - Programmes de qualification

- L'année préparatoire de la Faculté des arts et des sciences rend admissible à tous les programmes de 1^{er} cycle à l'exception des programmes suivants :

- Baccalauréat en droit si l'admission à l'année préparatoire s'est faite sur la base d'un diplôme d'études secondaire (DES) québécois ou son équivalent
- Doctorats de 1^{er} cycle, ou s'il y a lieu, leur année préparatoire
- Programmes nécessitant une formation préalable spécifique :
 - › Baccalauréat en sciences infirmières – formation intégrée DEC-bac
 - › Majeure en soins préhospitaliers d'urgence avancés
 - › Module en sciences infirmières
 - › Programmes de qualification

- 48 crédits rendent admissible aux :

- Baccalauréat en droit
- Baccalauréat en sciences infirmières – formation initiale

- 24 crédits (autres qu'à l'année préparatoire de la Faculté des arts et des sciences) rendent admissible aux programmes de :

- Baccalauréats à l'exception de ceux en droit et en sciences infirmières
- Majeures à l'exception de celle en soins préhospitaliers d'urgence avancés
- Mineures
- Certificats de la Faculté des arts et des sciences
- Compléments de formation

- 12 crédits rendent admissible aux programmes de :

- Certificat en technologie et innocuité des aliments
- Modules à l'exception de ceux en sciences infirmières et en langue et culture

PROFIL D'ACCUEIL INDIVIDUALISÉ

- Pour certains programmes offerts par la Faculté d'éducation permanente et la mineure en design des jardins, un candidat possédant les connaissances et l'expérience appropriées pourrait exceptionnellement être admissible. Dans certains cas, une entrevue ou des tests d'admission lui seront demandés. On pourra également lui imposer une formation préparatoire définie par la faculté.
- Tous les candidats sont admissibles aux modules en langue et culture, avec la seule réserve de réussir le test d'anglais pour le module en langue et culture anglaises.

FORMATIONS HORS QUÉBEC

Le signe + indique que le candidat doit avoir réussi au moins une année d'études universitaires après ses études préuniversitaires pour que sa formation le rende admissible à la majorité des programmes. Cette année supplémentaire peut être réussie à l'Université de Montréal dans le cadre du programme année préparatoire de la Faculté des arts des sciences. Les formations sans le signe + sont considérées équivalentes au diplôme d'études collégiales (DEC).

Sources : Bureau de coopération interuniversitaire (BCI) et Université de Montréal

CANADA		
PROVINCES/ TERRITOIRES	Diplômes	
Alberta	Diplôme d'études secondaires, High School Diploma	+
Colombie-Britannique	Diplôme de fin d'études secondaires BC Certificate of graduation (Dogwood Diploma, French Dogwood Diploma)	+
Île-du-Prince-Édouard	High School Graduation Diploma	+
Manitoba	Diplôme d'études secondaires, High School Diploma	+
Nouveau-Brunswick	Diplôme d'études secondaires, High School Graduation Diploma	+
Nouvelle-Écosse	High School Completion Certificate	+
Ontario	Diplôme d'études secondaires (DESO), Ontario Secondary School Diploma (OSSD) : avec 6 cours U ou M 12 ^e année incluant français ou anglais	+
Saskatchewan	Diplôme de fin d'études secondaires (programme français), Record of Secondary Level Standing (Grade 12 Standing)	+
Terre-Neuve-et-Labrador	Diplôme de fin d'études secondaires, Senior High School Graduation Diploma	+
Nunavut, Territoires du Nord-Ouest et Yukon	Secondary School Diploma	+

INTERNATIONAL		
PAYS	Diplômes	
Afghanistan	Baccalauréat	+
Afrique du Sud	Senior Certificate, Matriculation Endorsement	+
Albanie	Dëftesë Pjekurie : Certificat de maturité	+
Algérie	Baccalauréat de l'enseignement secondaire	+
Allemagne	Allgemeine Hochschulreife/Abitur, Fachgebundene Hochschulreife, Fachhochschulreife : Certificat de qualification générale, spécialisée ou technique pour l'enseignement supérieur	
Antilles anglaises	General Certificate of Education (A-Level en trois matières) High School Diploma	+
Angola	Habilitações Literárias : Certificat de fin d'études secondaires	+
Arabie Saoudite	Tawjihyah : Certificat de fin d'études secondaires	+
Argentine	Bachillerato et Educación Polimodal	+

PAYS	Diplômes	
Arménie	Mijnakarg/Iriv/Yndhanur Krtoutian Attestat : Certificat de fin d'études secondaires	+
Australie	Australian Capital Territory (ACT) Year 12 Certificate New-South Wales Higher School Certificate (HSC) Northern Territory Certificate of Education (NTCE) Queensland Senior Certificate (QSC) South Australian Certificate of Education (SACE) Tasmanian Certificate of Education (TCE) Victoria Certificate of Education (VCE) Western Australia Certificate of Education (WA)	+
Autriche	Reifeprüfung : Certificat de fin d'études secondaires générales	+
Azerbaïdjan	Orta Tahsil Haqqında Attestat : Diplôme d'études secondaires supérieures générales	+
Bahreïn, État de	Tawjihya : Certificat de fin d'études secondaires générales, commerciales ou techniques	+
Bangladesh	Higher Secondary Certificate (HSC)	+
Belgique	Certificat d'enseignement secondaire supérieur général de transition, technique ou artistique (Communauté française), Diploma Van Secundair Onderwijs (Communauté flamande), Abschlusszeugnis der Oberstufe des Sekundarunterrichts (Communauté germanophone)	
Bénin	Baccalauréat de l'enseignement secondaire	
Biélorussie	Attestat o Srednem Obrazovanii : Certificat de fin d'études secondaires générales Diplom o Srednem Spetsialnom Obrazovanii : Diplôme d'études secondaires spécialisées	+
Bolivie	Bachillerato Humanístico, Bachillerato Técnico	+
Bosnie-Herzégovine	Matura Svjedodzba : Certificat de maturité, Diploma (Technika Skola) : Certificat de fin d'études secondaires techniques	+
Botswana	Botswana (GCSE) : General Certificate of Secondary Education	+
Brésil	Certificado de Ensino Médio (Certificat de fin d'études secondaires), Certificado de Auxiliar Técnico (technicien assistant), Diploma de Técnico de Nivel Médio (technicien), Diploma de Técnico de Segundo Grau (technicien de 2 ^e niveau)	+
Bulgarie	Diploma Za Zavarseno Sredno Obrazovanie : diplôme de fin d'études secondaires	+
Burkina Faso	Baccalauréat, Baccalauréat technique	
Burundi	Diplôme d'humanités complètes, Diplôme d'État	+
Cambodge (Kampuchéa)	Certificat de fin d'études secondaires	+
Cameroun anglophone (occidental)	General Certificate of Education (A-Level en trois matières)	
Cameroun francophone (oriental)	Baccalauréat, Baccalauréat technique	
Cap Vert, Îles du	Certificado de Habilitações Literárias : Certificat de fin d'études secondaires, préuniversitaires	+

PAYS	Diplômes
Caraïbes anglaises	General Certificate of Education (A-Level en trois matières) High School Diploma +
Centrafricaine, République	Baccalauréat, Baccalauréat de technicien
Chili	Licencia de Educación Media (humanístico-científica, técnico medio) +
Chine, République populaire de	Diplôme d'études secondaires supérieures +
Chypre	Apolytirion (enseignement grec), Lise Bitirme Diploma (enseignement turc) : Diplôme de fin d'études secondaires +
Colombie	Bachillerato +
Comores, Union des	Baccalauréat de l'enseignement du second degré
Congo, République démocratique	Diplôme d'État d'études secondaires du cycle long +
Congo, République du	Baccalauréat, Baccalauréat technique
Corée, République de	Immungye Kodung Hakkyo, Silopgye Kodung Hakkyo : Diplôme de fin d'études secondaires préuniversitaires ou professionnelles +
Corée, République populaire démocratique de	Certificat de fin d'études secondaires +
Costa Rica	Bachillerato Secundaria, Bachiller en la Enseñanza media, Técnico en el Nivel Medio : Certificat de fin d'études secondaires, préuniversitaires ou techniques +
Côte-d'Ivoire	Baccalauréat, Baccalauréat technique
Croatie	Maturalna svjedodžba, Svjedodžba o završnom ispitu, Svjedodžba yavrsene srednje škole : Certificat de fin d'études secondaires +
Cuba	Bachillerato +
Danemark	Studentereksamen, Hojere Handelseksamen et Teknisk Eksamen : Examen d'études secondaires supérieures générales, commerciales ou techniques +
Djibouti	Baccalauréat de l'enseignement secondaire +
Égypte, République arabe d'	Thanaweya A'amma (GSEC : General Secondary Education Certificate), Technical Education Diploma et Advanced Technical Diploma +
El Salvador	Bachillerato General et Bachillerato Técnico Vocacional +
Émirats arabes unis	Shahadat Al-Thana'iyi Al-Amma (Certificat préuniversitaire) et Diplôme d'études secondaires techniques +
Équateur	Bachillerato +
Espagne	Titulo de Bachillerato et Titulo de Técnico +
Estonie	Gumnaasiumi Lõputunnistus : Certificat de fin d'études secondaires +
États-Unis	High School Diploma (Regular/Standard, Vocational, Honor/Regents, College/Academic Preparatory) +
Éthiopie	Higher Education Entrance Examination (EHEEE) +
Finlande	Lukion päättötodistus, Ylioppilastutkintotodistus et Ammatillinen perustutkintotodistus : Certificat d'études secondaires générales, examen de fin d'études secondaires et certificat de qualification professionnelle +
France métropolitaine et France d'outre-mer	Baccalauréat général, baccalauréat technologique
Gabon	Baccalauréat et baccalauréat technique
Géorgie	Sashualo Skolis Atestasi, Prohesiuli-Teknikuri Sast-savleblis Diplomi et Sashualo Specialuri Sastsavleblis Diplomi : Certificat de fin d'études secondaires générales, techniques ou professionnelles et spéciales (études en arts) +
Ghana	Senior Secondary School Certificate (SSCE) +

PAYS	Diplômes
Grèce	Apolytirio Lykeiou : Certificat de fin d'études secondaires +
Guatemala	Bachillerato de Ciencias y Letras et Perito : Certificat de fin d'études secondaires et techniques +
Guinée-Conakry	Baccalauréat deuxième partie, Baccalauréat unique
Haïti	Baccalauréat (système réformé), Baccalauréat II (système traditionnel) +
Honduras	Bachillerato en Ciencias y Letras et Perito : Certificat de fin d'études secondaires et techniques +
Hong Kong	Hong Kong Advanced Level Examination +
Hongrie	Érettségi Bizonyítvány : Certificat de fin d'études secondaires +
Inde	Higher Secondary School Certificate +
Indonésie	Surat Tanda Tamat Belajar Sekolah Menengah Unum : Diplôme de fin d'études secondaires, préuniversitaires +
Irak	Adadiyah (Baccalauréat de sixième ou Certificat d'études préparatoires) et baccalauréat professionnel +
Iran	Certificat d'études préuniversitaires fait après le Diplom-Metevaseteh (Certificat de fin d'études secondaires) +
Irlande	Ardeistiméireacht (Leaving Certificate) : Certificat de fin d'études secondaires +
Islande	Stúdentspróf et Sveinspróf : Certificat préuniversitaire et professionnel +
Israël	Teudat Bagrut : Certificat de fin d'études secondaires +
Italie	Diploma dell'Esame di Stato conclusivo dei Corsi di Istruzione Secondaria Superiore : Certificat de fin d'études secondaires
Jamaïque	General Certificate of Education (GCE A-Level)
Japon	Kotogakko Sotsugyo Shomeisho : Certificat de fin d'études secondaires 2 ^e niveau +
Jordanie	Tawjihi : Certificat de fin d'études secondaires générales +
Kenya	Kenya Certificate of Secondary Education (KCSE) +
Kirghizistan	Attestat o Srednem Obrazovanii : Certificat de fin d'études secondaires +
Koweït	Shahadat Al-Thana'iyi Al-A'ama : Certificat de fin d'études secondaires +
Laos, République démocratique populaire du	Diplôme de fin d'études secondaires 2 ^e niveau +
Lesotho	Cambridge Overseas School Certificate (GCE O-Level) +
Lettonie	Attestāts par Vispārējo Vidējo Izglītību, Diploms par Profesionālo Vidējo Izglītību : Certificat d'études secondaires générales, diplôme d'études secondaires professionnelles +
Liban	Shahaadat Al-Bakaalouriya al Lubnaaniya l'ilim al-Thaanavi, Al-Bakaalouriya al-Fanniya : Baccalauréat libanais et baccalauréat technique +
Liberia	West African Examination Council (WAEC) Certificate (2 ^e niveau) +
Libye	Certificat de fin d'études secondaires, Diplôme de formation intermédiaire (professionnelle) +
Liechtenstein	Maturazeugnis, Berufsmaturitätszeugnis : Certificat de maturité, formation professionnelle
Lituanie	Brandos Atestatas : Certificat de fin d'études secondaires +
Luxembourg	Diplôme de fin d'études secondaires, Diplôme de technicien, Diplôme de fin d'études secondaires techniques

PAYS	Diplômes	
Macédoine	Svidetelstvo za polo en Maturski Ispit : Diplôme de fin d'études secondaires	+
Madagascar	Baccalauréat de l'enseignement secondaire, Baccalauréat de l'enseignement technique	+
Malaisie	Sijil Tinggi Pelajaran Malaysia (STPM) : Certificat malaisien d'École supérieure	+
Mali	Baccalauréat, baccalauréat technique	+
Malte	Matriculation Certificate	+
Maroc	Baccalauréat, Baccalauréat technique	+
Maurice, Île	General Certificate of Education (A-Level en trois matières)	
Mauritanie	Baccalauréat, Brevet d'enseignement professionnel (BEP), Brevet de technicien (BT)	+
Mexique	Bachillerato, Bachillerato Tecnológico	+
Moldavie, République de	Diploma de Bacalaureat	+
Monténégro, République du	Diploma o Završenoj Srednjoj Školi Gimnazija : Certificat de fin d'études secondaires	+
Mozambique	Certificado de Habilitações Literarias : Certificat de fin d'études secondaires	+
Myanmar, Union de (Birmanie)	Basic Education Standard X Examination (Matriculation)	+
Namibie	International General Certificate of Secondary Education (IGCSE)	+
Nicaragua	Bachillerato en Humanidades ou Ciencias, Tecnico Medio : Certificat de fin d'études secondaires (sciences humaines ou sciences et techniques)	+
Niger	Baccalauréat	
Nigéria	West African Senior School Certificate	+
Norvège	Vitnemål Fra Videregående Skole : Certificat de fin d'études secondaires	
Nouvelle-Zélande	National Certificate of Educational Achievement (NCEA)	
Oman	Thanawiya Amma : Certificat de fin d'études secondaires	+
Ouganda	Uganda Advanced Certificate of Education (UACE)	
Ouzbékistan	O'Rta Ma'lumot To'G'Risida Shahodatnoma : Certificat préuniversitaire	+
Pakistan	Intermediate Certificate, Higher Secondary School Certificate (HSSC)	+
Palestine	Tawjih : Certificat de fin d'études secondaires, générales ou techniques	+
Panama	Bachillerato, High School Graduation Diploma	+
Paraguay	Bachillerato	+
Pays-Bas	Voorbereidend Wetenschappelijk Onderwijs : VWO Diploma	+
Pérou	Certificado de Educación Secundaria Común Completa (Científico, Humanista y Técnico), Diploma de Aptitud Profesional	+
Philippines	Katibayan, Katunayan, High School Diploma : Diplôme de fin d'études secondaires	+
Pologne	Świadectwo Dojrzałości Liceum Ogólnokształcącego, Świadectwo Dojrzałości Technikum, Świadectwo Dojrzałości Liceum Profilowanego : Certificat de maturité (études secondaires générales, techniques ou spécialisées)	+
Portugal	Diploma de ensino secundário	+
Qatar	AL-Thanawiya Aama Qatari : Certificat d'enseignement secondaire général	+
République dominicaine	Bachillerato en Ciencias y Letras, Bachillerato, Perito	+
République tchèque	Vysvědčení o maturitní zkoušce : Certificat de fin d'études secondaires	
Roumanie	Diploma de Bacalaureat	+

PAYS	Diplômes	
Royaume-Uni - Angleterre, Irlande du Nord, Pays de Galles	General Certificate of Education Advanced Level (GCE A-Level), General Certificate of Education Advanced Subsidiary (GCE AS-Level)	
Royaume-Uni - Écosse	Scottish Certificate of Education Higher Grade, Scottish Leaving Certificate Higher Grade	+
Russie, Fédération de	Attestat o Srednem (Polnom) Obschem Obrazovanii : Certificat de fin d'études secondaires générales	+
Rwanda	Diplôme de fin d'études secondaires	+
Sénégal	Baccalauréat, Baccalauréat technique	
Serbie	Diploma o Završenoj Srednjoj Školi Gimnazija : Certificat de fin d'études secondaires	+
Singapour	Singapore-Cambridge General Certificate of Education Advanced Level (GCE A-Level)	
Slovaquie, République de	Vysvedčenie Maturitnej Skúšky : Certificat de fin d'études secondaires	
Slovénie	Maturitetno Spričevalo : Certificat de fin d'études secondaires	+
Somalie	Secondary School Leaving Certificate	+
Soudan	Sudan School Certificate (SSC)	+
Sri Lanka	Sri Lanka General Certificate of Education A-Level/	+
Suède	Slutbetyg Från Gymnasieskola : Certificat de fin d'études secondaires	+
Suisse	Maturitätszeugnis : Certificat de maturité gymnasiale, professionnelle, spécialisée	
Syrie	Shahâda Al-Thânawiyya-Al-A'mma, Al-Shahâda Al-Thânawiyya-Al-Faniyya : Certificat de fin d'études secondaires générales et techniques	+
Tadjikistan	Attestat O Srednem Obrazovanii : Certificat de fin d'études secondaires Diplôme de fin d'études secondaires spécialisées ou professionnelles et techniques	+
Taiwan	Senior High School Leaving Certificate	+
Tanzanie	Advanced Certificate of Secondary Education (ACSE)	
Tchad	Baccalauréat, Baccalauréat de technicien	
Thaïlande	Mathayom Suska 6 : Certificat de fin d'études secondaires générales	+
Timor Oriental	Ensimo Secundario Diploma : Diplôme de fin d'études secondaires	+
Togo	Baccalauréat d'enseignement du troisième degré, deuxième partie	
Trinité-et-Tobago	General Certificate of Education (GCE) Advanced A-Level, Caribbean Advanced Proficiency Examination (CAPE) : Certificats de fin d'études secondaires, préuniversitaires	
Tunisie	Baccalauréat	
Turquie	Lise Diplomasi : Diplôme de fin d'études secondaires générales, professionnelles ou techniques	+
Ukraine	Atestat : Certificat de fin d'études secondaires	+
Uruguay	Bachillerato diversificado de Enseñanza Secundaria : Diplôme de fin d'études secondaires générales	+
Venezuela	Bachillerato (Título de Bachiller), Técnico Medio : Certificat de fin d'études secondaires ou techniques	+
Vietnam	Bang Tot Nghiep Pho Thong Trung Hoc : Certificat d'études secondaires supérieures	+
Yémen	Al Thanawiya : Certificat de fin d'études secondaires générales (option sciences ou lettres) ou professionnelles	+
Zambie	Zambian School Certificate Examination or General Certificate of Education (GCE O-Level)	+
Zimbabwe	Cambridge Higher School Certificate (HSC) or General Certificate of Education (GCE A-Level)	

PROGRAMMES À CAPACITÉ D'ACCUEIL LIMITÉE

Les statistiques d'admission sont données à titre indicatif. Pour la majorité des programmes ci-dessous, la cote R collégiale (CRC) présentée est celle du dernier candidat admis en date du 27 juillet 2017. L'étude des dossiers se fait sur la base de l'excellence du dossier scolaire, dont la cote R fait foi. Une cote R égale ou supérieure à celle du dernier admis de l'année précédente ne garantit pas l'admission l'année suivante. Pour les programmes qui arborent un astérisque (*), l'évaluation du dossier d'admission est basée sur les résultats scolaires et sur les résultats au TECT en ligne. La cote R publiée est la plus basse obtenue parmi les candidats admis dans ces programmes. Consultez les conditions d'admissibilité les plus à jour sur le site admission.umontreal.ca.

PROGRAMMES	Collégiens				Autres candidatures		
	CRC	Demandes	Offres	Places	Demandes	Offres	Places
Architecture	29,513	298	111	38	357	97	46
Architecture de paysage	24,764	195	83	23	183	49	22
Biochimie et médecine moléculaire	25,839	516	265	90	367	105	50
Biologie (Sciences) (baccalauréat)	26,750	430	254	76	366	122	64
Biologie (Sciences) (majeure)	26,750	26	5	2	46	9	4
Biologie (Sciences) (mineure)	26,750	24	6	2	60	8	4
Cinéma (baccalauréat)	23,489	194	120	51	184	88	49
Communication (Sciences de la) (baccalauréat, majeure, mineure)	24,064	336	222	68	558	225	112
Criminologie (baccalauréat)	29,498	550	118	55	603	108	60
Criminologie (majeure)	25,185	107	60	54	121	45	61
Criminologie (mineure)	24,438	132	46	22	81	23	13
Design d'intérieur	26,180	230	69	23	199	50	27
Design industriel	25,996	209	106	41	202	52	39
Droit (baccalauréat)	31,319	929	381	139	1358	407	196
Éducation préscolaire et enseignement primaire - Campus Montréal	23,008	448	257	101	453	160	103
Éducation préscolaire et enseignement primaire - Campus Laval	23,057	263	163	63	237	86	57
Enseignement de l'éducation physique et à la santé	26,009	251	73	35	220	39	31
Enseignement de l'éthique et de la culture religieuse au secondaire	23,272	45	25	12	46	16	13
Enseignement de l'univers social au secondaire	24,509	135	49	18	106	35	15
Enseignement des mathématiques au secondaire	24,041	68	39	23	95	32	31
Enseignement des sciences et des technologies au secondaire	24,056	59	34	12	90	31	18
Enseignement du français au secondaire	24,094	164	73	32	156	55	31
Enseignement du français langue seconde	23,109	105	50	24	155	41	36
Enseignement en adaptation scolaire - Campus Montréal	23,108	295	152	55	234	73	43
Enseignement en adaptation scolaire - Campus Laval	23,401	146	67	34	132	35	31
Ergothérapie	31,170	458	186	64	392	132	56
Études internationales	28,831	479	221	72	524	176	78
Kinésiologie	27,500	534	315	105	383	166	75
Médecine (dernier convoqué en entrevue)	34,038	1083	289	157	1957	156	139
Médecine dentaire*	32,673	300	77	42	683	68	47
Médecine vétérinaire*	32,860	336	86	45	667	93	51
Microbiologie et immunologie	26,300	433	185	74	271	67	46
Neuroscience cognitive	26,759	366	216	100	181	78	50
Neurosciences	30,948	349	142	56	169	47	19
Nutrition	32,218	324	121	46	414	125	44
Optométrie*	33,106	366	67	23	682	49	23
Orthophonie	31,653	183	74	39	229	73	33
Pharmacie*	33,156	711	278	93	1222	204	107

PROGRAMMES	Collégiens				Autres candidatures		
	CRC	Demandes	Offres	Places	Demandes	Offres	Places
Physiothérapie	33,285	540	199	60	700	170	48
Psychoéducation (baccalauréat)	26,857	345	141	62	382	92	68
Psychoéducation (mineure)	24,468	48	22	6	121	37	14
Psychologie (baccalauréat, majeure) - Campus Montréal	25,032	910	422	163	625	166	112
Psychologie (baccalauréat) - Campus Laval	24,530	297	131	65	161	41	35
Psychologie (mineure)	24,714	72	14	8	148	42	17
Relations industrielles (baccalauréat)	24,025	389	206	100	426	151	110
Sciences biomédicales	29,803	559	256	114	345	80	36
Sciences biopharmaceutiques	27,547	246	123	64	153	45	16
Sciences infirmières (formation initiale) - Campus Montréal	24,000	423	263	90	543	167	90
Sciences infirmières (formation initiale) - Campus Laval	24,000	155	85	72	219	38	72
Sciences infirmières (DEC-bac) - Campus Montréal	24,000	343	216	72	121	57	72
Sciences infirmières (DEC-bac) - Campus Laval	24,000	176	56	36	68	17	36
Sécurité et études policières	26,009	166	79	37	172	70	38
Travail social - Campus Montréal	28,967	321	58	29	632	90	56
Travail social - Campus Laval	27,403	153	47	25	328	84	55
Urbanisme (baccalauréat)	23,574	226	124	39	184	57	31

PROGRAMMES QUI REQUIÈRENT UNE CRC MINIMALE

PROGRAMMES	CRC	PROGRAMMES	CRC
Anthropologie (baccalauréat)	22,000	Informatique (baccalauréat, majeure, mineure)	25,000
Bio-informatique	25,000	Intervention psychoéducative	22,000
Chimie (baccalauréat)	22,000	Littératures de langues anglaise et française	22,000
Communication et Politique	23,000	Littératures de langue française (baccalauréat)	22,000
Démographie et Anthropologie	22,000	Littératures de langue française et Linguistique	22,000
Démographie et Géographie	22,000	Littératures de langue française et Philosophie	22,000
Démographie et Statistique	22,000	Mathématiques et Économie	22,000
Économie et Politique	22,000	Mathématiques et Informatique	25,000
Écriture de scénario et création littéraire	22,000	Mathématiques et Physique	22,000
Éthique et droit (mineure)	26,500	Mathématiques et Statistique	22,000
Études allemandes (baccalauréat)	22,000	Philosophie (baccalauréat)	22,000
Études allemandes et Histoire	22,000	Philosophie et Études classiques	22,000
Études anglaises (baccalauréat)	22,000	Physique (baccalauréat)	22,000
Études asiatiques (baccalauréat)	22,000	Physique et Informatique	25,000
Études classiques (baccalauréat)	22,000	Psychologie et Sociologie	23,500
Études classiques et Anthropologie	22,000	Sciences économiques (baccalauréat)	22,000
Études hispaniques (baccalauréat)	22,000	Science politique (baccalauréat, majeure, mineure)	24,000
Géographie environnementale (baccalauréat)	22,000	Science politique et Philosophie	24,000
Histoire (baccalauréat)	22,000	Sociologie (baccalauréat)	22,000
Histoire de l'art	22,000	Traduction (baccalauréat)	22,000
Histoire et Études classiques	22,000		

Automnes 2017-2016-2015

La cote de rendement du dernier admis peut différer d'une année à l'autre, en raison de plusieurs facteurs : la qualité des dossiers soumis, le nombre de demandes d'admission, la capacité d'accueil, le nombre d'offres d'admission, la nature et la pondération de critères additionnels, etc.

PROGRAMMES	2017	2016	2015
Architecture	29,513	29,422	28,073
Architecture de paysage	24,764	24,892	20,342
Biochimie et médecine moléculaire	25,839	25,087	31,959
Biologie (Sciences) (baccalauréat)	26,750	26,552	27,272
Biologie (Sciences) (majeure)	26,750	25,500	27,000
Biologie (Sciences) (mineure)	26,750	25,266	27,000
Cinéma (baccalauréat)	23,489	23,098	23,000
Communication (Sciences de la) (baccalauréat, majeure, mineure)	24,064	25,253	25,015
Criminologie (baccalauréat)	29,498	29,268	29,727
Criminologie (majeure)	25,185	25,360	25,096
Criminologie (mineure)	24,438	25,413	25,513
Design d'intérieur	26,180	26,978	26,294
Design industriel	25,996	25,617	25,916
Droit (baccalauréat)	31,319	30,937	31,057
Éducation préscolaire et enseignement primaire - Campus Montréal	23,008	24,005	24,000
Éducation préscolaire et enseignement primaire - Campus Laval	23,057	24,020	24,000
Enseignement de l'éducation physique et à la santé	26,009	25,112	27,000
Enseignement de l'éthique et de la culture religieuse au secondaire	23,272	23,252	23,000
Enseignement de l'univers social au secondaire	24,509	24,811	25,500
Enseignement des mathématiques au secondaire	24,041	24,239	24,000
Enseignement des sciences et des technologies au secondaire	24,056	24,109	23,700
Enseignement du français au secondaire	24,094	24,227	24,000
Enseignement du français langue seconde	23,109	23,108	23,000
Enseignement en adaptation scolaire - Campus Montréal	23,108	24,064	24,000
Enseignement en adaptation scolaire - Campus Laval	23,401	24,271	24,000
Ergothérapie	31,170	30,856	31,090
Études internationales	28,831	28,807	28,122
Kinésiologie	27,500	28,679	28,620
Médecine (dernier convoqué en entrevue)	34,038	33,603	33,15
Médecine dentaire	32,673 *	32,500	32,000
Médecine vétérinaire	32,860 *	32,800	32,400
Microbiologie et immunologie	26,300	26,173	26,411
Neuroscience cognitive	26,759		
Neurosciences	30,948	30,000	29,147
Nutrition	32,218	31,208	32,091
Optométrie	33,106 *	32,751	32,755
Orthophonie	31,653	31,413	31,937
Pharmacie	33,156 *	33,100	32,800

PROGRAMMES	2017	2016	2015
Physiothérapie	33,285	32,882	31,93
Psychoéducation (baccalauréat)	26,857	28,225	28,801
Psychoéducation (mineure)	24,468	26,589	26,511
Psychologie (baccalauréat, majeure) - Campus Montréal	25,032	25,017	25,5
Psychologie (baccalauréat) - Campus Laval	24,530	24,613	24,5
Psychologie (mineure)	24,714	26,040	26,5
Relations industrielles (baccalauréat)	24,025	24,008	24,013
Sciences biomédicales	29,803	28,626	29,039
Sciences biopharmaceutiques	27,547	28,015	27,561
Sciences infirmières (formation initiale) - Campus Montréal	24,000	24,000	24
Sciences infirmières (formation initiale) - Campus Laval	24,000	24,000	24
Sciences infirmières (DEC-bac) - Campus Montréal	24,000	24,000	24
Sciences infirmières (DEC-bac) - Campus Laval	24,000	24,000	24
Sécurité et études policières	26,009	26,161	25,772
Travail social - Campus Montréal	28,967	27,942	28,871
Travail social - Campus Laval	27,403	27,872	27,639
Urbanisme (baccalauréat)	23,574	24,026	23,093